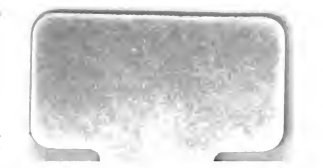




BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

CA—CH.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

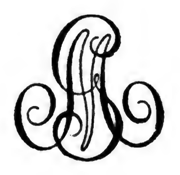
HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.
DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

1813.


BODLEIAN LIBRARY
OXFORD

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SEPTIÈME VOLUME.

MM.	
A.	Barante fils (de).
A. B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A—D—r.	Amar-Durivier.
A—g—r.	Auger.
A—s.	Auguis.
B—be.	Balbe.
B—e. f.	Barante fils (de).
B—g.	Bourgoing.
B—g—t.	Bourgeat.
B—i.	Bernardi.
B—l—r.	Bellanger.
B—p.	Beauchamp (Alphonse de).
B—se.	Bergasse.
B—ss.	Boissonade.
B—t.	Biot.
B—u.	Beaulieu.
C.	Chaumeton.
C—au.	Catteau.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
Ch—n.	Chéron.
C. M. P.	Pillet.
C—n.	Castellan.
C—r.	Clavier.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
C—v—r.	Cuvier.
D—g.	Depping.
D. L.	Delaulnaye.
D. L. C.	Lacombe (de).
D—l—e.	Delambre.
D—m—t.	Demusset-Pathay.
D. N—l.	De Noual-Lahoussaye.
D—x L—e.	Dauxion-Lavaisse.
D—P—s.	Du-Petit-Thouars.
D—s.	Desportes (Boscheron).
D—t.	Durdent.
E—c D—d.	Emeric David.
E—s.	Eyriès.
F—e.	Fiévée.
G—é.	Ginguené.
G—n.	Guillon.
G—r.	Grosier.
G—t.	Guizot.

MM.	
J. B. E—d.	Esménard (J. B).
J—n.	Jourdain.
L—ie.	Lastéyrie.
L—le.	Lacretelle.
L—p—e.	La Porte (Hippolyte de).
L. R—e.	La Renaudière.
L—n.	Landon.
L—s.	Langlès.
L—S—e.	La Salle.
L—T—l.	Lally-Tolendal (de).
L—v—e.	Lévêsque.
L—y.	L'Écuy.
M—d.	Michaud.
M—d j.	Michaud jeune.
M—le.	Mentelle.
M—on.	Marron.
N—l.	Noel.
P—e.	Ponce.
P—R—l.	Petit-Radel.
Q—R—y.	Quatremère-Roissy.
R. G.	Roquefort, revu par M. Ginguené.
R—l.	Rossel (de).
R—n.	Robin.
R—s.	Rhazis.
R—t.	Roquefort.
S—d.	Suard.
S. d. S—y.	Silvestre-de-Sacy.
S—s.	Senones (de).
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
S—v—y.	Savary.
S—y.	Salaberry (de).
T—d.	Tabaraud.
T—n.	Tochon.
U—i.	Ustéri.
V. S—l.	Vincent-Saint-Laurent.
V—ve.	Villenave.
V—z.	Vannoz (Mme. de).
W—r.	Walkenaer.
W—s.	Weiss.
X—s.	Revu par M. Suard.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

C

CANACHUS, sculpteur grec, frère d'Aristoclès (*Voy.* ARISTOCLÈS), naquit à Sycione, et florisssait, suivant Pline, dans la 95e. olympiade, 400 ans avant J.-C. Élève de Polyclète, il n'égala point ce maître célèbre, parce qu'il conserva toujours dans ses ouvrages la roideur et l'âpreté du style qu'on reprochait aux plus anciens sculpteurs. On pourrait conclure d'un passage de Cicéron, que Canachus avait adopté et conservait cette manière plutôt par système que par imperfection. Les principaux ouvrages de Canachus, dont Pausanias parle fréquemment, étaient la *Statue d'Apollon Didyme*, qu'il fit pour les Milésiens; celle d'*Apollon Isménien*, pour les Thébains; une *Vénus assise*, en or et en ivoire; la *Statue de Bycellus*, qui, le premier, montra aux jeunes gens l'art du pugilat; enfin, une des trois muses dont il est fait mention dans une épigramme de l'Anthologie, attribuée à Antipater; les deux autres muses étaient d'Ageladas et d'Aristoclès. Canachus fit encore, de concert avec Patrocle, trente-une statues de bronze, qui furent érigées dans le temple de Delphes en l'honneur des chefs grecs vainqueurs des Athéniens au combat d'Egos Potamos.

L—S—E.

CANALETTO (ANTOINE CANAL, dit LE), peintre, naquit à Venise en 1697, de Renard Canal, peintre en décorations de théâtre. Il suivit la profession de son père, et montra dans ce genre une bizarrerie de pensées, une singularité et une promptitude d'exécution qui lui donnèrent bientôt de la réputation. Il se dégoûta de cette profession, et passa à Rome, où il s'appliqua à étudier la nature et à peindre des ruines antiques. Revenu à Venise, il composa un grand nombre de *Vues* de cette ville, qui sont très recherchées. Dans ses perspectives, le Canaletto se servait de la chambre obscure pour ce qui regarde l'exactitude des lignes, et avait soin de corriger les défauts qui en résultaient quant à la teinte de l'air. Il est le premier qui ait appliqué à la peinture l'usage de cet instrument d'optique, en le bornant à ce qui peut être utile. Canaletto avait une telle liberté de pinceau, que les spectateurs peu instruits ne voyaient que la nature là où les connaisseurs remarquaient toute la profondeur de l'art. Le Musée a six tableaux du Canaletto, tous d'un choix heureux et d'une finesse exquise. Ceux qui représentent le *Palais ducal* et la *Place de St.-Marc* à Venise offrent des effets admirables. On a publié d'après lui : *Urbis Venetiarum prospectus celebriores*, en trente-huit pl. gravées par Antoine Vicentini, Venise, 1742, in-fol. Les principaux élèves du Canaletto sont Bernard Bel-

lotto, son neveu, et François Guardi. Ils ont imité les belles lignes droites des fabriques de leur maître; mais ils n'ont pas toujours eu son exactitude précise, et cette magie harmonieuse qui n'appartient qu'au Canaletto. S'il est permis de faire un reproche à cet artiste, il faut le blâmer d'avoir négligé une étude importante. C'est souvent Tiepolo qui a composé les figures de ses tableaux; mais le Canaletto a dû peut-être à cette heureuse défiance de lui-même l'avantage de se perfectionner dans le genre qui lui était propre. Il est mort en 1768. A—D.

CANALS Y MARTI (JUAN PABLO), fils d'un fabricant d'indiennes de Barcelonne, s'adonna à l'étude de l'histoire naturelle et de l'économie politique, et entreprit plusieurs voyages pour acquérir de nouvelles connaissances. Animé du désir de se rendre utile à ses compatriotes, il travailla à encourager et à rétablir en Espagne différentes branches d'agriculture et de commerce, et surtout celle de la garance. Ses travaux furent récompensés par la place de directeur-général des teintures du royaume, que le roi lui accorda en 1763. Il publia en 1789 un ouvrage sur la garance, dans lequel il rapporte ce que Duhamel avait écrit sur ce sujet, et ce qu'il avait appris par sa propre expérience. On y trouve aussi les diverses mesures et réglements que le gouvernement espagnol avait adoptés pour encourager la culture et l'emploi de cette plante. Cet ouvrage a pour titre: *Coleccion de lo perteneciente al Ramo de la Rubia o Granza en España*, Madrid, in-4°. L—IE.

CANAPE (JEAN), selon La Croix du Maine, médecin de François Ier., vers 1542, et lecteur des chirurgiens de Lyon, mérite que son nom soit conservé parmi les bienfaiteurs de l'humanité, pour avoir, le premier, enseigné la chirurgie en français, et traduit dans cette langue plusieurs ouvrages latins, où ne pouvaient puiser les élèves en chirurgie, alors trop peu instruits. Ces ouvrages sont: I. *Deux livres des simples de Galien, savoir, le cinquième et le neuvième*, Paris, 1555, in-16; II. le *Livre de Galien, traitant du mouvement des muscles*; III. l'*Anatomie du corps humain, écrite par Galien*, Lyon, 1583, 1541, in-8°.; IV. l'*Anatomie du corps humain, écrite par Jean Vasse*, dit *Vassæus*, Lyon, 1542; V. les *Tables anatomiques dudit Vassæus*; VI. *Commentaires et annotations sur le prologue et chapitre singulier de Gui de Chauliac*, Lyon, 1542; VII. *Opuscules de divers auteurs médecins*, Lyon, 1552, in-12; VIII. le *Guidon pour les barbiers et les chirurgiens*, Lyon, 1538, in-12; Paris, 1563, in-8°.; 1571, in-12. Z.

CANAPLES (LE SIRE DE), servit avec distinction sous François Ier. et Henri II. En 1523, sous la conduite du vieux La Trémouille, il contribua à l'expulsion des Anglais de la Picardie, sauva près de Corbie le sire de Créqui, son oncle, dont il était le guidon, en le dégageant d'un gros d'ennemis; et, n'ayant gardé avec lui que vingt gendarmes, il se défendit dans un défilé contre deux mille cinq cents chevaux, pour laisser au sire de Créqui et à sa petite troupe le temps de gagner Amiens; enfin, accablé par le nombre, il fut fait prisonnier avec sept gendarmes: le reste avait été tué. En 1526, lorsqu'une fusée termina si singulièrement les jours du sire de Créqui, à Hesdin, en entrant par sa bouche et *brûlant ses intestins*, disent les historiens du temps, le sire

de Canaples, qui était à côté de son oncle, eut le visage brûlé et manqua de perdre la vue. Nommé gouverneur de Montreuil, il obtint en 1525 que le parlement de Paris sacrifiât six mois de ses gages pour l'approvisionnement de cette place. Il y fut assiégé l'an 1537 par les Anglais, que commandait Floris d'Egmond, comte de Bures. On avait retiré de Montreuil presque toutes les munitions, pour les mettre dans la place de Saint-Pol, que le général anglais venait d'emporter; il avait fait passer au fil de l'épée toute la garnison, et menaçait du même sort celle que commandait Canaples. Ce guerrier n'avait avec lui que mille légionnaires et deux cents gentilshommes de l'arrière-ban de Normandie; il manquait de munitions; cependant il attendit, pour demander à capituler, qu'une partie des remparts fût renversée par l'artillerie, et il obtint des conditions honorables. En 1552, le sire de Canaples fut un des volontaires qui, avec trois princes du sang, les deux fils aînés du connétable Anne de Montmorenci, les La Tremouille, les Mortemar, les Biron et un grand nombre de gentilshommes français, vinrent se réunir au duc de Guise pour défendre la ville de Metz contre Charles-Quint, et il se distingua dans ce siége mémorable. — CANAPLES, mestre-de-camp du régiment des gardes, après la mort du maréchal de Créqui, son père, força, l'an 1627, le duc de Buckingham, qui avait débarqué dans l'île de Rhé avec trois mille Anglais soutenus de cinq cents Rochelois, à se rembarquer. Canaples n'avait avec lui que douze cents hommes. V—VE.

CANAVERI (JEAN-BAPTISTE), évêque de Verceil, naquit le 25 septembre 1753, à Borgomaro, où son père exerçait la première magistrature. Il commença ses études à Giaveno, et les acheva dans l'université de Turin, où il fut reçu docteur à l'âge de dix-huit ans. Il entra chez les oratoriens de la même ville. Aucune science ne lui paraissait étrangère. Il était à vingt-cinq ans l'admiration des savants qui se réunissaient chez lui pour jouir de ses entretiens. Ce fut surtout dans l'éloquence de la chaire qu'il se distingua; il improvisait tous ses discours. Victor-Amédée l'honora de son estime. Canaveri établit, sous la protection de Mme. Victoire, sœur du roi, une maison pour les dames nobles qui désiraient se retirer du monde, et fit les plus sages réglements pour cette institution, qui existe encore. Nommé à l'évêché de Bielle en 1797, il fut sacré à Rome le 6 août. Sur l'invitation de Pie VII, il s'en démit, en 1804, à l'exemple de tous les prélats du ci-devant Piémont; et, lors de la nouvelle organisation des diocèses, il fut placé, le 1er. février 1805, sur le siége de Verceil, auquel se trouvait réuni l'évêché de Bielle. Bientôt après, il fut nommé premier aumônier de Madame Mère, et membre du conseil de la grande-aumônerie. Il mourut dans son diocèse, le 13 janvier 1811. Son oraison funèbre fut prononcée à Bielle et à Verceil. On a de J.-B. Canaveri des *Panégyriques* imprimés, entre autres ceux de S. Joseph, et de S. Eusèbe, évêque de Verceil; plusieurs *Lettres pastorales* en latin et en italien, *sur l'obéissance due aux souverains*, etc.; mais l'ouvrage le plus considérable de ce prélat est celui qui a pour titre : *Notizia compendiosa dei monasterj della Trappa fondati dopo la rivoluzione di Francia*, Turin, 1794, in-8°. L'auteur, dont le style est estimé, a laissé plusieurs manuscrits qu'on se propose, dit-on, de faire imprimer.

V—VE.

CANAYE (PHILIPPE, sieur DE FRESNE DE), né à Paris en 1551, de Jacques de Canaye, célèbre avocat, qui avait été nommé pour travailler à la réforme de la coutume de Paris, fut élevé dans les principes du calvinisme. A l'âge de quinze ans, il voyagea en Allemagne et en Italie, et profita même d'une circonstance favorable pour se rendre en Turkie. Il écrivit la relation de son séjour à Constantinople, sous le titre d'*Éphémérides*, et revint à Paris, où il suivit le barreau pendant quelques années avec une assez grande distinction. Henri III le nomma conseiller d'état, place qu'il remplit de manière à se concilier l'estime des personnes mêmes qui ne partageaient pas ses opinions. Henri IV le fit président de la chambre mi-partie de Castres, et il s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec beaucoup d'intégrité. Il fut ensuite employé à des commissions délicates, tant en Angleterre qu'en Allemagne, avec le titre d'ambassadeur. Chargé d'assister à la célèbre conférence qui eut lieu à Fontainebleau, en 1600, entre Duplessis Mornay, pour les calvinistes, et Du Perron, évêque d'Evreux, pour les catholiques, Canaye fut ébranlé dans sa croyance ; il eut ensuite à Venise, avec le P. Possevin, des conférences qui le déterminèrent à abjurer le calvinisme. Le pape Clément VIII le félicita de sa conversion par une lettre fort obligeante, et ce fut probablement à cette circonstance qu'il dut d'être nommé, l'année suivante, ambassadeur à Venise, avec la commission de terminer les différends survenus entre cette république et la cour de Rome ; il y réussit à la satisfaction des deux parties. Il mourut à son retour en France, le 17 février 1610. Ph. de Canaye était un honnête homme, voulant sincèrement le bien ; mais il n'était pas grand politique ; aussi ses lettres et ses mémoires, relatifs aux diverses ambassades dont il avait été chargé, présentent peu d'intérêt. Ces pièces ont été recueillies par le P. Robert (Regnault), minime, avec un sommaire de la vie de Philippe de Canaye, Paris, 1635-36, 3 vol. in-fol. Les pièces les plus importantes sont, au 1er. volume, le procès du maréchal de Biron, rédigé par de La Guesle, procureur général, et au 3e., l'histoire des démêlés de la république de Venise avec les papes Clément VIII et Paul V. W—s.

CANAYE (JEAN), jésuite, né à Paris en 1594, professa les humanités dans cette ville, au collége de Clermont, fut ensuite recteur du collége de Moulins, puis de celui de Blois ; s'acquit quelque réputation comme prédicateur, et parvint à être nommé supérieur des hôpitaux de l'armée de Flandre. Il est moins connu par ses talents et par les emplois qu'il a exercés que par un petit ouvrage inséré dans les œuvres de St.-Évremond, intitulé : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*. Quelques-uns attribuent ce morceau à Charleval. L'auteur a eu pour but de jeter du ridicule sur les principes des jésuites, concernant la grâce. Rien de plus ingénieux que le cadre qu'il a imaginé. Les caractères des deux interlocuteurs sont parfaitement soutenus, et le contraste de la franchise un peu grossière du vieux guerrier avec la circonspection et l'embarras du jésuite est très plaisant. Le P. Canaye est auteur : I. d'un *Recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde*, Paris, 1628, in-8°. : l'abbé de Marolles faisait cas de ce recueil, ce qui ne prouve rien pour son mérite ; II. des *Vers*

français et latins, imprimés dans le volume intitulé : *Ludovici XIII triumphus de Rupellâ captâ*, Paris, 1628, in-4°. Il est mort à Rouen, le 26 février 1670. W—s.

CANAYE (ÉTIENNE DE), arrière-petit-neveu de Philippe, et cousin-germain de Jean, dont on vient de parler dans les deux articles précédents, naquit à Paris, le 7 septembre 1694. Il était fils et petit-fils de deux doyens du parlement. Après qu'il eut fait son cours de théologie au séminaire de St.-Magloire, son père le pressa de prendre une charge de conseiller-clerc, et ce fut pour se soustraire à ses importunités qu'il entra, en 1716, dans la congrégation de l'Oratoire, dont le P. de Latour, son proche parent, était général. Il professa la philosophie avec beaucoup de distinction au collége de Juilly, en sortit en 1728, pour complaire à sa famille, et fut reçu, la même année, de l'académie des inscriptions. Le recueil de cette compagnie ne renferme que trois mémoires de lui ; ils sont écrits avec un ordre, une précision et une élégance qui les font lire avec le plus grand intérêt, et donnent du regret qu'il n'en ait pas multiplié le nombre. Quand ses amis lui reprochaient, à cet égard, de ne pas enrichir le public du fruit de ses études : « Je veux toujours » demeurer dans la foule, leur répon- » dait-il. En littérature, comme au » théâtre, le plaisir est rarement pour » les acteurs. » Le premier de ces mémoires est sur l'*Aréopage*. Il y recherche l'origine et la fondation de ce tribunal, examine les qualités des juges, la forme de l'instruction et le jugement des affaires. La connaissance profonde qu'il avait de la langue grecque et son goût décidé pour les matières philosophiques l'avaient déterminé à débrouiller le chaos de l'ancienne philosophie. Il donna deux mémoires sur *Thalès*, chef de l'école ionienne, et sur *Anaximandre*, son disciple. On y trouve des recherches intéressantes sur leurs vies, leurs découvertes en astronomie, leur système touchant les causes premières ; et, de l'examen approfondi de ce système, considéré sous tous ses rapports, il tire des conséquences peu favorables à la doctrine de l'école ionienne. Sa paresse naturelle, son indifférence pour la gloire littéraire, le désespoir de jamais pouvoir tirer quelque chose de satisfaisant de l'ancienne philosophie, la crainte peut-être de se voir engagé dans la guerre qui commença vers cette époque entre les philosophes et les théologiens, le déterminèrent à quitter cette carrière, et sa retraite fut l'objet d'un mémoire très piquant, qu'il lut à l'académie ; mais qu'il n'a pas jugé à propos de rendre public. Cette retraite ne fut pourtant pas entièrement oisive. C'est ce qu'attestent ses livres, chargés de notes savantes, surtout son Homère, pour lequel il avait une telle passion, qu'il le savait presque tout par cœur. L'auteur de son éloge, parmi ceux de l'académie des inscriptions, dit qu'il avait fait, dans sa jeunesse, des notes intéressantes sur Florent Chrétien, qui furent perdues, à son grand regret, par la maladresse de ses domestiques, qui n'en connaissaient pas le prix. L'anecdote est rapportée d'une manière bien différente par l'abbé de St.-Léger : il dit que Florent Chrétien, grand-oncle de l'abbé Canaye, avait rempli un tonneau de corrections et de remarques sur les auteurs grecs, écrites sur de petites bandes de papier ; que Canaye, enfant et fort espiègle, ayant découvert le tonneau dans le coin d'un cabinet, s'amusa, avec ses frères, à brûler, déchiqueter, faire voler ces morceaux

de papier, de sorte que le tonneau fut bientôt vide. L'abbé de St.-Léger ajoute, ce qui supposerait une indifférence peu honorable dans un homme de lettres, que Canaye, à quatre-vingts ans, riait encore aux éclats de cette espièglerie de son enfance, qui avait causé une perte irréparable. Le même bibliographe raconte que d'Alembert, ami de l'abbé Canaye, auquel il a dédié son *Essai sur les gens de lettres*, lui ayant présenté le manuscrit du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, l'abbé, après l'avoir parcouru, le jeta au milieu de la chambre, en disant: « Fi donc! cela ne vaut rien; » qu'ensuite il l'apostilla, le retoucha, fit des retranchements, et de nombreuses additions, lui donna de la couleur, de la vie, et en fit un chef-d'œuvre (*Rem. à la suite de la notice de Mercier-St.-Léger, par M. Chardon de la Rochette*). L'abbé de Canaye portait dans la société les qualités les plus propres à rendre un homme aimable, intéressant, et surtout une singulière indifférence pour tout ce qui n'est bon qu'à flatter la vanité. On rapporte à ce sujet, qu'un de ses amis, voyant dans la chapelle de son château de Montereau, diverses armoiries, et lui demandant quelles étaient les siennes, il lui fallut recourir à son cachet pour satisfaire à la question, et que c'était pour la première fois de sa vie qu'il avait pensé à l'examiner. Son excellente constitution et la régularité constante de sa vie lui conservèrent une santé ferme et vigoureuse jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie, le 12 mars 1782. T—D.

CANDACE. On donnait ce nom à la mère du roi, dans l'île de Méroé, au-dessus de Syéné. Il est question dans l'histoire de quelques reines de ce nom, qui gouvernaient sans doute pendant la minorité de leurs fils. Plusieurs auteurs anciens prétendent que c'était la coutume des Éthiopiens d'être gouvernés par des reines qui s'appelaient Candaces (*Voy.* les ouvrages de Pline, Eusèbe, Strabon, Ptolémée, etc.) Suidas parle d'une Candace qui fit prisonnier Alexandre-le-Grand, ce qui est sans doute une fable. — Une autre CANDACE, privée d'un œil, fit une irruption en Égypte, sous le règne d'Auguste, l'an 20 avant J.-C. Elle prit et pilla toutes les villes sur son passage, jusqu'à Éléphantine; mais T. Pétronius, préfet de l'Égypte, s'étant mis à sa poursuite, pénétra dans ses états qu'il pilla à son tour, ce qui la força de rendre le butin qu'elle avait fait et de demander la paix. — Il est question dans les *Actes des apôtres*, ch. VIII, v. 27, d'une autre CANDACE, reine d'Éthiopie, dont l'un des eunuques fut baptisé par S. Philippe. C—R.

CANDALE (HENRI DE NOGARET D'ÉPERNON, duc DE), fils aîné du fameux duc d'Epernon, fut gouverneur de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis, en survivance de son père, en 1596. En 1612, entraîné par de mauvais conseils, il s'éloigna de son père, et se rendit, l'année suivante, à la cour de l'empereur. Il offrit ses services au grand-duc de Toscane, qui armait contre les Turks, et il s'embarqua sur la flotte de ce prince, à Civita-Vecchia. Il fit des prodiges de valeur à l'attaque d'Agliman, forteresse importante dans la Caramanie: on lui dut le succès de cette expédition. La forteresse fut prise, pillée et ruinée par les Florentins. En 1614, il fut fait premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. Quelques mois après, emporté par le dépit, il prit le parti des princes, parut embrasser le calvinisme, et, dans une assemblée des calvinis-

tes de Nîmes, en 1615, il fut déclaré général des Cévennes. Rendu bientôt après à sa religion et à son père, il rentra dans le devoir. La guerre se ralluma en 1621, entre l'Espagne et la Hollande; il servit sous le prince d'Orange, général des Hollandais, en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie. En 1622, il se jeta dans Bergue, assiégée par Spinola, et se signala à toutes les attaques où il se trouva. Il se démit alors des gouvernements d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis. Il commanda les troupes de la république de Venise dans la Valteline, en 1624. Il fut en 1630 général de l'infanterie vénitienne; chevalier des ordres du roi en 1633. Mécontent de n'avoir pas obtenu le bâton de maréchal de France, aigri contre le cardinal de Richelieu, il retourna à Venise, dont la seigneurie l'élut généralissime de ses armées. Le cardinal de La Valette, son frère, ménagea son raccommodement avec le cardinal de Richelieu. Il revint en France, et fut, en 1636, lieutenant-général de l'armée de Guyenne, sous le duc d'Epernon, son père, puis de l'armée de Picardie, et enfin de celle d'Italie, sous le cardinal de la Valette; il y commanda jusqu'à sa mort, arrivée à Casal, le 11 février 1639. Il avait quarante-huit ans. D. L. C.

CANDALE (Louis-Charles-Gaston de Nogaret de Foix, duc de), né à Metz en 1627, était fils de Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, et de Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle de Henri IV, petit-fils du fameux duc d'Epernon, et neveu du précédent. Il eut en 1649 un régiment d'infanterie de son nom, commanda les troupes en Guyenne, sous le duc d'Epernon son père, qui consentit en 1652 à lui céder la charge de colonel-général de l'infanterie française. Il fut pourvu, la même année, du gouvernement d'Auvergne sur la démission du cardinal Mazarin, et commanda l'armée de Guyenne après le comte d'Harcourt en 1652. Lieutenant-général de l'armée de Catalogne sous le prince de Conti et le maréchal d'Hocquincourt en 1654, il concourut à la prise de différentes villes. Après le départ du prince de Conti, il commanda en chef cette même armée; mais le peu de troupes qu'il avait et des pluies continuelles ne lui permettant pas de tenir la campagne, il revint en France, et tomba malade à Lyon, où il mourut le 28 janvier 1658. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Jacques d'Autun (de Chevanes), capucin, Dijon, 1658, in-4°., et par plusieurs autres. On peut voir dans Saint-Evremont un portrait intéressant de ce brillant chevalier, qui passait pour le personnage le plus galant de son siècle. — Suzanne-Henriette de Foix de Candale se rendit recommandable par sa piété. Son neveu Belsunce a écrit sa vie (*Voy.* Belsunce). D. L. C.

CANDAMO (Francisco Bandes y), auteur dramatique espagnol, d'une famille noble dans le royaume des Asturies, travailla pour le théâtre de Madrid, reçut de Charles II une pension qui cessa d'être payée pendant la guerre de la succession, et mourut dans l'indigence en 1709. Suivant Velasquez, les pièces de Candamo méritent le succès qu'elles obtinrent à la fin du 17e. siècle : « La vraisemblance y est, dit-il, conservée; » les incidents sont naturels, les caractères bien tracés, le dialogue spirituel » et le style élégant. » En-deçà des Pyrénées, cet éloge peut paraître exagéré. Une des meilleures pièces de Candamo est sa comédie héroïque, intitulée : *el Esclavo en grillos de oro*

(l'esclave aux chaînes d'or); on y trouve cependant de longs et fades discours écrits en vers assez harmonieux, et un mélange ridicule de scènes historiques et de scènes romanesques. Le sujet de la pièce est tiré de l'histoire de Trajan. Linguet a traduit de Candamo, dans le 4ᵉ. volume de son *Théâtre espagnol*, une comédie en trois journées, ou actes, intitulée: *el Duelo contra su dama.* Le théâtre change trois fois dans le premier acte; la scène est successivement dans un jardin, dans un palais, dans une forêt; il y a quelques situations heureuses, des intentions comiques, du désordre et du mouvement. V—VE.

CANDAULE, que les Grecs nomment *Myrsile*, était fils de Myrsis, roi de Lydie, de la race des Héraclides. Il succéda à son père, et, comme lui, fixa son séjour à Sardis. Il aima les arts. Pline dit qu'il acheta fort cher un tableau de Bularque, son contemporain. Sa femme est nommée *Abro* par Abas, *Nyssia* par Ptolémée Ephestion, *Tydé* ou *Clutia* par d'autres auteurs; tous s'accordent à dire qu'elle était d'une rare beauté. L'événement qui, suivant Hérodote, amena la mort de Candaule est ainsi raconté par cet historien. Le roi de Lydie, encore plus vain qu'épris des charmes de la reine, voulut, en les montrant sans voile à Gygès, l'un de ses gardes et son favori, qu'il comprît bien tout le bonheur de celui qui les possédait. Gygès se défendit, Candaule insista, et le plaça dans un lieu secret où il pût tout voir; mais quelques précautions qu'on eût prises, la reine aperçut Gygès, et dissimula. Dès le lendemain, ne songeant qu'à se venger de l'injure qu'elle avait reçue, elle voulut punir, par un crime, la folle imprudence de son époux, fit venir Gygès, et ne lui laissa le choix qu'entre sa prompte mort et le meurtre de son roi. Candaule fut assassiné, et Gygès devint possesseur de sa femme et de son royaume. Quelques auteurs ont pensé qu'une passion secrète de la reine avait eu autant de part que la faute de Candaule à la subite élévation de Gygès. Quoi qu'il en soit, l'action de la reine de Lydie vengeant l'affront fait à sa pudeur, a trouvé des apologistes dans S. Jérôme et dans Agathias. Plutarque et d'autres historiens rapportent d'une manière bien différente la révolution qui plaça Gygès sur le trône de son maître. Il se révolta contre lui, et ce fut les armes à la main, avec le secours des Cariens, qu'il vainquit Candaule, et le tua sur le champ de bataille, vers l'an 716 av. J.-C. Ce prince avait régné dix-huit ans. Il fut le dernier roi de la maison des Héraclides, qui, suivant Hérodote, régnèrent, sans interruption, pendant un espace de cinq cents années et dans le cours de vingt-deux générations. (*V.* les *Recherches sur les rois de Lydie* et *sur les rois de Carie*, par l'abbé Sévin, dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, t. V, pag. 252 et suiv., et t. IX, p. 124-125). V—VE.

CANDAULE. *Voy.* CANDOLLE.

CANDIAC (JEAN-LOUIS-PIERRE-ELISABETH DE MONTCALM DE), enfant célèbre, né au château de Candiac, près de Nîmes, le 7 novembre 1719, mort à Paris, le 8 octobre 1726. Sa vie n'eut que sept ans de durée, et cependant, outre sa langue maternelle qu'il connaissait par principes, il avait des notions assez avancées de latin, de grec et d'hébreu; il possédait toute l'arithmétique, savait la fable, le blason, la géographie, et plusieurs parties importantes de l'histoire sacrée et profane, ancienne et

moderne. Candiac attira l'attention et les hommages des savants à Nîmes, à Montpellier, à Grenoble, à Lyon, à Paris. C'est pour lui que fut imaginé le bureau typographique. L'inventeur de ce moyen d'instruction (*voy.* DUMAS) mit d'ailleurs à développer les facultés de son élève toute l'affection d'un proche parent; car les liens du sang, quoique non avoués, unissaient le maître et le disciple. A la mort de celui-ci, causée par une hydropisie de cerveau, l'instituteur désolé exprima ses regrets dans une épitaphe historique, dont il orna la tombe de cet enfant extraordinaire, dans l'église de St.-Benoît, à Paris. V. S—L.

CANDIANO (PIERRE Ier.), doge de Venise, élu le 17 avril 887, après l'abdication de Jean Particiaccio. Il fit la guerre aux Narentins et aux Esclavons, et il fut tué par eux, après avoir gouverné cinq mois seulement. On loue son courage, sa piété et sa générosité. La famille Sanudo, qui a donné des magistrats et des historiens distingués à Venise, prétend être la même qui portait dans les 9e. et 10e. siècles le nom de *Candiano*. A la mort du premier doge de ce nom, son prédécesseur, Jean Particiaccio, qui avait abdiqué, remonta sur le trône, jusqu'à ce qu'une nouvelle élection lui eût donné pour successeur Pierre Tribuno. — CANDIANO (Pierre II), doge de Venise, succéda, en 932, à Orso Particiaccio. Il était fils de Pierre Candiano Ier. La république de Venise n'avait point encore entièrement secoué la dépendance de l'empire d'Orient, et Pierre Candiano brigua et obtint de la cour de Constantinople la dignité de protospathaire. Il prit Comacchio, il imposa un tribut à Capo-d'Istria, et il fit avec succès la guerre aux Narentins. Il mourut en 939, et il eut pour successeur Pierre Particiaccio. — CANDIANO (Pierre III), succéda, en 942, à Pierre Particiaccio. Pendant le gouvernement de ce doge, les pirates de Trieste enlevèrent, au milieu de l'église de Castello, douze épouses vénitiennes, qui devaient être mariées le même jour, la veille de la Chandeleur. Ils pénétrèrent dans l'église le sabre à la main, et ils les entraînèrent sur leurs vaisseaux; mais avant qu'ils pussent les conduire à Trieste, ils furent atteints par le doge Pierre Candiano, qui les poursuivit avec toutes les galères de la république, et qui leur enleva leur proie, après le combat le plus acharné. Une fête annuelle fut instituée en commémoration de cet événement. Au jour anniversaire de cette victoire, douze jeunes filles étaient conduites en triomphe dans tous les quartiers de Venise, et mariées aux frais de la république. Un fils de Pierre Candiano, du même nom que lui, se révolta contre son père; mais il fut battu sur la place du Rialto, et fait prisonnier. Un décret l'exclut à perpétuité des emplois publics; et, dans son exil à Ravenne, il arma en course contre la république. Cependant, son père étant mort en 959, il fut unanimement élu pour lui succéder. — CANDIANO (Pierre IV). La loi portée contre lui n'empêcha pas qu'à la mort de son père on ne le rappelât de Ravenne pour le mettre à la tête de l'état. Il déploya, pendant un assez long règne, des talents pour la guerre et pour l'administration; il obtint des empereurs d'Orient et d'Occident des priviléges pour la république; le pape enfin, à son intercession, augmenta la juridiction du patriarche de Grado; mais, en même temps, Pierre IV indisposa le peuple par son faste et son orgueil; il s'entoura d'une garde étrangère, et voulut qu'on lui obéît comme à un roi. Une révolte, dirigée par Pierre Ur-

séolo, éclata en 976; le palais du doge fut attaqué, et, comme les séditieux ne pouvaient en forcer l'entrée, ils mirent le feu aux maisons voisines. Il y en eut plus de trois cents de détruites. Le doge, en voulant échapper aux flammes, fut massacré avec son fils encore enfant. Pierre Urséolo, qui avait dirigé contre lui la sédition, lui succéda. — CANDIANO (Vital), frère du précédent, succéda, en 978, à Pierre Urséolo, qui s'était fait moine. Il réconcilia les Vénitiens avec Othon II, qui était fort irrité contre eux; mais après quatorze mois de règne, il revêtit l'habit de moine, dans le couvent de St.-Hilaire, et il y mourut quatre jours après. Tribuno Memo fut son successeur. S. S—I.

CANDIDE, prêtre de l'Eglise romaine, fut envoyé dans la Gaule par S. Grégoire-le-Grand, au mois de septembre 595, pour y gouverner le patrimoine de S. Pierre, précédemment confié aux soins du patrice Dynamius. Candide fut chargé de remettre au roi Childebert de la limaille des chaînes de S. Pierre, afin qu'il portât au cou cette relique. S. Grégoire écrivit aussi à ce prince et à Brunehaut, sa mère, pour leur recommander son nouvel agent. Dans sa lettre à Childebert, le pape disait : « Vous êtes autant au-dessus des au» tres rois, que les rois sont au-des» sus des autres hommes. » Suivant les instructions qu'il avait reçues, Candide employa les revenus du patrimoine de S. Pierre en œuvres de charité. Il fournit aux pauvres de quoi se vêtir. Il acheta plusieurs jeunes Bretons de leurs parents idolâtres, les fit baptiser, instruire dans les monastères, et préparer pour la mission que S. Grégoire avait envoyée en Angleterre sous la conduite de S. Augustin. V—VE.

CANDIDE DE FULDE. *V.* BRUUN.

CANDIDO DECEMBRIO. *Voyez* DECEMBRIO.

CANDIDUS, né dans l'Isaurie et chrétien de religion, avait écrit l'histoire des empereurs grecs, depuis le règne de Léon de Thrace, l'an 457 de notre ère, jusqu'au commencement de celui d'Anastase, l'an 491. Son style était très affecté, au jugement de Photius, qui nous a donné un extrait de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque*, *cod.* 79; on le trouve aussi dans les *Excerpta de legationibus*, Paris, 1648, in-fol. Candidus mourut vers la fin du 5e. siècle. C—R.

CANDIDUS (PANTALÉON), ministre protestant à Deux-Ponts, né en Autriche en 1540, mourut le 3 février 1608. Son nom était *Weiss*, qu'il latinisa suivant l'usage de son siècle; il a publié : I. *Gotiberis, hoc est de gothicis per Hispaniam regibus è Teutonicâ gente oriundis libri VI*, Deux-Ponts, 1597, in-4°.; II. *Annales seu Tabulæ chronologicæ ad annum* 1602, Strasbourg, 1602, in-8°.; III. *Belgicarum rerum epitome ab anno* 742 *ad ann.* 1605, Francfort, 1606, in-4°.; IV. *Bohemiades, sive de ducibus Bohemiæ libri III et de regibus libri V, carmine complexi*, Strasbourg, 1590, in-4°. On a encore du même auteur : *Epigrammata et orationes funebres*, 1600, in-8°.; *Orationes funebres ex Mose concinnatæ*, Deux-Ponts, 1606, in-8°., et *Orationes funebres ex libris Samuelis, regum, chron. et Jobi concinnatæ*, Bâle, 1608, in-8°. — CANDIDUS (Gérhard) est auteur d'une histoire intitulée : *De rebus Belgicis*, imprimée à Francfort en 1580, et, en 1583, dans le recueil donné par Arnold Freytag, sous ce titre : *Scriptores tres de rebus Belgicis*. — CANDIDUS (Jean), jurisconsulte, est connu par une histoire de la ville d'Aquilée : *Com-*

mentariorum Aquileiensium libri VIII, Venise, 1521, in-fol. Cette histoire a été insérée dans le tome VI du *Trésor des antiquités* de Grævius, et traduite en italien, à Venise, 1544, in-8°. Jean Candidus avait aussi composé une histoire des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XI, sous ce titre : *De origine regum Galliæ*. Cette histoire était conservée manuscrite dans la bibliothèque des minimes à Paris. V—VE.

CANDIOTE. *V*. BONIFACE III.

CANDISH (THOMAS), gentilhomme du comté de Suffolk, encouragé par le succès de l'expédition de Drake dans la mer du Sud, partit de Plimouth le 22 juillet 1586, avec trois vaisseaux. Sa navigation fut heureuse : le 27 de décembre, il relâcha dans un port sur la côte des Patagons, et l'appela *port Désiré*, du nom du vaisseau qu'il montait. Il entra le 6 janvier 1587 dans le détroit de Magellan ; le lendemain, il prit à bord de son vaisseau vingt-un Espagnols, restés seuls de cette colonie, qui avait été conduite en ce lieu par le capitaine Sarmiento. Le gouvernement d'Espagne avait cru pouvoir réussir à fortifier et à défendre l'entrée de ce détroit ; mais de quatre cents hommes et de trente femmes, il ne restait que les malheureux qu'y trouva Candish. On voyait encore les restes du fort appelé *Philippeville*. Le capitaine anglais donna à cette colonie le nom de *Port de Famine*. Après avoir passé le détroit et fait de grands dégâts sur les côtes du Chili, du Pérou et de la Nouvelle-Espagne, il fut obligé de brûler un de ses vaisseaux à cause de la diminution de son équipage, et toucha aux Philippines, après avoir été séparé de l'autre, qu'on n'a jamais revu. Il rentra à Plimouth le 9 septembre 1588. Candish entreprit un second voyage avec une flotte de cinq bâtiments, et partit de Plimouth le 6 août 1591. La traversée fut assez heureuse ; mais on éprouva une terrible tempête sur la côte des Patagons. Toute la flotte se rejoignit cependant le 8 mars 1592 dans le port Désiré, et entra dans le détroit de Magellan ; mais les vents furent si constamment contraires, que les vaisseaux ne purent doubler le cap Froward ; bientôt les vivres manquèrent ; les froids excessifs firent périr la plupart de ceux qui étaient descendus à terre : quelques bâtiments abandonnèrent Candish. Pour comble de disgrâce, les Anglais furent, à leur retour, battus par les Portugais sur les côtes du Brésil. Candish, accablé de fatigues et de chagrin, mourut en route en 1593. M—LE.

CANDITO (PIERRE DE WITTE, dit), peintre, naquit à Bruges vers 1548. Il peignait également bien à fresque et à l'huile, et modelait en terre. Ayant entrepris le voyage d'Italie, il travailla beaucoup à Rome avec Vasari dans le palais du pape. Il exécuta aussi à Florence plusieurs patrons de tapisseries et quelques autres ouvrages pour le grand-duc. Maximilien, duc de Bavière, le prit ensuite à son service, et le séjour prolongé que ce peintre fit à Munich a fait croire à de Piles qu'il était né dans cette ville. Cet artiste y peignit presque en entier les ornements du palais du prince. On lui doit aussi les dessins des *Ermites de Bavière*, gravés, ainsi que plusieurs autres dessins de sa main, par deux des Sadeler (Jean et Raphaël). Gilles Sadeler a gravé d'après lui les *Quatre Docteurs de l'Eglise*. Les estampes faites d'après Pierre de Witte, portant son nom italianisé en celui de *Candito*, ou *Candido*, la plupart des biographes ont parlé de lui sous ces derniers noms. D—T.

CANDOLLE (Pyramus de), imprimeur-libraire à Genève, quelques-uns disent à Cologny, petite ville sur les bords du lac. On lit en effet ce nom sur les livres qu'il a imprimés. Il alla s'établir en 1617 à Yverdon. Candolle était instruit; mais il n'a cependant été qu'éditeur des ouvrages que quelques personnes lui ont attribués. C'est Claude Fauchet qui est auteur de la traduction de Tacite qui porte le nom de Candolle, Anvers, 1596, in-8°.; Douai, 1609, in-12. Parmi les livres sortis des presses de cet imprimeur, on remarque : I. les *Œuvres de Xénophon, docte philosophe et valeureux capitaine athénien, nouvellement traduites en français, recueillies toutes en un volume, et dédiées au roi par P. de Candole*, Cologny, 1613, in-fol.; Yverdon, 1619, in-8°. ; on attribue ces traductions à Simon Goulard, à Cl. de Seissel, et autres auteurs. II. L'*Histoire des guerres d'Italie, traduite de Guichardin par Chemedey*, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée des observations politiques, militaires et morales de François de Lanoue, etc., par Pyrame de Candolle, Genève, 1593, 2 vol. in-8°.; III. *Trésor de l'histoire des langues de cet univers* (*Voy.* Duret). Outre les soins d'imprimeur, P. de Candolle a donné à ces ouvrages des soins d'éditeur. Candolle était originaire de Marseille, et l'on remarque un Bertrand de Candolle, qui se distingua en 1524 dans le siége de quarante jours que soutint cette ville contre le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire, commandant les Impériaux. Le botaniste, notre contemporain, qui porte le nom de Candole, est de la même famille. Z.

CANDORIER (Jean), maire de la Rochelle sous le règne de Charles V, se servit, dit Froissard, d'un singulier stratagême pour chasser les Anglais qui occupaient la citadelle. Il assembla secrètement les principaux bourgeois, leur fit part de son projet, et leur dit: « Nous en viendrons aisé» ment à notre honneur; car Philippe » Mancel (c'était le nom du comman» dant de la garnison anglaise), n'est » pas trop malicieux. » Le lendemain, il invita Mancel à dîner, et lui montra un ordre supposé d'Édouard, roi d'Angleterre, portant injonction de passer en revue la garnison avec la bourgeoisie. Mancel qui, comme la plupart des gens de guerre de ce temps, ne savait pas lire, examina les sceaux qu'il reconnut pour être ceux d'Édouard : ils étaient attachés à d'anciennes dépêches reçues dans une autre occasion. Mancel pria le maire de lire l'ordre prétendu, et Candorier lut ce qu'il voulut. Mancel promit d'obéir. Le lendemain, 8 septembre 1372, il fit sortir la garnison, laissant seulement onze des siens dans la citadelle; mais à peine les Anglais eurent-ils passé les fortifications, que douze cents Rochellois, qui étaient en embuscade, se mirent entre eux et les remparts, tandis qu'un autre corps s'avança pour les envelopper. Mancel fut contraint de se rendre à discrétion. Les onze soldats restés dans le fort, sommés par le maire de se rendre, avec menaces d'être décapités sur le pont-levis en cas de résistance, se soumirent sur-le-champ. Candorier ayant informé Du Guesclin du succès de sa ruse, le connétable somma les Rochelois de reconnaître le roi Charles V, comme ils avaient promis de le faire, et ajouta que, s'ils manquaient à leur parole, il brûlerait leur ville. « Il » n'est pas aussi facile d'y entrer que » vous pouvez le croire, » répondit le député envoyé par le maire, et le connétable reprit : « Si les rayons du so-

» leil percent dans l'enceinte de la Ro- » chelle, Du Guesclin saura y péné- » trer. » Cependant, il consentit à entrer en négociation, et, après la conclusion du traité, il se présenta pour entrer dans la Rochelle. Le maire, qui l'attendait hors de l'enceinte, le pria de s'arrêter sur le seuil de la porte qui était traversée d'un cordon de soie; il lui présenta les priviléges de la ville, et Du Guesclin fit serment, au nom du roi, de les conserver. Alors le cordon fut coupé, et les Français entrèrent aux cris de *Montjoye au roi de France notre sire!* Candorier fut anobli par Charles V, et reçut du monarque de riches présents. La conquête de la Rochelle sur les Anglais fut rapidement suivie de celle de la plupart des places qu'ils occupaient alors dans l'Aunis, la Saintonge et le Poitou (*Voy.* Froissart). V—ve.

CANE FACINO. *V.* FACINO.

CANEPARI (PIERRE-MARIE), médecin, né à Crémone, ou, selon d'autres, à Crème, dans le 16e. siècle, exerça sa profession à Venise, où il publia un ouvrage intitulé : *De atramentis cujuscumque generis in sex descriptiones divisum*, 1619, in-8°. Il y traite des différentes espèces d'encre, et étale souvent une érudition fort étrangère au sujet. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois : Venise, 1629, in-4°.; Londres, 1660; et Rotterdam, 1718, in-4°. L'édition de Londres est la seule qui soit recherchée. W—s.

CANÈS. *Voy.* CANNÈS.

CANETTA (DON ANDRÉ HURTADO DE MENDOZA, marquis DE), gouverneur de Cuença, envoyé au Pérou en 1555, en qualité de vice-roi, par Philippe II, pour y rétablir le calme, fit son entrée publique à Lima au mois de juillet 1557. Uniquement occupé d'affermir l'autorité royale, il proscrivit tous les Espagnols qui avaient été engagés, soit dans les factions de Pizarre et d'Almagro, soit dans les révoltes de Sébastien de Castille, de Godinez et de Giron. Ceux qui évitèrent la mort furent bannis et dépouillés de leurs biens. Cet inflexible vice-roi porta ensuite son attention sur les Péruviens, et particulièrement sur les princes Incas, ou enfants du Soleil, qui avaient survécu à la perte de leur empire. Par une négociation habilement conduite, il attira, en 1588, hors de sa retraite, le prince Sairi-Tapac, fils de Manco II, et lui assura un établissement honorable dans la juridiction de Cuzco, afin de le tenir plus sûrement sous sa dépendance. Son excessive sévérité à l'égard de ses compatriotes lui ayant suscité des ennemis à la cour, Philippe II lui nomma un successeur, et le rappela en Espagne. Le vice-roi fut si sensible à cette disgrâce, qu'il en mourut de chagrin à Lima, en 1560. B—p.

CANEVARI (DEMETRIO), médecin, né à Gênes en 1559, mort en 1625, à Rome, où il se distingua à la fois comme médecin et comme littérateur. Sous le premier rapport, nous avons de lui : I. *De ligno sancto commentarius*, Rome, 1602, in-8°.; II. *Morborum omnium, qui corpus humanum affligunt, ut decet et ex arte curandorum accurata et plenissima methodus*, Venise, 1605, in-8°.; et Gênes, 1626; III. *Ars medica*, Gênes, 1626, in-fol.; IV. *De primis naturâ factorum principiis commentarius, in quo quæcumque ad corporum naturam, ortûs et interitûs cognitionem desiderari possunt, accuratè sed breviter explicantur*, 1626; V. *Commentarius de hominis procreatione.* Quoiqu'il fût premier médecin du pape Urbain VII, on le taxait d'une avarice sordide, qui

ne lui permettait de faire de dépense que pour sa bibliothèque, aussi était-elle fort renommée. Z.

CANGE (Charles du Fresne, sieur du), naquit à Amiens, le 18 décembre 1610. Son père, qui était prévôt royal de Beauquesne, l'envoya de bonne heure au collége des jésuites d'Amiens, où le jeune Du Cange ne tarda pas à se distinguer par son application et par la vivacité de son esprit. Après avoir achevé ses études, il alla faire son droit à Orléans, vint ensuite à Paris, fut reçu avocat au parlement, le 11 août 1631. Ayant fréquenté le barreau pendant quelque temps, il revint dans sa patrie, où il se livra à l'étude de l'histoire considérée dans toutes ses parties. Après la mort de son père, Du Cange épousa, le 19 juillet 1638, Catherine Du Bos, fille d'un trésorier de France à Amiens, et, sept ans après, en 1645, il acheta cette même charge, dont les occupations ne l'empêchèrent pas d'achever les grands travaux qu'il avait entrepris. La peste, qui, en 1668, ravageait la ville, le força d'en sortir pour venir s'établir à Paris, où il se trouva à même de consulter les chartes, les diplômes, les titres, les manuscrits, et une foule d'imprimés qu'il lui aurait été impossible de trouver ailleurs. M. d'Hérouval, son ami, lui procura beaucoup de pièces curieuses, et l'aida souvent dans ses recherches. Attaqué, en 1688, d'une strangurie, il mourut des suites de cette maladie, le 23 octobre de cette année. Aux titres de bon fils, de bon époux et de bon père, Du Cange joignait une douceur, une affabilité et une modestie extrêmes. Il a rempli une carrière de soixante-dix-huit ans par une multitude de travaux littéraires, dont le nombre paraîtrait incroyable, si les originaux, tous écrits de sa main, n'étaient encore en état d'être montrés. On trouve réunis dans ses ouvrages les caractères d'un historien consommé, d'un géographe exact, d'un jurisconsulte profond, d'un généalogiste éclairé, d'un antiquaire savant, et pleinement versé dans la connaissance des médailles et des inscriptions. Il savait presque toutes les langues, possédait à fond les belles-lettres, et avait puisé dans un nombre infini de manuscrits et de pièces originales, des connaissances sur les mœurs et sur les usages des siècles les plus obscurs. Les savantes préfaces de ses glossaires font encore preuve d'un génie philosophique, et sont, en leur genre, ce qu'on peut lire de meilleur pour le fond et pour le style. Aussi, en parlant de ces glossaires, Bayle a-t-il dit: « Où est le savant, » parmi les nations les plus fameuses » pour l'assiduité au travail et pour » la patience nécessaire à copier et à » faire des extraits, qui n'admire là-» dessus les talents de M. Du Cange, » et qui ne l'oppose à tout ce qui peut » être venu d'ailleurs en ce genre-là? » Si quelqu'un ne se rend pas à cette » considération générale, on n'a qu'à » le renvoyer *ad pœnam libri*: qu'il » feuillette ces dictionnaires, et il » trouvera, pour peu qu'il soit con-» naisseur, qu'on n'a pu les compo-» ser, sans être un des plus laborieux » et des plus patients hommes du » monde. » Du Cange a publié les ouvrages suivants : I. *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Paris, imprimerie royale, 1657, in-fol. Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première contient l'histoire de la conquête de Constantinople par les Français et les Vénitiens, en 1204, écrite en vieux français, par Geoffroy de Ville-Hardouin, avec une version à côté; le

texte revu et corrigé sur un manuscrit de la bibliothèque royale, enrichie d'observations historiques, et d'un glossaire, avec la suite de cette histoire, depuis 1220 jusqu'en 1240, tirée de l'histoire en vers par Philippe Mouskes, chanoine, et depuis évêque de Tournay. La seconde partie contient une histoire de ce que les Français et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'empire de Constantinople depuis qu'ils s'en sont rendus maîtres, justifiée par les écrivains du temps et par plusieurs chroniques et chartes, et autres pièces non encore imprimées. II. *Traité historique du chef de S. Jean-Baptiste*, Paris, 1666, in-4°.; III. *Histoire de S. Louis, roi de France, écrite par Jean, sire de Joinville*, Paris, 1668, in-fol. Cet ouvrage, enrichi de nouvelles observations et d'un grand nombre de dissertations curieuses, contient les établissements de S. Louis, le conseil de Pierre de Fontaines, et plusieurs autres pièces concernant ce règne, tirées des manuscrits. IV. *Joannis Cinnami historiarum de rebus gestis à Joanne et Manuele Comnenis libri VI, græcè et latinè cum notis historicis et philologicis*, Paris, imprimerie royale, 1670, in-fol.; V. *Mémoire sur le projet d'un nouveau recueil des historiens de France, avec le plan général de ce recueil*, inséré dans la *Bibliothèque historique de la France,* par le P. Lelong; VI. *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis,* Paris, 1678, 3 vol. in-fol.; réimprimé dans le même format à Francfort, 1681, puis en 1710; nous en avons une nouvelle édition en six volumes, publiée par les bénédictins (*Voy.* CARPENTIER). VII. *Lettre du sieur N., conseiller du roi, à son ami M. Ant. Wion d'Hérouval, au sujet des libelles qui de temps en temps se publient en Flandres contre les RR. PP. Henschenius et Papebroch, jésuites* (Paris), 1682, in-4°.; VIII. *Historia Byzantina duplici commentario illustrata*, Paris, 1680, in-fol. Cet ouvrage, divisé en deux parties, contient d'abord l'histoire des empereurs d'Orient, de leurs familles, avec la description des médailles frappées sous leur règne, et ensuite une description de la ville de Constantinople, à l'époque où elle était gouvernée par les empereurs chrétiens. IX. *Joannis Zonaræ annales ab exordio mundi ad mortem Alexii Comneni, græcè et latinè, cum notis*, Paris, imprimerie royale, 1686, 2 vol. in-fol.; X. *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, Paris, 1688, 2 vol. in-fol., aussi curieux et aussi recherché que le Glossaire latin; XI. *Chronicon paschale à mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vigesimum*, Paris, 1689, in-fol. Cet ouvrage était à l'impression lorsque Du Cange mourut; il fut soigné par Baluze, qui le publia, et mit en tête l'éloge de notre savant. On a publié sous le nom de Du Cange: *Illyricum vetus et novum*, Presbourg, 1746, in-fol. Le comte Joseph Keglevich de Buzin en est l'éditeur, et a composé seul la première partie: il a tiré la deuxième de l'*Histoire byzantine*, citée plus haut, N°. VIII. Après la mort de Du Cange, ses manuscrits autographes, sa nombreuse et riche bibliothèque, passèrent à Philippe Du Fresne, son fils aîné, homme instruit, et qui mourut quatre ans après son père, sans avoir été marié. François Du Fresne, son frère, et deux sœurs, recueillirent sa succession, et vendirent sa bibliothèque: la plus grande partie des manuscrits fut achetée par l'abbé de Camps, qui n'en fit au-

cun usage, et les céda au libraire Mariette, qui les revendit en partie au baron de Hohendorff. L'autre partie fut acquise par d'Hozier, le généalogiste. Le gouvernement français, pénétré de l'importance de tous les écrits de Du Cange, parvint, avec beaucoup de peine, à rassembler la plus grande partie des manuscrits autographes de ce savant, et, quoiqu'ils fussent disséminés à Paris, à Amiens et à Vienne, il en est très peu de perdus. Voici la notice de ceux qui sont conservés au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque impériale, et qui doivent être divisés en trois classes; la première concerne l'histoire de France en général; la seconde, l'histoire générale de la province de Picardie; la troisième traite de différents sujets. La première contient tout le plan d'une géographie historique ancienne et moderne de tous les pays compris dans l'ancienne Gaule, entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et la Méditerranée. Plusieurs dissertations qui devaient entrer dans cet ouvrage, sont commencées. Les dissertations sur les Bébryces, sur la Gaule narbonnaise et sur l'Aquitaine sont presque achevées. A ce travail, on doit joindre d'abord un volume intitulé : *Gallia*, dont on ne peut concevoir l'érudition qu'en le parcourant, quoique ce ne soit qu'une table de noms avec des citations; puis une Histoire de France divisée en sept époques. La plus grande partie des dissertations est achevée, quelques parties même sont complètes, et, pour celles qui ne le sont pas, les matériaux sont considérables et les secours abondants. Ces pièces forment plusieurs volumes et cartons ou portefeuilles. Huit mille articles renfermés dans trois grands portefeuilles pour un Nobiliaire de France, ou une Histoire des grands fiefs; des Catalogues historiques, ou dépouillement par noms de tous les titres originaux de la chambre des comptes, rangés chronologiquement depuis 1200 jusqu'en 1515; une Histoire des seigneurs, comtes et ducs de Guyse; une Histoire des comtes de Montagu dans les Ardennes; un Traité du droit des armoiries; un grand nombre de corrections, remarques ou additions sur l'histoire de S. Louis et sur les chroniques de Monstrelet. La seconde partie des manuscrits de Du Cange se compose d'abord de cinq volumes in-fol., contenant les extraits de tous les titres originaux qu'il avait lus sur la Picardie et sur la Gaule belgique, puis un portefeuille de plus de trois cents pièces originales copiées par lui pour servir de preuves à cette histoire; ensuite un volume contenant des renvois pour les noms de lieux, et enfin un autre volume pour les noms de familles, etc. La troisième classe renferme deux volumes de dissertations sur toutes sortes de sujets; un portefeuille de recherches sur l'histoire d'Angleterre, avant le règne de Guillaume-le-Conquérant; un autre portefeuille sur les anciens oracles, pris séparément; une Généalogie fort avancée des rois de Hongrie; des matériaux immenses sur les rois de Bohême, les marquis et ducs d'Autriche, les ducs de Moravie, les marquis de Styrie, les marquis, comtes, ducs et rois de Saxe, les ducs de Sclavonie, les ducs de Sleswic, les ducs de Naples et les ducs de Spolète; des recherches considérables sur les anciennes familles de Constantinople, de Jérusalem, et autres d'Orient. Tout ce qui est relatif aux croisades, partie aussi importante que curieuse, est achevé. Un autre ouvrage non moins intéressant est un volume intitulé : *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient*, c'est-à-dire, une histoire des

principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédés (1). Une histoire des familles normandes qui ont conquis la Pouille, la Calabre et la Sicile; une nouvelle édition de Ville-Hardouin, tellement retouchée, corrigée et augmentée, qu'elle devient un ouvrage entièrement neuf. Enfin un grand nombre de lettres contenant une foule de projets utiles, et qui demandaient la plus vaste érudition. Tous les livres qui composaient la bibliothèque de Du Cange étaient chargés de notes de sa main (2). R—T.

CANGIAGE, ou CABIAZI (LUC). *Voy*. CAMBIASO.

CANGIAMILA (FRANÇOIS-EMMANUEL), inquisiteur-général du royaume de Sicile, et chanoine de l'église de Palerme, né en cette ville le 1er. janvier 1702, est connu par un ouvrage intitulé: *Embryologia sacra*, contenant des avis aux femmes sur la conduite qu'elles doivent tenir durant leur grossesse, et aux médecins sur les précautions à prendre dans l'accouchement pour assurer le baptême des enfants. Il publia cet ouvrage en italien, puis le traduisit en latin, et le fit imprimer, avec des additions, à Palerme, 1758, in-fol. L'abbé Dinouart (*Voy*. DINOUART) en a donné une traduction française abrégée, sous le titre d'*Embryologie sacrée*, Paris, 1762 et 1766, in-12, à laquelle le médecin Roux a eu part. Cet ouvrage a été traduit encore en différentes langues, et, ce qui est assez remarquable, en grec moderne par le jésuite Velastie. Il ne méritait pas ce succès, puisque l'auteur montre assez peu de jugement pour attribuer quelques accouchements difficiles au sortilége et à la malice du démon. On a encore de Cangiamila un *Discours sur les moyens de rappeler les noyés à la vie*, imprimé dans un recueil d'opuscules de différents auteurs siciliens. Il est mort le 7 janvier 1763. W—S.

CANINI (ANGE), d'Anghiari en Toscane, né en 1521, fut un très habile grammairien, au jugement de Downe, de G. J. Vossius, de Lancelot, de Lefèvre, de Scaliger. A la connaissance de la langue grecque, qui lui valut ces honorables suffrages, Canini joignait la connaissance de l'hébreu, du syriaque et des autres langues orientales. Il erra long-temps, enseignant toutes ces langues, à Venise, à Padoue, à Bologne, à Rome, en Espagne. François Ier. l'attira à Paris pour être professeur à l'université, et

---

(1) Cet ouvrage est complet. On voit par plusieurs lettres de M. Anisson, qui était en correspondance avec Du Cange, en 1688, que cet imprimeur se proposait de le mettre sous presse.

(2) Les onze volumes des manuscrits de Du Cange, qui étaient à Vienne, furent recouvrés par les soins du chancelier d'Aguesseau, qui tenta plusieurs fois de faire imprimer les principaux de ces manuscrits avant la mort du cardinal de Fleury. Ce projet fut repris en 1750, et l'on doit regretter qu'il ait été abandonné Il avait été approuvé par Secousse, Foncemagne, D. Bouquet, D. Vaissette, de Boze, le président Hénaut, Carpentier, etc C'était Jean Charles Dufresne d'Aubigny, neveu de Du Cange, qui, possesseur d'une grande partie de ses manuscrits, se proposait de les publier, et qui fit imprimer à cet effet: 1°. *Notice des ouvrages manuscrits de M. Du Cange*, Paris, 1750, in-4°. Cette notice de vingt-trois pages, qui parut dans le *Journal des Savants*, est divisée en deux parties, dont la première contient la description des manuscrits qui étaient à Vienne; elle est incomplète. « Les » onze volumes revenus de Vienne, dit d'Aubigny » dans un de ses projets manuscrits, fournissent » au-delà de ce qui est énoncé dans l'imprimé. » 2°. *Mémoire historique sur les manuscrits de M. Du Cange*, 1752, in-4°.; 3°. *Mémoire historique pour servir à l'éloge de Charles Dufresne Du Cange* (Paris), 1766, in-4°. et in-8°.; 4°. *Projet sur l'emploi des manuscrits de M. Du Cange, compris dans la notice imprimée en 1750, à la suite du Journal des Savants*, manuscrit, in-fol.; 5°. *Ouvrages de M. Du Cange en état d'être imprimés sans aucune révision*, manuscrit, in-4°., qui, avec le précédent, fait partie de ma collection. On peut encore consulter sur Du Cange le P. Nicéron, t. VIII; Perrault, *Hommes illustres*, t. I. Baluze, *Epistola de vitâ et morte C. Du Cange ad Eus. Renaudotum*, Paris, 1688, in-12, réimprimée au-devant du *Chronicon paschale*, Paris, 1698, in-fol.; l'*Éloge de Du Cange*, couronné par l'académie d'Amiens en 1764, par Le Sage de Samine, Amiens, in-12 (cet éloge n'a pas été imprimé). On conserve dans les registres de la même académie plusieurs éloges manuscrits de Du Cange, par Hérissant et autres auteurs. On trouve aussi un long article sur Du Cange dans l'*Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, par l'abbé Daire. V—VE.

il est assez singulier que du Boulay et Crévier ne fassent aucune mention de Canini dans leurs histoires de l'université. Ce fut à Paris, et non en Hongrie, qu'il eut pour écolier André Dudith (*Voyez* DUDITH). Il fut ensuite attaché à Guillaume Duprat, évêque de Clermont, et mourut en Auvergne en 1557. Nicolas Antonio cependant, sur le témoignage de François Foreiro, le dit mort à Séville, et, à ce titre, lui a donné place dans sa *Bibliotheca Extero-Hispana*, faisant partie de sa *Bibliotheca Hispana nova*. Voici la liste des ouvrages de Canini : I. *De locis S. Scripturæ hebraïcis commentaria*, imprimé avec les *Quinquagenæ* d'Antoine de Lebrija, Anvers, 1600, in-8°.; II. *De hellenismo*, 1555, in-4°.; réimprimé avec les notes de Charles Hauboès, Paris, 1578, in-8°., et Londres, 1613, in-8°.; réimprimé à Leyde en 1700, par les soins de Thomas Crenius, qui, outre quelques notes, y a ajouté une préface, dans laquelle il donne la liste des hommes et des femmes illustres qui s'appelaient *Ange ;* III. *Institutiones linguarum syriacæ, assyriacæ et thalmudicæ unà cum æthiopicæ et arabicæ collatione, quibus addita est ad calcem N. T. multorum locorum historica enarratio*; Paris, Charles Estienne, 1554, in-4°.; IV. *Grammatica græca*, Paris, in-4°.; V. une version latine du commentaire de Simplicius sur Epictète, imprimée à Venise, 1546, in-fol; 1569, in-fol.

A. B—T.

CANINI (JÉRÔME), d'Anghiari, était neveu du précédent. Il composa quelques ouvrages et publia un grand nombre de traductions. Parmi ses ouvrages, nous citerons : I. *Historia della elettione e coronatione del re de' Romani*, etc., Venise, les Juntes, 1612, in-4°.; II. *Aforismi politici cavati dall' historia di Fr. Guicciardini*, Venise, 1625, in-12. Canini traduisit en italien : 1°. le *Traité de la cour*, de Denis du Refuge, et il y joignit des notes, Venise, 1621, in-12 ; 2°. les *Aphorismes politiques sur Tacite*, de l'espagnol d'Alamo Varienti : on les a réimprimés dans la traduction italienne des *Œuvres de Tacite*, donnée par Adrien Politi, Venise, les Juntes, 1618 et 1620, in-4°.; 3°. l'*Histoire de Louis XI*, de P. Matthieu, Venise, 1628, in-4°. : il y joignit un *Giuditio politico sopra la vita di esso re ;* 4°. les *Lettres du cardinal d'Ossat*, in-4°., Venise, 1629; 5°. la *Généalogie de la maison de Bourbon*, Venise, 1638, in-4°. V—VE.

CANINI (JEAN-ANGE), peintre et graveur, né à Rome et mort dans la même ville en 1665. Quoiqu'élève du Dominiquin, il profita peu de ses leçons, mais il réussit beaucoup mieux dans le genre des pierres gravées, qu'il dessinait avec beaucoup de finesse. Ayant accompagné en France le cardinal Chigi, légat du Saint-Siége, il présenta au grand Colbert le projet qu'il avait conçu, d'un recueil de portraits des héros et des grands hommes de l'antiquité, plan que M. Visconti exécute aujourd'hui avec plus de soins et de critique, et avec un grand luxe typographique. Colbert, toujours disposé à favoriser les arts et les lettres, engagea l'auteur à offrir cet ouvrage à Louis XIV. Canini, de retour dans sa patrie, avait déjà commencé avec succès son entreprise, lorsque la mort le surprit. — Son frère, Marc-Antoine CANINI, sculpteur, s'étant chargé de terminer cet ouvrage, en fit graver les figures, au nombre de cent quinze, par Étienne Picart le Romain, et par Guillaume Valet. Il le publia en italien en 1669, in-folio, sous ce titre : *Ico-*

nografia di Gio. Ang. Canini; le mot d'*iconographie*, inventé à cette occasion par Canini, pour désigner la connaissance des portraits des personnages célèbres, a été généralement adopté. Les dix dernières planches n'ont pas d'explication, ce qui fait conjecturer que l'ouvrage n'est pas terminé. Cette collection, accompagnée d'explications savantes et curieuses, dont Jean-Ange n'avait fait que les soixante-trois premières, prouve l'érudition des deux frères Canini; mais on y désirerait plus de choix et de critique. Elle a été réimprimée à Amsterdam, en français et en italien, 1731, in-4°. La traduction est de Chevrières.

P—E.

CANISIUS (PIERRE), né à Nimègue le 8 mai 1521, fut d'abord attaché au clergé de Cologne, et entra ensuite chez les jésuites à l'âge de vingt-cinq ans. Il y enseigna la théologie, s'acquit une grande réputation par son talent pour la chaire, surtout à Vienne, où il devint prédicateur de l'empereur Ferdinand, et parut avec éclat au concile de Trente. Son zèle pour la propagation de la nouvelle société lui valut l'honneur d'en être fait le premier provincial en Allemagne. Les hérétiques, auxquels il ne cessa de faire la guerre, l'appelaient, par allusion à son nom, *le chien d'Autriche*. Le Saint-Siége, pour le récompenser, le nomma nonce en Allemagne. Le P. Canisius mourut le 21 décembre 1597, à Fribourg en Suisse, dans le collége qu'il y avait établi. Ses livres ne sont pas profonds, mais ils sont instructifs. Il est principalement connu par l'ouvrage intitulé : *Summa doctrinæ christianæ*, dont l'édition la plus complète a été donnée par le P. Busée, Paris, 1585, in-fol. Il a été traduit dans toutes les langues; en illyrien, 1583, in-4°.; en grec par le P. Mayr, Prague, 1612, in-8°.; Augsbourg, grec et latin, 1612, in-8°. L'auteur en donna un abrégé, dont la meilleure édition est celle d'Augsbourg, 1762, par les soins du P. Windehofer; puis un fort bon Catéchisme, encore plus abrégé, dont les jésuites faisaient usage dans leurs colléges. Les autres ouvrages de Canisius sont une édition des *Sermons et des Homélies de S. Léon*, Louvain, 1566, in-12; des *Commentaria de verbi divini corruptelis*, contre les centuriateurs de Magdebourg, Ingolstadt, 1583, 2 vol. in-fol., et divers autres écrits, tant latins qu'allemands, dont on trouve la liste dans Paquot. Sa vie a été composée par Raderus et Joachim, en latin, Munich, 1623, in-8°.; par le P. Dorigny, en français, Paris, 1707, in-12; par le P. Langora, en italien; mais la meilleure de toutes est celle du P. Foligatti, dans la même langue.

T—D.

CANISIUS (HENRI), neveu du précédent, natif de Nimègue, après avoir fait ses études à Louvain, fut appelé à Ingolstadt, où il professa le droit canon pendant vingt-un ans, et mourut en 1610. C'était un savant modeste et laborieux. Son principal ouvrage est intitulé : *Antiquæ Lectiones*, Ingolstadt, 7 vol. in-4°., 1601 à 1608. Comme il faisait imprimer les pièces de ce recueil à mesure qu'il les découvrait, elles y sont mises sans ordre de dates, et dans une très grande confusion. Les règles de la critique littéraire n'avaient pas été appliquées de son temps aux monuments ecclésiastiques; de-là vient que Canisius n'a pas assez démêlé les fausses pièces des vraies, et qu'il s'est quelquefois trompé sur le nom des auteurs auxquels il les attribue. Il avait promis des notes et des éclaircissements; mais il mourut sans avoir rem-

pli cette promesse. Basnage a remédié à ces défauts dans l'édition qu'il en a publiée, sous le titre de *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum*, Amsterdam, sous la rubrique d'Anvers, 1725, 7 tomes qu'on relie ordinairement en 4 ou 5 vol, in-fol., dans lesquels l'editeur a fondu le supplément de Stevartius. Il mit toutes les pièces dans leur ordre naturel, remplit les lacunes à l'aide de manuscrits, y joignit les variantes, ajouta de nouvelles pièces, orna cette édition de notes pour expliquer les endroits difficiles et obscurs, et d'une savante préface, où il discute plusieurs points intéressants de l'histoire ecclésiastique. Il y fit usage de quelques variantes de Capperonier; mais il négligea celles qui avaient été recueillies par Gretser, et il paraît qu'il ne connaissait pas le supplément au cinquième tome, publié par Canisius, sous le titre de *Promptuarium*, qui contenait cinq pièces de plus. Tous ses ouvrages sur le droit canon ont été recueillis par Valère André, Louvain, 1644, in-4°. C'est encore à Canisius qu'on est redevable de la première édition de la *Chronica Victoris Tununensis*, Ingolstadt, 1600, in-4°.; d'une édition de l'*Historia miscella*, de Paul Diacre, ibid., 1603, in-12, et de quelques autres ouvrages dont parle Paquot, qui, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, donne le détail de toutes les pièces contenues dans les *Lectiones antiquæ*. Le Moréri de 1759 donne aussi cette liste; mais ils ont l'un et l'autre oublié de mentionner le *Promptuarium*, et ne donnent que six volumes aux *Lectiones antiquæ*. — CANISIUS (Jacques), son neveu, né à Calcar, dans le duché de Clèves, entra chez les jésuites, y enseigna les humanités et la philosophie pendant plusieurs années, et mourut le 27 mai 1647, à Ingolstadt, où son oncle l'avait attiré. Il est auteur d'un traité du baptême, intitulé: *Fons salutis*. On a aussi de lui *Meditationes sacræ super mysteriis Christi et B. Virginis et super virtutibus ac vitiis*, 1628, in-8°.; *Hyperdulia Mariana*, 1636, in-16; *Ars artium, seu de bono mortis*, 1630, in-12. Il a traduit divers sermons de ses confrères, de l'italien et de l'espagnol, en latin, ainsi que les *Vies des Saints*, de Ribadeneira, auxquelles il en a ajouté beaucoup d'autres, 1630, in-fol. — CANISIUS (Henri), né à Bois-le-Duc vers 1624, entra dans l'ordre des ermites de St.-Augustin, fut prieur du couvent de Tenremonde, puis à Tirlemont et à Maëstricht. Il mourut le 4 mars 1689. On a de lui: I. *Carminum fasciculus*; II. *Manipulus sacrarum ordinationum*, Louvain, 1661, in-12; III. *Pax, et una charitas, per easque chara unitas*, Anvers, 1685, in-fol.

T—D.

CANITZ (FRÉDÉRIC-RODOLPHE-LOUIS, baron DE), poète allemand, né à Berlin en 1654, fit ses études à l'université de Leyde, et manifesta de bonne heure un goût si décidé pour la poésie, qu'il lui arrivait souvent de mettre ses idées en vers, sans y penser. Sa vie ne fut cependant pas consacrée à la poésie; après avoir soutenu, en 1674, une dissertation *De cautelis principum circa colloquia et congressus mutuos*, il fit quelques voyages et entra dans la carrière diplomatique. Le grand électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, le nomma d'abord son chambellan, ensuite conseiller de légation, et lui confia diverses négociations qu'il conduisit avec adresse; Frederic Ier. lui donna le titre de conseiller intime, et l'envoya en 1698 au congrès de la Haye, pour y suivre les affaires de

la succession d'Espagne; l'empereur Léopold l'éleva cette même année au rang de baron d'empire; mais Canitz ne jouit pas long-temps de ces honneurs; il mourut à Berlin le 11 août 1699. Aucune de ses poésies ne fut imprimée de son vivant; un an après sa mort, le docteur Lange, qui avait été précepteur de son fils, en publia une partie, sans nom d'auteur, sous le titre de *Délassements poétiques*, Berlin, 1700, in-8°. Elles ont été augmentées et rectifiées dans douze éditions successives; le nom de Canitz ne parut que dans la neuvième, publiée en 1719, et les deux dernières ne sont que des répétitions de la dixième, donnée à Berlin en 1727, par Jean-Ulrich Kœnig. Un succès si prolongé semble annoncer un mérite supérieur; les poésies du baron de Canitz n'ont cependant ni originalité, ni verve; on y trouve des odes, des satires, des élégies, des chants religieux, et nulle part de la poésie. Il eut néanmoins le mérite de rester toujours simple et naturel au milieu du goût bizarre et grossier de ses contemporains; aussi est-il le seul poète allemand dont le grand Frédéric fit quelque cas. Son style est pur et facile; mais les seuls objets qu'il ait peints avec quelque chaleur sont les folies des poètes et la vanité des plaisirs du monde. Son élégie sur la mort de sa première femme, qu'il a appelée *Doris*, offre quelques traits de sensibilité assez touchants; mais, par une singularité plaisante, la plupart de ceux qui ont chanté la femme qu'ils venaient de perdre en ont épousé une seconde: c'est aussi ce que fit Canitz. Huber, dans son *Choix de poésies allemandes*, a traduit quelques unes de ses satires. Ses œuvres complètes ont été traduites en italien, sous le titre de *Componimenti poetici del libero signor de Canitz, volgarizzati da un academico della Crusca*, Florence 1757; mais cet académicien, qui se nommait *Leonardo Riccio*, savait mal l'allemand, et sa traduction est fort médiocre. La vie de Canitz se trouve en tête de l'édition de ses œuvres, donnée par J. Ulr. Kœnig. G—T.

CANNAMARÈS (JEAN), catalan, né dans la classe des laboureurs, acquit une malheureuse célébrité, le 7 décembre 1492, en frappant d'un coup de poignard le roi Ferdinand-le-Catholique, qui venait de faire son entrée à Barcelonne, après la conquête de Grenade. Ce prince sortait de son palais, accompagné d'une suite nombreuse, lorsque Cañamarès, qui se tenait caché derrière une porte, s'élança sur lui, et le blessa entre le cou et les épaules. Sans le collier d'or que portait Ferdinand et qui rompit la violence du coup, ce monarque aurait été tué sur la place. Cañamarès fut aussitôt interrogé et mis à la question. On reconnut qu'il avait l'esprit aliéné, et que, s'étant imaginé que le roi lui avait pris la couronne d'Arragon, il avait attenté à la vie de ce prince, dans l'espérance de la recouvrer. Ferdinand voulait qu'on fit grâce à ce misérable, mais la sévérité du cardinal Ximenès s'y opposa. On le condamna à avoir la main coupée, à être tenaillé et tiré par quatre chevaux: la seule grâce qu'on lui fit, à cause de son état de démence, fut de l'étrangler auparavant. B—P.

CANNEGIETER (HENRI), né en 1691, à Steinfurt en Westphalie, fut recteur au gymnase d'Arnheim, et historiographe des états de Gueldre. Il commença à se faire connaître par une bonne édition des *Fables d'Avianus*, Amsterdam, 1731, in-8°. Les ouvrages qu'il donna par la suite eurent principalement pour objet les

antiquités romaines et hollandaises; les plus connus sont : I. *Dissertatio de Brittenburgo, matribus Brittis, Britannicâ herbâ, Brittiâ*, etc., la Haye, 1734, in-4°. fig. Cannegieter y a joint quelques remarques où il réfute l'opinion de Munting sur l'*herba britannica.* II. *De mutatâ Romanorum nominum sub principibus ratione*, Utrecht, 1758, in-4°. A la suite de cette dissertation, on trouve une histoire critique de l'empereur Posthumus, et l'explication d'un monument découvert à Dodenwerd (*Voy.* POSTHUMUS). III. *De gemmâ Bentinckianâ, item de Iside ad Turnacum inventâ, necnon de Deâ Buroninâ*, Utrecht, 1764, in-8°.; IV. *Epistola de arâ ad Noviomagum repertâ*, etc., Arnheim, 1766, in-8°.; V. la première édition des *Tristes* de Henri Harius, dont le nom hollandais était *Henrik ter Haer*, Arnheim, 1766, in-4°.; VI. deux lettres latines, dans le *Museum Turicense* de Hottinger, sur différentes inscriptions. Cannegieter mourut en 1770, sans avoir donné les *Antiquités de Dombourg* et les *Monuments de la Batavie romaine*, dont il avait plus d'une fois fait espérer la publication. Il avait aussi préparé une édition de Festus, que son fils, Hermann Cannegieter, avait promis de donner; mais cette promesse n'a pas été tenue. B—ss.

CANNEGIETER (HERMANN), fils du précédent, naquit à Arnheim en 1723. Pendant le cours de ses études, qu'il fit à Arnheim et à Leyde, il publia une dissertation sur la loi de Numa, *De arâ Junonis pellici non tangendâ*, Leyde, 1743, in-4°. L'année suivante, il soutint, pour le grade de docteur en droit, une thèse *De difficilioribus quibusdam juris capitibus.* Après avoir exercé pendant six années les fonctions d'avocat près le tribunal supérieur de la Gueldre, il fut nommé en 1750 professeur de droit à Franeker, à la place de Balck (1), qui venait de mourir. Dans son discours inaugural, imprimé à Franeker, 1751, in-fol., il traita *De multiplici et variâ veterum jurisconsultorum doctrinâ*. Deux autres ouvrages considérables l'ont mis au rang des jurisconsultes les plus érudits; le premier est intitulé : *Observationes ad collationem legum Mosaïcarum et Romanarum*, Franeker, 1760, in-4°., réimprimé en 1765 avec des additions très importantes; le second est un recueil d'*Observations de droit romain*, en quatre livres, Leyde, 1772, in-4°. : la première édition de Franeker, 1768, in-4°., n'avait qu'un seul livre. On lui attribue les notes qui accompagnent la 5e. édition des *Antiquités* de Heineccius, donnée à Leuwarden et Franeker, 1777, in-8°. Il est mort le 8 septembre 1804. B—ss.

CANNEGIETER (JEAN), fils de Henri et frère de Hermann, fut comme eux un jurisconsulte distingué. Il était depuis 1770 professeur à l'académie de Groningue, et y est mort dans ces derniers temps. Il a publié quelques opuscules, entre autres : I. *Ad difficiliora quædam juris capita animadversiones*, Franeker, 1754, in-4°.; II. *Domitii Ulpiani fragmenta libri singularis regularum, et incerti auctoris collatio legum mosaicarum et romanarum, cum notis*, Utrecht, 1768; Leyde, 1774, in-4°.; III. *Oratio de Romanorum jurisconsultorum excellentiâ et sanctitate*, Groningue,

(1) Dominique Balck naquit à Leuwarden en 1684, le 12 avril. Il fut nommé professeur en droit dans l'université de Franeker, le 29 mars 1709, et il occupa cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1750. On ne connaît de lui que six dissertations académiques, peu importantes, sur des sujets de jurisprudence. On en peut voir les titres dans l'*Athenæ Frisiacæ* de Vriemoet.

1770, in-4°. : c'est le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire. A. B—T.

CANNÈS (FRANÇOIS), natif de Valence, religieux franciscain et missionnaire apostolique, passa seize années de sa vie au collége de St.-Jean, à Damas, et s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur et de succès à l'étude des langues orientales. De retour en Espagne, il y publia sa *Grammatica arabigo-española, vulgar, y literal, con on diccionario arabigo-español, en que se ponen las voces mas usuales para una conversacion familiar, con el texto de la doctrina christiana en el idioma arabigo*, Madrid, 1775, in-4°. Douze ans après, à l'instance du comte de Campomanès, il mit au jour : *Diccionario español latino-arabigo en que siguiendo el diccionario abreviado de la academia se ponen las correspondencias latinas y arabes, para facilitar el estudio de la lengua arabigo a los misioneros, y a los que viajaren o contratan en Africa y Levante*, Madrid, 1787, 3 vol. in-fol., ouvrage estimé et recherché. Cañès mourut à Madrid en 1795. Il était membre de l'académie royale d'histoire, établie dans cette ville. J—N.

CANNIZARÈS (D. JOSEPH DE), un des meilleurs auteurs dramatiques du théâtre espagnol, vivait à la cour de Madrid dans le 17e. siècle. Il est, avec Cervantes, Moreto, Solis et Zamora, au-dessus de Lopez de Vega et de Calderon pour l'observation des règles. Il composa un grand nombre de pièces, dont la plupart sont indiquées dans le catalogue de quatre mille quatre cent neuf *comedias*, que publièrent à Madrid, en 1735, les héritiers de François Medèl. Cañizarès se distingua principalement dans la comédie d'intrigue, que les Espagnols appellent *comedia di figuron*. « Il » offre, dit Vélasquez, une peinture fi» dèle des mœurs ; son style est plein » de verve ; il a de la finesse et de la » grâce dans les détails. Il a donné à la » poésie dramatique un tour que ses de» vanciers n'avaient pas connu. » On estime son *Musico por el amor*, et surtout son *Domine Lucas*, pièce à caractères, qui pourrait être intitulée : *le Pédant gentilhomme ;* elle est d'un bon comique, et l'une des plus régulières du théâtre espagnol. V—VE.

CANO (JACQUES), navigateur portugais, envoyé par le roi don Juan pour pénétrer aux Indes orientales, s'embarqua à Lisbonne en 1484, arriva à l'embouchure du Zaïre, découvrit le royaume de Congo, revint en Portugal avec quatre Ethiopiens, fut renvoyé ensuite en ambassade au roi de Congo, découvrit deux cents lieues de pays au-delà du Zaïre, rentra à Lisbonne en 1486, après avoir rempli l'objet de sa mission, et mourut vers la fin du 15e. siècle. B—P.

CANO (SÉBASTIEN DEL), né à Guetaria dans le Guipuscoa, s'embarqua comme maître à bord du navire la *Conception*, qui faisait partie de l'escadre de Magellan. Lorsque ce dernier et un assez grand nombre des siens eurent été tués aux Philippines, les équipages des trois vaisseaux qui restaient sous le commandement de Jean Carvallo ne se trouvant pas assez forts pour les conduire, en brûlèrent un, et, avec les deux autres, la *Trinité* et la *Victoire*, se mirent en route pour les Moluques. Ils y arrivèrent après bien des traverses, et firent amitié avec le roi de Tidor, qui leur permit d'élever un comptoir, et de charger du girofle. Les deux vaisseaux firent ensuite voile pour l'Espagne ; mais la *Trinité* se trouva hors d'état de con-

tinuer la route, et retourna aux Moluques. La *Victoire* partit seule sous le commandement de Cano, avec quarante-six Espagnols et treize Indiens. Après avoir reconnu Amboine, Solor, Timor, il prit la route du cap de Bonne-Espérance, en s'éloignant des côtes des Indes, pour éviter les Portugais. Avant de doubler le cap, il fut balloté par les vents contraires pendant cinquante jours, et perdit vingt hommes par la misère et les maladies. La disette le força de relâcher aux îles du cap Vert, où les Portugais lui enlevèrent encore treize hommes. Enfin, il arriva à San-Lucar, près de Séville, le 8 septembre 1522, après une navigation de trois ans et quelques jours, et eut ainsi la gloire d'avoir fait le premier voyage autour du monde. Les Espagnols conservèrent précieusement à Séville le vaisseau la *Victoire*, qui enfin périt de vétusté. Cano reçut du roi d'Espagne de grandes récompenses, et mourut le 4 août 1526, dans la mer du Sud, où il avait entrepris un nouveau voyage avec une flotte commandée par Loaysa. Celui-ci étant mort le 31 juillet, Cano, qui lui succéda, ne jouit de l'honneur du commandement que pendant quatre jours. E—s.

CANO (Melchior). *Voy*. Canus.

CANO (Alonzo, ou Alexis), l'un des plus grands artistes que l'Espagne ait produits. Il fut à la fois peintre, sculpteur et architecte; de sorte que la variété de ses talents et surtout leur étendue peuvent le faire considérer comme le Michel-Ange de l'Espagne; on verra même dans le courant de cet article, que, sous le rapport du caractère, Cano eut aussi plusieurs points de ressemblance avec ce grand artiste. Il naquit à Grenade en 1600, de Michel Cano, architecte, qui lui donna les premières notions de l'art qu'il professait. Séduit par le charme de la peinture, le jeune Cano étudia à Séville sous François Pacheco, peintre estimé, et qui a composé un livre sur son art (*Voy*. Pacheco). Après s'être perfectionné dans l'école de Juan del Castillo, ou dans celle de Herrera, Cano, qui s'était en outre exercé dans la sculpture, se fit connaître par trois statues de grandeur naturelle placées dans la grande église de Lebrija; elles représentaient une *Vierge avec l'Enfant-Jésus*, *S. Pierre* et *S. Paul*. Cano n'avait que vingt-quatre ans, et dès-lors il fut mis au rang des grands artistes; cependant, comme tous les hommes destinés à occuper un des premiers rangs dans les arts, il sentit mieux que personne ce qui lui restait encore à faire, et, protégé par le duc d'Olivarez, il se rendit à Madrid. La vue des tableaux précieux qu'il y trouva lui arracha une de ces exclamations que la médiocrité, toujours contente d'elle-même, ne profère jamais: « Pauvre Cano, combien tes talents sont encore bornés! Combien » de vies comme la tienne ne te faudrait-il pas pour approcher seu» lement de ce qu'il y a de beau dans » l'un de ces morceaux! » L'appui du ministre, son protecteur constant, lui valut en 1638 le titre de *maître des œuvres royales*, de *peintre de la chambre*, et la première place parmi les artistes qui donnèrent des leçons au prince don Balthasar Carlos d'Autriche. La réputation de Cano lui procura un grand nombre de travaux. Comme architecte, il donna les plans de plusieurs constructions pour des palais, des portes de ville, et d'un arc de triomphe érigé lors de l'entrée solennelle de Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe IV; ce dernier monument fut

généralement admiré. Comme peintre, il exécuta plusieurs compositions célèbres. Il était alors au comble de sa gloire : aussi ne tarda-t-il pas à être en butte à l'envie. Un événement fâcheux fut pour lui la cause d'une foule d'autres malheurs. En revenant chez lui, il trouva sa femme assassinée et sa maison volée. Un domestique italien, sur qui le soupçon tomba naturellement, ne put être arrêté. Les juges firent une enquête sur ce délit : ils découvrirent qu'Alonzo Cano avait été jaloux de cet Italien, et qu'il était attaché à une autre femme; ils acquittèrent l'amant fugitif, et condamnèrent le mari. Cano fut alors obligé de s'enfuir de Madrid. Il fit répandre le bruit qu'il était allé en Portugal, et se réfugia à Valence. La nécessité le força bientôt d'avoir recours à son art, et son art aussitôt le fit reconnaître. Il chercha un asyle dans un couvent de chartreux, parut quelque temps décidé à prendre leur habit; mais il abandonna bientôt cette idée, et eut même l'imprudence de revenir à Madrid. Il s'y cacha d'abord; mais, ne pouvant se soumettre à cette contrainte, il se laissa arrêter en disant : *Excellens in arte non debet mori*. S'il ne put se soustraire à la torture, il obtint comme une marque d'égards pour son talent que les bourreaux épargnassent son bras droit. Il souffrit la question, et eut le courage de ne proférer aucune parole qui le fît juger criminel. Cette circonstance ayant été rapportée au roi, ce prince le reçut de nouveau dans sa faveur. Cano, voyant qu'il n'y avait de sûreté absolue pour lui que dans le sein de l'Eglise, entra dans les ordres, et fut nommé résident (*racionero*) de Grenade. Le chapitre s'opposa à sa nomination, et députa deux de ses membres pour faire des représentations au roi, observant, entre autres choses, qu'il manquait d'instruction. Ce prince renvoya les députés, en leur ordonnant de procéder à sa nomination, et en leur disant que, si Cano avait été un homme instruit, il l'aurait peut-être nommé leur évêque. Il se servit même des expressions qui, dit-on, avaient été employées par Charles-Quint, au sujet du Titien : « Je peux, leur dit-il, faire à mon » plaisir des chanoines comme vous, » mais Dieu seul peut faire un Alonzo » Cano. » L'église de Grenade profita de sa nomination ; il lui fit présent de plusieurs peintures et sculptures, aussi bien qu'à l'église de Malaga. Un conseiller de Grenade lui ayant demandé une statue de S. Antoine de Padoue, Cano lui en demanda cent pistoles. « Hé quoi! lui dit cet homme, vous » avez été vingt-cinq jours à sculpter » cette figure de S. Antoine, et vous » m'en demandez le prix exorbitant » de quatre pistoles par jour, tandis » que moi, qui suis conseiller et votre » supérieur, je ne me procure point » la moitié de ce gain par mes talents? » — Imbécille que vous êtes, avec vos » talents, s'écria l'artiste furieux, pour » faire cette statue en vingt-cinq jours » il m'a fallu étudier pendant cinquante années. » Et aussitôt il la brisa avec violence contre le pavé. Le conseiller s'enfuit, certain qu'il ne le respecterait pas plus qu'une figure de saint, et Cano dut s'estimer heureux que cette aventure ne parvînt pas à l'Inquisition ; il n'eut d'autre punition que d'être suspendu de ses fonctions par le chapitre de Grenade : le roi les lui rendit cependant en 1658; mais il exigea qu'il finît un magnifique crucifix que la reine lui avait ordonné de sculpter, et qu'il avait long-temps négligé. Depuis cette époque, Cano mena une vie exemplaire, charitable et pieuse. Quand il n'avait pas d'ar-

gent pour faire l'aumône, ce qui lui arrivait souvent, il prenait un papier, et faisait au mendiant un dessin qu'il lui donnait en lui enseignant où il pouvait le vendre. Il avait une telle antipathie pour les juifs, qu'il regardait comme une tache d'être touché par quelqu'un d'eux, et, en pareil cas, il se dépouillait de ses habits, défendant à son domestique, à qui il les donnait, de porter jamais ce qu'il avait rejeté. A son lit de mort, il refusa de recevoir les sacrements du prêtre qui l'exhortait, parce qu'il les avait donnés à des juifs convertis. Il ne voulut point accepter d'un autre le crucifix qu'il lui présentait, parce que, lui dit-il, c'était un morceau si mal travaillé, qu'il n'en pouvait supporter la vue. (Ce trait a été aussi attribué à Watteau.) Alonzo Cano mourut à soixante-seize ans, en 1676. — Un autre CANO (Jean) exerça aussi la peinture, mais avec bien moins de succès. Il naquit à Valdemoro, à quatre lieues de Madrid, en 1656. Son principal talent consistait à bien peindre des écrans. Il peignit cependant la chapelle de N.-D. du Rosaire dans l'église de sa ville natale. Palomino Velasco, qui ne cite de lui que cet ouvrage, dit qu'il mourut en 1696 à l'âge de quarante ans. D—T.

CANONIERI, en latin *Canonherius* (PIERRE-ANDRÉ), médecin du 17e. siècle, né à Gênes, fut tour à tour militaire et docteur en médecine et en droit. Après avoir été reçu docteur en medecine à Gênes, il alla se faire recevoir docteur en droit à Parme. Il servit ensuite dans les armées espagnoles, et se fixa enfin à Anvers, où il cultiva à la fois la médecine et la jurisprudence. Il a commenté Hippocrate dans l'ouvrage suivant : *In septem aphorismorum Hippocratis libros medicæ, politicæ, morales ac theologicæ interpretationes*, Anvers, 1618, 2 vol. in-4°. Ses autres ouvrages sont : I. *Epistolarum laconicarum libri IV*, Florence, 1607, in-8°.; II. *De curiosâ doctrinâ libri V*, Florence, 1607, in-8°.; III. *Delle cause dell' infelicità e disgrazie degli huomini letterati e guerrieri*, Anvers, 1612, in-8°.; IV. *De admirandis vini virtutibus libri tres*, ibid., 1627, in-8°. : il avait d'abord publié ce traité en italien, Viterbe, 1608, in-8°., sous ce titre : *Le lodi e i biasmi del vino*; V. *Flores illustrium epitaphiorum*, Anvers, 1627, in-8°.; VI. *Flores axiomatum politicorum*, ibid., 1615, in-8°.; VII. *Quæstiones ac discursus in duos primos libros Annalium Taciti*, Rome, 1609, in-4°.; VIII. *Dissertationes et discursus ad Taciti Annales*, Francfort, 1610, in-4°.; IX. *Introduzione alla politica, alla ragion di stato et alla pratica del buon governo*, en dix livres, Anvers, 1614, in-4°. Z.

CANOVAI (STANISLAS), savant religieux italien du 18e. siècle, naquit à Florence le 27 mars 1740. Il y fit ses premières études chez les pères des *Ecoles pies*, et obtint dès l'âge de douze ans d'en prendre l'habit. Transféré à Pise dans le collége de son ordre, il y eut pour maîtres les plus célèbres professeurs de l'université, et se distingua surtout dans les mathématiques, qu'il enseigna ensuite à Cortone et dans le collége de Parme. Reçu membre de l'académie étrusque de Cortone, il enrichit d'excellentes dissertations les recueils de cette société. L'académie lui décerna en 1788 le prix fondé par le comte de Durfort, ambassadeur de France en Toscane, pour l'éloge d'Améric Vespuce. Le discours du P. Canovai est une de ses plus remarquables productions. Il sut y exposer

avec beaucoup d'art ses idées particulières sur les biens et les maux qui sont dérivés de la découverte du Nouveau-Monde, et sur le degré de lumières et de culture littéraire où ce pays peut atteindre. Il soutint, contre l'opinion du savant M. Galeani Napione, de l'académie de Turin, que cette découverte est vraiment due à Améric Vespuce, qu'il y aborda un an avant Christophe Colomb, et que ce fut encore lui qui fit celle du Brésil, sans s'arroger l'honneur de lui imposer son nom. Il joignit à son discours des pièces justificatives, et entre autres une lettre de Vespuce, qu'il accompagna d'un savant commentaire et d'une liste de mots et de phrases espagnoles de ce temps-là, qui se trouvent dans cette lettre, et qu'il a mieux expliqués qu'on ne l'avait fait avant lui. M. Galeani Napione a repris depuis ce sujet; il a donné de nouveaux développements à son opinion dans sa dissertation intitulée *Della patria dell' Colombo*, insérée d'abord dans les *Mémoires de l'académie de Turin* en 1805, et réimprimée, avec des augmentations considérables, et avec deux *Lettres sur la découverte du Nouveau-Monde*, Florence, 1808, in-8°. Il parut, peu de temps après, un écrit anonyme intitulé : *Osservazioni intorno ad una lettera su la scoperta del Nuovo-Mondo*, où l'on critiquait durement la deuxième lettre de M. Napione. Le P. Canovai y était beaucoup loué, et son opinion défendue à toute outrance. Il déclara que ces observations n'étaient pas de lui, mais d'un jeune homme, son élève, qui s'était trop laissé emporter à son zèle. M. Napione répliqua par une nouvelle dissertation qui a pour titre : *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo, e dei più antichi storici che ne scrissero*, etc., Florence, 1809, in-8°. Cette réplique paraît démonstrative; le P. Canovai défendit cependant encore, par deux nouveaux écrits, la cause d'Americ Vespuce. On peut s'abstenir de prendre un parti dans cette question, ou même se ranger de l'avis du savant académicien piémontais, sans refuser cependant de rendre justice au savoir et au talent pour la discussion qui brillent dans le discours du P. Canovai. Malgré son amour pour les sciences et pour les lettres, il ne cessa jamais de remplir avec exactitude les fonctions du ministère ecclésiastique. La confiance et l'estime qu'il s'y était acquises étaient telles que, se trouvant à Florence lorsque le poète Alfieri y mourut, ce fut lui que cet homme célèbre fit appeler à ses derniers moments. Bienfaisant, charitable et véritablement homme de bien, il ne comptait pour rien ni la plus grande fatigue, ni même la privation des choses les plus nécessaires, quand il pouvait rendre quelque service. Il revenait de visiter des malades lorsqu'à la nuit tombante, le 17 novembre 1811, il fut frappé d'apoplexie dans la rue même, et mourut peu d'heures après. Sa mort causa dans Florence une consternation générale : ses obsèques furent faites avec une pompe extraordinaire ; et, quelque temps après, dans une cérémonie particulière, son oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé J. B. Manciati, recteur du séminaire. On reproche à Canovai d'avoir eu quelquefois dans son style un peu d'enflure. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Componimento drammatico da cantarsi nella nobile accademia Etrusca*, etc., *intitolato Ercole in cielo*, Florence, 1771, in-4°.; II. *Riflessioni intorno alle pubbliche scuole*,

Florence, 1775, in-8°.; III. *Dissertazione sull' anno magno secondo Plutarco e Suida invalso appresso gli antichi Toscani*, imprimée dans le septième volume de l'*accademia Etrusca di Cortona*, Florence, 1783; IV. *Concetto in cui tennero gli antichi il teatro*, imprimé dans le tome VIII des *Libri poetici della Bibbia tradotti da Saverio Mattei*, Naples, 1781, in-8°.; V. *Orazione funebre del marchese cavaliere Giuseppe Benvenuto Venuti, di Cortona*, Florence, 1780, in-4°.; VI. il donna en 1781, de concert avec son disciple le P. Gaétan del Ricco, une traduction italienne des *Leçons élémentaires de mathématiques de La Caille*, revues par l'abbé Marie, en y faisant des additions et des améliorations; il s'en est fait cinq éditions, et les célèbres professeurs Grégoire Fontana à Pavie, et Antoine Cagnoli dans l'école militaire de Modène, adoptèrent cette traduction dans leur enseignement. VI. Ce fut Canovai qui donna la première édition italienne des *Tables logarithmiques de Gardiner*, Florence, 1782; VII. il publia, conjointement avec le même P. Gaétan Ricco, *Elementi di fisica matematica, dedicati all' altezze reali di Ferdinando*, etc., Florence, 1788; VIII. *Monumenti relativi al giudizio pronunziato dall' accademia Etrusca di Cortona di un elogio d'Amerigo Vespucci*, etc., Florence, 1787, in-8°.; IX. *Elogio d'Amerigo Vespucci che ha riportato il premio dalla nobile accademia Etrusca di Cortona*, etc., *con una dissertazione giustificativa di questo celebre navigatore*, Florence, 1788; ibid., 1798, quatrième édition, avec le portrait d'Améric Vespuce; X. *Dissertazione sulle vicende delle longitudini geografiche da' tempi di Cesare Augusto fino a quelli di Carlo V*, dans le tome IX de l'académie de Cortone; XI. la même année, dans le tome II des *Memorie istoriche di più uomini illustri*, imprimé à Pise, l'*Eloge du dominicain Alexandre Spina*, né dans cette ville après la moitié du 13°. siècle, et qui ne fut pas le premier inventeur des lunettes, mais qui, sachant qu'elles étaient récemment inventées, et n'ayant pu obtenir de l'inventeur qu'il lui en communiquât le secret, parvint à en fabriquer sans maître et sans modèle; XII. *Riflessioni sul metodo di risolvere l'equazioni numeriche proposte dal signore de La Grange*, dans le tome VII des *Atti de' fisiocritici di Siena*, Sienne, 1794; XIII. *Dissertazione sopra il primo viaggio d'Amerigo Vespucci alle Indie occidentali*, Florence, 1809, in-8°.; XIV. *Esame critico del primo viaggio d'Amerigo Vespucci al Nuovo Mundo*, Florence, 1811. On voit qu'il eut à cœur ce sujet intéressant jusqu'à la fin de sa vie, puisqu'il publia ce dernier écrit peu de temps avant sa mort.

G—É.

CANSTEIN (Raban de), ministre d'état prussien, né le 19 août 1617, étudia le droit à Wittenberg, fut employé dans des négociations qui le firent voyager en Hollande, en Angleterre, en France, en Suède; devint conseiller aulique de la princesse Anne-Sophie de Brunswick, et entra enfin au service du grand électeur Frédéric-Guillaume, qui prit en lui une telle confiance qu'il s'en fit accompagner à l'armée, lui donna l'administration de la justice dans tout son électorat, et le nomma grand maréchal; mais l'envie perdit peu à peu Canstein dans l'esprit du souverain, et l'obligea enfin à se dé-

mettre de ses dignités. Il mourut le 22 mars 1680. G—T.

CANSTEIN (CHARLES-HILDEBRAND DE), né à Lindenberg le 15 août 1667, fit ses études à Francfort-sur-l'Oder, fut d'abord page de l'électeur de Brandebourg, servit comme volontaire dans les Pays-Bas, et, attaqué à Bruxelles d'une longue et cruelle maladie, quitta le service pour se retirer à Halle, où l'amitié qu'il contracta avec le docteur Spener lui fit consacrer sa vie aux exercices de la piété la plus active. Le désir de répandre ses sentiments religieux parmi les classes les plus pauvres lui fit chercher les moyens de publier une édition des livres saints qu'on pût donner à très bas prix. L'idée de la stéréotypie se présenta à son imagination; il saisit tous les avantages de ces planches fixes qui épargneraient les frais d'une composition répétée, et laisseraient la facilité de corriger les fautes. Il publia son projet, ouvrit une souscription, et mit la main à l'œuvre. En 1712, après avoir fait fondre un nombre de caractères suffisants pour composer en entier le *Nouveau-Testament*, il en tira 5000 exemplaires qui furent vendus à très bas prix. Quatre éditions suivirent successivement en 1713, et, cette même année, parut la première édition de la *Bible* entière, imprimée de la sorte. Elle se répandit avec une étonnante rapidité, et fut si souvent renouvelée que, d'après un calcul exact fait à Halle en 1791, on avait vendu depuis l'invention de M. de Canstein jusqu'à cette époque 1,566,759 *Bibles* complètes, 660,000 *Nouveau-Testament* avec le *Psautier*, et 60,000 *Nouveau-Testament* in-12 isolés. En 1735, Frédéric-Guillaume Ier., roi de Prusse, donna à la maison des orphelins de Halle, où était cet établissement, un nouveau privilége, y fonda une nouvelle imprimerie, et on y a publié depuis plusieurs *Bibles* en langues étrangères. Canstein a écrit aussi une *Harmonie des quatre Evangiles*, Halle, 1718, in-fol., une *Vie de Spener*, qui ne fut publiée qu'en 1729, c'est-à-dire, dix ans après sa mort, et quelques autres ouvrages de théologie. Il mourut à Halle le 19 août 1719, léguant à la maison des orphelins sa bibliothèque et une partie de sa fortune. G—T.

CANT. *Voy.* KANT.

CANTACUZENE (JEAN), empereur d'Orient, exerçait en 1320 la charge de grand-domestique, l'une des premières dignités de l'empire grec, et à laquelle sa naissance, ses vertus et ses talents l'avaient fait parvenir. A cette époque, le vieil Andronic Paléologue refusait d'associer à l'empire son petit-fils Andronic III, auquel la mort de Michel, son père, venait d'ouvrir le chemin du trône. Cantacuzène, guide et ami du jeune Andronic, se déclara pour lui; mais il s'opposa en même temps aux conseils violents que lui donnaient Syrgien et Apocauque (*Voy.* ANDRONIC III et APOCAUQUE). Lorsque ce prince fut seul possesseur du sceptre, il trouva dans Cantacuzène un ministre habile et vigilant. En 1336, il négocia la paix avec les Gênois qui désolaient l'Archipel. Un an après, il battit les Turks, et, en 1339, son éloquence fit rentrer dans le devoir plusieurs rebelles; mais la mort d'Andronic III, arrivée en 1341, et la minorité de son fils Jean Paléologue, âgé de neuf ans, livra bientôt l'empire aux plus cruelles agitations, et Cantacuzène, en voulant le servir, fut lui-même le jouet de la fortune. Andronic l'avait nommé régent; le protovestiaire Apocauque et le patriarche Jean d'A-

pri excitèrent contre lui l'impératrice-mère, Anne de Savoie. Les troupes se déclarèrent pour le régent, qui, loin d'abuser de ces dispositions, calma lui-même leur indignation, détrompa l'impératrice, et ne songea plus qu'à bien gouverner l'état confié à ses soins. Il employa ses biens à payer les troupes. Cependant, les Bulgares et les Turks déclarèrent la guerre. Cantacuzène les défit; mais, pendant son absence, Apocauque fomentait une conspiration. Le régent l'amena à une soumission apparente; mais Apocauque forma bientôt de nouveaux complots, et il y entraîna l'impératrice, le patriarche et la populace. Cantacuzène, à cette nouvelle, fit prier l'impératrice de lui donner des juges; Apocauque fit maltraiter ses députés, jeter sa mère en prison, et saisir ses propriétés. Malgré ces persécutions, Cantacuzène voulait encore se mettre entre les mains de ses ennemis; mais ceux qui l'accompagnaient l'en détournèrent, et lui représentèrent que le seul moyen de mettre fin à tant d'intrigues et de soutenir l'état chancelant, était de ceindre un diadème que tout l'empire lui déférait. Cantacuzène consentit à se laisser couronner; mais il ne voulut être nommé qu'après Jean Paléologue et l'impératrice Anne. Celle-ci penchait vers un accommodement; les factieux l'en détournèrent; les partisans de Cantacuzène furent bannis des villes qu'ils croyaient soulever; son armée se découragea. Dans ce péril, il eut recours à l'alliance du crâle de Servie. Les piéges se multipliaient sous ses pas, les intrigues, la calomnie, et le poison étaient employés tour à tour contre lui; on débauchait ses troupes, ou publiait sa défaite ou sa mort. Il fit inutilement le siége de Pherès; ses alliés le servaient faiblement; quelques uns furent près de le trahir; enfin, en 1343, Amir, sulthan de Lydie, vint unir ses armes aux siennes, et, l'année suivante, Cantacuzène se vit en état de menacer à son tour ses ennemis. Amir et lui firent proposer la paix à l'impératrice; mais les députés de Cantacuzène furent traités avec la dernière barbarie. Il s'en vengea en poussant ses conquêtes avec vigueur. L'impératrice, pressée de toutes parts, redoubla d'intrigues et arma contre Cantacuzène les Bulgares et le crâle de Servie, et un de ses propres officiers nommé *Montmitzile*, qui l'attaqua en trahison, et faillit le tuer. Cependant, Apocauque ayant été massacré en 1346, les amis que Cantacuzène avait conservés dans Constantinople résolurent de lui en ouvrir les portes; ils le firent prévenir de ce dessein, et le régent s'étant approché avec ses troupes, fut reçu presque sans opposition. L'impératrice, pressée par son fils Jean Paléologue, alors âgé de quinze ans, consentit enfin à partager le trône, et Cantacuzène entra dans le palais le 8 février 1347. Il signala d'abord sa clémence et sa modération, et ne s'occupa qu'à fermer les plaies de l'état; cependant, la nomination qu'il fit faire d'un moine palamiste au siége de Constantinople causa quelques dissensions, et, dans le même temps, les Serviens lui déclarèrent la guerre; Cantacuzène voulait la pousser avec vigueur; plusieurs partis s'y opposèrent, et Manuel, son propre fils, leva dans cette occasion l'étendart de la révolte. La peste vint accroître les malheurs de l'empire et les chagrins de Cantacuzène, qui cependant négocia secrètement, mais inutilement, l'alliance des princes d'Occident. Les Génois établis à Galata prirent les armes, et osèrent même assiéger Constantinople, en 1348. Après plu-

sieurs succès, ils furent forcés de demander la paix. En 1350, Cantacuzène vainquit le crâle de Servie, et le contraignit à signer un accommodement, qui fut aussitôt rompu. L'année suivante, il assembla un concile à Constantinople, et s'y déclara en faveur des palamistes. Il entreprit aussi de réduire les Génois, de concert avec les Vénitiens, qui ne coopérèrent que faiblement à cette entreprise. Mais de nouvelles intrigues allaient enfin décourager le grand cœur de Cantacuzène. Il s'aperçut que la jalousie de Jean Paléologue devenait de jour en jour plus vive contre lui et contre Mathieu son fils aîné. En vain voulut-il apaiser ces querelles; il fallut combattre; car déjà Paléologue assiégeait Mathieu dans la citadelle d'Andrinople. Cantacuzène le délivra; Jean fit venir à son secours les Bulgares et les Serviens; son rival appela les Turks, et fit couronner Mathieu dans l'église de Ste. Sophie. Cependant l'empire était dans un désordre affreux. Cantacuzène ne voulant pas prolonger tant de maux, et voyant diminuer la faveur publique dont il avait joui si long-temps, se hâta de conclure un traité avec Paléologue, et, après avoir engagé lui-même les villes qui tenaient pour lui à se soumettre, il renonça au sceptre en 1355, prit l'habit religieux et les noms de *Josuaphus Christodulus*, sous lesquels il a composé ses écrits, et se retira dans le monastère de Maugane. Irène, sa femme, suivit son exemple; elle prit le voile et le nom d'*Eugénie*, et s'enferma dans le couvent de Ste.-Marthe, fondé par les aïeux de Cantacuzène. Leur fils Mathieu fut bientôt en guerre ouverte avec Paléologue; Cantacuzène, du fond de sa retraite, lui conseilla d'imiter sa modération et de descendre du trône; Mathieu souscrivit à ce conseil, et l'amitié de Paléologue le dédommagea du sacrifice qu'il avait fait. L'histoire a placé Cantacuzène au rang des plus grands hommes que l'empire Romain ait comptés; il était digne, par ses talents, par l'élévation et la modération de son caractère, des plus beaux jours de cet empire; il a vécu dans ses moments les plus obscurs et les plus agités, et son génie seul ne pouvait résister au torrent qui entraînait les tristes débris du trône de Césars. Lambecius place sa mort au 20 novembre 1410, mais il est difficile de croire qu'il ait poussé sa carrière aussi loin. Jean Cantacuzène a écrit: I. *Historiæ byzantinæ libri quatuor*. Jacques Pontanus en trouva le manuscrit dans la bibliothèque de Bavière, le traduisit en latin avec des notes; Gretser, qui en fut éditeur, y ajouta de nouvelles notes, et publia le tout à Ingolstadt, 1603, in-fol. Cette édition ne contient que la version latine. Le texte grec fut, avec la version latine, imprimé d'après un manuscrit du chancelier Seguier, Paris, imprimerie royale, 1645, 3 vol. in-fol., et fait ainsi partie du corps d'histoire byzantine. Cette édition a été réimprimée à Venise en 1729. Le président Cousin l'a traduit en français dans le tome VII de son *Histoire de Constantinople*. Cette histoire s'étend de 1320 à 1357. Les harangues dont elle est semée sont éloquentes, mais souvent trop longues. On reproche à l'auteur les éloges qu'il s'est prodigués. II. *Quatre Apologies ou défenses de la religion chrétienne*, et *quatre Discours ou livres contre les erreurs du mahométisme*, qui ont été imprimés par les soins de Rodolphe Gaultier (Gualterus), qui les avait traduits en latin, sous ce titre: *Assertio contrà fidem mohammedicam*, Bâle, 1543, in-fol. L'éditeur

remarque que Cantacuzène combat plusieurs erreurs des juifs, qui sont communes aux mahométans; ce qui a fait présumer à J. A. Fabricius que les traités de Cantacuzène, contre les juifs, pourraient n'être autres que cet ouvrage; mais Fabricius ajoute que cependant Philippe Labbe, dans sa *Biblioth. manuscript. nova*, parle de *neuf discours* de Cantacuzène contre les juifs. III. Quelques autres ouvrages de théologie, qui n'ont point été imprimés, dont on possède des manuscrits dans plusieurs bibliothèques, et dont Fabricius donne la liste dans sa *Bibliotheca græca*, libr. V, cap. 5; IV. *Paraphrasis ethicorum Aristotelis*, aussi inédite, et dont parlent Simler et Ph. Labbe. — Mathieu Cantacuzène, à l'exemple de son père, cultiva aussi les lettres dans son cloître. On a de lui: *Expositio in Canticum Canticorum*, imprimée à Rome, grec et latin, avec les notes de Vincent Riccard, 1624, in-fol. L—S—e.

CANTACUZÈNE (Serban), prince de Valachie dans le 17e. siècle, ne fut pas plus tôt parvenu à cette dignité, qu'il chercha les moyens d'arracher son pays au joug de la Porte othomane. Le séraskier qui commandait en Bulgarie, ayant découvert qu'il entretenait des correspondances avec les ennemis du croissant, résolut de le faire déposer; mais Serban, par ses libéralités et son adresse, sut détourner l'orage; il envoya un de ses frères, Georges Cantacuzène, auprès de l'empereur Léopold, et il conclut aussi une alliance avec le czar. On lui promettait de le déclarer souverain des Grecs, comme descendant de la famille impériale de Cantacuzène, si les Turks étaient rejetés au-delà du Bosphore. Les préparatifs de Serban répondaient à la grandeur de son entreprise: il avait fait fondre un grand nombre de pièces d'artillerie; trente mille hommes rassemblés dans les bois et sur les montagnes n'attendaient que le signal du combat, lorsqu'il fut empoisonné, en 1684, par deux de ses parents que l'ambition conduisit à ce crime.— Un autre frère de Serban, nommé *Démétrius*, fut deux fois hospodar de Moldavie. C'était un prince faible, privé de moyens, qui rendit odieuse sa domination. M. Thornton, auteur de l'*État actuel de la Turquie*, doute que la famille actuelle des Cantacuzène descende de celle qui a régné à Constantinople; Démétrius Cantemir l'assure positivement; mais on doit observer qu'il avait épousé une Cantacuzène. D. N—l.

CANTACUZÈNE (Constantin). *V*. Bassaraba.

CANTA-GALLINA (Remi), graveur, peintre et ingénieur, né en 1556, doit l'espèce de célébrité dont il jouit à la gloire qu'il eut d'enseigner à Callot les premiers éléments de son art; cependant cet artiste dessinait le paysage à la plume avec une certaine facilité. Il a gravé aussi, d'après ses propres compositions et celles de Jules Parigi, un grand nombre de vues, de fêtes et de décorations théâtrales. Il mourut à Florence en 1624. P—e.

CANTALYCIUS, ou CANTALICIO (Jean-Baptiste), poète latin du 15e. siècle, n'est connu que sous ce nom qui lui venait de sa patrie, et sous celui de *Valentino*, qu'il tenait d'une famille puissante à laquelle il fut attaché. Il était né à Cantalice dans l'Abruzze, et fut, en considération de son savoir, choisi par le pape Alexandre VI pour instruire son neveu Louis Borgia. Ce jeune homme étant devenu cardinal, obtint pour son précepteur l'évêché de Penna et d'Atri, et la permission de porter le nom de *Valentino*, mis alors en grand honneur par

le crédit et la fortune du trop fameux César Borgia. On sait que César, d'abord cardinal de Valence en Espagne, avait ensuite été fait duc de Valentinois, ou de Valence en Dauphiné. Les Italiens, à ces deux titres, l'appelaient *il Valentino*, et l'évêque de Penna se tint sans doute fort honoré de porter ce nom. Ses poésies ne sont pas sans mérite, quoique moins élégantes que celles de plusieurs autres poètes latins qui fleurirent en Italie, surtout dans le siècle suivant. On a réuni et publié ses *Épigrammes*, en douze livres, Venise, 1493, in-4°., et l'on en a mis, à la fin des siennes, quelques-unes de ses disciples. On a aussi de lui un poëme latin en quatre livres, dont le grand capitaine, Gonsalve de Cordoue, est le héros, Naples, 1506, in-fol.; réimprimé à Strasbourg, 1513, in 4°. Ce poëme a été traduit en prose italienne par Sertorio Quattromani de Cosence. G—É.

CANTEL (Pierre-Joseph), né le 1er. janvier 1645, dans le pays de Caux, jésuite en 1664, mort à Paris le 6 décembre 1684, avait altéré sa santé par excès de travail. Il fut employé à l'édition des auteurs latins destinés à l'éducation du dauphin, et publia *Justin* (1677), et *Valere Maxime* (1679, in-4°.), enrichis de notes estimées et de bonnes dissertations. On a de lui : I. *De Romanâ republicâ, sive De re militari et civili romanorum*, Paris, 1684, in-12; Utrecht, 1691-96, 1707; Venise, 1730, in-8°. avec fig. C'est un bon abrégé des *Antiquités romaines*, qui a été traduit en français. II. *Metropolitanarum urbium historiæ civilis et ecclesiasticæ*, 1684, in-4°. Ce premier volume devait être suivi de plusieurs autres; mais la mort prématurée de l'auteur l'arrêta au milieu de ce travail. Le P. Cantel avait été chargé de continuer les *Dogmes théologiques* de Petau, et il était capable, dit le P. Oudin, de remplir cette carrière avec honneur. T—D.

CANTEMIR (Constantin), né en Moldavie, entra fort jeune au service de Pologne, et en sortit avec le grade de colonel. Il fut attaché quelque temps à Georges Gika, prince de Valachie, revint ensuite dans sa province, où il fut élevé successivement aux premiers emplois. Il commandait la division auxiliaire des Moldaves, lors de l'expédition de Mahomet IV contre les Polonais; et, loin d'imiter le vayvode Pétreczéicus, qui passa du côté de l'ennemi à la journée de Choczim, il défendit avec courage les femmes du sulthan, et empêcha qu'elles ne fussent enlevées. Cet exploit lui valut la promesse de régner un jour sur la Moldavie. Il fut provisoirement revêtu de la dignité de soudan, et chargé, en cette qualité, de la défense des frontières entre le Dniester et le Pruth. Constantin Cantemir occupait ce poste depuis plusieurs années, lorsque le prince Démétrius Cantacuzène, qui était jaloux de son mérite le dénonça au séraskier Soliman-Pacha. Constantin réussit à se justifier; et, par un jeu singulier de la fortune, il obtint la principauté de son accusateur, sur la demande de ce même séraskier qu'on avait voulu rendre l'instrument de sa perte. Bon officier et politique adroit, il favorisa, mais sans se compromettre, les entreprises des Polonais sur la Moldavie. Ces derniers l'ayant attaqué, par une espèce de trahison, à la bataille de Boïan, il les combattit avec tant de valeur que les Turks lui durent la victoire. Il eut la satisfaction d'apprendre à son lit de mort que les états lui avaient donné pour successeur son second fils, le célèbre Démétrius Cantemir. Il mourut le 23

mars 1693, après avoir gouverné la Moldavie pendant huit ans. D. N—L.

CANTEMIR (DÉMÉTRIUS), second fils du précédent, naquit en Moldavie le 26 octobre 1673. A quinze ans, il fut envoyé à Constantinople pour y remplacer, comme otage, son frère Antiochus, et il y resta quatre ans. Il apprit la langue turke, et introduisit chez cette nation l'usage de la musique notée. Il fit ses premières armes en 1692, sous les ordres de son père, au siége de Sorocz, sur le Dniester. A la mort de Constantin, ses grandes qualités déterminèrent les barons de la province à le choisir pour leur prince, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans; mais l'intrigue prévalut à la Porte othomane sur les services du père et le mérite du fils : sa nomination ne fut pas confirmée, et il reçut l'ordre d'aller vivre à Constantinople, où il ne tarda pas à jouir d'une grande faveur. Nommé deux fois hospodar de Moldavie, il eut toujours le crédit de faire donner cette principauté à son frère Antiochus. Il l'avait accompagné en Moldavie, la première fois que ce prince alla prendre possession de sa dignité, et, lorsqu'il eut été déposé par les intrigues de Brancovan Bassaraba, Démétrius revint à Constantinople, et fit bâtir un palais dans cette capitale: c'est alors qu'il commença son *Histoire de l'empire ottoman*. Echappé aux manœuvres que Bassaraba (*Voy.* BASSARABA), ennemi de la famille Cantemir, avait employées pour le perdre, il fut nommé une troisième fois prince de Moldavie, en novembre 1710. Pour s'assurer de son acceptation, la Porte lui donna l'expectative de la principauté de Valachie. On lui promit, en outre, qu'il conserverait toute sa vie la souveraineté de cette province, et qu'il ne serait tenu à aucun tribut ou présent pour le temps qu'il resterait en Moldavie; mais à peine était-il installé, qu'il reçut l'ordre d'envoyer à Constantinople les sommes d'usage pour son joyeux avènement, et de tout préparer pour la guerre qui allait éclater contre la Russie. Le prince, voyant le peu de fonds qu'il avait à faire sur les promesses des Turks, résolut de traiter avec le czar. Il fut convenu que Démétrius joindrait ses troupes à l'armée de Pierre, et que la Moldavie serait érigée en principauté héréditaire, dont il jouirait, ainsi que sa descendance, sous la protection des empereurs russes. Ce traité ne put recevoir son exécution. Le czar, qui avait compté sur le secours des Polonais, des Valaques et des Moldaves, fut abandonné par les uns, trahi par les autres, et Démétrius lui-même, trompé dans ses espérances, n'eut bientôt d'autre asyle que le camp de son allié. La haine des Turks l'y poursuivit. Le grand vézyr exigeait, comme une des premières conditions de la paix, que Cantemir lui fût livré; mais le czar, quoique réduit à la plus fâcheuse extrémité, s'y refusa constamment. « J'abandonnerai » plutôt, écrivait-il à son ministre, tout » le pays qui s'étend jusqu'à Kursk; il » me restera l'espérance de le recou» vrer; mais la perte de ma foi est irré» parable, je ne peux la violer. » Pierre, rentré dans ses états, créa Cantemir prince de l'empire russe. Les nobles moldaves qui l'avaient suivi ne durent relever que de leur ancien souverain, et ils obtinrent des établissements considérables en Ukraine. Démétrius perdit en 1713 sa femme, Cassandre Cantacuzène, et il épousa en 1718 une fille du prince Trubezkoi, feld-maréchal des troupes russes. Il fut nommé à cette époque conseiller privé. Il accompagna Pierre-le-Grand, en 1720, dans son expédition contre

les Perses; il devait même diriger sous ce prince les affaires civiles; mais à vingt lieues de Moscou, il ressentit de grandes faiblesses et de la fièvre; il ne gagna la ville d'Astracan, et ensuite Derbent, qu'avec une extrême difficulté; il eut la douleur d'y apprendre que la frégate qui portait ses équipages avait péri dans la mer Caspienne, et que son cabinet et tous ses papiers étaient perdus. Démétrius revint à Astracan dans un état désespéré; les soins d'un médecin habile prolongèrent ses jours; mais le mal ayant reparu avec plus de force, il mourut le 21 août 1723, dans les terres qu'il tenait de la munificence du czar. Démétrius Cantemir parlait le turk, le persan, l'arabe, le grec moderne, le latin, l'italien, le russe, le moldave, et il entendait fort bien l'ancien grec, le slave et le français. Il était versé dans l'architecture, la musique, la géométrie et dans les sciences philosophiques. L'académie de Berlin le comptait au nombre de ses membres. Ses principaux ouvrages sont: I. *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman*: l'original latin est demeuré manuscrit. J. L. Schmidt l'a traduit en allemand, Hambourg, 1745, in-4°.; Nic. Tindal le traduisit en anglais, par ordre de la reine Anne, Londres, 1734, 2 vol. in-fol., précédé de la vie de l'auteur; de Jonquières l'a traduit en français, d'après la version anglaise, Paris, 1743, in-4°.; idem, 4 vol. in-12. Cette histoire, qui se divise en deux parties, va jusqu'à l'an 1711. On reproche à l'auteur d'y montrer peu de critique, et de n'avoir point consulté les historiens orientaux: néanmoins, cet ouvrage sera toujours consulté avec fruit; la chronologie en est généralement exacte, et les noms propres n'y sont point défigurés comme dans la plupart des ouvrages de ce genre. II. *Système de la religion mahométane*, St.-Pétersbourg, 1722, in-folio, en allemand; III. *Histoire ancienne et moderne de la Dacie*, en langue moldave, demeurée manuscrite; le même ouvrage en latin (il fut perdu dans la mer Caspienne); IV. *Etat présent de la Moldavie*, avec une grande carte du pays, imprimé en latin, en Hollande. La traduction allemande, faite par le professeur J. L. Redslob, de Berlin, a été insérée par Büsching dans son *Magasin pour l'histoire moderne et la géographie*, et a été imprimée à part, Francfort et Leipzig, 1771, grand in-8°., avec une carte, et la vie de l'auteur. V. *Histoire des familles Brancovan et Cantacuzène*, manuscrit in-4°., écrit en langue moldave; on l'a traduit en russe, de russe en allemand, et de l'allemand en grec moderne. VI. l'*Histoire des mahométans, depuis leur prophète Mahomet jusqu'au premier sultan des Turcs*: cet ouvrage s'est perdu dans la mer Caspienne. VII. *Notice sur les portes Caspiennes et autres antiquités du Caucase*, souvent mise à contribution par Bayer dans sa dissertation *De muro Caucaseo*, insérée dans les *Mémoires* de l'académie de St.-Pétersbourg; VIII. *Introduction à la musique turque*, en moldave, in-8°. Suivant Toderini, Cantemir, à la demande de deux ministres puissants, composa en turk un traité de musique, et le dédia au sulthan Ahmed II. Les notes y sont indiquées en lettres et en nombres turks. Cet ouvrage a joui chez ce peuple d'une grande célébrité; mais la routine a fini par reprendre le dessus. D. N—L.

CANTEMIR (ANTIOCHUS, et, selon d'autres, CONSTANTIN DÉMÉTRIUS, prince), fils de Démétrius, naquit à Constantinople en 1709. Après avoir

reçu une éducation soignée à Moscou et à Pétersbourg, il devint lieutenant de la garde impériale, avec le rang de colonel, sous le règne de Pierre II. Il venait de perdre sa fortune dans un procès avec sa belle-mère et son frère aîné, lorsqu'Anne monta sur le trône; cette princesse lui accorda sa protection, et il lui en témoigna sa reconnaissance, en obtenant qu'elle fût rétablie dans la jouissance du pouvoir absolu, auquel le parti des Dolgoroucki l'avait obligée de renoncer. A l'âge de vingt-trois ans, Cantemir fut nommé ministre de Russie à Londres. En 1736, il se rendit à Paris pour se faire guérir d'une ophtalmie, et, peu après, il devint ambassadeur de l'impératrice auprès de la cour de France. Sa santé s'étant affaiblie, il obtint la permission de se rendre en Italie; mais sa faiblesse augmenta au point qu'il ne put entreprendre le voyage, et il mourut à Paris le 11 avril 1744, âgé de trente-quatre ans. Antiochus Cantemir avait hérité de son père le goût des sciences et des lettres, et son séjour à Paris lui donna celui des beaux-arts. Il était versé dans la physique, les mathématiques, la géographie et l'histoire; il cultivait la poésie, savait plusieurs langues, et connaissait la peinture et la musique. Il est surtout connu par ses satires en vers russes, dont il fit la première à l'âge de vingt ans; elles sont au nombre de huit, et ont principalement pour objet les mœurs moscovites. On les a traduites en français et en allemand. La traduction française, par l'abbé de Guasco, a pour titre : *Satires du prince Cantemir, précédées de l'histoire de sa vie*, Londres, 1750, 2 parties in-12. Il composa aussi en russe des cantiques, des fables, des odes, un poëme sur le czar Pierre, intitulé : *Pétréide*; un *Traité de la prosodie russe*; et il traduisit dans la même langue les *Lettres persannes*, la *Pluralité des mondes*, l'ouvrage d'Algarotti sur la lumière et les couleurs, et quelques auteurs grecs et latins. C—AU.

CANTENAC (le sieur DE), poète du 17e. siècle, est auteur d'un volume intitulé : *Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de C...*, Paris, Girard, 1662, in-12; 1665, in-12. Ces poésies sont divisées en trois parties; la première contient les *Poésies nouvelles et galantes*; la seconde, les *Poésies morales et chrétiennes*; la troisième, les *Lettres choisies galantes du sieur de Cantenac*. C'est à la suite de la première partie, entre les pages 102 et 103, qu'on intercala un cahier de quatorze pages contenant l'*Occasion perdue et recouvrée*, poëme de quarante stances. Aussitôt que l'ouvrage parut, le président Lamoignon manda le libraire, et lui ordonna d'ôter cette pièce scandaleuse des exemplaires qui lui restaient; il ne s'en était vendu que quelques-uns, et cette pièce n'a pas été reproduite dans l'édition de 1665. Le *Carpentariana* attribue à tort à Pierre Corneille l'*Occasion perdue et recouvrée*. Les *Mémoires de Trévoux*, de l'année même où parut le *Carpentariana* (1724), relevèrent cette erreur; le P. Nicéron la signala encore dans le 15e. volume de ses *Mémoires*, imprimé en 1731; cela n'a pas empêché plusieurs auteurs de la commettre depuis, et entre autres M. J. Christ. Klotz, qui, dans son ouvrage *De libris auctoribus suis fatalibus*, Leipzig, 1768, in-8°., a copié la faute du *Carpentariana*. Cantenac n'était pas sans talents. Son *Occasion perdue et recouvrée* se trouve dans le *Recueil des pièces du temps, ou divertissements curieux*, la Haye, J. Strick, 1685, in-12, et encore

dans les *Poésies gaillardes et héroïques de ce temps*, petit volume in-12, sans date. A. B—T.

CANTER (Guillaume), était fils de Lambert Canter, sénateur d'Utrecht. Il naquit dans cette ville le 24 juillet 1542. Après ses études, et quelques voyages littéraires entrepris pour visiter les savants et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Italie, il se fixa dans la ville de Louvain. Sans ambition, sans passion, que celle de l'étude, Canter ne voulut prendre de grade dans aucune université, et s'éloigna de toute espèce de fonctions publiques, pour se livrer exclusivement et sans réserve à la culture des lettres savantes. Il ne voulut point non plus se marier, craignant les distractions que peuvent causer une épouse et des enfants, et il mourut sans avoir jamais eu de liaison avec aucune femme. L'amitié même lui semblait dangereuse; il était souverainement ennemi des repas et des réunions de société; et quand il consentait à recevoir quelqu'un, cette rare exception n'avait jamais lieu que pour un savant. Chaque heure de la journée avait son usage déterminé d'avance, et il observait scrupuleusement la règle qu'il s'était faite. « Je n'ai jamais vu » dit Juste Lipse, dans une de ses lettres (cent. I, ép. 1.), « je n'ai jamais » vu un esprit si infatigable, si amou- » reux des travaux littéraires, si pro- » pre à les supporter. Il est au milieu » des livres et des papiers le jour, » la nuit, sans cesse; il n'en bouge » pas. Tous les jours de la vie vont » de compte fait à ces études savan- » tes; que dis-je? toutes les heures: » il les partage, la clepsydre sous » les yeux; et chacune est consacrée » à telle ou telle lecture, à telle ou telle » composition. » Cet excès de travail jeta Canter dans une maladie de langueur dont il mourut, n'ayant pas encore trente-trois ans accomplis, le 18 mai 1575. Ses ouvrages sont nombreux, et l'ont placé parmi les plus habiles critiques. En voici l'indication. I. *Orationes funebres in obitus aliquot animalium*. Ces discours sont traduits de l'italien d'Ortensio Lando. La seconde édition est de Leyde, 1591, in-8°. L'ouvrage de Lando avait été traduit deux fois en français; la première par Pontoux (Lyon, 1569, in-16); la seconde par François d'Amboise, sous le faux nom de *Thierry de Timophile* (Paris, 1583, in-16). On a cru que Canter, qui savait peu l'italien, s'était aidé de l'une ou de l'autre de ces versions. II. *Novæ Lectiones*, etc.: la première édition (Bâle, 1564) n'avait que quatre livres; la seconde (Bâle, 1566), en eut sept; la troisième huit: elle fut donnée à Anvers en 1571, in-8°., et est aussi complète que celle de Gruter, qui a imprimé les *Novæ Lectiones* en neuf livres, dans le tome troisième de son *Thesaurus criticus*. Le quatrième livre qui, dans les autres éditions, a trente-un chapitres, n'en a que trente dans Gruter, et c'est de ce chapitre retranché qu'est formé le neuvième livre. Les *Novæ Lectiones* sont un recueil très précieux d'observations philologiques; la critique verbale en est le principal objet. Scaliger prétendait que Canter lui avait volé un bon nombre d'excellentes remarques, et ce reproche n'a pas semblé tout-à-fait injuste. III. *Aristidis orationes*. C'est la traduction latine des discours d'Aristide. Reiske a dit qu'Aristide était, après Thucydide, le plus difficile des auteurs grecs, et cette opinion a été adoptée par le savant bibliothécaire de Venise, M. l'abbé Morelli. En traduisant d'une manière à la fois élégante et

fidèle un écrivain aussi obscur, Canter se fit beaucoup d'honneur. Cette traduction, imprimée pour la première fois à Bâle, 1566, in-fol. en 3 parties, a reparu dans l'*Aristide* de P. Étienne, et dans celui de Jebb. Canter y joignit, dans une quatrième partie, la traduction de quelques discours de Gorgias, d'Antisthène, d'Alcidamas, de Lesbonax, d'Hérode-Atticus, etc. A la fin de cette quatrième partie, on trouve, IV. *Syntagma de ratione emendandi græcos autores*. Ce petit ouvrage, où sont indiquées les principales sources de la corruption des textes grecs, vit le jour, pour la seconde fois, et avec des augmentations, à Anvers, 1571, in-8°. Jebb l'a réimprimé dans le second volume de son édition d'Aristide. V. *Aristotelis Pepli fragmentum*, Bâle, 1566, in-4°.; et Anvers, 1571, in-8°. Canter est le premier qui ait attribué à Aristote les épitaphes anonymes des héros grecs morts à Troie, et il les a données, sous ce titre, avec une traduction latine, qui a été réimprimée fréquemment. VI. *Euripides*, Anvers, 1571, in-12. Dans cette édition, Canter a, le premier, mis quelque ordre et quelque mesure dans les chœurs. Il doit être compté parmi les meilleurs éditeurs d'Euripide. VII. *Sophocles*, Anvers, 1579, in-12, édition rare et estimée. VIII. *Æschylus*, Anvers, 1580, in-12; le travail de Canter est fort bon, et ce volume n'est pas commun. IX. Nous nous bornerons à nommer ses traductions latines de Lycophron, de Stobée, de Pléthon, de quelques ouvrages de Synesius; ses notes sur Properce, sur les lettres diverses et les offices de Cicéron; ses *Variæ lectiones ad Biblia græca*, dans le 6e. volume de la *Polyglotte* d'Anvers. Il y a de lui, dans le recueil intitulé : *Deliciæ poëtarum belgicorum*, quelques pièces qui prouvent qu'il n'était pas sans talent pour la poésie latine. B—ss.

CANTER (Théodore), frère de Guillaume, naquit à Utrecht, en 1545. Comme son frère, il cultiva les lettres, mais sans renoncer au commerce des hommes, et aux devoirs qu'impose la société. Il n'avait pas encore vingt ans, lorsqu'il composa ses *Variæ lectiones*, qui parurent à Anvers en 1574, et sont réimprimées dans le t. 3e. du *Thesaurus* de Gruter. Scaliger, parlant de Canter, dans le *Scaligeriana*, dit : « Il y » a de bonnes choses dans ses *Variæ* » *lectiones*; j'y profite beaucoup. » Son second ouvrage est une édition d'Arnobe (Anvers, 1582, in-8°.), avec de courtes notes, qui ont reparu dans la grande édition d'Arnobe, donnée à Leyde en 1651, in-4°. Il avait fait une collection de tous les fragments des anciens poètes grecs. « C'est un » beau labeur *quamvis non doctus* » (dit encore Scaliger à l'endroit cité); » il a lu tous les auteurs grecs pour » recueillir cela. » Après la mort de La Rovière, qui était chargé d'imprimer cet ouvrage, le manuscrit passa successivement en diverses mains, et, vers le milieu du dernier siècle, il se trouvait entre celles de Pierre d'Orville, frère du philologue de ce nom. Nous ignorons quel en est aujourd'hui le propriétaire. Canter avait aussi fait beaucoup de remarques sur S. Clément d'Alexandrie. A l'époque où G. Burmann écrivait son *Trajectum eruditum*, en 1738, elles étaient dans la bibliothèque de Drakenborch. Le premier tome de la collection épistolaire publiée par P. Burmann offre trois lettres de Canter. Ce savant mourut en 1617, à Leuwarden, et fut enterré à Vollenhoven; ce que nous remarquons, parce qu'il y a eu quelques doutes sur le lieu de sa sépulture. B—ss.

CANTHARUS, sculpteur grec, était

de Sycione, et fils d'Alexis, qu'on ne doit pas confondre avec Alexis de Sycione, sculpteur, élève de Polyclète, qui florissait plus de cent vingt ans avant Cantharus. Celui-ci a vécu dans la 120ᵉ. olympiade, trois cents ans avant Jésus-Christ. Il se forma par les leçons d'Eutychides. Cantharus fit un grand nombre d'ouvrages recommandables, mais aucun ne fut rangé parmi les chefs-d'œuvre de l'art. On voyait à Élis, de la main de cet artiste, la *Statue d'Alexinicus Éléen*, qui remporta le prix de la lutte destiné aux adolescents. — Un autre CANTHARUS inventa ces vases de terre auxquels on donna le nom de *canthares*. L—S—E.

CANTON (JEAN-GABRIEL), naquit à Vienne en Autriche le 24 mai 1710, et mourut dans la même ville le 10 mai 1753. Quoiqu'il ne soit pas compté au nombre des peintres célèbres, il réussit à peindre les hommes et les chevaux ; ses traits sont hardis et sa main assurée. Il a travaillé les animaux dans les paysages du fameux Orient (*Voyez* ORIENT), et les batailles dans quelques grands tableaux de Meyltens (*Voyez* MEYLTENS). Les ouvrages de Gabriel Canton sont très rares en France ; les amateurs de Vienne en font un cas particulier ; les Anglais les recherchent aussi, et, quoiqu'ils ne soient connus en Angleterre que d'un petit nombre de personnes, le prix en est considérable. A—S.

CANTON (JEAN), physicien et astronome anglais, naquit en 1718 à Stroud dans le comté de Glocester. Fils d'un ouvrier en draps, il fit de bonnes études dans l'école de cette ville, dont son père le retira ensuite pour lui faire apprendre son métier. Dans ses loisirs, il se livra avec une telle ardeur à l'étude de l'astronomie, que son père, craignant que son application ne dérangeât sa santé, le priva de lumière dans sa chambre. Le jeune Canton trouva moyen d'en cacher une, dont il ne se servait que lorsque toute sa famille était couchée. Il employa ce temps à faire, avec la pointe d'un couteau, un cadran solaire en pierre, qui marquait non seulement l'heure du jour, mais le lever du soleil, sa place dans l'écliptique, etc. Il le montra à son père, qui, enchanté de ce travail, lui permit alors de se livrer à son goût, et plaça le cadran sur le devant de sa maison, où il attira l'attention de plusieurs personnes du voisinage ; ce qui commença à faire connaître le jeune Canton, et lui ouvrit l'entrée de plusieurs bibliothèques, où il trouva les secours qui lui avaient manqué. Il prit alors le goût de la physique et des autres sciences naturelles. Le docteur Miles obtint de son père, en 1737, la permission de l'amener avec lui à Londres, où, l'année suivante, il s'engagea commme clerc de Samuel Watkins, maître de l'académie de Spital Square, et, pendant cinq années, il se rendit tellement recommandable par sa bonne conduite, qu'à l'expiration de son engagement, en 1742, Watkins se l'associa pour trois ans. Canton lui succéda ensuite dans son emploi, qu'il exerça tout le reste de sa vie. En 1744, il fit un mariage avantageux. En 1745, l'invention de la bouteille de Leyde ayant tourné les esprits vers les expériences électriques, Canton s'y livra avec ardeur, et rendit compte à la société royale de plusieurs découvertes sur l'électricité, sur l'aimant, et sur plusieurs autres points de la physique. Il fut nommé en 1751 membre de cette société. Le 20 juillet 1752, pendant un orage, Canton, le premier en Angleterre, attira le tonnerre des nuages, et vérifia ainsi la découverte de Franklin. On assure qu'il découvrit ensuite, à peu près en même

temps que Franklin en Amérique, que quelques nuages contiennent l'électricité positive, et quelques autres l'électricité négative. Il continua assiduement ses utiles travaux jusqu'à sa mort en 1772. X—s.

CANTWEL (André), médecin irlandais, né dans le comté de Tippérary, mort le 11 juillet 1764, fut un des plus ardents autagonistes de l'inoculation. Reçu médecin de Montpellier en 1729, il concourut pour la chaire de médecine vacante par la démission d'Astruc. Arrivé à Paris en 1733, il fut reçu docteur à la faculté de cette ville en 1742, étant déjà alors de la société royale de Londres. Ses trois thèses furent : *An aer ab inundatione salubris? An ptyalismus frictionibus mercurialibus provocatus, perfectæ luis venereæ sanationi adversetur? An calculo vesicæ scalpellum semper necessarium?* Ses conclusions furent toutes négatives. En 1750, il fut chargé de professer la chirurgie latine, en 1760, la chirurgie française, et en 1762, la pharmacie. Il a beaucoup écrit : I. *Conspectus secretionum*, 1731, in-12; II. Dissertations latines sur ce qui manque à la médecine, Paris, 1729, in-12; III. *Dissertation sur les fièvres en général*, Paris, 1730, in-4°.; IV. *Quæstiones medicæ duodecim*, etc., Montpellier, 1732, in-4°.; V. une traduction des *Nouvelles expériences sur le remède de Mlle. Stephens*, par Haller, Paris, 1742, in-12, à la suite de l'*État de la médecine ancienne et moderne*, traduit de l'anglais de Clifton par l'abbé Desfontaines; VI. *Histoire d'un remède très efficace pour la faiblesse et la rougeur des yeux, et autres maladies du même genre, avec un remède infaillible contre la morsure du chien enragé*, traduite de l'anglais de Hans Sloane, Paris, 1746, in-8°., avec des notes du traducteur, et aussi dans l'ouvrage de St.-Yves sur les maladies des yeux, Amsterdam, 1769, in-12; VII. *Lettres sur le Traité des maladies de l'urèthre* (de Daran), Paris, 1749, in-12; VIII. plusieurs observations dans les *Transactions philosophiques*, sur une tumeur glanduleuse considérable située dans le bassin, N°. 446, année 1737; sur une paralysie extraordinaire des paupières, N°. 449, année 1738; *Description d'un enfant monstrueux*, N°. 453, année 1739; IX. *Lettre anglaise*, où le mercure est indiqué comme spécifique de la rage, Londres, 1738; X. *Discours latin sur la dignité et la difficulté de la médecine*, prononcé à la faculté en 1755; XI. *Tableau de la petite-vérole*, Paris, 1758, in-12; XII. *Analyse des eaux de Passy*, Paris, 1755, in-12; XII. beaucoup d'écrits contre l'inoculation; une réponse à M. de La Condamine sur ce sujet, Paris, 1755, in-12; deux autres lettres sur le même sujet à Fréron et à Raulin, même année; une autre réponse à M. Missa sur le même sujet encore, etc. Z.

CANTWEL (André-Samuel-Michel), fils du précédent, né en 1744, fut lieutenant des maréchaux de France, et, à ce titre, il fut admis dans l'hôpital des Invalides, en 1792. Il devint bibliothécaire de cet établissement, et y mourut le 9 juillet 1802. Cantwel fut un des plus ignorants et des plus inexacts traducteurs qui aient affligé la littérature. Il a traduit de l'anglais un grand nombre d'ouvrages : I. *Isabelle et Henry*, 1789, 4 vol. in-12; II. *Histoire de la décadenee et de la chute de l'empire romain.* Les trois premiers volumes parurent en 1777, sous le nom de Leclerc de Sept-Chênes; mais on croit que le véritable traducteur était

Louis XVI. MM. Demeûnier et Boulard continuèrent la traduction, qui fut finie par Cantwel et M. Marinié, et revue, quant aux derniers volumes, par M. Boulard. Les dix-huit volumes de cette traduction ont paru de 1777 à 1795. La nouvelle édition, *entièrement revue et corrigée, et accompagnée de notes critiques et historiques, relatives, pour la plupart, à l'histoire de la propagation du christianisme*, par M. Guizot, Paris, Maradan, 1812-13, a 13 vol. in-8°. III. *Histoire des femmes, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours*, 1793, 4 vol. in-12; IV. *De la naissance et de la chute des anciennes républiques*, 1793, in-8°. L'auteur anglais (Montagu) avait divisé son ouvrage en neuf chapitres; le traducteur y a ajouté un dixième chapitre, ou des conclusions qu'il applique à la république française. Les réflexions de Cantwel à ce sujet sont très sages; elles l'étaient trop pour être appréciées dans le temps. V. *Discours sur l'histoire et la politique en général, par le docteur Jos. Priestley*, 1795, 2 vol. in-8°. Le traducteur a ajouté quelques notes, où il contredit quelquefois son auteur. VI. *Voyage en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne, fait en 1794, suivi d'un voyage fait dans les comtés de Lancaster, de Westmoreland et de Cumberland*, 1796, 2 vol. in-8°.; VII. *Zéluco, ou le Vice trouve en lui-même son châtiment*, roman de J. Moore, 1796, 4 vol. in-12; VIII. *Leçons de rhétorique*, de Blair (*Voy.* H. Blair); IX. *Hubert de Sevrac, ou Histoire d'un émigré*, par Marie Robinson, 1797, 3 vol. in-18; X. *Louise Béverley, ou le Père égoïste*, 1798, 3 vol. in-12; XI. *Laura, ou la Grotte de P. Philippe*, roman de Burton, 1798, 2 vol. in-12; XII. *les Aventures de Hugues Trévor, ou le Gilblas anglais*, roman de Th. Halcroft; XIII. *le Château d'Albert, ou le Squelette ambulant*, 1799, 2 vol. in-18; XIV. *Voyage en Hongrie fait en 1797, précédé d'une description de Vienne et des jardins de Schœnbrun*, par Rob. Townson, 1799, 3 vol. in-8.; XV. *Voyage de M. Byron à la mer du Sud, comprenant la relation du voyage de l'amiral Anson, avec un extrait du second voyage de M. Byron autour du monde*, 1799, in-8°. Cantwel, enfin a eu part à la traduction de la *Géographie* de W. Guthrie, par M. Noël. A. B—t.

CANUS (Julius), romain d'une naissance illustre, qui avait cultivé son esprit par l'étude de la philosophie, donna l'exemple d'une constance héroïque que Sénèque admire dans son traité *De tranquillitate animi*. Il se retirait à la suite d'une longue contestation qu'il avait eue avec Caligula, lorsque cet empereur lui dit: « Ne vous y trompez pas, j'ai ordonné » que l'on vous mît à mort. » Canus répondit tranquillement: « Je vous » en rends grâce, prince plein de » bonté. » Cependant, d'après un décret du sénat, il devait s'écouler dix jours entre le jugement et l'exécution. Pendant cet intervalle, Canus ne montra ni crainte, ni inquiétude, et lorsque le centurion vint le chercher pour le mener au supplice, il le trouva jouant aux échecs avec un de ses amis. Canus compta froidement son jeu et celui de son adversaire, et dit ensuite au centurion: « Vous êtes témoin que » j'ai sur lui l'avantage. » Il y avait peut-être beaucoup d'ostentation dans un soin si puéril; mais Canus fit voir un esprit plus élevé, lorsque, s'adressant à ses amis qui pleuraient sur son sort, il leur dit: « Pourquoi ces gé-

» missements? Vous êtes en peine de » savoir si l'ame est immortelle; je » vais en être éclairci en un moment. » Je songe à bien examiner si mon » ame se sentira sortir; » et il leur promit, s'il apprenait quelque chose de l'état des ames après le trépas, de revenir leur en faire part. V—VE.

CANUS, ou CANO (MELCHIOR), évêque des Canaries, naquit en 1523 à Tarançon, bourg du diocèse de Tolède, entra jeune dans l'ordre de St.-Dominique à Salamanque, succéda en 1546 au célèbre Vittoria, son maître, dans la première chaire de théologie de cette université, y forma un parti opposé à celui du savant Caranza, son collègue, qui fut depuis archevêque de Tolède. Canus, fier, véhément, ayant joint à l'étude de la philosophie et de la théologie celle de l'histoire et des belles-lettres, contribua, dit-on, à la disgrâce de Caranza, homme doux et poli, et aux malheurs de Don Carlos; mais le P. Touron le défend sur ces deux accusations dans son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, tome IV. Lorsque les jésuites voulurent s'établir à Salamanque, l'impétueux Canus les dénonça comme les *précurseurs de l'Ante-Christ*, et il réussit à les faire renvoyer : ils ne purent s'y fixer qu'après qu'il eut quitté cette ville. On prétend que ce fut à leur sollicitation que Paul III l'appela au concile de Trente, et qu'ils le firent nommer évêque des Canaries en 1552, pour se débarrasser d'un ennemi si dangereux; mais Canus, qui avait su s'insinuer dans l'esprit de Philippe II, dont il flatta l'ambition en lui persuadant qu'il pouvait faire la guerre à quelque prince que ce fût, lorsqu'il s'agissait de soutenir ses droits, se démit de son évêché, obtint bientôt son rappel en Espagne, devint provincial de son ordre dans la province de Castille, et mourut à Tolède en 1560. C'était sans contredit un des théologiens les plus judicieux de son temps. Il contribua beaucoup à faire bannir des écoles une foule de questions vaines et absurdes qu'on y agitait alors avec une ridicule importance. Son Traité *De locis theologicis* en douze livres, c'est-à-dire, des principes et des sources d'où les théologiens peuvent tirer les preuves de leurs sentiments et les arguments pour combattre ceux de leurs adversaires, est un des meilleurs ouvrages de ce genre, et ne fut imprimé qu'après sa mort (Salamanque, 1562, in-fol). A quelques digressions près, il y a beaucoup de méthode; le style en est pur, élégant et même fleuri. Les règles en sont excellentes; mais elles pèchent quelquefois dans l'application. On lui reproche encore d'avoir trop voulu réduire cette matière en art, à l'imitation d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien dans leurs Traités de rhétorique et de dialectique. Le reproche qu'on lui fait d'une trop grande prévention contre les scolastiques vient sans doute de ce qu'il a réduit leur autorité à sa juste valeur. Baronius ne peut lui pardonner d'avoir dit que S. Grégoire le grand et le vénérable Bède ont adopté sans trop de discernement des miracles qui n'étaient fondés que sur des bruits populaires. On est étonné que son bon esprit ne l'ait pas également désabusé des opinions ultramontaines. C'est à tort qu'on l'accuse d'avoir dit que les écrivains sacrés n'avaient eu besoin que d'une simple direction du S. Esprit; il ne l'entend que des faits historiques dont ils avaient d'ailleurs une connaissance assurée. La dernière édition de cet excellent ouvrage, souvent réimprimé, est celle qu'a donnée Hya-

cinthe Serry, Vienne, 1754, 2 vol. in-4°. Quoique son *Traité des sacrements en général* et ses *Leçons sur la pénitence* n'aient pas la même réputation que le *Traité des lieux théologiques*, on y reconnaît le même caractère d'instruction, de solidité, de clarté et de méthode, et le même goût de la bonne latinité. Ses œuvres ont été publiées à Cologne en 1605, in-8°.; ibid, 1678, in-8°.; Lyon, 1704, in-4°. T—D.

CANUS. *Voy.* CANO.

CANUT Ier., roi d'Angleterre et de Danemark, monta sur ces deux trônes réunis l'an 1015. Il fut surnommé *le Grand*, pour sa puissance, comme Alfred l'avait été pour ses vertus. Les barbaries commises par les Danois établis en Angleterre avaient attiré sur eux une vengeance plus barbare encore. Éthelred II, 12e. monarque anglais de la race saxone, avait formé la résolution d'exterminer ces étrangers, et il était parvenu à les faire massacrer tous, hommes, femmes et enfants, en un seul jour (23 février 1002). Il avait même voulu repaître ses yeux de cet horrible spectacle, et avait fait trancher la tête devant lui à la propre sœur du souverain qui régnait alors en Danemark. Ce monarque (*Voy.* SUÉNON), transporté de fureur, était venu descendre en Angleterre. Ethelred, après avoir su assassiner, n'avait pas su combattre, et s'était enfui en Normandie, abandonnant son pays à des vainqueurs furieux. Ceux-ci avaient à leur tour rempli l'Angleterre d'incendies, de carnage, et, ce qui était peut-être pire, de perfidie et de dépravation. Cependant, abandonnés par leur roi, les peuples, dans plusieurs provinces, résistaient encore à leurs oppresseurs. Suénon perdit la vie en Angleterre en 1014, avant d'avoir pu y affermir sa domination. Edmond, surnommé *Côte-de-fer*, plus digne du trône que son père Éthelred, luttait avec succès contre la puissance des Danois, lorsque Canut, fils et successeur de Suénon, vint revendiquer le trône d'Angleterre. Son premier acte de souveraineté fut de ravager toute la côte orientale de son nouveau royaume, et de jeter à Sandwich tous les Anglais remis en otage à son père, après leur avoir coupé le nez et les mains. Bientôt, avec des renforts qu'il était allé chercher en Danemark, il revint dévaster le midi de l'Angleterre avec la même fureur, entra dans le Dorsetshire, sut qu'il était menacé par une armée qu'avait levée contre lui le valeureux Edmond, et trouva moyen de la dissiper par ses intelligences avec le perfide Édric, son beau-frère (*Voy.* EDRIC). Edmond en leva une seconde, une troisième, toujours vaincu par la trahison, même quand il avait été vainqueur par le courage, mais résolu de n'abandonner qu'avec la vie la défense de son trône et de son peuple. Enfin, malgré les désavantages et les dangers de son affreuse situation, ayant moins à craindre des armes de son ennemi que de la perfidie d'Edric, tour à tour déconcerté par une trahison ouverte, et séduit par un faux repentir, et ne pouvant être en sécurité ni dans son camp ni dans son palais, Edmond sut encore tellement balancer la fortune entre lui et Canut, que les nobles anglais et danois, épuisés de combats et de fatigues, demandèrent impérativement à leurs deux souverains de se partager l'Angleterre. Un traité solennel assura le nord au prince danois, le midi à l'Anglais : un mois après ce traité, deux chambellans achetés par Édric assassinèrent Edmond, et toute l'Angleterre fut à Canut. Edmond laissait deux enfants mi-

neurs : Canut composa une assemblée d'états, fit paraître devant eux des témoins subornés, qui jurèrent que, lors du dernier traité, Edmond, au préjudice de ses enfants, avait cédé à Canut l'héritage de sa couronne; et les états confirmèrent cette cession. Faibles et dépossédés qu'ils étaient, ces enfants portaient encore ombrage ; les immoler près du tombeau de leur père n'était pas sans danger : Canut les envoya au roi de Suède, son ami, en le priant de le délivrer de toute inquiétude par leur mort. Le roi de Suède eut horreur d'une telle proposition, reçut les deux jeunes princes, mais les envoya au roi de Hongrie, qui leur donna l'hospitalité la plus généreuse. Après leur mort, qu'il n'avait pu obtenir, un tel éloignement était ce qui convenait le plus à Canut. Il désira dès-lors de sortir des routes du crime, mais se crut encore obligé d'en commettre quelques-uns, et, pendant vingt ans qu'il régna, il se montra d'abord cruel et injuste, devint ensuite équitable et humain, et finit par être dévot et superstitieux. Plusieurs victimes de ses nouvelles cruautés n'étaient rien moins qu'intéressantes : il frappa surtout ceux des Anglais qui avaient trahi pour lui leur roi Ethelred, et l'infâme Edric, ayant osé lui reprocher ses services, fut pendu et jeté dans la Tamise. Il accabla ses sujets d'impôts pour satisfaire l'avidité de ses chefs, mit ceux-ci à la tête de vastes territoires, pour les intéresser à l'affermissement de son autorité; puis les bannit l'un après l'autre; et, confondant les Danois avec les Anglais, rétablissant les coutumes saxones dans une assemblée des états, assurant à tous une distribution impartiale de la justice, à chacun une protection égale de sa vie et de ses propriétés, il changea en respects et en bénédictions l'horreur qu'avait excitée sa tyrannie. Il acheva de charmer les Anglais en épousant Emma, veuve de leur roi Ethelred, dans laquelle ils aimaient à retrouver leur reine, et, par ce mariage, Canut arrêta les entreprises du duc de Normandie, frère d'Emma, lequel se préparait à faire valoir les droits de ses deux neveux, fils puînés d'Ethelred, au trône d'Angleterre. Sûr désormais de pouvoir s'éloigner sans crainte, Canut fit un premier voyage sur le continent, pour vaincre la Suède, et un second, en 1028, pour conquérir la Norwége. Ce fut alors que, *monté sur le faîte*, on le vit *aspirer à descendre*. Devenu le plus puissant prince de son temps, ne trouvant que vanité dans les grandeurs, poursuivi par l'idée du prix qu'elles lui avaient coûté, il se jeta dans les bras de la religion, couvrit le sol anglais d'églises et de monastères, fonda des prières publiques pour les ames de tous ceux qui étaient morts en combattant pour lui, et couronna tous ces actes religieux par un pèlerinage à Rome, où il obtint de grands priviléges en faveur des écoles anglaises. Quelque minutieux qu'ait paru à Hume cet esprit de dévotion, l'on aimera toujours à voir Canut confondre les flatteurs qui lui attribuaient la toute-puissance, entrer dans la vase de la mer à l'instant du reflux, défendre aux flots de monter jusqu'à lui, et, lorsqu'ils ont mouillé ses pieds, se retourner vers ses vils adulateurs, pour leur dire avec dédain : « Apprenez que celui-là » seul est tout-puissant, à qui l'Océan » a obéi, quand il lui a dit : *Va jus-* » *que-là et pas plus loin.* » La dernière expédition de Canut fut contre Malcolm, roi d'Écosse, qui refusait et qui fut forcé de se reconnaître vassal de l'Angleterre pour les domaines qu'il possédait dans le Cumberland : hom-

mage bien positivement borné à ces terres situées hors du sol écossais, et qui postérieurement causa des guerres terribles, lorsque les monarques anglais voulurent l'étendre à tout l'intérieur de l'Écosse. Quatre années d'un règne paisible suivirent cette expédition, et Canut mourut en 1036, à Shaftsbury, laissant de son premier mariage avec Alswen, fille du comte de Hampshire, Sweyn et Harold, et d'Emma, sa seconde femme, Hardi-Canut. Son testament assigna au premier la Norwége, au second l'Angleterre, et le Danemark au troisième.

L—T—L.

CANUT II, autrement HARDI-CANUT, ou CANUT-LE-ROBUSTE, fils du précédent, apprit en Danemark la mort de son père, et le testament qui lui assignait ce royaume du nord pour son partage, en établissant Harold, son frère consanguin, sur le trône d'Angleterre. Fils d'Emma, sœur de Richard, duc de Normandie, Hardi-Canut devait être appelé à la monarchie anglaise, d'après le traité passé entre le duc, son oncle, et le roi, son père, lorsque celui-ci avait épousé en secondes noces la veuve d'Ethelred II. Le vœu général des Anglais était pour le fils de leur reine; mais ils craignirent la guerre civile, et réglèrent que Harold serait maître du pays au nord de la Tamise, et Hardi-Canut, de la partie méridionale. Harold ne tarda pas à s'emparer de tout, et mourut après un règne très court, lorsque Hardi-Canut venait, les armes à la main, revendiquer sa part. Reçu en triomphe à Londres, et roi d'Angleterre sans partage, en 1040, le fils d'Emma, comme s'il lui eût tardé de perdre l'affection de ses sujets, les révolta tous en exerçant sur les restes de son frère Harold une vengeance également basse, absurde et impie. Il osa ordonner à l'archevêque d'York de violer le tombeau de Harold, d'exhumer son corps, de lui couper la tête, et de le précipiter dans la Tamise. L'archevêque ne put empêcher l'ouverture du tombeau, et le duc Godwin se chargea de l'exécution du cadavre. Des pêcheurs trouvèrent ce corps flottant, et l'ensevelirent à Londres; Hardi-Canut le fit déterrer de nouveau, et rejeter dans la même rivière. Bientôt il se montra aussi avide que cruel. La nation vit rétablir, de tous les impôts, ceux qu'elle détestait le plus. Partout on murmura; le peuple de Worcester massacra deux des collecteurs. Hardi-Canut jura d'exterminer la ville entière. Godwin, Sivard, Léofric, y mirent le feu, et la livrèrent au pillage des soldats. L'Angleterre frémissait d'un règne qui s'annonçait sous de tels auspices. Heureusement, il fut encore plus court que celui de Harold, et ne s'étendit pas au-delà de deux ans. Hardi-Canut ayant honoré de sa présence les noces d'un seigneur danois, en 1042, y mourut subitement, d'intempérance selon les uns, de poison suivant d'autres. Avec lui s'éteignit en Angleterre la dynastie danoise. Les Anglais revinrent aux deux frères d'Edmond Côte-de-fer, fils puînés d'Éthelred, appelés, l'un *Alfred*, et l'autre *Édouard*. Ce dernier fut préféré, soit que Hardi-Canut et Godwin eussent assassiné de concert le prince Alfred, ainsi que le disent quelques historiens, soit que Godwin eût commis ce meurtre à lui seul, après la mort de Hardi-Canut, ainsi que d'autres le rapportent (*Voy.* ALFRED II, et ÉDOUARD-LE-CONFESSEUR).

L—T—L.

CANUT IV (S.), fils de Suénon II, roi de Danemark, et d'une de ses maîtresses, avait, à la mort de son père, en 1074, partagé les suffrages de la nation pour occuper le trône.

Ses partisaus avaient même pris les armes, et l'on était sur le point d'en venir aux mains, lorsque les discours de Harold, son frère aîné, aidés des artifices de deux seigneurs de son parti, firent pencher en faveur de ce dernier les suffrages de l'assemblée générale. Canut, en apprenant cette nouvelle, se retira en Suède, et, sourd aux offres d'Harold, qui promettait de lui donner l'investiture de quelque partie du royaume, à condition qu'il reconnaîtrait son élection, il alla en Prusse, où il avait déjà donné des preuves de sa valeur, continuer la guerre que les chrétiens faisaient aux habitants encore idolâtres de ce pays. Harold étant mort en 1080, les états résolurent unanimement de rappeler Canut, qui se trouvait alors en Suède. Dès qu'il eut pris possession de la couronne, il épousa Adèle, fille de Robert, comte de Flandre, puis il termina glorieusement la guerre de Prusse et de Courlande. Il s'occupa ensuite de faire rentrer dans le devoir ses sujets accoutumés à la licence et à l'impunité, délivra la mer des pirates qui l'infestaient, fit punir tous les coupables, et ôta même à ses frères les gouvernements des provinces où ils s'étaient conduits d'une manière tyrannique; mais sa sévérité souvent poussée à l'excès et sa déférence impolitique pour les prêtres aigrirent les peuples. Le mécontentement général n'attendait qu'une occasion pour éclater; elle se présenta. L'Angleterre, arrachée à la domination des rois de Danemark depuis la mort de Hardi-Canut, était regardée par eux comme une province révoltée. Canut, qui en avait médité la conquête, avait pris des mesures pour cette grande entreprise. Il conclut un traité avec Olaüs-le-Débonnaire, son beau-frère, roi de Norwège, qui lui promit un secours de soixante de ses plus grands vaisseaux et d'une armée d'élite. Son beau-père lui envoya près de mille vaisseaux, qui se joignirent à ceux des Norwégiens dans le Lymfiord (golfe du Jutland). Guillaume-le-Conquérant, au bruit de cet armement, leva des troupes de tous côtés, et prit de grandes mesures pour prévenir l'invasion; mais Canut n'effectua pas son entreprise, soit, comme le rapporte un historien anglais, qu'il fût retenu par les vents contraires, soit qu'il apprît que les Wendes préparaient un armement contre le Danemark; Canut prit le parti d'apaiser les Wendes en leur envoyant des ambassadeurs, et, tandis qu'il attendait leur réponse pour se décider à rejoindre sa flotte, l'armée, impatiente d'un délai dont elle ignorait la cause, chargea Olaüs, duc de Sleswig et frère du roi, de s'en informer. Canut, indigné des murmures de l'armée et de la hardiesse d'Olaüs, lui interdit sa présence. Bientôt même soupçonnant, non sans raison, qu'il est l'auteur du mécontentement, il le fait arrêter, et le commet à la garde du comte de Flandre. Cette rigueur, en consternant les troupes, accroît leur animosité contre le roi; on projette une vengeance; mais la crainte, plus forte que le ressentiment, disperse toute l'armée au premier bruit de l'arrivée de Canut. N'ayant trouvé au lieu du rendez-vous que les Norwégiens, il les renvoya dans leur pays comblés de présents, et resta en Jutland pour punir la désobéissance de son armée. Sa sévérité en cette occasion, sa préférence sans réserve pour les ecclésiastiques, et surtout un nouveau tribut qu'il imposa par tête comme expiation de l'injure que son peuple lui avait faite, révoltaient même les plus modérés de

ses sujets. L'indignation fut au comble quand il convertit ce tribut en décimes au profit du clergé, et qu'il ordonna que cette espèce d'amende fût exigée avec rigueur, espérant par-là faire consentir les Danois à payer au clergé les décimes auxquels les états avaient constamment refusé de se soumettre. Les collecteurs ayant, par leur dureté, rendu ce fardeau insupportable, le peuple se plaignit, murmura ; enfin, dans le nord du Jutland, les habitants massacrèrent deux collecteurs, poursuivirent le roi qui se trouvait dans le voisinage, et le contraignirent à fuir en Fionie. Le soulèvement qui s'était étendu dans tout le Jutland menaçant de gagner cette île, Canut se réfugia en Sélande. Il eût pu y rester en sûreté ; mais un traître nommé *Black* lui persuada de retourner en Fionie, où sa présence suffirait pour imposer aux insurgés. Canut arrive à Odensée accompagné de Black, qui, feignant de remplir auprès des Jutlandais le rôle de conciliateur, les excite à saisir l'occasion de se venger. Le roi, déçu par ce perfide, se fiait à la promesse d'une réconciliation. Il entre dans une église que les conjurés investissent. Black, qui les voit retenus par la crainte de profaner ce lieu, leur ouvre la porte ; ils le suivent. Canut et ses deux frères, Eric et Benoît, font une résistance inutile ; ils sont massacrés, à l'exception d'Eric, qui parvient à s'échapper. Ainsi périt dans l'église de St.-Alban à Odensée, le 2 juillet 1086, Canut, victime du peuple irrité de la dureté de son gouvernement. Son zèle, plus ardent qu'éclairé, pour les intérêts du clergé, lui mérita en 1100 les honneurs de la canonisation. Plusieurs églises lui furent dédiées. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'il était grand, bien fait, d'une figure agréable, qu'il avait le regard plein de vivacité, beaucoup d'esprit, d'éloquence et de bravoure ; mais ses belles qualités furent obscurcies peu à peu, et enfin anéanties par un manque de jugement qui fit son malheur. Il commit, en administration, une faute grave, en créant son frère Olaüs, duc de Sleswig. Il retira des fruits amers de cette mesure, et donna un mauvais exemple à ses successeurs, qui démembrèrent la monarchie. Adèle, à la nouvelle de la fin tragique de son époux, se retira auprès de son père avec un seul de ses enfants, nommé *Charles*. Ses deux filles étaient mariées en Suède. Charles devint comte de Flandre, fut tué dans une église par ses sujets révoltés, et mis au rang des saints comme son père. Adèle épousa dans la suite Roger, duc de la Pouille, dont elle eut un fils appelé *Guillaume*. Elle légua en mourant tous ses biens au pape Honoré. Ælnoth, moine de Cantorbery, a écrit en latin la vie et le martyre de S. Canut. Cet ouvrage, imprimé d'abord à Copenhague, en 1602, a été publié, avec des notes de Jean Meursius, à Hanau, 1631, in-4°., et 1657, in-4°. André Angeletti a aussi composé en italien la vie du même saint. E—s.

CANUT (S.), duc de Sleswig, second fils d'Éric-le-Bon, roi de Danemark, ne fut pas, non plus que son frère aîné, appelé à porter la couronne de son père, qui passa en 1105 à Nicolas, leur oncle. Ce monarque n'ayant pu arrêter les progrès de Henri, roi des Slaves, qui ravageait le Holstein, et ayant été trahi par le gouverneur du Sleswig, trouva un défenseur dans son neveu. Nommé duc de Sleswig en 1115, Canut commença par offrir la paix à Henri. Ayant

essuyé un refus, il ne tarda pas à recouvrer le Sleswig, et porta même bientôt la guerre dans les états de son ennemi, qui revint à des sentiments plus pacifiques. Canut s'occupa à faire régner dans sa province la paix et la justice, et sut y réprimer le brigandage tenu, en quelque sorte à honneur, par les braves de ce siècle. Henri étant mort, et ses descendants ayant tous péri dans la guerre qu'ils s'étaient faite, Canut monta sur le trône des Slaves Obotrites, et fut couronné par l'empereur Lothaire II, à la cour duquel il avait passé une partie de sa jeunesse, et à qui il prêta le serment accoutumé. Tandis que Canut se faisait chérir par ses vertus, Harold, son frère aîné, que ses vices avaient exclu du trône de Danemark, se faisait détester par ses brigandages. Eric, son autre frère, s'y opposait de tout son pouvoir. Nicolas, trop faible, laissait à Canut le soin de rétablir la paix entre ses frères et de mettre le peuple à l'abri de leurs violences. Cette marque de confiance ayant augmenté l'attachement des Danois pour Canut, ses ennemis insinuèrent au roi, qu'à sa mort ses sujets préféreraient à son fils Magnus, le duc de Sleswig, sur qui tous les regards se fixaient, et qui était trop puissant pour rester fidèle. Nicolas résolut de se défaire de son neveu; mais craignant le ressentiment de ses peuples, il se décida à tâcher de le noircir dans leur esprit. Il lui manda de venir à l'assemblée des états répondre aux charges qui seraient portées contre lui. Canut, fort de sa conscience, comparut. Le roi l'ayant lui-même accusé de manœuvres pour s'emparer du trône, Canut se défendit avec tant de clarté, de raison et de fermeté, que l'assemblée le déclara innocent, et que le roi s'apaisa ou cacha sa haine. Ulvilde, la nouvelle reine, qui avait aussi conçu de la jalousie contre Canut, réussit à entretenir les mauvaises dispositions du roi et de son fils : Magnus jura la mort de Canut. Il l'invita à venir passer les fêtes de Noël à Roskild. Canut s'y rendit, malgré les prières de son épouse. Après des fêtes qui durèrent quatre jours, il alla à un château de son frère Harold, situé à peu de distance. Magnus lui expédia alors un message pour l'engager à le venir trouver dans une forêt voisine où il désirait l'entretenir. Canut, arrivé sans armes au lieu de l'entrevue, trouva Magnus qui l'embrassa et le conduisit dans un endroit écarté, et, pour parler plus à l'aise, s'assit à terre avec lui. Au milieu de l'entretien, il se leva, le saisit par les cheveux et lui coupa la tête. Ce lâche homicide, commis le 7 janvier 1131, consterna tout le royaume. Les vertus de Canut, sa valeur, sa prudence, sa bonté, sa justice, lui avaient gagné le cœur des Danois. Il fut canonisé en 1171. Le *Martyrologe* romain le confond avec S. Canut, roi de Danemark. Il laissa sa femme Ingeburge, petite-fille de Waladimir, ou Woldemar, grand-duc de Russie, enceinte d'un fils qui naquit huit jours après, et qui, sous le nom de *Valdemar* Ier., occupa glorieusement par la suite le trône de Danemark (*Voy.* NICOLAS). E—s.

CANUT V, fils du prince Magnus et petit-fils du roi Nicolas, fut, après l'abdication d'Eric-l'Agneau, en 1147, l'un des prétendants à la couronne de Danemark. Suénon, son compétiteur, avait pour lui les peuples de Sélande et de Scanie. Canut était soutenu par les Jutlandais. Tous deux, élus rois par les états-généraux de leur parti, coururent aux armes : la victoire se déclara contre Canut, qui, battu en Sélande, fut obligé de se retirer en Jutland. Bientôt les deux rois,

à la sollicitation du pape Eugène III, s'unirent pour faire la guerre aux Vandales, ou Wendes, afin de les obliger à embrasser le christianisme. Les Danois, peu d'accord entre eux et abandonnés par les Allemands, leurs alliés, éprouvèrent du désavantage, et se retirèrent dans leur patrie, où les Vandales vinrent commettre des dégâts, ce qui n'empêchait pas les deux rois rivaux de se combattre avec acharnement. Canut s'empara de Roskild, mais il fut battu une seconde fois à Thestrup. A cette époque, le parti de Suénon reçut un renfort important par l'accession de Valdemar, fils de Canut, duc de Sleswig, assassiné par Magnus, père de Canut V. Ce prince revendiquait le Sleswig compris dans le Jutland. Aidé de son nouvel allié, Suénon défit Canut une troisième fois près de Viborg en Jutland. Canut se réfugia en Suède, passa de là en Russie, puis en Saxe, et enfin à Hambourg; il y trouva un allié zélé dans l'archevêque Hartvig, qui ne pouvait pardonner aux Danois de s'être soustraits à la jurisdiction de son église. Canut avait cependant travaillé à relever son parti en Jutland. Il ne s'y fut pas plutôt montré, qu'il eut sur pied une armée nombreuse, et força Suénon à s'enfermer dans Viborg, où il l'assiégea. La disette allait le rendre maître de la place, lorsque Suénon fit une sortie pendant la nuit, et maltraita tellement l'armée de Canut, que celui-ci, resté sans ressources, fut obligé d'aller chercher un asyle à la cour de l'empereur Frédéric Ier., et lui offrit de recevoir, comme fief de l'empire, les provinces de ses états qu'il recouvrerait avec son aide. Frédéric, ravi de cette proposition, jugea pourtant que, pour l'effectuer, le consentement de Suénon, demeuré maître du royaume, n'était pas moins nécessaire que celui de Canut; il offrit donc, dans ce dessein, de servir de médiateur aux deux princes, et, sous prétexte d'une conférence où leurs intérêts seraient discutés, il indiqua une entrevue à la diète de Mersebourg, et y fit inviter Suénon. Ce roi, redoutant l'inimitié de l'empereur, y vint avec Valdemar et une partie de sa cour. Quand il fut question de régler les prétentions de Canut, on déclara à Suénon qu'il devait, à l'exemple de son rival, reconnaître l'empereur pour son suzerain. Cette proposition, appuyée de menaces, ne laissant pas à Suénon la liberté du choix, il fut obligé de dissimuler et d'y accéder. Alors l'empereur prononça à son avantage, et lui conserva la couronne, en réservant à Canut l'île de Sélande, qu'il tiendrait comme fief du royaume. Ce traité fut suivi, selon les auteurs allemands, du couronnement de Suénon par les mains de l'empereur; mais les Danois prétendent, avec quelque fondement, que le différend soumis à l'examen de Frédéric ne concernait que le royaume de Vandalie, et non celui de Danemark. Au reste, Suénon, à peine de retour dans ses états, protesta contre le traité qu'on lui avait arraché, et refusa de remettre la Sélande à Canut. Valdemar, qui s'était rendu caution des engagements de Suénon, l'engagea, pour éviter la guerre, à donner à Canut, en place de cette île, divers domaines en Jutland, en Sélande et en Scanie. Après cet arrangement, la paix régna quelque temps entre les princes; mais Suénon s'étant, par ses excès, attiré la haine générale, Valdemar, qui se défiait de ses intentions, et qui depuis quelque temps penchait pour Canut, s'unit plus étroitement à ce dernier en épousant sa sœur. Canut lui céda la troisième partie des domaines qu'il pos-

sédait. Cette alliance donna de l'ombrage à Suénon, qui résolut de se venger par la perfidie. Canut et Valdemar prirent le titre de rois en Jutland, et marchèrent contre Suénon, qui s'enfuit en Saxe, puis revint en Fionie, où les deux rois le suivirent. Valdemar offrit sa médiation, et la paix fut conclue. Suénon eut la Scanie, Canut les îles, Valdemar le Jutland et le Sleswig. Chacun devait gouverner avec le titre et l'autorité de roi. Les réjouissances qui suivirent la conclusion du traité fournirent à Suénon l'occasion de se venger. Il invita les deux rois à une grande fête qu'il donna à Roskild en 1156. Ils y reçurent toutes sortes de témoignages d'affection ; mais vers le soir divers indices firent soupçonner à Canut quelque perfidie; il se leva, et, ayant embrassé Valdemar, il se disposait à sortir, lorsqu'une troupe de gardes armés, guidée par Suénon, entre dans la salle, et attaque les deux princes : Valdemar s'échappa, mais Canut fut tué d'un coup d'épée à la tête. Il avait régné neuf ans en Jutland, et quelques jours dans les îles danoises. Il laissa plusieurs enfants. Un de ses fils, nommé Nicolas, mourut en odeur de sainteté; il est connu sous le nom de S. Nicolas de Viborg; un autre, nommé Harald, fut par la suite chef d'un parti de rebelles; une de ses filles (Hildegarde) fut mariée à Joromor, prince de Rugen ; une autre (Judith), épousa Bernard, duc de Saxe. Son fils naturel, Valdemar, duc de Sleswig, causa par la suite de grands troubles dans l'état. (*Voy.* SUÉNON III et VALDEMAR Ier.) E—s.

CANUT VI, roi de Danemark, fils aîné de Valdemar Ier., désigné par les états pour lui succéder, et couronné depuis douze ans, monta sur le trône à la mort de son père, en 1182. Peu de temps après son avènement, les Scaniens, qui s'étaient révoltés sous le règne précédent, se soulevèrent de nouveau, sous prétexte que les étrangers occupaient les meilleurs emplois. Ils choisirent pour chef Harald, qui n'avait d'autre mérite que celui d'être fils de Canut V, et reçurent des secours de Canut, roi de Suède; mais bientôt, vaincus par le petit nombre de sujets restés fidèles, et par l'archevêque Absalon, qui avait amené des troupes de Scanie, ils abandonnèrent leur chef, qui s'enfuit en Suède, où il mourut l'année suivante. Cette même année, l'empereur Frédéric Barberousse fit inviter Canut à venir à sa cour, sous prétexte de renouveler l'amitié qui avait existé entre lui et Valdemar, mais, en effet, pour l'engager à lui faire hommage (*Voy.* ABSALON), et il excita Bogislas, duc de Poméranie, à attaquer le Danemark. Ce prince, battu à plusieurs reprises, vint se jeter aux pieds de Canut avec ses enfants et sa femme, sœur de ce monarque. Canut lui rendit sa principauté, à condition qu'il la tiendrait sous la suzeraineté du Danemark. Il soumit ensuite le Meklenbourg, et prit le titre de roi des Slaves ou des Vandales, que les rois de Danemark ont conservé. La Vandalie comprenait le pays situé depuis l'extrémité orientale de la Poméranie, jusqu'à la basse Elbe, vers Hambourg. Frédéric apprenant la prompte soumission de cette contrée, ne put, dans les conjectures où il se trouvait, songer à la vengeance, mais il manifesta son dépit, en sommant Canut, pour la troisième fois, de venir en Allemagne; et, sur son refus, il lui renvoya la princesse Hélène, sa sœur, qui avait été fiancée à l'âge de sept ans à Frédéric, duc de Souabe, conformément à la promesse faite par Valdemar. En 1186, pendant que Canut

présidait aux états assemblés à Odensée, des messagers arrivèrent avec des lettres du pape Clément III, qui exhortait les Danois à se croiser, à l'imitation des autres fidèles de l'Europe. L'empereur, qui avait pris la croix, employa le crédit du pape pour engager Canut à conclure une convention par laquelle ce roi s'engagerait à respecter la paix de l'empire pendant l'absence de son chef; et, pour lui ôter tout prétexte de mécontentement, il révoqua le décret de proscription rendu contre Henri-le-Lion, beau-père de Canut. La noblesse danoise fut vivement émue par les exhortations du souverain pontife, qu'Esbern, frère d'Absalon, appuya de toute son éloquence. Quinze des principaux seigneurs se croisèrent, mais cinq seulement persistèrent dans leur résolution. Le roi fut assez sage pour n'y prendre aucune part. En 1196, il marcha en personne en Estonie, s'empara de la Livonie, où il établit la religion chrétienne, et fit rentrer dans l'obéissance les villes de la Vandalie qui s'étaient révoltées. Il s'appliqua ensuite à faire jouir ses états d'une paix glorieuse et d'une administration sage. L'évêque de Sleswig, fils naturel de Canut V, à qui il avait donné ce duché à gouverner durant le bas âge de Valdemar, son frère, piqué de ce qu'on lui ôtait cette province, voulut s'en venger. Depuis long-temps il ourdissait des trames dans le royaume, et formait des alliances avec quelques princes d'Allemagne, notamment avec Adolphe, comte de Holstein. Enfin, il leva le masque, passa en Norvége, en revint avec une flotte de trente-cinq vaisseaux, fit une descente en Danemark, et prit le titre de roi, pendant que ses alliés s'avançaient vers l'Eyder pour le soutenir. Canut se contenta de faire garder les retranchements qui défendaient l'entrée du Jutland, et recommanda d'éviter tout engagement. L'évêque ayant épuisé ses trésors, fut obligé de remercier ses alliés. Il se mit en chemin pour venir demander grâce au roi; mais comme il n'avait pris aucunes sûretés, il fut arrêté, chargé de chaînes, et conduit au château de Soeborg en Selande. Canut marcha ensuite contre le comte de Holstein, qui lui envoya une ambassade pour acheter la paix : elle ne dura pas long-temps. Canut prétendait traiter Adolphe en vassal; celui-ci ne voulait reconnaître d'autre maître que l'empereur; il unit ses intérêts à ceux d'Otton, margrave de Brandebourg. Canut expédia en Vandalie une flotte qui, renforcée par plusieurs vassaux du Danemark, entra dans l'Oder. Otton s'avança contre les Danois avec une armée égale à la leur. Le choc fut terrible : les Danois furent défaits, Torbern, leur général, fut tué; l'évêque de Roskild, prisonnier; mais il s'échappa bientôt. Après cette action, les deux princes confédérés ravagèrent la Vandalie; mais, l'année suivante, la face des affaires changea : Adolphe, réduit à demander la paix, ne l'obtint que par la cession de la Ditmarse et de Rendsbourg. Canut fortifia cette place, y mit une garnison nombreuse, construisit un pont sur l'Eyder, et, par-là, tint Adolphe en échec; mais celui-ci était d'un caractère trop turbulent pour rester en repos. Il assiégea Lauenbourg, qui appartenait au duc de Saxe. Les habitants, se voyant vivement pressés, avaient fait secrètement avertir Canut qu'ils étaient disposés à lui remetire la place. Canut leur avait fait promettre un prompt secours, en leur recommandant d'arborer sur leurs remparts l'étendard de Danemark. Adolphe n'en poussa le siége qu'avec plus d'ardeur, et prit Lauenbourg avant l'ar-

rivée des Danois. Canut entra dans le Holstein. Les sujets d'Adolphe et ceux d'un comte, son voisin, qui l'avait puissamment secouru, outrés de se voir sacrifiés à des guerres étrangères, en murmuraient hautement. Une partie de la noblesse alla même se rendre au roi, ou à Valdemar, qui avait pris le commandement de l'armée (*V.* VALDEMAR II). Ce prince soumit toutes les villes du Holstein, et reçut l'hommage des sujets des deux comtes. Il s'empara ensuite de Lubeck, qui reconnaissait, sous quelques rapports, le comte de Holstein pour souverain. Valdemar reçut des otages, distribua les fiefs et les gouvernements de la province aux seigneurs qui avaient pris son parti, et retourna en Danemark jouir de ses triomphes et prendre de nouvelles mesures pour les assurer. Dès qu'il fut éloigné, Adolphe sortit de Stade, où il s'était réfugié, s'empara de Hambourg, et chercha à soulever le Holstein contre ses nouveaux maîtres; mais Canut le surprit par une marche forcée, et l'enferma dans Hambourg. On était au cœur de l'hiver; l'Elbe était pris par les glaces. Adolphe ne pouvant se sauver, fut contraint de traiter de sa liberté. Valdemar consentit à la lui laisser, à condition qu'il lui livrerait Lauenbourg. Le commandant de cette place ayant refusé de remplir cette clause, Adolphe fut conduit prisonnier en Danemark. Ces succès, et l'avènement à la couronne impériale d'Otton, duc de Saxe, fils de Henri-le-Lion, beau-père de Canut, ayant affermi les conquêtes de ce monarque en Allemagne, il vint se montrer à ses nouveaux sujets. Les bourgeois de Lubeck lui firent une réception magnifique. Il convoqua dans cette ville les députés du Holstein et des autres provinces, et reçut leur serment de fidélité; mais cette pompe se changea bientôt en appareil de deuil. Canut, de retour dans ses états, fut atteint d'une maladie qui l'emporta le 12 novembre 1202, dans la 40e. année de son âge et la 21e. de son règne. Il n'eut peut-être pas pour la guerre autant de talents que son frère Valdemar, ou que l'archevêque Absalon, mais sa piété, sa modération et la pureté de ses mœurs lui ont acquis une gloire qui ne périra pas. Jamais le Danemark n'avait été aussi puissant et aussi florissant que sous son règne. Canut n'ayant pas laissé d'enfants, eut pour successeur son frère Valdemar. Leur sœur Ingelburge avait épousé Philippe-Auguste, roi de France, qui la répudia (*Voy.* INGELBURGE). Canut, instruit de la manière indigne dont elle était traitée, envoya à Rome demander justice au pape Célestin III. Sous le règne de ce prince, le Danemark eut des hommes distingués en tous genres; les plus remarquables furent Eskild et Absalon, archevêques de Lund; Esbern, sénateur et frère de ce dernier; Saxo Grammaticus, et Suéno Aagesen, historiens de Danemark; André Suensen, qui, entre autres ouvrages, traduisit en latin les lois de Danemark, et Guillaume de Paris, mis depuis au rang des saints, et qu'Absalon avait fait venir de France. E—s.

CANUT, fils de S. Éric, roi de Suède, espérait succéder à son père en 1160; mais les évêques et les grands décidèrent que les princes de la race de Sverker et ceux de la race d'Éric régneraient tour à tour. En conséquence, le trône tomba en partage à Charles Sverkerson, déjà roi de Gothie. Les fils d'Éric, qui soupçonnaient Charles d'avoir trempé dans le meurtre de leur père, se retirèrent en Norvége. Charles avait régné sept ans, lorsque Canut arriva avec une troupe nom-

breuse à Visingsoe, île du lac Wetter, attaqua le roi et le tua, le 18 avril 1168. Il fut ensuite élu roi de Suède. Cependant il ne jouit pas paisiblement de la couronne; un descendant de Sverker fut proclamé roi en Gothie; d'autres prétendants essayèrent de soulever différentes provinces; mais ils furent défaits à la bataille de Biaelbo. La tranquillité du règne de Canut ne fut troublée depuis lors que par les incursions des peuples païens de l'est, qui vinrent ravager une partie de l'Upland. Canut ne prit aucune part aux troubles de la Norvége et du Danemark. Un de ses grands vassaux envoya cependant des troupes pour soutenir les révoltés de Scanie contre Canut VI, roi de Danemarck. La paix qui régna en Suède sous ce règne fut favorable au progrès de la culture. Canut fonda un grand nombre de monastères, favorisa beaucoup les moines, et se fit même recevoir dans l'ordre de Cîteaux. Vers la fin de sa vie, on l'engagea, en expiation du meurtre de Charles, à nommer pour successeur le fils de ce prince. On essaya ensuite vainement de lui faire entreprendre la guerre contre son beau-frère, le roi de Norvége. Il mourut en 1199, à Ericsberg en Westrogothie, et laissa un fils (Éric X, roi de Suède) et deux filles. Les chroniqueurs rapportent qu'il avait des scaldes à sa cour, ce qui fait présumer qu'il protégeait les lettres. E—s.

CANZ (Israel-Gottlieb), né à Heinsheim, le 26 février 1690, fit ses études à Tubingen, fut diacre à Nurtingen, et successivement professeur d'éloquence, de poésie, de philosophie et de théologie dans sa ville natale, où il mourut le 28 janvier 1753. C'est un des plus profonds disciples de Wolf, dont il avait embrassé les opinions sans s'en faire l'esclave. Son penchant pour la scholastique et pour l'introduction d'une terminologie nouvelle a nui à sa réputation. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de théologie; les principaux sont : I. *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ usus in theologiá, per præcipua fidei capita*, Francfort et Leipzig, 1728-1739, 4 parties in-4°.: cet ouvrage a beaucoup contribué à répandre en Allemagne la philosophie de Leibnitz et de Wolf; II. *Eloquentiæ et præsertim oratoriæ lineæ paucæ*, Tubingen, 1734, in-4°.; III. *Grammaticæ universalis tenuia rudimenta*, ibid., 1737, in-4°.; IV. *Disciplinæ morales omnes, etiam eæ quæ formá artis nondum huc usque comparuerunt, perpetuo nexu traditæ*, Leipzig, 1739, in-8°.; V. *Ontologia polemica*, Leipzig, 1741, in-8°.; VI. *Meditationes philosophicæ*, Tubingen, 1750, in-4°.; VII. *Theologia thetico-polemica*, Dresde, 1741, in-8°.; VIII. *Compendium theologiæ purioris*, Tubingen, 1752, in-8°., et un grand nombre de dissertations. G—t.

CAOUAM-EDDOULÉ-KORBOUGHAH. *Voy*. Korboughah.

CAOURSIN (Guillaume), né à Douai, vers 1430, d'une famille originaire de l'île de Rhodes, possédée alors par les chevaliers de St.-Jean de Jérusalem, obtint, par sa capacité, la confiance du chapitre de l'ordre, et en jouit pendant plus de quarante ans. Son mérite le fit dispenser des vœux d'usage et même de porter l'habit, privilége qui ne s'accordait que rarement et à des sujets distingués. En 1462, Caoursin remplissait les fonctions de vice-chancelier. En 1466, il accompagna le grand-maître à Rome, en qualité de secrétaire. Il y retourna seul, en 1470, pour solliciter des secours contre les Turks, qui mena-

çaient de faire le siége de Rhodes, et il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de diligence et de succès; mais les Turks ajournèrent leur dessein, et ne parurent devant l'île qu'en 1480 (*Voyez* AUBUSSON). En 1484, Caoursin fut député par le grand-maître à Innocent VIII, pour le complimenter au sujet de son exaltation, et lui demander sa protection pour l'ordre. Le pape fut si satisfait du discours qu'il prononça dans cette circonstance, qu'il le nomma comte palatin, et lui donna le titre de secrétaire apostolique. L'année suivante, il se rendit à Naples, pour conférer avec le roi Ferdinand sur les mesures à prendre à l'égard de Zizime, frère de Bajazet, qui s'était réfugié dans l'île de Rhodes, pour se soustraire à la cruauté de son frère. Enfin, lorsqu'en 1488, il fut décidé que ce malheureux prince serait remis au pouvoir du pape, Caoursin vint encore à Rome pour régler les conditions. Cette affaire est la dernière dont il ait été chargé. Il passa le reste de ses jours dans sa famille; car il était marié depuis 1481, et, à cette occasion même, le grand-maître lui avait fait un présent. Il mourut en 1501. Caoursin a écrit plusieurs ouvrages en latin, qui ont été recueillis et imprimés à Ulm, en 1496, in-fol., avec des figures en bois. Le principal est la description de la ville de Rhodes, et l'histoire du siége qu'elle a soutenu contre les Turks: *Obsidionis et urbis Rhodiæ descriptio*. On en connaît une édition, Rome, sans date, in-4°., et une autre, Rome, 1584, in-fol., avec des augmentations. Les autres ouvrages de Caoursin sont tous relatifs à l'ordre qu'il servait et aux différentes commissions dont il avait été chargé. On en trouve la liste dans les *Mémoires* de Niceron, tome XV, et dans Paquot, t. III. W—s.

CAPACCIO (JULES CÉSAR), écrivain fécond, naquit vers 1560, à Campagna, petite ville de la principauté citérieure, au royaume de Naples. Sa famille, quoique peu riche, y était considérée. Son savoir et ses talents le rendirent célèbre. La ville de Naples le choisit pour son secrétaire, place qu'il occupa pendant trente ans. Il fut un de ceux qui contribuèrent à y établir une académie *degli oziosi* (des oisifs), qui eut alors beaucoup de renommée. François de la Rovère, duc d'Urbin, lui confia l'éducation de son fils, et ce fut pendant qu'il exerçait les fonctions de cet emploi qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Il mourut en 1631. Il a laissé: I. *Trattato dell' imprese in tre parti diviso*, Naples, 1592, in-4°.; II. *il Segretario*, Venise, 1599, in-4°.; III. *il Forastiero*, Naples, 1620, in-4°., dialogues divisés en dix journées, dans lesquels un Napolitain instruit un étranger de ce qu'il y a de plus curieux à Naples; cet ouvrage a reparu avec un nouveau titre en 1630 et 1634, in-4°.; il est cependant rare; IV. *Mergellina, egloghe pescatorie*, Venise, 1598, in-12: ce sont dix églogues en vers, mêlées de prose, dans le genre de l'*Arcadie* de Sannazar; V. *Declamazioni in difesa della poesia, recitata nell' accademia degli Oziosi*, Naples, 1612, in-4°.; VI. *Annotazioni alla Gerusalemme liberata di Torquato Tasso*, pour l'édition de Naples, 1582, in-12, VII. *Neapolitanæ historiæ*, Naples, 1607, in-4°., tome I. Il n'a paru que ce volume. Le Toppi (*Biblioteca napolit.*), prétend que cet ouvrage, celui qui fit le plus d'honneur à Capaccio, est de Fabio Giordano; Lenglet du Fresnoy pense que Giordani l'avait écrit en italien, et que Capaccio l'a mis en latin. Burmann a inséré cette his-

toire dans le tome IX des *Antiquit. Italiæ*. VIII. *Puteolana historia, cui accessit de balneis libellus*, Naples, 1604, in-4°., figures. Le Toppi assure encore que cet ouvrage est de Fabio Giordano, et que Capaccio n'en est que l'éditeur. Il n'est cependant fait aucune mention de Giordano dans les pièces préliminaires. Le petit traité *De balneis* a été inséré par Burmann dans le tom. IX des *Antiquitat. Italiæ*. Capaccio traduisit l'histoire de Pouzzol en italien, avec des retranchements, des additions et des changements, et la publia sous ce titre : IX. *La vera antichità di Pozzuolo*, Naples, 1607, in-8°., Rome, 1652, in-8°. Ces trois derniers ouvrages sont assez rares. Tiraboschi met le dernier au nombre de ceux qui participent aux défauts du siècle où ils parurent, époque où, d'un côté, la critique et la science des antiquités n'étaient pas encore perfectionnées comme elles l'ont été depuis, et où, d'un autre côté, l'ambition de paraître savant entraînait souvent les écrivains hors de leur route, pour s'occuper de longues et inutiles digressions. X. *Illustrium mulierum et illustrium literis virorum elogia*, Naples, 1608, in-4° ; XI. *Apologhi e favole in versi volgari, con la giunta delle dicerie morali*, Naples, 1602, in-8°. Ces apologues en vers sont faits sur des sujets indiqués par Bernardino Baldi, et qui se trouvent dans le recueil de ses *Versi e prose* (*Voy.* Bernardino BALDI). Ceux de Capaccio ont surtout le mérite d'un sens juste et d'un style concis. Le rédacteur de cet article en a imité deux dans son recueil de *Fables nouvelles*, Paris, Michaud frères, 1810. Ce sont la 20e. et la 36e. G—É.

CAPACIUS (PRIAM), né à Mazara, sur la côte occidentale de Sicile, dans le 15e. siècle, fréquenta dans sa jeunesse les universités les plus célèbres de l'Allemagne, où il se fit remarquer, autant par ses dispositions pour les sciences, que par son goût pour la poésie. Il prit ses degrés en droit à Leipzig, et prononça, dans une assemblée publique de l'université, un discours en vers latins, à la louange de Frédéric Ier. et de Frédéric II, qui fut imprimé. Cette pièce lui mérita la bienveillance de ses maîtres, qui l'encouragèrent à mettre au jour un poëme qu'il avait composé à l'occasion d'une victoire remportée par Frédéric Ier. sur les Suédois. Ce poëme, intitulé : *Fridericeidos*, parut à Leipzig, en 1488, in-4°. De retour dans sa patrie, Capacius sut allier les devoirs de sa profession avec son penchant pour les lettres, et obtint l'emploi de trésorier du roi. Une émeute ayant éclaté à Mazara, en 1517, il se porta au milieu de la foule qu'il espérait faire rentrer dans le devoir, mais les révoltés l'entourèrent, et le percèrent de coups. W—s.

CAPANNA (PUCCIO), fut disciple de Giotto, peintre du 14e. siècle, et l'un des plus anciens depuis la renaissance des arts. On n'a pas d'autres renseignements sur l'époque de sa vie. Vasari dit qu'un des premiers ouvrages de Capanna fut un tableau à fresque, représentant un *Vœu fait par des navigateurs au milieu d'un violent orage dont ils sont assaillis*. Ce tableau se trouvait chez les dominicains de Rimini. Un autre tableau du même peintre, plus remarquable pour l'histoire de l'art, se trouvait dans l'église de St.-Dominique, à Pistoie ; il représentait *un Christ, la Vierge et S. Jean*, avec cette inscription, qui indique le lieu de la naissance de l'auteur : *Puccio di Fiorenza me fece*. Capanna travailla long-temps à Assise avec Giotto, qu'il aida dans ses tableaux de

l'église de St.-François, dont tous les murs sont couverts. On les y voyait encore en 1775, quoiqu'ils fussent noircis par la fumée d'une multitude de lampes dont cette église était remplie. Capanna se maria dans cette ville, où sa famille existait encore dans le 16ᵉ. siècle. « Son pinceau a de la douceur, » dit Vasari, et tient de la manière de » Giotto. » (*V.* GIOTTO.) R—N.

CAPARANIE, vestale romaine, qui périt accusée d'avoir violé son vœu de chasteté, et victime de la superstition de ses compatriotes. L'an 489 de Rome (265 av. J.-C.), sous le consulat de Q. Fabius Maximus Gurges et de L. Mamilius Vitulus, une maladie contagieuse fit dans la ville et aux environs de si terribles ravages, qu'on eut recours aux livres sibyllins pour savoir quel crime avait pu attirer ce fléau sur l'état. On parvint enfin à découvrir le délit de Caparanie, qui pouvait être réel, sans en avoir plus de rapport avec l'épidémie. Condamnée, selon la loi, à être enterrée vivante, elle s'étrangla, pour éviter un supplice long et douloureux. On observa envers son corps privé de sentiment les mêmes cérémonies que si elle eût encore existé. D—T.

CAPASSO (NICOLAS), poète napolitain, d'un génie original, et dont le style, dans le dialecte de son pays, est regardé comme l'un des plus vifs et des plus piquants, naquit à Fratta, au royaume de Naples, en 1671. Il était docteur en droit, et professa *in utroque jure*, dans l'université de Naples. Il fit quelques ouvrages relatifs à sa profession ; mais ils sont moins connus que ceux qui étaient analogues à son génie. Ce sont des poésies latines et napolitaines, Naples, 1780, in-4°. Sa traduction napolitaine de l'*Iliade* est regardée comme son chef-d'œuvre. On y reconnaît peu le chef-d'œuvre d'Homère : c'est une parodie, que ceux qui entendent bien cette langue, fertile en tours poétiques, en expressions figurées et en métaphores, trouvent remplie de sel et d'originalité. Capasso mourut à Naples en 1746. — Le même pays a produit un autre CAPASSO (Jean-Baptiste), peut-être de la même famille, médecin de profession, né à Grumo, et mort à Naples, en 1735. Il a laissé un ouvrage latin sur l'histoire de la philosophie, intitulé : *Historiæ philosophiæ synopsis, sive de origine et progressu philosophiæ; de vitis et systematibus omnium philosophorum*, etc., divisé en quatre livres, et dédié au roi de Portugal, Naples, 1728, in-4°. G—É.

CAPDUELH (POS DE), troubadour que Nostradamus a confondu avec Pos ou Pons de Breuil, vivait vers la fin du 12ᵉ. siècle, dans les environs du Puy, où il possédait une baronie. On trouve de lui vingt pièces de poésies dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, avec une notice sur sa Vie, dans laquelle on voit que c'était un chevalier des plus courtois et des mieux faits de son temps. Il fit partie de la troisième croisade, à laquelle il avait lui-même exhorté ses compatriotes dans différentes poésies, et il y trouva la mort. Z.

CAPECE (MARIN et CONRAD), gentilshommes napolitains, célèbres par leur dévouement à la maison de Souabe, conduisirent, en 1254, Mainfroi, persécuté par Innocent IV, au travers des montagnes, et lui donnèrent asyle dans leurs châteaux. Ils le firent parvenir jusqu'à Lucéria, et ils le mirent sous la protection des Sarrasins, à la tête desquels Mainfroi reconquit son pays. Après que Mainfroi eut péri dans la bataille contre Charles d'Anjou, les Capece passèrent en Allemagne comme députés de la noblesse

gibeline, pour solliciter Conradin de venir recouvrer l'héritage de ses pères. Après l'avoir déterminé à l'expédition qui eut une si fatale issue, Conrad Capece vint à Pise, pour assurer à son prince les secours de cette république; il passa ensuite en Afrique, et il ramena de Tunis en Sicile, Frédéric de Castille, et huit cents chevaliers napolitains qui s'étaient réfugiés chez les Maures après les malheurs de la maison de Souabe. La Sicile fut reconquise presque en entier par les Capece; mais quand ils reçurent la nouvelle de la défaite et de la mort de Conradin, leurs partisans perdirent courage. Marin et Jacques Capece, faits prisonniers par les Français, furent mis à mort, et Conrad Capece, livré à Guillaume-l'Étendard par les habitants de Centurbia, fut pendu après qu'on lui eut arraché les yeux. S. S—1.

CAPECE (Antoine), jurisconsulte napolitain à la fin du 15e. siècle et au commencement du 16e., était d'une famille noble et ancienne qui avait été en faveur sous les règnes de Frédéric Ier., de Henri, de Frédéric II et de Mainfroi, mais tombée dans la disgrâce, à cause de cette faveur même, depuis l'avènement de Charles d'Anjou. Antoine, après s'être fait une grande réputation au barreau, obtint, dans l'université de Naples, la première chaire de droit civil. Quelques troubles s'étant élevés en Sicile, en 1517, il fut désigné à Charles-Quint, par le vice-roi de Naples, comme l'homme le plus capable de les apaiser. L'empereur lui confia cette mission, qu'il remplit avec succès. De retour à Naples, il fut nommé professeur de droit féodal, publia un recueil de *Décisions*, et mourut en 1545. G—É.

CAPECE (Scipion), fils du précédent, et célèbre poète latin, fut professeur en droit dans l'université de Naples, comme son père. Un ouvrage de sa profession, qu'il a laissé, prouve qu'il était fort instruit, ce qui ne l'empêcha point de cultiver avec ardeur les belles-lettres. Il avait rassemblé une riche et nombreuse bibliothèque de bons livres et de précieux manuscrits: c'était un lieu de réunion pour les gens de lettres et les savants, qui s'y entretenaient avec lui sur des sujets de philosophie, de philologie et de littérature. C'est à lui que l'on dut la publication des commentaires de Donat sur Virgile; il les fit imprimer, par les soins de Paul Flavius, d'après un manuscrit qui était passé de la bibliothèque du célèbre Pontanus dans la sienne, Naples, 1535, in-fol.; édition si rare, que Fabricius, dans sa *Bibliothèque latine*, n'en parle pas. L'épître dédicatoire adressée par Capece au célèbre poète espagnol Garcilasso de la Vega, nous apprend qu'ils étaient amis, et que Garcilasso fut un de ceux qui l'engagèrent le plus à cette publication. Il paraît, par quelques lettres de Bernardo Tasso, autre ami de Capece, qu'entre les grandes affaires dont il était chargé, se trouvaient celles du prince de Salerne, Ferrante Sanseverino, et la gestion des biens de ce prince pendant qu'il était en Flandre, au service de Charles-Quint. La confiscation de ces biens, lorsque Sanseverino eut quitté le parti de l'empereur pour celui du roi de France, contribua peut-être au mauvais état de fortune dont Capece se plaint dans une de ses élégies. On a de lui: I. *De Divo Joanne Baptista vate maximo libri III*, imprimé, pour la première fois, à Bâle, dans un recueil donné par Jean Oporinus, sous ce titre: *Poëmata sacra præstantium poëtarum*, 1542, in-8°.; réimprimé à Venise, par Alde Manuce, avec le poëme suivant; et à Naples, 1594, in-8°.; II. *De princi-*

piis rerum libri II, *De vate maximo libri III*, Venise, chez les fils d'Alde, 1546, in-8°. Cette édition, qui est rare, est accompagnée d'une lettre du cardinal Bembo à l'auteur, et d'une autre d'Alde Manuce, adressée à la princesse de Salerne, où le poëme *De principiis rerum* reçoit les plus grands éloges. Il a été réimprimé plusieurs fois, avec d'autres poëmes du même genre, à Paris, à Naples, à Padoue, et ailleurs. Le P. Ricci, abbé du mont Cassin, traducteur italien de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, en vers libres ou *sciolti*, a traduit de la même manière le poëme de Capece, et cette traduction a été publiée avec le texte latin, dans la bonne édition de toutes les œuvres de notre poète, donnée à Venise, 1754, in 8°. La physique sur laquelle ce poëme est fondé est meilleure que celle de Lucrèce, mais n'est point encore une bonne physique, puisque c'est en plus grande partie celle du 16°. siècle. Selon l'auteur, c'est l'air qui est le principe de toutes choses, et c'est à l'air qu'il attribue les effets que quelques philosophes ont attribués aux atomes, quelques autres au feu, d'autres à l'eau, et d'autres à tous les éléments à la fois. La versification et la latinité y valent mieux que la philosophie, quoique dans plusieurs endroits cette dernière ne soit pas à mépriser, et que l'auteur y emploie contre celle de Lucrèce des arguments qui ont pu n'être pas inutiles à ceux qui l'ont combattue après lui. III. Quatre élégies et six épigrammes, imprimées avec ses autres poésies dans l'édition de Naples, 1594, et reproduites dans celle de 1754. IV. *Magistratuum regni Neapolis, qualiter cum antiquis romanorum conveniant, compendiolum nunc demum recognitum et instauratum*, imprimé dans les deux mêmes éditions; opuscule de six pages seulement, mais qui donne des notions claires et suffisantes sur les rapports existants entre ces magistratures. V. Un traité sur la matière des fiefs, imprimé à part, et le seul ouvrage relatif à sa profession que l'auteur ait laissé: *Super tit. de acquir. possessione, ubi multa in pract. et in materia feudorum et const. regni continentur*, Naples, sans date, in 4°. Le P. Ricci place la mort de Capece vers 1550; mais la seconde de ses élégies est adressée au cardinal Seripando, qui ne fut revêtu de cette dignité qu'en 1561, notre poète vécut donc au moins jusqu'à cette époque; et le cardinal étant mort lui-même au concile de Trente, en mars 1563, on ne risque pas de se tromper de beaucoup en plaçant la mort de Capece vers 1562. G—É.

CAPEL (Arthur), fils du chevalier Henri Capel, se fit remarquer par ses excellentes qualités, dès ses premiers pas dans le monde, et fut élu membre du parlement en 1640. Il présenta en arrivant une pétition des propriétaires du comté de Hartford, ses commettants, contre la chambre étoilée, les commissions extraordinaires et autres institutions de ce genre. Le parlement où il siégeait, ayant été soudainement dissous, Capel fut nommé à celui qui commença le 3 novembre 1640, et qui devint si fameux sous le nom de *long-parlement*. Lorsque la cité de Londres promit d'avancer 100,000 liv. sterl. pour payer les armées anglaises et écossaises, et demanda des sûretés pour cette avance, Capel offrit d'être caution pour 1,000 livres, et plus de cent membres de la chambre l'imitèrent. Il vota ensuite l'accusation du comte de Stafford, démarche dont il témoigna, par la suite, un repentir sincère. Jusqu'alors il avait été opposé à la cour; mais, soit

que le roi l'eût gagné, soit que les mesures adoptées par les communes lui parussent trop violentes, il changea de sentiments. Il fut fait baron en 1641. Plusieurs lords, parmi lesquels il se trouvait, signèrent à York, le 15 juin 1642, une déclaration par laquelle ils attestèrent que le roi n'avait pas l'intention de faire la guerre au parlement. Deux jours après, Capel s'engagea à lever un corps de cent cavaliers pour le roi, et lui avança 12,000 liv. en argent et en vaisselle. L'année suivante, Charles l'envoya en qualité de lieutenant-général dans la partie septentrionale du duché de Galles et dans les provinces voisines. Capel ne tarda pas à y former une petite armée, qui donna beaucoup d'embarras aux troupes du parlement. La même année, le roi le nomma un des conseillers du prince de Galles; il parut, en 1645, comme un des commissaires du roi pour le traité d'Uxbridge, et fut ensuite employé dans l'ouest de l'Angleterre, surtout à Bristol, à Exeter et au siége de Taunton. Il déjoua un projet formé pour se saisir du prince de Galles, qu'il sauva encore dans deux autres occasions, notamment aux îles Sorlingues, d'où il l'emmena à Jersey. Capel fut alors envoyé à Paris, avec lord Colpeper, pour engager la reine Henriette à ne pas retirer son fils de Jersey. Il était si fort opposé au projet de faire passer le prince de Galles en France, qu'il offrit d'aller à Newcastle, où le roi était alors prisonnier des Écossais, pour y prendre ses ordres positifs sur ce point; mais nonobstant les motifs plausibles qu'il alléguait, et dont le principal était que la cour de France n'avait pas fait la moindre démarche efficace pour venir au secours du roi, l'avis de la reine prévalut. Capel, après le départ du prince, était resté à Jersey, lorsque les communes votèrent la vente de ses biens. En 1647, il alla à Paris, et obtint du prince de Galles la permission de retourner en Angleterre. Il s'embarqua en Zélande, et, après avoir fait sa paix avec le parlement, il se retira dans ses terres, où il vécut tranquille et se concilia l'affection générale. Quelque temps après, il saisit une occasion de se rendre auprès du roi à Hamptoncourt, et l'instruisit de tout ce qui s'était passé à Jersey avant que le prince de Galles quittât cette île, des raisons qui engageaient les membres du conseil à y rester, et de beaucoup d'autres particularités que Charles ignorait encore. Ce prince lui communiqua ses espérances et ses craintes, ainsi que les ouvertures que lui avaient faites les Ecossais, ajouta que leur diversion en Angleterre ne pourrait obtenir quelque succès qu'autant que ses partisans la seconderaient, et invita Capel à ne pas négliger cette occasion et à réunir ses amis. Capel le lui promit, et, lorsqu'il jugea que le projet des Ecossais allait s'exécuter, il écrivit à Paris pour que l'on envoyât le prince de Galles à Jersey, mit beaucoup d'ardeur à rallier dans le Hertfordshire des soldats pour le service du roi, et alla avec sa troupe joindre le comte de Norwich et le chevalier Charles-Lucas, dans le comté d'Essex. Ayant réuni un corps de quatre mille hommes, ces fidèles Anglais s'enfermèrent dans Colchester, où ils soutinrent en 1645 un siége de soixante-dix-sept jours, durant lequel Capel déploya une énergie et une activité incroyables. La place, réduite aux extrémités, et déchirée par des divisions, ayant ouvert ses portes, Capel fut obligé de se rendre à discrétion au général Fairfax, qui, après lui avoir donné l'assurance d'avoir la vie sauve, l'envoya au château de Windsor, où il fut mis à la disposition du

parlement, et décrété d'accusation par les communes. Instruit de cette mesure, Capel écrivit aux communes que Fairfax, après lui avoir promis la vie sauve, en avait informé la chambre. On demanda une explication au général, et Fairfax répondit que la promesse de la vie sauve n'était relative qu'au traitement que les prisonniers auraient pu essuyer, suivant les lois de la guerre, à l'instant où ils se rendirent à discrétion; mais qu'il n'avait pu les garantir de l'action des lois civiles. Le parlement vota le bannissement de Capel et de quelques autres prisonniers; mais cette punition ne paraissant pas assez sévère, on l'enferma dans la tour de Londres, et le 1er. février 1649, on décréta que les lords Capel et Goring, et d'autres prisonniers, seraient les premiers auxquels on ferait le procès. Capel s'évada le même jour; mais des recherches rigoureuses, et la promesse d'une récompense de 100 liv. st. offerte à quiconque le ramènerait, le firent découvrir deux jours après. Amené devant la haute cour de justice, il fut accusé de haute trahison. Sa défense roula principalement sur la promesse qui lui avait été faite lorsqu'il se rendit; mais ce motif ne fut pas admis. Ramené devant la cour, la partie publique conclut à ce qu'il fût pendu, et son corps partagé en quatre; et, à la cinquième comparution, il fut condamné à être décapité. Sa femme présenta alors au parlement une pétition qui occasionna de grands débats. Plusieurs membres, et Cromwell même, firent le plus grand éloge des belles qualités de Capel; mais Cromwell ajouta que c'était précisément ce qui le rendait un homme dangereux, et qu'en conséquence il voterait contre la pétition. Yreton en parle aussi comme d'un homme dont il avait peur. Le 9 mars, jour fixé pour l'exécution, Capel qui, depuis sa condamnation, était enfermé au palais de St.-James, avec le duc de Hamilton et le comte de Holland, fut conduit avec eux à l'échafaud dressé devant Westminsterhall. Ses deux compagnons furent frappés avant lui. Capel, après avoir adressé aux spectateurs un discours touchant et rempli de sentiments de piété, présenta avec calme sa tête au bourreau. Tous les historiens se sont accordés pour rendre justice aux vertus éminentes de Capel, et surtout à son courage et à sa fidélité. Il laissa quatre fils et quatre filles.

E—s.

CAPEL (Arthur), fils aîné du précédent, naquit en 1635. Il ne reçut d'abord, à cause du désordre des guerres civiles, qu'une éducation assez négligée; mais parvenu à l'adolescence, il se livra à l'étude des langues savantes et des sciences avec tant d'ardeur qu'il fit de très grands progrès, surtout dans les lois et les mathématiques. Charles II, lors de son rétablissement, ayant égard à ce que son père avait souffert pour sa fidélité, le créa vicomte de Malden, et, en 1661, comte d'Essex. Cependant il se montra opposé à la cour: Charles imputant cette conduite à quelque ressentiment secret, résolut de l'employer. Il l'envoya, en 1670, en ambassade en Danemark. Le gouverneur du château de Cronenbourg voulut exiger le salut du vaisseau qui portait le comte; celui-ci le refusa; le gouverneur fit tirer sur lui. Arrivé à Copenhague, le comte se plaignit; le gouverneur fut condamné à lui adresser des excuses. Cette affaire mit Essex en grand crédit à la cour. De retour en 1672, le roi le nomma membre du conseil privé, et vice-roi d'Irlande. Sa conduite dans son gouvernement le fit généralement chérir. Il fut rappelé en

1677, parce qu'il se plaignait de ce que la régularité ne présidait pas à la gestion des finances de ce royaume. De retour en Angleterre, sa profonde connaissance des lois, son éloquence, sa réputation, le rendirent un des membres influents de la chambre haute. Il eut dans le conseil privé formé à la retraite du comte de Danby, une grande part à la conduite des affaires, et devint un des commissaires de la trésorerie. En 1679, lorsque l'on agita dans le parlement la question relative à l'exclusion du duc d'York, le comte d'Essex vota contre cette mesure; mais sa haine bien prononcée contre le pouvoir arbitraire et contre les principes religieux de ce prince lui firent proposer, pour le cas où il hériterait de la couronne, des restrictions qui l'empêcheraient de rien innover dans l'Etat ni dans l'Église. Il resta néanmoins attaché au parti de la cour jusqu'au moment où il jugea qu'elle prenait des moyens violents. Désigné alors comme complice du complot *du baril de farine* (*Voy*. CHARLES II), il résigna son emploi, et, depuis cette époque, se montra constamment opposé à la cour. Lorsque l'on présenta le bill d'exclusion pour la seconde fois, il le soutint avec chaleur, et proposa, dans le cas où on ne l'adopterait pas, de former une association entre les mains de laquelle on remettrait, durant la vie du roi, certaines villes comme sûretés des mesures que l'on prendrait. En 1681, il se réunit à quinze autres pairs pour présenter au roi une pétition, qu'ils avaient tous signée, pour supplier ce prince de ne pas assembler le parlement à Oxford, comme il l'avait annoncé. Il eut aussi des entrevues avec les personnes mécontentes du gouvernement. Toutes ces démarches le rendirent si odieux à la cour qu'il fut rayé de la liste du conseil privé. Accusé, au mois de juin 1683, de complicité dans la conspiration de Rye-House, ou le complot protestant, on l'envoya à la tour, et, le 13 juillet, on l'y trouva la gorge coupée avec un rasoir. Le magistrat décida qu'il s'était donné la mort; mais on crut généralement qu'il avait été assassiné par son domestique, instrument d'hommes puissants. Il laissa de sa femme, qui était fille du comte de Northumberland, un fils et une fille. E—s.

CAPELL (ÉDOUARD), savant critique anglais, né en 1713, à Troston, dans le comté de Suffolk. On a fort peu de détails sur sa vie, absorbée par une étude infatigable des ouvrages de Shakespeare. Il entreprit, le premier, de donner une édition fidèle de ce poète; cette édition, qu'il publia en 10 vol. in-8°., est précédée d'une introduction écrite dans le vieux langage anglais, et qui est regardée comme un morceau très curieux. Il y promettait de faire imprimer par la suite quelques autres volumes pour servir de commentaires aux œuvres du tragique anglais; mais comme il s'écoula beaucoup de temps avant l'accomplissement de cette promesse, plusieurs écrivains le prévinrent, en donnant des éditions de Shakespeare avec des commentaires qui rendaient les siens moins intéressants. Ils parurent cependant après sa mort en 1783, en trois gros volumes in-4°., sous le titre de *Notes et variantes de Shakespeare*, *suivies de l'École de Shakespeare, ou extraits de divers livres anglais qui existaient imprimés de son temps*, *par lesquels on voit d'où il avait tiré ses fables*, etc. Cet ouvrage était le fruit de près de quarante ans de recherches et de travail. Capell est aussi l'éditeur d'un volume de poésies anciennes, appelées *Prolusions*. Il mourut en 1781. X—s.

CAPELLA (MARTIANUS MINEUS

Felix), auteur d'une espèce de petite encyclopédie en latin, mélangée de prose et de vers. L'époque à laquelle il écrivit n'a pas encore été bien déterminée; quelques-uns la fixent à l'an 474 ou 490 av. J.-C., tandis qu'un critique récent recule le temps de son existence jusqu'au milieu du 3e. siècle, sous les deux Gordiens. Cassiodore nous dit qu'il était né à Madaure en Afrique, et lui-même se nomme *nourrisson d'Elice*, ville de l'Afrique propre. Sur les manuscrits de son ouvrage, il a le surnom de *Carthaginois*, et le titre de proconsulaire, *vir proconsularis*. Il est probable qu'il a résidé quelque temps à Rome. L'ouvrage qui nous reste de lui est intitulé *Satyricon*, et est divisé en neuf livres. Les deux premiers, qui forment une sorte d'introduction aux sept autres, sont remplis par un petit roman philosophique et allégorique assez bien imaginé, mais dont le style est dur, obscur, et barbare. Il est intitulé : *Des noces de la Philologie et de Mercure*. On y trouve une description du ciel, qui prouve que les idées mystiques de la philosophie platonicienne se rapprochaient singulièrement, à cette époque, des vérités du christianisme. Les autres livres sont consacrés aux sept arts libéraux. Le troisième livre est intitulé: *Grammaire ;* le quatrième, *Dialectique*. Ce livre est divisé en deux parties, dont la première comprend ce que nous nommons la métaphysique, et la seconde, la logique. Le cinquième livre traite de la rhétorique; le sixième, de la géométrie, et Capella emploie ce mot suivant son sens étymologique; car ce livre contient un petit traité de géographie qui n'est qu'un court extrait de Pline et de Solin, et ce n'est qu'à la fin qu'on trouve quelques courtes généralités sur les lignes, les figures et les solides. Le septième est intitulé : *Arithmétique*, et roule principalement sur les propriétés des nombres. Le huitième livre est consacré à l'astronomie; il y fait tourner Vénus et Mercure autour du soleil, et, suivant Lalande, c'est là que Copernic a pris la première idée de son système. Le neuvième traite de la musique, et n'est guère qu'un extrait d'Aristide Quintilien. L'édition la plus estimée de cet auteur est celle de Grotius, in-8°., Leyde, 1599. Elle est au nombre des prodiges littéraires, puisque Grotius, lorsqu'il l'entreprit, n'avait que quatorze ans, et seulement quinze lorsqu'elle parut. Il est probable qu'il fut aidé dans ce travail par Joseph Scaliger, qui le lui avait indiqué; mais il est certain qu'il le fut par son père lui-même, comme il nous l'apprend : elle est d'ailleurs, quoique très vantée, insuffisante, et pleine de fautes typographiques. Une bonne édition de cet auteur est encore à donner, et, comme il n'est pas tout-à-fait indigne de trouver un éditeur, nous croyons devoir indiquer toutes les éditions qui sont parvenues à notre connaissance : I. l'*editio princeps* est in-folio, imprimée à Vicence en 1499, *Curâ Francisci Vitalis Bodiani ;* cette édition fut réimprimée à Modène l'année suivante (1500), sous le même format; II. Bâle, in-fol., 1532, chez H. Pierre. La même a été réimprimée à Lyon en 1539, in-8°.; III. Bâle, in-fol., 1599; IV. Bâle, *cum variis lectionibus et scholiis B. Vulcanii*, in-fol., 1577, imprimée avec les *Origines* d'Isidore ; V. vient ensuite, par ordre de date, l'édition de Grotius, dont nous avons parlé, et dont le titre est ainsi qu'il suit: *Martiani Minei Felicis Capellæ, Carthaginiensis, viri proconsularis Satyricon in quo de nuptiis Philologiæ et Mercurii libri duo, et de septem artibus liberalibus libri singulares*

omnes et emendati et notis sive februis Hug. Grotii illustrati : ex officinâ Plantinianâ, 1599, in-8°.; VI. Lyon, 1619, *apud hæredes Simonis Vincentii*, in-8°.; VII. le neuvième livre a été inséré dans le recueil des anciens auteurs relatifs à la musique, par Meibomius, Amsterdam, 1652; VIII. Lyon, 1658, in-8°.; IX. Berne, 1763, in-8°., *curâ L. Walthardi*. Cette édition ne renferme que les deux premiers livres, c'est-à-dire l'ouvrage *De nuptiis inter Mercurium et Philologiam ;* X. Nuremberg, in-8°., 1794, *edente Jo. Ad. Goetz*. Cette édition, de même que la précédente, ne renferme que les deux premiers livres. Heinsius semble avoir fait une étude particulière de Martianus Capella, et a proposé, dans ses notes sur Ovide, beaucoup de corrections heureuses sur cet auteur. Munker, dans ses notes sur Hygin, etc, a donné beaucoup de variantes importantes prises d'un manuscrit de Leyde. — CAPELLA, poète élégiaque, a été mentionné avec éloge par Ovide (*De Ponto*, IV, 16, 36). Il ne nous reste rien de lui. W—R.

CAPELLA (GALEAZZO-FLAVIO-CAPRA, plus connu sous le nom de), né à Milan en 1487, se ditingua dans les lettres. Phil. Picinelli dit que son nom de famille était *Capra*, et que ce fut à raison de la pureté de ses mœurs et de l'étendue de ses connaissances qu'on le surnomma *Capella*. Son rare savoir lui mérita l'estime et l'amitié de François Sforze, duc de Milan, qui lui donna la place de secrétaire d'état, et le chargea d'écrire son histoire. Il l'employa aussi dans plusieurs négociations importantes. Capella fut orateur de l'empereur Maximilien, et conservé dans ses fonctions, lorsque Charles-Quint devint maître de Milan. La fidélité de Capella envers son premier maître est digne d'être remarquée dans les diverses révolutions qu'éprouva sa patrie. Il mourut d'une chute de cheval dans une rue de Milan, après deux ans de souffrances, le 23 février 1537. On a de cet écrivain : I. *De rebus nuper in Italiâ gestis et de bello Mediolanensi libri VIII*, Nuremberg, 1532, in-4°., Paris, 1533, in-8°., Venise, 1535, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé encore plusieurs fois. On le trouve aussi dans le *Thesaurus antiquit.* de Grævius, tom. II, et dans les *Scriptores rerum Germanicarum*, de Simon Schardius, tom. II. Il a été traduit en allemand, et en italien, par Fr. Philipopoli, Venise, 1539, in-4°. C'est l'histoire des guerres du Milanais, de 1521 à 1530. Elle est écrite avec intérêt ; mais on sent qu'il aurait été difficile à l'auteur d'être impartial. II. *Historia belli Mussiani;* c'est l'histoire de la guerre faite près de Musso, sur le lac de Côme, par le fameux capitaine Jean-Jacques de Médicis : elle fait suite à l'ouvrage précédent, et fut imprimée dans l'édition de Strasbourg, 1538, in-8°.; on la trouve aussi dans le *Trésor des antiquités* de Grævius, tom. III, et avec l'*Histoire des Médicis* de Henri Du Puy, Anvers, 1634, in-12; III. *Viennæ Austriæ à sultano Solimanno Turcorum tyranno obsessæ historia*, Augsbourg, 1530, in-4°.; IV. *De rebus gestis Franc. Sfortiæ II, ducis Mediolani*, Venise, 1535, in-4°.; V. l'*Antropologia overo ragionamento della natura umana : la quale contiene le lodi e excellenza degli uomini ; la dignità delle donne; la miseria d'amendue, et la vanità degli studj loro*, Venise, Alde, 1533, in-8°., ouvrage rare et recherché. On a encore du même des *Harangues mili-*

taires, imprimées à Francfort, en 1573. W—s et V—VE.

CAPELLEN (ALEXANDRE van der). *Voy*. AARTSBERGEN.

CAPELLO (BLANCHE), seconde femme de François de Médicis, grand-duc de Toscane. Elle était fille de Barthelemi Capello, un des nobles les plus considérés de Venise, nièce de Grimani, patriarche d'Aquilée, et alliée à toute la première noblesse; mais en 1563 elle fut séduite par Pierre Bonaventuri, jeune florentin qui apprenait le commerce à Venise dans la maison de banque de Salviati. L'oncle de Bonaventuri était le chef du comptoir de Salviati, sa maison était tout proche de celle des Capello, et Bonaventuri, qui n'avait ni fortune ni famille, se donna pour parent des Salviati, et pour associé à leur commerce. Les charmes de sa figure, et son adresse séduisirent Blanche, d'autant plus facilement qu'elle était alors sous l'empire d'une belle-mère qui la haïssait. Les deux amants se donnèrent, à l'aide de fausses clefs, plusieurs rendez-vous nocturnes; mais, craignant ensuite d'être découverts, ils s'échappèrent de Venise au mois de décembre 1563, emportant avec eux les joyaux les plus précieux de la maison de Capello. Les parents de Blanche, et plus encore ceux de sa belle-mère, manifestèrent l'indignation la plus violente, lorsqu'ils apprirent cet enlèvement. Ils prétendirent que tout le corps de la noblesse vénitienne avait été insulté en eux; ils firent arrêter comme complice Jean-Baptiste Bonaventuri, oncle du ravisseur, qui mourut en prison; ils obtinrent du sénat un ordre de courir sus à Pierre, avec une récompense de deux mille ducats pour celui qui le tuerait; enfin, ils envoyèrent sur ses traces des assassins qui le suivirent à Florence, où Bonaventuri s'était retiré avec sa maîtresse. A cette époque, Cosme Ier. de Médicis régnait encore; mais dégoûté du pouvoir suprême qui avait été pour lui un constant exercice de dissimulation et de perfidie, il avait confié tous les soins du gouvernement à son fils François, dont le caractère était plus sombre encore, et plus sévère que le sien. François devait épouser Jeanne, archiduchesse d'Autriche; mais cette princesse avait trop d'orgueil et de froideur pour pouvoir inspirer de l'amour. Bonaventuri, dès la première semaine de son arrivée à Florence, se mit sous la protection de François, et l'ambition ou l'avarice faisant taire en lui tout autre sentiment, il permit entre ce prince et sa femme une liaison scandaleuse. François chercha cependant à la dérober aux yeux du public jusqu'après son mariage avec l'archiduchesse, le 16 décembre 1565; mais dès-lors, croyant n'avoir plus rien à déguiser, il introduisit Blanche dans son palais, en nommant Bonaventuri son intendant. La liaison de François avec Blanche blessait également, et Cosme Ier., et la cour d'Autriche que les Médicis devaient ménager, et le peuple qui se plaignait de l'insolence et de l'avidité de la favorite. Son mari, dont l'arrogance devenait insupportable aux courtisans, et gênante pour elle-même, fut assassiné en 1570, par des gens que François avait apostés. Blanche cependant savait captiver toujours davantage le prince par les charmes de son esprit, le piquant de ses manières, et l'enjouement de son caractère. Plus Médicis était sombre et sévère, plus il avait besoin d'être distrait par la vivacité et les grâces de la Vénitienne. Cosme Ier. mourut en 1574; François avait deux frères qu'il détestait, et auxquels il

craignait de devoir laisser son héritage; sa femme ne lui avait donné que des filles, et Blanche, qui avait eu aussi une fille de Bonaventuri, n'avait plus d'enfants depuis sa liaison avec le prince. Celui-ci désirait ardemment avoir un fils, même illégitime, dans l'espérance de le faire reconnaître pour son héritier. Blanche, désespérant d'en avoir elle-même, prit le parti de supposer une grossesse, et toutes ses mesures étant prises pour cela, elle parut délivrée dans la nuit du 29 août 1576, d'un enfant qu'une femme du peuple avait mis au monde la veille: on le nomma don Antoine de Médicis. Le grand-duc, au comble de la joie, redoubla d'affection pour sa maîtresse, et celle-ci, pour n'être pas trahie, fit assassiner presque tous ceux qui avaient eu part à cette supposition; mais contre l'attente du public et de Blanche, l'archiduchesse à son tour donna l'année suivante un fils à son mari; bientôt elle parut grosse de nouveau, et elle mourut en 1578, en couches d'un second enfant. François, touché de la mort de sa femme, et ébranlé par les représentations de ses frères et de quelques gens de bien, s'éloigna pour quelque temps de Florence, avec l'intention de rompre avec Blanche; il donna même à celle-ci l'ordre de quitter la Toscane; mais Blanche, pour conserver le cœur de son amant, mit en usage toute son adresse et tous ses moyens de séduction; elle gagna le confesseur du grand-duc, pour qu'il l'encourageât dans sa passion, et, moins de deux mois après la mort de l'archiduchesse, elle parvint à se faire épouser secrètement par François, le 5 juin 1578. Un mariage secret ne satisfaisait ni l'ambition de Blanche, ni les espérances du grand-duc, qui, ayant perdu son fils peu après sa première femme, en attendait un autre de la seconde. Il communiqua d'abord son mariage à Philippe II, roi d'Espagne, dont il recherchait la protection, plutôt que l'amitié, et, l'ayant fait approuver par ce monarque, il résolut de l'avouer publiquement. Il fit déclarer au doge et à la république de Venise que son intention était de s'allier à eux par les nœuds les plus étroits, en prenant pour épouse une fille de St.-Marc; et les mêmes magistrats qui avaient diffamé Blanche Capello, et mis à prix la tête de son mari, s'empressèrent alors de la combler d'honneurs. Une déclaration des *Prégadi*, du 16 juin 1579, la nomma fille véritable et particulière de la république; deux ambassadeurs, suivis de quatre-vingt-dix nobles, furent envoyés à Florence, pour solenniser en même temps l'adoption de St.-Marc et le mariage. Ces deux cérémonies furent célébrées avec une grande pompe le 12 octobre 1579, et le mariage de Blanche coûta trois cent mille ducats à la Toscane, dans un temps où la disette et des calamités de tout genre accablaient les peuples. Cependant le gouvernement du grand-duc devenait tous les jours plus odieux par l'abus que Blanche faisait de son pouvoir, et par l'arrogance et la cupidité de Vittorio Capello, son frère, qu'elle avait appelé à Florence, et qui était désormais le seul ministre et le seul favori du grand-duc. Vittorio excita enfin tant de haine et de mécontentement, que François prit le parti de l'éloigner. Blanche, qui ne pouvait plus avoir d'enfants, et qui rencontrait beaucoup de difficultés à faire appeler à la succession don Antoine, son fils supposé, feignit par deux fois une nouvelle grossesse; mais, soit qu'elle craignît de passer outre, ou que la vigilance des frères du grand-duc mît obstacle à ses

artifices, elle déclara autant de fois s'être trompée, et elle chercha enfin à se réconcilier de bonne foi avec le cardinal Ferdinand de Médicis, le plus proche héritier du trône. Celui-ci, en 1587, céda aux instances de son frère et de sa belle-sœur; au commencement d'octobre, il se rendit au Poggio a Caiano, maison de campagne des Médicis; il y fut accueilli avec une grande tendresse par François et par Blanche; il paraissait y être sensible, lorsque tout à coup, le 8 octobre, le grand-duc tomba malade; le 10 octobre Blanche fut atteinte de la même maladie, qu'on nomma fièvre intermittente. Le premier mourut le 19 octobre, à quatre heures de matin, et sa femme le lendemain à trois heures après midi. Ferdinand, qui déposa l'habit religieux pour succéder à son frère, et qui régna en Toscane d'une manière glorieuse, n'a pas échappé à l'accusation d'avoir empoisonné son frère et sa belle-sœur. En vain leurs corps furent ouverts publiquement par les médecins, en vain on indiqua des causes naturelles pour une maladie aussi subite; la mémoire de Ferdinand reste encore souillée par ce soupçon, et sa haine pour sa belle-sœur, qu'il appela dans quelques actes publics la *détestable Blanche*, a été considérée, par beaucoup de gens, comme confirmant l'accusation du peuple. Siebenkees a écrit une vie de Bianca Capello, d'après les sources originales, Gotha, 1739, in-8°.; cette vie a été traduite en anglais par Ludger. Meissner a fait de ses aventures un roman en dialogue qui a été traduit de l'allemand en français par M. Rauquil-Lieutaud, Paris, 1788, 3 vol. in-12. M. de Luchet a aussi publié la vie et la mort de Bianca Capello, Paris, 1788, 3 vol. in-12, fig. S. S—I.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, fameux par ses crimes, sous le règne de Charles VI. Digne chef d'une vile populace que la faction des Bourguignons encourageait au meurtre et au pillage, Capeluche ordonnait les exécutions, dictait ses lois dans Paris, et l'on obéissait. Il se fit livrer les prisonniers de Vincennes, qu'il promit de conduire au Châtelet, et qui furent bientôt égorgés sous ses yeux. Il força les portes du palais. Le duc de Bourgogne vint au-devant de lui, et, tandis qu'ils conféraient ensemble, le bourreau, se croyant devenu l'égal du prince, lui frappa dans la main en signe d'amitié. Cependant le duc, inquiet de voir croître de jour en jour les troubles qu'il avait excités lui-même, et redoutant l'empire que Capeluche avait pris sur la multitude, fit marcher des troupes qui se saisirent des principaux chefs. Capeluche fut arrêté, jugé sommairement, et condamné à mort. L'échafaud était dressé aux Halles. Le valet du bourreau, devenant son successeur, s'apprêtait à lui trancher la tête: c'était son coup d'essai; Capeluche lui donna froidement une leçon sur les mesures qu'il devait prendre pour ne pas le manquer. Il se mit ensuite à genoux, et reçut le coup mortel sans avoir montré la plus légère émotion. V—VE.

CAPET (HUGUES). *V.* HUGUES.

CAPETAL (HENRI), originaire de Picardie, prévôt de Paris sous le règne de Philippe V, se rendit coupable d'un crime atroce que les lois punirent, et que l'histoire a retracé pour flétrir d'un éternel opprobre ce magistrat prévaricateur. Un riche homicide, détenu dans les prisons du Châtelet, fut condamné à mort d'une voix unanime. Il offrit une somme d'or considérable au prévôt, s'il voulait le soustraire au supplice. Le prévôt choi-

sit un prisonnier innocent, sans fortune et sans appui, le fit pendre sous le nom de l'homicide, et remit ce dernier en liberté sous le nom de l'innocent supplicié ; mais cette grande iniquité ne tarda pas à être découverte. Le roi indigné fit faire le procès à Capetal, et il fut pendu en 1321 au même gibet où il avait fait attacher la victime de sa cupidité. V—VE.

CAPILA. *Voy*. KAPILA.

CAPILUPI (CAMILLE) de Mantoue s'est rendu fameux dans le 16e. siècle par un ouvrage intitulé : *lo Stratagema di Carolo IX, contra gli ugonotti*, Rome, 1572, in-4°., imprimé en italien et en français en 1574, in-8°., augmenté dans la version d'un avertissement du traducteur. C'est une relation de l'horrible massacre de la Saint-Barthélemi, dans laquelle l'auteur rend compte des motifs qui déterminèrent cette affreuse journée, des préparatifs qui la précédèrent, et des suites qu'elle eut. On doit être en garde contre les faits qu'il raconte; mais on y trouve des choses curieuses. Capilupi, croyant faire beaucoup d'honneur à Charles IX et à son conseil, s'attache dans sa préface à prouver que la St.-Barthélemi était méditée. Le cardinal de Lorraine, qui se trouvait à Rome quand cet écrit parut, l'avait d'abord approuvé; mais quand il sut qu'on avait honte en France de ce massacre, et que l'idée d'une telle boucherie préparée paraissait atroce même aux Italiens les plus forcenés, il chercha à en empêcher le débit. T—D.

CAPILUPI (LÉLIO), frère du précédent, né à Mantoue le 19 décembre 1498, se fit quelque nom par des centons qu'il composa avec les vers de Virgile, qui se trouvent ainsi appliqués à des matières dont ce grand poète n'a pu avoir idée. Lélio Capilupi mourut à Mantoue le 3 janvier 1560, deux jours après son ami Joachim du Bellay. Parmi les centons de Lélio, on remarque : I. *Cento Virgilianus de vita monachorum quos vulgo fratres appellant* imprimé d'abord à Venise, 1543, 1550, in-8°.; Rome, 1575, etc.; réimprimé dans l'ouvrage intitulé : *Varia doctorum piorumque virorum de corrupto ecclesiæ statu poëmata*, Bâle, 1556, in-8°., dans le *Regnum papisticum* de *Naogeorgus*, et encore dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, t. II, 2e. partie; II. *Cento Virgilianus in fœminas*, imprimé dans les *Amores* de Baudius (*V*. BAUDIUS), et encore dans les *Schediasmata de eruditis cœlibibus* de God. Wagner, 1717, in-8°.; III. *Cento Virgilianus, in siphillim*, etc. Les vers et centons de L. Capilupi ont été réunis avec ceux de ses frères, sous ce titre : *Capiluporum carmina et centones, ex editione Jos. Castallionis*, Rome, 1590, in-4°., rare : on a retranché de cette édition les centons obscènes et ceux contre les moines. — CAPILUPI (Hippolyte), évêque de Fano, mort en 1580, à soixante-huit ans, et Jules CAPILUPI, tous deux frères de Lélio, s'exercèrent à diverses sortes de poésies. — Jules CAPILUPI, leur neveu, fit aussi des centons qui, au jugement de Possevin, sont meilleurs que ceux de Lélio. A. B—T.

CAPISTRAN (JEAN DE), ainsi appelé de la petite ville de ce nom dans l'Abruzze, où il vit le jour en 1385, était fils d'un gentilhomme angevin, qui, ayant suivi Louis, duc d'Anjou, lorsque ce prince devint roi de Naples, avait fixé son séjour dans cette ville. Il alla faire son cours de droit civil et canonique à Pérouse, prit le bonnet de docteur dans l'une et l'autre faculté, s'y fit tellement estimer qu'on lui don-

na un emploi de judicature, dont il remplit les fonctions avec autant d'intégrité que d'intelligence. Ces qualités réunies à sa fortune lui procurèrent un mariage riche et honorable. Chargé par la ville de Pérouse d'aller négocier la paix avec Ladislas, roi de Naples, on l'accusa de favoriser, dans cette négociation, les intérets de son ancien souverain. A son retour, il fut enfermé au château de Bruffa, et traité dans sa prison avec la plus extrême rigueur, pour avoir tenté de se sauver par adresse. La mort de sa femme mit le comble à ses malheurs. Les tristes réflexions qui l'occupèrent alors sur l'instabilité des choses humaines lui firent prendre la résolution de se consacrer à Dieu dans l'ordre de St.-François. Il traita de sa rançon, vendit ses biens pour la payer, distribua ce qui lui restait aux pauvres, et alla, en 1415, se présenter chez les Franciscains de Pérouse. Il n'y fut admis qu'après qu'on eut éprouvé sa vocation par des humiliations qui le donnèrent en spectacle dans une ville où il avait autrefois brillé par ses talents, sa fortune et ses emplois. Capistran s'acquit une grande considération parmi ses confrères, par la pratique exacte des vertus et des observances qui avaient formé le caractère primitif de l'ordre. Ses succès dans cette partie du ministère évangélique étendirent au loin sa réputation : on le rechercha pour les stations les plus renommées. Il prêcha avec éclat dans les principales villes d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, laissant partout des monuments de son zèle et de sa charité. Il sut faire servir la grande confiance qu'il inspirait à rapprocher les cœurs désunis, à réconcilier les familles, à calmer les séditions populaires. Il rétablit la bonne harmonie entre la ville d'Aquila et le roi Charles d'Arragon. Il délivra la Marche d'Ancône des restes des Fraticelles, connus sous les noms de *Frerots* et de *Béroches*. Nommé deux fois vicaire-général des observantins, il fit rédiger, dans un chapitre général, de sages constitutions pour le maintien de la discipline régulière, contribua à affermir la réforme de S. Bernardin de Sienne, dont il fut le disciple et l'apologiste contre ses calomniateurs. Les papes Martin V, Eugène IV, Nicolas V, Calixte III, l'employèrent dans les affaires les plus importantes de l'Église. Il fut député par eux en Orient, pour y rétablir la discipline dans les maisons de son ordre. Il travailla efficacement à prévenir les suites du schisme occasionné par la translation du concile de Bâle à Florence, et se trouva, dans ce dernier concile, du nombre des théologiens employés à la réunion des Grecs. Il remplit, à la satisfaction des souverains pontifes, les nonciatures de Lombardie, de France, et de Sicile. Envoyé légat en Allemagne, à la réquisition des princes, il parcourut la Bohême, la Moravie, la Hongrie, la Pologne, agitées par les Hussites, combattit le fameux Rockysana, et convertit plus de quatre mille de ces sectaires. Mahomet II, après la prise de Constantinople, en 1453, menaçait l'Italie et l'Allemagne d'une invasion prochaine. Nicolas V et Calixte III chargèrent Capistran de prêcher une croisade contre ce farouche conquérant. Il s'enferma, en 1456, avec le brave Huniade, dans Belgrade, assiégée par le sulthân en personne, avec une armée fière de son nombre et de ses victoires. On le vit partout aux premiers rangs, sur la brêche, bravant tous les dangers, animant les soldats, un crucifix à la main, et ne quittant jamais le champ de bataille qu'après que l'ennemi avait

été repoussé. Tous les historiens lui attribuent la gloire d'avoir, dans cette occasion mémorable, autant contribué par son zèle, à délivrer la ville, qu'Huniade par son courage et ses belles dispositions. Capistran survécut peu à ce triomphe. Il fut attaqué à Willach, en Carinthie, de divers maux à la fois. Les princes se firent un devoir d'aller le visiter dans sa maladie, et il termina sa carrière le 23 octobre 1456. Il fut béatifié en 1690, par Alexandre VII, et canonisé en 1724, par Benoît XIII. Parmi les ouvrages qui nous restent de lui, on distingue: I. *De papæ et concilii sive ecclesiæ autoritate*, Venise, 1580, in-4°.: ce traité est contre le concile de Bâle; II. *Speculum clericorum*, ibid.; III. *Speculum conscientiæ*, ibid.; IV. *De canone pœnitentiali*, ibid., 1584; V. *Aliquot repetitiones in jure civili*, ibid, 1587; VI. des *Traités du jugement dernier*, *de l'Ante-Christ*, *de la guerre spirituelle*, *du mariage*, *de l'excommunication*, *de la conception immaculée*, etc. Ses ouvrages contre les Hussites, n'ont jamais été imprimés. T—D.

CAPISUCCHI (JEAN-ANTOINE), savant jurisconsulte, cardinal, évêque de Lodi, naquit à Rome, d'une famille ancienne, le 21 octobre 1515. Il fut d'abord chanoine du Vatican, ensuite auditeur de rote. Pie V le fit préfet de la signature de grâce, le mit au nombre des cardinaux préposés pour le tribunal de l'inquisition, et le nomma gouverneur de Gualdo, avec le caractère de légat apostolique. Il mourut à Rome, le 29 janvier 1569, âgé de cinquante-trois ans. On a de lui des *Constitutions*, qu'il publia dans son diocèse de Lodi, où il tint un synode. — CAPISUCCHI (Paul), oncle du précédent, fut, comme lui, chanoine du Vatican et auditeur de rote. Nommé évêque de Neocastro, et vice-légat en Hongrie, il se distingua dans plusieurs négociations importantes qui lui furent confiées par Clément VII et Paul III. Il calma les factions qui déchiraient la ville d'Avignon, et mourut à Rome, le 5 août 1639, âgé de soixante ans. V—VE.

CAPISUCCHI (RAIMOND), né à Rome en 1616, entra dans l'ordre des dominicains, et professa dans cette ville la théologie et la philosophie. Son mérite lui valut plusieurs emplois importants. En 1654, il fut fait maître du sacré palais; Innocent XI le fit cardinal en 1681, et il mourut à Rome le 22 avril 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie, entre autres: *Controversiæ theologicæ selectæ*, Rome, 1677, in-fol. — CAPISUCCHI (Camille) et CAPISUCCHI (Blaise), deux frères, de la même famille que les précédents, suivirent la carrière des armes. Le premier, après avoir donné des preuves de valeur à la bataille de Lépante, en 1571, commanda un corps de quatre cents gentilshommes à l'expédition de Tunis. Il se signala souvent dans les guerres des Pays-Bas, où le duc de Parme lui donna un régiment d'infanterie, en 1584. Il commanda avec distinction les troupes du pape en Hongrie, où il mourut en novembre 1597, dans sa 60e. année. Blaise Capisucchi, son frère, marquis de Monterio, se distingua dans les guerres civiles de France, sous Charles IX, en coupant les câbles d'un pont que les calvinistes avaient jeté sur la rivière de Clain, devant Poitiers, en 1569. Ce pont fut entraîné par les eaux. Pendant la ligue, Blaise Capisucchi commanda la cavalerie du duc de Parme, et ensuite les troupes papales dans le comtat Venaissin, en 1594, et mourut à Florence après l'année 1613. Le P. Annibal Adam,

jésuite, a fait en italien les éloges historiques de ces deux frères, Rome, 1685, in-4°. C. T—y et V—ve.

CAPITEIN (Pierre), né à Middelbourg en Zélande, vers 1511, étudia la médecine à Louvain et à Paris, prit le bonnet de docteur à Valence en Dauphiné, fut professeur à Rostock et à Copenhague, deux fois recteur de l'université de cette dernière ville, et médecin de Christian III. Il mourut le 6 janvier 1557. On a de lui : I. *De potentiis animæ*, 1550; II. *Calendaria*. C'étaient des médecins, presque toujours partisans de l'astrologie judiciaire, qui faisaient les almanachs dans les 15e. et 16e. siècles. III. *Prophylacticum consilium anti-pestilentiale ad cives Hafnienses anno M. D. LIII*, impr. dans la *Cista medica Hafniensis* de Th. Bartholin. A. B—t.

CAPITEIN (Jacques-Élisa-Jean), nègre, né en Afrique, fut acheté, à sept ou huit ans, sur les bords de la rivière St.-André, amené en Hollande, où il apprit la langue du pays, et se livra à la peinture. Il fit ses premières études à la Haye, apprit le latin et les éléments du grec, de l'hébreu et du chaldéen de Mlle. Roscam, passa à l'université de Leyde, où il étudia la théologie dans l'intention d'aller prêcher la foi à ses compatriotes. Après avoir pris ses grades, il partit, en 1742, pour Elmina en Guinée. Les uns prétendent que Capitein y reprit ses mœurs idolâtres; d'autres révoquent ce fait en doute. M. Grégoire, à qui nous devons tout ce que nous savons de ce personnage, ne donne pas la date de sa mort; il se contente de parler de ses écrits, qui sont : I. une *Élégie* en vers latins sur la mort de Manger, son maître et son ami. M. Grégoire en rapporte le commencement avec la traduction libre dans son ouvrage intitulé : *De la littérature des nègres*; II. *De vocatione Ethnicorum*, dissertation qu'il composa pour son entrée à l'université de Leyde; III. *Dissertatio politico-theologica de servitute libertati christianæ non contraria, quam sub præside J. van der Honert publicæ disquisitioni subjicit J. E. J. Capitein, Afer*, Leyde, 1742, in-4°. Il est assez singulier que ce soit un nègre qui ait soutenu cette thèse. Elle a été imprimée quatre fois, et traduite en hollandais par Wilhelm, Leyde, 1742, in-4°. IV. Des *Sermons*, en hollandais, Amsterdam, 1742, in-4°. On trouve le portrait de Capitein par Reynolds, dans le *Manuel d'histoire naturelle* de Blumenbach, traduit en français. A. B—t.

CAPITO (Ateius), fut un des plus grands jurisconsultes de son siècle. Il était fils d'un préteur. Auguste le porta au consulat. Il avait écrit sur le droit divers ouvrages dont il ne nous reste plus rien. Sous le règne de Tibère, il se signala dans le sénat par une de ces adulations serviles dont le prince même était fatigué. On accusait L. Ennius du crime de lèse-majesté. L'empereur trouvant l'accusation injuste, ne voulut pas qu'elle fût intentée. Sur cela Capito dit hautement, en affectant un air de liberté, qu'on ne devait pas enlever aux sénateurs le droit de prononcer sur cette accusation; qu'un si grand délit ne devait pas rester impuni; que l'empereur pouvait bien ne point écouter son ressentiment; mais qu'il ne fallait pas que l'état en souffrît. « Cette lâcheté marqua d'autant plus, dit Tacite, que Capito était un homme très éclairé, et qu'il flétrissait un caractère que sa conduite publique et particulière avait fait honorer. » Il mourut peu de temps après. Q—R—y.

CAPITOLIN (Jules), historien

romain des 3e. et 4e. siècles de J.-C., est l'un des six écrivains de l'histoire auguste (*Voy.* SPARTIEN). J. Capitolin a laissé les Vies d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Antonin-le-philosophe (Marc-Aurèle), de Vérus, de Pertinax, d'Albin, de Macrin, des deux Maximins, de Maximin-le-jeune, des trois Gordiens, de Maxime et Balbin, qui sont imprimées avec les œuvres de Spartien. Les autres Vies qu'avait composées Capitolin ne sont pas venues jusqu'à nous. La plupart des écrits de Capitolin sont dédiés à Dioclétien et a Constantin. J. G. Moller a publié une *Dissertatio de Julio Capitolino*, Altorf, 1689, in-4°.— Corneille CAPITOLIN, auteur du 3e. siècle, dont nous n'avous aucun écrit, est cité par Trébellius Pollion, dans sa *Vie d'Odenat*, qui fait partie de ses *Trente tyrans* (*V.* TRÉBELLIUS POLLION). A. B—T.

CAPITOLINUS (T. QUINCTIUS), frère du célèbre Cincinnatus, fut élu consul, pour la première fois, l'an de Rome 283 (471 av. J.-C.), avec Appius Claudius, père du décemvir. Quoique les plébéiens le regardassent comme un des chefs du parti de la noblesse, ils lui portaient une affection sincère, parce qu'ils connaissaient son penchant pour les mesures de douceur. Capitolinus était en cela très opposé à son fougueux collégue, aussi le peuple l'en aimait-il davantage. Toutefois, Capitolinus rendit à Appius le service signalé de l'arracher à la vengeance de la multitude, et proposa d'ensevelir toutes les haines dans un éternel oubli. Il fit ensuite adopter la loi de Voléron, qui portait que les tribuns seraient désormais élus par les curies, et non par les tribus. Ensuite Capitolinus marcha contre les Èques, et ces peuples, n'osant combattre un général dont les troupes préféraient sa gloire à leur propre vie, se tinrent cachés dans les forêts. Capitolinus ravagea leurs terres, et revint à Rome chargé d'un riche butin. Au milieu de leurs acclamations, les citoyens lui décernèrent le surnom de *père des soldats*, tandis qu'Appius n'était connu que sous celui de *tyran de l'armée.* Trois ans plus tard, Capitolinus fut nommé consul avec Q. Servilius Priscus, et ils surent adroitement occuper de guerres étrangères la multitude, toujours remuante. Vainqueur des Èques et des Volsques, Capitolinus fut honoré du triomphe. Le sénat et le peuple formèrent son cortége, et se rendirent avec lui au Capitole. Ce fut sans doute à cette occasion qu'il obtint le surnom de *Capitolinus.* L'an 289 de Rome, on le nomma consul pour la troisième fois, et il combattit avec avantage les Èques. Dans l'affaire de son neveu Céson, il prit en vain le parti de ce malheureux jeune homme (*V.* CÉSON). Le quatrième consulat de Capitolinus eut lieu l'an 308 de Rome, et fut remarquable par l'acharnement que les nobles et le peuple mirent dans leurs querelles politiques. Les Èques et les Volsques, empressés de profiter de ces dissensions, recommencèrent leurs courses sur le territoire de la république. On vit alors combien le peuple avait pour Capitolinus de respect et d'attachement. Les tribuns ne voulaient pas permettre que les citoyens prissent les armes; Capitolinus harangua la multitude pour l'y déterminer, et les levées furent complétées dans le jour même. Les consuls battirent l'ennemi, cependant ils n'osèrent pas demander le triomphe, parce qu'ils n'avaient vaincu que dans une seule action. Ils ne purent empêcher que, cette même année, le peuple romain ne donnât une preuve éclatante de cupidité et d'injustice. Les Ardéates et les Ariciens se disputaient un territoi-

re : ils prirent les Romains pour arbitres, et ceux-ci s'emparèrent du terrain contesté. Les interminables dissensions entre le sénat et le peuple s'étant encore renouvelées, Capitolinus se fit constamment remarquer par un caractère doux et modéré. Il fut nommé *interroi*, pour décider si l'on élirait des consuls ou des tribuns militaires. Son cinquième consulat se rapporte à l'an 311 de Rome. Depuis dix-sept ans, il n'y avait point eu de *cens*, ou dénombrement ; Capitolinus et son collégue firent alors adopter l'établissement de la magistrature des *censeurs*. L'an 315 de Rome, il fut encore consul une sixième fois, et le sénat le chargea de nommer dictateur son frère Quinctius Cincinnatus, afin d'opposer une autorité toute puissante à Sp. Mélius, accusé d'avoir voulu se faire roi (*Voy.* CINCINNATUS et MÉLIUS). Capitolinus eut ensuite le titre de lieutenant-général du dictateur Mamercus Æmilius, pour combattre l'armée des Falisques, des Fidénates et des Véiens, qui furent vaincus. Il mourut probablement peu de temps après cette époque, puisque l'histoire ne fait plus mention de lui. D—T.

CAPITON (WOLFGANG-FABRICE), originairement nommé *Wolff Koepstein*, naquit en 1478 ou 80, d'un des premiers magistrats de Haguenau. Il fit ses études à Bâle, prit le grade de docteur en médecine par complaisance pour son père ; en théologie, par goût pour cette science ; en droit, par circonstance. Ses talents, son savoir, ses manières agréables, lui procurèrent successivement la confiance de l'évêque de Spire ; la place de prédicateur de celui de Bâle, et celle de secrétaire du cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, qui, par considération pour son mérite, lui fit donner, en 1523, des lettres de noblesse pour lui et pour toute sa famille. Il était dans ce dernier poste, avec l'espérance fondée de pousser sa fortune beaucoup plus loin, lorsqu'il embrassa la nouvelle réforme, dont il répandit les premières semences à Bâle, et devint ensuite ministre à Strasbourg. Capiton se lia très étroitement avec OEcolampade et Bucer. Il fut député avec le dernier à presque toutes les diètes de l'Empire, convoquées pour pacifier les différends de religion ; à toutes les conférences qui eurent lieu pour trouver les moyens de réunir les luthériens et les sacramentaires. Dans la seconde conférence de Zurich, en 1523, il s'opposa à l'abolition violente du catholicisme, et proposa d'opérer la réforme par la voie d'instruction ; il se trouva aussi au colloque de Marpurg en 1529. Député en 1530 à la diète d'Augsbourg, il présenta à l'empereur, de concert avec Bucer, la confession de foi des sacramentaires, qu'ils avaient eux-mêmes dressée et fait approuver par le sénat de Strasbourg. Il s'aboucha cinq ans après à Bâle avec Calvin, porta les ministres à modifier leurs expressions sur la cène et sur l'efficacité des sacrements, afin d'aplanir les voies à une réunion avec ceux de la confession d'Augsbourg, d'où résulta l'accord simulé et éphémère de Wittemberg. Dans toutes ces démarches et plusieurs autres de la même espèce, Capiton et Bucer se rendirent suspects aux zwingliens sans gagner la confiance des luthériens, ce qui arrive ordinairement à tous les auteurs de transactions en fait de doctrine religieuse. On a de Capiton une lettre à Farel, parmi celles de Calvin, où il déplore amèrement les désordres qui régnaient dès-lors dans les églises réformées, qu'il représente énergiquement comme une suite nécessaire du principe qui avait brisé le frein de

toute autorité dans l'église. Les subtilités, les modifications en matière de doctrine, auxquelles Capiton avait été obligé de plier son esprit pour concilier ensemble les luthériens et les zwingliens, l'avaient disposé à pousser encore plus loin sa complaisance. Ses liaisons avec Martin Cellarius en firent un prosélyte de l'arianisme; du moins, c'est l'idée qu'on s'en forme, en lisant sa lettre, qui sert de préface au livre de son ami, *De operibus Dei*, Albe-Julie (Carlsbourg), 1568, in-4°., et qui lui valut, de la part des ministres unitaires de Transylvanie, l'honneur d'être nommé le premier de leurs hommes illustres. Il mourut de la peste à Strasbourg, en 1541, avec la réputation d'un des plus habiles théologiens de son parti. Ses ouvrages sont : I. *Institutiones hebraïcæ, libri duo*; II. *Enarrationes in Habacuch*, Strasbourg, 1526 et 1528, in-8°., fort rare; III. *In Oseam*, ibid., 1528, in-8°.; IV. *Responsio de missâ, matrimonio et jure magistratûs in religionem*, ibid., 1539 et 1540, in-8°.; V. *Vita Œcolampadii*, de concert avec Sim. Grynæus, 1617, in-8°.; VI. *Hexameron Dei opus explicatum*, ibid., 1539, in-8°., etc. Sa seconde épouse, nommée *Agnès*, femme savante, le suppléait dans sa chaire de théologie lorsqu'il était malade. T—d.

CAPIVACCIO, ou CAPO DI VACCA (Jérôme), médecin du 16e. siècle, né à Padoue, d'une famille noble, mourut en 1589, après avoir professé la médecine pendant trente-sept ans dans sa patrie, et s'être surtout adonné au traitement de la maladie vénérienne, avec lequel il avouait avoir gagné plus de 18,000 ducats. Ses œuvres ont été recueillies à Francfort, 1603, in-fol. On en peut voir le détail dans la *Bibl. med.* de Manget. C. T—y.

CAPMANI (D. Antonio de), né en Catalogne vers le milieu du 18e. siècle, fut, dans ces derniers temps, un des meilleurs philologues espagnols. Après avoir passé une partie de sa vie à Barcelone, il vint s'établir à Madrid, fut reçu membre de plusieurs académies, et mourut en 1810. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : I. *Théâtre historique et critique de l'éloquence*, Madrid, 1786-1794, 5 vol. in-4°.; II. *Philosophie de l'éloquence*, ibid., 1777, in-8°.; III. *l'Art de bien traduire du français en espagnol*, ibid., 1776, in-4°., précédé d'un savant discours sur le génie des langues, et suivi d'un dictionnaire figuré de la phrase dans les langues espagnole et française; IV. *Dictionnaire français - espagnol*, Madrid, 1805, in-4°., précédé d'une bonne dissertation sur les deux langues, comparées ensemble; V. *Discours analytique sur la formation des langues en général, et particulièrement de la langue espagnole.* Parmi les autres ouvrages de Capmani, on distingue des *Mémoires historiques sur la marine, le commerce et les arts de Barcelone*, Madrid, 1779-92, 4 vol. in-4°., publiés par ordre et aux frais de la junte du commerce de Barcelone. On attribue au même auteur un *Discours économique et politique en faveur des artisans*, qui fut publié en 1778, in-4°., sous le nom de D. Ramon-Miguel Palaccio, et qui traite de l'influence des associations et des maîtrises sur les mœurs du peuple. V—ve.

CAPMARTIN. *Voy.* Xaupi.

CAPNION. *V.* Reuchlin.

CAPONI (Augustin), entra en 1513 dans une conjuration avec Pierre-Paul Barcoli et le célèbre Machiavel, pour enlever aux Médicis l'autorité

qu'ils avaient recouvrée l'année précédente avec l'appui d'une armée étrangère. Les citoyens les plus distingués de Florence et l'archevêque lui-même prenaient part à ce complot; mais Caponi, le plus zélé de tous, fut celui qui perdit les autres. Un papier qui contenait la liste des conjurés échappa de sa poche, et fut porté aux magistrats : tous ceux qui y étaient nommés furent aussitôt arrêtés et mis à la torture. Caponi et Barcoli eurent la tête tranchée; les autres, condamnés à une prison perpétuelle, reçurent ensuite leur grâce de Léon X. S. S—r.

CAPONSACCHI (PIERRE), religieux franciscain, né dans les environs d'Arezzo en Toscane, au 15e. siècle, a publié quelques ouvrages peu connus : I. *In Johannis apostoli Apocalypsin observatio*, Florence, 1572, in-4°. Ce commentaire sur l'*Apocalypse*, dont il existe une seconde édition publiée dans la même ville en 1586, in-4°., est, par une singularité très remarquable, dédié à Sélim II, empereur des Turks. II. *De justitiâ et juris auditione*, Florence, 1575, in-4°.; III. *Discorso intorno alla canzone del Petrarca che incomincia : Vergine bella che di sol vestita*, Florence, 1567 et 1590, in-4°. : c'est une des productions de la jeunesse de l'auteur, qui, comme on l'a vu, se livra par la suite à des études plus conformes à la gravité de son état. Le P. Lelong parle de cet ouvrage dans la *Biblioth. sacra*; mais, trompé par le titre qu'il avait trouvé cité d'une manière peu exacte, il a cru qu'il était question du *Cantique des Cantiques*, et n'a pas manqué de dire que notre auteur en avait publié un commentaire. W—s.

CAPORALI (CÉSAR), né le 20 juin 1531, à Pérouse, d'une famille originaire de Vicence, membre de l'académie des *insensati*, fut un des poètes italiens qui se distinguèrent le plus dans la satire burlesque. Il écrivit de meilleur goût, et surtout avec plus de décence qu'on ne le fait communément dans ce genre. Après d'excellentes études, il se rendit à Rome, et s'attacha successivement à trois cardinaux : Fulvio de la Cornia, dont l'humeur brusque et difficile ne lui permit pas de rester long-temps auprès de lui; Ferdinand de Médicis, bientôt après grand-duc de Toscane, et Octave Aquaviva. Ce dernier le fit gouverneur d'Atri, ville de l'Abruzze, et duché appartenant à sa famille; mais, quoique très heureux avec lui, Caporali se trouva encore plus libre auprès d'Ascagne, marquis de la Cornia, petit-neveu du cardinal, et il y resta jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut de la pierre, à Castiglione, près de Pérouse, en 1601, après avoir long-temps souffert avec patience, et même sans perdre de sa gaîté. Ses satires, à l'exception de deux *capitoli* sur la cour, *della Corte*, et de deux autres contre un pédant, sont des poëmes en action. Le premier est son *Voyage du Parnasse*, suivi d'un autre moins considérable, intitulé: *Avis du Parnasse* (*Avvisi di Parnaso*). Dans un autre poëme, il feint que les obsèques de Mécène sont célébrées tous les ans sur le Parnasse, et la description de ces obsèques, *Esequie di Mecenate*, est pour lui un nouveau cadre satirique, qu'il remplit d'une manière aussi piquante que le premier. Celui-ci lui donna l'idée d'un autre poëme, dont la vie entière de Mécène est le sujet. Cette vie y est arrangée selon la fantaisie du poète, et c'est encore uniquement un moyen d'amener toutes les gaîtés satiriques qui lui viennent à l'esprit; mais c'est une satire un peu longue; ce poëme n'a pas moins

de dix chants. Enfin, *les Jardins de Mécène* sont un dernier petit poëme, conçu dans le même esprit, et écrit avec la même originalité. La *Vita di Mecenate* fut publiée après la mort de l'auteur, par Antimo Caporali, son fils, Venise, 1604, petit in-12. Ces poésies, qui se distinguent surtout par la facilité, l'élégance, et par un respect pour les mœurs auquel l'auteur manque rarement, ont été réimprimées plusieurs fois. On cite ordinairement comme la première édition de ces poésies celle qui parut sous ce titre : *Raccolta di alcune rime piacevoli*, Parme, 1582, in-12; mais ce petit volume ne contient que le *Voyage au Parnasse*, les *Obsèques de Mécène*, et les deux *capitoli* sur la cour. Le reste du volume est rempli par des poésies du même genre, et de différents auteurs. Il est inutile de citer les nombreuses éditions de celles du Caporali; la meilleure et la plus complète est celle de Pérouse, 1770, in-4°., sous le simple titre de *Rime*. On a faussement attribué au Caporali deux comédies, *il Pazzo*, ou plutôt *lo Sciocco*, et *la Berceuse*: ce sont deux comédies de l'Arétin, *la Cortigiana* et *la Talanta*, tronquées et défigurées, imprimées à Venise, in-12; la première sous le titre de *lo Sciocco*, en 1628; la seconde, sous celui de *la Ninetta*, en 1604. Elles ont été portées, sous ces deux titres, dans plusieurs Catalogues de comédies italiennes. Baillet n'entendant point apparemment le nom de *Ninetta*, qui est l'abrégé de *Catarinetta*, l'a rendu par *la Berceuse* ou *l'Enfant bercé*, qui n'y a pas le moindre rapport, et les *Dictionnaires universels*, qui prennent leur érudition dans Baillet, l'ont répété d'après lui.
G—É.

CAPPEL (GUILLAUME), fils d'un avocat-général au parlement de Paris, se trouvait recteur de l'université en 1491, époque à laquelle le pape Innocent VIII venait d'imposer une décime sur ce corps. Cappel en interjeta appel comme d'abus, dans une assemblée des quatre facultés, et défendit par un décret à tous les suppôts de l'université, sous peine d'en être exclus, de payer ladite décime. Ayant ensuite pris le bonnet de docteur, il remplit une chaire de théologie avec tant de réputation, qu'on accourait de de toutes parts pour assister à ses leçons. Il devint curé de St.-Côme, et mourut doyen de la faculté de théologie. Dans sa dispute avec le pape Innocent VIII, il avait publié un ouvrage in-fol. pour soutenir son appel. T—D.

CAPPEL (JACQUES), neveu du précédent, fut avocat-général au parlement de Paris, charge qu'avait aussi possédée son grand-père. Nous avons de ce savant magistrat : I. *Fragmenta ex variis autoribus humanarum litterarum candidatis ediscenda*, Paris, 1517, in-4°. Ce recueil, qui est comme un abrégé de toute l'antiquité païenne, renferme un discours plein de bon sens, prononcé à ses élèves, lorsqu'il enseignait dans l'université de Paris. II. *In Parisiensium laudem oratio*, Paris (1520), in-4°. C'est une harangue qu'il avait débitée à la tenue des grands jours de Poitiers, en recevant le bonnet de docteur en droit dans cette ville. III. Un plaidoyer célèbre prononcé en 1537, le roi séant en son lit de justice, accompagné du roi d'Écosse, des princes et des grands du royaume. Ce plaidoyer tendait à faire dépouiller Charles-Quint, comme vassal rebelle, des comtés de Flandre, d'Artois et de Charolois. IV. Mémoire pour le roi et l'église gallicane, contre la levée des deniers au profit de la cour de Rome, dans le *Trai-*

té des libertés gallicanes des frères Du Puy. Il y fait monter à 5 ou 600,000 livres cette levée, et y soutient que le concordat est un ouvrage de circonstance et de nécessité; que la nomination royale aux évêchés et autres grands bénéfices est fondée sur l'ancien droit du royaume, et indépendante de ce traité; que le roi peut, dans une assemblée des princes du sang et de l'église gallicane, rétablir les métropolitains dans leur droit primitif d'instituer les évêques nommés par lui (1). T—D.

CAPPEL (LOUIS), dit *l'Ancien*, et surnommé MONTAMBERT, fils du précédent, naquit à Paris le 15 janv. 1534, fut régent d'humanités à seize ans au collége du Cardinal-le-Moine. Appelé à Bordeaux pour occuper une chaire de langue grecque, il y fréquenta les nouveaux réformés de cette ville, embrassa leurs dogmes, et se rendit à Genève pour se fortifier dans la doctrine de Calvin. Ses parents voulaient qu'à l'exemple de ses ancêtres, il suivît la carrière du barreau; mais son goût et ses nouveaux engagements le déterminèrent pour l'étude de la théologie. Il ne tarda pas à devenir un personnage important dans son parti. Les réformés de Paris le chargèrent de faire insérer dans les cahiers du bailliage de cette ville leur requête, tendante à obtenir des états d'Orléans le libre exercice de leur culte. Il échoua dans cette démarche, et n'en fut pas moins député aux états. Echappé à la St.-Barthélemi, il se retira à Sédan, fut envoyé en Allemagne pour solliciter les secours des princes protestants. Guillaume, prince d'Orange, l'appela en 1575 à Leyde, pour être professeur de théologie dans la nouvelle université de cette ville. Etant depuis rentré en France, il fut quelque temps ministre dans les troupes protestantes, et finit par retourner à Sédan, où il exerça le ministère, professa la théologie, et mourut le 6 janvier 1586. Le P. Niceron lui attribue quelques ouvrages qu'il croit n'avoir jamais été imprimés, si ce n'est la harangue inaugurale qu'il avait faite pour l'ouverture de l'université de Leyde, et qui se trouve imprimée à la tête des *Athenæ Batavæ*, de Meursius, où l'on trouve aussi sa vie et son portrait. — Son frère Guillaume CAPPEL, homme de lettres, docteur et professeur en médecine, mort en 1584, a publié les mémoires de Du Bellai, traduit Machiavel en français, et composé divers autres ouvrages. T—D.

CAPPEL (ANGE), seigneur du Luat, frère du précédent, fut secrétaire du roi, et traduisit de Sénèque : I. le *Traité de la clémence*, Paris, 1578; II. le premier livre des *Bienfaits*, ibid., 1580; III. divers autres morceaux sur la vertu, qu'il intitula le *Formulaire de la vie humaine*, Paris, 1582. Il traduisit de Tacite la *Vie d'Agricola*, qu'il fit imprimer à Paris. La Croix du Maine dit qu'il avait aussi traduit les *Histoires* du même auteur, mais que, de son temps, elles n'avaient pas encore vu le jour. L'ouvrage le plus curieux d'Ange Cappel est son *Avis donné au roy sur l'abbréviation des procès* (Paris), 1562, in-fol.; il le publia de nouveau avec de grands changements, sous ce titre : l'*Abus des plaideurs*, Paris, 1604, in-fol., dédié au roi Henri IV. Il propose de punir par des amendes tous ceux qui plaideraient témérairement et perdraient leurs procès. Ange Cappel se fit graver sous la forme attribuée aux anges, au commencement de ce livre, avec un qua-

(1) On trouve dans les manuscrits de Du Puy un *Arrêt contre les luthériens*, en 1535, avec le *plaidoyer de Jacques Cappel, advocat du roy*.

train contenant un éloge bien digne de l'orgueil du costume. Cet orgueil fut puni par cet autre quatrain, attribué au satirique Rapin, et qui peut donner une idée des aménités littéraires de ce temps-là :

De peur que cet ange s'élève,
Comme Lucifer autrefois,
Il le faut faire ange de Grève,
Et charger son dos de gros bois.

—CAPPEL (Ysouard), un des *seize*, signa la lettre que le conseil des seize quartiers de Paris envoya au roi d'Espagne Philippe II, par le P. Matthieu, jésuite, et dans laquelle Philippe était prié de donner à la France un roi « de » son estoc et de sa main. » Après la réduction de Paris, Ysouard Cappel fut chassé de cette ville. « C'était, dit » l'Etoile, un grand ligueur et un vrai » Espagnol. » V—VE.

CAPPEL (JACQUES), seigneur du Tilloy, petit-fils de Louis, et fils aîné de Jacques Cappel, conseiller au parlement de Rennes, mort le 21 mai 1586 à Sédan, où les fureurs de la ligue l'avaient obligé de se réfugier, naquit à Rennes en mars 1570. Il fut d'abord ministre dans le lieu de sa naissance, puis professeur d'hébreu et de théologie jusqu'à sa mort, arrivée le 7 septembre 1624. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Epocharum illustrium thematismi cum explicatione selectorum aliquot difficilium scripturæ locorum*, Sédan, 1601, in-4°.; II. *De ponderibus et nummis libri II*, Francfort, 1606, in-4°.; III. *De mensuris libri III*, ibid., 1607, in-4°. Cet ouvrage forme la suite du précédent qui avait été publié sans la participation de l'auteur. Ce dernier est peut-être l'ouvrage de ce genre le plus méthodique et le plus exact qui eût paru jusqu'alors; il est accompagné de seize tableaux et d'une planche où on a gravé en taille douce la longueur exacte des onze pieds qu'il a regardés comme les plus usités ou les plus importants. IV. *Scena motuum in Gallia nuper excitatorum, Virgilianis et Homericis versibus expressa*, 1616, in-8°.; V. *Vindiciæ pro Isaaco Casaubono, contra Rosweydum*, etc., Francfort, 1619: cet ouvrage produisit une querelle entre le professeur de Sédan et le savant jésuite, qui donna lieu à plusieurs écrits de part et d'autre; VI. des notes estimées sur l'*Ancien-Testament*, qui se trouvent à la suite des commentaires de Louis, son frère, sur les mêmes livres; VII. *Plagiarius vapulans*, contre le P. Cotton, Genève, 1620. On peut voir, dans Nicéron, la liste de ses autres ouvrages. T—D.

CAPPEL (LOUIS), dit *le jeune*, le plus célèbre des Cappels, frère cadet du précédent, naquit à Sédan le 15 oct. 1585, alla faire ses études à Oxford, rentra en France, devint ministre, professeur d'hébreu et de théologie à Saumur, et remplit ces différents emplois avec distinction pendant tout le cours de sa vie. Il se rendit surtout célèbre par un nouveau système de critique sacrée, dont il jeta les fondements dans son *Arcanum punctuationis revelatum*. Cet ouvrage éprouva les plus grandes contradictions de la part de ceux de la communion de l'auteur, au point qu'il fut obligé de l'envoyer à Erpenius, qui le fit imprimer à Leyde en 1624, in-4°. Trois opinions partageaient les hébraïsants sur l'origine des points voyelles. Les uns la dataient de celle de la langue hébraïque même; les autres en attribuaient l'invention à Esdras. Le savant rabbin Elias Levita en avait fait honneur aux massorètes, qui existaient dans le 6e. siècle de l'ère chrétienne. C'est à ce dernier sentiment que s'attacha Cappel; il allait

même plus loin qu'Elias. Non seulement il prouvait que les points voyelles étaient inconnus avant les massorètes, mais encore que ces critiques avaient ponctué les livres saints sans être guidés par des traditions authentiques, et que, par conséquent, la ponctuation du texte hébreu est une invention tout humaine qu'on peut soumettre à la critique. Il étaya son système de preuves si démonstratives qu'il a enfin prévalu parmi les plus doctes hébraïsants. Il avait envoyé son manuscrit à Buxtorf le père, qui en parut ébranlé; mais vingt ans après qu'il eut été imprimé, Buxtorf le fils, héritier des préventions de son père en faveur des points voyelles, l'attaqua vivement, et fit tous ses efforts pour rétablir l'antiquité de ces points. Il prétendit que c'était Esdras lui-même qui les avait introduits dans le texte original, et qu'il fallait leur rendre l'antiquité et l'authenticité qu'Elias et Cappel leur avaient enlevées. Cappel prit la défense de son livre dans un écrit qui ne parut qu'après la mort des deux combattants, et qui lui a assuré un triomphe complet sur son adversaire. Le savant professeur de Saumur proposait en même temps deux projets, l'un d'une Grammaire hébraïque sans points voyelles, exécuté depuis par Masclef (*V.* Masclef); l'autre d'une réforme du texte original de la *Bible* par le moyen des anciennes versions, des paraphrases chaldaïques, des commentaires des juifs, de la collation des textes correspondants des divers livres de l'Ecriture, et de ceux du Vieux et du Nouveau-Testament. Ce projet reçut un plus grand développement dans sa *Critica sacra* (Paris, 1650, in-fol.) Ce nouvel ouvrage éprouva encore plus de contradictions de la part des protestants que n'en avait éprouvé le premier; elles ne purent être vaincues qu'au bout de dix ans par Jean Cappel, son fils aîné, prêtre de l'Oratoire, qui, soutenu du crédit des PP. Morin, Petau et Mersenne, obtint enfin le privilége du roi, et en dirigea l'édition, qui parut en 1650, in-fol. Cappel y prétendait que tous les exemplaires du texte hébreu, tel que nous l'avons aujourd'hui, sont postérieurs à la révision qui en fut faite par les massorètes, et qu'ils sont tous calqués sur l'unique exemplaire de Ben-Asser, qui s'était occupé pendant plusieurs années à corriger le texte et à en fixer le sens au moyen des points nouvellement inventés. Il concluait de là que nos exemplaires sont très inférieurs aux anciennes versions, faites originairement sur ceux qui étaient antérieurs à la nouvelle critique des massorètes. C'est d'après ce système qu'il proposait le plan d'une *Bible* hébraïque corrigée et d'une version latine, plan qui a été exécuté au bout d'un siècle par le P. Houbigant de l'Oratoire. On a reproché à Cappel d'avoir trouvé entre les anciens interprètes et le texte hébreu des différences, ou qui n'existent pas réellement, ou qui sont de peu d'importance; d'avoir fait dans ce texte des corrections qui ne valent pas mieux que les fautes qu'il y relève; de n'avoir pas mis assez d'exactitude à recueillir les variantes. On ne lui contestait pas d'être de beaucoup supérieur à Buxtorf dans la connaissance des règles de critique, mais on soutenait qu'il lui était quelquefois inférieur dans l'application de ces règles; enfin, on disait qu'ayant appris la langue hébraïque avant de s'exercer à la critique, il donnait trop de confiance aux rabbins qui lui avaient servi de maîtres; que ses ouvrages auraient été plus parfaits s'il eût consulté davantage les manuscrits,

si les grandes polyglottes de Paris et de Londres eussent été imprimées de son temps. Bootius l'accusa de s'être entendu avec le P. Morin pour ruiner le texte original de la Bible. Cappel n'eut pas de peine à prouver, dans sa lettre apologétique à Usserius, qu'il avait fortement attaqué le sentiment du docte oratorien; mais qu'en considération du service que Morin lui avait rendu en procurant l'édition de son livre, il avait cru devoir retrancher cette partie qui ne fut pas perdue, puisqu'il l'imprima dans sa lettre. Nous nous sommes étendus sur ce point important de philologie, parce que Cappel doit être regardé comme le père de la véritable critique sacrée, et que ses ouvrages font époque dans cette partie. Ce savant homme mourut à Saumur le 18 juin 1658. Jacques-Louis Cappel, son fils et son successeur dans la chaire d'hébreu à Saumur, né dans la même ville en 1639, publia en 1689, in-fol., à Amsterdam, ses *Commentaires sur le Vieux-Testament*, à la suite desquels il mit l'*Arcanum punctuationis*, corrigé et augmenté, avec la défense de cet ouvrage qui n'avait pas encore vu le jour. Parmi les autres pièces que renferme cette collection, on distingue l'*Histoire de la famille des Cappel*, à laquelle il faut ajouter le *Supplément* qui se trouve dans le 3e. tome des *Singularités historiques* de dom Liron; un *Traité de l'état des ames après la mort*, où l'auteur soutient que celles des justes, aussi bien que celles des réprouvés, ne seront couronnées ou punies qu'après avoir repris leurs corps au jugement dernier; qu'en attendant, les premières jouissent d'un doux repos qui n'est altéré que par le pieux désir de la suprême béatitude, et que les dernières sont déchirées par le regret du passé et la frayeur de l'avenir; *De veris et antiquis hebræorum litteris*, Amsterdam, 1645, in-8°., pour prouver, contre Buxtorf le fils, que les caractères hébreux d'à présent sont différents des anciens caractères dont les juifs se servaient avant la captivité de Babylone. On trouve dans le même recueil, ou dans les *Critiques sacrés*, plusieurs autres pièces de ce savant homme, qui déposent toutes en faveur de sa profonde érudition, de son bon goût pour une critique saine, dégagée des préventions vulgaires, en tout ce qui ne concerne pas la controverse avec les catholiques. Indépendamment de ses traités de philologie sacrée, nous avons encore de lui, en latin, une *Histoire apostolique* tirée des apôtres et des épîtres de Saint Paul, précédée d'un abrégé de l'*Histoire judaïque*, de Josephe, Genève, 1634, in-4°.; des *Thèses théologiques* sur le juge des controverses, Saumur, 1635, in-4°.; deux écrits sur la *Pâque de N. S.*, dans les œuvres de Cloppenbourg, et Amsterdam, 1643, in-12; une *Chronologie sacrée* à la tête de la polyglotte d'Angleterre, et imprimée à part, Paris, 1655, in-4°. Ce savant homme, quoique naturellement pacifique et porté, par caractère, à des voies de conciliation, était très attaché à son parti; car, après avoir longtemps disputé contre son fils Jean, devenu catholique, et qui entra dans l'Oratoire, il le mit hors de sa maison. Il chercha, avec Amyrault et Laplace, ses collègues, à modifier la dureté des décrets de Dordrecht sur la grâce et la prédestination. Il eut un digne successeur dans son fils cadet Jacques-Louis, qui, dès l'âge de dix-neuf ans, possédait à fond la langue hébraïque. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se réfugier en Angleterre, où,

après avoir professé le latin dans une école, afin de se procurer des moyens de subsistance, il mourut en 1722, âgé de quatre-vingt-trois ans. En lui finit la famille des Cappel, qui, pendant deux cents ans, s'était fait un nom illustre dans la magistrature et dans les lettres. T—D.

CAPPELER (MAURICE-ANTOINE), né à Lucerne en 1685, mort le 16 septembre 1769, s'appliqua dès sa tendre jeunesse à la médecine, à la philosophie, à l'histoire naturelle et aux mathématiques, et obtint des succès dans toutes ces sciences. Médecin, attaché à l'armée impériale qui conquit le royaume de Naples en 1707, ses connaissances dans le génie militaire le firent employer dans cette partie. Il revint dans sa patrie, et servit de même comme officier du génie dans la guerre civile de 1712. Bientôt après, il se voua exclusivement aux sciences et à la médecine. En 1717, il donna l'analyse des eaux minérales de Russwyl, près de Lucerne. Les crystaux découverts sur la montagne du Grimsel, canton de Berne, l'engagèrent à des recherches étendues et à la composition d'un grand ouvrage, sous le titre de *Crystallographie*, dont il n'a publié qu'un chapitre (*Prodromus crystallographiæ, de crystallis improprie sic dictis*), Lucerne, 1723, in-4°. Il écrivit une lettre savante sur l'étude de la lithographie, sur les entroques et les bélemnites. Klein l'a publiée à la tête de son *Nomenclateur des pierres figurées*, Dantzig, 1740, in-4°. Le fameux mont Pilat fut l'objet le plus constant de ses recherches. La description qu'il en a publiée en latin, *Pilati montis historia*, Bâle, 1767, in-4°., avec sept planches, contient des observations très curieuses, et, pour ainsi dire, un abrégé de l'histoire naturelle du canton de Lucerne. Ses talents et la douceur de son caractère le firent généralement estimer. On trouve son *Eloge historique*, par Balthasar, dans le *Nouveau Journal helvétique*, novembre 1769. U—I et D—P—S.

CAPPELLARI (JANVIER-ANTOINE) naquit à Naples le 10 avril 1655. Doué d'une facilité vraiment extraordinaire, il était à peine âgé de quinze ans, quand il fit son cours de philosophie sous le savant jésuite *de Benedictis*, et il entra peu de temps après dans cette société, où l'on fut très empressé de le recevoir. Il y continua ses études avec ardeur, et donna des preuves de son savoir et de ses talents dans un cours de rhétorique dont il rédigea ensuite les leçons en italien. Il avait fait une étude approfondie de la langue latine, dans laquelle il écrivait également bien en vers et en prose; il la parlait si élégamment, et avec une telle facilité, qu'il étonnait tous ceux qui venaient l'entendre. La faiblesse de sa santé le força de quitter l'institut qu'il avait embrassé. Après avoir passé quelque temps à Rome, où il se lia d'amitié avec les cardinaux Pic de la Mirandole et Ottoboni, ainsi qu'avec la plupart des savants qui y florissaient, il retourna dans sa patrie, et publia divers ouvrages, parmi lesquels on doit distinguer : I. *De laudibus philosophiæ*, traité en forme de dialogue, dans lequel l'auteur examine les diverses opinions des philosophes anciens et modernes. Il y joint des considérations politiques aux richesses d'une vaste érudition grecque et latine, et la noblesse du style à la clarté. II. *De fortunæ progressu*; il y explique à la manière des érudits, par de nombreuses citations des anciens historiens et des pères, ce que c'est que la fortune. III. Un poëme latin *sur les Comètes* de 1664 et

1665, imprimé à Venise en 1675; IV. il écrivit aussi en latin l'*Histoire de la Réunion arcadienne*, dans laquelle il avait été reçu en 1694 : on la conserve dans les archives de cette académie. Son talent et sa facilité à écrire en latin lui firent attribuer les satires de monsignor Sergardi, publiées d'abord sous le nom de Quintus Sectanus. C'est avec plus de fondement qu'on lui attribue la traduction de ces mêmes satires en tercets, ou *terza rima*, publiée sous ce titre : *Le Satire di Q. Settano tradotte da Sesto Settimioadi stanza di Ottavio Nonio*, etc., Palerme, 1707. Cette traduction est faible, et ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui parut à Zurich en 1760, in-8°., et dont on croit que Sergardi lui-même est l'auteur (*V.* SERGARDI). Cappellari avait encore composé des drames, des sonnets et des *canzoni*, dont Crescimbeni a parlé dans son *Histoire de la poésie vulgaire*. Se trouvant à Palerme lorsque le cardinal del Giudice gouvernait la Sicile, Cappellari fut faussement accusé d'un crime de lèse-majesté, et condamné à porter sa tête sur l'échafaud. Ainsi périt le 29 mars 1702, à l'âge de quarante-sept ans, et victime d'un jugement inique, un écrivain élégant et laborieux, qui méritait un meilleur sort. — CAPPELLARI (Michel) fut secrétaire de Christine, reine de Suède, pendant le séjour de cette princesse à Rome, et publia à sa louange, sous le titre de *Christina*, un poëme latin. On a encore de lui quelques épigrammes et autres poésies. R. G.

CAPPELLI (MARC-ANTOINE), de l'ordre des mineurs conventuels, naquit à Este, dans le Padouan, vers le milieu du 16e. siècle. Il prit parti pour la république de Venise, dont il était né sujet, contre l'interdit de Paul V, et publia, à cette occasion, deux écrits assez vifs, l'un en italien, intitulé : *Avis sur la controverse*, etc., Venise, 1606, in-4°.; et l'autre, en latin, *De interdicto Pauli V*, etc., Francfort, 1607, in-4°.; mais, soit qu'on lui eût fait des menaces, comme le prétend l'auteur de la vie de Fra Paolo, soit de lui-même, il se rétracta dans la suite, alla faire une espèce d'abjuration à Bologne, devant le cardinal Justiniani, et assura la sincérité de son changement par un traité *De absolutâ rerum sacrarum immunitate à potestate principum laicorum*, qui ne fut point imprimé; mais tous ses autres ouvrages se ressentirent plus ou moins de sa palinodie. Cappelli passa par toutes les charges de son ordre, devint qualificateur du saint office, et mourut à Rome en 1625. Il était savant dans l'hébreu, dans le grec et dans les antiquités ecclésiastiques. Ses ouvrages sont : I. *Adversus prætensum regis Angliæ primatum, liber*, Bologne, 1610, in-4°.; II. *Disputationes duæ de summo pontifice*, etc., Cologne, 1621, in-4°.; dans la première dissertation, il établit la primauté de S. Pierre contre un ouvrage attribué à Antoine de Dominis; et dans la seconde, il prouve, contre Jacques Godefroi, que les pontifes romains lui ont succédé en cette qualité. III. *De appellationibus ecclesiæ Africanæ ad Romanam sedem*, Paris, 1622, in-4°.; 3e. édition, Rome, 1722, in-8°., avec la vie et la liste des écrits de l'auteur, par Jean Bontoni; IV. *De cœnâ Christi supremâ*, Paris, 1625, in-4°. Le savant Vecchietti avait soutenu, dans son traité *De anno primitivo* (Augsbourg, 1621), in-fol., que J.-C. n'avait point mangé l'agneau pascal la veille de sa mort, ni institué l'Eucharistie avec du pain azyme. C'est

à réfuter cet ouvrage, condamné au feu par l'inquisition, que Cappelli a consacré le sien, où il prouve que la dernière cène de J.-C. a été une cène pascale, et qu'elle a été célébrée le lendemain du 14 de la lune de mars. L'ouvrage est bien écrit et rempli de recherches; mais le fond de la question a été mieux traité par le P. Bernard Lamy. L'auteur en a composé d'autres qui attestent son érudition. T—D.

CAPPERONNIER (CLAUDE), né à Mont-Didier le 1er. mai 1671, était destiné à l'état de tanneur, qu'exerçait sa famille. Il apprit sans maître les premiers éléments de la langue latine, et Ch. de St.-Léger, son oncle, bénédictin, en ayant été instruit, obtint qu'on envoyât le jeune homme au collége de Mont-Didier. Il y fit de très grands progrès, et ne se distingua pas moins à Amiens, où il acheva ses études. Il vint à Paris en 1688, faire ses cours de philosophie et de théologie au séminaire des *Trente-Trois*. Il avait cultivé les langues grecque et latine, et s'occupait des langues orientales, lorsqu'en 1694, on l'envoya à Abbeville pour guider les ecclésiastiques qui s'appliquaient à l'étude de la langue grecque. L'année suivante, il professa les humanités et la philosophie à Montreuil sur-Mer. Sa santé ne lui permit pas d'y rester; il revint à Paris, y vécut du produit de quelques répétitions; alla, en 1698, recevoir les ordres à Amiens, et revint reprendre ses répétitions, qui, avec le revenu très modique d'une chapelle de l'église St.-André, faisaient toute sa fortune. Collesson, professeur en droit, à qui il enseignait le grec, lui offrit et le força d'accepter chez lui, en 1700, la table et le logement. Il donna sa démission de la chapelle. Viel, recteur de l'université, Pourchot, syndic, et Billet, ancien recteur, obtinrent pour lui, de la faculté, en 1706, une pension de 400 fr., à condition qu'il veillerait à la correction des livres grecs qui s'imprimaient pour les classes. Capperonnier enseigna le grec à Bossuet en 1704, l'année même de la mort de ce prélat. Il resta dix ans chez Collesson, et ce fut dans cet intervalle qu'il refusa les offres lucratives et honorables que lui fit l'université de Bâle pour l'engager à venir professer la langue grecque. Il consentit, en 1711, à être instituteur des enfants Crozat, dont la famille lui fit, six mois après, une pension viagère de 1,000 fr. A la mort de l'abbé Massieu, en 1722, il lui succéda dans la chaire de professeur de grec au collége de France. « Non seulement, dit » Goujet, il possédait parfaitement » cette langue, il était de plus versé » dans l'hébreu, le grec vulgaire, l'ita- » lien et l'espagnol, et il n'ignorait » rien de ce qui peut former la con- » naissance la plus profonde de la lan- » gue latine. C'était un des plus habiles » philologues qui aient paru depuis » long-temps. » Il se faisait un plaisir de communiquer ses recherches, et, parmi les savants qui en ont fait usage, on doit citer Bernard de Montfaucon, Baudelot de Dairval, Boivin le cadet, Kuster, le P. Tournemine, etc., etc. En 1732, Claude Capperonnier appela aupès de lui son neveu Jean, et acheva son instruction. Il obtint la faveur de l'avoir pour successeur dans sa chaire en 1743, peu de temps avant sa mort, qui eut lieu le 24 juillet 1744. On a de lui : I. *Illustrissimæ academiæ Parisiensi, Francorum regum primogenitæ filiæ et litterarum matri ac nutrici, atque amplissimo ejusdem rectori Petro Viel gratiarum actio*, Paris, Thiboust, 1706, in-4°. C'est un petit poëme en vers grecs,

où il témoigne sa reconnaissance pour la pension qu'on lui avait faite. La version latine en vers de cette pièce est de P. Billet, et non de Viel lui-même, comme le dit le *Moréri* de 1759. II. *Apologie de Sophocle contre la lettre de Voltaire*, 1719, in-8°. La lettre de Voltaire, à laquelle Capperonnier réplique, est la troisième de celles qu'on trouve à la tête d'*OEdipe*. III. *Marci Fabii Quintiliani de oratoriâ institutione libri duodecim*, Paris, 1725, in-folio. Il revit tout le texte, le corrigea en plusieurs passages, y ajouta des notes extraites des divers critiques, en mit quelques-unes de nouvelles. Cette édition lui valut une pension de 800 fr. de la part du roi, à qui elle est dédiée, et une querelle avec P. Burmann (*Voy*. BURMANN). Capperonnier n'a pas fait imprimer la réponse qu'il fit à ce savant. Au jugement d'Ernesti et de Spalding, Capperonnier est resté inférieur à Burmann pour la partie critique et philologique; mais on fait cas de ses explications des termes techniques de la rhétorique. IV. *Traduction de la dispute de Nicéphore Grégoras avec Cabasilas*, insérée dans l'édition de Nicéphore Grégoras, donnée par Boivin. Capperonnier était licencié en théologie, et ses connaissances dans cette science le rendirent plus propre qu'un autre à bien entendre et bien traduire la dispute théologique de Grégoras et de Cabasilas. V. *Explication et justification du sentiment de Longin, touchant le sublime d'un passage de Moïse*, imprimée dans l'édition des *OEuvres de Boileau*, donnée par St.-Marc. C'est d'après ses manuscrits qu'a été donnée l'édition des *Rhetores antiqui*, Strasbourg, 1756, in-4°. Ses remarques sur la traduction de Quintilien, par Gedoyn, avec quelques-unes de son neveu, ont été publiées par M. Jean-Augustin Capperonnier, dans l'édition de cette traduction, Paris, Barbou, 1803, 4 vol. in-12, et dans des éditions postérieures. Il a fourni un grand nombre d'observations pour l'édition du *Thesaurus linguæ latinæ*, de Robert Étienne, faite à Bâle, 1740-43, 4 vol. in-fol. Dans l'édition de Basnage des *Lectiones antiquæ* de Canisius, on trouve de Capperonnier : *Observations et corrections sur la version latine des fragments d'Hippolyte par Anastase, sur un passage des fragments de Clément d'Alexandrie, mal traduit par D. Nourry, et sur la version de l'apologie d'Eunomius.* Il avait commencé, avec Tournemine et Du Pin, une édition des *OEuvres de Photius*; Du Pin s'était chargé de la direction de tout l'ouvrage; Capperonnier faisait une nouvelle version des ouvrages déjà traduits, et devait traduire ceux qui ne l'avaient pas encore été; Tournemine composait la plus grande partie des notes; on avait déjà imprimé cinquante feuilles de la *Bibliothèque*, quand l'exil de Du Pin suspendit leur entreprise. Il a laissé en manuscrit beaucoup de travaux philologiques, sur lesquels on peut consulter l'*Hist. litt. de Mont-Didier* du P. Daire, et surtout l'éloge de Capperonnier que St.-Marc a fait imprimer dans son édition de Boileau. A. B—T.

CAPPERONNIER (JEAN), neveu du précédent, né à Mont-Didier le 9 mars 1716, n'avait pas achevé ses études quand il perdit son père. Un de ses parents, curé de la Hérelle, le prit chez lui, continua son éducation, et, voyant ses progrès, le fit envoyer à Amiens. Jean quitta cette ville en 1732, que son oncle Claude l'appela à Paris. Il entra en 1733 à la bibliothèque du roi, et, dix ans après, succéda à son oncle dans la chaire de grec. Après avoir été commis en se-

cond à la garde des livres de la bibliothèque du roi, puis garde des manuscrits, il fut enfin bibliothécaire, en remplacement de l'abbé Sallier. L'académie des inscriptions l'avait admis dans son sein en 1749. Il est mort le 30 mai 1775. Capperonnier a été éditeur de l'*Histoire de S. Louis*, par Joinville, 1761, in-fol., édition que Mellot et Sallier avaient disposée. Il copia, sur le manuscrit que possédait la bibliothèque du roi, le *Lexique de Timée*, et c'est sur cette copie que Ruhnkenius mit au jour son édition de cet ouvrage. Il a donné chez Barbou les éditions de *Jules Cæsar*, 1754, 2 vol. in-12; de *Justin*, 1770, in-12; de *Plaute*, 1759, 3 vol. in-12. Il avait fait imprimer avec M. Querlon une édition grecque d'*Anacréon*, accompagnée de la traduction de Gâcon, Paris, Grangé, 1754, in-16. Enfin, il a fourni quelques secours à Wesseling pour son édition d'*Hérodote*, 1765. Il avait fait imprimer un *Sophocle*, mais cet ouvrage ne fut publié qu'après sa mort par J.-F. Vauvilliers, qui est auteur des notes; il porte ce titre : *Sophocles, tragediæ septem cum interpretatione latinâ et scholiis veteribus et novis*, Paris, 1781, 2 vol. in-4°.: cette édition était attendue avec beaucoup d'impatience; elle ne répondit pas à l'attente du public. Capperonnier a donné trois mémoires à l'académie des inscriptions, entre autres un sur les îlotes. Il établit des différences entre les esclaves domestiques des Spartiates et les îlotes; c'était, par exemple, du nombre des premiers que les Lacédémoniens tiraient ceux qu'ils forçaient de boire jusqu'à s'enivrer, pour inspirer à la jeunesse l'horreur de l'ivrognerie. Les îlotes n'étaient pas renfermés dans les villes, et étaient employés à divers travaux. Ils étaient encore destinés à suivre les funérailles des rois lacédémoniens, à s'y frapper la poitrine, et à s'écrier, comme le font les orateurs funèbres, que le roi qu'on pleurait était le meilleur qu'on eût encore perdu. — CAPPERONNIER (Claude-Marie), né en 1758, fils de Jean, attaché à la bibliothèque du roi, devait, lorsqu'il aurait atteint ving-cinq ans, succéder à son père dans ses places de garde de la bibliothèque du roi et de professeur de grec; il avait même la moitié des appointements de la chaire grecque, mais il périt en 1780. Il était allé à Saint-Cloud avec neuf de ses amis dans une petite nacelle qu'il avait fait enjoliver en forme de gondole; craignant, à leur retour, de n'arriver que trop tard à Paris en n'employant que les rames, ils attelèrent un cheval au mât de leur petit bateau; mais l'effort du cheval dominant à plomb de la barque, *lui fit faire capot* du premier coup : cinq des jeunes gens sont culbutés dans la Seine; Capperonnier, le seul qui sût nager, était près de gagner le bord, quand il fut saisi et entraîné par un de ses camarades d'infortune. A. B—T.

CAPPONI (AUGUSTIN). *V.* CAPONI.

CAPPONI (GINO), appartenait à la haute bourgeoisie qui dominait à Florence au milieu du 14e. siècle. Il fut témoin de l'insurrection des *ciompi* (ou cardeurs de laine), dirigée contre son parti en 1378, et il nous a laissé un récit de cette révolution, que Muratori a inséré dans sa collection des écrivains d'Italie (tom. XVIII). Ce morceau est écrit sans agrément et sans art, mais sa simplicité dénote un homme de grand sens, rompu dans les affaires et consommé dans la politique. Cependant Capponi était trop jeune, et peut-être aussi d'un caractère trop modéré, pour éprouver aucune persécution personnelle,

lorsqu'un parti contraire au sien avait le dessus. Il rentra dans le gouvernement en 1382, avec Pierre des Albizzi (*Voyez* Albizzi.), et l'ancien parti guelfe; mais il s'occupa moins de l'administration intérieure que de l'état militaire de la république. Il se lia d'amitié avec les principaux condottieri qui servaient alors en Italie. Il fut presque toujours chargé de traiter avec eux, lorsque les Florentins voulaient les prendre à leur service, ou de suivre les armées comme commissaire de la république, lorsqu'elles entraient en pays ennemi. Il était revêtu de cette dignité, et en même temps décemvir de la guerre, en 1405 et 1406, lorsque les Florentins firent la conquête de Pise. Il réussit à faire agir de concert Sforza et Tartaglia, deux généraux alors ennemis et près de se combattre. La république lui dut plus qu'à personne la conquête de Pise: aussi fut-il le premier gouverneur donné à cette ville, et il s'efforça de réconcilier, par sa modération, le peuple conquis au joug qu'il détestait. Gino Capponi mourut en 1420, honoré des larmes de ses concitoyens. Nous avons encore de lui un fragment historique sur la conquête de Pise, écrit avec une grande simplicité. S. S—i.

CAPPONI (Neri), fils du précédent, et, comme lui, un des premiers magistrats de la république florentine, hérita des vertus et de la fortune de son père. Il fut contemporain de Renaud des Albizzi et de Côme de Médicis; mais quoique sa naissance et ses relations l'attachassent aux Albizzi, il n'embrassa point leur cause avec chaleur, et il fut plutôt considéré comme neutre par eux et par leurs adversaires. Capponi, ainsi que son père, s'était attaché de préférence à la carrière militaire. Il fut commissaire des Florentins au siége de Lucques, en 1429 et 1430. Il est vrai que ses avis n'ayant point été suivis, l'armée près de laquelle il se trouvait éprouva une suite de revers. Il fut plus heureux en 1440. La victoire d'Anghieri, remportée par les Florentins sur Nicolas Piccinino, fut attribuée presque uniquement à son habileté. Il était devenu enfin l'égal, en réputation, de Côme de Médicis, et, lorsqu'il lui arrivait d'embrasser un avis contraire à celui de ce citoyen célèbre, il balançait les décisions de la république; mais ces deux grands hommes trouvèrent leur intérêt l'un et l'autre à demeurer unis jusqu'en 1457, que Néri Capponi mourut, le 21 novembre, âgé de soixante-neuf ans, après avoir exercé quarante ans les emplois les plus importants de l'état, sans exciter ni haine ni jalousie. Il a écrit des commentaires sur son administration, imprimés par Muratori dans les *Rerum Italicarum scriptores*, à la suite des commentaires de Gino, son père (t. XVIII); ils sont écrits avec beaucoup d'élégance, et on reconnaît dans son style un homme de goût et d'érudition. Le célèbre Barthel. Platina a écrit sa vie politique: elle est imprimée dans la même collection, au tome XX. S. S—i.

CAPPONI (Pierre), petit-fils du précédent. Il occupa comme lui les premiers emplois de la république florentine, et il fut, entre autres, chargé de plusieurs ambassades, soit en Italie, soit en France. Charles VIII, étant entré à Florence en 1494, à la tête de sa gendarmerie et la lance à la main, prétendait avoir fait ainsi la conquête de la république, et demandait qu'elle le reconnût pour souverain. Les Florentins n'avaient vu en lui qu'un allié qui demandait l'hospitalité; ils lui avaient ouvert leurs portes; mais ils avaient eu soin de rassembler dans les maisons des principaux citoyens tous

les soldats de la république et un grand nombre de paysans armés. Charles VIII eut plusieurs conférences avec Pierre Capponi, qui le connaissait déjà, et avec d'autres magistrats florentins. Enfin, il fit lire devant eux, par son secrétaire, son *ultimatum*. Les conditions en étaient toutes contraires à la dignité et à la liberté de Florence. Pierre Capponi arracha ce papier des mains du secrétaire, et le déchira sous les yeux du roi: « Avant que » nous accédions à des demandes dés» honnêtes, sonnez vos trompettes, » dit-il, et nous sonnerons nos clo» ches. » En même temps il sortit, et il fut suivi par les trois commissaires, ses collègues. Cette intrépidité étonna les Français; ils rappelèrent Capponi, et lui proposèrent des conditions plus douces. On assure que Charles VIII, en le prenant par la main, lui dit en italien : *Cappon, Cappon, tu strilli come un Gallo.* Un traité fut conclu entre le roi et la république, et Charles reprit la route de Naples. Pierre Capponi fut tué en 1496, d'un coup d'arquebuse, devant Sciano, petit château des montagnes de Pise, qu'il attaquait avec l'armée florentine, dont il était commissaire.

S. S—I.

CAPPONI (SÉRAPHIN), savant dominicain, né dans le Bolonais, en 1536, passa sa vie à étudier la théologie, et à la professer dans différentes villes d'Italie. Il mourut à Bologne, le 2 février 1614. Il a composé une multitude d'ouvrages sur l'Écriture-Sainte et sur la théologie, tous imprimés à Venise; on peut en voir la liste dans la *Bibliothèque des auteurs dominicains*, par les PP. Quétif et Échard, tom. II. Sa Vie a été écrite par J. Mich. Pio, et imprimée en 1625, in-4°. — CAPPONI (Jean-Baptiste), médecin de Bologne, mort le 16 novembre 1626. Il envoya au cabinet des médailles du roi de France une médaille en bronze de l'empereur Othon, bien conservée, avec une légende grecque, et il fit un traité latin pour en soutenir et prouver l'authenticité, Bologne, 1669, in-4°. Outre plusieurs ouvrages posthumes sur la médecine, et différents ouvrages de critique en italien, on a encore de lui : *Imprese e ritratti de' gli academici gelati di Bologna*, Bologne, 1622, in-4°. — CAPPONI (Dominique-Joseph), dominicain italien, et docteur en théologie du 18e. siècle, a publié, pour la première fois, le recueil des lettres latines de Jean-Antoine Flaminio d'Imola, Bologne, 1744, in-8°. L'éditeur y a joint des sommaires, des notes, la vie de l'auteur, et le catalogue de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits.

C. T—Y.

CAPPONI (le marquis GRÉGOIRE-ALEXANDRE), patrice romain, né à Rome, vers la fin du 17e. siècle, s'est acquis une assez grande célébrité, non par ses ouvrages, mais par son goût éclairé pour les livres et pour les antiquités, et par le soin qu'il prit de former dans ces deux genres de riches collections. Il occupait à la cour de Rome la place de *foriere maggiore*, ou de grand maréchal-des-logis. Quand le pape Clément XII fit rassembler au Capitole ce beau recueil d'antiquités qui a été regardé depuis comme un des principaux ornements de Rome, ce fut le marquis Capponi qu'il chargea d'y faire disposer les statues, bas-reliefs, inscriptions, bustes des grands hommes, et autres monuments (1).

(1) Un *Dictionnaire historique*, qu'on est toujours forcé de citer de temps en temps, trompé par ces mots, *nelle stanze del Campidoglio*, qu'il a lus dans un Dictionnaire italien, dit plaisamment que le pape chargea Capponi *des embellissements à faire à sa maison de Campidoglio.* Les savants rédacteurs auront pris le *Campidoglio* (le Capitole) pour une maison de plaisance du pape.

L'ordre et la symétrie bien entendue qu'il mit dans la disposition de ces richesses de l'art obtinrent l'approbation des plus savants antiquaires et l'admiration des étrangers. Il possédait lui-même un musée précieux, composé de camées, de médailles et d'autres antiquités, qu'il légua en mourant au P. Contuccio Contucci, savant jésuite, l'un des antiquaires les plus instruits qui fussent alors à Rome. Celui-ci plaça depuis cette collection dans une salle à part du musée Kircher, dont il était conservateur, et qu'il a considérablement enrichi. La bibliothèque du marquis Capponi était du meilleur choix, et remplie des éditions les plus rares. Il ne voulut point qu'elle fût démembrée après sa mort, et la laissa, par son testament, à la bibliothèque du Vatican. Monsignore Giorgi en fit imprimer séparément le catalogue, avec de savantes notes, où l'on trouve un grand nombre de renseignements et de faits intéressants pour l'histoire littéraire; il est intitulé : *Catalogo della libraria Capponi, ossia de' libri italiani del fu marchese Alessandro Gregorio Capponi, patrizio romano*, etc., Rome, 1747, in-4°. C'est un des livres de ce genre que les bibliographes recherchent le plus. Le créateur de cette belle bibliothèque était mort à Rome l'année précédente, septembre 1746. G—é.

CAPRA (Galeazzo Flavio). *V.* Capella.

CAPRA (Marcel), médecin sicilien, originaire de l'île de Chypre, exerçait son art avec succès à Palerme et à Messine à la fin du 16e. siècle. On lui doit un traité, en latin, sur une maladie épidémique dont la Sicile fut affligée en 1591 et 92 (Messine, 1593, in-4°.), et quelques ouvrages de philosophie péripatéticienne, oubliés depuis long-temps. — Capra (le comte Balthasar), médecin et philosophe milanais, mort le 8 mai 1626, s'appliqu it aussi à l'astronomie et même à l'astrologie. Ses principaux ouvrages sont : I. *Tyrocinia astronomica, in quibus calculus eclypsis solaris à Tychone restitutus explicatur, et traditur methodus erigendi et dirigendi thema ad Ptolemæi mentem*, Padoue, 1606, in-4°.; II. *Considerazione astronomica sopra la nuova stella del* 1604 (1605, in-4°.); III. *De usu et fabricâ circini cujusdam proportionis*, Padoue, 1607, in-4°. Dans cet ouvrage, il cherche à enlever à Galilée l'honneur de l'invention du compas de proportion, et, dans le précédent, il l'attaque avec aigreur, relativement aux observations de la nouvelle étoile qui parut en 1604. Galilée répliqua par une *Difesa contro alle calumnie ed imposture di Baldassare Capra*, Venise, 1607, in-4°. Ces deux opuscules se trouvent dans le tome 1er. des œuvres de Galilée, Padoue, 1744, in-4°. — Capra (Alexandre), architecte de Crémone, publia, de 1672 à 1683, en 3 vol. in-4°., un grand traité de géométrie et d'architecture civile et militaire, qui est encore un peu recherché à cause des planches. — Capra (Dominique), autre mathématicien de Crémone, s'occupa de l'architecture hydraulique, et publia, sur l'art de construire les digues, un ouvrage sous ce titre : *Il vero riparo, il facile, il naturale, per ovviare, e rimediare ogni corrosione e rovine di fiume, benchè giudicata irremediabile*, Bologne, 1685, in-4°. C. M. P.

CAPRAIS (S.), né à Agen dans le 3e. siècle, s'était retiré dans une caverne de la montagne voisine de cette ville pour y mener la vie érémitique. Un jour que, du haut de la montagne, il regardait ce qui se passait dans la

ville, il aperçut, dit-on, le supplice de Ste.-Foy. Il courut aussitôt se présenter à Dacien, gouverneur de l'Espagne tarragonaise, qui était alors à Agen (vers l'an 287 de J.-C.), et il se déclara chrétien. Saisi, chargé de chaînes, il se montra insensible à l'appareil des tortures et à l'offre d'une place à la cour des empereurs. Il eut la tête tranchée le 6 octobre, avec Ste.-Foy. Les chrétiens enlevèrent leurs corps pendant la nuit, et, dans la suite, vers le milieu du 5e. siècle, lorsque la paix eût été rendue à l'Église, Dulcide ou Dulcice, évêque d'Agen, fit bâtir une église sous l'invocation de S. Caprais. Ce martyr est nommé le 20 octobre dans Adon, Usuard, dans le martyrologe attribué à S. Jérôme, et dans le romain. Un chanoine de la collégiale de S. Caprais d'Agen, Bernard Labenazie, publia dans cette ville, en 1714, in-12, un volume intitulé: *Præconium divi Caprasii Aginnensis ejusque episcopalis dignitas, seu dissertatio de antiquitate ecclesiæ S. Caprasii Aginnensis*. Labenazie et quelques autres auteurs font de Caprais un évêque d'Agen; mais Baillet dit que cette opinion est sans fondement. V—VE.

CAPRAIS (S.), que plusieurs agiographes appellent *Capraise*, pour le distinguer du précédent, avait étudié l'éloquence et la philosophie; mais pressé du désir de renoncer au monde, il vendit son bien, le distribua aux pauvres, et se retira vers les montagnes qui séparaient la Gaule belgique et la Germanie, dans une des solitudes des Vosges. Il y vivait depuis plusieurs années dans le silence, lorsqu'un jeune seigneur, Honorat, qui fut depuis évêque d'Arles, vint, avec son frère Venance, consulter le solitaire sur le projet qu'ils avaient formé de se consacrer à Dieu. Caprais les accompagna dans divers pèlerinages. Ils arrivèrent enfin dans l'île de Lerins, où Honorat jeta les fondements du célèbre monastère de ce nom. Caprais se fit alors le disciple de celui dont il avait été le maître; mais Honorat ne voulut gouverner que sous sa direction et par ses conseils. Caprais mourut le 1er. juin 430. Eucher de Lyon, Sidoine Apollinaire et Hilaire d'Arles, ses contemporains, font un grand éloge de sa vertu. Tous les martyrologes latins lui donnent la qualité d'abbé de Lérins. (*Voy.* la *Chronol. monast. Lirinensis*, la Vie de S. Honorat, Surius, Baillet, etc.) V—VE.

CAPRALIS. *Voy.* CABRAL.

CAPRARA (ALBERT, comte DE), seigneur de Siklos, général de cavalerie, chevalier de l'ordre de la toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'empereur Léopold, naquit à Bologne en 1631. Neveu du fameux général Piccolomini, il entra au service de l'Autriche, fit quarante-quatre campagnes, fut battu par Turenne, et se distingua dans les guerres de Hongrie. Il commanda souvent en chef les armées impériales, prit d'assaut sur les Turks la ville de Neuhausel, en 1685; assiégea Tékéli dans Cassovie, fit lever le siége de Titul, coupa les Turks qui voulaient se jeter dans Bude, et en fit un horrible carnage. Il rendit de grands services à l'empereur, en découvrant diverses conspirations, et en maintenant dans la soumission les pays conquis. Non moins bon politique qu'habile capitaine, il fut envoyé deux fois ambassadeur extraordinaire à la Porte en 1682 et 1685. Il avait servi plusieurs années en qualité d'envoyé dans les Pays-Bas, et avait assisté à la conclusion de la paix de Nimègue. Sa première ambassade à Constantinople n'eût aucun succès. Il était chargé d'obtenir la prolongation de la trève;

mais la Porte éleva si haut ses prétentions (entre autres conditions était celle d'un tribut annuel de 500,000 florins) que le comte Caprara ne put rien obtenir. Le grand-vézyr le renvoya à Bude, et vint mettre le siége devant Vienne (*V.* CARA-MOUSTAPHA). Jean Benaglia, qui avait été secrétaire des chiffres dans l'ambassade de Constantinople, publia une *Relazione del viaggio fatto a Constantinopoli, e ritorno in Germania dell illustr. conte Alberto Caprara, per trattare la continuazione della Tregua*, Bologne, 1684, in-12. Cette relation est curieuse et intéressante. On a du comte Albert Caprara diverses traductions : *Seneca, della clemenza*, Lyon, 1664, in-4°.; *Seneca, della colera, parafrase*, Bologne, 1666, in-12; *Seneca, della brevità de la vita, parafrase*, Bologne, 1664, in-12; l'*Uso delli passioni*, traduit du français du P. Senault, Bologne, 1662, in-8°.; *Il Desinganno, ovvero il pastore della notte felice*, traduit de l'espagnol, Venise, 1681, in-12. Le général Caprara composa aussi plusieurs opuscules et pièces de circonstance qu'on peut voir dans la *Biblioteca volante*, de Cinelli. — CAPRARA (Énée), frère d'Albert, était général comme lui, et se distingua dans les guerres de Hongrie. Adelung s'est trompé en lui attribuant l'ambassade à Constantinople. V—VE.

CAPRARA (JEAN-BAPTISTE), cardinal-prêtre, du titre de S. Onuphre, archevêque de Milan, légat *à latere* du Saint-Siége, comte et sénateur du royaume d'Italie, grand dignitaire de l'ordre de la couronne de fer, naquit à Bologne le 29 mai 1733, de François, comte de Montecocolli, et de Marie-Victoire, dernier rejeton de la maison Caprara. Il prit dans le monde le nom de sa famille maternelle, entra fort jeune dans l'état ecclésiastique, et se livra particulièrement à l'étude du droit politique. Benoît XIV ne tarda pas à distinguer son mérite, et le nomma vice-légat à Ravenne avant qu'il eût atteint l'âge de vingt cinq ans. En 1767, Clément XIII l'envoya, en qualité de nonce, à Cologne ; il y mérita, par son urbanité, l'estime de l'impératrice Marie-Thérèse, qui demanda pour lui la nonciature de Lucerne. Elle lui fut conférée par Pie VI, en 1775. Dans ce poste difficile, il éteignit les dissensions, et se fit généralement estimer. Nommé, en 1785, à la nonciature de Vienne, il fut honorablement accueilli par Joseph II, et par son ministre, le prince de Kaunitz. Riche de son patrimoine et des biens de l'Église, il appliqua ces derniers à leur véritable destination, en les distribuant aux pauvres, et surtout aux habitants de l'un des faubourgs de Vienne, qui fut submergé par une inondation. Il reçut le chapeau de cardinal le 18 juin 1792, et fut rappelé à Rome en 1793. Témoin des troubles que la révolution française excita dans cette ville, il en fut affecté jusque dans sa santé, et l'on craignit même pour ses jours. Il fut nommé, en 1800, évêque d'Iési. Son diocèse était en proie à la plus affreuse disette ; il part de Rome le 7 janvier, par un froid rigoureux, parcourt les villes et les campagnes, fait vider ses greniers, se dépouille de tout son argent, emprunte des sommes considérables pour acheter des grains et des farines, qu'il fait distribuer à tous les indigents. C'est au milieu de ces travaux vraiment apostoliques que, par un bref du 4 septembre 1801, il fut nommé légat *à latere* près le gouvernement français. Sa mission avait pour objet le rétablissement du culte. Le cardinal entra dans les vues de Napoléon, et le con-

cordat rendit la paix à l'Église et à la France. Le 18 avril, jour de Pâques 1802, les consuls, le sénat, les ministres, et toutes les autorités civiles et militaires, se réunirent dans l'église Notre-Dame. Le cardinal Caprara célébra la messe, entonna le *Te Deum*, et le culte fut rétabli. Le 28 mai 1805, il sacra Napoléon roi d'Italie, dans la cathédrale de Milan. Dans les relations qu'il eut, pendant près de neuf années, avec le gouvernement français, il sembla devoir plutôt à son noble caractère qu'à ses dignités, l'estime et la considération dont il jouissait. Devenu aveugle et infirme, il mourut le 21 juin 1810, âgé de soixante-dix-sept ans. Son corps, revêtu des habits pontificaux, fut exposé pendant plusieurs jours dans une chapelle ardente. Un decret impérial ordonna qu'il serait inhumé dans l'église de Ste.-Geneviève, et ses funérailles eurent lieu le 23 juillet, avec la plus grande solennité. L'oraison funèbre fut prononcée par M. de Rozan. Le cardinal Caprara légua tous ses biens à l'hôpital de Milan. V—VE.

CAPRÉ (FRANÇOIS), président de la chambre des comptes du duc de Savoie, mourut en 1705. Il a publié deux ouvrages qui peuvent encore trouver leur place dans les grandes bibliothèques; l'un est intitulé: *Traité historique de la chambre des comptes de Savoye, justifié par titres*, etc., Lyon, 1662, in-4°.; et le second: *Catalogue des chevaliers de l'ordre de l'annonciade de Savoye, depuis son institution, en* 1362, *par Amédée VI jusqu'à Charles Emmanuel*, Turin, 1654, in-fol. On trouve, à la suite du premier, un petit *Traité du saint suaire de Turin*, qui n'est pas fait pour donner une bien haute idée de la critique de l'auteur. L'autre est remarquable par la singularité de son exécution; il contient cinq cent quarante-deux gravures en bois, dont chacune remplit presque en entier une grande page in-folio; il peut encore être recherché par les amateurs de la science héraldique. W—s.

CAPREOLUS (ELIE CAVRIOLO, plus connu sous le nom de), jurisconsulte, né à Brescia, dans le 15e. siècle, a publié l'histoire de cette ville sous le titre suivant: *Chronica de rebus Brixianorum ad senat. populumque Brixianum opus*. La première édition est in-fol., très rare, et sans date; mais comme elle ne contient que le recit des événements qui se sont passés depuis la fondation de Brescia, jusqu'à l'année 1500, on conjecture de-là, avec raison, qu'elle a paru, à Brescia, vers cette époque. Burmann a inséré cette histoire dans son *Thesaurus antiquitat. Italiæ*, et a ajouté aux douze premiers livres qui avaient paru, les 13 et 14e. restés manuscrits, et qui en renferment la continuation jusqu'en 1510. Patritio Spini a traduit cet ouvrage en italien, Brescia, 1585, in-4°. : cette traduction ne contient que les douze premiers livres. On connaît encore de Capréolus un traité *De confirmatione christianæ fidei*, imprimé avec différents opuscules du Mantuan, Brescia, 1499, in-4°.; *Defensio statuti Brixiensium; de ambitione et sumptibus funerum minuendis*. Cet écrivain est mort en 1519, dans un âge avancé. W—s.

CAPRIATA (PIERRE-JEAN), citoyen et historien de Gênes, qui florissait dans le 17e. siècle, a composé sur les affaires de son temps plusieurs *Mémoires historiques* fort estimés par la sagesse, l'impartialité et la droiture avec lesquelles ils ont été rédigés. Capriata divisa son histoire d'Italie en deux parties; il publia la première à Gènes en deux livres, 1 vol.

in-8°., en 1626; ou, selon le catalogue de De Thou, en 1627. Il la fit réimprimer à Gênes en 1638, in-4°., et y ajouta dix livres qui, joints aux précédents, contiennent l'histoire d'Italie, depuis 1613 jusques et compris 1634. La seconde partie, divisée en six livres qui offrent quelques événements militaires hors de l'Italie, et comprennent depuis 1634 jusqu'en 1644, fut publiée à Gènes, 1649, in-4°. Ces deux parties, réimprimées à Genève in-8°., furent traduites en anglais par Henri, comte de Monmouth, Londres, 1663, in-4°. Capriata était mort quelque temps auparavant. Il laissa une troisième partie en six livres, contenant la suite de la guerre en Italie jusqu'en 1660; elle fut publiée après sa mort par Jean-Baptiste Capriata, son fils, Gênes, 1663, in-4°. Cet auteur était aussi habile jurisconsulte. Il aurait voulu, dans l'histoire comme au barreau, arranger tout par arbitrage; son système était de tenir la balance égale entre les puissances, et d'être franc et véridique en toutes choses. C'est par suite de cette franchise que Capriata ne voulut jamais dédier son ouvrage à aucun prince, pour que sa plume restât libre, et que la flatterie ou la complaisance n'altérassent point en lui la vérité. R. G.

CAPTAL DE BUCH. *V.* GRAILLY.

CAPUA (BARTHÉLEMI DA), qui occupa, dans le 12e. siècle, les premières dignités du royaume de Naples, est auteur des ouvrages suivants : I. *Singularia juris*, Francfort, 1596, 2 vol.; II. *Glossæ ad constitutiones regni Neapolitani*, Lyon 1533; Venise, 1594, à la suite des *Comment. in capitula regni Neapolitani*, de J. A. de Nigris, Naples, 1605, in-fol. Il mourut en 1300. — CAPUA (André da), de la même famille que le précédent, écrivit aussi sur le Digeste et sur le Code, et sur les constitutions du royaume de Naples. Il était avocat fiscal à Naples en 1282. — Quelques autres écrivains du même nom et du même pays ont laissé des écrits de peu d'importance. V—VE.

CAPUA, ou CAPOA (LÉONARD DE), en latin *Capuanus*, médecin, né en 1617, à Bagnuolo, dans le royaume de Naples, étudia chez les jésuites la philosophie et la théologie, puis se livra à la jurisprudence, qu'il abandonna pour la medécine. Persuadé que les traductions n'offrent qu'imparfaitement les traits de l'original, il apprit la langue grecque, afin de lire Hippocrate, Galien, Arétée et les autres *principes artis medicæ*. Il puisa dans ces lectures le germe du scepticisme médical dont toutes les pages de ses écrits portent l'empreinte. A vingt-deux ans, il revint à Bagnuolo; mais ayant été impliqué dans un assassinat, il fut obligé de retourner à Naples : cette ville d'ailleurs lui offrait un théâtre plus propre à faire briller ses talents. Professeur de l'université, dont il remplit les premières chaires, il fut un des plus ardents propagateurs de la philosophie cartésienne en Italie. Telle est probablement la principale cause de l'estime que lui témoigna la reine Christine de Suède. Il fut aussi l'un des fondateurs de l'académie *degli investiganti*, et celle *degli Arcadi* l'admit au nombre de ses membres, sous le titre de *Alcesto Cillenio*. Capua mourut le 17 janvier 1695, après avoir publié les ouvrages suivants : I. *Parere, divisato in otto ragionamenti, ne' quali partitamente, narrandosi l'origine e'l progresso della medicina, chiaramente l'incertezza della medesima si fa manifesta*, in-4°. Naples, 1681; II. *Ragionamenti intorno all' incertezza*

de' medicamenti, in-4°., Naples, 1689; III. *Lezioni intorno alla natura delle mofete*, in-4°., Naples, 1683, in-4°. Ces trois ouvrages ont été réimprimés en trois volumes in-8°., à Naples, sous la date de Cologne, en 1714. On doit encore à Capoa la vie du cardinal Cantelmo, Naples, 1693, in-4°. Il avait composé en outre plusieurs comédies, et divers opuscules de littérature, dont les manuscrits lui furent volés dans un voyage de Bagnuoli à Naples. La vie de ce médecin a été écrite par Nic. Amenta, et son éloge, par Hyacinthe Gimma et Nicolas Crescenzio. C.

CARA-MOUSTAPHA, grand-vézyr de Mahomet IV, était fils de Ouredj-Bey, capitaine des spahys, qui périt lors de la prise de Bahgdâd. Il naquit à Merzyfour, ville de la Turkie asiatique, en 1044 de l'hég. (1634) Le fameux Kioprouly-Mouhammed, ami intime de son père, se chargea de la fortune de Moustapha, et le fit élever avec son fils Ahmed. Lorsque Kioprouly-Mouhammed fut devenu grand-vézyr, il lui donna la place de telhysdjy (porteur des rapports du vézyr au grand-seigneur), et, peu de temps après, il l'envoya à Constantinople avec la nouvelle de la prise de Yanik; le sulthan le gratifia de la place de grand-écuyer. En 1070, il devint pacha de Silistria; amiral en 1072, et caïmmecam en 1073. Enfin, en 1077, il succéda à Kioprouly-Ahmed-Pacha, dans la place de grand-vézyr. Ce fut lui qui détermina Mahomet IV à faire la guerre à Léopold Ier., en 1074 de l'hég. (1664). Il marcha à la tête des troupes othomanes, prit plusieurs forteresses sur les impériaux, et donna des secours à Tékéli et aux mécontents de la Hongrie; mais, sans égard pour les représentations des pachas composant son conseil, et qui s'étaient formellement opposés à l'attaque de Vienne, avant que l'on fût maître des autres places, qui, par cette entreprise, allaient rester sur les derrières de l'armée, il laissa une petite partie de ses troupes pour faire le siége de ces places, et se dirigea sur Vienne. Il arriva à la vue de cette ville le mardi 18 de redjeb de l'an 1094 de l'heg. (14 juillet 1683), et l'assiégea pendant soixante jours. Enfin, le dimanche 20 ramazan (12 septembre) de la même année, l'armée impériale, réunie à celle des Polonais et d'autres princes chrétiens de l'Allemagne, sous les ordres de Sobieski, arriva sur une éminence à douze lieues de la ville. Elle fondit à l'improviste sur l'armée de Cara-Moustapha, qui fut totalement battue et forcée de prendre la fuite, abandonnant tous ses bagages à l'ennemi. Cara-Moustapha distribua l'argent qui lui restait aux soldats, et se retira avec les débris de son armée à Bude, et de là à Bahgdâd, où il eut la tête tranchée par ordre de son maître le 6 mouharrem l'an 1095 (26 déc. 1683) Le grand vézyr, sans être un homme extraordinaire, n'était pas dépourvu de moyens; successeur des Kioproulys au vézyriat, il remplit cette place avec beaucoup d'éclat. Les historiens orientaux, tout en plaignant son sort, rendent justice à son dévouement aux intérêts de son pays, et vantent sa politique; mais ils avouent sa cruauté et son injustice envers quelques pachas qu'il tâcha de sacrifier après l'affaire de Vienne, pour justifier sa conduite. L'un des plus riches personnages qui eussent jamais existé en Turkie, il avait amassé ses richesses dans les différentes places lucratives qu'il avait occupées pendant vingt-quatre ans. Il fit construire des mosquées et des fontaines dans les villes de Constantinople, d'Adrinople et de

Djeddah, et dans le faubourg de Galata. Merzyfour, sa patrie, s'embellit à ses frais d'un grand marché, de belles mosquées, et devint, disent les historiens turks, une des plus belles villes de la Turkie asiatique. R—s.

CARA-YAZYDJY-ABDOULHALYM, chef de rebelles, contemporain de Mahomet III, parut, pour la première fois, à la tête de quelques hordes, aux environs de Rohâ, en l'an 1600. Il donna asyle à Hocéin-Pacha, proscrit par la Porte, et s'enferma avec lui dans la citadelle de Rohâ; mais, ne pouvant pas résister long-temps aux forces de Mouhammed-Pacha, il livra la forteresse, sous la condition que Hucéin serait rendu au pacha, et que, quant à lui, il serait investi du gouvernement d'Amassie. Cara-Yazydjy, persistant dans sa rebellion, mais battu et réduit à prendre la fuite vers les frontières de Sywas, s'enfonça dans des montagnes inaccessibles. Au printemps de la même année, Mouhammed-Pacha reçut, pour la seconde fois, ordre de marcher contre les Djelalys (c'est ainsi que s'appelaient Cara-Yazydjy et ses partisans); mais, d'après le témoignage de Mahmoud, pacha de Sywas, qui s'était rendu caution pour lui, le gouvernement lui pardonna, et lui accorda le sandjacat de Tchourm. Quelque temps après, il fut envoyé, conjointement avec le même Mahmoud-Pacha, contre les brigands qui s'étaient réfugiés dans la province d'Itch-Yl. L'année suivante, Cara-Yazydjy se révolta de nouveau, et deux pachas reçurent ordre de marcher contre lui. Celui-ci attendit l'armée othomane dans la plaine de Césarée avec une armée de vingt mille hommes. Hadjy-Ibrahym-Pacha, qui reçut l'ordre le premier, ayant eu l'imprudence de l'attaquer seul, fut battu, et les Djelalys poursuivirent les Othomans et en tuèrent à peu près seize mille. Le pacha s'enferma dans la citadelle de Gaïsaryé. On rapporte la défaite d'Ibrahym-Pacha en 1009 de l'hég. (1601). Hassan-Pacha, commandant les troupes de Diarbekr, et qui devait réunir ses efforts à ceux d'Ibrahym pour exterminer Cara-Yazydjy, marcha sans différer contre le rebelle le 12 safer de l'an 1010 de l'hég., le rencontra à Lypedlan, et, après un combat opiniâtre, le mit en déroute, et tua à peu près les deux tiers de son armée, composée de trente mille hommes. Cara-Yazydjy ramassa les débris de son armée, et se retira dans la province de Djanyk. Il y mourut en ramazan 1010 (1602). Chah-Verdy, son kyahya (intendant), raconte qu'après sa mort, on mit en pièces son cadavre, et qu'on l'enterra par morceaux dans des endroits différents, afin que les Othomans ne le brûlassent pas. Après sa mort, Dely-Hassan, son frère, lui succéda, et fut unanimement reconnu par tous les chefs des Djelalys. Il marcha sur les traces de son frère, et eut long-temps à se battre contre les efforts des pachas que le gouvernement otthoman envoyait pour le réduire. Enfin, voyant qu'on ne pouvait en venir à bout par la force, la Porte chercha à le gagner par la douceur, et lui donna le gouvernement de Bosnie; mais, sur les plaintes réitérées des habitants, il fut envoyé au gouvernement de Témeswar. Ce fut là, en 1014 (1605), qu'un jour, étant à la chasse, il se trouva assailli par des gens qui l'attendaient dans une embuscade; toute sa suite fut passée au fil de l'épée, et lui-même se réfugia à Belgrade. Le gouverneur de cette place, Geizy-Hassan-Pacha, le fit enfermer, et écrivit à la Porte othomane pour demander ce qu'il en devait faire. Il reçut, pour toute réponse, l'arrêt de

mort de Dely-Hassan et de son frère : cet ordre fut aussitôt exécuté. R—s.

CARA-YOUSOUF, premier prince de la dynastie des turkomans, dite du *Mouton noir*, parce qu'ils portaient la figure de cet animal sur leurs enseignes, était fils de Cara-Mohammed, chef d'une des hordes de ce peuple. Ce dernier résista long-temps aux troupes de Tamerlan, et mourut, laissant son fils en possession de ses grades militaires. Cara-Yoùsoùf entra au service d'Aveïs II (*Voyez* Aveïs), et, comme il était plus habile guerrier et meilleur politique que ne l'est ordinairement un barbare, il parvint en très peu de temps à se rendre puissant dans le Diarbekr et l'Arménie, et poussa ses conquêtes jusqu'à Tauris. L'arrivée de Tamerlan vint y mettre un terme, et le forcer à prendre la fuite. Il alla chercher un asyle en Egypte, où il trouva Aveïs, fugitif comme lui, et avec qui il s'était précédemment brouillé. Le malheur les réconcilia, et ils se jurèrent une étroite amitié. En 807 de l'hég. (1404 de J.-C.), la mort de Tamerlan les tira de la prison où le sulthan Faradj les avait jetés pour complaire au conquérant tatar, et ils reprirent la route de leurs états ; mais le serment qu'ils s'étaient juré fut bientôt oublié, et ils ne songèrent plus qu'à satisfaire leur ambition. Cara-Yoùsoùf, plus habile, sut profiter des débauches de son ennemi et des querelles des enfants de Tamerlan pour se former un royaume. Il s'empara de l'Irac, d'une partie de la Mésopotamie et de la Géorgie, prit Tauris, vainquit et fit prisonnier Ahmed, et entra triomphant dans Baghdâd. Il menaçait déjà la Syrie et l'Asie mineure, lorsque l'arrivée de Chahrokh le força à songer à sa propre défense. Fort de ses succès, et maître d'une armée aguerrie, il ne redouta pas un si puissant ennemi ; mais au moment où une bataille allait décider du sort de deux empires, il tomba malade, et mourut dans son camp près de Tauris, en 823 de l'hég. (1420 de J.-C.) On jugera facilement du trouble que jeta sa mort parmi des troupes indisciplinées, et que le seul appât du butin attachait à leur chef : elles se débandèrent ; les tentes de Cara-Yoùsoùf furent pillées ; son corps resta quelque temps sans sépulture, et quelques soldats lui coupèrent les oreilles pour en avoir les pendants. Ce prince avait régné dix-neuf ans. Il eut trois successeurs : Iskender, qui débuta sur le trône par le meurtre d'un de ses frères, fut vaincu trois fois par Chahrokh, et périt assassiné par son fils, digne châtiment du fratricide dont il s'était souillé. Djehan-Chah, son frère, qui, soutenu par Chahrokh, l'avait vaincu, lui succéda, et devint très puissant ; mais il fut vaincu et tué par le célèbre Usun-Cassan (*Voy.* Usun-Cassan) en 842 de l'hég. (1496 de J.-C.) Aly, son fils, eut le même sort, et en lui finit la dynastie du mouton noir, à laquelle succéda celle du mouton blanc. J—n.

CARABANTES (Joseph de), capucin espagnol, né en 1628. Enflammé du désir de prêcher l'Evangile aux nations sauvages du Nouveau-Monde, il s'embarqua pour aller parcourir d'immenses déserts, se rendit célèbre par de pénibles travaux, et mourut en 1694, avec la réputation d'avoir opéré des prodiges. On lui donna, après sa mort, le titre de nouvel apôtre du royaume de Gallice. Il fit aussi des missions en Europe. Son biographe l'appelle : *Misionario apostolico en la America y Europa.* Il publia quelques ouvrages intitulés : I. *Ars addiscendi atque docendi pro missionariis ad conversionem Indo-*

rum abeuntibus; II. *Lexicon nes vocabularium ad meliorem intelligentiam significationemque verborum Indorum*; III. *Practica de misiones*; IV. *Practicas dominicales*. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Madrid, 1686 et 1687, 2 vol. in-4°.; les autres avaient été publiés, dans le même format, à Léon et à Madrid en 1674 et 1678. Les *Pratiques dominicales* contiennent des explications sur les principaux points de l'Evangile, et furent si estimées en Espagne, que Michel de Fuentes, évêque de Lugo, en ordonna des lectures publiques dans tout son diocèse. Diégo Gonzales de Quiroga a publié *la Vida, virtutes, predicacion y prodigios*, du P. de Carabantes, Madrid, 1705, in-4°. V—VE.

CARACALLA, empereur romain, ainsi nommé d'un habillement gaulois qu'il se plaisait à porter, s'appelait d'abord *Bassianus*, du nom de son grand-père maternel : il est aussi quelquefois appelé *Severus* dans les médailles grecques et les monuments. Il naquit à Lyon en avril 188. L'empereur Sévère, son père, lui donna les noms de *Marc-Aurèle-Antonin*, en le créant César à l'âge de huit ans; le fit proclamer Auguste dans sa 11e. année, et se l'associa au consulat avant qu'il eût quatorze ans. A la mort de Sévère, le 4 février 211 (964 de Rome), Caracalla lui succéda, conjointement avec Géta. Ces deux frères se portaient une haine mutuelle qui datait de leur enfance. Ils régnèrent cependant quelque temps ensemble. Caracalla mena Géta à une expédition contre les Calédoniens (en Écosse). Après une paix assez honteuse, ils revinrent et firent solennellement une entrée dans Rome. Tous deux concoururent à l'apothéose de leur père. Ils n'en cherchaient pas moins les moyens de s'entre-détruire. Un moment ils s'arrêtèrent à un parti qui les accordait: c'était de partager l'empire. Caracalla aurait eu Rome, l'Occident, etc. Julie, leur mère, et les grands de l'état s'opposèrent à ce partage. Caracalla, dans l'impatience de régner seul, ne songea plus qu'à se débarrasser de son collègue par l'assassinat. Les occasions lui manquant, il feignit de désirer une réconciliation, et pria sa mère de lui ménager, dans son appartement, une entrevue avec son frère. Le jeune prince s'y rendit sans défiance. A peine fut-il entré, que des centurions placés en embuscade l'assaillirent. Il se sauva dans les bras de Julie, où il fut percé de plusieurs coups. L'impératrice fut couverte de son sang, et blessée à la main. La cruauté de Caracalla s'étendit jusqu'à sa mère : il ne lui fut pas permis de pleurer la mort de son fils, et elle fut même obligée d'en paraître satisfaite. Pour régner seul, Caracalla avait besoin du consentement des soldats prétoriens. Il feignit d'abord de n'avoir échappé qu'avec peine à un complot formé contre sa vie; mais bientôt la promesse qu'il leur fit de dix mille sesterces par tête et d'autres largesses, promesse effectuée sur-le-champ, lui gagna tous les cœurs. Les prétoriens le proclamèrent seul empereur, et déclarèrent Géta ennemi public. Assuré des soldats, il se rendit au sénat, armé d'une cuirasse sous sa toge, et entouré de ses gardes. Il se plaignit des embûches dressées contre sa vie par son frère, et s'efforça de présenter sa mort comme l'effet d'une défense légitime. Pour en imposer au sénat par un grand acte de clémence, il ordonna que tous les exilés et déportés, pour quelque cause que ce fût, eussent la liberté de revenir à Rome. Depuis lors la vie de Caracalla ne fut plus qu'un enchaînement de cruautés et de

folies. Il fit périr tous ceux qui avaient été attachés à Géta, à quelque titre que ce fût, n'épargnant pas même les enfants. L'historien Dion fait monter à vingt mille le nombre des victimes, parmi lesquelles on comptait une fille de Marc-Aurèle, dont le crime était d'avoir pleuré Géta; une petite-fille de cet empereur; le célèbre jurisconsulte Papinien (*Voy.* Papinien), etc. Par une contradiction qui tenait de la folie, il fit mettre à mort plusieurs des complices du meurtre de son frère, et demanda au sénat un décret pour placer Géta au rang des dieux. Il parut même souvent le pleurer. Sylla, le plus sanguinaire des Romains, au temps de la république, était son idole: il fit chercher et reconstruire son tombeau. Personne n'imita mieux ce dictateur dans la manière de payer ou plutôt d'enrichir ses soldats. L'augmentation de paye qu'il leur accorda se montait à 280 millions de sesterces par année, ou 35 millions de livres tournois. « Je » veux, disait-il, qu'il n'y ait que moi » dans l'univers qui ait de l'argent: je » veux tout avoir pour en faire des » largesses aux soldats. » Ses extorsions et ses rapines égalèrent ses cruautés. Il obligeait les provinces de fournir gratuitement toutes les provisions nécessaires à l'entretien et à la subsistance de ses armées. Quand il était hors de Rome pour ses voyages et ses expéditions militaires, il fallait que les riches citoyens construisissent à leurs frais, sur tous les chemins par lesquels il pouvait passer, des maisons magnifiques, garnies de tout ce qui était nécessaire pour le recevoir. Dans les villes où il devait prendre ses quartiers d'hiver, on était tenu d'élever des amphithéâtres pour des combats de bêtes, et des cirques pour des courses de chars. Ces constructions dispendieuses étaient détruites sur-le-champ. Aussi cruel que Caligula et Néron, mais plus fou que ces deux empereurs, il confondait dans la même haine et le même mépris le sénat et le peuple. Il les attaquait par des invectives qu'il publiait en forme d'édits ou de harangues. Il se plaisait surtout à ruiner des sénateurs. Ce fut lui qui rendit commun à tous les hommes libres de l'empire le droit de citoyen romain, et il admit, le premier, des Égyptiens dans le sénat. Mais de toutes ses folies, la plus grande fut sa passion pour Alexandre. Dès l'enfance, il en fit son modèle, et le copia en tout ce qui était facile à imiter. Parmi les statues qu'il lui éleva à Rome et dans toutes les villes, il y en avait plusieurs dont le visage était moitié d'Alexandre, moitié de Caracalla. Il avait une phalange macédonienne composée de seize mille hommes tous nés en Macédoine, et commandés par des officiers qui portaient les noms de ceux qui avaient servi sous Alexandre. Il se croyait lui-même un autre Alexandre, et se faisait aussi donner le titre de grand. Il était convaincu qu'Aristote avait trempé dans la conspiration d'Antipater, et, dans son enthousiasme pour le roi de Macédoine, il fit brûler partout les ouvrages d'Aristote. Enthousiaste d'Achille avec folie, comme il l'était d'Alexandre, il se rendit à Ilium pour y honorer le tombeau du héros de la Grèce. Voulant copier Achille jusque dans l'excès de sa douleur, il lui fallut un Patrocle: il le trouva dans Festus, le plus cher de ses affranchis, qui venait de mourir, ou qu'il avait fait empoisonner pour son objet, comme on le soupçonna. Il célébra ses obsèques avec la pompe la plus extraordinaire; lui dressa un bûcher; lui fit des sacrifices, des prières, des offrandes. C'est surtout dans ses expéditions militaires qu'il faut voir Caracalla. Il commença par visiter les Gaules, et fit tuer le pro-

consul de la Gaule narbonnaise. Il exerça toutes sortes de cruautés dans la province sur le peuple et sur les dépositaires de l'autorité. Il porta ensuite la guerre en Germanie, au-delà du Rhin, contre les Cennes ou Cattes, et contre les Allemands. Les Cennes se battirent avec courage, et ne lui permirent de se dire vainqueur et de repasser le fleuve qu'après avoir reçu de lui beaucoup d'or. Il entra comme ami et allié sur les terres des Allemands, et y fit construire des forts, dont ce peuple ne s'alarma point. Quand il compta bien sur sa sécurité, il rassembla toute sa jeunesse, comme pour la prendre à sa solde, et la fit massacrer par ses troupes, dont il l'avait enveloppée. Pour cette grande victoire, il prit le nom d'*Alemannicus*. S'étant porté sur le Danube, il rencontra les Goths dans une partie de la Dacie, et eut sur eux quelques avantages. La guerre que Caracalla méditait contre les Parthes l'appela à Antioche. Artabane, qui régnait alors, effrayé de ses menaces, le satisfit, et en obtint la paix. Abgare, roi d'Édesse, était allié des Romains; Caracalla l'invita à venir le trouver à Antioche, et, lorsqu'il l'eut en sa puissance, il le fit charger de chaînes, et s'empara de ses états. Même perfidie à l'égard de Vologèse, roi d'Arménie, qui s'était rendu avec ses enfants auprès de lui, comme auprès d'un médiateur. Les Arméniens prirent les armes pour venger leur prince et leur liberté: ils battirent et repoussèrent les Romains. L'empereur vint ensuite à Alexandrie, dans l'intention secrète de tirer vengeance de plaisanteries malignes que le peuple de cette ville, naturellement léger et railleur, s'était permises contre lui. Il annonça qu'il venait visiter le tombeau d'Alexandre, et rendre ses hommages au dieu Sérapis. Il se rendit en effet au temple du Dieu, et y offrit des hécatombes, de là au tombeau d'Alexandre, où il déposa, en forme d'offrandes, ses vêtements impériaux et ce qu'il portait de plus précieux. Ce fut ainsi qu'il prépara le massacre qu'il fit faire des habitants d'Alexandrie. Les historiens ne sont pas d'accord sur les moyens qu'il employa. Il paraît que ses soldats, répandus dans la ville, firent main basse, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, sur les habitants et les étrangers, et mirent tout au pillage. Caracalla contemplait cet affreux spectacle du haut du temple de Sérapis. Il termina en consacrant dans ce temple le fer dont il s'était servi, quelques années auparavant, pour ordonner ou peut-être pour consommer lui-même le meurtre de son frère, comme il était accusé d'avoir, dans sa jeunesse, attenté à la vie de son père. Le désir qu'il avait toujours eu de triompher des Parthes, et le dépit de voir qu'Artabane, leur roi, lui avait refusé sa fille en mariage, lui firent rompre la paix qu'il avait faite avec ce prince. Il se mit aussitôt en marche, trouva le plat pays sans défense, ravagea les campagnes, prit des villes, parcourut la Médie, et s'approcha de la ville royale. Il viola les tombeaux des Arsacides, et jeta leurs cendres au vent. Les Parthes, retirés dans des montagnes au-delà du Tygre, se préparaient à tomber avec toutes leurs forces sur les Romains, l'année suivante: Caracalla ne les attendit pas; il revint en Mésopotamie, fier de sa victoire sur les Parthes, qu'il n'avait pas même vus. Dans une lettre qu'il écrivit au sénat et au peuple, il se vanta d'avoir subjugué l'Orient. Le sénat lui décerna le triomphe, et le titre de *Parthique*. Instruit des préparatifs que faisaient les Parthes, il se disposait lui-même à recommencer la guerre,

quand il trouva le terme de ses folies et de ses cruautés. Macrin, préfet du prétoire, haïssait Caracalla, qui lui prodiguait, en toutes occasions, les outrages et le mépris; il crut avoir à craindre pour sa vie, des soupçons que l'empereur avait conçus contre lui, et résolut de le prévenir : en conséquence, il s'assura de Martialis, un des officiers des gardes, sa créature, pour tuer leur ennemi commun, quand l'occasion se présenterait. Caracalla, d'Édesse où il était, voulut se rendre à Carrhes pour y offrir un sacrifice dans le temple du dieu *Lunus;* sur la route, Macrin trouva le moment favorable, et le frappa d'un coup qui le tua le 18 avril 217. Ainsi périt ce prince, jeune encore, après avoir régné un peu plus de six ans. Les historiens Dion et Hérodien ne s'accordent pas avec Spartian, son biographe, sur son âge. Avec des dispositions naturelles qui avaient été cultivées par l'éducation, Caracalla montra toujours de l'ignorance et du mépris pour les lettres. Quoiqu'il eût toujours vécu dans la débauche, il affectait du zèle pour la pureté des mœurs : il voulait même qu'on le crût religieux. Il condamnait à mort les adultères, et ordonna le supplice de quatre vestales dont le crime n'était pas avéré. Ennemi de toute dignité et de toute retenue, et passionné pour les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, il prostituait sa personne, soit en combattant lui-même contre des sangliers, soit en guidant des chars, vêtu en cocher, avec la livrée de la faction bleue. Il choisissait ses principaux ministres parmi les plus vils des hommes : c'étaient un ennuque, un fils d'esclave, etc. Il avait épousé Fulvia Plautilla, fille de Plautianus, préfet du prétoire, qui jouissait d'un très grand crédit auprès de Sévère, et qui fut mis à mort par Caracalla. Le règne de ce prince, l'un de ceux qui contribuèrent le plus à souiller le trône des Césars, est remarquable par les grands monuments qu'il fit élever dans Rome, par les thermes magnifiques qui portèrent son nom, et par un portique où étaient représentés les victoires et les triomphes de Sévère, son père. Malgré ses crimes, Caracalla fut mis au rang des dieux par un sénatus-consulte, et par Macrin lui-même, qui l'avait tué. Ses médailles attestent sa consécration; on en a de grecques et de latines, en tous métaux. On trouve, sur ces médailles, la même légende que sur celles d'Antonin-le-Pieux, quoique ces deux empereurs ne se ressemblassent guère : ANTONINUS PIUS AUG. Q—R—Y.

CARACCIO. *Voy. au Supplément.*

CARACCIOLI (SER GIANNI), gentilhomme napolitain de la branche cadette d'une maison dès longtemps illustre et puissante, fut le favori de Jeanne II, qui le combla de ses dons, et le laissa maître absolu de sa personne et de son royaume. Caraccioli, pour affermir son pouvoir, fit arrêter en 1416 Jacques de la Marche, mari de la reine, et il le contraignit ensuite à s'enfuir. Il trouva un rival dangereux dans Sforza de Cotignola, qui lui disputa, sinon le cœur de la reine, du moins la puissance; mais l'ambition qui les divisa les réunit aussi à plusieurs reprises, et lorsque Caraccioli fut arrêté le 22 mai 1423 par Alfonse d'Arragon, fils adoptif de la reine, qui voulait se défaire de lui, il dut sa délivrance à ce même Sforza, qui céda aux Aragonais, pour le racheter, les vingt prisonniers les plus illustres qu'il eût faits sur eux à la bataille des Formelles. Caraccioli n'était plus jeune; mais la reine était plus vieille que lui, et, quoiqu'elle ne lui fût point

fidèle, elle continuait à l'aimer, à le craindre et à se laisser gouverner par lui. L'ambition et l'orgueil du favori étaient sans bornes; il avait allié sa famille aux plus puissantes du royaume; il s'était surtout assuré l'appui des gens de guerre et de Caldora, le *condottiere* le plus renommé parmi les sujets de la reine. Il s'était fait nommer grand sénéchal, duc de Vénuze, comte d'Avellino, seigneur de Capoue, quoiqu'il ne portât pas le titre de cette principauté. Il demandait encore à la reine la principauté de Salerne et le duché d'Amalfi; mais Jeanne, lassée de l'humeur violente et impérieuse de Caraccioli, avait été obligée de chercher une confidente; c'était Cobella Ruffa, duchesse de Suesse, fille d'une tante de la reine. Elle engagea cette princesse à résister aux instances de Caraccioli pour avoir occasion de le perdre. Le favori, ne pouvant obtenir les fiefs qu'il demandait, s'emporta en effet à ce refus d'une manière si violente et si injurieuse que Jeanne fondit en larmes. La duchesse lui arracha aussitôt un ordre d'arrêter Caraccioli. On choisit, pour l'exécuter, la nuit qui suivit le mariage de son fils avec la fille de Caldora, le 17 août 1432. Des assassins se présentèrent à sa porte avec un message supposé de Jeanne, et, feignant que le grand sénéchal avait fait résistance, ils le tuèrent sur son lit à coups d'épée et de hache. La reine ne se contenta pas de pardonner à ses meurtriers, elle confisqua tous ses biens. Dès qu'on apprit dans Naples la mort de Caraccioli, toute la ville se précipita dans son palais pour voir un homme devant qui le mari de la reine, ses deux fils adoptifs, ses généraux, toute la noblesse et tout le peuple avaient tremblé pendant dix-huit ans. Son cadavre était couché par terre, à moitié couvert de ses habits. Une seule jambe était chaussée, et personne n'avait pris soin de l'habiller ou de le remettre sur son lit. S. S—I.

CARACCIOLI (ROBERT) de la même famille que le précédent, mais plus connu sous le nom de *Robertus de Licio*, parce qu'il était de Lecce, dans la province d'Otrante, au royaume de Naples, naquit en 1425, et entra dans l'ordre des mineurs observantins, d'où il passa dans celui des conventuels; il y fit de grands progrès dans les sciences ecclésiastiques et profanes, professa la théologie, et se distingua surtout par son talent pour la prédication dans les principales villes d'Italie. Le luxe de la cour romaine n'échappa pas à ses censures, sans que les papes devant lesquels il prenait cette liberté lui en sussent mauvais gré. Callixte II le chargea de la nonciature dans l'Ombrie; Paul II lui donna une commission importante à Ferrare, et le nomma prédicateur apostolique; Sixte IV l'éleva en 1471 sur le siége d'Aquino, et ensuite sur celui de Lecce; mais Sixte étant mort avant l'expédition de ses bulles, Caraccioli garda son premier siége, et il mourut à Lecce le 6 mai 1495. Si nous en croyons Erasme, son ami, Caraccioli avait commis quelques infractions à la règle de S. François sur l'article de la chasteté. On cite de ses sermons des traits assez semblables à ceux qu'on attribue au petit père André, et même des saillies dignes des Menot, des Barlette et des Maillard. Ces sermons, dont la première édition est de Venise, 1472, in-4°., ont été souvent réimprimés, et ses deux Carêmes ont été traduits en italien. On a encore de lui : I. *De hominis formatione liber*, Nuremberg, 1479, in-fol.; II. *Tractatus de incarnatione Christi;* III. *Speculum*

fidei Christianæ, Venise, 1555, in-fol.; IV. *Tractatus de immortalitate animæ*, ibid., 1496, in-4°.; V. *De æternâ beatitudine*, ibid., 1496, in-4°. Sa Vie a été composée par Domenico de Angelis, Naples, 1703, in-4°. T—D.

CARACCIOLI (Antoine), fils de Jean Caraccioli, prince de Melphe, qui fut maréchal de France en 1544, et qui mourut à Suze en 1550, naquit à Melphe au commencement du 16e. siècle. Après avoir reçu une éducation distinguée sous les plus habiles maîtres, il se produisit à la cour de François Ier.; mais il se dégoûta promptement d'un séjour où le rôle que lui imposait sa naissance l'obligeait à des dépenses au-dessus de sa fortune. Un accès de dévotion le conduisit dans le désert de la Sainte-Baume, en Provence, où il mena pendant quelque temps une vie pénitente chez les dominicains qui habitaient cette solitude. De retour à Paris, il prit l'habit de chartreux; mais, avant d'avoir fini son noviciat, il passa en 1538 chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, dont, au bout de cinq ans, il fut fait abbé : c'est le dernier régulier qui ait possédé cette abbaye. Brantôme rapporte qu'à l'arrivée de Charles-Quint à Paris, l'abbé de St.-Victor leva deux régiments, l'un d'écoliers, l'autre de moines, afin de rehausser la magnificence de sa réception. Son esprit inquiet et ambitieux lui suscita de fâcheuses affaires avec ses religieux, et le jeta dans les cabales de la cour. On prétend même que, pour complaire à Diane de Poitiers, il intrigua pour faire dépouiller son père du gouvernement de Piémont. Ayant permuté son abbaye avec Louis de Lorraine, pour l'évêché de Troyes, il obtint des lettres de Henri II, adressées au chapitre, pour qu'il lui fût permis d'en prendre possession sans être obligé de se faire couper la barbe, afin de pouvoir être envoyé en ambassade dans les cours étrangères. Caraccioli, devenu évêque, se montra favorable à la nouvelle réforme, la prêcha même en chaire, et finit par en faire profession ouverte; mais le peuple, indigné de cette apostasie, le força à une abjuration publique. Il entreprit en 1557 le voyage de Rome, pour solliciter auprès de Sixte IV, son parent, le chapeau de cardinal et quelque riche bénéfice. Déçu dans ses espérances, il reprit le chemin de la France, et s'arrêta à Genève, où il eut des conférences avec Calvin et Théodore de Bèze, qui réveillèrent son penchant pour la réforme. Il dissimula néanmoins tant que Henri II vécut; il assista même au colloque de Poissy, et fut l'un des six évêques qui, après ce colloque, entrèrent en conférence avec le même nombre de ministres, chargés de trouver quelque moyen de conciliation, projet qui n'eut aucun succès. Caraccioli ne fut pas plutôt de retour à Troyes, qu'il leva entièrement le masque, et prêcha le calvinisme avec beaucoup de chaleur. On assure même qu'il mit le sceau à son apostasie, en se mariant; mais ce fait n'est pas suffisamment prouvé. Forcé d'abandonner son évêché, moyennant une retenue de 4,500 liv. de pension, il reprit son titre de *prince de Melphe*, et se retira à Châteauneuf-sur-Loire, où il termina sa carrière en 1569. Quelques auteurs disent, sans fondement, qu'avant sa mort, il était rentré dans le sein de l'Eglise. Théodore de Bèze en fait un portrait qui n'est pas à son avantage : « C'était, dit-il, un homme qui avait beaucoup plus de paroles que de science, un esprit léger, ambitieux, et menait une vie impudique. » De Thou assure cependant qu'il ne

manquait pas de littérature. Après son apostasie, il continua à prendre le titre d'*évêque*, quoiqu'il eût renoncé à l'épiscopat, et celui de *ministre du saint Evangile*, quoiqu'on eût refusé de le recevoir ministre, surtout à cause de sa conduite équivoque après la bataille de Dreux, où il était allé faire sa cour à Catherine de Médicis et au connétable de Montmorenci. On a de lui : I. *Miroir de la vraie religion*, Paris, 1544, in-16; II. une *Lettre* à Corneille de Muis, évêque de Bitonte, pour justifier Montgoméri de la mort de Henri II, dans le recueil des *Epîtres des Princes*, de Ruscelli; III. une autre *Lettre* aux ministres d'Orléans, pour dissiper leurs soupçons sur le peu de sincérité de sa conduite, par rapport à la religion réformée, dans les Mémoires de Condé; IV. une traduction italienne de l'éloge latin de Henri II, par Pierre Paschalius. Il se mêlait de poésie française et italienne, comme on le voit par quelques pièces peu importantes. On a souvent imprimé sous son nom un traité historique et politique, *De republicâ Venetorum*, qu'on sait être de Trifone Gabrieli, noble vénitien. T—D.

CARACCIOLI (ANTOINE), de la même famille que les précédents, entra dans l'ordre des théatins, et s'y distingua au 17e. siècle par un grand nombre d'ouvrages qui font honneur à son érudition. Les principaux sont : I. *Synopsis veterum religiosorum rituum*, etc., *cum notis ad constitutiones clericorum regularium comprehensa*, Rome, 1610, in-4°.; réimprimé à Paris en 1628, in-4°., par les soins du cardinal de Bérulle; II. *Nomenclator et propylea in quatuor antiquos chronologos*, Naples, 1626, in-4°., rare : ces quatre chroniqueurs sont Herempert, moine du Mont-Cassin, auteur de l'*Histoire des princes de Bénévent, depuis* 785 *jusqu'en* 880; Lupus Protospata, qui a fait une chronique du royaume de Naples, depuis 806 jusqu'en 1102; l'Anonyme du Mont-Cassin, qui a écrit une autre chronique du même royaume, depuis l'an 1000 jusqu'en 1202; enfin, Falcon, notaire du sacré palais, à qui l'on doit une relation des événements du même pays, depuis 1102 jusqu'en 1250, écrite avec exactitude, mais d'un style barbare; tout cela est enrichi des notes estimées de l'éditeur. Ces pièces ont été réimprimées dans le tome V du recueil des *Historiens d'Italie*, de Muratori, avec les additions et corrections de Camille Peregrini. Les autres ouvrages du P. Caraccioli, sont : *Biga illustrium controversiarum; De S. Jacobi accessu ad Hispaniam et de funere sancti Martini à S. Ambrosio procurato*, Naples, 1618, in-8°.; *Collectanea vitæ Pauli; B. Cajetani et sociorum vitæ*, Cologne, 1612, in-4°.; *De sacris ecclesiæ Napolitanæ monumentis*, Naples, 1645, in-fol., ouvrage posthume; *S. Basilii magni orationes de jejunio; Apologia pro psalmodiâ in choro; Vita sancti Antonini*. T—D.

CARACCIOLI (TRISTAN), de la branche cadette dite d'Alleone, naquit vers l'an 1439. Il était homme fait et même marié lorsque le désir de s'instruire lui fit commencer à étudier la grammaire et la langue latine, dont il n'avait aucune teinture. On ne connaît pas la date exacte de sa mort, mais on voit par ses écrits qu'il vivait encore en 1517. On a de lui des opuscules latins, que Muratori a insérés dans le tome XXII de son *Recueil des écrivains de l'histoire d'Italie*. Tristan y est en général d'une telle réserve, que l'on y apprend rarement des choses particulières. — Métellus CA-

RACCIOLI, jésuite, professeur de théologie et d'Écriture-Sainte à Naples, en 1593, a laissé un *Commentaire sur le prophéte Isaïe.* — Octave CARACCIOLI, né en Sicile, avocat, et ensuite juge à la cour royale de Palerme, publia en latin un recueil des décisions de cette cour, et un autre intitulé : *De fori privilegiorum remissione ;* il mourut en 1671. — On cite encore un Michel CARACCIOLI de Francavilla, jurisconsulte et poète, qui n'a rien publié, et dont on a seulement conservé en manuscrit des ouvrages de sa profession, et quelques poésies italiennes ; et un Ferrante CARACCIOLI, comte de Biccari, qui publia en italien, en 1581, des commentaires des guerres de D. Juan d'Autriche contre les Turks, Florence, 1581, in-4°., et qui a laissé en manuscrit dans la même langue, une *Vie* de ce même D. Juan d'Autriche ; un discours sur les maisons *Caracciola* et *Carafa ;* un autre *sur le décret du concile de Trente, relatif au duel*, etc. — Enfin, un autre CARACCIOLI, ambassadeur de Naples à Londres, et ensuite à Paris, à la fin du 18e. siècle, s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et la finesse de son esprit, et fut lié avec les gens de lettres les plus distingués, et surtout avec les économistes, dont il voulut ensuite mettre les principes en pratique lorsque la cour le nomma vice-roi de Sicile. Il écrivit de Palerme à plusieurs de ses amis de Paris, et surtout à d'Alembert et à Marmontel. Ce dernier en fait un très beau portrait dans ses Mémoires. C. T—Y.

CARACCIOLI (LOUIS-ANTOINE DE), naquit à Paris, en 1721, d'une branche de l'illustre maison napolitaine de ce nom, et d'un père dont la fortune avait été ruinée par le système de Law. Après avoir fait ses études au Mans, où son père était établi, il entra en 1739 dans la congrégation de l'Oratoire ; il s'y distingua par sa facilité et son goût pour les belles-lettres, par la gaîté de son caractère, les agréments de son esprit, et par le talent singulier pour imiter, de la voix et du geste, toutes sortes de personnes, au point qu'on s'imaginait converser avec les originaux dont il n'était que la copie. Après avoir rempli sa carrière classique avec succès dans le collége de Vendôme, son goût pour les voyages et le désir de connaître la patrie de ses ancêtres le conduisirent en Italie. Le nom qu'il portait, ses qualités aimables, ses connaissances littéraires, lui valurent un accueil distingué. Benoît XIV, et ensuite Clément XIII, le reçurent avec honneur, et il conserva des relations épistolaires avec plusieurs membres du sacré collége. Étant passé en Allemagne et de là en Pologne, il devint gouverneur des enfants du prince Rewski, grand-général et premier sénateur du royaume. Il y fut décoré d'un brevet de colonel, afin d'être admis à la table du grand général. Cette place lui valut une pension viagère de 3,000 livres, qui lui a été régulièrement payée jusqu'à la révolution de Pologne, et il témoigna sa reconnaissance envers son bienfaiteur, en composant la vie de Wenceslas Rewski, le plus illustre personnage de cette famille. Lorsque sa mission fut terminée, Caraccioli rentra en France ; il résida quelques années à Tours, et vint enfin se fixer à Paris. Il sut se rendre intéressant dans plusieurs sociétés par une conversation gaie, nourrie d'une foule d'anecdotes qu'il avait recueillies dans ses voyages, et qu'il racontait d'une manière piquante. Mais comme sa modique fortune suffisait à peine à son entretien, il chercha à y suppléer par

la composition d'un grand nombre d'ouvrages qui se succédèrent rapidement sous sa plume féconde. On ne doit y chercher ni des vues profondes, ni un style brillant; mais ils respirent tous un grand respect pour la religion et pour la saine morale; ils sont d'ailleurs écrits avec une clarté qui les met à la portée de tout le monde; ils eurent surtout beaucoup de vogue parmi les ecclésiastiques de province, qui trouvaient dans plusieurs d'abondants matériaux pour leurs sermons, quelquefois même des sermons tout faits. On en traduisit la plupart en italien, en allemand, quelques-uns en anglais. Caraccioli n'avait jamais été dans l'aisance; les troubles de la Pologne le privèrent de la pension que lui faisaient ses anciens pupilles. Il perdit, peu après, une autre pension que lui avait laissée l'impératrice Marie-Thérèse. La révolution française lui ravit encore des secours du même genre. Il reçut de la convention nationale, en 1795, un traitement annuel de 2,000 livres. Enfin, il mourut à Paris, le 29 mai 1803, ne laissant à son fidèle domestique que vingt-quatre francs pour tout héritage, et la recommandation de ses amis. La seule nomenclature de ses nombreux ouvrages remplirait plusieurs colonnes; nous nous bornerons à indiquer les principaux : I. *Caractères de l'amitié*, Francfort, 1766, in-12; II. *Conversation avec soi-même; Jouissance de soi-même;* III. *le Véritable Mentor; le Tableau de la mort;* IV. *le Cri de la vérité contre la séduction du siècle;* V. *les Derniers Adieux à la maréchale;* VI. *Lettres et récréations morales;* VII. les *Vies* du cardinal de Bérulle, du P. de Condren, de Benoît XIV, de Clément XIV, de Mme. de Maintenon, de Joseph II; VIII. les *Nuits Clementines*, poëme en quatre chants, traduit de l'italien de Bertolo; IX. *Lettres intéressantes de Clément XIV*, Paris, 1775, 2 vol. in-12; ibid., 1776, 3 vol. in-12. Une philosophie douce, une morale tolérante, des maximes de conduite sagement exprimées, des préceptes de littérature pleins de goût, qui forment le caractère de ces lettres, sous la plume d'un pape auquel l'opinion publique attachait un grand intérêt, leur donnèrent une vogue extraordinaire. La critique forma des doutes sur leur authenticité; en effet, elles paraissaient si supérieures à tous les ouvrages de Caraccioli, qu'on ne pouvait se résoudre à les lui attribuer. On le somma de produire ses originaux. Il les fit imprimer en 1777. On crut n'y apercevoir qu'une traduction italienne de l'original français. C'est ainsi que Caraccioli est resté malgré lui l'auteur du meilleur ouvrage qui soit sorti de sa plume, ayant constamment protesté jusqu'à sa mort, qu'il n'en était que le traducteur, et, lorsque l'illusion a été dissipée, ces lettres ont encore conservé une grande partie de leur première vogue. On attribue aussi à Caraccioli la *Notice intéressante et curieuse des ouvrages satiriques qui parurent à l'époque des états généraux de* 1664, et une foule d'autres ouvrages dont on peut voir le détail dans la table du *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*. T—D.

CARACTACUS, roi des Silures (peuple de la Grande-Bretagne dans la principauté de Galles), était l'un des princes les plus puissants qui régnaient dans cette île, lorsque le propréteur Publius Ostorius y fut envoyé par l'empereur Claude contre les ennemis qui s'étaient jetés sur les terres des alliés de Rome. Caractacus, dit Tacite, s'était élevé, par beaucoup de

revers et beaucoup de succès, fort au-dessus des autres chefs de la Grande-Bretagne. Il se défendit long-temps, et opposa une grande résistance au général romain. Enfin, son armée s'étant renforcée de tous ceux qui craignaient la paix avec ce peuple, il choisit son champ de bataille, harangua ses troupes, et se décida à une affaire générale. Du côté des Romains, le soldat demandait aussi le combat. Ostorius marcha aux retranchements de l'ennemi, le mit en déroute, et le poursuivit sur les montagnes où il s'était réfugié. Caractacus fut vaincu; on prit sa femme et ses enfants, et ses frères se rendirent. Quant à lui, il crut trouver un asyle auprès de Castimandua, reine des Brigantes (peuple du duché d'York); mais elle le livra au vainqueur. Il fut conduit à Rome, où son nom avait quelque célébrité : il avait bravé la puissance des Romains pendant neuf ans. On attacha une grande importance à la prise de Caractacus; Claude augmenta les états de la reine Castimandua qui l'avait livré, et on décerna les honneurs du triomphe à Ostorius. On compara cet exploit à la prise de Syphax par Scipion, et à celle de Persée par Paul-Emile. La femme de Caractacus, ses enfants et les grands de sa cour, servirent au triomphe de Claude, devant lequel ils s'humilièrent; mais lorsque Caractacus fut amené devant son tribunal, il conserva toute la fierté de son caractère, et lui adressa ce peu de mots que nous a conservés Tacite : « Si dans mes » jours de prospérité j'eusse eu autant » de modération que j'avais de noblesse » se et d'éclat, cette ville m'eût vu » entrer dans ses murs l'ami, non le » captif des Romains; leur empereur » n'eût pas dédaigné l'alliance d'un » prince né d'illustres aïeux et souve» rain de plusieurs contrées. Aujour» d'hui la fortune vous élève de tou» te la hauteur d'où elle me précipite; » mais j'étais né ayant des chevaux, » des armes, des soldats, des trésors. » Etes-vous surpris qu'avant de les » perdre j'aie tenté de les défendre? » Parce que vous voulez commander » au monde, s'ensuit-il que le monde » veuille vous obéir? Au reste, si je » me fusse livré sans défense à votre » discrétion, votre victoire eût été » aussi obscure que mon infortune. » Dans ce moment même, envoyez» moi au supplice, et l'oubli de mon » nom va suivre la fin de mes jours. » S'il vous plaît de me laisser vivre, » je deviens un monument éternel de » votre clémence. — Vivez et soyez » libre, » répond l'empereur, moins entraîné par sa propre émotion que par celle qu'il a lue dans les yeux d'Agrippine. Aussitôt c'est à qui détachera les fers de Caractacus, de sa famille, de son cortége. Caractacus, comme les autres, court se jeter aux pieds de l'impératrice; la reconnaissance obtient de lui l'hommage que la crainte n'avait pu lui imposer. La place publique retentit d'acclamations, et pendant ce jour et pendant ceux qui le suivent, la cour, le sénat, le peuple, l'armée, s'occupent à l'envi d'honorer le courage et d'adoucir le malheur des Bretons. Enfin, Claude renvoie Caractacus chargé de présents exercer encore dans sa patrie une puissance qu'il ne tournera plus contre les Romains. C'était le seul moyen qu'eût le vainqueur de s'égaler au vaincu : la politique l'eût saisi au défaut de la générosité. Les historiens écossais disent que Caractacus régna encore deux ans sur leurs ancêtres, uniquement occupé du gouvernement intérieur et du bonheur de ses sujets. On ne le vit plus prendre aucune part aux nouvelles insurrections des peuples britanni-

ques contre Ostorius, et les Romains n'eurent pas lieu de se repentir d'avoir voulu

Essayer désormais
Sur ce cœur indompté la force des bienfaits.

Ces mêmes historiens placent la mort du héros breton dans l'année 54 de J.-C. Il y a une tragédie anglaise de *Caractacus*, ouvrage estimé, dont l'auteur est M. Masson. C'est par erreur que Haym a attribué une médaille à Caractacus; elle n'est pas de ce prince. T—N.

CARADOG (DE LANN-CARVAN), historien breton, né dans le pays de Galles, florissait sous le roi Etienne, dans le 12e. siècle, et mourut vers l'an 1150. Il était contemporain de Guillaume de Malmesbury et de Henri de Huntington, qui ont aussi écrit l'histoire de leur temps. Il est loué par Gaufrid, ou Galfrid, évêque de St.-Asaph, qui vivait dans le même siècle. Caradog écrivit l'histoire des petits rois bretons, qui, lorsque les Saxons étaient maîtres de l'Angleterre, se maintinrent dans les montagnes de Galles et de Cornouailles. Cette histoire, qui a pour titre : *Britannorum successiones*, est conservée manuscrite dans un des seize colléges de Cambridge (celui de St.-Benoît). Cette chronique commence à l'an 686, et a été continuée jusqu'en 1280. Caradog composa aussi un livre *De situ orbis*, une vie de S. Gildas l'Albanien, et des commentaires sur Merlin le Calédonien. Sylvestre Giraldus, qui vivait sous Henri II, avait écrit la Vie de Caradog. V—VE.

CARAFFA, maison illustre de Naples, qui se dit issue de la famille Sismondi de Pise. Le premier qui porta ce nom était un gentilhomme Pisan qui sauva l'empereur Henri VI, en se jetant entre lui et un homme qui voulait le blesser. Il reçut lui-même le coup destiné à son souverain, et son sang coulant sur son bouclier, Henri l'essuya de la main, et fit paraître trois raies blanches sur le rouge; il s'écria en même temps : *Cara fè m'è la vostra*. Telle est l'origine du cri de guerre et des armes des Sismondi et des Caraffa, qui prirent eux-mêmes, comme surnom, les deux premiers mots de leur devise, *cara fe*. — Caraffello CARAFFA, un des courtisans de Jeanne Ire., entra dans la conjuration contre André, son mari, et fut au nombre de ceux qui périrent sur l'échaffaud. — Antoine CARAFFA, surnommé *Malizia*, un des politiques les plus habiles qu'il y eut alors en Italie, fut envoyé par Jeanne II en ambassade auprès du pape Martin V, et c'est *là* qu'il conclut, en 1420, l'alliance entre Jeanne et Alphonse d'Arragon, en vertu de laquelle le dernier fut adopté comme héritier du royaume de Naples. Paul IV, enfin, qui fut fait pape en 1555, était de la même famille, et ses efforts pour rendre les Caraffa puissants et riches, troublèrent long-temps l'Italie. S. S—I.

CARAFFA (CHARLES, JEAN, et ANTOINE), neveux du pape Paul IV, et fils de Jean-Alfonse Caraffa, comte de Montorio. Paul IV, ayant été élevé à la chaire de St.-Pierre, le 23 mai 1555, voulut aussitôt faire jouir ses parents de sa haute dignité. Il créa Charles cardinal, quoique ce seigneur, qui auparavant était chevalier de Malte, fût bien plus fait pour la carrière militaire, qu'il avait suivie jusqu'alors, que pour les dignités de l'Église. Il dépouilla, sous de vains prétextes, les Colonne, de tous les biens qu'ils possédaient dans l'état de Rome, pour en investir Jean, le second de ses neveux, qu'il créa duc de Palliano, et capitaine-général de l'Eglise; enfin, il donna au troisième, Antoine, le marquisat de Montebello, qu'il enleva aux

comtes Guidi. Comme ces confiscations excitaient le mécontentement de toute la noblesse, et que les Colonne, protégés par le vice-roi de Naples, voulaient recouvrer leur patrimoine, l'élévation des Caraffa engagea les états de l'Église dans une guerre sanglante; elle devint même bientôt générale en Europe; car, tandis que le duc d'Albe, vice-roi de Naples, envahissait le patrimoine de St.-Pierre, Henri II, roi de France, rompait, pour le défendre, la trève qu'il avait faite l'année précédente avec les Espagnols. Philippe II faisait à contre cœur la guerre à l'Église; il proposa des termes avantageux aux Caraffa; au lieu des biens de la maison Colonne, il offrit de leur donner l'état de Sienne, que les armes de Charles-Quint avaient soumis en 1555. Mais Paul IV formait déjà pour ses neveux des projets plus relevés; il soutint la guerre avec l'aide du duc de Guise, qui lui avait amené une armée française, et, lorsque la retraite de ce duc le força enfin à traiter, il trouva Philippe encore disposé à lui accorder des conditions avantageuses. Son traité fut signé le 15 septembre 1557. Mais Guise en partant avait dénoncé au pape l'insolence de ses neveux. Leur rapacité et les injustices qu'ils commettaient soulevaient contre eux tous les sujets de l'Eglise, et l'ambassadeur de Toscane vint à son tour porter les plaintes de son maître contre leur arrogance. Paul IV, qui, jusqu'alors avait paru n'écouter que leurs conseils, prit tout à coup contre eux les résolutions les plus violentes; il les dépouilla, au mois de janvier 1559, de toutes les dignités qu'il avait accumulées sur leurs têtes, et il les exila loin de Rome, après avoir déploré, dans une congrégation de cardinaux, les fautes qu'il avait commises pour avoir suivi leurs conseils. Huit mois après avoir exercé contre sa famille une justice aussi sévère, Paul IV mourut, le 18 août 1559, et le peuple de Rome, ne trouvant point encore que les Caraffa fussent assez punis, effaça de tous les monuments publics leur nom et leurs armes, força les prisons pour en tirer leurs ennemis, et brûla le palais de l'inquisition que Paul IV avait rendue plus sévère: dans le même temps, le sénat romain abolit, par un décret, la mémoire des Caraffa, et le conclave porta sur la chaire de S.-Pierre le cardinal de Médicis, leur ennemi, qui prit le nom de *Pie IV*. Le nouveau pontife ne tarda pas à satisfaire le désir de vengeance que le peuple manifestait. Le 7 juin 1560, il fit arrêter les deux cardinaux Caraffa, Charles et Alfonse, ainsi que Jean Caraffa, comte de Montorio; un procès fut intenté contre eux, soit pour les abus dont ils s'étaient rendus coupables dans leur administration, soit pour le meurtre de la comtesse de Montorio, que son mari avait fait assassiner. Philippe II pressait leur condamnation pour se venger des Caraffa; le pape lui-même désirait donner un exemple aux favoris et aux neveux des pontifes à venir. Le procès fut lu aux cardinaux, en plein consistoire, le 3 mars 1561, ensuite de quoi Charles Caraffa, cardinal, fut dégradé et condamné à mort: il fut étranglé dans sa prison la nuit suivante. Jean Caraffa, comte de Montorio, eut la tête tranchée le même jour, avec le comte d'Alife et Léonard de Cardine qui l'avaient assisté dans le meurtre de sa femme; son neveu, le cardinal Alfonse Caraffa, fils du marquis de Montebello, fut relâché, après avoir été soumis à une amende de cent mille écus, et se retira dans son archevêché de Naples, où il mourut de chagrin en 1565, âgé de vingt-cinq ans. Mais après

Pie IV, Pie V, créature de Paul IV, fut élevé, en 1566, au pontificat; ce nouveau pape fit revoir le procès intenté aux Caraffa; la sentence prononcée contre eux fut déclarée injuste; le juge rapporteur, Alexandre Pallentiere, eut la tête tranchée, et la maison Caraffa fut restituée dans les honneurs qu'elle tenait de ses ancêtres, et qu'elle a conservés jusqu'à nos jours. S. S—I.

CARAFFA (Antoine), cousin du troisième au quatrième degré de Paul IV, fut élevé par ce pontife, qui lui donna pour maître le savant Guillaume Sirlet, et le pourvut d'un canonicat de St.-Pierre; mais à la mort de son parent et protecteur, Antoine partagea la disgrâce de sa famille, fut dépouillé de son canonicat, et contraint de se réfugier à Padoue, où il se livra à l'étude avec le plus grand succès. Pie V le rappela à Rome, et le fit cardinal en 1568; nommé bientôt après chef de la congrégation établie pour la correction des Bibles, il fut encore, sous Grégoire XIII, bibliothécaire apostolique, et mourut en 1591. Il a traduit du grec en latin: *Catena veterum patrum in omnia sacræ scripturæ cantica*, Cologne, 1572, in-8°.; c'est lui qui a recueilli les lettres des papes, depuis S. Clément jusqu'à Grégoire VII, et qui est l'éditeur de la Bible grecque des Septante, imprimée avec la préface et les scholies de Pierre Morin, Rome, 1587, in-fol., à laquelle il ajouta des notes et une épître dédicatoire au pape Sixte V. C. T—Y.

CARAFFA (Charles), de la même famille que les précédents, naquit à Naples, en 1561, et, à l'âge de seize ans, entra chez les jésuites. La faiblesse de sa santé l'en fit sortir après cinq ans. Il prit alors le parti des armes, et se signala par ses exploits. Il vint solliciter à Naples la récompense de ses services militaires. « Un jour, dit » M. de Châteaubriand, comme il se » rendait au palais, il entre par hasard » dans l'église d'un monastère. Une » jeune religieuse chantait; il fut tou» ché jusqu'aux larmes de la douceur » de sa voix; il jugea que le service » de Dieu doit être plein de délices, » puisqu'il donne de tels accents à ceux » qui lui ont consacré leurs jours. Il » retourne à l'instant chez lui, jette au » feu ses certificats de service, se coupe » les cheveux, et fonde l'ordre des » *ouvriers pieux*, qui s'occupe en gé» néral du soulagement des infirmités » humaines. Cet ordre fit d'abord peu » de progrès, parce que, dans une » peste qui survint à Naples, les re» ligieux moururent tous en assistant » des pestiférés, à l'exception de deux » prêtres et de trois clercs. » Grégoire XV, approuva, en 1621, la congrégation des ouvriers pieux. Caraffa mourut le 8 septembre 1633. A. B—T.

CARAFFA (Vincent) frère du précédent, se fit jésuite à l'âge de seize ans, parvint, en 1645, à être élu le 7e. général de sa compagnie, et mourut en 1649, âgé de soixante-quatre ans. Il a laissé quelques ouvrages de piété. Sa vie a été écrite en italien par Dan. Bartoli, Rome, 1651, in-4°.; traduite en français par Thomas Leblanc, Lyon, 1652, in-8°., et en latin par Jacques Hantin, Liége, 1655, in-8°. — Caraffa (Charles), fils de Fabrice Caraffa, prince de la Roccella, fut évêque d'Aversa, nonce apostolique, puis légat en Allemagne près de Ferdinand II, sous le pontificat d'Urbain VIII, et mourut en 1644. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Commentaria de Germaniâ sacrâ restauratâ*, Cologne, 1639, in-8°.; cet ouvrage, qui a été traduit en français par le président Cousin, concerne l'état de la religion en Allemagne, depuis l'an 1620

jusqu'en 1629; une seconde édition, Francfort, 1641, in-12, contient une deuxième partie ou continuation jusqu'a 1641, faite par un anonyme. —CARAFFA (Charles-Marie), dernier des princes de la Roccella et de Butero, premier baron du royaume de Naples, et grand d'Espagne, fut ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome en 1684, et mourut sans enfants en 1695, âgé de quarante-neuf ans. C'était un homme très savant dans les belles-lettres, les langues, l'art oratoire, la philosophie, les mathématiques et le droit. On a de lui: *Opere politiche christiane*, 1692, in-fol., divisées en trois parties, dont la première concerne le prince, la seconde l'ambassadeur, et la troisième est une critique de la *Raison d'état* de Machiavel: les deux premières avaient déjà été imprimées séparément. C. T—Y.

CARAFFA (JEAN-BAPTISTE) est auteur d'une histoire de Naples, *Istorie del regno di Napoli*, Naples, 1572, in-4°.; elle est divisée en dix ivres, s'étend depuis l'an premier de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1481, et est précédée d'un discours sur l'origine des familles nobles de la ville de Naples. Le même publia un traité *De Simoniis*, 1566, in-8°. — CARAFFA (Placide), historien de Sicile, né à Modica au commencement du 17e. siècle, a composé: I. *Sicaniæ descriptio et delineatio in quâ ulterioris regni Siciliæ partes, oppida, littora breviter describuntur*, Palerme, 1653, in-4°.; II. *Motucæ illustratæ descriptio sive delineatio*, Palerme, 1654, in-4°.: c'est la description de la patrie de l'auteur. Burmann a inséré ces deux ouvrages dans sa collection. III. *la Chiave dell Italia, compendio istorico della città di Messina*, Venise, 1670, in-4°., rare; cette histoire de Messine remonte à l'an du monde 1974, et s'étend jusqu'à l'an 1670 de J.-C. — CARAFFA (Joseph), savant italien du 18e. siècle, est connu par divers ouvrages estimés, entre autres par celui qui a pour titre: *De Gymnasio romano, et de ejus professoribus, ab urbe conditâ usque ad hæc tempora, libri II*, Rome, 1751, in-4°. Il avait publié dans la même ville, en 1749, in-4°.: *De Capellâ regis utriusque Siciliæ, et aliorum principum liber unus.* — CARAFFA (François), prince de Colobrano, poète italien du 18e. siècle. On a de lui: *Rime varie*, Florence, 1730, in-4°. V—VE.

CARAGLIO, ou CARALIUS (GIOVANNI JACOPO), surnommé *Jacobus Veronensis*, dessinateur et graveur au burin, naquit à Vérone dans le commencement du 16e. siècle, et fut élève de Marco Antonio Raimondi. Cet artiste a beaucoup gravé d'après Raphaël, Jules Romain, le Titien, le Parmesan, et autres grands maîtres. Ses estampes sont cependant assez rares. Il a gravé aussi des camées, des pierres fines et des médailles, avec succès. Il s'occupait encore d'architecture. Sigismond Ier., roi de Pologne, l'appela près de sa personne, et le combla de bienfaits. Caraglio est mort à Parme en 1551. P—E.

CARAMAN. *Voy.* RIQUET.

CARAMAN-OGLOU-ALY-BEY, prince de Caramanie, descendait du prince de même nom qui, se disant issu de Kaykobad-Ala-Eddyn, mort en 634 de l'hég. (1236 de J.-C.), avait reçu en partage, lors de la destruction de l'empire d'Iconium par Kandgiatoutkhan, empereur des Moghols, la Phrygie, depuis Philadelphie jusqu'à la Cilicie. Il épousa la fille de Mourad Ier., troisième empereur des Othomans, et profita de l'absence de son

beau-père, qui était en Romélie, pour faire quelques excursions dans les pays othomans limitrophes de son domaine; ce qui détermina Mourad Ier. à tourner ses armes du côté de l'Asie, et à marcher contre lui. Caraman-Oglou tâcha en vain d'apaiser Mourad, par des protestations de soumission, qui ne furent point écoutées. Il fut complètement battu près d'Iconium, l'an 788 de l'hég. (1386 de J.-C.). N'ayant plus d'espoir dans le sort des armes, il députa sa femme auprès de Mourad; elle parvint à désarmer le vainqueur par ses larmes. Caraman-Oglou ne resta pas jusqu'à la fin fidèle à ses engagements; car, après l'avènement du sulthân Bayazyd, il eut l'imprudence de recommencer des excursions dans les provinces des Turks. Bayazyd marcha contre lui, s'empara des principales villes de la Caramanie, et ne lui accorda la paix que lorsqu'il fut rappelé en Europe par les progrès d'Étienne, prince de Moldavie. Caraman-Oglou crut pouvoir profiter des revers de son ennemi pour se soulever de nouveau; il marcha contre Tymour-Tâch-Pacha, gouverneur d'Ancyre, le vainquit et l'emmena prisonnier avec toute sa suite. Bayazyd, indigné, repassa en Asie avec son armée. Caraman tâcha encore en vain d'apaiser son ennemi, en faisant relâcher Tymour-Tâch-Pacha, après l'avoir comblé de présents. Obligé de livrer bataille dans la plaine d'Ac-Tzay, il fut mis en fuite, et atteint avec son fils Mouhammed-Bey. On les conduisit devant Bayazyd, qui renvoya le fils à Brousse, pour y être enfermé, et confia le père à Tymour-Tâch-Pacha. Celui-ci n'avait point oublié les mauvais traitements qu'il avait endurés quand il était son prisonnier. Il profita de cette occasion pour se venger, et le fit mourir à l'insu du sulthân. Bayazyd feignit d'abord d'être mécontent du procédé du pacha; mais il finit par réunir les principales villes de la Caramanie à son empire.

B—s.

CARAMUEL (Jean), évêque de Vigevano, naquit à Madrid, le 23 mai 1606, d'un gentilhomme du Luxembourg, et d'une mère de l'illustre maison des Lobkowitz, dont, suivant l'usage des Espagnols, il joignit le nom à celui de son père. Sa première éducation développa en lui des talents rares pour les mathématiques, ce qui ne l'empêcha pas de réussir également dans les différentes parties de la littérature et de la philosophie. Ce fut après avoir parcouru d'une manière brillante toutes les routes de cette carrière, qu'il entra dans l'ordre de Cîteaux. Quelques années d'étude de la théologie à Salamanque lui suffirent pour enseigner dans l'université d'Alcala, où il consacra une partie de son temps à apprendre les langues orientales. Appelé ensuite dans les Pays-Bas, il s'occupa de divers ouvrages, s'y fit beaucoup de réputation par ses sermons, prit le bonnet de docteur en théologie à Louvain, et s'attira quelques fâcheuses affaires par son zèle contre le livre de Jansénius. L'abbé de Cîteaux le nomma abbé de Melros en Écosse, avec le titre de son vicaire-général dans les îles Britanniques; mais comme il n'existait plus, dans aucun des trois royaumes, de couvents de cisterciens, il ne passa jamais la mer pour aller exercer des fonctions qui étaient sans objet. Caramuel fut alors fait abbé de Dissembourg, dans le bas Palatinat. Il s'y appliqua avec succès à réparer les désordres que l'hérésie y avait causés, à ramener ceux des habitants qu'elle avait égarés, et, pour donner plus d'autorité à sa mission, l'archevêque de

Mayence le choisit pour son suffragant, sous le titre d'évêque de Missy. Les révolutions arrivées dans le Palatinat l'ayant obligé d'en sortir, le roi d'Espagne l'envoya, en qualité de son agent, à la cour de l'empereur Ferdinand III. Ce dernier prince fut si satisfait de sa conduite, qu'outre une pension considérable, il lui donna deux abbayes, l'une à Vienne, l'autre à Prague; et le cardinal de Harach, archevêque de cette dernière ville, l'y fit son vicaire-général. Lorsque les Suédois l'assiégèrent, en 1648, Caramuel ne crut pas que sa double qualité de moine et d'évêque dût l'empêcher de prendre les armes pour la défense commune contre les hérétiques. Il avait déjà donné des preuves de son humeur guerrière et de ses talents militaires dans les guerres des Pays-Bas, où ses talents pour les mathématiques le firent employer comme ingénieur. A Prague, il se mit à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques exercés par lui et animés par son exemple, et se porta partout où sa présence pouvait contribuer à repousser l'ennemi. Ses services en cette occasion furent récompensés par un collier d'or que l'empereur lui fit remettre : c'est ce qui a fait dire qu'il avait abandonné son état de religieux pour celui de soldat. A la paix de Westphalie, il reprit ses travaux apostoliques, et M. de Harach fait monter à deux mille cinq cents le nombre des hérétiques qu'il ramena dans le sein de l'Église. Son zèle lui valut l'évêché de Königsgratz, dont il ne put jouir, parce que les terres en étaient occupées par les protestants. En 1657, Alexandre VII lui donna l'évêché de Campagna, au royaume de Naples; mais comme il n'y trouva pas assez de facilité pour faire imprimer ses volumineux ouvrages, quoiqu'il entretînt à ses dépens une imprimerie à Sant' Angelo, il s'en démit en 1673, et fut nommé par le roi d'Espagne à l'évêché de Vigevano, dans le Milanais, où il termina sa carrière, le 8 septembre 1682. Caramuel avait une vaste érudition, mais mal digérée; une imagination très vive, mais peu réglée; une prodigieuse facilité de s'énoncer, mais sans justesse; beaucoup d'esprit, mais peu de jugement. C'est sans doute d'après cette idée qu'on disait de lui, qu'il avait reçu le génie au huitième degré, l'éloquence au cinquième, et le jugement au second. Il se dispensait de lire les anciens, parce qu'il supposait que les modernes s'étaient emparés de tout ce qu'ils contenaient de bon, et l'avaient embelli. Il avait imaginé une grammaire pour exprimer d'une manière claire et distincte les conceptions obscures et équivoques des métaphysiciens et des scolastiques; mais les mots barbares qu'il voulait introduire étaient plus propres à embrouiller les choses qu'à les éclaircir. Il avait composé soixante-dix-sept gros volumes, autant qu'il comptait d'années dans sa vie, et, pour en faciliter le débit, il les avait disposés de manière que les derniers renvoyaient toujours aux précédents, et que les premiers ne pouvaient guère s'entendre sans ceux qui les suivaient. Il y en a sur la grammaire, la poésie, l'art oratoire, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la musique, la politique, le droit canon, la logique, la métaphysique, la théologie, et sur des sujets de piété. A travers beaucoup de fatras, on y trouve quelques bonnes vues. Cet auteur aurait pu servir utilement le public s'il se fût moins livré à son excessive fécondité, et qu'il se fût borné aux matières pour lesquelles la nature lui avait donné un talent décidé. En théologie, sa morale est si décriée,

que ceux qui s'éloignent le plus du rigorisme ne voudraient pas qu'on les soupçonnât du moindre penchant pour ses opinions. Il prétendait résoudre les questions théologiques, même celles de la grâce et du libre arbitre, par des règles d'arithmétique et de mathématiques. Il enseignait que les préceptes du décalogue ne sont point immuables; que Dieu peut les changer ou en dispenser, commander le vol, l'adultère, etc. Le moindre degré de probabilité lui suffisait pour justifier une action, quelque criminelle qu'elle fût. L'auteur des *Lettres provinciales* a versé quelque ridicule sur cette étrange morale. On trouve dans les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, par Pacquot, une notice détaillée et intéressante des ouvrages de Caramuel, au nombre de deux cent soixante-deux, non compris les manuscrits. Les titres de la plupart des volumes qu'il publia sont très singuliers: *Primus calamus, ars grammatica; Secundus calamus, rhythmica; Calamus tertius, metametrica; Cabalæ grammaticæ specimen; Grammatica audax; Herculis logici labores; Metalogica; Pandoxium physicothicum; Mathesis audax; Sublimium ingeniorum crux; Solis et artis adulteria; Ut, re, mi, fa, sol, la, si, nova musica*, Vienne, 1645, in-4°.; *Interim astronomicum; Musæum mortis; Bernardus triumphans; Cabalæ theologiæ excidium; Theologia intentionalis et præter-intentionalis; Scholion elimatum; Libra de præcedentiâ; Benedictus Christiformis; Officii divini encyclopedia; Tribunal Dedali; Caramuelis Deus*, etc., etc. Nic. Antonio, dans sa *Biblioth. hispana*, donne le catalogue de vingt-sept volumes in-fol., dix in-4°., etc., de Caramuel. Il cite, parmi ses manuscrits, un *Art militaire* en espagnol, et un autre en latin. Gregoire Mayans dit, en parlant de Caramuel: *Auctor in omnibus operibus suis, quæ quam plurima sunt, sui similis est, magis ingeniosus, quàm judiciosus; magis mirabilis, quàm utilis.* T—D.

CARANUS, fils d'Aristomidas, et descendant de Téménus, à la septième génération, aida Phidon, son frère, à monter sur le trône de ses ancêtres: il se mit ensuite à la tête des mécontents, et les emmena dans la Macédoine, où il s'empara d'abord d'Edesse. Ayant ensuite chassé du pays Midas, roi des Briges, il jeta les fondements du royaume de Macédoine, vers l'an 800 av. J.-C. Il eut pour successeur Cænus son fils. C—R.

CARANZA (ALPHONSE), jurisconsulte espagnol, vécut sur la fin du 16e. siècle, à Séville, et ensuite à Madrid, où il publia divers ouvrages en latin et en espagnol: I. *De partu naturali et legitimo*, 1628, in-fol. Cet ouvrage estimé, sur les droits des enfants naturels et légitimes, offre une nouvelle preuve du crédit que les lois romaines eurent en Espagne. Il a été souvent réimprimé in-4°., à Genève, 1611, 1630, 1668, 1677; à Francfort, 1614; à Cologne, 1629, etc. On trouve à la suite de ce traité, écrit avec beaucoup de clarté, une diatribe du savant jurisconsulte, sur la *Doctrine des temps* du P. Petau. II. *Rogacion al rey D. Felipe IV, en detestacion de los grandes abusos*, etc., *nuovamente introducidos en España*, 1636, in-4°.; III. *El ajustamiento y proporcion de las monedas de oro, plata y cobre, y la reduccion de estos metales a su debida estimacion*, etc., 1628, in-fol. V—VE.

CARAUSIUS (MARCUS AURELIUS VALERIUS), naquit de parents obscurs chez les Menapiens, peuple de

la Gaule belgique, entre la Meuse et l'Escaut. Il se distingua par plusieurs actions d'éclat dans la guerre que Maximien Hercule eut à soutenir contre les Germains et contre les Gaulois révoltés, qu'on appelait *Bagaudes*. Comme il avait passé sa jeunesse à s'exercer dans la marine, l'empereur le chargea d'équiper à Boulogne une flotte pour délivrer l'Océan des pirates dont il était infesté, et pour défendre les côtes de la Belgique et de l'Aquitaine contre les Saxons et les Francs qui désolaient ce pays; mais Carausius fut soupçonné de laisser passer librement les barbares pour leur enlever à leur retour le butin qu'ils avaient fait, et, comme d'ailleurs il n'était pas fort exact à en rendre compte, Maximien donna ordre de le faire mourir. Averti du danger qu'il courait, Carausius se décida à se faire reconnaître empereur, l'an 287, par les légions de la Grande-Bretagne, où il paraît qu'il était vivement désiré. On connaît une médaille au revers de laquelle on lit: EXPECTATE VENI; elle est d'autant plus curieuse que c'est la seule, dans la longue suite des empereurs romains, qui nous offre une telle légende. Maximien Hercule fit de grands préparatifs pour marcher contre cet usurpateur, et ordonna la construction d'un grand nombre de vaisseaux qu'il fit descendre par les rivières jusqu'à la mer; mais, malgré les légers succès qui semblaient dans les commencements lui promettre une heureuse expédition, il fut obligé de céder au talent et à l'expérience de Carausius, avec lequel, suivant Eutrope et Aurel. Victor, il fit un traité qui le laissait jouir paisiblement de cette île. Quelques historiens le mettent au nombre des empereurs, d'autres ne le regardent que comme un tyran; Mamertin et Eumènes l'appellent constamment *le Pirate*; mais, soit qu'il ait été reconnu par Dioclétien et Maximien comme leur collègue à l'empire, soit qu'il voulût passer pour tel, ses médailles attesteraient cette association, si elles n'avaient pas été frappées par ses ordres. La plus importante est celle où se trouvent les têtes accollées des trois empereurs, avec la légende CARAVSIVS ET FRATRES SVI. Elle a été publiée et savamment expliquée par Gasp. Oderico, dans une lettre insérée dans le journal *Dè' letterati* de Pise, de l'an 1782. D'autres médailles nous donnent la légende suivante: PAX AVGGG, LÆTITIA AVGGG (*la paix des trois Augustes, la joie des trois Augustes*). Ce qui pourrait faire croire qu'il ne fut pas reconnu par les deux empereurs comme leur collègue, c'est qu'il paraît, d'après lui-même et Mamertin, que Constance Chlore partit pour réduire Carausius aussitôt qu'il fut nommé César (*Voy.* CONSTANCE). Quoi qu'il en soit, il se maintint avec gloire dans la Grande-Bretagne, la gouverna avec sagesse, la défendit contre les barbares, et même contre les Romains. Il y régna tranquillement pendant sept ans, et fut assassiné en 293, par Allectus, un de ses principaux officiers, qui se fit proclamer empereur à sa place. Genebrier a donné l'*Histoire de Carausius prouvée par les médailles*, Paris, 1740, in-4°., ouvrage beaucoup moins complet que celui de Guill. Stuckeley, publié en anglais, Londres, 1757, in-4°., qui contient pourtant plusieurs erreurs. T—N.

CARAVAGE (MICHEL-ANGE-AMERIGHI, ou MORIGI, dit MICHEL-ANGE DE), peintre, naquit à Caravaggio, dans le Milanais, en 1569. Il fut d'abord compagnon maçon; mais bientôt il s'appliqua à l'étude de la peinture,

et ne tarda pas à devenir célèbre. On peut le regarder comme l'inventeur d'une manière nouvelle qui trouva une foule d'imitateurs. Taillasson parle ainsi de cet artiste : « Très fort dans » quelques parties de la peinture, » très faible dans d'autres, Caravage » fut admiré de beaucoup de gens, » et peu senti et déchiré par beau- » coup d'autres. Sur une surface pla- » te, donner aux objets la rondeur » et la saillie qu'ils ont dans la nature, » et offrir cette saillie de la manière » la plus piquante que la nature puisse » la présenter elle-même, voilà une » des grandes parties de la peinture, » et le but qu'elle a dû avoir avant tous » les autres. Le Caravage est un de » ceux qui l'ont approché de plus » près. A la force, à la vérité du clair- » obscur, il joint la force et la vérité » de la couleur, et c'est là un de ses » caractères distinctifs. Pour obtenir » ces *vérités*, il affecta d'éclairer les » objets d'en haut, avec des lumières » étroites. Il donna à la nature qu'il » imitait, des masses d'ombres larges » et vigoureuses, qui accroissaient » beaucoup l'éclat des lumières. Ces » moyens, dont il a tiré un grand » parti, sont une des choses qui le » caractérisent le mieux. Cette manière » neuve séduisit l'Italie, et fit au Cara- » vage une réputation étonnante. » Il faut maintenant faire connaître les défauts de ce peintre. Quand il avait imité la nature, il croyait avoir tout fait. Il ignorait quelle gloire acquiert un maître qui, à ce premier succès, sait allier la sagesse dans la composition, et l'élévation dans les idées. Annibal Carrache et le Dominiquin, pendant leur vie, brillèrent peut-être moins que le Caravage; mais, après leur mort, ils obtinrent une place plus distinguée, parce que, sans négliger le coloris et l'étude de la nature, ils cherchèrent la correction du dessin et la noblesse des pensées. On reproche au Caravage d'avoir trop employé la terre d'ombre dans ses demi-teintes et dans ses carnations, et on pense que l'obscurité, souvent désagréable et à contre-sens, répandue aujourd'hui dans beaucoup de ses tableaux, doit être attribuée à cette terre d'ombre sujette à pousser au noir. Nous apercevons dans ses ouvrages une sorte de crudité, là où ses contemporains voyaient une vérité frappante qu'ils ont tant louée. En effet, Félibien dit de lui qu'il possédait parfaitement l'art de peindre, et qu'il exprimait heureusement les objets de la nature qu'il avait sous les yeux. On doit convenir qu'il a traité si bien les carnations, qu'à cet égard il a surpassé le Poussin, à qui il reste la gloire d'être infiniment plus noble dans le choix de ses sujets. Amérighi eut le tort de parler avec mépris des ouvrages des autres. Il s'éleva une querelle à ce sujet entre lui et le peintre Joseph Cesari, connu sous le nom de *Josépin*, *chevalier d'Arpino*. Caravage voulant se battre avec Josépin, celui-ci s'excusa en disant qu'il ne se battait pas avec un homme qui n'était pas chevalier. Caravage passa alors à Malte, et demanda à être reçu chevalier servant. Il obtint cette faveur, et se mit en chemin pour venir retrouver son ennemi; mais, après diverses aventures malheureuses, il fut saisi par une fièvre violente, dont il mourut en 1609, à l'âge de quarante ans. Les peintres qui l'ont imité le plus, sont: Manfredi, Valentin, et Ribeira, dit l'Espagnolet. Le musée Napoléon a quatre tableaux de cet artiste. Il y a un peu de confusion dans celui qui représente un *Concert*; mais on y trouve de la vérité, et une couleur vigoureuse. On estime beaucoup celui qui représente le

Corps du Christ porté au tombeau par S. Jean et Nicodême, accompagnés des trois Maries. A—D.

CARAVAGE (Polidore de). *V.* Caldara.

CARAVITA (Grégoire), natif de Bologne, exerçait la chirurgie à Rome au commencement du 16ᵉ. siècle. Il imagina la composition d'une huile qu'il regardait comme un antidote certain. Le pape Clément VII, voulant en faire constater l'efficacité par une expérience positive et publique, lui fit livrer, en 1524, deux criminels condamnés à mort. On leur fit prendre une forte dose d'acouit-napel. L'un, auquel Caravita avait administré son antidote, n'éprouva aucun effet nuisible de cette plante vénéneuse, au lieu que l'autre, qui fut abandonné à l'action du poison, périt. Matthiole, qui rapporte ce fait comme témoin oculaire, était le disciple de ce chirurgien. Il rapporte aussi deux autres expériences semblables qu'il fit lui-même une trentaine d'années après, à Prague, en présence de l'empereur. — Deux jurisconsultes italiens du même nom ont publié dans le 16ᵉ. siècle des écrits sans importance. D—P—s.

CARBEN (Victor de), rabbin allemand, né en 1423 de parents peu aisés, fit cependant de très bonnes études, et acquit des connaissances fort étendues dans les langues, les coutumes et les lois des peuples de l'Orient. Les juifs de Cologne le choisirent pour leur rabbin, et, dans cet emploi, il acquit une réputation telle que l'archevêque de cette ville attacha une grande importance à sa conversion: il l'entreprit, et y réussit. A l'âge de cinquante-neuf ans, Carben renonça publiquement à sa croyance, abandonna sa femme, plus ferme dans la foi judaïque, et trois enfants nés de leur mariage, et reçut le baptême en présence d'un grand concours de peuple. Quelque temps après, il entra dans les ordres, fut fait prêtre, et, dès ce moment, employa ses talents à combattre les erreurs qu'il avait lui-même partagées pendant tant d'années. Il mourut à Cologne le 2 février 1515, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Tous ses ouvrages sont rares; les plus remarquables sont: I. *Propugnaculum fidei christianæ, instar dialogi, christianum et judæum disputatores introducens*, in-4°., sans date, de 171 feuillets: cette édition est la plus recherchée des curieux; II. *Judæorum errores et mores, opus aureum ac novum et à doctis viris diù expectatum*, Cologne, 1509, in-4°.; traduit en allemand, 1550, in-8°. Jean-Antoine Strubberg a publié une lettre latine touchant Victor de Carben et son ouvrage contre les juifs, Jéna, 1721, in-4°. W—s.

CARBON (Caïus) fut un des plus grands orateurs de son temps. Il n'avait pas, dit Cicéron, une élocution brillante; mais il avait de la finesse et de la grâce. Son caractère était d'une mobilité qui se montra dans sa conduite publique. Tribun du peuple au temps de Tibérius Gracchus, il agit en factieux; il persécuta Scipion Emilien, et fut fortement soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat de ce grand homme, l'an 632. Consul aussitôt après la mort de Caïus Gracchus, dont il avait été l'ami et le collégue, il défendit publiquement le consul Opimius, ennemi du tribun, qui avait pris les armes contre lui et provoqué sa mort. A son tour, il fut accusé par L. Crassus, jeune orateur, dont cette cause était le début (*Voy.* L. Crassus). Carbon, pour se soustraire à la condamnation

qu'il redoutait, se donna la mort. — Carbon (Arvina) fut sénateur, et perdit la vie dans le massacre que fit au sénat le préteur Brutus Damasipus, par l'ordre de Marius le fils. Cicéron, dans ses *Lettres familières*, dit que, de toute la famille, Carbon Arvina fut le seul bien intentionné pour la république. Q—R—Y.

CARBON (Cnéius Papirius), fils de Caïus-Papirius, fut soupçonné de complicité dans le crime de péculat, dont on chargea la mémoire de son père. Marius ayant été rappelé d'exil, l'an de Rome 665, Carbon, l'un des chefs de son parti, fut mis à la tête d'une des quatre armées qui assiégèrent Rome à cette époque. Deux ans après, Cinna le prit pour collégue dans le consulat. Tous deux persécutèrent à outrance les partisans de Sylla, et se préparèrent à la guerre contre ce général, qui la faisait alors à Mithridate. Cinna ayant péri par les mains de ses soldats, Carbon resta seul consul, et ne voulut point accéder aux propositions de paix que faisait Sylla, quoique le sénat les trouvât raisonnables. Pour continuer la guerre avec plus de sécurité, Carbon imagina d'exiger de toutes les villes et de toutes les colonies d'Italie des otages de leur opposition à Sylla. Il fallut toute l'autorité du sénat pour résister à une innovation si dangereuse. Pompée s'étant déclaré pour Sylla, marcha contre Carbon, qui était à la tête d'une nombreuse cavalerie, et le battit auprès du fleuve Æsin. Consul pour la troisième fois avec le fils de Marius, en 670, Carbon, soutenant encore la guerre contre Sylla revenu en Italie, et contre ses lieutenants, reçut un nouvel échec. On cite de lui le mot suivant sur Sylla, qui débauchait les troupes de ses adversaires: « J'ai à » combattre un renard et un lion; » mais le renard est plus dangereux. » Enfin, les chefs des deux partis, Sylla et Carbon, se trouvèrent en présence l'un de l'autre auprès de Clusium: il ne se passa rien de décisif; mais, en l'absence de Sylla, Carbon et Norbanus ayant réuni leurs forces, se portèrent sur le camp de Métellus pour l'assiéger, quoique la nuit fût proche, et la situation des lieux désavantageuse. Ils furent défaits avec une très grande perte, et le reste de leur armée fut dispersé. D'autres revers firent perdre à Carbon l'espoir de conserver l'Italie; et, quoiqu'il eût encore trente mille hommes, des forces assez considérables sous divers généraux, et la nation des Samnites pour lui, il abandonna honteusement l'Italie et son armée, et se réfugia en Afrique, puis dans l'île de Cossura, où il fut arrêté par l'ordre de Pompée, et conduit garroté aux pieds de ce général, qui prononça son arrêt de mort. Lorsque Carbon vit le fer prêt à le frapper, il chercha lâchement à prolonger sa vie, jusqu'au moment où un soldat impatient lui coupa la tête. Pompée l'envoya à Sylla, pour qu'il eût à repaître ses yeux de ce spectacle. C'était l'an de Rome 670. Q—R—Y.

CARBON. *Voy.* Flins.

CARBONDALA (Jean de), né à Santhià en Piémont, exerça avec distinction la chirurgie à Crémone, Pavie, Plaisance, Vérone, où il était professeur en 1298, et, dans les dernières années de sa vie, à Santhià. Nous avons de lui un traité fort bon pour son temps, que Marc de Vergasco, son élève et son compatriote, nous a conservé, et qui a pour titre *De operatione manuali*, manuscrit in-folio de trois cent vingt colonnes, suivi d'un supplément qui contient deux mémoires, 1°. *Effectus aquæ vitæ mirabiles in corpore et extrà*

corpus humanum, 4 colonnes; 2°. *Ad inflammationem carbunculi*, 5 colonnes. Au commencement de ce traité, que l'auteur composa pour acquiescer aux demandes de ses confrères, et qu'il adressa à un certain Bono, il assure qu'il n'indique ni remède, ni opération quelconque qu'il n'ait exécutée ou essayée plusieurs fois pendant le long exercice de sa profession dans les villes et endroits les plus remarquables de la Lombardie. L'ouvrage est divisé en cinq parties, que l'auteur expose lui-même ainsi : *Primus tractatus erit de ægritudinibus omnibus quæ fiunt in manifesto corpore à capite usque ad pedes ab intrinsecâ causâ; Secundus de omnibus vulneribus et contussionibus quæ fiunt in omnibus membris à capite usque ad pedes; Tertius est de algebra, idest restauratione convenienti circa fracturam et dislocationem; Quartus de anathomiâ in comuni et de formis membrorum et figuris que sunt considerande in incisione et cauterisacione; Quintus de cauteriis scilicet quibus in membris possint fieri; de formis instrumentorum et de medicinis necessariis ad hanc artem et utilibus penes unamquamque operationem.* En examinant ce traité, on remarque que Carbondala était un homme profond dans son art. Il recommande surtout à ses élèves la pratique et l'observation; et désire que le chirurgien ne se livre à la pratique qu'après avoir assisté à un grand nombre d'opérations exécutées par un excellent maître; car il ne croit pas que l'on puisse jamais devenir un bon chirurgien en se bornant à la lecture des livres. Dans le cours de l'ouvrage, on trouve d'utiles observations sur l'hydrocéphale, sur une maladie du cuir chevelu, sur les maladies des yeux, sur une énorme épulie, sur les apostêmes des cuisses et des bras, sur les fractures du crâne, sur l'influence de la fièvre et des convulsions dans les blessures, sur les plaies et les contusions du larynx et de la trachée-artère, sur une ancienne dislocation du fémur, sur les différentes espèces de cautères, et les endroits où on peut les appliquer; et, comme il avait pratiqué dans les armées, son traité est parsemé de détails précieux sur la chirurgie militaire. Mais ce qui est tout-à-fait singulier, c'est qu'il parle de la maladie vénérienne dans le chapitre 42, et surtout dans le chapitre 48 du premier livre, *De pustulis albis ut milium et rubeis et fissuris et corruptionibus quæ fiunt in virga et circa preputium propter coytum cum feda vel meretrice.* Dans ce chapitre il ne fait point mention du mercure et de ses préparations; cependant il les connaissait, puisqu'il s'en servait pour le traitement de la gale. Quoiqu'il ait vécu avant Mondino, Carbondala n'était pas moins versé dans l'anatomie. Son traité sur cette science, qui est divisé en six chapitres, et ne contient que les connaissances purement nécessaires au praticien, est, sans contredit, tout aussi bon que celui qui a immortalisé le nom de Mondino; il est même plus exact, plus précis en plusieurs endroits, et, dans d'autres qui semblaient l'exiger, il s'étend davantage. Au surplus, des hommes d'un grand mérite qui ont été à même d'examiner l'ouvrage de Carbondala, nous assurent que sa chirurgie est bien plus claire et plus instructive que celle de Guy de Chauliac, qui lui est de beaucoup postérieure. Sa pharmacopée chirurgicale est assez simple, et ne se ressent nullement du goût prédominant des Arabes pour la complication et la multiplicité des formu-

les. Ses moyens étaient simples, et il ne se servait jamais des instruments dès qu'il pouvait s'en passer. Il avait lu avec attention les ouvrages d'Hippocrate, Galien, Celse, Avicenne, etc.; ce sont même les seuls auteurs dont il appuie ses opinions. (Article tiré de l'ouvrage du docteur Malacarne, intitulé : *Delle opere de' medici e de' cerusici che nacquero o fiorirono prima del secolo XVI negli stati della real casa di Savoja*). Z.

CARBONE (Louis), orateur et poète latin, naquit à Ferrare vers 1436, d'une famille originaire de Crémone. Après avoir étudié la langue grecque, sous Guarino de Vérone et sous Théodore Gaza, il fut nommé professeur d'éloquence et de poésie à l'université de Ferrare, à peine âgé de vingt ans. Le pape Pie II passant par cette ville en 1459, pour se rendre au congrès de Mantoue, Carbone fut choisi pour le haranguer. Pie fut si content de son discours, qu'il lui accorda le titre de comte palatin. Carbone alla passer quelques années à Bologne, et y donna, en diverses occasions, des preuves de ses talents pour l'éloquence. Revenu à Ferrare, il s'y maria, ce qui ne l'empêcha pas de suivre, en 1473, les princes d'Este, Sigismond et Albert, dans un voyage qu'ils firent à Naples, et d'aller à Rome, à Florence et à Sienne, où il prononça plusieurs discours publics. Il mourut de la peste, vers 1483. Il avait composé plus de deux cents discours latins, et fait plus de dix mille vers, comme il le dit lui-même dans une harangue qu'il prononça en 1469 devant l'empereur Frédéric III. La plupart de ses discours, dont aucun n'a été imprimé, sont des oraisons funèbres, ou furent prononcés pour des cérémonies de mariage. Ils contiennent souvent des particularités historiques peu connues. On en conservait plusieurs en manuscrit, à Rome, dans la bibliothèque de Ste.-Marie *del Popolo*. La publication en serait utile, même pour l'histoire. — Un autre CARBONE (Jérôme), poète napolitain dans le 16e. siècle, a publié quelques poésies de peu d'importance. R. G.

CARBONE (JEAN-BERNARD), peintre, né en 1614, à Albaro, près de Gênes, étudia sous André de' Ferrari. Ses premiers ouvrages sont des sujets tirés de l'histoire ou de la fable. Il s'attacha ensuite à faire des portraits, et chercha surtout la manière de Van Dyck, qu'il sut heureusement imiter. On a de Carbone des portraits à l'huile de toute grandeur; quelques-uns sont même assez petits pour qu'on puisse les monter en bague. Il eut le désir de voir Venise et les monuments de cette ville, et il en revint avec une collection abondante de dessins et d'idées nouvelles. On remarqua que son pinceau avait acquis de la finesse et de la franchise. A cette époque, Valerio Castello étant mort à Gênes sans avoir achevé une grande fresque à *Santa Maria del Zerbino*, Carbone reçut ordre de la terminer. Bientôt après, on exposa dans l'église de la *Nunziata del Guastato*, un tableau de Jean-Bernard, destiné pour une chapelle de la nation française, et qui représentait *S. Louis en adoration devant la croix*. Derrière ce prince, on voit quelques seigneurs de sa cour, au-dessus est une gloire d'anges d'une beauté surnaturelle. Contre l'attente de Carbone, cette composition n'eut pas de succès, et on en commanda une autre sur le même sujet à un peintre de France. Le tableau vint de Paris et fut placé sur l'autel. Peu de temps après, on fut mécontent de ce second tableau, et on en commanda un troisième à Paris. Ce dernier

n'ayant pas encore convenu, on se décida à donner la préférence à celui de Carbone. On lit ces détails dans Ratti, qui les raconte de manière à faire croire qu'il est animé par quelque prévention nationale. Les autres ouvrages de Carbone se voyent dans l'église paroissiale de Celle (rivière du Ponent) et à Lérici. Cet artiste mourut d'une attaque de goutte en 1683. A—D.

CARBONNET DE LA MOTHE (JEANNE DE), religieuse à Bourg en Bresse, sous le nom de *mère Jeanne de Ste.-Ursule,* a fourni des matériaux aux agiographes et aux biographes, en publiant l'ouvrage suivant : *Journal des illustres religieuses de l'ordre de Sainte-Ursule, avec leurs maximes et pratiques spirituelles, tiré des chroniques de l'ordre et autres mémoires de leurs vies*, Bourg, 1684-1690, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage, à la rédaction duquel le père Grosez, jésuite, a eu beaucoup de part, est rangé suivant l'ordre du calendrier, et ne va que jusqu'à la fin d'octobre. Il paraît que les deux mois suivants n'ont pas été imprimés. Ce recueil, contenant le tableau des vertus de sept cent cinquante-cinq ursulines et de trente bienfaiteurs de l'ordre, peut fournir aux religieuses une lecture édifiante et instructive, mais le manque de critique et le défaut de dates et de détails biographiques n'y laissent que peu de matériaux pour l'histoire. On y trouve cependant quelques anecdotes qui ne sont pas sans intérêt, par exemple sur le P. Cotton, jésuite; mais il faut de la patience pour les chercher. C. M. P.

CARBURI (MARIN), grec, natif de l'île Céphalonie, a rendu son nom célèbre par un des plus grands travaux de mécanique dont l'histoire de cette science fasse mention. Obligé de quitter sa patrie pour un procès criminel dont il était l'objet, il alla chercher du service en Russie, où il prit le nom de chevalier *Lascary*. Il y parvint au grade de lieutenant-colonel, chargé de la direction du corps noble des cadets, après avoir été aide-de-camp et adjoint du conseiller-privé Betzky, intendant des bâtiments et des arts. Catherine II ayant fait exécuter en bronze la statue équestre de Pierre-le-Grand (*V.* FALCONNET), résolut de lui donner pour base un rocher de granit que l'on trouva dans la Carélie, au milieu d'un marais, à un quart de lieue de Cronstat. Il s'agissait de transporter à Pétersbourg cette masse énorme, qui avait vingt un pieds de haut, quarante-deux de long, et vingt-sept de large, et dont la pesanteur s'évaluait à plus de trois millions et deux cent mille livres, poids de marc. La distance était de vingt werstes (plus de cinq lieues de poste), dont les deux tiers pouvaient se faire par eau. On promit sept mille roubles de récompense à celui qui viendrait à bout d'amener ce fardeau, le plus considérable que la main de l'homme ait jamais remué. (Le plus grand obélisque connu, celui que l'empereur Constance fit venir d'Alexandrie à Rome, ne pesait pas tout-à-fait un million.) Lascary se chargea de l'entreprise, surmonta tous les obstacles, et, en six semaines, le rocher parcourut les six werstes qui le séparaient de la mer. La rigueur de l'hiver qui gelait la terre à plusieurs pieds d'épaisseur, rendait le chemin assez ferme pour un pareil transport, qui aurait été impraticable dans tout autre climat. Aucune sorte de roues ni de rouleaux ne pouvait supporter l'effort d'une telle charge. Lascary y substitua des boules de bronze, qui, roulant entre des rainures de même métal, diminuaient le frottement autant que possible, ne

portant chacune que sur deux points. On voit à Paris, au Conservatoire des arts et métiers, un modèle de cet ingénieux appareil, dont on doit, dit-on, l'invention à un serrurier-mécanicien de Pétersbourg, nommé *Muriel*, qui n'osa faire de réclamation quand Lascary s'en fut attribué l'honneur. L'embarquement de cette masse énorme entre deux frégates, et son débarquement, ne demandèrent pas de moindres précautions. Enfin, le transport fut achevé en 1769, et la dépense totale s'éleva à 70,000 roubles. On peut voir un détail intéressant de cette belle opération dans l'ouvrage intitulé: *Monument élevé à la gloire de Pierre-le-Grand*, etc., *par le comte Marin Carburi*, etc., Paris, 1777, in-fol., avec douze planches. On trouve à la fin du volume un examen physique et chimique de ce rocher, par le comte J. B. Carburi, médecin de l'hôpital royal de Turin, membre de l'académie de la même ville, et connu par plusieurs ouvrages de chimie. Marin Carburi ayant obtenu de la république de Venise de pouvoir retourner dans sa patrie, s'y livra à de nouvelles entreprises, et voulut y introduire la culture de la canne à sucre et de l'indigo; mais ayant pris querelle avec ses ouvriers, ceux-ci l'assassinèrent avec sa femme en 1782. C. M. P.

CARCANO (FRANÇOIS), gentilhomme de Vicence, mort en 1580, âgé de quatre-vingts ans, passait pour le plus habile chasseur de son temps, surtout dans l'art de dresser les oiseaux de proie: il a publié sur ce sujet, *Tre libri degli uccelli da preda, ne' quali si contiene la vera cognizione dell' arte de' struccieri, ed il modo di conoscere tutti li uccelli di rapina, con un trattato de' cani*, Venise, 1568, in-8°.; Vicence, 1622, in-8°. Cet ouvrage, l'un des plus complets en ce genre, est fort rare, et a échappé aux recherches de MM. Lallemant, dans la bibliographie qu'ils ont jointe à l'*École de la chasse aux chiens courants*. C. M. P.

CARCANO (ARCHÉLAUS), médecin, né à Milan en 1556, fut professeur à l'université de Pavie, et mourut prématurément le 22 juillet 1588, après avoir publié: I. *De peste opusculum*, Milan, 1577, in-4°.; II. *In aphorismos Hippocratis lucubrationes*, Pavie, 1581, in-8°. On trouve à la suite: 1°. *De methodo medendi et collegiandi libri duo*; 2°. *De acutorum et diurnorum morborum causis et signis*, petit traité qui a été réimprimé à Paris avec des notes de P. Petit. — CARCANO-LÉONE (Jean-Baptiste), son compatriote et son contemporain, fut disciple de Fallope, qui le choisit pour prévôt de son amphithéâtre, et l'avait même désigné pour son successeur. La mort de Fallope détruisit les espérances de Carcano, qui de Padoue alla à Pavie, où il eut la chaire d'anatomie. Il vivait encore en 1600. On a de lui I. *De musculis palpebrarum oculorum motibus inservientium*, 1574, in-8°.; II. *Anatomici libri duo*; 1574, in-8°.; III. *De vulneribus capitis liber absolutissimus*, Milan, 1583, in-4°.; 1584, in-4°.; IV. *Exaceratio cadaveris illustrissimi cardinalis Borromœi*, Milan, 1584, in-4°.; V. *Lettere del felice successo di sua anatomia fatta questo anno*, 1585, in-4°. Carrère vante l'érudition et les recherches de Carcano, mais critique son style dur, prolixe, obscur et incorrect. — CARCANO (Ignace), petit-fils du précédent, docteur en médecine, et membre du collége des médecins de Milan, a donné: I. *Considerazioni alcune sopra l'ultima epidemia bovina*,

Milan, 1714; II. *Reflessioni sopra la naturalezza del lucimento veduto in un pezzo di carne lessata*, etc., Milan, 1716, in-4°. Z.

CARCAVI (PIERRE DE), né à Lyon, fut d'abord conseiller au parlement de Toulouse, puis vint à Paris, où il acheta une charge de conseiller au grand conseil. Il avait été très lié avec Fermat, qui, en mourant, le fit dépositaire de ses écrits. Il était ami de Pascal et de Descartes; mais il se brouilla avec ce dernier pour avoir embrassé avec trop de chaleur le parti de Roberval. En 1645, il prit part à la dispute qui s'éleva sur la quadrature du cercle, dont il démontra l'impossibilité. Carcavi, après avoir quitté sa place au grand conseil, s'adonna à la bibliographie, et passa pour le plus habile homme de son temps. Colbert lui confia sa bibliothèque, où, dans l'espace de cinq ans, Carcavi mit en ordre et fit copier l'immense recueil des *Mémoires du cardinal Mazarin*, en 536 volumes. Colbert, pour récompenser Carcavi, le commit à la garde de la bibliothèque du roi en 1663. Ce fut pendant l'administration de Carcavi, en 1666, qu'on transféra la bibliothèque du roi, de la rue de la Harpe dans la rue Vivienne. Dans ce nouveau local, l'académie des sciences, qui venait d'être créée, tint longtemps ses séances, et Carcavi en fut un des premiers membres pour les mathématiques. Le Prince, dans son *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, parle longuement des services rendus à cet établissement par Carcavi, qui se retira après la mort de Colbert, en 1683, et mourut lui-même en 1684. — CARCAVI (Charles-Alexandre), fils de Pierre, né vers 1665, fut élevé auprès du duc d'Orléans, depuis régent, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut au mois de février 1723. Il avait composé, en 1720, I. le *Parnasse bouffon*, comédie en un acte et en prose, non représentée; II. la *Comtesse de Follenville*, comédie en un acte et en prose, jouée avec peu de succès sur le Théâtre français, le 11 octobre 1720, et non imprimée. Z.

CARCINUS d'Agrigente, poète tragique et comique, florissait un peu avant l'époque de Philippe, roi de Macédoine. Il se trouva avec le philosophe Eschyne à la cour de Denys. Il mit au théâtre quatre-vingt-dix-huit pièces, une, entre autres, intitulée *les Riches*, que cite Athénée, et que d'autres ont appelée *Plutus*. Aristote parle de ce poète avec éloge dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et Diodore mentionne honorablement la pièce qu'il avait composée sur Cérès cherchant sa fille Proserpine. Athénée en cite des vers très piquants contre les vieillards qui épousent de jeunes femmes. — Un autre poète tragique du même nom était d'Athènes, et presque contemporain du premier. Athénée cite deux de ses pièces: *Achille* et *Sémélé*. On lui en attribue cent soixante. Il ne fut couronné qu'une fois. L'obscurité énigmatique de son style avait donné lieu au proverbe: *C'est du Carcinus*, pour désigner une diction pénible et entortillée. Il eut trois fils, Xénoclès, Xénétime et Démotime, dont la vanité fut tournée en ridicule par Aristophane. A—D—R.

CARDAILLAC (JEAN DE), d'une ancienne famille du Querci, professa le droit à Toulouse, fut nommé, en 1351, évêque d'Orense en Galice; en 1360, évêque de Braga en Portugal; en 1371, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'évêché de Rhodez; en 1376, administrateur perpétuel de l'archevêché de Toulouse. Il fut employé utilement par la cour de

Rome en diverses légations, et donna des preuves éclatantes de civisme dans les guerres de Charles V contre les Anglais. En 1368, il parcourut la Guienne, où commandait le prince Édouard de Galles, alla de ville en ville, engageant les habitants à secouer un joug étranger, et gagna seul à son prince soixante villes, places ou forteresses. Une armée victorieuse eût fait des conquêtes moins rapides. Le zèle et l'éloquence du prélat facilitèrent les succès qu'obtint en 1370 le connétable Du Guesclin, qui soumit presque toutes les villes de la Guienne et du Poitou. Cardaillac fit fondre à ses frais, pour la cathédrale de Toulouse, une cloche d'une grosseur extraordinaire qui portait son nom, et pesait cinquante mille livres : elle a été détruite pendant la révolution. Ce prélat mourut le 7 octobre 1390, laissant plusieurs manuscrits qui prouvent son éloquence et son érudition : on les conservait dans la bibliothèque des dominicains de Toulouse. La vie de Jean de Cardaillac se trouve dans les *Essais de littérature*, imprimés à Amsterdam, en 1702, in-12. V—VE.

CARDAN (Jérôme), médecin et géomètre, naquit à Pavie en 1501. La date précise de sa naissance est assez incertaine; car il en indique deux dans ses ouvrages; l'une au 23 septembre, et l'autre au 24 novembre; circonstance d'ailleurs peu importante, ainsi que la prétention qu'il annonce de descendre de la famille des Châtillons, souverains de Milan, cinq cents ans auparavant. Il était fils de Facio Cardan, médecin et jurisconsulte, qui mourut en 1524. On croit généralement que sa naissance était illégitime, et il est convenu lui-même que sa mère recourut à des breuvages pour se faire avorter lorsqu'elle était enceinte de lui. Il fut cependant élevé dans la maison de son père, qui demeurait à Milan. C'était un homme d'un grand savoir, d'une probité incorruptible, qui donna beaucoup de soins à l'éducation de son fils, et dont celui-ci ne parle jamais qu'avec tendresse et vénération. A l'âge de vingt ans, Jérôme Cardan se rendit à Pavie pour y achever ses études, et, deux ans après, il y expliqua Euclide. A trente-trois ans, il commença à professer les mathématiques, puis la médecine à Milan. Il retourna ensuite à Pavie, professa quelque temps à Bologne, et, s'y étant attiré de mauvaises affaires, il alla terminer sa carrière à Rome. Là, il fut aggrégé au collége des médecins, et reçut une pension du pape. En 1547, le roi de Danemark l'avait fait inviter à venir dans ses états; mais le climat et la religion du pays le détournèrent d'accepter les offres avantageuses que lui faisait ce souverain. Le dernier motif de son refus paraît bien singulier pour un homme qui fut accusé d'irréligion; mais les biographes sont peu d'accord sur ses véritables sentiments à cet égard. Ils citent des passages contradictoires qui n'ont rien de surprenant de la part d'un homme qui se perdait dans les rêveries de la cabale, qui disait avoir un démon familier, dont il recevait des avertissements, mais qui se croyait aussi quelquefois en la présence de son bon ange. On sent qu'avec de pareilles dispositions, lorsqu'il voulut philosopher suivant l'esprit du temps, il donna beaucoup de prise sur lui aux théologiens. Son orthodoxie fut vivement attaquée; on le rangea même au nombre des athées. Et comment un athée pouvait-il croire au démon, à la magie? Ce ne sont pas là les opinions d'un esprit fort, et quand on les adopte, il reste peu de choses difficiles à croire. La vérité, à ce qu'il nous semble, c'est que Car-

dan fut un esprit superstitieux, dont les chimères ne s'accordaient pas avec celles qui étaient en crédit, et que ses ennemis chargèrent de l'imputation d'athéisme, parce qu'elle était la plus odieuse qu'on pût imaginer alors. Cardan s'entêta de l'astrologie, au point de tirer plusieurs fois l'horoscope de sa mort, et d'attribuer la fausseté de ses prédictions, *non à l'incertitude de l'art, mais à l'ignorance de l'artiste*. On a été jusqu'à dire que, pour accomplir sa dernière prédiction, ou plutôt pour ne pas survivre à la honte que son erreur devait attirer sur lui, il se laissa mourir de faim à l'âge de soixante-quinze ans; mais ce fait n'est pas constaté. Il ne fut pas plus heureux dans les prédictions qu'il fit pour les autres : il annonça une longue vie à Edouard VI, qui mourut assez promptement; mais une révision du calcul justifia l'événement; car l'astrologie ne pouvait alors avoir tort. L'horoscope de Jésus-Christ peut être regardé comme un chef-d'œuvre parmi les extravagances de ce genre; et, malgré les persécutions que Cardan éprouva à ce sujet, il ne voulut jamais en restituer l'honneur à Pierre d'Ailly et Russilianus Sextus, qui avaient fait les frais de l'invention. Deux traités, qu'il publia sous ces titres : *De subtilitate* et *De rerum varietate*, embrassent l'ensemble de sa physique, de sa métaphysique et de ses connaissances en histoire naturelle, et peuvent paraître curieux à ceux qui aiment à voir dans quelles erreurs s'est promené l'esprit humain; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long. On en trouve un extrait fort détaillé dans l'article CARDAN, placé à la fin du second volume du *Dictionnaire de philosophie de l'Encyclopédie méthodique*. Il écrivit aussi sur la médecine; et, parmi beaucoup de fatras, il émit quelques idées saines. Sa réputation, comme médecin, fut très étendue, et le fit appeler en Ecosse par l'archevêque de St.-André, primat du royaume. Les soins et les conseils de Cardan rendirent la santé à ce prélat, malade depuis dix ans, et qui avait recouru vainement aux médecins du roi de France et de l'empereur. Mais s'il reste à Cardan des titres réels à la reconnaissance des savants, ce sont ceux qu'il s'est acquis en mathématiques, sur lesquels cependant une conduite peu délicate a répandu beaucoup de nuages. L'algèbre, qui, depuis sa naissance, n'était guère cultivée qu'en Italie, excitait beaucoup d'émulation entre les mathématiciens de ce pays; ceux qui pouvaient faire des découvertes les cachaient soigneusement, pour s'assurer les moyens de triompher dans les défis publics qu'ils se proposaient les uns aux autres, allant de ville en ville, à la manière des musiciens, faire montre de leurs talents devant les curieux rassemblés dans les églises pour les juger. Cardan apprit que Tartalea, ou Tartaglia (*Voyez* TARTALEA), provoqué par de semblables défis, avait trouvé la résolution des équations du troisième degré, et, dès ce moment, il conçut le plus vif désir d'en obtenir la communication. Ses premières sollicitations ayant été inutiles, il écrivit à Tartalea que le marquis del Vasto désirait le connaître et s'entretenir avec lui de ses découvertes. Tartalea crut devoir céder à l'invitation pressante d'un personnage distingué, dont il espérait se ménager la protection; mais en arrivant à Milan, ce fut Cardan seul qu'il trouva dans la maison du marquis, et qui lui offrit de faire tous les serments qu'il exigerait de ne point révéler son secret, qu'il le jurerait même sur l'Evangile. Vaincu par ces instances, et

pour obtenir la lettre de recommandation qui devait l'introduire auprès du marquis del Vasto, Tartalea fit connaître ses méthodes à Cardan, qui les imprima quelques années après, en 1545, dans son *Ars magna*, malgré la foi de ses promesses. Les plaintes de Tartalea furent aussi vives qu'elles étaient fondées ; il dévoila la conduite de Cardan en publiant la correspondance et les entretiens qu'il avait eus avec lui. Cardan, de son côté, réduisait à la formule du procédé de la solution ce qu'il devait à Tartalea ; il affirmait que seul il en avait trouvé la démonstration, et attribuait la première découverte à Scipion Ferreo. Quoi qu'il en soit de ce débat, sur lequel il est assez difficile de prononcer aujourd'hui, l'honneur de donner son nom à la méthode est demeuré à celui qui l'a publiée le premier, et l'on dit encore : *la formule de Cardan*. On s'accorde à penser que Cardan découvrit quelques cas nouveaux qui ne paraissaient pas compris dans la règle donnée par Tartalea, et, entre autres, celui qui porte le nom de *cas irréductible ;* qu'il s'aperçut de la multiplicité des racines des équations des degrés supérieurs, et enfin de l'existence des racines négatives, dont pourtant il ne reconnut pas l'usage. M. Cossali, qui a fouillé dans les vieux manuscrits italiens, fait remonter plusieurs de ces remarques jusqu'à Léonard de Pise ; mais il n'en assigne pas moins à Cardan une part très honorable dans les découvertes sur la résolution des équations, et revendique, en sa faveur, l'application de l'algèbre aux problêmes de géométrie déterminés, généralement attribuée à Viète ; mais, en cela, il nous paraît que M. Cossali va trop loin (*V*. le 2e. volume de l'*Origine e trasporto in Italia del algebra*, ouvrage dont nous avons tiré une partie de ce qui précède). Cardan tenta aussi d'appliquer la géométrie à la physique, comme on le verra par le titre de l'un de ses ouvrages ; mais il manquait de données assez précises, et n'eut aucun succès. Avec un amour-propre excessif, une humeur très irritable, et quelquefois peu de scrupule pour s'emparer des découvertes des autres, Cardan ne pouvait manquer d'ennemis. Jules Scaliger s'acharna particulièrement sur le traité *De subtilitate*, et prétendit avoir fait mourir l'auteur de chagrin par ses critiques. La vie de Cardan fut encore plus troublée par ses vices, dont il n'est pas besoin de chercher l'énumération dans les invectives de ses ennemis ; car il a pris soin de tracer lui-même un portrait affreux de ses mœurs et de son caractère dans l'ouvrage intitulé : *De vitâ propriâ*. La franchise, ou plutôt la hardiesse des aveux, y est portée aussi loin qu'elle peut aller ; et ceux qui, sur cette production, ont voulu juger Cardan avec quelque indulgence, ont été réduits à le regarder comme ayant des accès de folie : c'est ainsi qu'en ont parlé Leibnitz et Naudé. Il nous apprend que, dans le monde, il ne savait dire que ce qui devait déplaire à ceux qui l'entouraient, et qu'il persévérait dans cette mauvaise disposition, quoiqu'il en vît les effets ; qu'il recherchait les souffrances physiques, parce qu'elles le préservaient des orages qui s'élevaient fréquemment dans son esprit ; qu'il se procurait lui-même des sensations douloureuses dans cette vue, et pour jouir de la volupté qu'il éprouvait à leur cessation ; enfin qu'il employait aussi ce moyen comme un remède ou comme un palliatif dans les grandes afflictions morales. Il éprouva dans sa famille des malheurs accablants ; son fils aîné eut à vingt-six ans la tête tranchée, pour avoir em-

poisonné sa femme. Son second fils le tourmenta beaucoup par son inconduite. Cardan met encore au nombre de ses plus grandes infortunes l'état d'impuissance qui le priva du commerce des femmes depuis vingt-un ans jusqu'à trente-un, époque à laquelle il se maria. Il a laissé une fille qui n'eut point d'enfants. Pendant une grande partie de sa vie, l'état de ses affaires, voisin de la pauvreté, l'obligea de multiplier ses ouvrages et de les grossir pour en tirer plus de profit : cependant, il n'est pas vrai qu'il mourut dans l'indigence. Nous avons déjà dit qu'il recevait une pension du pape, « et il était alors, dit Montucla, dans » l'aisance d'un médecin accrédité qui » va voir ses malades en voiture. » Il y a quelque incertitude sur l'époque de sa mort; de Thou la fixe au 1er. septembre 1575; mais Bayle, à l'article CARDAN, fait remarquer qu'il écrivait encore sa vie au mois d'octobre 1576, ce qui s'accorde avec l'âge de soixante-quinze ans, qu'on lui donne au moment de son décès. Ses principaux ouvrages sont: I. *Artis magnæ, seu de regulis algebræ liber unus*, Nuremberg, 1545, in-4°.; II. *De subtilitate, libri XXI*, Nuremberg, 1550, in-fol.: il y en a une traduction française par Richard Leblanc, Paris, 1556, in-4°.; III. *De rerum varietate libri XVII, cum appendice*, Bâle, 1557, in-fol.; IV. *Opus novum de proportionibus numerorum, motuum, ponderum, sonorum*, Bâle, 1570, in-fol.; V. *De vitâ propriâ*, Paris, 1643, in-8°., publié par Gabriel Naudé; réimprimé à Amsterdam, 1654, in-12; VI. *Neronis encomium*; VII. *De sanitate tuendâ et vitâ producendâ libri IV*, Rome, 1580. Tous les écrits de Cardan, au nombre de plus de cinquante, ont été réunis en 10 volumes in-folio par Charles Spon, sous le titre de *Hieronymi Cardani opera*, Lyon, 1663: c'est dans le tome IV que se trouvent l'*Ars magna* et les autres traités concernant les mathématiques. — Son fils aîné, Jean-Baptiste CARDAN, médecin, qui périt malheureusement comme on l'a dit, a laissé deux traités qui ont été imprimés avec les ouvrages du père, 1°. *De fulgure*; 2°. *De abstinentiâ ciborum fetidorum*. L—x.

CARDENAL (PIERRE), l'un des plus féconds parmi ces poètes connus sous le nom de *troubadours*, naquit vers le commencement du 13e. siècle, et mourut en 1306, âgé de cent ans. Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance; ils désignent pour sa patrie ou Beaucaire, ou le Puy-en-Velay, et ne s'accordent pas davantage sur les différentes actions de sa vie. Millot rapporte qu'ayant fait quelques études, afin de pouvoir entrer dans les ordres sacrés, il préféra suivre la profession de chanteur ambulant. Jean Nostradamus le fait aller se fixer à Tarascon, où il se fit maître d'école. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale contiennent quatre-vingt-dix pièces qu'il a composées; elles consistent, 1°. en *Tensons*, ou *Jeux partis*, sorte de question de jurisprudence amoureuse qui renfermait ou un purisme d'amour poussé au fanatisme, ou un libertinage outré; 2°. des *Sirventes*, pièces ordinairement satiriques; 3°. des *Chansons*. Les différentes pièces composées par Cardenal sont empreintes de cette manie de subtilité qui régnait dans les écoles, et de cette métaphysique de sentiment devenue si ridicule. Aussi trouve-t-on un grand nombre de passages si obscurs qu'ils deviennent inintelligibles. R—T.

CARDENAS (BERNARDIN DE), né à Chuquisaca, dans la province de las

Charcas au Pérou, entra assez jeune dans l'ordre de St.-François, où il ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication, et fut missionnaire apostolique. Nommé en 1643 à l'évêché de l'Assomption, dans le Paraguay, sa piété lui concilia la plus grande partie de ses diocésains; mais les missions des jésuites étant voisines de son diocèse, il ne vit dans la défiance avec laquelle ils en défendaient l'entrée aux Espagnols, comme aux autres Européens, qu'un projet de se soustraire à l'obéissance du roi d'Espagne, il les accusa avec chaleur; les jésuites se défendirent, et parvinrent même à le mettre mal avec les officiers du roi. Le zèle ardent de Cardenas ne fut pas refroidi par les désagréments qu'on lui suscita. Son exemple encouragea d'autres évêques de l'Amérique à combattre les entreprises des jésuites. Le plus célèbre de ces prélats, Palafox, était en correspondance intime avec Cardenas. La cour de Madrid, à qui les deux partis avaient envoyé des mémoires, nomma des commissaires qui eurent beaucoup de peine à concilier les esprits. On peut voir les détails de cette querelle dans l'*Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix. Cardenas, nommé à l'évêché de Popayan, refusa, en s'excusant sur son grand âge; mais le désir de la paix lui fit accepter, en 1666, celui de Santa-Cruz de la Sierra, où il mourut peu d'années après. On a de lui : I. *Manual y relacion de las cosas di Piru*, Madrid, 1634, in-4°.; II. *Historia Indiana et indigenarum*; III. Mémorial présenté au roi d'Espagne pour la défense de dom Bernardin de Cardenas, évêque de Paraguay, contre les religieux de la compagnie de Jésus, et pour répondre aux mémoriaux présentés à la susdite majesté, par le P. Pedraça, procureur des jésuites aux Indes, traduit de l'espagnol, 1662, in-12, ouvrage curieux. Cent ans environ après la mort de Cardenas, on a publié en Espagne le livre suivant: *Documentos tocantes à la persecucion que los regulares de la compañia de Jesu suscitaron contra don B. de Cardenas*, *obispo de Paraguay*, Madrid, 1768, in-4°. E—s.

CARDER (PETER). Lorsque le 6 septembre 1578, le fameux Drake eut débouché du détroit de Magellan dans la mer du Sud, il détacha de sa flotte un petit bâtiment pour revenir donner en Angleterre nouvelle de son passage. Cette pinasse, sous la conduite du capitaine Carder, repassa le détroit, et vint aborder au nord de la rivière de la Plata, sur un rivage habité par un peuple sauvage, qui tua une partie des Anglais. En s'éloignant de cette côte malheureuse, ils touchèrent contre une petite île, et la pinasse fut mise en pièces. Le peu de monde qui avait échappé aux sauvages périt, à l'exception de Carder et d'un autre Anglais. Ils se nourrirent dans cette île de fruits assez semblables à l'orange, de feuilles, de crabes et de petites anguilles qu'ils trouvèrent dans le sable; mais, comme il n'y avait pas une goutte d'eau, ils furent réduits à boire leur urine. Il fallut de nouveau se remettre en mer sur quelques planches de la pinasse. Après être restés trois jours et deux nuits à la merci des flots, la vague les poussa sur le rivage du continent, près d'une petite rivière d'eau douce. Le compagnon de Carder, malgré ses conseils, voulut en boire sans modération, et en mourut deux heures après. Quant à Carder, il tomba entre les mains des sauvages, qui, quoique cannibales, et dans le barbare usage de manger les prisonniers de guerre, respectèrent à son égard les droits de l'hospitalité; ils le prirent même en

amitié lorsqu'ils eurent senti de quelle utilité leur pouvait être un homme fort industrieux et possédant plusieurs connaissances. Après avoir vécu parmi ces sauvages assez long-temps pour apprendre leur langue, Carder en obtint la liberté de partir. Il entra sur les terres des Portugais, d'où enfin il revint en Angleterre, en 1586. Le grand-amiral le présenta à la reine Élisabeth, qui prit beaucoup de plaisir au récit de ses aventures (*Histoire des voyages*).

M—LE.

CARDILUCIUS (JEAN-HISKIAS), médecin allemand du 17e. siècle, était grand partisan de l'astrologie, de l'alchimie et de la doctrine de Paracelse et de van Helmont. Après avoir étudié en Hollande et à Mayence, il s'établit à Nuremberg, où il prenait le titre de comte Palatin et de premier médecin du duc de Wurtemberg. Il y a donné de nouvelles éditions de deux ouvrages allemands de Barthélemi Carrichter. Il y fit des additions considérables. L'un parut à Nuremberg en 1686, in-8°., sous le titre de *Livre de plantes et de médecine*: il a été réimprimé à Tubingen, en 1739, in-8°.; l'autre traite de l'*Harmonie, de la sympathie et de l'antipathie des plantes*, Nuremberg, 1686, in-8°.: Cardilucius y ajouta une préface. On y voit que l'auteur et l'éditeur étaient également imbus des mêmes préjugés. Ils croyaient qu'il fallait consulter tel ou tel signe du zodiaque, avoir égard à son degré d'élévation sur l'horizon, lorsqu'on voulait cueillir une plante ou administrer un médicament. Ce médecin a publié un ouvrage en latin, intitulé: *Officina sanitatis, sive praxis chymiatrica Joannis Hartmanni, cui annexus est Zodiacus medicus*, Nuremberg, 1677, in-4°. On lui doit encore une *Ecole évangélique des arts et des sciences, puisée dans la nature*, 1685, 4 vol. in-8°.; un *Palais royal de chymie et de médecine*, 1684, in-8°., et une *Description de quelques maladies* (le typhus nosocomial et la dissenterie), 1684, in-12; ces trois ouvrages, imprimés à Nuremberg, sont en allemand.

D—P—s.

CARDIM (ANTOINE-FRANÇOIS), jésuite portugais, né en 1615 à Viana, près d'Evora, fut envoyé aux Indes comme missionnaire. Il visita le Japon, la Chine, le royaume de Siam, la Cochinchine et le Tunquin, et remplit l'emploi de recteur du collége de Macao. Sa province le députa à la huitième congrégation générale de son ordre. Il fit naufrage en retournant aux Indes. Délivré de ce péril, Cardim employa le reste de sa vie aux travaux apostoliques, et mourut à Macao en 1659. On a de lui en portugais: I. *Relation de la mort glorieuse de quatre missionnaires portugais décapités au Japon pour la foi*, Lisbonne, 1643; II. *Relatione dela provincia del Giapone*, Rome, 1645, in-8°., traduite en français avec une autre relation du P. Baretti, composée en italien, Paris, 1646, in-8°. Le P. Cardim écrivit en latin: *Fasciculus è Japonicis floribus suo adhuc sanguine madentibus compositus cum elogiis et imaginibus interfectorum in odium fidei*, Rome, 1646, in-4°.; *Catalogus omnium in Japonia pro Christo interemptorum*, ibid. La relation de Cardim, indépendamment du détail des missions, contient quelques particularités relatives aux pays qu'il avait parcourus.

E—s.

CARDINI (IGNACE), médecin, né en 1562, à Mariana, en Corse, est auteur d'un ouvrage latin, si rare que nous n'avons pu nous en procurer

même le titre. Le *Moréri* de 1759, d'après lequel nous parlons de ce volume, dit qu'il est divisé en deux parties: « La première traite de la métallique de son pays; la seconde contient l'histoire des plantes qui y croissent, et des lettres plus satiriques que critiques. » Les prêtres et les moines, attaqués dans ces lettres, suscitèrent à l'auteur une telle persécution, qu'il fut obligé de sortir de Corse, et se retira à Lucques, où, trois mois après, il mourut d'une dissenterie. Les moines corses ont détruit de cet ouvrage tous les exemplaires qu'ils ont pu trouver. A. B—T.

CARDONA (JEAN-BAPTISTE), antiquaire et bibliographe espagnol, naquit à Valence dans le 16e. siècle, et fut successivement chanoine de cette ville, membre du tribunal de l'inquisition, évêque de Perpignan, de Vic en Catalogne, et enfin de Tortose. Il cultiva les lettres avec succès, et s'appliqua, sur la fin de sa vie, à rétablir, d'après les manuscrits, les véritables leçons des Pères; il en avait déjà restitué plus de huit cents dans les œuvres de S. Léon-le-Grand et de S. Hilaire, lorsqu'il mourut, le 30 décembre 1589. On a de lui les ouvrages suivants: I. *Oratio de S. Stephano*, panégyrique prononcé à Rome en 1575; II. *De expungendis hæreticorum propriis nominibus*, Rome, 1576, in-8°., dédié au pape Grégoire XIII; III. *De regiâ sancti Laurentii Scorialensis bibliothecâ libellus, sive consilium cogendi omnis generis utiles libros, et per idoneos ministros fructuosè, callidèque custodiendi*, Tarragone, 1587, in-4°. On trouve aussi dans cet ouvrage, dédié à Philippe II, un petit commentaire estimé, *De diptycis*; un traité *De bibliothecis*, tiré de Fulvio Orsino, et un autre de la bibliothèque du Vatican, extrait d'Onofrio Panvino (*Voy.* les *Bibliothèques espagnoles* d'André Schott et de Nicolas Antonio, et l'*Histoire de Valence*, de Gaspar Escolàno.) V—VE.

CARDONE (RAYMOND DE), général arragonais, fut envoyé en Italie en 1322, par le pape Jean XXII et le roi Robert de Naples, pour commander les armées guelfes. Il jouissait de la réputation d'un grand général, et cependant il n'éprouva guère que des revers. Il fut défait le 6 juillet 1322, par Marc Visconti, à Bassignano. Après avoir rétabli son armée, et conquis Tortone et Alexandrie, en 1323, il fut de nouveau défait à Varrio, le 16 février 1324, et, cette fois, il tomba entre les mains des Visconti, ses ennemis. Ces seigneurs de Milan le relâchèrent au bout de quelques mois, pour ouvrir, par son moyen, une négociation avec l'Église; ils lui firent seulement prêter serment de ne plus servir contre les gibelins; mais le pape le releva de ce serment, et l'envoya commander les Florentins, attaqués alors par Castruccio. L'armée de Cardone était fort supérieure en nombre à celle de ses ennemis; mais il la retint pendant une partie de l'été autour des marais de Fucecchio, pour que les bourgeois florentins qu'il avait sous ses ordres, dégoûtés d'un si pénible service, achetassent de lui leur congé. Après que cette misérable avarice eut fait perdre courage à son armée, il livra bataille à Castruccio devant Altopascio, le 23 septembre 1325: il y fut complètement battu, et fait prisonnier. Son vainqueur l'obligea de marcher à pied devant son char, comme il rentrait en triomphe à Lucques. Ainsi se termina la carrière militaire du premier Raimond de Cardone en Italie. — CARDONE (Raimond II de), de la même famille, fut nom-

mé vice-roi de Naples par Ferdinand-le-Catholique, le 24 octobre 1509. Ce monarque s'étant détaché, en 1511, de la ligue de Cambray, donna commission à Raimond de Cardone de défendre le pape et les Vénitiens contre les attaques de l'empereur Maximilien et des Français. Il commença pendant l'hiver de 1512 le siége de Bologne; obligé de le lever à l'approche de Gaston de Foix, il livra à celui-ci la sanglante bataille de Ravenne, le 11 avril 1512. Il la perdit après une horrible boucherie; presque tous ses officiers-généraux furent tués ou faits prisonniers; mais Gaston de Foix, son adversaire, perdit la vie dans la mêlée, et Cardone n'ayant plus ce terrible antagoniste, se releva bientôt de sa défaite, plus redoutable que jamais. Les Français, attaqués par les rois d'Angleterre et d'Arragon, et abandonnés par Maximilien, avaient retiré leurs armées d'Italie. Cardone fut alors envoyé en Toscane pour punir les Florentins de leur alliance avec Louis XII. Il surprit la ville de Prato, et la livra au massacre d'une manière si horrible que les Florentins perdirent courage; ils rappelèrent les Médicis, leur rendirent l'autorité dont ils les avaient privés pendant dix-huit ans, et se soumirent à payer d'énormes contributions; mais à peine les Français s'étaient-ils retirés d'Italie, que Ferdinand changea de nouveau de politique; il trahit les Vénitiens, qu'il avait défendus, et Cardone leur enleva la ville de Brescia, avec les châteaux de Peschiera, Legnago et Trezzo, et les força ainsi à chercher un réfuge auprès de ces mêmes Français qui les avaient jusqu'alors opprimés. Cardone, en faisant la guerre aux Vénitiens, ne se montra pas moins féroce qu'il l'avait été dans ses autres campagnes. Barthélemy d'Alviano, pour réprimer la barbarie des Espagnols, leur livra bataille près de Vicence, le 7 octobre 1513; mais son armée fut détruite, et Cardone continua ses ravages jusqu'au bord des lagunes. Enfin, en 1515, la paix fut momentanément rétablie, et Cardone reconduisit ses troupes dans le royaume de Naples, dont il demeura vice-roi sous l'autorité de Charles-Quint. S. S—I.

CARDONE (Vincent), religieux dominicain, né dans l'Abruzze citérieure, s'amusait à ces sortes d'ouvrages qui n'ont guère d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. Ayant naturellement peine à bien prononcer la lettre *r*, il composa d'abord un petit volume dans lequel cette consonne ne se trouve pas une seule fois, excepté dans le titre; il l'intitula : *la R sbandita, sopra la potenza d'amore*, et le publia sous le nom de *Jean-Nicolas Ciminello-Carbone*, qu'il avait porté dans le monde, Naples, 1614, in-8°. Un *Dictionnaire universel historique* a travesti le titre de ce livre en celui de *la Religione sbandita*, ayant apparemment pris l'*r* pour une abréviation. Le succès de ce premier ouvrage engagea Cardone à faire le même travail successivement sur chacune des lettres de l'alphabet; cet ouvrage de patience, qu'il intitulait *l'Alfabeto distrutto*, étant achevé, il était en route pour le dédier au duc de Savoie, lorsqu'il mourut à peine âgé de vingt-cinq ans: il venait d'entrer dans l'ordre de St.-Dominique. C. M. P.

CARDONNE (Denis-Dominique), savant orientaliste, naquit à Paris en 1720, et partit à l'âge de neuf ans pour Constantinople, où il apprit le turk, l'arabe et le persan, et où, pendant un séjour de vingt ans, il acquit de grandes connaissances sur les mœurs, les usages et le caractère des peuples de l'Orient. A son retour à

Paris, il fut nommé successivement professeur des langues turke et persane au collége royal, en 1750, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, censeur royal, caissier et inspecteur de la librairie. Il étudia avec beaucoup d'assiduité les manuscrits orientaux de la Bibliothèque. Son premier ouvrage fut l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, 1765, 3 vol. in-12, traduite en allemand par de Murr, Nuremberg, 1768-70, en 3 vol. in-8°., dont un est composé de notes; et par Fæsi, Zurich, 1770, in-8°. Cet ouvrage, rédigé en grande partie d'après des manuscrits arabes, aurait jeté un grand jour sur l'histoire d'Espagne sous les Sarrasins, si les matériaux qui ont servi à le composer eussent été employés avec plus de critique; mais Cardonne s'est trompé quelquefois dans les dates; il a négligé plusieurs manuscrits aussi importants que ceux dont il a profité, en sorte qu'on ne doit le consulter qu'avec défiance. Biörnstæhl, qui, du reste, parle de Cardonne avec beaucoup d'estime, lui reproche aussi de n'avoir pas cité exactement les auteurs dont il a tiré les détails de son histoire. Ce même voyageur parle du grand succès qu'eurent à Paris les *Mélanges de littérature orientale, traduits de différents manuscrits turcs, arabes et persans*, que Cardonne publia en 1770, en 2 vol. in-12; id., la Haye (Paris), 1771: c'est une contrefaçon, à laquelle on a ajouté les *Bons mots des Orientaux*, par Galland. Ces *Mélanges* furent traduits en anglais la même année, et en allemand en 1781. Le choix en est très bien fait; tout ce que Cardonne a donné est neuf, et ne se trouve ni chez d'Herbelot, ni chez d'autres orientalistes. Cardonne continua la traduction des *Contes et fables indiennes*, commencée par Galland; elle parut en 1778, 3 vol. in-12, et fut traduite en allemand en 1787. Il avait assuré à Biörnstæhl qu'il s'occupait aussi d'une histoire des khalyfes. Elle n'a point paru. C'est encore lui qui a fourni les extraits d'auteurs orientaux qui se trouvent à la suite de l'*Histoire de S. Louis*, par le sire de Joinville, édition de 1741, et à l'abbé Mignot beaucoup de notes pour son *Histoire des Turcs*. Cardonne mourut le 25 décembre 1783. On a mis au jour en 1796 ses *Nouveaux mélanges de littérature orientale*, 2 vol. in-12, qui ne sont que la réimpression de ses premiers *Mélanges* sous un titre nouveau. Il a aussi travaillé à la *Bibliothèque universelle des romans*, à laquelle il a fourni l'extrait des principaux romans de l'Orient, dans les années 1775 à 1780. D—G.

CARDOSO (FERNAND), médecin, né en Portugal, exerça la médecine à Madrid, après l'avoir professée à Valladolid. Il se retira, en 1673, à Venise, pour y suivre plus librement la religion judaïque, qu'il avait embrassée. On a de lui : I. *De febre syncopali tractatio, controversiis, observationibus, historiis referta*, Madrid, 1634, in-4°.; II. *Utilidades del agua, y de la nieve, del beber frio y caliente*, Madrid, 1637; III. *Panegyrico del color verde*, Madrid, 1635, in-8°.; IV. *el Vesuvio*, Madrid, 1632, in-4°.: c'est d'après George Cardoso qu'Antonio lui attribue ces deux derniers ouvrages; V. *Philosophia libera in septem libros distributa*, Venise, 1673, in-folio, dédiée au doge de Venise: ce volume porte le nom d'*Isaac Cardoso*, parce qu'en abjurant le christianisme, l'auteur avait changé son nom de *Fernand* en celui d'*Isaac*; V. *las Excelencias de los Hebreos*, Amsterdam, 1678:

dans ce livre, qui est fort rare, il développe en autant de chapitres les dix prérogatives qu'il attribue à la nation juive, et réfute les calomnies dont elle a été l'objet. — CARDOSO (Fernand-Rodrigue), autre médecin portugais, né à Lisbonne dans le 16e. siècle, a laissé : I. *Methodus medendi summâ facilitate ac diligentiâ*, Venise, 1618, in-4°. L'ouvrage est divisé en trois parties ; la première traite des signes des maladies en général ; la seconde, des moyens curatifs ; la troisième, des préservatifs ; II. *De sex rebus non naturalibus*, imprimé d'abord sans nom d'auteur, Lisbonne, 1602, in-4°. ; réimprimé avec son nom chez Pierre Uffenbach, Francfort, 1620, in-8°. Antonio attribue cet ouvrage à Fernand Rodrigue, et à un Rodrigue Cardoso. A. B—T.

CARDOSO (GEORGE), prêtre, né à Lisbonne au 17e. siècle, mort le 3 octobre 1669, est auteur d'un *Agiologio Lusitano dos sanctos e Varones illustres em virtude do reino de Portugal, e suas conquistas*, Lisbonne, 1652-1666, 3 vol. in-fol., contenant les six premiers mois de l'année. Il avait composé ou du moins commencé un Traité *Dos santuarios de Portugal*, c'est-à-dire, des lieux consacrés au culte de la Vierge. Il préparait une *Bibliotheca Lusitana*, dans laquelle il aurait profité des manuscrits délaissés par Jean Soarez de Brito et Jean-François Barreto, qui s'en étaient occupés avant lui. Antonio, qui mentionne quelques autres opuscules de Cardoso, parle de beaucoup d'auteurs du même nom, dont aucun ne mérite d'être tiré de l'oubli. A. B—T.

CARDUCHO (BARTHÉLEMI), florentin, accompagna son maître Zucchéro en Espagne, et fut employé dans l'Escurial, de concert avec Pellegrini, de Bologne. Il peignit le fameux plafond de la bibliothèque. Les figures d'Aristote, d'Euclide, d'Archimède et de Cicéron sont de lui, et lui font un grand honneur, tant pour le dessin que pour l'exécution. Une partie des fresques exécutées dans les cloîtres est aussi de lui. Ces travaux satisfirent entièrement Philippe II, qui lui donna deux cents ducats au-dessus de son salaire ; et quand Carducho fut invité à venir en France par le roi très chrétien, Philippe montra tant de regret de ce qu'il se disposait à partir, que le peintre en fut touché, s'excusa le mieux qu'il put auprès de l'ambassadeur de France, et demeura en Espagne. Carducho passa quelque temps à Valladolid, où il reste plusieurs de ses peintures. Il peignit aussi quelques tableaux pour le palais de Madrid, particulièrement une *Cène*, et une *Circoncision*, qui est un excellent ouvrage ; mais le tableau qui a le plus établi sa réputation en Espagne est une *Descente de Croix*, placée maintenant dans une petite chapelle près de la porte latérale de l'église de San Phelipe el Réal à Madrid. Ce morceau est d'une exécution si supérieure, que Cumberland n'hésite point à dire qu'on pourrait le croire de Raphaël. Dans la seconde chapelle à droite de l'église de St.-Jérôme est une excellente figure de *S. François, avec les stigmates*. Il y a aussi dans la chapelle du vieux palais à Ségovie une composition très estimable de ce peintre, dont le sujet est l'*Adoration des Mages*, et une autre au-dessus représentant le *Père éternel dans sa gloire*. Carducho continua de demeurer en Espagne plusieurs années après la mort de Philippe II, et fut choisi par Philippe III pour peindre une galerie

dans le palais du Pardo; le sujet devait être tiré de la vie et des actions de Charles-Quint. Carducho commença l'ouvrage; mais il mourut au Pardo, à l'âge de cinquante ans, avant d'y avoir beaucoup travaillé. Son frère Vincent, qui avait étudié avec lui, entreprit de finir la galerie, et la finit effectivement; mais il prit ses sujets dans l'histoire d'Achille, et non dans celle de Charles-Quint. Barthélemi Carducho était non seulement peintre distingué, mais encore sculpteur et architecte. C'était un homme d'un caractère exemplaire, patient, se contentant de peu, et très studieux. Il était très avant dans la faveur de Philippe II et de son fils; mais, à l'exception du présent que lui fit le premier de ces deux princes, il ne paraît pas avoir eu grande part à leurs libéralités. Il mourut en 1610. — Vincent CARDUCHO, son frère et son élève, fut peintre des rois Philippe III et IV. Il jouissait de l'estime particulière et de toute la faveur de ces princes, et fut employé à plusieurs ouvrages remarquables dans le palais du Pardo. On trouve des tableaux de ce maître dans toutes les villes de Castille, à Tolède, Salamanque, Ségovie et Valladolid, aussi bien qu'à Madrid, où il mourut en 1638. Cette date est constatée par la note suivante, écrite sur un tableau de *S. Jérôme* dans la grande église de Alcala de Henarès: *Vincentius Carduchi Florentinus, hìc vitam non opus finiit anno* 1638. Il publia un Traité sur la nature et la dignité de la peinture, divisé en huit livres, intitulé: *Dialogo de la Pintura, sa defensa, origen, essencia, definicion, modos y diferencias*, Madrid, 1633, in-4°.; il mourut à soixante-dix ans. Il eut un grand nombre d'élèves, entre autres le fameux Ricci, qui fut peintre de Philippe IV et de Charles II. D—T.

CAREL (JACQUES), sieur de Ste.-Garde, conseiller et aumônier du roi, né à Rouen vers 1620, est un de ces poètes auxquels Boileau a donné une célébrité malheureuse; celui-ci est auteur d'un poëme qu'il avait d'abord intitulé: *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France;* mais Boileau ayant dit dans son *Art poétique:*

O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!

il substitua au nom de ce prince celui de *Charles Martel*, et répondit à Boileau sous le nom de *Lerac* (anagramme du sien), par la *Défense des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1675, in-12, petit ouvrage où il essaye de justifier le choix qu'il avait fait de son héros par la ressemblance qu'il trouve entre le nom de *Childebrand* et celui d'*Achille*. Le poëme de Carel devait être composé de seize chants. Les quatre premiers seulement ont été publiés, Paris, 1666 et 1670, in-12. Les exemplaires avec la date de 1668 ne diffèrent de ceux de 1666 que par le frontispice; l'auteur déclare, dans un avis placé en tête de cet ouvrage, qu'il s'y est très exactement attaché aux règles d'Aristote, et qu'il désirerait que ses critiques les eussent lues, de peur qu'il ne leur arrivât de reprendre les endroits le plus selon la règle. Cet avis est accompagné de remarques sur quelques parties de la versification et de l'orthographe. Il se proposait de développer ses idées à ce sujet, dans un *Traité de l'orthographe moderne, établie sur des principes certains.* L'abbé Carel voulait qu'on supprimât les doubles consonnes, sans égard pour l'étymologie. Cette opinion a trouvé plusieurs partisans, entre autres Duclos et l'abbé de St.-Pierre. W—S.

CAREW (Richard), auteur anglais, né en 1555, à East-Anthony, dans le comté de Cornouailles, étudia à Oxford, où il eut l'honneur, à l'âge de quatorze ans, de soutenir, sans y être préparé, et en présence des comtes de Leicester, de Warwick, etc., une thèse contre Philippe Sidney, devenu ensuite si célèbre. Il fut fait, en 1581, juge de paix, et, en 1586, grand shériff du comté de Cornouailles, et commissaire royal pour la milice. Ses connaissances dans les antiquités de son pays le firent recevoir en 1589 dans la société des antiquaires de Londres. Il mourut en 1620. Les hommes de lettres de son temps lui ont décerné des éloges que n'a point confirmés la postérité. Dans une pièce de vers dont il est l'objet, il est présenté comme un *nouveau Tite-Live*, un *nouveau Virgile*, un *nouveau Papirius*. On a de lui : I. une *Description du Cornouailles* (*The survey of Cornwall*), Londres, 1602, in-4°., réimprimée en 1723 et en 1769. Camden parle très avantageusement de cet ouvrage, qu'il avoue lui avoir été d'un grand secours ; mais le travail de Carew a beaucoup perdu de son prix depuis l'ouvrage qu'a publié le docteur Borlase sur le même sujet. II. *Examen des esprits des hommes, où, par l'observation des divers tempéraments, on fait voir à quelle profession chacun est propre, et jusqu'à quel point il doit y réussir*, traduit de l'italien, Londres, 1594 et 1604. Quoique le nom de Richard Carew soit attaché à cette traduction, quelques personnes l'ont attribuée à son père. III. *La Vraie méthode pour apprendre promptement la langue latine.* Cet ouvrage se trouve dans le traité de Samuël Hartlib, sur le même sujet. X—s.

CAREW (George), frère du précédent, fut élevé à Oxford, et destiné à la carrière du barreau. Au retour de ses voyages, le lord chancelier Hatton le prit pour son secrétaire, sur la recommandation de la reine Elisabeth, qui le nomma en même temps protonotaire de la chancellerie, et le créa chevalier. Il fut ensuite successivement maître de la chancellerie, ambassadeur en Pologne, l'un des commissaires choisis pour traiter avec les Ecossais de l'union des deux royaumes, et ambassadeur en France. Pendant un séjour de quelques années à Paris, il se lia avec plusieurs hommes distingués, particulièrement avec le président de Thou, auquel il communiqua des détails intéressants sur les affaires de Pologne, dont cet écrivain a fait usage dans le 121e. livre de son histoire. George Carew revint en Angleterre en 1609, et obtint peu de temps après la place éminente de maître de la cour de Tutèle. Il mourut vers 1613. On a de lui une *Relation de l'état de la France, avec les caractères de Henri IV et des principaux personnages de sa cour.* Cette relation, adressée à Jacques Ier. et écrite avec plus de naturel qu'on ne l'attendrait d'un auteur de cette époque, a été publiée en 1749, par le docteur Birch, à la suite du *Tableau historique des négociations entre les cours d'Angleterre, de France et de Bruxelles, de 1592 à 1617.* — Carew (sir Alexandre), de la même famille, fut décapité en 1644, pour avoir tenté de livrer aux troupes du roi le fort de St.-Nicolas à Plimouth, qu'il commandait pour le parlement. X—s.

CAREW (George), brave officier et historien anglais, né d'une famille ancienne, en 1557, dans le comté de Devon, étudia quelque temps à l'université d'Oxford, qu'il quitta pour pren-

dre l'état militaire. Il vint en Irlande, où la reine Elisabeth le nomma l'un de ses conseillers privés et maître de l'artillerie. Pendant l'insurrection de ce royaume, il fut nommé président de Munster, défit les insurgés, et mit en jugement leur chef, le comte de Desmond. Le roi Jacques, dès la première année de son règne, le nomma gouverneur de l'île de Guernesey, et, trois ans après, le créa baron, avec le titre de lord Carew de Clopton. Il fut fait ensuite maître de l'artillerie pour toute l'Angleterre, conseiller privé, et, à l'avénement de Charles Ier., comte de Totness dans le comté de Devon. Il mourut en 1629, estimé pour ses services, ses talents dans la guerre, et son amour pour les lettres. On a de lui un ouvrage intitulé : *Pacata Hibernia*, ou *Histoire des dernières guerres d'Irlande*, publié à Londres, in-fol., 1633. X—s.

CAREW (Thomas), poète anglais du 17e. siècle, elevé à Oxford et mort en 1639, était gentilhomme de la chambre privée de Charles Ier., et l'un des beaux esprits de sa cour. On a de lui quelques poésies et une pièce de carnaval, intitulée : *Cœlum Britannicum*, jouée à Whiteball, en 1633, le jour du mardi gras, par le roi, le duc de Lenox, le comte de Devon, etc. Ces ouvrages ont eu plusieurs éditions, dont la 1re. est de Londres, 1651, in-8°. Les poésies de Carew se composent d'odes lyriques et de sonnets amoureux. On y trouve la grâce et la facilité d'un homme du monde. Il a été ridiculement loué par Ben Johnson et Davenant. X—s.

CAREY (Harry), poète anglais du 18e. siècle, a composé quelques ouvrages de peu d'étendue, mais qui se font remarquer par beaucoup d'esprit et de gaîté, et par une satire mesurée et décente. Il publia en 1720 un recueil de poésies, et, en 1732, six cantates, dont les paroles et la musique sont de sa composition. Il donna en 1729, par souscription, une nouvelle édition de ses poésies, et, en 1740, un volume de chansons sous le titre de *Centurie musicale, ou Recueil de cent ballades anglaises.* On a aussi de lui une tragédie burlesque, représentée en 1734, avec le titre singulier de *Chrononhotonthologos*, où il tourne en ridicule le style ampoulé des tragédies anglaises modernes. Cette pièce a été imprimée en 1743, en un petit volume in-4°., avec quelques autres farces du même auteur. Carey, poète et musicien, vécut presque toujours dans un état voisin de l'indigence, et se tua dans un moment de désespoir, en 1744. C'est de lui qu'est le fameux chant : *God save great George our king*, etc. (Dieu conserve le grand George, notre roi, etc.) On a remarqué, à sa louange, que, dans toutes ses poésies et ses chansons sur l'amour, le vin, et autres sujets du même genre, il a su conserver le respect dû à la décence et aux mœurs. X—s.

CAREZ (Joseph), imprimeur à Toul, était passionné pour le perfectionnement de son art, et doit être considéré comme l'inventeur du clichage, procédé auquel tient la beauté d'exécution du stéréotypage. Instruit par les papiers publics des premiers essais qu'Hoffmann exécutait sous le nom de *polytypage*, il tenta, en 1785, de deviner son procédé, et de le perfectionner en appliquant au moulage des planches, ou formes d'imprimerie, le procédé que M. Thouvenin, de Toul, amateur en médailles, employait avec succès pour en tirer des empreintes parfaitement nettes, au moyen d'un coup sec qu'il donnait avec un marteau sur une bille d'étain

posée sur la médaille. Carez, voyant que la netteté de l'empreinte dépendait de la vivacité du coup, imagina de frapper un coup vif, au moyen d'un bloc de bois suspendu à une bascule qu'il laissait tomber sur le métal qui devait recevoir l'empreinte de sa planche, quand il était au point de fusion convenable. Cette empreinte en creux, attachée à son tour sous le bloc, et frappant sur un nouveau métal en fusion et commençant à se figer, y donna une empreinte en relief, à laquelle, après beaucoup de tâtonnements, Carez parvint à donner la plus grande netteté. En 1786, il imprima, par ce procédé, un livre d'église avec le plain-chant noté, en 2 vol. in-8°. de plus de mille pages, et successivement vingt autres volumes de liturgie, ou d'instructions à l'usage du diocèse. En 1791, il fut député à l'assemblée législative par le département de la Meurthe, et se fit remarquer par la modération de ses opinions. Il fut membre du comité des assignats, à la confection desquels ses procédés purent être fort utiles. Il se déclara hautement contre la persécution dont les prêtres insermentés étaient l'objet dans plusieurs sociétés populaires, et demanda que les dénonciations faites contre eux fussent toujours vérifiées par les départements. Rendu à ses travaux, il termina l'impression d'un Dictionnaire de la fable et d'une Bible en nompareille, format grand in-8°., dont le caractère est d'une grande netteté, et bien supérieur aux essais de Valleyre, de Ged, d'Hoffmann et de tous ceux qui l'avaient précédé dans cette découverte. On peut voir une page de cette Bible dans l'*Histoire des procédés du polytypage et de la stéréotypie*, par A.-G. Camus. Carez donnait à ses éditions le nom d'*omotypes*, pour exprimer la réunion de plusieurs types en un seul. En l'an IX (1801), il fut fait sous-préfet à Toul, et y mourut la même année. C. M. P.

CARIBERT, ou CHEREBERT, l'aîné des fils de Clotaire Ier., eut en partage le royaume de Paris, et commença à régner en 561. Ce prince, ami de la paix et des lettres, montra beaucoup de zèle pour l'observation de la justice, obtint de l'ascendant sur les grands de sa cour par son éloquence, et s'attira le respect des monarques voisins par les instructions qu'il donnait à ses ambassadeurs. « Un roi de » ce caractère, dit avec raison le P. » Daniel, était en ce temps-là une » chose plus rare qu'un roi guerrier, » les vertus militaires ayant beaucoup » moins d'opposition avec quelque » barbarie qui restait encore dans l'es- » prit des Français, que toutes ces » qualités et toutes ces vertus civiles » et politiques. » L'esprit pacifique de Caribert étonnera peu, si l'on réfléchit qu'il avait quarante ans lorsqu'il commença à régner, et qu'il était l'aîné des enfants de Clotaire Ier., prince ambitieux et cruel, qui prouva, par le supplice effroyable de Chramne, le plus aimé de ses fils, qu'il ne pardonnerait pas dans ses héritiers les défauts qu'il avait lui-même. Le royaume de Paris, que possédait Caribert, était avantageusement situé pour un prince ami de la paix, puisqu'il se trouvait défendu de toute attaque subite par les royaumes de ses frères; et cependant l'esprit guerrier l'emportait si hautement dans le caractère des Français, que l'histoire a pris soin de remarquer que la puissance des maires du palais, qui absorba bientôt la puissance royale, parce qu'ils devinrent chefs de l'armée, commença sous ce prince. Les Francs, fidèles à leurs coutumes, se faisaient un chef mili-

taire quand le roi qui les gouvernait ne montrait pas d'ardeur pour les combats. Caribert ne mit pas la continence au nombre de ses vertus. Aussitôt après la mort de son père, il chassa la femme qu'il lui avait donnée, épousa les deux filles d'un ouvrier en laine, et, plus tard, la fille d'un gardeur de troupeaux. Il est le premier roi de France exclu par son évêque de la communion des fidèles; et sa conduite scandaleuse l'aurait sans doute jeté dans des embarras plus grands que la guerre, si la mort ne l'avait enlevé en 567, après un règne de sept ans. Comme il ne laissa que des filles, son royaume rentra dans le partage de ses frères. — Il ne faut pas le confondre avec CARIBERT, ou CHARIBERT, roi d'Aquitaine, frère de Dagobert Ier., et mort au château de Blaye en 631.

F—E.

CARIGNAN (THOMAS-FRANÇOIS DE SAVOIE, prince DE), cinquième fils de Charles-Emmanuel Ier., duc de Savoie, naquit en 1596. Son caractère actif et inconstant le jeta successivement dans plusieurs partis, et, pendant vingt ans, il fit la guerre avec divers succès. Mécontent du cardinal de Richelieu, il s'unit en 1635 aux Espagnols, et obtint le commandement de leur armée. Son début dans le généralat ne fut pas heureux : voulant empêcher la jonction des troupes françaises avec celles des États-Généraux, il perdit la bataille d'Avein, où, sur treize mille hommes qu'il commandait, les maréchaux de Châtillon et de Brézé lui en tuèrent cinq mille, lui firent dix-huit cents prisonniers, et lui prirent quatre-vingts drapeaux. En 1638, il battit le maréchal de La Force, et lui fit lever le siége de St.-Omer. Déjà il avait formé, avec le cardinal de Savoie, son frère, le dessein d'ôter à Christine, veuve de Victor-Amédée, la tutelle de ses enfants et le gouvernement pendant la minorité. « Ces deux princes, dit le président Hénault, donnèrent à la duchesse de Savoie *bien de la peine pendant sa régence.* » Le prince Thomas entre en 1639 dans le Piémont, s'empare de Chivas; Quiers, Moncallier, Yvrée, se déclarent pour lui; Verrue lui ouvre ses portes; il se rend maître de Crescentin; et, réunissant ses troupes aux Espagnols que commande le marquis de Léganez, il marche sur Turin avec douze mille hommes et cinq mille chevaux. La duchesse régente était dans sa capitale, que défendaient le cardinal de La Valette, le comte de Plessis-Praslin, et six mille Français. Après avoir fait jeter des bombes dans la ville, le prince Thomas, désespérant de s'en rendre maître par la force, se retire, s'empare de Saluces, de Coni, de plusieurs autres places, et médite d'enlever Turin par surprise. Il y envoie six à sept cents soldats, qui entrent par différentes portes, déclarent qu'ils viennent grossir la garnison, servir la duchesse, et sont imprudemment reçus sans être interrogés, sans éveiller aucun soupçon. Dans la nuit du 25 au 26 juillet, le prince Thomas fait appliquer un pétard à une des portes; à ce signal, toutes les autres sont ouvertes; ses troupes entrent; il est reçu lui-même aux acclamations du parti nombreux qu'il a dans la ville. A peine la duchesse a-t-elle le temps de se sauver dans la citadelle; les Français la défendent : plusieurs combats sanglants sont livrés. Enfin, il est résolu dans le conseil de la princesse, qu'elle partira avec une escorte pour se retirer à Suze ou à Chambéri. Cependant, le nonce du pape, Caffarelli, s'établit médiateur entre les deux partis, et leur fit accepter une suspension d'ar-

mes. Le marquis de Léganez retourna à Milan, et le prince de Carignan demeura dans Turin. Après l'expiration de la trêve, la guerre recommença. Le prince fut défait par le comte d'Harcourt au combat de Quiers. En 1641, le comte d'Harcourt ayant battu le cardinal de Savoie, fit lever le siége de Chivas à son frère, qui échoua aussi en voulant escalader Quérasque. L'année suivante, il eut une entrevue avec la duchesse de Savoie sur le chemin d'Yvrée, monta dans le carrosse de la princesse, sa belle-sœur, et entra avec elle dans Turin, au milieu des acclamations du peuple, qui voyait dans cette réconciliation la fin de ses malheurs. A cette époque, le prince Thomas fit aussi son accommodement avec Louis XIII; le duc de Longueville lui apporta la commission de lieutenant-général. Déclaré généralissime des armées de France et de Savoie en Italie, il eut pour lieutenants Turenne et le comte de Praslin. La prise d'Ast, celle de Trin, qui valut à Turenne le bâton de maréchal de France à trente-deux ans; celle de Santià, de Rocca, de Vigevano, et la bataille de Mora, gagnée sur don Cantelme, général des Espagnols, signalèrent les campagnes de 1644 et 1645. Le prince Thomas se rendit ensuite à Paris, où il obtint toute la confiance du cardinal Mazarin. Corbinelli écrivait au comte de Bussy-Rabutin, le 25 juillet 1652 : « Le » prince Thomas est du petit conseil » du cardinal, et l'un des principaux » Mazarins du monde. Ils sont en » perpétuelle conférence, son éminence, ledit prince, M. de Bouillon » et le maréchal Du Plessis. » (Voyez les *Mémoires du comte de Bussy-Rabutin.*) En 1654, le prince Thomas fut fait grand-maître de France à la place du prince de Condé, qui venait d'être déclaré criminel de lèze-majesté. En 1655, il marcha au secours du duc de Modène, fit lever le siége de Reggio, assiégea Pavie, et mourut à Turin le 22 janvier 1656. Il avait épousé Marie de Bourbon-Soissons, dont il eut deux fils : l'aîné, Emmanuel, qui continua la branche de Carignan; le cadet, Eugène-Maurice, qui fut père du célèbre prince Eugène. On trouve la vie du prince Thomas dans l'*Histoire généalogique de la maison royale de Savoie*, par Guichenon, Lyon, 1660, 2 vol. in-fol.; une autre vie du même prince a été publiée sous ce titre emphatique : *Il Colosso : historia panegyrica del principe Thomaso di Savoia, per Antonio-Agostino Codretto, dottore della lege*, Turin, 1663, in-4°. Le portrait de ce prince, peint par Van Dyck, a été gravé par Pontius.

V—VE.

CARILLO D'ACUNHA (DOM ALPHONSE), archevêque de Tolède, originaire du Portugal, embrassa l'état ecclésiastique, quoique son naturel ardent le rendît plus propre aux fonctions politiques et militaires. Il occupa jeune encore le siége de Siguenza, parvint en 1446 à l'archevêché de Tolède, puis au ministère sous Henri IV, roi de Castille, dont il trompa la confiance, en dirigeant le parti des seigneurs mécontents et en se vendant au roi d'Arragon. Henri ouvrit enfin les yeux, et l'écarta du conseil. Le fier prélat, outré de sa disgrâce, se disposa à la guerre civile, leva des troupes contre son souverain, et, après l'avoir déclaré indigne de la couronne, proclama roi de Castille, en 1465, Alphonse, frère de Henri. S'étant emparé ensuite de Penaflor, il mena ses troupes devant Simancas. Henri accourut avec une armée, lui fit lever le siége, et demanda justice au pape contre l'archevêque qui l'avait déposé. Ca-

rillo osa soutenir à Rome que la déposition était juste, et qu'il n'avait été que l'organe de la nation. Le pontife le condamna. Alors la guerre civile, un moment suspendue, recommença avec plus de fureur. L'archevêque, à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, ayant avec lui le frère de Henri, marcha contre ce monarque, et lui livra bataille sous les murs de Médina del Campo, le 20 août 1464. On le vit charger en personne à la tête des troupes, ayant par-dessus son armure une étole écarlate avec des croix blanches. Il fut blessé, et resta le dernier sur le champ de bataille, malgré sa blessure. La nuit sépara les deux armées, qui s'attribuèrent l'une et l'autre la victoire. Le jeune Alphonse étant mort, Henri, qui avait déjà offert lâchement la paix à Carillo, conclut un traité avec les chefs de la ligue, par l'entremise de ce prélat, qui fit déclarer Isabelle, sœur de Henri, héritière de la Castille, au mépris des droits de Jeanne, fille de ce monarque. Devenu l'ame du parti d'Isabelle, l'archevêque de Tolède prit de nouveau les armes contre Henri, et vint mettre le siége devant Péralès. En vain le roi lui offrit des établissements immenses, rien ne put vaincre l'animosité du fougueux prélat. Henri obtint un bref du pape pour lui faire son procès : quatre chanoines de Tolède commencèrent la procédure; mais Carillo enleva les juges, s'assura l'impunité, et parvint enfin à réconcilier Henri avec sa sœur. Devenu tout-puissant à l'avènement d'Isabelle, il soutint cette princesse contre le parti de sa nièce Jeanne, et régla dans le conseil la part que Ferdinand d'Arragon, époux d'Isabelle, aurait dans le gouvernement; mais, jaloux ensuite du crédit du cardinal Mendoza, il se retira mécontent, et passa dans le parti de Jeanne : « Je » veux, dit-il en partant, forcer Isa» belle à reprendre la quenouille que » je lui ai fait quitter. » On le vit combattre avec les Portugais pour cette même Jeanne, dont il avait ruiné les espérances, et se précipiter dans les plus grands périls à la bataille de Toro, où son parti fut défait. Isabelle triomphante, fit saisir les revenus de ce prélat factieux, et procéder contre lui pour crime de rebellion. Enfin, l'opiniâtre Carillo, après avoir inutilement tenté de livrer Tolède aux Portugais, et lutté jusqu'à la dernière extrémité pour soutenir les droits de la princesse Jeanne, se soumit en 1478, remit toutes ses forteresses, et, à ce prix, rentra en grâce et obtint la restitution de ses immenses revenus. Il se retira sur la fin de sa vie dans un monastère qu'il avait fondé à Alcala de Henarès, où il mourut le 1er. juillet 1482. Ce prélat eut du courage et de grands talents; il avait présidé le concile d'Aranda, tenu en 1473; mais il fut inquiet et séditieux, né enfin pour renverser les trônes et pour le malheur de son pays. Passionné pour l'alchimie, il fit des dépenses immenses, dans l'espoir de trouver le secret de faire de l'or. B—P.

CARINUS (Marcus-Aurelius), était fils aîné de l'empereur Carus, qui lui donna, avec le titre de César et la qualité d'Auguste, le gouvernement de l'Italie, de l'Illyrie, de l'Afrique et de l'Occident, lorsqu'il partit avec Numérien, son second fils, pour aller faire la guerre aux Perses. Carinus fut particulièrement chargé de défendre les Gaules contre les barbares qui menaçaient de faire une irruption dans ce pays. Ce n'est qu'à regret que son père se détermina à lui confier cette expédition; il aurait voulu en charger Numérien, prince plus sage, plus réservé, mais trop jeune. Il connaissait

les mauvaises qualités de Carinus, qui ne justifia que trop les craintes et les soupçons de l'empereur. Tous les historiens peignent ce jeune César comme un homme corrompu, paresseux et cruel. Les Romains ne redoutèrent l'élection de Carus à l'empire, que parce qu'ils avaient en horreur les vices de son fils. Dès qu'il fut arrivé dans les Gaules, il éloigna des emplois les hommes les plus vertueux, pour y placer les compagnons de ses débauches; il fit mourir le préfet du prétoire, pour lui substituer un homme de la lie du peuple; il épousa jusqu'à neuf femmes, et les répudia successivement, quoique plusieurs se trouvassent enceintes; il remplit le palais d'histrions, de courtisanes et de chanteurs. Il avait une si grande répugnance à signer, qu'il avait chargé de ce soin l'un de ses favoris, et cependant il le querellait souvent de ce qu'il contrefaisait trop bien sa signature. Lorsqu'il apprit la mort de son père, il se crut dégagé de toutes entraves, et se livra avec plus de fureur à de nouveaux crimes. Il ne manqua cependant pas de courage pour défendre et pour conserver l'empire. Il eut d'abord à combattre Julien II (Marcus Aurélius Julianus), qui avait pris la pourpre en Pannonie, et qu'il défit près de Vérone à son retour des Gaules. Ensuite, il marcha contre Dioclétien, qui avait été proclamé empereur après la mort de Numérien. Les deux armées se rencontrèrent dans la Mésie; Carinus, après avoir été plusieurs fois vainqueur, et après s'être vaillamment défendu, succomba enfin, et fut tué par les siens auprès de Margus, l'an 284. L'époque de son règne est mémorable en ce qu'il fit célébrer à son retour des Gaules les jeux romains avec un éclat et une magnificence extraordinaires. Il donna au peuple des spectacles nouveaux, dont on peut voir les détails dans Calpurnius (églogue VII) et dans Vopiscus. Si les historiens ont décrié cet empereur, à cause de ses crimes, il n'a pas manqué de poètes qui ont mis ses actions au-dessus de celles des meilleurs princes. Némésien et Calpurnius ont suivi l'exemple de Virgile, qui a placé dans la bouche de ses bergers les louanges d'Auguste; comme lui, ils ont chanté dans leurs églogues Carinus et son frère, en mettant ces princes au rang des dieux. Quelques antiquaires ont donné pour femme à Carinus Magnia Urbica, princesse qui n'est connue que par les médailles. D'autres prétendent qu'elle était femme de Carus son père. Cette question a donné lieu à un grand nombre de dissertations entre les plus célèbres numismates du siècle passé. Stosch et Khell la donnent à Carinus; Genebrier, Banduri, l'abbé Belley, croient qu'elle était femme de Carus. On penche aujourd'hui pour cette dernière opinion, qui paraît d'ailleurs appuyée de raisonnements et de preuves plus solides. On a des médailles latines et grecques de Carinus. Celles-ci ont été frappées en Egypte (*Vopiscus. A. Victor. Eutropius*). T—n.

CARION (Jean), professeur de mathématiques à Francfort-sur-l'Oder, où il eut pour disciple Mélanchthon, naquit à Bütickheim en 1499, et mourut à Berlin, âgé de trente-neuf ans. Il publia d'abord des *Éphémérides*, qui s'étendent de 1536 à 1550, et contiennent des prédictions et des jugements astrologiques. Il fit imprimer ensuite des *Practicæ astrologicæ*; mais ces deux ouvrages ne lui avaient fait aucune réputation, lorsqu'il devint tout à coup célèbre par une chronique, dont il n'était point l'auteur. Elle eut

dans le 16e. siècle un succès si prodigieux, il en parut un si grand nombre d'éditions et de traductions, qu'il n'est pas hors de propos d'entrer dans quelques détails sur l'histoire de cet ouvrage. Carion avait composé une chronique en allemand, et, avant de la faire imprimer, il voulut que Mélanchthon la corrigeât. Mélanchthon, au lieu de la corriger, en fit une autre, et la publia en allemand, à Wittemberg, en 1531. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, en écrivant à Camérarius: *Ego totum opus retexi, et quidem germanicè.* Peucer, gendre de Mélanchthon, et continuateur de la même chronique, dit, dans son édition de 1572, que Mélanchthon raya tout le manuscrit de Carion: *Totum abolevit una litura, alio conscripto, cui tamen nomen Carionis præfuit.* Tandis que Mélanchthon publiait sa chronique sous le nom de *Carion*, celui-ci faisait imprimer son ouvrage, et le dédiait à Joachim, marquis de Brandebourg. Il le terminait par quatre ou cinq prophéties appliquées à Charles-Quint, et qui ont été toutes fausses. Les deux chroniques sous le nom de Carion eurent divers traducteurs. Herman Bonnus donna une version latine de celle de Mélanchthon, et Jean Leblond traduisit en français celle de Carion, Paris, 1556, in-12. (*Voy.* MÉLANCHTHON). V—VE.

CARISSIMI (JEAN-JACQUES), l'un des plus grands compositeurs de son temps, et le réformateur de la musique moderne en Italie, naquit à Venise vers le commencement du 17e. siècle. Ses talents, la haute réputation dont il jouissait, et qu'il a conservée de nos jours, le firent nommer à la place de maître de la chapelle pontificale, et du collége de Rome, en 1649. Carissimi introduisit dans les églises l'accompagnement de la musique instrumentale aux motets, et, le premier, employa la cantate pour des sujets religieux. Il reforma l'organisation du récitatif, dont Peri, et surtout Monteverde, avaient été les inventeurs. A un style pur et savant, qui sert encore de modèle à ceux qui étudient la composition, Carissimi joignait une mélodie enchanteresse. Parmi les reformes heureuses qu'il introduisit, on doit distinguer surtout celle du mouvement et des marches de la basse, partie qui jusqu'alors avait été fort négligée. Il sortit de son école une foule d'élèves distingués; tels que Bassani, Buononcini, Cesti, Alex. Scarlatti, et plusieurs autres. On ignore si Carissimi a composé pour le théâtre; on a de lui des messes, des oratorio, des motets et des cantates. C'est surtout dans ces deux dernières parties qu'il s'est rendu célèbre, et qu'il mérite les grands éloges qui lui ont été prodigués par ses contemporains. Les plus remarquables de ses cantates sont: le *Sacrifice de Jephté* et le *Jugement de Salomon.* R—T.

CARITEO, poète italien du 15e. siècle, était né, selon le Quadrio et le Crescimbeni, à Barcelone en Espagne; mais il vécut habituellement à Naples. Il paraît que *Cariteo* fut un nom poétique que Sannazar lui donna pour indiquer qu'il se consacrait aux Grâces (*Charites*), et qui fit oublier son nom de famille. Il fut un des membres de la célèbre académie de Pontanus, qui parle de lui dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et le fait parler lui-même dans un de ses dialogues. Il était intime ami de Sannazar, et, ainsi que lui et toute cette académie de Naples, fort attaché à la maison régnante d'Arragon. Lors de l'expédition de Charles VIII, au moment où l'armée française descendait en Italie, il fit éclater cet attache-

ment dans plusieurs pièces de vers, et n'épargna ni le sarcasme, ni les injures aux Français et à leur roi. Les rapides progrès de cette armée ne le firent point changer de ton; il exhorta dans une grande ode les princes italiens à oublier leurs divisions, et à marcher ensemble contre leur ennemi commun. On ne sait ce qu'il devint après la conquête, mais il était mort avant 1509. Ses OEuvres, ou *Rime*, recueillies pour la première fois en 1506, furent réimprimées en 1509, in-4°., par son ami Summonte, avec un grand nombre d'additions. Le style y manque d'élégance et de force; mais, pour les sentiments et les pensées, elles sont des meilleures de ce siècle, où la poésie italienne avait déchu, pour se relever avec plus d'éclat. G—É.

CARL (Jean-Samuel), savant médecin allemand, né en 1675, fut disciple et l'un des plus zélés partisans de Stahl. Il devint premier médecin de Christian VI, roi de Danemark, et mourut à Meldorf, dans le duché de Holstein, le 13 juin 1757. On a de lui : I. *Lapis Lydius philosophico-pyrotechnicus ad ossium fossilium docimasiam analyticè demonstrandam adhibitus*, Francfort-sur-le-Mein, 1703, in-8°. Sous ce titre singulier, l'auteur donne l'analyse chimique des os pétrifiés. II. *Praxeos medicæ therapeia generalis et specialis pro hodego tum dogmatico, tum clinico, in usum privatum auditorum ichnographicè delineata*, Halle, 1718, 1720, in-4°.; III. *Specimen historiæ medicæ, ex monumentis Stahlianis in syllabum aphoristicum redactum*, 1727, in-8°., réimprimé, avec additions, en 1737, in-8°., sous le titre d'*Historia medica, pathologico-therapeutica;* IV. *Ichnographia praxeos clinicæ*, 1722, in-8°.; V. *Elementa chirurgiæ medicæ ex mente et methodo Stahlianâ*, 1727, in-8°.; VI. *Diœtica sacra, hoc est disciplina corporis ad sanctimoniam animæ accomodata*, Copenhague, 1738. — C'est à Antoine-Joseph Carl, professeur de botanique à Ingolstadt, que l'on doit : I. *Zymotechnia vindicata et applicata*, Ingolstadt, 1759, in-4°.; II. *De oleis*, 1760, in-4°.; III. *Jardin botanico-medical* (en allemand), 1770, in-8°. D—P—s.

CARLE (Pierre), naquit à Vallerangue en 1666, et fit ses premières études à Puy-Laurens et à Nîmes: il avait dès-lors un désir si vif de s'instruire, que, pour n'être pas tenté de sortir, il coupa ses cheveux et les talons de ses souliers. Il sortit du royaume le 12 juin 1685, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et se rendit à Genève, puis en Hollande et en Angleterre. Un grand seigneur l'engagea à revenir en Hollande, et lui promit de pourvoir à son avancement; mais ce seigneur étant mort, Carle se trouva sans ressource. Dans cette extrémité, il s'enferma pendant quelque temps, vécut avec la plus grande frugalité, et s'appliqua sans relâche à l'étude des mathématiques. Il ménagea si bien une très petite somme qui lui était restée, qu'elle suffit pour le faire subsister pendant six mois. Au bout de ce temps, il se présenta pour se faire placer sur la liste des ingénieurs, et y réussit, sans autre appui que son mérite. A la révolution de 1688, Carle, entré au service du roi Guillaume, servit sur mer et sur terre, en Irlande, et principalement en Flandre, pendant les dix années que dura la guerre. Dès l'année 1693, il reçut une pension de 100 livres sterl., en considération de ses services; et déjà, à cette époque, son mérite l'avait élevé au rang de quatrième ingénieur du royaume. Blessé au mois d'août 1695, devant la ville de

Namur, il fut visité sur-le-champ par tous les officiers-généraux, et le roi lui témoigna le plus grand intérêt. Ce fut pendant le cours de cette guerre qu'il se chargea de faire construire un pont, pour le passage de l'armée, dans l'espace de vingt-quatre heures, et il réussit dans cette entreprise, où les autres ingénieurs avaient échoué. Ce fut aussi pendant cette guerre que, dans un conseil où les officiers-généraux étaient divisés d'opinion, après avoir entendu celle de Carle, le roi dit, en levant la séance : « Nous suivrons l'avis du boiteux. » (Carle était boiteux). Il se fit naturaliser en 1693 en Angleterre, et, pendant la courte durée de la paix qui suivit le traité de Riswick, il résida à Londres. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, Carle passa au service du roi de Portugal, et devint successivement maréchal-de-camp, lieutenant-général, et enfin ingénieur en chef du roi de Portugal, sans perdre le commandement d'un régiment d'infanterie, au service d'Angleterre, dont il était colonel. Il prit, avec milord comte Gallowai, réfugié français comme lui, la ville d'Alcantara sur les Espagnols et les Français, conduisit les travaux du siége de Salamanque, entra dans Madrid avec le marquis Das Minas, défendit Barcelone contre le roi d'Espagne, Philippe V, qui fut obligé d'en lever le siége après trente-sept jours de tranchée ouverte, fit cette belle retraite de l'Andalousie que le maréchal de Berwick admirait tant, et se concilia l'estime particulière du roi de Portugal, qui le récompensa généreusement de ses services, et lui offrit le libre exercice de sa religion dans son palais même : ce que Carle refusa. Après la paix générale, Carle resta pendant quelques années encore au service de Portugal, et se retira vers 1720 à Londres, où il résida jusqu'à sa mort. Moins ambitieux que philosophe paisible, Carle goûta les douceurs de la paix au sein de sa patrie adoptive. Il s'adonna à l'agriculture et en fit ses délices. Il tenta d'introduire en Angleterre la culture du mûrier, et même il essaya d'y élever des vers à soie. Il conserva toujours le désir et le projet de revenir dans sa patrie qui l'avait rejeté de son sein ; mais il mourut à Londres, sans avoir pu les effectuer, le 7 octobre 1730, d'une attaque de goutte. Z.

CARLENCAS. *Voy.* JUVENEL.

CARLES (LANCELOT DE), né à Bordeaux, au commencement du 16e. siècle, était fils de Jean de Carles, président au parlement de cette ville. Le roi Henri II le chargea d'une négociation avec la cour de Rome, et, en récompense de ses services, le nomma à l'évêché de Riez. Carles avait reçu une excellente éducation, dont il avait heureusement profité. Il était savant dans les langues grecque et latine ; il aimait aussi la poésie française, et recherchait ceux qui s'étaient acquis quelque réputation en la cultivant. Il était particulièrement lié avec Ronsard, Joachim du Bellay et le chancelier de l'Hôpital. Carles mourut à Paris, vers l'année 1570. La Croix du Maine lui attribue plusieurs ouvrages imprimés, et d'autres qui ne l'ont pas été. Dans cette dernière classe, il faut ranger une *Traduction en vers français de l'Odyssée d'Homère*, dont notre bibliothécaire ne parle que sur le témoignage de Jacques Pelletier du Mans. Il avait fait imprimer en 1561, *la Paraphrase en vers français de l'Ecclésiaste de Salomon*, et, en 1562, celle des *Cantiques de la Bible*, et du *Cantique des Cantiques*, in-8°. On a encore de lui : *Exhortation ou Parénèse en vers héroïques* (latins et français) *à son*

neveu, Paris, Vascosan, 1560, in-4°.; *Éloge ou Témoignage d'honneur d'Henri II, roi de France, traduit du latin de Pierre Paschal*, 1560, in-fol.; *Lettres au roi de France, Charles IX, contenant les actions et propos de M. de Guyse, depuis sa blessure jusqu'à son trépas*, Paris, 1563 in-8°.; mais le plus rare des ouvrages de Carles et le plus recherché est une *Épitre contenant le procès criminel fait à l'encontre de la royne Boullan* (Anne de Bouleyn), *d'Angleterre*, Lyon, 1545, in-8°. M. Brunet en parle dans son *Manuel du libraire*, mais par erreur, sous le mot *Charles*. W—s.

CARLESON (Charles), secrétaire d'état en Suède, chevalier de l'Étoile polaire, naquit en 1703 à Stockholm, où son père était négociant. Ayant fait de bonnes études à Upsal, il entra dans les charges, et s'éleva peu à peu à celle de secrétaire d'état. Il mourut en 1761. Carleson était versé dans les langues anciennes et modernes, dans le droit et dans les sciences économiques. On a de lui un *Dictionnaire d'économie*, quelques traités de jurisprudence et de morale, et des traductions en suédois de plusieurs ouvrages anglais, ainsi que du *Traité de la vieillesse*, de Cicéron. — Carleson (Edouard), son frère, fut président du conseil de commerce à Stockholm. Après avoir voyagé en Turkie avec le baron de Hœpken, il fut nommé ministre de Suède à Constantinople. Les services qu'il rendit à son pays furent récompensés d'une manière brillante. Retourné en Suède en 1746, il devint successivement secrétaire d'état, commandant de l'ordre de l'Etoile polaire, chancelier de la cour, et président au conseil de commerce. Il mourut en 1767. Ses loisirs avaient été consacrés aux sciences, et il laissa plusieurs ouvrages en suédois, parmi lesquels nous remarquerons ses *Considérations sur l'état des pêcheries en Suède*, et sa *Relation du voyage de deux seigneurs suédois en Asie, en Palestine, à Jérusalem*, etc. On trouve aussi plusieurs mémoires du président Carleson dans le recueil de l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre. C—au.

CARLET. *Voy.* Rozière (la).

CARLETON (George), évêque anglais, naquit en 1559, dans le Northumberland, au château de Norham, dont son père était gouverneur. Cette place n'était probablement pas une grande source de fortune; car l'éducation de George fut faite en partie aux dépens de Bernard Gilpin, connu des Anglais sous le nom de l'*Apôtre du nord*, et sous lequel il avait commencé ses études. Il les acheva à Oxford, où il se distingua dans différentes parties des sciences, et en particulier dans la théologie. Nommé, en 1617, évêque de Landaff, il fut envoyé en 1618, par le roi Jacques Ier., au synode de Dordrecht, avec trois autres théologiens anglais, et un écossais; il s'y prononça fortement en faveur de l'épiscopat, bien que, sur quelques points de dogme, notamment celui de la prédestination, il suivît la doctrine des calvinistes, et qu'il fût d'ailleurs violent ennemi des catholiques. Nommé en 1619 évêque de Chichester, il mourut en 1628, âgé de soixante-neuf ans. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres: I. *Heroïci characteres* (en vers), Oxford, 1603, in-4°.; II. *les Dixmes dues au clergé examinées et prouvées être de droit divin*, Londres, 1606 et 1611, in-4°.; III. *la Jurisdiction royale, papale, épiscopale*, etc., Londres, 1610, in-4°.; IV. *Consensus ecclesiæ catho-*

licæ contra tridentinos, *de scripturis*, *ecclesiâ*, *fide et gratiâ*, etc., Francfort, 1613, in-8°.; V. *Astrologimania*, ou *la Folie de l'astrologie*, Londres, 1624, in-4°., 1651; VI. *Vita Bernardi Gilpini*, Londres, 1628, in-4°., et dans la collection des *Vies de Bates*, 1681, Londres, in-4°. X—s.

CARLETON (sir Dudley), homme d'état anglais, né en 1573, à Baldwin Brightwell, dans le comté d'Oxford, et élevé à l'université d'Oxford, fut, pendant vingt années, ambassadeur du roi Jacques, successivement à Venise, en Savoie et dans les Provinces-Unies. Il fut ensuite envoyé deux fois comme ambassadeur extraordinaire auprès de Louis XIII, et avec le même caractère dans les Provinces-Unies. Charles Ier., dès la deuxième année de son règne, le créa baron d'Imbercourt, dans le comté de Surrey, et, trois ans après, vicomte de Dorchester, dans le comté d'Oxford. Nommé vers le même temps l'un des principaux secrétaires d'état, il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1631, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster. On a de lui divers écrits politiques, tant en français qu'en anglais, des discours au parlement, et des lettres imprimées dans divers recueils. X—s.

CARLETON (George), officier anglais, entra fort jeune au service, comme volontaire, et assista à la fameuse bataille navale qui eut lieu entre le duc d'York et Ruyter, en 1672. Pendant la campagne en Espagne, il fut fait prisonnier au siége de Denia, et resta ensuite, sur sa parole, pendant trois ans, à Santa Clemenza de la Mancha. C'est là qu'il eut occasion d'observer le caractère, les mœurs et les usages des Espagnols, vivant avec eux dans une grande familiarité, et gagnant leur confiance par le respect qu'il portait à leurs opinions politiques et religieuses. Il a laissé, en anglais, des *Mémoires contenant entr'autres plusieurs notices et anecdotes sur la guerre d'Espagne* (de la succession) *sous le commandement du comte de Péterborough.* Cet ouvrage fut imprimé en 1743, et réimprimé en 1808, 1 vol. in-8°. Il en existe une traduction française par Gaspard Joel Monod, publiée sous ce titre : *Lettres, mémoires et négociations du chevalier Carleton*, 1759, 3 vol. in-12. A. B—t.

CARLETON (Gui), général anglais dans la guerre d'Amérique, fut nommé en 1774 gouverneur de Québec, et, lors de l'invasion du Canada, n'échappa aux Américains qu'à l'aide d'un déguisement. Arrivé à Québec, il mit la ville en état de défense, et, lorsque Montgomeri voulut s'en emparer, il fut repoussé avec perte, et périt dans l'assaut qu'il donna à cette place. Peu de temps après, Carleton chassa entièrement l'armée américaine du Canada. En 1777, il donna sa démission, et fut remplacé par Burgoyne. En 1782, il eut le commandement en chef des troupes anglaises en Amérique; et, après avoir conclu un traité, il retourna en Angleterre, où il est mort en 1808, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Z.

CARLETTI (François), voyageur florentin, fils d'un commerçant, fut envoyé, en 1592, à Séville, pour apprendre la profession de son père. Après deux ans de séjour dans cette ville, il s'embarqua pour l'Afrique, où son père l'envoya pour la traite des noirs. Il passa ensuite dans l'Amérique espagnole. Après avoir vendu ses nègres à Carthagène, il se rendit à Lima, puis à Mexico, et passa peu de temps après aux îles Philippines, dans le

dessein de former de nouvelles spéculations ; mais ne trouvant pas les circonstances favorables, il s'embarqua, en 1597, pour se rendre au Japon, où il fit un séjour de neuf mois, et passa ensuite à la Chine, où il resta pendant près de deux ans. Il continua sa route par Goa, et s'embarqua enfin pour l'Europe, en 1601, sur un bâtiment portugais, qui, ayant relâché à l'île Ste.-Hélène, fut pris par les Hollandais. Ainsi, Carletti se trouva dépouillé en un instant de toutes les richesses qu'il avait amassées, et ne put se les faire restituer, malgré la protection spéciale de son gouvernement. On lui remit seulement, par grâce, une très faible somme. Débarrassé de ces affaires, qui le retinrent longtemps en Hollande, il avait formé le projet d'entreprendre un second voyage, lorsqu'il fut appelé à Paris par le ministre de France, pour négocier, avec le consentement de son souverain, une affaire qui intéressait les deux cours. Cette négociation n'ayant pas eu de suite, Carletti renonça à son projet de voyage, et se retira à Florence, où il rédigea l'histoire de ses voyages, d'après l'invitation du grand-duc Ferdinand Ier., qui lui fit un accueil favorable, et le nomma maître de sa maison. Carletti avait perdu tous ses papiers ; mais, doué d'une heureuse mémoire, il a décrit avec autant d'exactitude que de vérité tout ce qu'il avait observé. On est étonné que, sans avoir reçu aucune éducation littéraire, il ait su peindre avec une si grande exactitude les mœurs et les productions des pays dont il parle. Il a donné avant les autres voyageurs des notions exactes sur la cochenille, sur le coco des Maldives, et sur le musc. Son ouvrage, qui est écrit avec beaucoup de simplicité, et qui ne fut publié que plus d'un siècle après sa mort, porte pour titre : *Ragionamenti di Francesco Carletti Fiorentino sopra le cose da lui vedute ne' suoi viaggi, sì dell' Indie occidentali e orientali come d'altri paesi*, Florence, 1701, 2 vol. in-8°.
L—IE.

CARLETTO. *Voy.* CALIARI.

CARLI DE PIACENZA (DENIS), et MICHEL ANGELO GUATTINI, tous deux capucins missionnaires, le premier natif de Reggio, et le second de Plaisance, furent envoyés au Congo en 1666, avec quatorze autres capucins, par la congrégation de la Propagande, munis d'amples pouvoirs du Saint-Siége, qui les autorisa même à lire les livres défendus, *excepté Machiavel.* Ils se rendirent d'abord à Lisbonne, ensuite au Brésil, et du Brésil au Congo. Ils visitèrent St.-Philippe de Benguela et Loanda. Le vicaire apostolique du Congo leur ordonna d'exercer leur zèle dans les royaumes de Bamba et de Sonho, situés sur la côte entre le fleuve Zaïre et la rivière Danda. Ils baptisèrent trois mille enfants durant le cours de leurs missions, et firent quelques conversions ; mais le plus grand obstacle qu'ils éprouvaient était de persuader les nègres de l'obligation de se contenter d'une seule femme. Michel Angelo mourut au Congo ; Denis Carli fut assez heureux pour résister aux fatigues et aux dangers de sa mission, et pour triompher d'une longue et cruelle maladie. Il se mit en route pour revenir en Europe, s'embarqua sur un vaisseau qui partait pour le Brésil, et de là fit voile pour Lisbonne. Il visita Cadix, fit un pèlerinage à St.-Jacques en Galice, se rembarqua de nouveau pour retourner à Cadix ; mais le vaisseau sur lequel il se trouvait, après avoir livré combat à un corsaire, entra dans le port d'Oran, et revint ensuite à Cadix. De là Carli traversa l'Espagne, et se

rendit à Barcelone, où il s'embarqua pour la Sardaigne ; il éprouva une violente tempête, fut rejeté sur la côte de Roussillon, traversa le midi de la France, et se rendit ensuite à Bologne, où il rédigea la relation des voyages de son compagnon et des siens. La plus grande partie est remplie par de longues descriptions des souffrances de ces missionnaires et par des contes ridicules. Les renseignements sur la géographie et l'histoire naturelle qui s'y trouvent sont vagues, et décèlent l'ignorance des auteurs ; mais il y règne une sorte de naïveté et de bonhomie religieuse qui en rend la lecture intéressante, et le peu de relations que l'on a de ce pays a fait rechercher celle-ci et d'autres du même genre avec plus d'empressement qu'elles ne méritent. La première édition des voyages de Carli a été imprimée sous ce titre : *Il Moro trasportato in Venezia, ovvero raconti de' costumi riti e religione de' popoli dell' Africa, America, Asia ed Europa*, Reggio, 1672, in-12. Elle fut réimprimée en 1674 à Bologne, in-8°. et in-12 ; et en 1687, à Bassano, in-4°. Une nouvelle édition de ce voyage parut à Bologne en 1678, in-12, sous le titre suivant : *Viaggio di D. Michel Angiolo di Guattini e del P. Dionigi Carli nel regno del Congo, descritto per lettere con una fidele narration del paese*. En 1680, il en parut une traduction française, imprimée à Lyon chez Amaulry, in-12. Le P. Labat l'a réimprimée dans sa *Relation historique de l'Éthiopie orientale*, t. V, pag. 91-268. La première traduction anglaise a paru dans Churchill, *Collections of voyages and travels*, pag. 613-650. Dans la collection d'Astley (vol. III, pag. 143 à 166), on en a donné un extrait, qui a été reproduit dans l'*Histoire générale des voyages*, de Prévôt, livre XII, ch. 2, et dans *Allgemeiner historie der Reisen*, b. 4. s. 531. Il a paru une traduction allemande de la relation de Carli, Augsbourg, 1693, in-4°., faite sur une des premières éditions italiennes. W—r.

CARLI (Jean-Jérôme), naquit dans les environs de Sienne, en 1719, d'un père cultivateur, qui lui fit faire de bonnes études. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut plusieurs années professeur d'éloquence à Colle en Toscane, et ensuite à Gubbio, dans les états du pape. Sa renommée s'étendit bientôt dans toute l'Italie ; tous les savants, les littérateurs, les naturalistes s'empressaient d'entrer en relation avec lui sur des sujets relatifs ou aux sciences ou aux arts mécaniques, dont il était fort instruit. Les habitants de Gubbio avaient une si grande estime pour lui, qu'ils le consultaient dans toutes les affaires difficiles. Ils le chargèrent de plusieurs missions délicates et importantes. Après un séjour de dix-huit ans, il fut obligé de retourner à Sienne, et, peu de temps après, nommé secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Mantoue. Il remplit cette place avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 29 septembre 1786. On dut à son zèle et à ses lumières, pendant le séjour de treize ans qu'il fit à Mantoue, l'activité rendue aux sciences, aux arts, aux manufactures, l'établissement du musée et de la bibliothèque publique. L'estime générale des savants fut la récompense de ses travaux ; il reçut même des témoignages de celle de l'impératrice Marie-Thérèse et de Joseph II, son fils. Carli parcourut en différents temps presque toute l'Italie pour rassembler des livres, des médailles, des antiquités, des échantillons d'histoire naturelle, etc., et il parvint

à en former une collection considérable. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on en distingue un de critique, intitulé : *Scritture intorno a varie toscane e latine operette del dottor Giov. Paolo Simone Bianchi di Rimini, che si fa chiamar Giano Planco*, vol. I, *contenente la relazione di due operette composte dal sign. Planco in lode di se medesimo, con molte notizie ed osservazioni sopra questi ed altri opusculi dello stesso autore*, Florence, 1749. A Mantoue, il publia deux dissertations d'un intérêt plus général, sous ce titre : *Dissertazioni due dell' abate Girolamo Carli ; la prima sull' impresa degli Argonauti ed i fatti posteriori di Giasone e Medea ; la seconda sopra un' antico bassorilievo rappresentante la Medea d'Euripide, conservato nel museo dell' accademia*, Mantoue, 1785, in-8°. Le comte Carli, qui avait écrit dans sa jeunesse sur le sujet des Argonautes, fit, sur cet ouvrage de Jérôme Carli, des *Observations* dans lesquelles il en parle avec estime, et que l'on trouve à la suite de sa première dissertation, dans le 10e. volume de ses œuvres (*Voy.* l'article suivant). Jérôme Carli a aussi enrichi d'excellentes notes un *Choix d'élégies de Tibulle, de Properce et d'Albinovanus* traduites en *terza rima* par François Corsetti, de Sienne, Venise, 1751. On lui doit encore des notes sur le discours de Celso Cittadini *Dell' antichità dell' armi gentilizie*, Lucques, 1741, in-8°. Il a de plus laissé un grand nombre d'ouvrages de littérature qui n'ont pas été publiés. Après sa mort, les habitants de Gubbio, qui ne l'avaient point oublié, firent célébrer en son honneur de magnifiques obsèques. On y prononça son oraison funèbre, et l'on consacra à sa mémoire une élégante inscription latine. — Carli (Jean), dominicain, a publié en italien : I. *Vie de Dominique, cardinal et archevêque de Raguse* ; II. *Vie de Simon Salterolo, archevêque de Pise* ; III. *Vie d'Aldobrandle Cavalcanti, évêque de Cività-Vecchia*. Ce biographe mourut à Florence le 1er. février 1505, à l'âge de soixante-cinq ans. R.G.

CARLI (Jean-Renaud, comte), appelé aussi quelquefois *Carli-Rubbi*, du nom de sa femme, naquit, d'une famille noble et ancienne, à Capo-d'Istria, en avril 1720. Il y fit ses premières études, et, dès l'âge de douze ans, il composa une espèce de drame, dont il se souvenait encore avec plaisir dans sa vieillesse. Il alla ensuite à Flambro, dans le Frioul, étudier sous le savant abbé Bini. Il y apprit la physique et les éléments des sciences exactes. Son goût pour la recherche des monuments du moyen âge s'y déclara, et, cultivant avec la même ardeur les belles-lettres, il publia à dix-huit ans une dissertation sur l'aurore boréale, et quelques poésies. Il se rendit l'année suivante à Padoue, et continua d'étudier à la fois les mathématiques, particulièrement la géométrie, et les langues grecque et latine. Il apprit aussi l'hébreu. A vingt ans, il fut reçu de l'académie des *Ricovrati*. Il commença dès-lors à se faire connaître par des discussions littéraires avec les célèbres antiquaires Fontanini et Muratori, et par plusieurs ouvrages de divers genres qu'il publia presque à la fois ; des observations sur différents auteurs grecs ; d'autres sur le théâtre et sur la musique des anciens et des modernes ; une tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, une traduction de la *Théogonie* d'Hésiode, un savant traité, en quatre livres, sur l'expédition des argonautes, etc. Le

sénat de Venise, voulant alors mettre sa marine sur un pied respectable, créa une chaire d'astronomie et de science nautique, dont Carli, qui n'avait que vingt-quatre ans, fut nommé professeur. Il ne se borna point à ses leçons ; on le vit dans cet arsenal célèbre donner des conseils, diriger les travaux, réformer les dessins, et faire adopter de nouveaux modèles pour la construction des vaisseaux de guerre. Cela ne l'empêcha pas de se jeter dans des recherches d'un genre très éloigné des sciences exactes, à l'occasion d'un écrit qui lui avait été communiqué par l'auteur. Cet auteur était l'abbé Tartarotti, et son ouvrage avait pour titre : *Il congresso notturno delle lamie.* Il niait l'existence des sorcières, mais il admettait celle des magiciens, au moyen d'un pacte avec le diable. Carli répondit par une dissertation, dans laquelle il démontrait également la fausseté des magiciens et des sorcières, et où il dévoilait toutes les ruses employées chez les anciens et chez les modernes par les charlatans des deux sexes qui se font passer pour tels. Tartarotti, à qui il l'envoya, eut l'indiscrétion de la faire imprimer avec la sienne, et d'y joindre une réponse très âcre, où il taxait d'hérésie l'opinion de Carli. Le savant Maffei prit la défense de ce dernier. Tartarotti répondit à Maffei, qui répliqua. Quatorze différents écrivains, les uns théologiens, les autres légistes, prirent le parti du diable : quatre seulement s'armèrent contre lui ; ce fut, selon l'expression de Carli lui-même, une guerre dont le diable parut être l'Hélène. Elle ne s'apaisa qu'environ dix ans après. Un dernier écrit de Maffei, intitulé : *la Magia annichilata*, réduisit enfin au silence les avocats du diable. Depuis long-temps Carli les laissait se débattre, et s'occupait de sujets plus importants. Il adressa en 1747, à Maffei, une savante dissertation sur l'emploi de l'argent, qui prouve qu'il méditait dès-lors son grand ouvrage sur les monnaies. Une autre dissertation, adressée au savant Gori, sur les vaisseaux armés de tours des anciens, fut suivie de celle où il traite de la géographie primitive et des cartes géographiques des anciens ; et, dans le même temps, il composait et récitait dans l'académie des *Ricovrati*, dont il avait été nommé président, un poëme philosophique en trois chants, intitulé : *Andropologia*, ou *della Società*, dans lequel il entreprend de prouver, 1°. que la société, telle qu'elle est, dérive de la nature de l'homme ; 2°. que l'homme est heureux dans la société heureuse et bien réglée ; 3°. enfin, qu'il l'est encore dans la société corrompue. Carli s'était marié en 1747 ; il ne le fut que deux ans. Des affaires multipliées, suites de la mort de sa femme, qui lui laissait un fils à élever et une grande fortune à administrer, le forcèrent de se démettre de sa chaire de science nautique et d'astronomie, qu'il ne quitta qu'avec beaucoup de regret. Il partit pour l'Istrie avec le naturaliste Vitaliano Donati. Ni les chagrins, ni les affaires, ne détournèrent Carli de rechercher avec l'attention la plus active les antiquités dont l'Istrie était remplie, et qui n'avaient point encore été décrites. L'édition qu'il donna en 1751 à Venise, in-8°., de la relation de ses découvertes dans l'*amphithéâtre de Pola*, avec des dessins et des plans, lui assurent la priorité qu'on a vainement prétendu lui disputer long-temps après. Les monnaies étaient dès ce temps-là le principal objet de ses études. Il publia cette année même (1751, à Venise, sous le titre de la Haye) ses deux premières disserta-

tions, l'une sur l'origine, l'autre sur le commerce des monnaies. L'étendue de cette matière, et celle du plan qu'il s'était tracé, exigeaient des travaux immenses, des correspondances multipliées, de fréquents voyages, des expériences délicates et coûteuses. Aucun de ces moyens ne fut épargné pour la parfaite exécution de son dessein, et, quoique dans ses excursions à Turin, à Milan et dans d'autres villes, il s'occupât sans cesse d'objets tout différents, et qu'il publiât même de temps en temps des dissertations qui supposaient des recherches fort étrangères aux monnaies, il acheva et publia en neuf années cette grande entreprise. Le premier volume parut en 1754; la Haye (Venise) le second à Pise en 1757; et le troisième, divisé en deux parties, à Lucques en 1760. Le titre de ce livre en annonce toute l'importance: *Delle monete, e dell' istituzione delle zecche d'Italia, dell' antico e presente sistema di esse e del loro intrinseco valore e rapporto colla presente moneta, dalla decadenza dell' imperio fino al secolo XVII, per utile delle pubbliche e delle private ragioni.* Cet ouvrage fit une grande sensation en Italie; les savants, les jurisconsultes, les économistes, les hommes d'état et les corps politiques y applaudirent. Il y en eut en peu de temps plusieurs éditions. Les cours de Milan, de Turin et plusieurs autres en adoptèrent les principes dans leurs essais monétaires et dans leurs réductions; la cour impériale les prit pour base dans ses paiements pour le rachat du droit de régale; enfin le Traité des monnaies servit de règle dans toute l'Italie pour les jugements sur cette matière, et pour les réglements publics. Dans l'intervalle qui s'écoula de l'impression du premier volume à celle du dernier, Carli ne laissa pas d'en publier plusieurs autres, tant sur des sujets d'érudition que sur d'autres plus analogues au sujet de son grand ouvrage; tel est son *Essai politique et économique sur la Toscane*, adressé en 1757 au professeur Stellini. La mort de son père le rappela peu de temps après dans sa patrie. Il retourna ensuite en Toscane achever son édition. Elle était enfin terminée, lorsqu'ayant trouvé à Venise, parmi les biens de la succession de sa femme, un grand établissement de commerce et de manufacture de laine, autrefois très florissant, mais détérioré par différentes circonstances, il crut faire une chose utile à son pays et à la fortune de son fils, en transportant cet établissement à Capo-d'Istria, et en fondant une grande fabrique dans ses biens de campagne auprès de la ville. Il y employa si activement son génie et ses fonds, qu'en moins de deux ans tout fut prêt, et la province commença à jouir des avantages que ces sortes d'établissements apportent toujours; mais des préposés infidèles firent éprouver de grandes pertes à l'entreprise; un torrent débordé et un ouragan terrible détruisirent à plusieurs reprises les principaux édifices, et, pour comble de malheur, un procès vint achever la ruine du propriétaire. Une maladie grave, occasionnée sans doute par tant de traverses, fit craindre pour sa vie. La fortune sembla se réconcilier avec lui. La cour impériale de Vienne établit à la fois à Milan le conseil suprême du commerce et d'économie publique, et celui des études, et choisit Carli pour président de l'un et de l'autre. Ses idées et ses plans lui furent demandés pour ce double établissement. Il fut même appelé secrètement à Vienne, en 1765, pour en concerter tout le systême avec le ministre Kau-

nitz. Il revint comblé des égards du ministre et des bontés de l'impératrice, et des témoignages d'admiration des savants les plus distingués de l'Allemagne. A Milan, les soins de ses nouveaux emplois l'absorbèrent d'abord tout entier. Les écrits qu'il fit paraître à cette époque ont tous rapport au commerce et à l'économie publique. Le séjour de Joseph II à Milan, en 1769, offrit à Carli l'occasion de faire briller ses talents et son zèle. L'empereur fut présent à treize séances du conseil de commerce, dans lesquelles le président fit des rapports, présenta des vues et des projets qui furent adoptés. Joseph lui témoigna sa satisfaction en lui accordant une augmentation d'honoraires et le titre de conseiller privé d'état. En 1771, on créa un nouveau conseil des finances à Milan, pour retirer les revenus publics de la Lombardie des mains avides des fermiers. La présidence de ce conseil fut encore donnée au comte Carli par un diplôme rempli des titres et des expressions les plus honorables. Le conseil suprême des études l'occupait cependant comme s'il n'avait eu d'autre emploi que celui de le présider. Il fit adopter cette année un nouveau plan pour les études du génie; il songeait aussi à une réforme dans les études littéraires, et fit imprimer à Florence, sous la date de Lyon, un petit traité rempli d'érudition et de vues utiles, intitulé : *Nuovo metodo per le scuole pubbliche d'Italia.* Au milieu de tant de travaux et d'occupations graves, il n'abandonnait ni ses études philosophiques, ni son goût pour les recherches savantes; son livre intitulé *l'Uomo libero* fut le produit des premières, et ses *Lettere americane*, le résultat des secondes. Dans l'un de ces ouvrages, il ne se propose pas moins que de combattre en même temps Hobbes, J.-J. Rousseau et Montesquieu; c'est dire assez que ce livre ne peut être jugé légèrement, et que, quand même l'auteur se serait trompé, ce qui n'est pas, du moins sur quelques points, la conception d'un tel ouvrage en de telles circonstances, marque une grande force de tête et une grande facilité d'esprit. Les *Lettres américaines* sont encore plus étonnantes. Elles eurent pour origine une correspondance familière de notre président avec le marquis Gravisi, son cousin, en 1777 et 1779; et ce qui paraîtrait le travail d'un érudit, tout entier aux objets qui y sont traités, ne fut que le délassement d'un homme d'état presque absorbé dans des fonctions aussi multipliées qu'importantes. L'ouvrage est divisé en deux parties: la première est historique; l'auteur y décrit les mœurs, les usages, la religion, les gouvernements des peuples d'Amérique avant que les Européens en eussent fait la découverte et la conquête; il y réfute, sur tous les points, les paradoxes de Pauw dans ses *Recherches sur les Américains.* La seconde partie est hypothétique; elle a pour principal objet de rechercher à quelle époque les peuples de l'Atlantide, de ce grand continent qui doit avoir disparu dans une commotion générale du globe, purent communiquer d'une part avec l'Amérique, et de l'autre avec notre continent, ce qui expliquerait, et ce qui peut-être même peut seul expliquer les rapports qui se trouvent entre d'anciens usages civils et religieux, d'anciennes traditions astronomiques et mythologiques, communes aux deux continents. Ces lettres, dont le premier volume avait été publié à Florence en 1780, ont été traduites en anglais, en allemand, et l'ont aussi été en français, par Lefebvre de Villebrune, imprimées en 2 vol. in-8°., la

première fois, sous la date de Boston, 1788, et la seconde fois à Paris, 1792, avec une carte. Cette traduction est accompagnée de savantes notes, et suivie de deux lettres du traducteur sur le même sujet. Villebrune annonçait dans sa préface, qu'il avait aussi traduit un autre volume de lettres de Carli, contenant la réfutation de l'Atlantide de Bailli; mais il ne l'a point fait paraître. La santé de l'auteur, usée par tant de travaux, était déjà fort altérée; une colique hépatique, dont il fut alors attaqué et dont il eut de la peine à guérir, diminua encore ses forces, et lui laissa le germe des infirmités qui devaient terminer sa vie. Il obtint sa retraite de président du conseil de commerce, en en conservant tous les honoraires, qui étaient de 20,000 livres; mais un an après, des réformes générales dans les finances de l'Empire les firent diminuer des deux tiers. Une branche de connaissances qu'il avait peu cultivée, la physique animale et la physiologie, devint alors pour lui l'objet d'une étude particulière. Le chevalier Michel Rosa ayant publié cinq lettres: *Sopra alcune curiosità fisiologiche*, dont la première parut en 1781, et qui étaient adressées à Carli lui-même, celui-ci écrivit, à cette occasion, un *Ragionamento*, dans lequel il rassemble et explique toutes les parties de la théorie de Rosa sur la circulation et la *coloration* du sang, sur la pulsation, la respiration, la chaleur animale et le principe de la vitalité. Pendant ce temps, il réunissait et mettait en ordre une collection immense de recherches sur les antiquités italiennes, dont il s'était occupé toute sa vie. Il en forma un corps d'ouvrage dont il publia les deux premiers volumes en 1788, et deux autres dans les deux années suivantes: un cinquième volume, sous le titre d'*Appendix*, fut publié en 1791. Les quatre premiers volumes, réimprimés à Milan en 1793-95, et ornés de vingt-six planches et de beaucoup d'inscriptions inédites, traitent des antiquités de tous les peuples de l'Italie avant les Romains et dès les siècles les plus reculés; de celles des Romains eux-mêmes; de la Gaule cisalpine, de l'Istrie et de la Dalmatie avant et après la domination romaine. Les recherches de l'auteur s'étendent à travers le moyen âge, jusqu'au 13e. siècle, et même jusqu'au 14e.; ce qui regarde l'Istrie, patrie de Carli, est traité surtout avec beaucoup d'étendue et avec un soin particulier. Cet ouvrage, intitulé: *Dell' antichite Italiche*, est tout-à-fait différent de ceux de Sigonius et de Muratori; il eut un succès prodigieux, et assigna à l'auteur, parmi les antiquaires, une place égale à celle qu'il occupait entre les écrivains d'économie politique. Ce fut sans doute la sensation que ce livre fit dans le monde littéraire qui détermina le nouvel empereur Léopold II, sur la demande du prince de Kaunitz, à rendre à notre président émérite la pension entière de 20,000 francs que Joseph II avait réduite. Ce retour de fortune lui procura une vieillesse heureuse. Malgré l'altération toujours croissante de sa santé, il n'interrompit point ses travaux. Parmi les écrits qu'il produisit alors, on distingue sa *Dissertation sur la mémoire artificielle*, composée en 1792, et lue publiquement par Bettinelli à l'académie de Mantoue le 22 mars 1793. Ses infirmités augmentant toujours, des eaux qu'il prit en 1792 et 1794 ne lui procurèrent qu'un soulagement passager, et, après plusieurs rechutes, il mourut le 22 février 1795. Doué d'un physique avantageux, et d'un esprit aussi remarquable par la justesse, la saga-

cité et l'activité, que par la souplesse et l'étendue, le comte Carli fut probe et éclairé dans les grands emplois, ingénieux dans ses vues, infatigable dans ses travaux. La collection entière de ses œuvres a été publiée par lui-même de 1784 à 1794, sous ce titre : *Delle opere del sig. commendatore D. Gian-Rinaldo conte Carli, presidente emerito del supremo consiglio di pubblica economia, e del regio ducal magistrato camerale di Milano, e consigliere intimo attuale di stato di S. M. I. R. A.*, Milan, 15 vol. gr. in-8°., Le grand *Traité des monnaies* en remplit six, et les *Lettres américaines*, trois, y compris la troisième partie qui n'est point traduite en français. Les six autres renferment un grand nombre d'opuscules, de dissertations et de mélanges d'économie politique, de philologie et d'érudition. Les *Antiquités italiennes* ne sont pas comprises dans ces quinze volumes; elles forment à part cinq volumes in-4°. Un libraire de Trieste avait annoncé, vers la fin du siècle dernier, une édition des œuvres posthumes de Carli en 10 vol. in-8°., du même format que la collection de Milan. La plus grande et la plus précieuse partie était son commerce épistolaire, continué sans interruption pendant le cours de cinquante années, avec les plus grands hommes de son siècle, sur des objets d'érudition et de littérature : il est à désirer qu'on n'ait pas abandonné ce projet. G—É.

CARLIER. *Voy.* BERTHOLET-FLEMAEL.

CARLIER (CLAUDE), né à Verberie en 1725, mort prieur d'Andresi le 23 avril 1787, a reçu dans sa vie neuf couronnes académiques, quatre de l'académie des inscriptions, deux de celle de Soissons, et trois de celle d'Amiens. L'abbé Carlier s'appliqua surtout à perfectionner l'éducation des brebis, et fut l'un des premiers qui appelèrent en France l'attention des propriétaires et du gouvernement sur cette partie importante de la richesse publique. Il a cultivé l'histoire naturelle principalement dans ses rapports avec l'économie rurale; il a aussi fait des recherches sur quelques parties de l'histoire de France, et a fourni un grand nombre d'articles au *Journal des Savants* et au *Journal de Physique*, et quelques-uns au *Journal de Verdun*. On a de lui : I. *Dissertation sur l'étendue du Belgium et sur l'ancienne Picardie*, Amiens, 1753; II. *Mémoire sur les laines*, in-12, 1755; l'auteur fit paraître cet ouvrage sous le nom de *Blancheville*; III. *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*, 1762. L'abbé Carlier y traite de la qualité des pâturages, des différentes températures de la France, et des provinces les plus favorables à l'établissement des bêtes à laine. Le ministre Turgot avait remis à l'auteur trois cents mémoires de divers cantons, sur les moutons : c'est d'après ces matériaux, fournis par les intendances, que cet ouvrage fut composé. IV. *Histoire du duché de Valois, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1703*, Paris, 1764, 3 vol. in-4°., avec cartes et figures. On y trouve l'histoire naturelle, les propriétés et productions des différents territoires du duché de Valois, et des recherches curieuses sur les voies romaines qu'on n'a commencé qu'au 13e. siècle à nommer *Chaussées de Brunehaut*; V. *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner la bonne espèce de bêtes à laine en Flandre*, in-

12, 1763; VI. *Traité des bêtes à laine*, ou *Méthode d'élever et de gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie*, Compiègne, 1770, 2 vol. in-4°., fig. Ce traité est divisé en deux parties; dans la première est un corps d'instructions sur la manière de gouverner les moutons; la seconde contient le dénombrement et la description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce en France. VII. *Traité sur les manufactures de laineries*, 2 vol. in-12; VIII. *Dissertation sur l'état du commerce en France sous les rois de la première et de la seconde race*, Amiens, 1753, in-12. L'abbé Carlier est éditeur du *Journal du Voyage fait au cap de Bonne-Espérance* par l'abbé de la Caille (*Voy.* CAILLE), et auteur du Discours sur la vie de cet astronome, qui se trouve à la tête de cette édition. On lui doit aussi les *Observations pour servir de conclusion à l'histoire du diocèse de Paris*, insérées à la fin du tome XV de l'ouvrage de l'abbé Lebeuf. D—M—T.

CARLIN (CHARLES-ANTOINE BERTINAZZI, connu sous le nom de), naquit à Turin vers 1713, d'un officier dans les troupes du roi de Sardaigne, et fut à quatorze ans porte-enseigne dans un régiment. Après la mort de son père, se trouvant sans fortune, il donna des leçons d'escrime et de danse, et occupait ses loisirs à jouer la comédie avec ses écoliers. Se trouvant à Bologne un jour qu'on donnait une pièce nouvelle, il offrit de remplacer l'acteur chargé du rôle d'Arlequin, et qui venait de s'esquiver. Il joua le rôle sans être reconnu et avec le plus grand succès. Il ne fut découvert qu'à la quatrième représentation. Il alla ensuite à Venise et dans plusieurs autres villes d'Italie. En 1741, il débuta à Paris sur le théâtre de la Comédie italienne. Pendant quarante-deux ans, il fut toujours applaudi dans les rôles d'Arlequin. Il mourut le 7 septembre 1783. Carlin improvisait mieux qu'il ne jouait les rôles écrits. On l'a vu soutenir un grand sujet en cinq actes (*les Vingt-six Infortunes d'Arlequin*), et renvoyer le public satisfait. De la gaîté, une bonhomie charmante, une probité à toute épreuve, furent ses titres à l'estime du public. Aussi a-t-on dit de lui :

Dans ses gestes, ses tons, c'est la nature même;
Sous le masque on l'admire, à découvert on l'aime.

Dégoûté des tromperies dont il avait été la dupe, il s'écriait quelquefois : « Je crois qu'il n'y a que moi de par- » faitement honnête homme. » On cite de lui un grand nombre de saillies spirituelles. Un jour, les Italiens se trouvèrent obligés de jouer pour deux spectateurs seulement. A la fin de la pièce, Carlin s'avançant sur le bord du théâtre, fit signe à l'un des spectateurs, en le priant de s'approcher; et, quand ils furent près l'un de l'autre : « Monsieur », lui dit-il tout bas, avec cette grâce qui lui était si naturelle : « Si vous rencontrez quelqu'un » en sortant d'ici, faites-moi le plaisir » de lui dire que nous donnerons de- » main une représentation d'*Arle-* » *quin*, etc. » On a de Carlin les *Nouvelles Métamorphoses d'Arlequin*, comédie en cinq actes, 1763, in-8°. Dans la comédie que M. Pujoulx donna en 1784, sous le titre des *Caprices de Proserpine*, ou *les Enfers à la moderne*, il a consacré une scène à l'ombre de Carlin. A. B—T.

CARLOIS. *Voy.* l'article GRIFFET et celui de la VIEILLEVILLE.

CARLOMAN, fils de Charles Martel, et frère aîné de Pépin-le-Bref, reçut en partage l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe, qu'il gouverna en son

verain, mais sans prendre le titre de roi; pour apaiser le mécontentement des seigneurs et les empêcher de secouer le joug de l'autorité, il fut même obligé de s'entendre avec Pépin-le-Bref, et d'élever sur le trône un prince du sang de Clovis, Childeric III, surnommé l'*Insensé*. La même ambition qui portait un fils de Charles Martel à s'emparer de la couronne, excitait les ducs de la Germanie à s'affranchir du tribut qu'ils devaient à la monarchie française, et les grands de l'état les secondaient dans l'espoir d'imiter un jour leur exemple, en se rendant souverains dans leurs domaines. Cette conséquence nécessaire de l'usurpation réduisit Carloman à avoir sans cesse les armes à la main; à peine était-il vainqueur des Allemands, qu'il courait apaiser la révolte des peuples d'Aquitaine, et, pendant qu'il était occupé à cette expédition, les Allemands, les Bavarois et les Saxons levaient des troupes et attaquaient ses états. Las de toujours vaincre et de combattre toujours, peut-être effrayé du sang qu'il avait versé et de celui qui devait couler encore avant que les peuples se soumissent à l'autorité d'une famille nouvelle, il renonça aux grandeurs, remit entre les mains de Pépin-le-Bref ses principautés et même ses enfants, sans avoir pris aucune mesure pour leur établissement, et se rendit à Rome en 747, pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de St.-Benoît. Il fit bâtir un monastère sur le mont Soracte, depuis appelé le mont St.-Oreste et le mont St.-Silvestre; mais pour éviter les visites des Français qui allaient à Rome, visites qui sans doute faisaient ombrage à Pépin, il se retira au mont Cassin, montrant autant de soumission aux ordres de ses chefs spirituels, qu'il avait déployé de courage et de talent à la tête des armées. Envoyé en France par l'abbé de son couvent, pour y suivre une négociation qui intéressait le pape, il mourut à Vienne en Dauphiné, le 7 août 755. Pépin fit conduire son corps au mont Cassin, en l'accompagnant de présents considérables. Lorsqu'on voit Carloman renoncer au pouvoir, se faire couper les cheveux, se vouer à la vie monastique, choisir enfin, par esprit de pénitence, le sort auquel on condamnait les rois détrônés de la première race, on ne peut s'empêcher de réfléchir sur l'ascendant qu'avaient pris à cette époque les idées monastiques, et l'on s'étonne moins de voir le clergé faire et défaire les monarques de la seconde race. F—E.

CARLOMAN, fils de Pépin-le-Bref, frère de Charlemagne, né en 751, devint roi en 768. Pépin-le-Bref avait partagé le royaume entre ses deux fils; soit que les dispositions qu'il avait faites ne convinssent pas à ses héritiers, soit qu'un seul se trouvât mécontent de son lot, les seigneurs intervinrent, et divisèrent le royaume comme avait fait Charles Martel; mais cet arrangement éprouva encore quelques modifications; chaque discussion nouvelle ajoutait à l'animosité déclarée entre les deux frères. Carloman, roi de Neustrie, de Bourgogne et d'une partie de l'Aquitaine, soupçonna toujours Charlemagne de vouloir se rendre maître de la France entière, et se tint avec lui dans un état continuel de défiance. Obligés d'unir leurs forces pour aller apaiser une révolte dans le duché d'Aquitaine, qui leur appartenait en commun, Carloman rebroussa chemin avec son armée, craignant quelque trahison s'il mêlait ses troupes à celles de Charlemagne. Étant mort en 771, après un règne de trois ans, la reine Geberge, son épouse, qui sans doute partageait ses soupçons, s'enfuit

avec ses enfants en Italie, et obtint un asyle à la cour de Didier, roi des Lombards. Quelques-uns des principaux seigneurs de Neustrie et de Bourgogne imitèrent cet exemple. Charlemagne parut blessé de la méfiance de la reine Geberge; il s'en plaignit fastueusement dans une diète tenue à Valenciennes, et ne s'empara pas moins des royaumes de son frère, justifiant ainsi la fuite de ses neveux, et le peu d'amitié que lui avait témoigné Carloman. Les historiens qui ont voulu tout admirer dans Charlemagne, disent que ses neveux n'avaient point de droits à l'héritage de leur père, parce que la couronne étant devenue élective, il n'y avait plus de droits que ceux reconnus ou accordés par l'assemblée de la nation; mais était-ce Charlemagne qui devait établir des principes subversifs de la monarchie, et préparer lui-même la ruine de ses descendants? La spoliation de ses neveux n'aurait été juste en politique que dans le cas où elle aurait eu pour but de préparer l'unité de la couronne; et toutes les lois faites par ce prince ont prouvé que cette grande idée n'était ni dans son esprit, ni dans les mœurs de son siècle. F—E.

CARLOMAN, fils de Louis-le-Bègue, et frère de Louis III, se vit au moment d'être écarté du trône par les diverses factions qui agitaient la France; mais ayant épousé une fille du duc Boson, qui s'était fait roi de Provence, le crédit dont jouissait cet usurpateur servit la juste cause de son gendre; et Carloman, ainsi que Louis III, furent sacrés l'an 879, le premier, roi d'Aquitaine et d'une partie de la Bourgogne; le second, roi de Neustrie et d'une partie de l'Austrasie: le reste de la France était passé sous des dominations étrangères. Carloman et Louis III trouvèrent leur salut dans leur union; ils poursuivirent Hugues-le-Bâtard, qui revendiquait la Lorraine, Boson, qui s'était fait un royaume dans le midi de la France, et les Normands qui ravageaient toutes les provinces. Ils furent presque toujours victorieux; mais ces victoires, peu décisives dans un temps où les rois sans pouvoir n'avaient que de petites armées levées à la hâte, n'éloignaient pas la nécessité de combattre sans cesse les mêmes ennemis. Louis III étant mort au mois d'août 882, Carloman devint seul roi de France: il mourut lui-même au mois de décembre 884, d'une blessure qu'il reçut à la chasse, et ne laissa point d'enfants. On remarque qu'en moins de sept années il périt sept souverains de la famille Carlovingienne, savoir: Louis, roi de Germanie; deux fils de ce roi, nommés Louis et Carloman; Charles-le-Chauve, Louis-le-Bègue son fils, et Louis et Carloman, fils de Louis-le-Bègue. Ces règnes précipités avancèrent la chute des héritiers de Charlemagne, comme les minorités successives avaient hâté l'anéantissement des héritiers de Clovis. On trouve dans le tome II du recueil des historiens de Duchesne, un fragment *De rebus Ludovici III et Carlomanni, regum*, tiré d'un manuscrit de Saint-Quentin. F—E.

CARLON, ou CARLONI (JEAN), peintre gênois, né en 1591, mort à Milan en 1630, à l'âge de trente-neuf ans, fut d'abord élève de Sorri, peintre de Sienne qui était venu se fixer à Gênes, où il forma une école, et ensuite du Passignano, bon dessinateur et médiocre coloriste; mais Carloni avait des dispositions naturelles pour cette partie brillante de la peinture, et il y joignit la facilité de composition et la grâce du dessin, qualités distinctives du talent de son maître. Il traita surtout la fresque avec une rare

perfection, et ses ouvrages dans ce genre ont une force, une clarté, un brillant dans la couleur qui séduisent et charment les regards. — Jean-Baptiste CARLONI, son frère, beaucoup plus jeune, et qui lui survécut cinquante ans, était aussi élève du Passignano. Il les surpassa tous deux, et porta, suivant Lanzi, l'éclat de la fresque aussi haut qu'elle peut atteindre. Les plus belles peintures des deux frères se trouvent à Gênes, dans l'église de l'Annonciade *del Guastato*. Il est difficile de trouver d'aussi vastes fresques exécutées avec plus de soin, et en même temps avec plus de facilité. Les compositions en sont riches et neuves, les têtes vivantes; les figures se détachent du fond, et les couleurs sont d'un éclat extraordinaire. On y remarque un rouge de pourpre, un bleu céleste, et surtout un vert d'émeraude, qui font le désespoir des artistes; il est vrai que ces tons un peu crus nuisent à l'harmonie générale; mais le procédé n'en est pas moins digne de remarque. Les peintures des deux Carloni ont beaucoup de ressemblance; néanmoins celles de Jean-Baptiste ont une plus belle entente de clair-obscur, et sont d'un dessin plus grandiose. Ce dernier peignit aussi à l'huile, travailla jusqu'à son dernier moment, et mourut âgé de quatre-vingt-cinq ans, en 1680. Il laissa deux fils (André et Nicolas), qui tous deux s'adonnèrent à la peinture. Le style d'André offre un mélange de celui de son père et du goût des écoles romaine et vénitienne qui plaît davantage dans les tableaux à l'huile que dans les fresques. Il travailla beaucoup à Pérouse; mais il n'eut jamais la finesse et la grâce de son père: il fut aussi moins heureux dans ses compositions, quoiqu'elles ne manquent pas d'esprit et de facilité. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il améliora sa manière. On en peut juger par les tableaux qu'il peignit dans cette ville pour l'église *del Gesù*, et par ceux qu'on lui demanda à son retour dans sa patrie. Nicolas, son frère et son élève, fut le moins habile de la famille. — On connaît encore deux autres Carloni (TADDÉE et THOMAS). Taddée, peintre, sculpteur et architecte, naquit à Reno, proche du lac de Lugano. Il fut élève de son père, Jean Carloni, se perfectionna à Rome, et s'établit à Gênes, où il exécuta beaucoup de tableaux: il y mourut en 1613. Thomas Carloni, sculpteur lombard, fils et disciple de Gioffedo Carloni, travailla à Gênes et à Turin, où il mourut. Le souverain lui fit faire de magnifiques obsèques, et on lui éleva un tombeau avec sa statue. L'Orlandi, dans l'*Abecedario pittorico*, fait descendre tous les Carloni de Jean Carloni, né à Reno; mais cette généalogie est fort embrouillée, et Lanzi prévient qu'il faut un peu se méfier de l'Orlandi. C—N.

CARLOS (DON), infant de Navarre, prince de Viane, naquit en 1420, de Jean Ier. d'Arragon et de la reine Blanche de Navarre, de laquelle il devint l'héritier; mais à la mort de cette princesse, Jean Ier. s'empara du trône de Navarre au préjudice de Don Carlos. Ce prince, victime de l'ambition de son père, et des persécutions de sa marâtre, qui voulait le perdre, pour placer la couronne sur la tête de l'infant don Ferdinand, prit les armes, excité par le roi de Castille, et se rendit maître de la Navarre, qui lui appartenait en propre, du chef de sa mère: il en fut proclamé roi. Une guerre sanglante éclata entre le père et le fils, en 1452. Le jeune prince, vaincu en bataille rangée par son père, dans la plaine d'Aibar, fut pris, et conduit au château de Tafalla, d'où il ne sortit qu'a-

près avoir promis solennellement de ne prendre le titre de roi de Navarre qu'après la mort de son père. Les deux partis étaient trop animés pour que le royaume pût jouir d'une paix durable. La guerre civile se ralluma en 1455. Poursuivi par son implacable marâtre, déshérité par son père, et vaincu de nouveau à Estella, le malheureux prince de Viane se réfugia en France, et de là à Naples, auprès de son oncle Alphonse-le-Magnanime, roi d'Arragon, qui se déclara l'arbitre de cette odieuse querelle. La mort d'Alphonse, protecteur de don Carlos, laissa ce prince sans appui. Malgré un traité d'amnistie, son barbare père, poussé par la reine, feignit de craindre pour sa couronne, et fit arrêter don Carlos à Fraga, en 1460, après l'avoir attiré à la cour par d'artificieuses promesses : il nomma des commissaires pour lui faire son procès. A cette nouvelle, tous les peuples de la monarchie se soulevèrent : les Catalans furent les premiers à prendre les armes en faveur de don Carlos; les Arragonais et les Valenciens suivirent cet exemple. La reine, qui était regardée comme l'unique cause des malheurs du prince, craignant d'être mise en pièces par le peuple furieux, alla elle-même tirer don Carlos de sa prison de Mirella, et le remit aux Catalans, qui l'emmenèrent en triomphe à Barcelone. Le roi se vit contraint de lui promettre par serment la Catalogne, de le reconnaître pour son héritier, et de consentir à son mariage avec l'infante Isabelle de Castille. En souscrivant à ce traité, le monarque arragonais signait en quelque sorte son abdication. La reine sauva son époux par un crime. Don Carlos, qui ne faisait que languir depuis qu'il avait recouvré la liberté, mourut empoisonné le 23 septembre 1461, à quarante-un ans. Les Catalans reprirent les armes pour venger sa mort, et accusèrent publiquement la reine. Ce prince s'était fait chérir par son courage, sa douceur, et par son goût pour les lettres. L'Espagne lui doit une traduction élégante de la *Morale* d'Aristote en langue castillane, ouvrage qu'il dédia à Alphonse-le-Magnanime, son oncle. Il composa aussi une *Chronique abrégée des rois de Navarre depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne du roi Charles*, son aïeul. Cette chronique, qui a été conservée dans les archives de Pampelune, n'a jamais été imprimée.

B—P.

CARLOS (Don), fils de Philippe II et de Marie de Portugal, naquit à Valladolid le 8 janvier 1545; et, quatre jours après, sa mère mourut au milieu des préparatifs des fêtes qui devaient célébrer la naissance du prince. Il était infirme, et avait une jambe plus courte que l'autre. L'indulgence excessive avec laquelle il fut élevé fortifia son naturel colère, opiniâtre et vindicatif. Il eut aussi le malheur d'avoir pour précepteur Bossulus, français de nation, fils d'un moine de St.-Denis, homme savant, mais d'une vie déréglée, qui n'inspira point au jeune prince une grande considération pour son père. On rapporte que D. Carlos ayant reproché à Bossulus d'être bâtard, il répondit avec insolence : « Je » le suis; mais j'ai un père meilleur » que le vôtre. » En 1560, Philippe fit solennellement reconnaître D. Carlos, héritier de la couronne, par les états assemblés à Tolède; et, deux ans après, il l'envoya à l'université d'Alcala de Hénarès, espérant que l'étude des lettres adoucirait son caractère indomtable. Un accident malheureux mit bientôt sa vie en danger. Il fit une chute violente dans un escalier du palais bâti par le cardinal Ximenès : on

le crut mort; il était sans connaissance; mais ne voyant aucune blessure, on se rassura. Le onzième jour, une fièvre aigue le saisit. Les médecins levèrent l'épiderme pour examiner le crâne; n'y ayant remarqué ni tumeur, ni fracture, mais seulement une petite tache rouge, ils jugèrent que le mal était interne. La fièvre augmenta, les accidents s'aggravèrent; on avertit le roi, qui se rendit sur-le-champ auprès de son fils, et trouva les médecins désespérant de sa guérison. Alors on se rappela que D. Carlos avait une grande dévotion à St.-Didace, qui n'était pas encore canonisé. Philippe ordonna que le corps du saint fût processionnellement apporté; on le plaça sur le lit de son fils, et l'on couvrit du froid linceul de Didace le visage enflammé de Carlos. Le prince s'assoupit. A son réveil, disent les historiens espagnols, le délire avait cessé, la fièvre était tombée; le prince demanda à manger : il guérit, on crut au miracle, et Philippe II sollicita à Rome la canonisation de Didace. Cependant la raison du jeune prince se trouva pour toujours altérée, et il n'échappa à la mort que pour courir à une destinée plus cruelle. Les historiens contemporains varient dans le portrait qu'ils tracent de D. Carlos. Selon les uns, il était né avec plusieurs des qualités qui font les héros. Il joignait à l'amour de la gloire une grande élévation de courage; à beaucoup de fierté, l'emportement, la violence et le désir de dominer. Selon les autres, il aimait les aventures extraordinaires, tout ce qui était bizarre et singulier, et ses actions étaient souvent celles d'un furieux qu'irrite le hasard ou la résistance, et que calme l'adresse ou la soumission. Une nuit qu'il parcourait les rues de Madrid, on laissa tomber par mégarde un peu d'eau sur sa tête; il ordonna sur-le-champ aux gentilshommes qui le suivaient d'aller mettre le feu à la maison, et d'égorger tous ceux qui l'habitaient. Ils partirent, comme s'ils allaient obéir; mais bientôt après ils revinrent, et dirent qu'ils n'avaient osé exécuter l'ordre, parce que le saint-sacrement porté à un malade venait d'entrer dans la maison, et D. Carlos parut satisfait. Un des personnages de la cour de son père qui lui étaient le plus odieux, le président Spinola, avait banni un comédien, nommé *Cisneros*, que don Carlos avait envie d'entendre; il rencontre un jour le président au palais, le saisit par son chaperon, et, mettant sa main sur son poignard : « Vous osez, s'écria-t-il, » lutter contre moi, en empêchant » que Cisneros ne vienne me servir! » par la vie de mon père, il faut que » je vous tue. » Spinola tombe aux pieds de Carlos, il s'humilie, et le prince se radoucit. Ferréras, qui rapporte ces deux anecdotes, ajoute les traits suivants : un cordonnier ayant fait à D. Carlos des bottines trop étroites, ce prince les fit couper par petits morceaux, et exigea que l'ouvrier les avalât. D. Alonso de Cordoue, frère du marquis de Las Navas, et gentilhomme de la chambre du prince, n'étant pas accouru assez vite lorsque la sonnette l'appelait, Carlos se leva furieux, le saisit au milieu du corps, et, sans la résistance et les cris d'Alonso, qui attirèrent les domestiques, il eût été précipité par la fenêtre dans les fossés du palais. Mais on ne sait jusqu'à quel point il faut croire les historiens espagnols, qui défendent la mémoire de Philippe, protecteur de la religion, et représentent son fils comme peu affermi dans la foi, partisan des révoltés calvinistes dans les Pays-Bas, et surtout comme un ardent ennemi de l'inquisition. On dit

que D. Carlos avait fait un livre en blanc des voyages de son père, avec ce titre : *los Grandes y admirables viajes del rey don Philipe*, et tous ces voyages consistaient à aller de Madrid à l'Escurial, et de l'Escurial à Madrid. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au congrès de Catau-Cambresis, en 1559, il fut question du mariage de D. Carlos avec Elisabeth, fille de Henri II; et que Philippe, alors veuf de Marie d'Angleterre, jugea à propos de se substituer à son fils. On a dit que D. Carlos aimait Elisabeth, qu'il en était aimé, et qu'il ne pardonna jamais à son père de la lui avoir enlevée. On lui fit espérer, en 1565, de lui donner pour épouse l'archiduchesse Anne, sa cousine, fille de l'empereur Maximilien; mais Philippe s'opposa ensuite à ce mariage, et il épousa lui-même cette princesse après la mort de D. Carlos : il prit ainsi successivement deux femmes qui avaient été destinées à son fils. En 1563, Philippe, qui n'avait d'autre héritier que D. Carlos, le jugeant sans doute incapable de gouverner, fit venir en Espagne les archiducs Rodolphe et Ernest, ses neveux, afin de leur assurer la succession de ses états. Il alla les recevoir lui-même à Barcelone le 5 janvier 1564; visita avec eux une partie de l'Espagne, et, pendant ce temps, D. Carlos était laissé à Madrid. L'année suivante, ce prince, inquiet et mécontent, vivant toujours en mésintelligence avec Philippe, projeta de sortir d'Espagne, sous prétexte de vouloir aller au secours de Malte, alors assiégée par les armées de Soliman. Il ramassa 50,000 ducats, et il était près de partir, lorsque Ruy Gomez de Silva, confident de Philippe, et que Carlos avait pris pour le sien, lui montra une lettre supposée du vice-roi de Naples, annonçant que Malte avait été secourue; il ajouta que les motifs du départ du prince ne subsistaient plus, et il le détourna ainsi de sa résolution. Carlos le pria de ne rien apprendre à son père d'un dessein dont il était trop bien instruit. En 1567, lorsque la révolte des Pays-Bas occupait les armes de Philippe et inquiétait ses conseils, D. Carlos écrivit à plusieurs grands du royaume, que son dessein était de passer en Allemagne. Il envoya Garcie Alvarez Ossorio chercher 600,000 écus à Séville, et s'ouvrit à D. Juan d'Autriche, son oncle, qui lui parla avec douceur, lui représenta que la plupart des grands auxquels il avait écrit ne manqueraient pas de remettre ses lettres au roi, ce que firent, en effet, l'Amirante, d'autres encore; et D. Juan lui-même alla rapporter à Philippe ce que son neveu venait de lui confier. On croit que D. Carlos avait été touché du malheur des Flamands; qu'il fut invité par eux à venir se mettre à leur tête; qu'il avait souri à ce projet, qui lui parut grand, parce qu'il était bizarre et extravagant. On le soupçonna même d'avoir eu des entrevues secrètes avec le comte de Berg et le baron de Montigny, députés des Pays-Bas à Madrid, et retenus par Philippe. Ce monarque parut croire que son fils cherchait à s'échapper d'Espagne, pour passer dans les Pays-Bas. Il en coûta la tête au baron de Montigny, confident et peut-être auteur du projet d'évasion. Plusieurs historiens prétendent que, si Philippe ne se rendit pas lui-même en Flandre, à la tête de l'armée qu'il confia au duc d'Albe, c'est qu'il craignit l'esprit remuant de D. Carlos; qu'il n'osa ni le laisser à Madrid, ni le mener avec lui dans cette expédition. Le jeune prince avait témoigné le désir le plus ardent d'être admis par son père dans l'administration d'une partie de ses états;

mais, trop jaloux de son autorité, Philippe se conduisait envers lui avec beaucoup de réserve et de froideur, tandis qu'il paraissait accorder sa confiance au duc d'Albe, à Ruy Gomez de Sylva, à D. Juan d'Autriche et à Spinola. D. Carlos avait pour eux une répugnance invincible, soit qu'il fût jaloux de leur crédit, soit qu'il les regardât comme des espions chargés d'éclairer sa conduite. Il ne pouvait supporter que le duc d'Albe eût obtenu le gouvernement de la Flandre, qu'il avait sollicité pour lui-même. Résolu de se venger, il se jeta avec un poignard sur ce seigneur, quand il vint prendre congé de lui, et le duc n'évita la mort que par sa force et son adresse. Philippe parut croire aussi que D. Carlos avait conspiré contre sa vie, parce qu'il portait toujours sur lui deux pistolets faits avec beaucoup d'art. Louis de Foix, architecte et ingénieur français, célèbre par la construction de l'Escurial et de la tour de Cordouan, rapporta à l'historien De Thou, que D. Carlos l'avait chargé de lui faire un livre assez pesant pour tuer un homme d'un seul coup. « Ce » prince, dit-il, avait désiré d'avoir ce » livre depuis qu'il avait lu dans les » annales d'Espagne, qu'un évêque » prisonnier avait fait couvrir de cuir » une brique de la grandeur de son » bréviaire, qu'il s'en était servi pour » tuer son geolier, et s'était sauvé par » ce moyen. » De Foix ajoutait qu'il avait fait pour D. Carlos un livre composé de douze tablettes, d'une pierre bleue, couvert de lames d'acier cachées sous des lames d'or, et que ce volume, long de six pouces et large de quatre, pesait plus de quatorze livres. Il disait encore que D. Carlos, voulant être seul dans sa chambre, lui avait fait faire une machine avec laquelle, par le moyen de quelques poulies, il pouvait ouvrir et fermer sa porte sans se lever de son lit; que ce prince avait toujours sous son chevet deux épées nues, deux pistolets chargés, et, à côté de son lit, plusieurs arquebuses et un coffre rempli d'armes à feu. Cette extrême défiance, ces précautions alarmèrent Philippe. On avait souvent entendu D. Carlos, lorsqu'il sortait de la chambre de la reine, se plaindre vivement de ce que son père la lui avait enlevée. Il laissait alors imprudemment éclater sa colère et son indignation. La veille de Noël, il déclara, dit-on, en se confessant à un prêtre, qu'il avait résolu de tuer un homme. La confession fut révélée à Philippe, qui s'écria : « Je suis cet » homme que mon fils veut tuer; mais » je vais prendre des mesures pour le » prévenir. » Ainsi, mari jaloux, roi sombre et défiant, ou père malheureux, Philippe, conduit par la haine ou la crainte, résolut, par politique ou par superstition, de perdre un fils unique qui devait hériter de sa couronne. Il ne faisait rien d'important sans consulter le Saint-Office. On lit dans la Continuation de l'*Histoire ecclésiastique*, de Fleury, par le P. Fabre, de l'Oratoire, « que D. Carlos s'était expliqué en des termes qui faisaient craindre à l'inquisition qu'il ne la supprimât dès qu'il serait le maître, et que c'était là son plus grand crime.» De Foix fut chargé d'arrêter les poulies qui servaient à fermer en dedans la porte de D. Carlos. Il le fit secrètement et avec tant d'art, que le prince ne s'en aperçut point. Il dormait profondément, dans la nuit du 18 janvier 1568, lorsque le comte de Lerme entra le premier dans son appartement, enleva, sans le réveiller, les épées et les pistolets qui étaient sous son chevet, s'empara des arquebuses, et s'assit sur le coffre qui renfermait d'autres

armes à feu. Alors le roi entra, précédé de Ruy Gomez de Silva, du duc de Féria et de plusieurs autres seigneurs. D. Carlos était encore plongé dans le sommeil. On le réveille : il voit le roi, son père, et s'écrie : « Je » suis mort, » et, s'adressant à Philippe : « Votre majesté veut-elle me » tuer? Je ne suis pas fou, mais dé» sespéré de tout ce qu'on fait à mon » égard. » Ensuite, avec des larmes, des cris et des gémissements, il conjura ceux qui étaient présents de lui donner la mort. « Je ne suis » pas venu, dit Philippe, pour vous » tuer, mais pour vous châtier en » père, et vous faire rentrer dans le » devoir. » Il lui ordonna de se lever, lui ôta tous ses domestiques, fit saisir une cassette remplie de papiers, qui était sous son lit, confia le prince à la garde de six gentilshommes, leur enjoignit de ne le perdre jamais de vue, de l'empêcher d'écrire, de communiquer avec personne, et il se retira. Les gardes de D. Carlos le revêtirent d'habits de deuil; on enleva les tapisseries, les meubles, le lit même, et on ne laissa dans la chambre qu'un petit lit roulant et un matelas. D. Carlos, se laissant emporter au désespoir et à la fureur, avait fait allumer un grand feu, sous prétexte du froid rigoureux de l'hiver ; il se jeta dans les flammes où il voulait être étouffé; ses gardes accoururent, et ne l'en retirèrent qu'avec de grands efforts. Il essaya de se détruire par la soif, par la faim, par des aliments mangés avec excès ; il voulut aussi s'étrangler avec un diamant mis dans sa bouche. On dit que Philippe découvrit dans la cassette saisie sous le lit de D. Carlos, ses intelligences avec les rebelles des Pays-Bas, et qu'il y trouva une correspondance secrète avec la reine, qui ne laissait aucun doute qu'il n'aimât cette princesse et qu'il n'en fût aimé. Philippe écrivit au pape, à l'empereur, au roi de France, et aux princes ses alliés, qu'il avait été obligé, par de bonnes raisons, d'emprisonner son fils, et que, dans cette affaire, il n'omettrait rien de tout ce qu'on devait attendre d'un père et d'un roi également juste et prudent. Il fit part aussi de la résolution qu'il avait prise aux villes de ses états, par une lettre que Colmenares rapporte dans l'Histoire de Ségovie, et Zuñiga dans les Annales de Séville. Philippe écrivit le 21 janvier à l'impératrice, sa sœur : « Quoi» que votre majesté ait pu voir, par » tout ce que je lui ai déjà écrit sur la » conduite du prince, de quelle né» cessité il était depuis long-temps d'y » apporter remède, cependant la ten» dresse paternelle, les précautions et » les éclaircissements que j'ai dû pren» dre avant d'en venir à cette extré» mité, m'ont arrêté jusqu'à présent. » Les fautes du prince se sont portées » à un tel excès, que, pour remplir » mes devoirs envers Dieu, et pour » satisfaire à ce que je dois aux peu» ples qu'il lui a plu de me confier, je » n'ai pu différer davantage de m'as» surer de sa personne, et de le faire » emprisonner. Votre tendresse ma» ternelle vous fera connaître combien » cette résolution a dû coûter à mes » sentiments et à mon cœur. J'ai cru » devoir, en cette occasion, faire à » Dieu un sacrifice de ma chair et de » mon sang, etc. » Les précautions excessives que prit Philippe pour justifier sa conduite, sont peut-être ce qui déposerait le plus en faveur de D. Carlos. Plusieurs princes et toute la noblesse espagnole sollicitèrent en vain sa liberté. Philippe voulut que l'inquisition prononçât sur son sort. La plupart des historiens prétendent qu'il fut condamné à mort par ce tribunal odieux, que

la sentence fut exécutée secrètement, qu'on fit avaler au prince un bouillon empoisonné, et qu'il mourut quelques heures après l'avoir pris. D'autres croient qu'on lui ouvrit les veines dans un bain; d'autres, qu'il fut étranglé; mais Ferreras et les historiens espagnols en général prétendent que D. Carlos mourut d'une fièvre maligne, occasionnée par un régime extravagant, et par de violents accès de fureur; qu'il reçut les derniers sacrements avec une grande piété; qu'il voulut avoir la bénédiction de son père, et qu'il lui demanda pardon de tous les chagrins qu'il lui avait causés. On n'a donc rien de certain sur le genre, ni même sur l'époque de la mort de D. Carlos. Plusieurs ont placé cette époque au 24 juillet 1568, plusieurs au mois d'octobre; mais Louis de Foix et De Thou la font remonter aux premiers mois de l'année, et croient qu'on ne répandit la nouvelle de la mort de ce prince qu'après l'avoir tenue cachée pendant quelques mois, et qu'après la victoire remportée, le 21 juillet, par le duc d'Albe sur les Belges confédérés. La catastrophe de D. Carlos paraît avoir été aussi mystérieuse que tragique. L'abbé de St.-Réal, au lieu de l'éclaircir, n'a contribué qu'à l'embrouiller encore, en cherchant moins la vérité trop difficile à trouver, qu'à écrire un roman intéressant. D. Carlos n'était âgé que de vingt-trois ans et seize jours, suivant Louis de Cobrera, ce qui fixerait la date de sa mort au 24 janvier. Élisabeth mourut le 3 octobre de la même année, enceinte, et à peine âgée de vingt-trois ans. On soupçonna aussi Philippe de l'avoir fait empoisonner. On fit, après la mort de D. Carlos, un recueil, en espagnol, de tous les traits de bizarrerie vrais, faux ou exagérés, qui pouvaient rendre ce prince odieux ou ridicule. On publia aussi la *Vie et la mort du prince D. Carlos d'Espagne*. Cet ouvrage fut traduit en espagnol; mais Ferreras le regarde comme un libelle diffamatoire, rempli d'erreurs grossières, également attentatoire à l'honneur de Charles-Quint, de Philippe II, de D. Carlos, et de la reine Elisabeth. Il assure que Grégorio Léti lui-même en porta ce jugement; et Philippe, ajoute-t-il, assura toujours que son fils n'avait jamais rien tramé ni contre sa vie, ni contre sa personne. En effet, ce monarque écrivait à l'impératrice, sa sœur: « Ma conduite, » à l'égard du prince, n'est fondée sur » aucun vice capital, ni sur aucun » crime déshonorant. » Ce qu'il y a de bien certain, c'est que D. Carlos et Elisabeth furent malheureux; qu'ils avaient été promis l'un à l'autre; qu'ils moururent dans le même temps, à la fleur de l'âge, et que plusieurs mois s'étaient à peine écoulés, lorsque Philippe épousa l'archiduchesse Anne, sa nièce, qui avait encore été promise à D. Carlos. La fin tragique de ce prince a fourni le sujet de plusieurs tragédies: à Campistron, en 1685, dans son *Andronic*; à M. de Ximenès, et à Chénier, dont la pièce n'a été ni représentée ni imprimée. Otway, Schiller et Alfieri ont aussi mis D. Carlos sur la scène. V—VE.

CARLOSTAD. *Voy.* BODENSTEIN.

CARLYLE (JOSEPH-DACRES), savant orientaliste anglais, fils d'un médecin établi à Carlisle, naquit dans cette ville en 1759. Elevé à l'université de Cambridge, il s'y livra à l'étude de la langue arabe, et en fut fait professeur à la place du docteur Craven. Il publia d'abord: *Maured Allatofet Jemaleddini filii Togri Bardii, seu rerum ægyptiacarum annales, ab anno chr.* 971 *usque ad ann.* 1453, Cambridge, 1792, in-4°. Cette

chronique égyptienne, dont le texte arabe n'avait jamais été imprimé, est accompagnée d'une traduction latine et de savantes notes. Il publia encore en 1796, un *Specimen de poésie arabe*, ouvrage estimé. Ayant obtenu d'accompagner lord Elgin dans son ambassade à Constantinople, en 1799, il visita les principales bibliothèques des pays soumis aux Othomans, recueillit une multitude de notes précieuses, et revint en Angleterre en 1801. Il s'appliqua dès lors avec ardeur à l'édition de la Bible arabe, publiée par la société biblique de Londres, pour être répandue *gratis* chez les musulmans d'Afrique. Ce bel ouvrage, imprimé à Oxford, dans l'imprimerie de Clarendon, avec de beaux caractères neufs, est fait sur le texte arabe de la Polyglotte de Walton, mais corrigé et revu avec soin. Carlyle ne put en voir la publication; l'excès du travail et la suite des fatigues de son voyage abrégèrent ses jours, et il mourut le 12 avril 1804, âgé de quarante-cinq ans. L'édition de la Bible arabe fut continuée, à son défaut, par le docteur Henri Ford, professeur d'arabe à Oxford. Carlyle avait laissé très avancées et près d'être publiées les observations faites pendant son voyage au Levant, et une dissertation sur la plaine de Troie. C. M. P.

CARMAGNOLE (François Bussone, dit), né à Carmagnole, ville du Piémont, en 1390, de parents obscurs, et dont le métier était de garder les pourceaux, servit d'abord un officier de Facino-Cane en qualité de valet. Il entra comme simple soldat, en 1412, dans l'armée de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Il se distingua sous les yeux de son souverain dans la seule occasion peut-être où celui-ci eût été présent à un combat, et il fut rapidement élevé par lui aux plus hautes dignités militaires. En retour, il fut l'instrument de la grandeur de son maître. Il l'avait trouvé sans argent, sans soldats, entouré d'ennemis, ne commandant plus qu'à Milan et à Pavie, où il était encore menacé par les factieux; mais Carmagnole soumit successivement tous les tyrans qui s'étaient partagé les conquêtes de Jean Galéaz, et il ramena la Lombardie entière sous la domination du duc. Il força les Génois à reconnaître aussi l'autorité de Philippe-Marie, et il se préparait, en 1424, à monter sur leurs vaisseaux pour aller dans le royaume de Naples combattre Alphonse d'Arragon, lorsque le duc de Milan, qui avait donné à Carmagnole le titre de comte, qui l'avait adopté dans sa famille, et qui lui avait permis de prendre son nom, parut tout à coup jaloux d'un homme qu'il avait fait trop grand, et dont il avait reçu trop de services pour ne pas le craindre. Il voulut lui ôter le commandement de ses troupes, et le borner à la carrière civile; mais Carmagnole, qui avait formé lui-même l'armée qu'il commandait, et qui trouvait sa sûreté dans le respect et l'amour de ses soldats, ne voulut pas se séparer d'eux, et demeurer sans défense vis-à-vis d'un souverain soupçonneux. Il demanda au duc avec instance une audience qui lui fut refusée; il insista, il fut menacé, et, reconnaissant alors que sa perte était jurée, il s'échappa des états de Milan, au printemps de 1425, pour se rendre à Venise. Ses biens furent aussitôt mis sous le séquestre; sa femme et ses filles furent traînées en prison. Carmagnole excita les Vénitiens à prendre la défense des Florentins, alors accablés par les armes du duc de Milan. Il leur révéla les projets de Visconti pour les écraser à leur tour, et une tentative que fit le duc

pour le faire empoisonner ne laissa plus de doutes sur sa sincérité. Carmagnole, mis à la tête des troupes des deux républiques, fit changer la face des affaires. Il ouvrit la campagne par la prise de Brescia, et enleva toutes les forteresses du Bressan aux Milanais, par plusieurs siéges successifs, sous les yeux d'une armée ennemie fort supérieure à la sienne. Il remporta, l'année suivante, le 11 octobre 1427, une glorieuse victoire à Macalo, sur les quatre généraux les plus célèbres de l'Italie, réunis alors au service du duc, savoir : François Sforza, Piccinino, Ange de la Pergola, et Guido Torello ; mais, par une imprudente générosité, il renvoya tous les prisonniers qu'il avait faits, et il excita ainsi les soupçons des Vénitiens. La paix obtenue par ses victoires fit recouvrer la liberté à sa femme et à ses enfants, tandis qu'elle assura aux Vénitiens la conquête de Brescia, de Bergame, et d'une moitié du Crémonais. Mais dans une guerre qui se renouvela bientôt après, Carmagnole ne répondit plus à l'attente que les Vénitiens fondaient sur ses talents ; il fut cause, le 22 mai 1431, de la défaite d'une flotte vénitienne sur le Pô, et il ne répara point cet échec par son activité dans le reste de la campagne. Le sénat, défiant, ne supposa pas que Carmagnole pût éprouver des revers sans être coupable de perfidie ; il crut que ce général avait pitié d'un maître qu'il avait long-temps servi et dont il s'était assez vengé, et il s'occupa de punir par une trahison sa trahison supposée. Carmagnole fut appelé à Venise au commencement de l'année 1432 par le conseil des dix, pour éclairer la république par ses conseils durant les négociations de paix. Il fut reçu avec une pompe extraordinaire ; le doge le fit asseoir à ses côtés dans le sénat, et lui exprima, dans son discours, l'affection et la reconnaissance de la république ; mais à peine ses soldats se furent retirés, et l'eurent laissé au milieu des sénateurs, que Carmagnole fut chargé de fers, jeté dans une affreuse prison, et, bientôt après, soumis à la torture, pour qu'il avouât ses trahisons prétendues. Enfin, le vingtième jour après son arrestation, il eut la tête tranchée, le 5 mai 1432 ; mais on eut soin, avant son supplice, de lui mettre un bâillon dans la bouche, afin qu'il ne pût pas protester de son innocence. Ses biens, qui étaient immenses, furent confisqués, et la république se chargea seulement de faire une misérable pension à ses deux filles. La Vie de Carmagnole, écrite par Tenivelli, se trouve dans les *Piémontesi illustri*. S. S—i.

CARMASAT. *Voy*. BEHRAM IV.

CARMATH, fondateur, parmi les musulmans, d'une secte qui fit beaucoup de ravages dans l'empire des Arabes pendant le 3e. et le 4e. siècle de l'hégire, se nommait *Hamdan*, fils d'Alaschath. Le surnom de *Carmath*, sous lequel il est plus connu, lui fut donné, suivant les uns, parce qu'il avait les yeux rouges ; suivant d'autres, parce qu'il avait les pieds courts, et ne pouvait faire que de petits pas. Ce surnom, en admettant la première étymologie, est tiré, dit-on, de l'idiôme des Nabathéens, dialecte de la langue chaldaïque ou syriaque, qui nous est très peu connu : si l'on adopte la seconde étymologie, il est d'origine arabe. On donne encore d'autres motifs à cette dénomination, qui devint celle de la secte fondée par Hamdan. Suivant les livres sacrés des Druzes, dont la doctrine a de grands rapports avec celle des Carmathes, ces sectaires furent appelés ainsi, parce qu'ils affectaient un air refrogné. Quoi

qu'il en soit, Hamdan, né dans une condition obscure au second siècle de l'hégire, ayant contracté des liaisons avec un missionnaire de la secte des ismaéliens, embrassa leur doctrine, et la répandit dans les environs de Koufah. Les ismaéliens, ennemis des khalyfes de la famille d'Abbas, comme toutes les sectes qui reconnaissaient dans la postérité d'Aly le droit exclusif à l'exercice de la souveraineté temporelle et spirituelle parmi les musulmans, avaient cela de particulier, qu'au lieu que les autres chyites, ou partisans d'Ali, admettaient une succession de douze imams, ou pontifes souverains, les ismaéliens en bornaient le nombre à sept, et reconnaissaient pour dernier imam Mohammed, fils d'Ismaël. Ils croyaient que celui-ci n'était point mort, et qu'il paraîtrait un jour pour faire valoir ses droits à la souveraineté, faire triompher ses partisans, et tirer vengeance de tous ses ennemis. En attendant ce moment heureux, les chefs de la secte, qui, sous le voile de la religion, nourrissaient des vues ambitieuses, se tenaient soigneusement cachés, et entretenaient dans un grand nombre de provinces des missionnaires, qui, annonçant la manifestation prochaine de l'imam, employaient toutes sortes de moyens de séduction pour augmenter le nombre de leurs prosélytes. Hamdan devint bientôt un de leurs plus zélés partisans, et le missionnaire par qui il avait été instruit, et auquel il avait donné le logement chez lui, étant mort, il lui succéda dans les fonctions de *daï*, ou chef de la mission, dans une partie de la Mésopotamie, et parmi les tribus qui habitaient le nord-est de l'Arabie. On rapporte à l'an 274 de l'hégire (887 de J.-C.), l'affiliation de Carmath à la secte des ismaéliens. Cet homme, insinuant et fécond en ressources, ne tarda pas, soit par lui-même, soit par les missionnaires employés sous ses ordres, à attirer un grand nombre d'hommes dans son parti. Quand il se fut bien assuré de leur obéissance, il commença à exiger d'eux des contributions d'abord légères, ensuite beaucoup plus fortes, et qu'il porta jusqu'au cinquième de tout ce qu'ils possédaient, et du produit même de leur industrie. Bientôt, il obtint un tel ascendant sur ses sectateurs, qu'il entreprit d'établir parmi eux la communauté des biens, et jusqu'à celle des femmes. Il ne s'en tint pas là, et, sûr de la puissance sans bornes qu'il exerçait sur leurs esprits, il les initia dans les mystères les plus profonds de la secte des ismaéliens ; il enseigna ouvertement le mépris pour toute révélation, laissant à chacun un choix illimité entre les diverses opinions des sectes philosophiques; il ne craignit point de publier hautement, que, par la connaissance de la doctrine qu'il prêchait, les fidèles étaient dispensés du jeûne, de la prière, de l'aumône, et de tous les autres devoirs imposés aux musulmans; qu'ils pouvaient impunément se livrer sans frein à toutes leurs passions, égorger les ennemis de leur croyance, piller leurs biens, fouler aux pieds toutes les lois; en un mot, que la connaissance de la vérité et de l'imam leur tenait lieu de toute religion, et qu'il ne restait plus pour eux ni péché dont ils dussent se préserver, ni châtiment qu'ils dussent craindre. Une association fondée sur le libertinage le plus absolu de l'esprit et du cœur, et qui ne connaissait de devoirs que l'exercice du fanatisme le plus féroce, inspira la terreur à tous ceux qui n'appartenaient point à cette secte redoutable ; mais comme le désir de la vengeance pouvait armer contre les

prédicateurs de cette abominable doctrine tous ceux qui en devenaient les victimes, les missionnaires jugèrent à propos de se bâtir un fort qui pût leur servir de chef-lieu et d'asyle en même temps, et, par allusion sans doute à l'hégire, ou fuite de Mahomet, ils l'appelèrent *Dar-alhidjra*, c'est-à-dire, *la maison de la fuite*. On peut conjecturer que Carmath y établit sa résidence. Ce fanatique, entre les missionnaires qui exerçaient leurs fonctions sous son autorité, en avait deux qui jouissaient de toute sa confiance : l'un se nommait *Zacrowiah*, ou *Zacrouyah*, et joua dans la suite un grand rôle parmi les Carmathes; l'autre, appelé *Abdan*, avait épousé la sœur de Hamdan, qui, de son côté, avait aussi pour épouse une sœur d'Abdan. Jusqu'ici Hamdan n'avait agi que comme délégué du chef de la secte des ismaéliens, qui vivait dans une retraite ignorée à Salamyah, et qui ne se donnait lui-même que pour le lieutenant ou le vicaire de l'imam attendu, Mohammed, fils d'Ismaël. Celui qui était revêtu de cette dignité étant mort, son successeur, en annonçant à Carmath son élévation au rang de vicaire de l'imam, laissa percer des vues d'ambition personnelle, qui parurent à Carmath une innovation dangereuse et contraire à la vraie doctrine de la secte. Il envoya donc Abdan à Salamia, pour s'éclaircir de l'objet de ses alarmes. Dans l'entrevue d'Abdan avec les chefs du parti qui résidaient à Salamyah, celui-ci eut tout lieu de se convaincre que les soi-disant vicaires de l'imam travaillaient pour eux-mêmes, et n'attendaient qu'un moment favorable pour réaliser leurs projets de domination et lever le masque. Abdan ne manqua point d'en faire son rapport à Carmath, qui lui ordonna d'assembler les missionnaires, de les instruire de ce qu'il avait appris, et de leur ordonner de cesser dorénavant de faire des prosélytes. Abdan exécuta ses ordres, et la prédication de la doctrine des ismaéliens fut suspendue dans les contrées voisines de la résidence de Carmath. Dès ce moment, Carmath rompit toute correspondance avec les ismaéliens de Salamyah. On ignore ce qu'il devint dans la suite : peut-être périt-il victime de la vengeance du chef de la secte, comme son beau-frère et son confident Abdan, qu'un fils de ce chef fit assassiner par Zacrowiah, dont on a déjà parlé. Zacrowiah, devenu odieux aux disciples de Carmath, par l'assassinat d'Abdan, passa en Syrie vers l'an 287 de l'hégire (900 de J.-C.). La disparition ou la mort de Carmath, ou Hamdan, doit être antérieure d'un an ou deux à cette époque. La division qui s'était établie entre le chef de la secte des ismaéliens et Hamdan se communiqua à leurs sectateurs, et, dès ce moment, à ce qu'il paraît, les ismaéliens, proprement dits, et les Carmathes ont formé deux sectes distinctes, quoique fort rapprochées l'une de l'autre par les dogmes et les opinions. A la première, appartiennent les khalyfes fatémites d'Égypte et les ismaéliens de Perse et de Syrie, connus sous le nom d'*Assassins*; les Nosaïris, qui subsistent encore aujourd'hui dans quelques parties de la Syrie, paraissent être un reste des Carmathes. Les Druzes sont une secte née parmi les ismaéliens de l'Egypte, à la fin du quatrième, ou au commencement du cinquième siècle de l'hégire. Quelques personnes croyent que les Wahhabis, ou Wahhabites, qui paraissent appelés à jouer un rôle important dans une partie de l'empire othoman, sont un rejeton des Carmathes; mais cette conjecture nous paraît peu fondée. En

finissant cet article, nous devons observer que quelques historiens attribuent le surnom de Carmath à un personnage différent de Hamdan et plus ancien que lui : leur opinion nous semble dénuée d'autorité. S. D. S—Y.

CARMELI (MICHEL-ANGE), savant helléniste italien, entra dans l'ordre de St.-François, et fut professeur de théologie et d'Ecriture-Sainte à Padoue. Il mourut le 15 décembre 1766, âgé de soixante ans. Ses principaux ouvrages sont : I. un Commentaire (latin) sur le *Miles gloriosus* de Plaute, avec une traduction en vers italiens, Venise, 1742, in-4°. Il publia ce premier ouvrage sous le nom de *Lacermi* (anagramme de *Carmeli*). II. *Tragedie di Euripide intere XIX, frammenti ed epistole greco-italiane in versi illustrati di annotazioni al testo greco ed alla traduzione*, Padoue, 1743-1754, 20 parties in-8°. Paitoni, dans sa *Biblioteca degli volgarizzatori*, fait de grands éloges de cette traduction d'Euripide; quant aux notes, qui sont partie en italien, partie en latin, on ne peut rien voir de plus trivial et de plus faible. III. *Pro Euripide et novo ejus italico interprete dissertatio*, Padoue, 1750, in-8°. : c'est une réponse à la censure que Reiske avait faite de cette édition dans les *Acta eruditorum* de 1748; Reiske répliqua dans les *Acta* de 1751; IV. *Storia de varj costumi sacri e profani degli antichi sino a noi pervenuti, con due dissertazioni sopra la venuta del Messia*, Padoue, 1750, 2 vol. in-8°.; V. une traduction en vers italiens du *Plutus* d'Aristophane, avec le texte grec, Venise, 1751, in-8°.; VI. *Dissertazioni*, Padoue, 1756, in-8°. La première de ces trois dissertations est relative à un passage d'Hérodien, la deuxième au Neptune ἐννοσίγαιος d'Homère, et la dernière à la poésie lyrique. VII. *Spiegamento dell' Ecclesiaste sul testo ebreo, o sia la morale del uman vivere insegnata da Salomone*, Venise, 1765, in-8°.; VIII. *Spiegamento della cantica sul testo ebreo*, ibid., 1767, in-8°. C. M. P.

CARMONA (JEAN DE), médecin à Séville, et qui avait été auparavant médecin de l'inquisition à Llerena, dans l'Estramadure espagnole, a laissé : I. *Praxis utilissima ad curandam cognoscendamque pestilentiam apprime necessaria, sive de peste et febribus cum puncticulis vulgò Tabardillo*, Séville, 1581; ibid., 1590, in-8°.; ouvrage composé pour répondre à J. Fragoso, qui soutenait que ces fièvres n'étaient pas contagieuses. II. *Tractatus an astrologia sit medicis necessaria*, Séville, 1582, in-8°. : l'auteur se déclare pour la négative.—CARMONA (François-Ximenès de), né à Cordoue, professeur d'anatomie à l'université de Salamanque, exerçait la médecine à Séville au commencement du 17e. siècle, et y a fait imprimer, en espagnol, un *Traité de la grande excellence de l'eau, et de ses merveilles, vertus, qualités et choix, et de l'usage de la refroidir avec de la neige*, 1616, in-4°. — CARMONA (Alphonse de), né à Priego, dans le diocèse de Cordoue, composa, avec Jean Coles, de Zafra, une Relation de la découverte et de la conquête de la Floride. L'ynca Garcilasso de la Vega parle de cet ouvrage dans son *Histoire de la Floride*. A. B—T.

CARMONA (DON SALVADOR), graveur de la chambre du roi d'Espagne, né à Madrid vers 1730. Les grandes dispositions de cet artiste déterminèrent la cour d'Espagne à l'envoyer à Paris, comme pensionnaire du roi,

pour se perfectionner dans son art. Il y acheva ses études, sous la direction de Charles Dupuis, de l'académie de peinture, et retourna vers 1760 dans sa patrie, où il épousa la fille du célèbre Raphaël Mengs. Ses estampes les plus remarquables sont : l'*Histoire écrivant les fastes de Charles III, roi d'Espagne*, d'après Solimène; la *Vierge et l'Enfant-Jésus*, d'après Van Dyck; l'*Adoration des bergers*, d'après Pierre; les *Portraits de Boucher et de Colin de Vermont*, qu'il a gravés pour sa réception à l'académie de peinture de Paris, et une *Résurrection du Sauveur*, d'après Carle Vanloo. La date de 1755, que porte cette dernière estampe, suffit pour détruire l'opinion des auteurs du *Dictionnaire universel*, qui placent l'époque de la naissance de Carmona en 1751. Il est mort à Madrid en 1807. P—E.

CARMONTELLE, né à Paris le 25 août 1717, y est mort le 26 déc. 1806. Il avait été lecteur du duc d'Orléans, et l'ordonnateur des fêtes que donnait ce prince. En une matinée, il composait une pièce de théâtre d'un ou deux actes, d'après le nom ou le caractère des personnes qui devaient y jouer un rôle. Ses *Proverbes dramatiques* lui ont assigné une place dans la littérature. « Le fonds de ces petites pièces, » a dit M. Auger, est en général très » léger. Il n'y faut point chercher un » nœud bien formé, ni en conséquen- » ce un dénoûment d'effet. Ce n'est » point une combinaison dramatique » que Carmontelle étale sous nos yeux; » c'est un coin de la société qu'il vous » fait remarquer; c'est une aventure, » une conversation de salon, de bou- » doir, de boutique, de spectacle, de » promenade, ou de tout autre lieu pu- » blic, à laquelle il vous fait assister. » Ce qu'il a vu et entendu, il le répète » avec la fidélité d'un miroir et d'un » écho. » Aussi, tout en admirant son dialogue, lui a-t-on trouvé le défaut d'être commun, à force d'être naturel. Ces petites comédies sont cependant le plus joli répertoire pour les théâtres de société. La fécondité de Carmontelle n'est pas moins étonnante que sa facilité. Outre les ouvrages qu'il a fait imprimer, on assure que ses manuscrits pouvaient composer plus de cent volumes. Dans les derniers temps de sa vie, l'auteur avait été réduit à les déposer au Mont-de-Piété, en nantissement d'une petite somme dont il avait besoin, et c'est peut-être la première fois que la finance a avancé de l'argent sur de l'esprit. La réputation de probité qu'avait Carmontelle fit sans doute, dans cette occasion, plus encore que sa réputation littéraire. Ses *Proverbes dramatiques* sont une mine où beaucoup d'auteurs comiques de nos jours ont puisé sans façon. Aussi, quoiqu'il n'eût rien composé pour les théâtres du Vaudeville et de Louvois (transféré aujourd'hui à l'Odéon), avait-il ses entrées à ces deux spectacles, *à titre d'auteur*. Au talent d'écrire, Carmontelle joignait le talent de peindre. Il a fait les portraits de presque tous les personnages célèbres du 18e. siècle, et c'est d'après lui qu'ont été gravés, entre autres, les portraits que l'on voit à la tête des Correspondances de Mme. du Deffant et de Grimm. Il s'amusait aussi quelquefois à faire des *Transparents*. Il appelait ainsi des tableaux sur papier très fin, lesquels, exposés à la lumière du jour devant un seul carreau de ses croisées, se déroulaient pendant une heure et plus aux yeux des spectateurs, et leur présentaient une suite de scènes. Ces *Transparents* avaient depuis cent jusqu'à cent soixante pieds de longueur. Le plus grand plaisir de Carmontelle

était de mettre ses *Proverbes* en *Transparents*, et ses *Transparents* en *Proverbes*. On a de cet auteur : I. *Proverbes dramatiques*, 1768, 6 vol. in-8°. Les *Almanachs des spectacles* de 1774, 1775 et 1776, et le *Catalogue de La Vallière*, 2°. partie, N°. 18285, donnent la nomenclature de ces proverbes, qui sont au nombre de quatre-vingt-deux, et ont été réimprimés en 1783, 6 vol. in-8°., puis encore dans le *Recueil général des proverbes dramatiques* (Londres, 1785, 16 vol. in-12). Carmontelle publia les tomes 7°. et 8°. de ses *Proverbes*, et, depuis sa mort, on a fait imprimer ses *Nouveaux Proverbes dramatiques*, 1811, 2 vol. in-8°., qui contiennent vingt-quatre pièces. II. *Théâtre du prince Clenerzow, traduit en français par le baron de Blening*, 1771, 2 vol. in-8°., composé par Carmontelle; III. *Théâtre de campagne*, 1775, 4 vol. in-8°. Ce recueil et le précédent contiennent de jolies comédies que quelques développements pouvaient rendre dignes de la scène française. IV. *Triomphe de l'amour sur les mœurs de ce siècle*, ou *Lettres du marquis de Murcin au commandeur de St.-Brice*, 1777, 2 parties in-8°., roman; V. le *Duc d'Arnay* autre roman; VI. l'*Abbé de plâtre*, comédie en un acte et en prose, jouée sur le Théâtre des Italiens, avec succès, le 26 octobre 1779, et imprimée in-8°. C'est la seule pièce que l'auteur ait risquée sur un théâtre public. VII. *Conversations des gens du monde dans tous les temps de l'année*, 1786, in-8°. Cet ouvrage devait former quatre volumes, et paraître en vingt-quatre livraisons. Nous ne connaissons que les deux premières, qui sont intitulées: les *Visites du jour de l'an*, et la *Promotion*. Carmontelle y donne une copie fidèle des conversations des gens du monde; il a renfermé en un petit nombre de pages tout ce qu'ont dit en un jour cinq ou six personnes des plus aimables, et, au bout du livre, il se trouve qu'on n'a rien lu, quoique les interlocuteurs n'aient cessé de parler. Carmontelle avait, dit-on, composé un *Traité de perspective*. Nous ne croyons pas qu'il ait été imprimé. A. B—T.

CARNÉADE, de Cyrène, fondateur de la troisième académie, naquit vers l'an 218 av. J.-C. (140°. olympiade). Socrate avait introduit dans la philosophie la méthode destructive, et, par une douce moquerie et une dialectique pressante, avait combattu avec succès les philosophes dogmatiques. Au lieu de fonder une doctrine, il s'était attaché à enseigner une morale pratique noble et élevée. Ce fut dans cette voie que marcha Platon, y ajoutant de sublimes et poétiques imaginations, plutôt qu'un système complet et général. Arcésilas, chef de la seconde académie, ne prit dans l'héritage de Socrate que l'art de détruire les fondements de toute doctrine, de toute théorie. Il érigea en précepte un doute absolu, et professa qu'il n'y avait point de vérités. Carnéade, à proprement parler, ne différait guère de cette seconde académie; en examinant ses opinions et celles d'Arcésilas, telles que nous les transmet Cicéron, on trouve que ce sont les mêmes, à bien peu de choses près. Arcésilas disait: « Il n'y a point de vérité; » Carnéade: « On ne peut pas la connaître. » Ce qui établit quelque diversité entre les deux philosophes, c'est plutôt le caractère personnel que la doctrine; Arcésilas se précipitait impétueusement dans un doute universel, s'exposant au ridicule où tombent les pyrrhoniens; Carnéade appuyait davantage sur les probabilités et les ap-

parences de vérité qui doivent décider dans la conduite de la vie. Il permettait même au sage d'opiner en quelques rencontres, pourvu qu'il ne prononçât jamais. En tout, il paraîtrait que le doute de Carnéade était une sorte de jeu d'esprit, et qu'il avait fort bien compris que c'était un puissant moyen d'attaque; mais rien de plus. Aussi la célébrité de Carnéade est-elle surtout fondée sur son éloquence destructive. « Elle était si forte que jamais il ne » soutint rien sans le prouver, que » jamais il n'attaqua rien sans le dé» truire de fond en comble. Il char» mait tellement ses auditeurs, qu'il » les amenait captifs à l'obéissance de » ses sentiments, et que, par force ou » par adresse, il subjuguait les person» nes mêmes qui avaient pris contre » lui les précautions les plus exactes. » Aucun de ses adversaires ne pouvait » lui résister. Lui seul triomphait. » Toutes ses opinions prenaient pied; » toutes celles des autres étaient re» jetées. Le parti contraire fondait de» vant son éloquence comme la cire » devant le feu. » Telle est la vive peinture que fait Bayle, d'après Cicéron et Numénius, de l'éloquence de Carnéade, se complaisant sans doute à peindre les effets d'un talent qui, comme le sien, s'employa toujours à renverser les assertions et à semer le doute. Ce fut surtout contre les stoïciens que Carnéade exerça ses redoutables attaques; il disait lui-même que, sans Chrysippe, il n'eût pas été ce qu'il était. Il ne s'agit pas ici de la morale pratique des stoïciens et de l'esprit général du portique; mais de leurs dogmes philosophiques et physiques. Il les réduisit à l'absurde sur le chapitre de la religion, leur prouvant qu'il n'y avait pas plus de raison pour admettre un dieu qu'un autre, et ruinant ainsi le polythéisme. Il se déclara aussi contre les oracles, leur opposant la nécessité du libre arbitre de l'homme. Il combattit le sentiment des stoïciens et des péripatéticiens sur le souverain bien. Les premiers disaient que la suprême félicité consistait à se conformer à l'harmonie générale de la nature, et que tous les avantages extérieurs, richesse, fortune, etc., étaient des choses commodes, mais qui, ne pouvant donner un bonheur solide, n'étaient dignes d'aucun attachement; les péripatéticiens et l'ancienne académie définissaient le souverain bien, la jouissance honnête des choses qui sont les premières dans l'ordre de la nature, et rangeaient les biens matériels dans une classe inférieure. Carnéade leur faisait voir que leurs controverses n'étaient qu'une dispute de mots, puisque tous deux convenaient que les avantages matériels n'étaient point dignes de nos désirs. Lui, par contradiction, et sans doute pour échapper au danger de rien affirmer de positif, se renfermait dans une définition vague, faisant consister le souverain bien à jouir des principes naturels, ce qu'on peut interpréter, exercer librement ses facultés; ainsi, il ne faisait entrer aucune notion explicite de l'honnête dans sa définition. Il remporta aussi une autre victoire sur les stoïciens, en les faisant convenir, contre leurs opinions précédentes, que la bonne renommée était digne d'être recherchée, indépendamment de son utilité positive. Le chef des stoïciens était alors Antipater, et ce fut lui qui défendit le portique avec le plus de succès contre Carnéade; mais son infériorité était grande. « Il n'osa jamais paraître de» vant lui, ni dans des leçons publi» ques, ni dans des promenades, ni » dans des conversations; il se taisait, » pas un mot ne sortait de sa pauvre

» bouche. Il l'attaquait seulement de » loin et en cachette, par quelques li- » vres qu'il composait. La postérité » les a vus; ils n'étaient pas même ca- » pables de se soutenir contre Car- » néade mort, tant s'en faut qu'ils » eussent pu lui résister quand il flo- » rissait environné de gloire. » C'est ainsi que Bayle représente la faiblesse de l'adversaire de Carnéade. L'an de Rome 598 (155e. olympiade), les Athéniens ayant saccagé la ville d'Orope, furent condamnés par le sénat à 500 talents d'amende. Ils envoyèrent en ambassade, à Rome, Carnéade, Diogène le stoïcien, et Critolaüs le péripatéticien, pour obtenir quelque diminution à ce tribut (1). Les trois philosophes, pendant que l'on discutait leurs demandes au sénat, voulurent donner au peuple romain une idée de leurs talents. Ils ouvrirent des espèces de conférences philosophiques, et prononcèrent des harangues. C'était alors que les Romains, vainqueurs de l'univers, commençaient à connaître et à rechercher le luxe, les arts, les lettres et toutes les jouissances dont le loisir et la civilisation apportent le besoin. Quand cette jeunesse, qui commençait déjà à rougir de la noble barbarie des vieilles mœurs, entendit ces hommes habiles à manier le langage, qui traitaient des questions auxquelles on n'avait jamais songé dans Rome, qui examinaient et discutaient ce qui avait toujours passé pour certain, qui répandaient à volonté le doute sur toutes choses, qui renfermaient un raisonnement dans les formes de la dialectique, elle se porta en foule à ce nouveau spectacle, abandonnant tous les autres divertissements. Carnéade surtout les surprenait par sa force et sa rapidité. Il prononça deux harangues, l'une pour la justice, l'autre contre la justice. Le vieux Caton s'alarma de la présence de ces habiles parleurs, qui venaient faire germer avant le temps, parmi une nation jeune et sincère, la philosophie d'un peuple vieilli et dégradé. « Donnons-leur réponse au plus tôt, représenta-t-il, et les renvoyons chez » eux; ce sont des gens qui persua- » dent tout ce qu'ils veulent, et l'on » ne saurait démêler la vérité à travers » leurs arguments. » (*Voy.* Pline, liv. VII, ch. 30.) Un siècle après, Cicéron écrivant son *Traité des lois*, et posant en principe qu'il existe un droit naturel, après s'être promis l'approbation des stoïciens, des disciples d'Aristote, et de l'académie de Platon, s'écrie : « Mais pour cette nouvelle » académie perturbatrice de toutes » choses, fondée par Arcésilas et Car- » néade, nous implorons son silence; » car si elle se précipitait sur les prin- » cipes qui nous semblent à nous as- » sez bien établis, elle les battrait en » ruines. Je n'ai garde de la provo- » quer; je désire plutôt l'apaiser. » C'est ainsi qu'il parle de la philosophie du doute, comme d'une divinité infernale, qu'il faut conjurer, et qui réduit tout en poussière. Il faut remarquer cependant que la grandeur et la gravité des temps antiques se retrouve dans cette idée de terreur qu'inspire l'éloquence de Carnéade et sa puissance destructive. Dans les temps modernes, le doute n'a pas su se donner cette apparence solennelle; ses armes ont été la moquerie frivole; il n'a jamais déployé, comme dans la philosophie ancienne, cette force qui frappe l'imagination, et qui nous fait voir Carnéade comme un ange exterminateur. Il ne paraît pas qu'il ait jamais écrit de livres. Sa doctrine ne fut con-

(1) Suivant Élien, plusieurs sénateurs s'écrièrent : « Les Athéniens ne nous ont pas envoyé des » ambassadeurs pour nous *persuader*, mais pour » nous *arracher* ce qu'ils désirent. »

que, après sa mort, que par les ouvrages de Clitomachus, son disciple et son successeur. Plusieurs de ses paroles, de ses arguments, se perpétuèrent dans l'académie, avec le souvenir de son éloquence. Il vécut quatre-vingt-dix ans, selon Cicéron et Valère-Maxime, et l'on ne sait pas bien la date de sa mort, qu'on place cependant vers la 162ᵉ. olympiade. Il était fort studieux, et l'on raconte qu'il était souvent tellement enfoncé dans ses occupations, que sa servante était obligée de le faire manger. Cette servante était aussi sa maîtresse. Un jour, il la surprit avec Mentor, son principal disciple. « Carnéade ne disputa point alors sur la » probabilité, ni sur l'incompréhensibilité; il prit pour une chose assurée, et qu'il comprenait fort bien, » ce que ses yeux lui montraient. » Bayle s'amuse à traduire cette raillerie de Numénius, que l'on n'a jamais manqué de lancer aux pyrrhoniens, et qui est toujours plaisante, bien qu'elle ne soit pas un argument. On rapporte que Carnéade craignait la mort, et disait souvent: « La nature a rassemblé, elle dissipera. » Ayant appris qu'Antipater le stoïque s'était empoisonné, il s'écria, en le parodiant: « Hé bien donnez-moi donc aussi..... » du vin doux. » L'on conçoit assez que sa philosophie l'eût amené à jouir le plus long-temps possible des douceurs de la vie, et eût détruit en lui cette espèce de force assez commune chez les anciens, qui les portait à prévenir les maux de la vieillesse par une mort volontaire. On cite de lui un mot spirituel: « Le manége est la » seule chose que les jeunes princes » apprennent exactement; leurs autres maîtres les flattent; ceux qui » luttent avec eux se laissent tomber; » mais un cheval renverse par terre » tous les maladroits, sans distinction » de pauvre, ni de riche, de sujet, ni » de souverain. » Une autre parole fort belle de Carnéade est venue jusqu'à nous: « Si l'on savait en secret » qu'un ennemi doit venir s'asseoir » sur l'herbe où serait caché un aspic, il faudrait l'en avertir, quand » bien même personne ne pourrait » savoir que vous avez gardé le silence. » — Il y a eu un autre CARNÉADE, épicurien, qu'on a quelquefois confondu avec l'académicien, et qui a vécu avant lui; il était athénien, et fut disciple d'Anaxagore (*Voy.* Suidas). — Il y a eu aussi un poète nommé CARNÉADE; il faisait des élégies qui, dit-on, étaient froides et obscures. A.

CARNEAU (ÉTIENNE), natif de Chartres, apprit parfaitement les belles-lettres et ensuite la jurisprudence. Il exerça même les fonctions d'avocat au parlement de Paris. Dégoûté du monde, il s'engagea, en 1630, dans l'ordre des célestins. Il s'acquit, dans le temps, beaucoup de réputation par ses poésies latines et françaises, oubliées aujourd'hui. Il mourut à Paris, le 17 septembre 1671. Il avait composé lui-même son épitaphe en français et en latin; voici la version française:

Ci gît qui, s'occupant et de vers et de prose,
A pu quelque renom dans le monde acquérir;
Il aima les beaux arts; mais, sur toute autre chose,
Il médita le plus celui de bien mourir.

Le P. Carneau a été l'un des traducteurs des *Voyages de Pietro della Valle*, 1663, 4 vol. in-4°.; Rouen, 1745, 8 vol. in-12. On a du même auteur la *Stimmimachie, ou le Combat des médecins modernes, touchant l'usage de l'antimoine, poëme histori-comique*, 1656, in-8°. Becquet, dans sa *Bibliographie des Célestins*, pag. 216, donne la liste de quelques autres opuscules de Carneau. A. B—T.

CARNEIRO (MELCHIOR, ou, en

portugais, *Belchior*), jésuite portugais, né à Coïmbre, d'une famille noble, fut le premier recteur du collége que les jésuites établirent dans cette ville. S. Ignace l'ayant fait venir à Rome, le présenta au pape Jules III, qui le nomma évêque de Nicée, et coadjuteur du patriarche d'Éthiopie. En 1555, il s'embarqua pour les missions des Indes, aborda à Goa, et travailla quelque temps, mais avec peu de succès, à la conversion des juifs de Cochin. Pour les empêcher de faire des prosélytes, il demanda l'établissement de l'inquisition à Goa, et alla exercer son zèle apostolique chez les chrétiens de S[t].-Thomas, sur la côte de Malabar. En 1567, il fut nommé évêque de la Chine et du Japon, et il mourut à Macao, le 19 août 1583. On a de lui quelques lettres dans les recueils des missions. — CARNEIRO, ou CARNERO (Antoine), portugais, né à Fronteira près d'Elvas, chevalier de Calatrava, commissaire et trésorier des armées espagnoles dans la Belgique en 1585, écrivit l'histoire des guerres civiles des Pays-Bas depuis leur origine, en 1559, jusqu'à l'an 1609. Cet ouvrage fut publié à Bruxelles sous le titre suivant : *Historia de las guerras civiles que ha avido en los estados de Flandes*, Madrid, 1612, in-4°.; 1625, in-fol., livre estimé et rare. — CARNEIRO (Antonio-Mariz), gentilhomme portugais, chevalier de l'ordre de Christ, vivait au commencement du 17[e]. siècle, et crut avoir trouvé le moyen d'empêcher la déclinaison de l'aiguille aimantée; aussi lui donna-t-on le surnom d'*Agulha fixa*. Il fit un voyage aux Indes, pour vérifier la bonté de sa découverte, et fut nommé cosmographe du royaume, à la place de don Manoel de Menezes. Il a publié: I. *Regimento de pilotos, e roteiro das Navegaçoens da India oriental novamente emendado, e acrecentado com o roteiro de Sofala atè Moçambique*, etc., Lisbonne, 1642, in-4°.; ibid., 1655, 1666; II. *Hydrographia curiosa de la navegacion*, St.-Sébastien, 1675. — CARNEIRO (Diego-Gomez), portugais, né à Rio-Janeiro, en Amérique, fut secrétaire de don Alonso de Portugal, marquis d'Aguiar, et mourut à Lisbonne le 26 février 1676, avec la charge d'historiographe du Brésil. On ne connaît de lui qu'un discours relatif à la révolution de Portugal (Lisbonne, 1641, in-4°.); une traduction de l'*Histoire de la conquête de la Chine par les Tatars Mantchous*, du P. Martini (ib., 1657, in-16), et quelques autres traductions d'un médiocre intérêt. C. M. P.

CARO (ANNIBAL), l'un des plus célèbres auteurs italiens du 16[e]. siècle, naquit, en 1507, à Citta-Nova, dans la marche d'Ancône, d'une famille peu riche. Obligé, dans sa première jeunesse, d'enseigner aux enfants les premiers éléments des lettres, Louis Gaddi, riche florentin, le choisit pour maître des siens : il en fit ensuite son secrétaire, et ne tarda pas à lui procurer de riches bénéfices. Malgré quelques désagréments que lui causait l'humeur inégale de son patron, Annibal Caro lui resta attaché jusqu'à sa mort, arrivée en 1543. Il entra la même année, avec le même titre, dans la maison de Pierre-Louis Farnèse, qui fut fait, en 1545, duc de Parme et de Plaisance, par le pape Paul III, son père. La protection de toute cette famille procura bientôt au Caro un accroissement de fortune qui lui permit dès-lors de satisfaire le goût dispendieux qu'il avait toujours eu pour les antiquités et les médailles; il en forma par la suite une collection qui pouvait être comparée à celles des plus fameux an-

tiquaires. Sa principale étude devint celle de la langue toscane, et sa réputation d'écrivain pur et élégant, en vers et en prose, se répandit dans toute l'Italie; mais il était souvent détourné de ses travaux par les fonctions de son emploi. Le duc le chargea de plusieurs missions auprès de l'empereur Charles-Quint. Il en remplit une dans les Pays-Bas, en 1544, relative à la nomination de Farnèse au duché de Parme, qui fut faite peu de temps après. De retour de ce voyage, qui lui occasionna une maladie assez grave, Annibal Caro, dégoûté d'un service que les vices et l'humeur emportée de ce prince devaient lui rendre pénible, s'occupait des moyens de le quitter, lorsque le duc fut assassiné à Plaisance. Annibal courut alors quelques dangers. S'étant enfin sauvé à Parme, il y fut reçu avec amitié par le nouveau duc, Octave Farnèse. Les deux cardinaux Ranuccio et Alexandre, frères d'Octave, le prirent successivement pour secrétaire, et il resta au service du second, depuis 1548 jusqu'à la fin de sa vie. De nouveaux bénéfices furent réunis sur sa tête; la protection du cardinal Ranuccio lui procura une entrée de grâce dans l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, et il obtint, peu de temps après, deux riches commanderies; mais ce fut pour lui une double source de procès; ce qui, joint aux sommes qu'il lui fallut fournir pour soutenir la religion attaquée par les Turks, réduisit considérablement ses revenus. Il fut même appelé en 1558 à Malte, comme tous les autres chevaliers, pour la défense de l'île; mais il fut dispensé de s'y rendre par la protection du duc Octave et du cardinal Farnèse. Il était alors engagé dans une guerre d'une autre espèce avec le célèbre critique Castelvetro. Il avait fait, en 1545, à la demande du cardinal Alexandre, une grande et très belle *canzone*, à la louange de la maison royale de France, commençant par ce vers : *Venite all' ombra de' gran gigli d'oro.* Au moment où elle faisait le plus de bruit en Italie, il en tomba une copie entre les mains de Castelvetro, qui l'envoya à l'un de ses amis, avec des observations critiques. Ces observations coururent en même temps que la *canzone.* Annibal Caro en ayant eu connaissance, y répondit avec beaucoup d'importance et d'aigreur; Castelvetro répliqua; Varchi prit la défense d'Annibal Caro, son ami: ce fut une longue et violente querelle; l'un eut le tort de l'avoir commencée, et l'autre de l'avoir soutenue avec une violence qui en donna tout l'avantage à l'agresseur. On reproche à Caro un tort plus grave : on prétend qu'il accusa son ennemi au tribunal de l'inquisition, et que ce fut lui qui fut cause de sa condamnation et de son exil. Muratori le lui impute positivement; Fontanini et Seghezzi, auteur d'une Vie d'Annibal, l'en justifient; mais Tiraboschi, en rejetant l'idée d'une accusation formelle, ne nie pas que, dans son Apologie, qui courut manuscrite avant d'être imprimée, et dans le temps même où Castelvetro avait été mis en cause devant le St.-Office, et n'avait évité la prison que par la fuite, Annibal se permit des expressions qui appuyaient les dénonciations faites contre lui, et qui purent contribuer à le faire condamner par contumace. Quoi qu'il en soit, le Caro, déjà vieux et attaqué depuis long-temps de la goutte, après avoir publié à Parme son Apologie, se rendit à Rome, d'où il ne sortit plus que pour habiter, pendant la belle saison de chaque année, une maison de campagne à Frascati. Il y préparait une édition générale de ses ouvrages, lorsque, se trouvant tout-à-fait libre,

il conçut le projet d'écrire un poëme épique. Pour s'exercer au style épique, et aussi pour démontrer que la langue italienne avait toutes les qualités poétiques qui pouvaient la rendre propre à l'épopée, contre l'opinion qu'en avaient encore plusieurs savants italiens, il commença une traduction de l'*Énéide*, en vers libres ou non rimés. Le charme qu'il trouva dans ce travail l'y attacha, et, réfléchissant sur son âge et sur ses infirmités, il abandonna son premier projet, pour achever cette traduction de Virgile, qui est un des chefs-d'œuvre de la langue. Il tomba malade à son retour à Rome, et mourut le 21 novembre 1566. Ses ouvrages inédits restèrent après sa mort entre les mains d'un de ses neveux, qui en commença la publication; mais il mourut lui-même avant de l'avoir achevée, et laissa le reste de ce soin à son frère. Il n'avait paru qu'un ouvrage du Caro dans la jeunesse de l'auteur; il est connu des philologues italiens sous le titre de *la Ficheide*. C'est un commentaire plaisant sur un *capitolo* du Molza, à la louange des figues. L'auteur y prit le nom de *Ser' Agresto da Ficaruolo*, et donna au Molza celui de *Padre Siceo*, du mot grec Σῦκον, *ficus*. L'imprimeur, que l'on croit avoir été Bladò d'Asola, alors fixé à Rome, fut désigné sous le nom de *Barbagrigia*. Le titre entier porte : *Comento di Ser' Agresto da Ficaruolo sopra la prima ficata del Padre Siceo;* et à la fin : *Stampato in Baldacco per Barbagrigia di Bengodi*, etc., 1539, in-4°. Il y en a une édition postérieure, in-8°., sans date ni nom de lieu, mais qui paraît être de Florence. Cette plaisanterie, écrite dans le toscan le plus pur, et assaisonnée de tours et de bons mots florentins, eut le plus grand succès dans l'académie romaine *della Virtù*, où elle fut lue par l'auteur, et n'en eut pas moins dans le public. Léoni d'Ancone, qui était président de cette académie, avait un nez énorme; Annibal Caro prit ce nez pour sujet d'un second discours académique, écrit du même style, qui n'amusa pas moins cette société de gens de lettres joyeux, et qui amusa surtout beaucoup Léoni lui-même. Il fut imprimé à la suite du *Comento*, dans les deux éditions ci-dessus, sous le titre de *la Diceria de' nasi*. Ces deux pièces sont jointes aux *Ragionamenti* de l'Arétin, dans l'édition de 1660, in-8°., sous la fausse date de *Cosmopoli*. Peu de temps après qu'Annibal eut fait et qu'il eut laissé courir dans le public sa *canzone*, ou son ode : *Venite all' ombra de' gran gigli d'oro*, il en parut un commentaire explicatif et apologétique, qu'il a toujours nié être de lui; mais qu'on s'est toujours accordé à lui attribuer. Ce commentaire, intitulé : *Comento alla canzone de' gigli d'oro*, fut imprimé pour la première fois dans les *Lettere di varj autori*, publiées par Louis Dolce, Venise, 1554, in-8°. Le titre de l'apologie en réponse aux critiques du Castelvetro, est : *Apologia degli accademici di Banchi di Roma contra M. Lodovico Castelvetro da Modena, in forma d'uno spaccio di maestro Pasquino, con alcune operette del Predella, del Buratto, di ser Fedocco, in difesa della sequente canzone del commendatore Annibal Caro ; appartenenti tutte all' uso della lingua toscana e al vero modo di poetare,* Parme, 1558, in-4°., et 1575, in-8°. Cette réponse dure et mordante, en prose, est suivie de quelques pièces satiriques en vers, sous le titre de *Mattaccini*, et d'une *Corona* de neuf sonnets, sur des rimes entrelacées, qui prouvent également et combien

l'auteur, quoique habituellement doux, était excessif dans ses vengeances poétiques, et avec quelle aisance il se jouait des difficultés les plus épineuses de ces sortes de compositions. Ses autres œuvres, publiées par ses neveux, parurent dans l'ordre suivant : I. *Due Orazioni di Gregorio Nazianzeno teologo, in una delle quali si tratta quello che sia vescovado e quali debbiano essere i vescovi; nell' altra dell' amore verso i poveri; e il primo sermone di S. Cecilio Cipriano sopra l'elemosina, fatte in lingua toscana*, Venise, Alde Manuce, 1569, in-4°.; II. *Rettorica d'Aristotele, fatta in lingua toscana*, Venise, 1570, in-4°.; III. *le Rime*, Venise, Alde Manuce, 1569, 1572, in-4°., et souvent réimprimé depuis. C'est un des recueils de ce genre les plus élégants et les plus estimés. IV. Il en faut dire autant des *Lettere*, dont la première partie parut en 1572, et la seconde en 1574, Venise, Alde Manuce, in-4°., et ibid., par les Juntes, 1581, in-4°. Comino de Padoue en a donné dans le dernier siècle plusieurs bonnes éditions; la dernière comprend les lettres écrites au nom du cardinal Farnèse; elle est en six volumes in-8°., 1764 et 1765. Il n'y a qu'une voix sur le mérite de ces lettres; c'est un vrai modèle de la bonne prose italienne, et il est permis de croire que les auteurs italiens qui ont écrit, depuis, dans un style qu'ils ont cru meilleur, ont plutôt altéré que perfectionné leur langue. V. *L'Eneide di Virgilio, tradotta in versi sciolti*, Venise, Juntes, 1581, in-4°., 1592, idem. Les plus belles éditions qui en ont paru ensuite sont celles de Trévise, 1603, in-4°., et Paris, 1760, Ve. Quillau, 2 vol. gr. in-8°. C'est l'ouvrage d'Annibal Caro qui a le plus contribué à sa réputation. Il y a peu de poëmes italiens où la langue soit aussi pure, aussi poétique et aussi belle; il n'y en a aucun où le vers libre, *sciolto*, soit plus parfait, et où l'on puisse mieux apercevoir la différence qu'il y a entre cette espèce de vers et ce que nous entendons généralement par des vers blancs. On regarde aussi cette traduction comme très fidèle. Ce n'est point dans un article tel que celui-ci que l'on peut examiner cette partie de l'éloge. Ce qui paraît incontestable, c'est que l'auteur a la gloire d'avoir fait pour ses compatriotes une *Énéide* italienne, aussi belle peut-être que l'*Énéide* latine le fut pour les Romains, et d'en avoir fait en même temps, ce qui est si difficile même dans une traduction libre, un modèle d'élégance, de grâce et de perfection de style. Que peut-on demander de plus? VI. *Gli Straccioni, commedia*, Venise, Alde Manuce, 1582 et 1589, in-8°., l'une des comédies les plus originales et les mieux écrites de cet ancien théâtre italien que l'on connaît si mal en France, et dont quelques-uns de nos critiques, entre autres Marmontel et La Harpe, ont donné de si fausses idées. VII. *Le Cose pastorali di Longo, il quale scrisse degli amori di Dafni e Cloe.* Cette charmante traduction d'un charmant ouvrage fut faite, à ce qu'il paraît, par une lettre de l'auteur, à Rome, en 1538; elle est restée longtemps inédite, et n'a été imprimée que vers la fin du siècle dernier, par Bodoni, Parme, 1786, in-4°. C'est une des plus élégantes productions de ce célèbre typographe. G—É.

CARO (RODRIGO), né à Utrera, près de Séville, à la fin du 16e. siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit recommandable comme jurisconsulte, antiquaire et littérateur. Ses principaux ouvrages sont : I. *Antiguedades y principado de la il-*

lustrissima Ciudad de Sevilla, y chorographia de su convento juridico, o antigua chancilleria, Séville, 1634, in-fol.; II. *Relacion de las inscripciones y antiguedad de la villa de Utrera*, in-4°., avec un poëme latin à l'éloge de la même ville. Rodrigo Caro donna à Séville, en 1627, in-4°., une édition, avec des notes, des chroniques faussement attribuées à Flavius Lucius Dexter, à Hélécan et à S. Braulion. Il laissa parmi ses manuscrits : *Veterum Hispaniæ deorum manes sive reliquiæ*, livre que Nicolas Antonio appelle *aureum opus*, et des Traités *De ludis puerorum; De los nombres y sitios de los vientos; De los santes de Sevilla; Del principado de Cordova;* et un autre *De la antiguedad del appellido Caro*, dédié à D. Fernand Caro, régidor perpétuel de Carmona. Nic. Antonio, qui avait vu tous ces manuscrits, les jugeait très dignes de l'impression. Il loue aussi quelques pièces de vers latins et espagnols composées par Caro, et principalement son *Cupido pendulus*, fait à l'imitation d'Ausone. — CARO (Jean) est auteur d'un *Traité des oiseaux du Nouveau-Monde*. Ant. Léon s'est servi de cet ouvrage dans sa *Bibliotheca indica*. G. Longolius, dans son dialogue *De avibus*, reproche à Jean Caro d'être menteur et barbare dans ses descriptions (Voy. *Bibliothecæ Gesnerianæ epitome*). — CARO DE TORRES (François), prêtre régulier de l'ordre de S. Jacques, naquit à Séville, voyagea dans la Belgique et dans les Indes occidentales, et publia : I. *Historia de las ordenes militares de Sant Iago, Calatrava y Alcantara, desde su fundacion*, Madrid, 1629, in-fol., dédié à Philippe IV; II. *Relacion de los servicios que hizo a su magestad del rey Felipe II y III, D. Alonso de Sotomayor, de l'habito de Sant Iago, en los estades de Flandes, provincias de Chile y tierra firme*, etc., Madrid, 1620, in-4°. V—VE.

CAROLET, fils d'un procureur à la chambre des comptes, mort vers le mois de juillet 1739, a composé, depuis 1717 jusqu'à l'époque de sa mort, pour le théâtre de la Foire, soit seul, soit en société avec Pannard, un grand nombre de pièces dont on trouve la liste dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la Foire*, t. II, p. 296, et dans l'*Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, t. II, p. 238. La plupart de ces pièces n'ont point réussi et n'ont point été imprimées. Carolet a donné au théâtre Italien, en 1719, *les Aventures de la rue Quincampoix*, comédie en un acte, et la *Parodie de Médée et Jason*, en un acte et en vaudevilles, en 1736. Carolet a été éditeur de la 2e. partie du 9e. tome, ou 10e. volume du *Théatre de la Foire*, Paris, Gaudouin, 1737, in-12. Ce volume contient douze pièces, toutes de Carolet; la douzième, intitulée l'*Amour désœuvré*, ou *les Vacances de Cythère*, n'a pas été représentée, et il n'en est pas question dans *l'Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*. A. B—T.

CAROLI (FRANÇOIS-PIERRE), naquit à Turin en 1638, et commença, au sortir du collége, à s'appliquer à la géométrie, à l'architecture et à la perspective. Son goût pour cette dernière partie le détermina dans le choix de son état. Il alla à Venise, à Florence et ensuite à Rome, où il se fixa. Ayant été admis à l'académie de peinture, il fut si considéré qu'on le nomma professeur perpétuel. Caroli, quoique long à terminer ses compositions, traita un nombre assez con-

sidérable de sujets d'invention, et peignit les vues intérieures de plusieurs églises de Rome. Ces tableaux furent recherchés, non seulement des habitants de cette grande ville, mais encore des étrangers, qui en admiraient le coloris, l'exactitude et le fini précieux. Caroli ornait souvent ses tableaux d'architecture de figures représentant des sujets d'histoire analogues à ses compositions. Cet artiste mourut à Rome en 1716. La perspective, qui paraît avoir été ignorée ou très négligée par les anciens artistes, fut l'objet principal de ses études. Z.

CAROLINE, reine d'Angleterre. *Voy.* GEORGE II.

CAROLINE (LOUISE), fille de Louis VIII, landgrave de Hesse-Darmstadt, née le 11 juillet 1723, épousa, en 1751, Charles Frédéric, margrave de Bade, et se rendit bientôt chère à ses sujets, par le zèle avec lequel elle chercha à améliorer leur sort, et à seconder les vues bienfaisantes de son époux. Elle était fort instruite en histoire naturelle, et s'appliqua surtout à favoriser les progrès de l'agriculture. Elle aimait les voyages, et mourut à Paris, le 5 avril 1783. Le beau cabinet d'histoire naturelle qu'elle avait formé, et que l'on garde dans le palais de Carlsruhe, prouve son goût pour ce genre de connaissances : il est riche surtout en minéraux et en coquillages. Les impératrices Marie-Thérèse et Catherine II firent rassembler ce que leurs états offraient de plus curieux à cet égard, et l'envoyèrent à la princesse Caroline-Louise. Ce cabinet est classé d'après le système de Linné. Une belle bibliothèque d'ouvrages de botanique y est jointe, et l'on y remarque en particulier le grand herbier où la margrave fit graver et enluminer toutes les plantes de son jardin avec les parties de la fructification. Gauthier Dagoty fut le principal graveur de cette entreprise. G—T.

CARON, chef des Celtibériens et des Numantins confédérés pour secouer le joug de Rome, se mit à la tête de vingt mille fantassins, et de cinq mille chevaux, marcha contre le consul Quintus Fulvius, lui livra bataille, et le défit ; mais, emporté par son ardeur à la poursuite des fuyards, il fut chargé par la cavalerie romaine, et mourut, les armes à la main, l'an 155 av. J.-C. B—P.

CARON (LOYS LE), jurisconsulte, changea son nom en celui de *Charondas*, législateur ancien, et signait *Carondas le Caron*. Né à Paris en 1536, il s'adonna d'abord à la poésie française. Il fit paraître dès l'année 1554, en un volume in-8°., à Paris, le recueil de ses vers. On trouve dans ce volume, qui n'a guère d'autre mérite que celui d'une grande rareté, un poëme en vers de dix syllabes, intitulé *le Démon d'amour*, *des Sonnets*, *des Odes*, *des Epigrammes*, qu'il avait composés à la louange d'une maîtresse véritable ou imaginaire, à laquelle il donne le nom de *Claire*. Il la célébra encore dans soixante-dix *Sonnets* qu'il fit imprimer la même année sous le titre de *Clarté amoureuse*, à la suite d'un dialogue en prose intitulé *la Claire*, ou *la Prudence de droit*, in-8°. On peut juger, par les insipides allusions qu'il fait au nom de sa maîtresse, même dans les titres de ses ouvrages, qu'il n'épargne point les jeux de mots. Il renonça prudemment à la poésie pour se livrer entièrement à l'étude du droit, et il se fit une réputation très étendue dans son temps, comme jurisconsulte. Après avoir fréquenté le barreau, il fut pourvu de la charge de lieutenant au

bailliage de Clermont en Beauvaisis, et il l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1617. Il employa ses loisirs à composer des ouvrages dont on trouvera les titres dans les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et de Duverdier. Les principaux sont : I. *le Grand Coutumier de France*, Paris, 1598, in-4°. ; II. *Coutume de Paris, avec des Commentaires*, 1598, in-4°., 1605 et 1613, in-fol.; III. ses *Œuvres*, Paris, 1637, 2 vol. in-fol. Il écrivait en latin et en français avec une grande facilité. Il s'est exercé sur toutes sortes de sujets. On a de lui des traités de philosophie, des discours, des panégyriques et des ouvrages de droit. Ces derniers sont les seuls qui aient eu quelque réputation. W—s.

CARON (François), né en Hollande de parents français, fut mené très jeune au Japon. Kæmpfer dit qu'il était cuisinier à bord d'un navire. Bientôt, il fut chargé de la garde des provisions. Excédé des mauvais traitements du capitaine, il se cacha lorsque celui-ci quitta le Japon. Les gens de la compagnie qui restaient dans ce pays lui enseignèrent à lire, à écrire et à compter. Caron répondit à leurs soins par des progrès rapides, et apprit en même temps à parler couramment le japonais. Cet avantage lui procura un prompt avancement; il devint par la suite directeur du commerce au Japon, et membre du conseil des Indes. Ayant demandé un poste plus éminent, il éprouva un refus, et résolut de quitter la compagnie hollandaise. Étant à Ceylan en 1644, il songeait déjà à entrer au service de France, lorsque Colbert, voulant faire participer les Français au commerce des Indes orientales, crut que le meilleur moyen serait de se procurer, parmi les étrangers, des hommes capables de diriger les premiers établissements. Caron en fut nommé, en 1666, directeur-général, et on lui associa quatre autres Hollandais sous le titre de marchands ; mais on lui adjoignit le sieur Lafaye, et quatre Français, sous les mêmes titres, avec la condition que les Français, dans leurs grades, auraient le pas sur les étrangers. Il naquit de là une rivalité qui eut bientôt des suites fâcheuses. La flotte arriva en 1667 à Madagascar. On trouva l'établissement en mauvais état ; on essaya vainement d'en améliorer l'administration. La colonie était sans cesse en butte aux attaques des naturels du pays. Les directeurs du commerce pensèrent que l'on ne pouvait pas tenir à Madagascar, et que la compagnie devait chercher ailleurs les avantages que cette île était loin de lui offrir. Caron se chargea de passer à Surate, dans l'espoir d'y acheter des marchandises que l'on pût envoyer en France. Il partit vers la fin de 1667. Arrivé à Surate, il ne tarda pas à expédier à Madagascar son vaisseau avec une riche cargaison. En 1671, Delahaie, commandant la flotte française dans les Indes, lui apporta le cordon de St.-Michel, faveur d'autant plus grande, que Caron était resté attaché à la religion protestante. Il s'embarqua en 1672, avec Delahaie, pour Trinquemalé. Il avait engagé le gouvernement à choisir l'île de Ceylan pour le chef-lieu de ses établissements dans l'Inde; l'envoi de la flotte de Delahaie avait pour but de former un comptoir à Trinquemalé. On commença à y travailler en mars 1672; les maladies et d'autres obstacles firent abandonner l'entreprise au mois de juillet. Caron accompagna Delahaie à la prise de Meliapour. Les nombreux ennemis qu'il s'était attirés avaient fait parvenir en France des

plaintes contre lui. Il reçut l'ordre de s'y rendre; et, soit que l'on ne voulût pas prononcer sans l'avoir entendu, soit que l'on craignît qu'il trouvât le moyen de se soustraire à l'autorité, on donna pour prétexte à ce rappel le besoin que l'on avait de ses conseils. N'ayant aucune défiance, il obéit sur-le-champ, et il avait déjà passé le détroit de Gibraltar pour arriver à Marseille, lorsqu'il apprit, par un vaisseau français qu'il rencontra, qu'on était mal disposé contre lui à la cour: alors il fit revirer de bord, pour aller à Lisbonne. Il y était déjà mouillé, et il avait reçu une visite de la part de St.-Romain, ambassadeur de France près de la cour de Portugal, lorsque le vaisseau toucha contre une roche, et périt en 1674. Caron fut englouti, avec les richesses immenses qu'il apportait de l'Inde. Un de ses fils, qui était avec lui, parvint à se sauver. On a une *Description du Japon*, écrite en hollandais par François Caron, et imprimée à la Haye en 1636, in-4°., fig.; elle se trouve en français dans Thevenot, et dans le tome IV du *Recueil des Voyages au Nord*.

D—P—s et E—s.

CARON (RAYMOND), né en 1605 en Irlande, dans le comté de Westmead, entra chez les récollets, où il se distingua dans l'étude et dans l'enseignement de la théologie. Après avoir passé plusieurs années à Saltzbourg et à Louvain, il revint dans sa patrie avec le titre de commissaire-général de son ordre. Les catholiques étaient divisés en deux partis, dont l'un exigeait de Charles Ier. une assurance positive pour le maintien de la religion romaine et des priviléges de la nation, et l'autre se contentait d'une promesse générale, jusqu'à ce que ce prince fût débarrassé de la guerre parlementaire. Le P. Caron se prononça pour ce dernier parti, contre le sentiment de son ordre, et il en éprouva des tracasseries. Lorsqu'il vit que les catholiques avaient le dessous, il passa sur le continent, d'où il ne revint qu'après le rétablissement de Charles II. Ce religieux mourut à Dublin en mai 1666. Il avait composé un ouvrage fameux intitulé: *Remonstrantia Hybernorum contra Lovanienses ultramontanasque censuras*, etc., Londres, 1665, in-fol. Il y soutient avec beaucoup de force la doctrine de l'Église gallicane sur l'indépendance des rois, la fidélité des sujets, et contre l'infaillibilité du pape. Cet ouvrage, dédié à Charles II, est précédé d'une plainte à Alexandre VII, *Ad pontific. Max. Alex. VII querimonia*. La plainte est dans le recueil des libertés de l'Église gallicane, de l'édition de 1731. Le P. Caron l'avait publiée en 1662, dans la même ville, sur le même sujet et dans les mêmes principes. Les autres écrits de ce loyal religieux sont: I. *Roma triumphans*, Anvers, 1635, in-12, où il entreprend de prouver la doctrine catholique par une nouvelle méthode; II. *Apostolatus evangelicus missionariorum regularium*, ibid., 1653, in-12; Paris, 1659, in-8°.; III. *Controversiæ generales fidei contra infideles omnes et hæreticos*, Paris, 1660. Il a laissé en manuscrit: *De sacerdotio et imperio libri II; De canone SS. Scripturæ contra episcopum Dunelmensem*. T—D.

CARON (NICOLAS), né à Amiens en 1700, apprit à graver sur bois de Michel Papillon, qui est regardé comme le restaurateur de cet art. Les talents de Caron n'étaient pas bornés à la gravure; il avait étudié la géométrie, la mécanique, et avait fait dans ces sciences des progrès très remarquables. En 1759, il fut reçu membre

de la société littéraire militaire de Besançon (*Voyez*, pour ce qui concerne cette société, l'article SERAN DE LA TOUR), et il mettait la dernière main à quelques ouvrages qui auraient ajouté à sa réputation, lorsqu'un accident épouvantable vint détruire toutes ses espérances et le plonger dans le plus grand des malheurs. Il avait entrepris un petit voyage pour se délasser de ses travaux; étant entré dans une auberge où se trouvaient déjà quelques chasseurs, il prit un de leurs fusils, et, en le maniant, tua un homme qui était en face de lui. Arrêté et conduit en prison, il lui fut facile de se justifier; mais l'homme qu'il avait tué était un père de famille, et on le condamna à des dédommagements considérables envers ses enfants: il ne put les payer, fut retenu à la Conciergerie, y languit plusieurs années, et mourut en 1768. Papillon dit que Caron était très supérieur aux autres artistes de son temps, et que, s'il se fût appliqué à dessiner la figure, il aurait pu égaler les Lesueur. Il avait gravé les planches d'un dictionnaire héraldique, et composé une *Méthode géométrique pour diviser le cercle*, et une *Table pour faciliter l'extraction des racines*. On trouvera des gravures de cet artiste au cabinet impérial des estampes, N°. 1028, entre autres, son portrait à grosses tailles; mais son chef-d'œuvre dans ce genre est le portrait de Papillon, placé au-devant du *Traité de la gravure en bois*, et qu'on attribua dans le temps à Papillon lui-même. W—s.

CARONDELET (JEAN DE), fils de Jean de Charonde, chancelier de Bourgogne, que la petitesse de sa stature fit appeler *Carondelet*, naquit à Dôle en 1469. Dès l'an 1503, il remplit les fonctions de conseiller ecclésiastique au conseil souverain de Malines. Les Bourguignons jouissaient à cette époque de la haute faveur de Charles-Quint, témoins les Carondelet, les Granvelle, les Boisot, les Richardot, les Bonvalot, etc. De Malines, Carondelet passa à Bruxelles, où il présidait le conseil ecclésiastique en 1527. Il fut encore, entre autres dignités, revêtu de celles d'archevêque de Palerme, de primat de la Sicile, de chancelier perpétuel de Flandre, et de secrétaire de l'empereur. Il conserva ces dernières places jusqu'en 1540, où son grand âge le détermina à renoncer aux affaires publiques. Il n'est pas indifférent d'ajouter à tant de titres celui d'ami d'Érasme; la preuve en est dans les lettres que lui a adressées ce grand homme, et dans la dédicace qu'il lui fit de son *Saint-Hilaire*, en 1522. Carondelet mourut à Malines le 8 février 1544, âgé de soixante-quinze ans. Il avait laissé manuscrits quelques traités sur différentes questions de droit; mais, suivant le P. Laire, on a imprimé en 1565, à Anvers, in-8°., un ouvrage de lui, intitulé: *De orbis situ*. Le P. Laire assure avoir vu un exemplaire de cet ouvrage dans la bibliothèque du Vatican: nous ne connaissons aucun autre bibliographe qui en ait fait mention. Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, nous a conservé son portrait, et l'épitaphe inscrite sur son monument à Bruges, dans l'église de St.-Donatien, dont il était recteur.

M—ON et W—S.

CAROUGE (BERTRAND-AUGUSTIN), né en 1741, à Dol en Bretagne, s'adonna particulièrement à l'étude de l'astronomie. Il vint à Paris et se lia avec Lalande, pour lequel il fit plusieurs calculs que ce savant inséra dans les deux dernières éditions de son *Astronomie*. On a de lui quelques mémoires dans la *Connaissance des temps*, pour 1781, 1789 et 1798. Il laissa de petites tables pour calcu-

ler, à un quart d'heure près, les phases de la lune pendant soixante ans. Elles sont une continuation de celles que La Caille avait calculées pour l'usage des marins; Lalande les publia dans la *Connaissance des temps* pour 1801 (an IX). Carouge, né sans fortune, après avoir fait quelques éducations particulières, obtint en 1795 la place d'administrateur général des postes, qu'il n'avait point sollicitée, et ne négligea pas, dans l'aisance, l'étude et les calculs qui, dans tous les temps, avaient été ses principales occupations. Il mourut à Paris, le 29 mars 1798. Lalande parle de lui avec éloge dans la *Bibliographie astronomique*. D—L—E.

CARPANI (JOSEPH), théologien et poète latin, naquit à Rome le 2 mai 1683, et entra chez les jésuites le 5 juillet 1704. A des qualités aimables et des vertus douces, il joignait beaucoup d'esprit et d'instruction. Il passa la plus grande partie de sa vie à Rome, dans le collége romain, où il enseigna la rhétorique, la philosophie et la théologie; il y remplit pendant un grand nombre d'années l'emploi de préfet des études, et mourut presque octogénaire, vers 1765. Son nom dans l'académie arcadienne était *Tirro Creopolita*. Il a publié sous ce nom deux pièces latines, intitulées: *De Jesu infante*, Rome, 1747, qui furent ensuite traduites en italien; mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce furent sept tragédies latines, représentées avec le plus grand succès au collége allemand et hongrois à Rome, sous la direction du poète François Lorenzini, intime ami de l'auteur. Ces tragédies furent d'abord imprimées à Vienne, en 1746, par les soins de Ch. Griffet, puis à Rome, en 1750, sous ce titre: *Josephi Carpani soc. Jesu, inter Arcades Tyrrhi Creopolitæ, tragediæ, editio quarta, auctior et accuratior*. Les autres poésies de ce jésuite se trouvent dans la première partie de l'*Arcadum Carmina*, Rome, 1757. On a encore de lui quelques ouvrages de théologie, où il passe pour avoir mis beaucoup de clarté, de précision et de force de raisonnement.—Gaétano CARPANI, son frère, s'appliqua à l'étude de la musique, et parvint, jeune encore, à posséder tous les secrets de la composition. Il s'est fait une grande réputation comme maître de chapelle: il était savant contra-puntiste, et connaissait toutes les finesses de l'art. Mort vers 1780, il a laissé un grand nombre d'élèves, qui ont enrichi l'Italie de leurs productions. — Joseph CARPANI, né à Rome, florissait dans le 17e. siècle; on croit qu'il était de la même famille que les précédents. Pendant quarante ans, il fut professeur de droit à l'université *della Sapienza*, à Rome, et fut choisi par le pape Innocent XI pour diriger les études du prince don Livio Odescalchi, neveu du souverain pontife. On a de ce Joseph Carpani: *Fasti dell' accademia degli Intrecciati*, Rome, 1673, et, outre divers autres ouvrages, plusieurs *Discours latins*, imprimés séparément. — Un autre CARPANI (Horace), publia, en 1616, à Milan, un livre intitulé: *Leges et statuta ducatus Mediolanensis, cum commentariis*. R. G.

CARPEAU. *Voy.* SAUSSAY (du).

CARPEGNA. *V.* MONTERCHIUS.

CARPENTER (NATHANAEL), ecclésiastique anglais, né dans le comté de Devon, élevé à l'université d'Oxford, où il devint, en 1607, associé du collége d'Exeter, mort à Dublin en 1635, avait la réputation d'un homme très savant. Ses ouvrages sont: I. *Philosophia libera triplici exercitationum decade proposita*, Oxford, 1622,

in-8°., et Francfort, 1621, in-8°., ouvrage où, l'un des premiers, il attaqua la doctrine d'Aristote; II. *Geography delineated forth in two books, containing the sphærical and topical parts thereof*, Oxford, 1625, in-4°. Dans la seconde partie de ce traité, il essaye de prouver que les naturels d'un pays montagneux sont en général plus guerriers et plus généreux que les hommes nés dans un pays plat. III. *Architopel*, ou *Portrait d'un politique corrompu* (*Wicked politician*), en 3 parties. X—s.

CARPENTER (RICHARD), après avoir fait ses études à Cambridge, passa sur le continent, y fut ordonné prêtre, et se fit, dit-on, moine bénédictin en Italie. De retour dans sa patrie en qualité de missionnaire, il entra, au bout d'un an, dans l'église anglicane, et y obtint une cure. Pendant la guerre civile, il quitta sa cure, se fit prédicateur forain, comme c'en était alors assez la mode. Il s'appliquait principalement, dans ses sermons, à exciter le feu déjà allumé en Angleterre, et à fomenter la scission entre le roi Charles Ier. et le parlement. Ce métier ne l'avançant point dans ses vues de fortune, il se retira à Paris, avec le dessein apparent d'y changer de conduite; mais il ne tarda pas de repasser la mer. Carpenter se mêla alors parmi les indépendants, reprit son métier de prédicateur ambulant, conformant ses discours et sa conduite aux circonstances. Il finit par se marier, et continua ses prédications principalement à Aylesbury, jusqu'au rétablissement de Charles II, excitant la pitié des gens de bon sens, et amusant la populace par ses bouffonneries. Ce jovial ministre du St. Evangile, songea enfin sur ses vieux jours à changer de vie; il rentra avec sa femme dans l'église catholique, et mourut dans cette communion. Cet homme ne manquait ni d'esprit, ni de savoir; mais il se déshonora par l'usage qu'il en fit dans des temps de confusion et d'anarchie. On lisait sous un de ses tableaux : *Richardus Carpenterus, sacerdos porcello cuidam, Gerasenorum scilicet, in omnia præcipiti, fructibusque devoto, eidem porco, loquaci pariter et minaci mendacique indicit silentium, atque obmutesce.* Il a composé les ouvrages suivants : I. *Expérience, histoire et théologie*, dédié au parlement, 1642, in-8°., réimprimé avec quelques changements, sous le titre de *la Ruine de l'Ante-Christ*, 1648; II. *la Loi parfaite de Dieu, sermon qui n'est pas sermon, qui a été prêché et n'a pas été prêché*, publié pendant qu'il était dans la secte des indépendants, 1652; III. *le Jésuite brouillon*, imprimé après le rétablissement de Charles II; IV. *Preuves que l'astrologie est innocente, utile et pieuse*, Londres, 1653, in-4°.; V. plusieurs sermons imprimés à Londres en 1612, 1616 et 1623, in-4°. et in-8°. — Un autre CARPENTER (Jean), théologien anglais, qui écrivit vers la fin du 16e. siècle, est auteur de plusieurs ouvrages : *Sermons*, *Contemplations*, etc., Londres, 1588, 1599 et 1606, in-4°. et in-8°. T—D.

CARPENTIER (PIERRE), religieux bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Charleville le 2 février 1697, se distingua par son érudition et sa constance au travail, dans une société célèbre par le grand nombre de savants qu'elle a produits. Il eut la principale part à la nouvelle édition du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, de Du Cange, publiée de 1733 à 1736 (*Voy.* DU CANGE). Ce fut lui qui en rédigea la préface, qui en surveilla l'impression, et qui y fit les additions les plus nombreuses. Il

avait obtenu, par la protection du contrôleur-général Orry, l'entrée des archives de la couronne, et la permission d'y puiser tous les renseignements nécessaires à son travail. Parmi les pièces qu'il eut l'occasion d'examiner, se trouvèrent des lettres de Louis-le-Débonnaire, roi des Germains, écrites d'un caractère connu des savants sous le nom de *tyronien.* Ce sont de véritables signes sténographiques employés par les anciens, et dont l'usage s'est conservé jusqu'au XIe. siècle. D. Carpentier en fit une étude particulière, et publia le résultat de ses recherches, dont on imaginera aisément toute la difficulté, dans un ouvrage intitulé : *Alphabetum tyronianum, seu notas tyronis explicandi methodus*, Paris, 1747, in-fol. Les travaux de D. Carpentier avaient déjà été récompensés par le prieuré de Donchery, qui le mettait à même de se procurer les secours dont il avait besoin pour les continuer. Le dépouillement des titres des archives de la couronne lui avait fourni un assez grand nombre de notes; il les accrut encore par des recherches assidues, et en forma un ouvrage qui fut imprimé sous ce titre : *Glossarium novum seu supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem*, Paris, 1766, 4 vol. in-fol.; ce supplément du Glossaire est plus rare et plus cher que le Glossaire même. Le 4e. et dernier volume contient l'explication d'un grand nombre de vieux mots français, et la dissertation de Du Cange sur quelques médailles du bas empire, qui manque dans la seconde édition du Glossaire. Ceux des confrères de D. Carpentier qui avaient coopéré à cette édition furent fâchés de lui en voir publier le supplément sous son nom seul; il en résulta des discussions si vives qu'elles le déterminèrent à demander sa sortie de la congrégation. Dom Carpentier ayant obtenu sa sécularisation, vécut dans le monde, fréquentant les grands, et surtout la maison du prince d'Isinghen, qui estimait son savoir. Il mourut à Paris au mois de décembre 1767.
W—s.

CARPENTIER (ANTOINE-MICHEL), architecte, né à Rouen en 1709, donna de bonne heure des preuves de son goût pour les arts, étudia d'abord le dessin, et ensuite la sculpture; mais, étant venu à Paris en 1728, il tourna tout-à-fait ses vues vers l'architecture, à laquelle il dut sa réputation et sa fortune. Il devint membre de l'académie d'architecture, architecte de l'Arsenal, des domaines et des fermes générales du roi. Parmi les nombreux édifices élevés sur ses dessins, on compte les châteaux de Courteilles et de la Ferté-dans-le-Perche; celui de Ballinvilliers, sur la route d'Orléans; les bâtiments de l'arsenal, les intérieurs de l'hôtel de Beuvron, etc. Il fut aussi chargé par le prince de Condé de la construction du palais Bourbon, qui, après avoir reçu des augmentations considérables, et, pour ainsi dire, une nouvelle forme, est aujourd'hui le palais du corps législatif. Carpentier, forcé de s'assujétir aux plans de l'architecte, son prédécesseur, ne put éviter entièrement des observations critiques, quoiqu'on rendît justice à l'art avec lequel il sut faire un tout de diverses parties isolées. La probité et le désintéressement de cet artiste le rendirent cher à ceux qui le connurent. Il mourut en 1772, à soixante-trois ans.
D—T.

CARPI (JACQUES DE). *Voyez* BÉRENGER.

CARPI (HUGO DE), peintre et graveur en bois, naquit à Rome vers 1486. Cet artiste fut l'un des premiers qui exé-

cuta, en Italie, des gravures en bois à trois planches; la première pour le trait, la seconde pour les demi-teintes, et la dernière pour les ombres. Balthazar Perruzzi, le Parmesan, Antoine de Trento et quelques autres adoptèrent cette manière, et exécutèrent plusieurs ouvrages dans ce genre. Carpi a imprimé quelques-unes de ses estampes sur du papier gris, afin de rendre les lumières, pour lesquelles il faisait une planche à part, plus brillantes. Il a passé en Italie pour l'inventeur de la gravure au clair-obscur. Les Allemands ont revendiqué cette découverte avec quelque apparence de raison, puisque Volgemuth, Albert Durer, Cranach et autres, qui ont gravé dans le même genre, lui sont antérieurs; mais on connaît une gravure en taille de bois à plusieurs planches, exécutée par Jérôme de Moccetto, natif de Vérone, et élève de Jean Bellin, qui porte la date de 1500; elle représente l'entrée de notre seigneur dans Jérusalem, et on en voit une épreuve à la bibliothèque impériale à Paris. Parmi les divers ouvrages de Carpi, l'on distingue: *David coupant la tête de Goliath*, le *Massacre des Innocents*, *Ananie puni de mort*, *Enée sauvant son père Anchise*, d'après Raphaël, et plusieurs autres estampes en taille de bois, d'après le Parmesan et autres maîtres. P—E.

CARPI (Jérôme de), fils d'un peintre de *décors*, fut d'abord placé chez Benvenuto, où il travailla sans relâche; puis, en profitant des savants modèles que pouvait lui offrir la ville de Bologne, il y fit de grands progrès, et s'y fit connaître par quelques portraits. Il s'y attacha surtout aux ouvrages du Corrège, et fut ensuite à Parme, où il copia, chez le docteur Grianzoni, le tableau qu'il possédait de le grand maître qui avait été son ami. Il réussit si parfaitement et avec tant de promptitude, qu'on l'employa beaucoup à faire des copies de ce chef-d'œuvre. Cette étude changea sa première manière. Il se rendit à Rome, et, à la vue des magnifiques ouvrages qu'il y trouva, il se repentit de s'être arrêté si long-temps à Ferrare, à Bologne et à Parme. En effet, son talent s'y fortifia tellement que, de retour à Bologne, il fut chargé de deux tableaux; l'un pour l'église St.-Martin, représentant l'*Adoration des rois*; l'autre, à St.-Sauveur: on y voit *la Vierge et l'enfant Jésus accompagnés de plusieurs saints*. Ces ouvrages se ressentaient du goût du Corrège, et firent appeler de nouveau Carpi à Ferrare, où il fut très occupé, tant en peinture à fresque qu'en tableaux à l'huile. Ce fut en 1540 qu'il fit un tableau commandé par François Ier., représentant une *Vénus nue*. Vasari l'avait vu à Ferrare, et il en fait l'éloge, en disant qu'il était digne de la France où il a été envoyé. Jérôme Carpi apprit aussi l'architecture sous Galasso de Ferrare, et le pape Jules II voulut l'attacher à son service pour les travaux du Belvédère, avec promesse d'un beau logement et d'une forte pension; mais Jérôme, craignant les chagrins dont la jalousie des autres architectes aurait pu l'accabler, refusa ces avantages, et resta chez son protecteur, le cardinal Hippolyte d'Este, logé à Montecavallo. Il disait « que le pain et l'eau, avec la tranquillité, valaient mieux que les honneurs et les richesses. » Enfin, retournant à Ferrare, il vécut au milieu de sa famille et de ses amis, travaillant toujours à des ouvrages de peinture. Un des pavillons du palais du duc Hercule d'Este, deuxième du nom, ayant été consumé par le feu, ce prince chargea Carpi de le reconstruire. Il y

réussit parfaitement, et en fut magnifiquement récompensé. Il mourut peu de temps après, âgé de cinquante-cinq ans. R—N.

CARPIN, ou CARPINI (JEAN DU PLAN), frère mineur de l'ordre de St.-François, né en Italie vers l'an 1220, fut envoyé en 1246, par Innocent IV, vers le khan Batu, qui régnait dans le Kaptchac, pour le conjurer de cesser ses ravages dans plusieurs pays de la chrétienté, tels que la Russie, la Pologne, la Hongrie. Cet intrépide religieux, arrivé à Kiow, alors capitale de la Russie, traversa la Cumanie, longea la mer Noire, et parvint au quartier-général de Batu. Dépêché par ce chef vers la horde du grand khan Ajouk, il passa au milieu du pays des Bisermines et des Naymans, que devait gouverner le Prêtre Jean, prétendu prince chrétien subjugué par les Monghols. Il arriva enfin à la horde dorée, et obtint audience du grand khan, fut renvoyé avec une lettre pour le St.-Père, et revint par la même route jusqu'à Kiow. Après son retour, Carpin devint successivement premier custode de Saxe, et provincial d'Allemagne. Il paraît qu'il se consacra ensuite aux missions du Nord, et qu'il prêcha l'Évangile en Bohême, en Hongrie, en Norvége et en Danemark. Il mourut au milieu de ces travaux apostoliques, dans un âge avancé. Nous avons de ses voyages une relation complète et une autre abrégée. On les trouve dans le premier volume du recueil d'Hakluyt, et dans le recueil publié par Bergeron, sous ce titre : *Voyages faits principalement en Asie dans les* 12e., 13e., 14e. et 15e. *siècles, par Benjamin de Tudèle, Carpin, Rubruquis*, etc., la Haye, 1729, ou 1735, 2 volumes in-4°. Carpin est le premier qui ait parlé du Prêtre Jean, si fameux chez les voyageurs du moyen âge, et dont l'existence et le pays ont enfanté tant d'opinions diverses. Il est aussi le premier qui ait fait connaître à l'Europe occidentale les pays et les peuples qu'il avait visités; mais Carpin, quelquefois observateur fidèle, comme dans sa description des Monghols, a plus souvent tous les défauts des voyageurs, qui, de son temps, parcouraient les mêmes contrées, et sacrifie au goût de son siècle pour le merveilleux. Il se contente presque toujours de copier les noms de lieux ou de peuples, tels que les prononçaient les Tatars qu'il visitait, et il en résulte qu'il prend souvent des hordes ambulantes pour des nations sédentaires, et des camps passagers pour des villes anciennes. L. R—E.

CARPIONI (JULES), peintre et graveur, né à Venise en 1611. Les leçons de son maître, Alexandre Varotari, dit *le Padouan*, lui firent faire des progrès sensibles dans la peinture, surtout dans le genre des bacchanales, des danses, et autres sujets de caprice, dans lequel il réussit beaucoup mieux que tous ceux qui l'avaient précédé. Après avoir parcouru les principales villes d'Italie, où il laissa un grand nombre de ses productions, recherchées et estimées des amateurs, il se fixa à Vérone, où il mourut en 1674. Il a gravé à l'eau forte plusieurs sujets de sa composition, entre autres, *Jésus-Christ au jardin des Olives*, et un *Repos en Egypte*. P—E.

CARPOCRATE, hérésiarque, natif d'Alexandrie, vivait sous le règne d'Adrien. Elevé à l'école des philosophes platoniciens, il reconnut, comme eux, l'existence d'un dieu suprême, celle des anges dérivés de lui par une suite infinie de générations. Il admettait l'éternité de la matière, et la créa-

tion du monde dans le temps, par le ministère des puissances angéliques, d'où il concluait que les juifs n'avaient pas adoré le vrai Dieu. Il croyait que les ames sont une émanation de la Divinité; mais qu'ayant oublié leur céleste origine, elles avaient été dégradées de leur première dignité, et condamnées à être unies à des corps mortels, sous la dépendance des anges, créateurs du monde. J.-C. n'était, selon Carpocrate, qu'un pur homme, né de Joseph et de Marie, par la voie ordinaire d'une génération charnelle, et il rejetait les Évangiles de S. Matthieu et de S. Luc, qui apprennent qu'il est né d'une vierge par l'opération du S. Esprit. Il prétendoit que J.-C. n'était distingué des autres hommes que par l'élévation de son ame, qui, ayant moins oublié Dieu que les autres, en avait reçu une vertu qui le rendait capable de résister aux anges, et de remonter au ciel malgré eux, en laissant sur la terre son corps, qui seul avait souffert et était mort, d'où Carpocrate rejetait la résurrection de la chair. Les hommes pouvaient imiter J.-C., l'égaler, mériter la même gloire. Devenus impassibles au milieu des corps étrangers qui les environnaient, les carpocratiens faisaient dépendre la moralité des actions du tempérament et de l'éducation; ils pensaient que Dieu ayant mis dans tous les cœurs le germe de toutes les passions, on pouvait s'y abandonner sans crime et sans remords. Aussi, leurs mœurs étaient-elles ordinairement fort corrompues. Plusieurs d'entre eux croyaient même qu'on ne pouvait obtenir le salut qu'en se livrant sans retenue à toute sorte de désordres. Ils avaient leurs enchantements, leur magie, leurs secrets; ils marquaient leurs sectateurs à l'oreille. Épiphanes, fils de Carpocrate, élevé dans l'étude de la plus sublime philosophie, commençait à donner une forme plus séduisante au système de son père, et à le débarrasser des pratiques grossières de ses sectateurs, lorsqu'il mourut à l'âge de dix-sept ans. Il fut révéré comme un dieu; on lui dressa des autels; on lui offrit des sacrifices dans l'île de Céphalonie, patrie de sa mère. S. Clément d'Alexandrie cite quelques lambeaux d'un *Traité de la justice*, qu'il avait composé. Une femme de cette secte, appelée *Marcelline*, se montra à Rome sous le pontificat du pape Anicet, et y pervertit beaucoup de monde. T—D.

CARPOV (JACQUES), professeur de mathématiques, et directeur du gymnase de Weimar, né à Gosslar le 29 septembre 1699, fit ses études à Halle et à Jéna, apprit de Wolf la philosophie, étudia la théologie, le droit, donna des leçons publiques à l'université, et s'y fit bientôt des ennemis, pour avoir tenté de traiter la théologie d'après les méthodes philosophiques. En vain le duc Ernest-Auguste déclara que ses opinions étaient exemptes d'erreur; l'approbation d'un prince ne suffit point pour défendre Carpov contre l'animosité des théologiens. Il quitta Jéna, se rendit à Weimar, fut suivi d'un grand nombre d'étudiants qui quittèrent l'université pour continuer à l'entendre, et se fixa pour toujours dans cette dernière ville, où il mourut le 9 juin 1768. On a de lui un grand nombre d'écrits de théologie, où il a cherché à introduire la rigueur des démonstrations philosophiques; les titres en sont curieux et quelquefois absurdes; on y trouve cependant de l'indépendance d'esprit et du mérite : I. *Disp. de rationis sufficientis principio*, Jéna, 1725, in-4°.; II. *De quæstione utrùm tellus sit machina, an animal*, ibid.,

1725, in-4°.; III. *Revelatum SS. Trinitatis mysterium methodo demonstrativâ propositum et ab objectionibus variis vindicatum*, Jéna, 1735, in-8°.; IV. *Theologia dogmatica revelata, methodo scientificâ adornata*, 4 vol. in-4°., 1735-67. Cet ouvrage porte aussi le titre d'*Œconomia salutis Nov. Test.*; V. *Elementa theologiæ naturalis à priori*, Jena, 1742, in-4°.; VI. *Pensées sur l'avantage de la grammaire universelle* (en français), 1744, in-4°., etc. G—T.

CARPZOV (Benoit), en latin *Carpzovius*, jurisconsulte distingué, naquit dans la marche de Brandebourg, le 22 octobre 1565. Il fit ses premières études à Francfort-sur-l'Oder, et les continua, soit à Wittemberg, soit dans les plus célèbres universités de l'Allemagne, jusqu'en 1590, qu'il rentra dans ses foyers. Bientôt après, il fut nommé docteur, et, en 1592, assesseur en droit. En 1594, le comte de Reinstein et de Blackenbourg le fit son chancelier, en lui permettant de résider à Wittemberg, où il fut nommé professeur de droit en 1599. En 1602, la veuve de Christian Ier., électeur de Saxe, l'honora aussi du titre de son chancelier, et l'électeur Christian le fit son conseiller. Comblé de faveur, il se retira enfin à Wittemberg, où il mourut en 1624, laissant après lui cinq fils, qui se distinguèrent tous dans la même carrière. Il a publié plusieurs écrits sous ce titre *Disputationes juridicæ*, tels que *De appellationibus*; *De testamentis ordinandis*, etc. G—T.

CARPZOV (Benoît), fils du précédent, naquit à Wittemberg, le 27 mai 1595, et mourut le 30 août 1666, après avoir été conseiller intime de l'électeur de Saxe, et, pendant quarante-six ans, assesseur de l'échevinage des appels. Il fut encore plus habile jurisconsulte que son père, et mérita d'être regardé comme le premier des praticiens allemands. Ses principaux ouvrages sont : I. *Practica rerum criminalium*, Wittemberg, 1635, in-fol. : il y en a plusieurs autres éditions, ainsi que des abrégés; II. *De capitulatione Cæsareâ, sive de lege regiâ Germanorum*, Erfurt, 1623, in-4°.; Leipzig, 1640, etc.; III. *Decisiones illustrium Saxonicorum*, Leipzig, 1646, in-4°., etc.; IV. *Definitiones forenses ad constitut. Saxon.*, Francfort, 1638, etc. Nous n'étendrons pas davantage ce catalogue, qui serait aujourd'hui absolument sans intérêt, les ouvrages de Carpzov étant devenus complètement inutiles. Nous renvoyons le lecteur curieux de les connaître à Witten, dans ses *Memoriæ jurisconsultorum*, p. 111, en observant toutefois que Witten attribue à Benoît Carpzov, le père, les ouvrages du fils : c'est l'homonymie qui a causé cette erreur. Carpzov était fort religieux. On trouve dans un de ses panégyristes, qu'il avait lu cinquante-trois fois la Bible d'un bout à l'autre, trois fois les notes d'Osiander, douze fois celles de Cramer, et que, si l'on imprimait ses ouvrages théologiques, ils ne seraient pas moins volumineux que le recueil de ses œuvres de jurisprudence : fort heureusement, toute cette théologie est restée manuscrite. B—ss.

CARPZOV (Auguste), frère du précédent, docteur en droit, né à Colditz, s'occupa surtout de la diplomatie. Après avoir été avocat de la cour à Wittemberg, il occupa successivement les places de conseiller, d'assesseur et de chancelier de la haute-cour en Saxe. Il assista au traité de paix d'Osnabruck, et, en

1649, en qualité d'envoyé chargé de pleins pouvoirs, à celui de Nuremberg, qui réglait l'exécution du premier. Il obtint, en 1651, la place de chancelier à Coburg, et, en 1675, celle de conseiller intime à Gotha. Il mourut en 1683, laissant des *Meditationes passionales*, et quelques autres écrits. G—T.

CARPZOV (CONRAD) naquit à Wittemberg, où il fut d'abord docteur et professeur de droit, assesseur, enfin chancelier et conseiller intime de l'archevêque de Magdebourg. Il mourut en 1658, âgé de soixante-cinq ans. Il a laissé plusieurs écrits qui traitent de matières de droit; les principaux sont: *De regalibus*, *De pace religiosâ; De inofficioso testamento; De interdictis; De exhæredationibus; De concubinatu; De injuriis et famosis libellis*, etc., etc. G—T.

CARPZOV (CHRISTIAN) naquit à Colditz, et s'adonna, comme tous ses frères, à l'étude du droit, qu'il professa avec distinction à Francfort-sur-l'Oder, où il mourut en 1642. Il a écrit: *Disputationes de jure consuetudinario; De servitutibus realibus; De morâ; De donationibus; De principiis, auctoribus et auctoritatibus legum humanarum.* G—T.

CARPZOV (JEAN-BENOÎT), était frère du précédent. Il naquit à Rochlitz, le 27 juin 1607, et mourut le 27 novembre 1657. Il fut professeur de théologie à Leipzig. On a de lui, entre autres ouvrages, une dissertation *De Ninivitarum pœnitentiâ*, Leipzig, 1640, in-4°.; *Introductio in theologiam judaïcam.* B—SS.

CARPZOV (JEAN-BENOÎT), fils du précédent, suivit la carrière où son père s'était distingué, et professa à Leipzig les langues orientales et la théologie. On a de lui: I. *Dissertatio de nummis Mosen cornutum exhibentibus*, Leipzig, 1659, in-4°.; II. *Animadversiones ad Schickardi jus regium Hebræorum*, Leipzig, 1674, in-4°.; III. une édition du traité de Maimonides sur les jeûnes des Hébreux, avec une traduction latine, Leipzig, 1662, in-4°., et beaucoup de traités sur des questions de philologie sacrée, dont il y a une collection faite à Leipzig en 1699, in-4°. Il était né dans cette ville, le 24 avril 1639, et mourut le 23 mars 1699. B—SS.

CARPZOV (FRÉDÉRIC-BENOÎT), frère du précédent, naquit à Leipzig, le 1er. janvier 1649, et fut membre du sénat de cette ville. Dès 1669, il se fit connaître par une dissertation académique, où il examinait si la naissance de J.-C. est prédite dans la 4e. églogue de Virgile, comme l'a prétendu Eusèbe de Césarée. Cette dissertation a reparu en 1700. On lui doit une édition des *Amœnitates juris* de Ménage, Leipzig, 1680. Il a fait réimprimer dans la même ville, en 1685, les lettres politiques de Hubert Languet, augmentées de quelques lettres à l'électeur de Saxe. Vers 1682, il entra dans la société des hommes de lettres qui rédigeaient les *Acta eruditorum*, commencés par Othon Mencken. Les morceaux qu'il donna dans ce journal lui firent une grande réputation. Il rendit quelques services à Spanheim pour l'édition des œuvres de Julien: ce fut lui qui surveilla l'impression et corrigea les épreuves. Spanheim, dans sa préface, lui en a témoigné sa reconnaissance. Carpzov mourut le 20 mai 1699. B—SS.

CARPZOV (SAMUEL-BENOÎT), frère du précédent, naquit à Leipzig, en 1647, et mourut le 31 août 1707. Il fut professeur de poésie. On ne connaît guère de lui qu'un ouvrage de théologie, contre le jésuite Masenius,

intitulé: *Anti-Masenius, seu Examen novæ praxeos orthodoxam fidem discernendi et amplectendi, à Jacobo Masenio propositæ.* B—ss.

CARPZOV (JEAN-GOTTLOB), fils du précédent, naquit à Dresde, en 1679. On connait de lui: I. une dissertation latine sur les opinions des anciens philosophes, touchant la nature de Dieu, à Leipzig, 1699, in-4°.; II. *Critica sacra*, Leipzig, 1708, in-4°.: il y en a plusieurs éditions fort augmentées, une, entre autres, de Leipzig, 1748, in-4°.; III. une introduction, en latin, aux livres historiques de l'Ancien-Testament, Leipzig, 1714, in-4°.; IV. un ouvrage semblable pour les livres canoniques du Nouveau-Testament, Leipzig, 1721, in-4°. Il mourut le 7 avril 1767.

B—ss.

CARPZOV (JEAN-BENOÎT), né en 1720, à Leipzig, y fut professeur de philosophie, et le fut ensuite de littérature ancienne dans l'université de Helmstædt. Il était parent des précédents. Voici l'indication de ses principaux ouvrages ; ils sont écrits en latin; mais souvent, pour plus de clarté ou de brièveté, nous citerons les titres en français: I. *Philosophorum de quiete Dei placita*, Leipzig, 1740, in-4°.; II. *Observations sur un paradoxe d'Ariston de Chio, dans Diogène Laërce* (VII, 160), Leipzig, 1742, in-8°.; III. *Memcius sive Mentius Sinensium post Confucium philosophus opt. max.*, Leipzig, 1743, in-8°.; cette dissertation sur Meng-tseu, philosophe chinois, tirée presque entièrement de la *Philosophia sinica* du P. Noel, n'est recherchée que pour sa rareté; IV. *Essai d'observations philologiques sur Paléphates, Musée, Achilles Tatius*; Leipzig, 1743, in-8°. Carpzov donna quelques années après une édition de Musée, Helmstædt, 1749, in-4°., et il la réimprima à Magdebourg en 1775, in-8°., avec un assez grand appareil de critique et de leçons diverses. Ce travail n'a pas obtenu beaucoup de réputation. Les notes de Carpzov sur Achilles Tatius ont reparu dans l'édition de Boden; elles ont peu d'importance. V. *Dissertation sur Autolycus de Pitane*, dont il est parlé dans Diogène Laërce (IV, 29), Leipzig, 1744, in-8°.; VI. *Lectionum Flavianarum stricturæ*, etc: ce sont des remarques critiques sur Josèphe; VII. *Specimen* d'une nouvelle édition d'Eunape, Leipzig, 1748, in-4°. On peut regretter qu'il se soit borné à cet essai. Il possédait les papiers de Fabricius, qui, ayant formé le projet de publier Eunape, avait rassemblé les variantes de presque tous les manuscrits connus. Carpzov ne paraît pas avoir été un très habile helléniste; mais, aidé des recherches de Fabricius, il eût pu donner une bonne et utile édition d'un auteur très intéressant et trop négligé; VIII. *Exercitationes sacræ*, sur l'*Epître aux Hébreux*, Helmstædt, 1758, in-8°. Dans les prolégomènes, Carpzov s'étend beaucoup sur Philon, sur sa philosophie, sa théologie, son érudition hébraïque, la ressemblance de son style avec celui de S. Paul dans l'*Épître aux Hébreux*. C'est la partie la plus curieuse de cet ouvrage. IX. *Discours de S. Basile sur la naissance de J.-C.*, en grec et en latin, Helmstædt, 1758, in-8°. Dom Garnier avait attaqué l'authenticité de ce discours; Carpzov la défend avec beaucoup d'érudition. X. *Dissertation sur la vie et les écrits de Saxon le grammairien*, ibid., 1762, in-4°.; XI. *Dialogue de Hiéronyme* (*V.* HIÉRONYME) *sur la Sainte-Trinité*, en grec et en latin, avec des notes, ibid., 1768, in-4°. L'année suivante,

Carpzov donna un autre traité théologique de cet Hiéronyme, intitulé en grec, *Philoponia*. Il réunit ensuite ces deux ouvrages dans un seul volume, publié à Altenbourg, 1772, in-8°. XII. *Dialogues des morts* de Lucien, avec des notes, Helmstædt, 1773, in-8°.; XIII. Deux épitres apocryphes, l'une des Corinthiens à S. Paul, l'autre de S. Paul aux Corinthiens, publiées d'après le manuscrit arménien, et traduites en grec et en latin, Leipzig, 1776, in-8°. Carpzov est mort le 28 avril 1803. B—ss.

CARPZOV (Benoit-David), fils de Benoît Ier., savant théologien protestant de Jéna, publia dans cette ville une dissertation *De pontificum hebræorum vestitu sacro*, 1655, in-4°., réimprimée dans d'autres collections. On a aussi de lui quelques lettres dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn, et ailleurs.—Carpzov (Auguste-Benoît), fils de Jean-Benoît l'ancien, naquit à Leipzig en 1644, y fut professeur en droit, assesseur du consistoire, et chanoine à Mersebourg. Il publia un grand nombre de dissertations de droit civil, dont quelques-unes n'ont rapport qu'à des coutumes locales, et mourut le 4 mars 1708. —Carpzov (Jean-Benoît), fils de Jean-Benoît II, naquit à Leipzig en 1670, y fut professeur extraordinaire de langue hébraïque, s'employa au ministère de la chaire, et mourut le 14 août 1733. Outre le *Collegium rabbinico-biblicum*, de son père, dont il fut l'éditeur, Leipzig, 1703, in-4°., et qui est un commentaire sur le livre de Ruth, on a de lui quelques dissertations, sur l'Urim et le Thumim, sur la sépulture du patriarche Joseph, *De academiâ civitatis Abele*, etc. — Carpzov (Jean-Benoît), jurisconsulte, né à Dresde en 1675, fut en 1702 syndic et bourgmestre de Zittau en Lusace, et, en 1731, bailli (*Amtmann*) de Wittemberg, où il mourut le 8 septembre 1739. Il a publié, en allemand, I. *Théâtre historique de la ville de Zittau*, Zittau, 1716, in-fol.; II. *les Antiquités les plus remarquables du marquisat de Haute-Lusace*, Leipzig, 1719, in-fol. — Carpzov (Christian-Benoît), médecin, a publié: I. *Dissertatio de medicis ab ecclesiâ pro sanctis habitis*, Leipzig, 1709, in-4°.; II. *De fluore albo*, Wittemberg, 1711, in-4°.; III. *Cattologia*, Leipzig, 1716, in-8°., fig. C'est une histoire naturelle des chats, avec de grands détails sur quelques chats monstrueux nés à Leipzig en 1713. C. M. P.

CARR (Thomas), dont le véritable nom était *Miles Pinkney*, d'une ancienne famille de Broohall, fut envoyé jeune au collége anglais de Douai, où il se distingua par sa piété et par ses progrès dans les lettres. Après avoir été pendant dix ans procureur de ce collége, il se rendit à Paris, et y fonda le monastère des Augustines anglaises, dont il fut le directeur jusqu'à sa mort, arrivée le 31 octobre 1674, à soixante-quinze ans. C'était un homme modéré, pacifique, intelligent dans les affaires. Le cardinal de Richelieu avait beaucoup de considération pour lui. Il était consulté sur les cas les plus difficiles en matières ecclésiastiques. Ses biens furent employés en bonnes œuvres. Il fournit les premiers fonds pour l'établissement du collége des Anglais à Paris. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas de donner au public les ouvrages suivants: I. *Pietas Parisiensis*, Paris, 1666, in-8°. C'est une description des hôpitaux de cette ville. II. *Douces Pensées de Jésus et de Marie*, 1665, in-8°. Ce sont des méditations en anglais, pour les di-

manches et les fêtes du Sauveur et de la Ste. Vierge. III. *Le Gage de l'éternité*, traduit du français de Camus, évêque de Belley, 1632, in-8°. IV. Les *Soliloques de Thomas à Kempis*, traduits du latin, Paris, 1653, in-12; V. divers Traités sur le culte, la prière, les anges, les saints, le purgatoire, la primauté du pape, la perpétuité de l'Église, composés en grande partie avec le docteur Cosens, Paris, 1646, in-8°. VI. *Traité de l'amour de Dieu*, traduit de S. François de Sales, Paris, 1630, in-8°., 2 vol.; et quelques autres traductions du même genre. T—D.

CARRA (Jean-Louis), né en 1743, à Pont-de-Vesle, de parents pauvres qui lui firent faire quelques études, mais ne réformèrent pas ses inclinations. Accusé d'un vol grave, il fut obligé de s'enfuir de son pays, erra long-temps en Allemagne, et parvint à se placer en qualité de secrétaire chez un hospodar de Moldavie, qui fut étranglé par ordre de la sublime Porte, pour avoir, dit-on, suivi les conseils de l'aventurier français. Carra remplit ensuite les mêmes fonctions chez le cardinal de Rohan, qui trouva plaisant de prendre à son service le secrétaire d'un hospodar. Sa mauvaise conduite l'ayant encore forcé de quitter cette place, il accourut à Paris dès les premiers moments de la révolution, et après avoir coopéré, en 1789, à la rédaction du *Mercure national*, ou *Journal d'état et du citoyen*, avec Masclet, Hugou de Bassville, etc., il devint le plus habituel rédacteur d'un journal intitulé : *Annales patriotiques*, qui portait le nom de M. *Mercier*. Quoiqu'écrite d'un style lourd et pleine d'un bavardage grossier, cette feuille eut un succès prodigieux, qu'elle dut à son exagération démagogique. Il n'en est point qui, surtout dans les provinces, ait porté des coups plus funestes à la royauté. Les *Annales patriotiques* étaient dans tous les clubs: dans les villes, comme dans les plus petits villages, chaque société populaire avait son *Carra*. Tout ce qu'on disait dans ces associations turbulentes était ramassé par cette feuille, qui répandait tout cela d'un bout de la France à l'autre, abusait la confiante ignorance, exaltait le fanatisme politique, et réunissait enfin, par une sorte de communication électrique, tous ces hommes fougueux, qui, sans en avoir l'intention, firent tant de mal à leur patrie, pour tomber ensuite eux-mêmes dans l'abîme que leur imprudence avait creusé. Le journaliste Carra se croyait assez fort pour bouleverser l'Europe; dès le 29 décembre 1790, il se présenta à la tribune du club des Jacobins, déclara formellement la guerre à l'empereur Léopold, et ajouta que, pour soulever tous les peuples de l'Allemagne, il ne demandait que cinquante mille hommes, douze presses, des imprimeurs et du papier; mais alors, même dans ce club, on ne pensait point à la guerre, et Mirabeau le fit couvrir de huées. Le 8 septembre 1792, il se présenta à la barre du corps législatif, et fit remettre sur le bureau une tabatière en or, qu'il dit lui avoir été donnée par le roi de Prusse, en reconnaissance d'un ouvrage qu'il lui avait dédié, et demanda que cet or servît à combattre le souverain qui l'en avait gratifié : il termina en déchirant la signature de la lettre que le roi lui avait adressée. Cependant, plusieurs personnes prétendirent que, malgré toutes ces protestations d'un républicanisme qui ne connaissait ni égards ni ménagements, Carra était l'agent d'un parti qui voulait mettre le duc de Brunswick sur le trône de France. Ce soupçon, qu'on croit mal fondé, fit

fortune auprès de Robespierre, qui le désigna comme un traître, bien que, dans toutes les circonstances, il eût été un de ses plus utiles serviteurs. Carra fut un des principaux moteurs de l'attaque des Tuileries, le 10 août, et s'en vanta dans sa feuille. Il accusa le général Montesquiou, commandant en Savoie, et fut envoyé au camp de Châlons, d'où il annonça la retraite des Prussiens. Carra fut député à la convention par deux départements, et accepta la nomination de Saône-et-Loire. Dans le procès de Louis XVI, il fut un des premiers à se prononcer contre l'appel au peuple. Du reste, il ne se fit point remarquer dans cette assemblée, et réserva tous ses moyens pour son journal. C'est dans cette feuille que, dès les premiers mois de 1792, il insistait pour que la populace fût armée de piques, afin de l'opposer à la garde nationale, uniquement composée des bourgeois de chaque ville, et il le répéta si souvent, qu'enfin ses vœux furent remplis. Cette mesure désorganisa la force publique qui soutenait la faible constitution. La garde nationale, surtout à Paris, avait une tenue très belle, et se faisait honneur de ne paraître jamais que sous le plus brillant costume militaire. Dès que les piques parurent, la plupart des compagnies ne voulurent point se confondre avec la tourbe des piquiers, que dès-lors on appelait *sans-culottes*, et cessèrent de faire le service. Rejeté du parti de Robespierre, comme on l'a dit plus haut, Carra se rangea dans celui des Brissotins, et fut nommé, sous le ministère de Roland, garde de la bibliothèque nationale. Bientôt les dénonciations se multiplièrent contre lui. Marat, Couthon et Robespierre le firent rappeler d'une mission à Blois, le 12 juin 1793. Proscrit par suite des événements du 31 mai, il fut condamné à mort, le 30 octobre, par le tribunal révolutionnaire de Paris, et décapité le lendemain, à l'âge de cinquante ans, avec les vingt-un députés girondins. Carra se croyait un des plus habiles diplomates de l'Europe. La veille de sa condamnation, il réglait encore les destinées du monde et des souverains. Ses principaux ouvrages sont : I. *Systéme de la raison, ou le Prophète philosophe*, Londres, 1773 ; 3e. édition, Paris, 1791, in-8°.; ouvrage mis à l'index à Vienne; il contient des déclamations contre la royauté. II. *Histoire de la Moldavie et de la Valachie, avec une dissertation sur l'état actuel de ces deux provinces*, 1778, in-12, réimprimée à Neuchâtel en 1781 ; III. *Nouveaux principes de physique*, 1782-83, 4 vol. in-8°. ; IV. *Essai sur la nautique aërienne*, dans lequel il prétendit avoir trouvé le moyen de diriger les globes aérostatiques, 1784, in-12; V. *Examen physique du magnétisme animal*, 1785, in-8°.; VI. *Dissertation élémentaire sur la nature de la lumière, de la chaleur du feu et de l'électricité*, 1787, in-8°.; VII. *Un petit mot de réponse à M. de Calonne, sur sa requête au roi*, 1787, in-8°.; VIII. *Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes*, traduite de l'anglais de Gillies, 1787-88, 6 vol. in-8°.; le style de la traduction a quelquefois de la sécheresse et de la gêne, surtout dans le premier volume ; IX. *l'Orateur des états-généraux*, in-8°. ; X. *Considérations, recherches et observations sur les états-généraux*, 1789, in-8°., 1790, in-8°. ; XI. *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, 1790, 3 vol. in-8°.; XII. des opuscules et pamphlets politiques, sur lesquels on peut consulter la *France littéraire* de M. Ersch, et les *Siècles littéraires* de

Desessarts. Carra est encore auteur d'*Odazir, roman philosophique*, 1772, in-8°. B—u.

CARRACH (Jean-Tobie), conseiller intime de la cour de Prusse, et professeur de droit à Halle, né à Magdebourg le 1er. janvier 1702, fit ses études à Halle, et ne tarda pas à acquérir en jurisprudence une érudition fort étendue, éclairée par un jugement sain et ferme. Il mourut le 21 octobre 1775. On a de lui un grand nombre d'ouvrages ou plutôt de dissertations : I. *De imaginariâ æquitate probationis pro evitando perjurio*, Halle, 1734, in-4°.; II. *De periculo rei immobilis venditæ ante resignationem judicialem*, Halle, 1734, in-4°.; III. *De præcipuis differentiis juris romani et germanici in compensatione*, Halle, 1739, in-4°.; IV. *Courte Introduction à la procédure civile et criminelle*, in-4°., publiée à Halle, après la mort de l'auteur, par H. J. O. Kœnig, qui l'a fait précéder d'une Vie de Carrach, etc. G—t.

CARRACHE (Louis), peintre, appelé en Italie *Ludovico Caracci*, ou plutôt *Carracci*, naquit à Bologne en 1555. A quinze ans, il parut plus propre à broyer les couleurs qu'à savoir les employer avec discernement. Fontana, son maître à Bologne, et le Tintoret, son maître à Venise, l'engagèrent à renoncer à la peinture. Ses camarades l'appelaient *le bœuf*, parce qu'il était lourd et lent dans ses travaux. (C'est mal à propos qu'on a souvent publié cette anecdote à l'article du Dominiquin). Cette lenteur n'était pas chez Louis l'effet d'un esprit borné, mais d'une volonté profondément sentie de faire mieux qu'on n'avait fait jusqu'alors. Louis craignait tout ce qui était idéal; il ne recherchait que la nature; il voulait se rendre compte de la plus petite ligne de ses compositions. Ne se trouvant pas trop découragé par les avis de ses maîtres, il passa à Florence, y étudia André del Sarto, et demanda des leçons à Passignano, émule du Cigoli. Les peintres florentins de ce temps-là, pour corriger la langueur de leurs maîtres, imitaient le Corrége et ceux de son école. Cette idée, qui plut à Louis, le détermina à se rendre à Parme pour y étudier avec zèle le chef de son école et le Parmesan. Il revint ensuite à Bologne; mais pensant bientôt qu'avec ces nouveaux principes, qui devaient heurter le goût du temps, il ne parviendrait jamais à se faire écouter, il chercha à se former un parti parmi les jeunes gens de la ville. Un de ses oncles paternels, tailleur de profession, avait deux fils nommés *Augustin* et *Annibal*; le premier devait être orfèvre, le second suivait l'état de son père. Le caractère des deux frères était très différent; Augustin, versé dans la littérature et dans les sciences, s'occupait de poésie et de géométrie, et se faisait distinguer par la politesse de ses manières; Annibal, peu cultivé et sauvage, avait de la disposition à montrer une humeur querelleuse et bizarre. Louis les engagea tous deux à entrer dans la carrière de la peinture, et, en maître adroit, il vit que, pour former deux grands artistes de ces sujets d'un caractère si opposé, il était nécessaire de recourir à la manière employée par Isocrate pour instruire Ephore et Théopompe. Avec l'un, il fallait se servir de l'éperon, tandis qu'avec l'autre, il ne fallait user que du frein. Peu de temps après, Louis parvint à les faire vivre ensemble en assez bonne intelligence. Le caractère le plus difficile à vaincre avait été celui d'Annibal. En 1580, Louis les envoya à Parme et à Venise. An-

gustin et Annibal étant revenus à Bologne auprès de Louis, tous trois commencèrent à se faire un nom; mais il s'éleva contre eux un parti si puissant, qu'ils furent sur le point de renoncer à leur style. Annibal, qui se montrait toujours le premier pour les résolutions vigoureuses, persuada à Louis et à Augustin de ne pas céder, et s'écria qu'ils devaient opposer de nombreux ouvrages au torrent d'injures qui pleuvait sur eux de toutes parts. Louis, reprenant courage, pensa à fonder à Bologne une académie de peinture, qu'il appela l'académie des *Incamminati*. Il établit pour principe fondamental qu'il fallait réunir l'observation de la nature à l'imitation des meilleurs maîtres qui avaient précédé. Bientôt, il donna un exemple de ce principe dans sa *Prédication de S. Jean-Baptiste* aux Chartreux. Parmi ceux qui écoutent le saint, et qui sont des portraits du temps, le premier est fait d'après le style de Raphaël, le second d'après le style du Titien, le troisième d'après le style du Tintoret. Augustin fut pourtant celui qui porta le plus loin l'application et l'étude de cette maxime (*Voy.* Augustin Carrache). Les plus beaux ouvrages de Louis sont à Bologne. Il excella dans les vues d'architecture et dans le dessin. En remarquant toutes les idées de Louis que ses successeurs lui ont dérobées, on est tenté de dire de lui qu'il fut, comme Homère, parmi les Grecs, *fons ingeniorum*. Louis était très profond dans toutes les parties de la peinture; aussi a-t-on pu emprunter de lui ce que l'on se sentait le plus de facilité à imiter. Ce maître jouit longtemps de toute sa gloire, du moins pendant la vie de ses cousins, qui continuèrent de l'honorer et de le consulter. Annibal, avant de terminer la galerie Farnèse, voulut que Louis vînt l'aider à y mettre la dernière main; mais celui-ci, mécontent de quelques procédés pleins de dureté qu'Annibal avait eus envers Augustin, ne voulut passer alors à Rome que deux semaines, et revint à Bologne. Il y mourut en 1619, dans un état voisin de la pauvreté, après avoir survécu dix-sept ans à Augustin, et dix à Annibal. Le musée Napoléon a neuf tableaux de Louis, y compris les deux qui représentent les deux éléments, l'eau et la terre. On ne se lasse pas de voir celui qui offre la Vierge tenant de la main gauche l'Enfant-Jésus, et de la droite un livre. Sur la fin de sa vie, Louis ne fut plus aussi exact dans son dessin. Son *Annonciation*, belle fresque placée dans le chœur de St.-Pierre, église métropolitaine de Bologne, présente quelques incorrections. On les lui reprocha durement, et il les reconnut. Quelques auteurs assurent que le chagrin qu'il conçut de cette critique fut assez vif pour abréger ses jours. On lui a fait d'autres reproches relativement à sa couleur; Mengs dit même qu'il ne fut pas coloriste; mais des connaisseurs attribuent l'état de dégradation où se trouvent beaucoup de tableaux de Louis à la précipitation de ce maître, qui n'attendait pas, pour commencer à peindre, que ses toiles fussent assez sèches. D'autres l'ont blâmé de n'avoir introduit que peu de personnages dans ses compositions, excepté dans ses batailles et dans les fresques, où il y a nécessairement une grande foule de peuple. Nous ne savons pas si ce prétendu défaut, qu'on peut reprendre aussi chez Annibal, n'est pas plus souvent un mérite (*V.* Ann. Carrache). Toutefois,

il faut avouer que Louis eut le tort de ne pas s'attacher à l'étude de l'antique, étude qui pouvait s'accorder avec celle de la nature. Les amateurs recherchent la jolie gravure de M. Morghen, faite d'après Louis, et représentant une *Madonne avec son fils*, de deux pouces de haut, sur un pouce et demi de large. L'original, de la même grandeur, se trouve à Bologne, chez M. Gini. On croit que la figure de la Vierge était celle de la signora Giacomazzi, beauté célèbre du temps. Dans une petite chapelle du couvent de St.-Dominique à Bologne, entre le maître-autel et la sacristie, on voit le buste et le tombeau de Louis Carrache. On se fera une idée juste des compositions de ce grand peintre en parcourant l'ouvrage intitulé : *Il Claustro di San Michele in Bosco, di Bologna*, gravé d'après Louis, par Jacques Giovannini, et décrit par le chanoine comte Malvasia, Bologne, 1694, in-fol. — CARRACHE (Paul), frère de Louis, n'est rappelé dans l'histoire de la peinture que pour être jugé avec sévérité. Malvasia assure qu'il n'avait aucun génie, et qu'il ne savait qu'exécuter passablement les idées des autres. Probablement il a travaillé à beaucoup d'ouvrages de Louis et de ses cousins Augustin et Annibal; mais il n'a jamais été nommé avec honneur.

A—D.

CARRACHE (AUGUSTIN), peintre, cousin de Louis et de Paul, naquit à Bologne en 1558. Il fut d'abord destiné à apprendre l'orfévrerie; mais il n'en chercha pas moins à vivre en même temps dans la société des savants et des gens de lettres. Louis l'ayant déterminé à s'occuper de la peinture, il devint bientôt, surtout pour l'invention, un des plus habiles élèves de son cousin. Il s'occupa aussi de la gravure, et il a plus gravé qu'il n'a peint, par des considérations que nous allons détailler, et qui donnent l'idée la plus avantageuse de la douceur de son caractère. Augustin avait appris de bonne heure à dessiner, à l'époque où il avait reçu les premières leçons de ciselure : aussi corrigeait-il les maîtres qu'il gravait, et donnait-il aux contours une grâce nouvelle que n'avaient pas les originaux. De retour de Venise, où il avait été voir les ouvrages du Tintoret, il reprit l'étude de la peinture, et, ayant été préféré, dans un concours, à son frère Annibal lui-même, il conçut l'idée de sa *Communion de S. Jérôme*, qui est au musée Napoléon, et qu'on regarde, à juste titre, comme l'idée première du tableau du Dominiquin, représentant le même sujet. On ne peut rien ajouter à la piété du saint vieillard, à celle du prêtre qui lui offre l'hostie, à l'expression des assistants qui soutiennent le moribond. On voit seulement avec peine que l'officiant, dans sa nature, est presque aussi beau que le S. Jérôme, personnage principal. Annibal conçut une vive jalousie contre Augustin, et, sous différents prétextes, il chercha à lui persuader de continuer de graver. Augustin eut la bonhomie d'entrer dans les vues de son frère. Annibal, en même temps averti par le succès du *S. Jérôme*, sentit qu'il fallait devenir plus soigné, et travailler avec moins de promptitude. Plus tard, Augustin ayant accompagné son frère à Rome, l'aida dans une partie de ses travaux de la galerie Farnèse, et lui donna quelques-unes de ces idées poétiques qu'on y rencontre avec tant de plaisir. L'exécution de la fable de *Céphale et de Galathée* est presque tout entière d'Augustin. Cet ouvrage paraît dicté par Anacréon à un peintre des beaux temps de la Grèce. Le bruit

ayant couru que le graveur faisait mieux que le peintre, Annibal éloigna son frère, en disant que son style était élégant, mais point assez *grandiose.* Les prières d'Augustin, la médiation de plusieurs grands de la ville, et même des ordres supérieurs, ne purent changer la volonté d'Annibal, qui fut inflexible, et qui faisait valoir le droit qu'il avait de ne pas laisser son frère travailler à cette galerie, dont l'entreprise était confiée à lui seul. Augustin, toujours docile, se retira à la cour du duc de Parme. Il y peignit dans un salon l'*Amour céleste*, l'*Amour terrestre* et l'*Amour vénal.* Peu de temps après, il succomba à un excès de fatigue. Il restait une figure à terminer. Le duc de Parme ne voulut pas qu'aucun artiste l'achevât, et, à sa place, il fit mettre l'éloge d'Augustin. On regrette un *Jugement dernier* que ce maître venait aussi de commencer, et qui resta imparfait lorsqu'il mourut à Parme, en 1601. Augustin avait composé, pour l'académie qu'il avait fondée à Bologne avec son cousin Louis (*V.* L. CARRACHE) et son frère Annibal, un *Traité de perspective et d'architecture* qu'il commentait lui-même dans son école. Il expliquait en même temps le mouvement des articulations et des muscles, et, en cette partie, on sait qu'il était aidé par le chirurgien Lanzoni. Le musée Napoléon a trois tableaux d'Augustin, y compris le *S. Jérôme* dont nous avons parlé, et son *Elément du feu*, connu sous le nom du *Pluton.* Comme graveur, Augustin mérite aussi de grands éloges; son burin est fier et savant, ses hachures bien prises suivent ordinairement le sens des muscles, comme il l'avait enseigné dans son *Traité de perspective*, cité plus haut. On s'apperçoit facilement qu'il gravait au premier coup-d'œil. Il a laissé beaucoup de gravures obscènes qui sont devenues très rares. A—D.

CARRACHE (ANNIBAL), peintre, frère du précédent, naquit à Bologne en 1560. Il ne répugna pas d'abord à travailler sur l'établi de son père, qui était tailleur; mais bientôt, par les conseils de Louis, son cousin, il apprit à dessiner, et commença à faire de tels progrès, que Louis voulut le garder dans son atelier, et envoya Augustin, son frère, étudier sous Fontana. Annibal s'appliqua à faire des copies soignées du Corrége, du Titien, de Paul Véronèse, et composa, comme eux, beaucoup de petits tableaux. Les premiers ouvrages importants qu'il fit avec Louis et Augustin furent très sévèrement critiqués. Sans jamais se décourager, il répondait qu'il ne fallait pas s'en rapporter à des peintres gâtés par les délices de Rome, et qui y avaient été accablés d'éloges, de sonnets et de diplômes d'académiciens (*V.* L. CARRACHE). Il continua d'entreprendre de grands travaux. Il donnait les règles d'ordonnance et de distribution des figures, dans l'académie qu'il avait créée à Bologne avec son cousin et son frère. Mengs dit qu'il trouve dans quelques-uns des premiers ouvrages d'Annibal, l'apparence, mais non le fonds du style du Corrége. Il ajoute que cette apparence est si trompeuse, qu'elle porte à regarder Annibal comme un des grands imitateurs du peintre lombard. Annibal ne tarda pas à se faire distinguer par son tableau de *S. Roch*, que le Guide a gravé depuis à l'eau forte, et qui est aujourd'hui à Dresde. Le saint est placé près d'un portique; il distribue ses richesses aux pauvres. Bientôt Annibal fut appelé à Rome. Il y chercha un moment à imiter Raphaël et l'antique; mais, pour conserver toujours quelque chose de grandiose dans ses

compositions, il ne renonça pas au style du Corrége. On le chargea d'orner de peintures la galerie du palais Farnèse. Parmi les sujets qu'il présenta, plusieurs furent choisis par monsignor Agucchi. Bellori en explique toutes les allégories. Dans une chambre qui n'est pas d'une grande dimension, on voit Hercule entre le Vice et la Vertu, Hercule soutenant le Monde, Ulysse libérateur; dans la galerie, entre autres sujets, l'Amour vertueux, l'épisode de l'Amour vicieux, une très belle bacchanale pleine d'énergie et de feu. A chaque pas, dans cette galerie, on reconnaît l'étude de l'Hercule Farnèse et du torse du Belvédère, qu'Annibal savait dessiner de mémoire avec une exactitude surprenante. Cet ouvrage respire une élégance antique, et toute la grâce de Raphaël. On y remarque, parmi des imitations de Tibaldi, qui avait peint à Bologne vers 1550, avec Nicolo dell' Abbate (*Voyez* ABBATE), une partie du style de Michel-Ange quelquefois adouci, et tout ce que les Vénitiens et les Lombards avaient eu de plus noble et de plus savant. Le Poussin a dit qu'on n'avait pas mieux composé depuis Raphaël. Il y a à Bologne un parti d'amateurs qui préfère Louis à Annibal. Hors de Bologne, on donne la palme à ce dernier, et on aime à croire qu'il fut le plus grand peintre de la famille. Peut-être Augustin eut-il plus d'invention, peut-être Louis fut-il plus savant dans l'art d'enseigner; mais Annibal eut un génie plus élevé, et sa manière a plus d'éloquence et de noblesse. Enfin, on déterminera peut-être bien le différent mérite des trois Carrache, en disant que Louis rappela le Titien, Augustin le Tintoret, et Annibal le Corrége. Il faut, pour être vrai, ajouter qu'Annibal, s'il devint un grand maître, dut beaucoup à Louis, qui l'avait formé. Le premier a la gloire d'avoir fait de plus beaux ouvrages; le second celle d'avoir formé la main d'Annibal. On a reproché à Annibal un peu trop de goût pour les caricatures. Ce défaut venait de sa grande promptitude à dessiner tout ce qu'il rencontrait. On rapporte qu'ayant été volé sur un grand chemin, il alla chez le juge dessiner la figure des voleurs qui l'avaient dépouillé. Un jour que son frère Augustin lui adressait quelques reproches sur sa conduite, et lui parlait de la société peu choisie qu'il fréquentait, Annibal, pour toute réponse, dessina sur un papier qui se trouvait sous sa main, son père et sa mère tenant une aiguille et des ciseaux, pour rappeler à son frère qu'ils avaient été élevés dans une boutique de tailleur. L'anecdote suivante donne une idée juste de cette même facilité, et de son goût pour l'antique. Augustin parlait devant lui de la beauté du Laocoon, et, voyant qu'Annibal ne paraissait pas faire attention à ce qu'il disait, il lui demanda s'il n'aimait pas cette statue? « Que dites-vous? répondit Annibal, en dessinant sur le » mur le Laocoon et ses malheureux » fils; les poètes, comme vous, pei» gnent avec la parole, et les peintres » avec le pinceau. » Il dit encore à un peintre qui voulait se battre avec lui à l'épée : « Moi, je ne me bats qu'a» vec le pinceau; voilà mes armes. » On a eu tort de croire qu'il avait fait cette réponse à Josépin, chevalier d'Arpino. Ce dernier était très lâche (*Voyez* CARAVAGE); il n'aurait pas osé défier un homme violent comme Annibal. On voit au musée vingt-huit tableaux de ce maître; celui qui est connu sous le nom du *Silence du Carrache*, est d'une composition délicieuse. Dans l'*Apparition de la Vierge à S. Luc*, le saint a une fi-

gure sublime et toute la grandeur de celles de la galerie Farnèse. Annibal, après avoir travaillé plus de huit ans à cette galerie, n'ayant reçu en paiement que 500 écus d'or, voulut les rendre au cardinal Farnèse. On le détourna de ce projet. Il conçut une telle affliction de l'ingratitude de ce prince, qu'il tomba malade, et mourut peu de temps après, l'an 1609, âgé de quarante-neuf ans. Annibal ne fut pas seulement grand artiste; il apprit de son cousin Louis à raisonner sur son art, et on regrette qu'il n'ait pas laissé un traité semblable à celui que l'on a de son frère Augustin. Ce dernier avait écrit sur la perspective et l'architecture; Annibal eût dû nous transmettre ses belles pensées sur la composition. Il établissait, d'après le principe de Louis, adopté depuis dans l'ouvrage de M. Hagedorn, qu'un tableau ne devait être composé que de trois groupes, et il croyait qu'on pouvait aisément y trouver des défauts, si on y faisait entrer plus de douze figures. Il faut observer qu'il ne s'agit pas ici de fresques. Suivant son opinion, le silence et la majesté sont des qualités nécessaires pour répandre la beauté sur une composition. Il pensait aussi, et M. Hagedorn est encore en ce point de son avis, qu'il faut qu'une sorte de repos s'étende sur les idées accessoires, pour que l'œil soit amené et fixé sans obstacle sur le principal personnage du tableau. C'est ainsi qu'une figure à l'ombre, placée dans un groupe éclairé, sert de soutien à la figure qui paraît à la lumière, de liaison à celle qui est contiguë, et de délassement à l'œil du spectateur. Au moyen de ce repos, la vue acquiert de nouvelles forces pour parcourir des endroits plus animés. Ces principes avaient été auparavant ceux de Léon-Baptiste Alberti, florentin; qui avait écrit sur la peinture; mais Annibal a eu la gloire de les mettre à exécution dans des ouvrages immortels. Enfin, s'il partage avec son frère et son cousin l'honneur d'avoir fondé l'école bolonaise, il a le mérite d'avoir été, dans sa galerie Farnèse, un auteur original qui excitera long-temps une vive admiration. On doit lui reprocher les mauvais traitements qu'il a fait souffrir à Augustin; cependant cette conduite, effet d'une jalousie qu'il ne pouvait surmonter, eut en elle-même un résultat heureux pour sa gloire. En renvoyant Augustin, Annibal prit tacitement l'engagement de ne pas le faire regretter, et les morceaux de sa galerie où il a déployé le plus de force et de vigueur, furent faits après le départ d'Augustin. Celui-ci eût fourni sans doute à son frère une quantité d'idées gracieuses qui auraient enrichi cette composition; mais Annibal n'avait pas dans le caractère assez de patience et de générosité pour en profiter, et il ne voulait partager sa gloire avec personne. Augustin eût encore pu engager son frère à être plus avare des raccourcis, dans lesquels il réussissait presque toujours, mais qu'il a trop répétés. Annibal expira entre les bras de son neveu Antoine, qui le fit exposer dans l'église du Panthéon de Rome, où avait été exposé Raphaël quatre-vingt-neuf ans auparavant, et le fit ensuite inhumer à côté de ce grand homme. A—D.

CARRACHE (François), peintre, frère d'Augustin et d'Annibal, naquit en 1595. Il fut l'élève de ses frères beaucoup plus âgés que lui. Après la mort d'Augustin et d'Annibal, il osa lutter contre son cousin Louis, et fit mettre sur sa porte, à Bologne: « Ici » est la véritable école des Carrache; » mais on blâma cette conduite, qui n'était d'ailleurs soutenue par aucun suc-

cès, et on n'eut aucune estime pour lui. Il n'avait fait qu'un tableau, placé à Sainte-Marie-Majeure, et le bon Louis l'avait corrigé. Cependant François fut assez ingrat pour le persécuter, et fut même soupçonné de l'avoir frappé dans une dispute. Après la mort de Louis, il alla à Rome; il y fut d'abord reçu comme devait l'être le frère d'Annibal; mais bientôt on le connut mieux, et on le méprisa. Le libertinage l'ayant conduit à l'hôpital de cette ville, il y mourut à l'âge de vingt-sept ans, en 1622, sans avoir laissé à Rome aucune peinture. François avait une grande présomption et peu de talent. A—D.

CARRACHE (Antoine), peintre, fils naturel d'Augustin, naquit à Venise en 1583. Il avait un caractère plus noble que son oncle François. Sage et réfléchi, plein de reconnaissance pour Annibal, son maître, il reçut ses derniers soupirs à Rome, après lui avoir prodigué les consolations et les soins les plus tendres, et il veilla à lui faire faire des funérailles magnifiques. Il travailla à fresque à St.-Barthélemi et au palais du Vatican. Lanzi dit que les tableaux de ce maître sont très rares : le musée en possède un, représentant le *Déluge*. Des hommes, des femmes, des enfants expriment, par différents mouvements pleins de passion, la crainte qui les tourmente. Il y a, sur une partie plus élevée, un homme qui étend les bras, et qui est d'un effet sublime. Quelques personnes croient qu'Antoine emprunta cette idée d'Annibal, qui aimait beaucoup son neveu, et cherchait à faire sa réputation. MM. Brignole, à Gênes, ont une *Sainte Véronique* de cet artiste. Il mourut à Rome en 1618, âgé de trente-cinq ans. A—D.

CARRANZA (Barthélemi de), archevêque de Tolède, né en 1503, à Miranda, dans la Navarre, d'une famille noble et ancienne, fit ses premières études à la nouvelle université d'Alcala, et entra ensuite chez les dominicains. L'éclat avec lequel il professa la théologie à Valladolid, attira un grand nombre de personnes qui venaient le consulter de toutes parts. Charles-Quint l'envoya, en 1546, au concile de Trente, où il se fit remarquer par son zèle et ses écrits. Lorsque Philippe d'Autriche, qui avait été son élève, passa en Angleterre pour épouser la reine Marie, il emmena Carranza avec lui. Cette princesse le choisit pour son confesseur, et le chargea de travailler à rétablir la religion catholique dans son royaume. Le zèle qu'il mit dans cette opération, plus digne d'un inquisiteur espagnol que d'un vrai ministre de J.-C., le porta à faire exhumer les corps des hérétiques pour les livrer aux flammes. Ce zèle fanatique altère beaucoup le mérite qu'on lui attribue d'avoir ramené un grand nombre d'anglicans à l'Église catholique. Lorsqu'il alla rendre compte de sa mission à Philippe, qui était repassé en Flandre, ce prince, devenu roi d'Espagne, par l'abdication de Charles-Quint, le récompensa, en lui donnant l'archevêché de Tolède. Carranza, qui avait déjà refusé deux évêchés, n'accepta le nouveau siége que sur les plus fortes sollicitations du roi. Son élévation lui suscita des jaloux, et lui attira des persécutions, que les protestants ont regardées comme une punition de celles qu'il avait exercées contre eux en Angleterre. Ses ennemis prirent pour prétexte un *Catéchisme* qu'il publia en entrant dans son diocèse. Ce catéchisme fut censuré par l'inquisition d'Espagne, approuvé par la commission du concile de Trente chargée de l'examen des livres, attaqué de nouveau par l'évêque de Lérida, principal agent de

la cabale. Peu de temps après, l'archevêque de Tolède ayant assisté Charles-Quint dans sa dernière maladie, le bruit se répandit que le prince mourut dans des sentiments peu catholiques. Les ennemis du prélat, qui n'avaient peut-être répandu ce bruit que pour perdre le dépositaire des derniers sentiments du monarque, l'accusèrent d'avoir perverti l'esprit de son pénitent. Carranza fut arrêté, et conduit à l'inquisition, accompagné de deux évêques. « Je vais en prison, leur dit-» il, entre mon meilleur ami et mon » plus grand ennemi. » Les deux prélats paraissant émus de ce propos, il ajouta incontinent pour les calmer : « Mon meilleur ami, c'est mon innocen-» ce ; mon grand ennemi, c'est l'arche-» vêché de Tolède. » Dans le cours du procès, il s'éleva une question de compétence entre les commissaires du pape et les officiers de l'inquisition. Pie V évoqua l'affaire à Rome. Carranza y fut conduit et enfermé au château St.-Ange, mais traité moins durement qu'en Espagne. Enfin, après dix ans de détention, il fut absous ; mais, par égard pour l'inquisition espagnole, on l'obligea à abjurer quelques propositions, qu'il n'avait point soutenues dans le sens forcé qu'on leur donnait. La sentence portait qu'il serait suspendu pendant cinq ans du gouvernement de son diocèse, et relégué, durant ces cinq ans, au couvent de la Minerve. Le malheureux Carranza ne survécut que dix-sept jours à sa sortie de prison, étant mort d'une rétention d'urine, le 2 mai 1576. Les plus grands personnages avaient pris beaucoup d'intérêt à sa triste situation. Le savant Navarre, son ami, quoique âgé de quatre-vingts ans, avait fait le voyage d'Espagne à Rome pour le défendre ; François Régis, Gaspard Ceranautez, archevêque de Tarragone, et autres, lui avaient procuré toute sorte de soulagements. Le jour de ses obsèques, toutes les boutiques furent fermées, en signe de deuil public. Le peuple l'honora comme un saint, et Grégoire XIII fit orner sa tombe d'une épitaphe honorable. Ses ouvrages sont : I. *Commentarios sobre el catechismo christiano*, Anvers, 1558, in-fol., livre rare, qui fut l'occasion et le premier prétexte de ses malheurs ; II. *Summa conciliorum*, Venise, 1546, in-8°., souvent réimprimée, dont les préliminaires ont l'avantage de contenir beaucoup de choses en peu d'espace ; ils ont seulement le défaut de se ressentir des principes ultramontains. III. *De necessariâ residentiâ episcoporum et aliorum pastorum*, Venise, 1547 et 1562, in-8°. Il établit dans ce traité que la résidence est de droit divin. IV. Divers Traités des *Sacrements*, de la *Prière*, du *Jeûne*, de l'*Aumône* ; V. des *Instructions pour la messe*. On lui attribue un *Traité de la Patience*, vertu dont il avait donné un si bel exemple pendant sa longue détention (*Voy.* Herrera, *Hist. de Philippe II* ; le comte de Roca, *Hist. de Charles V*, etc.). On trouve la vie de Carranza dans le livre de Didier de Castejon, intitulé : *Primacia de la Santa Iglesia de Toledo*. Pierre Salazar de Mendoza écrivit aussi la vie de Barthelemi de Carranza, par ordre de D. Gaspard de Quiroga, son successeur sur le siége de Tolède.

T—D.

CARRANZA (JÉROME), né à Séville, dans le 16e. siècle, chevalier de l'ordre du Christ en Portugal, passa en Amérique en 1589, fut gouverneur de la province de Honduras, et écrivit sur l'art des armes, principalement de l'épée, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Il est le premier qui paraît avoir réduit en pratique la

théorie publiée par un nommé *Jean Pons* de Perpignan. Son ouvrage, qui est rare et recherché, a pour titre : *De la filosofia de las armas, de su destreza, y de la agression y defension christiana*, San-Lucar, 1569, in-4°., et 1582, même format. On publia en 1612 un abrégé du traité de Carranza (*Voy.* PACHECO DE NARVAEZ). — CARRANZA (Didier), dominicain, a écrit une *Doctrine chrétienne*, dans une des langues américaines, nommée *chontal*, usitée dans la province de Tabasco, près du Yucatan.—CARRANZA (Michel-Alfonse de), né à Valence, dans le 16e. siècle, vicaire général de l'ordre des carmes en Espagne, censeur royal en Portugal, mourut octogénaire à Valence en 1607. On a de lui : I. *Vita sancti Ildephonsi*, Valence, 1556, in-8°., réimprimée à Louvain, et avec des notes par Jean Bollandus, dans les *Acta sanctorum* (3 janvier); II. *Camino del cielo*, Valence, 1601, in-8°., etc. V—VE.

CARRANZA (ALPHONSE). *Voyez* CARANZA.

CARRARA (JEAN-MICHEL-ALBERT), d'une noble famille de Bergame, fut tout à la fois théologien, historien, philosophe, médecin, orateur, poète et l'un des plus féconds écrivains du 15e. siècle. Il était fils de Guido Carrara, savant médecin, qui mourut le 9 janvier 1457, et dont il a écrit la vie. C'est d'après cette vie que Vossius l'a placé au nombre des historiens du 15e. siècle; mais il méritait de l'être à d'autres titres. On distinguerait sans doute parmi ses grands ouvrages une histoire des événements qui se passèrent de son temps, *Historiarum italicarum libri LX;* mais elle n'a pas été imprimée. Jean-Michel-Albert, à l'exemple de son père, exerça la médecine. Dans sa jeunesse, il servit dans les guerres de Philippe-Marie Visconti, contre François Sforce; on ignore si c'était en qualité de médecin ou de soldat. Il était fort versé dans tous les genres de littérature, comme le prouvent ses différentes productions, et fort estimé des savants de son temps. On connaît encore de lui : I. un poëme inédit, en vers héroïques, sur la guerre des Vénitiens, commandés par Jacques Marcello, *De bello Veneto per Jacobum Marcellum in Italiâ gesto, liber unus*, dont le manuscrit est conservé à Venise dans la bibliothèque de Ste.-Marie *della Salute*; II. un grand nombre de discours en prose et de poésies diverses, tant en latin qu'en italien, qui n'ont point été imprimés, mais dont on a des copies dans plusieurs bibliothèques d'Italie; III. *De omnibus ingeniis augendæ memoriæ*, Bologne, 1491; IV. *Oratio extemporalis habita in funere Bartholomæi Coleonis*, Bergame, 1732, etc. Carrara mourut dans sa patrie le 26 octobre 1490, et fut enterré dans l'église de St.-François, auprès de son père et de ses ancêtres. Deux ans auparavant (le 24 février 1488), l'empereur Frédéric III lui avait donné le titre de comte palatin, et l'on assure qu'il fut souvent appelé comme médecin par les principales villes, non seulement d'Italie, mais de France, d'Allemagne, et par les plus puissants souverains de l'Europe. Sa vie a été écrite par Antoine Suardi de Bergame, et imprimée à Bergame en 1784.—Un autre CARRARA (Pierre-Antoine), également né à Bergame, florissait dans le 17e. siècle. On a de lui : l'*Eneide di Virgilio tradotta in ottava rima cogli argomenti del medesimo*, Venise, 1681, dédiée à François d'Este, duc de Modène. Le poète nous ap-

prend dans son avertissement qu'il commença cette traduction par caprice, qu'il la continua par plaisir, et qu'il l'acheva par obstination. Cette version, qui n'est pas sans mérite, reparut à Venise, en 1701, sans autre changement qu'un nouveau frontispice et une nouvelle épitre dédicatoire.
R. G.

CARRARA (HUBERTIN), jésuite, l'un de ceux qui cultivèrent avec le plus de succès la poésie latine en Italie, au commencement du 18e. siècle, naquit d'une noble famille, originaire de Bergame, à Sora, ville du royaume de Naples. Il fut pendant plusieurs années professeur de belles-lettres au collége romain, et y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1715. Vers les dernières années de sa vie, il publia un poëme héroïque, divisé en douze livres, sous le titre de *Columbus, sive de Itinere Cristophori Columbi*, Rome, 1715, et Ausbourg, 1730, dédié au cardinal Pamphile, son ami, bienfaiteur des lettres, et très bon littérateur lui-même. L'invention et la conduite du poëme, sont vraiment poétiques; mais le style l'est beaucoup moins, et c'est sans doute pour cela que, quoiqu'il eût été avantageusement annoncé dans le monde, et qu'il eût reçu beaucoup d'applaudissements quand l'auteur le récitait lui-même, on le lit peu. On a de lui un autre poëme, intitulé: *In victoriam de Scythis et Cosacis relatam sub auspiciis D. D. Joannis in Zolkucia, et Zloczou Sobjeski*, etc., *carmen*, Rome, 1668. Il y a plus de force dans le style, mais moins d'intérêt dans le sujet. — Un autre CARRARA (François de), dit *il Vecchio*, est auteur d'une *Cronica della città di Padova*, que Muratori a insérée dans le second tome des *Rerum Italicarum scriptores*.
R. G.

CARRARE (JACQUES Ier. DE), était issu d'une maison souveraine de Padoue, persécutée au commencement du 13e. siècle par les gibelins. En 1314, il se mit à la tête d'une troupe de séditieux qui chassa ou fit périr les anciens magistrats, et, le 23 juillet 1318, il fut déclaré seigneur de la république. Cane de la Scala, l'ennemi de Padoue, avait secrètement favorisé l'élévation de ce nouveau prince, moins pour le servir que pour nuire au parti guelfe. Cane, dès l'année suivante, attaqua le nouveau seigneur de Padoue, et celui-ci, pendant tout son règne, fut appelé à combattre avec désavantage pour maintenir sa souveraineté. Il fut même obligé de la partager avec Frédéric, duc d'Autriche, pour obtenir de lui des secours, et il se réduisit à n'être que le lieutenant d'un souverain étranger, après avoir été souverain lui-même. Il mourut le 23 novembre 1324, laissant ses filles et ses bâtards sous la protection de Marsilio de Carrare, son neveu.
S. S—I.

CARRARE (MARSILIO DE), à la mort de son oncle, demeura chef de sa maison et seigneur de Padoue, ou plutôt lieutenant du duc d'Autriche dans cette ville; mais un autre de ses oncles, Nicolas de Carrare, qui avait partagé avec lui les soins du gouvernement, sortit ensuite de Padoue, et lui déclara la guerre; en même temps, les Allemands demeurés dans la ville se rendaient odieux aux citoyens par mille vexations. Marsilio, désespérant de se défendre à la fois contre son parent, ses soldats et son ancien ennemi, préféra entrer en négociation avec le dernier. Il alla trouver lui-même Cane de la Scala, seigneur de Vérone; il fit épouser à Marsilio, neveu et héritier du seigneur de Vérone, la fille de Jacques de Carrare, nommée *Taddée*, et, après s'être fait conférer de nouveau la

seigneurie de Padoue par les conseils, le 3 septembre 1328, il la transféra le 7 septembre à Cane de la Scala, qu'il mit en possession de la ville et de son territoire. Il conserva cependant la principale autorité dans Padoue, et il profita de cette révolution pour confisquer à son profit tous les biens de ses ennemis. Marsilio demeura fidèle aux neveux de Cane de la Scala, lorsque celui-ci mourut, en 1329. Albert, qui était l'aîné, vint s'établir à Padoue; mais il ne s'y occupait que de ses plaisirs, tandis que Carrare restait chargé de toutes les affaires. Cependant les seigneurs de la Scala s'étant rendus odieux à toute l'Italie par leur orgueil et leur ambition, les républiques de Florence et de Venise résolurent, en 1336, de les humilier. Marsilio de Carrare prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites par Pierre de' Rossi, général de ces deux républiques. Ubertino de Carrare, son neveu, qui avait à se venger d'Albert de la Scala pour une offense particulière, acheva de le déterminer. Les portes de Padoue furent ouvertes, le 7 août 1337, à l'armée des deux républiques, Albert de la Scala fut fait prisonnier, et la souveraineté fut rendue à Marsilio de Carrare; mais il en jouit peu de temps, étant mort le 21 mars suivant. Il n'avait point d'enfants, et son neveu Ubertino lui succéda. S. S—I.

CARRARE (UBERTINO DE). Albert de la Scala, dans l'ivresse du pouvoir absolu, avait fait violence à la femme d'Ubertino de Carrare; et comme depuis il avait oublié cette offense, il se figurait qu'Ubertino, ou l'ignorait, ou l'avait oubliée aussi; mais Ubertino, sans se plaindre, sans laisser percer aucun ressentiment, attendait le moment de la vengeance; seulement, il avait ajouté à la tête de maure qui formait le cimier de son casque, deux cornes d'or, monument de sa honte et de sa haine secrète. Ce fut lui qui introduisit Pierre de' Rossi dans Padoue, et qui arrêta le tyran impudique qui l'avait déshonoré. Ubertino succéda, le 21 mars 1338, à son oncle Marsilio, avec l'approbation de la seigneurie de Venise et de tout le parti guelfe. Le 24 janvier de l'année suivante, il fut compris dans la paix générale, et reconnu par Marsilio de la Scala, comme seigneur de Padoue. Cependant, la rivalité entre les deux maisons subsistait toujours, et les hostilités se renouvelèrent peu après. Lorsqu'elles furent terminées par une seconde paix, au mois de mai 1343, les Vénitiens en conçurent beaucoup de jalousie. Ils voulaient que les seigneurs de Padoue et de Vérone s'affaiblissent par leurs guerres mutuelles, et ils laissaient déjà percer cette défiance de la maison de Carrare, qui devait un jour causer sa ruine. Ubertino cependant mourut sans enfants, le 25 mars 1345. La violence de son caractère, ses vengeances implacables, et la débauche dans laquelle il était plongé, l'avaient rendu odieux au peuple. S. S—I.

CARRARE (MARSILIETTO PAPPAFAVA DE), parent éloigné d'Ubertino, fut désigné par ce prince pour lui succéder; mais à peine avait-il été reconnu pour seigneur de Padoue, que Jacques II, fils de Nicolas et neveu de Jacques Ier., l'assassina, le 9 mai 1348, après avoir séduit quelques-uns de ses gardes. Marsilietto, pendant les deux mois qu'il avait régné, avait montré de la douceur et de la justice: il fut regretté par ses sujets. S. S—I.

CARRARE (JACQUES II DE). L'assassinat de Marsilietto demeura quelque temps caché au peuple, et Jacques II profita du sceau de ce prince, dont il s'était emparé, pour s'assurer la pos-

session de Monselice et de toutes les forteresses de l'état de Padoue. Il annonça ensuite la mort de Marsilietto; il réclama la seigneurie, comme un héritage dont il avait été dépouillé par un parent bien plus éloigné que lui des premiers princes de sa maison, et il fut reconnu par le peuple. Jacques de Carrare gouverna Padoue en paix avec assez de sagesse, et il se concilia l'affection de ses sujets ; mais il avait auprès de lui un jeune homme nommé *Guillaume*, bâtard d'un de ses oncles, dont l'humeur altière et les débauches lui causaient beaucoup d'inquiétude. Il lui avait défendu de sortir de Padoue, et, un jour qu'il l'avait appelé auprès de lui pour le réprimander, ce furieux tira un couteau de sa poche, et, se jetant sur lui, l'étendit mort à ses pieds, le 21 décembre 1350. Le bâtard de Carrare fut bientôt mis en pièces par les gardes qui entouraient leur seigneur. S. S—I.

CARRARE (GIACOMINO DE), frère du précédent, fut immédiatement proclamé seigneur de Padoue, avec son neveu François, fils de Jacques II. Pendant cinq ans, ils maintinrent entre eux la meilleure harmonie, et l'état prospéra par leurs soins réunis; mais une jalousie violente entre les femmes de ces deux seigneurs, qui devinrent mères en même temps, fit naître à l'un et à l'autre le désir de demeurer seul maître de l'état. On assure que Giacomino avait projeté de faire assassiner François, son neveu, par les mains de Zambone Dotti, qu'il avait déjà gagné; mais il fut prévenu par François, qui, revenant de l'armée qu'il conduisait contre les Visconti, entra le 18 juillet 1355 dans la chambre où Giacomino soupait, et mit lui-même la main sur lui, en lui disant : « Mon oncle, vous êtes mon » prisonnier. » Giacomino fut en effet enfermé dans une forteresse, où il mourut en 1372. S. S—I.

CARRARE (FRANÇOIS Ier. DE). Les petits princes de Lombardie, menacés tous également par la maison Visconti, qui voulait soumettre cette contrée, s'étaient ligués ensemble, en 1354, sous la protection de la république de Venise. Les Gonzague de Mantoue, les marquis d'Este de Ferrare, et les la Scala de Vérone, s'étaient réunis aux Carrare de Padoue. François Ier. de Carrare commandait l'armée de la ligue, lorsqu'il surprit son oncle, en 1355. Il soutint la guerre contre les Visconti avec des succès variés, souvent trahi par la grande compagnie d'aventuriers que les alliés avaient prise à leur service ; cependant, il la termina par une paix honorable, le 8 juin 1358; mais dans le temps même où il était pressé par les armes des Visconti, le roi Louis de Hongrie envahissait les états de Venise, avec l'armée la plus formidable qu'on eût encore vue en Italie. Les Vénitiens étaient alliés de François de Carrare; cependant ils n'avaient pu lui donner aucun secours dans la guerre contre les Visconti ; de son côté, Carrare redouta de provoquer le roi de Hongrie, qui, à la tête de cinquante mille hommes de cavalerie, pouvait mettre son pays à feu et à sang. Il contracta des liens d'amitié et d'hospitalité avec lui ; il lui fournit des vivres pendant toute la durée de la guerre, et il provoqua ainsi le ressentiment de la république de Venise, qui ne lui pardonna jamais. François de Carrare, qui, comme tous les princes d'Italie, avait à cette époque des assassins déterminés à sa solde, fit enlever de leurs maisons, dans des gondoles, les sénateurs vénitiens qui lui étaient le plus contraires, et les fit conduire dans son palais à Padoue, où, par la crainte d'une mort immédiate, il arracha d'eux

le serment qu'ils conserveraient la paix avec lui, et qu'ils ne révéleraient point la violence qu'ils avaient soufferte; mais tout ce qu'il put obtenir ainsi fut de différer leur vengeance. La jalousie des Vénitiens s'augmenta encore, lorsque Louis de Hongrie donna, en 1360, Feltre et Bellune à Carrare, en signe de sa reconnaissance; et celui-ci, de son côté, chercha, par une alliance plus étroite avec le roi de Hongrie, à se prémunir contre la haine de ses puissants voisins. Les Florentins, les Pisans et les légats du pape firent ce qu'ils purent pour empêcher les hostilités; mais enfin elles éclatèrent en 1372. Carrare acheta les secours des ducs d'Autriche; il en obtint aussi de Louis de Hongrie; mais ces derniers finirent par lui être préjudiciables. Étienne, vayvode de Transylvanie, qui commandait les Hongrois, ayant été fait prisonnier, le 1er. juillet 1373, Carrare, pour racheter sa liberté, fut obligé, le 21 septembre, de condescendre à une paix honteuse, de payer un tribut considérable, et d'envoyer son fils à Venise pour demander à la seigneurie pardon de l'avoir attaquée. Mais plus François de Carrare avait été humilié, plus il nourrissait contre les Vénitiens un ardent désir de vengeance: il saisit avec empressement l'occasion que lui en donnèrent les Génois, et il contracta une ligue avec eux et le roi de Hongrie, ensuite de laquelle éclata la guerre de Chiozza, qui, de 1378 à 1381, mit la république à deux doigts de sa perte (*Voy.* Victor PISANI, Charles TÉNO, Lucien et Pierre DORIA). François de Carrare, à la fin de cette guerre, fut relevé de toutes les conditions onéreuses qui lui avaient été imposées par son précédent traité avec la république. En 1384, il acquit les villes de Trévise, Céneda, Feltre et Bellune, et il parut plus puissant qu'il n'avait jamais été. Les Vénitiens ne voulant plus attaquer ouvertement un prince aussi belliqueux, et soutenu par d'aussi puissants alliés, excitèrent contre lui Antonio de la Scala, seigneur de Vérone, qu'un ressentiment personnel animait déjà, et que ses astrologues flattaient de l'espoir des plus brillantes conquêtes. François de Carrare s'efforça vainement de faire comprendre au seigneur de Vérone quels étaient ses vrais intérêts; après avoir gagné sur lui deux grandes batailles; il lui offrit encore la paix aux conditions les plus avantageuses; mais Antonio de la Scala, soutenu par l'argent des Vénitiens, refusa tout arrangement; il rechercha l'alliance de son ambitieux voisin, Jean Galeaz Visconti, qui voulait profiter des guerres entre ces deux princes pour les écraser tous deux. François de Carrare, menacé de cette nouvelle attaque, n'eut d'autre parti à prendre que de devancer la Scala. Sans avoir aucune confiance en Jean Galeaz, il accepta son alliance, et il convint avec lui de partager les états du seigneur de Vérone. Jean Galeaz, le plus riche et le plus puissant, mais aussi le plus perfide des princes de l'Italie, dépouilla Antonio de la Scala de ses états pendant la seule campagne de 1387; mais il eut à peine achevé cette conquête, que, sans provocation ni sujet de plainte, il déclara la guerre à François de Carrare, et le réduisit aux dernières extrémités. Les Vénitiens applaudissaient à la ruine d'un voisin qu'ils haïssaient; les peuples, lassés de la guerre, étaient disposés à se soulever, et François de Carrare fut enfin obligé, avec son fils François II, de consentir à un échange que lui fit offrir Jean Galeaz. Il livra Padoue et Trévise à Visconti, avant la fin de l'année 1388, et on lui promit en retour la seigneurie

d'une des villes de Lombardie enclavées dans les états de son ennemi ; mais ce dernier, au lieu d'exécuter sa convention, enferma François Ier. dans le château de Como, et l'y retint jusqu'à sa mort, le 6 octobre 1393.

S. S—I.

CARRARE (FRANÇOIS II, ou NOVELLO DE). Tandis que François Ier. de Carrare était attaqué par Jean Galeaz, il avait essayé de calmer les murmures du peuple, qui demandait la paix, en cédant à son fils François II la seigneurie de Padoue, et lui-même il s'était retiré à Trévise. François II commença donc à régner le 29 juin 1388, et, le 23 novembre de la même année, il fut obligé de rendre sa capitale à Jacques del Venue, général du seigneur de Milan. Il s'achemina tristement vers Pavie, avec sa femme et ses enfants, pour attendre les volontés de Jean Galeaz. Celui-ci ne voulut point lui accorder d'audience, et, après l'avoir long-temps fait languir dans l'attente, il lui céda enfin, en dédommagement de sa principauté, le château demi-ruiné de Cortason, près d'Asti. François II, retiré dans ce château, fut bientôt averti que Jean Galeaz voulait l'y faire assassiner ; il se déroba par la fuite à la mort qui lui était préparée, et, se déguisant en pèlerin, il suivit la rivière de Gênes, pour venir en Toscane demander des secours aux Florentins. En route, il fut exposé à des dangers inouïs ; d'autant plus que Taddée d'Este, sa femme, dont la grossesse était avancée, ne pouvait pas supporter la mer. A Gênes, à Pise, à Florence même, ses espérances furent trompées ; les amis sur lesquels il avait compté ne lui montraient que froideur et défiance ; mais aux coups redoublés de la fortune, il opposa une énergie indomptable. La haine fut pour lui une puissance ; il échauffa de son ressentiment les Florentins, qui voulaient demeurer en paix avec Jean Galeaz ; il leur fit sentir la nécessité de s'opposer à temps à un tyran ambitieux qu'aucun traité ne pouvait lier, et, dès qu'il les eut déterminés à combattre, il parcourut l'Europe pour leur trouver des alliés. Avant tout, il leur assura le secours des Bolonais ; ensuite, traversant la France et la Suisse pour passer en Allemagne, il arma aussi le comte d'Ottenburg, le duc de Bavière, le comte de Modrus et de Segna en Croatie ; il se préparait même à traverser la Servie, pour demander des secours au roi de Rascie : la mort de deux de ses alliés, la froideur des Florentins, les maladies dont lui-même il fut frappé, rien ne put le décourager. Les Vénitiens, alarmés de la grandeur de Visconti, promirent secrètement de favoriser Carrare. Avant l'arrivée des puissances auxiliaires qu'il avait appelées d'Allemagne, il se mit lui-même en marche avec quelques compagnies de gendarmes, dès qu'il sut que les Florentins avaient commencé les hostilités. Les anciens sujets de sa famille, qui l'avaient abandonné deux ans auparavant, soupiraient déjà après son retour ; ils se rangèrent en foule sous ses étendards ; ils l'accueillirent dans tous les châteaux avec des cris de joie, et lui ouvrirent les portes de sa capitale le 19 juin 1390. Il continua la guerre pendant deux ans avec des succès variés, et il fut compris comme souverain indépendant dans la paix conclue le 2 février 1392, entre la ligue guelfe et le seigneur de Milan. François II, rétabli dans sa souveraineté par la connivence des Vénitiens et l'appui des Florentins, chercha de toute manière à mériter l'amitié de ces deux républiques. Il témoigna la plus grande déférence à la première ; il se laissa

engager par la seconde dans toutes les guerres qu'elle eut à soutenir contre Jean Galéaz. Sa situation vis-à-vis de ce puissant voisin commençait à devenir dangereuse, lorsque le duc de Milan mourut inopinément en 1402. Carrare, au lieu de se défendre, put alors songer à faire lui-même des conquêtes. En 1404, il rétablit dans Vérone Guillaume de la Scala; mais celui-ci étant mort, et ses fils ayant voulu traiter avec les ennemis, Carrare s'empara lui-même de Vérone. Il fut aussi pendant quelques jours maître de Brescia, et il était sur le point de conquérir Vicence, lorsque les Vénitiens, qui voyaient sa grandeur avec défiance, prirent tout à coup la défense des Visconti, moyennant la cession de Vicence, et déclarèrent la guerre à François de Carrare. Le prince de Padoue, abandonné à cette époque par tous ses alliés, et attaqué encore par Gonzague, seigneur de Mantoue, n'était pas en état de résister long-temps à la république de Venise; cependant, il soutint pendant un an et demi l'attaque de forces infiniment supérieures avec le courage le plus inébranlable. Jacques, son second fils, commandait à Vérone; il fut obligé de rendre cette place le 22 juin 1405; et, contre sa capitulation, il fut conduit en prison. François II défendait Padoue, conjointement avec François III, son fils aîné. Après avoir éprouvé toutes les calamités que peuvent entraîner la peste et la guerre, il fut obligé de capituler le 17 novembre de la même année. Il fut conduit à Venise avec son fils, sous condition que, s'il ne s'accordait pas avec la seigneurie, il serait remis en possession des forteresses dont il était encore maître; mais le conseil des dix le fit enfermer dans la prison où son fils Jacques était déjà retenu depuis cinq mois. Jacques, pendant cet espace de temps, n'avait appris aucun des malheurs qui frappaient sa famille, et l'arrivée de son père et de son frère dans son cachot lui en donna la première nouvelle. Bientôt après, le conseil des dix, au mépris du droit des gens et de la foi des serments, résolut la mort des trois princes de la maison de Carrare. Les bourreaux entrèrent, le 17 février 1406, dans la prison de François II, et lui ordonnèrent de se préparer à mourir; mais il ne voulut pas se soumettre à une sentence injuste, et il se défendit contre eux avec une escabelle de bois, jusqu'à ce que, succombant sous leurs efforts, il fut renversé et étranglé. Ses deux fils, Jacques et François III, le furent aussi le surlendemain. Deux autres de ses fils, encore fort jeunes, étaient à Florence; les Vénitiens mirent leurs têtes à prix; cependant aucun assassin n'eut la lâcheté d'attenter à leur vie; mais Ubertino mourut de maladie à Florence, le 7 décembre 1407, et Marsilio, qui embrassa la carrière des armes, après avoir servi comme condottieri dans plusieurs guerres contre les Vénitiens, fit, en 1435, une tentative sur Padoue, où il échoua. Il fut arrêté comme il s'enfuyait, et perdit la tête sur un échafaud, le 28 mars de la même année. Avec lui finit la descendance légitime de la maison de Carrare, celle, peut-être, de toutes les maisons souveraines de l'Italie, qui avait produit le plus d'hommes distingués. S. S—I.

CARRÉ, ou CARRÉE (François), peintre, né en Frise, l'an 1636, avait fait des progrès dans l'étude des langues, dit Descamps, et allait entrer dans une communauté religieuse, lorsque son goût pour la peinture l'en détourna. Il mérita, par son habileté, d'être nommé premier peintre du prince Guillaume-Frédéric, stathouder de

Frise, et vit ses travaux estimés, tant de ce prince que du public. Il réussissait principalement dans la représentation de fêtes de village. A la mort de son protecteur, il lui témoigna son attachement et ses regrets par la construction d'un catafalque magnifique, qu'il fit exécuter sur ses dessins, et qu'il grava ensuite à l'eau forte. Il continua d'être au service de la princesse douairière Albertine, et s'établit ensuite à Amsterdam, où il mourut, en 1669, à trente-trois ans, laissant deux fils, Henri et Michel Carré, qui furent aussi peintres. — Henri Carré naquit en 1656, selon Weyerman, et en 1658, selon Houbraken. Ni ces biographes, ni Descamps, ne nous apprennent pour quel motif François Carré, qui n'avait point à se plaindre d'avoir cultivé les arts, voulut fermer cette carrière à son fils, et le destina au ministère de la chaire. Quoi qu'il en soit, le jeune Henri se passionna pour la peinture, peut-être parce qu'on lui défendait de s'y livrer, et, quand on s'aperçut qu'il avait secrètement fait d'assez grands progrès, on le plaça d'abord chez Juriaen Jacobsz, assez bon peintre, et ensuite chez le célèbre Jacques Jordaens. Devenu habile, il n'en abandonna pas moins la peinture, lorsque la princesse Albertine, dont on a déjà parlé, lui donna une place d'enseigne dans un régiment. Il se comporta bien dans son nouvel état, et se trouva, en 1672, dans la ville de Groningue, alors assiégée; mais le goût de la peinture se réveilla chez lui, et il renonça, pour s'y livrer, au métier des armes. S'étant fixé à Amsterdam, il fut presque toujours occupé par deux amateurs, Fierens, avocat distingué, et Van-Dyck, riche brasseur. Il peignit aussi de grands paysages dans une salle du château de Ryswick. Henri Carré mourut le 7 juillet 1721, à quatre-vingt-cinq ans, laissant sept enfants, dont quatre cultivèrent la peinture, mais avec moins de succès que leur père. Descamps vante la couleur et la touche de Henri. — Michel Carré d'Amsterdam, frère et élève de Henri, ne naquit probablement pas en 1656, comme le prétendent les biographes, puisqu'il était le cadet, et l'élève de son frère. De son école, il passa dans celle de Nicolas Berghem; mais, après avoir bien saisi la manière de ce grand paysagiste, il eut le tort de l'abandonner pour suivre celle de van der Leen, peintre peu connu. Un séjour de plusieurs années qu'il fit à Londres ne fut point avantageux à sa fortune; mais le roi de Prusse l'appela près de lui pour remplacer Abraham Begyn, qui venait de mourir, et lui donna une pension, outre laquelle on lui paya bien ses ouvrages. La mort de ce prince le força de revenir à Amsterdam. Il mourut à Alkmaër en 1728. Tout en louant la facilité de ce peintre, Descamps lui reproche d'avoir trop souvent consulté son imagination, plutôt que la nature. Il cite cependant avec éloge une salle, à Amsterdam, entièrement peinte par Michel Carré, représentant *la Rencontre de Jacob et d'Esaü.* Le musée Napoléon ne possède aucun tableau de ces trois peintres. D—T.

CARRÉ, voyageur français du 17e. siècle, avait eu la commission de visiter la côte de Barbarie, et divers ports de l'Océan. Les mémoires qu'il adressa à Colbert, fixèrent sur lui l'attention de ce ministre, qui projetait de grands établissements dans les Indes orientales. Il fut nommé pour faire partie de l'expédition dont Caron était le chef et la manière dont il en parle, donne lieu de supposer qu'il fut placé par le ministre pour lui envoyer des rapports particuliers sur ce qui se

passerait. La flotte partit le 10 juillet 1666. On toucha à Madagascar et à l'île Bourbon, où Carré vit l'oiseau appelé le *dronte*, qui depuis a été perdu (*Voy.* BONTEKOE). Caron, que son séjour à Madagascar avait convaincu de l'impossibilité d'y fixer le chef-lieu des établissements de la compagnie, se détermina à choisir Surate. Carré en donne la description, ainsi que celle du pays et des peuples voisins. Envoyé à Bassora pour le commerce de la compagnie, il y était en 1668, lorsque les Turks enlevèrent cette ville aux Arabes. Pour se soustraire aux malheurs de la guerre, il se retira avec son navire à l'île de Garac, dans le golfe Persique. De retour à Surate, Caron l'envoya en France, sous prétexte d'y porter des nouvelles de l'établissement, mais sans doute pour se débarrasser d'un surveillant incommode. Carré qui n'aimait pas Caron, qu'il appela toujours le *Hollandais*, accepta la mission avec plaisir. Il s'embarqua en 1671 pour Bender-Abassi; de-là, il se rendit à Bagdhâd, et traversa le désert. Durant ce trajet, il eut beaucoup à souffrir, et il fut le témoin d'une des scènes les plus déchirantes qu'un homme puisse contempler. Un Turk, amenant deux cents jeunes filles qu'il comptait aller vendre en Arabie, en Perse et aux Indes, n'avait pas trouvé d'eau dans les puits du désert. Il voyait mourir l'une après l'autre ces infortunées, qui remplissaient l'air de leurs cris. Carré, après s'être éloigné avec son guide de ce lieu de désolation, continua sa route, et arriva à Alep. Il alla à Tripoli de Syrie, visita le Liban, s'embarqua à Seïde, et aborda heureusement à Marseille. Il publia sa relation sous ce titre: *Voyage des Indes orientales, mêlé de plusieurs histoires curieuses*, Paris, 1699, 2 vol. in-12. Il dit à la fin du premier volume, qui renferme le récit de ses courses, qu'il ne tarda pas à être renvoyé par terre aux Indes, et que le second volume contiendra la relation de ce voyage; mais il n'a tenu parole qu'en partie; car on n'y trouve que des fragments sur différents sujets, et des anecdotes galantes. on y voit seulement qu'il était à Visapour en 1673. Carré écrit d'une manière assez intéressante; mais il parle beaucoup trop de lui, rapporte trop d'aventures insignifiantes, et ne détermine pas toujours avec exactitude les dates des événements. E—s.

CARRÉ (LOUIS), géomètre français, né en 1663, dans un village de Brie, avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique; mais son père, simple laboureur, ne put fournir à la dépense nécessaire pour achever ses études, et le jeune théologien serait retourné aux champs, si le P. Malebranche ne l'avait gardé auprès de lui pour lui servir de copiste. Carré ne tarda pas à se pénétrer de la métaphysique de son maître, qui lui enseigna en même temps les principes des mathématiques. L'élève profita si bien, qu'en peu de temps, il se mit au-dessus du besoin en donnant des leçons de mathématiques et de philosophie. Dans cette dernière partie, qu'il affectionnait le plus, il eut pour disciples beaucoup de femmes, parmi lesquelles se trouvaient des religieuses. Les réflexions que cette circonstance suggère à Fontenelle, rendent curieux l'éloge très court qu'il a fait de Carré. Ce savant fut reçu membre de l'académie des sciences en 1697, et mourut le 11 avril 1711. Il a laissé plusieurs mémoires dans la collection de cette société, et, dans le *Journal des Savants*, un *Abrégé d'un traité sur la théorie générale du son, sur les différents accords de la musique*, et

sur le monochorde. L'abbé Bignon l'avait chargé de faire la description de tous les instruments de musique usités en France; mais sa mort prématurée ne lui permit pas d'achever ce travail. Le plus important de ses ouvrages est sa *Méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides, leurs centres de pesanteur, de percussion, d'oscillation, par l'application du calcul intégral*, Paris, 1710, in-4°. Quoique bien incomplet, même pour l'époque où il parut, et renfermant plusieurs inexactitudes, cet ouvrage eut d'abord un assez grand succès : on ne le consulte plus aujourd'hui. C. M. P.

CARRÉ (Remi), bénédictin, prieur de Bécceleuf, et sacristain de la Celle, né à St.-Fal le 20 février 1706, cultiva les sciences avec succès. On a de lui : I. *les Pseaumes dans l'ordre historique, nouvellement traduits sur l'hébreu*, 1742, in-8°.; II. *le Maître des novices dans l'art de chanter*, 1744, in-4°. Cette production est assez curieuse, et fut citée avec éloge dans les journaux du temps. On doit surtout y remarquer le chapitre où Carré traite de la voix. Il fait l'éloge du vin, le conseille pour toutes les maladies, et dit : « Le vin fait » presque autant que tous les autres » remèdes ensemble. » On y trouve aussi quelques propositions qui ne sont pas moins singulières. III. *la Clef des Pseaumes*, 1755, in-12; IV. *Recueil curieux et édifiant sur les cloches*, 1757, in-8°. Ce livre, dans lequel l'auteur a réuni beaucoup de particularités sur les cloches, est, en effet, un des plus curieux qui existent sur cette matière. V. Il a laissé en manuscrit un *Bréviaire biblique*, disposé pour obliger les ecclésiastiques à faire une étude particulière de la Bible.
D. L.

CARRÉ DE MONTGERON. *Voy.* MONTGERON.

CARREL (Louis-Joseph), docteur en théologie, natif de Seissel en Bugey, est auteur des ouvrages suivants : I. la *Pratique des billets*, Louvain, 1690; Bruxelles, 1698, in-12. Ce livre a pour objet de réfuter celui de Le Correur, intitulé: *Traité des billets entre négociants*, 1682. Ce dernier soutenait que, dans le commerce, il est permis de prêter à intérêt, pour un temps limité, sur de simples billets. Carrel convient que cette pratique n'est point opposée à la loi naturelle, ni par conséquent mauvaise en soi, mais qu'elle est contraire à la loi divine expliquée par la tradition. II. La *Science ecclésiastique suffisante à elle-même sans le secours des sciences profanes*, Lyon, 1700, in-12. On y trouve d'excellentes choses sur l'obligation où sont les ecclésiastiques de s'appliquer à la science de leur état, mais trop de sévérité à l'égard de l'étude des sciences profanes. III. *Avis à l'auteur de la vie de M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève*, Bruxelles et Lyon 1700, in-12. L'auteur de cette *Vie* (D. Lemasson) y répondit dans des *Éclaircissements* placés à la fin de la 2e. édition. Carrel soutenait que le prélat n'était point contraire aux sentiments de S. Augustin et de S. Thomas sur la grâce et la prédestination, ni ennemi de Port-Royal. Dom Lemasson s'attacha à prouver que M. d'Aranthon n'était point janséniste, ni quiétiste. IV. Un Avis et trois lettres, insérées dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, de 1708, sur les propositions concernant la révélation et la certitude du texte sacré, où il prend la défense du docteur Holden, dans son *Analyse de la foi*. V. *Lettre à M. Amelot de la Houssaye*, Paris,

1691, in-16, de 60 pag. Elle roule sur la traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*, par St.-Réal. T—D.

CARRÉNO DE MIRANDA (DON JUAN), naquit de parents nobles à Aviles, ville des Asturies, en 1614. Il apprit à Madrid le dessin, de Pierre de Las Cuevas, et fut l'élève de Barthélemi Roman pour le coloris. Il excella dans le portrait et dans l'histoire. Il peignit à l'âge de vingt ans les tableaux du cloître de Sainte-Marie d'Arragon, et ceux de l'église du couvent du Rosaire de Madrid. Il fut élevé en 1657, par la noblesse d'Avila, et ensuite par celle de Madrid, à des fonctions de judicature ; mais Velasquez, voyant que ce genre d'occupation le détournait des travaux auxquels il était plus enclin, lui fit faire, dans le palais du roi des peintures qui furent approuvées par Philippe IV, et ce prince le nomma peintre de la couronne en 1669. Charles II confirma cette nomination peu de temps après, et lui donna, en outre, l'ordre de Saint-Jacques. Ses amis le félicitant à l'occasion de cette dernière dignité, et lui disant qu'il n'en avait pas besoin pour illustrer sa naissance, mais que cet honneur refluait sur la peinture, il leur répondit : « La peinture n'a pas » besoin de ces honneurs ; car elle peut » les donner à tout le monde. » Les tableaux de Carréno sont remarquables par la correction du dessin, par le gracieux et la douceur du coloris ; ses teintes imitent celles de Van Dyck ; ses esquisses ont de la franchise, de la facilité et de l'invention. Ce peintre possédait aussi l'art de la gravure. Il mourut en 1685. On voit à Madrid, entre les principales œuvres de Carréno, une *Madeleine dans le désert*, au couvent de Las Recogidas ; à Tolède, une *Sainte Famille* dans l'église des bénédictins de St.-Martin ; à Alcala de Henarez, dans l'église des religieuses de la Madeleine, un tableau de *Jésus*, un *Baptême de Notre-Seigneur* ; à la paroisse de St.-Jean, deux grands tableaux historiés, concernant la vie de S. Isidore le laboureur. Carréno fit aussi une *Madeleine* qu'on voyait à Ségovie, dans la collection des tableaux de l'amiral de Castille. On admire à Pampelune son fameux tableau de l'*Institution de l'ordre des trinitaires*, chez les religieux du même nom. L—IE.

CARRERA (PIERRE), sicilien, naquit à Militello, dans la vallée di Noto, en 1571. Il était versé dans les antiquités de la Sicile, et son savoir le fit rechercher par plusieurs princes d'Italie. Il mourut à Messine le 8 sept. 1647, âgé de soixante-seize ans. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, on doit remarquer : I. *Variorum epigrammatum lib. III*, Palerme, 1610, in-8°.; II. *il Giuoco de' Scacchi*, jeu dans lequel il était fort habile. Ce traité, imprimé à Militello en 1617, in-4°., est rare et très recherché des curieux. III. *I tre libri dell' epistole di Gio. Tommaso Moncada, conte d'Atternò, tradotti dalla lingua latina nell' italiana; annotazioni e dichiariazioni sopra dette epistole* ; ibid., 1620, in-16 ; IV. *il Mongibello descritto in tre libri; Poesie pertinenti alle materie di Mongibello*, réimprimé dans le *Thesaurus antiquit. Siciliæ*. Carrera a inséré dans cette description le catalogue des plantes qui croissent sur cette montagne, fait par Bonfigliuolo, d'Ancone. V. *Delle memorie istoriche della città di Catania*, en deux volumes in-fol., publiés, l'un en 1639, l'autre en 1641 ; le second volume ne contient que la vie et les miracles de Ste. Agathe. Le premier, traduit en latin par Abraham Preiger, a été inséré dans le 10°.

volume du *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Burmann. On trouve aussi, dans le même volume, une dissertation de P. Carrera, intitulée : *Disquisitio de vero significatu numismatum quorumdam Messanensium, seu Mamertinorum Catanensium.* On prétend que Carrera avait aussi composé un troisième volume de cette histoire, où il traitait de l'origine des familles nobles de la Sicile, mais qu'il lui fut défendu, ou qu'il s'abstint lui-même de le publier. VI. *Della famiglia Tedeschi, lib. III*, Catane, 1642, in-4°.; VII. *l'Antica Syracusa illustrata*; VIII. *il Bonanni dialogo.* — Carrera (François), jésuite sicilien, né en 1629, mort le 27 février 1679, a publié : *Pantheon siculum, sive sanctorum siculorum elogia*, Gênes, 1679, in-4°. On a aussi de lui quelques poésies latines. R. G.

CARRERA (Antoine Princival), médecin, né à Arona dans le Milanais, est connu par une satire contre les médecins, intitulée : *Le Confusioni de' medici, in cui si scuoprono gli errori e gl' inganni di essi*, Milan, 1633, in-8°., publiée sous le nom de Raphaël Carrare. C'est pour répondre à cet ouvrage, qu'on publia, sous le nom de Reinier Perruca, l'*Apologia de' medici*, Milan, 1635, in-8°.

A. B—t.

CARRÈRE (François), né à Perpignan le 11 mars 1622, reçu docteur en médecine à l'université de Barcelone en 1654, appelé à la cour de Madrid en 1667, devint, en 1676, premier médecin des armées du roi d'Espagne. Il quitta cette place en 1690, et se retira dans sa patrie. Il mourut à Barcelone, dans un voyage qu'il y fit, le 14 mai 1695. On a de lui : I. *De vario, omnique falso astrologiæ conceptu*, Barcelone, 1657, in-4°.; II. *De salute militum tuendâ*, Madrid, 1679, in-8°. Il n'est point question dans cet ouvrage des maladies des soldats, mais seulement des soins qu'on doit avoir pour la conservation de leur santé. — Carrère (Joseph), son neveu, né à Perpignan le 8 décembre 1680, docteur en médecine à l'université de cette ville, le 22 décembre 1704, recteur de cette compagnie en 1716, 1723, 1737; mort le 12 avril 1737, a laissé : I. *Animadversiones in circulatores*, Perpignan, 1714, in-4°.; ouvrage contre la circulation du sang; II. *De febribus*, 1718, in-4°.; III. *Essai sur les effets de la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres*, 1721, in-12. — Carrère (Thomas), fils de Joseph, né le 11 février 1714, reçu docteur en médecine à Perpignan, le 22 janvier 1737, professeur au mois d'octobre de la même année, recteur en 1752, doyen de sa faculté en 1761, mourut à Perpignan le 26 juin 1764. On a de lui : I. *Réponse à une question de médecine dans laquelle on examine si la théorie de la botanique est nécessaire à un médecin*, 1740, in-4°.; II. *Lettres d'un médecin de province*, 1743, in-4°.; *Réponse à la lettre raisonnée de M****, 1743, in-4°.; *Lettre à M. Gourraigne*, 1743, in-4°.; *Réflexions sur les éclaircissements que M. Simon a donnés sur la maladie d'un officier d'artillerie*, 1744, in-4°. Ces quatre opuscules sont relatifs à une péripneumonie catarrhale. III. *De hominis generatione*, 1754, in-4°.; IV. *Réponse à l'auteur d'une lettre sur l'impossibilité de reconnaître par l'ouverture des cadavres les causes des maladies*, 1755, in-12; V. *De sanguinis putredine*, 1759, in-4°.; VI. *De hæmatoscopiâ*, Montpellier, 1759, in-8°., thèse soutenue par Pierre-Joseph Laroque; VII. *An*

veræ phthysi pulmonari aquæ Prestenses (de la Preste), etc., Perpignan, 1748, in-4°.; VIII. *Theses ex universâ medicinâ*, 1756, in-4°.; IX. *Essai sur les eaux minérales de Nossa en Conflent*, Perpignan, 1754, in-12; X. *Traité des eaux minérales du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8°., attribué par erreur à son fils. A. B—T.

CARRÈRE (Joseph-Barthélemi-François), fils de Thomas, né à Perpignan, le 24 août 1740, fut instruit par son père dans l'art qu'il professait. Il fut reçu docteur en médecine à la faculté de Montpellier, en 1759, puis revint dans sa patrie, où il fit d'abord des cours particuliers d'anatomie. Il obtint ensuite la place de professeur dans l'université de cette ville. En 1772, le roi lui donna en fief les eaux minérales des Escludes, avec leurs dépendances. L'année suivante, il fut nommé inspecteur-général des eaux minérales du Roussillon. Il vint alors se fixer à Paris, et donna sa démission des places qu'il occupait à Perpignan; mais l'université de cette ville lui conféra le titre de professeur émérite, en considération de ses services et de ceux de ses ancêtres. Peu après, il fut nommé censeur royal et membre de la société de médecine. Il passa ensuite en Espagne, où il séjourna plusieurs années. Il est mort à Barcelone le 20 décembre 1802. On a de lui un grand nombre d'ouvrages: I. *Dissertatio de vitali corporis et animæ fœdere*, 1758, in-8°.; II. *Dissertatio physiologica de sanguinis circulatione*, 1764, in-8°.; III. *De digestionis mechanismo*, 1765; IV. *De revulsione*, 1770; V. *Réponse à un ouvrage qui a pour titre:* Recherches anatomiques par Louis-Michel Coste, etc., 1771, in-4°.; VI. *Dissertatio de retrogrado sanguinis motu*, 1772, in-8°.; VII. *Traité théorique et pratique des maladies inflammatoires*, 1774, in-8°.; VIII. *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne*, tome Ier., 1776, in-4°.; tome IIe., 1776, in-4°. Il n'a paru que ces deux volumes; l'ouvrage entier devait en avoir huit. C'est proprement un dictionnaire biographique des auteurs qui ont écrit sur la médecine; ses articles sont en général plus exacts et plus complets que ceux d'Éloi. Le dernier mot traité dans le second volume est *Coivart*, médecin anglais. Dans le *Journal de médecine* du mois de décembre 1776, on critiqua vaguement cet ouvrage. Carrère, au lieu de passer condamnation sur les reproches qu'on lui faisait, eut la faiblesse de s'en offenser. Il écrivit et fit imprimer à ce sujet une *Lettre à M. Bacher*, 1777, in-8°. C'était non seulement donner de la consistance à la critique, mais aigrir le censeur, qui, dans le *Journal de médecine* des mois d'avril, mai, juin, juillet et août 1777, fit insérer des articles raisonnés, mais d'un ton aigre et dur, sur la *Bibliothèque* de Carrère. IX. *Le Médecin ministre de la nature*, ou *Recherches et Observations sur le pépasme ou coction pathologique*, 1776, in-12; X. *Dissertation médico-pratique sur l'usage des rafraîchissants et des échauffants dans les fièvres exanthématiques*, 1778, in-8°.; XI. *Mémoire sur les vertus, l'usage et les effets de la douce amère, ou* solamen scandens *dans le traitement de plusieurs maladies, et surtout des maladies dartreuses*, 1781, in-8°.; XII. *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de France en particulier*, 1785, in-4°. La 1re. partie traite des eaux miné-

rales en général; la 2e. des eaux minérales de la France en particulier; la 3e. donne le dénombrement des eaux minérales de la France sur lesquelles on n'a point écrit; la 4e. présente le tableau de la température des eaux thermales de la France. Le volume est terminé par des tables. XIII. *Manuel pour le service des malades*, 1786, in-12; 1787, in-12, traduit en allemand, Strasbourg, 1787, in-8°.; XIV. *Précis de la matière médicale par Venel, avec des notes*, 1786, in-8°.; 1802, 2 vol. in-8°.; XV. *Recherches sur les maladies vénériennes chroniques*, 1788, in-12; XVI. *Tableau de Lisbonne en* 1796, *suivi de lettres écrites en Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume*, Paris, 1797, in-8°.; ouvrage anonyme, où l'auteur représente le gouvernement de ce royaume comme le plus faible, son ministère comme le plus despotique, son administration comme la plus corrompue, son peuple comme le plus avili, sa capitale comme le plus détestable séjour de toute l'Europe. Pendant son séjour en Espagne, Carrère avait ramassé sur tout ce qui concerne ce pays beaucoup de matériaux, dont M. Alexandre de la Borde a fait l'acquisition, et dont il déclare avoir profité dans son *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, 1808, 5 vol. in-8°., et atlas; 2e. édition, 1809, 5 vol. in-8°., et atlas. Désessarts, dans son supplément aux *Siècles littéraires de la France*, dit que Carrère a fait des romans, des poésies, des histoires, des pièces de théâtre. A. B—T.

CARRERI. *V.* GEMELLI-CARRERI.

CARRERO (PIERRE-GARCIAS), né à Calahorra au 16e. siècle, docteur en médecine, professeur de cette science à l'académie d'Alcala de Hénarès, eut une grande réputation qui lui valut une place de médecin de Philippe III. Il a fait preuve d'un grand savoir dans les ouvrages qu'on a de lui: I. *Disputationes medicæ et commentarii in primam fen libri quarti Avicennæ, in quibus non solùm quæ pertinent ad theoricam sed etiam ad praxim locupletissimè reperiuntur*, Bordeaux, 1628, in-fol.; l'éditeur fut Pierre Ferriol, disciple de Carrero; II. *Disputationes medicæ et commentarii ad fen primam libri primi Avicennæ, hoc est de febribus*, Alcala de Hénarès, 1612; Bordeaux, 1628, in-fol.; III. *Disputationes medicæ et commentarii in omnes libros Galeni de locis affectis*, Alcala de Hénarès, 1605-1612, in-fol. A. B—T.

CARREY (JACQUES), peintre, né à Troyes en janvier 1646, entra dans l'école de Lebrun. Ce célèbre artiste le choisit pour accompagner à Constantinople Ollier de Nointel, nommé ambassadeur près la Porte othomane, et qui lui avait demandé un artiste habile. Carrey peignit d'abord l'audience accordée par le grand-vézyr à l'ambassadeur français. Il fit ensuite à Jérusalem deux tableaux, dont l'un représentait l'entrée de l'ambassadeur français dans cette ville, l'autre *le Feu sacré*, cérémonie usitée dans l'église du St.-Sépulcre par les sectateurs de la religion grecque. Dans divers voyages où il avait accompagné Nointel à Athènes, en Palestine et dans l'Archipel, Carrey dessina un grand nombre de statues, de bas-reliefs et de monuments; mais ces dessins, qu'il avait laissés à Constantinople, furent perdus. Lorsqu'il fut de retour en France, Lebrun lui fit avoir une pension, un appartement à Versailles, et un aux Gobelins. Carrey mérita ces faveurs en travaillant pour le monarque. Il eut part à l'exécution de

la galerie de Versailles, dessina les morceaux les plus curieux du cabinet du roi, et fit des dessins pour des ornements de sculpture, des ouvrages d'orfèvrerie, etc. En 1690, époque de la mort de Lebrun, Carrey retourna dans sa ville natale, où il fit un grand nombre d'ouvrages, dont le plus important fut la *Vie de S. Pantaléon*, en six grands tableaux, exécutés pour la paroisse de ce nom. Il mourut à Troyes le 18 février 1726.
D—T.

CARRIARIC, roi des Suèves, contemporain d'Agila, roi des Visigoths, régnait, vers le milieu du 6e. siècle, sur le Portugal, la Galice et les Asturies. Son fils, Théodomir, ayant été attaqué d'une maladie de langueur qui épuisa long-temps l'art des médecins, se vit enfin soulagé, et crut avoir obtenu sa guérison par l'intercession de S. Martin, évêque de Tours. Carriaric abandonna alors la secte arienne pour embrasser la religion catholique, et bâtit, en l'honneur de S. Martin, la cathédrale d'Orense dans le royaume de Galice. Il mourut en 559, laissant le trône à son fils Théodomir. B—P.

CARRICHTER DE RECKINGEN (BARTHÉLEMI), médecin de l'empereur Maximilien II, se fit remarquer, sur la fin du 16e. siècle, par la singularité de ses opinions. Il était imbu des préjugés de l'astrologie, de l'alchimie et de la théosophie. Sous le nom emprunté de *Philomusus*, il a publié plusieurs ouvrages sur diverses parties de la médecine, et particulièrement sur les plantes et leurs propriétés médicinales et alimentaires. Il indique sous quel signe du zodiaque et à quel degré d'élévation sur l'horizon doit être ce signe pour cueillir et préparer une plante, afin qu'elle ait un effet salutaire. Malgré la bizarrerie du sujet et du style, ces ouvrages eurent de la vogue; on en fit successivement un grand nombre d'éditions in-fol et in-8°. Nous ne citons les titres des ouvrages de Carrichter que comme des monuments de la faiblesse de l'esprit humain; ils sont tous écrits en allemand: I. *Livre de plantes, dans lequel on indique dans quel signe du zodiaque, et à quel degré il doit être, pour qu'on se médicamente*, Strasbourg, 1573 et 1575, in-8°.; cet ouvrage eut encore ensuite sept éditions, et il fut réimprimé à Nuremberg en 1686, in-8°., sous le titre de *Krœuter und Arzneibuch*, avec des augmentations par Cardiluccius, et à Tubingue en 1739, in-8°.; II. *Hygiène allemande*, Nuremberg et Amberg, 1610, in-8°.; III. *Traité de l'harmonie, de la sympathie et de l'antipathie des plantes*, Nuremberg, 1686, in-8°.; IV. *Traité des plantes de l'Allemagne, décrites d'après les influences qu'elles reçoivent des corps célestes*, Strasbourg, 1576, in-fol.; 1595, in-fol.; ce même ouvrage reparut sous le titre de *Horn des Heiles menschlischer Blodigkheit*, Strasbourg, 1619, in-fol., et 1673, in-8°.; cette dernière édition porte le véritable nom de son auteur. D—P—S.

CARRIER (JEAN-BAPTISTE), né en 1756, à Yolai, village près d'Aurillac dans la haute Auvergne, était un obscur procureur quand les désordres de la révolution commencèrent. Il fut nommé député, en 1792, à la convention nationale. Il contribua à faire établir le tribunal révolutionnaire, le 10 mars 1793; enfin, en toute occasion, il se montra fort ardent à persécuter et à proscrire. Il avait entendu dire que la France était trop peuplée pour recevoir la république; il fut d'avis de la dépeupler. On l'entendit un jour, en déjeû-

nant dans un café de Paris, dire que, pour rendre la république plus heureuse, il fallait *supprimer* au moins le tiers de ses habitants. Il vota la mort de Louis XVI, et, le 6 avril, il demanda un des premiers l'arrestation du duc d'Orléans, et concourut puissamment à la révolution du 31 mai. Après avoir été une première fois en mission en Normandie, où les patriotes modérés des provinces de l'ouest avaient essayé de se défendre par un soulèvement, Carrier fut envoyé à Nantes, où il arriva le 8 octobre 1793. La guerre civile était en ce moment dans toute son ardeur. Les victoires des Vendéens, la peur qu'ils inspiraient, avaient tourné en rage les sentiments déjà fort exagérés du parti opposé. L'incendie des villages, les massacres avaient déjà commencé. Quelques généraux, des représentants en mission, dont la conduite a depuis passé pour modérée, grâce à leur successeur Carrier, avaient déjà permis ou commandé beaucoup de cruautés. La convention envoya Carrier à Nantes, en lui recommandant de prendre des mesures de destruction et de vengeance plus rapides et plus générales. Carrier se conforma avec zèle à de telles instructions. La ville de Nantes, lorsqu'il y arriva, commençait déjà à être en proie à une foule d'hommes féroces: il s'en entoura, et ils s'excitèrent mutuellement à des horreurs sans exemple. Les prisons étaient déjà remplies. L'entière défaite des Vendéens à Savenay accrut encore le nombre des prisonniers, et encouragea l'ardeur sanguinaire de Carrier et des hommes qui l'entouraient. Il trouva bientôt que les jugements informes et précipités qui envoyaient chaque jour à la mort une foule de prisonniers, exigeaient de trop longs délais. « Nous » ferons, disait-il aux furieux dont il » était environné, un cimetière de la » France, plutôt que de ne pas la ré» générer comme nous l'entendons. » Il proposa aux autorités de la ville de faire périr les détenus en masse et sans être jugés. Après quelques débats, il résolut, malgré la résistance de plusieurs de ses agents, d'exécuter son projet. Il fit d'abord embarquer, le 15 novembre 1793, quatre-vingt-quatorze prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs. Le bateau était à soupape, et, pendant la nuit, on le submergea. Peu de jours après, une seconde exécution pareille de cinquante-huit prêtres eut encore lieu; elle fut suivie de plusieurs autres. Ces horribles expéditions, auxquelles on donna le nom de *noyades*, et que Carrier lui-même appelait *baignades*, et *déportations verticales*, étaient exécutées par d'infâmes satellites qu'il avait organisés sous le nom de *compagnie Marat*. Carrier, rendant compte à la convention de ses travaux, raconta la mort de ces prêtres comme un naufrage heureux et fortuit. Son récit, qu'une sorte d'ambiguïté rendait plus atroce, mais non pas moins clair, se terminait par ces mots: « Quel torrent révolutionnaire » que cette Loire! » La convention mentionna honorablement cette lettre. Lorsque Carrier vit que sa conduite était ainsi approuvée, il ne connut plus de frein. Deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lamberty, furent chargés d'exterminer les prisonniers sans jugement. Un vaste édifice, nommé l'*Entrepôt*, servait à entasser les victimes dévouées à la mort. On y jetait pêle-mêle hommes, femmes, enfants, vieillards. Chaque soir, on venait les prendre pour les mettre sur des bateaux; là, on les liait deux à deux, et on les précipitait dans l'eau, en les

poussant à coups de sabre ou de baïonnette; car on ne se donnait plus le temps de préparer des barques à soupapes. On dit que, par une dérision horrible, on attachait quelquefois un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à ce supplice le nom de *mariage républicain*. Pendant plus d'un mois, ce massacre se renouvela toutes les nuits. On saisissait indistinctement à l'Entrepôt tout ce qui y était renfermé; tellement qu'on noya un jour des étrangers prisonniers de guerre. Une autre fois, Carrier, qui vivait dans la plus infâme débauche, voulant donner un exemple de l'austérité des mœurs républicaines, fit prendre une centaine de filles publiques, et ces malheureuses furent noyées. Enfin, l'on estime qu'il a péri quinze mille personnes à l'Entrepôt. Il est vrai qu'outre les supplices, la faim, le froid, la misère, l'abandon complet où on laissait ces prisonniers entassés et l'épidémie en ravagèrent une grande partie; on négligeait même d'enlever les cadavres; la corruption était telle, qu'on promit la vie à quelques hommes qui se chargèrent de nettoyer la prison, et l'on fit périr néanmoins ceux qui survécurent. Tel fut le spectacle qu'offrait Nantes. Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres; l'eau du fleuve en était corrompue, et l'on fit défense de la boire. La famine, les maladies contagieuses désolaient la ville. Chaque jour, une commission militaire jugeait à mort de nombreux prisonniers; chaque nuit l'on anticipait sur ces jugements; on fusillait jusqu'à cinq cents victimes par jour dans les carrières de Gigan. Quelques mois avant son supplice, Robespierre ayant conçu le projet de faire finir le régime de terreur qui dévorait la France, et d'en rejeter les crimes sur ceux de ses collègues qui partageaient le gouvernement avec lui, fit rappeler Carrier, et témoigna qu'il désapprouvait sa conduite. Un esprit un peu moins féroce commença à régner à Nantes. Fouquet et Lamberty furent même sacrifiés à l'horreur publique, et condamnés à mort, non pour avoir égorgé, mais pour avoir soustrait des victimes au supplice. Cependant, Carrier revint siéger avec assurance dans la convention, ne se cacha en rien de ce qu'il avait fait, et prit hautement la parole chaque fois que quelque mesure sanguinaire fut proposée. Le 9 thermidor arriva, et ceux qui triomphèrent de Robespierre se virent amenés à renverser les échafauds, et à changer de direction. Dès que l'effusion du sang fut arrêtée, un cri universel s'éleva de plus en plus contre les hommes qui en avaient tant versé. Pour conquérir la faveur publique, il fallait se prêter à ce besoin d'une juste vengeance qui animait toute la France. Chacun, parmi les révolutionnaires, s'empressait à rejeter sur d'autres le sang qui avait été répandu, et, dans leurs divisions, ils excitaient le peuple contre ceux d'entre eux qui étaient allé un peu plus loin que les autres. Les troubles de la Vendée qui duraient encore, le procès de quatre-vingt-quatorze Nantais (1), que Carrier avait envoyés à Paris au mois de novembre 1793, et qui comparurent au tribunal au moment où ils pouvaient être non plus victimes, mais accusateurs, attirèrent sur Carrier l'exécration générale, et la voix publique demanda bientôt sa tête. Les charges étaient

(1) Ils partirent au nombre de cent trente-deux; il en périt trente-six dans la route ou dans les prisons. Ils devaient être fusillés à Ancenis; mais le commandant de l'escorte qu'on leur avait donnée, nommé *Boussard*, refusa d'exécuter l'arrêté dont il était porteur, et fut mis en prison à Angers. Ils devaient être noyés dans cette ville; mais le conventionnel Hentz n'osa exécuter cette mesure révolutionnaire, et Carrier l'appela *le petit Noyeur*.

nombreuses, horribles; mais on n'avait aucune pièce signée de la main de Carrier. La convention hésitait; enfin, sur des avis qui leur furent donnés, quelques membres du comité de sûreté générale envoyèrent à Nantes leur secrétaire général, qui rapporta deux ordres, signés de Carrier, de faire guillotiner cinquante à soixante individus sans jugement. Alors, la convention traduisit Carrier au tribunal révolutionnaire. En vain Carrier représenta-t-il qu'il n'avait fait qu'obéir à la convention; qu'il s'était conformé à l'esprit général; que des mesures à peu près semblables avaient été prises dans plusieurs provinces; que, dans le même temps, un décret authentique avait prescrit aux généraux de passer tous les Vendéens au fil de la baïonnette, et de réduire en cendres tous les villages; que des colonnes infernales avaient exécuté cet ordre: « Pour- » quoi blâmer aujourd'hui ce que vos » décrets ont ordonné, disait-il? La » convention veut-elle donc se con- » damner elle-même? Je vous le pré- » dis, vous serez tous enveloppés dans » une proscription inévitable. Si l'on » veut me punir, tout est coupable ici, » jusqu'à la sonnette du président. » Cette défense ne fut point écoutée. Il y avait de l'imprudence aux conventionnels à poursuivre ainsi Carrier; mais il y en aurait eu encore davantage à essayer de le défendre. Il répéta devant le tribunal la même justification qu'il avait présentée à l'assemblée. L'instruction de ce procès, qui dura deux mois, les dépositions des témoins, les récriminations de quelques agents de Carrier contre lui, qui voulait rejeter les crimes sur eux, forment une pièce historique dont la lecture est difficile à soutenir. Carrier fut condamné pour avoir ordonné des exécutions arbitraires, dans des intentions contre-révolutionnaires; tant ceux qui l'envoyaient au supplice avaient des ménagements à garder avec eux-mêmes! Il marcha à la mort avec fermeté, le 16 décembre 1794, répétant qu'il était innocent. En se comparant à quelques-uns des hommes qui faisaient de lui une victime expiatoire, il pouvait ne pas se croire plus coupable qu'eux. Ceux qui voudront connaître cette époque de la révolution, peuvent consulter les ouvrages suivants: I. *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais*, imprimée à Paris, au mois de thermidor de l'an II. Il s'en fit dix à douze éditions dans quinze jours, et elle a été traduite en plusieurs langues. II. *Dénonciation des crimes de Carrier*, par Phelippes Tronjolly, imprimée en fructidor an II, in-4°. et in-8°.; III. *Rapport de Carrier sur les missions qui lui ont été confiées*, imprimé par ordre de la convention nationale, vendémiaire et brumaire an III, 2 parties in-8°.; IV. *Noyades, fusillades*, etc., ou *Réponse au rapport de Carrier*, par Phelippes Tronjolly, Paris, an III, in-8°.; V. *Rapport fait par la commission des vingt-un, pour examiner la conduite de Carrier*, et *Pièces remises à la commission*, Paris, imprimerie nationale, brumaire an III, 2 brochures in-8.; VI. *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, *contenant le procès de Carrier et du comité révolutionnaire de Nantes*, 66 numéros in-4°.; VII. *Procès criminel des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et de Carrier, ci-devant représentant du peuple*, Paris, an III, 4 vol. in-18.; VIII. *la Loire vengée*, Paris, an III, 2 vol. in-8°.; IX. *le système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier, son procès et celui du comité révolutionnaire de Nantes*, par Gracchus Babeuf, Paris,

an III, in-8°. Ce dernier ouvrage est curieux, et le nom de son auteur le rend plus remarquable. B—E F.

CARRIERA. *V.* ROSALBA.

CARRIERES (LOUIS DE), né en 1662 à Auvilé, près d'Angers, d'une famille noble, fut d'abord page d'un ambassadeur de France en Espagne. Il embrassa ensuite la profession militaire, qu'il quitta en 1689 pour entrer, à l'âge de vingt-sept ans, dans la congrégation de l'Oratoire, et y commencer ses études par les humanités. Il mourut dans la maison de St.-Honoré, le 11 juin 1717, à cinquante-cinq ans. Le P. de Carrieres a rendu son nom célèbre par un *Commentaire littéral* sur tous les livres de la *Bible*, d'un genre absolument nouveau. Ce commentaire consiste dans l'insertion de quelques phrases ou demi-phrases, souvent même d'un ou de deux mots, dans le texte, pour le mettre à la portée des simples fidèles. Ces courtes intercallations sont en lettres italiques, afin que le lecteur ne confonde pas les additions du commentateur avec le discours de l'écrivain sacré. Le choix en est fait avec tant de goût, l'auteur a tellement su saisir l'esprit de ce livre divin, qu'on ne s'aperçoit pour ainsi dire pas de la différence du commentaire avec le texte original. C'est, de tous les ouvrages de ce genre, le plus simple, le plus naturel, le plus abrégé. Le lecteur n'est point fatigué par des explications hors d'œuvre; il n'est point obligé d'interrompre la lecture du texte pour aller chercher dans des notes ou dans des dissertations l'éclaircissement des endroits difficiles; il n'est point arrêté par les opinions opposées des différents interprètes; il voit tout d'un coup le vrai sens sous une forme directe, et qui s'explique souvent par des paroles même de l'Ecriture; en sorte qu'on trouve presque toujours la parole de Dieu interprêtée par elle-même. Cet ouvrage fut imprimé successivement en vingt-quatre volumes in-12, depuis 1701 jusqu'en 1716. Les deux premiers n'eurent pas d'abord un grand succès. L'auteur dégoûté voulait discontinuer son travail. Bossuet l'encouragea, et lui prédit la vogue qu'il ne pouvait manquer d'avoir par la suite. Effectivement, les éditions s'en sont fort multipliées. Il est devenu d'un usage journalier. Il a été adopté dans la *Bible* de l'abbé de Vence et dans celle d'Avignon. Dans cette dernière, l'éditeur, Rondet, a fait quelques corrections propres à rendre l'ouvrage encore plus parfait. C'est la seule version française de l'Ecriture-Sainte qui soit autorisée en Italie. — François CARRIERES, cordelier, d'Apt en Provence, est auteur d'un *Commentaire* latin de la *Bible*, Lyon, 1662; d'une *Historia chronologica pontificum romanorum, cum præsignatione futurorum à Sancto Malachiâ*, réimprimée à Lyon, 1694, in-12, et d'autres ouvrages qui ne méritent guère d'être tirés de l'oubli. T—D.

CARRILLO (MARTIN), jurisconsulte et historien espagnol, né à Saragosse dans le 16e. siècle, y professa pendant plus de dix ans le droit canon, et fut recteur du collége de cette ville. Bérenger de Bardaxi, évêque d'Huesca, le nomma son grand-vicaire, et il fut attaché en la même qualité à Alphonse Grégoire et Thomas Borgia, archevêque de Saragosse. Il obtint ensuite un canonicat dans la cathédrale de cette ville. Philippe II l'envoya en 1611 en Sardaigne en qualité de visiteur; il en revint en 1612, et eut en 1615 l'abbaye de Mont-Arragon, qu'il pos-

séda jusqu'à sa mort, vers 1630. On a de lui : I. *Annales, memorias cronologicas, que contienen las cosas sucedidas en el mundo, señaladamente en España, desde su principio y poblacion hasta el año* M. DCXX, Huesca, 1622, in-fol., réimprimé après la mort de l'auteur, Saragosse, 1634, in-fol.; II. *Eloge des femmes célèbres de l'Ancien-Testament* (en espagnol), Huesca, 1626; III. *Historia del glorioso S. Valero obispo de Zaragoza*, Saragosse, 1615, in-4°. : on trouve à la suite un catalogue de tous les prélats, évêques, archevêques et abbés du royaume d'Arragon ; IV. *Relacion del nombre, sitio, plantas, conquistas, christiandad, fertilitad, ciudades, lugares y gobierno del reyno de Sardeña*, Barcelone, 1612, in-4°. : cette relation de la Sardaigne, adressée à Philippe II, est le fruit du séjour que Carillo avait fait dans cette île en vertu de la mission qu'il avait eue l'année précédente ; V. *Catalogus archiepiscoporum Cæsaraugustanæ ecclesiæ*, Cagliari, 1611 ; VI. plusieurs ouvrages de jurisprudence canonique, dont Antonio donne la liste, mais qui sont sans intérêt aujourd'hui. — Jean CARRILLO, frère de Martin, entra dans l'ordre des frères mineurs, et fut confesseur de Marguerite d'Autriche. Il a laissé : I. *Historia de la tercera orden de nuestro seraphico padre S. Francisco*, première partie, Sarragosse, 1610, in-4°.; seconde partie, 1613, in-4°.; II. *Historia de santa Isabel, infanta de Aragon y reyna de Portugal*, Sarragosse, 1615, in-4°.; III. *Relacion historica de la real fondacion del monasterio de las descalzas de santa Clara de Madrid*, Madrid, 1616, in-4°. A. B—T.

CARRILLO LASSO DE LA VEGA (ALPHONSE), fils de Ferdinand Carillo, président du conseil des Indes, natif de Cordoue, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur de Veles, intendant de l'infant Ferdinand, né au 16e. siècle, a écrit : I. *Virtudes reales*, Cordoue, 1626; II. *Soberania del reyno de España*, Cordoue, 1626, in-4°.; III. *Importancia de las Leyes*, Cordoue, 1626, in-4°.; IV. *De las antiguas minas de España*, Cordoue, 1624, in-4°. ; V. *Sagrada Erato* (l'Erato sacrée) *y meditaciones davidicas sobre los* CL *psalmos*, publiées longtemps après la mort de l'auteur par Ferdinand et Manuel Carrillo, Naples, 1657. Alphonse Carrillo avait été éditeur des œuvres de son frère, Louis Carrillo y Sotomayor, qui, chevalier de l'ordre de St.-Jacques, après avoir étudié six ans à Salamanque, embrassa l'état militaire, servit sur les galères d'Espagne, et en eut quatre sous son commandement. Louis Carillo mourut le 22 janvier 1610, à vingt-six ans, après s'être fait remarquer non moins par ses mœurs que par son expérience prématurée, ses talents militaires et poétiques. Parmi les *Obras de D. Louis Carrillo*, Madrid, 1613, in-4°., on trouve une traduction de l'*Art d'aimer* d'Ovide, en vers espagnols de huit syllabes, une traduction en prose du traité de Sénèque, *De la brièveté de la vie.* Il avait laissé imparfait un poëme, dont l'héroïne était Ste. Gertrude. — François Perez CARRILLO a laissé : *Via sacra, exercicios espirituales, y arte de bien morir*, Sarragosse, 1619, in-8°. — Trois autres Alphonse CARRILLO sont mentionnés par Antonio dans sa *Biblioth. Hispana nova;* mais les renseignements que donne sur eux ce biblio-

graphe sont incertains et sans intérêt. A. B—T.

CARRION (LOUIS), né à Bruges vers 1547, d'un Espagnol et d'une Allemande, fit ses études à Louvain avec Juste-Lipse, dont il fut ensuite l'émule. Après avoir pris le grade de licencié en droit, il alla continuer ses études à Cologne, puis vint à Paris, où il obtint l'amitié de Jean Dorat, de G. Postel, de B. Brisson, de P. et Fr. Pithou, de J.-A. Baïf, de H. Estienne, de Josias Mercier, de J. Bongars, et autres doctes personnages du temps. Il fit un voyage en Flandre, revint en France, et y donna, à Bourges, des leçons sur la jurisprudence; il passa ensuite à Orléans, et retourna à Louvain, où il fut fait professeur extraordinaire en droit civil; puis, la même année (le 1er. décembre 1586), nommé à une chaire royale, qui l'obligeait d'expliquer sommairement les *Institutes* de Justinien. Le 10 juin 1589, on lui donna la chaire de droit canon. Il était chanoine du premier rang de St.-Pierre, à Louvain, chanoine de la cathédrale de St.-Omer, chanoine de St.-Germain-de-Mons : il résigna ce bénéfice en 1590. Il avait, depuis 1587, la direction du collége de St.-Yves, ou des bacheliers de droit; il se démit de cette place en 1593, et mourut à Louvain le 23 juin 1595. Il a donné des éditions de *Valérius Flaccus*, Anvers, 1565, in-8°.; 1566, in-12, de quelque importance, à cause des leçons d'un bon manuscrit que possédait Carrion: les notes de Carrion ont été réimprimées dans l'édition de *Valérius*, donnée par Burmann, etc.; de *Salluste ;* du traité de Cassiodore, *De orthographiâ ;* de l'ouvrage de Censorinus, *De die natali*, bonne édition qui a servi de base, pour le texte, à celle de Lindenbruch ; mais ce qui fait son principal mérite, c'est son édition des *Nuits attiques*, d'Aulu-Gelle, imprimée par les soins de Henri Estienne, Paris, 1585, in-8°. Carrion avait promis des notes ; mais comme dans les huit mois qui suivirent l'impression d'Aulu-Gelle, il n'avait encore donné des notes que pour sept feuilles et demie d'impression, Estienne fit paraître le texte en annonçant toutefois les notes sur le frontispice, comme devant paraître à part. H. Estienne et Carrion ayant tous les deux quitté Paris, l'impression des notes ne se continua pas, et ce qui est imprimé forme cent vingt pages. Ces notes ne vont que jusqu'au chapitre 25 du Ier. livre ; il est donc à croire qu'elles auraient formé un gros volume. Elles se trouvent dans quelques exemplaires à la suite d'Aulu-Gelle. On doit encore à Carrion : I. *Antiquarum lectionum commentarii tres, in quibus varia scriptorum veterum loca supplentur, corriguntur et illustrantur*, Anvers, 1576, in-12; Francfort, 1604, in-8°.; II. *Emendationum et observationum libri duo,* Paris, 1583, in-4°.; ces deux ouvrages ont été réimprimés dans le tome troisième du *Thesaurus criticus*, de Gruter. Enfin, c'est Carrion qui a publié la première édition des voyages de Busbecq (*V.* BUSBECQ). Carrion est fort maltraité dans le *Scaligerana secunda ;* il y est qualifié d'homme docte, *doctus*, *sed summus fur librorum*, *plagiarius,* etc. On va même jusqu'à y dire qu'il eut des goûts affreux. A. B—T.

CARRION (EMMANUEL RAMIREZ DE), savant espagnol, né vers la fin du 16e. siècle, s'occupa de l'instruction des sourds-muets avec un grand succès, et, suivant Nicolas Antonio, trouva le premier, dans sa patrie, l'art de leur enseigner les lettres, et de leur donner quelque usage de la

parole, ou, s'il n'inventa point cet art sublime, il fut du moins le seul qui l'exerça de son temps. Il publia à Madrid, en 1622, un livre intitulé : *Maravillas de naturalezza en que se contienen dos mil secretos de cosas naturales*, etc., ouvrage qui fut réimprimé en 1629, in-4°.; l'auteur y développe la méthode publiée par Bonet en 1593 (*Voy.* BONET). Parmi les sourds-muets auxquels Carrion donna d'utiles soins, on remarque le marquis de Priega, grand d'Espagne, et D. Louis de Vélasco, frère du connétable de Castille. — CARRION (Antoine), poète lyrique espagnol, naquit dans le 15e. siècle à Séville, ou du moins vécut dans cette ville. On trouve plusieurs de ses odes dans le recueil de celles de Roderic Fernandez de Santa-Ella, imprimé sous ce titre : *Odæ in divæ Dei genitricis laudes, eleganti formâ carminis redditæ*, Séville, 1504, in-4°. V—VE.

CARROUGE (B. AUGUSTIN). *V.* CAROUGE.

CARROZZA (JEAN), né à Messine, le 8 juin 1678, fut un des élèves les plus distingués de Dominique la Scala. Peu de temps après avoir reçu les honneurs du doctorat, il fut appelé à Ste.-Lucie, en qualité de médecin-physicien de cette ville, peuplée de quatre mille habitants. Sa pratique y fut tellement heureuse, que, dans l'espace de trois ans, il ne perdit qu'un seul malade. En 1702, il revint à Messine, et donna bientôt à ses compatriotes une preuve authentique de l'universalité de ses connaissances, en soutenant avec éclat une thèse *De omni scibili*. C'est encore dans la même année qu'il publia un opuscule in-4°. intitulé : *Contra vulgo-scientias acquisitas per disciplinam*. En 1704, il fit imprimer à Messine un ouvrage in-4°., dans lequel il proscrit les remèdes galéniques, et donne une préférence exclusive à ceux que fournit la chimie. Voici le titre de ce traité incomplet : *Anthropologiæ tomus primus, in quo facilior et utilior medendi theoria et praxis palàm fit, absque electuariis, confectionibus, lohoc, tabellis, syrupis, julep, rob, apozematis, saccharis, catharticis, sternutatoriis, masticatoriis, epithematibus, sacculis, vesicantibus, phlebotomiâ, tandem sine quibusdam decoctis, vinis medicatis, emplastris*, etc. Plusieurs autres productions de Carrozza sont restées manuscrites; par exemple : 1°. *De vitâ*; 2°. *De rerum initiis*; 3°. *Galeni querelæ contra galenistas*; 4°. *Præcepta moralia*. C.

CARRY. *V.* CARY et LACARRY.

CARS (LAURENT), fils de Jean-François Cars, graveur de thèses à Paris, naquit à Lyon en 1703. Etant venu à Paris fort jeune, il y fit ses études. Son père, qui le destinait à la peinture, le plaça chez Christophe, membre de l'académie, et ensuite dans l'école de Lemoyne. Malgré ses succès dans ce genre, son goût naturel pour la gravure le détermina à se livrer à la pratique de cet art. Ce fut sous la conduite de Lemoyne, et d'après ses tableaux, qu'il se forma. La réputation du graveur suivant toujours celle du peintre qu'il traduit, Cars, qui s'était consacré entièrement à ce maître, dut nécessairement partager le discrédit dans lequel il est tombé. Quoi qu'il en soit, Laurent Cars peut être regardé, après Gérard Audran, comme le plus habile graveur dans le grand genre; son *Hercule et Omphale*, son *Allégorie sur la fécondité de la reine*, la *Thèse de Ventadour*, sont des chefs-d'œuvre; le moëlleux du pinceau, l'empâtement de la couleur, la finesse de la touche, y sont rendus avec une vé-

rité, un sentiment rares. Ayant obtenu dans sa jeunesse une première médaille à l'académie de St.-Luc, et plusieurs années s'étant écoulées sans qu'on en distribuât aucune, cette académie, pour s'acquitter, décida que tous ceux qui avaient gagné la première médaille concourraient ensemble. Cars demeura encore vainqueur dans cette nouvelle lutte. Reçu à l'académie royale de peinture, etc., en 1733, il parvint au grade de conseiller de cette compagnie en 1757. Il mourut en 1771, regretté autant par ses qualités morales et l'agrément de son esprit, que par ses talents. Parmi ses nombreux élèves, on distingue Beauvarlet, Flipart, Saint-Aubin, Jardinier, etc. P—E.

CARSTARES (GUILLAUME), théologien écossais, né en 1649 à Cathcart, fit ses études à Utrecht, où nombre d'Ecossais allaient alors chercher une patrie. La connaissance qu'il avait des affaires de l'Angleterre, son adresse et sa prudence, le rendirent recommandable auprès du prince d'Orange, qui le nomma son chapelain particulier, le fit choisir ministre de la congrégation anglaise de Leyde, et l'employa comme son secrétaire de confiance. « Il revint dans son pays, » dit Burnet, avec tous les secrets du » prince d'Orange dans son sein. » Arrêté, à l'occasion d'une conspiration qui venait d'être découverte, il fut mis à la torture, dont l'usage subsistait encore en Ecosse, et ne déclara rien; mais ensuite, flatté de l'espoir d'un pardon absolu, et sur la promesse que ses aveux ne serviraient de témoignage contre personne, il consentit à une déclaration judiciaire, que, malgré la promesse qui lui avait été faite, on employa judiciairement contre un de ses amis. Il retourna en Hollande, où il fut reçu du prince d'Orange comme le méritaient les souffrances qu'il avait endurées pour lui. Lorsque ce prince se fut élevé au trône d'Angleterre, il nomma Carstares son chapelain pour l'Ecosse, mais désira le conserver près de lui. Guillaume manifesta bientôt l'intention d'établir l'épiscopat dans ce royaume sur le même pied qu'en Angleterre. Carstares, qui prévoyait le danger d'une pareille mesure, s'y opposa de tout son crédit. Des ordres sévères avaient été expédiés pour faire signer aux ministres écossais une déclaration qu'ils avaient refusée. Les dépêches étaient remises au courrier, qui devait partir le lendemain matin. Carstares l'apprend, va au milieu de la nuit demander les dépêches au courrier de la part du roi, court à Kensington, fait éveiller le prince, tombe à genoux pour demander pardon de sa hardiesse; le roi, d'abord irrité, l'écoute, et enfin, convaincu du danger des ordres qu'il avait donnés, jette les dépêches au feu, et charge Carstares de prendre les mesures les plus convenables. Ce service lui valut, dans son parti, une considération qu'il fit souvent servir à le modérer, et qui lui acquit ainsi à la cour le plus grand crédit sur les affaires d'Ecosse. Son influence politique finit avec la vie de Guillaume. La reine Anne lui conserva néanmoins la place de chapelain pour l'Ecosse. Il fut ensuite nommé principal de l'université d'Edimbourg, l'un des ministres de cette ville, et quatre fois modérateur de l'assemblée générale. Il mourut en 1715, après avoir travaillé efficacement à procurer l'union des deux royaumes, et rendu de grands services aux universités d'Ecosse. Ses papiers d'état et ses lettres, précédés d'une notice sur sa vie, ont été publiés en 1774, par le docteur Mac Cormick, 1 vol. in-4°. X—S.

CARSTENS (Asmus-Jacob), naquit à Sankt-Jürgen, village près de Schleswig, le 10 mai 1754, et mourut à Rome le 25 mai 1798. Son père était meûnier, et sa mère, fille d'un avocat. Ses parents l'envoyèrent, dès l'âge de neuf ans, à une école de Schleswig; mais au lieu d'écouter les leçons de ses maîtres, il s'amusait à copier les mauvaises gravures de ses livres de classe. Sa mère lui enseigna les premiers principes du dessin; la vue des tableaux de Jurian Ovens, l'un des meilleurs élèves de Rembrandt, et qui avait fixé son séjour dans le Holstein, rendait le goût du jeune Carstens pour la peinture, de jour en jour plus vif. Il quitta, au bout d'un apprentissage de cinq ans, la maison d'un marchand de vin chez lequel il avait été placé, quoiqu'il eût encore deux ans à y rester. Le désir qu'il éprouvait depuis long-temps de voir les ouvrages des grands maîtres, dont il ne connaissait encore que le nom, le conduisit à Copenhague. Les tableaux et les statues qu'il y vit firent sur lui la plus vive impression; il passait des journées entières à les admirer. Le premier tableau qu'il y fit représentait la *Mort d'Æschyle*. Le comte de Moltke, l'un des amateurs les plus distingués du Danemark, crut trouver dans celui de Carstens le germe d'un grand talent, et lui donna quelques encouragements. Carstens n'en fut pas moins réduit bientôt après à faire des portraits pour gagner sa vie. Admis au nombre des élèves de l'académie, il mérita les éloges du célèbre professeur Abilgaard, qui voulut avoir Carstens pour élève; mais celui-ci avait trop d'indépendance dans le caractère pour se soumettre au despotisme d'un maître; il portait cet esprit si loin qu'il refusa quelque temps après d'accepter la médaille d'argent qui lui avait été décernée dans un concours, parce que la médaille d'or n'était point accordée à celui qui l'avait méritée. Dès ce moment, il quitta l'académie; son expulsion fut affichée à la porte. Cependant les professeurs l'engagèrent à concourir pour l'exposition de l'année suivante, et lui firent espérer du prince royal une pension et la permission d'aller à Rome. Carstens répondit qu'il espérait bien aller à Rome sans ces secours. En effet, il se mit en route en 1783, accompagné de l'un de ses frères, à qui il avait appris le dessin. Il s'arrêta quelque temps à Mantoue et à Milan; mais se trouvant sans protection et sans ressource dans un pays dont il ne connaissait même pas la langue, il ne vit d'autre parti que de retourner en Allemagne, traversa à pied le St.-Gothard, et vint avec son frère à Zurich, où il alla visiter Gessner, qui l'accueillit avec bonté, le recommanda à quelques personnes, et particulièrement à Lavater, avec qui il eut plusieurs entretiens sur les beaux-arts; mais leur enthousiasme était de nature très différente, et il leur fut difficile de s'entendre. Carstens arriva enfin à Lubek, où il resta près de cinq années. Ses portraits y furent encore sa seule ressource; mais son voyage, tout malheureux qu'il avait été, lui avait donné une foule d'idées nouvelles. Ce n'est jamais inutilement qu'un peintre visite la Suisse, et contemple les tableaux de Jules Romain et de Léonard de Vinci. Carstens savait encore trouver au milieu de ses nombreux travaux le temps de se livrer à des compositions historiques. Le poète Overbeck, avec qui il avait fait connaissance, fut très surpris de trouver dans la petite chambre de Carstens des dessins dignes de figurer dans les plus brillants salons; il en parla à un riche amateur, qui l'engagea à se rendre à

Berlin, paya ses dettes, et le mit à même de rester pendant six mois dans cette ville pour se faire connaître, exigeant seulement de Carstens qu'il enrichirait un jour sa collection de quelques-unes de ses productions. Carstens y vécut pendant deux ans presque ignoré : il parvint cependant à se faire connaître de quelques libraires. Les gravures qui ornent la Mythologie de Ramler ont été faites sur ses dessins, de même que les figures au trait de la mythologie de Moriz, imitées de pierres antiques. Ce fut pendant son séjour à Berlin que Carstens exécuta cette riche composition, qui représente la *Chute des anges*, et où l'on voit plus de deux cents figures. Ce n'est, il est vrai, qu'un simple dessin au trait et au lavis ; mais il mérite l'attention des connaisseurs. Cet ouvrage lui valut une place de professeur à l'académie. Il avait décoré, pendant son séjour à Berlin, la salle du palais Dorville ; c'est l'ouvrage le plus considérable qu'il ait exécuté dans cette ville. Il partit pour Rome, assuré d'une pension de 450 rixdales, s'arrêta un mois à Florence, et arriva à Rome en septembre 1792. Plein d'admiration pour les ouvrages de Raphaël, qu'il allait voir tous les jours au Vatican, il perdit insensiblement le goût excessif qu'il avait pour la composition allégorique. Le premier ouvrage qu'il exécuta à Rome représentait la *Visite que les Argonautes firent au centaure Chiron ;* ce dessin se distingue par la pureté du style, la beauté des formes et la distribution de la lumière ; la critique ne peut s'attacher qu'à quelques défauts de détails. Au mois d'avril 1795, Carstens invita le public à visiter la galerie nombreuse de ses ouvrages. Le jugement qu'en portèrent les connaisseurs fut très honorable pour lui. On remarqua surtout à cette exposition, sa composition de Mégaponte, dont l'originalité mérita tous les suffrages, et le fit comparer à Raphaël et à Michel-Ange : l'idée en est empruntée de Lucien. Il exécuta encore plusieurs autres belles compositions pendant l'année 1795 ; presque tous les sujets en sont puisés dans les poésies d'Homère, de Pindare, de Sophocle, d'Eschyle, de Shakespeare et d'Ossian. L'*Argonautique* d'Apollonius de Rhodes lui fournit, peu de temps après, les sujets d'une suite de vingt-quatre dessins qu'il se proposait de graver lui-même ; mais une maladie de poitrine, dont il était atteint depuis long-temps, l'enleva aux arts au moment où il allait mettre cette belle entreprise à exécution. Ses dessins ont été gravés depuis, assez mal, par un tyrolien, nommé *Koch*. Dans sa dernière maladie, Carstens peignit son tableau d'*OEdipe-Roi*, d'après Sophocle : ce fut le dernier de ses ouvrages qu'il put terminer. Carstens s'était transporté de bonne heure aux époques héroïques de la mythologie, et la comparaison de ses divers ouvrages prouve que c'étaient les sujets qui convenaient le mieux à son talent. On y remarque cette tendance à la pureté des formes et des contours, à ces positions gracieuses, à ce caractère de grandeur et de force qui distingue si éminemment les anciens; mais on y remarque aussi une certaine rudesse qui naît de l'observation trop scrupuleuse de ce principe. Il sentait lui-même que les principes véritables de l'anatomie ne lui étaient pas assez familiers. Quant à la perspective et à la juste distribution de la lumière, il n'en connaissait que ce qu'il avait appris de la nature. Il n'est pas étonnant qu'il ignorât les secrets du coloris : ce ne fut que dans un âge déjà avancé que sa fortune lui permit

d'entreprendre des tableaux à l'huile. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* (1810) une notice très détaillée sur Carstens et sur ses ouvrages; sa vie a été écrite en allemand. A—s.

CARTARI (VINCENT), naquit à Reggio, dans les premières années du 16e. siècle. On ne connaît aucun détail sur lui ni sur sa famille; seulement une lettre qui lui fut écrite par Barth. Ricci, nous apprend que Cartari fut attaché au cardinal Hippolyte d'Este, le jeune, qui avait pour lui beaucoup d'amitié et qui le chargea d'une mission délicate en France. Revenu dans sa patrie, Cartari publia plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: I. *Fasti d'Ovidio tratti alla lingua volgare*, Venise, 1551, in-8°. L'épître dédicatoire est adressée à don Alphonse d'Este, fils et successeur du duc Hercule II, duc de Ferrare. Cette traduction en vers libres (*sciolti*) est insérée dans le recueil *di tutti gli antichi poeti* (tom. XXIII), imprimé à Milan, en 1745. Cartari s'étant aperçu qu'il ne suffisait pas de traduire ce poëme d'Ovide, mais qu'il était encore nécessaire de l'expliquer en plusieurs endroits, joignit à sa version un dialogue qui peut servir de commentaire aux *Fastes*, et qui est intitulé : *Il Flavio intorno à Fasti volgari*, Venise, 1553, in-8°. *Flavio* est le nom d'un des interlocuteurs de ce dialogue. Cette première édition de la traduction, et plus encore cet opuscule qui en est le commentaire, sont d'une extrême rareté. II. *Il compendio dell' istoria di mons. Paolo Giovo, con le postille*, Venise, 1562, in-8°., ouvrage estimé; III. *le Immagini degli Dei degli antichi, nelle quali si contengono gli idoli, riti, cerimonie*, etc., Venise, 1556, in-4°., dédié au prince Louis d'Este, qui fut peu de temps après cardinal. Cet ouvrage eut un grand succès; l'auteur profita des observations qui lui furent faites, revit entièrement son travail, l'augmenta, et le publia de nouveau à Venise, 1571, in-4°. Il fut réimprimé, ibid., en 1580 et 1592, in-4°.; à Padoue, 1603, in-8°., et en 1608 avec des additions de César Malfatti; puis à Venise, en 1609, in-4°. Le savant Laurent Pignorio de Padoue perfectionna encore cet ouvrage, et en publia une nouvelle édition à Padoue, en 1615, in-4°.; réimprimée à Venise, 1625; à Padoue, 1626; enfin à Venise, 1647 et 1674: les dernières éditions sont les plus estimées. Ce traité a été traduit en français par Antoine Duverdier, Lyon, 1610, in-8°., d'après l'édition italienne imprimée dans la même ville, en 1581, in-8°. R. G.

CARTARI (CHARLES), né à Bologne en 1614, était avocat au consistoire, fut chargé par Urbain VIII, en 1638, de l'inspection des archives du St.-Siége, et mourut en 1697. Il avait publié quelques ouvrages de jurisprudence de son père, Jules Cartari, né à Orviete en 1558, et mort sénateur romain en 1633; mais il est plus connu par les ouvrages suivants: I. *la Rosa d'oro pontificia, racconto istorico*, Rome, 1681, in-4°.; II. *Pallade Bambina, ovvero Biblioteca degli opuscoli volanti, che si conservano nel Pallazzo delli signori Altieri*, Rome, 1694, in-4°. Cet ouvrage, dont la première partie seule a paru, fut composé en 1680; il contient 120 pages qui renferment un catalogue des petites pièces singulières imprimées à part. La préface de la *Pallade Bambina* a été insérée dans le tome 1er. de la *Biblioteca volante*, de Cinelli, seconde édition, donnée et considérablement augmentée par le docteur San-

cassani. Dans cette préface, Cartari fait avec beaucoup d'esprit et d'originalité l'éloge des opuscules en prose et en vers; il rapporte les titres d'un assez grand nombre de ces pièces, et les noms de leurs auteurs. « Je connais, » dit Cartari, une telle quantité de ces » légères productions, que, de mémoi- » re, et nommant les premières qui se » présentent, je peux sur-le-champ » désigner les suivantes : Allessandro » Bandiera a écrit: *Della nobilità et* » *antichità de' Sartori;* Antonio Cor- » seti, *De minimis;* Antonio Tilesio, » *De coloribus;* Bartolo da Sassofer- » rato, *De Falcone;* Beda, *De lo-* » *quelâ per gestum digitorum;* Bru- » naccino, *Arte del ladro;* Buoso » Tomani, *Della Compagnia de' ta-* » *gliacantoni* (des coupe-jarrets); » Burchiello Barbiero, *La nobiltà* » *dell' arte de barbieri*, etc. » Il remplit plus d'une grande page in-4°. de ces titres singuliers. Cette édition de la *Biblioteca volante* contient aussi, par articles séparés et dans l'ordre alphabétique, tout l'ouvrage de Cartari. Celui-ci avait promis de poursuivre son travail avec rapidité, annonçant qu'il avait un grand nombre de matériaux tout prêts; mais il mourut peu de temps après la publication de sa première partie. Il a fait encore d'autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans les *Acta eruditor.* de 1713, pag. 505. — CARTARI (Antoine-Étienne), fils du précédent, né en 1651, avait entrepris un grand ouvrage sur toutes les familles illustres de l'Europe, et en publia une espèce de prospectus, sous ce titre : *Prodromo gentilizio, ovvero trattato delle armi ed insegne delle famiglie, preliminare all' Europea gentilizia*, Rome, 1679, in-12; mais il mourut en 1685 avant de l'avoir achevé. Il avait porté son travail jusqu'à la lettre M, et possédait d'abondants matériaux pour le terminer. R. G.

CARTAUD DE LA VILLATE (FRANÇOIS), chanoine d'Aubusson, sa patrie, quitta son bénéfice pour se retirer à Paris, où il mourut en 1737. Il avait publié des *Pensées critiques sur les mathématiques*, Paris, 1733, in-12. Il proposait divers préjugés contre cette science, dans le dessein d'en ébranler la certitude, et de prouver qu'elle a peu contribué à la perfection des beaux arts. Le résultat de cet ouvrage paradoxal, mais écrit avec esprit et facilité, est que les mathématiques ne sont pas toujours exemptes d'erreur. L'année qui précéda sa mort, l'abbé Cartaud fit imprimer un *Essai historique et philosophique sur le goût*, 1736, in-12. Cet Essai parut d'abord avec le nom de l'auteur, à Paris; mais il fut bientôt supprimé; on permit cependant au libraire de le vendre sous un frontispice anonyme, et sous la rubrique d'Amsterdam. On l'a réimprimé avec le nom de l'auteur, Londres (Paris), 1751, in-12. Il y a de l'imagination dans les idées, des prétentions dans le style, des contradictions dans les jugements, etc. Il pousse le paradoxe jusqu'à prétendre que Daillé, Laplacette et autres n'avaient pour but dans leurs ouvrages que de renverser leur secte en feignant d'attaquer leurs adversaires. T—D.

CARTE (THOMAS), historien anglais, naquit en 1686, à Clifton, dans le comté de Warwick, et étudia à Oxford et à Cambridge. Étant entré dans les ordres, un sermon qu'il prêcha à Bath, le 30 janvier 1714, et qui avait pour objet de justifier Charles Ier., relativement au massacre d'Irlande, l'entraîna dans une controverse avec un ministre dissident, nommé *Chandler*, ce qui lui donna oc-

casion de publier son premier ouvrage *le Massacre irlandais présenté sous son vrai jour*. Attaché aux intérêts de la maison de Stuart, il refusa de prêter serment à George Ier., et quitta l'habit ecclésiastique. Quelque part qu'il paraît avoir eue dans la rebellion de 1715, et plus encore l'honneur alors dangereux d'avoir été secrétaire de l'évêque Atterbury, le rendirent tellement suspect, qu'une récompense de 1000 liv. sterl. fut promise à quiconque se saisirait de sa personne. Il s'enfuit en France, où il résida plusieurs années sous le nom de *Philips;* il y travailla à une édition anglaise de l'histoire du président de Thou, édition qui parut ensuite en sept volumes in-fol., Londres, 1733. Ce travail fut si bien accueilli par ses compatriotes, qu'on assure qu'il fut affranchi de tous droits et impositions sur le papier et l'impression. La reine Caroline ayant obtenu pour lui la permission de rentrer en Angleterre, il s'occupa alors d'un de ses plus importants ouvrages, l'*Histoire de la vie de Jacques, duc d'Ormond, depuis sa naissance, en* 1610, *jusqu'à sa mort en* 1688, en 3 vol. in-fol., dont le troisième, qui n'est qu'un recueil de lettres écrites par Charles Ier., Charles II, le duc d'Ormond, les secrétaires d'état, etc., pendant les troubles d'Angleterre et d'Irlande, parut d'abord en 1735: le premier et le second furent publiés en 1736. Un abrégé de cet ouvrage parut en français, sous ce titre: *Mémoires de la vie de mylord duc d'Ormond, traduits de l'anglais*, la Haye, 1737, 2 vol. in-12. Carte fit imprimer en 1738 le projet d'une *Histoire générale d'Angleterre*, qui devait être rédigée dans un esprit et des principes différents de ceux de Rapin Thoyras, dont le succès semblait affecter extrêmement le parti opposé à la maison de Hanovre. En 1744, quelques craintes d'une nouvelle entreprise de la part du prétendant ayant réveillé contre Carte les anciens soupçons, il fut arrêté, et subit un examen à la suite duquel on le mit en liberté. Cette circonstance fut extrêmement favorable à son ouvrage. Un grand nombre de souscriptions furent ouvertes par des particuliers et par diverses compagnies de Londres pour l'encourager dans son entreprise. Le premier volume fut publié en 1747, in-fol.; mais, malgré le mérite que l'on y reconnut, l'auteur, à l'occasion du sacre des rois d'Angleterre et des merveilleux effets qu'on lui attribue, ayant inséré dans une note l'histoire d'un nommé *Christophe Lovel*, qu'on disait avoir été guéri des écrouelles par le prétendant, à Avignon, en 1716, cette preuve de crédulité et d'esprit de parti détruisit presque tout le crédit de l'ouvrage, et fut cause que la corporation de Londres se détermina à retirer sa souscription. Carte poursuivit néanmoins son entreprise. Le deuxième et le troisième volume parurent successivement en 1750 et 1752; le quatrième fut publié après sa mort, en 1755. L'ouvrage est plein de recherches utiles, mais il est assez mal écrit. Carte s'était proposé de le continuer jusqu'à la révolution de 1688, et avait rassemblé à cet effet un grand nombre de matériaux qui se trouvent aujourd'hui dans la bibliothèque Bodléienne. Il mourut le 2 avril 1754, près d'Abingdon, dans le comté de Berk. On rapporte que, ses papiers étant passés dans les mains d'un ecclésiastique qui avait épousé sa veuve, le comte de Hardwicke donna 200 liv. sterl. seulement pour les parcourir, et Macpherson a depuis acheté 300 liv. sterl. la permission d'en faire usage pour son *His-*

toire d'Angleterre et le recueil de *Papiers d'état* qui en fait la suite. On a aussi de Thomas Carte un *Recueil de lettres originales et de mémoires concernant les affaires d'Angleterre, de* 1641 *à* 1660, Londres, 1738, 2 vol. in-8°., tiré des papiers du duc d'Ormond, et un *Catalogue des rolles gascons, normands et français, conservés dans les archives de la tour de Londres*, Londres (Paris), 1743, 2 vol. in-fol. (*Voy.* J. P. DE BOUGAINVILLE). Il est encore éditeur des *Lettres de Robert Bothwel*, ambassadeur d'Angleterre en Portugal en 1667, auxquelles il joignit un *Abrégé préliminaire de l'histoire générale de Portugal*, Londres, 1740; idem, traduit en français par l'abbé Desfontaines, Paris, 1742, 2 vol. in-12. X—s.

CARTELETTI (FRANÇOIS-SÉBASTIEN), auteur très peu connu d'un poëme sur le *Martyre de Ste. Cécile*. Le Tasse, son contemporain, à qui il avait sans doute adressé un exemplaire de cet ouvrage, l'en paya, selon l'usage du temps, par un sonnet à sa louange; mais cette politesse ne prouve rien en faveur du poëme; le nombre des éditions ne prouve pas davantage. C'est plutôt un livre de piété que de poésie, et ces sortes de livres ont toujours beaucoup de débit. La dernière édition, qui est la meilleure, et qui fut corrigée et augmentée par l'auteur, est celle de Rome, 1598, in-12. Le Tasse était mort depuis trois ans. Quand il serait vrai que la première édition du *Martyre de Ste. Cécile* eût précédé la première édition de la *Jérusalem délivrée*, donnée en 1581, il serait encore passablement ridicule de dire que ce Carteletti précéda le Tasse dans la carrière périlleuse de l'épopée, comme s'ils avaient suivi la même route, et comme si aucun poëte célèbre n'y avait marché avant le Tasse. Un dictionnaire italien a imprimé cette naïveté; un dictionnaire français l'a répétée; d'autres la rediront peut-être encore, et il passera pour constant que *nella carriera scabrosa dell' epopea*, le Tasse eut Carteletti pour précurseur. G—É.

CARTER (FRANÇOIS), auteur anglais du 18e. siècle, membre de la société des antiquaires de Londres, a publié en 1776, en 2 vol. in-8°. avec des planches, un *Voyage de Malaga à Gibraltar*, qui a été réimprimé en 1778. Cet ouvrage a été traduit en allemand. Carter avait formé le projet de publier une notice historique et critique de livres espagnols publiés dans les premiers temps de l'imprimerie, avec la Vie des auteurs, etc.; mais il l'avait à peine commencée lorsqu'il mourut, le 1er. août 1783. X—s.

CARTER (ÉLISABETH), anglaise distinguée par ses talents littéraires, naquit en 1717, d'un ecclésiastique du comté de Kent, qui lui donna une excellente éducation. Elle joignait à une connaissance profonde des langues anciennes et modernes, un jugement solide et du talent pour poésie. Sa modestie égalait son mérite. Le plus connu de ses ouvrages est la traduction anglaise de tous les écrits d'Épictète qui sont parvenus jusqu'à nous, précédée d'une introduction et accompagnée de notes, 1 vol. in-4°., publiée en 1758, par souscription. Cette traduction est très estimée des Anglais; elle a été réimprimée en 2 vol. in-12, et à Dublin, in-8°. Ses *Poésies sur différents sujets*, 1 vol. in-8°., 1762, réimprimées depuis, in-12, et dans les *Mélanges* de Dodsley, sont également remarquables par la sagesse des pensées et par un style toujours élégant et naturel. On lui doit aussi les Nos.

LXIV et C du *Rambler*, portant la signature de *Chariesa*, et une traduction anglaise des *Dialogues d'Algarotti sur la lumière et les couleurs*. Elle mourut à Londres, le 19 février 1806, âgée de quatre - vingt-neuf ans. X—s.

CARTERET (PHILIP), capitaine de vaisseau, Anglais, commandait la corvette le *Swallow*, qui partit des ports d'Angleterre le 22 août 1766, sous les ordres du capitaine Wallis, commandant le *Dolphin*, pour aller découvrir de nouvelles terres dans l'hémisphère méridional. Le commodore Byron (*Voy.* BYRON) venait de terminer son voyage, et avait visité les îles Malouines, appelées par les Anglais *Falkland;* les capitaines Wallis et Carteret, après une courte relâche à Madère, se rendirent directement au détroit de Magellan. Le *Swallow* était mauvais voilier; Wallis fut forcé de l'abandonner pendant un coup de vent que les deux bâtiments éprouvèrent à la sortie du détroit. Carteret, après avoir couru de grands dangers, vint prendre de l'eau à l'île Masafuero, passa au sud de l'île de Pâques, et découvrit l'île Pitcairn, située à environ cent cinquante lieues dans le sud-est de l'archipel Dangereux. Sa route fut ensuite dirigée au nord-ouest; elle lui fit découvrir quelques îles au sud de l'archipel des îles de la Société, et le fit passer entre ce groupe d'îles qu'il laissa à l'est et les deux archipels connus sous les noms d'îles *des Amis* et *des Navigateurs*, qu'il laissa à l'ouest; mais il n'eut connaissance d'aucune des îles qui les composent. Parvenu à dix degrés de latitude sud, Carteret gouverna droit à l'ouest, et eut connaissance de l'archipel de Santa - Cruz de Mendaña, qu'il appela îles de la *Reine Charlotte*. Il visita la côte nord de la plus grande île qui porte le même nom que l'archipel, ensuite continua sa route au nord - ouest, et découvrit les îles qu'il nomma *Gower* et *Carteret*, qui appartiennent à la partie nord-est des îles de Salomon, sans voir aucune autre terre de ce grand archipel, qui avait été découvert par Mendaña. A l'époque du voyage de Carteret, les géographes les regardaient comme fabuleuses; ce fut Buache qui, en 1781, avança le premier que les découvertes de Surville devaient en faire partie. Dix ans après, Fleurieu confirma cette opinion dans un bel ouvrage qui a aidé à les retrouver. Depuis le voyage du contre-amiral d'Entrecasteaux, cette identité est prouvée. Carteret passa le premier dans le canal St.-George, qui sépare les terres de la Nouvelle-Bretagne de celles de la Nouvelle-Irlande, que Dampier avait cru n'être que l'ouverture d'une grande baie. Il relâcha à un port situé près de l'entrée de ce canal, à la côte de la Nouvelle-Irlande, auquel il donna son nom; ensuite, il prolongea cette dernière côte et celle de l'île qui est immédiatement à l'occident, vit les îles Portland, et découvrit les îles de l'Admiralty. Le *Swallow* se rendit à Batavia après avoir abordé la côte sud de Mindanao et avoir passé dans le détroit de Macassar. Il partit de ce dernier port pour retourner en Angleterre, où il arriva le 20 février 1769, après deux ans et demi de campagne. Carteret eut à lutter pendant son voyage contre des difficultés de toute espèce, et surtout contre le mauvais état du *Swallow*. L'altération de sa santé et le délabrement de son vaisseau l'empêchèrent probablement de pousser plus loin ses découvertes. Quoi qu'il en soit, il a en-

richi la géographie de plusieurs connaissances importantes, et mérite d'occuper un rang honorable parmi les navigateurs. La relation de son voyage se trouve avec celle du premier voyage de Cook, publiée par Hawkesworth. R—L.

CARTEROMACO. *Voyez* FORTEGUERRI.

CARTHAG le jeune (S.), surnommé *Mochuda*, ou *le Matinal*, évêque en Irlande, fut disciple de S. Carthag l'ancien et de S. Comgall. Il fonda dans le West-Meath le grand monastère de Rathenin ou Rateny, qui devint l'école la plus nombreuse et la plus célèbre qu'il y eût en Europe au 7e. siècle. Carthag y gouverna plus de huit cents moines pendant l'espace de quarante ans, et composa pour ses disciples une règle que l'on conserve encore en ancienne langue irlandaise. Les persécutions d'un petit roi voisin obligèrent Carthag et ses moines à prendre la fuite. Ils se retirèrent dans le Munster ou Mémonie. Le saint est regardé comme le premier évêque de Lismore; il y fonda un monastère, une cathédrale, une école plus célèbre encore que celle de Rathenin, et mourut le 14 mai 637. La grande église de Lismore fut dédiée sous son invocation, et la ville appelée de son nom, *Lismore-Mochuda*. La vie de S. Carthag a été écrite en vers latins par Bonav. Moron, tarentin. V—VE.

CARTHAGENA (JEAN DE), espagnol, entra chez les jésuites, d'où il passa ensuite chez les mineurs observantins. Il professa la théologie à Salamanque, puis à Rome. Paul V l'ayant engagé à écrire dans son démêlé avec la république de Venise, il composa les deux ouvrages suivants: *Pro ecclesiasticâ libertate et potestate tuendâ adversus injustas Venetorum leges*, Rome, 1607, in-4°.; *Propugnaculum catholicum de jure belli romani pontificis adversus ecclesiæ jura violantes*, ibid., 1609, in-8°. Dans l'un et l'autre de ces deux ouvrages, l'ultramontanisme est poussé jusqu'à l'exagération; mais ce qui doit paraître le plus singulier, c'est que, tout en déclamant contre les alliances de la France avec les princes protestants, il soutient que le pape peut appeler à son secours des troupes infidèles pour protéger les libertés de l'Église contre ceux qui voudraient y porter atteinte. Les autres ouvrages de Carthagena sont: *Homiliæ catholicæ de sacris arcanis Deiparæ Mariæ et Josephi*, Cologne, 1613-18, 2 vol. in-fol.; Paris, 1614 et 1615, 4 vol. in-fol.; *Homiliæ catholicæ in universa christianæ religionis arcana*, Rome, 1609; Paris, 1616, in-fol. Ces deux ouvrages, le premier surtout, contiennent quelques propositions répréhensibles. *Praxis orationis mentalis*, Venise et Cologne, 1618, in-12, etc., etc. Carthagena mourut à Naples en 1617. T—D.

CARTHALON, grand-prêtre d'Hercule, fils de Machée, général carthaginois, envoyé pour offrir des dépouilles à l'Hercule Tyrien, trouva à son retour Carthage assiégée par son père, qui en avait été banni, et, ayant traversé le camp de Machée, revêtu de ses habits sacerdotaux, sans le saluer, ce dernier, irrité de cette marque de mépris, le fit attacher à une croix, où il expira, l'an 530 av. J.-C. — CARTHALON, général carthaginois envoyé en Sicile après la défaite de Régulus, pour commander les troupes de terre et de mer, assiégea et prit Agrigente, qu'il réduisit en cendres, et remporta de grands avantages sur les forces navales des Romains; mais des rigueurs déplacées l'ayant rendu odieux, il fut rappelé par le sénat de Carthage, c

remplacé par Amilcar Barca, père d'Annibal, vers l'an 250 av. J.-C. — CARTHALON, général de la cavalerie carthaginoise, accompagna Annibal dans son expédition d'Italie, et remporta, sur les frontières du Samnium, un avantage considérable sur Hostilius Mancinius, qui commandait un parti de cavalerie. Envoyé à Rome après la bataille de Cannes, pour proposer aux Romains des conditions de paix, il reçut l'ordre de sortir avant la nuit des terres de la république. Carthalon commanda ensuite la garnison carthaginoise de Tarente; mais s'étant laissé surprendre par les Romains, il fut passé au fil de l'épée, ainsi que presque tous ses soldats, l'an 209 avant J.-C. B—P.

CARTHEUSER (JEAN-FRÉDÉRIC), docteur et professeur en médecine à Francfort-sur-l'Oder, né en 1704, et mort en 1777, avait acquis de profondes connaissances dans les sciences physiques, particulièrement sur la chimie et la botanique, ce qui lui fit considérer la matière médicale sous des rapports nouveaux, et le mit en état d'y opérer une réforme salutaire. Il a examiné et soumis à de nouvelles expériences un grand nombre de plantes et de médicaments, et il a distingué avec beaucoup d'exactitude leurs véritables propriétés de celles que l'ignorance et la crédulité leur avaient attribuées. Ses écrits sont en quelque sorte devenus classiques: I. *Elementa chymiæ medicæ dogmatico-experimentalis*, Halle, 1736, in-8°.; Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-8°., avec des augmentations; et 1766, in-8°.; II. *Rudimenta materiæ medicæ*, Francfort-sur-l'Oder, 1741, in-8°., réimprimé avec quelques changements, sous ce titre: *Fundamenta materiæ medicæ generalis et specialis*, ibid., 1749 et 1750, 2 vol. in-8°.; ibid., 1767, 2 vol. in-8°.; Paris, 1752, 2 vol. in-12; Paris, 1769, 4 vol. in-12, par les soins de Jean-Charles Desessarts. On en donna une traduction française à Paris, en 1755, 4 vol. in-12. Cet excellent ouvrage est un de ceux qui ont le plus contribué à la réputation de l'auteur. III. *Pharmacologia theoretico-practica*, Berlin, 1745, in-8°.; Genève, 1763, 2 vol. in-8°.; IV. *Fundamenta pathologiæ et therapeiæ prælectionibus suis academicis accommodata*, tome I, Francfort-sur-l'Oder, 1758, in-8°.; tome II, ibid., 1762, in-8°.; V. *Dissertatio chymico-physica de genericis quibusdam plantarum principiis hactenùs plerumque neglectis*, ibid., 1754, in-8°. Il y en a deux autres éditions, données dans la même ville; la troisième est de 1764, in-8°. Cartheuser fait connaître dans cette dissertation les principes que l'on peut retirer tels qu'ils existent dans les plantes, sans les décomposer et les dénaturer; il les réduit à six genres: les sels volatils huileux concrets; les camphres; les cires; les suifs ou huiles figées, que l'on appelle quelquefois beurres, et les savons, autre espèce d'huile figée; les sucres; les esprits balsamiques acidulés. VI. Vingt dissertations sur des plantes et des médicaments, tant indigènes qu'exotiques, dont il fait connaître les véritables propriétés. Toutes ces dissertations, qui avaient paru séparément, ont été réimprimées ensemble, dans les deux recueils intitulés: *Dissertationes physico-chymico-medicæ de quibusdam materiæ medicæ subjectis exaratæ ac publicè habitæ, nunc iterum recusæ*, Francfort-sur-l'Oder, 1774, in-8°., et *Dissertationes nonnullæ selectiores physico-chymicæ, ac medicæ variis argumentis, post novam lustrationem ad prælum revocatæ*,

ibid., 1775, in-8°.; VII. *De morbis endemicis libellus*, ibid., 1772, in-8°.; VIII. *Amœnitatum naturæ sive historia naturalis pars I, generalior*, Halle, 1735, in-4°. Cet ouvrage, écrit en allemand, n'a pas été continué.

D—P—s.

CARTHEUSER (Frédéric-Auguste), médecin, fils du précédent, né à Halle, 1734, n'a pas acquis autant de célébrité que son père. Reçu docteur en 1753, il fut nommé l'année suivante répétiteur à l'université de Francfort-sur-l'Oder. En 1766, il devint professeur ordinaire de médecine et de chirurgie à Giessen, et, six ans après, directeur du jardin de botanique. Plusieurs princes d'Allemagne le décorèrent du titre de conseiller. En 1779, sa santé chancelante le détermina à quitter ses emplois. Il se retira d'abord à Treyhof, puis à Birkenbach, et enfin à Schierstein, où il mourut le 12 décembre 1796. On a de lui: I. *Elementa mineralogiæ systematicè disposita*, Francf.-sur-l'Oder, 1755, in-8°.; II. *Rudimenta oryctographiæ Viadrino-Francofurtanæ*, ibid., 1755, in-8°.; III. *Rudimenta hydrologiæ systematicæ*, ibid. 1758, in-8°.; IV. *Vermischte schriften*, etc., c'est-à-dire: Mélanges d'histoire naturelle, de chimie et de médecine, vol. 1er., Leipzig et Magdebourg, 1759, in-8°. Il n'a paru que ce volume. V. *Mineralogische Abhandlungen*, c'est-à-dire: Mémoires minéralogiques, Giessen, in-8°., 2 vol.; le premier en 1771, et le second en 1773. Le même auteur a publié une ode et quelques autres pièces de poésie allemande; un opuscule sur la police des mines, en allemand; un autre sur les eaux minérales d'Auerbach; un troisième sur celles d'Ems; un quatrième sur le perfectionnement de divers arts et fabriques, et beaucoup de dissertations sur les champignons vénéneux, sur quelques passages des *Georgiques* de Virgile, sur la sophistication des vins, etc. — Son frère (Charles-Guillaume) suivit la même carrière, et publia des *Reflexions sur la diète*, en allemand.

Z.

CARTIER (Jacques), né à St.-Malo, est le premier navigateur qui nous ait fait connaître le fleuve St.-Laurent, ainsi que les côtes et les pays qui l'avoisinent. On ne connaît pas les navigations qu'il a faites dans sa jeunesse. Le désir de perpétuer son nom par quelque service mémorable l'engagea à proposer à Philippe de Chabot, grand amiral de France sous le règne de François Ier., d'aller visiter les terres de l'Amérique septentrionale, désignées sous le nom de *Terres-Neuves*, qui n'était pas encore donné exclusivement à la grande île située à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Le grand amiral, qui connaissait sans doute le mérite de Cartier, accueillit sa demande et la présenta au roi. François Ier. chargea Cartier lui-même d'exécuter ses projets. Il partit de St.-Malo le 20 avril 1534, avec deux navires d'environ soixante tonneaux et soixante-un hommes d'équipage chacun. Le journal de Jacques Cartier ne nous dit pas précisément quel était le but de son voyage; mais on peut le conjecturer, d'après la manière dont il a dirigé sa route, et surtout d'après l'objet principal des recherches de deux navigateurs italiens qui étaient allés avant lui dans la même partie du globe. On sait que Sébastien Cabot, en 1495 (*Voy.* Cabot), eut ordre du roi d'Angleterre d'aller chercher par le nord-ouest un passage au Cathai oriental; mais il ne nous reste que des notions très confuses de ses découvertes. Jean Verazzano, florentin (*Voy.* Vérazzano), fut envoyé

en 1524, par François Ier., pour visiter les terres de l'Amérique septentrionale dans le même dessein. Il est plus que probable que Cartier partit dix ans après ce dernier, dans le même but, et qu'il eut ordre de chercher quelques lieux propres à faire des établissements, s'il ne pouvait pas trouver de passage. A l'époque de son voyage, on ignorait que l'île de Terre-Neuve fût séparée du continent; par conséquent, le large passage qui mène par le sud de cette île au golfe Saint-Laurent était entièrement inconnu. Des pêcheurs basques, qui s'étaient peut-être aventurés sur les traces de Vérazzano, avaient pénétré dans le détroit de Belle-Isle, qui conduit au même golfe par le nord; mais ils n'étaient pas entrés très avant, et croyaient que ce n'était qu'une baie profonde, qu'ils appelaient *Baie des Châteaux :* le nom en est resté à une petite baie située à l'entrée du détroit de Belle-Isle, sur la côte de Labrador. Jacques Cartier, à la suite d'une navigation très heureuse, vint attérir, le 10 mai 1534, sur la côte orientale de Terre-Neuve, à peu près à l'endroit où Vérazzano en avait abandonné la reconnaissance; ensuite il remonta au nord, et entra dans le détroit de Belle-Isle, qu'il appelle *Golfe des Châteaux*. Il en prolongea la côte nord, ou celle de Labrador, y trouva plusieurs beaux ports, et relâcha dans quelques-uns. Dès qu'il s'aperçut que ce prétendu golfe s'élargissait à mesure que ses bâtiments s'avançaient à l'ouest, et qu'il allait bientôt perdre de vue les côtes méridionales, il s'éloigna des terres de Labrador, fit route au sud, et vint attérir sur le cap Double, aujourd'hui Pointe-Riche. Sa route lui fit ensuite prolonger la côte occidentale de Terre-Neuve, et le conduisit très près de l'extrémité sud-ouest de cette île, et presque à l'ouverture du passage du sud dont on a parlé plus haut. Le mauvais temps l'obligea de s'écarter de la côte avant d'y arriver, et le porta à la vue de quelques petites îles peu éloignées de ce passage, dont il ne fit que soupçonner alors l'existence, mais qu'il trouva à la fin de sa seconde campagne. Son projet était probablement de pénétrer d'abord dans l'ouest aussi loin qu'il le pourrait, et il suivit cette direction. La petite île Brion se présenta à sa vue; ensuite il vit le groupe des îles de la Madeleine, et se détourna pour les visiter; mais, croyant qu'elles tenaient au continent, il continua la route de l'ouest, et rencontra la côte occidentale du golfe Saint-Laurent, qu'il visita soigneusement, dans l'espérance d'y trouver un passage. Son premier mouillage fut à l'entrée de la baie des Chaleurs, dont l'intérieur fut visité par ses canots, et, après s'être assuré qu'il n'y avait pas d'ouverture, on mit à la voile. Cartier vint encore mouiller dans la baie de Gaspé, située très près de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, et il la prit pour l'entrée d'une rivière. Dans les fréquentes communications qu'il eut avec les habitants du pays, il sut leur inspirer une telle confiance, qu'un des chefs consentit à laisser partir avec lui deux de ses fils, à condition qu'il les lui ramènerait l'année suivante. La partie de la navigation de Cartier que l'on vient de décrire est très bien circonstanciée dans son journal, et peut se suivre avec facilité sur les nouvelles cartes. Les noms qu'il a donnés aux diverses parties de la côte ont depuis été changés; mais les lieux qu'il a désignés sont faciles à reconnaître. Dans le *Pilote de Terre-Neuve*, publié par le dépôt des cartes et plans de la marine, on a voulu consacrer ses découvertes, et l'on a écrit

les noms qu'il leur avait donnés au-dessous de ceux qui sont usités. La description de la route que Cartier a suivie après avoir quitté la baie de Gaspé, n'est pas aussi claire que ce qui précède; on peut néanmoins assurer que, prenant pour un golfe le canal du fleuve St.-Laurent, qui est entre la rive droite du fleuve et l'île d'Anticosti, il en traversa l'ouverture, et chercha ensuite à pénétrer par le canal qui passe au nord de la même île. On peut croire qu'il s'avança jusqu'à la pointe occidentale, où il vit le canal s'élargir et où il éprouva des courants violents qui durent lui indiquer que c'était l'embouchure d'une très grande rivière. Cartier, voyant la mauvaise saison s'approcher, et craignant d'être retenu tout l'hiver dans ces contrées, revint sur ses pas, passa une seconde fois par le détroit de Belle-Isle, et fit route pour Saint-Malo, où il arriva le 5 septembre 1534. Le récit que Cartier fit de ses découvertes ranima les espérances; le roi ordonna un armement plus considérable que le premier; on équipa un bâtiment de cent vingt tonneaux qu'il commanda; on en mit sous ses ordres un autre de soixante tonneaux, et un troisième de quarante, propre à entrer dans les rivières où il n'y aurait pas assez d'eau pour les deux autres. Plusieurs jeunes gens de distinction s'embarquèrent avec Cartier, en qualité de volontaires. Cette campagne commença par un acte public de religion. Le jour de la Pentecôte, les capitaines et les équipages firent ensemble leurs dévotions dans la cathédrale de Saint-Malo, et reçurent ensuite la bénédiction de l'évêque. Ils mirent à la voile le 19 mai 1535. Leur trajet, pour se rendre à Terre-Neuve, fut long et pénible; le mauvais temps sépara les bâtiments; mais ils se réunirent dans le détroit de Belle-Isle, où l'on avait assigné un rendez-vous. Cartier, dans sa première campagne, avait prolongé les côtes du golfe Saint-Laurent, qui sont au sud du détroit de Belle-Isle; dans celle-ci, il ne s'écarta pas de la côte septentrionale, et pénétra, presqu'en ligne droite, dans l'intérieur du fleuve. Il le visita avec soin, et s'avança à sept à huit lieues au-delà de l'endroit où, depuis, la ville de Quebec a été bâtie. La rivière près de laquelle la flotte mouilla reçut le nom de *Sainte-Croix*; mais la postérité lui a donné celui de *Jacques-Cartier*. Les deux hommes que l'on avait embarqués à la baie de Gaspé pendant le premier voyage, avaient appris un peu de français, et furent d'une grande utilité lorsqu'on voulut prendre des renseignements propres à diriger dans les recherches que l'on voulait faire. Ils contribuèrent aussi à concilier aux Français l'amitié des peuples qui vivent sur les bords de ce grand fleuve. Cartier profita de ces avantages; il remonta avec son plus petit bâtiment jusqu'à l'extrémité du lac St.-Pierre, où il fut arrêté par une barre qui traversait le canal dans lequel il devait passer. Il s'embarqua dans ses canots, et continua sa route jusqu'à un village que les habitants appelaient *Hochelaga*, et sur les ruines duquel a été bâtie depuis la ville de *Montréal*, située à plus de cent cinquante lieues marines de l'embouchure du fleuve. Cartier visita le pays, eut des communications avec les habitants dont il gagna l'amitié. Il ne tarda pas à venir rejoindre son petit bâtiment dans le lac Saint-Pierre, et retourna à Sainte-Croix, où il hiverna avec sa flotte. L'hiver fut long et très dur; les équipages eurent beaucoup à souffrir du froid et du manque de rafraîchissements; cependant les sauvages leur

apportèrent de temps en temps une partie de leur chasse. Le plus grand de tous leurs maux fut causé par le scorbut. Ce fléau des gens de mer était encore peu connu du temps de Cartier: il ne le nomme pas, et en parle comme d'un mal tout nouveau; mais les divers symptômes qu'il décrit avec beaucoup de détail appartiennent tous si visiblement à cette cruelle maladie, qu'il est impossible de s'y méprendre. Plusieurs de ses gens y succombèrent, et, au milieu de février 1536, sur cent dix hommes qui lui restaient, il n'y en avait pas dix qui ne fussent atteints de ce mal. Cartier craignit qu'un tel état de faiblesse n'engageât les sauvages à commettre, à son égard, quelque acte de violence; il en fut réduit, pour le leur cacher, à les empêcher d'approcher de ses bâtiments, et à faire frapper continuellement ses gens sur le pont, ou sur le côté du navire avec des planches, afin de faire croire au dehors qu'ils étaient occupés à travailler. Heureusement pour eux, un des chefs du pays, qui les avait quittés quelque temps auparavant les jambes enflées et dans un état pitoyable, revint se présenter à eux très bien portant. Cartier voulut savoir la cause d'une guérison aussi prompte, et ce chef lui montra dans la forêt un arbre dont les feuilles et l'écorce prises en infusion lui avaient rendu la santé. Deux hommes seuls osèrent d'abord faire usage de ce remède; mais l'effet salutaire qu'il produisit détermina tous les autres à suivre leur exemple; le grand arbre fut coupé, et employé tout entier à opérer leur guérison. La maladie avait néanmoins eu le temps de faire de grands ravages, et Cartier fut obligé d'abandonner un de ses bâtiments, parce qu'il manquait de bras pour le manœuvrer. Il partit le 6 mai avec deux bâtiments, et sortit du fleuve par le canal qui est au sud de l'île Anticosti, et qu'il avait pris en 1534 pour un golfe. Il vint ensuite chercher le passage qu'il avait supposé à la même époque devoir exister au sud de Terre-Neuve; il le trouva, et compléta, par cette dernière découverte, celle du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Ses bâtiments arrivèrent à Saint-Malo le 16 juillet 1536. Le journal de la campagne de Cartier nous a été conservé presque en entier par Lescarbot; la narration est faite à la troisième personne, et porterait à croire qu'elle n'a pas été écrite par lui-même. On y trouve quelques endroits obscurs; cependant, telle qu'elle nous est parvenue, elle fait connaître que Cartier avait dirigé sa navigation sur un plan très bien conçu, et qu'il l'a exécutée avec courage, habileté et persévérance. Le récit de ses entrevues avec les sauvages et des événements qui lui sont arrivés est simple, et porte tous les caractères de la vérité. On ne peut lui reprocher aucun acte de cruauté. Il ne paraît avoir employé la violence que lorsqu'il enleva, à la fin de son second voyage, plusieurs chefs qu'il voulait amener en France avec lui; encore est-il à présumer qu'il finit par les relâcher, et n'en conserva qu'un seul, qui consentit à venir de bonne volonté, et contribua, par ses discours, à calmer ceux qu'une telle action avait soulevés. Cartier fut renvoyé en 1540 dans le fleuve Saint-Laurent; il devait être sous les ordres de François de la Roque, seigneur de Roberval, qui avait été nommé vice-roi de tous les pays environnants. Ce vice-roi ne partit que plus de dix-huit mois après Cartier, qui resta pendant tout ce temps abandonné à ses propres ressources; enfin, pressé par la disette, il prit le parti de revenir en France. Il rencontra, à Terre-Neuve,

Roberval qui venait le joindre, et il lui donna ordre de le suivre; mais Cartier se sépara pendant la nuit, et arriva à Saint-Malo en 1542. Hackluyt nous a conservé le précis de ce dernier voyage dans le troisième et dernier volume de sa collection. On trouve le journal des deux premiers voyages dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*, de Marc Lescarbot, Paris, 1612; la traduction en italien est dans le troisième volume de la collection de Ramusio, Venise, 1565. Il nous reste un autre monument des voyages de Cartier, intitulé : *Brief récit de la navigation faite ès isles de Canada, Hochelage, Saguenay et autres*, Paris, 1545, et Rouen, 1598, in-8°. R—L.

CARTOUCHE (Louis-Dominique), à qui l'on ne consacre cet article que parce que son nom est devenu dans la langue française le synonyme de *voleur* et de *brigand*, était né à Paris vers la fin du 17e. siècle. Dès son enfance, il montra son penchant décidé pour le vol. Chassé du collége pour quelques escroqueries par lesquelles il débuta dans la carrière, chassé ensuite de la maison paternelle pour la même cause, il s'instruisit à l'école d'une bande de voleurs qui ravageaient la Normandie, et revint ensuite à Paris, où il ne tarda pas à devenir le chef d'une troupe de bandits qui lui étaient dévoués. Cartouche fit des réglements pour organiser sa troupe, qui devenait chaque jour plus nombreuse; il lia ses complices par les serments les plus forts, et se réserva un pouvoir despotique sur tous les membres de l'association, avec le droit de vie et de mort sur chacun d'eux. Cette association étant ainsi organisée, on n'entendit plus parler dans la capitale que de vols et d'assassinats. Les magistrats, ne pouvant faire arrêter Cartouche, proposèrent une récompense à ceux qui le mettraient dans les mains de la justice; mais il échappait à toutes les recherches. Ayant appris qu'un jeune soldat aux gardes françaises, un de ses complices, avait eu la pensée de le trahir, il fit assembler sa troupe dans une plaine au milieu de la nuit, fit approcher le jeune homme qu'il soupçonnait, et donna ordre à ses compagnons de l'égorger, ce qui fut exécuté au même instant. Malgré ces précautions, il fut arrêté peu de temps après dans un cabaret de la Courtille, le 14 octobre 1721, et conduit au Châtelet. On le mit dans un cachot profond, d'où il se sauva par les caves voisines; mais il fut repris sur les cris des gens chez qui il se sauvait. Son arrestation, son procès et le récit de ses brigandages, occupèrent la capitale pendant plusieurs mois. Il fut enfin condamné à être rompu vif. Malgré les souffrances de la question, il avait refusé de nommer ses complices; mais, arrivé à la place de Grêve, où il espérait encore qu'il serait délivré par ses compagnons, il jeta les yeux autour de lui, et, ne voyant que le bourreau et les gardes, il se fit conduire à l'hôtel-de-ville, où il avoua tous ses brigandages, et nomma ses nombreux complices, qui, pour la plupart, furent arrêtés. Cartouche fut exécuté le 28 novembre 1721. Les journaux, les mémoires du temps ont donné beaucoup de détails sur les circonstances de sa mort et de sa vie. Dans le temps même de son procès, on représenta une comédie intitulée *Cartouche*, par Legrand. On connaît encore un poëme assez médiocre, qui a pour titre : *Cartouche*, ou *le Vice puni*, par Grandval, Paris, 1725, in-8°., fig. L'auteur trouva plaisant de parodier,

sur ce sujet ignoble, les plus beaux vers de la *Henriade;* il y a joint un petit dictionnaire de l'argot. Ce poëme a eu plusieurs éditions. On trouve une relation assez détaillée du procès et du supplice de Cartouche dans le 2e. vol. des *Procès fameux* de Desessarts. On a réimprimé très souvent l'*Histoire de la vie et du procès du fameux L. D. Cartouche et de plusieurs de ses complices*, 1 vol. in-18. Z.

CARTWRIGHT (Thomas), théologien anglais, de la secte des puritains, naquit vers l'année 1535, dans le comté de Hertford, et étudia à Cambridge, où il devint par la suite professeur de théologie. Son talent, comme prédicateur, attirait une foule immense à ses sermons. S'étant permis d'attaquer la discipline de l'Église anglicane, les évêques se soulevèrent contre lui, résolurent de le perdre dans l'esprit de la reine Élisabeth, et réussirent à le faire expulser de l'université. Il passa sur le continent, fut quelques années ministre des négociants anglais à Anvers et à Middelbourg, revint en Angleterre, malgré les persécutions dirigées alors contre les puritains, et y publia même quelques écrits, où il proposait une nouvelle discipline et de nouvelles formes de culte. Ces écrits ayant alarmé le gouvernement, Cartwright se vit obligé de sortir de nouveau du royaume. S'étant hasardé d'y rentrer au bout de cinq ans, il fut arrêté et mis en prison comme séditieux. Délivré par le crédit du lord trésorier Burleigh et du comte de Leicester, qui lui donna la direction d'un hôpital fondé par lui dans le comté de Warwick, il ne jouit pas long-temps de sa liberté, et, après avoir été emprisonné à différentes reprises, il mourut en 1603, âgé de soixante-huit ans. Il était extrêmement laborieux, et ne donnait jamais plus de cinq heures au sommeil. Outre ses ouvrages de controverse, écrits en anglais, on a de lui: I. *Commentaria practica in totam historiam evangelicam, ex quatuor evangelistis harmonicè concinnatam*, in-4°., 1630. Une belle édition de cet ouvrage a été publiée à Amsterdam, par Louis Elzevir, en 1647, in-4°., sous le titre suivant: *Harmonia evangelica commentario analytico, metaphrastico, practico, illustrata*, etc. II. *Commentarii succincti et dilucidi in proverbia Salomonis*, Amsterdam, 1617 et 1638, in-4°.; III. *Metaphrasis et homiliæ in librum Salomonis qui inscribitur Ecclesiastes*, Londres, 1604, in-4°.; Amsterdam, 1647, in-4°.; IV. *Answer concerning church discipline*, 1575, in-4°.; V. un *Cours de théologie*, in-4°., Londres, 1616, etc. X—s.

CARTWRIGHT (Guillaume), théologien et poète anglais, naquit en 1611 à Northway, dans le comté de Glocester. Il fit une partie de ses études, comme élève royal, à l'école de Westminster, et acheva son éducation à Oxford, où il prit les ordres, et se distingua dans la chaire par l'éclat d'une éloquence brillante, soutenue du plus beau débit et de la plus belle figure. Il remplit aussi avec un grand succès, à cette même université, la place de professeur de métaphysique. Il obtint plusieurs bénéfices, et composa des pièces de théâtre, peu connues aujourd'hui, mais représentées alors avec succès par les étudiants et même par les docteurs de l'université. Une entre autres, l'*Esclave royal*, tragi-comédie, donna tant de plaisir à la reine, qu'elle voulut la voir représentée ensuite par ses propres comédiens, afin de comparer les divers talents de ces acteurs d'espèce très dif-

férente; mais d'après le jugement unanime, l'avantage demeura à l'université. Cartwright mourut en 1644, âgé de trente-trois ans. Il a été prodigieusement loué par les poètes de son temps, et le recueil de ses pièces de théâtre, au nombre de quatre, imprimées ensemble sous ce titre : *Comedies, tragi-comedies, and poems*, Londres, 1651, in-8°., contient aussi cinquante pièces de vers à sa louange, toutes à la vérité par les beaux esprits de l'université, à laquelle il avait donné un éclat d'un genre particulier. Ben Johnson l'appelait *son fils*, et l'aimait beaucoup. On a de Cartwright des poésies grecques, latines et anglaises. On connaît d'autres théologiens anglais du même nom, dont les ouvrages sont à peu près oubliés. X—s.

CARUS (Marcus Aurelius, et non Manlius Aurelianus), naquit à Narbonne, suivant Eutrope, A. Victor et Orose. Zonare dit aussi qu'il était gaulois; néanmoins quelques historiens le font naître à Rome, d'autres en Illyrie ou à Milan. Quant à lui, il voulait passer pour romain, et dans la lettre qu'il écrivit au sénat, lorsqu'il fut élevé à l'empire, il s'explique en ces termes : « Réjouissez-vous, pères » conscrits, de ce qu'un membre de » votre corps et de votre nation est » nommé empereur, etc. » Carus, après avoir passé par les grades civils et militaires, fut choisi par Probus pour remplir la place de préfet du prétoire, et, après la mort de cet empereur, l'an 282, il fut élu par l'armée pour lui succéder. Cette élection fit croire que Carus avait eu part à la mort de Probus; mais Vopiscus l'en justifie pleinement. Carus punit au contraire avec beaucoup de rigueur les meurtriers de ce prince. Il avait été comblé de ses faveurs; car non seulement Probus lui avait fait bâtir une maison des deniers publics, mais il avait ordonné qu'on lui élevât une statue équestre en récompense de ses services. Carus créa césars ses deux fils, Carinus et Numérien, aussitôt qu'il fut élevé à l'empire, et leur donna, quelque temps après, le titre d'*Augustes*. Il paraît qu'ils ne prirent celui d'empereur qu'après sa mort. A la nouvelle de celle de Probus, les barbares crurent l'occasion favorable pour se soulever. Carus envoya Carinus dans les Gaules, et partit lui-même pour l'Illyrie avec Numérien, son second fils, afin de combattre les Sarmates qui se préparaient à envahir la Thrace et l'Italie. Il en tua seize mille et fit vingt mille prisonniers. Il partit ensuite pour la guerre contre les Perses, dont Probus avait déjà fait les préparatifs. Il s'empara de la Mésopotamie, des villes de Séleucie et de Ctésiphon, et prit alors les surnoms de *Persique* et de *Parthique*. Encouragé par Aper, préfet du prétoire, qui voulait régner à sa place, il résolut de pousser plus loin ses conquêtes; mais il mourut au milieu de ses victoires, vers la fin de l'an 283, après un règne d'environ deux ans. Les uns prétendent qu'il fut frappé d'un coup de foudre dans sa tente; les autres, qu'il mourut de maladie, mais que ses officiers, dans la désolation que leur causait la perte de ce prince, mirent le feu à sa tente; ce qui accrédita le premier bruit. Cette mort confirma le préjugé des Romains, appuyé sur un oracle, qu'il n'était pas permis à ce peuple de porter ses armes au-delà de Ctésiphon. Vopiscus dit que Carus tenait le milieu entre les bons et les mauvais princes, et qu'il aurait pu être placé parmi les premiers, s'il n'avait pas eu Carinus pour fils. Il fut mis après sa mort au rang des dieux. On a des médailles grecques et latines de cet empereur. Les premières ont

été frappées à Alexandrie en Égypte; les unes et les autres font mention de sa consécration. Il paraît même que, de son vivant, il fut appelé *Dominus et Deus*. On lui donne pour femme Magnia Urbica (*Voyez* Carinus). On peut consulter la dissertation du baron de la Bastie, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, p. 437, tom. XIII, sur la durée de l'empire de Carus et de ses fils. T—n.

CARUS (Frédéric-Auguste), savant théologien protestant, né à Budissin le 27 avril 1770, mort à Leipzig le 6 février 1807, a enseigné la philosophie avec distinction dans l'université de Leipzig, comme professeur extraordinaire, depuis 1796; comme professeur ordinaire, depuis 1805. M. Ferdinand Hand a publié le recueil de ses œuvres en 7 vol. in-8°., à Leipzig, 1808-1810. Ils contiennent, I. et II. sa *Psychologie*; III. son *Histoire de la psychologie*; IV. *Réflexions sur l'histoire de la philosophie*; V. *Psychologie des Hébreux*; VI. *Considérations sur l'histoire de l'espèce humaine*; VII. des *Essais de morale et de philosophie religieuse*. Tous ses ouvrages sont en allemand, à l'exception d'une dissertation, intitulée : *Historia antiquior sententiarum ecclesiæ græcæ de accommodatione christo in primis et apostolis tributâ*, Leipzig, 1793, in-4°.; et d'un mémoire intitulé : *De Anaxagoreæ cosmo-theologiæ fontibus commentatio*, ib., 1796, in-4°. Ce dernier ouvrage est à la suite du 4e. volume de ses œuvres. M—on.

CARUSO (Jean-Baptiste), en latin *Carusius*, historien sicilien, naquit à Polizzi, près de Palerme, le 27 décembre 1673. La lecture des ouvrages de Bacon le dégoûta de la philosophie scolastique qu'on lui enseignait chez les jésuites de Palerme; il se mit à étudier avec ardeur celle de Descartes et de Gassendi, et il finit par tomber dans le scepticisme. En 1700, ayant eu l'occasion d'accompagner à Paris deux jeunes gentilshommes, il fit connaissance avec les savants les plus distingués de cette capitale, et surtout avec le P. Mabillon, qui lui inspira le goût des recherches historiques. De retour dans sa patrie, il se livra exclusivement à cette étude jusqu'à sa mort, arrivée le 15 octobre 1724. On lui doit : I. *Memorie istoriche della Sicilia, dal tempo de suoi primieri abitatori sino alla coronazione del rè Vittorio-Amedeo*, Palerme, 1716, in-fol. Ce tome Ier. ne va que jusqu'à l'an 1054; le tome II, qui va jusqu'aux vêpres siciliennes, et le tome III, qui termine l'ouvrage, furent publiés par son frère, François Caruso, en 1745. II. *Historiæ saraceno-siculæ varia monumenta*, insérée tom. I, part. 2, des *Rerum italicarum scriptores*, de Muratori; III. *Bibliotheca historica Siciliæ seu historicorum de rebus Siculis à Saracenorum invasione ad Arragonensium principatum collectio*, Palerme, 1720-1723, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de plusieurs historiens du moyen âge, dont les uns n'avaient jamais été imprimés, et les autres étaient devenus rares. On peut voir le détail des trente pièces que renferme cette collection dans Fabricius, *Conspectus thesauri litter. Italiæ*, pag. 73-78. — Jérôme Caruso, natif de Vitulano, dans le royaume de Naples, servait dans l'armée du duc d'Urbin, au commencement du 17e. siècle, et a publié une relation poétique des guerres auxquelles il avait eu part, sous ce titre : *L'Historia in ottava rima, nella quale si racconta il verissimo successo del miserabile assedio e arresa della città di Vercelli.* — Charles

Caruso, jurisconsulte sicilien, né à Girgenti, juge à l'audience royale de Messine, mort le 25 novembre 1690, a publié un grand nombre d'ouvrages; les plus importants sont : I. *Praxis circà modum procedendi in civilibus super ritu regni Siciliæ*, 2[e]. édition, Palerme, 1705, in-fol.; II. *Praxis circà modum procedendi in criminalibus*, etc., ibid., 1655, in-fol., souvent réimprimé, avec les additions de son fils Joseph Caruso, mort à Palerme en 1706. C. M. P.

CARVAJAL. *Voy*. Ferdinand IV.

CARVAJAL, ou plus exactement CARAVAJAL (Jean de), cardinal, évêque de Placentia, né à Truxillo dans l'Estramadure, fut successivement auditeur de rote, gouverneur de Rome et légat. Eugène IV l'éleva à la pourpre le 17 décembre 1446; il l'avait précédemment envoyé au concile de Bâle, pour y appuyer ses intérêts. En 1440, Carvajal assista à la diète convoquée à Mayence, et y parla avec force et éloquence. Dans un second voyage, il fut accompagné en Allemagne par Thomas de Sarzane, qui fut depuis pape sous le nom de *Nicolas V*. Carvajal déploya beaucoup d'habileté dans vingt-deux légations; il se fit une grande réputation par ses succès en Allemagne, en Bohême, où il se vit exposé à la fureur des Hussites; en Hongrie, où il contribua à la grande victoire que l'armée chrétienne remporta, le 22 juillet 1456, sur Mahomet II, empereur des Turks. Le zèle de Jean de Carvajal était désintéressé; il refusa tous les évêchés qu'on lui offrit pour l'augmentation de ses revenus, et mourut à Rome le 6 décembre 1469, âgé de soixante-dix ans. Le cardinal Bessarion composa son épitaphe. Sa vie a été écrite en latin et publiée à Rome. V—ve.

CARVAJAL (Bernardin de), cardinal, évêque de Carthagène, neveu du précédent, né à Palencia, fut successivement évêque d'Astorga, de Badajoz, de Siguença, de Placentia et de Carthagène. Alexandre VI lui donna le chapeau de cardinal en 1493, et l'envoya nonce en Espagne. Ferdinand et Isabelle le nommèrent ensuite leur ambassadeur à Rome. En 1511, il prit, par vengeance ou par ambition, le parti de Louis XII et de l'empereur Maximilien, contre Jules II, et fut l'auteur du concile de Pise, qui se prononça contre le pontife. Carvajal fut excommunié dans le concile de Latran, et déclaré indigne de la pourpre : il se retira à Lyon. Après la mort de Jules II, en 1513, il crut pouvoir se rendre à Rome sans danger; mais il fut arrêté à Livourne, d'où Léon X le fit conduire à Civittà-Vecchia. On lut dans la septième session du concile de Latran, un acte par lequel Carvajal condamnait tout ce qui s'était fait au concile de Pise, et reconnaissait qu'il avait été justement retranché du nombre des cardinaux. Louis XII réclama sa mise en liberté; Léon X la promit; les ambassadeurs de l'empereur et de Ferdinand s'y opposèrent, prétendant que c'était faire injure à Jules II. Enfin, Carvajal obtint son pardon en le demandant à genoux dans un consistoire tenu le 27 juin 1513. Il rentra dans toutes ses dignités. Il exerça encore plusieurs emplois importants sous Adrien VI et Clément VII, et mourut évêque d'Ostie et doyen du sacré collége, le 13 décembre 1523, à soixante-sept ans. On a de lui plusieurs discours, homélies et sermons; nous citerons seulement : I. *Oratio de eligendo summo pontifice*, prononcée en 1492 dans la basilique de St.-Pierre, à Rome, et imprimée la même année dans cette ville, suivant l'auteur de la *Bibliotheca pontificia*;

II. *Oratio ad Sixtum IV et cardinalium collegium*, prononcée en 1484; III. *Oratio habita nomine catholicorum regum ad Alexandrum VI.* Les auteurs espagnols font un grand éloge de l'éloquence de Bernardin de Carvajal. V—VE.

CARVAJAL (LAURENT GALINDEZ DE), de la même famille, chevalier de Calatrava, naquit à Placentia, en Estramadure, en 1472, professa avec succès la jurisprudence à Salamanque, fut conseiller du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, eut une grande part à la régence du royaume d'Espagne, du temps du cardinal Ximenès, et assista au couronnement de Charles-Quint, qui, avec sa mère, la reine Jeanne de Castille, le nomma grand-maître des postes de toutes les Indes, et lui donna les aigles de l'Empire pour ajouter à ses armes, afin de le récompenser des services qu'il avait rendus à l'état, et des sacrifices que sa maison avait faits. C'est à lui que l'on doit la révocation du testament de Ferdinand-le-Catholique, qui contribua tant à la tranquillité de l'Espagne; il ne fut pas moins utile à Charles-Quint après la mort de Ferdinand, en retenant prisonnier, dans sa forteresse de Madrigalejo, en Estramadure, l'infant don Ferdinand, que les autres grands seigneurs voulaient proclamer roi. Il écrivit plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits : I. des mémoires de la vie de Ferdinand et d'Isabelle, sous le titre de *Memorial o registro breve*, etc., écrits plutôt en courtisan qu'en écrivain véridique; II. *Historia de lo ocurrido despues de la muerte de rey don Fernando el Catholico*; III. *Annotaciones de la historia de España*; IV. *Genealogia de los Carvajales*; V. *Addiciones a los varones illustres de Fernan Perez de Guzman*: ce dernier ouvrage a été imprimé en 1517, in-fol., avec une *Vie de Jean II, roi de Castille*, dont Carvajal fut l'éditeur. Il travaillait à une *Histoire d'Espagne*, lorsqu'il mourut à Burgos le 27 novembre 1527. V—VE.

CARVAJAL (FRANÇOIS DE), capitaine espagnol, s'était signalé à Pavie et au sac de Rome en 1527. Le désir d'amasser des richesses l'ayant conduit au Mexique et au Pérou, il devint, en 1542, major-général de l'armée royale, et contribua, par sa bravoure et par ses conseils, au gain de la bataille de Chupas, où le jeune Almagro fut vaincu par le gouverneur Vaca de Castro. S'étant attaché ensuite au parti de Gonzale Pizarre, Carvajal le décida à se mettre à la tête des mécontents, et contribua à ses succès. Envoyé d'abord dans le haut Pérou pour s'opposer aux progrès des royalistes, il les dispersa en 1546, se rendit maître de la ville de la Plata et des fameuses mines du Potosi, d'où il tira des richesses immenses. Devenu l'ame du parti de Gonzale, il lui fit gagner, par ses savantes dispositions, la bataille de Guarina, et conseilla ensuite à ce chef de se rendre tout-à-fait indépendant, et de se faire roi. Quoique Gonzale eût rejeté son avis, Carvajal lui resta constamment fidèle, et fut fait prisonnier comme lui lors de la défection de son armée, en 1548, et condamné à être pendu, comme traître à son roi : il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Quand on lui lut sa sentence, il répondit froidement : « On ne meurt qu'une fois. » Son corps, mis en quartiers, fut exposé sur le chemin de Cuzco. Cet homme extraordinaire, si célèbre dans les révolutions du Pérou, insultait à la faiblesse, à la lâcheté, et se laissait désarmer par une saillie. Toujours fidèle à la faction à laquelle il s'était at-

taché, il se montra inexorable envers les traîtres et les transfuges; il en fut le bourreau, et les immola par milliers : aussi sa cruauté passa-t-elle en proverbe. On prétend qu'il fit périr, par des travaux excessifs, plus de vingt mille Indiens dont il avait fait ses esclaves; mais jamais on ne le vit perdre le souvenir d'un service ou d'un bienfait. Bon général, et même homme d'état, il montra une force de caractère peu commune, et fut, quoique octogénaire, le premier et le plus infatigable soldat du Nouveau-Monde.

B—P.

CARVAJAL (Jean), parent du précédent, fut son émule en audace et en férocité, mais fut plus perfide que lui. Il était officier dans la province de Vénézuéla lorsque Charles-Quint la céda aux Welser d'Augsbourg, à titre de fief de la couronne d'Espagne. George Spirra, allemand, et le dernier gouverneur de ce pays nommé par les Welser, étant mort le 12 juin 1540, l'évêque Bastidas, qui avait été nommé au gouvernement, envoya son lieutenant-général, Philippe de Urré, à la découverte de la chimère du lac Parima, ou *del Dorado*. Tandis que celui-ci s'en retournait à Coro, alors capitale de la Vénézuela, après quatre années de courses et de recherches inutiles dans les forêts de l'Amérique méridionale, il fut assassiné par un de ses officiers, Pédro Limpias, gagné par Carvajal, qui venait d'usurper le gouvernement de Vénézuéla, dévolu à Urré par la translation de Bastidas à l'évêché de Porto-Rico. Carvajal avait eu l'audace de fabriquer des fausses lettres-patentes qui le nommaient gouverneur. Il fonda, durant son usurpation, la ville de Tucuyo, le seul établissement durable qui se soit formé pendant que ce pays resta sous la tyrannie des Welser. Le licencié don Juan Pérès de Toloza, qui fut envoyé dans le pays, en qualité de gouverneur, par Charles-Quint, fit pendre Carvajal en 1546.

D—n L—e.

CARVAJAL (D. Louis-Firmin, comte de la Union. (*Voy.* Union.)

CARVALHO (Dominique), général portugais, enleva, en 1603, l'île de Sundina aux Indiens Mogores, et défit ensuite le roi d'Aracan, dans un combat naval. Le prince indien, étant revenu avec de nouvelles forces, bloqua l'île, et bientôt la famine obligea Carvalho d'abandonner sa conquête. En se retirant au port de Sirapur, il rencontra la flottille des Mogores, sur laquelle il remporta une victoire complète; mais il fut blessé à la gorge d'un coup de flèche, dont il pensa perdre la vie. Quand il eut ravitaillé et augmenté son escadre, dans le dessein d'aller arracher Sundina au roi d'Aracan, il se rendit à la cour du roi de Chandecan, allié des Portugais, pour l'exciter à se joindre à lui; mais à peine eut-il obtenu audience à Jésor, que ce prince perfide le fit arrêter, et le livra ensuite au roi d'Aracan, qui le fit périr dans les tourments, en 1604.

B—P.

CARVALHO D'ACOSTA (Antoine), né à Lisbonne en 1650, mort en 1715, âgé de soixante-cinq ans, embrassa l'état ecclésiastique, publia divers traités, sous les titres de *Compendio geografico, Via astronomica, astronomia methodica*, et se fit surtout connaître par une ample description du Portugal, intitulée : *Corografia Portugueza e descripçam topografica do reino de Portugal*, Lisbonne, 1706, 1708 et 1712, 3 vol. in-fol. Un critique français disait, au commencement du 18e. siècle, qu'il fallait en tout de la modération, et qu'il craignait que cette description du

Portugal ne fût plus grande que le royaume; mais cet ouvrage, rare en France, est curieux, instructif, et le meilleur qu'on ait sur cette matière. On y trouve l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle des principaux lieux du royaume; les généalogies des principales familles (c'est la partie la plus faible), les hommes illustres, etc. La partie ecclésiastique est beaucoup trop étendue, et l'auteur ne s'y montre pas exempt de superstition. Il parcourut le Portugal, puisa dans différentes archives, sacrifia à cette grande entreprise sa santé, sa fortune, et ne laissa pas, en mourant, de quoi payer les frais de son enterrement. L'histoire littéraire du Portugal fournit un grand nombre d'auteurs du nom de *Carvalho;* les principaux sont: — Carvalho (Luiz Alonzo de), jésuite, mort en 1630. On a de lui, I. un Art poétique, intitulé: *Cisno de Apollo de l'Arte poetica*, Medina dèl Campo, 1602, in-8°.; II. *Antiguedades y cosas memorables del principado de Asturias*, Madrid, 1695, in-fol. Cet ouvrage est estimé. — Carvalho (Laurent Pires) a écrit l'histoire des ordres militaires d'Espagne: *Enucleationes ordinum militarium Hispaniarum*, Lisbonne, 1693, in-fol. — Carvalho (Antoine), né à Lisbonne en 1590, entra dans la société des jésuites, professa la rhétorique et la philosophie à Evora, à Coïmbre, et mourut en 1650, âgé de soixante ans. Il écrivit des Commentaires sur la *Somme* de S. Thomas, *in primam secundæ partis*, et fit imprimer à Lisbonne, en 1627, un discours sur cette question délicate: *Si conviene que los predicadores reprehendan principes y ministros.* — Carvalho (Valentin), jésuite. Philippe Alegambe cite de cet auteur: I. *Supplementum annuarum epistolarum ex Japoniâ, anno MDC*; II. *Annuæ litteræ ex Sinis, anno MDCI*, Rome, 1603, in-8°. (en italien). — Carvalho (Antoine Monis de) est auteur d'un traité curieux qui a pour titre: *Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla*, Barcelone, 1644, in-4°. Carvalho traite, dans cet ouvrage, des intérêts communs des princes et des états de l'Europe. — Carvalho-Villasboas (Martin), docteur en droit, alla exercer l'état d'avocat à Milan, et y publia un volume in-4°., qu'il dédia à Ranuzzio Farnèze, duc de Parme. C'est un traité de politique, qui a pour titre: le Miroir des princes et des ministres, *Espejos de principes y ministros.* — Carvalho (Jean de), professeur de droit canonique à Coïmbre, y fit imprimer, en 1631: *De quartâ falcidiâ et legitimâ*, et *In cap. Raynaldus de testamentis.* — Carvalho (Tristan Barbosa de), auteur ascétique de plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est intitulé: *Ramillete del alma y Jardin del cielo;* c'est-à-dire, Bouquet de l'ame et Jardin du ciel. — Carvalho de Parada (Antoine), archiprêtre et garde des archives royales de Portugal, dites *de Torre da Tombo*, a composé un Art de régner, et la *Vida do servo de Dios Bartholome da Costa tesoureiro da sè de Lisboa.* V—ve.

CARVALHO. *Voy.* Pombal.

CARVE (Thomas), né dans le comté de Tipperary, en Irlande, vers 1590, aumônier d'une légion au service de l'Empire, composée de soldats des trois royaumes, fit plusieurs campagnes en cette qualité, dans la guerre de 1635, et publia le récit des événements dont il avait été le témoin, sous ce titre: *Itinerarium Th. Carvæ*, Mayence, 1639; 2e. partie, 1641; 3e. partie, Spire, 1646, in-12. Cet

ouvrage, qui renferme quelques particularités curieuses, ne doit être lu qu'avec précaution, parce que l'auteur a recueilli sans examen beaucoup de bruits populaires. On a encore de Carve, *Lyra, sive Anacephaleosis Hibernica, cui accesserunt annales Hibernicæ*, etc., 2ᵉ. édition, Sultzbach, 1666, in-4°. L'auteur traite, dans cet ouvrage, de l'origine, des noms, des mœurs et des coutumes des peuples de l'Irlande. Les annales comprennent l'histoire de cette île depuis 1148 jusqu'en 1666. Carve était mort dès l'an 1664, à l'âge de soixante-quatorze ans. W—s.

CARVER (Jean) fut, au commencement du 17ᵉ. siècle, le premier gouverneur de la colonie de Plimouth. Obligé de quitter l'Angleterre pour cause de religion, il s'était réfugié à Leyde, d'où il fut envoyé à Londres, pour traiter de l'acquisition d'un territoire avec la compagnie de Virginie. Ayant obtenu des lettres-patentes, il partit en 1620, avec deux bâtiments et cent vingt passagers. Après une navigation pénible, ils abordèrent sur une côte déserte, où ils eurent d'abord à se défendre contre les sauvages et les maladies, et finirent par s'établir sur une baie, à laquelle ils donnèrent le nom de *Plimouth*. Carver, qui avait été élu gouverneur dès les premiers moments de cette colonie, à la pluralité des suffrages, la gouverna pendant deux ans avec sagesse, et fit, avec les sauvages, des traités qui ont été maintenus pendant cinquante ans. Il mourut en 1623. Son épée est déposée à Boston, dans un cabinet historique. Z.

CARVER (Jonathas), né en 1732, à Stillwater, dans le Connecticut, fut à quinze ans placé chez un médecin pour étudier l'art de guérir. Son esprit actif l'éloignant de cette profession, il entra comme enseigne dans un régiment d'infanterie, parvint au grade de capitaine, et servit avec distinction dans la guerre de 1756 à 1763. Au retour de la paix, il conçut le projet de reconnaître les parties intérieures de l'Amérique, et d'arriver au grand Océan, afin d'ouvrir de nouvelles routes au commerce. Il partit de Boston au mois de juin 1766, et se rendit à Michillimakinac, fort situé entre les lacs Huron et Michigan. Il prit ensuite sa route au sud, en suivant la partie septentrionale de ce dernier lac, entra dans la baie Verte, remonta la rivière du Renard, arriva par un portage à l'Ouisconsin, qu'il descendit jusqu'au Mississipi, et navigua sur ce fleuve en le remontant. Parvenu au-dessous du saut St.-Antoine, les glaces l'obligèrent de quitter son canot. Il continua sa route à pied, et atteignit la rivière St.-François. Revenu à son canot, qu'il avait laissé à l'embouchure de la rivière St.-Pierre, il la remonta pendant quarante milles, et, ayant alors rencontré une petite rivière qui venait du nord et qui n'avait pas de nom, il lui donna le sien. Il resta sept mois chez les Nadoessis, qui habitaient au milieu de plaines situées par le 100ᵉ. degré de longitude occidentale, et le 43ᵉ. de latitude boréale. Les sauvages, qui l'avaient bien accueilli, l'accompagnèrent lorsqu'il les quitta, au printemps de 1767, et lui firent don d'un terrain considérable le long du Mississipi. N'ayant pas trouvé, à son retour sur les bords du fleuve, les objets de traite que les agents anglais lui avaient promis de lui envoyer, et sans lesquels il lui était impossible de poursuivre son voyage à l'ouest, il descendit jusqu'au pays des Chippeways, entra dans la rivière de ce nom, suivit ensuite la rivière Godard, et arriva dans le lac Supérieur, dont il côtoya pendant

douze cent milles les bords du nord et de l'est. Il ne put pas non plus pendant ce trajet se procurer chez les Anglais, qui venaient traiter dans cette région, les choses dont il avait besoin pour continuer ses courses chez les sauvages, ce qui le détermina à revenir à Michillimakinac, par le détroit Ste.-Marie. Il y passa l'hiver, en partit en juin 1768, et, prenant sa route par les grands lacs, le fleuve St.-Laurent et le lac Champlain, il fut de retour à Boston au mois d'octobre, après avoir fait plus de deux mille lieues. Il s'occupa à mettre en ordre sa relation, et s'embarqua pour l'Angleterre. Sa requête présentée au roi, pour être remboursé des sommes qu'il avait avancées, fit juger qu'il pourrait donner sur l'intérieur du continent américain des notions précieuses pour le commerce; il fut en conséquence mandé par le bureau du commerce, qui parut satisfait de ses réponses, et lui permit de publier ses papiers. Il venait d'en traiter avec un libraire, lorsque le président du bureau de commerce lui envoya l'ordre de remettre à son greffe tous les papiers relatifs à ses découvertes. Obligé de racheter son manuscrit, il s'efforça vainement de faire joindre cette dépense à l'état de celles qu'il avait présentées, et il paraît qu'on ne lui alloua qu'une somme très modique. Il apprit ensuite que son manuscrit avait été égaré dans les bureaux; mais il en avait conservé une copie d'après laquelle il le publia. Carver, négligé par le gouvernement, n'avait, pour faire exister sa famille, que le chétif emploi de commis d'un bureau de loterie. Cette fâcheuse situation altéra sa santé; une dyssenterie, suite d'abstinences forcées, dit son historien, fut terminée par une fièvre putride, qui l'enleva le 31 janvier 1780. Sa fin déplorable donna lieu à la fondation d'une société pour le soulagement des gens de lettres malheureux. On a de Carver: I. *Traité sur la culture du tabac*, Londres, 1779, in-8°., avec deux gravures; II. la relation de ses voyages, imprimée en 1774. Elle eut un débit assez prompt, puisqu'il en parut une 2e. édition en 1778, et une 3e., avec une notice sur sa vie, par le docteur Lettson, en 1780. Elle a été traduite en allemand la même année, et ensuite en français, par Montucla, sous ce titre: *Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale, pendant les années* 1766, 1767 et 1768, par J. Carver, Paris, 1784, 1 vol. in-8°. L'auteur donne beaucoup de détails intéressants sur les sauvages; peut-être les juge-t-il un peu favorablement, tandis qu'il juge sévèrement les Français. Les détails relatifs à l'histoire naturelle n'ont pas une grande importance; mais tout ce qui concerne la géographie physique annonce un observateur exact et judicieux. Il parle avec un peu de jactance de ce qu'il a vu, et cependant il n'a pas remonté le Mississipi plus haut que le P. Hennepin, et peut-être n'est-il pas allé à l'ouest plus loin que La Hontan; mais il a suivi l'usage de ses compatriotes, qui rendent rarement justice aux découvertes des Français. E—s.

CARY (Lucius). *Voy*. Falkland.

CARY (Robert), savant anglais, né à Cookington, dans le Devonshire, en 1615, étudia à Oxford, et obtint la cure de Portlemouth, dans son pays natal. Comme il avait de la naissance et des talents, les ministres presbytériens s'efforcèrent de l'attirer dans leur parti, et y réussirent en le nommant modérateur d'une de leurs assemblées; néanmoins, lors du rétablissement de Charles II, Cary fut un des premiers à le féliciter sur son re-

tour ; ce qui lui valut en 1662 l'archidiaconat d'Exeter ; mais ayant été dépouillé de ce bénéfice deux ans après, il retourna à sa cure de Portlemouth, où il mourut en 1688, âgé de soixante-treize ans. On a de lui un ouvrage, intitulé : *Palæologia chronica*, ou *Tableau chronologique du temps ancien, en 3 parties; 1°. Didactique; 2°. Apodictique; 3°. Canonique*, Londres, 1677, in-fol. Il a traduit en vers latins quelques hymnes en usage dans l'église d'Angleterre. — CARY (Henri), comte de Monmouth, et cousin de la reine Élisabeth, fut élevé avec Charles Ier., et mourut en 1661, après avoir beaucoup souffert dans les guerres civiles. Il a traduit en anglais divers ouvrages. X—s.

CARY (FÉLIX), fils d'un libraire de Marseille, y naquit le 24 décembre 1699. Il eut à peine achevé son cours de philosophie qu'il annonça son goût pour la numismatique; il s'appliqua bientôt à l'étude de l'histoire, et forma une très belle collection de médailles antiques. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1723, Cary ajouta beaucoup à ses connaissances qui avaient déjà étonné plusieurs savants. De retour à Marseille, il fut nommé membre de l'académie qu'on venait d'y établir (1726). Dans un second voyage à Paris, en 1734, il enrichit encore sa collection; mais c'est à Marseille qu'il se procura les médailles les plus rares de son cabinet, par les facilités que donne le commerce de cette ville avec les Échelles du Levant. « Il avait, dit l'abbé Barthelemi, un » beau cabinet de médailles et une pré- » cieuse collection de livres assortis à » son goût.... Des connaissances en tout » genre, dirigées par un esprit excel- » lent et embellies par des mœurs » douces, rendaient son commerce » aussi agréable qu'instructif. » Cary était associé de l'académie de Cortone. En 1752, celle des inscriptions et belles-lettres le nomma son correspondant. Il mourut le 15 déc. 1754. On a de lui : I. *Dissertation sur la fondation de Marseille, sur l'histoire des rois du Bosphore Cimmérien, et sur Lesbonax, philosophe de Mitylène*, Paris, 1744, in-12, dédié à l'abbé de Rothelin. II. *Histoire des rois de Thrace et de ceux du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les médailles*, Paris, 1752, in-4°., fig. C'est le plus important de ses ouvrages : avant lui, on avait confondu plusieurs rois du Bosphore avec ceux de Thrace; il y distingue avec beaucoup de sagacité ce qui appartient à chacune de ces dynasties, et cette histoire, puisée dans les sources les plus authentiques, peut être regardée comme un ouvrage classique. C'est aussi par les médailles qu'il y fixe la première année ou l'ère du Bosphore qui est la même que celle du Pont, c'est-à-dire la 457e. de Rome. Hardouin, Vaillant, Haym, et Souciet avaient en vain cherché à éclaircir ce point de chronologie ; mais il est bien remarquable que Froelich, qui publia la même année ses *Regum veterum numismata anecdota*, soit arrivé au même résultat, et que, sans se connaître, ces deux *numismates* ayent reconnu, chacun de leur côté, que c'est Mithridate le grand qui introduisit l'ère du Pont dans le Bosphore, lorsqu'il réunit ce royaume à ses états de l'Asie. Depuis la publication de ces deux ouvrages, les cabinets de l'Europe se sont enrichis de nouvelles pièces qui confirment les heureuses conjectures de Cary. Il a laissé beaucoup de manuscrits. Le *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin* cite les titres de neuf dissertations et de sept discours, et dit qu'il avait com-

posé un *Vocabulaire provençal*, avec les étymologies de chaque mot. Il paraît que ce manuscrit est perdu. Après la mort de Cary, ses médailles furent acquises par l'abbé Barthélemi, pour être réunies au cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du roi.
A. B—T.

CARYL (JOSEPH), théologien, né à Londres en 1602, se distingua comme prédicateur, et prêcha souvent devant le long-parlement. Il fut employé, pendant la guerre civile, dans différentes négociations où il montra beaucoup d'habileté et non moins de zèle contre Charles Ier. Destitué à l'époque de la restauration, il passa secrètement ses dernières années à Londres, occupé de la composition de différents ouvrages, dont le plus considérable est une *Exposition du livre de Job*, plusieurs fois imprimée en 13 vol. in-4°., et en 2 vol. in fol. Il mourut en 1672. — CARYL (Jean), poète anglais, né dans le comté de Sussex, était catholique et fut secrétaire de la reine Marie, femme de Jacques II. Il suivit dans l'exil la fortune de ce monarque, qui le créa chevalier, et lui conféra les titres purement honorifiques de baron Dartford, comte de Caryl. Ce fut lui qui donna, dit-on, à Pope l'idée de son poëme de la *Boucle de cheveux enlevée*. Outre quelques poésies insérées dans divers recueils, on a de lui : I. *la Princesse anglaise, ou la Mort de Richard III*, tragédie, 1667, in-4°.; II. *sir Salomon, ou le Fat prudent*, comédie, 1671, in-4°.; III. *les Psaumes de David, traduits de la Vulgate*, 1700, in-12.
X—s.

CARYOPHILE (JEAN-MATHIEU), archevêque d'Iconie, né dans l'île de Corfou, mort à Rome vers l'an 1636, était un homme très savant dans le grec, le latin et les langues orientales. Le cardinal François Barberini, neveu d'Urbain VIII, auquel il était attaché, l'engagea à publier ses nombreux ouvrages : I. Il a traduit du grec en latin la *Vie de S. Nil le jeune*, Rome, 1624, in-8°.; II. *Confutatio Nili Thessalonicensis*, *gr. lat.*, Paris, 1626, in-8°.; III. il publia, pour la première fois, sur un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, les *Lettres grecques de Thémistocle*, auxquelles il joignit une traduction latine et des variantes à côté du texte grec, Rome, 1626, in-4°. Sa traduction a été conservée dans l'édition de Francfort, 1629, où l'on supprima les variantes, et encore dans celle de Leipzig, 1710, in-8°., donnée par les soins de Chrétien Schöttgen, qui y a ajouté des notes et une préface, où il réfute les auteurs qui prétendent que ces lettres ne sont pas de Thémistocle. IV. Il a publié en grec et latin de sa version, le *Concile général de Florence*, Rome, sans date, in-4°.; V. *Caldeæ seu æthiopicæ linguæ institutiones*, Rome, 1630, in-8°.; VI. *Refutatio pseudo-christianæ Cathechesis editæ à Zachariâ Gergano græco*, *gr. lat.*, Rome, 1631, in-4°.; VII. *Censura confessionis fidei, seu potius perfidiæ calvinianæ quæ sub nomine Cyrilli patriarchæ Constantinopolitani edita circumfertur*, Rome, 1631, in-8°. (*Voy.* Cyrille LUCAR); VIII. il a traduit en italien la *Doctrine chrétienne* du cardinal Bellarmin, en y joignant une version syriaque, Rome, 1633, in-8°.; IX. enfin, un volume de vers grecs et latins, intitulé : *Noctes tusculanæ*
C. T—Y.

CARYOPHILUS. *Voy.* GAROFALO.

CASA (JEAN DELLA), poète et orateur italien, l'un des écrivains les plus élégants du 16e. siècle, était d'une famille noble et ancienne du

Mugello, près de Florence, et y naquit le 28 juin 1503. Son père, obligé de fuir sa patrie par les troubles qui y régnaient, se retira d'abord à Bologne avec son fils ; il l'y laissa lorsqu'il alla se fixer à Rome, où il resta quelques années. On croit que le jeune della Casa commença ses études à Bologne, et les poursuivit à Padoue. En 1524, il se réunit à Florence avec son père, et y eut pour maître en poésie Ubaldino Bandinelli. Il se rendit ensuite à Rome, où, pendant quelque temps, il n'eut pas une conduite très régulière. Il se réforma ensuite, entra dans les ordres ecclésiastiques, et se livra aux études sérieuses que son nouvel état exigeait. Il s'attacha aux deux cardinaux Alexandre Farnèse, dont le premier devint pape sous le nom de *Paul III* en 1534. Ce fut le commencement de la fortune du Casa. Il était en 1541 commissaire apostolique à Florence, pour la perception des décimes pontificales, avec le titre de prélat, et fut nommé, en 1544, à l'archevêché de Bénévent. Il fut envoyé la même année nonce du pape à Venise. Il y fit en plusieurs occasions preuve de son talent oratoire et de son habileté dans le maniement des affaires. De retour à Rome, après la mort de Paul III, il arrangea ses affaires temporelles, et retourna vivre paisiblement à Venise dans le commerce des muses ; mais il n'y fut pas oublié ; Paul IV, dès l'instant de son exaltation au pontificat, l'appela auprès de lui, et le fit son secrétaire d'état le plus intime. Il fut dans la plus haute faveur auprès de ce pape: on s'attendait à le voir compris dans la première promotion au cardinalat ; mais il s'en fit une de sept cardinaux vers la fin de 1555, et l'on vit avec surprise que le nom de monsignor della Casa n'y était pas. On a prétendu que quelques poésies licencieuses qu'il avait faites dans sa jeunesse en furent la cause, et l'on donna même à cette omission des causes plus graves ; mais le chanoine Casotti, dans la vie de ce prélat, l'attribue uniquement à la politique du pape, qui, dans cette nomination, ne voulut avoir égard à aucune recommandation particulière ni à aucune raison de faveur. Il en écarta son propre neveu et plusieurs sujets recommandés par différentes cours. Le Casa l'était par celle de France, et, connaissant les motifs qui avaient dirigé le pape, il ne montra aucun déplaisir. Il eut d'ailleurs l'espérance la mieux fondée d'être nommé à la promotion suivante ; mais il mourut d'une goutte remontée avant que cette promotion eût lieu. On a varié sur la date de sa mort ; l'auteur cité ci-dessus la fixe, avec beaucoup de vraisemblance, au 14 nov. 1556 (1). Celui des ouvrages en prose qui a fait le plus de réputation au Casa est son traité intitulé : *Galateo, ovvero de' costumi*, Florence, 1560, in-8°., très souvent réimprimé, et traduit en diverses langues (*Voy.* les *Mémoires* de Nicéron) ; le traité, moins étendu, intitulé : *Degli Uffizj communi tra gli amici superiori e inferiori* en est comme le supplément. Ce dernier est la traduction italienne faite par Casa lui-même de son traité latin *De officiis inter potentiores et tenuiores amicos*. Il a aussi laissé quelques harangues prononcées ou écrites dans des occasions importantes, et un recueil de lettres. Ses ouvrages latins sont le traité que l'on vient

(1) Contre l'opinion d'Ughelli qui la place vers la fin de 1559. Casotti cite à l'appui de la sienne une copie authentique du testament, délivrée le 29 mai 1557, et l'édition de ses poésies italiennes donnée en 1558 par Erasme Gemini, qui parle, dans son avertissement, *della riverita memoria del suo padrone*.

de citer, les Vies du Bembo et de Gaspard Contarini, des épîtres, des traductions de Platon et de Thucydide, et quelques poésies (*carmina*), réimprimées plusieurs fois à Florence, à Venise, etc. Le goût excessif de l'auteur pour l'élégance latine a fait dire à Balzac (lettre 22, livre V) que ce prélat ne pouvait se résoudre à prier Dieu en latin, parce que le langage des prières lui paraissait trop barbare; mais un prélat de l'église romaine qui n'aurait dit ni son office, ni son bréviaire, ni sa messe en latin, est une de ces exagérations que l'on peut pardonner à Balzac sans y croire. Ses *Rime*, ou *Poésies lyriques italiennes*, sont comparées, pour l'élégance et la pureté du style, à celles du Bembo, et contribuèrent de même en Italie au rétablissement du bon goût. La première édition parut deux ans après sa mort, Venise, 1558, in-8°. Ménage a fait sur ces poésies un commentaire italien estimé, qui fut imprimé à Paris en 1667, in-8°. D'autres commentateurs italiens l'avaient précédé, et d'autres encore l'ont suivi. Ce *Canzoniere* en a eu presque autant que celui de Pétrarque. Les éditions les plus estimées de toutes les œuvres du Casa sont celles de Florence, 1707, 3 vol. in-4°.; Venise, 1728 et 1729, 5 vol. in-4°., et ibid., 1752, 3 vol. in-4°. Cette dernière est la plus complète : on y trouve quarante-trois lettres jusqu'alors inédites, et un discours politique, aussi inédit, adressé au cardinal Caraffa. Les ouvrages y sont rangés dans un meilleur ordre que dans les précédentes. Le premier volume contient les poésies italiennes, ou *Rime*; le deuxième, toutes les lettres; le troisième, les ouvrages latins, en vers et en prose. En tête du premier sont deux lettres de l'abbé Casotti, contenant des recherches précieuses sur la vie et les ouvrages de l'auteur, et déjà imprimées dans l'édition de Florence, 1707 (*Voy.* CASOTTI). Les *Rime* qui viennent ensuite sont accompagnées de notes rédigées par l'abbé Forcellini, tirées des longs commentaires de Quattromani, de Severino, de Caloprese, de Ménage, de Salvini, et réduites à ce qui est utile pour l'intelligence des beautés poétiques et des finesses de la langue toscane. A l'égard de quelques pièces licencieuses, telles que ce trop célèbre *Capitolo del Forno*, et celui *de' Bacci*, et un troisième *Sopra il nome di Giovanni*, composées dans sa jeunesse, et lorsqu'il n'avait point encore pris d'état, elles ont été rejetées des éditions générales de ses œuvres; mais on les trouve dans les recueils facétieux et satiriques du Berni, du Mauro, etc. On ne peut, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, ni s'étendre sur ces pièces, ni défendre l'auteur contre les accusations odieuses auxquelles elles ont donné lieu, ni citer même le titre d'un poème latin que des auteurs protestants lui ont faussement attribué, sans violer soi-même les lois de la décence qu'on lui reproche d'avoir blessées. G—É.

CASA BIANCA (LOUIS), né en Corse, d'une famille distinguée, entra dès sa jeunesse au service dans la marine, et s'y distingua par sa bravoure. Nommé député par son département à la convention nationale, il y vota la détention indéfinie de Louis XVI, et, du reste, se fit peu remarquer. Après la session il entra dans le conseil des cinq-cents, où il appuya en différentes circonstances les mesures proposées par le directoire pour l'organisation de la marine. Sa mission étant finie, il rentra au service, et fit partie de l'expédition d'E-

gypte comme capitaine du vaisseau l'*Orient*. Il se trouva en cette qualité à la bataille d'Aboukir, et y périt avec son fils, jeune homme de beaucoup d'espérance. Z.

CASABONA (JOSEPH), botaniste, né en Flandre vers le commencement du 16e. siècle, mort à Florence en 1595, dans un âge très avancé, est aussi appelé quelquefois *Benincasa*. Il eut le titre de botaniste du grand-duc de Toscane, François de Médicis, et fut garde du jardin de botanique de Florence, qui avait été établi par Laurent Ghini, en 1544. Casabona avait fait un voyage dans l'île de Crète, où il avait observé et recueilli beaucoup de plantes. Il se proposait de publier ses observations; mais la mort l'en empêcha. Le manuscrit et ses dessins ont été conservés, et ils existaient encore au milieu du siècle dernier, entre les mains de Targioni-Tozzetti, savant botaniste, qui a donné quelques notices historiques sur les naturalistes toscans, dans sa *Corographia di Toscana*, et dans la belle préface qu'il a mise à l'*Hortus plantarum Florentin.*, de Micheli, Florence, 1748, in-4°. Casabona fit connaître une belle espèce du genre des chardons. Pour la désigner brièvement, quelques auteurs lui donnèrent pour épithète le nom du botaniste. Linné l'a adoptée pour nom spécifique, et la plante est universellement appelée aujourd'hui *carduus Casabonæ*. D—P—S.

CASAL (GASPARD), Portugais, né à Leiria, suivant André Resend, entra dans l'ordre des ermites de S. Augustin, fut premier professeur de théologie à Coïmbre, vers 1542, conseiller et confesseur du roi Jean III, dont il avait été le précepteur. Il assista à deux sessions du concile de Trente, fut nommé évêque, présida un synode à Lisbonne, et mourut à Coïmbre en 1577, ou plutôt en 1575, suivant le *Chronicon Augustinianum*. Casal écrivit sur les *Topiques* d'Aristote, et composa plusieurs autres ouvrages, dont les principaux sont : I. *De justificatione humani generis*, Venise, 1563 et 1599; II. *Axiomata christiana*, Coïmbre, 1550; Venise, 1563, et Lyon, 1593, in-4°.; III. *De cœnâ*, etc., Venise, 1563, in-4°.; IV. *De usu calicis, de sacrificio Missæ*, etc., Venise, 1563, et Anvers, 1566, in-4°., etc. — CASAL (Gaspard), médecin espagnol, né à Oviedo en 1691, mort à Madrid en 1759, a composé un ouvrage intitulé : *Historia natural y medica de el principado de Asturias*, Madrid, 1762, in-4°. Ce traité ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins de J.-J. Garcia; il a plus de rapport à la médecine qu'à l'histoire naturelle proprement dite de cette contrée. V—VE.

CASALANZIO (JOSEPH DE), fondateur des écoles Pies, né en 1556, à Péralta dans l'Arragon, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, fit un voyage à Rome, entra dans la confrérie de la Doctrine chrétienne, et forma ensuite une espèce d'institut pour instruire les enfants des devoirs de la religion. Paul V l'érigea en congrégation en 1617, sous le titre de *Congrégation Pauline*. Ce fut en 1621 que Grégoire XV donna aux ecclésiastiques qui faisaient partie de cette congrégation le nom de *clercs réguliers des écoles Pies*. Ils eurent bientôt un grand nombre de colléges en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Hongrie et en Pologne. En renonçant au monde pour se vouer à ses laborieuses fonctions, Casalanzio avait pris le nom de *Frère Joseph de la mère de Dieu*. Ce pieux fondateur mourut à Rome, le 25 août 1648, à

quatre-vingt-douze ans, et fut canonisé par Clément XIII, en 1757. Sa vie a été écrite par le P. Alexis, Rome, 1693, in-8°. B—P.

CASALI (UBERTIN DE), frère mineur dans le 14e. siècle, est auteur d'un livre aussi rare que singulier, intitulé : *Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, Venise, 1485, in-fol. On lit à la fin du prologue, que Casali termina cet ouvrage dans l'année 1305. Quelques écrivains ont pensé que l'*Arbor vitæ* avait fait naître l'idée du fameux *Liber conformitatum vitæ S. Francisci ad vitam J. C.* (*Voy.* ALBIZZI). L'un et l'autre ouvrages contiennent en effet un sommaire de la vie de J.-C., et ont pour but principal de relever la splendeur de l'ordre de St.-François. Casali cherche même à persuader que J.-C. en fut le premier instituteur. Son cinquième chapitre est intitulé : *Jesus normam constituens ;* le troisième a pour titre : *Jesus Franciscum generans*. Il y a bien autant de séraphiques rêveries dans le livre de Casali que dans celui d'Albizzi ; mais on y trouve moins d'impiétés. Casali est encore auteur d'un traité *De septem ecclesiæ statibus*, Venise, 1516, in-fol. C'est une espèce de commentaire sur l'*Apocalypse*, comme l'*Onus ecclesiæ, de septem ecclesiæ statibus*, que la conformité du titre et du sujet a fait aussi attribuer à Casali, mais que plusieurs bibliographes présument avoir été composé par Jean, évêque de Chiemsée. Casali avait embrassé le parti des spirituels contre les frères de communauté, dans la dispute sur la pauvreté. Ce qu'il écrivit, en 1321, sur ce sujet, a été recueilli par Baluze, dans ses *Miscellanea*. V—VE.

CASALI (BAPTISTE), né à Rome, florissait au commencement du 16e. siècle. Il se distingua comme orateur et comme poète, et fut intime ami du Bembo. Le pape et le roi d'Angleterre, Henri VIII, l'employèrent dans plusieurs négociations importantes. Après avoir passé la plus grande partie de sa vie à voyager, il retourna à Rome, où il termina ses jours. On le cite comme un des meilleurs poètes latins de son siècle. — Son frère, Grégoire CASALI, cultiva également les lettres, et fut employé dans diverses ambassades. Ayant suivi son frère en Angleterre, il fut créé chevalier par Henri VIII. Au sac de Rome, en 1527, s'étant retiré avec le pape dans le château St.-Ange, il eut la liberté d'en sortir, comme ambassadeur d'Angleterre. Il retourna dans cette île ; mais les choses y ayant changé de face, il fut obligé d'en sortir, revint en France, et ensuite dans sa patrie, où il mourut dans un âge avancé. R. G.

CASALI (JEAN-BAPTISTE), savant antiquaire romain, se distingua dans le 17e. siècle par des ouvrages encore recherchés : I. *De profanis et sacris veterum ritibus*, Rome, 1644 et 1645, 2 vol. in-4°. fig. ; réimprimé à Francfort en 1681. II. *De veteribus sacris christianorum ritibus explanatio*, Rome, 1647, in-fol. fig. III. *De ritibus veterum Ægyptiorum*, Rome, 1644, in-4°. ; Francfort, 1681, in-4°., traité curieux, mais trop superficiel. IV. *De urbis ac romani olim imperii splendore*, Rome, 1650, in-fol. C'est le plus estimé des ouvrages de Casali. On trouve cinq de ses dissertations dans les *Antiquités* de Gronovius : 1°. *De ritu nuptiarum veterum* (tom. VIII) ; 2°. *De tragœdiâ et comœdiâ* (ibid.) ; 3°. *De tricliniis, conviviis, hospitalitate, et tesseris veterum* (tom. IX) ; 4°. *De thermis et balneis veterum* (ibid.) ; 5°. *De insignibus, annulis et fibulis* (ibid.). V—VE.

CASANATE (JÉROME), né à Naples

le 13 juin 1620, suivit d'abord le barreau. Étant allé à Rome, le cardinal J.B. Pamphili l'engagea à entrer dans l'état ecclésiastique. Pamphili, devenu pape sous le nom d'*Innocent X*, créa Casanate l'un de ses cameriers, et lui donna le gouvernement de quelques villes. Étant à Camerino, il se lia d'amitié avec Altieri, évêque de cette ville. Alexandre VII envoya Casanate à Malte, en 1658, en qualité d'inquisiteur, et l'employa ensuite dans diverses congrégations, ou assemblées ecclésiastiques. Altieri, devenu pape en 1670, sous le nom de *Clément X*, le créa cardinal en 1673, et lui confia plusieurs affaires; Innocent XII le nomma, en 1693, bibliothécaire du Vatican. Casanate avait amassé une nombreuse et belle bibliothèque; il était en correspondance avec plusieurs savants et gens de lettres, et les encouragea toujours dans leurs travaux. C'est à sa sollicitation que l'abbé Zacagni (*Voy.* Zacagni), publia son volume de *Collectanea*, Rome, 1698, in-4°., qui aurait été suivi de plusieurs autres, si Casanate n'était mort le 3 mars 1700. Ce cardinal légua sa bibliothèque au couvent de la Minerve, de l'ordre de Saint-Dominique, à condition qu'elle serait publique; il ajouta à ce legs le fonds d'un revenu de 4,000 écus romains, tant pour l'augmentation annuelle de cette bibliothèque, que pour l'entretien de deux bibliothécaires, de deux frères convers pour le service, de deux lecteurs pour enseigner la doctrine de S. Thomas, et de six théologiens du même ordre, mais de différentes nations, pour entretenir la saine doctrine. Cette bibliothèque porte depuis longtemps le nom de Casanate. Audiffredi en avait fait le catalogue (*voy.* Audiffredi). A. B—t.

CASANOVA (Marc-Antoine), poète latin du 16e. siècle, né à Rome, mais originaire de Como. Il était attaché à la famille Colonne, et, dans les différents qui s'élevèrent entre cette maison et le pape Clément VII, il lança contre ce pontife des épigrammes très mordantes. Il fut arrêté et condamné à mort. Clément VII lui fit grâce; mais il tomba dans une extrême pauvreté, fut réduit, si l'on en croit Valérianus, à mendier son pain, et mourut enfin de misère et de la peste, qui acheva de désoler Rome, après qu'elle eut été saccagée, en 1527, par l'armée du connétable de Bourbon. Ayant fait quelques années auparavant un voyage à Como, pour voir sa famille, il avait été reçu à Milan avec beaucoup de distinction par tous les amis des lettres. Paul Jove loue la pureté de ses mœurs et l'amabilité de son caractère. Son principal talent était cependant celui de l'épigramme. Catulle et Martial étaient ses modèles. Il réussit peu à imiter l'élégance et la délicatesse du premier; et, s'il imita mieux quelque chose du second, ce furent plutôt ses défauts que ce qu'il y a de fin et de piquant dans ses pensées et dans son style. Les poésies de Casanova sont éparses dans divers recueils, et surtout dans les *Deliciæ poëtarum Italorum*. G—é.

CASANOVA (François), né à Londres en 1730, d'une famille italienne. Ses parents étant retournés d'Angleterre à Venise, l'élevèrent, ainsi que ses frères, dans l'étude des langues anciennes et modernes. Il profita de cette éducation d'une manière étonnante, quoiqu'il entreprît dès-lors de travailler à devenir peintre. A l'âge de vingt-cinq ans, Casanova vint à Paris avec un de ses frères qui s'occupait de belles-lettres. Celui-ci apporta quelques pièces de poésies fugitives que les

Italiens aiment beaucoup; l'autre vint avec deux ou trois petits tableaux de batailles. Des amis les présentèrent à Ch. Parrocel, grand dessinateur, et qui, dans ce genre, dessinait les chevaux du plus grand caractère, ayant fait des études profondes sur cet animal, si beau et si difficile à bien rendre en peinture. Il ne fut pas content du talent du jeune Casanova; cependant, il lui dit ces mots remarquables: « Vous » paraissez sentir le coloris; suivez vo- » tre inclination; mais ne négligez pas » le dessin; car, s'il ne suffit pas pour » la perfection dans l'art de peindre, » il en est la base fondamentale. » Casanova se promit bien de suivre cet avis; mais en dessinant d'après van der Meulen et Parrocel lui-même, il s'attacha encore plus au coloris et aux effets de la lumière, si difficiles à bien rendre dans les tableaux composés d'une multitude de figures. Il alla prendre auprès de Diétrici, peintre habile à Dresde, les moyens de séduire et de plaire, qu'il puisa aussi dans les talents enchanteurs de l'école hollandaise. Par cette marche et un travail opiniâtre, il se mit en état de se présenter à l'académie royale de peinture, et y fut reçu comme peintre de batailles. Son tableau montrait une exécution vive et hardie; de la connaissance des effets de la lumière du ciel, un grand goût de composition, de larges masses; enfin, des mouvements ingénieux dans les hommes et dans les chevaux. Cet ouvrage, exposé au salon, lui attira de tous côtés des demandes de tableaux de batailles. Il en fit aussi beaucoup dans le genre de van de Veld, modèle si excellent pour peindre les animaux. Il les vendait fort cher. Les plus remarquables, et peut-être les derniers qu'il ait faits en France, sont ceux qui, demandés par le prince de Condé pour son nouveau palais, représentaient des sujets de batailles gagnées par le héros de ce nom. On ne peut guère pousser plus loin la chaleur du coloris et de l'exécution que dans ces deux tableaux. Au milieu de ses plus grands succès, Casanova, dépensant toujours l'argent sans mesure et accablé de dettes, fut obligé et fort heureux d'accepter la demande qui lui fut faite par l'impératrice de Russie, Catherine II, de peindre pour son palais, ses conquêtes sur les Turks. Il alla exécuter cette belle entreprise à Vienne en Autriche, où il fut très bien accueilli. D'un caractère fier et élevé, il recherchait la compagnie des personnes de haut rang, à qui sa conversation paraissait fort piquante. Il était un jour à la table du prince de Kaunitz, ministre de l'empereur, où l'on parlait de Rubens et de ses talents comme grand peintre et comme diplomate. Un des convives dit: « Rubens était donc un ambassa- » deur qui s'amusait de la peinture.— » Votre Excellence se trompe, répartit » Casanova, c'était un peintre qui s'a- » musait à être ambassadeur. » Toujours fort occupé, il faisait un tableau qui devait représenter l'inauguration des Invalides par Louis XIV, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il est mort, à Brühl, près de Vienne, en mars 1805. Plusieurs de ses ouvrages ont été fort bien gravés, et il est sorti de son école des artistes distingués.

R—N.

CASAREGI (JEAN-BARTHELEMI), poète italien, naquit à Gênes en 1676. Son père était avocat, et il eut un frère, Joseph-Laurent-Marie Casaregi, qui prit l'état de leur père, et fut un habile jurisconsulte. On doit à ce frère quatre ouvrages estimés: *Discursus legales de commercio; il Cambista istruito; le Spiegazioni sul consolato di mare*, et *Elucubrationes et*

resolutiones ad statuta Januæ de decretis ac successionibus ab intestato. Jean Barthelemi se livra dès sa première jeunesse à l'étude des belles-lettres. Il alla à Rome à l'âge de vingt-trois ans, s'y fit bientôt connaître par des poésies élégantes, et fut reçu de l'académie arcadienne. On ignore s'il se fit d'autres occupations et s'il eut un autre état. On joint à son nom le titre d'abbé, qui prouve qu'il portait l'habit ecclésiastique, et celui de comte, soit qu'il ait été fait comte de l'empire romain, soit qu'il eut quelque bénéfice auquel ce titre fût attaché. Il fit en 1716 un voyage à Sienne, et y resta jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. Il vint aussi à Paris, sans que l'on sache positivement à quelle époque, ni s'il y fit un long séjour. De Sienne, il se rendit à Florence, et il paraît qu'il s'y fixa. Il fut reçu de l'académie florentine et de celle de la Crusca. Il publia en 1740 sa traduction italienne en vers libres (*sciolti*), du poëme de Sannazar *De partu virginis*; en 1741, ses *Sonetti e Canzoni*, ou poésies lyriques, et en 1751, *les Proverbes de Salomon*, traduits comme le poëme de Sannazar : ils ont été réimprimés à Verceil en 1774. C'était un homme de bonnes mœurs, d'un caractère doux et d'un commerce agréable; il eut pour amis le savant et ingénieux Manfredi, les deux Zanotti, Crescimbeni, Guidi, Zappi, et plusieurs autres littérateurs et poètes célèbres. Il mourut à Florence, le 23 mars 1755. G—É.

CASAS (Barthélemi de las), évêque de Chiapa dans le Mexique, naquit d'une famille noble à Séville, en 1474. Il passa à Saint-Domingue à l'âge de dix-neuf ans avec son père, Antoine de Las Casas, qui avait accompagné Christophe Colomb lors de son premier voyage au Nouveau-Monde. Revenu en Espagne, il embrassa l'état ecclésiastique, et entra depuis dans l'ordre des dominicains, afin de se faire employer comme missionnaire pour la conversion des Indiens. Il résidait en 1533 au monastère de St.-Dominique, dans l'île de St.-Domingue. Il y passait son temps à prêcher l'évangile aux Indiens et aux nègres, et l'humanité à leurs oppresseurs. Le plus fidèle historien de cette époque, Oviedo Valdès, officier espagnol, qui passa presque toute sa vie dans le Nouveau-Monde, nous apprend, liv. V, chap. 4, que, dès l'an 1519, il y eut une insurrection d'Indiens, causée par un outrage fait par un officier espagnol à la femme du cacique don Henri, qui avait embrassé le christianisme. Ce cacique ayant en vain demandé justice, se retira avec les siens dans les montagnes de Beoruko, d'où il fit, pendant près de quatorze ans, la guerre aux Espagnols. La paix fut rétablie en 1533, et fut principalement l'ouvrage du missionnaire Las Casas. Oviédo, tout *conquistador* qu'il était, finit le chap. 12 de son livre en rendant justice aux vertus et au zèle de Las Casas. Il raconte comment ce digne missionnaire s'enfonça dans les forêts et les montagnes pour réconcilier le cacique Henri et les Indiens avec le nom espagnol; comment il cimenta entre eux une paix qui malheureusement ne fut pas de longue durée, et qui fut suivie de l'extermination de presque tous les indigènes. Avant d'entrer dans l'ordre de St.-Dominique, Las Casas avait présenté à Charles-Quint plusieurs mémoires en faveur des Indiens. Les efforts qu'il avait faits pour adoucir leur destinée ayant été inutiles, il se proposa de fonder une colonie sur des principes bien différents de ceux que suivaient alors ses compatriotes. Il ob-

tint de l'empereur d'être envoyé à Cumana en qualité de gouverneur. Arrivé à Porto-Ricco, en 1519, avec trois cents laboureurs castillans, il se rendit à Cumana pour y établir ses colons. Persuadé que ses compatriotes devaient être en horreur aux indigènes, il avait imaginé de distinguer ses colons par un habit particulier, orné d'une croix blanche, afin qu'ils ne pussent être confondus avec les autres Espagnols. Conquérir l'affection des naturels en se conformant à l'esprit bienveillant de l'Évangile, en respectant leur liberté et leurs propriétés, tel était le plan de Las Casas et des hommes de bien qui l'accompagnaient. Malheureusement, quelque temps avant son arrivée à Cumana, des pirates espagnols, qui prenaient le nom de *conquistadores*, avaient fait des descentes sur la côte de la Trinidad, de Vénézuela et de Cumana, d'où ils avaient enlevé des Indiens, tandis qu'ils trafiquaient avec eux et leur donnaient des festins. Les Indiens s'étaient vengés en exterminant les Espagnols dont ils avaient pu se saisir. Lorsque Las Casas fut arrivé à Cumana avec les siens, Gonzalo Ocampo, qui y avait été envoyé par le gouverneur de St.-Domingue en qualité de commandant, refusa de reconnaître son autorité. Las Casas, après avoir logé ceux qu'il conduisait avec lui dans un fort entouré de palissades, se rendit à St.-Domingue, afin de faire connaître au gouverneur-général des Indes la rébellion d'Ocampo. Ce chef venait de soulever les indigènes par ses exactions et ses cruautés, et comme ils ne pouvaient croire qu'il y eût des gens de bien parmi les Espagnols, ils tombèrent sur les colons de Las Casas, comme sur les satellites d'Ocampo, et massacrèrent tous ceux qui ne purent se sauver dans la petite île de Cubagüa. Las Casas ne se rebuta pas : on le vit continuellement allant d'Amérique en Espagne, et revenant d'Espagne en Amérique, pour plaider la cause de ces malheureux. Tant de zèle et de vertus irritèrent contre lui leurs oppresseurs. On vit un autre ecclésiastique, Sépulvéda, chanoine de Salamanque, théologien et historiographe de Charles-Quint, composer un ouvrage intitulé: *Democrates secundus, seu de justis belli causis; an liceat bello Indos prosequi, auferendo ab eis dominia possessionesque et bona temporalia, et occidendo eos, si resistentiam opposuerint, ut sic spoliati et subjecti, faciliùs per prædicatores suadeatur iis fides.* Charles-Quint défendit l'impression de ce mémoire; mais il fut imprimé à Rome, et les moines le firent circuler en Espagne, au mépris de l'autorité souveraine. Las Casas, devenu évêque de Chiapa, réfuta cet abominable libelle, par un écrit qui porte l'empreinte de son caractère; il est intitulé : *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias*, in-4°., Séville, 1552. Sépulvéda ne se tint pas pour battu; il demanda une conférence publique avec Las Casas, et il continua de soutenir, dans ses discours et dans ses écrits, que, d'après le droit politique, Charles-Quint pouvait forcer les Indiens à le reconnaître pour leur souverain, et que, d'après les lois de l'Église, c'était un devoir d'exterminer quiconque refusait d'embrasser la religion chrétienne. Charles-Quint nomma Dominique Soto, son confesseur, pour examiner ce grand procès; mais ce monarque, accablé d'affaires, ne prononça jamais sur celle-ci. On continua de faire la chasse aux Indiens, de les exterminer ou de les entasser dans les mines. On prétend qu'il en périt quinze millions dans moins de dix ans. Le dévouement

de Las Casas à la cause des Indiens a donné lieu, d'après le témoignage de Herréra, à une accusation bien remarquable, c'est d'avoir lui-même conseillé aux Espagnols la traite des nègres, afin de les substituer aux Indiens dans les travaux des Colonies. M. Grégoire a fait un Mémoire, intitulé : *Apologie de B. de Las Casas*, etc., inséré dans le quatrième tome des *Mémoires de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut.* Il y réfute cette imputation calomnieuse. Nous avons consulté, comme lui, tous les écrivains espagnols et portugais de cette époque, ainsi que les anglais qui ont écrit sur le commerce, et il résulte de cet examen, 1°. que tous les historiens qui ont accusé l'évêque de Chiapa de cette barbare inconséquence, Raynal, Pauw, etc., et même Robertson, ont tous écrit sur la foi de Herréra, historien élégant, mais partial, ou sur celle du père Charlevoix, qui, lorsqu'il parle des colonies espagnoles, ne fait que traduire Herrera sans le citer; 2°. que les Espagnols achetaient des esclaves nègres des Portugais, long-temps avant la découverte du Nouveau-Monde, et qu'ils en amenèrent avec eux dès le commencement de leur établissement à Saint-Domingue. Il existe de Las Casas, dans la bibliothèque de Mexico, trois volumes manuscrits in-folio, dont il y a une copie dans la bibliothèque de l'académie de Madrid; ce sont ses mémoires, ses lettres officielles et familières, et ses autres ouvrages politiques et théologiques. Loin de trouver, dans tous ses écrits, un mot d'où l'on puisse conclure qu'il ait conseillé de substituer l'esclavage des noirs à celui des Indiens, on y voit, au contraire, dans trois ou quatre endroits où il a occasion de parler des esclaves nègres, qu'il compâtit à leurs maux. Las Casas fut un théologien, un publiciste et un historien distingué. On a accusé d'exagération le récit qu'il a fait des crimes et des meurtres commis par les conquérants du Nouveau-Monde. Clavigero, cependant, ne peut s'empêcher de retracer, dans toute son histoire, les cruautés et les injustices de Cortès, d'Alvarédo et des autres chefs espagnols. Il représente le Mexique, Tlascala et les autres états voisins, comme très populeux au temps de la conquête. Il est d'accord, sur ce point, avec Cortès. Las Casas, après avoir passé cinquante ans dans le Nouveau-Monde, et traversé douze fois l'Océan pour aller plaider en Espagne la cause des Indiens, se démit de son évêché, et revint en 1551 dans sa patrie, où, après s'être immortalisé par son active bienfaisance et la pratique de toutes les vertus, il mourut à Madrid en 1566. Remésal, Echard et Quétif disent que B. de Las Casas était d'une famille noble et distinguée de France, dont les ancêtres étaient venus s'établir dans les Espagnes vers le temps de S. Ferdinand. Cette circonstance se trouve confirmée et développée dans les détails d'une vieille chronique au pouvoir de cette maison, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Las Cases*. Les ouvrages de B. de Las Casas, sont : I. *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias*; elle a été traduite en latin, sous ce titre : *Narratio regionum indicarum per hispanos quosdam devastatarum*, etc., Francfort, 1598, in-4°., avec fig., de J.-Th. de Bry; et, en français, par Jacques de Miggrode, *Tyrannies et cruautés des Espagnols*, Anvers, 1679, in-4°.; une autre traduction parut en 1698 (*Voyez* J. B. M. DE BELLEGARDE), mais elle est infidèle, et le traducteur l'a augmentée à sa

manière. Les Hollandais ont souvent réimprimé ces traductions, pour animer les Flamands contre les Espagnols. II. *Principia quædam ex quibus procedendum est in disputatione, ad manifestandam et defendendam justitiam Indorum*; III. *Utrùm reges et principes, jure aliquo vel titulo et salvâ conscientiâ, cives ac subditos à regiâ coronâ alienare et alterius dominii particularis ditioni subjicere possint?* Francfort, 1571, in-4°., rare, ayant été supprimé; IV. des opuscules de théologie et de morale. L'édition originale de *las Obras de D. Barth. de Las Casas*, Séville, 1552, 5 part. in-4°., est rare et recherchée en caractères gothiques; il y en a une contrefaçon en lettres rondes. Sa vie a été écrite en italien par Michel Pio, bolonais, 1618, in-4°. L'auteur de cet article a aussi donné une notice sur Barthélemi de Las Casas, à la fin du tom. II de son *Voyage à la Trinidad et en Vénézuéla*, Paris, 1812.

D—n L—e.

CASAS (Pons de Las Cases, ou Las), seigneur de Belvèze, en Languedoc, d'une origine commune avec le précédent, fut un des ornements de la chevalerie sous le règne de François Ier. « On l'appelait, dit une vieille » chronique, le *vrai chevalier*, la *fleur* » *de noble famille*. Il eut la glorieuse » part des belles et des mauvaises ba- » tailles d'Italie, fut blessé trois fois, » et eut en sa vie, à la façon du temps, » trois combats singuliers, dont il » sortit vainqueur, et le dernier avec » pleines dépouilles d'un capitaine na- » politain. » Ce modèle des vertus chevaleresques mourut en 1581, à l'âge de quatre-vingt-six ans. D—n L—e.

CASAS (Christophe de las), né à Séville, mourut en 1576, pour avoir pris mal à propos une dose de manne. On a de lui: I. *Vocabulaire des deux langues, italienne et espagnole*, Venise, 1576, in-8°., réimprimé dans la même ville, en 1594, par les soins de Camillo Camilli, qui y avait fait beaucoup d'additions. Gaspar Scioppius met ce dictionnaire au rang des derniers livres; N. Antonio le croit au contraire utile aux Italiens et aux Espagnols: il a tout au moins cessé de l'être. II. Une traduction espagnole de Solin, Séville, 1573, in-4°.—Casas (Gonsalve de Las), habitant du Mexique, dans le 16e. siècle, prenait le titre de seigneur de la province ou nation de Zanguita. Il est auteur d'un traité sur la culture des vers à soie dans la Nouvelle-Espagne: *Arte para criar seda en Nueva España*, Grenade, 1581, in-8°.; réimprimé avec les traités de Herrera et autres sur l'agriculture, Madrid, 1620, in-fol. Gonsalve de las Casas, avait aussi composé les ouvrages suivants qui sont restés manuscrits: *Tratado de la guerra de los Chichimecos* et *Defensa de conquistas y conquistadores de las Indias occidentales*. Il traite dans ce dernier ouvrage de la découverte des Indes occidentales et de la conversion des Indiens. A. B—t et V—ve.

CASATI (Paul), né à Plaisance en 1617, entra chez les jésuites de bonne heure, et, après avoir enseigné à Rome les mathématiques et la théologie, fut envoyé en Suède à la reine Christine, qu'il acheva de déterminer à embrasser la religion catholique. Il mourut à Parme le 22 décembre 1707, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il est auteur des ouvrages suivants: I. *Vacuum proscriptum*; II. *De terrâ machinis motâ*, Rome, 1668, in-4°.; III. *Mechanicorum libri octo*; IV. *De igne dissertationes*, Parme, 1686 et 1695, 2 vol. in-4°.: ce traité est fort estimé; *De Angelis disputatio*

theologica; Opticæ disputationes. Il composa ce traité d'optique à quatre-vingt-huit ans, étant déjà aveugle. On a encore de lui divers autres livres peu importants, dont on trouve la liste dans Nicéron. Z.

CASATI (CHRISTOPHE), patricien milanais, né en 1722, et mort dans sa patrie en 1804, était fils du comte Joseph Casati, homme très instruit, et qui rassemblait chez lui un grand nombre de savants, de littérateurs et d'artistes. Plusieurs d'entre eux durent à ses encouragements une partie de la gloire qu'ils avaient acquise, et, de ce nombre, fut Migliarca, auteur du poëme intitulé: *il Figliuol prodigo.* Au milieu d'une telle société, le jeune Christophe ne put manquer de prendre du goût pour les sciences et les arts. Son inclination particulière le porta spécialement à l'étude de la jurisprudence, et surtout à celle de l'histoire et des vieilles chartes. Il a composé en ce genre quelques écrits pleins d'érudition, qui sont restés dans son portefeuille. Le seul que le public ait connu par l'impression est une dissertation de 207 pages in-8°., intitulée: *Dell' origine delle auguste case d'Austria e di Lorena,* Milan, 1792. Dans cet ouvrage, qui lui valut d'honorables témoignages de satisfaction de la cour de Vienne, il a fait voir, en réfutant quelquefois Mabillon et d'Herrgott, qu'Eticon, premier duc de l'Allemagne inférieure, fut la souche commune des princes d'Autriche et de Lorraine. Établissant ensuite que le père d'Éticon fut le duc Boniface, et son aïeul le duc Gundon, Casati met en évidence l'origine du très ancien droit de patronage que la maison d'Autriche avait sur la célèbre abbaye de Grandval en Alsace, et de celui de souveraineté non moins ancien qu'elle exerça sur cette province. La dissertation est accompagnée d'un appendice où l'auteur a montré d'une manière assez péremptoire que les familles des princes français carlovingiens et capétiens dérivent de la même souche que celles des princes d'Autriche et de Lorraine. G—N.

CASAUBON (ISAAC DE), naquit le 18 février 1559, à Genève, où sa famille, originaire du Dauphiné, s'était réfugiée, après avoir embrassé la réforme. Son père étant rentré dans sa patrie, fut ministre à Crest, et se chargea de l'éducation du jeune Isaac, dont les progrès, sous un tel maître, furent si rapides, que, dès l'âge de neuf ans, il parlait latin avec correction et facilité. Il en avait dix-neuf lorsqu'il quitta la maison paternelle pour aller faire son cours académique à Genève. Il s'y livra à l'étude de la jurisprudence, de la théologie, des langues orientales, et se mit en état de remplacer, en 1582, F. Portus, son professeur, dans la chaire de grec. Il y épousa Florence, fille de H. Etienne, et publia chaque année des éditions, des traductions d'auteurs grecs et latins, avec des notes et des commentaires remplis de critique et d'érudition. Son caractère naturellement inquiet, et la bizarrerie de son beau-père lui ayant rendu le séjour de cette ville désagréable, il accepta, en 1596, une chaire de grec et de belles-lettres à Montpellier, où il ne demeura que deux ans, parce que les appointements qu'on lui avait promis étaient mal payés. Henri IV, informé de son mérite, l'appela à Paris, pour occuper un poste semblable à celui qu'il avait en Languedoc. Sa religion, la jalousie des autres professeurs, et peut-être son caractère un peu difficile, lui causèrent des désagréments, dont il fut amplement dédommagé par la place de bibliothécaire du roi, avec un traitement de 400 livres, somme considérable à cette époque. Il fut un des com-

missaires à la conférence de Fontainebleau, entre le cardinal Duperron et Duplessis Mornai, et donna son avis en faveur du premier contre le dernier. On savait d'ailleurs qu'il ne partageait point les sentiments des réformés sur divers points importants de leur Symbole. « Il ne faut pas le dissimuler, » écrivait-il à Wittembogard; la gran- » de différence que je trouve entre » notre foi et celle de l'ancienne Église » me cause beaucoup de trouble; car, » pour ne point parler des autres ques- » tions, Luther s'est éloigné des an- » ciens sur les sacrements; Zwingle » s'est éloigné de Luther; Calvin a » abandonné l'un et l'autre, et ceux » qui ont écrit depuis ont abandonné » Calvin. Si nous continuons d'aller ce » train, quelle sera la fin de tout ce- » ci ?... » Ces dispositions peu déguisées le rendirent suspect à son parti. On le soupçonna de penser à se faire catholique. Ce soupçon se fortifia quand on vit un de ses fils embrasser la religion romaine, et se faire capucin. On assure qu'avant de prononcer ses vœux, ce fils étant allé lui demander sa bénédiction, il lui dit: « Je vous la donne de » bon cœur; je ne vous condamne » point; ne me condamnez pas non » plus: J.-C. nous jugera. » Après la mort de Henri IV, Casaubon suivit en Angleterre le chevalier Wotton, ambassadeur extraordinaire de Jacques Ier. Ce prince l'accueillit de la manière la plus distinguée, lui donna deux prébendes, l'une à Cantorbéry, l'autre à Westminster, et lui fit en outre 200 liv. sterl. de pension. Les protestants de France étaient toujours inquiets sur la sincérité de son attachement à leur parti. Pierre Dumoulin écrivit à Montaigu, évêque de Bath, que Casaubon avait beaucoup de penchant pour le papisme; qu'il n'était plus retenu dans la réforme que par un petit nombre d'articles; que, s'il retournait en France, il finirait par changer de religion, ce qui, ajoutait Dumoulin, causerait beaucoup de scandale et de préjudice au parti de la réforme. Casaubon se fixa effectivement en Angleterre, et mourut à Londres, le 1er. juillet 1614. Il fut enterré à Westminster. On lui dressa un mausolée sur lequel fut gravée une épitaphe honorable. C'était un théologien pacifique et conciliant, un savant du premier ordre, bon traducteur, excellent critique. C'est le témoignage que lui ont rendu Pithou, de Thou, Heinsius, Grævius, Gronovius et autres savants. Le cardinal Duperron disait que, pour les belles-lettres, il en savait plus, lui tout seul, que tous les jésuites ensemble, ce qui est exagéré. Le même cardinal ajoutait que, quand Casaubon parlait français, il semblait que ce fût un paysan; et que, quand il parlait latin, il semblait qu'il parlât sa langue. Cependant, on a remarqué des gallicismes dans son latin, et plusieurs inexactitudes dans ses ouvrages historiques. Son amour-propre, porté au-delà des bornes, lui attira quelques désagréments. Il avait d'abord pris le nom d'*Hortibonus*, sous lequel il publia ses notes sur Diogène Laërce et sur Théocrite. Il se contenta ensuite de donner une terminaison latine au nom de *Casaubon*. La seule nomenclature de ses livres remplirait plusieurs colonnes (*Voy.* COLOMIÉS); on se bornera à indiquer ici les principaux : I. *In Diogenem Laertium notæ*, 1583, in-8°., réimprimées depuis dans le *Diogène* de Henri Étienne, de 1594, et dans celui de Meibomius; II. *Polyæni stratagematum gr. et lat. cum notis Casauboni*, Lyon, 1589, in-12. Casaubon est le premier qui ait publié le texte grec de cet auteur. III. *Aristotelis*

opera gr. et lat., Lyon, 1590, in-fol., avec des notes marginales, édition peu travaillée, réimprimée plusieurs fois; IV. *Theophrasti characteres, gr. et lat.*, dont les meilleures éditions sont celles de Lyon, 1622, de Cambridge, 1712, par Needham, et de Cobourg, 1763, in-8°., par Fischer. C'est un de ses meilleurs ouvrages en ce genre. V. *Suetonii opera cum animadversionibus*, Paris, 1606, in-4°.; ce commentaire, souvent réimprimé avec des additions, fut reçu avec un applaudissement universel : on le retrouve dans l'édition de Wolf, Leipzig, 1802. VI. *Persii satyræ cum comment.*, Paris, 1605, in-8°. Scaliger, ami du commentateur, disait que « la sauce valait mieux que le » poisson. » En effet, quoiqu'on ait quelque peine à soutenir la lecture de cet énorme commentaire, où sept cent dix vers sont ensevelis sous tant de passages grecs et latins, les notes de Casaubon n'en sont pas moins une mine d'érudition qui ne saurait être trop louée. VII. *Polybii opera gr. et lat.*, Paris, 1609. Cette version est estimée. Casaubon mourut sans avoir pu donner le commentaire qu'il avait promis sur cet auteur; après sa mort on publia ce qui fut trouvé dans ses papiers (Paris, 1617, in-8°.), ce qui ne va pas plus loin que le 20e. chap. du Ier. liv. Ces notes ont reparu dans les éditions de Gronovius et d'Ernesti. Casaubon a travaillé dans le même genre sur Théocrite, Strabon, Denys d'Halicarnasse, Dicéarque, Pline le jeune, Apulée, Athénée, Dion Chrysostôme, sur le *Nouveau-Testament*, sur S. Grégoire de Nysse, dont il a, le premier, publié l'épître à Eustathie, Ambroisie et Basilisse. Ses ouvrages en ce genre ne sont pas exempts de fautes; mais on y trouve une sagacité merveilleuse et un jugement exquis; il interprète ou rétablit les passages des anciens avec un rare bonheur : son commentaire sur Strabon est le meilleur qui existe; ses travaux sur Théocrite et Athenée sont aussi très estimés des savants. VIII. *De satyricâ Græcorum poësi et Romanorum satyrâ libri duo*, Paris, 1605, in-8°. Il y soutient que la poésie satirique des Latins est fort différente de celle des Grecs, opinion qui a été combattue par Heinsius, et adoptée par Spanheim. C'est dans cet ouvrage qu'on trouve les premières recherches faites avec succès sur la poésie satirique de ces deux anciens peuples. IX. *Exercitationes in Baronium*, Londres, 1614, in-folio; Francfort, 1615, in-4°.; Genève, 1655 et 63, in-4°. Cet ouvrage, annoncé d'avance avec beaucoup d'ostentation, n'eut, lorsqu'il parut, qu'un succès médiocre, même parmi les protestants. Casaubon n'avait ni assez d'érudition ecclésiastique, ni assez de science théologique pour une entreprise de cette nature, ce qui a fait dire à quelques écrivains « qu'il n'avait renversé que les girouettes du grand édifice de Baronius. » Le cardinal Noris et le P. Pagi l'ont souvent relevé sur la chronologie. X. *De libertate ecclesiasticâ, liber singularis*, 1607, in-8°. Ce livre, entrepris pour soutenir les droits de la puissance temporelle contre les prétentions de la cour romaine, à l'occasion du différend survenu entre la république de Venise et Paul V, fut discontinué par ordre de Henri IV, qui l'avait commandé, après que le différend eut été terminé. Il n'y avait alors que deux cent soixante-quatre pages d'imprimées. Comme Casaubon en envoyait les feuilles à ses amis à mesure qu'elles sortaient de la presse, on les a réimprimées dans Goldast, *Collectanea de monarchiâ*

imperii, et dans le recueil des lettres de l'auteur. XI. *Ad Frontonem Ducæum epistola*, Londres, 1611, in-4°. L'objet de cette lettre très piquante est de combattre la doctrine des jésuites sur l'autorité des rois. XII. *Casauboni epistolæ*, dont la meilleure et la plus ample édition est celle d'Ameloveen, à Rotterdam, en 1709, in-fol. Elles sont au nombre de onze cent onze, dont il y en a trois cents qui n'avaient jamais été publiées. On y a réuni sa vie, ses poésies, les lettres de son fils, les notes marginales de Colomiez, pour expliquer les endroits obscurs. Quoiqu'il y ait peu de ces lettres qui traitent de matières importantes, la lecture ne laisse pas que d'en être agréable; elles sont bien écrites, et pleines d'érudition, mais un peu embarrassées par un trop grand nombre de passages grecs, et trop remplies d'humeur contre ceux dont il croyait avoir à se plaindre. Jean Christophe Wolff a publié un *Casauboniana*, Hambourg, 1710, in-8°. Ce recueil est curieux et plein d'érudition. L'éditeur a mis dans sa préface une notice bonne, mais incomplète, des *Ana*. Joly, sur Bayle, article *Gournai*, dit qu'on attribue l'*Anti-Cotton* à Augustin Casaubon, fils d'Isaac, avant son entrée chez les capucins, mais on n'en a aucune preuve, et les vraisemblances sont contre. T—D.

CASAUBON (MÉRIC), fils du précédent, naquit à Genève le 14 août 1599. Après avoir commencé ses études dans l'académie protestante de Sédan, il suivit son père en Angleterre, et alla les continuer au collége de Christ, à Oxford, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Il était curé de Bledon, dans le comté de Sommerset, prébendier de Cantorbéry, et recteur d'Ickham, lorsque la révolution qui conduisit le malheureux Charles Ier. à l'échafaud lui enleva tous ses bénéfices. On lui proposa, de la part de Cromwell, d'écrire l'histoire de cette affreuse époque, en lui laissant la liberté de le faire avec la plus grande impartialité, et en offrant de lui rendre la bibliothèque de son père, avec une pension viagère, reversible sur toute sa famille, laquelle ne s'éteindrait qu'à la mort du plus jeune de ses enfants; Casaubon observa qu'un pareil ouvrage ne pouvait se concilier ni avec son caractère, ni avec ses principes; qu'il se croirait obligé d'y insérer des réflexions qui déplairaient sûrement au protecteur. Malgré son refus, Cromwell chargea une personne de lui remettre, en pur don, une somme de 400 liv. sterl., qu'il ne voulut point accepter, quoiqu'il fût dans le besoin. L'offre que lui fit faire la reine Christine, par son ambassadeur, pour l'attirer en Suède, avec promesse d'un traitement honorable, n'eut pas plus de succès. Après le rétablissement des Stuarts, il fut récompensé de son inaltérable fidélité par sa réintégration dans tous ses bénéfices, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 14 juillet 1671. Casaubon fut enterré dans la cathédrale de Cantorbéry, où on lui dressa un monument orné d'une belle épitaphe. C'était un homme pieux, charitable envers les pauvres, d'un caractère honnête et affable, se faisant un plaisir de communiquer le fruit de ses recherches. Stanley et Selden l'éprouvèrent surtout; le premier, pour son édition d'Eschyle; le dernier, pour ses explications des marbres d'Arundel. Il s'était principalement appliqué à la critique. C'est le genre dans lequel il réussissait le mieux. Son érudition était très variée, sans être aussi profonde que celle de son père, dont les papiers lui furent d'une grande utilité. Il attribuait à la philosophie de Descartes le peu

de goût qu'on avait de son temps pour les belles-lettres. Il débuta jeune dans la carrière des lettres, par des ouvrages qui firent honneur à sa piété filiale, parce qu'ils eurent pour objet de venger la mémoire de son père, attaquée sur l'article de la religion et des mœurs. Le premier était intitulé : *Pietas contra maledicos patrii nominis et religionis hostes,* Londres, 1621, in-8°.; on y trouve la liste de tous les ouvrages d'Isaac Casaubon, manuscrits ou imprimés; et le second, *Vindicatio patris adversùs impostores*, ibid., 1624, in-4°. Il se propose dans tous les deux de réfuter des imposteurs qui avaient publié, sous le nom de son père, un livre dont le but était de faire venir la liturgie chrétienne de celle du paganisme et de celle de l'Alcoran. Ces deux écrits se trouvent aussi dans l'édition de 1709, des lettres des deux Casaubon. Les principaux de ses autres ouvrages sont: I. *Optati milevitani libri VII, cum notis et emendationibus*, Londres, 1631, in-8°.; II. *Notæ et emendationes in M. Antonini libros XII*, ibid., 1643, in-8°. Il avait traduit ces livres en anglais, 1634, in-4°.; 1664, in-8°., et fait un *Index* curieux de tous les mots grecs philosophiques qu'on y trouve, et des mots latins correspondants de Sénèque et de Cicéron. III. *De verborum usu et accuratâ eorum cognitionis utilitate, diatriba*, 1647, in-12; IV. *De quatuor linguis commentationis pars prior*, 1650, in-8°. Cette première partie roule sur les langues hébraïque et anglo-saxonne. La seconde, qui devait traiter des langues grecque et latine, n'a point vu le jour. V. *De la nécessité de la réformation au temps de Luther*, en anglais, Londres, 1664, in-4°. Il s'y propose de justifier du schisme les églises protestantes. L'ouvrage ayant été attaqué, il opposa, au bout de deux ans, une réponse à ses antagonistes. VI. *De la crédulité et de l'incrédulité*, dont la première partie parut en 1668, et la dernière en 1670, in-8°. Il y attaquait le sadducéisme moderne, établissait la réalité des esprits, celle des opérations surnaturelles, sans en exclure celles des sorciers. Cet ouvrage, qui contient une histoire du platonisme dans ses rapports avec le christianisme, eut peu de succès. VII. *La Cause première des biens et des maux qui arrivent en ce monde*, 1645, in-4°. Il y expose les sentiments des païens à ce sujet, les examine par l'Écriture sainte, et entreprend de prouver que c'est dans ce livre divin qu'ils les ont puisés. VIII. *Traité de l'enthousiasme*, 1655, in-8°., contre ceux qui l'attribuaient à une inspiration du ciel, et contre d'autres qui voulaient le donner pour une inspiration du diable; IX. *Véritable et fidèle relation de ce qui s'est passé entre Jean Dée et certains esprits*, 1659, in-fol. Leibnitz faisait beaucoup de cas de cet ouvrage. X. *Défense de l'Oraison dominicale*, 1669, contre le docteur Jean Owen, qui, étant directeur de l'université d'Oxford, s'était couvert au moment où le prédicateur récitait cette oraison. Casaubon a donné plusieurs autres écrits sur diverses matières ecclésiastiques; des notes sur Térence, Épictète, Hiéroclès, Florus; sur Diogène Laërce, dans l'édition de Meibomius; sur Polybe, dans l'édition de Gronove; sur Perse, dans l'édition de Londres, 1647, in-8°. On y trouve les notes de Casaubon le père, et celles qu'il avait laissées dans ses papiers. Méric avait noté plus de mille fautes dans la version latine de Platon par de Serres. Il voulait écrire pour prouver que Gassendi n'avait pas bien entendu

Épicure. Ses lettres sont à la suite de celles de son père, dans l'édition d'Ameloveen. Son style en anglais est dur et traînant, entrelardé de mots grecs et latins, suivant l'usage de ce temps. Il a laissé quantité de manuscrits qui sont conservés dans la bibliothèque d'Oxford. T—D.

CASAUX (CHARLES, marquis DE), membre de la société royale de Londres et de celle d'agriculture de Florence, était propriétaire à l'île de Grenade; mais la France ayant cédé cette île à l'Angleterre, par le traité de 1763, il devint sujet de cette puissance. Après un long séjour dans cette colonie, il revint en France, et il demeurait à Paris pendant les années 1788 à 1791. Il y était distingué par l'agrément et la justesse de son esprit dans les meilleures sociétés, et notamment dans celle du duc de la Rochefoucauld et de la duchesse d'Enville, sa mère. Après le 10 août 1792, Casaux passa à Londres, où il est mort en 1796, dans un âge avancé. Pendant son séjour à la Grenade, il s'était beaucoup occupé de la culture de la canne à sucre, et il reconnut que l'opinion généralement reçue alors, que la culture de cette plante et l'extraction du sucre ne pouvaient se faire d'une manière avantageuse qu'en grand, et par des nègres esclaves, n'était qu'un préjugé : il fit voir, par sa propre expérience, que l'on obtenait des résultats proportionnellement aussi avantageux par la petite culture, c'est-à-dire, sur de petites habitations ou propriétés, avec très peu de monde. Il donna, sur ce sujet, un mémoire à la société royale de Londres, sous ce titre: *Systéme de la petite culture des cannes à sucre.* (*Transact. philos.*, vol. LXIX.) Ce mémoire fut jugé si utile, qu'il fut réimprimé séparément, à Londres, en 1779, in-4°., et, dix ans après, à Paris, dans le *Traité du sucre*, par Le Breton, Paris, 1789, in-12. Casaux l'ayant beaucoup perfectionné, le publia sous une forme nouvelle, avec ce titre : *Essai sur l'art de cultiver la canne et d'en extraire le sucre*, Paris, 1781, in-8°. de cinq cent douze pages, avec une planche assez mal exécutée. Cet ouvrage, remarquable à l'époque où il parut, a été surpassé par celui que M. Dutrône a publié à Paris en 1789 sur le même sujet. Casaux a aussi enrichi de notes la traduction française du voyage *d'Arthur Young en France*, Paris, an II (1793), 3 vol. in-8°. Il a publié des *Considérations sur quelques parties du méchanisme des sociétés*, Londres, 1785-1788, 5 parties in-8°., ouvrage qui a été traduit en anglais sous les yeux de l'auteur, par Parkyns Macmahon. Cet ouvrage, et plusieurs opuscules qu'il composa pendant la révolution, lui ont fait une réputation parmi les publicistes. On trouve la liste de ses écrits dans la *France littéraire* de M. Ersch, qui a seulement oublié d'indiquer celui qui a pour titre : *La proposition* (*haussement de paye des ouvriers*) *n'est pas neuve, il ne s'agissait que de la démontrer*, Paris, 1789, in-8°. D—P—s.

CASE (PIERRE DE), dont le véritable nom était *Desmaisons*, naquit à Limoges au commencement du 14°. siècle, entra dans l'ordre des carmes, où, après s'être distingué dans toutes les charges, il devint général, et fut un des docteurs que Philippe VI assembla à Vincennes pour examiner l'opinion du pape Jean XXII sur la vision béatifique. Clément VI le nomma d'abord patriarche titulaire de Jérusalem, puis il le chargea de l'administration de l'évêché de Vaison, dont quelques auteurs le font même évêque;

mais son testament et son épitaphe ne lui donnent que le titre d'administrateur de cet évêché. Il mourut en réputation de sainteté en 1348, après avoir composé quatre livres sur le *Maître des Sentences*; des commentaires sur la *Politique d'Aristote*, et des sermons. Ces ouvrages sont assez bien écrits pour le temps. T—D.

CASE (JEAN DE LA). *V.* CASA.

CASE (JEAN), né à Woodstock, dans le comté d'Oxford, se rendit fameux au 16e. siècle, dans l'université de cette ville, par son talent pour la dialectique, et fut regardé comme un des plus subtils argumentateurs de son temps. Soupçonné d'être catholique au fond du cœur, on le destitua de ses places dans l'université; mais, comme il passait pour un excellent maître, on lui permit d'élever une école de philosophie, qui fut très fréquentée, surtout par les catholiques. Il joignit à l'étude de la philosophie celle de la physique, prit même le degré de docteur dans cette faculté en 1589. Il avait un talent particulier pour inspirer le goût de l'étude aux jeunes gens, qu'il savait instruire en les amusant. C'était un homme aimable et facétieux en société. La crainte de troubler sa tranquillité lui avait fait adopter le système de quelques catholiques de son pays, qui croyaient pouvoir concilier la foi orthodoxe avec leur assistance au service divin dans les églises anglicanes; mais, dans sa dernière maladie, il fit une franche confession du catholicisme, et voulut mourir entre les bras d'un prêtre de cette communion. La plupart de ses ouvrages sont des commentaires sur divers traités d'Aristote, qui eurent de la vogue dans le temps, et furent souvent réimprimés. On a encore de lui: *Apologia musices, tam vocalis quam instrumentalis et mixtæ*, Oxford, 1588, in-8°. Il a laissé en manuscrit: *Apologia academiarum-Rebellionis vindiciæ.* T—D.

CASE (LEVACHER DE LA), s'embarqua pour Madagascar en 1656, sans autre dessein que celui de voir du pays, dans le temps où le maréchal de la Meilleraie possédait en son nom un fort dans cette île. A son arrivée, il trouva les troupes du fort en très petit nombre, et continuellement exposées aux attaques des insulaires. Fortifiés par le secours qui leur arrivait d'Europe, les Français entreprirent de battre leurs ennemis, et la Case se distingua dès-lors par un courage extraordinaire. Il repoussait les insulaires rassemblés par milliers, quoique n'ayant avec lui qu'un petit nombre de soldats; il combattit même, et tua avec les armes du pays un souverain en réputation d'une grande valeur. Ces exploits lui attirèrent beaucoup de considération de la part des insulaires et des Français. Chamargou, gouverneur du fort Dauphin, en devint jaloux, et chercha à le faire périr. Instruit de ce projet, la Case se retira dans l'intérieur du pays avec quelques Français et une petite troupe de nègres: c'était à qui, des princes, obtiendrait son alliance. Dian, c'est-à-dire, le roi Rasisatte, le captiva plus qu'un autre, et lui fit épouser sa fille, la princesse Dian Nong. La Case ne profita de son élévation que pour faire du bien aux Français. Occupé sans cesse à faire des courses contre leurs ennemis et contre ceux de son beau-père, il faisait passer au fort la plus grande partie de son butin. Le besoin que l'on avait de son secours, plus que la reconnaissance de procédés si généreux, engagèrent plus d'une fois Chamargou à se rapprocher de lui et à le rappeler. La Case ne s'y refusa jamais, et fut toujours disposé à faire

tout le bien que l'on attendait de lui. Lorsque Rennefort (*V.* RENNEFORT) arriva dans l'île, la Case se lia avec lui d'une amitié très intime, et lui donna les meilleurs conseils; mais ces avis, que Rennefort porta en France, furent peu goûtés; cependant on avait accordé à la Case le titre de major de l'île. Il continua de se signaler par des exploits dignes d'un plus grand théâtre, et de servir des gens qui se refusaient en quelque sorte au bien qu'il leur voulait faire. Enfin, au mois de juin de l'année 1670, il mourut d'une colique du pays, et sa veuve se remaria secrètement à un autre Français.

M—LE.

CASEARIUS (JEAN), ecclésiastique hollandais, résident à Cochin sur la fin du 17e. siècle, avait des connaissances fort étendues sur la botanique; il coopéra au magnifique ouvrage que Rhéede van Drakenstein publia sous le titre d'*Hortus Malabaricus*, en 13 volumes in-fol. avec des figures. Caséarius dressa le plan de l'ouvrage, fit les descriptions des plantes, et rédigea le texte des deux premiers volumes. M. Jacquin a consacré à sa mémoire un genre de plantes qu'il a observé en Amérique, auquel il a donné le nom de *casearia*. Linné ne l'adopta pas; il le réunit à celui du *samyda*, comme peu différent; mais la découverte de plusieurs nouvelles espèces l'a fait rétablir : ce sont des arbres et des arbustes.

D—P—S.

CASELIUS (JEAN CHESSEL, plus connu sous le nom de), naquit en 1533 à Göttingue, d'une famille originaire du duché de Gueldre, d'où elle avait été bannie à cause de son attachement à la nouvelle réforme. Il fit ses études à Leipzig, à Rostock, à Francfort, à Bologne, et eut pour maîtres Mélanchthon, Camérarius, etc. Deux voyages en Italie, l'un en 1560 et l'autre en 1566, le mirent en relation avec les hommes de lettres les plus distingués de ce pays, tels que Muret, Manuce, Sigonius, Victorius et autres. Au retour de son premier voyage, il devint professeur de philosophie et d'éloquence à Rostock. Quelques années après, il se chargea de l'éducation du fils de Jean-Albert, duc de Mecklenbourg. Le duc de Lunebourg l'appela ensuite pour remplir une chaire de philosophie dans l'université d'Helmstædt, récemment fondée. C'est dans ce poste qu'il passa les vingt-quatre dernières années de sa vie, et qu'il finit ses jours le 9 avril 1613. Casélius s'était acquis une considération générale auprès des savants et des personnes du plus haut rang; il la méritait par son honnêteté et son respect pour la religion. Il s'était fortement prononcé contre Daniel Hoffmann et autres qui, pour mettre la philosophie en contradiction avec la théologie, enseignaient qu'il y a plusieurs choses qui sont vraies en théologie et fausses en philosophie, paradoxe dont Bayle a fait depuis un bien funeste usage. L'empereur Maximilien lui donna une grande marque de son estime, en le rétablissant dans tous les titres de noblesse de ses ancêtres. Ses ouvrages sont très nombreux; mais c'est surtout par ses lettres qu'il est connu; le style en est pur, la latinité élégante; elles sont pleines de grâces, de pensées ingénieuses; on y trouve une vaste érudition, distribuée avec beaucoup de goût; elles roulent, en général, sur des matières analogues à la profession de l'auteur. Les savants et les gens de qualité auxquels elles sont adressées en faisaient leurs délices, et on les lit encore aujourd'hui avec autant d'intérêt que de plaisir. Il s'en faut de beaucoup qu'elles aient

été toutes imprimées, et nous n'avons pas même une édition complète de toutes celles qui ont vu le jour. Le plus ample recueil est celui que Just de Dranfeld publia en 1687, in-8°., à Francfort, sous ce titre : *Opus epistolicum exhibens J. Caselii epistolas*, etc.; il y a à la fin un petit traité latin sur le genre épistolaire, *De caractere epistolico*. Le même éditeur avait fait imprimer, quelques années auparavant, un *Recueil des poésies grecques et latines* de Casélius, qui respirent le goût de l'antiquité. Il avait promis de donner au public les ouvrages politiques et philosophiques du même auteur; mais ce projet est resté sans exécution. On a encore de Casélius des traductions de l'*Agésilas* et de la *Cyropédie* de Xénophon, et divers autres ouvrages. Térence était son auteur favori, et il le portait toujours avec lui. T—D.

CASELLA (PIERRE-LÉON), historien, antiquaire et poète latin du 16e. siècle, était né, non pas à Aquilée, comme on l'a écrit, mais à Aquila, dans l'Abruzze. Luca Contile, dans une de ses lettres écrite en 1562, loue ses talents, ses qualités estimables, et la connaissance parfaite qu'il avait acquise, dans une extrême jeunesse, de la langue et de la poésie latines. En supposant que Casella eût alors vingt ou vingt-deux ans, il était donc né vers 1540 ou 1542. On ignore l'époque de sa mort. Son ouvrage *De primis Italiæ colonis* parut, pour la première fois, à Lyon en 1606, in-8°., et fut ensuite inséré dans le premier volume du recueil des historiens d'Italie, publié par Grævius et Burmann. Il est suivi, dans l'édition de Lyon, d'un opuscule du même genre: *De Tuscorum origine et republicâ Florentinâ*, des éloges de quelques illustres artistes, et d'un recueil d'épigrammes et d'inscriptions. La latinité de ces divers écrits ne justifie pas tout-à-fait les éloges de Luca Contile, et, dans son premier ouvrage, l'auteur ne montre pas toujours une critique extrêmement sûre. Il rejette, il est vrai, comme supposés, les auteurs publiés par Annius de Viterbe; mais il donne comme réelles certaines suites généalogiques des premiers rois d'Italie, qui ne sont pas moins fabuleuses. Il fait peu d'usage des monuments; ses assertions sont souvent dépourvues de preuves. Enfin, au jugement de Tiraboschi, après tout ce qui avait déjà paru sur les antiquités de l'Italie, on devait attendre quelque chose de meilleur. G—É.

CASENEUVE (PIERRE DE), né à Toulouse, le 31 octobre 1591, de parents aisés qui ne négligèrent rien pour son éducation. Après avoir terminé son cours de théologie, il se livra à l'étude de la jurisprudence, et fit dans cette science des progrès très remarquables. Il possédait à fond les langues savantes, et le désir d'acquérir une intelligence parfaite des auteurs latins modernes lui fit apprendre l'allemand, l'italien, l'espagnol et même l'ancien provençal. L'étude réfléchie qu'il fit de ces langues contribua sans doute à faire naître en lui le goût des recherches grammaticales et étymologiques auxquelles il s'adonna dans la suite. Le besoin d'une vie paisible et retirée lui fit préférer l'état ecclésiastique aux emplois brillants de la magistrature qu'il pouvait espérer. Satisfait d'une modeste prébende qu'il obtint à l'église St.-Étienne, sans soins, sans désirs, il se proposait d'achever ses jours dans la retraite et au milieu de ses livres. Son mérite, qui commençait à le faire connaître plus qu'il ne l'aurait voulu, fut un obstacle à sa résolution. L'archevêque de Toulouse

l'appela près de lui, et le détermina à travailler sur la Coutume de Languedoc. Le *Traité du Franc-Alleu*, Toulouse, 1641, in-4°., qu'il mit au jour peu de temps après, fut accueilli par les états du Languedoc, qui lui offrirent une pension pour écrire l'histoire de la province. Caseneuve refusa la pension, ne voulant d'autre récompense d'un travail utile à son pays, que le plaisir même de l'avoir entrepris. Il fit paraître, pour dégager sa parole, *la Catalogne française*, Toulouse, 1644, in-4°., ouvrage très piquant dans le moment où il fut publié, rempli d'ailleurs de choses curieuses, et qui fut généralement bien reçu. Le plus connu actuellement des ouvrages de Caseneuve est son dictionnaire intitulé: *Origines de la langue française*. Il en était occupé depuis plusieurs années, lorsqu'il apprit que Ménage faisait imprimer son travail sur le même sujet. Aussitôt, il renonça à ses projets, et une circonstance qui aurait rendu ennemis d'autres personnes, les unit d'une amitié qui ne finit qu'à la mort de Caseneuve, arrivée le jour anniversaire de sa naissance, en 1652. Le manuscrit de l'ouvrage qu'il avait commencé sur la langue française passa entre les mains de ses héritiers, qui le conservaient avec soin. Foucault, intendant à Montauban, l'obtint d'eux, et le communiqua à Ménage, qui en avait fait commencer l'impression lorsqu'il mourut, en 1692. Simon de Val-hébert resta alors chargé d'en suivre la publication, et c'est à ses soins et à sa patience que nous devons de posséder cet ouvrage dans un ordre qui en rend la lecture agréable. On le trouve à la suite de l'édition du *Dictionnaire étymologique de Ménage*, Paris, 1694, in-fol., et fondu avec le texte dans les éditions suivantes de ce dictionnaire (*Voy.* JAULT et MÉNAGE). Les autres ouvrages de Caseneuve sont: I. *la Caritée*, ou *la Cyprienne amoureuse*, in-8°., roman; II. l'*Origine des jeux fleureaux de Toulouse*, 1659, in-4°. On trouve à la tête de ce traité fort intéressant la Vie de l'auteur, en latin, par Bernard Médon. Il est bon de remarquer que Caseneuve n'y fait aucune mention de Clémence Isaure, regardée comme la fondatrice des jeux floraux, et que l'éditeur a ajouté à la fin du volume des pièces qui prouvent que Clémence Isaure n'a jamais existé. Il avait publié quelques autres ouvrages peu importants, et en a laissé en manuscrit de plus remarquables, entre autres, un *Traité de la langue provençale;* un *de l'origine des Français;* et une *Histoire des favoris de France*. On en trouve la liste dans la préface que Val-hébert a mise au-devant de l'édition qu'il a donnée des *Origines*. W—s.

CASIMIR Ier., dit *le Pacifique*, fils de Miécislas II, roi de Pologne, était encore enfant, lorsqu'en 1034, il perdit son père. Sa mère Richsa, nommée sa tutrice et régente du royaume, ayant soulevé les Polonais par son mauvais gouvernement, fut obligée, en 1036, de s'enfuir en Saxe avec son fils, que bientôt après elle envoya à Paris. Casimir s'y livra à l'étude, et sembla chercher dans la culture de son esprit un dédommagement au trône auquel il était forcé de renoncer. Cependant la Pologne, en proie aux dissensions intestines, était en même temps ravagée par le roi de Bohême et par les Russes. Quelques hommes courageux songèrent à tirer leur pays de cet abîme. Une diète fut indiquée à Gnesne, et le primat Etienne Pobozg proposa de rappeler l'héritier légitime de la cou-

ronne. Quoique l'on ne connût pas son caractère et que l'on pût craindre qu'il ne cherchât à venger les outrages qu'il avait reçus, aucun personnage puissant ne paraissant digne de gouverner, on convint de rappeler Casimir ; mais on ignorait le lieu de sa retraite. Les ambassadeurs que l'on envoya à sa mère apprirent qu'il s'était retiré dans l'abbaye de Cluni. Ils allèrent l'y trouver, et lui exposèrent les malheurs et les désirs de la nation. Casimir était lié par des vœux ; il avait même reçu le diaconat. Le pape Benoît IX, à qui l'on s'adressa pour qu'il rompît les engagements de Casimir, feignit de ne pouvoir accorder cette demande, afin de redoubler l'empressement des Polonais. Il se rendit enfin à leurs sollicitations, à condition que chaque Polonais paierait tous les ans, à perpétuité, une certaine somme pour l'entretien d'une lampe dans l'église de St.-Pierre ; que la nation entière porterait, comme les moines, les cheveux courts en forme de couronne ; qu'aux grandes fêtes, tous les nobles auraient au cou, durant la messe, une étole de lin, semblable à celle des prêtres et des diacres ; que Casimir conserverait l'habit religieux, et que les Polonais, enfin, ne mangeraient pas de viande depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Casimir quitta le cloître. Sa mère, qu'il vit en traversant la Saxe, essaya vainement de le dissuader de retourner en Pologne. Accueilli par des acclamations générales, il fut couronné à Gnesne en 1041. Son premier soin fut de chercher à étouffer les semences de division, et de publier une amnistie. Cette sage conduite produisit le plus heureux effet pour le rétablissement de la tranquillité. Casimir prévoyant que la prospérité de l'état réveillerait la jalousie des puissances voisines, chercha à les gagner. Jaroslaw, duc de Russie, était l'ennemi le plus dangereux. Casimir rechercha son alliance, lui demanda la main de sa sœur, et offrit même de rendre aux Russes plusieurs villes que Boleslas, son aïeul, leur avait enlevées. Ils avaient eux-mêmes besoin de la paix. Leur duc signa le traité proposé, et remit sa sœur Marie aux ambassadeurs de Casimir, avec une dot convenable. La princesse, en arrivant en Pologne, abjura la religion grecque, se fit de nouveau baptiser, et prit le nom de *Dobrogneva*. La Mazovie rentra sous l'obéissance de Casimir. Les Prussiens offrirent de lui payer un tribut, et se remirent sous sa dépendance. Ce prince, assuré de la paix au dehors, chercha à faire fleurir les sciences dans son royaume. Les monastères étant alors leurs sanctuaires, il envoya à Cluni des députés avec de riches présents. Ils en ramenèrent douze religieux, pour qui le roi fonda deux couvents dont l'établissement contribua à épurer les mœurs et à donner à la religion la dignité et la décence qui s'étaient perdues au milieu des guerres civiles. Malgré son amour pour la paix, Casimir fut obligé, en 1052, pour ne pas s'attirer le courroux de l'empereur qui l'avait préservé des attaques du roi de Bohême, de lui fournir des troupes pour aller en Hongrie venger ses défaites qu'il attribuait aux secours envoyés aux Hongrois par les Polonais. La guerre ne fut pas longue, et Casimir mit à profit la tranquillité dont il se promettait de jouir toute sa vie. Tous ses efforts tendirent à faire goûter au peuple les bienfaits d'une sage administration. A sa mort, arrivée le 28 novembre 1058, il ne restait en Pologne presqu'aucune trace des calamités passées. Ce prince emporta les regrets de ses sujets, et mérita le titre glorieux

de restaurateur pacifique du royaume. Il eut quatre fils: Boleslas, qui lui succéda; Uladislas, Othon qui moururent avant lui; Miecislas, qui ne lui survécut que peu d'années, et une fille qui épousa Vratislas, duc de Bohême. E—s.

CASIMIR II était le 5e. fils de Boleslas III, roi de Pologne, qui, à sa mort, en 1138, ne lui assigna aucun lot dans le partage qu'il fit de ses états à ses autres enfants. Il est vrai qu'alors Casimir était au berceau, et l'on prétend que son père, à qui on adressa des représentations à ce sujet, répondit que les frères de Casimir contribueraient malgré eux à l'élever. Parvenu à l'âge viril, Casimir commanda, ainsi que chacun de ses frères, une division de l'armée qui fit une invasion en Prusse en 1164. Il reçut de Boleslas IV, en 1167, les provinces de Sandomir et de Lublin, possédées auparavant par son frère Henri, mort dans la guerre contre les Prussiens. Boleslas ayant mécontenté ses sujets, le trône fut offert à Casimir, qui rejeta cette offre avec indignation. Ce refus augmenta l'estime que les Polonais avaient déjà pour lui. Miecislas III, qui avait succédé à Boleslas, souleva les Polonais par sa mauvaise conduite: on se réunit pour lui ôter la couronne en 1177. On l'offrit à Casimir; il ne l'accepta qu'avec peine. Cracovie se déclara pour lui: cet exemple entraîna toutes les provinces. Miecislas, étonné seul de cette défection générale, demanda en vain des secours aux nobles de la grande Pologne et à ses gendres, Bogislas, duc de Bohême, et Henri, duc de Bavière et de Saxe. Son fils Othon même se souleva contre lui, et fit hommage à Casimir de la province qu'il venait d'usurper. Casimir se faisait chérir par sa bonté et la sagesse de son gouvernement; il corrigea les abus, abrogea les usages onéreux au peuple, entre autres celui qui obligeait les gens de la campagne à fournir le logement et la nourriture à tout noble en voyage. Cependant Miecislas, qui s'était réfugié en Silésie, connaissant bien le caractère de son frère, lui écrivit pour lui redemander ses états, en lui rappelant des services signalés qu'il lui avait rendus. Si l'on en croit les historiens, Casimir aurait renoncé au trône, qu'il croyait ne devoir qu'à une injustice, s'il eût pu en descendre sans l'aveu de ceux qui l'y avaient élevé. Il leur peignit l'infortune de son frère, et se reprocha d'avoir aidé son fils Othon à le dépouiller. Les magnats se méprirent sur les sentiments de Casimir, attribuèrent sa démarche à la pusillanimité, et lui parlèrent avec d'autant plus de hardiesse, qu'alors commençait à germer chez eux cet esprit d'insubordination qui plus tard a fait le malheur de la Pologne. Ils représentèrent à Casimir qu'il allait les perdre en les remettant sous la domination d'un prince méchant et avide de vengeance; ils ajoutèrent que lui-même serait dépouillé de ses duchés; mais qu'au reste, plutôt que de se rendre les instruments de son malheur, ils se choisiraient un autre roi s'il persistait dans son dessein. Casimir céda à leurs remontrances, sans abandonner néanmoins le projet de soulager les peines de Miecislas. Celui-ci cherchait à obtenir par la force ce qu'il supposait que son frère lui refusait par ambition. L'empereur ne lui ayant pas accordé de secours, il conduisit à Gnesne des troupes que lui avait données un petit prince son gendre, dont les états étaient baignés par la mer Baltique. Il se rendit maître de la grande Pologne, que Casimir avait peut-être recommandé de ne pas défendre avec vigueur. Othon vint de-

mander grâce à Miecislas, qui, voyant l'aversion générale des Polonais, n'osa pas attaquer Casimir, et s'occupa à s'affermir dans sa conquête. Cependant, la province de Brzesc, qui prit l'inactivité de Casimir pour de la faiblesse, se révolta contre lui; il marcha contre la capitale du pays, la prit en douze jours, et punit de mort les instigateurs de la révolte. Cette expédition, qui fit connaître la valeur de Casimir, lui inspira des idées de conquête. Sous un prétexte assez léger, il entra dans le duché de Halicz, et, après une grande victoire, il en remit en possession, comme vassal de la Pologne, le fils d'une de ses sœurs que l'on en avait chassé. Cette expédition intimida Miecislas; il eut recours à la fourberie. Il réussit à séduire le gouverneur de la Mazovie, qui obligea le peuple à lui prêter serment de fidélité. La crainte d'exciter une guerre civile empêcha Casimir de s'y opposer; il prévoyait d'ailleurs l'événement qui arriva bientôt. Miecislas souleva, par sa mauvaise conduite, le gouverneur et les grands, qui allèrent implorer la clémence et le secours de Casimir. Ce prince leur fournit des troupes qui chassèrent Miecislas. Casimir alla ensuite dans le duché de Halicz, pour venger la mort de son neveu, empoisonné par ses sujets, qui avaient déféré le pouvoir à Vladimir, le précédent usurpateur. Celui-ci, après avoir été retenu prisonnier par Béla, roi de Hongrie, à qui il était venu demander des secours, et qui avait envoyé son fils André pour s'emparer du duché, s'échappa de captivité. Ne pouvant forcer André, renfermé dans la capitale, il ravagea les frontières de la Pologne; il finit cependant par s'unir aux Polonais pour chasser André, et se reconnut vassal de Casimir, qui eut après cela une guerre à soutenir contre Béla : elle fut terminée par une trève. Deux princes russes, alliés de Casimir, le choisirent pour arbitre dans une contestation qu'ils avaient au sujet de leurs limites. Il était occupé à régler leur différend, lorsqu'il apprit qu'une conspiration, ourdie par Miecislas, à la faveur du mécontentement excité par la guerre de Hongrie, venait d'éclater. Le palatin et l'évêque de Cracovie, restés seuls fidèles, s'étaient emparés des forts de la ville, et résistaient à Miecislas; il n'osa pas attendre l'arrivée de son frère. La présence seule de Casimir ramena les rebelles, qui l'avaient cru mort en Russie. Il punit de l'exil le chef des révoltés, et pardonna aux autres. Cet acte de clémence lui gagna tous les cœurs; Miecislas même cessa ses entreprises, et fournit bientôt après des troupes à Casimir, qui fit une expédition contre les Prussiens, parce qu'ils refusaient de payer les tributs. Les Prussiens, effrayés de la rapidité de sa marche et des ravages qu'il commettait, promirent les tributs, et donnèrent des otages. Ce succès fut suivi de la paix avec les Hongrois. Casimir, adoré de ses sujets, respecté de ses voisins, jouissait du repos, lorsqu'il mourut subitement, le 4 mai 1194, au milieu d'un banquet, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son équité lui mérita le surnom de *juste*. Sa dévotion s'alliait avec un penchant immodéré pour les femmes. Quelques auteurs ont même prétendu qu'il avait été empoisonné par une femme fatiguée de ses poursuites. Il avait épousé, en 1168, Hélène, fille de Vozevold, duc de Belz, dont il eut Lezko, son successeur; Conrad, duc de Mazovie, tige de la branche de Mazovie qui s'éteignit en 1416, et Salomé, femme de Carloman, fils d'André, roi de Hongrie. E—s.

CASIMIR III, dit *le Grand*, fils d'Uladislas Loketek, s'était distingué par sa bravoure sous le règne de son père, qui lui avait confié le soin de le venger des chevaliers teutoniques, et, pour le former à la conduite des peuples, l'avait établi souverain de la grande Pologne, distinction qui avait causé des troubles dans l'état. A peine assis sur le trône, en 1333, il voulut prolonger la trève que son père avait conclue avec les chevaliers, parce que l'étonnante facilité avec laquelle ils se relevaient de leurs défaites, faisait craindre une suite continuelle de combats sans résultat. Ayant obtenu la prolongation de la trève pour un an, Casimir invita le roi de Hongrie à servir de médiateur entre lui et les chevaliers. Il s'appliqua ensuite à réprimer la licence, et punit les brigands qui désolaient la Pologne. Il fut convenu en 1335, dans le congrès de Wissegrad, que les chevaliers rendraient à la Pologne le palatinat de Cujavie, ainsi que le district de Dobrzin, et lui paieraient 10,000 florins en réparation de leurs dégâts. Casimir, de son côté, renonça à la Poméranie. Cet accord, avantageux aux chevaliers, leur ayant fait espérer qu'ils pourraient exiger de Casimir de nouveaux sacrifices, ils lui déclarèrent, lorsqu'il voulut entrer en possession de la Cujavie, qu'il devait préalablement faire approuver le traité par les états du royaume. Le roi, hors d'état de venger cette insulte, proposa à la diète de ratifier le traité, ce qu'elle refusa; cependant, comme on ne pouvait pour le moment prendre les armes contre les chevaliers, on résolut d'employer l'autorité du pape pour obtenir justice. Le St.-Siége écouta les plaintes des Polonais; ses commissaires condamnèrent les chevaliers à restituer à la Pologne la Poméranie et les autres provinces qu'ils retenaient, à rétablir à leurs frais les églises qu'ils avaient détruites, à payer des indemnités considérables à Casimir; enfin, à tous les frais du procès. Cette sentence, qui fut suivie de l'excommunication, n'intimida pas les chevaliers; ils eurent recours à l'empereur Louis V, qui leur défendit de se dessaisir des biens de l'ordre. Les chevaliers gardèrent leurs conquêtes et posèrent les armes. Casimir, n'ayant pas d'enfant mâle, et voulant s'assurer l'appui d'un prince puissant, choisit pour successeur, en 1339, son neveu Louis, fils du roi de Hongrie. Ce choix fut approuvé après de vives oppositions, et on le notifia à Louis, avec la restriction que ses droits au trône de Pologne ne seraient valables qu'autant que Casimir n'aurait pas d'enfants. Casimir perdit son épouse en 1340. Il s'empara peu après de la petite Russie, qui avait autrefois appartenu à la Pologne, et dont le souverain venait de mourir. Il épousa ensuite Hedvige, fille du landgrave de Hesse. Le caractère jaloux de cette princesse ne tarda pas à lui faire perdre l'affection de Casimir, qui se sépara d'elle, et la tint dans une espèce de captivité. Désirant réunir toutes ses forces contre la Russie, mais encore plus, n'avoir pas de nouveaux démêlés avec les chevaliers teutoniques, il leur offrit la paix aux conditions convenues quelques années auparavant. Ils souscrivirent à cet accord, qui, cette fois, fut ratifié par la diète en 1343. Casimir conquit presque en entier la Silésie, dont il ne retint que Frauenstadt. Le roi de Bohême, suzerain du duc de Silésie, indigné de la conduite de son vassal, fit des préparatifs pour attaquer la Pologne, menacée par les Tatars. Ces barbares s'approchaient de Cracovie; Casimir

leur dispute le passage de la Vistule, les force à se retirer, vole en Silésie, détruit l'armée du roi de Bohême, et revient dans ses états pour y rétablir l'ordre. Il convoque une diète à Wislicza en 1347, réunit les plus habiles gens du royaume, les charge d'une refonte générale des lois, et coopère à leurs travaux. Ses nouvelles ordonnances sont acceptées. La sollicitude paternelle qu'il ne cessa de témoigner pour la classe la plus malheureuse de ses sujets, lui valut le titre de *roi des paysans*. Il essaya même, avec quelque succès, de ramener dans ses états les arts que les troubles en avaient exilés. Il travailla ensuite à mettre son royaume à l'abri des insultes des ennemis, en fortifiant les villes; puis il fonda des hôpitaux, des colléges, des universités. Voyant que les Polonais, uniquement occupés de la passion des armes, lui reprochaient en quelque sorte sa vie inactive, il rassembla une armée, enleva aux Lithuaniens tout ce qu'ils possédaient dans la petite Russie, et célébra ses conquêtes par un triomphe. Bientôt, les Lithuaniens, profitant de l'ardeur effrénée avec laquelle Casimir se livrait à ses plaisirs, reprirent ce qu'il leur avait arraché. Les nobles regardèrent cette agression et la peste qui dévastait la Pologne, comme un châtiment du ciel irrité des désordres du roi, et ne firent que de faibles efforts pour repousser l'ennemi. Casimir se réveille de sa léthargie, renforce son armée d'un corps de Hongrois que son neveu lui amène, rentre dans la Russie, livre bataille aux Lithuaniens, fait leur duc prisonnier, et reprend la Volhynie; mais le prince lithuanien s'échappe de ses fers, et s'en empare de nouveau. Les Polonais, qui avaient reconnu Louis pour successeur au trône de son oncle, voulant faire valoir à ses yeux leur consentement et le mettre à profit pour eux-mêmes, envoyèrent à Bude des députés qui lui firent signer, en 1355, les premières conventions conclues entre la noblesse et les rois. Casimir, choqué de cette démarche, résolut de se marier une troisième fois, dans l'espoir d'obtenir un héritier. Hedvige, délivrée de sa captivité, venait de mourir; il épousa, en 1358, une princesse de même nom, fille du duc de Glogau. Il paraissait uniquement occupé de goûter les douceurs du repos, lorsque des troupes qu'il avait accordées à un des fils du vayvode de Moldavie, pour ressaisir l'héritage de son père, furent défaites et réduites en captivité. Cet échec fut si désastreux pour la Pologne, qu'elle ne conservait aucun espoir de le venger. Casimir fut réduit à racheter à grands frais les prisonniers. Il trouva cependant le moyen de faire éclater sa magnificence, lorsque, accompagné de plusieurs autres souverains, l'empereur Charles IV vint à Cracovie épouser la fille du duc de Stettin, petite-fille de Casimir. Ce prince reprit en 1366 la Russie rouge aux Lithuaniens, et laissa à deux seigneurs de cette nation la Volhynie et le palatinat de Beltz, à condition qu'ils les tiendraient en fiefs de la Pologne. Cette expédition venait d'ajouter à la gloire de Casimir, lorsqu'il mourut, âgé de soixante-un ans, des suites d'une chute de cheval, le 8 novembre 1370. Ses grandes qualités firent oublier ses nombreux défauts. Le plus grave qu'on lui ait reproché, a été son penchant déréglé pour les femmes. Parmi le grand nombre de ses maîtresses, on remarqua une juive, nommée *Esther*, qui obtint de lui les priviléges dont les juifs ont, depuis cette époque, joui en Pologne. Casimir ne laissa de son troisième mariage que deux filles. En lui finit la race

des Piast, qui gouvernait depuis cinq cent vingt-huit ans. Jusqu'à ce prince, les Polonais n'avaient eu que des rois pris dans leur sein; ils commencèrent alors à en élire d'étrangers, et ce fut la première cause des troubles qui ont désolé ce royaume. E—s.

CASIMIR IV était fils d'Uladislas V. A l'âge de treize ans, et du vivant de son frère Uladislas VI, il fut nommé roi par les mécontents de Bohême en 1438; mais les Polonais ne purent soutenir ce choix contre Albert, duc d'Autriche, depuis empereur. A la mort de Storobudski, duc de Lithuanie, Uladislas envoya Casimir dans ce pays en qualité de régent. Les Lithuaniens l'élurent duc, et son frère confirma ce choix. Lorsqu'en 1445, la nouvelle de la malheureuse bataille de Varna parvint en Pologne, on refusa d'abord de croire à la mort d'Uladislas; lorsqu'il ne fut plus possible d'en douter, tous les suffrages se réunirent sur Casimir, qui, à l'instigation des Lithuaniens, refusa le trône, sous prétexte que la mort de son frère n'était pas avérée. Pressé de nouveau, il refusa encore, disant qu'il préférait rester dans son duché; mais que, d'avance, il se déclarait ennemi du prince que l'on élirait sans son aveu. Un discours si hautain engagea les Polonais à jeter les yeux sur un prince qui pût se faire craindre et des chevaliers teutoniques et de Casimir. A peine eurent-ils proclamé leur choix, que Casimir eut recours à la reine sa mère. Elle eut bientôt mis une partie des nobles dans ses intérêts; Casimir fut réélu et invité à venir recevoir la couronne. Il répondit qu'il attendait à Brzesc les députés du royaume, pour convenir avec eux des conditions auxquelles il consentirait à les gouverner. La crainte de perdre la Lithuanie, et d'autres motifs d'intérêt, furent cause que l'on déféra aux volontés de Casimir. A peine couronné, en 1447, il refusa de souscrire aux engagements que la république exigeait de ses rois, et s'empressa de retourner dans son duché, où il résida presque constamment, et qu'il voulait faire considérer comme un état séparé, en l'agrandissant aux dépens de la Pologne. Cette conduite indigna les Polonais. Dans une diète indiquée à Pietrikau, en 1453, la crainte seule d'exciter une guerre civile avait empêché d'élire un nouveau roi; on s'en tint à une confédération, pour garantir l'intégrité de l'état, si le roi persistait à ne pas la défendre. Le serment fut prêté en présence de Casimir, qui ne balança plus à promettre, mais simplement comme roi de Pologne, ce que l'on exigeait de lui. Cette restriction choqua: les clameurs, les menaces redoublèrent; le roi donna un consentement absolu. Peu de temps après, les Prussiens, excédés de la tyrannie des chevaliers teutoniques, se soulevèrent, les chassèrent de la plupart des villes, et demandèrent à Casimir de les recevoir au nombre de ses sujets, ce qu'il accepta; mais, il en résulta une guerre longue et sanglante; la victoire favorisa alternativement les deux partis; enfin, les chevaliers teutoniques, abattus par diverses défaites, furent obligés de fléchir, et, par un traité conclu à Thorn en 1466, ils restituèrent le pays, qui, par la suite, porta le nom de *Prusse royale*, et ne retinrent que la Prusse ducale comme fief de la Pologne. Les troupes licenciées à la paix demandèrent leur paiement; il fallut ordonner de nouveaux subsides pour les satisfaire, et indiquer une diète pour obtenir le consentement des provinces. Aucune ne voulait contribuer; toutes prétendaient examiner la nécessité de la taxe, et

régler la manière de la lever. On arrêta, en conséquence, que la diète ne serait plus composée de tous les nobles; mais que chaque palatinat enverrait deux nonces chargés de ses instructions. L'heureuse issue de cette diète, qui fut longue et tranquille, engagea à adopter le même mode pour l'avenir. Les députés reçurent le nom de *nonces terrestres*, et il fut résolu qu'ils entreraient dans tous les détails du gouvernement, institution qui, par la suite, produisit les plus grands maux. Uladislas, fils aîné de Casimir, ayant été élu, en 1471, roi de Bohême par les états de ce pays, fut couronné à Prague. Les Hongrois auraient bien voulu soutenir les prétentions de Mathias, leur roi, appuyées par le pape; mais les forces qui accompagnaient Uladislas leur imposèrent : ils se retirèrent. Bientôt, les grands de ce royaume, mécontents de leur roi, élurent à sa place Casimir, second fils du roi de Pologne. On accorda à leurs députés un corps de douze mille hommes. Mathias avait eu le temps de regagner l'affection des grands; il força Casimir à se retirer; ensuite il attaqua avec succès Uladislas et son père. Une trève conclue par l'entremise des électeurs de Saxe et de Brandebourg, eût été suivie d'une paix durable, si l'épouse de Casimir n'eût refusé de marier sa fille à Mathias. La trève n'était pas expirée, que l'empereur Frédéric excita Casimir et son fils Uladislas à reprendre les armes contre le roi de Hongrie. Uladislas seul joignit ses troupes à celles de l'empereur. Mathias, qui venait de vaincre les Turks, assiégea Vienne en 1477, et contraignit l'empereur à lui donner l'investiture de la Bohême; mais, par un traité, il en laissa jouir Uladislas, et se contenta de garder ses conquêtes. D'un autre côté, les Tatars ravageaient la Podolie, que Casimir ne savait pas défendre. Ivan, duc de Moscovie, les en chassa, et poussa ses conquêtes jusqu'en Lithuanie. Casimir, voulant sauver les restes du duché, lui céda ce qu'il venait de ravir. Cet événement fit enfin comprendre aux Lithuaniens que leur sûreté, à l'avenir, dépendait de leur union avec la Pologne; ils ne tardèrent pas à s'applaudir de cette mesure. En 1479, les Tatars revinrent les attaquer. Casimir, accablé par le poids de l'âge, remit le commandement de l'armée à Albert, son troisième fils, qui détruisit l'armée ennemie. Cette expédition lui gagna l'affection des Hongrois; ils le donnèrent pour successeur à Mathias. Un autre parti élut Uladislas, frère d'Albert; celui-ci, avec une armée bien inférieure en nombre, attaqua celle d'Uladislas, fut défait, pris, et amené à son frère, qui ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il renoncerait à ses prétentions sur la Hongrie. Les malheurs d'Albert, et peut-être encore plus le traité qu'il venait de conclure, causèrent un chagrin mortel à son père, qui déshérita Uladislas, et mourut peu après à Grodno, en 1492, âgé de soixante-quatre ans. Orgueilleux, sans ambition, vain et peu sensible à l'honneur, prodigue par caprice, avare par goût, Casimir fut aussi peu regretté des Polonais, qu'il n'avait jamais aimés, malgré leur esprit soumis, que des Lithuaniens, objet constant de son affection, malgré leurs révoltes continuelles. Il laissa de son mariage avec Elisabeth, fille de l'empereur Albert II, Uladislas, roi de Hongrie et de Bohême; Jean Albert, qui lui succéda; Casimir, élu roi de Hongrie du vivant de Mathias, et mort en odeur de sainteté en 1483; Alexandre, Sigismond, successivement rois de Po-

logne; Frédéric, archevêque de Gnesne, évêque de Cracovie et cardinal; Hedvige, mariée à George, duc de Bavière; Sophie, à Frédéric, margrave de Brandebourg; Anne, à Bogislas, duc de Poméranie; Elisabeth, à Frédéric, duc de Lignitz; et Barbe, à George, duc de Saxe. E—s.

CASIMIR V (Jean), né en 1609, était fils de Sigismond III, roi de Pologne, et de Constance d'Autriche, sa seconde femme. A la mort de son père, en 1633, sa mère voulait le faire monter sur le trône; mais Casimir, sachant que son père avait témoigné le désir d'avoir Uladislas, son frère aîné, pour successeur, traversa les desseins de sa mère, se mit à la tête du parti de son frère, et, lorsqu'il le vit élu, fut le premier à le féliciter. Il servit ensuite dans les armées impériales. Chargé, en 1638, d'aller en Espagne conclure une ligue avec Philippe III, alors en guerre avec la France, et commander une flotte chargée de détruire le commerce des Français dans la Méditerranée, il s'embarqua à Gênes. Les vents le jetèrent sur la côte de Provence; il fut mené à Marseille, reconnu, et enfermé au château de Bouc, près du Martigues, d'où il ne sortit au bout de deux ans que parce que son frère l'envoya demander par un ambassadeur. Sorti de captivité, il retourna en Pologne; mais bientôt son humeur inquiète l'entraîna en Italie. En passant à Lorette, il fut saisi d'une inspiration de se faire jésuite, et entra dans cet ordre en 1643. Il en sortit trois ans après; le pape le nomma cardinal. Apprenant la mort du fils unique de son frère, dont la santé était languissante, il renvoya son chapeau au saint père, en 1647. L'année suivante son frère mourut. Dans la diète qui s'assembla, Casimir eut pour concurrents à la couronne, le czar, le prince de Transylvanie, et son propre frère, évêque de Breslau: il fut néanmoins élu sans opposition. Le pape le releva de ses vœux, et lui accorda en outre les dispenses nécessaires pour épouser Marie-Louise de Gonzague, veuve de son frère, alliance qui choqua les Polonais. A l'instant où il monta sur le trône, les progrès des Cosaques avaient répandu une alarme générale. Il offrit une amnistie; elle fut rejetée avec dédain. Alors les Polonais entrèrent dans l'Ukraine et la saccagèrent. Les Tatars étaient venus au secours des Cosaques; Casimir marcha contre eux; on se battit avec acharnement jusqu'à la nuit; la victoire restait indécise; la division se mit parmi les alliés; le khân des Tatars et Bogdan Kzmielniski, chef des Cosaques, conclurent chacun leur traité avec Casimir. Les Cosaques obtinrent une amnistie, et leur chef vint demander pardon au roi; mais conservant un profond ressentiment de cette humiliation, il fit entendre aux Cosaques qu'on ne leur avait rendu leurs priviléges que pour attendre l'occasion de les accabler. Ils levèrent de nouveau l'étendard de la révolte. Casimir les battit de nouveau, mais ne les soumit pas. Leur animosité contre la Pologne ne fit que redoubler. Ils se liguèrent avec les Russes, et leurs forces réunies ravagèrent la Lithuanie. Les Russes s'emparèrent de Smolensk. Un autre corps de Cosaques se joignit aux Tatars, et dévasta la partie méridionale du royaume. Des dissensions intestines vinrent encore aggraver ces maux. Une faction décriait la conduite du roi, les décrets du sénat, les résolutions de la diète, dont le *veto* d'un seul nonce paralysait les opérations. Ce fut en 1652 qu'un nonce, nommé *Sidzinski*, fit le premier usage de cette funeste prérogative. On voulut le met-

tre en pièces; il n'échappa que par la fuite. On eût dans la suite traité de même celui qui eût proposé l'abolition de ce privilége qui a causé la ruine de l'état. Un nouvel ennemi vint encore se joindre à ceux qui désolaient la Pologne. Lorsque Christine abdiqua la couronne de Suède, l'ambassadeur de Jean Casimir renouvela les protestations qui établissaient les droits de son maître au trône de ce pays. Charles-Gustave fut à peine en possession du gouvernement, que, pour venger l'insulte dirigée personnellement contre lui, il entre en Prusse, dirige sa marche sur Varsovie; malgré quelques échecs, prend cette ville, soumet toute la Prusse, excepté Dantzig, et lève des contributions. Casimir fuit en Silésie, et met son royaume sous la protection de la Ste.-Vierge. Une confédération formée pour la défense de l'état chasse les Suédois de Varsovie. Ils y rentrent après un combat qui dura trois jours. Ragotzki, prince de Transylvanie, se ligue avec les Suédois, et fait une invasion en Pologne; les Russes entrent en Lithuanie. Cependant le dessein qu'avait annoncé Charles-Gustave de se faire déclarer roi de Pologne, arme contre lui toutes les puissances voisines, ainsi que la Hollande et l'empereur. Ragotzki fut battu, la flotte suédoise dispersée. Le traité d'Oliva, conclu en 1660, rendit la Prusse à la Pologne, qui déjà avait renoncé à ses droits de suzeraineté sur la Prusse ducale. La Suède garda une partie de la Livonie, et Casimir renonça à ses prétentions sur la couronne de Suède. On continua la guerre avec les Russes, qui, malgré les mutineries continuelles de l'armée polonaise, furent chassés de la Lithuanie, mais gardèrent Smolensk. Tandis que les étrangers accablaient la Pologne, Casimir faisait la guerre aux sociniens, et les chassait du royaume. Lorsque le calme régna, il crut pouvoir désigner son successeur, et proposa à la nation le duc d'Enghien, fils du grand Condé. Le grand-maréchal Lubomirski lui représenta fièrement qu'on ne lui permettrait pas pour son frère ce qu'il voulait faire pour le fils d'un étranger. Cette réflexion hardie anima contre Lubomirski le sénat, la noblesse, le roi, et Sobieski, dont le nom commençait à être connu. Lubomirski fut condamné à perdre les biens, l'honneur et la vie. La fuite le mit en sûreté; mais Casimir disposa de ses biens et de son emploi. Il se réfugia à Breslau, et ne tarda pas à réunir une armée. Sobieski, envoyé contre lui, fut battu. Lubomirski, vainqueur, renvoya ses prisonniers, ne redemanda ni ses biens ni ses emplois; il exigea seulement que son arrêt de proscription fût révoqué, et que le roi renonçât à la prétention de se nommer un successeur, puis il alla mourir à Breslau. Cent mille Tatars étant venus peu après attaquer la Podolie et la Volhynie, Sobieski, nommé grand-maréchal de la couronne, alla à leur rencontre avec une armée de vingt mille hommes, et sut les vaincre. Délivrés de cet ennemi, les Polonais reprirent leurs contestations avec le roi. Casimir, fatigué d'un rang qui ne lui offrait que des soucis continuels sans gloire et sans puissance, résolut d'abdiquer. Une diète fut convoquée à Varsovie en 1668. Le vice-chancelier y lut l'exposé des motifs qui engageaient le roi à renoncer à la couronne. Une partie de l'assemblée parut attendrie, l'autre fut indignée. Le primat adressa au roi des représentations très vives. Casimir répondit par un discours plein d'énergie, et remarquable surtout par la prédiction qui le terminait. Après avoir reproché aux Polonais les dissensions

qui les déchiraient sans cesse, il ajouta : « Je prévois les malheurs qui me» nacent notre patrie; et plût à Dieu » que je fusse un faux prophète! Le » Moscovite et le Cosaque se joindront » au peuple qui parle la même langue » qu'eux, et s'approprieront le grand » duché de Lithuanie. Les confins de » la grande Pologne seront ouverts au » Brandebourg, et la Prusse elle-même » fera valoir les traités ou le droit des » armes pour envahir notre territoire. » Au milieu de ce démembrement de » nos états, la maison d'Autriche ne » laissera pas échapper l'occasion de » porter ses vues sur Cracovie, etc. » Après son abdication, il vint en France, choisit sa retraite dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés: il en devint abbé, ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât le titre de *majesté*, et mourut à Nevers, âgé de soixante-trois ans, le 16 décembre 1672. Son corps, après être resté en dépôt dans l'église des jésuites jusqu'en 1675, fut porté à Cracovie. Son cœur fut déposé dans un tombeau élevé dans l'église de St.-Germain-des-Prés, où Casimir était représenté avec ses habits royaux. Ce prince était brave, mais faible, irrésolu et soumis aux volontés de sa femme, qu'il perdit en 1667. On a prétendu qu'en 1672, trois mois avant de mourir, il avait épousé Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse, et déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble et du second maréchal de l'Hôpital. Quelques écrivains ont contesté la vérité de cette anecdote. Casimir fut le dernier rejeton mâle de la maison de Vasa. E—s.

CASIMIR (S.), grand-duc de Lithuanie, le troisième des treize enfants de Casimir III, roi de Pologne, vint au monde le 5 octobre 1458. Sa mère, Élisabeth d'Autriche, princesse d'une rare piété, confia son éducation à Jean Dlugloss, chanoine de Cracovie, dont les vertus égalaient les profondes connaissances en tout genre. Le jeune prince, né avec les plus heureuses dispositions, répondit parfaitement aux vues religieuses de sa mère, et aux soins de son digne instituteur. A peine avait-il atteint l'âge de treize ans, que les Hongrois, révoltés contre Mathias Corvin, leur roi, le demandèrent pour lui mettre la couronne sur la tête. Casimir, docile aux ordres de son père, partit à la tête d'une armée polonaise, pour faire valoir un droit dont son extrême jeunesse ne lui permettait pas de sentir toute l'injustice. Les deux armées étaient près d'en venir aux mains, lorsque le pape Sixte IV, s'étant entremêlé dans le différend des Hongrois avec leur souverain, d'ailleurs digne, par toutes sortes de bonnes qualités, de porter la couronne, lui fournit l'occasion de renoncer à une entreprise qui répugnait autant à sa délicatesse qu'elle flattait l'ambition du roi son père. Dans un âge plus mûr, le même peuple lui renouvela la même offre dans une circonstance où, le trône étant vacant, il n'avait point à craindre d'être taxé d'usurpation; mais il résista à toutes les sollicitations qui lui furent faites à cet égard. Casimir, tout occupé de son salut, sut se conserver pur au milieu de la corruption du siècle. Le luxe et la mollesse de la cour, où sa naissance l'attachait, n'eurent jamais le moindre attrait pour son cœur. La méditation continuelle des vérités saintes, l'assiduité au service divin, la mortification des sens, par des exercices variés de pénitence, le soulagement des pauvres, telle fut l'histoire de toute sa vie, sans que ces pratiques laissassent rien apercevoir au dehors qui pût blesser les bienséances de son rang. Ce jeune prince termina

sa carrière à Wilna, le 4 mars 1483, victime de sa chasteté. Sa sainteté fut attestée sur son tombeau par de nombreux miracles. Les Polonais attribuèrent à son intercession plusieurs victoires sur leurs ennemis, et le proclamèrent protecteur du royaume. La vénération des peuples lui avait décerné un culte public, et érigé des chapelles, lorsque le pape Léon X l'inscrivit sur le catalogue des saints, par une canonisation solennelle, et, dès ce moment, il fut invoqué comme le patron de la Pologne. En 1604, six vingt ans après sa mort, on trouva son corps et les riches étoffes dans lesquelles il était enseveli sans la moindre corruption ni détérioration, ainsi que le prouve l'acte authentique dressé à cette époque par les ordres de l'évêque de Wilna. On le voyait peint d'après nature à St.-Germain-des-Prés, dans une chapelle érigée par le roi Casimir (*Voy.* CASIMIR V). T—D.

CASINI (VALORE et DOMENICO), étaient frères et élèves du Passignano. Ils s'adonnèrent au genre du portrait, et s'y firent une grande réputation vers la fin du 17e. siècle. On voit à Florence un grand nombre de portraits de Valore, touchés avec beaucoup de franchise et de vérité. Cet artiste avait un talent tout particulier pour saisir et retenir dans sa mémoire les traits et la physionomie des personnes de sa connaissance, et pour en faire de souvenir le portrait très ressemblant, même après leur mort. Aussi était-il si occupé qu'à peine avait-il le temps d'exécuter la tête et les mains, laissant à son frère Dominique le soin d'habiller ses figures, ce dont celui-ci s'acquittait à la grande satisfaction de son aîné et d'un public impatient. On voit deux portraits de Casini à Ste.-Marie *in campo*, sur les tombeaux de Laurent, évêque de Fiesoli, et de Geneviève Popoleschi, sa mère. Ce dernier est très beau. — On compte aussi Vittore CASINI au nombre des artistes qui aidèrent Vasari dans ses grands travaux. — Lanzi cite un autre CASINI (Gio. da Varlungo, florentin), peintre de portraits, né en 1689, et mort en 1748. C—N.

CASIRI (MICHEL), savant orientaliste, et religieux syro-maronite, naquit à Tripoli de Syrie, en 1710, et vint à Rome, où il fit ses études dans le collége de St.-Pierre et de St.-Marcellin. Il y reçut les ordres le 29 septembre 1734. L'année suivante, il accompagna en Syrie D. Joseph Assemani, qui allait assister, par ordre du pape Clément XII, au synode des maronites. En 1738, il revint à Rome, et rendit à la propagande un compte très exact des opinions religieuses des maronites. Ce voyage fut le seul qu'il fit en Orient. A son retour, il rentra dans son couvent, où il enseigna les langues arabe, syriaque et chaldéenne, la théologie et la philosophie à ses religieux, et il ne le quitta qu'en 1748. A cette époque, il passa en Espagne, d'après l'invitation de François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui lui avait enseigné à Rome la philosophie, et l'attacha à la bibliothèque royale de Madrid. Casiri, par reconnaissance envers son protecteur, fit la traduction d'un ouvrage arabe, intitulé : *Soleil de la sagesse.* L'original et la version se sont perdus. Tout avait cependant été préparé pour l'impression. En 1749, il fut nommé membre de l'académie royale d'histoire de Madrid, et se rendit, par ordre du roi, à la bibliothèque de l'Escurial, où il commença à s'occuper de compiler les matériaux qui lui ont servi à composer sa *Bibliotheca arabico-hispana.* En 1756, à la mort de D. Andrès de St.-

Jean, Casiri fut nommé interprète du roi pour les langues orientales : cette même année, le roi, qui l'estimait particulièrement, lui conféra le titre de bibliothécaire adjoint de l'Escurial, et lui accorda, outre ses traitements, une pension de 200 piastres sur les fonds de cette bibliothèque. D. Leop. Geron. Puig étant mort en 1763, Casiri lui succéda dans l'emploi de bibliothécaire en chef. Cette même année, il fit venir de Rome Paul Hodar, maronite très versé dans la connaissance des langues orientales, et l'employa à faire les extraits des manuscrits qui devaient entrer dans la *Bibliotheca;* mais, soit que Casiri voulût exercer trop d'empire sur son collaborateur, soit qu'il fût jaloux d'être le seul orientaliste d'Espagne, soit enfin que Hodar affichât trop d'orgueil, ces deux savants se brouillèrent bientôt : Hodar quitta l'Espagne, et passa en Portugal, où il mourut. La *Bibliotheca arabico-hispana* n'était point encore imprimée dans son entier, lorsque Casiri entreprit une traduction latine de la collection arabe des canons de l'église d'Espagne, collection dont le manuscrit existait à l'Escurial. Selon Casiri, cette collection serait très ancienne, et due à un évêque nommé Jean Daniel ; mais, en cela, il a fait preuve de peu de critique ; car on peut assurer, d'après une note du copiste et quelques caractères latins qu'on lit sur le manuscrit, que son âge ne remonte pas au-delà du 12e. siècle. L'académie royale avait chargé Casiri d'expliquer plusieurs inscriptions arabes qu'on lit dans l'Alambra de Grenade, l'Alcazar de Séville, etc., et plusieurs médailles ; mais ce savant ne fut pas toujours heureux dans ses explications, qui, au jugement de l'académie, ne furent pas trouvées dignes d'être publiées. Le plus utile, le plus bel ouvrage de ce savant, celui qui lui assure des titres incontestables à l'estime des amis des lettres, est sa *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis, sive libror. omn. manuscript. quos arabicè ab auctoribus magnam partem arabo-hispanis compositos bibliotheca cœnobii Escurialensis complectitur, recensio et explanatio, operâ et studio Mich. Casiri*, etc., Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol. Elle offre, sous dix-huit cent cinquante-un articles, la suite de tous les manuscrits de la bibliothèque de l'Escurial, peut-être la plus riche de l'Europe en ouvrages arabes. Le premier volume contient les grammairiens, les poètes, les philologues, les lexicographes, les philosophes, les moralistes, les politiques, les médecins, les mathématiciens et les astronomes. Le second volume est consacré aux géographes et aux historiens. Il contient de nombreux extraits d'auteurs arabes, qui pourraient servir très utilement à l'écrivain qui entreprendrait de tracer l'histoire de l'Espagne sous les Arabes. Casiri donne ordinairement le titre des manuscrits en caractères originaux et la traduction latine ; souvent, il rassemble sur l'auteur de l'ouvrage et ses écrits les renseignements qu'il a pu recueillir, et ajoute à ces détails les passages du manuscrit qui peuvent en indiquer le contenu et offrir le plus d'intérêt. La *Bibliotheca arabico-hispana* est un répertoire indispensable à quiconque s'adonne à l'étude de la littérature orientale. On y a cependant remarqué plusieurs fautes de critique et quelquefois un défaut d'intelligence du texte. Ils ont aussi reproché à Casiri d'avoir confondu le caractère cufique avec le caractère mogrebin. Casiri mourut à Madrid, le 12 mars 1791. Vers la fin de ses jours, il avait perdu la mémoire, et était devenu sourd. J—N.

CASLON (Guillaume), célèbre fondeur de caractères d'imprimerie, né en 1692, à Hales-Owen, en Shropshire, n'était d'abord que graveur d'ornements sur les canons d'armes à feu; il se mit ensuite à graver des caractères pour les relieurs. L'imprimeur Bowyer ayant, par hasard, vu de ces caractères, désira connaître Caslon; il le conduisit à la fonderie de James, et lui demanda s'il se croyait en état de graver des caractères typographiques : celui-ci répondit qu'il lui fallait un jour pour examiner la chose. Ce délai expiré, il dit à Bowyer qu'il ne doutait point d'y réussir. D'après cette réponse, Bowyer, Bettenham et Watts lui prêtèrent 500 livres sterl., pour commencer à établir une fonderie, qui ne tarda pas à prospérer. En 1720, la société pour les progrès des connaissances chrétiennes voulut faire imprimer, pour l'usage des églises d'Orient, le *Nouveau-Testament* et les Psaumes en arabe, et choisit Caslon pour fondre les caractères désignés dans ses épreuves, sous le nom d'*arabes-anglais*. Palmer, auteur prétendu d'une histoire de l'imprimerie qui appartient à Psalmanazar, ayant vu le nom de Caslon en *cicéro* à la fin d'une épreuve de ses caractères, conseilla à notre artiste de fondre des caractères *cicéro*. Il suivit cet avis, et surpassa ce qu'avaient fait les autres fondeurs jusqu'à cette époque. Palmer en ressentit de la jalousie, et Caslon se vit obligé de recourir à Bowyer, sous l'inspection duquel il fondit, en 1722, les beaux caractères anglais qui ont servi à imprimer les œuvres de Selden, et les caractères coptes employés dans l'édition du *Pentateuque*, de David Wilkins. Caslon atteignit dans son art une telle perfection, qu'il affranchit l'Angleterre de la nécessité de tirer des caractères de Hollande, et que les siens, remarquables par leur élégance, furent demandés sur le continent. On en a des épreuves dans un recueil intitulé : *Specimen of printing types*, Londres, 1764, in-8°., rare. Sa fonderie de Chiswell-Street devint par la suite une des premières de l'Angleterre. Elle est encore tenue par sa famille. Caslon mourut le 23 janvier 1766. — Son fils Guillaume, mort en 1778, a suivi avec distinction les traces de son père. B—r j.

CASMANN (Othon), savant allemand, recteur de l'école de Stade, et ensuite pasteur de la même ville, mort le 1er. août 1607, a publié : I. *Quæstionum marinarum*, 2 vol., Francfort, 1596 et 1607; le premier volume traite de l'intérieur de la mer, le second de son mouvement, principalement du flux et reflux; II. *Nucleus mysteriorum naturæ enucleatus*, 1605, in-8°.; III. deux éditions du traité *De re cibariâ* de Bruyerin (*V.* Bruyerin); IV. beaucoup d'ouvrages de piété, dont la plupart ont des titres singuliers, *Turpitudo turpissima et laqueus carnalis*, *Pulchritudo pulcherrima*, *Mundus immundus*, *Thanatobulia seu beatè moriendi desiderium*, *Hominis novi anatomia*; etc.; quelques-uns sont en allemand. D—P—s.

CASONI (Gui), né à Serravalle dans le Trévisan, vers la fin du 16e. siècle, fut un des premiers fondateurs de l'académie *degli Incogniti* à Venise. Sa maison était le rendez-vous des plus beaux esprits de cette capitale, où il habita long-temps. Le doge, auprès duquel ses compatriotes l'avaient chargé d'une mission, le décora de la dignité de chevalier. Après avoir rempli divers emplois dans sa patrie, il mourut en 1640, laissant une *Vie du Tasse* et divers autres ouvrages dont on trouve la liste dans

les *Glorie degli Incogniti*. La onzième édition de ses *Opere* est de Venise, 1623, in-16. Il s'attachait beaucoup à imiter les poètes grecs et latins. — Philippe CASONI, génois, a publié en italien : I. une *Histoire de Louis-le-Grand* (de 1638 à 1706), Milan, 1706-1722, 3 vol. in-4°.; II. *Annales de la république de Gênes du 16e. siècle*, Gênes, 1708, in-fol.; III. *Vie du marquis de Spinola, le preneur de villes*, Gênes, 1691, in-8°. C. T—Y.

CASOTTI (JEAN-BAPTISTE), littérateur italien, naquit à Prato en Toscane, le 21 octobre 1669. Il fit ses études à Florence, et y donna dès sa jeunesse une telle opinion de ses connaissances et de ses talents qu'il fut envoyé à Paris avec le titre de secrétaire de la cour de Toscane auprès du baron Ricasoli, qui y résidait alors en qualité de ministre du grand-duc. Il y devint l'ami de plusieurs gens de lettres distingués, et surtout des deux qui cultivaient le plus particulièrement la langue italienne, Ménage et Regnier des Marais. De retour à Florence, ayant été ordonné prêtre, il fut fait recteur du collége ou de l'académie des nobles, et professeur de philosophie morale et de géographie ; il le fut ensuite d'histoire profane et sacrée dans l'université de Florence. Ce fut alors qu'il fut choisi pour donner des leçons d'histoire au prince électoral de Saxe, Frédéric-Auguste, qui fut ensuite électeur de Saxe et roi de Pologne. Il accompagna ce prince à Venise, à Turin et dans d'autres villes d'Italie. L'électeur reconnaissant lui conféra dans la suite le titre de comte. Le grand-duc de Toscane, Cosme III, avait pour lui une estime particulière. Casotti obtint, vers l'an 1720, un canonicat à Prato sa patrie, et, en 1726, la cure de l'ancienne église de Ste.-Marie *dell' impruneta* dans l'évêché de Florence : il avait publié en 1714, sur cette cure, des *Mémoires historiques* écrits en italien, et remplis de recherches curieuses relatives à l'histoire du moyen âge, dans laquelle il était très instruit. Il y mourut le 16 juillet 1737, et légua ses biens et ses livres à la cathédrale de Prato. Ses autres principaux ouvrages sont : I. *Notizie storiche intorno alla vita e alla nuova edizione delle opere di monsignore Giovanni della Casa*, imprimées dans le premier volume de ses œuvres, Florence, 1707, in-4°.; II. *Vita di Benedetto Buonmattei* (*V.* BUONMATTEI); III. *Della fondazione del regio monastero di S. Francesco delli Scarioni di Napoli*, Florence, 1722; IV. *Pratenses olim præpositi nunc episcopi*, etc. Les ouvrages de Casotti sont remplis d'érudition; mais, comme il arrive souvent aux érudits, il la rend fatigante par la surabondance même et par le défaut d'ordre, de goût et de sobriété. G—É.

CASSAGNE (l'abbé JOSEPH LA), natif du diocèse d'Oleron, s'occupa particulièrement de simplifier aux commençants l'étude de la musique. Il publia sur ce sujet : I. *Recueil de Fables mises en musique*, 1754, in-4°.; II. *Alphabet musical*, 1765, in-8°.; III. *Traité général des éléments du chant*, 1766, in-8°. Dans cet ouvrage, imprimé dès 1742, la Cassagne proposait la réduction de toutes les clefs à une seule, celle de *sol* sur la seconde ligne. Pascal Boyer, de Tarascon, maître de musique de la cathédrale de Nîmes, aidé de l'abbé Roussier, attaqua vivement ce projet de réforme, dans une *Lettre à Diderot*, publiée en 1767. La Cassagne répondit à cette lettre par l'*Unicle-*

fier musical, *pour servir de supplément au Traité général des éléments du chant* (1768), in-8°. D. L.

CASSAGNES, ou CASSAIGNE (JACQUES), naquit à Nîmes le 1er. août 1636. Perrault, Brossette, Nicéron et d'Olivet se sont trompés en fixant l'époque de sa naissance à l'année 1633, ainsi que les auteurs du nouveau *Dictionnaire historique*, qui la placent en 1634. Il embrassa l'état ecclésiastique après avoir terminé ses études à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Ce titre ne lui parut pas incompatible avec celui de poète; mais la culture de la poésie ne l'empêcha pas de se livrer à l'éloquence de la chaire. Comme versificateur, des pièces fugitives, des poëmes, des odes lui firent pendant quelque temps une assez grande réputation pour qu'il fût reçu à l'académie française. Il n'avait encore que vingt-cinq ans lorsqu'il y remplaça St.-Amant, en 1662. Comme orateur, il avait entrepris de composer un corps d'homélies propres à être récitées dans les églises qui manqueraient de prédicateurs. Il prononça l'oraison funèbre de Hardouin de Péréfixe, et fut nommé pour prêcher à la cour; mais le trait fameux décoché par Boileau, qui dit dans sa satire du repas, qu'il

.... ne compte rien, ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin,

l'immola, pour ainsi dire, au pied de la chaire de la chapelle du Louvre; il n'osa pas y monter, et renonça pour jamais à la prédication. On assure que Cassagnes fut si vivement affecté de la plaisanterie de Boileau, que sa raison s'en altéra. Il est certain qu'on se vit obligé de l'enfermer à Saint-Lazare; mais l'ancien secrétaire d'état Loménie, qui s'était retiré dans cette maison, et qui lui confia la révision d'une histoire secrète du jansénisme, atteste que cet infortuné mourut dans tout son bon sens. Il y a lieu de conclure que, si l'impression que fit sur lui le trait de Despréaux contribua au dérangement de sa tête, cette cause ne fut ni la seule ni la plus directe de son malheur. La vaste érudition de Cassagnes l'avait fait choisir par Colbert pour être un des quatre premiers membres dont se composa la petite académie, qui prit bientôt après le nom d'*Académie des inscriptions et belles-lettres*. Il est l'auteur de la préface estimée qui se trouve à la tête des *OEuvres de Balzac*, de l'édition de 1665. On lui doit encore: I. *Traité de morale sur la valeur*, 1674, in-12; II. une traduction des *Dialogues de l'orateur* de Cicéron, sous le titre de *Rhétorique de Cicéron*, Paris, 1673, in-8°.; traduction fidèle, exacte, claire, mais qui ne rend pas avec assez de précision et d'énergie le feu de l'original. III. Une traduction de Salluste, intitulée: *Histoire de la guerre des Romains*, Paris, 1675, in-8°. Ce dernier ouvrage est précédé d'un discours préliminaire, dans lequel l'auteur traite de l'art d'écrire l'histoire, et apprécie avec plus de jugement que de goût l'original de sa version. Cassagnes fut gratifié d'une pension, et nommé garde de la bibliothèque du roi. Il mourut à St.-Lazare le 19 mai 1679. V. S—L.

CASSAN. *Voy*. USUN-CASSAN.

CASSANA (JEAN-FRANÇOIS), peintre de l'école génoise, naquit en 1611, à Cassana, petit village de la rivière de Gênes, près de la terre de Bonasola. On n'a jamais connu le nom véritable de cet artiste, qui, ainsi que Le Bassan, Castel-Franco, Passignano, Pordenone et l'Empoli, a porté toute sa vie le nom du lieu où il était né.

Jean-François étudia, dès ses plus jeunes années, sous Bernard Strozzi, dit *il Capucino*. Quelques auteurs prétendent même que Cassana suivit son maître à Venise, lorsqu'il s'enfuit secrètement pour se soustraire aux persécutions des supérieurs de son ordre, qui voulaient l'empêcher de s'adonner à la peinture. Quoi qu'il en soit, Cassana resta à Venise pendant plusieurs années; mais il n'y fut pas heureux, et, quoiqu'il eût acquis une grande réputation, ses rivaux ne cessèrent de le tourmenter, comme on le voit dans une lettre très singulière d'Antoine Lupis, qui nous a été conservée par Ratti, et dont on a pu appliquer la morale à plus d'un siècle: « Je vois (écrit Lupis à Cassa- » na) que toujours le sort favorise » très peu les hommes distingués: » c'est ce qui vous est arrivé, lors- » qu'étant un des premiers pinceaux » de Venise, vous avez été condamné » par le sort à repandre plus de lar- » mes que d'essences sur vos toiles.... » La renommée court le monde à son » caprice: les uns achètent des cris- » taux au poids du diamant; les autres, » dans leurs opinions, épousent des » chouettes pour des Minerves: vous » avez été ici le moderne Carrache. » Quelle nécessité de suivre la mode » pour les tableaux, comme on fait » pour les vêtements !..... Nous som- » mes arrivés à une époque où on aime » mieux le fumier que l'ambre. » Cependant Cassana trouva un protecteur dans Alexandre II, prince de la Mirandole, qui l'attira dans cette ville, où il travailla particulièrement pour l'église des jésuites, pour celle de St.-Jérôme, et pour la cathédrale. Après avoir obtenu enfin quelques succès, et trouvé un peu plus de bonheur qu'à Venise, Cassana mourut à la Mirandole en 1591. Il avait destiné à l'étude de la peinture ses quatre enfants. — Niccolò Cassana, né à Venise, en 1659, réussit dans le portrait. Appelé à Florence par le grand-duc Ferdinand, il y entreprit celui de ce prince vu jusqu'aux genoux, ensuite celui de la princesse Violante de Bavière, son épouse, et successivement ceux de Zigolino et de Tortella, bouffons de la cour. Niccolò ne se borna pas à de semblables travaux; il laissa encore une *Bacchanale* d'un ton ferme et chaud, et un tableau en demi-figures, et non pas en figures de grandeur naturelle, comme quelques auteurs l'ont prétendu, d'une composition assez bizarre, représentant la *Conjuration de Catilina*. On y voit deux conjurés qui se serrent la main en présence des autres, en tenant chacun un verre rempli de sang. Enfin, on doit à ce maître une très belle copie du grand tableau de *S. Pierre martyr*, du Titien. Il est toujours utile de conserver les traditions qui apprennent quelques détails sur ces sortes de copies, pour que, plus tard, on ne les regarde pas comme l'original, ou comme une réplique. Quelques ouvrages de Niccolò ayant été transportés en Angleterre, il fut invité à s'y rendre, et reçut ordre de faire le portrait de la reine Anne, qui le nomma son premier peintre, et lui assigna un traitement considérable; mais cet artiste peu tempérant se livra tellement à la passion du vin qu'il tomba malade et mourut, en 1713, âgé de cinquante-quatre ans. Niccolò était d'un caractère bouillant, impétueux. On raconte que, quand il achevait un portrait, il s'attachait tellement à son ouvrage, qu'il n'entendait pas ceux qui lui parlaient; quand ses teintes ne devenaient pas telles qu'il les désirait, il se roulait à terre, et criait comme un frénétique: « Je » veux de l'esprit dans cette figure; je

» veux qu'elle parle, qu'elle se remue; » je veux que le sang circule dans ces » veines. » Niccolò a dû souvent de belles inspirations à cet état d'enthousiasme et même de fureur. — Jean-Augustin, dit l'abbé Cassana, second fils de Jean-François, mort à Gênes en 1720, à l'âge de soixante-deux ans, s'adonna aussi au portrait. Il a laissé celui de François Erizzo, doge de Venise. Ce tableau fut envoyé à Londres pour être gravé. Voulant ne pas se trouver en concurrence avec son frère Niccolò, Jean-Augustin s'appliqua ensuite à peindre les animaux, et réussit beaucoup en ce genre; on attribue même souvent ses compositions au Benedette; mais avant de l'adopter, il avait montré le plus grand talent pour les portraits, surtout dans ceux du jeune duc de Guastalla, dont la mère demandait un portrait tous les ans, afin, disait-elle, de mieux juger la variation de la physionomie de son fils. Jean-Augustin avait porté dans sa jeunesse l'habit d'abbé; mais ensuite il y avait renoncé : lorsqu'un jour ayant perdu, dans un voyage, une très belle épée qu'il avait attachée soigneusement à sa valise, il s'imagina que cette perte l'avertissait du tort qu'il avait eu d'abandonner l'habit ecclésiastique. Il le reprit donc, pour ne plus le quitter. — Jean-Baptiste, 3e. fils, peignit les fleurs, les fruits et les animaux. Il mourut à la Mirandole, et survécut peu de temps à son père. — Marie-Victoire, sœur des précédents, élève de Jean-Augustin, a laissé des demi-figures de sujets sacrés. Elle est morte à Venise en 1711. On trouve une dissertation sur toute cette intéressante famille dans le *Catalogue du cabinet du docteur Vianelli,* Venise, 1790, in-4°., p. 97.

A—d.

CASSANATE (Marc-Antoine Alègre de), né à Tarragone en 1590, entra dans l'ordre des carmes à Sarragosse, dans le temps même où son père lui destinait la place de secrétaire du roi, qu'occupait un de ses oncles. Il prit le bonnet de docteur en théologie, et s'adonna à l'histoire de son ordre; mais ses travaux ne furent pas même estimés de ses confrères, qui le regardèrent comme un écrivain négligent et peu instruit. Jean Chéron, de Bordeaux, dans ses *Vindiciæ scapularis privilegiati*, l'appelle : *Pius vir magis quam antiquarius.* Cassanate est mort au mois de septembre 1658. Il a laissé neuf volumes de sermons, et quelques autres ouvrages de dévotion, dont parle Nicolas Antonio. Son *Paradisus carmelitici decoris sive de origine ordinis carmelitarum, rebusque ab his per tot ætates gestis, ac de carmelitis pietate aut scientiâ claris*, Lyon, 1639, in-fol., ne lui fait aucun honneur, et a été censuré par la faculté de théologie de Paris. A. B—t.

CASSANDRA. *Voy.* Fedele.

CASSANDRE, fils d'Antipater, passa en Asie peu de temps avant la mort d'Alexandre-le-Grand, pour défendre son père contre les accusations d'Olympias. Quelques auteurs disent qu'il y porta le poison qu'on employa pour faire mourir Alexandre; mais c'est un bruit dénué de fondement. Quelque temps après la mort d'Alexandre, le commandement général de l'armée des princes fut donné à Antigone, et Antipater lui fit adjoindre Cassandre en qualité de chiliarque, titre qui lui donnait une grande autorité. Mais, connaissant son ambition, il ne crut pas devoir, en mourant, lui laisser la tutelle des jeunes princes, et il désigna Polyperchon pour son successeur. Cassandre, voulant annuller ces dispositions, chargea Ni-

canor du commandement de la garnison que son père avait mise à Munychie, dans l'Attique, et passa lui-même en Asie pour engager Ptolémée et Antigone dans son parti. Polyperchon, pendant son absence, envoya Alexandre son fils dans l'Attique, avec une armée, et rendit, au nom des rois, un décret pour rétablir la démocratie dans toutes les villes de la Grèce, à la place des aristocraties instituées par Alexandre, et maintenues par Antipater. Cet édit produisit l'effet qu'il en attendait, et les villes, pour la plupart, chassèrent ceux qui étaient à la tête des affaires. Les Athéniens en firent même mourir plusieurs, du nombre desquels était Phocion. Ils ne purent cependant pas reprendre Munychie; Cassandre étant arrivé avec des troupes et des vaisseaux qu'il avait obtenus d'Antigone, s'empara du Pirée, de Panacte et de Salamine, et les Athéniens se virent forcés de laisser rétablir le gouvernement aristocratique, à la tête duquel Cassandre mit Démétrius de Phalères. Il alla ensuite dans la Macédoine, où il avait beaucoup de partisans, y fit confier les rênes du gouvernement à Archidée et à Eurydice son épouse, et passa dans le Péloponnèse, dont plusieurs villes s'étaient déjà ralliées à lui. Tandis qu'il était occupé au siége de Tégée, Polyperchon ramena dans la Macédoine Olympias, qui y commit toutes sortes de cruautés, ce qui obligea Cassandre d'y revenir. A son approche, Olympias se renferma dans Pydna, espérant qu'Æacides, roi d'Épire, et Polyperchon viendraient à son secours; mais, trompée dans son attente, elle fut obligée de se rendre, et Cassandre l'abandonna aux Macédoniens, qui la firent périr. Cassandre avait pris dans Pydna Roxane et Alexandre son fils, ainsi que Thessalonique, fille de Philippe; il épousa celle-ci, et envoya les deux autres à Amphipolis, où il les fit garder. Élevant dès-lors ses prétentions au trône, il chercha à augmenter le nombre de ses partisans dans la Grèce, en rétablissant la ville de Thèbes et celle de Potidée, qu'il nomma Cassandrée. Antigone et Ptolémée, alarmés des progrès de la puissance de Cassandre, se liguèrent contre lui, sous prétexte de venger Olympias et de délivrer le fils d'Alexandre. Ils proclamèrent la liberté des Grecs pour les mettre dans leur parti, et la Grèce devint le théâtre d'une guerre dont les détails seraient trop longs à retracer, et qui se termina, l'an 311 avant J.-C., par un traité, dont les conditions furent que, jusqu'à ce qu'Alexandre, fils de Roxane, fût en âge de régner, Cassandre aurait le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce, Lysimaque celui de la Thrace, Ptolémée celui de l'Égypte, et Antigone celui du reste de l'Asie. La mort du jeune Alexandre était sans doute une des conditions secrètes de ce traité; car Cassandre le fit tuer, ainsi que sa mère, peu de temps après, et les autres ne cherchèrent point à venger cet attentat. Polyperchon s'étant laissé gagner par Cassandre, fit aussi mourir Hercule, fils d'Alexandre-le-Grand et de Barsine; et la race d'Alexandre se trouvant éteinte, Antigone prit le titre de roi, ce qui fut imité par Ptolémée, Lysimaque et Cassandre. Ces trois derniers se virent bientôt obligés de réunir leurs forces contre Antigone et Démétrius son fils, qui n'aspiraient à rien moins qu'à réunir sous leur domination tous les états d'Alexandre. Antigone ayant perdu la vie dans la mémorable bataille d'Ipsus, l'an 301 avant J.-C., et Démétrius étant trop faible pour rien entreprendre, Cassandre se trouva tran-

quille possesseur de la Macédoine. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ses longs travaux; car il mourut l'an 298 avant J.-C., d'une hydropisie, qui dégénéra en maladie pédiculaire. Il avait eu de Thessalonique trois fils, Philippe, Antipater et Alexandre. Il est assez difficile de juger ce prince, que les historiens grecs ont fort maltraité, ainsi qu'Antipater son père, parce qu'ils les regardaient comme les ennemis de la liberté de leur pays. On ne peut lui refuser de la valeur et quelques talents pour le gouvernement; il aimait les lettres, avait copié Homère en entier de sa main, et savait une grande partie de ses vers; mais il est difficile de justifier sa conduite envers la mère et les enfants d'Alexandre. Je ne crois cependant pas qu'on doive l'attribuer à sa haine pour ce prince, comme l'ont fait quelques auteurs. L'ambition était un stimulant assez actif pour le porter à commettre ces crimes, et il n'y a pas un seul de ses compétiteurs qui n'en eût fait de même s'il se fût trouvé à sa place. On l'a confondu mal à-propos avec un certain Asandre ou Cassandre, l'un des capitaines d'Alexandre, qui eut après sa mort le gouvernement de la Carie.

C—R.

CASSANDRE (George), l'un des plus savants et des plus judicieux théologiens du 16e. siècle, naquit, selon la plus commune opinion, en 1515, dans l'île de Cadsand, d'où l'on prétend qu'il a tiré son nom. Après avoir enseigné la théologie à Bruges et à Gand, il alla à Cologne pour s'y livrer entièrement à l'étude, surtout à celle des controverses entre les catholiques et les nouveaux réformateurs, afin de trouver quelques moyens de les réunir et de procurer la paix à l'Église, qui commençait à être violemment agitée. Le premier fruit de ses veilles fut un ouvrage intitulé : *De officio pii veri in hoc dissidio religionis*, Bâle, 1561, in-8°. Comme il n'y avait pas mis son nom, on l'attribua à Baudouin, qui l'avait le premier apporté en France, et fait imprimer pendant la tenue du colloque de Poissi; ce qui attira a celui-ci une querelle très violente de la part de Calvin et de Bèze. Cassandre se découvrit au milieu de la dispute, par une défense de son livre aussi modérée que l'attaque de l'apôtre de Genève était emportée. Un auteur allemand s'étant mis sur les rangs pour le combattre, Cassandre lui répondit sur le même ton de modération. Il eut le sort de tous ceux qui se portent pour conciliateurs entre deux partis vivement animés l'un contre l'autre. Si son livre déplut aux protestants, il y eut aussi des catholiques qui en furent scandalisés. Hessels, Robert Cenalis écrivirent contre lui; mais il fut applaudi par les personnes sages, qui rendirent justice à ses vues et à ses efforts pour pacifier l'Église. Les princes d'Allemagne le regardèrent comme l'homme le plus propre à terminer les différends de religion. Le prince Guillaume de Clèves l'attira chez lui pour l'opposer aux anabaptistes. L'empereur Ferdinand, persuadé qu'il lui serait d'un grand secours pour ramener les luthériens, voulut l'engager de se rendre à Vienne; mais la goutte, dont il était tourmenté, ne lui permit pas de faire le voyage. Pour satisfaire aux vœux de ce prince, il composa sa fameuse *Consultatio de articulis fidei inter papistas et protestantes controversis*, dans laquelle il exposait les points litigieux de la confession d'Augsbourg, marquait ceux sur lesquels on pouvait parvenir à un accommodement, et ceux sur lesquels il n'y avait aucune conciliation à espérer.

Ce fut là son dernier ouvrage, la mort l'ayant enlevé le 3 fév. 1566. Toutes ses œuvres, qui avaient été imprimées séparément, ont été recueillies par Decordes dans l'édition de Paris, 1616, in-fol. On y trouve la première édition de Virgile de Tarse, le traité de Honoré d'Autun, *sur la Prédestination et la grâce*, avec d'autres pièces sur la même question; des *Commentaires sur les deux natures en J.-C.*, divers traités contre les anabaptistes; un traité curieux, *De sacrâ communione christiani populi in utrâque specie ; sit ne ejus restitutio catholicis hominibus optanda, etiamsi jure divino non simplicitèr necessaria habeatur;* une *Défense de la tradition de l'Église et des Pères contre Calvin;* un bon ouvrage sur la liturgie, orné d'une savante préface, où il prouve que les messes privées ont été premièrement introduites dans les monastères et dans les chapelles domestiques des évêques, un *Recueil d'hymnes*, avec d'excellentes notices et une savante épître dédicatoire, qui forme un traité sur l'origine et la nature des hymnes sacrés; des *Annotations* sur le poëme de la *Résurrection*, de St.-Fortunat; des lettres, des calculs pour réduire la monnaie des Grecs et des Romains à celle de Flandre; un traité *De viris illustribus qui antè Procam in Latio fuere, et appendix ad Plinium, de viris illustribus*, Bâle, 1563. Cassandre était doué des talents et des qualités propres à faire un excellent théologien. Il possédait à fond les langues anciennes et modernes, était éloigné de toute passion, ne s'attachant qu'à la vérité. Il joignait à cela une grande candeur, un désintéressement à toute épreuve, une modération digne de servir de modèle aux gens de sa profession. Son zèle pour la réunion des protestants et pour la paix de l'Église le porta peut-être à une trop grande condescendance, lui fit même avancer quelques propositions hardies; mais il soumit ses écrits à l'Église, condamna hautement les auteurs du schisme, et resta constamment attaché à l'unité. En convenant qu'il s'était glissé dans le culte des pratiques superstitieuses dont les catholiques éclairés avaient toujours désiré la réformation, il blâmait les nouveaux évangélistes de ne s'être pas bornés à attaquer les abus, et d'avoir cherché à détruire les parties saines, au lieu de s'occuper de la guérison de ceux-ci; mais il se plaint aussi, avec raison, de ce que leurs adversaires, par un excès contraire, entreprenaient de défendre les défauts et les vices, comme des choses où il n'y avait rien à reprendre. Parmi les abus manifestes dont il proposait la réforme, étaient la puissance exorbitante des papes, portée alors à un excès qui faisait gémir les bons catholiques; les abus introduits dans les indulgences, les pratiques superstitieuses qui déshonoraient le culte des saints et des reliques, etc., etc. Accusé de vouloir former un tiers parti entre les catholiques et les protestants, il repoussa fortement cette inculpation dans une lettre au docteur Hessels, son accusateur: « Je suis persuadé, » lui écrivait-il, qu'on ne peut être » sauvé hors de l'Église catholique, » fondée sur la pierre; que les portes » de l'enfer ne pourront jamais la ren» verser, quoiqu'elles l'ayent attaquée » et endommagée. » T—D.

CASSANDRE (François), écrivain du 17e. siècle, est principalement connu par une traduction française de la *Rhétorique d'Aristote*, la meilleure que nous ayons eue jusqu'ici. Imprimée d'abord à Paris, en 1654, in-4°., elle fut bien reçue du

public ; cependant, peu satisfait lui-même de ce premier travail, il passa vingt ans à la revoir et à la mettre dans l'état où elle est maintenant. Les éditions de Paris, 1675 ; Amsterdam, 1698, et la Haye, 1718, in-12, sont les plus estimées. D'Ablancourt faisait beaucoup de cas de cette traduction, et Boileau disait que la lecture lui en avait été plus utile que celle de tous les autres ouvrages qu'il avait lus dans sa vie. C'est Cassandre que Boileau a eu en vue dans ces vers de sa première satyre :

Damon, ce grand auteur, dont la muse fertile
Amusa si long-temps et la cour et la ville,
Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

Le satirique qui l'aimait lui avait souvent ouvert sa bourse, et n'avait négligé aucune occasion pour le tirer de l'état misérable où il languissait; mais le caractère inflexible de Cassandre, qui l'empêchait de s'astreindre aux moindres formules de la politesse, une certaine misanthropie que l'âge et le malheur ne firent qu'accroître encore, lui rendirent inutiles et ses talents et l'amitié de Boileau. Après avoir vécu malheureux, il mourut dans l'indigence, en 1695. Cassandre possédait à fond les langues grecque et latine, et faisait des vers français agréables. On a encore de lui les *Parallèles historiques*, Paris, 1680, in-12; sa *Continuation de la traduction de l'Histoire de De Thou*, *commencée par Duryer*, qu'il promettait, n'a pas été imprimée. W—s.

CASSARD (Jacques), né à Nantes en 1672, d'une famille peu riche, perdit encore très jeune son père, qui était capitaine de navire marchand. Dès qu'il fut en état de servir, il alla à St.-Malo, et obtint de l'emploi sur un bâtiment armé en course. Son habileté et sa bravoure ne tardèrent pas à le faire distinguer. Lorsque Pointis partit pour Carthagène en 1697, il proposa à Cassard de l'y accompagner. Dans l'attaque, Cassard, chargé de lancer les bombes, s'en acquitta avec tant de succès, que le feu des ennemis se ralentit bientôt. Il marcha ensuite à l'assaut à la tête des flibustiers, qui admirèrent son courage. De retour en France, Pointis, en rendant compte de la prise de Carthagène, fit un grand éloge de la valeur de Cassard. Celui-ci, chargé ensuite du commandement d'un vaisseau équipé pour la course par les habitants de Nantes, fit des prises très considérables. Louis XIV, instruit de ces exploits, l'appela à la cour : « Monsieur, lui dit ce prince, » vous faites beaucoup parler de vous. » J'ai besoin dans ma marine d'un » officier de votre mérite. Je vous ai » nommé lieutenant de frégate, et » j'ai ordonné qu'on vous donnât » 2,000 livres de gratification. » Cassard se rendit à Dunkerque, où il prit le commandement d'un vaisseau de l'état, et débarrassa la Manche des corsaires anglais qui l'infestaient. Au mois de septembre 1708, il rencontra près des Sorlingues une flotte anglaise de trente-cinq bâtiments, escortés par un vaisseau de guerre; quoiqu'inférieur en nombre, il l'attaqua : l'anglais prit la fuite. Cassard enleva cinq navires qu'il conduisit à St.-Malo; ragréa son vaisseau, retourna dans la Manche, et prit encore huit bâtiments plus richement chargés que les premiers. Lors de la disette de 1709, on chargea Cassard d'aller au-devant d'une flotte de vingt-six navires qui apportaient à Marseille des blés achetés dans le Levant. Il fit armer à ses frais les deux vaisseaux de l'état, l'*Eclatant* et le *Sérieux*, qu'on lui confia. Les armateurs de vingt-cinq autres bâtiments marchands le prièrent de les convoyer; il

les exhorta en vain à attendre une escorte plus forte. « Nos vaisseaux se- » ront en sûreté, répondirent-ils, » lorsque M. Cassard les escortera. » Il conduisit une partie de cette flotte jusqu'au cap Nègre, fit escorter les autres jusqu'à Malte par le *Sérieux*, et alla avec l'*Eclatant* chercher la flotte destinée pour Marseille. L'ayant rencontrée, il revenait avec elle, lorsque, le 29 avril, à la hauteur de Biserte, il trouva une escadre de quinze vaisseaux anglais. La supériorité du nombre ne l'effraye pas; il attend fièrement l'ennemi : trois vaisseaux l'entourent et l'attaquent; il leur répond d'une manière terrible; deux sont démâtés et forcés de s'éloigner; le troisième s'approche pour tenter l'abordage; Cassard lui envoie une bordée qui crible ses voiles, abat son mât de misaine, et l'oblige à la retraite. Pendant ce combat, qui dura douze heures, la flotte marchande eut le temps de se mettre en sûreté. Cassard, qui avait voulu s'éloigner pendant la nuit pour aller se ragréer, fut attaqué de nouveau au point du jour par deux autres vaisseaux anglais : le plus fort coula à fond après deux heures de combat. Cassard continua sa route, et entra heureusement à Porto-Farina. Les barbaresques, témoins du combat glorieux qu'il avait soutenu, l'accueillirent par leurs acclamations, lui fournirent tout ce dont il avait besoin, et l'aidèrent à réparer son vaisseau. Quelques jours après, le *Sérieux* arriva; Cassard ne pouvant encore mettre en mer, le chargea de convoyer la flotte marchande. Il fit encore plusieurs prises en revenant à Toulon, d'où il se rendit à Marseille pour réclamer le remboursement des sommes qu'il avait avancées pour armer l'*Eclatant* et le *Sérieux*. Les magistrats rejetèrent sa demande, sous prétexte que ce n'était pas lui qui avait amené la flotte. Cassard se plaignit en vain; il cita les magistrats au parlement d'Aix, et ne put obtenir de jugement. Malgré le vif ressentiment que lui causa cette marque insigne d'ingratitude, il exposa encore sa vie l'année suivante pour les intérêts de la ville de Marseille, dans une occasion semblable, et, après un combat opiniâtre, prit sur la côte de Sicile deux vaisseaux anglais. Quand la flotte fut rentrée, il alla croiser jusqu'à Smyrne, revint vers Gibraltar, où il rencontra dix navires richement chargés, et escortés par une frégate. Il s'empara de la flotte et de la frégate. Le roi le fit capitaine de frégate, et le chargea de la direction des nouveaux ouvrages de Toulon, commission dont Cassard s'acquitta avec distinction. La disette s'étant fait sentir en 1711, il fut envoyé avec une escadre pour porter des présents au grand sulthân, et pour acheter des blés : il remplit cette mission avec succès. Mandé à la cour, il n'y resta que peu de temps, et se rendit à Aix pour son procès. Il y était encore, quand il reçut ordre d'aller attaquer les Portugais dans leurs colonies. Parti de Toulon en mars 1712, il arriva au mois de mai aux îles du cap Vert, et ne tarda pas à les réduire. Il fit aussitôt voile pour la Martinique. Il alla ensuite ravager Montserrat et Antigoa, et parut, en octobre 1712, devant Surinam. Il entra dans la rivière, malgré le feu de cent trente pièces de canon, mit ses troupes à terre, investit la place, la bombarda, et l'obligea à capituler et à payer une forte contribution. Cassard envoya ensuite un détachement rançonner les deux petites colonies d'Essequebo et de Berbice, retourna à la Martinique, et, bientôt après, tenta contre St.-Eustache et Curaçao

des entreprises qui réussirent, quoiqu'il eût été blessé dans la seconde. Il attendait sa guérison à la Martinique, où il avait fait entrer pour plus de neuf millions des dépouilles de l'ennemi, lorsque le commandant d'une escadre qui arrivait de France lui présenta l'ordre de joindre ses vaisseaux aux siens. Les matelots, les soldats de Cassard murmurèrent de ce qu'on leur ôtait un chef qui les avait si souvent menés à la victoire: il fallut obéir. On partit pour la France en mars 1713. Dans la traversée, on rencontra une escadre anglaise; Cassard, après l'avoir reconnue, proposa au commandant de l'attaquer; mais la paix étant près de se conclure, le roi avait défendu à tous ses officiers d'engager aucune action. Le commandant ne put donc se rendre au désir de Cassard. Celui-ci, qui ignorait les ordres du roi, et qui supposait de la pusillanimité à son chef d'escadre, irrité d'ailleurs de ce qu'il lui avait enlevé le commandement, s'écria : « Partout où » je trouverai les ennemis de mon » maître, le devoir de les attaquer » sera toujours plus fort que les or- » dres dictés par la lâcheté. » Puis il ordonna aux capitaines de le suivre. Quoiqu'inférieur en nombre, il dispersa l'escadre ennemie et prit deux vaisseaux. En arrivant à Toulon, Cassard apprit que le roi l'avait fait capitaine de vaisseau et chevalier de St.-Louis. Peu de jours après, instruit que son chef d'escadre s'était plaint à la cour de sa désobéissance en attaquant les Anglais, il lui en demanda raison. On parvint à le calmer en ... prouvant que le chef d'escadre n'avait fait que son devoir. La paix d'Utrecht rendit Cassard au repos; il n'en put jouir; la roideur de son caractère lui fit perdre le fruit de ses belles actions. Il ne paraissait devant le ministre que pour se plaindre de ce que le parlement d'Aix refusait de lui rendre justice. On lui proposa des pensions; il les refusa avec dureté, et demanda qu'on lui fît rendre les sommes qu'il avait avancées. Il devint sombre et rêveur. Ses sœurs, dont le revenu était extrêmement modique, vivaient avec la plus stricte économie, pour lui envoyer de quoi subsister pendant qu'il sollicitait le ministre. Son extérieur négligé, joint à une figure commune, inspirait peu de considération. Un jour Duguay-Trouin, qui passait avec plusieurs seigneurs dans la galerie de Versailles, aperçut dans un coin un homme dont la mise annonçait la misère, mais dont le visage le frappa. Ayant reconnu Cassard, il courut à lui, l'embrassa et l'entretint long-temps. Les seigneurs étonnés lui demandèrent quel était cet homme. « C'est, répondit-il, le plus » grand homme de mer que la France » ait à présent, c'est Cassard. Je don- » nerais toutes les actions de ma vie » pour une des siennes. Il n'est pas » connu ici; mais il est redouté chez » les ennemis. Avec un seul vaisseau, » il faisait plus qu'un autre avec une » escadre entière. » Cassard, sans cesse rebuté, faisait éclater son mécontentement. Lorsque le cardinal de Fleury devint premier ministre, en 1726, il alla le solliciter, et lui parla avec sa rudesse accoutumée. Le cardinal le reçut froidement. Cassard laissa échapper des propos injurieux contre le ministre et contre le gouvernement. Il fut enfermé au château de Ham, où il languit jusqu'à sa mort (en 1740). Ses talents et son courage étaient obscurcis par son caractère opiniâtre et farouche; mais quelques paroles indiscrètes n'auraient pas dû faire oublier ses éclatants services. E—s.

CASSE (DU). *V.* DUCASSE.

CASSEBOHM (JEAN-FRÉDÉRIC), médecin et habile anatomiste, fit ses études à Halle, sa patrie, et à Francfort-sur-l'Oder, enseigna l'anatomie à Halle, fut appelé à Berlin, en 1741, pour y occuper une chaire d'anatomie, et y mourut le 7 février 1743. Il s'est spécialement occupé de l'anatomie de l'oreille. Ses écrits sont : I. *Disp. de aure internâ*, Francfort, 1730, in-4°. ; II. *Prog. de differentiâ fœtûs et adulti*, Halle, 1730, in-4°.; III. *Tractatus tres, de aure humanâ*, ibid., 1730, in-4°., augmentés d'un 4e. traité, 1734; d'un 5e. et d'un 6e., 1735. Cet ouvrage est accompagné de figures. IV. *Methodus secandi musculos*, Halle, 1739, in-8°., traduit en allemand, 1740, in-4°.; V. *De methodo secandi viscera*, ib., 1740, in-8°. G—T.

CASSEL (JEAN-PHILIPPE), professeur d'éloquence à Brême, né dans cette ville, le 31 octobre 1707, mort le 17 juillet 1783, s'est distingué par les services qu'il a rendus à l'histoire de son pays, qu'il a fort éclaircie par ses recherches. Outre un grand nombre d'ouvrages qu'il a traduits de l'anglais, on lui doit : I. *Periculum criticum de convenientiâ veteris linguæ Mauretanicæ cum Phœniciâ, verum vocis cinnabaris etymon eruens*, Magdebourg, 1735, in-4°.; II. *Disquisitio crit. philol. de vocabulo phœnicio Kartha, urbem designante*, ibid., 1737, in-4°.; III. *Observ. crit. philol. de columnis phœniciorum in Mauritaniâ*, Leipzig, 1739, in-4°.; IV. *Disquisitio de Judæorum odio et abstinentiâ à porcinâ*, ibid., 1739, in-4°.; V. *De Frisonum navigatione fortuitâ in Americam sæculo XI factâ*, ibid, 1741, in-4°.; VI. *De navigationibus fortuitis antè Columbum in Americam factis*, ib., 1742, in-4°.; VII. *De l'ancien et précieux psautier de Brême* (en allemand), Brême, 1759, in-4°.; VIII. *Nouveaux documents sur quelques traités conclus par la ville de Brême, avec les villes Hanséatiques en particulier*, ibid., 1767, in-8°.; IX. *Bremensia*, ou *Notices et documents historiques sur Brême*, ibid., 1766-67, 2 vol. in-8°.; X. *Recueil complet des médailles de Brême*, 2 parties, ibid., 1772-73, etc. Cassel est auteur de beaucoup d'autres dissertations et ouvrages curieux, dont on peut voir une liste étendue dans sa vie, écrite par M. Harles. G—T.

CASSELIUS, ou CESELIUS (AULUS), ancien jurisconsulte romain, plus distingué par son éloquence que par sa connaissance des lois. Il parlait avec beaucoup de grâce et de politesse, et excellait surtout dans la plaisanterie fine et délicate. Horace en parle cependant comme d'un habile jurisconsulte dans son *Art poétique*. Dans la carrière civile, il ne fut jamais au-delà de la questure. Il refusa, par amour de la liberté, le consulat qu'Auguste voulait lui donner. Son attachement pour l'ancien gouvernement de Rome ne se démentit jamais. Il s'exprimait là-dessus avec beaucoup de franchise, et, sur ce qu'on lui faisait observer à quels dangers il s'exposait, il répondit que deux choses le dispensaient de se contraindre, d'être âgé et sans enfants. On n'avait conservé de lui qu'un livre de bons mots, que le temps a encore fait disparaître. B—I.

CASSEM-AL-FAREDH. *V.* FAREDH.

CASSERIO (JULES), médecin, né à Plaisance d'une famille obscure, vint à Padoue pour y chercher des moyens de subsistance, et fut d'abord domestique de Fabricio d'Aquapendente, qui, lui ayant reconnu d'heureuses dispositions, l'instruisit dans

son art, et le fit recevoir docteur en médecine et en chirurgie dans l'université de Padoue. Il s'acquit de la réputation, et mérita d'être nommé, en 1609, par le sénat de Venise, à la place de professeur en chirurgie, que Fabricio était obligé de quitter à cause de son grand âge. Il mourut à Padoue en 1616, âgé de soixante ans. On lui doit: I. *De vocis auditûsque organis, historia anatomica*, Ferrare et Venise, 1600, in-fol., avec 33 planches. Des deux traités dont cet ouvrage se compose, le premier, relatif aux organes de la voix, a été réimprimé seul à Ferrare, en 1601, in-fol. Outre la description exacte du larynx, on y trouve des détails sur l'opération de la bronchotomie, que l'auteur nomme *laryngotomie.* Le second traité offre la comparaison des organes de l'ouïe dans l'homme adulte, le fœtus humain et plusieurs animaux. II. *Pentæstheseion, hoc est de quinque sensibus liber, organorum fabricam, actionem et usum continens*, Venise, 1609, 1627, in-fol. fig.; Francfort, 1609, 1610, 1612, in-fol.; ibid., 1632, in-4°. Il y en a aussi une édition de 1622, sous ce titre: *Nova anatomia, continens accuratam organorum sensilium, tam humanorum, quam animalium brutorum, et delineationem figuris æneis affabrè depictis intuentium oculis subjectam, et descriptionem*, Francfort, in-fol. Dans cet ouvrage, l'auteur traite, non seulement de l'anatomie, mais de la physiologie des sens. III. *Tabulæ anatomicæ 78 omnes novæ, nec antehac visæ*, Venise, 1627, in-fol.; Francfort, 1632 et 1656, in-4°.; Amsterdam, 1645, in-fol.; en allemand, 1707, in-4°. Ces planches, qu'on a trouvées après la mort de l'auteur, dit Carrère, ont été publiées par Daniel Bucretius, qui en a joint quelques-unes de lui, et y a ajouté des explications. Les os, les muscles, les nerfs, les viscères en font le sujet. Il y en a quelques-unes que l'auteur a prises ou imitées de Coiter, d'Ingrassias, de Valverda, de Vesale, d'Eustachi, de Pineau, etc. IV. *Tabulæ de formato fœtu*, Amsterdam, 1645, in-fol. Ces planches sont assez estimées; on n'y trouve pas cependant les parties qui appartiennent exclusivement au fœtus, comme le thymus, le canal artériel, le trou ovale. On doit à Casserio la découverte du muscle externe du marteau, situé à l'intérieur de l'oreille. Le muscle connu sous le nom de *perforé de Casserius*, et qui appartient au bras, avait déjà été décrit par Fallope. On trouve une notice sur la vie et les ouvrages de Casserio dans le *Specimen bibliographiæ anatomicæ* de Jacques Douglas, Londres, 1715, in-8°. S—V—Y.

CASSIANUS-BASSUS, originaire de Bithynie, a vécu dans le 3e. ou le 4e. siècle. On lui attribue généralement un livre grec, connu sous le nom de *Géoponiques*, dont la première édition grecque est de Bâle (1539), pet. in-8°. Jean-Alexandre Brassicanus en fut l'éditeur. C'est un recueil de préceptes et de procédés d'agriculture, extraits de divers auteurs qui y sont nommés, et dans lequel on trouve quelques détails de l'économie rurale des anciens; mais d'ailleurs, fait sans ordre et sans goût, et qui n'a pas procuré de grandes lumières. On n'a point de détails sur la vie de l'auteur; on sait seulement, par un passage de cet ouvrage (liv. V, c. 6), qu'il l'a écrit à Constantinople, mais qu'il était né dans un endroit de la Bithynie, nommé *Maratonyme*, où il avait un domaine. C'est par erreur que quelques écrivains, et entre autres Haller, lui donnent le nom de *Cassianus Florentinus*. Il y a

eu dans le 16e. siècle, une grande diversité d'opinions sur le véritable auteur des *Géoponiques :* les uns attribuaient ce livre à l'empereur Constantin Pogonat, d'autres à l'empereur Constantin Porphyrogenète, d'autres à Cassius Dionysius d'Utique, et enfin d'autres, à un certain Vindanius, dont parle Photius; mais Pierre Needham, qui en a donné à Cambridge, en 1704, une mauvaise édition en grec et en latin, qui en a collationné le texte grec sur plusieurs anciens manuscrits, par le moyen desquels il a rempli quelques lacunes, et qui l'a accompagnée de prolégomènes et de notes, donne des raisons satisfaisantes pour l'attribuer à Cassianus-Bassus. La seule bonne édition des *Géoponiques* est celle de M. Niclas, Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°., gr. et lat. Cornarius en a publié une version latine, Bâle, 1538, in-8°. L'ouvrage a été traduit en français, par Antoine-Pierre de Narbonne, Poitiers, 1545, in-12, Paris, 1550, in-12; en allemand, par Melchior Herren, Strasbourg, 1545, in-4°. Il en parut deux traductions différentes, en italien, à Venise. Un anonyme a publié un *Abrégé des Géoponiques*, en 1812, dans le tom. XIII des *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine.* D—P—s.

CASSIBELAN. *V.* CASSIVELAUNUS.

CASSIEN (JULES), hérésiarque du 2e. siècle, chef, ou du moins principal apôtre des docétistes. On ne sait pas précisément l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort ; mais le docteur Cave prouve qu'il dogmatisait vers 174. Comme la plupart des hérétiques de ce temps-là, il avait puisé sa doctrine dans la philosophie de Platon. Il enseignait que du Dieu suprême était émanée une intelligence parfaite, qui, s'étant révélée aux hommes, leur avait communiqué des moyens de salut; mais comme il ne pouvait concevoir que l'intelligence divine se fût unie à une portion de matière, et eût participé à toutes les infirmités de la nature humaine, il imagina qu'elle ne s'était unie qu'à l'ame, composé mixte d'une substance céleste, et de tout ce qu'il y a de plus subtil dans la matière; de sorte que le fils de Dieu n'avait pris que les apparences d'un corps humain. Quoique Cassien rejetât l'Ancien-Testament, comme ne le croyant pas l'ouvrage de Dieu, il ne laissait pas de prendre avantage des fréquentes apparitions d'anges dont il est fait mention dans le *Pentateuque.* Il tirait également parti des divers endroits du Nouveau-Testament où il est dit que J.-C. se rendait invisible, qu'il marchait sur les eaux, et pénétrait à travers les portes fermées, pour en conclure qu'il n'avait point un corps réel. Ce système, qui faisait disparaître le *scandale et la folie de la croix*, et qui paraissait assez assorti aux transformations que les juifs croyaient apercevoir dans leur histoire, et aux métamorphoses que les païens trouvaient dans leurs fables religieuses, fit des progrès en Asie parmi les savants et parmi les grands. Cassien avait composé des *Commentaires*, où il soutenait que la philosophie des Hébreux était plus ancienne que celle de tous les autres philosophes, et un *Traité sur la continence*, où il condamnait l'usage du mariage. Ses disciples y ajoutèrent de faux *actes*, pour les substituer à l'histoire des évangélistes et des autres écrits apostoliques. T—D.

CASSIEN (S.) était maître d'école à Imola, sous l'empire de Dèce ou de Valérien. Sa sévérité avait irrité et révolté contre lui ses nombreux élèves, lorsqu'il fut arrêté comme chrétien. Son refus constant de sacrifier aux

idoles lui mérita la palme du martyre. Le genre de sa mort fut aussi nouveau que cruel : exposé nu au milieu de deux cents enfants, qui étaient ses écoliers et ses ennemis, les uns le frappaient au visage avec leurs tablettes ; les autres le perçaient de leurs stylets à écrire, ou s'en servaient pour sillonner sa chair, et y tracer des caractères sanglants. Cassien expira dans ce long supplice ; les chrétiens ensevelirent son corps, et lui élevèrent, dans la suite, un riche mausolée. S. Prudence, qui visita son tombeau, nous apprend qu'on voyait au-dessus de l'autel qui lui fut dédié un tableau représentant son martyre, qu'il célèbre dans ses hymnes. D. Ruinart a recueilli les actes de saint Cassien. On trouve son nom au 13 août, dans les *Martyrologes* de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc. V—VE.

CASSIEN (JEAN, surnommé), fondateur du monastère de St.-Victor, à Marseille, naquit au milieu du 4e. siècle, dans la Scythie, selon Gennade ; en Provence, selon d'autres. Cette dernière opinion est appuyée par divers endroits de ses écrits où il fait le tableau de la beauté et de la fertilité de son pays natal, ce qui ne saurait convenir aux affreux déserts de la Scythie ; par l'élégance de son style latin, qu'il n'aurait pu acquérir dans une contrée où la langue latine était inconnue ; par le désir qu'il témoigne de revoir ses parents en allant à Marseille. On ignore par quel événement il fut conduit dès sa plus tendre jeunesse dans le monastère de Bethléhem, en Syrie, où il cultiva les sentiments de piété qu'il avait puisés dans la maison paternelle, et se forma aux exercices de la vie ascétique. La haute réputation des solitaires qui habitaient les déserts de l'Égypte lui inspira, vers l'an 390, l'idée d'aller les visiter, accompagné de son ami Germain. Le désir d'une plus grande perfection les conduisit dans la haute Thébaïde, et ils passèrent plusieurs années dans le monastère de Scété, où résidaient les plus parfaits de tous les moines du désert. Ils allaient nu-pieds comme les anachorètes du pays, étaient pauvrement vêtus, subsistaient du travail de leurs mains, menaient une vie austère, et mangeaient à peine, par jour, deux pains de six onces. Après sept ans de séjour dans le désert, Cassien revint à Bethléhem, fit un second voyage à Scété, et se rendit, en 403, à Constantinople. Il y reçut les instructions de S. Jean Chrysostôme, qui l'ordonna diacre, et l'agrégea au clergé de son Église. Lorsque le saint patriarche fut exilé, Cassien eut la commission de porter à Rome les lettres dans lesquelles le clergé de Constantinople prenait la défense de son pasteur persécuté. On ignore ce qu'il devint jusqu'en 414 ou 415, qu'il se retira à Marseille. Il y fonda deux monastères, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Le premier est la célèbre abbaye de St.-Victor, où l'on assure qu'il eut sous sa discipline jusqu'à cinq mille moines. Il y vivait encore en 433, selon la chronique de S. Prosper. Dupin recule sa mort jusqu'en 440. Baillet la porte en 448 ; l'un et l'autre le font mourir à quatre-vingt-dix-sept ans. Dom Rivet pense qu'il termina ses jours en 434 ou 35. Quelques Églises, entre autres celle de St.-Victor, l'honoraient, comme un saint, le 23 juillet. Son corps s'y conservait dans une chapelle souterraine. Urbain V avait autorisé cette Église à exposer à la vénération publique sa tête et son bras droit, enfermés dans un reliquaire. Les ouvrages de Cassien rendirent son nom célèbre dans les Gaules ; mais ils y excitèrent des troubles par les

erreurs qu'ils contenaient sur la grâce. En reconnaissant, avec S. Augustin, contre les pélagiens, l'existence du péché originel, et la nécessité d'une grâce intérieure pour tous les actes de piété, il s'écarta de la doctrine du saint docteur sur la distribution de cette grâce, qu'il attribua aux mérites de l'homme, ce qui en détruisait la gratuité. Ce fut pour combattre cette erreur que S. Augustin composa les deux livres *de la prédestination* et *du don de la persévérance*, où il place la raison de l'inégale distribution de la grâce dans la volonté toute puissante de Dieu, enveloppée d'un mystère impénétrable. La lecture de ces livres ne termina pas les disputes, qui se prolongèrent jusqu'au second concile d'Orange, en 529, où la doctrine de S. Augustin fut consacrée; et dès-lors le sémi-pélagianisme s'éteignit insensiblement, sans avoir causé de schisme, parce que les personnages respectables qui l'avaient professé ne s'étaient jamais séparés de l'unité. Le premier ouvrage de Cassien est ses douze livres des *Institutions monastiques*, composés en 420, et regardés comme le meilleur et le plus utile de ses écrits, par les pères de la vie spirituelle, quoiqu'il y laisse déjà apercevoir le germe de ses erreurs sur la grâce. Elles contiennent les règles des monastères d'Orient adaptées aux pratiques reçues dans ceux des Gaules. Cet ouvrage fut suivi de ses *Conférences*, au nombre de vingt-quatre. Elles diffèrent des *Institutions* en ce que, dans celles-ci, il n'avait guère décrit que la vie extérieure des moines, et que, dans celles-là, il s'attache à former leur intérieur, en les élevant à la sublimité de la vie contemplative. C'est dans la treizième de ces conférences, plus que dans aucun autre de ses ouvrages, qu'il expose et développe son sémi-pélagianisme. S. Léon, n'étant encore qu'archidiacre de l'église romaine, lui avait proposé d'écrire contre Nestorius. Cassien était très propre à remplir cette tâche. Il était théologien, savait parfaitement le grec, et avait été du clergé de Constantinople, où la nouvelle hérésie faisait des ravages. Peut-être aussi que S. Léon, en le chargeant, dans cette occasion, de défendre la cause de l'Église, voulait faire voir aux Orientaux que, quoiqu'il y eut du rapport entre les erreurs de Nestorius et celles de Pélage, néanmoins ceux qui, en Occident, ne s'éloignaient pas entièrement de la doctrine de cet hérésiarque, ne laissaient pas d'être absolument opposés à Nestorius. Cassien composa donc son *Traité de l'incarnation*, divisé en sept livres. Ce fut le dernier et le mieux écrit de ses ouvrages. On lui en attribue plusieurs autres, que les meilleurs critiques conviennent n'être pas de lui. Son style répond aux sujets qu'il traite. Sans être très pur, ni très élégant, il est clair, aisé, agréable, ingénieux, un peu diffus, mais plein d'onction et persuasif. C'est dans ses écrits que les fondateurs des ordres monastiques ont puisé une partie de leurs règles. Ils en ont recommandé la lecture à leurs disciples. Photius remarque que les monastères qui avaient observé ses *Institutions* jusqu'à son temps, étaient encore florissants, tandis que ceux qui les avaient négligées languissaient. Le concile romain, sous Gélase, mit ses livres au rang des apocryphes, sinon pour en défendre absolument la lecture, du moins pour leur ôter l'autorité qu'ont les ouvrages irrépréhensibles des saints pères, et pour annoncer qu'on doit les lire avec précaution; d'autant plus qu'indépendamment des erreurs sur la grâce, on y trouve un levain d'origénisme sur la création des

anges, qu'il met avant celle du monde; sur la nature de l'ame, qu'il fait corporelle, etc. Ses *Institutions* et ses *Conférences* ont été traduites en français par Nicolas Fontaine, sous le nom de *Saligny*, purgées de tous les endroits qui favorisent le pélagianisme, Paris, 1663-1667; Lyon, 1685 et 87, 2 vol. in-8°. Le marquis de Créqui a publié en 1799, à Madrid, in-18, *Principes philosophiques des saints solitaires d'Egypte*, *extraits des Conférences de S. Cassien*. La meilleure édition de ses œuvres est celle d'Alard Gazée, Douai, 1616, 2 vol. in-8°.; Arras, 1628, in-fol.; avec des notes, considérablement augmentées, Paris, 1642, in-fol.; Francfort, 1722, in-fol. T—D.

CASSINI (Jean-Dominique), célèbre astronome, qui servit doublement les sciences par de grandes découvertes et par le talent de les faire valoir, naquit à Périnaldo, dans le comté de Nice, le 8 juin 1625, de Jacques Cassini, gentilhomme italien, et de Julie Crovesi. Après avoir fait ses premières études sous un précepteur fort habile, il les termina à Gênes, chez les jésuites, avec beaucoup de distinction. Il prit alors pour les lettres un goût très vif, qu'il conserva toujours, et qui, en donnant plus d'agrément à son esprit, ne fut pas inutile à sa célébrité. Le hasard le tourna vers l'astronomie. Un livre d'astrologie lui était tombé entre les mains, il s'en amusa beaucoup, et y devint même assez savant pour faire quelques prédictions qui lui réussirent; mais ce succès, qui aurait pu séduire un autre, fut précisément ce qui lui rendit suspect son nouveau savoir. Il sentait déjà, par la droiture de son esprit, que cet art ne pouvait être que chimérique; aussi l'abandonna-t-il bientôt pour chercher dans l'astronomie les véritables jouissances, dont l'apparence même l'avait charmé. Il fit dans cette étude des progrès si rapides, qu'en 1650, lorsqu'il était âgé seulement de vingt-cinq ans, il fut choisi par le sénat de Bologne pour remplir, dans l'université de cette ville, la première chaire d'astronomie, vacante par la mort du P. Cavalièri, géomètre célèbre par la méthode des indivisibles, qui fut, pour ainsi dire, le prélude du calcul différentiel. Le hasard conduisait ainsi le jeune Cassini, comme par la main, dans l'endroit de l'Europe qui était alors le plus favorable aux découvertes astronomiques. Il y avait à Bologne une méridienne, tracée en 1575 par le P. Ignazio Dante, dans l'église de St.-Pétrone, pour avoir par observation les équinoxes et les solstices, dont la connaissance est nécessaire pour la fixation des fêtes de l'Eglise, et que depuis long-temps le calendrier julien ne donnait plus qu'avec une grande inexactitude, à cause de l'insuffisance de son intercalation. On fit, en 1653, une augmentation aux bâtiments de St.-Pétrone : cela fit naître à Cassini l'idée d'y tracer de nouveau une méridienne plus longue, plus exacte que celle de Dante, et qui pût servir à résoudre les incertitudes qui restaient encore sur les réfractions astronomiques et sur tous les éléments de la théorie du soleil. Il obtint, à cet égard, la permission qu'il désirait, mais non sans quelques difficultés de la part des magistrats, qui regardaient l'entreprise du jeune astronome comme assez incertaine, à cause des obstacles que la disposition de l'église semblait présenter; mais Cassini, après avoir surmonté ces oppositions par l'activité de son caractère, vint également à bout des difficultés réelles de l'opération par sa pa-

tience, et, en deux ans, la nouvelle méridienne de St.-Pétrone fut achevée. Alors il invita, par un écrit public, tous les astronomes à l'observation du solstice d'hiver de 1655; il disait dans un style poétique, que l'habitude des sciences ne lui avait pas fait perdre, « qu'il s'était établi dans un temple un nouvel oracle d'Apollon ou du Soleil, qu'on pouvait consulter avec confiance sur toutes les difficultés de l'astronomie. » En effet, les premiers fruits de ce nouvel oracle furent des tables du soleil plus parfaites, une mesure très approchée de la parallaxe de cet astre, et une excellente table de réfractions. Les travaux astronomiques de Cassini furent interrompus : on le fit descendre de la région des astres pour l'appliquer à des affaires purement terrestres. Le sénat de Bologne l'envoya à Rome pour défendre les intérêts de cette ville, relativement à la navigation du Pô : ce fut pour lui l'occasion de publier un savant ouvrage sur le cours de ce fleuve, si changeant et si dangereux. Arrivé à Rome, on fut tellement satisfait du jeune astronome, qu'on lui donna la surintendance des fortifications du fort Urbin. Il fallait réparer les anciens ouvrages de cette place, et en faire construire de nouveaux : ce fut pour Cassini une occasion d'apprendre le métier d'ingénieur. Le pape eut un démêlé avec le grand-duc de Toscane, relativement aux eaux de la Chiana : ce fut encore Cassini qu'il chargea de ses intérêts. On aurait dit que, parce qu'il était grand astronome, il fallait qu'il fût universel. Il refusa cependant une dignité ecclésiastique qu'on lui offrait. Ne se sentant point de vocation pour cet état, il s'en excusa par délicatesse et par piété. Au milieu de ces occupations nombreuses, Cassini ne laissait pas de jeter de temps en temps quelques regards vers le ciel. Ce fut en 1665, pendant l'affaire de la Chiana, et à Città della Pieve, en Toscane, qu'il reconnut avec certitude sur le disque de Jupiter les ombres que les satellites y jettent lorsqu'ils passent entre cet astre et le soleil; il sut distinguer habilement ces ombres mobiles d'avec les taches qui restent fixes sur la surface de Jupiter. Il se servit des premières pour compléter et vérifier la théorie des mouvements des satellites, dont il s'occupait alors, et il employa les taches fixes pour reconnaître et mesurer la rotation de cette planète sur elle-même, en neuf heures cinquante-six minutes, mouvement beaucoup plus rapide que celui de notre terre, qui est cependant mille fois plus petite que Jupiter. Cassini reconnut de même la rotation de Mars, par l'observation de ses taches, et il la trouva de vingt-quatre heures quarante minutes. Il avait également aperçu la rotation de Vénus, et la supposait peu différente de celle de Mars : ce résultat a été depuis confirmé par M. Schröter, astronome de Lilienthal. La rotation de Vénus se fait en vingt-trois heures vingt-une minutes, à peu près comme celles de la terre et de Mars. Au milieu de tous ces travaux, il n'en fallait pas moins conduire l'affaire de la Chiana, diriger les ouvrages du fort Urbin, et surveiller le cours du Pô dans les états de Bologne; car le sénat, en reconnaissance des services rendus par Cassini à la ville de Bologne, dans sa mission à Rome, lui avait donné la charge de surintendant des eaux de ce fleuve, charge fort importante pour la prospérité, même pour la conservation du pays. Apparemment qu'on pensa que l'activité de Cassini lui laissait encore trop de loisir; car on le chargea aussi

d'inspecter la forteresse de Pérugia, et de construire des ouvrages pour défendre le pont Félix, que le Tibre menaçait d'abandonner. Il suffit à tout, et même il trouva encore le temps de se faire des occupations volontaires. Lorsqu'il traitait de l'affaire de la Chiana avec Viviani, en Toscane, il fit une quantité d'observations physiques sur les insectes, et les adressa à Montalbano, qui les fit imprimer dans une édition d'Aldrovande. Il eut aussi la curiosité de répéter chez lui, à Bologne, les expériences nouvelles de la transfusion du sang, qui faisaient beaucoup de bruit alors. Il était tellement renommé pour cette universalité de connaissances, que, lorsqu'il passait à Florence, le grand-duc et le prince Léopold faisaient tenir en sa présence les assemblées de l'académie *del Cimento*, persuadés, dit Fontenelle, qu'il y laisserait de ses lumières. Ce fut en 1668 qu'il publia ses Éphémérides des satellites de Jupiter, travail immense et admirable, si l'on considère la multiplicité des éléments qui lui servaient de base, et qu'il fallut alors déterminer pour la première fois. Ces tables, comparées avec le ciel, parurent d'une étonnante exactitude. Quand on les compare aujourd'hui avec celles de M. Delambre, on est encore plus étonné de trouver cette exactitude si imparfaite. Il y avait alors en Europe un pays où tous les genres de talents et de génie brillaient du plus vif éclat, étaient récompensés avec magnificence, et, ce qui vaut bien davantage, étaient honorés. La France, remplie de grands hommes, semblait n'en avoir point assez encore; il fallait qu'elle s'illustrât même des étrangers. Colbert fit appeler Dominique Cassini en France, comme il avait déjà fait appeler Huygens. Mais la chose ne fut pas si facile. Cassini vivait dans un pays qui n'était pas ingrat envers le talent; on eut beaucoup de peine à l'enlever à l'Italie: ce fut l'objet d'une négociation. Enfin, on l'obtint, mais seulement pour quelques années, et il arriva à l'académie des sciences au commencement de 1669. « Le roi, dit Fontenelle, le reçut comme un homme rare, et comme un homme qui quittait sa patrie pour lui. » Le terme expiré, l'Italie le réclama, et lui-même ne songeait point à rester en France; mais Colbert, après l'avoir long-temps disputé à sa patrie, eut le plaisir de le vaincre, et de lui faire accepter, en 1673, des lettres de naturalisation. Il se maria la même année, et devint français pour toujours. « C'est ainsi, dit Fontenelle, que la France faisait des conquêtes jusque dans l'empire des lettres. » Ajoutons que ces conquêtes ont été presque les seules durables de toutes celles que la France fit alors. Cassini, fixé en France, sentit qu'il fallait, pour ainsi dire, qu'il se créât une réputation nouvelle dans sa nouvelle patrie. Il fit pour elle, en 1684, la découverte des quatre satellites de Saturne, ce qui en donna cinq à cette planète, au lieu d'un seul que Huygens avait d'abord aperçu. On en frappa une médaille dans l'histoire du roi, avec cette légende: *Saturni satellites primùm cogniti* : c'était reconnaître dignement les bienfaits de Louis XIV. Cassini, l'année précédente, avait déjà découvert la lumière zodiacale, cette lueur blanchâtre qui entoure le soleil comme une lentille aplatie, dont il serait le centre, et dont les bords s'étendent dans le plan de son équateur, au-delà de l'orbe de Vénus. Cassini en fit connaître la forme avec exactitude, et, d'après sa position relativement à l'écliptique, il détermina les circonstances où elle

devait s'observer le plus exactement. Il découvrit encore que l'axe de rotation de la lune n'était pas perpendiculaire à l'écliptique, comme on l'avait cru jusqu'alors, et que ses positions successives dans l'espace n'étaient point parallèles entre elles : phénomène jusqu'alors unique dans le système du monde. Les lois de ces mouvements, qu'il assigna d'une manière très élégante et très exacte, sont une de ses plus belles découvertes. Il ne servait pas moins les sciences par le mouvement qu'il imprimait autour de lui dans l'académie, et l'on conçoit toute l'influence que devait exercer une si grande activité, désormais concentrée tout entière sur un seul objet. Cassini fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire entreprendre le voyage de Caïenne, qui devait fixer et qui fixa en effet les idées sur plusieurs points importants relatifs à la figure de la terre, en même temps qu'il fit découvrir le décroissement d'intensité de la pesanteur terrestre, en allant des pôles vers l'équateur : phénomène qui offre une confirmation frappante de la théorie de la gravitation. Cassini donna, à l'académie, des recherches sur le calendrier indien, dont il avait retrouvé les fondements d'après des méthodes empiriques en usage à Siam. Il publia en 1693 de nouvelles tables des satellites de Jupiter, plus exactes que celles de 1668. En 1695, il alla revoir un moment sa méridienne de St.-Pétrone, qui dut lui rappeler bien des souvenirs ; mais il était alors occupé d'une autre méridienne bien plus longue, commencée en 1669 par Picard, continuée au nord de Paris en 1683 par de Lahire, et enfin poussée en 1700, par Cassini, jusqu'à l'extrémité du Roussillon : c'est cette même ligne qui depuis a été mesurée de nouveau, quarante ans après, par François Cassini et La Caille, et enfin une dernière fois, cent ans après, par MM. Méchain et Delambre, avec une précision qui ne laisse plus rien à désirer. Dans les dernières années de sa vie, il perdit la vue, malheur qui lui a été commun avec Galilée, et qui peut-être venait de la même cause, c'est-à-dire, d'une excessive application aux observations délicates de l'astronomie. « Selon l'esprit des fables, dit ingénieusement Fontenelle, ces deux grands hommes, qui ont fait tant de belles découvertes dans le ciel, ressembleraient à Tirésias, qui devint aveugle pour avoir vu quelque secret des dieux. » Cassini mourut le 14 septembre 1712, sans maladie, sans douleur, uniquement par la nécessité de mourir. Il avait alors quatre-vingt-sept ans et demi. Il était d'une constitution très saine et très robuste. Avec une activité extrême, qu'attestent ses nombreux ouvrages et les emplois presque aussi nombreux qu'il a remplis, il avait cependant un esprit très égal, tranquille, exempt d'inquiétude et d'agitation ; ce calme intérieur qu'il devait à la religion autant qu'à la nature, se faisait apercevoir même dans ses traits, comme on le remarque sur sa statue en marbre qui est dans les salles de l'Observatoire. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie, que Cassini de Thury, son arrière-petit-fils, a publiée dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences*, etc., 1810, in-4°.; elle est écrite avec beaucoup de simplicité et de modestie ; mais surtout elle montre bien le goût exquis de Fontenelle, qui sut choisir et faire entrer dans l'éloge de ce grand homme, toutes les circonstances qui méritaient de passer à la postérité. On peut voir dans Lalande (*Bibliogr. astron.*) le détail des nombreux ouvrages de J. D. Cassini ; nous ne cite-

rons que les suivants : I. *Observationes cometæ ann.* 1652 *et* 1653, Modène, 1653, in-folio de 28 pages : c'est son premier ouvrage ; II. *Opera astronomica*, Rome, 1666, in-fol. On y trouve tous les opuscules qu'il avait publiés jusqu'alors ; III. *Nuntii syderei interpres :* cet ouvrage n'a pas paru, l'impression n'en ayant pas été achevée ; IV. une *Cosmographie* en vers italiens, demeurée manuscrite.

B—T.

CASSINI (Jacques), fils du précédent, né à Paris en 1677, fut reçu membre de l'académie des sciences en 1694. Il accompagna son père en Italie, et voyagea ensuite en Hollande et en Angleterre, s'y lia d'amitié avec Newton, Halley, Flamstead, etc., et fut reçu membre de la société royale de Londres en 1696. De retour à Paris, il se livra avec ardeur aux travaux de l'académie, dont la collection renferme plusieurs mémoires de sa main, tant sur l'astronomie que sur divers sujets de physique ; il y en a sur l'électricité, sur les baromètres, sur le recul des armes à feu, sur le perfectionnement des miroirs ardents, etc. En 1717, il présenta à cette société son grand travail sur l'inclinaison de l'orbite des satellites et de l'anneau de Saturne. Mais il est principalement connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Dans la première mesure, commencée en 1669, on crut trouver le degré du méridien plus court au nord qu'au midi, et on en conclut l'alongement de la terre aux pôles. Jacques Cassini qui, avec son père, avait prolongé en 1701 cette mesure jusqu'au Canigou, et qui en avait exécuté en 1718 la partie septentrionale jusqu'à Dunkerque, publia à cette occasion son livre *De la grandeur et de la figure de la terre*, Paris, 1720, in-4°. Ce résultat, opposé à celui que donnait le principe de l'attraction et de la révolution de la terre sur son axe, excita une réclamation générale de tous les partisans du système de Newton. On objecta que l'arc mesuré, quoique d'environ neuf degrés, n'était pas assez grand pour que la mesure fût à l'abri des erreurs que pouvait produire l'imperfection des instruments ; Louis XV ordonna depuis de mesurer les degrés du méridien sous l'équateur et le cercle polaire (*Voy.* Bouguer, et Maupertuis) ; mais, pour résoudre le problême d'une manière plus directe, l'académie fut chargée, en 1733, de mesurer la longitude de la France entière, soit la perpendiculaire à la méridienne, depuis Brest jusqu'à Strasbourg. Cassini, qui dirigeait ce travail, trouva d'abord le degré de longitude plus court qu'il ne le serait dans l'hypothèse de la terre sphérique, ce qui le confirma dans son opinion de l'alongement aux pôles. On lui objecta avec raison que, pour déterminer l'amplitude de l'arc, il avait fait usage d'anciennes observations des satellites de Jupiter, faites par Picard et Lahire, en Bretagne, et par Eisenschmidt, à Strasbourg. Ces astronomes, quoique fort habiles, n'avaient pas des instruments assez perfectionnés pour une opération aussi délicate ; l'horloge à pendule de Huygens était à peine connue de leur temps ; ils ne pouvaient donc répondre d'une erreur d'une demi-minute sur le moment précis de l'émersion du satellite, ce qui ferait en longitude une erreur de 7′ 30″ ou plus de cinq mille toises sur l'arc du parallèle, ce qui excède la différence que donnera it l'hypothèse de la terre sphérique. Jacques Cassini mourut dans sa terre de Thury, le 16 avril en 1756, dans sa 79e. année. Outre les ouvrages que

nous avons cités, on lui doit encore : *Reponse à la dissertation de M. Celsius, sur les observations faites pour pouvoir déterminer la figure de la terre*, 1738, in-8°. II. *Eléments d'astronomie*, Paris, 1740, in-4°. Cet ouvrage, entrepris sur la demande du duc de Bourgogne, fut depuis traduit en latin par le père Hell, professeur à Vienne. III. *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des étoiles et des satellites*, ibid., 1740, in-4°. Ces tables, qui forment comme la suite de l'ouvrage précédent, ont été long-temps au nombre des meilleures. L'édition de l'imprimerie royale étant épuisée, on en a donné une autre qui a beaucoup de fautes. Cassini de Thury (César François), y donna en 1756 un supplément, in-4°., qui contient beaucoup d'observations de la lune. C. M. P.

CASSINI DE THURY (César-François), né le 17 juin 1714, maître des comptes, directeur de l'Observatoire, fils du précédent, n'avait pas vingt-deux ans quand il fut reçu à l'académie des sciences comme adjoint surnuméraire. Ses premières études avaient été dirigées par Maraldi, et son nom lui imposait de grands devoirs : il les a remplis. Les recueils de l'académie contiennent beaucoup de Mémoires de lui; mais un grand ouvrage, qui porte le nom de sa famille, fut surtout l'objet de ses soins. « On » avait, dit Condorcet, formé le pro» jet de faire une description géomé» trique de la France. Le jeune Cassini » conçut le plan plus étendu de ne » pas borner cette description à la dé» termination des points des grands » triangles qui devaient embrasser » toute la surface du royaume, mais » de lever le plan topographique de la » France entière; de déterminer par » ce moyen la distance de tous les » lieux à la méridienne de Paris et à » la perpendiculaire de cette méri» dienne. Jamais on n'avait formé, en » géographie, une entreprise plus » vaste et d'une utilité plus générale.... » Une entreprise si utile, mais en mê» me temps si difficile, exigeait de la » part du gouvernement des secours » extraordinaires, et Cassini en ob» tint. Le feu roi (Louis XV), qui » avait appris la géographie dans son » enfance du célèbre Guillaume de » l'Isle, avait conservé pour cette » science un goût assez vif. » Le gouvernement cessa de donner des fonds en 1756. « Cassini forma le plan » d'une compagnie qui se chargerait » des avances, et qui, devenue pro» priétaire de l'entreprise, retirerait » ses fonds sur la vente des cartes..... » L'entreprise se continua sous cette » nouvelle forme avec plus de rapidité » et de méthode. Bientôt le gouverne» ment accorda quelques encourage» ments; différentes provinces contri» buèrent à la dépense, et Cassini a » eu la consolation de voir terminer » presque entièrement un travail si » étendu, et d'en devoir à lui-même » presque tout le succès. » Cassini mourut de la petite-vérole, le 4 septembre 1784. M. Jacques-Dominique Cassini, aujourd'hui membre de l'institut, continua la belle entreprise de ces cartes. Le 13 octobre 1789, il fit hommage à l'assemblée nationale de cent quatre-vingts de ces feuilles, pour le travail de la nouvelle division de la France en départements. Cette belle collection, connue sous le nom de *Carte de l'académie*, et mieux encore sous celui de *Carte de Cassini*, a aujourd'hui cent quatre-vingt-deux feuilles, y compris la carte des triangles. Elle s'étend jusqu'à la partie de la Flandre que les troupes françaises avaient occupé

dans la guerre de 1741. Ce magnifique ouvrage fit une révolution en géographie, et a servi de modèle à tous les grands travaux exécutés depuis en ce genre. Tout y est rapporté à la méridienne et à la perpendiculaire de l'Observatoire de Paris; la projection est celle des cartes plates, et l'échelle est d'une ligne pour cent toises, soit d'un 86,400e. Les cent quatre-vingt-une grandes feuilles qui composent ce chef-d'œuvre de géodésie peuvent se réunir et former une seule carte de trente-trois pieds de haut sur trente-quatre de large; ce qui est incontestablement le plus grand morceau de topographie qui ait jamais été exécuté, comme la carte des chasses est le plus beau. On commença, en 1750, par la feuille des environs de Paris, et, pour satisfaire les amateurs, on en tira un si grand nombre d'épreuves, que la planche, bientôt usée, et fréquemment retouchée, ne donne depuis long-temps que des épreuves presque effacées; aussi les anciennes épreuves de cette feuille sont-elles rares et recherchées. La grandeur de ces feuilles les rendant quelquefois peu commodes à consulter, M. Capitaine en avait commencé une édition, dans laquelle chaque feuille est divisée en quatre; le même ingénieur en a publié une réduction sur une échelle quatre fois plus petite, en vingt-quatre feuilles qui peuvent se réunir, mais dont la gravure est loin d'avoir la beauté de la carte originale. Dumez et d'autres ingénieurs publièrent, en 1791, une autre réduction au tiers de l'échelle primitive, et connue sous le nom d'*Atlas national*, parce que chacun des quatre-vingt-trois départements y est sur une feuille à part. Celle-ci est fort belle d'exécution, quoique un peu confuse; mais la nomenclature, déjà peu soignée dans la carte originale, est encore plus défigurée dans ces réductions. On a encore de Cassini : I. *la Méridienne de l'Observatoire royal de Paris, vérifiée dans toute l'étendue du royaume, avec des observations d'histoire naturelle par Lemonnier*, 1744, in-4°. : Cassini avait fait la mesure de la méridienne avec la Caille qui fut l'ame de l'opération; II. *Cartes des triangles de la France* (avec Maraldi), 1744, in-4°.; III. *Additions aux tables astronomiques de Cassini*, 1756, in-4°.; IV. *Relation de deux voyages faits en* 1761 *et* 1762 *en Allemagne, pour déterminer la grandeur des degrés de longitude, par rapport à la géographie et à l'astronomie*, 1763, in-4°.; V. *Opuscules divers*, 1771, in-8°., contenant un almanach perpétuel, une table pour connaître les étoiles, et deux lettres; VI. *Description d'un instrument pour prendre hauteur, et pour trouver l'heure vraie sans aucun calcul*, 1770, in-4°.; VII. *Relation d'un voyage en Allemagne, qui comprend les opérations relatives à la figure de la terre et à la géographie particulière du Palatinat*, etc. 1775, in-4°.; VIII. *Description géométrique de la terre*, 1775, in-4°.; IX. *Description géométrique de la France*, 1784, in-4°. C'est un développement du prospectus de la Carte de l'Académie, et des descriptions particulières de chaque feuille, imprimées à part, in-4°., et contenant chacune la liste alphabétique de tous les lieux portés dans la feuille, avec leur distance en toises à la méridienne et à la perpendiculaire. La collection de ces cent soixante-cinq descriptions particulières, qui étaient données aux souscripteurs avec chaque feuille, est extrêmement rare. Enfin, il a été éditeur des *Observations sur la comète de* 1531, *pendant le temps de son re-*

tour en 1652, *faites par J. D. Cassini*, 1759, in-12. A. B—T.

CASSIODORE (AURELIUS CASSIODORUS SENATOR), historien latin, et ministre de Théodoric, roi des Goths, naquit à Squillace, vers l'an 470, d'une famille considérée en Italie par son rang et par ses richesses. Son aïeul avait sauvé la Sicile de l'invasion des Vandales, et son père avait été secrétaire de Valentinien III, et ambassadeur de ce prince auprès d'Attila. Les talents de Cassiodore brillèrent dès sa tendre jeunesse, et l'Italie, déjà presque barbare sous la domination des Érules, le regarda comme un esprit universel, et s'étonna de voir un jeune homme de dix-huit ans doué d'un profond savoir et d'une prudence consommée. Odoacre, roi des Érules, lui confia le soin de ses domaines et de ses finances; et, lorsque ce prince eût été vaincu et tué par Théodoric, en 493, Cassiodore se retira dans son pays natal, et chercha dans l'étude des lettres l'oubli des malheurs auxquels l'Italie était en proie. Sa prudente éloquence détourna ses compatriotes et les Siciliens de la résistance inutile à laquelle ils se préparaient contre Théodoric. Ce prince reconnaissant le nomma aussitôt gouverneur de la Lucanie et du pays des Brutiens. Les vertus et la modération de Cassiodore parlaient en sa faveur plus que n'aurait fait l'ambition la plus active, et Théodoric, qui voulait être le législateur et le restaurateur de l'Italie, et qui n'avait que les talents d'un soldat, crut devoir s'assurer de ceux de Cassiodore, et le choisit pour être son organe et son aide dans l'accomplissement de ses sages projets. Il le nomma son secrétaire et lui donna toute sa confiance. Dans ce poste élevé, Cassiodore devint l'appui de son prince, le bienfaiteur de l'Italie, et le modèle des grands ministres. Les réglements fameux qu'il publia au nom de Théodoric, les lettres qu'il écrivit pour ce prince, attestent l'étendue de ses vues, la sagesse de son administration, et, à quelques déclamations près, la beauté de son génie. Théodoric le fit bientôt questeur: c'était alors la première place de l'état. Cassiodore, sous un prince ardent, vigilant, infatigable, remplit toutes ses vues, exécuta tous ses projets, prévint toutes ses volontés, et sut encore charmer les loisirs de son maître par une conversation aussi agréable qu'instructive. Sa faveur s'accrut avec ses services. En 514, il obtint le consulat: il était en outre maître des offices et patrice; mais lorsque la vieillesse et les contrariétés commencèrent à altérer les grandes qualités de Théodoric, et que d'indignes courtisans s'emparèrent de son esprit, Cassiodore prévit les maux qu'il ne pourrait empêcher; il se démit de toutes ses charges, et se retira de la cour en 524. La mort tragique de Boëce et de Symmaque prouva bientôt la sagesse de ce parti. Après la mort de Théodoric, en 525, Cassiodore fut rappelé par Amalasonte, qui lui conféra le titre de préfet du prétoire, et lui donna même le commandement des troupes qui gardaient les côtes de l'Italie. Cassiodore, dévoué à la fille de Théodoric et à son petit-fils Athalaric, servit l'état avec un zèle que ne ralentirent ni les désordres, ni la mort d'Athalaric, ni les malheurs d'Amalasonte, ni même l'incapacité de Théodat; mais enfin, accablé des revers et de la ruine des Goths, qu'il n'avait pu prévenir et qu'il ne pouvait empêcher, âgé de soixante-dix ans, et fatigué par cinquante années de travaux assidus, glorieux et désormais inutiles, il se retira dans sa patrie, et fonda le monas-

tère de Viviers (en Calabre), auquel il donna une règle particulière qui différait peu de celle de S. Benoît. On croit que sa carrière se prolongea au-delà de cent ans; au moins, il vivait encore en l'an 562. Cassiodore, dans cette paisible retraite, ne s'occupa plus que de son salut et de l'entretien des bonnes études. Il y forma une grande bibliothèque, dépensa des sommes considérables à recueillir de bons manuscrits, les faisait copier, et les copiait quelquefois lui-même. On croit qu'il est le premier qui ait fait de ce genre de travail une occupation réglée des moines, et il n'est pas douteux qu'on ne lui doive la conservation d'une foule de monuments précieux qui auraient péri dans le désordre des guerres qui désolaient l'Italie. Il employait ses moments de loisir à divers ouvrages de mécanique; il faisait des cadrans, des clepsydres, et même, dit-on, des lampes perpétuelles. Il composa aussi dans le même lieu, ou du moins mit en ordre et compléta la plus grande partie de ses écrits, dont voici la liste: un *Traité de l'ame*, ouvrage estimé, écrit d'un style simple, et qui a été traduit en français par Amaury Bouchard; un *Commentaire sur les Psaumes*, dans lequel il suit principalement celui de S. Augustin; deux livres des *Institutions aux Lettres divines*; douze livres de *Lettres*; il n'a écrit en son nom que celles des deux derniers livres; les dix premiers ne contiennent que des dépêches officielles et des réglements sur l'administration de l'état, au nom des souverains dont il avait la confiance. Il avait composé aussi l'*Histoire des Goths*, dont on n'a plus que l'extrait fait par Jornandès; l'*Histoire tripartite*, qui porte son nom, fut composée, d'après ses conseils, par Epiphane le scholastique; ce n'est qu'une compilation des trois histoires ecclésiastiques, de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. On a encore de Cassiodore une *Chronique* et un *Comput pascal*, où il enseigne à trouver pour chaque année l'indiction, l'épacte, le nombre d'or, les concurrents, et enfin le jour de Pâques; un *Traité du discours* (*De oratione*), qui faisait partie de ses deux Commentaires sur Donat; un *Traité de l'orthographe*, pour guider ses religieux dans la copie des manuscrits; quatre livres des *Arts libéraux*, qui traitent de l'arithmétique, de la musique, de la géométrie et de l'astronomie. Ces ouvrages sont très superficiels; recommandables cependant par les idées plutôt que par le style. Ses lettres se ressentent de la barbarie de son siècle, et sont chargées de cadences, de rimes, de pointes et d'expressions de la basse latinité. On a perdu ses Commentaires sur l'*Apocalypse*. Il existe plusieurs éditions des OEuvres de Cassiodore, dont les plus anciennes sont sous la date de 1491 et de 1588; mais la plus exacte est celle qu'a donnée Dom Garet, (Rouen, 1679, 2 vol. in-fol., réimprimée à Venise en 1729). Le marquis Maffei ayant trouvé dans la bibliothèque de Vérone ses *Commentaires sur les Actes et les Épîtres des Apôtres*, les publia dans cette ville en 1702. La *Vie de Cassiodore* a été publiée avec des notes par D. de Ste.-Marthe, Paris, 1694, in-12. L—S—E.

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) fut nommé trois fois consul l'an 252 de Rome (502 ans av. J.-C.) avec Opiter Virginius. Ils assiégèrent d'abord sans succès la ville de Pomætia; mais s'en étant ensuite rendus maîtres, ils y exercèrent de grandes cruautés. Les principaux habitants furent mis à mort; on rasa la ville, et on mit en vente son terri-

toire. Cassius et Opiter reçurent les honneurs du triomphe. L'année suivante, T. Lartius ayant été nommé dictateur, choisit Cassius pour général de la cavalerie. C'était la première fois que ces dignités étaient exercées à Rome. Sp. Cassius commanda dans cette occasion une des quatre armées que Lartius avait levées, et remporta quelques avantages sur les Latins. Il fut encore nommé deux fois consul dans les années 261 et 268 de Rome, et triompha une seconde fois, quoiqu'il n'eût pas remporté de victoire, et que les Herniques se fussent soumis par la seule terreur de ses armes. Ebloui par ses succès, et se livrant à des idées ambitieuses, il essaya de se servir du peuple comme d'un instrument de son élévation, et proposa de partager entre les plébéiens les terres conquises, en comprenant même les Herniques et les Latins dans cette distribution. Ce fut alors pour la première fois que Rome entendit parler de cette fameuse *loi agraire* (*Voy.* Appius Claudius), l'une des sources les plus fécondes de ses dissensions civiles. Le sénat rejeta le projet de Cassius, et les patriciens, qui étaient les principaux propriétaires de ces terres, parvinrent à se faire des partisans jusque dans le peuple même. L'année suivante, les questeurs accusèrent Cassius d'avoir introduit dans la ville des troupes étrangères, afin d'usurper le suprême pouvoir; les Herniques et les Latins portèrent eux-mêmes témoignage contre lui. Il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne; sa maison fut rasée et remplacée par un temple élevé à la déesse Tellus. Si l'on en croit Valère-Maxime, le père de Spurius Cassius aurait été l'accusateur, et le juge de son fils. Cet écrivain prétend qu'imitateur de Brutus, il lui fit donner la mort dans sa propre maison, en présence de toute sa famille, après l'avoir dénoncé au sénat comme aspirant à la tyrannie. Le peuple, qui avait abandonné Cassius, le regretta, comme le défenseur de ses droits, lorsqu'il eut cessé d'exister. D—t.

CASSIUS HEMINA, que Pline appelle (liv. XIII, ch. 13) le plus ancien compilateur des annales romaines, florissait, suivant Censorinus (ch. 17), vers l'an de Rome 608. Il avait composé quatre livres d'Annales, qui remontaient à l'état de l'Italie avant la fondation de Rome, et embrassaient toute son histoire, jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. Ces Annales sont fréquemment citées par Pline, par Aulu-Gelle, par Servius, dans son commentaire sur l'*Enéide*, et par Macrobe. — Quelques auteurs ont confondu l'historien Cassius avec Cassius-Sévérus (Caïus), poète latin du siècle d'Auguste, surnommé *Parmensis*, parce qu'il était de Parme ou des environs. Partisan fougueux du système républicain, celui-ci fut l'un des meurtriers de César, et celui de tous qui survécut le plus long-temps à cette grande catastrophe. Après la défaite de Cassius et de Brutus, il s'attacha d'abord au jeune Pompée, et ensuite à Marc-Antoine, qu'il seconda parfaitement en qualité de lieutenant; mais Octave ayant terminé la guerre civile par la victoire d'Actium, notre poète républicain choisit Athènes pour sa retraite, et peut-être y eût-il échappé au ressentiment du vainqueur, si l'imprudente audace de ses discours, qui ne ménageaient personne, et Auguste moins encore que tout autre, n'eût forcé ce prince à se défaire de cet écrivain factieux. Quintilius Varus (et non Lucius Varius) fut chargé d'exécuter l'arrêt qui condamnait Cassius à mort. Il le trouva, dit-on, dans

son cabinet, occupé à la composition de quelque ouvrage, et n'en remplit pas moins sa mission. Les écrits de ce poète étaient, dit-on, si nombreux, qu'ils composèrent seuls son bûcher funéraire. Valère Maxime ajoute une circonstance assez remarquable à la fin tragique de ce Cassius. Peu de temps avant l'ordre donné par Auguste et exécuté par Varus, il avait vu son mauvais génie lui apparaître plusieurs fois en songe ; troublé de cette vision, il n'osait plus rester la nuit sans lumière, et ordonnait à ses esclaves une surveillance exacte autour de lui. Cassius avait composé des poëmes, des élégies, des satires, des épigrammes et quelques tragédies. De-là, l'opinion de quelques savants qui, en substituant Varius à Varus, prétendent que le *Thyeste*, que l'on représentait à Rome sous le nom de *Varius*, était en effet l'ouvrage de Cassius, tombé, après sa mort, entre les mains de son meurtrier. Le portugais Achille Stace (et non pas le poète Stace, comme l'ont ridiculement imprimé plusieurs biographes), rapporte, dans ses notes sur *les Grammairiens célèbres* de Suétone, quelques vers de Cassius, traduits d'Orphée ; ils furent imprimés sous ce titre : *Orpheus ad informandos mores* : on en a une édition avec un commentaire de Nath. Chytræus, Francfort, 1581, in-8°.; mais Vossius et d'autres savants regardent avec raison ces vers comme supposés, et les attribuent à Stace lui-même, qui sondait ainsi l'opinion publique sous un nom emprunté. On trouve des fragments de ce Cassius dans les *Epigr. vet.*, Paris, 1590, in-12 ; Lyon, 1596, in-8°., et dans l'*Anthologie* latine de Burmann. A—D—R.

CASSIUS (Lucius Longinus), tribun du peuple, l'an de Rome 615, fit rendre une loi pour que les suffrages dans les jugements fussent donnés par écrit, et non pas à haute voix, suivant l'usage. Le consul Æmilius, l'un des plus grands orateurs de son temps, s'opposa à cette innovation avec toute la force de son éloquence ; mais la loi passa. En l'année 625, Cassius arriva au consulat, et, deux ans après, à la censure. Il exerça cette magistrature avec sévérité, du moins à l'égard d'Æmilius, ci-devant consul et alors augure. Il le fit condamner à l'amende par le peuple pour avoir fait construire une maison de campagne sur un lieu très élevé, l'accusant d'avoir bâti plutôt une citadelle contre la liberté que la maison d'un citoyen. La réputation de sévérité et d'équité que Cassius s'était acquise fit jeter les yeux sur lui dans une circonstance critique : c'était en 639. La perte d'une armée et des présages sinistres portèrent l'effroi dans Rome. On attribua ces malheurs à la profanation des choses les plus saintes par l'inceste de trois vestales, dont un grand nombre de chevaliers romains étaient complices. Æmilia, l'une des trois, fut seule condamnée. Des prodiges effrayants redoublèrent les terreurs. Afin de calmer les esprits, la proposition fut faite au peuple, par un de ses tribuns, de nommer un préteur extraordinaire pour instruire de nouveau l'affaire de l'inceste des vestales. Le choix tomba sur Cassius, qui répondit à l'attente de ses concitoyens sans manquer à son caractère. Il condamna à mort les vestales Marcia et Licinia, qui étaient accusées, et plusieurs de leurs complices. Il paraît que Cassius était encore revêtu de la préture en 641, quand il fut envoyé en Numidie pour amener Jugurtha à Rome. Il engagea ce prince à remettre sa personne et

ses états à la discrétion des Romains, étant plus avantageux pour lui d'attirer leur clémence que leur colère. Jugurtha lui répondit qu'en se mettant en son pouvoir, il comptait autant sur sa foi que sur la foi publique. L'histoire ne nous donne plus rien sur Cassius, à moins que ce ne soit lui que l'on retrouve consul en 645, et qui fut tué dans un combat contre les Cimbres. Q—R—Y.

CASSIUS-SCÆVA (Marcus), s'est immortalisé par un trait de courage extraordinaire. Il était centurion de la sixième légion qui combattait pour César dans la guerre entre lui et Pompée. César avait confié à une seule cohorte de cette légion la défense d'un fort qu'il avait élevé auprès de Dyrrachium pour protéger ses lignes; elle soutint pendant quelques heures les efforts de quatre légions ennemies. Cassius, privé d'un œil, la cuisse et l'épaule percées de part en part, son bouclier criblé de coups, tenait toujours ferme à son poste avec ses gens, qui tous étaient blessés. Un des lieutenants de César, à la tête de deux légions, vint les dégager. Le général récompensa tant de bravoure, en donnant à Cassius 200,000 sesterces, et en l'élevant au grade de premier centurion de la légion. Q—R—Y.

CASSIUS (Caïus Longinus), descendait d'une famille noble et ancienne, qui se rattachait à celle de Spurius Cassius, trois fois consul, que son père fit mourir, parce qu'il aspirait à la tyrannie. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut passionné pour la liberté. Il donna un soufflet à son camarade d'école Faustus, fils de Sylla, qui faisait trophée devant lui de la grandeur et du pouvoir absolu de son père, et le menaça de le frapper encore s'il recommençait. Il suivit Crassus en qualité de questeur, dans l'expédition contre les Parthes. Après la défaite de l'armée romaine, il sauva par une belle retraite les débris des légions, et, ayant bientôt repris l'offensive, il remporta une grande victoire. Tout s'étant déclaré pour César, vainqueur à Pharsale, Cassius se rendit à lui avec une flotte qu'il commandait, et obtint sa grâce; il fut même en faveur auprès du dictateur; mais Brutus lui ayant été préféré pour la préture qui s'exerçait dans Rome, il en eut un ressentiment qui le porta à conspirer. Il ne lui fallait qu'un prétexte. Cassius était d'un naturel austère, fier et impétueux; il était un de ces hommes *sobres, maigres et pâles*, que César redoutait. La liberté, la gloire, étaient ses idoles; il alla en réveiller les sentiments dans l'ame de M. Brutus et dans celles des Romains de sa trempe. Il fut le moteur et l'un des chefs de la conjuration. Il voulait qu'Antoine subît le même sort que César, comme étant, après lui, l'ennemi le plus dangereux de la liberté. Il s'opposa de tout son pouvoir à ce que le testament du dictateur fût lu publiquement, et à ce que des honneurs funèbres lui fussent rendus. Forcé de quitter Rome et l'Italie, par les mouvements d'Antoine et d'Octave contre le parti républicain, il passa en Syrie, son gouvernement, en rassembla toutes les forces, et marcha contre Dolabella, l'un des chefs du parti de César. Il détruisit sa flotte auprès de Laodicée, le bloqua par terre et par mer, et le contraignit à se tuer. Il se proposait d'aller en Egypte, quand il fut invité par Brutus à venir se joindre à lui. Ces deux chefs du parti républicain se virent à Smyrne. Là, ils se séparèrent, Brutus, pour porter la guerre en Lycie, et Cassius contre les Rhodiens. Il les attaqua par terre et par mer, poussa le siége de leur ville

avec une vigueur extrême, la prit et la mit au pillage. Il se rendit ensuite à Sardes, où il réunit ses forces à celles de Brutus; ils y furent l'un et l'autre proclamés empereurs (*imperatores*) par l'armée. Bientôt, ils quittèrent l'Asie pour passer en Macédoine, où le sort de la république fut décidé dans les champs de Philippes (*Voy*. M. J. BRUTUS). Cassius ne voulut pas survivre à sa défaite, et se fit trancher la tête par son affranchi Pindarus, l'an de Rome 712. Brutus fit de lui un grand éloge, en l'appelant le dernier des Romains. On a des médailles de Cassius, où on lui donne le titre d'*imperator;* mais jusqu'ici on n'en a point trouvé avec son effigie, tandis qu'on en connaît plusieurs de Brutus. Q—R—Y.

CASSIUS (AVIDIUS) était fils, suivant les uns, d'Avidius Sévérus, militaire distingué sous Marc-Aurèle, et, suivant d'autres, d'Héliodorus, rhéteur, syrien de nation. De bonne heure il s'annonca par une haine fortement prononcée contre le pouvoir souverain; elle tenait plus à un caractère de fierté et d'indépendance, qu'à des principes républicains. Cassius avait une ambition qu'il dissimulait mal. On prétendait que, dans sa jeunesse, il avait voulu enlever l'empire à Antonin, et qu'il avait tendu des piéges à Vérus. L'histoire n'apprend pas comment il arriva au commandement des armées. Il avait beaucoup de valeur, d'audace et d'habileté. Dans l'Orient, il fut un des principaux instruments des succès de Marc-Aurèle. Placé à la tête d'une armée en Syrie, il remporta plusieurs victoires qui abattirent entièrement les Parthes, après plusieurs années de guerre. Le caractère de Cassius alliait les contrastes : quelquefois farouche et violent, quelquefois clément et débonnaire; souvent religieux, d'autres fois, bravant ce qu'il y avait de plus sacré; ordinairement sobre, parfois adonné au vin et à la bonne chère, continent et dissolu. Bien des gens l'appelaient *Catilina* : il se plaisait à ce nom. Brûlant de zèle pour la discipline militaire, il voulait qu'on retrouvât en lui Marius. On pourrait dire qu'il poussa la sévérité jusqu'à la cruauté, faisant mettre en croix, sur le lieu même du délit, les soldats qui avaient enlevé par force quelque chose aux habitants des provinces. Se trouvant à la tête d'une armée dans la guerre contre les Sarmates, une troupe d'auxiliaires, autorisée par des centurions, tomba, à son insu, sur trois mille Sarmates qui n'étaient pas sur leurs gardes, les tailla en pièces, et revint chargée de butin: les centurions se flattaient d'une grande récompense, pour avoir, avec si peu de forces, tué tant d'ennemis. Cassius les fit saisir et mettre en croix, les punissant comme des esclaves, ce qui était sans exemple. Il disait, qu'il eût pu arriver que la négligence des ennemis fût un piége fatal à la majesté de l'empire. Une grande sédition s'éleva dans son camp : il se présenta demi-nu devant les soldats, et leur dit : « Frappez-moi, si vous l'osez, » et ajoutez ce crime à la corruption » de la discipline. » Tout s'apaisa, et Cassius, dit son historien, mérita d'être craint, parce qu'il ne craignit point. Par cette conduite vigoureuse, il donna tant de force à la discipline, et aux barbares tant d'effroi, qu'ils sollicitèrent de l'empereur Antonin une paix de cent ans. Ce fut dans la 15e. année du règne de Marc-Aurèle que Cassius exécuta le projet dont il avait été occupé toute sa vie. Il profita de l'éloignement où la guerre tenait l'empereur, et de la nouvelle d'une maladie de ce prince, pour répandre

le bruit de sa mort. A la faveur de cet événement supposé, Cassius se fit proclamer empereur par les légions de Syrie qu'il commandait. Tout l'Orient le reconnut; le sénat le déclara ennemi public, et confisqua ses biens. Marc-Aurèle interrompit le cours de ses victoires en Germanie, pour marcher contre lui; mais il ne fut pas obligé de se mesurer avec ce rebelle, qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer, et qu'il accusait seulement d'ingratitude. Des officiers de l'armée de Cassius conspirèrent contre lui; Antoine, centurion, l'un des chefs de la conjuration, se jeta sur lui, et le blessa de son épée; un décurion l'acheva. Ils lui coupèrent la tête, et la portèrent à l'empereur, qui la vit sans plaisir et la fit inhumer honorablement; il témoigna même du regret de n'avoir pas été maître de lui sauver la vie. Cassius périt après un règne de trois mois et quelques jours. Q—R—Y.

CASSIUS (DION). *Voy.* DION.

CASSIUS-BASSUS. *V.* CASSIANUS.

CASSIUS (ANDRÉ), né à Schleswig, où son père, André Cassius, était secrétaire du duc de Schleswig, étudia la médecine à Leipzig, et prit le grade de docteur à Groningue en 1668. Sa dissertation inaugurale, *De triumviratu intestinali cum suis effervescentiis*, est célèbre et a été souvent réimprimée. Il pratiqua son art à Hambourg avec beaucoup de succès. On lui attribue l'invention de l'essence de bézoard, dont on a vanté pendant quelque temps les vertus contre la peste. Les arts lui doivent le précipité d'or, qui porte son nom, et qui fournit une belle couleur pourpre aux peintres en émail et aux peintres sur porcelaine. Ce précipité est un oxide d'or peu oxigéné, que l'on obtient en décomposant la dissolution de ce métal par l'étain ou par le muriate d'étain peu oxigéné; il en donne le procédé dans son traité *De extremo illo et perfectissimo naturæ opificio, de principe terrenorum sydere, Auro, de admirandâ ejus naturâ, generatione, effectibus, atque ad operationes habitudine*, Hambourg, 1685, in-8°. — CASSIUS (Chrétien), frère d'André, entra dans la carrière diplomatique, fut chancelier et conseiller intime de l'évêque de Lubeck, s'acquitta honorablement de diverses ambassades, obtint l'amitié du célèbre Grotius, et mourut le 6 octobre 1676.

C. G. et G—T.

CASSIVELAUNUS, ou CASSIVELAN, ou CASSIBÉLAN, était un des princes entre lesquels se partageait le territoire de l'Angleterre lors de l'invasion de Jules César. Ces princes étaient tellement multipliés, qu'on comptait alors jusqu'à quatre rois dans le pays qui a été depuis un des sept royaumes de l'Heptarchie, et qui compose aujourd'hui le seul comté de Kent. Là, comme chez les Gaulois et les Germains, il y avait entre tous ces chefs une espèce de subordination graduelle, qui se mesurait sur le degré de puissance de chacun d'eux; un instinct de sécurité, qui, pour détourner un danger commun, les soumettait à la suprématie d'un seul; et, le danger passé, un instinct d'ambition et de rivalité, qui les armait sans cesse les uns contre les autres. Cassibélan gouvernait la région la plus florissante, celle qu'arrose la Tamise, celle où dès-lors le commerce avait commencé à introduire un degré de civilisation et d'opulence moins connu des autres contrées. Il exerçait la royauté, mais n'était que régent. Son frère aîné, Lud, qui, suivant les vieux chroniqueurs, a donné son nom à la ville de Londres (*Lud-Town, Lundown, London*), était mort après un règne de trente

ans, laissant deux fils mineurs. Les états, sentant le besoin d'un prince aussi sage que vaillant, avaient investi le régent de la toute-puissance, et Cassibélan ayant établi à Londres l'aîné de ses neveux, à Launceston le cadet, avec des conseils administratifs, s'était réservé de défendre son pays, que César menaçait. César, né pour être le triomphateur du monde connu, supportait impatiemment que, parmi toutes les grandes victimes de sa fortune, les yeux ne rencontrassent pas le visage humilié d'un seul Breton. Ce motif d'orgueil que lui attribuent plusieurs historiens, s'il n'est pas plus juste, n'est pas du moins aussi avilissant que celui qui lui est prêté par Suétone, de n'avoir voulu asservir l'Angleterre que pour en rapporter de belles perles. Quoi qu'il en soit, César, sous prétexte que les Bretons avaient secouru les Gaulois contre les Romains, envoya deux députés vers ces peuples et leurs chefs, pour les sommer de se reconnaître vassaux et tributaires de Rome. Cassibélan refusa de se soumettre, et César fit sa première descente en Angleterre. Elle ne fut pas heureuse, de quelques couleurs que l'ait peinte la plume du conquérant des Gaules. Tandis que, dans ses temples, le sénat romain ordonnait vingt jours de processions solennelles, en actions de grâces pour les Bretons vaincus, Cassibélan remerciait aussi ses dieux d'avoir pu, aidé des princes de sa nation, et secouru par les tempêtes, remporter une victoire sur César, lui enlever ses bagages, et le forcer à regagner précipitamment la Gaule sur ses vaisseaux à demi-fracassés. Une seconde tentative ne fut pas couronnée d'un meilleur succès. Cassibélan se retira derrière la Tamise, s'y environna de triples retranchements, comme s'il n'osait pas risquer une guerre offensive, et lorsque César, dans un pays inconnu, se fut avancé d'un pas incertain entre des forêts impénétrables et des campagnes dévastées, attaqué à l'improviste par les Bretons, il fut une seconde fois chassé sur ses vaisseaux, dont quarante avaient été brisés par une nouvelle tempête. Le génie de César n'était pas de nature à se laisser vaincre par les obstacles. En se rembarquant, il méditait déjà une troisième attaque: c'était celle où la victoire l'attendait; mais il eut une puissante alliée dans la discorde qui se mit parmi les Bretons. Mandrubace, roi des Trinobantes, sur la côte d'Essex, ayant à recouvrer ses états usurpés, et à venger son père tué par Cassibélan, s'était réfugié auprès de César. Il attira ses anciens sujets au parti du conquérant romain, lorsque celui-ci en était réduit à se concentrer et à sauver les restes de sa cavalerie, en leur défendant de battre la campagne. L'accession des Trinobantes, leurs otages, leurs troupes, leurs munitions, leur exemple bientôt suivi, rendirent l'espoir à César. Cassibélan, attaqué de front par les légions romaines, et sur son flanc, par les armées d'Essex, ne put que se défendre avec courage, et céder avec gloire. Deux fois vaincu sans être mis en déroute, retiré dans ses bois, où le vainqueur n'osait pas le poursuivre, découragé surtout, selon l'expression de César lui-même, par la défection de ses compatriotes, il envoya des ambassadeurs offrir sa soumission, un tribut annuel, la restauration de Mandrubace et des otages. César, pressé par l'hiver, se hâta de quitter un pays qu'il ne devait plus revoir, entassa le reste de ses troupes sur sa flotte, dont une partie avait été la proie des flots, et n'emporta guère d'autre fruit réel de sa victoire qu'une cotte d'armes

toute brillante de perles, qu'il consacra, dans le temple de Vénus, à la déesse dont il se vantait de descendre. Cassibélan eut encore sept ans de règne, que ne troubla aucune invasion étrangère, et pendant lesquels il est plus que douteux qu'il ait payé le tribut promis. L'aîné de ses neveux lui succéda. Nous avons suivi dans notre récit les anciennes traditions, non seulement britanniques, mais même romaines, avec lesquelles ne s'accorde pas tout-à-fait le récit de César dans ses *Commentaires*. D'abord, il ne compte que deux expéditions, au lieu de trois; mais on conçoit comment la seconde, dans un récit, peut se partager en deux. La grande différence c'est que César voudrait bien persuader qu'il fut vainqueur dès la première attaque. Or, dans celle-ci, lui-même avoue qu'il y eut des circonstances où, » pour la première fois, la fortune de » César lui manqua; » et, dans la dernière, il décèle un trop grand empressement à regagner ses vaisseaux. Dans la *Pharsale* de Lucain, nous entendons Pompée reprocher crûment à César d'avoir été chercher les Bretons pour leur tourner le dos :

Territa quæsitis ostendit terga Britannis.

Tacite, en parlant de la conquête de la Grande-Bretagne, a dit que César l'avait plutôt indiquée que transmise à ses successeurs : *Potest videri ostendisse posteris, non tradidisse.*

L—T—L.

CASTAGLIONE, ou CASTIGLIONE (JOSEPH), en latin *Castalio*, Italien savant, né dans le 16e. siècle, à Ancone, d'une famille originaire de Penne, dans l'Abruzze ultérieure, cultiva avec un égal succès la jurisprudence, la poésie et l'étude de l'antiquité. Il vint demeurer à Rome, où son érudition et ses talents lui méritèrent la faveur des prélats les plus distingués. Il fut fait gouverneur de Corneto en 1598, et mourut en 1616, selon Nicéron. On a de lui plusieurs dissertations écrites en latin : I. *Sur une colonne antique placée dans l'église St.-Pierre en* 1594, II. *Sur le temple de la paix*. Les suivantes ont été réunies sous ce titre: *Variæ lectiones et opuscula*, Rome, 1594, in-4°., 1°. *Des prénoms que les anciens donnaient à leurs enfants*; 2°. *De la manière dont on doit écrire le nom de Virgile*; et 3°. *Réplique à ceux qui soutiennent que les femmes ont eu des prénoms dans l'antiquité.* La plupart des opuscules de Castaglione ont été insérés dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grævius. On en trouve la liste dans le 42e. volume des *Mémoires* de Nicéron. Baillet rapporte, d'après Meursius, que, lorsqu'on apporta à Leyde les *Diverses leçons* de Castaglione, tout le monde se mit à rire, dans la pensée que les Italiens n'étaient pas capables de rien faire d'important en matière d'érudition; mais il ajoute qu'à peine en eut-on lu quelques endroits, que l'on changea de sentiment. W—s.

CASTAGNARES (AUGUSTIN), naquit le 25 septembre 1687, à Palta, capitale de la province du Tucuman, dans le Paraguay. Son ardeur pour les missions se déclara de bonne heure et le fit entrer chez les jésuites. Ses supérieurs le destinèrent à prêcher la foi chez les Chiquites. Plusieurs centaines de lieues qu'il fallait traverser pour arriver chez ces peuples, les difficultés d'un terrain coupé de rochers et de précipices, les variations d'un climat tantôt glacial et tantôt embrasé, n'étaient pas les seuls obstacles qu'il eût à surmonter; la langue des Chiquites en présentait de plus grands encore; mais, à force de travail, elle lui devint familière, et bientôt il se vit en

état d'assister le supérieur de sa mission dans une entreprise d'une grande importance. Il s'agissait d'ouvrir une communication entre la mission des Chiquites et celle des Guaranis, et d'annoncer l'Évangile aux différentes nations sauvages qui occupent l'intervalle immense par lequel ces deux peuplades sont séparées. Ce projet eut d'abord peu de succès; mais le père Castagnares ne se rebuta point, et bientôt il eut la consolation de convertir une partie de la nation des Samuques et de fonder au milieu d'eux une peuplade à laquelle il donna le nom de St.-Ignace. Il reprit alors le plan de communication entre les Chiquites et les Guaranis, dont il avait été forcé de suspendre l'exécution; mais après des efforts inconcevables dans des terres inondées, où il avait souvent de l'eau jusqu'à la poitrine, manquant de nourriture, épuisé de sang par la piqûre des insectes, les pieds déchirés par l'herbe dure et tranchante des marécages, il se vit contraint de regagner l'habitation de St.-Ignace. Son repos n'y fut pas de longue durée. Le désir de répandre les lumières de la religion l'entraîna chez un peuple connu sous le nom de *Mataguais;* et d'abord il fut assez bien accueilli par quelques-uns de ces barbares; déjà même il travaillait à leur faire construire une petite église, lorsque le cacique, ennemi juré des chrétiens, le surprit seul, et le massacra, le 15 septembre 1744. Castagnares était dans la 57e. année de son âge. S—s.

CASTAGNIZA (Jean de), prit l'habit de S. Benoît, au monastère de St.-Salvador, dans la Vieille-Castille, se rendit recommandable par son savoir et par sa piété, fut nommé prédicateur-général de sa congrégation, aumônier de Philippe II, censeur de théologie auprès des juges apostoliques de la foi, et mourut, en 1598, à Salamanque, dans le monastère de St.-Vincent, où il s'était retiré dans sa vieillesse. On a de lui: I. *la Vida de S. Benito*, Salamanque, 1583, in-8°. C'est une traduction de S. Grégoire-le-Grand; Castañiza y joignit les Vies de S. Maur et de S. Placide. Il publia aussi, en espagnol, un *Catalogue des princes, docteurs et saints qui ont illustré l'ordre de S. Benoît*, précédé de l'approbation de la règle de l'ordre par divers conciles, etc., Salamanque, 1583, in-8°. II. *Historia di san Romualdo, fundador de la orden Camaldulense*, Madrid, 1597, in-4°.; traduite en italien, par Timothée à Balneo, Venise, 1605, in-4°.; et en français, Lyon, 1615, in-16. III. *Vida de san Bruno*. Castañiza en fut au moins l'éditeur. IV. *Institutionum divinæ pietatis libri quinque*, Madrid, 1599, in-4°. C'est une traduction de l'allemand; on y trouve la Vie de Ste.-Gertrude, religieuse de St.-Benoît. Le P. Castañiza ne fut que l'éditeur de cet ouvrage; il y joignit des notes ou des scolies. V. *Declaracion del Padre nuestro*, 1604; VI. *De la perfeccion de la vida christiana.* C'est, suivant plusieurs auteurs, l'original du livre devenu fameux parmi les ouvrages ascétiques, sous le titre de *Combat spirituel.* Nicolas Antonio dit que Jacques Lorichius (chartreux de Fribourg, vers l'an 1613), traduisit le livre *De la perfeccion* en latin, et qu'il fut imprimé à Paris, chez Pierre de Bresche, en 1644, in-8°.; qu'on le réimprima à Francfort, en 1662, sous ce titre: *Pugna spiritualis, sive de perfectione;* qu'il fut ensuite traduit en flamand, par Gérard Zoes, et en espagnol, sous le titre de *Batalla espiritual.* Le *Combat spirituel* n'est pas attribué sans contradiction au bé-

nédictin espagnol Castañiza (*Voyez* BRIGNON et GERBERON). Quelques moines théatins l'attribuent au théatin Laurent Scupoli. V—VE.

CASTAGNO (ANDRÉ DEL), peintre toscan, naquit en 1406 dans un hameau appelé *il Castagno*, dont il prit le nom. Orphelin en bas âge, il fut réduit à garder les troupeaux. Un gentilhomme des environs le vit dessiner sur un mur avec du charbon, et, reconnaissant en lui des dispositions, le mena à Florence, pour le faire étudier, à ce qu'on croit, chez Masaccio. Ses progrès furent rapides. Bientôt on lui confia la décoration du cloître de St.-Miniato al Monte, où il peignit l'histoire de ce Saint. Il fit aussi à fresque et en détrempe des tableaux pour d'autres églises. Sa réputation étant établie, on l'associa à Baldovinetti et à Dominique de Venise, qui devaient peindre la grande chapelle de Ste.-Marie-Nouvelle. Dominique avait apporté à Florence le procédé de la peinture à l'huile, qu'il avait appris à Venise d'Antonello da Messina ; André, jaloux de ses succès, résolut de lui arracher son secret, et il y parvint à force de caresses et de protestations d'amitié; mais la jalousie dont il était dévoré ne connaissant plus de bornes, il attendit un soir son trop confiant ami, et le tua en trahison. L'infortuné était si loin de le soupçonner, qu'il se fit transporter chez lui, et mourut dans ses bras. Le public, également sans méfiance, n'aurait jamais connu l'auteur de ce crime, si André ne l'avait confessé lui-même à l'article de la mort. Les meilleurs de ses ouvrages sont détruits ; il n'en reste plus guères à Florence qu'un tableau à St.-Lucia de Magnuoli, et un Crucifix accompagné de plusieurs saints, peint sur un mur du monastère degli Angeli. Il se plaisait à peindre des scènes barbares, des martyrs, des bourreaux ; aussi, fut-il choisi en 1478 pour représenter l'exécution des chefs de la conjuration des Pazzi. Ce tableau, d'une effrayante vérité, lui valut le surnom d'André *degl' Impiccati* (des pendus). Sa manière était fière; les mouvements et les expressions de ses figures exagérées; sa couleur était forte, mais crue; il dessinait bien, et réussit mieux dans les raccourcis et la perspective que ses devanciers. Il mourut vers 1480, à l'âge d'environ soixante-quatorze ans, et fut enterré à Sta.-Maria-Novella, où l'avait été le malheureux Dominique. Il eut pour élèves Pierre del Pollaiuolo, Victor Pisanello et Jean de Rovezzano. C—N.

CASTAIGNE, ou CASTAGNE (GABRIEL DE), cordelier, dut à ses travaux en chimie la place d'aumônier de Louis XIII. Comme beaucoup d'autres insensés, il s'entêta de la philosophie hermétique. On a de lui : I. L'*Or potable qui guarit de tous maux*, Paris, 1611, in-8°., rare ; II. *le Grand miracle de nature métallique, que, en imitant icelle, sans sophistiqueries, tous les métaux imparfaictz se rendront en or fin, et les maladies incurables guariront*, Paris, 1615, in-8°.; III. *le Paradis terrestre, où l'on trouve la guarison de toute maladie*, 1615, in-8°. Ses Œuvres médicales et chimiques ont été réunies, Paris, 1661, in-8°. D. L.

CASTALDI (CORNEILLE), né à Feltre, en 1480, d'une famille ancienne, fut jurisconsulte et poète. Comme jurisconsulte, il fut chargé des intérêts de sa patrie auprès de la république de Venise ; il parvint à obtenir tout ce qu'il demandait. Également estimé des grands et des savants, il fixa ensuite sa demeure à Padoue, s'y maria, et y fonda un collége. Castaldi

mourut en 1536; ses poésies, ignorées pendant long-temps, furent publiées pour la première fois, en 1757 (Paris, Prault, in-4°. et in-8°.), par les soins de l'abbé Conti, célèbre vénitien, avec la vie de l'auteur, écrite par un autre savant vénitien, le bailli Thomas-Joseph Farsetti. Dans ses poésies italiennes, Castaldi voulut s'écarter de la route ouverte par Pétrarque. Ses pensées sont nobles et ingénieuses; mais il manque souvent d'élégance et de douceur. Ses poésies latines, qui sont peut-être préférables, respirent le goût de l'antiquité, et l'on voit qu'il avait pris pour modèles les poètes du siècle d'Auguste.
R. G.

CASTALION (SÉBASTIEN) naquit en 1515, dans les montagnes du Dauphiné, de parents pauvres. Son nom de famille était *Châteillon*, qu'il prend à la tête de sa *Bible* française; mais il avait trouvé très piquant, dans sa jeunesse, de le latiniser en celui de *Castalion*, par allusion à la fontaine de *Castalie*, consacrée aux muses. Dans un voyage qu'il fit en 1540 à Strasbourg, il se lia d'amitié avec Calvin, qui lui procura une chaire d'humanités au collége de Genève. Ils ne tardèrent pas à se brouiller. La querelle commença par une dispute sur le *Cantique des Cantiques*, que Castalion voulait faire proscrire du canon des Écritures, à cause du ton profane et peu décent qu'il reprochait à ce livre. Cette dispute s'anima par ses sentiments mitigés sur les matières de la prédestination et de la grâce, entièrement opposés au système théologique du zélé réformateur, dont il condamna surtout les opinions sombres et désespérantes sur les décrets éternels et absolus. Alors il fit une triste épreuve du caractère intolérant de son ancien ami, qui obtint sa destitution de la chaire de professeur et son bannissement de la ville, en 1544. Castalion se retira à Bâle, où il fut bien accueilli des magistrats, qui le nommèrent à une chaire de grec. L'apôtre de Genève l'y poursuivit, et tenta inutilement de lui faire perdre cette place. Théodore de Bèze, qui épousait toutes les passions de Calvin, partagea son animosité contre Castalion, devenu d'ailleurs son rival dans la traduction de l'Écriture sainte; ce qui produisit entre eux une guerre de plume assez vive. Le malheureux Castalion acheva de s'aliéner ces deux terribles adversaires, en adoptant, sur la punition des hérétiques, un système de tolérance absolument opposé à celui qu'ils s'étaient vus contraints d'embrasser pour justifier le supplice de Servet. Il n'opposa à leurs procédés violents, à leurs injures grossières, qu'une apologie pleine de raison. « Il » faut demeurer d'accord, dit Bayle » à ce sujet, que Castalion, hérétique » tant qu'il vous plaira, donnait de » plus beaux exemples de modération » dans ses écrits, que les orthodoxes » qui l'attaquaient. » C'était, du reste, un homme simple et sans ostentation. On peut l'attaquer sur son orthodoxie; car, en suivant le grand principe de la réforme, il se laissa entraîner dans le socinianisme; mais on n'osa jamais inculper sa vertu. La misère ne cessa de le poursuivre; il fut toujours aux expédients pour faire subsister sa nombreuse famille. Après avoir donné le matin à l'étude, il se voyait réduit le reste de la journée à cultiver son champ de ses propres mains. C'est dans ce triste état qu'il mourut à Bâle, le 29 décembre 1563, de la peste qui ravageait cette ville. Son principal ouvrage est une version latine de la *Bible*, dont la première édition est de 1551, et la plus estimée de 1573, toutes les deux

imprimées à Bâle. On lui reproche d'avoir porté atteinte à la majesté des livres saints, par une affectation de latinité et d'éloquence, par des tournures et des expressions profanes et recherchées, qui en font disparaître la noble simplicité; enfin, par une hardiesse de traduction qui en altère l'exactitude. Quoi de plus ridicule, par exemple, que de traduire *angelus* par *genius*, *baptismus* par *lotio*, *ecclesia* par *respublica*, etc.; de vouloir faire parler aux écrivains sacrés le langage de Cicéron, et même de leur faire soupirer quelquefois les tendres vers d'Ovide? C'est le Berruyer de son siècle. Il se corrigea, en partie, de ce défaut dans les dernières éditions. Ses notes, qui comportaient plus de liberté, sont d'un style pur, clair, et contiennent de bonnes remarques critiques; elles prouvent cependant qu'il était plus savant dans le grec que dans l'hébreu. Sa version française n'est pas moins ridicule que la latine; mais c'est par un défaut contraire; il était tout hérissé d'hébreu, de grec, de latin, et il avait presque oublié sa langue maternelle quand il l'entreprit; de-là ces expressions triviales, le *rogné* pour le *circoncis*; la *miséricorde fait la figue au jugement*, pour *super exaltat misericordia judicium*, et autres du même genre, qui ont fait dire à Henri Étienne qu'il parlait le jargon des gueux. Cette version parut à Bâle en 1555, in-fol. Les autres ouvrages de Castalion sont : I. *De hæreticis, quid sit cum eis agendum, variorum sententiæ*, Magdebourg, 1554, in-8°. « Livre, dit Senebier, que la » charité scella de son sceau, et que la » charité chrétienne défendait d'atta» quer. » La charité ne retint pas Théodore de Bèze, qui entreprit de le réfuter dans son Traité *De hæreticis à civili magistratu puniendis*. L'ouvrage de Castalion est une collection de divers opuscules, auxquels il ne fit que mettre une préface, sous le nom de *Martinus Bellius*. II. *Colloquia sacra*, Bâle, 1545, in-8°., souvent réimprimés avec des corrections et des augmentations. C'est un abrégé de l'Écriture sainte réduit en dialogues. Les règles du discours y sont bien observées, et il y règne une grande naïveté; mais le ton trop familier n'en répond pas toujours à la dignité des sujets, et au respect convenable pour les vérités sacrées. On désirerait que l'auteur n'eût point défiguré les noms propres; qu'il se fût abstenu d'y répandre une certaine teinte de socinianisme; mais on y trouve sur les ouvrages anciens des lumières qui ne s'acquièrent qu'après beaucoup de lecture. III. *De imitando Christo*, Bâle, 1563, in-16. C'est l'*Imitation de Jésus-Christ* mise en latin élégant, où il a fait quelques changements d'après une édition allemande, et dont il a supprimé le quatrième livre. Cette espèce de traduction fut réimprimée en 1707, à Francfort, in-12, avec une préface curieuse de l'éditeur sur l'auteur et les versions de l'ouvrage. IV. *Moses latinus*, Bâle, 1546, in-8°., où il se déclare contre la peine de mort infligée aux criminels. V. *Bern. Ochini dialogi XXX, in duos libros divisi, quorum primus de messiâ, secundus de Trinitate, latinè versi*, Bâle, 1563, 2 vol. in-12. Cette traduction ne contribua pas peu à donner de fâcheuses idées sur son orthodoxie. Les uns prétendent qu'elle a été faite sur l'édition originale italienne, les autres sur le manuscrit d'Ochin, le livre n'ayant jamais été imprimé en italien. VI. *Theologia germanica*, dont il publia aussi une version française avec ce titre, *Traité du vieil et nouvel homme*, sous le nom de *Jean Théophile*. Cet ouvrage,

qui respire beaucoup de fanatisme, le fit passer pour un fauteur des anabaptistes. VII. Un poëme grec sur la vie de S. Jean-Baptiste, un poëme latin qui est une paraphrase du prophète Jonas, et d'autres poésies. VIII. Des *Dialogues* latins sur la prédestination, l'élection, le libre arbitre et la foi, avec une préface de Fauste Socin, déguisé sous le nom de *Felix Turpio*, Bâle, 1578, in-8°., quoique datée d'Aresdorff. Castalion a donné une édition grecque de Xénophon, Bâle, 1540, in-8°.; une traduction latine d'Homère, dans les éditions de Bâle, 1561 et 1567, in-fol.; et plusieurs autres traductions latines et françaises, en prose et en vers. Il a laissé en manuscrit un *Systema theologicum*, dont Crellius fait un grand éloge. T—D.

CASTANHÉDA (FERNANDO LOPEZ), historien portugais, naquit dans les premières années du 16e. siècle. Il passa très jeune aux Indes avec son père, qui allait y remplir les fonctions de juge. Témoin des exploits de ses compatriotes, et jaloux d'en conserver le souvenir à la postérité, il s'attacha à recueillir des mémoires et des renseignements relatifs à la conquête des Indes. Ayant eu l'avantage de vivre familièrement avec un grand nombre d'officiers qui avaient eu part aux campagnes les plus brillantes, il se procura par leur moyen des documents précieux, et même des lettres et des papiers. A son retour en Portugal, il voyagea à ses frais dans toutes les parties du royaume, pour découvrir des personnes qui eussent été témoins ou acteurs des faits qu'il avait rassemblés. Enfin, après avoir passé la plus grande partie de sa vie à réunir ses matériaux, il composa son ouvrage dans l'université de Coïmbre, où il était employé par le roi Jean III. Dans l'épître dédicatoire adressée à ce prince, Castanhéda rend compte des motifs qui lui ont fait entreprendre son ouvrage. Il observe que, de son temps, il ne se trouvait pas quatre personnes, entre lesquelles il se nomme, qui eussent une connaissance immédiate des faits glorieux qu'il se propose de raconter, et que, sans le secours de son ouvrage, il fallait s'attendre qu'après leur mort la plus belle partie de l'histoire de Portugal serait oubliée. Tous les auteurs qui ont parlé de Castanhéda ont loué son exactitude et sa fidélité; ses compatriotes lui ont reproché son style, bien moins pur que celui de Barros; il faut aussi convenir qu'il est prolixe et minutieux. Ces défauts ont sans doute empêché Castanhéda de jouir d'une aussi grande réputation. Son ouvrage, qui est estimé et rare, mais peu lu et peu connu, parut sous ce titre : *Historia do Descobrimento e conquista da India pe lo Portuguezes*, Coïmbre, 8 parties, 1552-1561, in-fol. Le premier livre a été traduit en français par Gronchi, Paris, 1553, in-4°. Il en existe aussi un extrait joint à l'histoire d'Osorio, traduite en français par S. Goulard, Paris, 1581, in-8°. E—s.

CASTEL (JEHAN DE), bénédictin, vivait dans le 15e. siècle. A la tête de l'ouvrage dont nous rapporterons le titre ci-après, il prend la qualité de *chroniqueur de France*, et il est probable que c'est le même dont Molinet parle dans ses poésies, où il loue ses chroniques. Elles sont perdues; du moins, il n'en est fait aucune mention dans la *Bibliothèque historique de France*, et nous ne savons aucun auteur moderne qui les ait citées. Des critiques ont pensé que Castel, fils de la célèbre Christine de Pise, et à qui la Croix du Maine donne les titres d'*historien, poète français* et *grand*

chroniqueur, était le même que Jehan Castel; mais ils se sont trompés, le premier étant né en 1386, tandis que le second n'est né que vers 1430, et que d'ailleurs il est probable qu'il vivait encore en 1500. L'ouvrage qui nous reste de Jehan de Castel est intitulé : *Le Mirouër des pécheurs et pécheresses, en vers.* Il l'écrivit en 1468; l'édition est in-4°., sans date ni marque de lieu de l'impression. Une note du catalogue de La Vallière, par Debure, tome II, N°. 2827, ferait conjecturer que l'ouvrage fut imprimé en 1483 par Antoine Caillaut et Louis Martineau. Il est divisé en trois livres; le premier a pour titre : *le Specule des pécheurs;* le second l'*Exhortation des mondains, tant gens d'église comme séculiers*, et le 3e. l'*Exemple des dames et damoiselles et de tout le sexe féminin.* C'est une longue paraphrase de cette pensée : « Que la mort est certaine, et » que les pécheurs doivent se convertir. » L'auteur emploie indifféremment les langues latine et française, et on trouve dans son poëme des vers français de toutes sortes de mesures : à la suite sont des ballades morales. Il y a de fortes raisons de croire que Jehan Castel ne doit pas être distingué de *Jean de Chastel*, natif de Vire en Normandie, religieux de St.-François, auquel la Croix du Maine attribue une épître en vers imprimée en 1500. On sait qu'il existait alors à Vire une famille nommée *Castel*, et non pas *Chastel*, et la Croix du Maine n'est pas si exact qu'on ne puisse le soupçonner d'avoir transformé un religieux bénédictin en un moine franciscain. Ces sortes d'erreurs sont assez communes dans sa *Bibliothèque*, comme Lamonnoye l'a prouvé. W—s.

CASTEL. *Voy.* Christine de Pisan, Fréard, Pérard-Castel, Saint-Pierre.

CASTEL (Louis-Bertrand), né à Montpellier le 11 novembre 1688, entra chez les jésuites le 16 octobre 1703, cultiva les belles-lettres dans sa jeunesse, et les enseigna, selon la coutume des jésuites. Il s'adonna ensuite tout entier aux mathématiques et à la physique. Avant l'âge de trente ans, il avait lu la plupart des mathématiciens, et il savait bien l'histoire des mathématiques. S'étant fait connaître par quelques essais relatifs à son goût et à son génie, ces ébauches tombèrent entre les mains de Fontenelle et du P. Tournemine, l'un et l'autre protecteurs des succès naissants. Ils jugèrent que le P. Castel ne serait point déplacé dans la capitale, et ils conseillèrent à ses supérieurs de le faire passer de Toulouse à Paris : c'était sur la fin de 1720. Dès-lors le P. Castel jeta dans ses ouvrages et dans le public les fondements de ses trois systêmes favoris. Sa doctrine de la pesanteur était, selon lui, la clef du systême de l'univers. Tout dépendait de deux principes, de la gravité des corps et de l'action des esprits : gravité des corps, qui les faisait tendre sans cesse au repos; action des esprits, qui rétablissait sans cesse les mouvements; gravité des corps en tous sens, et principalement vers les centres; action des esprits, efficace par tout, capable en tout temps de rompre l'équilibre et d'empêcher l'inertie de la machine du monde. Ce systême, exposé dans son *Traité de la pesanteur universelle*, Paris, 1724, en 2 vol. in-12, fut attaqué par l'abbé de St.-Pierre, auquel l'auteur répondit. *La Mathématique universelle*, du P. Castel, imprimée à Paris en 1728, in-4°., lui valut d'être admis dans la société

royale de Londres. Il fut aussi de l'académie de Bordeaux et de celle de Rouen. Le *Clavecin oculaire* acheva de rendre célèbre le nom du P. Castel. Il en annonça le projet dès l'an 1725, dans le *Mercure* de novembre, et il en développa toute la théorie dans les journaux de Trévoux de 1735. Non content de faire voir l'analogie des sons et des couleurs, il entreprit d'établir sa machine du clavecin chromatique, et la meilleure partie de ses jours s'écoula dans l'exercice presque mécanique de cette construction, par le moyen de laquelle, en variant les couleurs, il prétendait affecter l'organe de la vue, comme le clavecin ordinaire affecte celui de l'ouïe par la variété des sons. Il mit tout en œuvre pour accréditer sa machine; mais, fabriquée à plusieurs reprises et à grands frais, elle n'a rempli ni le dessein de l'auteur, ni l'attente du public; elle donna cependant lieu à plusieurs observations importantes. Le P. Castel travailla pendant près de trente ans au *Journal de Trévoux*; il a fourni aussi beaucoup d'articles au *Mercure*. Son imagination vive le jetait souvent dans des écarts et dans des singularités; mais quand il avait assez de sang-froid pour retenir son imagination sous les lois de la raison, son style était attrayant et convenable; il parlait, il écrivait bien. Toujours assidu aux devoirs de son état, et rempli de respect pour la religion, le P. Castel mena une vie exemplaire. Il mourut le 11 janvier 1757, à soixante-neuf ans. On a de lui, outre les livres dont nous venons de parler, *le Plan d'une mathématique abrégée*, Paris, 1727, in-4°.; un traité intitulé : *Optique des couleurs*, Paris, 1740, in-12; *Réponse à M. d'Anville, sur le pays de Kamtchatka et de Jeço*, 1737, in-12, et plusieurs autres ouvrages dont on peut voir la liste dans le *Journal de Trévoux*, au second volume d'avril 1757, et dans l'ouvrage publié par l'abbé de la Porte, sous ce titre : *Esprit, saillies et singularités du P. Castel*, Amsterdam (Paris), 1763, in-12. Z.

CASTEL-BOLOGNESE (JEAN DE). *Voy.* BERNARDI.

CASTEL-MELHOR (DON JUAN RODRIGUEZ DE VASCONCELLOS, comte DE), général portugais, gouverneur du Brésil, s'y était signalé sous Philippe IV, roi d'Espagne et de Portugal; mais ayant été accusé, après l'avènement de la maison de Bragance, d'avoir voulu livrer le Brésil au nouveau roi, il fut arrêté par les Espagnols, jeté dans un cachot, et mis à la torture, sans qu'on pût arracher de lui aucun aveu. Conduit en Europe, et enfermé dans le château de Carthagène, il parvint à s'évader en 1641, se réfugia à Lisbonne, et y fut accueilli par Jean IV, qui lui donna le commandement d'une province. Castel-Melhor repoussa l'armée espagnole avec beaucoup de courage en 1643; il commanda en chef l'armée portugaise deux ans après, se distingua en plusieurs occasions, et mourut en 1658, à Ponte de Lima. — Son fils, CASTEL-MELHOR (don Louis Souza Vasconcellos, comte de), fut ministre et favori d'Alphonse VI. Il détermina ce prince, en 1663, à éloigner du gouvernement la reine-mère Éléonore de Guzman, disposa des premières charges du royaume, immola les autres favoris à son ambition, et fut opposé à l'infant don Pedro, qui projetait de détrôner le roi, son frère. Castel-Melhor était d'avis de faire enlever l'infant, et de punir rigoureusement les conseillers de ce prince; mais ce projet échoua, par l'inconstance et la faiblesse d'Alphonse. Forcé

de céder au parti de la reine, Castel-Melhor passa en Angleterre en 1667, et ne revint en Portugal qu'après la mort de cette princesse. B—P.

CASTELA (HENRI), religieux observantin, né à Toulouse, partit de Bordeaux au mois d'avril 1600, pour Rome, et ensuite pour Venise, où il s'embarqua pour faire le voyage de la Terre-Sainte. Il revint à Bordeaux au mois d'octobre 1601, après avoir visité Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï et Alexandrie. Sa relation, écrite avec simplicité, annonce un homme instruit; il croit un peu légèrement aux miracles; mais il est bon observateur. Animé du véritable esprit du christianisme, il ne se permet contre les Turks aucune de ces expressions injurieuses que leur prodiguent trop souvent les voyageurs chrétiens, et même les religieux qui ont écrit à cette époque, et pourtant il lui est arrivé beaucoup de fâcheuses aventures. Les parties les plus curieuses de son voyage sont celles qui concernent son excursion au nord de Jérusalem jusqu'à la fontaine *Phiala*, près de Kedar, et sa route depuis Rama, le long de l'ancien pays des Philistins, et à travers le désert jusqu'au Caire. Il a publié: I. le *Saint Voyage de Hiérusalem et du mont Sinaï en l'an du grand jubilé* 1600, Bordeaux, 1603, in-8°.; 2e. édition, Paris, 1612, in-12; II. le *Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de Terre-Sainte*, Paris, 1604, in-12; III. les *Sept flammes de l'amour sur les sept paroles de Jésus-Christ attaché à la croix*, Paris, 1605, in-12. E—s.

CASTELEYN (MATTHIEU DE), d'Oudenarde, en Flandre, a vécu vers le milieu du 16e. siècle, et a obtenu des Flamands, ses contemporains, le titre d'*excellent poète moderne*. A en juger cependant par les productions qui nous restent de lui, il eut moins de talent que de zèle. Il publia le premier une *Poétique* en langue flamande. Elle parut à Gand en 1555, in-12, et a été plusieurs fois réimprimée; il l'avait intitulée, selon l'usage du temps, l'*Art de la rhétorique*. Il était lui-même facteur de la chambre des rhétoriciens d'Oudenarde, sous la rubrique: *Pax vobis*. Dans l'édition de Rotterdam, 1616, son ouvrage est suivi de l'*Histoire de Pirame et de Thisbé*, en vers; de ses *Ballades de Tournay*, et de *Chansons diverses*. Il moralise l'histoire de Pirame et de Thisbé, en comparant Pirame à Jésus-Christ, et Thisbé à la nature humaine. La versification de sa *Rhétorique* pèche habituellement dans la mesure, et elle est chargée de barbarismes. On l'a comparée à celle d'une religieuse, nommée *Anne Byns*, qui cultiva la poésie flamande à la même époque, et Casteleyn n'a pas gagné à la comparaison. M—ON.

CASTELL (EDMOND), savant orientaliste anglais, naquit à Hatley, dans le comté de Cambridge, en 1606. Après avoir achevé ses premières études, il entra, en 1621, au collége d'Emanuel à Cambridge, où il resta plusieurs années; de là il passa au collége de St.-Jean, dont la bibliothèque lui facilitait les moyens de satisfaire son goût pour les langues orientales, dans lesquelles il fit des progrès rapides. Lorsque Walton eut formé le projet de donner une nouvelle Bible polyglotte, il s'associa les plus savants hommes de l'Angleterre; Castell y prit une part très active (*Voy.* WALTON), et pour compléter cet ouvrage, il composa son *Lexicon heptaglotton*, chef-d'œuvre d'érudition. Ce dictionnaire, d'un travail immense, auquel il avait employé dix-huit heu-

res par jour pendant dix-sept années, dont toutes les divisions ont été traitées avec le plus grand soin, et où la partie consacrée à l'arabe l'emporte de beaucoup sur le lexique de Golius, lui a coûté 12,000 liv. sterl., ou, pour mieux dire, sa fortune et la vue. Le succès ne répondit point à l'attente de Castell; il s'en débita peu d'exemplaires. Il parut en 1669; et, en 1673, mille exemplaires restaient entre les mains de son savant et immortel auteur. Les cinq cents qu'on trouva à sa mort furent placés dans un grenier où ils devinrent la proie de l'humidité et des rats, et, lorsqu'on voulut les en retirer, on put à peine former de ce grand nombre un seul exemplaire complet. Cependant Charles II, instruit du mérite de Castell, qui avait fait des vers en son honneur, de son zèle et de son désintéressement, le nomma, en 1666, son chapelain, et professeur d'arabe à Cambridge. Dès cette époque, ce savant orientaliste, ayant perdu sa bibliothèque et presque toute sa fortune dans l'incendie de Londres, avait vendu son patrimoine et s'était réduit à la détresse pour subvenir aux frais de son entreprise, et on peut dire que les faveurs du monarque ne furent point proportionnées aux sacrifices pécuniaires qu'il avait faits. Il obtint aussi, en 1668, une prébende dans la cathédrale de Cantorbéry, et mourut en 1685, âgé de soixante-dix-neuf ans. Voici le titre de son dictionnaire : *Lexicon heptaglotton, hebraïcum, chaldaïcum, syriacum, samaritanum, æthiopicum, arabicum conjunctìm, et persicum separatìm, cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedentium linguarum delineatio*, Londres, 1669, 2 vol. in-fol. J. Dav. Michaëlis a extrait de ce grand ouvrage le dictionnaire syriaque, et l'a publié avec des notes, Göttingue, 1788, 2 vol. in-4°.; le même savant a donné, en 1790, des suppléments au lexique hébreu, sous ce titre : *Supplementa ad lexica hebraica*, 6 parties in-4°. J. F. L. Trier a publié dans le même format, pour qu'on puisse le réunir à ces suppléments, le *Lexicon hebraïcum*, sous ce titre : *Lexicon hebraïcum Castelli, adnotatis in margine vocum numeris, ex J. D. Michaelis supplementis*, Göttingue, 1792, in-4°. Castell est encore auteur d'un recueil d'odes in-4°., en l'honneur de Charles II, publié en 1660, sous ce titre : *Sol Angliæ oriens auspiciis Caroli II, regum gloriosissimi.* Cet opuscule, fort rare, de trente-deux pages, renferme sept odes en hébreu, chaldéen, syriaque, samaritain, éthiopien, arabe, persan et grec, accompagné d'une traduction latine. On voit, par une de ses lettres, que son application constante à la littérature orientale lui avait fait un peu négliger sa propre langue. On a encore du même auteur un discours latin qu'il prononça pour l'ouverture de son cours d'arabe, imprimé d'abord à Londres en 1667, in-4°., et réimprimé dans les *Orationes selectæ clarissim. virorum*, données à Leipzig en 1722, par les soins de J. Erh. Kappius. Castell y recommande l'étude de la langue arabe, et prouve, par des explications du livre II du *Canon* d'Avicenne et d'autres écrivains orientaux qui ont parlé des plantes, qu'on peut se servir de cette langue pour expliquer les passages des livres saints qui ont quelque rapport avec la botanique. J—n.

CASTELLANUS. *V.* Chatelain et Duchatel.

CASTELLESI (Adrien), en latin, *Castellensis*, ou *Castellus*, cardinal, né à Corneto en Toscane, d'une fa-

mille pauvre et obscure, s'éleva par son mérite personnel aux premières dignités de l'Église. Il s'était préparé par d'excellentes études à remplir les plus importantes fonctions, lorsque Innocent VIII l'envoya en Écosse pour terminer les dissensions qui agitaient ce pays; mais ayant appris à Londres que le malheureux Jacques III avait péri dans une bataille contre ses sujets, il n'alla pas plus loin. Morton, archevêque de Cantorbéry, le présenta à Henri VII comme l'homme le mieux en état d'être son agent à la cour de Rome. Ce prince fut tellement satisfait de ses services dans cette mission, qu'il lui donna, en 1503, l'évêché d'Héreford, et, l'année suivante, celui de Bath et Wells. Dans l'intervalle de ces deux promotions, Alexandre VI l'éleva à la pourpre romaine. Castellesi passait pour avoir amassé de grandes richesses dans les places de premier secrétaire du pape et de receveur-général des deniers publics. César Borgia persuada à son père de s'en défaire par le poison, ainsi que de quelques autres cardinaux qui avaient la réputation d'être immensément riches, afin de s'emparer de leurs trésors; mais, par la méprise d'un des officiers du pape, le père et le fils prirent eux-mêmes la liqueur empoisonnée qui était destinée pour les cardinaux. Tel est du moins le récit de Guichardin, auteur passionné, lequel est contredit par Odéric Raynald, qui a écrit d'après les mémoires suspects de la maison de Borgia. Sous Léon X, Castellesi, sur la prédiction d'une diseuse de bonne aventure, qui lui avait promis la papauté, au rapport de Paul Jove, se laissa entraîner dans une conjuration contre ce pape. Le complot ayant été découvert, il avoua son crime, et fut condamné à une amende de vingt-cinq mille ducats. Pour se soustraire au paiement de cette somme, il se sauva de Rome, déguisé, et s'enfonça dans quelque retraite inconnue, de sorte qu'on n'entendit plus parler de lui, et qu'on a toujours ignoré le lieu et l'époque de sa mort. Pierio Valeriano, qui écrivait en 1534, dit qu'il passait pour avoir été assassiné par son domestique, dans le dessein de le voler; mais on croit que ce fut Castellesi qui fit courir ce bruit, afin de se soustraire à toutes les recherches qu'on pourrait faire. Chacon le fait mourir en 1518, et son continuateur dit qu'il s'était retiré et qu'il mourut à Constantinople. Le cardinal de Corneto (car c'est ainsi qu'on l'appelait) était doué des plus rares talents naturels et acquis. On le regarde comme un des plus habiles latinistes de son temps. Sa passion pour rétablir dans sa pureté la langue des anciens Romains l'engagea dans beaucoup de dépenses pour en encourager l'étude, par les récompenses qu'il donnait à ceux qui y excellaient, et par le soin qu'il eut de procurer de bonnes éditions de plusieurs auteurs latins. Il envoya son parent, Polidore Virgile, en Angleterre pour y propager le même goût, et donna lui-même l'exemple d'une latinité pure et élégante dans divers ouvrages sortis de sa plume : I. *De sermone latino et modo latinè loquendi*, Bâle, 1513, Paris, 1528, in-8°., souvent réimprimé; II. *De venatione*, et *Julii III iter*, Venise, Alde, 1534, in-8°.; et avec l'ouvrage précédent, Lyon, Gryphe, 1548, in-8°.; III. *De verâ philosophiâ ex quatuor doctoribus ecclesiæ*, Bologne, 1507. Jér. Ferri, professeur de belles-lettres dans l'université de Ferrare, a publié, en 1771, à Faenza, un ouvrage curieux sur les travaux de ce cardinal, intitulé : *Pro linguæ latinæ usu, epistolæ adversus*

Alembertium; præcedit commentarius de rebus gestis et scriptis Hadriani Castelli card., quo imprimis autore, latinitas restituta. Ces lettres sont contre d'Alembert, qui avait prétendu qu'il était impossible aux modernes de bien parler et de bien écrire en latin. T—D.

CASTELLI (Bernard), naquit à Gênes en 1557. Ses parents ayant remarqué ses dispositions pour la peinture, le mirent à l'école d'André Séminio, où il fit beaucoup de progrès. Enchanté de la facilité de Caugiage, Castelli profita de ses leçons, et devint bon dessinateur. Il joignit à ce talent un beau ton de couleur. Son génie facile était propre aux plus grandes compositions; aussi fut-il bientôt occupé à des ouvrages considérables. Sa réputation se répandit dans toute l'Italie, et parvint à Rome, où elle lui fit des amis très distingués. Il se rendit dans cette ville, où il fut très bien accueilli par le souverain pontife, qui le chargea de faire un tableau pour l'église de St.-Pierre. Il fut ensuite appelé chez le duc de Savoie, qui lui fit présent d'une chaîne d'or d'un prix considérable. Les poètes les plus distingués de son temps, avec lesquels il était lié d'amitié, l'ont tous célébré. Il fit des dessins pour le Tasse, qui furent gravés et placés devant chacun des chants de la *Jérusalem délivrée.* Il revint dans sa patrie; mais, se disposant à retourner à Rome, ses infirmités l'arrêtèrent et terminèrent sa vie en 1629. Ses élèves furent ses fils, Valerio, Gio-Maria, Ferdinando et Gio-Andrea da Ferrari. — Valerio Castelli était encore fort jeune lorsqu'il perdit son père. Il entra dans l'école de Dominique Fiasella, et puis il alla à Milan voir les ouvrages de Procaccini et de Perrin del Vaga; ensuite, il se rendit à Parme, pour étudier ceux du Corrège et du Parmesan. Il retourna dans sa patrie, où il obtint les principales entreprises qui se trouvaient à faire dans les palais et dans les églises. Les étrangers recherchèrent ses tableaux, et il en fit un grand nombre pour la France et pour l'Angleterre. Son génie était fécond et facile; il donnait à ses figures des tours flexibles, et les dessinait d'une bonne manière; son coloris était tendre et transparent, particulièrement dans ses fresques. Il aimait surtout à peindre les batailles, où il réussissait parfaitement. Il avait la vivacité du Tintoret dans ses compositions; ses chevaux sont savamment dessinés; il en connaissait l'anatomie, et en faisait bien ressortir les muscles. Les grands sujets d'histoire qu'il a peints dans les églises tiennent beaucoup de la manière de Paul Veronèse. Il mourut à Gènes, à l'âge de trente-quatre ans, en 1652. Z.

CASTELLI (Benoît), l'un des plus célèbres disciples de Galilée, et regardé comme le créateur d'une nouvelle partie de l'hydraulique, la théorie des eaux courantes, naquit à Brescia en 1577 : il était abbé d'un couvent de bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. Il s'appliqua surtout aux mathématiques, et les enseigna d'une manière distinguée, à l'université de Pise, et ensuite au collége de la *Sapienza*, à Rome, où il mourut en 1644. Le pape Urbain VIII lui ayant demandé les moyens de perfectionner les travaux destinés à contenir les eaux des fleuves qui ravagent quelquefois diverses parties de l'état romain, il composa à cette occasion son traité *Della misura dell' acque correnti*, Rome, 1638, in-4°., ouvrage peu volumineux, mais précieux par la solide et judicieuse doctrine qu'il contient; il fut traduit en français en 1664. Cas-

telli s'était d'abord fait connaître par la chaleur avec laquelle il avait pris la défense de Galilée, dans la querelle que ce grand homme essuya à l'occasion de ses découvertes hydrostatiques en 1615. Il a mis au jour d'autres ouvrages moins intéressants. Quelques opuscules philosophiques, qu'il avait laissés en manuscrit, furent imprimés par ordre du cardinal Léopold de Médicis. La bibliothèque de St.-George-le-Majeur, à Venise, possédait de lui d'autres manuscrits plus importants, dont une partie a été insérée dans la collection *De motu aquarum currentium*, publiée à Florence en 1723. Sa vie a été imprimée sous ce titre : *Vita Benedicti Castelli, Brixiensis*, etc., *ex Mariani Armellini bibliothecâ benedictinâ Casinensi excerpta et additionibus illustrata*, Dresde, 1746.

C. M. P.

CASTELLI (Pierre), né à Messine, sur la fin du 16e. siècle, fut professeur de médecine à Rome, au collége des Mammertins, et ensuite professeur de botanique dans sa patrie, puis directeur du jardin que l'on venait d'y établir, et qu'il enrichit de beaucoup de plantes, principalement de celles de l'Italie et de la Sicile. Il a publié le catalogue de ce jardin et celui des végétaux qu'il avait observés sur le mont Etna. Il est mort vers l'année 1656, ou 1658. Ce savant a composé un grand nombre d'ouvrages, tant sur la médecine et la botanique, que sur l'histoire naturelle et la chimie. Dans la plupart, il montre des connaissances aussi profondes que variées, et beaucoup d'érudition. Quelques-uns lui donnèrent de la célébrité, parce qu'il y exposa des faits nouveaux, ou qu'il y attaqua et combattit des opinions généralement reçues, dont il paraît avoir triomphé. Ses ouvrages sur la botanique ont fait connaître quelques plantes de la Sicile et l'état peu florissant où cette science était alors dans cette île, si féconde en végétaux; mais ils ne sont pas importants, et n'ont que peu contribué à ses progrès. Celui qui lui aurait fait le plus d'honneur, comme botaniste, c'est l'*Hortus Farnesianus*; mais, par amitié ou par quelque motif de reconnaissance, il le publia sous le nom de son ami Aldini (*Voy.* Aldini). Voici les ouvrages que Castelli a publiés sous son nom : I. *Chalcantinum dodecaporion, sive duodecim dubitationes de usu olei vitrioli*, Rome, 1619, in-4°.; II. *Della durazione delli medicamenti, tanto semplici*, Rome, 1621, in-4°. L'auteur s'élève contre les fautes de l'*Antidotaire romain*, qui était mal rédigé. III. *Epistolæ de helleboro*, etc., Rome, 1622, in-4°.; Venise, 1622, in-4°. Dans ces deux lettres, Castelli déploie beaucoup d'érudition et une grande connaissance des auteurs grecs, pour prouver que, toutes les fois qu'il est parlé de l'hellébore dans les écrits d'Hippocrate et des anciens, ce n'est pas de l'hellébore noir, mais du blanc (*veratrum album*). L'opinion contraire était alors presque généralement reçue, et fut vivement défendue par un autre médecin, nommé *Manelphe*; mais celle de Castelli prévalut. IV. *Theatrum Floræ, in quo ex toto orbe selecti flores proferuntur*, Paris, 1622, in-fol., avec soixante-neuf planches. On ne le cite ici que d'après Eloy. V. *Arte delli speziali*, Rome, 1622, in-4°.; VI. *Epistolæ medicinales*, Rome, 1626, in-4°.; VII. *De abusu venæ sectionis*, Rome, 1628, in-8°.; VIII. *Discorso delle differenze tra gli semplici, freschi e i secchi*, ibid., 1629, in-4°.; IX. *Annotazioni sopra l'Antidotario romano*, Rome, 1629, in-4°.;

Messine, 1637, in-fol.; X. *De visitatione ægrorum pro discipulis ad praxim instruendis*, Rome, 1630, in-12; XI. *Incendio del monte Vesuvio*, Rome, 1632, in-4°.; XII. *Discorso dell elettuario rosato di Mesue*, etc., ibid., 1633, in-4°.; XIII. *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu*, Rome, 1634, in-fol.; XIV. *Tripus Delphicus*, Naples, 1635, in-4°. Sous ce titre de *Trépied de Delphes*, l'auteur traite des prognostics dans les maladies. XV. *Relatio de qualitatibus frumenti cujusdam Messanam delati*, Naples, 1637, in-4°.; XVI. *De optimo medico*, ibid., 1637, in-4°. L'auteur y vante ses travaux et ses écrits; il annonce tout ce qu'il peut faire encore de plus pour l'avancement des sciences, et l'importance des traités qu'il se propose de donner au public. XVII. *Chrysopus, cujus nomina, essentia, usus facili methodo traduntur*, Messine, 1638, in-4°. C'est un traité sur l'histoire naturelle et médicale de la gomme gutte, et sur son usage et la manière de l'administrer. XVIII. *De Hyænâ odoriferâ zibethum gignente exetasis*, Messine, 1638, in-4°.; Francfort, 1668, in-12, avec fig., réimprimée dans l'*Histoire des quadrupèdes* de Jonston, à Amsterdam. XIX. *Opobalsamum, examinatum, defensum, judicatum, absolutum et laudatum*, Naples, 1640, in-4°.; Venise, 1640, in-4°.; XX. *Opobalsamum triumphans*, Rome, Venise, 1640, in-4°. Ces deux écrits furent publiés au sujet des contestations qu'il y eut, entre les droguistes et pharmaciens de Rome, d'une part, et Manfredi et Panuti associés, d'autre part, sur la nature du baume de la Mekke qui entre dans la composition de la thériaque. Ubaldini, premier médecin du souverain pontife, intervint dans cette discussion, et la termina. XXI. *Hortus Messanensis*, Messine, 1640, in-4°., avec le dessin du jardin. C'est une nomenclature fort sèche des plantes qui y étaient cultivées. XXII. *Catalogus plantarum Ætnearum*, publié dans la première centurie des Lettres de Thomas Bartholin. Ce catalogue renferme des erreurs : c'est ainsi qu'il indique le méchoacan comme une plante de Sicile. Il y a bien apparence que, sous ce nom, Castelli a voulu parler d'un liseron. XXIII. *De abusu circa dierum criticorum enumerationem*, Messine, 1642, in-8°. Il traite de l'abus ou de l'erreur qu'il y a dans l'énumération des jours critiques. XXIV. *In Hippocratis Aphorismorum librum primum critica doctrina per puncta et quæstiones*, Macerata, 1646, in-12; 1648, in-4°.; XXV. *Præservatio corporum sanorum ab imminente lue ex aëris intemperie anni* 1648, Messine, 1648, in-4°.; XXVI. *De smilace asperâ, botanico-physica sententia*, etc., Messine, 1652, in-4°. C'est une dissertation dans laquelle l'auteur examine si le *smilax aspera* qui croît en Sicile n'est pas la même plante que la salsepareille d'Amérique, et s'il ne pourrait pas la remplacer dans l'usage médical. XXVII. *Responsio chymiæ de effervescentiâ et mutatione colorum in mixtione liquorum chymicorum*, Messine, 1654, in-4°. On voit, par cet ouvrage, que Pierre Castelli s'occupait aussi de la chimie, et qu'il en observait soigneusement les divers phénomènes. — Jean CASTELLI, contemporain de Pierre, a laissé : *Pharmacopoeia medicamenta in officinis pharmaceutis usitata explicans*, Cadix, 1622, in-4°. D—P—s.

CASTELLINI (SILVESTRE), d'une bonne famille de Vicence, mourut

dans sa patrie en 1630. S'étant appliqué à l'étude des anciens caractères d'écritures et des monuments du moyen âge, il examina avec soin toutes les archives de Vicence, rassembla un grand nombre de matériaux, les rédigea, et en forma un recueil sous le nom d'*Annali di Vicenza*, qu'il divisa en dix-neuf livres. Cet ouvrage, qui renferme un grand nombre de faits curieux et d'événements peu connus, resta long-temps manuscrit dans les bibliothèques de la ville. Un savant Vicentin en avait successivement publié, vers la fin du dernier siècle, huit volumes in-8°., avec des notes et des remarques qui comprennent les onze premiers livres. Dans cette histoire, Castellini paraît peu exact, et semble manquer de critique, quoiqu'il l'ait composée d'après des documents authentiques, tels que des chartes, des diplômes, des inscriptions, etc. Il avait joint à son histoire plus de cinquante livres de généalogies des familles nobles de Vicence extraites des meilleures sources; mais comme la publication de ces généalogies dévoilait l'origine de quelques familles enrichies, et dont l'extraction n'était rien moins qu'illustre, il n'eut point la permission de les faire paraître. Castellini avait aussi recueilli et expliqué toutes les inscriptions de Vicence et de son territoire; il les avait dessinées et se préparait à les faire graver, lorsqu'il mourut. On ignore ce qu'est devenu ce travail. R. G.

CASTELLINI (Luc), natif de Faenza, évêque de Catanzaro, dans la Calabre, était de l'ordre des frères prêcheurs. Il professa la théologie au collége de la Minerve à Rome, s'acquit la réputation d'un savant canoniste, devint vicaire général de son ordre, et enfin évêque en 1629. Ses ouvrages, assez bien écrits en latin, annoncent chez lui trop de confiance dans les canonistes et théologiens modernes, et trop de crédulité pour des histoires suspectes. Ils consistent dans les livres suivants: I. *De electione et confirmatione canonicá prælatorum*, Rome, 1625, rédigé suivant les principes ultramontains; II. *De canonisatione sanctorum*, ibid., 1628: il y soutient que le pape est infaillible dans la canonisation des saints; mais il croit que tous ceux qui sont dans le Martyrologe ne doivent pas être censés canonisés. III. *Tractatus de miraculis*, 1629, où il insiste sur la nécessité des miracles pour établir la sainteté. Castellini publia l'année suivante un autre traité pour prouver qu'on ne doit pas se presser de procéder à la canonisation, et qu'il faut y apporter beaucoup de précautions. IV. Plusieurs autres ouvrages qui prouvent qu'il était meilleur canoniste que théologien. T—D.

CASTELLIONEUS (Christophe), né à Milan, alla étudier la jurisprudence à Pavie, sous Balde, qui avait donné le plus grand éclat à l'école de cette ville; mais le disciple devint bientôt le rival du maître. Il se mit aussi à enseigner le droit, et, ayant acquis en peu de temps une réputation égale à celle de Balde, on les vit employer les moyens les plus vils pour se débaucher mutuellement leurs élèves. Castellioneus enseigna encore à Parme, à Turin et à Sienne. Il a peu écrit, ou, pour mieux dire, ses ouvrages n'ont pas paru sous son nom. On prétend que Raphaël Cumanus et Fulgose, ses disciples chéris, se les sont attribués sans que Castellioneus s'en soit plaint. Peu de jurisconsultes ont plus été loués que lui. Son talent était tel qu'on le regardait comme un second Scévola. Il avait un esprit très délié; on l'appelait

le père des subtilités, et on l'accusa d'avoir apporté beaucoup de confusion dans les écoles, par ses contradictions. Il fut conseiller du duc de Milan, et comte palatin. Il mourut à Pavie, le 13 mai 1425. B—I.

CASTELLO (CASTELLO DA), de Bergame, historien ou chroniqueur du 14e. siècle, a laissé en latin une *Chronique*, écrite d'un style barbare, et qui est de peu d'utilité pour l'histoire générale de l'Italie, parce que l'auteur s'étend rarement au-delà des événements et des intérêts de sa patrie; mais cette raison même la rend intéressante pour tout ce qui regarde Bergame et les anciennes familles de cette ville; on y trouve fidèlement décrit l'état déplorable où elle fut réduite par les guerres civiles. Il y prit part lui-même, et raconte les faits dont il fut témoin. Son récit s'étend depuis 1378 jusqu'en 1407, époque où il cessa d'écrire, et peut-être aussi de vivre. Muratori a publié cette chronique dans ses *Scriptores rerum italicarum*, vol. XVI. G—É.

CASTELLUS. *Voy.* CASTELL et CASTELLI.

CASTELNAU (MICHEL DE), sieur de la Mauvissière, né dans la terre de ce nom, en Touraine, vers 1520, petit-fils de Pierre de Castelnau, l'un des écuyers de Louis XII, était le cadet de neuf enfants. Ses études terminées, son père le fit voyager en Italie; il visita ensuite l'île de Malte, où il séjourna quelque temps, puis vint demander du service à l'armée française en Piémont. Le courage dont il fit preuve en différentes occasions lui mérita l'estime du cardinal de Lorraine, qui le prit sous sa protection, l'emmena avec lui à Malte, et lui proposa de le faire recevoir chevalier. Il remercia le cardinal, et obtint la permission de rejoindre l'armée dans la Picardie, attaquée par les Espagnols. Le connétable de Montmorenci, occupé de négocier la paix (signée en 1559 à Cateau-Cambresis), le chargea de quelques commissions qui exigeaient de la dextérité et de la prudence. Il s'en acquitta si bien, que, sur la demande du connétable, le roi Henri II l'envoya en Ecosse avec des dépêches pour Marie Stuart, fiancée au dauphin (depuis François II), et d'Ecosse en Angleterre, près d'Elisabeth, qui conservait des prétentions sur Calais. Il fut convenu que cette ville resterait à la France pendant huit ans, au bout duquel temps elle retournerait à l'Angleterre; mais à condition que, pendant ces huit années, les Anglais laisseraient la France en paix. Castelnau fut ensuite envoyé, avec le titre d'ambassadeur, en Allemagne, pour détourner les princes de favoriser les protestants; en Savoie, et enfin à Rome, pour s'assurer des dispositions de Paul IV, à l'égard de la cour de France. Ce pontife étant mort pendant qu'il était à Rome, il reçut l'ordre d'y rester pour influer sur l'élection de son successeur. Après la mort de François II, il accompagna Marie Stuart, sa veuve, en Ecosse, et y resta une année auprès d'elle. A son retour, employé en Bretagne contre les protestants, il fut fait prisonnier dans une rencontre, et conduit au Hâvre; mais, échangé presque aussitôt, il servit au siége de Rouen, se distingua à la bataille de Dreux, puis concourut à la reprise du Hâvre sur les Anglais, en 1563; et enfin, pendant toutes les guerres civiles, il continua à servir l'état de son épée et de ses conseils. Henri III l'envoya une seconde fois en Angleterre en 1574, et il y demeura dix années. Lorsqu'il revint en France, il annonça que son intention était de rester fidèle à l'au-

torité de son roi légitime, et qu'il ne reconnaissait point celle de la ligue ; cette action courageuse lui fit perdre son gouvernement de St.-Dizier, que le duc de Guise lui ôta pour le donner à l'une de ses créatures. Son château de la Mauvissière avait été détruit pendant les troubles; de sorte qu'après tant de services rendus, il se trouvait dans un état voisin de la misère, lorsque Henri IV lui donna un commandement dans son armée. Ce prince connaissait l'attachement de Castelnau à la religion romaine, mais il le savait incapable de trahir sa confiance. Castelnau mourut à Joinville en 1592, dans sa 72e. année. Ce fut pendant sa dernière ambassade en Angleterre, qu'il écrivit ses *Mémoires* pour l'instruction de son fils; ils commencent à la mort de Henri II, en 1559, et finissent en 1570, à la troisième paix avec les protestants; ils ont été imprimés pour la première fois à Paris, 1621, in-4°.; avec des additions de Le Laboureur, Paris, 1659, 2 vol. in-fol.; et enfin avec de nouvelles additions, par Jean Godefroy, Bruxelles, 1731, 3 vol. in-fol.: cette édition est la plus ample et la plus recherchée; les deux premières conservent cependant quelques partisans parmi les curieux. Castelnau est un écrivain impartial et véridique, et ses *Mémoires* sont le meilleur ouvrage que l'on puisse consulter sur la partie d'histoire qui y est traitée : c'est le jugement qu'en ont porté le P. Lelong, Lenglet-Dufresnoy et d'autres critiques. Il a encore traduit du latin de Ramus, un *Traicté des façons et coustumes des anciens Gauloys*, Paris, 1559 et 1581, in-8°. On conserve de lui plusieurs lettres intéressantes en Angleterre, parmi les manuscrits de la bibliothèque publique de Londres et des bibliothèques Cottonienne et Harléienne. On dit que Castelnau, dans sa jeunesse, avait la mémoire si heureuse, qu'il retint presque en entier un sermon prêché par Montluc devant le roi, et le répéta au cardinal de Lorraine. W—s.

CASTELNAU (Jacques de Castelnau-Mauvissière, marquis de), petit-fils du précédent, fit ses premières armes en Hollande, et s'y distingua dans toutes les actions de guerre où il se trouva. Il leva un régiment de son nom, qu'il conduisit au siége de Corbie et à celui de la Capelle; fait prisonnier dans une embuscade où son cheval fut tué sous lui, enfermé dans la citadelle de Cambrai, il se sauva en descendant des bastions et en remontant la contrescarpe. Au siége du Catelet, en 1638, il reçut à un assaut deux coups de mousquet dans ses armes; à celui d'Hédin, une mousquetade lui cassa la jambe dans le fossé. Créé maréchal de bataille en 1644, il passa sur les abattis de bois au premier combat de Fribourg, s'attacha à la palissade du retranchement d'une redoute, arracha les pieux, et s'empara de la redoute. Au second combat, qui commença le matin et ne finit que le soir, il reçut cinq coups de mousquet, et conserva son poste. En 1645, à la bataille de Nordlingue, il prit le village d'Alterem, où Mercy, général des Impériaux, fut tué: Castelnau y eut deux chevaux tués sous lui, et reçut six coups de mousquet sur son corps ou dans ses armes. Un de ces coups lui avait percé l'aine droite, la vessie et le haut de la cuisse gauche : on jugea sa blessure mortelle, il en guérit. Le roi le fit maréchal-de-camp. Il servit au siége de Mardik, où il fut blessé, et à celui de Dunkerque, en 1646. Créé lieutenant-général, en 1650, il servit en Guienne sous le maréchal de la Meilleraie, et

au siége de Rhétel sous le maréchal du Plessis. En 1653, il servit aux différents siéges que fit Turenne, et courut le plus grand danger à celui de Ste.-Menehould; il surprit le Catelet, où trois régiments ennemis furent tués ou faits prisonniers. En 1655, il eut le commandement général dans le Hainaut, et obtint plusieurs avantages sur les Espagnols. En 1656, il commanda l'armée de Flandre en l'absence de Turenne, et passa trente nuits entières dans la tranchée devant Valenciennes. Au siége de Dunkerque, on le vit à toutes les attaques et à tous les travaux. A la bataille des Dunes, il commanda l'aile gauche de l'armée, rompit la cavalerie espagnole, et tomba sur trois bataillons qui mirent bas les armes. Il retourna au camp devant Dunkerque, emporta le fort Léon, et y fit faire un travail qu'il jugeait nécessaire. Étant venu à pied pour le mieux considérer, il y reçut un coup de mousquet dans le côté gauche, au défaut des côtes; il monta à cheval et se rendit à Mardik : la balle était restée dans son corps; on le transporta à Calais, où il mourut le 15 juillet 1658, à l'âge de trente-huit ans, un mois après avoir été nommé maréchal de France. D. L. C.

CASTELNAU (Henriette-Julie de). *Voy*. Murat.

CASTELVETRO (Louis), célèbre critique italien, naquit à Modène, en 1505. Sa famille était noble et ancienne; son éducation fut soignée. Il étudia successivement dans les universités de Bologne, de Ferrare, de Padoue et de Sienne, et y fit admirer ses progrès. Pour obéir à son père, il prit dans cette dernière université ses degrés dans la faculté de droit, et fut même reçu docteur. Il y fut aussi reçu de l'académie des *Intronati*, ce qui lui plut davantage. Sa mauvaise santé l'ayant forcé de retourner dans sa patrie, et d'interrompre pendant quelque temps ses études, il contribua très activement à y ranimer le goût des belles-lettres, et fréquenta très assidûment l'académie qu'on venait d'y établir. La foi de cette académie tout entière étant devenue suspecte, elle fut obligée de signer, en 1542, un formulaire qui lui fut présenté par ordre du cardinal Contarini; Castelvetro le signa comme les autres académiciens. En 1553, il eut, avec Annibal Caro, une querelle littéraire, dont nous avons déjà parlé (*Voy*. Annibal Caro). Castelvetro critiqua trop sévèrement la *canzone* du Caro, *Venite all' ombra de' gran gigli d'oro*, d'abord, il est vrai, dans une lettre particulière, et qui n'était pas destinée à l'impression, mais ensuite publiquement, à plusieurs reprises, et avec une sorte d'obstination. Annibal Caro, dans ses défenses et dans son *Apologie*, mit encore plus d'aigreur et d'emportement. Les choses une fois sur ce pied, il fut impossible, quelque chose que l'on pût faire, de réconcilier ces deux ennemis. Les amis et les biographes du Caro ont reproché au Castelvetro d'avoir cherché à le rendre suspect au cardinal de Trente et au grand-duc Cosme Ier.; ce reproche est dépourvu de preuves. Castelvetro fut même accusé d'avoir fait assassiner, par un domestique à lui, en 1555, Alberico Longo, jeune poète, qui était intime ami du Caro; mais il protesta toujours de son innocence, et le domestique, traduit devant les tribunaux, fut absous. D'une autre part, on soupçonna le Caro d'avoir voulu faire assassiner Castelvetro, et, si ce fut sans fondement, il a été accusé, avec plus d'apparence de raison, d'avoir contribué à la persécution dont son malheureux censeur fut l'objet. La signature du formulaire n'avait pas

dissipé tous les nuages élevés contre la foi de quelques académiciens de Modène. Les soupçons et les dénonciations recommencèrent; en 1557, plusieurs furent arrêtés, envoyés à Rome, et jetés dans les prisons du St.-Office. Les autres se sauvèrent, et l'on croit que Castelvetro se retira et se cacha dans les états du duc de Ferrare. Ils étaient principalement accusés de partager les opinions nouvelles, et d'avoir traduit et publié des ouvrages écrits en latin par les novateurs; Castelvetro l'était particulièrement d'avoir traduit un livre de Mélanchthon. Il se laissa enfin persuader d'aller à Rome pour se justifier, et rendre compte de sa foi; il obtint un sauf-conduit, et eut pour prison le couvent de Ste.-Marie *in via*, avec la permission d'y voir qui il voudrait. Après avoir subi quelques examens, étant instruit que l'affaire ne prenait pas un tour favorable pour lui, il s'échappa de Rome pendant la nuit, et parvint, à travers mille dangers, en lieu de sûreté. Condamné et excommunié à Rome comme hérétique contumace, en 1561, il se retira à Chiavenne avec son frère Jean-Marie, aussi condamné comme complice de sa fuite. C'est alors qu'Annibal Caro est accusé de s'être joint peu généreusement aux ennemis de Castelvetro; il ne le fit pas juridiquement; mais on ne peut nier qu'il n'ait mis dans son *Apologie* des inculpations malignes. Il finit même en le recommandant, en toutes lettres, *aux inquisiteurs*, *au prévôt et au grand diable d'enfer.* Il eut donc une part au moins indirecte à cette persécution, qui serait encore odieuse, quand les accusations eussent été fondées, mais que Muratori, dans sa *Vie du Castelvetro*, assure être dépourvues de tout fondement. Le concile de Trente était alors assemblé. L'accusé y avait des amis; ils lui donnèrent quelques espérances d'adoucissement à son sort: il présenta une supplique au pape Pie IV, pour qu'il lui fût permis de se présenter devant le concile même et de s'y justifier; mais le tribunal de l'inquisition étant déjà saisi de cette affaire, le pape exigea que Castelvetro comparût à Rome, et y allât purger sa contumace. La terreur que les premières rigueurs lui avaient inspirée l'empêcha d'obéir et de retourner en Italie. De Chiavenne, il se rendit à Lyon. La guerre déclarée entre les catholiques et les protestants l'y exposa à de nouveaux dangers. C'est-là que, le feu ayant été mis à sa maison, il cria aux personnes qui l'aidaient à sauver ce qu'il pouvait de ses effets et de ses papiers: « Sauvez ma *Poetique.* » Obligé de fuir de la ville, il ne s'échappa qu'avec beaucoup de peine. Il se retira d'abord à Genève, et retourna ensuite à Chiavenne, où il fut engagé par quelques jeunes gens, amis de l'étude, à leur donner tous les jours une leçon sur Homère, et une sur la *Rhétorique* de Cicéron. Le bon accueil que son frère avait reçu à la cour de l'empereur Maximilien II détermina Louis à se rendre à Vienne. Il y dédia à ce souverain l'ouvrage qu'il avait mis tant d'ardeur à sauver des flammes, et celui de tous les siens auquel il attachait le plus de prix, son *Exposition de la Poétique d'Aristote.* La peste le força de quitter Vienne et de retourner encore à Chiavenne, où il mourut, le 21 février 1571, exilé de sa patrie pour des opinions que des écrivains très orthodoxes assurent même n'avoir pas été les siennes. On reconnaît qu'il était sobre et parfaitement réglé dans ses mœurs. Sans cesse appliqué à l'étude, il ne voulut point se marier, dans la crainte d'être distrait par les embarras du ménage. Son désintéressement était extrême; il

abandonna tout son bien à l'un de ses frères, et ne se réserva que le plus étroit nécessaire. Il était plein de zèle et de chaleur pour ses amis ; mais il avait dans la critique une sévérité qui lui fit beaucoup d'ennemis, et dans le caractère une franchise qui ne lui en fit peut-être pas moins. Il était très savant dans la langue grecque, et avait même appris l'hébreu d'un juif modénois, nommé *David*. Il écrivait en latin avec plus d'élégance qu'en italien ; il fit cependant en italien la plupart de ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Ragioni di alcune cose segnate nella canzone di Annibal Caro : Venite all' ombra dei gran gigli d'oro*, sans date et sans nom de lieu (Modène), in-4°., et Venise, 1560, in-8°. C'est l'écrit qui occasionna entre le critique et l'auteur critiqué une querelle si longue et si envenimée. On le trouve joint à l'apologie d'Annibal Caro, intitulée : *Apologia degli accademici de' Banchi di Roma*, etc., Parme, 1573, in-8°. ; II. *la Poetica d'Aristotile volgarizzata e sposta per Lodovico Castelvetro*, Vienne, 1570, in-4°. Ce n'est pas seulement Dacier, traducteur et commentateur français de la *Poétique* d'Aristote, qu'il en faut croire sur cette traduction et sur ce commentaire italien, ni Alessandro Piccolomini, traducteur et commentateur italien du même ouvrage (*Voy.* Alexandre Piccolomini) : les critiques les plus savants et les plus désintéressés ont tous été du même avis sur l'abus que l'auteur y a fait de son érudition et de la sagacité de son esprit, sur les sophismes et les paralogismes où sa subtilité l'entraîne, sur la confusion d'objets, souvent étrangers au texte et aux principes d'Aristote, dont il surcharge son commentaire, et sur les critiques hasardées et souvent injustes auxquelles il se livre sans nécessité, quelquefois même hors de propos. Le style d'ailleurs en est pénible et obscur, défaut que l'on peut reprocher à tout ce qu'il a écrit dans sa langue naturelle. Cette édition de la *Poétique* d'Aristote contenait quelques passages qui la firent prohiber en Italie ; ce qui la fait rechercher, et en rend les exemplaires assez rares et fort chers. Après la mort de Castelvetro, l'on en fit une seconde édition, Bâle, 1576, in-4°., qui n'est pas non plus très commune, et où les endroits suspects ont été retranchés : on a marqué par des astérisques la place qu'ils occupaient dans la première. Les curieux les réunissent, et, toutes deux ensemble, elles sont d'un prix excessif. III. *Correzioni di alcune cose nel dialogo delle lingue* (*l'Ercolano*) *del Varchi, ed una Giunta al primo libro delle prose di messer Pietro Bembo, dove si ragiona della volgar lingua*, Bâle, 1572, in-4°., et Modène, 1573, in-4°., sans nom d'auteur. On trouve les *Corrections* jointes à l'*Ercolano* du Varchi dans la bonne édition de ce dernier, donnée par Comino, Padoue, 1744, 2 vol. in-8°. ; et la *Giunta* aux *Prose* du Bembo, dans l'édition aussi très estimée de cet ouvrage, Naples, 1714, 2 vol. in-4°. IV. *Esaminazione sopra la rettorica* (*di Cicerone*) *a Gaio Erennio fatta per Lodovico Castelvetro*, Modène, 1653, in-4°. Ce sont les leçons qu'il avait données à Chiavenne, avant son voyage de Vienne. V. *Sposizione delle rime del Petrarca*, ou plutôt : *le Rime del Petrarca brevemente sposte da Lodovico Castelvetro*, Bâle, 1582, in-4°. Ces notes, qu'il n'eut pas le temps d'achever, sont souvent piquantes par leur originalité, mais souvent aussi peu justes, et d'un rigorisme de critique qui n'est pas assez tempéré par le goût et le

sentiment de la poésie. Ménage, au sujet de ces notes, a qualifié l'auteur de critique *accuratissimo ed acutissimo.* Il y en a une fort belle édition de Zatta, Venise, 1756, 2 vol. in-4°., et quelques exemplaires in-fol., avec plus de deux cents gravures. VI. *Opere varie critiche di Lodovico Castelvetro non più stampate, colla vita dell' autore scritta da Lodovico Antonio Muratori*, Lione (Milan), 1727, in-4°. Cette Vie donne une idée très avantageuse du caractère, comme du savoir et des talents de Castelvetro. On reproche à Muratori trop de partialité, surtout relativement à la querelle avec Annibal Caro, auquel il n'épargne pas les plus odieuses imputations. Les *Œuvres diverses* recueillies dans ce volume sont des morceaux détachés de critique, et de simples notes sur différents sujets. Il y en a sur des questions particulières de critique et de philologie, d'autres sur des passages de plusieurs auteurs, sur des églogues de Virgile, sur quelques endroits du poëme du Dante, sur des comédies de Térence, et un très grand nombre sur Platon et sur la traduction latine de Marsile Ficin. Celles-ci sont à la fin du volume, et en occupent environ cent vingt pages. G—É.

CASTERA. *Voy.* DUPERRON.

CASTI (JEAN-BAPTISTE), célèbre poète italien, naquit en 1721, fit ses études au séminaire de Montefiascone, y fut ensuite professeur, et obtint un canonicat dans cette cathédrale. Il eut de bonne heure beaucoup de goût pour les voyages. Après en avoir fait un en France, il retourna en Italie. Le duc de Rosemberg, qu'il avait connu à Florence, gouverneur du prince de Toscane Léopold, depuis grand-duc, et ensuite empereur, étant de retour à Vienne, engagea l'abbé Casti à l'y aller joindre, et le présenta à Joseph II. Ce monarque avait assez d'esprit pour apprécier celui de notre poète, et il l'admit souvent à ses entretiens familiers. Casti, dans cette cour, chercha et saisit toutes les occasions d'en visiter d'autres, en s'attachant à plusieurs ambassades, mais sans fonctions et sans titre. C'est ainsi qu'il fut présenté à l'impératrice de Russie, Catherine II. Aussi capable que Joseph II de goûter son esprit, elle lui fit l'accueil le plus flatteur. Il vit aussi la cour de Berlin, et quelques autres cours d'Allemagne. De retour à Vienne, le prince de Rosemberg, son ami, qui était directeur des spectacles de la cour, lui fit donner, après la mort de Métastase, le titre et l'emploi de *poeta cesareo*, ou poète de l'empereur. Après la mort de Joseph II, auquel il était personnellement attaché, il demanda sa retraite, et alla se fixer à Florence, où il a composé une grande partie de ses ouvrages. En 1798, il vint à Paris. Quoique déjà fort âgé, il conservait toute la force et toute l'activité de son esprit. Sa gaîté, sa naïveté doucement maligne, son expérience du monde, et les observations qu'il avait faites dans les cours où il avait voyagé, rendaient sa conversation extrêmement piquante, et, ce que le genre de ses poésies pourrait ne pas indiquer aussi bien, son caractère était solide, sa conduite régulière; il joignait enfin aux qualités aimables celles qui inspirent et qui forcent même l'estime. Jusque dans ses dernières années, il écrivait sans cesse, ne passait aucun jour sans faire tantôt une Nouvelle, tantôt quelque correction ou quelque addition à son grand poëme, et composait souvent dans une seule matinée dix ou douze octaves. Loin d'être refroidie par la vieillesse, sa tête était si ardente, qu'il était quelquefois obligé de recourir à des moyens pour

ainsi dire mécaniques pour la calmer. Par exemple, il avait sur son lit, où il travaillait toujours, un jeu de cartes, et, quand il sentait son imagination trop exaltée et trop tendue, il jouait tout seul et tout haut une partie, riait comme un enfant des bons coups qu'il se faisait à lui-même, puis se remettait gaîment au travail. Dans le mois de février 1803, étant sorti fort tard, et par un très grand froid, d'une maison où il avait dîné, il fut saisi et comme frappé subitement d'un mal qui ne laissa aucune prise aux secours de l'art. Il avait quatre-vingt-deux ans, et sa mort parut prématurée. Un grand nombre de gens de lettres italiens et français assistèrent à ses funérailles. M. le docteur Corona, savant médecin italien, y prononça un discours éloquent, dont l'extrait fut inséré en français dans la *Décade philosophique*. Les deux principales productions de Casti sont ses *Nouvelles galantes* et ses *Animaux parlants*. Douze de ses nouvelles avaient été imprimées en Italie, sans nom d'auteur ni de lieu, sans date et très incorrectement; elles furent réimprimées avec beaucoup de soin à Paris, sous ce titre: *Novelle galanti dell' ab. C. nuova edizione corretta e ricorretta*, Londres (Paris), Molini, 1793, in-8°. Dans les dernières années qu'il passa en Italie, et depuis son arrivée à Paris, Casti augmenta considérablement ce recueil. A sa mort, il se montait à quarante-huit Nouvelles, qui furent imprimées l'année suivante: *Novelle di Giamb. Casti in 3 volumi*, Paris, an XII, 1804. Il y en a plusieurs qui sont des poëmes d'une certaine étendue, telles que l'*Origine di Roma*, en 2 parties, l'*Apoteosi*, id., et *la Papessa*, en trois. Elles sont presque toutes extrêmement libres; mais d'un style plein de vivacité, d'originalité et d'elégance. C'est à Paris qu'il termina et qu'il eut la satisfaction de faire imprimer son grand poëme: *Gli Animali parlanti, poema epico diviso in XXVI canti di Giamb. Casti*, Paris, an X, 1802, 3 vol. in-8°. On a mis à la fin quatre longs apologues ou petits poëmes du même auteur et du même genre, mais étrangers à l'action des *Animaux parlants*. On a fait depuis plusieurs éditions de ce poëme en Italie, où il a placé l'auteur parmi les poëtes du premier rang. La licence qui y règne quelquefois, et plus habituellement dans ses nouvelles, a blessé quelques esprits sévères; mais il faut avouer que, chez une nation dans laquelle les nouvelles de Boccace sont classiques, on aurait un peu mauvaise grâce à rejetter celles de Casti. Peu de temps après son retour de Russie, il avait composé un poëme satirique en douze chants, dont la cour de Catherine II lui avait fourni le sujet, et intitulé: *Poema tartaro*; l'action est transportée en Asie, et sous des noms supposés. La Russie est appelée *Mogollia*; St.-Pétersbourg, *Caracora*; l'impératrice, *Cattuna*; le czar Pierre III, son mari, *Ottai*; le grand-duc Paul, qui a régné depuis, *Cajucco*; Orloff le favori, *Cuslucco*; son frère Alexis, *Ataja*; ses autres frères, *Cas*, *Patuff* et *Taffer*; le favori Potemkin, *Toto Toctabei*, etc. L'ouvrage n'est pas toujours aussi plaisant que le sujet et tout cet appareil semblent l'annoncer. Il est vrai qu'on ne l'a point encore tel que l'auteur l'avait fait; les trois éditions qui en ont paru en Italie, et dont la dernière est de 1803, Milan, 2 vol. petit in-12, sont incorrectes, et visiblement faites d'après de mauvaises copies. Il en existe une plus régulière parmi les manuscrits de l'auteur. On a aussi de lui un petit recueil de poésies lyriques

ou de *rime anacreontiche*, fort agréables, et deux opéras bouffons ou *drammi giocosi per musica*, d'un genre très original et très gai. L'un est intitulé : *la Grota di Trofonio*, où il prend la liberté de se moquer des prétendus philosophes, et l'autre *il Re Teodoro in Venezia*, tiré d'un épisode du roman de *Candide* de Voltaire. Celui-ci est plus connu en France ; il y a été mis au théâtre avec un succès auquel la belle musique de Paesiello a beaucoup contribué; mais l'ouvrage même a un degré de mérite fort rare dans ces sortes de pièces. L'origine en est remarquable. Ce fut Joseph II lui-même qui donna ce sujet à traiter à son *poeta cesareo;* et les traits les plus piquants, tels que :

Senza soldi e senza regno
Brutta cosa è l'esser Re ;

et :

Che ne dici tu Taddeo?
E un birbante, è un conte, è un Re?
Qual Berlich, qual Asmodeo
Mi dirà che diavol è?

furent ceux dont l'empereur s'amusa le plus. On connaît un autre opéra bouffon de Casti, peut-être encore plus original, dont Cicéron est le héros, et la conjuration de Catilina le sujet. On croirait qu'il n'y aurait pas là le mot pour rire, et cependant, quand on a pris son parti de ne se pas fâcher de cette espèce de profanation de l'un des noms les plus respectables, on y rit presque d'un bout à l'autre. La grande *aria buffa* du rôle de Cicéron est la composition de sa belle harangue contre le conspirateur. Il cherche dans sa tête, essaie plusieurs débuts, et est enfin au comble de la joie quand il a trouvé *quo usque tandem*, qu'il va, dit-il, improviser au sénat, *Alfine, alfin l'ho ritrovato*, etc. Le sénat assemblé, on fait silence, après que les sénateurs ont chanté tous ensemble :

Or cominci l'orazione
Marco Tullio Cicerone.

Il prononce sa harangue, interrompue vingt fois par des *vivat* et des *bravo*; enfin, cette célèbre séance du sénat forme le final le plus comique. Plusieurs autres ouvrages inédits de différents genres sont à Paris, entre les mains d'un digne et fidèle ami de la mémoire de l'auteur. G—É.

CASTIEL-I-ARTIGUEZ (JUAN-PEREZ), licencié, frère du tiers-ordre de S. François, naquit à Valence à la fin du 17ᵉ. siècle. Fils d'un architecte, il mania, dans son adolescence, le crayon et le compas; mais, doué d'une imagination vive et de beaucoup d'esprit, il voulut se consacrer aux lettres. Malheureusement, il ne trouva que de mauvais maîtres, et ne lut jamais les auteurs classiques. Il avait une grande facilité à faire les vers, et, dans sa vieillesse même, il s'arrachait au sommeil pour se livrer à son inspiration. Au milieu des ombres de la nuit, il écrivait sur les murs de sa chambre avec un crayon, des *rimas*, qu'il transcrivait le jour sur le papier. Sans règles, sans livres, sans art, il ne put rien faire de grand; mais il ne fit rien de médiocre. Il causait avec vivacité et enjoûment. Le célèbre Grégorio Mayans, qui l'avait connu particulièrement, dit qu'il eût fait des ouvrages d'un grand intérêt, s'il eût mis dans ses écrits tout l'esprit de sa conversation. Castiel-I-Artiguez publia : I. *Recrea del alma fiel*, Valence, 1722, in-8°. Cette récréation, en vers, de l'ame fidèle, contient quarante-six gazouillemens (*Gorgeos*). II. *Politica christiana, aforismos de Prudencia, en verso de varios metros*, Valence, 1723, in-8°. On y trouve des moralités pour tous les états, une invocation à la Vierge en *redondillas*, la bataille angélique, le triomphe de S. Michel, etc. III. *Empeño de Amor divino contra Lucifer sobervio, a*

favor del Alma amada, Valence, 1725, in-8°.; ce sont des réflexions en vers, l'Histoire poétique de la création d'Adam et Eve, les miracles du S. Sacrement, etc. IV. *Breve Tratado de la orthographia española*, Valence, 1727, in-8°. L'auteur y explique les lettres de l'alphabet, les signes de la ponctuation et les parties du discours. Ce poète du tiers-ordre dédia trois de ses ouvrages à la Vierge, et le quatrième à l'immaculée Conception. V—VE.

CASTIGLIONE (BALTHAZAR), l'un des plus élégants écrivains d'Italie, au 16e. siècle, naquit le 6 décembre 1478, à Casatico, maison de campagne appartenant à sa famille, dans le Mantouan. Son père, noble d'extraction, s'était allié aux souverains de cet état, en épousant une Gonzague. Balthazar fit ses études à Milan, où il eut pour maître dans la langue latine Georges Merula, et dans la grecque, Démétrius Chalcondyle. Il acheva de se former sous Béroalde l'ancien. Destiné au métier des armes, il s'attacha d'abord au duc de Milan, Louis Sforce; mais ce duché ayant été conquis par les Français, et Louis emmené prisonnier en France, Castiglione retourna à Mantoue, fut accueilli par le marquis François de Gonzague, l'accompagna lorsqu'il alla au-devant de Louis XII, à Pavie, et se trouva dans le cortége de ce roi, lors de son entrée solennelle à Milan. Quelques années après, il entra au service du duc d'Urbin : il en avait demandé la permission au marquis de Mantoue, qui ne la lui refusa pas, mais qui en conçut contre lui beaucoup de haine. Le duc d'Urbin, Guidubalde de la Rovère, lui donna le commandement d'une compagnie de cinquante hommes d'armes; ce duc ayant terminé quelques expéditions dont il était alors occupé, retourna dans ses états, et y conduisit avec lui Castiglione, qui devint bientôt un des ornements de cette cour magnifique et polie. Les qualités éminentes qu'il joignait au savoir, aux talents et aux manières les plus aimables, engagèrent le duc à le nommer, en 1505, son ambassadeur auprès du roi d'Angleterre, Henri VII. Il ne partit qu'au mois de septembre de l'année suivante, et, quoiqu'il ne fît que fort peu de séjour à Londres, il y acquit les bonnes grâces du roi, qui le nomma chevalier de ses ordres, et lui fit de magnifiques présents. Il était de retour à Urbin dès le mois de mars 1507, et fut chargé, peu de temps après, d'une mission importante auprès du roi Louis XII, qu'il alla trouver à Milan. Après la mort de Guidubalde, le duc François-Marie ne lui accorda pas moins de faveur, et, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus pendant la guerre entre le pape et les Vénitiens, à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes, il lui accorda le titre de comte, avec le fief et le château de Nuvillara, près de Pesaro. Le pape Léon X ayant succédé à Jules II, en 1513, le duc, qui connaissait les liaisons que Castiglione avait eues avec lui lorsqu'il était cardinal, le lui envoya pour ambassadeur. Il eut à la cour de Léon les mêmes succès qu'il obtenait partout, et, pendant le séjour qu'il fit à cette cour, devenue le centre des lettres et des arts, il se lia d'amitié avec les littérateurs et les artistes les plus célèbres. Rentré en grâce auprès du marquis de Mantoue, il épousa, en 1516, la fille du comte Torelli, qui réunissait à la naissance et à la fortune une beauté rare, les dons de l'espri et les qualités du cœur. Les noces se firent à Mantoue, et le duc, voulant en quelque sorte réparer la disgrâce où il avait tenu long-temps Castiglione,

les fit célébrer par des joûtes, des tournois, et tous les divertissements publics et particuliers qui accompagnaient les mariages les plus illustres. Castiglione eut un fils l'année suivante, mais en 1519, dans la troisième année de cette union qui lui avait procuré et qui lui promettait tant de bonheur, sa femme mourut en couches d'un second enfant. Il était alors à Rome, occupé d'obtenir de Léon X, pour le nouveau duc d'Urbin, Frédéric, qui venait de succéder à François-Marie, le généralat des troupes de l'Église, qu'avait occupé son père. Après les premiers moments donnés à sa douleur, Castiglione reprit cette négociation, dont le succès, obtenu au mois de mars 1521, combla de joie le jeune duc. Il le servit ensuite, d'une autre manière, dans la guerre contre les Français, et fut renvoyé, en 1523, ambassadeur à Rome, après l'élection de Clément VII. Ce pape ayant à traiter, en 1524, les plus grands intérêts avec l'empereur Charles-Quint, les remit, avec l'agrément du duc d'Urbin, entre les mains de Castiglione. Le nouvel ambassadeur fit son entrée à Madrid le 25 mars 1525. Il accompagna, en 1526, l'empereur à Tolède, à Séville et à Grenade; Charles lui témoignait les plus grands égards, et le recevait toujours avec une grâce particulière; mais la paix ne se rétablissait point; enfin arriva, en 1527, la prise et le sac de Rome, par l'armée de l'empereur. Cet événement porta au Castiglione le coup le plus cruel. Clément VII lui fit un reproche d'avoir négligé ses intérêts, et de ne l'avoir pas instruit de ce qui se préparait contre lui; mais cette trame avait été ourdie en Italie même, ou plutôt il n'y avait point eu de trame, et l'on sait quelles circonstances imprévues forcèrent, en quelque sorte, à ce coup de main, le connétable de Bourbon, qui y périt. Castiglione, très affligé de l'événement même et de la disgrâce injuste qui en était la suite, parvint à se justifier auprès du pontife, mais non à se consoler lui-même. L'empereur, depuis ce moment, redoubla de bontés pour lui, le naturalisa espagnol, et lui donna le riche évêché d'Avila; mais le comte protesta qu'il ne l'accepterait que lorsque ce monarque et le pape, son souverain, seraient entièrement réconciliés. Il n'eut pas la satisfaction d'être témoin de cette paix. Sa santé, minée par le chagrin, se détruisit enfin tout-à-fait; il tomba malade à Tolède, le 2 de février 1529, et y mourut après six jours seulement de maladie. On lui fit des funérailles magnifiques. L'empereur montra le plus vif regret de sa perte; un neveu du comte ayant été chargé de remercier S. M., au nom de la famille, des bontés dont il l'avait comblé, Charles répondit ces propres paroles: *Yo vos digo que es muerto uno de los majores cavalleros del mundo.* Cet écrivain célèbre a laissé peu d'ouvrages, mais tous d'un style parfait et d'un excellent goût. Le plus connu est son *Libro del Cortegiano*. Il l'écrivit en 1518, la seconde année de son mariage, et le confia dès-lors au Bembo pour en avoir son sentiment; mais il ne songea à le publier que lorsqu'il était en Espagne; il en envoya une copie de Burgos à Venise, où l'ouvrage fut imprimé pour la première fois, en 1528, in-fol., belle édition d'Alde, rare et très recherchée. Il fut réimprimé à Florence la même année, in-8°., et plusieurs fois ensuite à Venise, 1545, in-fol.; 1533, 1547, in-8°., etc. La plus belle des éditions postérieures est celle de Padoue, 1733, in-4°., avec une Vie de l'auteur, écrite par Bernardino Marliani; mais elle est mutilée

en plusieurs endroits. Ce livre traite de l'art que le courtisan doit employer pour réussir à la cour, et pour se rendre utile et agréable au prince. Quoique l'auteur fût très savant dans cet art, on prétend qu'il n'a pas tout dit, et que, pour être parfait courtisan, il faut encore autre chose que ce qu'on apprend dans son livre. Quelques expressions échappées au Castiglione, et qui avaient aussi échappé au Bembo et aux autres amis qu'il avait consultés, parurent suspectes, et le livre du *Cortegiano* fut prohibé. Le comte Camillo, fils de l'auteur, obtint, en 1576, de la congrégation de l'Index, que ces expressions fussent corrigées; elles le furent, et l'on a suivi ces corrections dans la belle édition de Padoue : c'est ce qui fait que l'on préfère les premières. Ce livre fut traduit en français par Jean Chaperon, et publié en 1537, in-8°.; idem, revu par Etienne Dolet, Lyon, 1538, in-8°.; mais la langue française naissait, pour ainsi dire, alors; la langue italienne était fixée, et l'on ne peut nullement juger de l'original par cette informe copie. Les poésies italiennes et latines du Castiglione, modèles d'élégance dans l'une et dans l'autre langue, imprimées pour la première fois par Alde, avec celles de César de Gonzague et d'Anton. Giacopo Corso, Venise, 1533, in-8°., ont été souvent réimprimées, et se trouvent dans plusieurs éditions à la suite du *Cortegiano*. Elles sont peu nombreuses. L'abbé Serassi y en a ajouté d'inédites, dans la jolie et correcte édition qu'il en a donnée, Rome, 1760, in-12, avec une nouvelle Vie de l'auteur, faite d'après ses lettres à sa mère, Louise de Gonzague, et dans laquelle Serassi corrige quelques erreurs, et supplée à plusieurs omissions de Marliani et des autres biographes. Enfin, le même abbé Serassi a publié un recueil de lettres du Castiglione, avec de savantes notes, Padoue, Comino, 1769, 2 vol. in-4°. Elles sont précieuses pour l'histoire politique et littéraire, et ne le sont pas moins par les grâces et la facilité du style. G—É.

CASTIGLIONE (JOSEPH). *Voy.* CASTAGLIONE.

CASTIGLIONE (JEAN-BENOÎT). *Voy.* BENEDETTE.

CASTIGLIONE (LE FRÈRE), peintre italien, né en 1698. Les talents qu'il avait reçus de la nature, et qu'il perfectionna sous des maîtres habiles, auraient pu lui faire tenir un rang distingué parmi les peintres de sa patrie; mais une piété tendre et son goût pour l'état religieux lui firent préférer la simple qualité de frère coadjuteur ou convers chez les jésuites. Il fut destiné pour la Chine, et envoyé à Pé-kin, où il passa la plus grande partie de sa vie, sans cesse occupé des travaux que lui imposait son service à la cour. Les empereurs Yong-tching et Kien-long, pendant tout le cours de leurs règnes, employèrent assidûment son pinceau, et lui prodiguèrent les marques les plus flatteuses d'estime et de bienveillance. Il avait précédé à la Chine le frère Attiret, et ils furent long-temps les seuls peintres européens de la cour. Ils s'aidèrent mutuellement dans leurs travaux, vécurent dans la plus douce intimité, et moururent tous deux dans le cours de la même année. Le frère Castiglione était aussi architecte, et ce fut d'après ses dessins que furent construits les palais européens dont l'empereur Kien-long embellit les jardins de sa maison de plaisance. Dans le plan d'un de ces édifices, Castiglione avait fait entrer une grille en fer qui était une nouveauté pour la

Chine. Ce travail fut confié aux ouvriers ordinaires du palais. Quoiqu'ils ignorassent l'art de manier le fer, ils vinrent à bout de l'exécuter, et leur grille, quoique d'un dessin riche et très orné, eut toute la délicatesse et la légèreté qu'on recherche en ces sortes d'ouvrages; elle plut à tous les yeux lorsqu'elle fut en place, et elle obtint le suffrage même de l'empereur. Ce prince venait presque tous les jours voir travailler le frère jésuite, et se plaisait à l'entretenir. Cet accès facile auprès du monarque mit Castiglione à portée d'être quelquefois utile à la mission dans des circonstances difficiles. En 1736, il présenta un mémoire à l'empereur en faveur de la religion chrétienne, et la persécution fut assoupie peu de jours après; mais son zèle n'eut pas le même succès en 1746. On persécutait alors les missionnaires dans les provinces, un grand nombre furent saisis et jetés dans les prisons, et cinq d'entre eux, avec un de leurs catéchistes, scellèrent de leur sang les vérités qu'ils annonçaient. Les jésuites chargèrent le frère Castiglione de parler. Dès le lendemain même, ayant été mandé par l'empereur, qui voulait lui donner le sujet d'une nouvelle peinture, le frère se jeta à ses pieds, et lui dit: « Je supplie votre majesté d'avoir » compassion de la religion désolée. » Kien-long changea de couleur, et ne répondit rien. Le frère Castiglione croyant n'avoir pas été entendu, répéta dans les mêmes termes son humble prière. Alors le prince lui dit: « Vous » êtes des étrangers, vous ignorez nos » manières et nos coutumes. J'ai nommé, dans cette circonstance, deux » grands de ma cour pour avoir soin » de vous autres qui êtes à Pé-kin. » Le frère Castiglione se retira consterné, et eut la douleur, comme tous ses confrères, d'apprendre, peu de temps après, que l'empereur avait confirmé par sa signature l'arrêt de mort porté contre le catéchiste chinois et contre cinq missionnaires de la province de Fo-kien, tous espagnols et de l'ordre de S. Dominique, du nombre desquels se trouvait le saint évêque de Mauricastre. La démarche du frère Castiglione, quelque hardie qu'elle dût paraître à la Chine, où il est défendu de parler d'aucune affaire à l'empereur, à moins qu'il n'interroge, ne lui fit cependant aucun tort dans l'esprit de Kien-long. Le prince continua de venir le voir peindre, et de lui accorder des témoignages de bonté. Il voulut même manifester la satisfaction qu'il avait de ses longs services en l'honorant d'une manière éclatante et publique, lorsqu'il eut appris qu'il avait atteint sa 70e. année. Cette faveur extraordinaire consistait en un cadeau composé de six pièces d'étoffes de soie les plus riches, d'une très belle robe, d'un grand collier d'agathes, et de beaucoup d'autres objets de galanterie chinoise : la pièce la plus précieuse était quatre caractères tracés de la main même du souverain, et qui contenaient l'éloge du frère Castiglione. Ces présents, préparés au palais de la maison de plaisance de l'empereur, hors de Pékin, furent déposés sur une table couverte de soie jaune, placée sur un brancard, et surmontée d'un dais très riche. Huit porteurs, à la livrée impériale, soutenaient ce brancard sur leurs épaules; vingt-quatre musiciens le précédaient, et faisaient retentir les airs de leur musique bruyante; marchaient ensuite quatre mandarins à cheval; et, à la suite des présents, s'avançait un grand de la cour, chargé des ordres de l'empereur. Dès que ce cor-

lége parut aux portes de Pé-kin, les corps-de-garde se mirent sous les armes, et détachèrent des soldats pour ouvrir la marche dans la ville, et contenir la foule du peuple, qui accourut de toutes parts à ce spectacle. Cette marche triomphale parcourut deux grandes rues de Pé-kin dans l'espace d'une lieue et demie, et parvint au collége des jésuites portugais, dont le parvis, les portes et les cours étaient ornés de pièces de soie, de festons et de banderoles. Les missionnaires des trois résidences s'y trouvaient réunis, et l'on y reçut les présents de l'empereur avec toutes les cérémonies qui s'observent en pareille circonstance. Le frère Castiglione ne survécut pas long-temps à ces honneurs; il mourut dans le cours de l'année même où il les avait reçus, en 1768, âgé de soixante-dix ans. G—R.

CASTILHON (JEAN), né à Toulouse en 1718, quitta le barreau pour se consacrer aux lettres, fut reçu membre de l'académie des jeux floraux, fonda le lycée de Toulouse, et mourut dans cette ville, le 1er. janvier 1799, âgé de quatre-vingts ans. Il publia ses ouvrages sous le voile de l'anonyme : I. *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis* (avec le comte de Turpin), 1754, in-12; 2e. édition, Paris, 1756, 2 vol. in-12; II. *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée*, Paris, 1770, 4 vol. in-12 et in-8°. Cette bibliothèque comprend les histoires de *Robert le diable*, de *Richard sans peur*, duc de Normandie, fils dudit Robert, de *Fortunatus*, des *Enfants de Fortunatus*, de *Jean de Calais*. Toutes ces histoires romanesques furent imprimées séparément en 1770 et 1775, in-8°. III. *Anecdotes chinoises, japonoises, siamoises*, etc., Paris, 1774, in-8°. C'est une des parties de la collection des *Anecdotes historiques*, publiée par le libraire Vincent. IV. *Le Spectateur français*, 1774-1776, in-8°.; V. *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse*, 1781, in-12. Jean Castilhon continua le *Journal encyclopédique*, avec son frère (Jean-Louis), avec Bret, Chamfort, Duruflé et plusieurs autres, depuis l'an 1769 jusqu'en 1793 inclusivement. Il rédigea, pareillement avec son frère, le *Journal de Trévoux*, pendant les années 1774, 75, 76, 77 et 78. On a de lui plusieurs ouvrages couronnés dans le recueil de l'académie des jeux floraux; plusieurs mémoires dans le *Journal de jurisprudence* de son frère, et plusieurs notices biographiques dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, dont il fut un des plus utiles rédacteurs, avec M. Palissot, Poinsinet de Sivry, Maret de Dijon, etc., Paris, 1767-1782, 17 vol. in-12. Le roman d'*Odazir*, que quelques bibliographes lui attribuent, est de Carra.— CASTILHON (Jean-Louis), frère du précédent, avocat et membre de l'académie des jeux floraux, travailla à un grand nombre d'ouvrages périodiques, coopéra avec son frère à la rédaction du *Journal de jurisprudence*, 1763; à celle du *Journal encyclopédique*, et à celle du *Journal de Trévoux*, à la rédaction du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique, ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, Londres (Paris), 1777-1783, 30 vol. in-4°. (avec Robinet, Sacy, M. de Pommereul, etc.); à la traduction de l'*Histoire universelle*, par une société de gens de lettres, Amsterdam (Paris), 1770-1792, 46 vol. in-4°. (avec de Joncourt, Chaufepié, les frères de Sacy, Robinet, etc.). Il fournit beaucoup d'arti-

cles dans le supplément de l'*Encyclopédie*, in-fol. Il publia, avec Robinet, un *Recueil de pièces nouvelles et intéressantes sur des sujets de littérature et de morale*, 1769, 5 vol. in-12, et dix *Recueils philosophiques et littéraires*, Bouillon, 1769-1779, 10 vol. in-12. Les ouvrages dont J. L. Castilhon fut seul auteur, sont: I. *Essai sur les erreurs et les superstitions*, Amsterdam, 1765, in-12; le même avec des additions, 1766, 2 vol. in-8°.; II. *Almanach philosophique*, Goa, 1767, in-12; III. *Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques, depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours*, Londres (Genève), 1769, 3 vol. in-8°.; IV. *Essais de philosophie et de morale*, imités de Plutarque, Bouillon, 1770, in-8°.; V. *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie des mœurs et du gouvernement des nations*, 1769, in-8°., 2e. édition augmentée, 1770, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est tiré en partie de l'*Esprit des nations*, par Espiard de la Borde; il a été traduit en allemand, Leipzig, 1770, in-8°. VI. *Zingha, reine d'Angola, histoire africaine*, 1769, in-12, 2 parties. Ce roman a été traduit en hollandais, Rotterdam, 1775, in-8°. VII. *Le Diogène moderne*, ou *le Désapprobateur*, Bouillon, 1770, 2 vol. in-8°.; VIII. *le Mendiant boiteux*, ou *les Aventures d'Ambroise Gwinett*, etc., Bouillon, 1770, 2 vol. in-8°.; IX. *les Dernières révolutions du globe*, ou *Conjectures physiques sur les causes des tremblements de terre, et sur la vraisemblance de leur cessation prochaine*, Bouillon, 1771, in-8°. Jean Louis de Castilhon avait commencé sa carrière littéraire par trois discours couronnés par l'académie des jeux floraux: 1°. *Que l'amour mutuel du prince et des sujets est le plus ferme appui d'un état monarchique*, 1756; 2°. *Combien les belles-lettres sont redevables aux sciences*, 1757; 3°. *Combien il est honteux d'avoir plus de ménagement pour les vices que pour le ridicule*, 1758. V—VE.

CASTILLE (FERNAND GONZALVE DE) *Voy.* GONZALVE.

CASTILLEJO (CHRISTOPHE DE), poète espagnol, né à Ciudad-Rodrigo, passa la plus grande partie de sa vie à la cour de l'infant Don Ferdinand, frère de Charles-Quint. Il croyait que les vers de cinq ou six syllabes convenaient seuls à la langue espagnole, et allait même jusqu'à dédaigner les vers d'une plus grande mesure; il s'en tint donc toujours à ses petits vers. Antonio et Baillet font l'éloge de ses talents. Dégoûté de la cour, il entra dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, au royaume de Tolède, et mourut vers l'année 1596. Ses œuvres, imprimées d'abord à Anvers, sous le titre de *Obras poeticas de Christoval de Castillejo*, 1598, in-12, ont été réimprimées à Alcala de Henarez, 1615, in-8°. A. B—T.

CASTILLO (BERNARD DIAZ DEL), né à Medina-del-Campo, fut un des aventuriers qui accompagnèrent Cortès au Mexique, en 1519, et s'y distingua par sa bravoure. La conquête terminée, il resta dans le pays, où, pour récompense de ses services, on lui avait donné, comme à ses compagnons, un lot considérable de terre, désigné par le nom d'*Encomienda*. Il jouissait d'un repos bien acquis par ses travaux, puisque, d'après son aveu, il s'était trouvé à cent dix-neuf batailles; mais il n'en continuait pas moins à mener une vie très dure; car il nous apprend que les fatigues qu'il

avait essuyées durant le siége de Mexico lui avaient fait conserver constamment l'habitude de coucher revêtu de ses armes. La lecture de la *Chronique de Gomara*, imprimée en 1552, le rendit auteur. Voyant que cet écrivain n'avait cité ni lui, ni ses compagnons d'armes, mais qu'il avait attribué à Cortès seul l'honneur de leurs exploits, l'indignation le saisit; il prit la plume, et composa son livre; mais cet ouvrage ne fut publié que long-temps après sa mort par un religieux de la Merci, qui le tira d'une bibliothèque où il était enseveli. En voici le titre : *Historia verdadera de la conquista de Nueva España*, Madrid, 1632, in-fol. Sa prolixité minutieuse aura sans doute rebuté ceux qui auraient été tentés de le traduire ; car on n'en connaît pas de version. Le style de Castillo est bas et dur comme celui d'un vieux soldat non lettré, mais ces défauts sont rachetés par des détails intéressants, et par une naïveté qui plaît, quoique entachée d'un peu de vanité. Quand il raconte des prodiges, on le voit flotter entre sa crédulité et sa véracité. Il porte beaucoup moins haut que Gomara le nombre prodigieux d'Indiens que Cortès, suivant les autres auteurs, eut à combattre; il reprend même ces écrivains de leur goût pour l'exagération; d'un autre côté, il ne cherche pas à diminuer les pertes des Espagnols. On l'a accusé d'une jalousie qui lui fait condamner mal à propos la conduite de Cortès; il ne le blâme pourtant que des actions vraiment répréhensibles, et, dans quelques occasions, il cherche à le justifier. E—s.

CASTILLO Y SAAVEDRA (Antonio del), peintre espagnol, naquit en 1603 à Cordoue, d'une famille distinguée. Il étudia d'abord la peinture sous son père, Augustin del Castillo, à la mort duquel il vint à Séville, où il se perfectionna dans l'école de Zurbaran. Plusieurs bons tableaux placés dans la cathédrale de Cordoue prouvent le mérite de Castillo, et il serait un des premiers de sa nation s'il eût été aussi habile coloriste que bon dessinateur. Il fit pour l'église de St.-François de Cordoue un tableau représentant le baptême du saint. Il travaillait alors en concurrence avec Alfaro, qui signait tous ses ouvrages, habitude que Castillo attribuait à la vanité. Ce dernier mit alors ces mots au bas de son tableau : *Non pinxit Alfaro*, ce qui fit beaucoup de bruit, et devint proverbe parmi les peintres espagnols. En 1666, il revint à Séville, où il n'était point allé depuis sa jeunesse. Murillo jouissait alors d'une grande réputation. On fit voir à Castillo plusieurs de ses ouvrages. Il les considéra pendant quelque temps avec surprise et étonnement. Il reconnut que la nature y était rendue avec un pinceau brillant qu'il avait la conviction de ne pouvoir égaler, et un charme auquel sans doute il ne croyait pas que l'art pût atteindre. Enfin, il recouvra la parole, et, détournant les yeux de dessus les tableaux, s'écria, en poussant un soupir : *Ya Murió Castillo! Il n'y a plus de Castillo!* Il revint à Cordoue, abandonna ses pinceaux, et, en moins d'une année, mourut consumé par le chagrin, à soixante-quatre ans. Castillo n'était ni vain ni envieux; il possédait au contraire les plus aimables qualités. Sa mort n'eut pour cause que l'excès de sa douleur et l'impuissance où il se voyait d'acquérir la partie de l'art qui lui manquait. Il peignait l'histoire, le portrait et le paysage, et joignait le goût de la poésie à celui de la peinture. Il

a laissé un grand nombre de dessins qu'il exécutait avec beaucoup de finesse à la plume ou avec une canne.— Son père excellait aussi dans le dessin, et il avait un beau ton de couleur; mais il ne peignait qu'à fresque. On voit encore de ses ouvrages à Cordoue. D—T.

CASTILLO SOLORZANO (D. ALONSO DEL), poète, historien et fameux romancier espagnol, dont Lopez de Vega fait un grand éloge dans son *Laurier d'Apollon*, publia, dans le 17e. siècle, un grand nombre d'ouvrages gracieux et enjoués, en prose et en vers. Nous ne citerons que : I. *la Garduña de Sevilla y anzuelo de las Bolsas*, Logrógne, 1634, in-8°.; Madrid, 1661, in-8°. Le sieur d'Ouville, frère de l'abbé de Boisrobert, traduisit ce roman sous le titre suivant: *la Fouine de Séville, ou l'Hameçon des bourses*, Paris, 1661, in-8°. II. *La Quinta de Laura, que contiene sei novelas*, Sarragosse, 1649, in-8°.; III. *Sala de recreacion, novelas*, Sarragosse, 1629, in-8°. Vannel a publié les *Divertissements de Cassandre et de Diane*, ou *les Nouvelles de Castillo et de Taleyro*, trad. de l'espagnol, Paris, 1683, 3 vol. in-12. IV. *Sagrario de Valencia en quien se incluien las vidas de los ilustres santos hijos suios, y del reyno*, Valence, 1635, in-8°. — CASTILLO (D. Andrès del), né à Brihuega, diocèse de Tolède, dans le 17e. siècle, est auteur de six nouvelles qu'il publia sous ce titre extraordinaire et ridicule : *la Moxiganga* (ou Moniganga) *del gusto en seis novelas*, Sarragosse, 1641. Selon Lenglet-Dufresnoy, l'ouvrage n'est pas mauvais; mais, suivant Nic. Antonio, il ne vaut pas mieux que le titre. — CASTILLO (Ferdinando del), qui vivait au commencement du 16e. siècle, publia un recueil intéressant et recherché, qui a pour titre : *Cançoniero general de los mas principales trobadores de España*, Tolède, 1517, in-fol. V—VE.

CASTILLON (JEAN DE). *Voy.* MOUCHAN.

CASTILLON (JEAN-FRANÇOIS-SALVEMINI DE), prit ce nom de celui de Castiglione, petite ville de Toscane, où il était né en 1709. Après avoir fini ses premières études, il fut reçu docteur à Pise, passa en Suisse en 1737, et y fut éditeur de plusieurs ouvrages d'Euler. Il fut nommé en 1751 professeur de philosophie et de mathématiques à Utrecht, et s'acquitta de cet emploi avec une réputation telle que, dans un voyage qu'il fit à Londres, la société royale s'empressa de le recevoir au nombre de ses membres. Peu de temps après, les académies de Göttingue et de Berlin lui firent le même honneur. Frédéric-le-Grand chercha à l'attirer auprès de lui, et y réussit. Il le nomma professeur de mathématiques à l'école d'artillerie, et lui accorda une pension. Castillon succéda à M. de Lagrange, en 1787, dans la place de directeur de la classe mathématique. Il mourut à Berlin, dans un âge avancé, le 11 octobre 1791. Il avait donné, en 1761, une édition de l'*Arithmétique universelle* de Newton, avec de bons commentaires (Amsterdam, 2 vol. in-4°.) Parmi ses autres ouvrages, on distingue : I. *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (contre celui de J.-J. Rousseau), 1756, in-8°.; II. *Éléments de physique de Locke, trad. en français, avec les pensées du même auteur, sur la lecture et les études qui conviennent à un gentilhomme*, Amsterdam, 1757, in-12; III. *Vie d'Apollonius de Tyane, par Philos-*

trate, avec les commentaires de Ch. Blount, trad. de l'anglais, Berlin, 1774, 4 vol. in-12. La préface est de Frédéric-le-Grand. IV. *Les Livres académiques de Cicéron*, traduits en français et éclaircis par des notes, Berlin, 1779, 2 vol. in-8°.; Paris, 1796, in-12. La première édition, qui est estimée, contient la traduction des commentaires de Pierre Valentia. On les a retranchés de la seconde. V. *Les Vicissitudes de la littérature*, traduites de l'italien de M. Denina, Berlin, 1786, 2 vol. in-8°. On lui attribue encore une traduction italienne de l'*Essai sur l'homme*, de Pope; des *Observations contre le système de la nature*, et quelques autres écrits moins importants. Il a été l'un des principaux rédacteurs, avec son fils Jean-Frédéric, Toussaint, Thiébault et plusieurs autres écrivains, du *Journal littéraire de Berlin*, depuis le mois de septembre 1772 jusqu'à la fin de 1776, 27 vol. in-12. — CASTILLON (Frédéric de), fils du précédent, a traduit la *Théorie de l'art des jardins*, par C. C. L. Hirschfeld, Leipzig, 1779-1785, 5 vol. in-4°. W—s et V—VE.

CASTOR DE RHODES, paraît le premier qui se soit occupé sérieusement de la chronologie, et il avait fait un traité pour relever les erreurs en ce genre qui avaient échappé à différents écrivains. On cite aussi de lui un ouvrage où il avait fait le catalogue de ceux qui avaient eu en différents temps l'empire de la mer. Suidas, qui confond perpétuellement les homonymes, dit qu'il avait épousé la fille de Déjotare, qui le fit mourir parce qu'il l'avait accusé auprès de Jules César; mais il est évident qu'il se trompe: celui qui avait écrit sur la chronologie est en effet cité par Apollodore, qui vivait environ 150 ans av. J.-C. Il ne pouvait donc pas être contemporain de Jules César, et il est surprenant que Vossius et d'autres savants s'y soient trompés. Il faut peut-être aussi le distinguer de Castor-le-Rhéteur, qui était de Marseille, et avait écrit, entre autres ouvrages, la *Comparaison des institutions des pythagoriciens avec celles des Romains*. C—R.

CASTOR (ANTONIUS), médecin grec, qui vécut à Rome plus d'un siècle, depuis le temps d'Auguste jusqu'au règne de Titus. Il avait un jardin de plantes médicinales qu'il y cultivait lui-même, qu'il se plaisait à faire voir, et qui excita la curiosité de toute la ville. Pline, en parlant des végétaux, dit, liv. XXV, ch. 2: « Quant à moi, j'ai » eu l'avantage de voir toutes les plan» tes médicinales, par le moyen d'An» tonius Castor, médecin très renom» mé de notre temps, qui avait un » jardin plein de toutes sortes de sim» ples, qu'il entretenait pour son plai» sir. Ce médecin avait plus de cent » ans, et n'avait jamais eu de mala» dies; il avait encore la force de corps » et d'esprit que peut avoir un jeune » homme. » C'est le premier exemple connu d'un jardin de botanique. Antonius Castor avait composé un herbier, ou livre sur les plantes, qui contenait plusieurs volumes; mais qui n'est point parvenu jusqu'à nous. Pline le cite en plusieurs endroits.— Il paraît que c'est le même Antonius qui est loué par Galien, comme savant botaniste et pharmacien.— Oribase et d'autres auteurs citent un Antonius, archiatre; mais il s'agit d'Antoine Musa, premier médecin d'Auguste. D—P—s.

CASTOR (S.), évêque d'Apt, était né à Nîmes, de parents distingués, vers le milieu du 4e. siècle. Pour prix de son zèle pour les intérêts d'une veuve d'Arles, qu'il défendit avec suc-

cès contre l'oppression d'un homme puissant, il obtint la main de la fille unique de cette femme; mais, quoiqu'il fût né une fille de ce mariage, l'époux et l'épouse, se livrant à l'envi aux mouvements d'une piété exaltée, se séparèrent volontairement, embrassèrent la vie religieuse, et fondèrent dans leurs propriétés, au territoire de Menerbe en Provence, deux monastères entre lesquels ils partagèrent tous leurs biens. La fille prit le voile avec sa mère. L'abbaye de St.-Castor reçut du célèbre Cassien, abbé de Marseille, la règle que suivaient les pieux solitaires de la Palestine et de l'Égypte. (*V.* Jean CASSIEN). Ce fut aussi à la prière de l'évêque d'Apt, que ce même Cassien composa ses *Conférences avec les PP. du désert*. Il avait précédemment dédié à Castor son *Miroir de la vie monastique*. Castor était déjà renfermé depuis plusieurs années dans le cloître, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat par les suffrages du peuple et du clergé : mais il voulut vainement quitter le gouvernement de ses moines; il se vit forcé de conserver son autorité sur eux, en même temps qu'il devint le chef de l'église d'Apt. Les archives de cette église renfermaient, il n'y a pas encore longtemps, une vie manuscrite, très ancienne, de cet évêque, dans laquelle étaient rapportés, avec le détail le plus circonstancié, tous les miracles qu'on lui attribue. S. Castor mourut le 2 ou le 21 septembre 419. V. S—L.

CASTRACANI. *V.* CASTRUCCIO.

CASTRE D'AUVIGNY. *Voy.* AUVIGNI.

CASTREJON (ANTOINE), peintre espagnol, né à Madrid en 1625. Les artistes les plus célèbres de son temps eurent recours à lui pour mettre la dernière main à leurs ouvrages, et quelques-uns même, tels que Roque Ponce, Joseph Garcia et Gabriel de la Corte, ne dédaignaient pas d'emprunter son pinceau pour enrichir leurs paysages de petits sujets historiques, qu'il savait si bien mettre en harmonie avec la composition générale du tableau, que l'œil le plus exercé n'y pouvait reconnaître la touche d'une main étrangère. Cette aptitude à saisir la manière des autres peintres était d'autant plus remarquable dans Castrejon, que lui-même en avait une dans ses ouvrages toute différente de celles qu'il imitait dans les ouvrages des autres. Ses grands tableaux d'histoire sont estimés; la composition en est bien ordonnée, l'exécution large et facile, le coloris brillant, les figures bien dessinées, et l'ensemble d'un grand effet. Celui qui représente *S. Michel combattant le dragon* est un des plus beaux ouvrages de ce maître; l'ordonnance en est grande et l'exécution vigoureuse : Antoine se montre, dans cette composition, le digne rival de Murillo, dont on voit qu'il a cherché à prendre la manière grande et simple à la fois. Toutes les nuances du coloris y sont aussi bien observées que dans les plus belles productions de l'école vénitienne. On retrouve encore le même talent dans quelques autres tableaux de Castrejon; celui qui représente la *Révélation du purgatoire à S. Patrice* est justement admiré; il faisait le plus bel ornement de l'église paroissiale de St.-Michel, à Madrid. Castrejon a peint une *Présentation au temple*, et plusieurs autres tableaux dont le sujet est pris dans l'Histoire de la Vierge. Antonio de Ponz mentionne honorablement ces ouvrages dans son *Voyage d'Espagne*. Palomino Velasco reproche à Castrejon un peu de manière; mais il lui reconnaît une grande facilité d'invention et une grande pratique de

l'art. Antoine peignait aussi de petits sujets d'histoire avec un fini précieux; sa touche est pleine d'esprit dans ces petites compositions. Cette flexibilité de talent, qui lui permit de peindre avec un égal succès de grands sujets d'histoire dans le style héroïque et de petits sujets pris dans la vie privée avec la bonhomie hollandaise, est un des caractères distinctifs de cet artiste. Il mourut à Madrid en 1690. A—s.

CASTRIES (Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, maréchal de), né le 25 février 1727, fit ses premières armes au régiment du Roi, infanterie, où il fut successivement sous-lieutenant et lieutenant en 1743. Il combattit à Dettingen, mestre-de-camp du régiment du Roi, cavalerie, qu'il commanda à toutes les actions de guerre des campagnes de Flandre. Brigadier en 1748, il servit au siége de Maëstricht, obtint la charge de commissaire-général de la cavalerie, et fut déclaré maréchal-de-camp. Il commanda en Corse en 1756, et fut ensuite employé, sous le prince de Soubise, à l'armée d'Allemagne, où il reçut, à la bataille de Rosbach, trois coups de sabre sur la tête, qui ne l'empêchèrent pas de rester jusqu'à la fin de l'action. Employé à la même armée en 1758, il commanda un corps séparé, combattit à Lutzelberg, prit par escalade la ville de St.-Goar, et obligea la garnison du château de Rhinfelds à se rendre prisonnière de guerre; ce qui lui valut le grade de lieutenant-général. Mestre-de-camp général de la cavalerie en 1759, il se trouva le 1er. août à la bataille de Minden. Employé dans la même armée en 1760, il servit d'abord sur le bas Rhin, sous le comte de St.-Germain, joignit la grande armée après l'affaire de Corbach, combattit, à la tête de l'infanterie, près de Warbourg, y donna les plus grandes marques de valeur, reçut une forte contusion d'un biscaïen, et s'empara des gorges de Stadberg. Les ennemis s'étant portés sur le bas Rhin, en septembre, le marquis de Castries fut détaché avec un corps de troupes pour commander dans cette partie. Il se rendit à Cologne le 2 octobre, y rassembla les troupes qui venaient de l'armée, et celles qu'on lui envoyait de France. Après avoir fait ses dispositions, il marcha sur Wesel, que les ennemis assiégeaient, fit attaquer le poste de Rhinberg, qu'on emporta l'épée à la main, et fit entrer dans Wesel six cents hommes d'élite. Il se préparait à marcher sur les ennemis, lorsqu'ils l'attaquèrent, une heure avant le jour, à Clostercamp (V. Assas). On se battit de part et d'autre avec la plus grande valeur pendant cinq heures; les ennemis furent obligés de se retirer avec une perte considérable, de repasser le Rhin, et de lever le siége de Wesel, où le marquis de Castries entra avec huit bataillons; on attaqua leur arrière-garde, on s'empara de leur pont sur le Rhin, et on ne cessa de les harceler dans leur retraite. Si le prince héréditaire de Brunswick, qui les commandait, avait réussi à s'emparer de Wesel, qui était la clef des pays situés entre la Meuse et le Rhin, il changeait le théâtre de la guerre, et la grande armée aurait peut-être été obligée de repasser le fleuve. Cette action est une des plus importantes qui aient eu lieu pendant toute cette guerre, et fit beaucoup d'honneur au marquis de Castries. Le roi le nomma chevalier de ses ordres. Il continua de servir avec la plus grande distinction, pendant les campagnes de 1761 et de 1762, où il remplit les fonctions de maréchal-général-des-logis de l'armée, et fut blessé dangereusement à la prise du château d'A-

mœnebourg, le 22 septembre 1762. Il a été depuis commandant en chef de la gendarmerie, gouverneur-général de la Flandre et du Hainaut, ministre de la marine en 1780, et maréchal de France en 1783. Le maréchal de Castries, pendant toute sa carrière militaire, montra de grands talents, le zèle le plus ardent, l'amour de l'ordre et de la discipline, une application infatigable et la plus grande activité. Dans son ministère, il déploya toute l'énergie de son caractère et de son zèle pour rendre à la marine son ancienne supériorité, et se signala surtout par le plus grand désintéressement. Obligé de quitter la France au commencement de la révolution, il alla demander un asile à son ancien adversaire, le duc de Brunswick, et en obtint le meilleur accueil. Il commandait une division de l'armée des princes dans l'expédition de Champagne, en 1792. Le maréchal de Castries est mort à Wolfenbuttel, le 11 janvier 1801, à soixante-quatorze ans, et a été enterré à Brunswick, où le duc eut la générosité de lui faire élever un monument qui éternise la mémoire de son vainqueur à Clostercamp. D. L. C.

CASTRIOT (GEORGE). *Voyez* SCANDERBEG.

CASTRO (INÈS DE). *Voy.* INÈS.

CASTRO (ALVAR DE), général castillan, suivit son père, mécontent de la cour, passa chez les Mores, et força le roi de Castille, en 1228, à lever le siége de Jaën et celui de Grenade; mais, toujours attaché à sa patrie, il parvint ensuite à ramener la paix entre Ferdinand III et les musulmans. Ce monarque se l'attacha par des témoignages de confiance, et n'eut qu'à s'en applaudir. Il contribua puissamment aux victoires que Ferdinand remporta ensuite sur les infidèles. Chargé de la défense des frontières de Tolède et de l'Andalousie contre Mahomet Alhamar, il se distingua en plusieurs rencontres. Ce prince ayant investi la ville de Martos, Castro en sortit pour aller chercher du secours, et confia cette place à sa femme, qui la défendit avec beaucoup de courage et de succès. Alhamar leva honteusement le siége; mais don Alvar n'eut pas le bonheur de voir sa courageuse épouse après une si belle action; il marchait à son secours avec des renforts, lorsqu'il tomba malade à Orgas, en 1239, et y finit une vie glorieuse. B—P.

CASTRO (DON FERNAND DE), favori de Pierre-le-Cruel, et frère de Jeanne de Castro, maîtresse de ce prince, se ligua contre lui avec les seigneurs mécontents, pour venger l'affront que Pierre avait fait à sa famille en répudiant sa sœur, qu'il avait épousée; mais, ayant ensuite fait sa paix avec ce monarque, il s'attacha tellement à sa personne, qu'il devint son plus fidèle ami, et le seul qui ne l'abandonna point dans ses revers. Fait prisonnier à Montiel, dans la révolution qui termina la vie de Pierre-le-Cruel, en 1369, il fut mis en liberté, se retira en Galice où étaient ses possessions, et souleva ensuite cette province contre Henri de Transtamare, devenu roi de Castille par la mort de son compétiteur; mais il perdit une bataille, en 1371, contre les Castillans, et se vit contraint de se retirer en Portugal avec les débris de son armée. La conclusion de la paix entre la Castille et le Portugal força Fernand de Castro à passer en Angleterre, où il mourut fidèle à son ancien maître. B—P.

CASTRO (PAUL DE), célèbre jurisconsulte, naquit d'une famille si dépourvue de tout, qu'elle n'avait pas même un nom : il prit celui de *Castro* de la ville où il avait vu le jour. Il se

vit, en qualité de copiste, auprès du fameux jurisconsulte Balde, et il apprit le droit avec ses enfants. Sa pauvreté lui fut utile, en ce que, ne pouvant acheter des livres, il se borna à méditer ceux du droit romain, de manière que, sans le secours d'autrui, et par les seules forces de son esprit, il acquit une si profonde connaissance de ce droit, que personne n'en a jamais mieux que lui expliqué les difficultés. Il soutint avec éclat des thèses à Avignon, où il reçut le bonnet de docteur. Il professa pendant quarante-cinq ans, avec un succès extraordinaire, à Padoue, à Florence, à Bologne, à Ferrare. Il écrivit sur le Digeste et le Code, rédigea le droit municipal de Florence, remplit dans cette ville, quoique marié, les fonctions de vicaire du St.-Siége, et mourut en 1447, ou, selon quelques auteurs, en 1457. Décius l'appelle *le docteur de la vérité*. Cujas disait : *Qui non habet Paulum de Castro, tunicam vendat et emat*. Ses ouvrages sont : I. *Commentar. super codicem, digestum vetus et novum, et infortiatum, cum addit. Fr. de Curte et aliorum*, Lyon, 1527, in-fol.; II. *Aliquot repetitiones juris civilis*, Lyon, 1553, in-fol.; III. *Consilia ex emendatione Leonardi à lege*, Francfort, 1582, 3 vol. in-fol.; IV. *Singularia, cum addit. Saraynæ et aliorum*, Francfort, 1596, in-fol.; V. *Responsa, sive consilia quædam*, Amberg, 1607, in-fol. Ses œuvres ont été réunies en huit volumes in-fol. — Castro (Ange de), fils du précédent, fut aussi jurisconsulte, enseigna le droit à Padoue, fut fait chevalier et avocat consistorial. On a de lui : *Aliquot consilia matrimonia*, Francfort, 1580, et plusieurs autres ouvrages. — Castro (Emmanuel Mendez de), portugais, professeur de droit à Lisbonne, ensuite à Coïmbre, enfin avocat de la cour royale de Madrid, publia plusieurs ouvrages sur le code, imprimés à Madrid et à Salamanque en 1587 et 1592, et la *Practica Lusitana*, en cinq livres, avec deux cent quarante décisions du sénat de Lisbonne, imprimée dans cette ville en 1621, in-4°. — Castro (Gabriel Péreira de), né à Braga, chevalier de l'ordre du Christ, sénateur de Lisbonne, cultiva la jurisprudence et la poésie avec succès. On a de lui : I. *De manu regiâ tractatus*, Lisbonne, 1622, in-fol.; II. *Decisiones supremi senatûs Portugalliæ*, Lisbonne, 1611, in-fol.; III. *Ulisea*, ou *Lisboa edificada, poëma heroïco*, Lisbonne, 1636, in-4°., publié après la mort de l'auteur. Ant. Diana le compte au nombre des plus beaux génies du Portugal. — Castro (Nicolas-Fernandez de), né à Burgos, chevalier de St.-Jacques, professeur de droit à Salamanque, avocat fiscal à Milan, a publié, dans le 17e. siècle, plusieurs ouvrages : I. *Exercitationes Salmanticæ*, Salamanque, 1636, in-4°. : ce sont des leçons sur diverses parties du code; II. *Exterminium gladiatorum*, Valladolid, 1643, in-4°. : c'est une explication de la loi romaine *De gladiatoribus*; III. *De milite monacho, sive de religiosis militibus*, Milan, in-fol. — Castro (Adrien de), notaire royal à Grenade, dans le 16e. siècle, publia *De los Daños que resultan del juego*, Grenade, 1599, in-8°. — Castro (Sébastien-Gonzalès de), fit paraître dans le 17e. siècle un ouvrage rare et recherché, qui a pour titre : *Declaracion del valor de la plata, ley y pezo de las monedas antiguas dè plata*, Madrid, 1658, in-4°. V—ve.

CASTRO (Jean de), né à Lisbonne en 1500, d'une famille alliée à

la maison royale, étudia les mathématiques avec l'infant don Louis, frère du roi Jean III, sous le célèbre Pierre Nuñez. Castro servit dans sa jeunesse à Tanger, et obtint à son retour une commanderie. Ayant suivi à l'expédition de Tunis Charles-Quint, dont il refusa les récompenses, alléguant que ce monarque n'était pas son souverain, il obtint du roi de Portugal le commandement d'une flotte destinée à croiser le long des côtes de Barbarie, d'où il fut envoyé pour se joindre à l'armée navale espagnole qui allait au secours de Ceuta. Les Mores se retirèrent, et Castro recueillit la gloire de cette expédition. Lorsque Garcias de Noronha, son beau-frère, fut nommé vice-roi des Indes, Castro prit le commandement d'un vaisseau pour l'accompagner. A l'instant où il partait, le roi lui envoya la commission de commandant d'Ormus, avec le brevet de mille ducats d'appointements, en attendant qu'il fût en possession de son emploi. Castro répondit qu'il acceptait la pension, parce qu'il était pauvre, et qu'il refusait le commandement, parce qu'il ne l'avait pas mérité. Il servit avec distinction dans l'expédition que fit à la mer Rouge, en 1540, Etienne de Gama, successeur de Noronha, et en écrivit la relation (*Voy.* Et. Gama). Cette campagne terminée en 1541, il revint en Portugal, et y vécut dans la retraite, où il se livrait à l'étude. Il en fut tiré en 1545, à la recommandation de l'infant don Louis, et chargé du gouvernement de l'Inde, poste éminent, où il eut occasion de faire admirer sa bravoure et ses talents militaires. Les troupes du roi de Cambaye pressaient vivement le siége du fort de Diu. Mascarenhas, qui y commandait, informa Castro du danger qui le menaçait. Le siége durait depuis huit mois; Castro, malgré ses soins et sa diligence, n'avait pu rassembler à Goa qu'au mois de novembre 1545 une flotte assez forte pour secourir les assiégés. Il se signala par divers exploits durant sa traversée, et parut devant Diu, où sa présence saisit les Mores d'étonnement, quoiqu'ils eussent reçu des renforts. Dès le lendemain de son arrivée, il les força dans leur camp: ils revinrent avec tant de furie sur les Portugais qu'ils les mirent en déroute. Castro rétablit l'ordre dans ses troupes; elles fondirent sur les Mores avec impétuosité, et les poursuivirent jusque dans la ville, qu'elles prirent d'assaut. Après cette victoire, Castro envoya une flotte pour purger d'ennemis la côte de Cambaye. Les succès qu'elle obtint répandirent une joie incroyable dans les établissements portugais, et surtout à Goa. Castro ayant eu besoin d'une somme considérable pour entretenir sa flotte et pour réparer le château de Diu, la demanda à emprunter aux habitants de Goa, qui le chérissaient, et leur envoya ses moustaches pour caution. Ils les lui renvoyèrent avec de grands témoignages de respect, et y joignirent la somme qui lui était nécessaire. Castro ne tarda pas à s'acquitter avec usure par les richesses que lui procura la prise d'un vaisseau de Cambaye. Lorsqu'il eut mis le fort de Diu en état de défense, il retourna à Goa, où il fut reçu en triomphe. Le roi de Portugal, en apprenant les glorieux exploits de Castro, le continua dans son gouvernement en lui donnant le titre de vice-roi, et nomma Alvar de Castro, son fils, amiral des mers de l'Inde. Au moment où la nouvelle des récompenses que le roi accordait à Castro parvint à ce héros, il était mourant. La décadence des af-

faires des Portugais dans l'Inde et la mauvaise conduite de plusieurs officiers dans une expédition récente lui avaient causé un chagrin qui minait sa santé. Quand on lui annonça qu'il ne lui restait plus que quelques moments à vivre, il fit appeler les membres du conseil, et jura sur l'Évangile qu'il n'avait jamais employé à son usage ni l'argent du roi ni celui des particuliers, et qu'il ne s'était jamais mêlé de commerce pour s'enrichir, ajoutant qu'il ne possédait rien. Il expira le 6 juin 1548, entre les bras de S. François Xavier. Il fut enterré à Goa aux dépens du public; mais, en 1576, on transporta son corps en Portugal, et il fut déposé dans un couvent de dominicains, près de Lisbonne. A sa mort, on trouva trois réaux dans ses coffres. Castro, brave, désintéressé, affable, joignait à ces qualités une connaissance profonde des langues anciennes et modernes, et surtout des mathématiques. Le journal qu'il écrivit contient très peu de faits historiques. On y trouve une description détaillée et exacte de la mer Rouge et des parages voisins: c'est la première qui ait été faite d'après des observations mathématiques; mais on n'en a jamais possédé l'original. On dit qu'il en existait une copie dans la bibliothèque de Castanheda, sous ce titre: *Descriptio geographica terræ et hydrographica maris Æthiopiæ cum tabulis.* Moréri rapporte que l'on conservait au collége des jésuites à Evora une description de la côte de l'Inde par Castro. Thévenot a possédé des cartes faites par Castro. Quelques auteurs parlent aussi d'une *Histoire de l'Inde* par Castro. On conserve à Lisbonne la collection des lettres qu'il écrivit au roi de Portugal. Le manuscrit de l'extrait de l'ouvrage de cet auteur que nous possédons aujourd'hui ayant été trouvé dans un navire portugais, dont les Anglais s'emparèrent, fut acheté 6 liv. sterl. par Walter Raleigh, qui le fit traduire, en corrigea le style, et y joignit des notes. Purchas, qui nous apprend ces particularités, nous dit qu'il a fait lui-même des corrections à cette traduction, et qu'il en a élagué ce qui lui a semblé superflu. Il l'a insérée dans son recueil avec ce titre: *A rutter of don Joan de Castro, of the voyage wich the Portugese made from the India to Zoes, dedicated to the infant don Luis and here abbreviated.* On en trouve une traduction française dans l'*Histoire des Voyages* de Prévost; une hollandaise dans le recueil de Van der Aa. On en connaît une version latine tronquée dans le livre d'Antonius Matthæus, intitulé: *Veteris ævi analecta;* d'Anville en a fait usage pour sa description du golfe arabique. La vie de Castro, écrite par Hyacinthe Freire de Andrada (*Voy.* ANDRADA), parut à Lisbonne en 1651, in-fol.; elle a eu six éditions, et a été traduite en latin et en anglais. E—s.

CASTRO (VACA DE), né à Léon, juge de l'audience royale de Valladolid, fut envoyé par Charles-Quint au Pérou, en 1540, pour y comprimer les factions, et régler le régime intérieur de la colonie. Après une longue et périlleuse navigation, il aborda sur la côte du Pérou en 1541, et pénétra dans la province de Quito, où il apprit l'assassinat de Pizarre et l'usurpation du jeune Almagro. Il déploya, quoique malade, toute l'activité qui pouvait assurer le succès de sa mission, et produisit, à son arrivée sur la frontière de Quito, le brevet qui l'établissait gouverneur, avec les mêmes pouvoirs que Pizarre. Reconnu aussitôt par deux capitaines royalistes, il rassem-

bla quelques troupes, fit son entrée à Quito avec toute la pompe due à son rang, expédia des émissaires dans différentes provinces, pour attirer au parti du roi les commandants qui étaient encore indécis, et il eut bientôt sous ses ordres une armée capable de faire respecter son autorité. Après avoir épuisé toutes les voies de conciliation pour faire rentrer le jeune Almagro dans le devoir, il le joignit, en 1542, dans la plaine de Chupas, à deux cents milles de Cusco, le vainquit en bataille rangée, le fit prisonnier, ordonna son exécution sur le champ de bataille, et fit couper la tête, en présence de toute l'armée, à tous ceux qui avaient participé au meurtre de Pizarre. Ayant fait son entrée publique à Lima, et rétabli le calme, Vaca de Castro s'occupa de l'administration intérieure, adoucit le sort des Indiens par de sages réglements, et usa d'une politique adroite à l'égard des conquérants espagnols; mais Charles-Quint ayant jugé qu'il n'apportait point assez de sévérité dans l'exécution des lois réformatrices qu'il avait imaginées pour enchaîner les colons, choisit, pour le remplacer, Blasco Nuñez Vela (*Voy.* B. N. Vela), auquel il conféra le titre de vice-roi. Arrivé au Pérou en 1544, Vela rencontra une vive opposition de la part des conquérants espagnols, et fit arrêter Vaca de Castro, qu'il soupçonnait de fomenter les troubles. La fermentation qu'excita l'arrestation de Vaca de Castro força le vice-roi de le mettre en liberté. Quoique grièvement offensé, celui-ci resta toujours fidèle à la cause royale. De retour en Espagne, il fut arrêté par ordre du conseil des Indes, enfermé pendant cinq ans dans la forteresse d'Arevalo, transféré ensuite à Simancas, jugé enfin, et déclaré innocent. Charles-Quint le rétablit dans sa charge d'auditeur du conseil de Castille, et assigna à son fils un revenu de 20,000 ducats de rente dans le Pérou. Vaca de Castro était tout-à-fait rentré dans la faveur du monarque lorsqu'il mourut, en 1558. B—p.

CASTRO (Alphonse de), grand prédicateur et l'un des plus célèbres théologiens espagnols du 16e. siècle, né à Zamora, entra dans l'ordre de St.-François à Salamanque. Il accompagna Philippe II en Angleterre, lorsque ce prince y alla pour épouser la reine Marie. Philippe voulait en même temps le consulter sur la direction des affaires ecclésiastiques de ce royaume. Alphonse de Castro retourna ensuite dans les Pays-Bas, où, depuis plusieurs années, il avait fixé son séjour. Philippe le nomma à l'archevêché de Compostelle; mais il mourut à Bruxelles avant d'avoir reçu ses bulles, le 11 février 1558, âgé de soixante-trois ans. Ses œuvres forment 4 vol. in-fol., Paris, 1565. Le Traité des hérésies (*Adversus omnes hæreses libri XIV*) est le principal de ses ouvrages; il a été imprimé dix fois, dans l'espace de vingt-deux ans, en Espagne, en Italie, en France et en Allemagne. La première édition est celle de Paris, 1534, in-fol.; on y trouve, contre l'infaillibilité du pape, un passage que l'auteur fut obligé d'affaiblir dans les éditions suivantes. La plus ample est celle d'Anvers, 1556; elle fut revue par l'auteur et dédiée à Philippe II; la plus belle et la plus recherchée est celle d'Anvers, 1568. Hermant a traduit cet ouvrage en français, Rouen, 1712, 3 vol., in-12. « Alphonse de Castro, dit Fleury, écrivait assez bien; il avait beaucoup lu; mais il était plus fort sur la controverse que sur l'histoire, et il s'est beaucoup plus étendu à réfuter les nouvelles hérésies qu'à faire

» l'histoire des anciennes ; au lieu de » suivre l'ordre chronologique, il rap- » porte les hérésies par ordre alpha- » bétique, exposant les mêmes héré- » sies qui se sont élevées sur chaque » matière. » Fr. Gonzague l'appelle: *Hæresio-mastix acerrimus, scriptorumque felicissimus.* Le *Traité des hérésies* eut un si grand succès, qu'un espagnol, nommé *André de Olmos*, eut le courage de le mettre en vers. Les autres écrits d'Alphonse de Castro, sont : I. *De justâ hæreticorum punitione libri III*, Salamanque, 1547, in-fol.; II. *De potestate legis pænalis libri II*, Salamanque, 1550, in-fol.; Paris, 1571 et 1578, in-fol. : ces deux ouvrages furent joints par l'auteur à son *Traité des hérésies* en 1556, et se trouvent dans la plupart des éditions de Paris, Lyon, Cologne et Anvers; III. *De sortilegis ac maleficis, eorumque punitione*, Lyon, 1568, in-8°. On a aussi du même auteur un *Commentaire sur les douze petits prophètes; Quarante-neuf homélies sur les Psaumes IV et XXXI*, Salamanque, 1537 et 1540, in-8°., et un *Traité de la validité du mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon.* — Castro (Léon de), chanoine de Valladolid, professa la théologie pendant plus de cinquante ans. Il disputa long-temps contre Arias Montanus, qui était chargé de l'édition royale de la *Bible* d'Anvers, et qui, selon lui, avait trop de confiance au texte hébreu. Léon de Castro croyait que ce texte avait été méchamment altéré par les juifs, et il soutenait que la vulgate et la version des Septante, méritaient la préférence; mais son opinion a été vivement combattue. Le P. Morin et Richard Simon disent qu'il ne savait que médiocrement l'hébreu. Il mourut en 1586, dans un âge très avancé. Nous citerons, parmi ses ouvrages : I. *Apologeticus pro lectione apostolicâ et evangelicâ, pro vulgatâ D. Hieronymi, pro translatione septuaginta virorum, contrà eorum obtrectatores*, Salamanque, 1585, in-fol.; II. *Commentaria in Esdiam adversùs aliquot commentaria et interpretationes ex Rabbinorum scriniis compilatas*, Salamanque, 1570, in-fol.; on trouve à la fin une concorde évangélique avec le prophète Isaïe, et cinquante passages que, suivant les Septante, les apôtres et les évangélistes ont cités de ce prophète. III. *Commentaria in Oseam ex veterum patrum scriptis qui prophetas omnes ad Christum referunt*, Salamanque, 1586, in-fol. — Castro (Christophe de), né à Ocana, dans le diocèse de Tolède, en 1551, entra fort jeune dans l'ordre des jésuites, fut professeur dans les universités d'Alcala et de Salamanque, recteur du collége de Tolède, et mourut l'an 1615, âgé de soixante-cinq ans. Il publia plusieurs ouvrages théologiques. Ses commentaires sur les *Douze petits prophètes* ont été imprimés à Lyon, à Mayence, à Anvers, in-fol. : on y trouve des détails curieux sur les prédictions naturelle, artificielle et prophétique. — Plusieurs autres théologiens espagnols et portugais, du nom de Castro, n'offrent pas assez d'intérêt pour trouver place même dans une Biographie universelle. V—ve.

CASTRO (Alphonse de), jésuite portugais, missionnaire aux Indes orientales pendant onze ans, et recteur dans les Moluques, fut martyrisé en 1558 par les idolâtres, qui, pendant cinq jours, le traînèrent nu, lié avec des cordes, et l'attachèrent ensuite par le col à un tronc d'arbre, où il mourut. On a d'Alphonse de Castro une relation de ses missions aux Moluques, qui fut imprimée à

Rome en 1556. — Castro (André de), natif de Burgos, entra dans l'ordre des franciscains, et fut missionnaire dans les Indes occidentales. Il y publia : I. *Arte de aprender las lenguas mexicana y matlazinga ;* II. *Vocabulario de la lengua matlazinga ;* III. une *Doctrine chrétienne* et divers *Sermons* dans la même langue. Il mourut l'an 1577 (*Voy.* Wadding, Possevin, Léon). François Gonzague a écrit la vie d'André de Castro dans son livre *De origine et progressu franciscani ordinis.* V—ve.

CASTRO (Etienne-Rodriguez de), médecin portugais, né à Lisbonne, passa en Italie, professa avec un grand succès, pendant vingt-deux ans, dans l'université de Pise, fut appelé le *phœnix* de la médecine, et mourut en 1637, âgé de soixante-dix-huit ans. Il composa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *De meteoris microcosmi libri V*, Venise, 1621 et 1624, in-fol.; II. *De complexu morborum tractatus*, Florence, 1624, in-8°., et Nuremberg, 1646, in-12; III. *De asitiâ tractatus*, Florence, 1630, in-8°.; IV. *De sero lactis tractatus*, Florence, 1631, in-8°.; V. *Quæ ex quibus, opusculum verè aureum, ac præcipua prognoseos mysteria reserans*, Florence, 1627, in-12, plusieurs fois réimprimé; VI. *Commentarius in Hippocratis libellum de alimento*, Florence, 1635, in-fol.; VII. *Philomelia*, Florence, 1628, in-8°.; VIII. *Posthuma varietas*, Florence, 1639, in-8°., publié par François de Castro, fils de l'auteur. On trouve dans ce recueil un grand nombre de lettres qui prouvent les relations d'Etienne-Rodriguez de Castro avec les hommes les plus savants de son siècle. IX. *Castigationes exegeticæ, quibus variorum dogmatum veritas elucidatur*, Florence, 1640, in-fol.; X. *Medicæ consultationes*, Florence, 1644, in-4°. XI. *Exercitationes medicæ*, Venise, 1653, in-8°. (c'est peut-être, dit Nic. Antonio, le même ouvrage que le précédent); XII. *Pythagoras*, Lyon, 1651; XIII. *Syntaxis prædictionum medicarum, cui accessit triplex elucubratio*, 1°. *de chirurgicis administrationibus;* 2°. *de potu refrigerato ;* 3°. *de animalibus microcosmi*, Lyon, 1661, in-4°. Castro avait cultivé la poésie dans sa jeunesse; on imprima après sa mort : *De simulato rege Sebastiano poematium*, Florence, 1638, in-4°. — Castro (Pierre de), premier médecin du duc de Mantoue, membre du collége de Vérone et de l'académie des curieux de la nature, mort le 14 septembre 1663, est auteur des ouvrages suivants : I. *Febris maligna puncticularis, aphorismiticâ methodo delineata*, Nuremberg, 1652, in-8°.; ibid., 1662, in-12; Padoue, 1653, in-12; II. *Imber aureus, seu Chilias aphorismorum ex libris Epidemion, eorumque Francisci Valesii commentariis extracta*, Ulm, 1661, in-12; III. *Bibliotheca medici eruditi*, Padoue, 1654, in-12; id., *curâ Andræ Pastæ*, Bergame, 1742, in-8°. — Castro (Roderic ou Rodriguez), médecin juif portugais, professa la philosophie et la médecine à Hambourg, où il vint s'établir en 1596, et mourut dans cette ville, le 20 janvier 1627, âgé de plus de quatre-vingts ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : I. *De officiis medico-politicis, seu medicus politicus*, Hambourg et Cologne, 1614, in-4°., plusieurs fois réimprimé. Ce traité est divisé en quatre livres; l'auteur y trace les devoirs des bons médecins, et dé-

couvre les fraudes et les impostures des charlatans. II. *De universá muliebrium morborum medicinâ, novo et antehàc à nemine tentato ordine opus absolutissimum*, Hambourg, 1603, in-fol.; ibid., 1616, 1628 et 1662, in-4°.; Francfort, 1668, in-4°.; III. *Tractatus brevis de naturâ et causis pestis quæ, anno 1596, Hamburgensem civitatem afflixit*, Hambourg, 1596, in-4°. — Castro (Benoît de), fils du précédent, né à Hambourg en 1597, fut attaché à la reine Christine, en qualité de médecin, et mourut le 7 janvier 1684, âgé de quatre-vingt-six ans. On a de lui : *Certamen medicum de venæ sectione in febre putridâ et inflammatoriâ*, Hambourg, 1647, in-4°. — Castro (Ezechiel de), médecin juif, est connu par deux ouvrages curieux : I. *Ignis lambens, rarum pulchrescentis naturæ specimen*, Vérone, 1642, in-8°.; II. *Amphiteatrum medicum, in quo morbi omnes quibus imposita sunt nomina ab animalibus raro spectaculo debellantur*, Vérone, 1646, in-8°. — Castro Sarmento (Jacques de), juif portugais, exerça la médecine à Londres, fut membre de la société royale, et y mourut en 1762, âgé de soixante-dix ans. Il a écrit : I. *Lettres sur les Diamants du Brésil* (*Transact. philosoph.* vol. XXXVII); II. *De uso et abuso das minhas agoas de Inglaterra*, Londres, 1756, in-8°. : c'est un traité sur l'usage et l'abus du quinquina; III. *Materia medica physico-historica mechanica, reyno mineral, parte I, os reyno vegetavel, e animal, parte II*, Londres, 1758, in-4°. V—ve.

CASTRO (D. Alphonse Nuñes de), historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne, dont son père avait été médecin, a publié, entre autres ouvrages : I. *Historia ecclesiastica, y seglar de la ciudad de Guadalaxara*, Madrid, 1653 et 1658, in-fol.; II. *Coronica gothica, castellana y austriaca, illustrada*, Anvers, 1708, 4 vol. in-fol. La partie de cette chronique qui concerne les Goths est de Saavedra Faxardo, et avait été publiée en 1646, in-4°. III. *Coronica de los reyes de Castilla, D. Sancho el Deseado, D. Alonso el octavo, y D. Enrique el primero*, Madrid, 1665, in-fol. — Castro (François de), prêtre de Grenade, se consacra aux soins spirituels des malades, dans la maison hospitalière à Grenade, et écrivit l'histoire du fondateur : *Miraculosa vida y santas obras del B. Joan de Dio*, Grenade, 1588 et 1613, in-8°.; Burgos, 1621, in-4°., traduite en latin et en italien. — Castro (Joam de), historien portugais a laissé une vie du roi Sébastien, Paris, 1602, in-8°. V—ve.

CASTRO (Alvarez Gomez de), né dans le diocèse de Tolède, fit ses études à Alcala de Hénarès, professa le grec et la rhétorique à Tolède, dans le nouveau collége que venait de fonder Bernardin de Sandoval, fut chargé par Philippe II de revoir et de corriger les œuvres de S. Isidore, principalement les livres des *Origines*, en les conférant avec les anciens manuscrits, et mourut de la peste, en 1586, à l'âge de soixante-cinq ans. Il écrivit en prose et en vers, en latin et en espagnol, un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *De rebus gestis Francisci Ximenii*, Alcala de Hénarès, 1569, in-fol.; Francfort, 1581; et 1603, dans la collection des auteurs *qui res hispanicas scripserunt*; II. *In S. Isidori origines*, dans l'édition des œuvres de cet auteur, donnée à Madrid par Jean Grial; III.

Edillia aliquot, sive poëmata, Lyon, 1558, in-8°.; IV. *Recibimiento que la universidad de Alcala hizò a los Reies, quando venieron de Guadalaxara*, Alcala, 1560, in-4°. Il laissa plusieurs manuscrits, entre autres, celui qui traite des *Antiguedades de la nobleza de Toledo*. Argote de Molina le cite dans sa *Nobilitatis Bœticæ historia*. Nic. Antonio fait un grand éloge des vers d'Alvarez Gomez de Castro. — Castro (François de), jésuite, né à Grenade dans le 16e. siècle, professa, pendant plus de vingt-deux ans, la grammaire et la rhétorique dans les colléges des jésuites, en Espagne et en Portugal, et mourut à Séville le 11 août 1632. On a de lui: I. *De arte rhetoricâ dialogi IV*, Cordoue, 1611, in-8°.; II. *De syllabarum quantitate, deque versificandi ratione*, Séville, 1627, in-8°.; III. *De reformacion christiana*, Valladolid, 1622, in-8°. Lorsqu'il publia ce dernier ouvrage, il avait été exclus de son ordre, et il le fit paraître sous le nom du docteur François Bermudez de Castro, professeur dans la ville de Cuellas; mais ayant été admis à rentrer dans sa société, il donna une autre édition du même ouvrage sous son véritable nom, à Séville, en 1635. Nic. Antonio s'est trompé en faisant de François de Castro et de François Bermudez de Castro deux personnages différents. V—ve.

CASTRO (Guilhen, ou Gislende), auteur du *Cid* espagnol, naquit à Valence, et fut contemporain de Lopez de Vega, qui le loue dans son *Laurier d'Apollon*. Nic. Antonio déclare que Guilhen de Castro n'est inférieur à aucun des auteurs dramatiques de sa nation, si on excepte Lopez de Véga. Diamante avait déjà composé une tragédie du *Cid*; lorsque Castro traita le même sujet, et obtint plus de succès. Dans l'un et l'autre ouvrage, il y a une infante qui aime le Cid, et un valet bouffon, ou *gracioso*. « Tous les sentiments généreux et tendres, dont » Corneille a fait un si bel usage, sont, » dit Voltaire, dans ces deux origi- » naux. » Corneille avoue qu'il doit une partie des beautés de sa pièce à Guilhen de Castro. Il reconnaît, dans son *Examen du Cid*, qu'il n'a fait que *paraphraser de l'espagnol* une des plus belles scènes de sa tragédie (la 4e. du 3e. acte). On trouve dans le *Cid* espagnol cinq à six endroits très touchants, mais noyés dans beaucoup d'irrégularités. Il y a une ancienne édition du *Cid* français, dans laquelle les vers imités de Castro sont cités au bas des pages: Voltaire les cite aussi dans son *Commentaire*, mais trop souvent il néglige de les distinguer de ceux de Diamante, que Corneille a aussi traduits ou imités. Guilhen de Castro avait composé une tragédie de *Didon y Eneas*, qui ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres, et Vélasquez regrette qu'elle n'ait pas été publiée. C'est dans le 18e. siècle seulement que les Espagnols ont commencé à distinguer, du moins par le titre, la tragédie de la comédie. Les pièces de Castro furent publiées sous le titre suivant: *Las comedias de D. Guilhen de Castro*, Valence, 1621 et 1625, 2 vol. in-4°. V—ve.

CASTRO (D. Filipe de), né en 1711, à Noya en Galice, montra dès sa jeunesse une grande inclination pour la sculpture. Ayant fait quelques progrès dans cet art, il passa à Lisbonne, et se rendit peu de temps après à Séville, où résidait Philippe V, puis à Rome, où il fit de grands progrès, et obtint une pension du roi d'Espagne. Il remporta en 1739 le premier prix à l'académie de St.-Luc, qui l'admit dans son sein, ainsi que celle de

Florence. Étant retourné dans sa patrie, il exécuta à Madrid divers ouvrages de sculpture, et fut nommé en 1752 à la place de directeur de l'académie royale de St.-Ferdinand. L'Espagne perdit en 1775 cet artiste, qui avait su donner un nouveau lustre à la sculpture, par ses ouvrages et par le zèle qu'il mit à l'encourager. Il animait les jeunes gens au travail, et s'occupait de recherches relatives à l'histoire des beaux-arts. Il traduisit en 1755, de l'italien en espagnol, les *Leçons de Benedetto Varchi.* L—IE.

CASTRO (D. JOSEPH-RODRIGUEZ DE), helléniste et bibliographe espagnol, naquit en 1739, dans le royaume de Galice, fut bibliothécaire de S. M. C., et mourut à Madrid en 1799. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il composa trois petits poëmes en hébreu, en grec et en latin, sur l'avènement de Charles III. Cet ouvrage, qui étonna les savants, fut imprimé à Madrid, en 1759, sous le titre suivant: *Congratulatio regi præstantissimo Carolo, quòd clavum Hispaniæ teneat.* Ayant reconnu que la *Bibliotheca hispana* de Nic. Antonio était très incomplète, puisqu'on n'y trouve ni les vies des Arabes, ni celles des rabbins espagnols, Castro se livra pendant six ans à de nombreuses recherches, et publia, en 1781, à Madrid, le tome 1er. d'une nouvelle *Bibliothèque espagnole*, contenant les auteurs rabbins espagnols jusqu'à nos jours. L'impression de cet ouvrage éprouva des difficultés qui furent surmontées par le comte de Florida Blanca. Ce premier volume obtint un grand succès en Espagne et à l'étranger. Nous ignorons si les volumes suivants ont été publiés. Castro eut part à la rédaction de la *Bibliothèque grecque* de Jean Yriarte. Ce dernier fait, dans la préface de cet ouvrage, un grand éloge de son collaborateur. V—VE.

CASTRUCCIO-CASTRACANI, gentilhomme lucquois, de la famille des Antelminelli, attaché au parti gibelin, fut obligé de s'exiler de Lucques avec son père, l'an 1300, lorsque le parti des noirs, ou des guelfes exagérés, eut le dessus dans sa patrie. Il n'avait alors que dix-neuf ans; c'est à cet âge qu'il perdit son père et sa mère à Ancone, où il s'était retiré. Se trouvant orphelin, il se voua aux armes, et il erra long-temps de pays en pays pour chercher du service. Il fit la guerre en France et en Angleterre, mais surtout en Lombardie, où le parti auquel il était attaché avait le dessus, et où sa liaison personnelle avec les Visconti de Milan, les la Scala de Vérone et les Bonacossi de Mantoue, pouvait lui être utile pour le rétablir dans sa patrie. Pendant qu'il était en Lombardie, les Lucquois, attaqués vivement par les Pisans, consentirent, pour acheter la paix, à rappeler leurs exilés. Les émigrés gibelins, en rentrant à Lucques, choisirent Castruccio pour leur chef; ses succès militaires lui méritèrent cet honneur. A peine rentré dans sa patrie, il voulut se venger de ceux qui l'en avaient long-temps exilé; il les attaqua le 14 juin 1314; mais tandis qu'il combattait contre eux, Uguccione de la Faggiuola, seigneur de Pise, dont il avait demandé les secours, entra dans Lucques sans rencontrer de résistance: il livra cette ville au pillage, et s'en attribua la souveraineté, courbant sous le même joug les guelfes, ses ennemis, et les gibelins qui l'avaient appelé. L'esprit de parti semblait, à cette époque, plus fort que l'amour de la patrie, ou que l'ambition même. Castruccio seconda vaillamment Uguccione, le

premier capitaine du parti gibelin, dans ses guerres contre les guelfes; il contribua surtout à la victoire que ce général remporta sur les Florentins à Montecatini, le 29 août 1315, et il augmenta ainsi le crédit qu'il avait déjà dans son parti. Néri, fils d'Uguccione, qui commandait pour son père à Lucques, conçut de la défiance d'une si grande popularité, et il fit arrêter Castruccio en 1316. Il voulait même l'envoyer au supplice; mais avant de le faire, il pria son père de venir l'appuyer avec un parti de cavalerie. Les Lucquois prirent les armes avant qu'Uguccione fût entré dans leur ville; en même temps, les Pisans se révoltèrent dès qu'ils le virent sorti de la leur. Les premiers forcèrent Néri à leur rendre Castruccio. Il avait encore les fers aux pieds et aux mains: ces fers servirent d'étendard aux insurgés; ils les portèrent devant eux à l'attaque de toutes les forteresses, et ils chassèrent de la ville, Néri de Fagginola avec ses satellites, avant qu'il pût recevoir de secours. Après avoir expulsé le maître étranger auquel ils avaient obéi, les Lucquois nommèrent Castruccio capitaine annuel de leurs soldats, et ils le confirmèrent trois ans de suite dans cette dignité. Castruccio, en 1320, chassa de Lucques les restes du parti guelfe, et il se fit attribuer par le sénat un pouvoir absolu, que le peuple confirma presque à l'unanimité. Devenu seigneur de Lucques, il entreprit de diriger tous les gibelins de Toscane, et de les faire agir de concert avec ceux de Lombardie. Il réunissait la ruse et la dissimulation à la valeur la plus brillante et aux plus rares talents; il avait l'art de se faire craindre du peuple et chérir des soldats. Sous ses ordres, il avait rassemblé un grand nombre d'aventuriers qu'il savait plier à l'obéissance, et qui communiquaient à ses armées leur intrépidité et leur esprit d'entreprise. Assez cruel pour faire trembler ses ennemis, assez égoïste pour n'être lié à ses amis qu'aussi long-temps qu'il avait besoin d'eux, il condamna plusieurs des premiers et quelques-uns des seconds à des supplices horribles, sans perdre pour cela une certaine apparence de générosité et de chevalerie qui faisait illusion à ses serviteurs. Pendant un règne de quinze ans, il ne cessa pas un instant de combattre; mais comme il menait toujours ses armées de victoires en victoires, et qu'il les entretenait aux dépens des ennemis, il ne paraissait point épuiser son petit état ou d'argent ou de soldats. Dans l'année 1320, Castruccio conquit sur les Florentins plusieurs forteresses du val d'Arno inférieur, la Garfagnane, la Lunigiane et une partie de la Rivière du levant de Gênes. En 1325, il soumit la ville de Pistoia et tout son territoire, et il consolida cette conquête par la grande victoire qu'il remporta le 23 septembre, à Alto-Pascio, sur Raimond de Cardone et les Florentins. Il ravagea ensuite tout le territoire de Florence, d'où il enleva, pour l'ornement de Lucques, les tableaux et les statues dont les riches citoyens décoraient déjà leurs palais. Il donna tout l'appareil d'un triomphe à son retour de cette expédition; le général ennemi, qu'il avait fait prisonnier, marchait devant son vainqueur avec le char sacré des étendards florentins, que les Italiens appelaient *le carroccio*, et que chaque cité considérait comme l'arche d'alliance. Dans les années suivantes, Castruccio remporta plusieurs avantages sur le duc de Calabre, que les Florentins avaient mis à la tête de leur gouvernement. En 1327, il accueillit en Toscane Louis de Bavière,

qui se rendait à Rome pour prendre, malgré le pape, la couronne impériale. Louis trouva dans Castruccio son conseiller le plus fidèle et son plus ferme appui; pour le récompenser, il érigea en duché les états qu'il gouvernait, savoir: Lucques, la Lunigiane, Pistoia et Volterra, et il lui fournit l'occasion de soumettre aussi bientôt après la république de Pise. Il emmena Castruccio à Rome avec lui; il le créa chevalier et comte du palais de Latran, afin de recevoir de lui, à son couronnement, l'épée de l'empire. Il lui transmit ensuite la dignité de sénateur de Rome, dont il avait d'abord consenti à se revêtir lui-même; mais au milieu de tant de gloire, Castruccio fut averti que la ville de Pistoia lui avait été enlevée par les guelfes le 27 janvier 1328. Il partit aussitôt pour la recouvrer; il en entreprit le siége, qui fut soutenu par les habitants avec la valeur la plus opiniâtre. Castruccio déploya plus que jamais, dans cette occasion, la supériorité de ses talents militaires; il réduisit à l'inaction une armée bien plus forte que la sienne, que les Florentins envoyaient contre lui pour le forcer à lever le siége. Il prit enfin Pistoia le 3 août 1328; mais les fatigues auxquelles il s'était livré sans relâche lui causèrent une pleurésie dont il mourut le 3 septembre de la même année. Il laissait trois fils légitimes encore en bas âge, et un bâtard: presque tous périrent misérablement. La principauté qu'il avait fondée, fut détruite; ses fils, chassés de toutes les villes où il avait dominé, furent poursuivis dans les montagnes comme des bêtes féroces. Les Florentins, qu'il avait combattus pendant toute sa vie, s'agrandirent de toutes les conquêtes qu'il avait faites, et Lucques, sa patrie, expia sa gloire passagère par quarante-deux ans de servitude sous des maîtres étrangers. Machiavel a fait, sous le nom de *Vie de Castruccio*, une espèce de roman, où il ne faut chercher aucune vérité historique. D'autres ont défiguré davantage encore son histoire, en parlant de sa tendresse pour Paul Guinigi, qu'ils disent son successeur, et des conseils qu'il lui donna en mourant. Paul Guinigi, chef des guelfes de Lucques, fut élevé à la souveraineté de cette ville en 1400, par le parti le plus opposé à Castruccio, et il mourut dans la force de l'âge, en 1432, cent quatre ans après celui dont on prétend qu'il fut l'élève. Dreux-du-Radier a donné la *Vie de Castruccio-Castracani, traduction de l'italien de Machiavel, avec des notes critiques et politiques*, 1753, in-8°.; il en existait déjà une traduction française par Guillet, Paris, Barbin, 1671, in-12, sans notes. S. S—I.

CAT (LE). *Voy*. LECAT.

CATANAISE (LA). *Voy*. CABANE.

CATANEO (PIETRO), architecte, né à Sienne, vers le commencement du 16e. siècle, publia à Venise, en 1554, *in Casa de' figliuoli di Aldo*, les quatre premiers livres de son traité d'architecture, in-folio, avec des figures. Le traité complet, divisé en huit livres, est intitulé: l'*Architettura di Pietro Cataneo, sanese*, ibid, 1567, in-fol., figures. Cet ouvrage renferme non seulement les règles des ordres, mais encore des principes de fortification. — CATANEO (Girolamo), architecte et ingénieur, né à Novare, vers le même temps, publia successivement les ouvrages suivants: I. *Opera nuova di fortificare, offendere et difendere, et far gli alloggiamenti campali; aggiuntovi un trattato de gl' essamini de' bombardieri, et di far fuochi arteficiali*, Brescia, 1564, in-4°., fig.; II. *Aver-*

timenti et essamini intorno a quelle cose che richiede a un bombardiere (même ouvrage que la seconde partie du précédent, avec des augmentations), Brescia, 1567, in-4°.; III. *Tavole brevissime per sapere con prestezza quanto file vanno a formare una giustissima bataglia*, ibid., 1567, in-4°. IV. *Nuovo ragionamento del fabricare le fortezze*, ibid., 1571, in-4°.; V. *Modo di formare con prestezza le moderne battaglie*, ibid., 1571, in-4°., avec des figures; VI. *Opera del misurare*, ibid., 1572, in-4°., fig. Son traité des fortifications, sous ce titre nouveau : *Dell' arte militare libri V*, etc., réimprimé à Brescia, en 1584, in-4°., et en 1608, in-4°., a été traduit et imprimé en français par Jean de Tournes, à Lyon, en 1564, in-4°., et en latin, à Genève, en 1600, in-4°. — CATANEO (Danese), sculpteur et architecte, né à Massa di Carrara, mort vers l'an 1573, élève de Sansovino, a laissé à Venise et à Vérone quelques monuments qui ont été cités avec éloges.

E—C D—D.

CATANEO. *Voy.* CATTANEO.

CATANI (DAMIANO), amiral génois, fut chargé, en 1373, de tirer vengeance des Cypriotes, qui avaient massacré tous les Génois qui se trouvaient dans leur île, et pillé tous leurs biens. Catani, avec sept galères seulement, s'empara, le 16 juin 1373, de Nicosie, capitale de l'île de Chypre. Il prit aussi Paphos. Soixante-dix jeunes femmes de cette ville, autrefois consacrée à Vénus, tombèrent en son pouvoir; mais il renvoya, malgré les murmures de ses matelots, ces beautés grecques à leurs pères ou à leurs maris, sans permettre qu'il leur fût fait aucun outrage. « Ce n'est point pour enlever » de tels captifs que notre patrie nous » a envoyés ici, » répondit-il à ceux qui lui reprochaient de ne pas savoir profiter de la victoire. Par cette modération et par ses vertus, Catani facilita la conquête de l'île de Chypre, que son successeur, Pierre Fregose, accomplit avec une flotte beaucoup plus considérable.

S. S—I.

CATEL (GUILLAUME), un des principaux historiens du Languedoc, issu d'une noble famille écossaise qui s'établit en France vers l'an 1451, était fils de Jean Catel, et petit-fils de Pierre, conseillers au parlement de Toulouse. Il naquit en 1560 (et non en 1569, comme on le dit dans plusieurs dictionnaires historiques). Il étudia au collége de Lesquille, et ensuite à Paris, sous Genebrard. Il devint grand jurisconsulte, succéda à son père dans sa charge, et occupa tous ses loisirs à débrouiller l'histoire de son pays, qui, suivant l'expression d'un de ses contemporains, « était en» veloppée de fables et de romans. » Il publia l'*Histoire des comtes de Toulouse, avec quelques traités et chroniques anciennes concernant le même sujet*, Toulouse, 1623, in-fol. Cette histoire commence à l'an 710 de J.-C., et finit à l'an 1271, époque où le comté de Toulouse fut réuni à la couronne. Catel allait publier les *Mémoires de l'histoire du Languedoc* lorsqu'il mourut, le 5 octobre 1626. Son neveu, qui lui avait succédé dans la charge de conseiller au parlement, fit imprimer cet ouvrage à Toulouse en 1633, in-fol. Catel est le premier des historiens modernes qui ait eu l'heureuse idée « d'appuyer la vérité des » faits sur l'autorité des anciens titres, » et de rapporter ces monuments en » preuves » (D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*); mais il distribua ces preuves dans le corps de ses ouvrages, au lieu de les réunir à la fin, comme ont fait depuis les historiens qui ont

perfectionné sa méthode. « C'est à » lui, dit Lenglet-Dufresnoy, que » l'histoire de Toulouse et celle du » Languedoc doivent leurs premiers » et leurs plus beaux éclaircisse- » ments. » Catel était rapporteur dans l'affaire de Lucilio Vanini, que le parlement de Toulouse fit brûler comme athée, en 1619. Il était allié du chancelier Séguier, par son mariage avec une fille de François Séguier, chevalier des ordres du roi, et sénéchal du Querci. Il n'eut que deux filles, qui épousèrent deux conseillers au parlement (Philip. de Bertier et de Puymisson). — Paul CATEL, frère de Guillaume, fut précepteur de Monsieur, frère de Louis XIII. Nommé proto-notaire apostolique, il accompagna le cardinal de Joyeuse, fait légat *à latere* pour terminer les différends de Paul V avec la république de Venise. Les services qu'il rendit dans cette légation difficile lui firent décerner au Capitole, le 18 décembre 1604, le titre de citoyen romain. V—VE.

CATELAN (LAURENT), pharmacien à Montpellier vers le commencement du 17e. siècle, s'occupa de recherches sur la matière médicale. Ce fut par ses conseils que la faculté de Montpellier se détermina à changer quelque chose dans la confection de la thériaque; mais un médecin, nommé *Fontaine*, blâma ces changements en publiant un petit Traité à ce sujet, Montpellier, 1601. Catelan répondit par un autre ouvrage sous ce titre: *Démonstration de la confection alchermès*, Montpellier, in-16, 1609, et in-12, 1614. Il y prouva, entre autres, qu'il fallait se servir de la substance même des graines de kermès, dont il fit mieux connaître la nature, et non pas de la simple décoction de soie teinte par leur moyen, comme l'avait prescrit Mesué. Cet écrit fut abrégé et traduit en latin par Probelberger en 1660. On a encore de Catelan : I. *Discours sur la thériaque*, Montpellier, 1614 et 1626; II. *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la licorne*, Montpellier, 1624, in-8°.; quoique cet ouvrage ne fût qu'une compilation, il a été traduit en allemand par Guillaume Fabro, Francfort-sur-le-Mein, 1625, in-8°. de 149 pages, avec des figures en cuivre; III. *Traité du bézoard*, traduit pareillement en allemand, Francfort, 1627, in-8°.; on ne trouve dans les lexicographes que la citation de la traduction; IV. *Rare et curieux discours de la plante appelée Mandragore*, Paris, in-12, 1639. La traduction allemande du Traité de la licorne est le seul des ouvrages de Catelan qui se trouve indiqué dans le catalogue de la riche bibliothèque de sir Banks, preuve qu'ils sont devenus très rares, quoiqu'ils aient par eux-mêmes peu de valeur, n'étant tous que des compilations. D—P—s.

CATELLAN (JEAN DE), évêque de Valence en Dauphiné, d'une famille de Toulouse, distinguée dans la robe, mort en 1725, généralement regretté, après vingt ans d'épiscopat. On a de lui des *Instructions pastorales*, adressées aux nouveaux convertis de son diocèse, dans lesquelles il leur parle comme un père tendre à ses enfants, et montre le plus grand zèle pour la conservation du dépôt de la foi. On retrouve le même caractère dans ses *Antiquités de l'église de Valence*, 1724, in-4°., ouvrage rempli de recherches curieuses et intéressantes; le troisième livre surtout offre une excellente discussion sur le troisième concile de Valence, où les capitules de Quiercy, dressés par le célèbre Hincmar, furent solennelle-

ment rejetés; il y réfute aussi avec beaucoup de solidité le traité du *Prédestinianisme*, du P. Duchesne, où l'auteur s'était élevé contre l'authenticité des livres qui portent le nom de l'église de Lyon. T—D.

CATELLAN (JEAN DE), seigneur de la Masquère, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, en 1664, était de la même famille que le précédent. Cette famille, originaire de Florence, s'établit à Avignon, d'où elle passa à Toulouse. Elle a fourni, en ses différentes branches, plusieurs présidents, douze conseillers, l'évêque de Valence, un évêque de Rieux, etc. Jean de Catellan voyait, pour ainsi dire, un petit sénat dans sa famille: son père était doyen du parlement de Toulouse; il avait un frère président et deux neveux conseillers. Il mourut en 1700, âgé de quatre-vingts ans, avec la réputation d'un magistrat intègre et éclairé. On lui doit un recueil des *Arrêts notables du parlement de Toulouse*, imprimé dans cette ville en 1703, par les soins de François de Catellan, son neveu; réimprimé en 1705, 1723 et 1730, in-4°. On y joint les *Observations* de Gabriel de Védel, Toulouse, 1733, in-4°. — CATELLAN (Marie-Claire-Priscille-Marguerite de), de la même famille, née à Narbonne en 1662, remporta quatre fois le prix à l'académie des jeux floraux, dont le chevalier de Catellan, son parent, était secrétaire perpétuel. Une *Ode* à la louange de Clémence Isaure est son plus bel ouvrage. Amie de Mme. Dreuilhet, elle répondit au compliment que cette dame spirituelle lui faisait sur une couronne académique qu'elle venait de recevoir, par l'impromptu suivant:

> Je rends grâce à votre bonté,
> Qui pour moi, Dreuilhet, s'intéresse;
> Mais du prix que j'ai remporté,
> Je rends grâce à votre paresse.

Mlle. de Catellan fut la première dame qui obtint le titre de maîtresse des jeux floraux. Les agréments de sa figure répondaient à ceux de son esprit; elle releva les uns et les autres par l'éclat de ses vertus, et mourut au château de la Masquère, près de Toulouse, en 1745, âgée de quatre-vingt-quatre ans. V—VE.

CATENA (VINCENT), peintre, né dans l'état vénitien, à la fin du 15e. siècle, était un citoyen riche et distingué, qui se livra, par un goût particulier, à l'étude de la peinture. On lui doit des portraits et des tableaux de petite dimension, et quelques fresques dans le style du Giorgion. Les principales compositions de Catena sont (à Venise) à St.-Siméon-le-Grand, à la Charité et à St.-Maurice. La réputation de ce maître était telle que, dans une lettre écrite de Rome par Marc-Antoine Michieli à Antoine di Marsilio, à Venise, le 11 avril 1520, peu de temps après la mort de Raphaël, et dans un moment où Michel-Ange était malade, on recommandait au peintre vénitien de prendre bien garde à lui: *Poichè el tocca alli eccellenti pittori*, puisque la mort paraissait en vouloir aux grands peintres. La crainte de Marc-Antoine Michieli n'était pas fondée: Catena ne mourut qu'en 1530. A—D.

CATENA (JÉRÔME), de Norcia, dans l'Ombrie, vivait dans le 16e. siècle, et fut secrétaire du cardinal d'Alexandrie, membre de la société des clercs réguliers et de la consulte d'état à Naples. Il a écrit la vie du pape Pie V, *Vita del papa Pio V, e raccolta di sue lettere*, Rome, 1586, in-4°.; et 1587, in-8°.; un volume de *Lettres latines*, et autres opuscules imprimés à Pavie en 1577, sous ce titre: *Hieronymi Catenæ academici Affidati latina monumenta;*

enfin des *Poésies latines*, en huit livres, et un *Discours sur la traduction des ouvrages scientifiques et des autres ouvrages* (Venise, 1581, in-8°.), dans lequel il critique la célèbre traduction de l'*Enéide*, par Annibal Caro. — Pierre CATENA, de Venise, vivait aussi dans le 16e. siècle, et se fit estimer par l'étendue de ses connaissances. Il enseigna les belles-lettres à Padoue, et publia, entre autres ouvrages, des *Commentaires sur Porphyre et sur Aristote*, qui furent imprimés à Venise en 1556. — François CATENA, jurisconsulte et poète, né à Palerme, y mourut en 1673. Son talent pour la plaidoirie et la consultation lui procura la charge de procureur fiscal, qu'il exerça pendant quelque temps dans sa patrie. On a de lui un recueil de chansons siciliennes, les unes sacrées, et les autres non seulement profanes, mais burlesques, *Canzoni siciliane burlesche e sacre*. R. G.

CATESBY (MARC), savant naturaliste anglais, né en 1680, mort le 3 janvier 1750. Dès sa jeunesse, il eut un goût déterminé pour l'étude de l'histoire naturelle. Il partit pour l'Amérique en 1712, et débarqua à la Virginie, où il s'occupa de recherches sur les diverses parties de l'histoire naturelle. Il revint en Angleterre, en 1719, à la sollicitation de plusieurs savants, et entre autres de Sloane. Il repartit en 1722 pour la Caroline, et y resta quatre ans, occupé à parcourir cette vaste province; il visita ensuite la Floride et les îles Bahama. En 1726, il revint en Europe avec de riches collections; il fut accueilli par les savants, et nommé membre de la société royale. Il publia les résultats de ses travaux, dans le plus bel ouvrage qui eût encore paru en ce genre en Angleterre, sous le titre d'*Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride et des îles Bahama*, Londres, 1731-43, 2 vol. in-fol., qui parurent par livraisons. Le texte est en français et en anglais. Chaque volume renferme cent planches, et il y a un appendix de vingt planches; le plus grand nombre de ces deux cent vingt planches représente à la fois une plante et un animal magnifiquement coloriés. Catesby en fit lui-même tous les dessins, et en grava toutes les figures. Réunissant une grande variété de connaissances, il ne se borna pas à décrire les productions indigènes; il observa aussi les modifications que les arbres fruitiers, les plantes potagères que l'on y a transportées d'Europe, y ont éprouvées par l'influence du climat et du sol. Il fit connaître le *Calycanthus Florida*, le *Philadelphus*, ou *Syringa inodore*, et le *Dodecatheon meadia*, etc., plusieurs oiseaux et quelques poissons. Il envoyait des plantes vivantes, en pot, à Sloane et à Dale de Braintrée, qui se firent un plaisir de les distribuer aux amateurs. Son ouvrage fut réimprimé à Londres, après sa mort, en 1754, sous le même titre, avec cette addition: *Et revu par M. Edwards du collége royal des médecins de Londres*. Cette édition est aussi belle que la première, soit pour le texte, soit pour les figures. En 1771, on en a fait une troisième à Londres, également in-fol. L'ouvrage fut traduit en allemand, Nuremberg, 1756, in-fol. Catesby a donné à la société royale un *Mémoire sur les migrations des oiseaux de passage*, qui est inséré dans les *Transact. philos.*, vol. XLIV. Il avait aussi préparé un autre ouvrage, qui fut publié après sa mort: *Hortus Britanno-Americanus, or a collection*, etc., Londres, 1763, in-fol. C'est l'histoire et la figure coloriée de quatre-vingt-cinq arbres et arbrisseaux du

nord de l'Amérique, qui peuvent vivre dans le climat et sur le sol de la Grande-Bretagne. Linné a donné à un genre de plantes de la famille des rubiacées le nom de *Catesbœa*.

D—P—s.

CATHALA COTURE (ANTOINE) naquit en 1652, d'un avocat-général à la cour des aides de Montauban, qui, sur la fin de ses jours, se vit réduit à être avocat. Antoine suivit aussi le barreau, et s'y distingua; il remplit divers emplois, était en 1721 maire de Montauban, fut nommé subdélégué de l'intendance de Montauban et en même temps de celle d'Auch, et se fit tout à la fois aimer et estimer. Il mourut en 1724. On a de lui un *Mémoire historique sur la généralité de Montauban*, inséré en partie dans l'*État de la France*, de Boulainvilliers. Il avait composé quelques harangues et des pièces fugitives en vers et en prose; et plusieurs raisons peuvent le faire regarder comme auteur de l'*Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy*, Montauban, 1785, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage porte le nom de *Cathala Coture, avocat au parlement*, et l'auteur n'est pas allé au-delà de 1700. Son continuateur anonyme a conduit l'ouvrage jusqu'en 1784, et y a ajouté un catalogue très vague des ouvrages des écrivains du Querci, la table des comtes, des évêques de Cahors et de Montauban, et l'*Histoire du siége de Montauban*, en 1611. A. B—T.

CATHARIN (AMBROISE), né à Sienne en 1487, enseigna le droit civil dans plusieurs universités d'Italie, sous le nom de *Lancelot Politus*, qu'il changea, en entrant dans le cloître, pour celui sous lequel il est maintenant connu. Il avait trente-quatre ans lorsqu'il se fit dominicain à Florence; il se livra dès-lors tout entier à la théologie, résida presque toujours à Rome, fut envoyé au concile de Trente, en 1545, s'y fit remarquer autant par la singularité de ses opinions que par son profond savoir. Chargé, en 1547, de faire le sermon d'ouverture de la troisième session, il fut promu la même année au siége de Minori, dans le royaume de Naples, et transféré, en 1551, à l'archevêché de Conza, par Jules III, qui avait été son disciple, et qui allait l'élever à la pourpre romaine, lorsque Catharin mourut subitement à Rome, en 1553. C'était un homme libre et hardi dans ses opinions, qui ne s'embarrassait pas de l'autorité de S. Augustin, de S. Thomas et des théologiens les plus accrédités, dont il s'écartait souvent. On rapporte qu'un chapitre général de l'ordre de St.-Dominique lui ayant préféré Cajetan pour expliquer *la Somme* de S. Thomas aux jeunes religieux, il dit : *Noluistis me habere pro Thomâ, habebitis me contra Thomam;* que, depuis ce temps-là, il ne s'assujétit plus à suivre les sentiments du *docteur angélique*, et qu'il se livra à son propre génie sur les questions théologiques. Catharin écrivait assez poliment pour un scolastique. Ses ouvrages ne manquent pas absolument de netteté ni de méthode. Il y traite les sujets avec étendue, les approfondit, ne dissimule point les objections de ses adversaires, et y répond tant bien que mal. On y voit un homme qui affectait d'abandonner les routes battues pour s'en ouvrir de nouvelles, ce qui conduit souvent à l'erreur, ou du moins au paradoxe en théologie. De-là les systêmes plus ou moins bizarres dont ils sont remplis. La nomenclature de ses nombreux traités occuperait ici trop d'espace; il suffira d'indiquer ce qu'ils contiennent de plus singulier. Ses commentaires sur les premiers cha-

pitres de la *Genèse*, sur S. Paul et sur les épîtres canoniques sont remplis de questions de controverse, où il affecte, comme dans ses autres écrits, de combattre avec aigreur les sentiments du cardinal Cajetan, son ancien confrère. Dans son *Traité de la grâce*, il prétend que les justes peuvent être certains de leur justification d'une certitude entière et parfaite qui ne leur laisse aucun doute; question qui avoisine le luthéranisme en cette partie, sur laquelle il eut bien des combats à essuyer, et où il n'a point eu de partisans. Il en est de même de son système sur la prédestination, qu'il fait consister dans un décret absolu pour un petit nombre d'élus, et dans un autre décret conditionnel pour le plus grand nombre. Dans un Traité sur la même matière, il enseigne avec Scot, contre S. Thomas, que J.-C. serait venu au monde, quand bien même Adam n'aurait pas péché, et que les mauvais anges n'ont été réprouvés que parce qu'ils ne voulurent pas se soumettre au décret de l'incarnation. « En général, dit le P. Serry, » il traite les matières de la prédestination plutôt selon le code et le digeste, que selon la doctrine des SS. » Pères. » Contre l'opinion généralement reçue dans l'école de S. Thomas, il composa plusieurs écrits en faveur de l'immaculée conception. Il pensait encore que S. Jean l'évangéliste n'est point mort, et qu'il a été enlevé comme Énoc et Élie; que les enfants morts sans baptême jouissent d'une félicité convenable à leur état. Dans son *Traité de la mort et de la résurrection*, il dépeint le jugement dernier comme si Dieu lui avait révélé tout ce qui s'y passera. Il était dans l'opinion que l'Église est infaillible dans la canonisation des saints. A l'imitation d'Innocent III et d'Innocent IV, il soutient, dans son *Traité du sacrifice*, que ces paroles : « Ceci est mon corps, etc., » sont simplement énonciatives de la consécration opérée par celles qui les précèdent immédiatement (*V.* CHEFFONTAINES). De tous ses systêmes, le plus raisonnable, et il est généralement reçu en théologie, c'est qu'il n'est pas nécessaire que le ministre qui confère les sacrements ait l'intention de faire une chose sacrée, pourvu qu'il emploie les cérémonies requises, quelle que soit sa pensée intérieure. Dans un petit écrit sur le droit d'absoudre dans le sacrement de pénitence, il soutient, avec d'habiles théologiens, que les prêtres n'ont besoin pour absoudre validement, d'autre pouvoir que de celui de l'ordre, pourvu qu'ils aient des sujets sur lesquels ils puissent l'exercer. On attribue à Catharin un livre recherché et curieux, intitulé : *Rimedio della pestilente dottrina d'Ochino*, Rome, 1544, in-8°., auquel il fut répondu par un autre livret, sous ce titre : *Risposta de Messer Bernardino Ochino alle false calunnie e impie biastemmie di frate Ambrosio Catarino*, 1546, in-8°. Ces deux ouvrages sont très rares. T—D.

CATHELINEAU (JACQUES). En 1793, le décret de la convention nationale pour une levée de trois cents mille hommes excita un soulèvement dans plusieurs lieux de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne. A St.-Florent, le tirage avait été indiqué pour le 10 mars. Les jeunes gens s'y rendirent dans le dessein presque arrêté de ne point obéir. On les menaça; ils se mutinèrent; on tira sur eux; le combat s'engagea. Les jeunes gens eurent le dessus, mirent en fuite les autorités et les gendarmes, pillèrent l'hôtel de ville, puis, sans nulle prévoyance, ne songeant pas à la terrible vengeance qu'ils venaient d'attirer sur leur tête, ils

retournèrent chez eux. Dans le village du Pinenmauge, près de St.-Florent, vivait un paysan, marchand de laine, nommé *Cathelineau;* c'était un homme d'environ trente-quatre ans, respecté de tout le canton par la sagesse de ses mœurs et de son caractère. Il était marié, et la loi du recrutement ne l'atteignait point. Il était tranquillement dans sa maison, à pétrir du pain, quand on vint lui raconter ce qui s'était passé à St.-Florent. Il sentit tout de suite la conséquence de cette mutinerie, et résolut de réparer cette imprudence en prenant un parti violent. Sa femme le supplie de ne pas former un tel projet; il n'écoute rien, se hâte de rassembler les habitants du village, et leur parle avec force du châtiment qui les attend, s'ils ne se révoltent pas ouvertement. Cathelineau avait un grand ascendant sur ses camarades; les jeunes gens le croient et prennent les armes. Il marche à un autre village, sonne le tocsin, persuade ceux-ci, comme il avait persuadé les premiers. Quand sa troupe est au nombre d'environ cent hommes, il attaque hardiment un poste militaire, l'emporte, et se saisit d'un canon; le lendemain, il se présente devant la petite ville de Chemillé, et s'en empare aussi, malgré deux cents hommes de garnison et trois pièces d'artillerie. Le canon n'effraya pas ces paysans. Sitôt que la lumière leur annonçait une décharge, ils se jetaient par terre pour l'éviter, se relevaient sur-le-champ, couraient en avant pendant qu'on rechargeait les pièces, se baissaient encore pendant l'explosion, arrivaient sur la batterie, et combattaient les canonniers corps à corps. La troupe de Cathelineau, après s'être réunie à quelques autres habitants des cantons voisins, qui s'étaient aussi révoltés, se hasarda à attaquer Chollet, principale ville du pays, et parvint encore à en chasser les républicains. Cette révolte devenait par-là si importante, que les paysans voulurent se donner des chefs plus considérables; ils allèrent chercher dans leurs châteaux Bonchamp et d'Elbée, et les forcèrent, pour ainsi dire, de se mettre à la tête de cette insurrection; mais Cathelineau et Stofflet, qui les premiers avaient conduit leurs camarades à la victoire, restèrent fort importants dans une armée qu'ils avaient créée. Elle fut d'abord moins heureuse qu'elle ne l'avait été sous leurs ordres. Les insurgés perdirent presque tout le territoire de l'Anjou, et furent chassés jusqu'à la Sèvre; mais Laroche-Jaquelein ayant mieux réussi de son côté, vint au secours des Angevins, et alors commencèrent les grands succès de l'armée vendéenne. La révolte fit des progrès décisifs, et embrassa un vaste pays. Au milieu de tous les gentilshommes qui s'étaient rangés en foule dans cette armée, Cathelineau continua à être l'objet d'une haute estime, et nul n'était plus considéré. Il avait une éloquence entraînante, une intelligence extraordinaire de la guerre, le talent de diriger les paysans et de leur faire tout exécuter. Ceux-ci lui portaient une vénération extraordinaire, à cause de sa piété et de sa régularité, tellement qu'ils l'appelaient le *saint d'Anjou*, et se plaçaient, quand ils le pouvaient, auprès de lui dans les combats, pensant qu'on ne pouvait être blessé à côté d'un si saint homme. Après la prise de Saumur, dans le moment où les Vendéens étaient au comble de leur courte prospérité, Lescure, l'un des chefs les plus sages, proposa de ne plus laisser sans général et sans ordre une armée qui devenait si importante; car, jusqu'alors, des paysans avaient suivi au combat

des hommes en qui ils avaient confiance, et qui, dévoués à la même cause, s'accordaient entre eux sans avoir d'autorité l'un sur l'autre; c'était ainsi qu'avaient été remportées de grandes victoires. Lescure ajouta qu'il donnait sa voix à Cathelineau. Ce choix fut ratifié avec applaudissement par tous les autres chefs; Cathelineau en parut confus et surpris; cependant il ne put se refuser au vœu général. Il conduisit l'armée vendéenne de Saumur à Nantes, qu'on devait attaquer de concert avec Charette, qui commandait l'insurrection du bas Poitou. Cette expédition fut mal combinée. Les paysans, lorsqu'on partit de Saumur, étaient déjà en campagne depuis quelques jours, et leur ardeur se ralentissait toujours dès qu'il fallait passer une semaine loin de leur chaumière et de leurs familles; quelques chefs étaient absents à cause de leurs blessures, ou parce qu'ils étaient occupés ailleurs; il y eut des fautes et des malentendus dans l'attaque, et la défense fut vive et courageuse. Pendant un jour tout entier, le 29 juin 1793, les Vendéens tentèrent avec obstination de pénétrer dans la ville. Ils ne purent y réussir, et furent constamment repoussés. Les chefs essayaient vainement de donner aux paysans encore plus d'ardeur et d'élan; ils se précipitaient sans cesse au milieu du feu, sans pouvoir déterminer un mouvement décisif. Cathelineau, après avoir fait toute la journée les efforts les plus courageux, tomba atteint d'une balle. Déjà Fleuriot, commandant de la division de Bonchamp, avait été tué (1). Les Vendéens se découragèrent, leur armée se dispersa, abandonna la rive droite, et traversa la Loire: le général fut emporté à St.-Florent; il avait le bras fracassé, la gangrène se mit dans la plaie, et il ne survécut que douze jours à sa blessure. La nombreuse famille de Cathelineau avait suivi son exemple et pris parti dans l'insurrection. Un de ses frères, après le passage de la Loire, se mit à la tête d'une petite troupe, et s'y distingua (*Voy.* D'ELBÉE). Il périt depuis. Deux autres frères, quatre beaux-frères et seize cousins-germains de Cathelineau sont morts les armes à la main. Il a laissé une veuve pauvre et un fils que la célébrité de son père n'a point tiré de son état obscur. A.

CATHELINIÈRE (RIPAULT DE LA), fut choisi au mois de mars 1793, par les révoltés du pays de Retz, pour être leur commandant. Il s'empara du port St.-Père, de Bourgneuf et des principaux bourgs de ce canton. Lorsque Charette fut devenu le chef des insurgés de Machecoul, il marcha de concert avec la Cathelinière contre Pornic, qui fut enlevé aux républicains. Depuis, ces deux chefs combinèrent habituellement leurs opérations. A l'attaque de Machecoul, le 20 juin 1793, qui fut la première victoire remarquable de Charette, la Cathelinière commandait l'avant-garde; mais il ne s'engagea jamais dans aucune des excursions de Charette, lui envoya quelquefois des renforts, mais ne voulut jamais faire la guerre que dans son canton. Pendant l'hiver de 1794, lorsque les républicains poursuivaient sans relâche l'armée de

(1) L'armée d'Anjou que commandait Cathelineau était forte de quatre-vingt mille hommes; celle de Charette, de trente mille. Celle-ci commença l'attaque du côté des ponts, le jour de la St.-Pierre, patron de la ville, 29 juin 1793; la grande armée dirigea ses efforts sur les faubourgs, routes de Paris, de Rennes et de Vannes. La ville, ouverte de toutes parts, n'avait pas trois mille hommes de garnison; mais ses habitants firent des prodiges. M. le sénateur comte de Canclaux commandait alors à Nantes, qui lui dut de ne pas tomber au pouvoir des Vendéens. La prise de cette ville les eût rendus maîtres de tout le cours de la Loire depuis Saumur jusqu'à la mer. Y—VE.

Charette, qui leur échappait toujours, et les combattait en fuyant (*Voy.* CHARETTE), la Cathelinière s'était retiré dans la forêt de Pornic, et s'y défendait contre les attaques et les recherches de l'ennemi. Un traître tira sur lui à bout portant, et le blessa de deux balles. Il se cacha pour se guérir dans sa maison de Frossay. Les républicains y vinrent un jour. Un soldat voulant attrapper une poule, l'oiseau s'enfuit sous un pressoir. Le soldat, en poursuivant sa proie, trouve un homme caché, habillé en paysan, et presque mourant de ses blessures. « Qui es-tu, demanda-t-il ? — Cathelinière, répondit le vendéen. » On le conduisit à Nantes, où il périt sur l'échafaud. De toutes les troupes des insurgés, Cathelinière commandait celle dont les soldats avaient le plus de rudesse et d'indiscipline; il savait très bien la conduire et s'en faire respecter. A.

CATHERINE (Ste.), vierge et martyre, dont on place l'histoire au commencement du 4e. siècle. Si l'on s'en tient aux actes de son martyre, il faut croire qu'elle était de sang royal; qu'elle avait des connaissances au-dessus de son sexe; qu'elle confondit une assemblée de philosophes païens avec lesquels Maximin l'obligea de disputer ; que ces philosophes, convertis au christianisme, furent tous brûlés; qu'attachée sur une machine composée de plusieurs roues garnies de pointes très aiguës, les cordes se rompirent lorsqu'on voulut faire agir ces roues, et que le tyran lui fit ensuite trancher la tête. C'est d'après cette histoire que Ste. Catherine a été choisie pour la patrone des écoles. Le silence de toute l'antiquité ecclésiastique sur cette sainte a fait imaginer à Baronius et à Joseph Assemani qu'on devait la reconnaître dans l'histoire qu'Eusèbe rapporte d'une femme illustre et savante d'Alexandrie, qui, ayant résisté à la passion brutale de César Maximin Daia, fut dépouillée de ses biens et envoyée en exil. Rufin ajoute qu'elle se nommait *Dorothée*. Les deux historiens s'accordent à dire qu'il ne s'agissait point de la foi, mais de défendre sa chasteté contre les attentats du tyran. Ces circonstances et quelques autres ne peuvent convenir à l'histoire que l'on fait de notre sainte Catherine. Vers la fin du 8e. siècle, les chrétiens d'Egypte ayant trouvé le corps d'une femme dans la montagne de Sina, le prirent pour celui d'une sainte martyre, le déposèrent dans le monastère que sainte Hélène avait fait construire sur cette montagne, l'honorèrent sous le nom d'*Aicatharina*, qui, en grec, signifie *sans tache* ou *sans corruption*, et le culte ne tarda pas à s'en répandre chez les Grecs. Pour satisfaire la dévotion des peuples, on eut recours à la fiction. On fabriqua des actes qui ont paru si extraordinaires à Métaphraste lui-même, assez crédule en fait de merveilleux, que, contre son ordinaire, il a cru devoir y faire beaucoup de retranchements. Dans le 11e. siècle, les Latins apportèrent d'Orient en Occident quelques reliques de la sainte, avec la légende de son histoire. Son nom fut inséré dans les martyrologes au 13e. siècle. Son culte n'y eut pas moins de vogue que chez les Grecs, sous le titre de *Ste. Catherine, vierge et martyre*. Sa fête fut même long-temps chômée en France et en Angleterre. Voilà à quoi une critique éclairée doit réduire toute l'histoire de la sainte patrone des philosophes.

T—D.

CATHERINE (Ste.), dite de Sienne, parce qu'elle avait vu le jour dans

la ville de ce nom, en 1347. Son père, Jacques Benincasa, teinturier riche et vertueux, prit un soin tout particulier de son éducation, et elle y répondit par ses heureuses dispositions du cœur et de l'esprit; ce qui lui fit donner le surnom d'*Euphrosine*. Dès son enfance, elle annonça un goût décidé pour la piété et pour la vie solitaire, fit secrètement vœu de virginité, et se prépara à l'observer par toute sorte de pratiques de dévotion. Sa vocation fut mise à de rudes épreuves par ses parents, qui la destinaient à embrasser l'état du mariage. Elle vint à bout, par sa douceur et sa persévérance, de les faire entrer dans ses vues, et, en 1365 selon les uns, en 1367 selon les autres, elle prit l'habit de religieuse dans le tiers-ordre de S. Dominique. Là, elle se trouva assaillie par des tentations de plus d'un genre; c'étaient des fantômes qui mettaient le désordre dans son imagination, des pensées contraires à la pureté qui lui agitaient le cœur, des mouvements d'amour-propre qui subjuguaient son esprit. Elle réussit à les calmer par la prière et la mortification, par sa charité industrieuse envers les pauvres, qu'elle nourrissait, envers les malades, qu'elle soignait dans leurs infirmités les plus dégoûtantes, envers les pécheurs, dont plusieurs dûrent leur conversion à ses exhortations. Au milieu de la guerre que les guelfes et les gibelins réunis firent à Grégoire XI, elle retint les villes d'Arezzo, de Lucques et de Sienne dans les intérêts de ce pape. Les Florentins, alarmés du préjudice que les censures pontificales portaient à leur commerce dans les pays étrangers, envoyèrent Catherine à Avignon pour disposer Grégoire à accueillir leurs ambassadeurs, chargés de traiter de la paix. Elle y avait réussi; mais cette démarche n'était rien moins que sincère de leur part, et ce ne fut qu'au bout de trois ans de peines et de travaux, après avoir vu sa vie souvent exposée au milieu des factions qui les déchiraient, qu'elle eut l'avantage, en 1378, de les réconcilier avec Urbain VI, successeur de Grégoire. Les Romains, mécontents de se voir privés depuis près de soixante-dix ans du séjour des papes dans leur ville, étaient sur le point de rompre entièrement avec Grégoire. Catherine profita de son voyage à Avignon pour lui persuader de retourner à Rome, et elle l'y détermina. Sa grande réputation dans la connaissance des voies intérieures, et son crédit sans bornes à la cour pontificale, lui suscitèrent des jaloux parmi les docteurs, et même parmi les évêques. Ils voulurent la soumettre à des épreuves, qu'elle subit avec tant de douceur, d'humilité et de succès, que, satisfaits de ses réponses, leur défiance se changea en un profond respect. La paix qu'elle avait procurée à l'église, en ramenant Grégoire XI à Rome, ne fut pas de longue durée. A la mort de ce pontife, le Saint-Siége, partagé entre Urbain VI et Clément VII, vit éclater, en 1378, ce long schisme qui causa tant de scandales et eut des suites si fâcheuses. Chacune des deux obédiences possédait des saints dans son parti. Catherine, attachée à celle d'Urbain, ne réduisit pas son zèle à de simples prières pour rétablir l'harmonie. Elle écrivit aux cardinaux, qui, après l'avoir élu, s'étaient ensuite portés à lui donner un compétiteur; elle s'adressa à Urbain lui-même, pour l'exhorter à se corriger de cette fierté, de cette dureté de caractère qui lui avait aliéné les esprits; aux princes, pour les engager à user de leur puissance pour faire cesser le schisme. Les peines infinies qu'elle se donna dans ces circonstances

achevèrent de ruiner sa santé, déjà affaiblie par ses jeûnes et ses mortifications de tout genre. Elle y succomba à Rome, le 29 avril 1380, à l'âge de trente-trois ans. Elle fut canonisée par Pie II en 1461, et Urbain VIII transféra sa fête au 30 avril. Raymond des Vignes, de Capoue, général des dominicains, confesseur de Ste. Catherine, traduisit en latin, en y faisant quelques augmentations, la vie de la sainte, composée en italien par le P. Thomas della Fonte, qui avait été son confesseur avant lui, et cette traduction a été insérée dans les Bollandistes. Ces deux auteurs entrent dans un grand détail des extases, des révélations, des visions, des prédictions de la sainte, qu'il disent avoir appris d'elle. « Je ne doute pas, dit à ce sujet le » judicieux Fleuri, qu'elle ne crût » de bonne foi tout ce qu'elle racon» tait; mais une imagination vive, » échauffée par les jeûnes et les veilles, » pouvait y avoir grande part, d'au» tant plus qu'aucune occupation ex» térieure ne la détournait de ces pen» sées. » Pie II ayant approuvé un office où il était dit qu'elle portait sur son corps les stigmates de J.-C., les franciscains, qui revendiquaient exclusivement cette prérogative pour leur saint fondateur, dénoncèrent cet office à Sixte IV, lequel avait été de leur ordre, et ce pape défendit, sous des peines ecclésiastiques, de la représenter avec ces stigmates. Dans les leçons qui furent composées par ordre d'Urbain VIII, en 1628, pour le même office, on disait qu'elle était de la famille des Borghèse. Sur les plaintes de cette famille, à laquelle une pareille généalogie imprimait une tache de roture, cette clause fut rayée du *Breviaire romain*, par ordre du même pape. Elle se conserva néanmoins dans la plupart des exemplaires, et elle a continué depuis à être imprimée dans toutes les éditions postérieures. Toutes les éditions des œuvres de sainte Catherine étant incomplètes, défectueuses, étrangement défigurées pour le style, Jérôme Gigli les revit sur les manuscrits originaux, et en publia une nouvelle, plus exacte et plus complète, sous ce titre : *Opere della serafica santa Caterina*, etc., Sienne et Lucques, 1707-1713, 4 vol. in-4°.; elle contient : 1°. la Vie de la sainte, traduite du latin de Raymond de Capoue, avec un supplément à cette vie par Thomas Caffarino, accompagné des observations de l'éditeur; 2°. le Dialogue entre le Père éternel et Ste. Catherine, qu'elle dicta en 1378 à ses disciples, pendant qu'elle était ravie en extase; 3°. Traité de la perfection, traduit sur la version latine, l'original italien étant perdu; 4°. vingt-six Oraisons, les Avis à Guill. Flete, qui n'avaient pas encore vu le jour, et le Discours qu'elle fit à ses disciples avant de mourir; 5°. son Apologie par Rafael-Maria Filamondi, évêque de Sessa; 6°. l'Examen juridique de sa conduite et de ses miracles, fait par l'évêque Bembo, à l'occasion des contestations qui s'élevèrent en 1411, à Venise, sur ce qui la concernait, et qui servit à sa canonisation; 7°. ses Lettres augmentées de vingt-trois nouvelles, ce qui en porte le nombre à trois cent quatre-vingt-sept, avec les notes du P. Burlamacchi, jésuite. C'est ce qu'il y a de plus intéressant dans cette collection. Elles ont été traduites en français par J. Balesdens, Paris, 1644, in-4°. On lui attribue des poésies italiennes, Sienne, 1505, in-8°. L'élégance et la pureté de style, dans tout ce qu'elle a écrit en italien, l'ont mise au rang des auteurs réputés classiques en cette langue. Ses lettres ne le cèdent point,

pour le style, à celui des premiers écrivains de son temps, sans excepter Pétrarque. Gigli, indigné de ce que les académiciens de la Crusca n'avaient cité aucun écrivain siennois dans leur vocabulaire, publia un *Vocabolario Cateriniano*, livre rare et recherché, dans lequel on ne trouve que les mots que cette sainte a employés dans ses ouvrages. Sa vie a été composée en latin par Jean Pius, Bologne, 1515, in-4°.; en italien, par Pierre Aretin, Venise, 1541, in-8°., et en français par Jean Rechac, Paris, 1647, in-12. On a aussi la *Legenda di Catherina di Siena*, Florence, 1477, in-4°., goth. Cette légende, qui n'est qu'une traduction de l'ouvrage de Raymond de Capoue, faite par les PP. Dominique de Pistoie et Pierre de Pise, est regardée comme le premier livre imprimé à Florence, ce qui détruit l'opinion de ceux qui prétendent que l'imprimerie ne fut établie à Florence qu'en 1482. T—D.

CATHERINE (Ste.), de Bologne, naquit dans cette ville en 1413. Son père, de l'ancienne maison Vegri de Ferrare, la plaça, à l'âge de douze ans, auprès de la princesse Marguerite d'Este, fille du marquis de Ferrare. Ses inclinations, toutes dirigées vers la vie religieuse, lui firent saisir la première occasion qui se présenta pour quitter la cour. Elle entra d'abord dans le tiers-ordre de St.-François, et fut ensuite créée abbesse des clarisses de Bologne, lors de la fondation de ce monastère, qu'elle gouverna avec beaucoup de sagesse et d'édification jusqu'à sa mort, arrivée le 9 mars 1463. Clément VII la mit au nombre des bienheureuses, et permit d'en faire l'office. Cet office fut réformé dans le bréviaire de Sixte V; néanmoins Clément VIII fit mettre honorablement son nom dans le *Martyrologe* romain en 1592, ce qui lui tint lieu d'une canonisation en règle, jusqu'à ce qu'elle fût canonisée solennellement par Benoît XIII en 1724. Ste. Catherine de Bologne eut des visions et des révélations comme Ste. Catherine de Sienne; mais elles ne paraissent pas plus authentiques; elle les avait déposées elle-même, en 1438, dans un écrit qu'elle remit cacheté à son confesseur à l'article de la mort. Cette circonstance semblait indiquer que son intention était qu'elles ne fussent pas rendues publiques; cependant elles le furent à Bologne en 1511. On doit s'en tenir, sur ces sortes de visions, à la règle judicieuse de Benoît XIV, qu'il faut être en garde contre tout écrit de ce genre fait sans beaucoup de discernement, imprimé après coup, et qui n'a pas subi l'épreuve d'un examen régulier. Ste. Catherine de Bologne avait composé divers ouvrages en latin et en italien; le plus connu est son livre des *Sept armes spirituelles*, pour les personnes qui ont à combattre des ennemis spirituels. Elle avait fait elle-même une longue et pénible épreuve de ce genre de combat. T—D.

CATHERINE (Ste.) de Gênes, d'une des plus anciennes maisons de la Ligurie, qui avait donné à l'Église deux papes (Innocent IV et Adrien V), nombre de cardinaux et d'évêques, et à son pays plusieurs magistrats et généraux célèbres, naquit à Gênes, vers 1448, de Jacques de Fiesque, mort depuis vice-roi de Naples. Sa naissance, les richesses de sa famille, les dons qu'elle avait reçus de la nature, tous les avantages d'une éducation cultivée avec le plus grand soin, pouvaient la faire prétendre aux premiers partis de l'Italie; mais son caractère la porta dès l'enfance vers la vie contemplative, et elle y fut confirmée par l'impression

que faisait journellement sur son esprit une image de J.-C. placée dans sa chambre, qui le lui représentait dans l'état le plus humiliant et le plus douloureux de sa vie souffrante sur la terre. Elle pensait à se consacrer à Dieu dans l'état religieux, lorsque ses parents lui firent épouser Julien Adorno, jeune ambitieux dont les déréglements et les profusions lui causèrent toute sorte de chagrins et ruinèrent sa fortune. Elle chercha à se distraire des peines domestiques en se jetant dans le tourbillon du monde; mais, rappelée au bout de quelques années à son goût pour la piété, elle rentra dans la retraite, et obtint enfin, par sa patience et ses prières, la conversion de son époux, qui, sans quitter le monde, se fit recevoir dans le tiers-ordre de St.-François, et y termina sa carrière dans de grands sentiments de religion. Catherine, affranchie des liens qui l'avaient retenue jusque-là, se consacra sans réserve au service des malades, dans le grand hôpital de Gênes. Sa charité active s'étendit même sur les autres pauvres malades de la ville, surtout pendant les affreux ravages que la peste y causa dans les années 1497 et 1501. Elle joignit à ces pénibles exercices, des austérités et des privations dont le récit, tracé par son propre directeur, a paru exagéré à quelques critiques : comme d'avoir passé trois avents et vingt-trois carêmes sans autre nourriture que le pain eucharistique qu'elle recevait chaque jour. Elle y ajoutait dans la journée un verre d'eau, mêlée avec un peu de vinaigre, pour calmer le feu qui la dévorait. Cet état lui était devenu si naturel, que, lorsqu'elle essayait quelquefois de prendre un peu de nourriture, afin d'éviter la singularité, son estomac la repoussait, et ce genre de mortification n'altérait ni sa santé, ni ses forces, ni son sommeil. Elle mourut le 14 septembre 1510, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. On raconte que son cercueil fut placé près d'un conduit d'eau, et que, dix-huit mois après sa mort, ce cercueil et ses habits furent trouvés rongés par les vers; mais que son corps n'avait éprouvé aucune altération. Elle était honorée depuis long-temps sous le titre de *bienheureuse*, lorsque Clément XII lui décerna, en 1737, les honneurs solennels de la canonisation. Ste. Catherine a laissé deux écrits célèbres parmi les mystiques. Le premier est un *Dialogue entre l'ame et le corps, l'amour-propre et l'esprit de J.-C.* Il roule sur le pur amour. « On y trouve » des choses, dit le pieux Butler, qui » ne sont pas à la portée de tout le » monde. » Il y a en effet des maximes dont les quiétistes pourraient abuser. Le second écrit est un *Traité du purgatoire*. Sa Vie a été composée en italien par Miratoli, son confesseur, et par un de ses disciples, Florence, 1580, in-8°. T—D.

CATHERINE de France, reine d'Angleterre, née en 1401, était le plus jeune enfant de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Le mariage de cette princesse, dont les historiens vantent la grâce et la beauté, servit de gage au plus infâme traité dont les annales de la France fassent mention. Le royaume, livré aux troubles causés par la démence de Charles VI, était envahi par Henri V, roi d'Angleterre, qui pressait vivement le siége de Rouen. Le cardinal Orsini fut chargé de faire à Henri des propositions de paix, et de lui offrir la main de Catherine, dont il lui montra le portrait; mais Henri annonça des prétentions si hautes, que la négociation échoua. Cependant, peu de temps après, on la renoua, et des conférences furent

indiquées à Meulan. La première fois qu'Isabeau y parut, elle amena sa fille, qui fit une vive impression sur le cœur de Henri; mais dans les entrevues suivantes, elle ne la laissa plus reparaître à ses yeux. Après l'assassinat du duc de Bourgogne, son fils Philippe conclut avec Henri une ligue, acquiesça à toutes ses demandes, et, de concert avec Isabeau, lui sacrifia la France. Henri et Philippe se rendirent à Troyes. Isabeau y amena le malheureux Charles VI et sa fille, et le monstrueux traité qui transportait la couronne de France à un étranger, y fut signé le 21 mai 1420. (*Voyez* ISABEAU.) Le mariage de Henri et de Catherine fut célébré le 2 juin. Les deux rois firent leur entrée à Paris le premier dimanche de l'avent, et les deux reines le lendemain. En 1421, Henri emmena sa femme en Angleterre, et la fit couronner au mois de mars. Après avoir mis au monde Henri VI, au mois de décembre, elle revint en 1420 à Paris, où elle et son époux firent leur entrée en grande pompe, et tinrent cour plénière au Louvre, tous deux la couronne en tête. « Mais, dit Mézeray, le peuple qui alla voir cette » fête eut sujet de regretter la libéra- » lité de ses anciens rois, et de détes- » ter l'orgueil ou la chicheté des An- » glais, qui ne leur firent aucune part » de la bonne chère, et ne leur pré- » sentèrent pas seulement un verre » de vin. » Henri étant mort à Vincennes le 31 août, Catherine fit célébrer ses obsèques avec pompe à Notre-Dame de Paris, fit transporter son corps à Westminster, et fit placer sur son tombeau sa statue en argent, de grandeur naturelle, et très ressemblante. Par le testament de son mari, elle n'avait pas même été chargée du soin de la personne de son fils. Peu de temps après, elle épousa secrètement Owen Tudor, gentilhomme gallois, peu riche, mais descendant des anciens souverains du pays. Elle en eut trois fils, dont l'aîné, Édouard ou Edmond, comte de Richmond, fut père de Henri VII, roi d'Angleterre. Catherine mourut en 1438. Tudor, dont le mariage avec elle ne devint public qu'à cette époque, fut aussitôt mis en prison. (*Voy.* TUDOR.) E—s.

CATHERINE, reine de Bosnie, épousa le cinquième et dernier souverain de ce royaume, Étienne, que Mahomet II fit écorcher vif, en 1465, après avoir conquis ses états. Elle se réfugia à Rome, où elle fut reçue avec de grands honneurs. Elle assista au fameux jubilé de 1475, avec Ferdinand, roi de Naples, le roi de Valachie, Charlotte, reine de Chypre, et plusieurs autres princes dépouillés par les Othomans. Cette princesse mourut à Rome en 1478. Par son testament, elle laissa son royaume à l'Église romaine, à condition qu'il retournerait à son fils, qui avait embrassé le mahométisme, si, abandonnant le parti des Turks, il rentrait dans le sein de l'Église. Deux domestiques de Catherine portèrent le testament à Sixte IV, qui le lut et l'accepta. Ils lui remirent ensuite l'épée et les éperons du dernier roi de Bosnie, et le pape les fit déposer dans les archives pontificales, avec le testament et son acte d'acceptation d'un royaume qui avait existé depuis l'an 1357 jusqu'en 1465. De magnifiques funérailles furent faites à Catherine dans l'église de Scala Cœli, où l'on voit encore son tombeau. V—ve.

CATHERINE d'Arragon, reine d'Angleterre, dont l'existence politique tient à l'une des grandes époques de l'histoire moderne, était fille de Ferdinand V, roi d'Espagne. Isabelle de Castille, sa mère, la fit élever dans

de grands principes de piété et dans le goût des belles-lettres. Elle épousa, le 14 novembre 1501, Arthur, prince de Galles, fils aîné de Henri VII, roi de la Grande-Bretagne. Ce mariage avait pour but de cimenter l'alliance des deux monarques contre la France, dont les projets sur l'Italie leur causaient de l'ombrage; mais le jeune prince étant mort de consomption le 2 avril 1502, le motif qui avait inspiré leur union ne fit que s'accroître par la répugnance de Henri, naturellement avare, à rendre les cent mille ducats qu'il avait touchés pour la moitié de la dot de sa belle-fille, et à renoncer à l'autre moitié; et par la crainte qu'elle ne transportât à quelque prince étranger, en l'épousant, la jouissance du tiers des revenus de la principauté de Galles et du duché de Cornouaille, qui constituaient son douaire. D'après ces considérations, il fit consentir le roi Ferdinand à un second mariage de Catherine avec le prince Henri, le dernier de ses fils, devenu héritier présomptif de la couronne. Jules II accorda toutes les dispenses nécessaires. L'archevêque Warham éleva bien dans le conseil quelques difficultés, fondées sur la loi du Lévitique, qui avait fait un empêchement dirimant du degré de parenté entre le beau-frère et la belle-sœur; mais elles disparurent devant les considérations politiques qui militaient pour le mariage. Les fiançailles furent aussitôt célébrées, et les épousailles renvoyées à l'époque où le jeune prince, qui n'avait alors que douze ans, serait parvenu à l'âge de puberté; mais le jour même où il eut atteint sa majorité, on lui fit signer une protestation contre cet engagement. La protestation, datée du 27 juin 1505, ne portait ni sur la loi du Lévitique, ni sur l'invalidité de la dispense, ni sur la consommation du premier mariage, qui sont les trois grands ressorts qu'on fit jouer depuis dans l'affaire du divorce, mais uniquement sur le défaut de connaissance de cause de la part de Henri, à un âge où il ne pouvait connaître la nature de son engagement. Du reste, le véritable motif de cette protestation venait encore de l'avarice de Henri VII, qui voulait forcer Ferdinand à renoncer au douaire de sa fille, dans le cas où le prince de Galles mourrait sans enfants : aussi fut-elle levée dès que le roi d'Espagne eut fait consentir sa fille à ce désistement, et tous les préparatifs pour la célébration du mariage furent-ils ordonnés, lorsque la mort de Henri VII donna lieu à un nouveau délai. Ainsi cette fameuse protestation fut l'ouvrage du père, et non celui du fils, quoique faite au nom de ce dernier, qui n'assista même pas à la rédaction de l'acte. Elle n'eut pour principe qu'un intérêt pécuniaire, et non un scrupule de conscience. Ce ne fut, de la part de Henri VII, qu'un acte comminatoire qui n'eut point de suite, qui ne fut jamais signifié ni au roi d'Espagne, ni à Catherine, et, de la part du prince de Galles, trop jeune encore pour avoir une volonté pleine et entière, une parfaite connaissance de sa démarche, qu'un acte de soumission à l'autorité que son père exerçait sur lui, et dont il ne tint aucun compte après qu'il fut devenu son maître, puisque la célébration de son mariage suivit de près la mort du roi. Ce récit, fondé sur la déposition de Fox, l'aumônier, le confident de Henri VII, et qui avait eu, à cet égard, une conférence particulière avec ce prince, renverse le sytême adopté par Hume, d'après la déposition suspecte de Warham, qui suppose dans le père le projet de ménager à son fils un moyen de cassation, et prétend, qu'au-

lit de mort, il l'exhorta à ne pas consommer son mariage. Les deux époux vécurent dix-huit ans dans l'union la plus parfaite. Durant cet intervalle, Ferdinand fit un traité avec François Ier., à l'insu et au grand regret de Henri VIII. Catherine éprouva, à cette occasion, quelques effets passagers du ressentiment de son époux; mais jamais il ne lui manifesta, dans ses moments d'humeur, le moindre doute sur la légitimité de leur union. Elle mit au monde quelques enfants qui survécurent peu à leur naissance. Marie seule, née le 10 février 1516, parvint à un âge qui permit à son père de lui assurer la succession à la couronne, en la déclarant princesse de Galles. Le premier document que l'histoire nous fournisse du projet de Henri, d'attaquer la légitimité de son mariage, est une lettre de Pacci, doyen de St.-Paul, de l'année 1526, en réponse à une consultation de Henri sur cet objet; mais elle ne nous apprend ni l'époque précise où l'idée lui en était venue, ni les causes qui l'avaient produite. Parmi ces causes, dont la discussion appartient à l'article de Henri VIII, la seule qui pourrait être personnelle à Catherine, est qu'elle aurait essuyé dans ses dernières couches un accident qui la rendait incapable d'en faire de nouvelles; mais comme le roi ne fit jamais usage de ce moyen de divorce dans le cours du procès, il serait inutile de s'y arrêter. Les anglicans se sont efforcés de prouver que Henri, animé uniquement par des scrupules de conscience et par des vues d'intérêt public, avait conçu l'idée et formé le projet de se séparer de Catherine avant de connaître Anne de Boulen; mais Cavendish, qui vivait dans l'intimité du cardinal Wolsey, Heylin, Echard, et autres auteurs également dignes de foi, s'accordent à dire que sa passion pour sa maîtresse, qui ne voulait lui accorder ses faveurs que sous le sceau du mariage, fut non seulement la principale, mais encore la première cause du divorce. Dès-lors, il invoqua la loi du Lévitique contre la bulle de dispense; mais comme il prévoyait que des scrupules aussi tardifs n'obtiendraient qu'une médiocre confiance dans l'esprit de la nation, il chercha à lier l'affaire du divorce avec l'intérêt de ses sujets; il leur fit appréhender de voir leur tranquillité compromise par la naissance problématique de l'héritière présomptive du trône. Ce fut effectivement par cette considération politique, bien plus que par les arguments théologiques de ses casuistes, que Henri détermina la nation à entrer dans ses vues. Dans ses démarches auprès du St.-Siége, il se borna à établir les nullités vraies ou prétendues de la bulle de Jules II, sur les dispenses de son mariage, afin de prouver que le pontife avait été surpris. Les cardinaux Campége et Wolsey furent nommés légats *à latere* pour instruire et juger l'affaire, avec des pouvoirs très étendus, mais avec l'ordre secret au premier de la traîner en longueur, dans l'espoir de quelque événement qui pourrait fournir un moyen de la terminer à l'amiable. Campége, suivant ses instructions, n'ayant pu détourner le roi de son projet, voulut engager la reine à se retirer dans un couvent. Catherine protesta qu'elle ne se prêterait jamais à rien qui pût compromettre l'état de sa fille; elle insista sur la validité de son mariage, célébré dans toutes les formes civiles et canoniques; elle déclara qu'elle rendrait responsables des événements les auteurs et instigateurs d'un procès si scandaleux; qu'elle récuserait les deux légats, l'un à cause de son animosité personnelle contre

elle, et de sa qualité de premier ministre de sa partie adverse; l'autre, parce qu'il tenait du roi l'évêché de Salisbury et d'autres faveurs qui le rendaient suspect. Dans la première séance de la commission, assemblée à Blackfryars, composée de plusieurs évêques et docteurs présidés par les légats, elle ne comparut que pour protester contre la compétence des commissaires. On chercha en vain à l'intimider, en la dénonçant au conseil d'état par un libelle diffamatoire, où quelques légers défauts de caractère étaient transformés en crimes graves, où l'on insinuait qu'elle participait à un complot contre la vie du roi, où l'on supposait de sa part des démarches suspectes pour gagner la faveur populaire. Sur cette informe dénonciation, le conseil pria le monarque de se séparer de fait d'avec la reine. Catherine, peu ébranlée par cet épouvantail, comparut à la seconde séance de la commission; mais, au lieu de répondre à l'interpellation des légats, elle se jette aux pieds du roi, et d'un ton pathétique qui annonçait l'émotion de son cœur peinte sur son visage, elle lui adresse ce discours, que sa vertu, sa dignité, ses malheurs, rendirent encore plus touchant: « Sire, » tout est ici contre moi; je suis femme, étrangère, mes conseils sont vos » propres sujets, je n'attends rien de » l'équité de mes juges. En quittant » mon pays natal, toute ma ressource » contre la violence et la méchanceté » de mes ennemis a été dans mon » union avec votre majesté. J'ignore » en quoi j'ai pu vous déplaire, et » comment j'ai mérité le traitement » qu'on me fait éprouver. Je proteste » que je n'ai rien négligé de tout ce » qui est en moi pour bien vivre » avec vous; que, dans toutes mes » actions, dans tous mes discours, » j'ai cherché constamment ce qui » pouvait vous être agréable, et vous » marquer mon entière soumission. » Je suis votre épouse depuis vingt » ans. J'ai eu de vous plusieurs enfants. J'en appelle à Dieu et à votre » conscience, que je suis entrée vierge » dans votre lit; que mon union avec » le prince Arthur n'a pas été au-delà » de la simple cérémonie du mariage. » Que l'on me renvoie comme une infâme, si j'ai manqué en la moindre » chose à la fidélité conjugale, à l'honneur, et si l'on peut me convaincre » d'aucun crime. C'est de vous que » j'attends la justice que j'ai droit de » réclamer. Les princes de qui vous et » moi avons reçu le jour, étaient généralement reconnus pour être doués » d'une grande sagesse. On ne saurait » douter qu'ils n'aient consulté des » personnes habiles avant de nous unir » ensemble. Au surplus, je n'ai garde » de soumettre ma cause à un pareil » tribunal, composé de vos sujets, » choisis par vous, et sur lesquels la » prévention et la crainte doivent » avoir une très grande influence. Je » vous supplie donc de faire suspendre la procédure, afin que j'aie le » temps de recevoir d'Espagne les avis » et les conseils que j'en attends. » Catherine, en prononçant ces dernières paroles, se releva, fit une profonde révérence au roi, et se retira, pour ne plus reparaître devant le tribunal, quelques citations qu'on pût lui faire par la suite. Cette scène inattendue avait fait une profonde impression sur les juges et sur les spectateurs; Henri lui-même en avait paru touché; il ne put s'empêcher de rendre un hommage public aux vertus de la reine, à la tendre affection dont elle n'avait jamais cessé de lui donner des preuves. Les légats, dans une visite qu'ils lui firent, tentèrent inutilement

de l'amener à une séparation volontaire : elle leur renouvela les mêmes reproches, les mêmes protestations, et ne répondit à leurs citations ultérieures que par la signification de son appel au Saint-Siége. Ils n'en continuèrent pas moins leurs procédures. Les témoins, au nombre de trente-six ou trente-sept, étaient pour la plupart parents du roi ou d'Anne de Boulen. Les informations roulaient principalement sur la consommation du premier mariage. Il faut avouer que les preuves de ce fait, recueillies par Herbert, donnent de fortes préventions en sa faveur; mais ces présomptions sont singulièrement atténuées par l'état d'infirmité du prince Arthur jusqu'à sa mort; par la conduite de Catherine, qui, durant toute sa viduité, porta des robes blanches en signe de sa virginité; par l'interpellation qu'elle fit à Henri à ce sujet en pleine audience, et à laquelle son caractère moral donnait un si grand poids. « Il est certain, » dit Fuller, que le silence du roi, en » cette occasion, fut regardé comme » un aveu tacite de la vérité de ce fait, » qu'il avait un si grand intérêt à con» tredire. » Du reste, la bulle de Jules II ne préjugeait rien là-dessus, et elle accordait la dispense, soit que le mariage eût été consommé ou qu'il ne l'eût pas été. Quant à la protestation du prince, on a vu combien elle était illusoire ; elle était d'ailleurs suffisamment écartée par l'union subséquente des deux époux, par leur longue et paisible cohabitation, et par la naissance des enfants qui en étaient provenus. Toute cette procédure, que Pennant appelle une *farce*, fut arrêtée par Clément VII, qui, sur l'appel de Catherine, cassa la commission, et évoqua toute l'affaire au Saint-Siége. Alors Henri, armé des décisions informes ou équivoques des universités, crut pouvoir en imposer à la reine. Il lui fit de nouveau proposer une séparation volontaire, et, sur son refus, il la relégua à Amphtill, près de Dunstable, et, dès ce moment, toute relation cessa entre les deux époux; mais comme le peuple conservait un grand respect pour sa vertu et beaucoup de sensibilité pour sa triste situation, on reproduisit, quoique sans succès, les anciennes insinuations de complot contre la vie du roi, de sourdes menées pour gagner la faveur populaire. On lui fit offrir le titre, les honneurs et les droits de princesse de Galles, avec la jouissance de son douaire, si elle voulait rétracter son appel. Enfin Cranmer, élevé récemment sur le siége de Cantorbéry, rendit, le 25 mai 1533, la sentence qui annullait le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Arragon, et ratifiait celui du même prince avec Anne de Boulen. Dès le lendemain, Montjoye fut chargé d'aller signifier à Catherine, de la part du roi, qu'elle n'était plus sa femme; qu'il ne lui était plus permis de prendre d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles, et que, si elle consentait à se désister de ses poursuites, la couronne serait assurée à la princesse Marie, au défaut d'enfants mâles. Catherine, inébranlable dans ses premières résolutions, répondit qu'aucune considération ne lui ferait jamais oublier ce qu'elle devait à son honneur et à sa conscience; qu'elle ne cesserait point d'être l'épouse du roi, d'en prendre le titre, d'en exiger les droits; qu'elle ne souffrirait à son service, qu'elle n'admettrait auprès d'elle que les personnes disposées à la traiter en reine, tant que le Saint-Siége ne l'en aurait pas dépouillée par une sentence définitive. Elle raya de sa main, dans le procès-verbal de cet entretien, dressé par Montjoye, tous les endroits où il

ne lui avait donné que le nom de *princesse;* elle y substitua celui de *reine*, et toutes les violences dont on usa par la suite pour empêcher que ses officiers ne lui donnassent le même titre, ne purent l'en faire départir. La sentence de Dunstable fut cassée à Rome, par un jugement du 22 mai 1534, qui confirmait son mariage. Ce jugement ne produisit aucun changement dans sa situation. Elle survécut deux ans au divorce, cherchant à se consoler par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, par l'expression de ses sentiments de résignation, qu'elle déposa dans des *Méditations sur les psaumes* et dans un *Traité des plaintes du pécheur.* Témoin des vexations exercées contre ses plus fidèles serviteurs, elle apprenait chaque jour le supplice de quelqu'un des grands personnages qui lui avaient témoigné le plus d'intérêt. Le vénérable Fisher et l'illustre Thomas Morus venaient de périr sur l'échafaud; d'autres attendaient le même sort dans les prisons. Le spectacle de tant de victimes de leur devoir et de leur attachement à sa personne augmenta les chagrins intérieurs qui la minaient insensiblement et la conduisaient au tombeau. Dans sa dernière maladie, le roi, qui avait toujours conservé un fond de respect pour sa vertu, lui envoya plusieurs messages, pour lui marquer l'intérêt qu'il prenait à sa santé. Quand elle sentit qu'elle n'avait plus que quelques moments à vivre, elle lui écrivit de son lit de mort cette lettre, où se montre si bien son ame tendre et religieuse: « Je touche à ma » dernière heure; l'affection seule dont » je me sens encore pénétrée pour » vous m'engage à vous exhorter de » prendre soin du salut de votre ame, » qui doit l'emporter sur toutes les » considérations du monde et de la » chair. En ne consultant que ces » considérations, vous m'avez précipitée dans les plus grands malheurs, » et vous vous êtes attiré à vous-même » de grands troubles. J'oublie tout, et » je prie Dieu de l'oublier de même. » Je vous recommande notre fille Marie, et vous conjure de vous conduire envers elle comme un bon » père. C'est là ce qui a toujours été » l'objet de tous mes vœux. Je vous » supplie de procurer des établissements à mes filles d'honneur. Elles » vous seront peu à charge; car il n'y » en a que trois. Je vous prie de » faire payer à toutes les autres personnes qui m'ont servie une année » de leurs gages, outre l'année courante; sans cela, elles se trouveraient privées de toute ressource. » Catherine lui témoignait ensuite combien elle aurait désiré de le voir avant de fermer les yeux, et elle finissait sa lettre en l'appelant son cher seigneur, son roi et son époux. Elle expira le 6 janvier 1536, au château de Kimbalton, dans la 50e. année de son âge. Henri, à la lecture de sa lettre, avait marqué beaucoup de sensibilité. Sa mort lui arracha des larmes, pendant qu'Anne de Boulen, foulant aux pieds toute décence, faisait éclater sa joie d'un événement qui la délivrait de sa rivale; il ordonna que ses obsèques fussent célébrées avec une pompe solennelle, dans l'abbaye de Péterborough, où on lui éleva un magnifique mausolée, qui fut dégradé en 1643, au milieu des horreurs de la guerre civile. Enfin, il érigea depuis cette abbaye en un siége épiscopal, en mémoire de cette infortunée princesse. Chaque trait de son histoire atteste qu'elle montra une vertu inaltérable pendant toute sa vie, un grand caractère dans tout le cours de son procès, et une résignation à toute

épreuve au milieu de ses longs malheurs. L'air de gravité qui régnait dans tout son maintien était tempéré par un fond de douceur qui lui avait concilié l'affection de son époux avant qu'Anne de Boulen l'eût dégoûté d'elle, et ses pratiques de dévotion, que ses ennemis ont si fort exagérées, pour donner un prétexte plausible aux procédés de ce bizarre et farouche époux, n'avaient encore jamais laissé apercevoir la moindre altération dans les sentiments qui les unissaient. Naturellement amie de l'ordre, on la voyait sans cesse occupée au milieu des dames de sa maison, qu'elle excitait au travail par son exemple, comme elle les édifiait par sa piété et par son exactitude à remplir tous ses devoirs de religion. Le peuple, auquel elle distribuait d'abondantes aumônes, ne cessa jamais d'avoir pour elle le plus profond respect. La prospérité ne l'avait pas corrompue, et elle ne se laissa point abattre par l'adversité. Ses malheurs ne purent jamais faire mollir sa constance, ni la faire sortir des bornes de la modération. Les rigueurs de Henri l'affligèrent; mais elle lui témoigna toujours le plus tendre intérêt jusqu'au dernier soupir, et ne s'obstina à lui refuser que ce qu'elle croyait ne pouvoir s'accorder avec son honneur et sa conscience. Ses adversaires montrèrent plus de politique, plus de ruse; mais la sagesse de ses conseils et sa conduite toujours mesurée déconcertèrent souvent leurs projets, et les firent rougir plus d'une fois de leurs procédés. Telle fut l'illustre et infortunée Catherine d'Arragon, de l'aveu même de ses ennemis, à laquelle la postérité a rendu les mêmes hommages qu'elle avait obtenus de ses contemporains, pendant que ses persécuteurs sont restés plongés dans l'opprobre. (*Voy.* l'*Histoire du divorce de Henri VIII*, etc., par l'abbé Legrand, Paris, 1688, 3 vol. in-12, où l'on trouve des pièces originales et curieuses sur toute cette affaire.) T—D.

CATHERINE DE MÉDICIS, épouse de Henri II, roi de France, née à Florence en 1519, était fille unique de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et nièce du pape Clément VII. François Ier. ne consentit à la donner pour femme à Henri II, son second fils, que parce qu'il ne croyait pas qu'elle parviendrait au trône, et qu'il avait besoin d'une somme considérable d'argent que lui fournit Laurent de Médicis. Le mariage fut célébré à Marseille le 28 oct. 1533. Cette alliance lui fut reprochée dans le temps comme au-dessous de la dignité de la maison royale. Catherine, avec de la beauté et de l'esprit, apporta de Florence un goût éclairé pour les arts, et malheureusement une estime trop profonde pour cette politique italienne qui ne peut convenir qu'à de petits princes se disputant la souveraineté momentanée de quelques petits états, mais qui sera toujours odieuse et fatale dans un grand royaume où tout se mène par la force des institutions, bien plus sûrement que par les cabales, les ruses et les perfidies. L'ambition de Catherine fut extrême; elle sacrifia la France et ses enfants au plaisir de dominer; cependant elle n'eut jamais de plan fixe, et il est impossible de lui attribuer aucun de ces desseins profonds qui justifient aux yeux de la postérité ceux qui les ont conçus, même alors que le succès n'a point répondu à leurs calculs. La position dans laquelle elle se trouva en arrivant à la cour de France ne servit qu'à la rendre plus habile dans l'art de dissimuler; placée entre la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier., et Diane de Poitiers, maîtresse de son époux, elle vécut bien

avec toutes deux, quoique toutes deux fussent ennemies. Sans pouvoir, sans crédit personnel, on aurait pu croire, à son indifférence, qu'elle craignait l'embarras des affaires; mais lorsque la mort de Henri II, qui périt dans un tournois (en 1559), l'eut rendue maîtresse de ses volontés, on la vit corrompre à plaisir le cœur de ses enfants, leur offrir des spectacles capables de les rendre cruels, et leur donner des fêtes voluptueuses, pour les énerver par la débauche. On sait qu'elle avait toujours à sa suite un grand nombre de filles d'honneur, dont la principale occupation était de séduire ceux qu'elle voulait attirer dans son parti; et c'est au milieu des intrigues galantes, des plaisirs et du luxe que furent décidés des massacres dont le souvenir fait frémir la postérité. Son crédit sous le règne de François II, l'aîné de ses fils, fut borné, ce prince étant entièrement livré aux Guises, dont il avait épousé la nièce, si malheureusement célèbre sous le nom de *Marie Stuart* (1). Jalouse d'un pouvoir qu'elle n'exerçait pas, ce fut alors que Catherine conçut le projet de favoriser les protestants, projet fatal dans un pays où la religion catholique était une loi fondamentale de l'état. En donnant aux novateurs des appuis si près du trône, elle prépara des divisions qui auraient amené le morcellement de la monarchie française, ou la proscription de la dynastie régnante, si Henri IV, par son courage, ses vertus, et surtout par son abjuration, n'avait réuni la religion catholique et la couronne, alors regardées comme inséparables par l'immense majorité des Français. Si la fausse politique de Catherine n'avait pas d'abord appuyé les huguenots, les opinions religieuses n'auraient pas produit des guerres civiles si longues et si désastreuses; mais les intrigues de la cour enhardirent les novateurs, et l'ambition des chefs ne connut plus de bornes. La mort de François II ayant mis le pouvoir dans les mains de Catherine pendant la minorité de Charles IX, elle commença à se trouver embarrassée des encouragements qu'elle avait donnés aux huguenots : flottant entre les Guises, qui n'étaient devenus chefs des catholiques que parce que la cour ne s'était pas assez fortement déclarée pour le maintien de la religion de l'état, et les Condé, les Coligni, qui se servaient des protestants pour acquérir du pouvoir, elle fut réduite à intriguer continuellement, sans jamais obtenir une autorité aussi grande que celle que lui aurait donnée une conduite franche. Méprisée de tous les partis, mais s'en consolant, pourvu qu'elle les trompât; prenant les armes pour négocier, et ne négociant jamais sans préparer une nouvelle guerre civile, elle mit Charles IX, devenu majeur, dans la cruelle alternative de reconnaître un parti plus puissant que l'autorité royale, ou de recourir à la ressource de faire as-

(1) L'anecdote suivante prouve le peu d'influence dont Catherine jouit sous le règne de François II. Le Camus, fameux calviniste, fils d'un marchand de pelleteries, fut chargé, en 1560, par le ministre Chandieu, de porter secrètement un mémoire à Catherine de Médicis, qui, voulant forcer les Guises à la compter pour quelque chose dans le gouvernement, cherchait, depuis la découverte de la conjuration d'Amboise, à se ménager des intelligences avec les calvinistes. Le Camus sut trouver l'occasion de voir Catherine sans témoins, et, feignant de solliciter le paiement d'une somme due à son père, il aborda la reine-mère, et lui remit le paquet dont il était chargé; mais, comme il sortait, il fut aperçu par Marie Stuart, alors épouse de François II. Cette princesse servait d'espion, auprès de sa belle-mère, au duc de Guise et au cardinal de Lorraine, ses oncles. Elle soupçonna quelque mystère, et entrant brusquement dans le cabinet de Catherine, elle la trouva occupée à lire le mémoire. Surprise et déconcertée, Catherine dit qu'elle ne savait d'où lui venaient ces papiers, et les remit à la jeune reine, pour qu'elle les portât elle-même au cardinal. Le Camus fut arrêté et plusieurs fois interrogé; mais, ni les promesses, ni les menaces, ne purent lui faire nommer ceux qui l'avaient envoyé; et les Guises, forcés d'admirer son courage, se contentèrent de le retenir en prison.

sassiner une partie de ses sujets, dans l'espoir incertain de s'élever au-dessus des factions. Le massacre de la St.-Barthélemi fut ordonné par les avis de cette même reine, qui avait encouragé les révoltes des huguenots, lorsqu'elle les croyait nécessaires à ses projets ; et, pour connaître la part qu'elle y prit, il suffirait de remarquer la dissimulation qu'à cette époque elle inspira à Charles IX, dissimulation qui n'était pas dans le caractère de ce monarque. Il rougissait de l'ascendant que sa mère avait pris sur lui, et forma plusieurs fois la résolution de s'en affranchir ; mais elle le maintenait dans sa dépendance par les craintes dont elle l'entourait, et par la jalousie qu'elle savait lui inspirer, en paraissant accorder des préférences à Henri III, le dernier de ses fils ; ainsi cette femme fomentait la discorde entre ses enfants lorsque la guerre civile dévorait le royaume, et redoutait moins la chute de sa famille que de cesser un instant de paraître nécessaire. Après la mort de Charles IX, elle exerça de nouveau la régence jusqu'au retour de Henri III, alors roi de Pologne ; elle contribua aux malheurs de ce règne par les événements qui l'avaient précédé et qui étaient en grande partie son ouvrage, et par les intrigues dont elle fut toujours occupée. Lorsqu'elle cessa de vivre, en 1589, à l'âge de soixante-dix ans, la France était dans un si grand désordre que sa mort fut à peine remarquée. Pour suivre la conduite que tint Catherine de Médicis depuis la mort de Henri II, il faut consulter les articles François II, Charles IX, et Henri III : les règnes de ces rois ne sont qu'une continuation du sien. Indifférente sur les oppositions de religions, dont elle était incapable de sentir les conséquences, elle croyait à l'astrologie judiciaire et à la magie ; méprisant assez la vie pour l'exposer au profit de son amour-propre, elle aimait à montrer aux soldats qu'elle ne redoutait pas les hasards de la guerre ; n'estimant la bravoure que dans ceux qui s'attachaient à sa personne, elle mettait autant d'art pour les faire bien vivre ensemble, qu'elle montrait d'habileté pour brouiller et perdre ceux qui ne lui étaient pas dévoués ; prodigue jusqu'à la folie dans un temps où le premier intérêt des rois aurait été d'avoir de l'argent à leur disposition, il lui était impossible de concevoir qu'elle pût diminuer ses dépenses, et, quand on lui représentait l'épuisement du trésor et du royaume, elle se contentait de répondre : « Il » faut vivre. » Sa conduite eut une grande influence sur les mœurs de ce temps, et l'on sait qu'elles furent scandaleuses ; ce qui donnait une nouvelle force aux reproches que les protestants adressaient aux catholiques. On ne peut louer en elle que l'élégance de ses manières, un amour éclairé pour les sciences et pour les arts ; elle fit venir des manuscrits précieux de la Grèce et de l'Italie (1), fit bâtir les Tuileries, l'hôtel de Soissons, sur l'emplacement duquel on a élevé la Halle-aux-Blés. On construisit également par ses ordres, en différentes provinces, des châteaux remarquables par la justesse de leurs proportions, dans un temps où l'on n'avait pas en France une idée des principes de l'architecture. Les libelles faits contre Catherine de Médicis ont la chaleur et l'exagération si communes dans les temps de factions (2) ; mais ses ennemis ne

(1) Elle enrichit la bibliothèque royale de la moitié des livres que son bisaïeul, Laurent de Médicis, avait achetés des Turks après la prise de Constantinople.

(2) Le plus fameux de ces libelles est celui qui est attribué à Henri Étienne, et qui a pour titre : *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis*,

l'ont pas jugée plus sévèrement que les historiens, qui ont avoué que son caractère était incompréhensible. Comment condamner plus fortement une reine qui n'a cessé d'agir depuis 1559 jusqu'en 1589, qu'en avouant que trente années d'exercice public de l'autorité n'ont pas suffi pour la faire connaître? Elle fut ambitieuse, fausse et cruelle; mais elle joignit à ces défauts une légèreté qui s'allie rarement avec eux; c'est cette nuance particulière de son caractère que les historiens n'ont pas saisie; c'est cependant par cette légèreté qu'elle se distingue entre toutes les femmes ambitieuses qui, placées sur le trône, ont contribué aux malheurs de l'humanité. F—E.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, sœur de Henri IV, naquit à Paris, le 7 février 1558. Elle laissa voir dès son enfance de grandes dispositions pour l'étude, et particulièrement pour celle de nos poètes. Un de ses précepteurs lui adressa une ode conservée par Duverdier, qui ajoute que cette princesse réussissait admirablement à la poésie avant l'âge de douze ans. Des raisons de politique déterminèrent Henri IV à donner sa sœur en mariage au duc de Bar, Henri de Lorraine, en 1599. Elle ne consentit qu'à regret à cette union, par la raison qu'elle aimait le comte de Soissons, son cousin-germain. C'est à son amour qu'elle faisait allusion en répondant aux personnes qui la complimentaient sur son mariage avec le duc de Bar: « Peut-être y a-t-il de grands avan- » tages; mais je n'y trouve pas mon » compte. » Aussitôt qu'elle eut quitté Paris, le chagrin s'empara d'elle, les ennuis domestiques vinrent s'y mêler, et abrégèrent sa vie. Elle mourut, sans postérité, à Nancy, le 13 février 1604, extrêmement regrettée des personnes de sa maison pour sa douceur et ses autres belles qualités. Elle n'avait point voulu suivre l'exemple de son frère, et resta constamment fidèle aux principes de la religion protestante. Henri IV lui renvoya en plaisantant une demande des députés de Poitou, en leur disant: « Adressez- » vous à ma sœur; votre état est » tombé en quenouille. » M[lle]. Caumont de la Force a publié l'*Histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar et du comte de Soissons*, Nancy, 1703, in-12, réimprimée sous le titre de *Mémoires historiques*, ou *Anecdotes galantes et secrètes de la duchesse de Bar*, Amsterdam, 1709, in-12. C'est un roman historique. W—S.

CATHERINE de Portugal, reine d'Angleterre, régente de Portugal, fille de Jean IV et d'Eléonore de Guzman, naquit en 1638, son père étant encore duc de Bragance. On la destina d'abord à Louis XIV; mais en 1661, elle épousa Charles II, roi d'Angleterre, qui fut séduit par sa riche dot. Indépendamment d'une somme considérable, Catherine apportait en mariage les forteresses de Tanger en Afrique et de Bombay dans l'Inde. Quoique vertueuse, elle ne put jamais réussir à se faire aimer du roi, qui n'eut pour elle que de l'estime. Accusée en 1678, par des témoins subornés, d'être entrée dans des complots en faveur des catholi-

---

1575, in-8°., réimprimé plusieurs fois, et même en 1649, in-8°.; on le trouve encore dans le *Journal de Henri III*. C'est une traduction de la *Legenda Catherinæ Mediceæ matris, vitæ, actorum et consiliorum quibus universum regni Gallici statum turbare conata est*, 1575, in-8°. On attribue aussi cette légende à Henri Étienne. « Catherine avouait, dit Lenglet-Dufresnoy, qu'il y » avait bien du vrai, et que, si on s'était adressé à » elle, on aurait encore eu des choses bien plus » curieuses. Cela n'est pas difficile à croire. » Catherine eut aussi des apologistes. Mathieu Zampini composa son *Éloge* en latin et en italien; il fut publié avec une traduction française de Charles Pascal, et une traduction espagnole de Girolamo Gondi, Paris, 1586, in 8°.

ques contre le parti qui dominait alors en Angleterre, la chambre des communes, dans une adresse au roi, favorisa cette scandaleuse accusation; mais les pairs refusèrent de l'admettre, la vertu et l'innocence de Catherine étant généralement reconnues. Après la mort de Charles II, la reine résolut de se retirer en Portugal, quoiqu'elle jouît de beaucoup de considération à la cour de Jacques II. Elle partit pour Lisbonne en 1693, et, en 1704, fut déclarée régente du royaume par le roi don Pèdre, son frère, qui, infirme et attaqué d'une noire mélancolie, ne pouvait plus tenir les rênes du gouvernement. Catherine montra beaucoup de prudence et de fermeté. Pendant sa régence, l'armée portugaise reconquit sur les Espagnols plusieurs places, et cette princesse était décidée à faire la guerre à l'Espagne avec beaucoup de vigueur; mais ayant été contrariée dans le conseil par le prince du Brésil, elle se démit de la régence, et mourut peu de temps après, le 31 décembre 1705, dans sa 68e. année, laissant au roi son frère des trésors considérables qu'elle avait amassés en Angleterre et en Portugal. B—P.

CATHERINE Ire., impératrice de Russie. Quand Marienbourg, petite ville de Livonie, fut prise par Tchérémetof, le 20 août 1702, tous les habitants furent faits prisonniers, et avec eux une jeune orpheline, d'une origine inconnue, et qu'un pasteur luthérien avait élevée par charité, sans prendre aucun soin de son éducation. Elle venait de faire une petite fortune, en épousant un soldat suédois, dont on n'entendit plus parler depuis. Sa captivité, qu'elle dut regarder comme un malheur, et qui détruisait les espérances qu'elle avait conçues de son mariage, la conduisit à devenir l'épouse du souverain d'un grand empire. Elle était jolie, elle plut au favori Menzikof, qui l'obtint en présent de Tchérémétof. Pierre Ier. la vit, et prit pour elle un goût que lui-même sans doute regardait comme passager, et qui bientôt devint un attachement sérieux. La jeune Livonienne, qui ne savait ni lire ni écrire, avait beaucoup d'esprit, et elle sut prendre les habitudes, les goûts qui convenaient à son maître. Voilà, jusqu'ici, tout ce que l'on sait de cette femme célèbre, et encore le sait-on mal; car on trouve plusieurs circonstances racontées de différentes manières, sans avoir de fortes raisons de préférer l'une à l'autre. Pierre la plaça dans un quartier reculé, dans une maison sans apparence, où il lui faisait de fréquentes visites; souvent il y venait travailler avec ses ministres. Ce fut dans cette retraite qu'elle lui donna deux filles, Anne, en 1708, et Élisabeth en 1709. Lorsqu'il partit, en 1711, pour faire la guerre aux Turks, il voulut l'avoir pour compagne de ses fatigues, et la déclara son épouse. On dit qu'elle lui était nécessaire, parce que, dans les attaques d'épilepsie qu'il n'éprouvait que trop souvent, c'était d'elle surtout qu'il aimait à recevoir de tendres soins qui le rappelaient à la vie. Il eut la satisfaction de la voir, dans cette campagne si rude, donner l'exemple aux guerriers les plus endurcis, monter rarement en voiture, et marcher à cheval à la tête de l'armée. Par ce courage viril, elle plaisait à son époux, et la fortune lui offrit l'occasion de lui rendre le service le plus important (V. PIERRE Ier.), quand cette princesse eut l'habileté de traiter avec les Turks qui le tenaient enveloppé sur les bords du Prouth. Il lui rendit un témoignage public de sa reconnaissance, lorsque, treize ans

après, atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau, il la fit couronner avec une solennité somptueuse, s'écartant en cette seule occasion de sa parcimonie accoutumée. Mais Catherine, au milieu de sa gloire, eut le malheur de n'être pas insensible aux qualités aimables d'un jeune chambellan, nommé *Mœns de la Croix*, qui joignait aux grâces d'une taille parfaite les traits les plus nobles et les plus agréables. Pierre conçut des soupçons contre sa femme; il l'épia, et la surprit avec le jeune chambellan, dans un tête-à-tête peut-être innocent, mais du moins indiscret. Dans le premier accès de sa fureur, il voulait faire trancher la tête de l'amant, de l'épouse et de la dame Balek, sœur de Mœns, qui favorisait les amours de son frère. Un sage courtisan sut l'amener à des sentiments plus modérés. Mœns et sa sœur furent accusés de malversation dans la direction de la maison de l'impératrice, et leur crime véritable fut caché sous l'apparence de ce crime bien ou mal prouvé. Le frère eut la tête tranchée, la sœur reçut cinq coups de knout, et fut envoyée en exil, et quelques jours après, Pierre eut la dureté de conduire son épouse à la promenade, et de la faire passer sur la place où la tête de celui qu'elle avait aimé était attachée à un poteau. Elle eut la force de dissimuler sa douleur. On peut croire qu'elle eût fini par une mort tragique, si les jours de l'empereur avaient été prolongés : des angoisses de la crainte, elle passa sur le trône. Sans doute la dernière volonté de son époux l'en aurait écarté; mais les violentes douleurs qui précédèrent sa fin ne lui permirent pas de la manifester. Dans un instant de calme, il essaya de tracer quelques lignes; elles furent indéchiffrables, et l'on ne put lire que ces mots, *remettez tout.* Menzikof, qui s'était emparé de la forteresse et du trésor, dans l'agonie du prince, et qui avait gagné une grande partie de la noblesse et du clergé, soutint que la dernière volonté de l'empereur était qu'on remît tout à Catherine, et qu'il avait assez déclaré son intention en la faisant couronner. Plusieurs attestèrent qu'ils avaient su de la bouche même du prince que telle avait été sa volonté : la puissance dont Menzikof était armé ne permit pas de lui rien contester. Catherine eut le titre d'impératrice, et l'heureux Menzikof eut toute l'autorité. Le gouvernement intérieur ne perdit rien de sa force; les troupes mécontentes reçurent les arrérages qui leur étaient dus. Les Cosaques menacèrent d'une révolte; on la prévint, on les apaisa, et on les engagea à laisser construire dans leur pays des forteresses destinées en effet à les contenir, et qui semblaient l'être à réprimer les incursions des Tatars. La princesse Anne, fille aînée de Pierre et de Catherine, reçut pour époux le duc de Holstein. C'était braver le ressentiment du roi de Danemark, et la Russie effraya ce prince par la grandeur de ses préparatifs; elle causa même de l'inquiétude à l'Angleterre. Pierre Ier., vers la fin de son règne, avait institué l'ordre de St.-Alexandre Newski; ce fut Catherine qui le conféra la première : Pierre avait formé le projet d'une académie des sciences; ce fut Catherine qui la forma, et elle honora, par le choix de plusieurs membres, cette institution nouvelle. On ne connaissait pas sa famille; elle voulut en avoir une, et se donna un frère qui fut connu sous le nom de *Skavronski.* On a prétendu que ce frère avait été découvert par Pierre Ier.; mais il ne parut du moins que sous le règne de sa prétendue sœur. Voltaire, pour flatter

Élisabeth, fille de Catherine, fait de ce frère un gentilhomme lithuanien; mais la relation que j'ai eue comme lui sous les yeux le donne pour un simple paysan. Ce fut un très bon homme, qui conserva toujours un langage et un extérieur grossiers. J'ai connu en Russie des personnes qui l'avaient vu. Quand on réclamait sa protection, il répondait dans son mauvais russe: « Je marcherai sur mon petit sœur, et » je lui parlerai sur votre affaire. » Catherine, peu de temps après son avènement au trône, tomba dans un état de langueur, causé suivant les uns par un cancer, et suivant les autres par un ulcère au poumon. Quelle que fût sa maladie, elle l'aggrava par des excès répétés de vin de Tokai, et mourut le 27 mai 1727, à l'âge de trente-huit ans, après deux ans et quelques mois de règne. Voici le portrait qu'en a laissé le général Gordon, qui l'avait bien connue: « C'était une fort jolie » femme et de bonne mine, qui avait » du bon sens, et point du tout cet » esprit sublime et cette vivacité d'i» magination que quelques personnes » lui attribuaient. La grande raison » qui la fit si fort aimer du czar, c'é» tait son extrême bonne humeur: on » ne lui vit jamais un moment de cha» grin ni de caprice. Obligeante et po» lie avec tout le monde, elle n'ou» bliait point sa première condition. »

L—v—e.

CATHERINE II, impératrice de Russie, reçut à sa naissance, en 1729, le nom de *Sophie-Auguste*. Elle naquit à Stettin, dont son père, le prince Christian-Auguste d'Anhalt-Zerbst, était gouverneur pour le roi de Prusse. Elisabeth, impératrice de Russie, lui choisit pour époux Pierre, son neveu, qu'elle avait désigné pour son successeur. La jeune princesse fut amenée à Moscou par Jeanne Elisabeth de Holstein, sa mère; elle embrassa la religion grecque, et prit le nom de *Catherine Alexiowna*, qui lui fut donné par l'impératrice. Le mariage fut célébré avec une grande pompe le 1er. septembre 1745. Catherine, âgée alors de seize ans, dut concevoir la juste espérance de voir un jour dans son époux un des plus puissants souverains de l'Europe et de l'Asie; mais Pierre n'avait point de qualités aimables; son esprit était sans culture; il s'abandonnait aux vices d'un soldat crapuleux. Toutes ces circonstances ne laissèrent point à Catherine l'espérance de trouver le bonheur dans l'union qu'elle venait de contracter. Réduite d'abord à chercher une distraction dans l'étude, on peut croire que les dix-sept années qu'elle eut à passer dans la tristesse et l'ennui contribuèrent beaucoup à développer l'étendue de son esprit et la force de son caractère. Au milieu d'une cour dont la souveraine ne cherchait à couvrir d'aucun voile les plaisirs qu'elle aurait, au moins, dû tenir secrets, Catherine ne pouvait contracter une sévérité de mœurs dont rien ne lui offrait l'image. Entre les amis de Pierre, qui s'éloignait d'elle chaque jour, se distinguait, par son esprit et la grâce de sa personne, le jeune chambellan, comte Soltikoff. Il attira sur lui l'attention de l'épouse délaissée, et ce fut dans le temps de leur intimité que naquit Paul, qui monta sur le trône à la mort de sa mère. Soit disgrâce ou faveur, Soltikoff, successivement chargé de diverses ambassades, fut obligé de vivre dans les cours étrangères, et l'absence commençait peut-être à l'effacer dans le cœur de Catherine, quand parut à la cour un jeune Polonais, d'une belle taille, d'une figure agréable et d'un esprit cultivé: c'était ce Stanislas-Auguste Poniatowski, célè-

bre par sa haute fortune et par les malheurs dont elle fut accompagnée. Dès le même jour où le jeune Poniatowski fut présenté à la cour, il attira sur lui les regards de la grande-duchesse, et bientôt cette première impression devint une inclination fort vive. Leur intelligence n'échappa point à l'impératrice, et ne sembla point lui déplaire; ce fut même à la recommandation de cette princesse qu'Auguste III nomma l'heureux Poniatowski à l'ambassade de Pétersbourg. Personne en Russie, pas même le grand-duc, ne songeait à le troubler dans son intimité avec la grande-duchesse; ce fut à sept cents lieues de là qu'on conçut des inquiétudes, et qu'on s'occupa de la rompre. La France, alors en guerre avec l'Angleterre, venait de contracter une intime alliance avec l'Autriche, et y avait fait entrer la Russie. Poniatowski, lié avec le chevalier Williams, ambassadeur de la cour de Londres, se montrait ardent partisan de l'Angleterre, et l'on ne doutait pas qu'il ne fît partager ses opinions politiques à la grande-duchesse. Ainsi, pendant qu'Elisabeth, qui savait mal se faire obéir, servait de bonne foi les intérêts de ses alliés, elle avait auprès d'elle, dans le parti contraire, son héritier, ami du roi de Prusse, et la grande-duchesse, amie des Anglais. C'est ce que ne manqua pas de faire connaître à sa cour l'ambassadeur de France en Russie. Louis XV avait un grand ascendant sur le roi de Pologne, père de la dauphine; il demanda le rappel de Poniatowski, et Poniatowski fut rappelé. La grande-duchesse versa d'abord beaucoup de larmes; mais un nouveau choix vint bientôt la consoler. Plusieurs années s'étaient écoulées, quand, par la mort d'Elisabeth, Pierre III parvint au trône impérial. Cet événement ne fit qu'accroître dans les deux époux leur éloignement réciproque. L'ambition de régner, réunie à la crainte de trouver dans Pierre III un tyran implacable, détermina Catherine à employer tous les moyens pour le précipiter du trône. Une conjuration fut formée au sein de la retraite de Péterhoff, où la nouvelle impératrice ne semblait occupée que du soin de cacher ses chagrins et ses amours. Cette conjuration était dirigée par le comte Panin, par une jeune femme d'un caractère hardi et entreprenant, la princesse Daschkoff, et par Grégoire Orloff, jeune officier des gardes, inconnu à la cour, qui avait succédé à Poniatowski dans l'intimité de Catherine. Pierre III se rendait chaque jour odieux aux Russes par son espèce d'idolâtrie pour les mœurs et la discipline prussienne, par un caractère sans noblesse, par une conduite et des vues politiques qui ne laissaient point d'espérance pour son règne. Tous ceux qui méprisaient le caractère du nouvel empereur, tous ceux qui aspiraient à la faveur de l'impératrice, et qui espéraient gagner à un changement, se jetèrent dans le parti de Catherine. Au milieu des mœurs galantes et voluptueuses de la cour, l'idée de conspirer pour une femme jeune et aimable, donnait à la révolte même une certaine couleur romanesque, qui en faisait disparaître l'odieux et qui séduisit la jeune noblesse. Cependant, la conspiration était sur le point d'être découverte, et l'un des conjurés avait été conduit en prison, lorsque les chefs résolurent d'éclater. Catherine, avertie du danger, quitte Péterhoff au milieu de la nuit; elle fait une partie du chemin sur une charrette de paysan, et paraît à Pétersbourg, où tout se préparait pour la proclamer souveraine. Les troupes

étaient gagnées; le peuple, séduit par les conjurés, se précipitait au-devant d'un règne nouveau. La conspiration avait éclaté dans la nuit du 8 au 9 juillet 1762; dans l'espace de quelques heures, une révolution, qui s'acheva presque sans obstacles, mit Catherine à la tête de l'empire de Russie. Les conjurés eux-mêmes furent étonnés de leur succès. On a beaucoup vanté la modération que Catherine montra à la suite de cet événement; mais elle avait elle-même plus que des torts à se faire pardonner, et des rigueurs inutiles lui auraient fait perdre la popularité dont elle avait besoin. La mort d'un seul homme parut nécessaire, et Pierre III fut étranglé dans la prison où il avait été enfermé par ordre des conjurés, et du moins avec le consentement de Catherine (*V.* Orloff). Elle avait fait de grandes promesses à son avènement au trône. Pour apaiser les murmures qu'avait fait naître la mort de Pierre III, et pour consolider son autorité nouvelle, l'impératrice chercha d'abord à justifier les espérances qu'elle avait données. Elle flatta habilement la vanité de la nation; affecta un grand dévouement pour la religion et ses ministres; se fit couronner avec une grande pompe à Moscou. Dans les premiers mois de son règne, elle s'occupa d'encourager l'industrie et l'agriculture, de créer une marine; elle fit d'utiles réglements pour la justice; elle aurait peut-être fait oublier les moyens violents qui l'avaient fait monter sur le trône, si elle se fût bornée à améliorer le sort de ses sujets, et si elle n'avait eu que la noble ambition de civiliser, au lieu d'étendre et d'agrandir un empire barbare et déjà sans limites. Un an après la révolution de 1762, elle força les peuples de Courlande à renvoyer leur nouveau duc, Charles de Saxe, et à rappeler Biren, qui n'avait laissé parmi ses sujets que le souvenir de ses cruautés. Catherine s'essayait ainsi à se faire l'arbitre violent de ses voisins. La mort d'Auguste III, roi de Pologne, ne tarda pas à lui fournir l'occasion d'exécuter ses projets ambitieux. Elle employa ses ambassadeurs et ses armées pour faire couronner à Varsovie l'un de ses premiers amants, Stanislas Poniatowski; elle espérait que ce nouveau monarque serait dévoué aux intérêts de son ambition; elle n'avait rien à craindre, surtout d'un prince dont le caractère faible lui était connu, et qui, par l'opposition même qu'il avait trouvée parmi ses compatriotes, faisait croire que la Pologne serait toujours troublée sous son règne. Tandis que Catherine donnait un prince de son choix aux Polonais, le nombre des mécontents s'accroissait chaque jour dans son empire, et plusieurs complots se tramaient à Moscou et à Pétersbourg. Le jeune Ivan (*V.* Ivan), du fond de sa prison, ranimait les espérances des conspirateurs, et son nom était un point de ralliement pour tous ceux qui se plaignaient du règne de Catherine. Comme ce prince fut tout à coup massacré dans la forteresse de Schlusselbourg, où il était enfermé, les murmures contre Catherine redoublèrent, mais les projets de ses ennemis s'évanouirent. La cour de l'impératrice ne fut plus troublée que par quelques intrigues où la galanterie se mêlait à la politique, et qui n'avaient d'autre objet que la disgrâce ou le remplacement d'un favori. Du sein des plaisirs et des fêtes que donnait Catherine, elle s'occupa pendant quelque temps de réformer la législation de ses états. Des députés de toutes les provinces se rendirent, par ses ordres, à Moscou; on commença par lire dans cette assemblée les instructions traduites en lan-

gue russe, et dont l'original, écrit en français et presque tout entier de la main de Catherine, a été déposé depuis dans la bibliothèque de l'académie de Pétersbourg. Tandis que la plupart des députés applaudissaient à l'ouvrage de l'impératrice, les députés samoyèdes se contentèrent de demander des lois pour contenir l'avidité des gouverneurs qu'on envoyait dans leur pays. Tant de nations réunies ne pouvaient s'entendre, et recevoir les mêmes lois. Dès les premières séances, on avait parlé de donner la liberté aux paysans. Cette seule proposition pouvait être le signal d'une révolution sanglante. Catherine, qui assistait aux délibérations dans une tribune séparée, se hâta de renvoyer des législateurs auxquels il ne manquait qu'une occasion pour devenir des factieux. Avant de se séparer, les députés donnèrent à l'impératrice le titre de *mère de la patrie*. L'Europe crut voir une nouvelle Sémiramis, et semblait répéter avec Voltaire:

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

La plupart des souverains firent complimenter Catherine; le roi de Prusse la plaçait dans ses lettres entre Lycurgue et Solon; elle occupa toutes les bouches de la renommée, et c'est peut-être tout ce qu'elle désirait. Ces vaines tentatives de législation n'étaient pas ce qui occupait le plus Catherine; elle nourrissait en secret le dessein d'asservir toutes les puissances du Nord; elle venait de s'allier avec l'Angleterre, et demandait déjà à la Pologne plusieurs de ses provinces, occupées par les troupes russes. Le cabinet de Versailles, qui fut averti de ses projets, chercha à former en Pologne un parti contre la Russie; mais il n'employa que des moyens insuffisants: il promit des secours, qu'il ne donna point, et ne fit que fournir à l'impératrice de nouveaux prétextes pour accomplir ses desseins. Pour arrêter l'ambition de Catherine, on employa un autre moyen, qui finit aussi par tourner à l'avantage des Russes. On parvint à engager la Porte à déclarer la guerre à la Russie. Le vieil empire des Othomans perdit dans cette guerre la réputation de puissance et de grandeur qu'il avait conservée en Europe; les Turks furent battus (*Voy.* ROMANZOFF); plusieurs de leurs provinces envahies; le pavillon victorieux des Russes parut dans les mers de la Grèce; et, sur les bords de la Néva, on forma le project romanesque de faire revivre les républiques de Sparte et d'Athènes, pour les opposer à la Porte Othomane. Au milieu de ses victoires contre les Turks, Catherine poursuivait ses projets contre la Pologne. Comme elle redoutait l'opposition des puissances de l'Europe, elle associa à sa politique les cours de Berlin et de Vienne, qui signèrent, en 1772, le fameux traité de partage: la Russie eut les provinces dont elle forma les gouvernements de Polotsk et de Mohilow, et Catherine se réserva l'influence exclusive sur la Pologne, avec la garantie de la constitution polonaise et de ce qui restait à la république de son ancien territoire. Une année après le partage de la Pologne, la paix fut signée à Kainardji, entre la Russie et la Porte Othomane. Catherine ne conserva de ses conquêtes qu'Azof, Tangarok et Kinburn; mais elle se fit accorder la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance de la Crimée. Par cette indépendance, qui n'était qu'illusoire, la Crimée devint en effet dépendante de Catherine. Cette paix si heureuse pour la Russie avait encore un autre avantage, celui de venir à propos. Dans la 5e. année de la guerre, Moscou et plu-

sieurs autres villes avaient été ravagées par la peste. Presque dans le même temps, un aventurier, nommé *Pugatschef*, qui prenait le nom de *Pierre III*, était parvenu à soulever plusieurs provinces de la Russie orientale. La paix avec les Turks et les événements qui l'avaient précédée, n'empêchèrent pas l'attention du peuple et de la cour de se porter sur un nouveau favori de l'impératrice. Potemkin, qui pendant plusieurs années joua un si grand rôle, exerçait alors sur l'esprit de Catherine le même ascendant que Grégoire Orloff, et tenait avec elle les rênes de l'empire. Ce fut lui qui acheva de soumettre la Crimée, qui en fit une province russe, et porta les limites de la Russie jusqu'au-delà du Caucase. Tandis qu'elle reculait ainsi les frontières de son empire, Catherine voulut se montrer dans les provinces qui avaient été soulevées par Pugatschef; on la vit faire sur le Volga et ensuite sur le Borysthène une navigation qui lui plaisait d'autant plus qu'elle n'était pas sans danger; car elle recherchait les occasions d'étonner par son courage des courtisans timides, et ce n'était pas alors un mauvais moyen de faire sa cour que d'affecter un peu de poltronerie. Ce fut pour charmer les loisirs trop prolongés de ce voyage que Catherine distribua aux seigneurs les plus polis de la cour les divers chapitres du *Bélisaire* de Marmontel, qu'elle les chargea de traduire, et elle se réserva pour elle-même un de ces chapitres. L'archevêque de Paris avait lancé un mandement contre l'ouvrage original; elle voulut que la traduction fût dédiée à l'archevêque de St.-Pétersbourg. Devenue dominatrice de la Tauride, elle désira la connaître. Elle y était encouragée par Potemkin, qui voulait faire de ce voyage une longue pompe triomphale, et par-là entretenir sa souveraine dans le dessein tant célébré par Voltaire et quelques autres philosophes, de chasser les Turks de Constantinople. Sur une route de près de mille lieues, on ne voyait que fêtes, décorations théâtrales, prestiges, enchantements; c'étaient de grands feux allumés dans toute la longueur du chemin; des illuminations dans les villes; des palais au milieu des campagnes désertes, et ces palais ne devaient être habités qu'un jour! c'étaient des villages et même des villes nouvellement formées dans les solitudes où les Tatars avaient naguères conduit leurs troupeaux. Partout une nombreuse population, l'image de l'aisance et du bonheur; partout des danses, des chants, les hommages de cent nations différentes qui se précipitaient au-devant de leur souveraine. Il y avait dans tout cela de la fiction et de la vérité. Catherine voyait de loin des villes et des villages dont il n'existait que les murailles extérieures; de près, elle voyait un peuple nombreux, mais ce même peuple courait pendant la nuit pour lui donner plus loin, le jour suivant, un spectacle semblable. Catherine fut visitée sur sa route par deux souverains, le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, plus aimable que jamais, mais qui n'était plus aimé, et qui ne reçut qu'un accueil gracieux et de vaines promesses, et Joseph II, empereur d'Allemagne, qui, regardé alors comme le plus puissant souverain de l'Europe, orna le triomphe de la fière souveraine, et affecta de n'être que le plus illustre de ses courtisans. Lorsque l'impératrice lut sur un arc de triomphe élevé dans la ville de Cherson cette inscription qui annonçait le but du voyage: « C'est » ici le chemin de Byzance, » Joseph renouvella la promesse qu'il avait faite dans l'entrevue de Mohilow d'aider

Catherine dans l'exécution de ses desseins. A peu près dans le même temps, deux cours, qui s'étaient montrées les amies de la Russie, travaillaient à lui susciter une double guerre. Frédéric II était mort; Frédéric-Guillaume, son successeur, se ressouvenait d'avoir été mal accueilli par Catherine dans un voyage à Pétersbourg. Le cabinet de St.-James ne pouvait pardonner à cette princesse d'avoir, quelque temps avant son départ pour la Tauride, signé un traité de commerce avec la France. Les deux cours se réunirent pour engager la Porte Othomane et la Suède à prendre les armes contre la Russie. Les Turks ne furent pas plus heureux dans cette guerre qu'ils ne l'avaient été dans la guerre précédente. On peut présumer qu'ils auraient fini par être chassés de l'Europe, si Catherine avait eu ses finances en meilleur état, et si elle ne s'était pas vue menacée par plusieurs diversions des puissances chrétiennes. La paix fut signée à Yassi en 1792. Catherine garda Otschakof et tout le pays situé entre le Bog et le Dniester. Pendant que la Russie était occupée à combattre les Turks, Gustave III se mit en campagne, et menaça un moment Pétersbourg. Après deux ans d'une guerre où les Suédois et les Russes combattirent avec des succès variés, on conclut à Werela, le 24 août 1790, une paix qui ne changea rien aux limites des deux états. Toutes les guerres suscitées à la Russie semblaient avoir augmenté sa prépondérance politique, et devaient redoubler l'ambition de Catherine. L'influence qu'elle s'était réservée sur la Pologne après le premier partage ressemblait beaucoup à une souveraineté, et déplaisait aux Polonais; elle excitait aussi la jalousie des puissances copartageantes, qui les premières manifestèrent l'envie de se partager ce qui restait du territoire de la république. L'Autriche, et surtout la Prusse, engagèrent publiquement les Polonais à défendre leur indépendance, afin d'obliger Catherine à prendre un parti décisif. Catherine hésitait encore; mais elle céda enfin aux intrigues de ses favoris, qui espéraient avoir en Pologne un grand nombre de paysans. Ils envoyaient des émissaires à Varsovie pour échauffer les esprits et animer les orateurs de la diète contre l'impératrice. Chaque matin, ils mettaient sous les yeux de Catherine des gazettes qu'ils avaient fait composer eux-mêmes, et dans lesquelles cette princesse était accablée des injures les plus grossières. Catherine fit ce qu'on désirait, et acheva de détrôner Poniatowski, qu'elle avait fait roi. Un nouveau partage de la Pologne fut arrêté entre le roi de Prusse et l'impératrice de Russie en 1792, et, l'année suivante, cette contrée tout entière, définitivement partagée entre ces deux souverains et l'Autriche, perdit jusqu'à son nom. Quelque temps après, Catherine réunit à son empire la Courlande, la Samogitie, le Sémigalle et le cercle de Pilten. A cette époque, la révolution qui avait éclaté en France menaçait de changer la face de l'Europe. Catherine vit cette révolution avec horreur; mais, au fond du cœur, elle n'était pas fâchée de voir les puissances méridionales, et surtout la France qu'elle n'aimait point, ébranlées par des troubles dont l'histoire n'offrait point d'exemple. Elle fit à plusieurs émigrés un accueil généreux, et leur prodigua des promesses qu'elle ne voulait point tenir. En 1794, une insurrection ayant éclaté en Pologne, les derniers efforts des Polonais pour reconquérir leur indépendance furent regardés par Catherine comme un des premiers ef-

fets de la révolution française. Le massacre de Prague et la ruine entière de plusieurs provinces (*V.* Souvarow) achevèrent de soumettre ce malheureux pays que l'Europe aurait dû s'empresser de défendre, et qui devait offrir comme une barrière aux invasions des Russes. Catherine venait de commencer contre la Perse une guerre qui n'était encore signalée par aucun événement remarquable, et, si on en croit quelques historiens, elle nourrissait le projet de rétablir l'empire du Moghol et de détruire la domination anglaise dans le Bengale, lorsqu'elle fut frappée d'une apoplexie foudroyante, qui la précipita dans le tombeau, le 9 novembre 1796, à l'âge de soixante-sept ans, après un règne de trente-trois et demi. Catherine a été jugée diversement par les historiens; les uns ont vanté ses qualités avec exagération; les autres l'ont représentée comme une princesse cruelle, ambitieuse, dissimulée. Ce qui doit être à la fois pour elle un sujet de louange et de blâme, c'est qu'elle fut pleurée de tous ceux qui étaient attachés à son service, admis à son intimité, et de ceux qu'elle avait associés à son ambition, et qui avaient profité des abus de son règne. Les uns la regrettaient sincèrement; les autres redoutaient un règne nouveau, où leurs crimes pouvaient être punis. Pendant la vie de Catherine, on la comparait à Sémiramis, sans songer que la reine de Babylone avait aussi fait périr son époux. Catherine montra quelquefois toutes les faiblesses d'une femme, et souvent la fermeté et le caractère d'un grand prince. Elle eut deux passions qui ne la quittèrent qu'au tombeau, l'amour et la gloire. La première fut une source de scandale pour ses sujets; la seconde troubla souvent le repos de l'Europe, et lui fit préférer un vain éclat à une durable renommée. Il faut pourtant convenir qu'elle fut plus réservée dans ses amours que l'impératrice Elisabeth. Au milieu de ses intrigues galantes, elle déploya un art peu commun, celui de contenir ses amants les uns par les autres, de les renvoyer ou de les rappeler à propos, et de les faire servir à ses desseins politiques. Au reste, les intrigues de ses favoris, les plaisirs, les chagrins, les tracasseries de l'amour, ne lui firent jamais perdre de vue les projets de son ambition; elle donnait à la fois des rendez-vous à ses amants, et travaillait avec ses ministres; dans le même temps, elle envoyait un message amoureux à quelque officier de ses gardes, écrivait une lettre philosophique à Voltaire ou au roi de Prusse, et signait l'ordre d'attaquer les Turks ou d'envahir la Pologne. Passionnée pour la renommée, elle flattait tous les écrivains d'une grande réputation, dans l'espoir d'être flattée à son tour dans leurs écrits. Quoiqu'elle aimât peu la France, dont elle était jalouse, et qui contraria quelquefois ses desseins, les Français étaient pour elle ce que les Grecs étaient pour Alexandre; elle avait à Paris un agent littéraire (*Voy.* Grimm); elle invita plusieurs fois Voltaire à venir dans ses états; elle proposa à d'Alembert de venir achever l'*Encyclopédie* à Pétersbourg, et de suivre l'éducation du grand-duc. Diderot, qu'elle avait fait venir à Pétersbourg, s'entretenait souvent avec elle, et, dans la chaleur de la conversation, lui frappait quelquefois sur le genou, sans qu'elle parût blessée de cet excès de familiarité. A force de prévenances, elle obtint ce qu'elle désirait, et l'Europe littéraire la plaça parmi les plus grands monarques. Il faut dire qu'elle avait mérité une partie des éloges qu'on lui donnait; elle avait consacré

son règne par des institutions et des monuments utiles. Quelques-uns de ses édits avaient favorisé le commerce et réformé la législation. Elle fonda des hôpitaux et des villes, fit creuser des canaux. Par ses ordres, Pallas fit un voyage dans plusieurs provinces dont on ignorait les ressources et les productions. Blumager et Billings parcoururent, l'un l'archipel du Nord, l'autre l'Océan oriental jusqu'aux côtes du Japon. Quelques établissements d'éducation furent formés sous ses auspices. Elle s'occupa quelquefois de la réforme des abus dans l'administration, dans l'ordre judiciaire, dans la levée des impôts; mais elle fut trop souvent détournée de ses projets d'amélioration, et n'eut point assez de fermeté pour se faire obéir et pour achever le bien qu'elle avait commencé. Pressée de jouir de sa gloire, elle voulut tout improviser, jusqu'à la civilisation, et, sous ses lois, la Russie fut corrompue, sans cesser d'être barbare. L'empire russe, peu florissant au dedans, fut toujours menaçant au dehors, et semblait ne chercher son éclat que dans les entreprises formées contre l'Europe. Avant la mort de Catherine, plusieurs des monuments de son règne ressemblaient déjà à des débris. Législation, colonies, éducation, instituts, manufactures, bâtiments, hôpitaux, canaux, villes, forteresses, tout avait été commencé et abandonné sans être achevé. Cette manie de Catherine de tout ébaucher, sans rien finir, est bien caractérisée par un mot de Joseph II. Pendant son voyage en Tauride, elle invita ce prince à poser la seconde pierre de la ville d'Ecatherinoslaw, dont elle venait de poser la première en grande cérémonie. Joseph, de retour, disait: « J'ai » fini une grande affaire en un jour » avec l'impératrice de Russie; elle a » posé la première pierre d'une ville, » et moi la dernière. » Catherine ambitionnait aussi la gloire littéraire, et la publication des œuvres du roi de Prusse lui fit naître la pensée d'attacher aussi son nom à quelque ouvrage remarquable; mais elle finit par abandonner ce projet. On a de Catherine II les ouvrages suivants: I. *Antidote*, ou *Réfutation du voyage en Sibérie, par l'abbé Chappe*, en français, imprimé à la suite de cet ouvrage, dans l'édition d'Amsterdam, Rey, 1769-71, 6 vol. in-12; II. le *Czarowitz Chlore*, composé en russe, et traduit en français par Formey, sous ce titre; le *Czarowitz Chlore, conte moral de main impériale et de maîtresse*, Berlin, 1782, in-8°.; III. *Instruction pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau Code de lois*, Pétersbourg, 1765, in-8°.; id. en français, latin, allemand et russe, 1770, in-4°.; en russe et en grec vulgaire, in-8°. On y retrouve presqu'en entier le *Traité des délits et des peines*, de Beccaria. IV. Correspondance avec Voltaire, etc.; V. pièces de théâtre (dans le *Théâtre de l'Ermitage*); VI. *Oleg*, drame historique, traduit en français de l'original russe de Derschawin; VII. *Lettres à Zimmermann*, dans les *Archives littéraires*, tom. III, pag. 210; VIII. plusieurs écrits en allemand et en russe, sur lesquels on peut consulter l'*Allemagne savante*, de Meusel. M. Castera a écrit la *Vie de Catherine II*, 1798, 3 vol. in-8°., ou 4 vol. in-12. M. d'Harmensen, gentilhomme de cour au service du roi de Suède, a fait imprimer l'*Eloge de Catherine II*, Paris, Didot l'aîné, 1804, in-8°. Un négociant de Pétersbourg, nommé *Romain Bouchez*, proposa, en 1797, un concours, dont le prix était une médaille d'or, pour la meilleure ode

française sur la mort de Catherine II. Nous avons fait la notice de Catherine d'après les ouvrages que nous venons d'indiquer et quelques autres. M. le comte de Gol...... a bien voulu nous promettre des détails nouveaux et des observations très importantes qui trouveront leur place dans le *Supplément*.

M—D.

CATHERINOT (Nicolas), naquit à Luçon, près de Bourges, le 4 novembre 1628, prit le degré de licencié en droit à Bourges en 1650, fut reçu en 1655 avocat du roi au présidial de cette ville, et mourut le 28 juillet 1689. C'était un homme excessivement laborieux, et qui passa sa vie à rassembler des matériaux pour l'histoire de sa patrie. Il était tourmenté de la rage de se faire imprimer, et livrait souvent ses opuscules à la presse avant qu'ils fussent achevés. On raconte que, pour les répandre plus aisément, il avait l'habitude, lors de ses voyages à Paris, de les semer sur les quais, en feignant de regarder les livres qui y sont étalés. Il serait trop long d'énumérer tous les écrits de Catherinot; l'un des plus curieux est sa *Vie de Mlle. Cujas*, qui a été réimprimée au tome second du *Nouveau recueil de pièces fugitives d'histoire, de littérature*, par l'abbé Archimbaud. On trouve à la suite la nomenclature des ouvrages de Catherinot, qui a été donnée plus exactement dans le 30e. volume des *Mémoires* de Nicéron, et dans le 3e. volume de la *Bibliothèque historique de la France*: cette dernière liste porte le nombre de ces pièces à plus de cent trente. David Clément donne les titres de cent quatre-vingt-deux. Nous indiquerons celles qui paraissent offrir quelque intérêt: *le Prest gratuit*, 1679, 92 pages, ouvrage curieux; *le Nécrologe de Berry*, 1682; *les Antiquités romaines du Berry*, id.; *les Illustres du Berry*, id.; *le Vrai Avaric*, ou *l'Ancien Bourges*, 1683; *la Gaule grecque*, id.; *les Doublets de la langue*, id.; *Annales académiques de Bourges*, 1684; *Bourges souterrain*, 1685, etc. Un très grand nombre est relatif à l'histoire du Berry; d'autres concernent la théologie; d'autres le droit romain, canonique et français; on y trouve même un recueil d'épigrammes, en huit livres. La plus grande partie des ouvrages de Catherinot est imprimée in-4°., et chacun d'eux ne s'étend guère au-delà d'une ou deux feuilles d'impression. L'auteur a lui-même plaisanté sur la brièveté de ses pièces dans vingt vers latins imprimés à la suite de ses *Patronages du Berry*, 1683, in-4°.; il y dit :

Edo breves libros; brevis est insania nostra;
Et quo sit brevior, fit minus illa mala.

A. B—T.

CATIB (Ebn Mahomet-Ben-Abdulla). *Voy.* Ibn-Katib.

CATILINA (Lucius) entrait dans l'adolescence, quand Rome était en proie aux fureurs de Marius et de Sylla. Né d'une famille patricienne, il s'attacha au parti de ce dernier, eut quelque part à sa victoire, et une part plus grande à ses proscriptions. Les meurtres, les incendies, le pillage surtout, furent les premiers exercices et les premiers plaisirs de sa jeunesse. Les patriciens ne blâmaient que faiblement des violences qui assuraient leur repos. Sylla, fatigué de proscrire, le fut bientôt après de dominer. Les Romains, qu'il voulut bien affranchir, se crurent encore libres; mais ils laissèrent voir ce que les guerres civiles avaient ajouté à une corruption qui, depuis un siècle, ébranlait les lois en pervertissant les mœurs. Superbes encore quand ils s'avilissaient par leurs

vices, ils s'occupaient de subjuguer ce qui restait de nations connues, comme pour échapper à leur mépris. Mais tout périclitait au-dedans; le pouvoir des grands, moins cimenté par les institutions de Sylla que par ses cruautés, décroissait au milieu des langueurs de leur grossier épicurisme. Les jeunes patriciens, impatients de consommer ou de renouveler leur ruine, étaient les premiers accusateurs de l'avarice de leurs pères. Les plébéiens, nourris aux dépens de l'épargne publique, et laissant à des esclaves le travail et l'industrie, à des affranchis les nobles et pures occupations des beaux-arts, passaient des spectacles féroces du Cirque au tumulte du Forum; les meilleurs d'entre eux tombaient dans les piéges de la flatterie; on achetait le reste. Catilina obtint une grande influence dans une telle république. Quoique l'histoire ne détaille point ses services militaires, tout annonce que, sous ce rapport, il n'avait point dégénéré des Sergius, ses honorables ancêtres. Il fut le plus dangereux des Romains, dès qu'il eut joint la fourberie à ses vices. Tandis qu'il versait tous les genres de poisons dans l'ame des jeunes gens, il surprenait de l'austère Catulus quelque sorte d'intérêt et d'estime. Également adroit à tromper des personnages vertueux, à intimider des hommes faibles, à communiquer son audace à des hommes pervers, il fit tomber deux accusations juridiques intentées contre lui. L'une avait pour objet un commerce criminel qu'il avait eu avec une vestale. Les Romains n'éprouvaient plus alors une indignation sincère pour un genre de sacrilége dans lequel leurs ancêtres croyaient voir mille calamités pour la république. L'autre accusation roulait sur d'énormes concussions qu'il avait exercées dans son proconsulat d'Afrique. Son accusateur était ce même Clodius, qui fut après lui le fléau de l'état. Satisfait de s'être fait craindre de l'homme le plus redoutable, Clodius se désista de ses poursuites. Mais Catilina était soupçonné de crimes bien plus odieux. Son mariage avec Aurélie Orestille (1) avait relevé sa fortune. Suivant les uns, il avait épousé en elle sa propre fille, fruit de l'un de ses nombreux adultères; suivant d'autres, il n'était parvenu à ce mariage qu'après avoir empoisonné sa première femme. On ajoutait même que, comme Aurélie répugnait à l'épouser, parce qu'il avait un fils de son premier mariage, le monstre avait tranché par le fer les jours de son fils. Salluste a répété et en quelque sorte consacré cette horrible accusation (2); mais l'expression dont il se sert, *satis constat*, est-elle un témoignage assez foudroyant lorsqu'il s'agit d'un parricide? Cependant Catilina était devenu le chef d'une ligue dont il importe de caractériser l'objet et les moyens. Formée entre des hommes d'une haute naissance, jeunes et signalés par leur audace, mais perdus de dettes et déshonorés, cette ligue avait pour but de les mettre en possession des consulats, des prétures, des questures, et d'assurer l'impunité des exactions qu'ils se proposaient de commettre. Il est bien rare que les hommes les plus dissolus puissent former entre eux une nombreuse et puissante société, sans la colorer de quelque prétexte du bien public. Ces prétextes n'avaient manqué ni aux factions des Gracchus, ni aux factions plus terribles de Marius et de Sylla. La ligue dont on vient de parler avait un but que les conspirateurs ne s'avouent jamais entre eux, le

(1) Femme décriée, dont Salluste dit: *Cujus prœter formam nil unquàm bonus laudavit.*

(2) *Necato filio vacuam domum scelestis nuptiis fecit.*

brigandage. Rome était menacée de redevenir, au faîte de sa puissance, ce qu'elle avait été à son berceau, un repaire de brigands. Ce qui donnait à Catilina l'autorité principale au milieu de tant d'hommes pervers, c'étaient ses liaisons avec les vieilles bandes de Sylla. Par le moyen des vétérans de la proscription, il tenait dans la terreur les villes voisines de Rome, et Rome elle-même. En même temps, il s'aidait des plébéiens les plus vils et les plus turbulents; il écartait des élections les hommes craintifs, intimidait par des avis ou par des menaces ceux qui lui avaient résisté, et faisait craindre l'assassinat aux concurrents de ses protégés. Il avait des patriciens pour satellites et des consulaires pour flatteurs. Tout favorisait son audace : Pompée poursuivait au loin des triomphes que Lucullus lui avait rendus faciles; ce dernier ne rappelait les siens qu'en déployant dans Rome une pompe asiatique; il était dans le sénat le faible allié des gens de bien, qui le pressaient en vain de se déclarer leur chef. Crassus, qui avait sauvé l'Italie de la vengeance et de la domination des gladiateurs, mais qui se montrait insatiable de pouvoir et de richesses, laissa s'établir la redoutable influence de Catilina, ne craignit point de la fortifier, ne rougit point d'en rechercher l'appui. César, qui faisait revivre la faction de Marius, mais qui employait les grâces les plus séduisantes et la corruption la plus raffinée partout où le farouche plébéien n'avait montré que de la rudesse et de la violence; César ménageait et peut-être même encourageait Catilina. Aussi habile dans l'art de conduire un parti qu'il le fut depuis dans l'art de conduire les légions, il croyait qu'une ligue destituée de tout prétexte et de tout appui politique, devait bientôt se confondre dans sa puissante faction : ce qui lui importait le plus, c'était que Catilina osât beaucoup et se perdît. Il n'y avait alors que deux Romains qui eussent une volonté forte de sauver leur patrie, c'étaient Caton et Cicéron; l'un, dans la rigidité de ses vertus stoïques et romaines, se tenait trop loin des factieux pour pouvoir démêler leurs desseins; l'autre, plus adroit et plus vigilant, observait toutes leurs manœuvres et devinait leurs crimes. La faction de Catilina désirait ardemment que son chef obtînt le consulat, avec l'un de ses affidés pour collègue. Les trésors et les domaines de la république pouvaient alors, sous différents prétextes, mais surtout par le moyen des proscriptions, devenir la proie de tant de nobles que leurs prodigalités avaient conduits d'abord à l'indigence, et ensuite à la scélératesse. Il est cependant difficile et presque impossible de croire que Catilina leur eût promis l'incendie et le pillage de Rome durant la suprême magistrature dont il espérait être investi. Les Autronius, les Pison, les Céthégus, les Lentulus, les Antoine, et Catilina lui-même, aimaient mieux sans doute s'emparer de magnifiques palais, que de les livrer aux flammes. C'était Caius Antonius, fils dégénéré de l'orateur Marc-Antoine, qui devait être associé à Catilina dans le consulat. Cicéron eut le courage de briguer cette dignité à l'approche d'un péril dont personne ne connaissait mieux que lui l'étendue. Grossières invectives, menaces, soulèvement, tentatives d'assassinat, tout fut employé pour l'effrayer et pour disperser son parti. Les vagues inquiétudes qu'éprouvaient les plus riches des Romains favorisèrent l'ambition ou plutôt le dévouement de Cicéron; il fut désigné consul pour l'année 689 de la fondation de Ro-

me. La faction de Catilina ne réussit qu'à faire nommer C. Antonius, homme de peu d'audace et de ressources. Cette disgrâce augmenta la frénésie du chef des conjurés; il ne perdit pas cependant l'espérance d'être nommé l'année suivante, et, pour y parvenir, il redoubla les moyens de terreur qui avaient commencé sa puissance. Cependant, soit par l'atrocité de ses projets, soit par la vigilance du consul Cicéron, le parti de Catilina perdit l'appui de plusieurs hommes importants. Antonius fut engagé ou forcé par son collégue à la neutralité. César et Crassus prirent le même parti. Autronius et P. Sylla commencèrent à se tenir à l'écart. Pison avait été tué en Espagne; mais l'Italie était vide de troupes. Les vétérans de Sylla n'attendaient qu'un signal pour reprendre les armes; Catilina se hâta de le donner. Le centurion Manlius agit auprès d'eux comme son lieutenant, et forma un camp dans l'Etrurie. Cicéron veillait, et déjà il s'était ménagé des intelligences jusque dans le conseil des conjurés. L'un d'eux, Curius, avait révélé d'odieux secrets à Fulvie, femme décriée pour ses mœurs, et celle-ci, soit par un sentiment d'intérêt pour sa patrie, soit par l'espoir d'une récompense, avait tout découvert à Cicéron. Le consul connut par Curius lui-même un danger imminent dont sa personne était menacée. Deux chevaliers romains s'étaient chargés de le tuer dans sa maison même. Au jour indiqué pour le meurtre, les assassins trouvèrent la porte du consul fermée et gardée. Quoiqu'il différât encore de faire connaître au sénat les détails d'une conspiration dont il lui importait d'étudier les progrès et les ressources, il sut frapper les esprits d'une inquiétude qui les disposait à quelques efforts pour le salut commun. Dès qu'on fut instruit de la révolte de Manlius, il fit rendre le fameux sénatus-consulte: *Dent operam consules ne quid respublica detrimenti capiat*. Qu'on réfléchisse aux lois des Romains, qui, faites pour un peuple austère et religieux, depuis long-temps convenaient mal à un peuple dont les mœurs étaient dépravées; qu'on réfléchisse à la position d'un consul dont l'autorité allait expirer bientôt, qui n'invoquait à son appui ni une haute naissance, ni des victoires éclatantes, ni un nom connu dans l'armée, et l'on verra que le sénatus-consulte qui l'investissait d'une autorité nouvelle, pouvait plutôt devenir une arme contre lui-même que contre Catilina. Comment saisir un chef de conjurés qui avait des soldats au-dedans et au dehors de Rome? Comment le convaincre devant ses complices, ou devant des hommes qui s'étaient servis de lui comme d'un instrument pour leurs projets éloignés? C'est ici que l'homme de bien se montre un excellent homme d'état; jamais résolution ne fut plus précise, plus hardie, ni plus salutaire que la sienne. Rome avait à choisir entre deux fléaux: un bouleversement dans l'intérieur de ses murs, ou la guerre civile. Cicéron préféra la guerre civile, sûr de la terminer bientôt. Catilina, l'ennemi du peuple romain, ose se présenter au sénat; Cicéron s'indigne, un discours éloquent sauve la république. Quel prodigieux mélange de véhémence et d'adresse! Que Cicéron est courageux, lorsqu'il s'accuse de timidité! N'est-on pas confondu de le voir déclarer à Catilina le piége qu'il lui tend, en l'invitant à sortir de la ville, à se mettre à la tête du camp de Manlius, à marcher sur Rome, et de voir Catilina, forcé de prendre un parti, qui révèle l'atrocité de son crime, et qui lui en fera perdre le prix? Le chef des con-

jurés croyait, en s'éloignant de Rome, ne sacrifier aucun des moyens de la conspiration. Lentulus Sura, Céthégus et d'autres infâmes sénateurs, se chargeaient d'exécuter, pendant qu'il serait avec son armée aux portes de Rome, le complot qui devait causer la ruine de cette reine du monde. Avaient-ils médité un massacre général, un incendie universel, comme Cicéron l'a tant de fois répété, comme Salluste l'affirme ? L'énormité d'un tel attentat fait violence à l'imagination; ni Cicéron, ni Salluste, n'ont produit à cet égard des témoignages directs, absolus, et qui écartent l'ombre du doute; mais s'il n'est pas prouvé que des patriciens scélérats aient juré entre eux de n'épargner à Rome ni temples, ni maisons, ni citoyens, il est naturel de penser que le succès de leur conspiration aurait pu produire une grande partie de cet épouvantable résultat. Nous évitons ici des détails qui trouveront mieux leur place dans d'autres articles de cet ouvrage. Lentulus, Céthégus et leurs complices continuèrent avec maladresse leurs coupables intrigues. C'était pour eux une bien faible et bien infâme ressource que de s'adresser aux ambassadeurs des Allobroges, pour porter la guerre sur les confins de l'Italie. Les ambassadeurs, après quelque incertitude, furent fidèles aux lois des nations. Les révélations qu'ils firent au consul, en procurèrent de plus importantes. La correspondance des conjurés, avec leur chef, fut interceptée. Le sénat eut à prononcer sur un crime manifeste. Si l'on eût suivi, à l'égard des coupables, les formes juridiques, leur condamnation eût été tardive, et cependant Catilina était à la tête d'une armée redoutable; mais les chefs de la république avaient dérogé à ces lois dans des conjonctures moins périlleuses. Cicéron, que ses ennemis appelaient un *homme nouveau*, osa suivre les exemples donnés autrefois par d'illustres patriciens. Le sénat, que César avait ébranlé en parlant de laisser la vie aux accusés, fut fortifié par l'éloquence austère de Caton, et par celle d'un consul qui livrait sa vie à la persécution la plus acharnée. Le sénat prononça la mort. Cicéron ne craignit ni la précipitation, ni les moyens arbitraires dans l'exécution d'un décret d'où dépendait le salut public. La ruine de Catilina fut en quelque sorte consommée par la mort de ses complices; cette nouvelle jeta la terreur dans son armée; il ne vit plus venir à lui de rebelles, et plusieurs soldats l'abandonnèrent. Le consul C. Antonius, chargé de marcher contre lui pendant que Cicéron continuait de veiller sur Rome, feignit une maladie, et sa lâcheté réveilla le bruit de ses honteuses liaisons avec les conjurés. Pétréius, son lieutenant, pressa vivement leur armée, et réussit à l'envelopper de toutes parts. Dans cette extrémité, Catilina chercha et obtint une mort plus digne de ses aïeux que de lui. La scélératesse usurpa les honneurs du courage. Ceux qui suivirent ses drapeaux imitèrent son exemple : ils périrent tous dans le rang où leur général les avait placés, et lui fort en avant à leur tête, l'an 63 avant Jésus-Christ. Indépendamment de l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, par Salluste, et des *Catilinaires* de Cicéron, on a une *Histoire de Catilina* (par Seran de la Tour), Amsterdam, 1749, in-12, et une autre par Isaac Bellet, 1752, in-12. La conjuration de Catilina est le sujet d'une tragédie de Crébillon, 1748, et de la *Rome sauvée* de Voltaire, 1752. Il parut, en 1780, un *Eloge de Catilina*, in-8°., par l'abbé Lucet; c'était choisir singuliè-

rement son héros. Il est vrai que St.-Evremont a fait aussi l'éloge de la valeur, de la prudence et des qualités brillantes de Catilina. « Il ne lui » manqua, dit-il, que le succès pour » être aussi grand que César. »

L—LE.

CATINAT (Nicolas), maréchal de France, d'une famille originaire du Perche, fils du doyen des conseillers au parlement de Paris, naquit dans cette ville le 1er. septembre 1637. Il sentit de bonne heure qu'il n'aurait jamais les qualités nécessaires à un avocat, puisqu'il quitta le barreau pour les armes, après avoir perdu une cause dont la justice lui paraissait évidente. Il entra dans la cavalerie, chercha toutes les occasions de se distinguer, et se fit, en effet, remarquer en 1667, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, par Louis XIV, qui lui donna une lieutenance dans le régiment des gardes. Les grades auxquels il s'éleva peuvent être marqués par les actions d'éclat qu'il fit à Maëstricht, Besançon, Senef, Cambrai, Valenciennes, Saint-Omer, Gand, Ypres. Ayant été blessé à la bataille de Senef, il reçut du grand Condé ce billet honorable pour tous les deux : « Personne ne prend plus que moi d'intérêt à votre blessure; il y a si peu » de gens comme vous, qu'on perd » trop quand on les perd. » Le roi, justement alarmé des dispositions du duc de Savoie, lui déclara la guerre, et envoya contre lui Catinat, nommé lieutenant-général; il gagna, le 18 août 1690, la bataille de Staffarde, et le 4 octobre 1693, la bataille de la Marsaille, s'empara de la Savoie et d'une partie du Piémont, encourageant les soldats par son exemple, ajoutant à ses privations pour diminuer celles de son armée, et s'en faisant adorer par la bonhomie de ses manières et par cette gaîté qui abandonne rarement les Français au milieu des fatigues de la guerre. La relation qu'il envoya à la cour, après la victoire de Staffarde, était si honorable pour tous les officiers sous ses ordres, qu'on aurait pu croire que lui seul n'avait été pour rien dans cette mémorable action. Créé maréchal de France en 1693, il était encore en Piémont lorsqu'il en reçut la nouvelle; il donna au courrier qui lui apporta le bâton de maréchal, un billet de mille écus à toucher sur Paris; car, quoiqu'il ne fût pas riche, il était fort généreux; mais ce courrier si bien récompensé, n'avait fait que remplacer un gentilhomme tombé malade en chemin, et le gentilhomme prétendait que la gratification accordée par le nouveau maréchal lui appartenait de droit. Catinat, instruit de cette discussion par son homme d'affaires, répondit: « Qu'on donne mille » écus à chacun des deux. » Cette noblesse de procédés est d'autant plus admirable, que, pour l'exercer, il avait besoin d'une grande économie; et cependant il avait fallu un ordre exprès du roi pour le forcer à accepter ce qu'en temps de guerre les généraux appellent le traitement du pays. Il aurait voulu qu'on s'attachât à se faire des partisans dans les contrées soumises par les armes; cette douceur, ces ménagements que son caractère seul lui dictait, auraient été justifiés par la plus haute politique; mais tant de modération à l'égard des vaincus n'entrait pas dans les vues de Louvois, naturellement dur et inflexible. Catinat fut souvent obligé d'éluder l'entière exécution des ordres qu'il en recevait; il arrivait au même résultat en se faisant aimer des peuples conquis, et rien ne lui fait peut-être plus d'honneur que cet article du gazetier de Hollande : « La province de Juliers

» a eu le bonheur que les troupes françaises fussent commandées par M. » de Catinat; si c'eût été tout autre, » le pays entier aurait été brûlé. » A son retour du Piémont, il fut accueilli avec une distinction particulière par Louis XIV, qui, après l'avoir longtemps entretenu d'opérations militaires, lui dit: « C'est assez parler de » mes affaires, comment vont les vôtres? — Fort bien, sire, répondit » le maréchal, grâces aux bontés de » votre majesté. » Le roi, se tournant vers ses courtisans, leur dit: « Voilà » le seul homme de mon royaume qui » m'ait tenu ce langage. » Cet homme unique, parce qu'il était content de son sort, avait une fortune si médiocre, qu'à la fin d'une campagne, il sollicita une gratification de 2,000 écus, ajoutant « que, les autres an» nées, cette gratification était de com» modité; mais que, pour l'année » présente, elle était de nécessité. » Appelé en Flandre, il y montra la même activité qui l'avait distingué en Piémont, et prit Ath en 1697. Mis de nouveau à la tête de l'armée d'Italie, en 1701, il eut devant lui le prince Eugène, qui commandait pour l'empereur. Ces deux rivaux étaient dignes de se mesurer; mais l'armée impériale était à l'entière disposition du prince Eugène; Catinat se trouvait enchaîné par les ordres de sa cour; et, de plus, inquiet sur les dispositions secrètes du duc de Savoie, il manquait d'argent et de subsistances. Battu à l'affaire de Carpi, le 9 juillet, il fut obligé de se retirer, abandonnant tout le pays entre l'Adige et l'Adda. Il ne fut pas plus heureux au combat de Chiari, où Villeroi commandait en chef. Ralliant de nouveau les troupes après une charge infructueuse, Catinat répondit à un officier qui lui représentait qu'ils allaient tous à une mort inévitable: « Il est vrai, la mort est devant nous, » mais la honte est derrière. » Les échecs qu'il recevait, et que, malgré ses avertissements, la cour ne voulait point attribuer aux perfidies du duc de Savoie, lui valurent une disgrâce; ses vertus étaient trop éclatantes pour ne pas lui faire des ennemis prêts à l'accabler au moment où le succès ne justifierait plus son élévation et son désintéressement. Louis XIV, qui, en lisant la liste des maréchaux de France, s'était écrié au nom de Catinat: « C'est bien la Vertu couronnée!» n'avait pas senti que cette exclamation, si honorable pour celui qui en était l'objet, paraîtrait une injure pour beaucoup d'autres; et c'est ainsi que les rois excitent souvent, sans le savoir, des haines auxquelles ils abandonnent ensuite ceux qu'ils ont voulu honorer; mais Catinat n'avait pas placé son bonheur dans la faveur de la cour, et mettait la gloire d'être utile bien au-dessus du désir de commander; il en donna la preuve, en consentant à servir sous le maréchal de Villeroi, qui fut envoyé pour le remplacer. « Je tâche d'oublier ma dis» grâce, écrivait-il à ses amis, pour » avoir l'esprit plus libre dans l'exé» cution des ordres du maréchal de » Villeroi. Je me mettrai jusqu'au cou » pour l'aider. Les méchants seraient » outrés, s'ils savaient jusqu'où va » mon intérieur à ce sujet. » Il mourut dans sa terre de Saint-Gratien, le 25 février 1712, âgé de soixante-quatorze ans, sans avoir été marié. Philosophe dans la véritable acception du mot, religieux sans austérité, courtisan sans intrigues, négligeant sa fortune, et toujours prêt à donner, n'affectant rien, pas même de suivre ses goûts; car il paraissait dans les cérémonies avec des habits somptueux, quoique son usage fût d'être

vêtu simplement. Il refusa, en 1705, d'être fait chevalier des ordres du roi, pour ne pas être obligé de renier ses aïeux. Il répondit à ceux de ses parents qui murmuraient de sa modestie dans cette circonstance : « Effacez-» moi de votre généalogie. » Lorsqu'il paraissait à la cour, il se tirait toujours avec grâce des reproches que le roi lui faisait de ne pas s'y montrer plus souvent; la sévérité de ses principes n'ôtait rien à la noblesse de ses manières, et, comme il avait cultivé avec soin l'esprit qu'il avait reçu de la nature, il ne lui a manqué, pour écraser les courtisans jaloux de sa gloire, que de vouloir en prendre la peine. Des négociations importantes furent confiées à Catinat, qui les suivit avec beaucoup d'habileté. Il savait que Louvois ne l'aimait pas, et que Feuquières n'était placé auprès de lui par ce ministre que pour éclairer ses actions; il l'employait cependant, parce qu'il le reconnaissait habile, et parce que c'était une grande habileté que de s'élever lui-même au-dessus de l'humeur et de la méfiance. Le caractère de Catinat est surtout admirable en ce que rien n'y est outré; sa franchise, comme ses autres qualités, ne fit qu'ajouter à l'esprit de conduite qui lui était nécessaire pour s'élever et se maintenir. Des écrivains du 18e. siècle ont essayé de le présenter comme un précurseur de cette philosophie qui a causé tant de troubles, sans réfléchir qu'il l'aurait repoussée, parce qu'elle portait tout à l'excès, et que l'excès en tout genre était l'opposé de son humeur. Il avait l'esprit éminemment juste, qualité moins commune qu'on ne l'imagine. Dans la faveur et dans la disgrâce, après une victoire comme à la suite d'une défaite, à Versailles ou dans sa terre de St.-Gratien, ce héros était toujours gai, calme et réfléchi; cette disposition habituelle de son âme avait frappé jusqu'aux simples soldats, qui l'appelaient entre eux *le père la Pensée*. Le duc de la Feuillade le citait comme capable de remplir avec distinction les emplois en apparence les plus opposés; c'est que la justesse d'esprit s'applique avec un égal succès à toutes les parties élevées de l'administration; et c'est avec raison que le maréchal de la Feuillade, qui n'était pas son ami, disait au roi que Catinat aurait été aussi bon ministre, aussi bon chancelier, qu'il était bon général. L'académie française proposa, en 1774, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Éloge de Catinat;* ce prix fut remporté l'année suivante par La Harpe. L'abbé d'Espagnac obtint l'accessit; Guibert et d'autres concoururent. Tous ces éloges furent imprimés en 1775, in-8°. Le marquis de Créqui est auteur d'une *Vie de Nicolas de Catinat, maréchal de France*, imprimée à Amsterdam en 1772, in-12, et à Paris en 1775, avec quelques changements, sous le titre de *Mémoires pour servir à la Vie de Nicolas de Catinat.* F—t.

CATINAT (ABDIAS MAUREL, dit), parce qu'il avait servi dans l'armée du maréchal de ce nom, était né au Caylas d'honnêtes cultivateurs protestants. Devenu l'un des chefs des camisards, il en fut un des plus braves, mais aussi le plus emporté et le plus barbare. Il n'épargna aucune église, ne fit grâce à aucun prêtre, et déploya dans tous les combats un courage féroce. Ses services furent d'ailleurs très utiles à son parti. Ce fut lui qui le premier forma la cavalerie des mécontents avec des chevaux nomades connus sous le nom de *chevaux de Camargue*. Catinat fut aussi chargé d'étendre dans le Rouergue l'incendie qui embrasait les Cévennes,

et d'aller aider à l'exécution des projets formés par le marquis de Miremont et par l'abbé de la Bourlie. Il s'était déjà rendu dans cette province, et le jour était pris pour une conflagration générale; mais il n'eut pas la patience d'attendre le signal. Attaqué pendant qu'il incendiait une église, il fut accablé par le nombre, et obligé de chercher son salut dans la fuite. Revenu auprès de Cavalier (*Voyez* Cavalier), il l'accompagna à la conférence que ce chef eut à Nîmes avec le maréchal de Villars, sans vouloir néanmoins se soumettre aux mêmes conditions. Contraint, quelque temps après, à accepter l'amnistie, il passa en Suisse; mais lorsque les puissances alliées songèrent à ranimer le feu de la révolte près de s'éteindre dans les Cévènes, il se laissa persuader par un agent de l'Angleterre de retourner dans son pays, et d'y réchauffer la guerre civile. Il fut un des principaux auteurs de la conspiration dont l'objet était de tuer Baville et d'enlever le maréchal de Berwick. Lorsqu'elle se découvrit, Catinat se trouvait caché à Nîmes. Reconnu à la porte de la ville, d'où il cherchait à sortir, il fut saisi et conduit au commandant de la province. « Je suis en France, lui dit-» il, par l'ordre de la reine d'Angle-» terre, et le traitement qui me sera » fait ici sera fait au maréchal de Tal-» lard à Londres. » Ce maréchal était prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Hochstætt. Pour toute réponse à la menace de Catinat, Berwick l'envoya devant les tribunaux, qui le condamnèrent à être brûlé vif. Il subit son supplice, dans un accès de rage, le 21 mai 1705. V. S—l.

CATON (Marcus Porcius), d'abord surnommé *Priscus*, et ensuite *Cato*, du mot *catus*, qui, dans la langue des Sabins, désignait la sagacité d'esprit et une prudence naturelle. Ce surnom, extrêmement commun chez les Romains, semble aujourd'hui appartenir exclusivement à cette famille d'hommes illustres, dont Marcus Porcius fut la tige, et il ne peut être prononcé sans rappeler l'idée des plus hautes vertus publiques et privées. Marcus Porcius naquit l'an 232 avant J.-C., à Tusculum, aujourd'hui Frascati. Son père, qu'il perdit jeune, était plébéien, et lui laissa pour tout bien une petite propriété, située dans le pays des Sabins, de tous les peuples d'Italie, les plus renommés par l'âpre sévérité de leurs mœurs. Ce modeste héritage, que Caton cultivait de ses propres mains, se trouvait près de l'habitation qu'avait construite Curius Dentatus, vainqueur des Samnites, des Sabins, de Pyrrhus, et trois fois illustré par les honneurs du triomphe. Lorsque Caton comparait cette chaumière et le petit nombre d'arpents qui l'entouraient, avec sa maison et avec sa terre, son économie lui paraissait de la prodigalité, sa sévérité de la faiblesse; il réformait encore sa dépense, gourmandait la paresse de ses esclaves, et donnait lui-même l'exemple d'une nouvelle ardeur pour le travail. L'époque de sa jeunesse fut celle des plus grands dangers que Rome eût jamais éprouvés : Annibal était en Italie. Caton fit ses premières armes au siége de Capoue, sous Fabius Maximus; il avait alors dix-sept ans. Cinq ans après, il combattait sous le même général, au siége de Tarente. Après la prise de cette ville, il se lia d'amitié avec Néarque, philosophe pythagoricien, qui l'initia dans la sublime théorie de la sagesse, dont la pratique lui était déjà familière. La guerre terminée, Caton retourna cultiver sa terre; mais, instruit dans les lois,

parlant avec facilité, il allait de grand matin dans les petites villes voisines, donnant des consultations, et plaidant les causes de tous ceux qui imploraient son appui. Valérius Flaccus, noble et puissant dans Rome, habitait une terre située près du petit domaine de Caton. Témoin des vertus et des talents que déployait ce jeune homme dans le cercle étroit où le sort l'avait placé, il devina ce qu'il pouvait devenir, l'invita chez lui, rechercha son amitié, et lui proposa d'aller demeurer à Rome, où il l'aiderait de son crédit. Ce n'était plus le temps où le peuple romain arrachait aux travaux rustiques ceux qu'il plaçait à la tête des armées et dans le sénat. Un petit nombre de familles, illustres depuis long-temps par les services qu'elles avaient rendus à la république, et possédant de grandes richesses, étaient maîtresses de tous les suffrages, de toutes les dignités; et à cette époque, il faut l'avouer, les chefs de ces familles méritaient ces préférences. On distinguait parmi eux Scipion, qui devait triompher de Carthage; Servilius Galba, qui asservit les Lusitaniens; Quintus Flaminius, qui dompta la Macédoine et la Grèce. Caton était ce qu'on appelait alors *un homme nouveau*, d'un nom obscur, et sans fortune; mais à peine se fut-il montré, que cette éloquence, qu'on osa depuis comparer à celle de Démosthènes, que cette austérité de mœurs et cette énergie de caractère, qui n'ont jamais été surpassées, le firent remarquer. Dans les tribunaux, comme dans les assemblées du peuple, il réalisait la belle définition que lui-même a donnée de l'orateur, et que Quintilien nous a conservée : « l'homme de bien, savant » dans l'art de bien dire. » Mais c'était dans les camps plutôt qu'à la tribune qu'il aspirait à se distinguer. Il fut nommé tribun militaire à l'âge de trente ans, et envoyé en Sicile, vers l'an 202 av. J.-C.. L'année d'ensuite, nommé questeur, ou trésorier de l'armée que Scipion devait conduire en Afrique, Caton voulut user des droits de sa charge pour réformer les dépenses du général en chef; mais Scipion ne le permit pas, et lui répondit « qu'il entendait rendre compte aux Romains des » victoires qu'il remporterait, et non » de l'argent qu'il aurait dépensé. » Tel fut entre ces deux hommes illustres le commencement d'une rivalité et d'une haine qui ne s'éteignirent qu'avec leur vie. Caton revint à Rome, et dénonça ce qu'il appelait les prodigalités de Scipion. Le vieux Fabius Maximus, soutien de l'antique austérité, appuya la dénonciation. Des tribuns du peuple furent envoyés en Sicile; Scipion leur montra ses préparatifs et tous les présages de ses succès futurs; il fut absous; mais Caton n'en acquit pas moins auprès du peuple cette influence qu'obtient toujours celui qui, dans une république, se montre jaloux d'économiser les revenus de l'état. Cinq ans après avoir passé par la charge d'édile, Caton fut nommé préteur, et le gouvernement de Sardaigne lui échut par le sort. Son austère tempérance, son intégrité et sa justice sévère le firent encore plus remarquer dans ce gouvernement qu'à Rome même, parce que son administration formait un plus grand contraste avec la conduite de ceux qui l'avaient précédé. Ce fut dans cette île qu'il fit connaissance avec le poète Ennius, et qu'il apprit de lui la langue grecque. A son retour il l'amena à Rome, et Cornelius Népos déclare qu'on doit lui en savoir plus de gré que de la plus grande victoire qu'il aurait remportée sur les Sardes. Enfin, Caton parvint au consulat l'an 195 avant

J.-C., et, pour comble de faveur, on lui donna pour collégue, son ami Valérius Flaccus, qui avait été son protecteur. Une affaire singulière, et en apparence futile, attirait l'attention de Rome entière, et semblait la distraire de la guerre avec Antiochus, des incursions des Gaulois, et de la révolte de l'Espagne. Lors de la seconde guerre punique, Oppius avait fait passer une loi qui défendait aux dames romaines d'employer plus d'une demi-once d'or à leur usage, de porter des habits de diverses couleurs, etc. On demandait l'abolition de cette loi de circonstance, nommée *Oppia*. Le Capitole était rempli d'une foule de peuple divisé sur cette affaire. Les femmes sortaient de leurs maisons, accouraient des bourgs voisins, se répandaient dans les rues, suppliaient les consuls, les préteurs, tous les magistrats, de leur être favorables. Elles remplissaient la place publique, lorsque l'inflexible Caton s'avança pour prononcer, en faveur de la loi, une belle harangue que Tite-Live a rapportée; mais l'éloquence du tribun Valérius qui demandait l'abrogation de la loi, et plus encore peut-être l'importunité et les séductions des Romaines, l'emportèrent sur l'influence de Caton, et la loi Oppia fut révoquée. Caton partit aussitôt pour l'Espagne citérieure, qui avait secoué le joug. Son premier soin, en arrivant à l'armée, fut de renvoyer à Rome toutes les provisions qu'on avait amassées, et il dit à ses soldats : « La guerre doit nourrir ceux » qui la font. » Avec de nouvelles recrues, dont il sut faire des troupes excellentes, il remporta de nombreuses victoires, soumit la province aux Romains, fit démanteler toutes les villes, et ramena son armée en Italie, où il obtint les honneurs du triomphe. Tite-Live a décrit les événements de cette guerre remarquable, avec sa clarté et son éloquence ordinaires; mais à ses yeux, comme à ceux de Caton, toutes les actions qui sont dans l'intérêt de Rome sont dignes de louanges. Sous la plume d'un historien moderne, Caton serait justement accusé de perfidie à l'égard des alliés, et de férocité envers les vaincus. Avide de rendre à sa patrie des services signalés, Caton est à peine descendu de son char de triomphe, qu'il quitte la toge consulaire, endosse la cuirasse de lieutenant, et accompagne Sempronius en Thrace. Il se met ensuite sous les ordres du consul Manius Acilius, pour aller combattre Antiochus et porter la guerre dans la Thessalie. Par une marche hardie, il franchit avec une partie de ses soldats le Callidrôme, un des sommets les plus escarpés du passage des Thermopiles, et décide ainsi le succès de la bataille. Le consul, aussitôt après et dans l'excès de son enthousiasme, l'embrasse et s'écrie, en présence de toute l'armée, qu'il n'est ni dans son pouvoir, ni dans celui du peuple romain, de décerner à Caton des récompenses égales à son mérite. Il le choisit ensuite pour aller à Rome annoncer cette victoire, qui eut lieu l'an 189 av. J.-C. Ce fut sept ans après que Caton se mit sur les rangs pour obtenir la plus honorable et la plus redoutée de toutes les magistratures, celle de censeur. Sa demande porta l'effroi dans le parti des nobles; ils réunirent tous leurs efforts pour l'écarter; mais des circonstances particulières le favorisaient. Les conquêtes en Asie avaient introduit à Rome des semences de luxe qui effrayaient les amis des bonnes mœurs. La conspiration des bacchanales, qu'on en regardait comme l'effet et le résultat, avait jeté dans toutes les ames une terreur qui n'était pas

encore dissipée : un remède vigoureux et prompt paraissait nécessaire. Aussi Caton ne sollicitait pas les suffrages du peuple comme les deux Scipion et ses autres concurrents, Publius Lucius et Cnéius Manlius ; il ne demandait pas, il s'offrait ; il ne priait pas, mais il grondait et menaçait d'avance. Encore, semblait-il ne pas laisser le choix de son collégue ; il fallait lui donner Valérius Flaccus ; ce n'était qu'avec lui qu'il pouvait réformer les désordres et ramener la pureté des mœurs antiques. Il fut élu, ainsi que celui qu'il demandait, et, dans cette circonstance, le peuple romain ne parut pas seulement le choisir, mais lui obéir. Cette censure fut remarquable par son extrême sévérité, et attira à Caton des ennemis qui le poursuivirent pendant toute sa vie. Il priva de la dignité de sénateur Lucius Quintus Flaminius, personnage consulaire, pour un trait de férocité dont il s'était rendu coupable. Manilius, qui était sur les rangs pour être nommé consul l'année suivante, fut aussi expulsé du sénat, pour avoir embrassé sa femme d'une manière indécente en présence de sa fille. Il ôta le cheval à Scipion l'Asiatique. Par cette dernière rigueur, Caton fut accusé d'avoir cherché à satisfaire sa vieille haine contre Scipion l'Africain. Des clameurs universelles s'élevèrent, lorsque ce rigoureux censeur entreprit de réformer le luxe et les gains des administrateurs des deniers publics. Il n'en usa pas moins de l'autorité que les lois lui accordaient pour opérer toutes les réformes qui lui parurent salutaires, et il obtint l'approbation universelle pour son administration pendant sa censure. Lorsqu'elle fut terminée, on lui décerna une statue dans le temple de la Santé, avec une inscription honorable. Il semblait faire bien peu de cas de cet honneur, et répondit à quelqu'un qui, avant cette époque, lui disait qu'on avait élevé des statues à des personnages peu remarquables et même inconnus, tandis qu'on ne lui en avait dressé aucune : « J'aime » mieux, dit-il, qu'on demande pour- » quoi on n'a pas accordé de statue à » Caton, que par quelle raison il en » obtint une. » Caton n'aimait pas la flatterie ; mais il trouvait bon, quand on avait fait de grandes actions, qu'on se plût à les vanter ; aussi n'était-il rien moins que modeste. Il disait que les sénateurs, dans les circonstances difficiles, avaient coutume de jeter les yeux sur lui, comme les navigateurs sur le pilote, quand le vaisseau était battu par la tempête ; et il rappelait avec complaisance que le sénat remettait à un autre temps les affaires importantes, quand il n'était pas présent ; ce que d'autres que lui, dit Plutarque, témoignent avoir été véritable. Quand il voulait excuser quelqu'un qui avait manqué à son devoir, il se contentait de dire : « Est-ce donc » un Caton ? » La postérité a rendu le même témoignage à sa vertu et l'exprime encore de la même manière. Sa vie politique fut un long combat. Il accusait sans cesse et avec acharnement, et il fut accusé de même. Tite-Live, plein d'admiration et de respect pour cet illustre personnage, et qui, dans le portrait qu'il en a tracé, déploie toutes les ressources de son beau talent, ne déguise pas cependant qu'il fut soupçonné d'avoir suscité contre Scipion l'Africain, l'accusation qui força ce grand homme à la retraite, et que ce fut d'après ses poursuites que Scipion l'Asiatique fut condamné pour crime de péculat ; qu'il se vit dépouillé de ses biens, et qu'il eût été traîné en prison, sans la généreuse intervention de Tiberius Gracchus. Quant à Caton, accusé jus-

qu'à quarante-quatre fois, il fut toujours renvoyé absous. Il avait quatre-vingts ans lorsqu'il se vit forcé de se justifier pour la dernière fois. Le début du plaidoyer qu'il prononça dans cette occasion a quelque chose de sublime dans sa simplicité: « Romains, dit-il, il est bien difficile de » rendre compte de sa conduite devant les hommes d'un autre siècle » que celui où l'on a vécu. » Le dernier acte de sa vie politique fut son ambassade en Afrique, où on l'envoya juger le différend qui s'était élevé entre les Carthaginois et le roi Massinissa: ce voyage est célèbre, parce qu'on attribue à cette circonstance la destruction de Carthage. En effet, frappé de la manière dont cette rivale de Rome avait réparé ses pertes, il ne prononçait plus depuis un seul discours au sénat, sur quelque sujet que ce fût, sans le terminer par ces mots: « Il faut détruire Carthage. » Scipion Nasica, qui était d'un avis contraire, terminait tous les siens en disant: « Mon avis est qu'il faut laisser subsister Carthage. » Caton, si économe des revenus publics, ne méprisait pas les richesses, et n'était pas négligent, ni même très scrupuleux sur les moyens d'en acquérir. Sévère jusqu'à la dureté envers ses esclaves, il leur vendait presque la liberté de cohabiter avec leurs femmes. Il connaissait toutes les ressources de l'agriculture, et savait s'en prévaloir pour augmenter son patrimoine. Ce moyen ne lui paraissant pas assez rapide, il y joignit les spéculations commerciales et financières, et le prêt à gros intérêt afin de soustraire, disait-il, une partie de sa fortune à l'influence de Jupiter. Sa conversation était alternativement gaie, sévère et sentencieuse, semée de maximes et de sarcasmes. Dans les derniers temps de sa vie, il aimait, lorsqu'il était à sa campagne, à réunir à dîner chez lui ses voisins, et il se montra moins austère dans son régime et plus enclin aux plaisirs de la table; c'est à quoi Horace fait allusion dans ces vers:

Narratur et prisci Catonis
Sæpè mero caluisse virtus.

Il fut bon mari, et disait qu'il mettait cette qualité au-dessus de celle de bon sénateur. Sa première femme était noble et peu riche; il n'en eut qu'un seul enfant, et la conduite de Caton dans l'éducation de ce fils, qui a été décrite en détail et avec beaucoup d'intérêt par Plutarque, offre le modèle le plus parfait d'un excellent père et d'un habile instituteur. Ce fils épousa la fille de Paul Émile, sœur du second Scipion l'Africain. Il demeurait chez son père après son mariage. Caton, veuf alors et que, malgré son grand âge, les feux du désir animaient encore, avait une jeune esclave qui le soir se rendait secrètement dans sa chambre. Un jour, elle eut l'audace de faire parade de la faveur dont elle jouissait auprès de son maître, et de passer de manière à se faire remarquer devant la chambre à coucher des jeunes époux. Le lendemain, la froide réserve et la pudeur silencieuse du fils apprirent au père que ce mystérieux commerce était découvert, et le déterminèrent à épouser en secondes noces la fille de Solonius, son secrétaire, dont il eut un fils nommé, à cause de sa mère, *Caton le Solonien*, qui fut l'aïeul de Caton d'Utique. Son premier fils, dont il va être question dans l'article suivant, mourut avant lui. Marcus Porcius Caton termina sa vie l'an 147 avant J.-C., un an après son retour d'Afrique, cinq ans avant la destruction de Carthage, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (et non de quatre-vingt-dix, comme Plutarque et

Tite-Live l'ont dit par erreur). On le nomme souvent *Caton l'Ancien*, ou *Caton le Censeur*, pour le distinguer de ses fils et petits-fils. Plutarque nous apprend qu'il était roux, et qu'il avait les yeux bleus. Sa santé fut toujours inaltérable, et l'austérité de sa vie, sa patience invincible dans les travaux, son héroïque fermeté dans les périls supposaient en quelque sorte, dit Tite-Live, un corps et une ame de fer, que l'âge, à qui tout cède, ne fit jamais fléchir. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, presque tous dans sa vieillesse, et il n'y a rien, observe un ancien, d'utile au peuple romain qu'il n'ait su, qu'il n'ait enseigné. Ses écrits sont : I. *De re rusticâ*, traité d'agriculture adressé à son fils, le seul des ouvrages de l'auteur qui soit parvenu jusqu'à nous; encore plusieurs critiques doutent-ils que celui qui nous reste sous son nom, soit celui qu'il avait composé (1). On le trouve dans le recueil des *Scriptores rei rusticæ*, dont la première édition est celle de Venise, Nic. Jenson, 1472, in-folio; la meilleure est celle de Schneider, Leipzig, 1794-97, 4 tom. ou 7 vol. in-8°., ou celle des Deux-Ponts, 4 vol. in-8°., 1787. Cet ouvrage a été imprimé séparément, avec des notes de Philippe Beroaldo, Bologne, 1604; avec des notes d'Ausone Popma et de Jean Meursius, Leyde, 1590, in-8°., etc. Saboureux de la Bonneterie l'a traduit en français dans sa *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture*, etc., Paris, 1771-74, 6 vol. in-8°. II. Oraisons, discours ou plaidoyers prononcés pendant tout le cours de cette longue vie, et recueillis dans sa vieillesse. Il en existait encore cent cinquante du temps de Cicéron, qui, dans ses entretiens sur les orateurs illustres (ch. 6.), en porte le jugement suivant : « Je ne » considère Caton ni comme citoyen, » ni comme sénateur, ni comme général d'armée; il s'agit de l'orateur. » Que de dignité quand il loue, que » d'austérité quand il blâme! que de » finesse dans ses pensées, que de » délicatesse dans ses paroles et ses » instructions! Plus de cent cinquante oraisons qui nous restent de lui » (c'est tout ce que j'en ai pu découvrir jusqu'à présent), sont remarquables par l'intérêt du sujet et » la manière dont elles sont traitées. » Qu'on choisisse encore parmi elles » ce qu'il y a de plus digne d'estime, » et l'on y trouvera toutes les beautés » de l'éloquence. Son style est trop » vieux, et ses termes quelquefois » barbares; mais arrangez les mots, » rendez-les nombreux, ce que les » premiers Grecs n'ont pas toujours » fait, et vous ne trouverez personne » au dessus de Caton. » Il ne nous reste rien de ces discours de Caton. III. Les *Origines*, ou *Histoires et Annales du peuple romain*, en sept livres, ouvrage précieux que Caton termina peu de mois avant sa mort, qui est

(1) Ce doute nous paraît peu fondé. Ce traité, à la vérité, a beaucoup souffert des injures du temps; le commencement et la fin manquent, l'ordre des matières semble même avoir été interverti; mais l'antiquité du style et les préceptes de cette sévère économie, si bien d'accord avec le caractère connu de Caton, portent à croire qu'il est véritablement de lui. Il y recommande de vendre les esclaves qui sont devenus incapables de servir, soit par l'âge, soit par les maladies; et non seulement le bon Plutarque le blâme avec raison d'avoir mis en pratique cette maxime barbare, mais il semble ne pouvoir lui pardonner d'avoir vendu en Espagne le cheval qui lui avait servi à faire la guerre, afin d'épargner la dépense qu'il lui en aurait coûté pour le ramener. Après avoir commencé par quelques détails sur les libations, les sacrifices et la médecine, l'auteur du traité *De re rusticâ* passe à la description des instruments aratoires, et traite ensuite de la culture des champs, de celle de la vigne, de l'olivier, des arbres fruitiers; il parle des différentes espèces de greffes et de marcottes. On voit qu'il avait des notions assez justes sur les assolements et les prairies artificielles; il ne néglige pas les objets de pur agrément, et il fait l'énumération des plantes odorantes, ou des fleurs agréables dont il veut que le jardin soit formé. (Nous avons fait usage ici d'une analyse plus étendue de ce traité par M. Du Petit Thouars, que ce savant botaniste a bien voulu nous communiquer en manuscrit).

souvent cité par les historiens de l'antiquité, mais que le temps nous a aussi ravi. Le premier livre renfermait l'histoire de Rome sous les rois; le second exposait la naissance, le commencement de chaque ville d'Italie, et c'est apparemment par cette raison qu'il avait donné à l'ouvrage entier le titre d'*Origines*. Les quatrième et cinquième livres étaient l'histoire de la première et de la seconde guerre punique. Dans les derniers livres, il racontait les autres guerres des Romains, et surtout celles d'Espagne. Les divers fragments du livre des *Origines*, épars dans les auteurs anciens, se trouvent réunis à la fin de plusieurs éditions de *Salluste*. On les a imprimés séparément, Paris, 1588, in-8°.; avec les scholies de Riccoboni, Venise, 1568, in-8°.; avec un commentaire de Jean Annius, Paris et Wittemberg, 1612, in-8°.; dans l'édition de Jean Meursius, *De re rusticâ*, etc. IV. Un livre sur l'art militaire: Ausone Popma en a commenté les fragments qui nous restent (*Voy.* Vegece, liv. I, c. 8); V. un livre sur l'éducation des enfants (*Voyez* Macrobe, liv. III, c. 6); VI. des préceptes sur les mœurs, en prose et non en vers; VII. des apophtègmes; VIII. un traité de médecine renfermant le détail des traitements employés par Caton dans les maladies de son fils, de ses domestiques, de ses esclaves; IX. des lettres citées par Pline, Festus, Priscianus; X. des livres de questions épistolaires (citées par Aulu-Gelle, liv. VII, c. 20). Plutarque a écrit une Vie de Caton; Cornélius Népos en avait aussi composé une, à la prière d'Atticus; mais il ne nous en est parvenu qu'un très court extrait (1), fait, ainsi que les autres vies qui portent le même nom, par Emilius Probus, grammairien du 6e. siècle. C'est dans Tite-Live qu'on trouve les meilleurs et les plus nombreux renseignements sur la vie publique de cet homme célèbre. Cicéron l'a mis en scène d'une manière intéressante, dans son *Traité de la vieillesse*. On a imprimé à part *Vita Catonis ex Plutarcho, per Petrum Nannium*, Louvain, 1540. Théodore de Bèze a fait une tragédie latine de *Caton le Censeur*. W—R.

(1) A la réserve cependant de celle d'Atticus, qui nous est parvenue entière.

CATON (Marcus), fils du précédent, était d'une complexion délicate, et mourut avant son père, qui a rendu témoignage à sa vertu. Il parvint à la dignité de préteur. Il avait écrit un commentaire sur le droit civil, qui a été cité par le jurisconsulte Paul, par Festus et par Aulu-Gelle. Il nous en reste des fragments publiés par Meursius. — Un autre Marcus Caton, ou Caton Népos, petit-fils de Caton l'ancien, devint consul l'an 638 de la fondation de Rome; il avait laissé un recueil d'oraisons, qui a été cité par les anciens, et souvent confondu avec celles de son illustre aïeul. Priscus cite de Caton Népos une action de grâces au peuple, pour n'avoir point voulu abroger une loi qu'il avait fait porter. W—R.

CATON (Marcus Porcius), surnommé d'*Utique*, du lieu où il mourut, était arrière-petit-fils de Caton le censeur, dont il offrit de nouveau les talents et les vertus. Il naquit l'an 93 avant J.-C. Peu de temps après sa naissance, il perdit son père et sa mère, et fut élevé, avec ses sœurs et son frère du côté maternel, dans la maison de son oncle Livius Drusus. Dans son enfance, Caton montra une maturité de jugement et une inflexibilité de caractère bien au-dessus de son âge. Sarpédon, son précepteur, se trouvait forcé de le mener quelquefois chez Sylla, qui était

ami de Livius Drusus : c'était l'époque des affreuses proscriptions de ce dictateur. Le jeune Caton, âgé alors de quatorze ans, vit avec horreur les têtes de plusieurs nobles victimes qu'on apportait dans la maison de Sylla : frappé de la tristesse profonde et des soupirs étouffés de ceux qui étaient témoins de ce spectacle, il demanda à son précepteur pourquoi ils ne tuaient pas ce tyran. « C'est, dit Sarpédon, par » qu'on le craint encore plus qu'on ne » le hait. — Donnez-moi donc une » épée, réplique le jeune Caton, pour » que je le tue, et que je délivre mon » pays de la servitude. » Sarpédon emmena sur-le-champ son élève, et le surveilla de près. L'amitié de Caton pour Cœpion, son frère du côté maternel, s'annonça dès son enfance et s'accrut avec les années. A vingt ans, ils ne s'étaient pas encore quittés ; ils n'avaient jamais fait un seul repas l'un sans l'autre ; à la ville comme à la campagne, on les voyait toujours ensemble. Cœpion était un homme sobre, tempéré, et très réglé dans ses mœurs, et lorsqu'on lui en faisait compliment, il répondait : « Cela est vrai, je suis » ainsi en comparaison de beaucoup » d'autres ; mais quand je me compare » à mon frère Caton, il me semble » que je ne suis qu'un Sippius. » (Ce Sippius était célèbre par sa vie molle et efféminée). Caton fut nommé prêtre d'Apollon : alors sa fortune, après le partage fait avec son frère, se montait à 560,000 liv. de notre monnaie. Il se lia avec Antipater de Tyr, stoïcien, et resta toute sa vie attaché à la secte de ce philosophe, la seule qui pût s'accorder avec l'austérité de ses principes. Il chercha à épouser Lépida, et déjà il l'avait fiancée ; mais Métellus Scipion, qui venait de renoncer à cette femme après l'avoir demandée en mariage, se voyant près de la perdre, revint à elle, et réussit dans sa recherche. Le jeune Caton en fut tellement piqué, qu'il composa une satire contre son heureux rival. Il épousa peu après Atilia, fille de Soranus, et ce fut (suivant Plutarque) la première femme qu'il connut. Les tribuns du peuple voulaient abattre une colonne de la basilique bâtie par Caton le censeur, qui les gênait pour donner leurs audiences. Caton prétendit qu'ils n'en avaient pas le droit, leur intenta un procès, et le gagna. Ce fut la première fois qu'il parla en public, et il eut occasion de faire remarquer dès-lors cette éloquence nerveuse et véhémente, depuis si redoutable aux factieux. Il fit ses premières armes dans la guerre de Spartacus, comme simple volontaire, avec son frère Cœpion, qui commandait en qualité de tribun militaire. Caton se distingua tellement par sa bravoure, que le préteur Gellius voulut lui décerner le prix d'honneur ; mais Caton, mécontent de la manière dont la campagne avait été conduite, refusa ce prix, en disant qu'il ne s'était rien fait dans cette guerre qui méritât une pareille distinction. Il fut envoyé ensuite en Macédoine comme tribun militaire. Là, il apprit que son frère Cœpion était tombé dangereusement malade à Aenos (aujourd'hui Éno) en Thrace ; il s'embarqua malgré les dangers de la tempête auxquels il faillit succomber ; mais il n'arriva que peu d'instants après la mort de Cœpion. Alors toute sa fermeté stoïque l'abandonna ; il se jeta sur le corps inanimé de son frère, le fit envelopper dans les draps les plus somptueux, lui fit dresser un magnifique bûcher, sur lequel on brûla les plus précieux parfums. Enfin, il lui fit construire sur la grande place d'Éno un monument en marbre de Paros, qui coûta

37,000 liv. de notre monnaie. Le sensible Plutarque même blâme Caton de s'être trop abandonné à sa douleur, et de ne s'être pas comporté dans cette circonstance comme il convenait à un philosophe. Le temps de son commandement étant expiré, Caton fit un voyage en Asie, et, en passant à Éphèse, il fut reçu avec les plus grandes marques d'estime et de respect par Pompée, qui cependant se vit avec plaisir délivré, par son départ, d'un témoin aussi sévère de ses actions. Caton ramena avec lui à Rome le philosophe stoïcien Athénodore, surnommé *Cordilion*, qu'il s'attacha, et qui ne le quitta plus. Il disait que c'était ce qu'il avait rapporté de plus précieux de son voyage. Il demanda ensuite la charge de questeur, et l'obtint. On avait coutume de ne solliciter cette place que parce qu'elle donnait entrée au sénat, et préparait l'accès aux autres honneurs : comme les fonctions en paraissaient pénibles et sans gloire, on les abandonnait aux greffiers et aux commis, qui s'enrichissaient aux dépens de l'état. Caton réforma tous ces abus, et fit rentrer dans le trésor public des sommes considérables qui étaient dues. Enfin, il eut le courage d'attaquer les agents de la tyrannie de Sylla, et de les forcer à rendre l'argent qu'ils avaient reçu pour prix de leurs forfaits; il en poursuivit ensuite plusieurs devant les tribunaux comme homicides, et parvint à les faire condamner. Son zèle et son intégrité durant la questure lui attirèrent à un tel point l'admiration et l'amour des Romains, que, le dernier jour de sa magistrature, il fut conduit jusqu'à sa maison par toute l'assemblée du peuple. Tel était dès-lors la célébrité de sa vertu, qu'un avocat, voulant prouver qu'une cause ne pouvait être décidée par la déposition d'un seul témoin, dit : « Le témoignage » d'un seul homme est insuffisant, » quand ce serait celui même de Ca- » ton. » Aux jeux de Flore donnés par l'édile Messius, Caton se trouvait présent au spectacle. Par respect pour *lui*, on n'osa point demander que les danseuses se déshabillassent pour danser toutes nues, comme c'était l'usage dans ces sortes de jeux. Ceci produisit un léger mouvement dans l'assemblée. Caton, en ayant appris la cause de Savonius son voisin, sortit aussitôt pour ne pas priver les spectateurs de leurs amusements ordinaires. Il reçut, en se retirant, les applaudissements de tout le peuple, qui pour lors rappela sur le théâtre l'ancienne licence des scènes. Caton eût bien voulu, après sa questure, se donner quelque repos, mais les troubles civils ne le permirent pas. Les causes qui avaient porté Sylla à la dictature et son exemple avaient rendu impossible le maintien de l'ancienne constitution : la chute n'en était retardée que par la lutte des prétentions rivales. Plusieurs ambitieux aspiraient au pouvoir suprême. Crassus, fier de sa grande opulence, croyait pouvoir l'acheter. Pompée aurait pu s'en saisir, mais il voulait qu'on le lui conférât, et craignait de l'usurper. César, plus jeune et plus habile que tous deux, vit bien qu'il ne pouvait y arriver qu'en renversant les lois, et pour cet effet il se lia avec ses deux rivaux, et se servit avec adresse des richesses de l'un et du crédit de l'autre. Des hommes sans influence dans les armées, dans le sénat ou dans l'assemblée du peuple, crurent pouvoir atteindre le même but par l'audace et la scélératesse : tels furent Catilina et ses adhérents. Un sénat, en général composé d'hommes probes, mais faibles et amollis par le luxe, était le seul appui des anciennes constitutions. Ca-

tulus, Cicéron, Caton, étaient les principaux chefs de ce sénat, et en faisaient la force principale. Lucullus, qui s'était rangé dans ce parti, qui avait commandé avec succès de grandes armées, et possédait, comme Pompée, la confiance du soldat, aurait pu seul soutenir le sénat; mais il n'aspirait qu'à jouir des richesses qu'il avait acquises pendant ses conquêtes en Asie. La conduite de Caton pendant ces circonstances difficiles se trouve retracée dans les historiens et les auteurs de l'antiquité, jusque dans les plus petits détails. En l'étudiant avec soin, il est facile de voir qu'étranger à toutes les factions, à toutes les haines, Caton servit la chose publique par sa prévoyance et son courage; mais que, par l'inflexibilité de son caractère, il nuisit souvent aussi à la cause qu'il voulait défendre. Il méconnut le siècle où il vivait, et l'exemple de son bisaïeul, qu'il voulait imiter en tout, l'égara. Cicéron l'accuse avec raison d'avoir opiné souvent devant la canaille de Rome (*Romuli fæce*), comme il aurait fait dans la république de Platon. Caton, après sa questure, se rendait à sa campagne, lorsqu'il rencontra sur la route Métellus Népos, qui allait à Rome pour briguer le tribunat. Caton, connaissant les intentions de cet homme pervers, se douta que quelque mauvais dessein le portait à faire cette démarche. Il revient aussitôt sur ses pas, demande le tribunat, et est élu avec Métellus Népos. Ce fut à cette époque qu'éclata la conjuration de Catilina. Caton soutint de tout son pouvoir le consul Cicéron : le premier il lui donna publiquement le titre de *père de la patrie*, et il contribua à la punition des coupables, en réfutant le discours insidieux de César, par une belle harangue que Salluste a rapportée, et qu'on doit croire authentique, puisque l'on sait d'ailleurs que Cicéron avait caché dans la salle du sénat des scribes habitués à écrire par abréviation, et qui recueillirent tous les discours prononcés à cette occasion (*Voyez* TYRON). Caton s'opposa aussi à la proposition faite par Métellus Népos, de rappeler Pompée d'Asie, et de lui donner le commandement contre Catilina : ce fut alors qu'il manqua de périr dans une émeute populaire, excitée contre lui par son factieux collégue et par César. Pompée, après son retour d'Asie, laissa percer ses projets ambitieux, que Caton déjoua souvent par son opposition. Il prédit, le premier, les suites de l'union de Crassus, de Pompée et de César. Après ce triumvirat, Caton combattit vainement la motion sur le partage des terres de la Campanie. César, alors consul, abusa de son autorité, au point de le faire conduire en prison; mais les murmures du peuple forcèrent bientôt de le relâcher. Pour écarter Caton, les triumvirs firent faire, par le tribun du peuple Clodius, la proposition de dépouiller Ptolémée, roi de Chypre, de ses états, sur un prétexte frivole, et de réunir cette île à l'empire romain : ce qui fut décrété. Par le même décret, on chargea Caton de l'exécution de cette injustice. Il dut obéir; et, s'étant rendu en Asie, il envoya Canidius en Chypre, pour signifier à Ptolémée la résolution du peuple romain. Le malheureux roi s'empoisonna. Caton prit aussitôt toutes les mesures pour réunir les immenses richesses qu'avait amassées le roi de Chypre, et tirer un haut prix de son mobilier, qu'il mit en vente; il mécontenta à ce sujet plusieurs de ses amis, qui avaient cherché à en acquérir une partie à bas prix. Par ces moyens, Caton, à son retour, enri-

chit le trésor public de la plus forte somme qu'un particulier y eût encore déposée. Peut-être fut-il blâmable, à son arrivée, d'avoir étalé avec ostentation aux yeux du peuple un butin illégitimement acquis. Aussi, n'oublions pas de faire remarquer que ces mêmes richesses firent partie de celles dont César s'empara depuis, et qui lui servirent à anéantir la liberté romaine. Cicéron, au retour de son bannissement, voulait faire annuller tous les actes passés pendant le tribunat de Clodius; mais Caton s'y opposa, parce que tout ce qu'il avait fait comme légat du peuple romain dans l'affaire de l'île de Chypre, eût aussi été annullé. Cette opposition refroidit pendant quelque temps la liaison qui existait entre ces deux hommes illustres. Ce fut vers cette époque qu'eut lieu, entre Caton et Hortensius, au sujet de la femme du premier, cette transaction qui presque toujours a été représentée sous un faux jour. La mauvaise conduite d'Atilia avait forcé Caton de la répudier, après en avoir eu deux enfants. Il épousa ensuite Martia, fille de Philippe, avec laquelle il paraît avoir vécu dans la plus parfaite harmonie. Cependant, sur la demande de Quintus Hortensius, son ami, il se sépara d'elle, pour la céder, du consentement de son père Philippe, à ce célèbre orateur, qui désirait en avoir des enfants; ce traité s'accomplit avec toute la gravité imaginable, et ne paraît alors avoir causé aucun scandale. Martia vécut avec Hortensius jusqu'à la mort de ce dernier. Caton, au commencement des guerres civiles, la reprit de nouveau; mais comme il y eut dans ces deux occasions de nouvelles cérémonies de mariage, on ne peut pas dire que Caton prêta sa femme; il ne fit qu'user de la faculté illimitée de divorcer, que la loi accordait aux Romains. Cet acte, si contraire aux idées des modernes, a été le sujet des déclamations éloquentes de Tertullien et de beaucoup d'autres. Ce fut aussi pendant ce période, le plus agité de sa vie, que Caton paraît avoir oublié quelquefois sa sobriété ordinaire, en buvant avec ses amis. C'est du moins ce que lui reprochait César, dans son *Anti-Caton*. Il y raconte que des jeunes gens ayant rencontré dans les rues, fort avant dans la nuit, un homme enveloppé de sa toge, voulurent l'insulter, et que, lui découvrant le visage et reconnaissant Caton qui était ivre, ils rougirent à cette vue, et s'éloignèrent. « On eût » dit, ajoute César, que Caton venait » de les prendre sur le fait, et non » pas qu'ils venaient d'y prendre Caton. » Ce récit, qui donne la plus haute idée du respect que l'on portait à Caton, n'est pas exempt d'exagération; car tous les anciens s'accordent à mettre la tempérance au nombre des vertus que cet homme illustre possédait à un dégré éminent. Caton continua de s'opposer aux triumvirs; mais en accompagnant Domitius Ænobarbus, qui briguait le consulat, et avait pour concurrents Pompée et Crassus, il fut blessé et faillit perdre la vie. Lorsqu'il voulut s'opposer à la loi *Tribonienne*, qui accordait une puissance extraordinaire à Crassus, il fut une seconde fois conduit en prison; mais tout le peuple le suivit jusqu'au lieu de sa détention; ce qui força encore les factieux de le relâcher. Peu de temps après, il fut nommé préteur, et c'est la plus haute dignité où il soit parvenu. Il profita du temps où il était en charge pour faire passer une loi contre ceux qui achetaient les suffrages. Telle était la corruption de la république, que cette mesure mécontenta toutes les

classes de citoyens, les uns parce qu'ils avaient besoin de corrompre, les autres parce qu'ils trouvaient leur profit à être corrompus. Après la mort de Crassus, les troubles fomentés par César augmentèrent à un tel point, que les sénateurs les mieux intentionnés ne virent d'autre moyen de sauver la chose publique qu'en se tournant du côté de Pompée, et on le nomma momentanément dictateur. Caton crut, pour éviter un mal plus grand, devoir demander qu'il fût élu seul consul : ce qui fut adopté. Mais la constitution républicaine n'existait plus, dès que Caton se trouvait forcé, pour la sauver, de provoquer une mesure aussi illégale. L'année d'ensuite, Caton n'obtint pas le consulat, parce qu'il refusa de se soumettre aux usages établis en pareille circonstance. Cicéron, qui savait de quelle utilité eût été Caton, revêtu de la dignité de consul dans l'état de crise où se trouvait la république, le blâme avec raison de n'avoir employé aucun des moyens usités pour réussir dans sa demande. Cependant les fatales prédictions que Caton n'avait cessé de faire, s'accomplirent, et la guerre civile fut déclarée. Dans le partage des provinces, le sénat lui donna la Sicile à gouverner en qualité de pro-préteur; mais à l'arrivée de Curion, accompagné de trois légions de César, Caton ne se trouvant pas en état de défendre cette île, partit, et alla rejoindre le camp de Pompée à Dyrrachium. Il conseilla de traîner la guerre en longueur, espérant y mettre fin par la voie des négociations; il aimait trop ses concitoyens pour se réjouir de la victoire, de quel côté qu'elle se trouvât. Dès que la guerre fut commencée, il laissa croître sa barbe et ses cheveux, et la couleur de ses vêtements annonçait la tristesse de son ame. Ce fut lui qui fit prendre à Pompée et à son conseil de guerre la résolution de ne piller aucune ville soumise à l'empire romain, et de ne mettre à mort aucun citoyen romain hors du champ de bataille. Pompée, après la victoire qu'il remporta sur César, dans son camp de Dyrrachium, poursuivit son rival, et laissa Caton avec quelques troupes pour garder le trésor de l'armée et les magasins qui étaient dans la ville. Ce fut cette circonstance qui empêcha Caton d'être présent à la journée de Pharsale. Après cet événement, Caton fit voile pour Corcyre avec les troupes qu'il avait sous ses ordres, et offrit le commandement à Cicéron, qui le refusa. De là Caton se rendit en Afrique, où il espérait trouver Pompée; mais à son arrivée, il apprit le lâche assassinat commis sur le vainqueur de Mithridate. Caton résolut, malgré ces revers, de soutenir la cause de la liberté tant qu'il resterait une lueur d'espérance. Il prit le commandement des troupes, qui lui obéirent avec joie, et s'avança vers Cyrène, qui le reçut dans ses murs, quoiqu'elle eût fermé ses portes à Labiénus. Tel est le récit de Plutarque. Le poète Lucain dit au contraire que les Cyréniens fermèrent leurs portes à Caton, qui n'entra que par force dans leur ville, et leur pardonna après les avoir vaincus (*Pharsalia*, lib. IX, v. 296). L'autorité de l'historien semble devoir être préférée à celle du poète. Dans ce lieu, Caton apprit que Scipion, beau-père de Pompée, abordé avant lui en Afrique, s'était retiré chez Juba, roi de Mauritanie, où Varus avait déjà rassemblé une armée considérable. Pour les joindre, Caton entreprit à travers les déserts une marche longue et pénible, durant laquelle il déploya une constance qui lui acquit l'affection de toute l'armée. Pendant sept jours, il marcha à pied,

et supporta la faim et la soif comme le dernier des soldats. La jonction des deux armées se fit à Utique, et on délibéra à qui resterait le commandement en chef. L'armée désirait Caton; mais celui-ci, trop fidèle observateur de la hiérarchie des pouvoirs, dit que Scipion, se trouvant revêtu de la dignité de proconsul, avait plus de droit que lui de commander. Cette condescendance fut une faute que Caton se reprocha depuis, et qui accéléra la perte de la cause qu'il défendait. Scipion ayant voulu faire passer au fil de l'épée tous les habitants d'Utique, Caton s'y opposa, et prit le commandement de cette ville importante, tandis que Scipion et Labiénus marchèrent contre César. Caton donna à Scipion le conseil qu'il avait donné à Pompée, de traîner la guerre en longueur. Scipion, de même que Pompée, méprisa cet avis; il fut vaincu, et son armée presque entièrement détruite près de Thapsus. L'Afrique se soumit au vainqueur, à l'exception de la ville d'Utique. Caton chercha à inspirer aux sénateurs qui s'étaient renfermés avec lui dans cette ville, la résolution de se défendre jusqu'à la mort; mais n'ayant pu leur faire partager son courage, il vit qu'il ne restait plus d'espérance, et prit lui-même des mesures pour faciliter la fuite de tous ceux qui voulaient le quitter. Quant à lui, il ne parut pas avoir l'intention de sortir d'Utique. Ses amis et son fils devinèrent la résolution qu'il avait prise. La veille du jour où il s'était proposé de l'exécuter, il soupa tranquillement et discuta plusieurs questions de philosophie. Après s'être retiré dans sa chambre, il lut le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame, intitulé *Phédon;* cette lecture terminée, ne trouvant plus son épée, qu'on avait eu soin d'ôter, il appela ses esclaves, et leur ordonna de la chercher, feignant de n'y avoir pensé que parce qu'elle se trouvait égarée; mais voyant qu'on ne la lui apportait point, il crut qu'on voulait le livrer vivant entre les mains de César, et cette idée le mit en fureur: il frappa avec violence un esclave qui s'efforçait de l'apaiser. Son fils et ses amis accoururent au bruit, se jetèrent en pleurant à ses pieds, le conjurant de ne pas insister. Il reprocha à son fils sa désobéissance à ses ordres; il lui fit observer que, s'il avait résolu de se détruire, il pouvait le faire sans son épée: parlant ensuite avec calme, il engagea tous ceux qui étaient présents à se soumettre à César; il exhorta surtout son fils à ne tenter aucune résistance, et à ne jamais se mêler des affaires publiques. Il fit ensuite retirer tout le monde, à l'exception des philosophes Démétrius et Apollonides. Resté seul avec eux, il leur prouva d'abord qu'il n'avait aucun moyen de conserver sa vie qu'en la demandant à César, et il les pria de tâcher de lui démontrer qu'un tel parti était convenable, digne de lui, et conforme aux principes qu'il avait professés. Ils baissèrent la tête et gardèrent le silence. Cependant il leur fit entendre qu'il n'avait encore rien résolu définitivement; mais il les renvoya tous deux pour exhorter son fils à attendre sa décision, et à ne point le gêner dans ses actions. Les deux philosophes sortirent en pleurant et sans rien répondre, et on donna l'épée de Caton à un petit enfant pour la lui porter. Il la reçut avec un plaisir manifeste, la sortit de son fourreau, regarda si la pointe en était bien acérée, et l'ayant trouvé telle, il la mit près de lui, reprit le *Phédon* de Platon, qu'il lut deux fois, puis s'endormit du sommeil le plus profond. A son réveil, il donna ordre à un de ses af-

franchis, nommé *Butas*, d'aller au port pour savoir si ceux de son parti, qui s'étaient renfermés avec lui dans Utique, en étaient sortis. On vint lui dire qu'ils avaient mis à la voile, mais que la mer était très orageuse, ce qui le fit soupirer. Il renvoya encore Butas pour s'informer si, parmi ceux qui s'étaient embarqués, il n'y en avait pas qui fussent rentrés dans le port et qui eussent quelque chose à lui faire dire. L'aurore paraissait, et les petits oiseaux, dit Plutarque, commençaient à gazouiller, lorsque Caton s'endormit de nouveau. Butas vint presque aussitôt lui dire que la mer était plus calme et que tout était tranquille au port. Il parut satisfait, lui fit signe de sortir, lui recommanda de fermer la porte, et se remit dans son lit comme pour continuer son sommeil; mais à peine son affranchi fut-il parti qu'il se perça de son épée. En tombant, il renversa une table géométrique qui était près de lui; son fils et ses amis accoururent au bruit; ils le trouvèrent baigné dans son sang. On profita de son évanouissement pour panser la blessure qu'il s'était faite; mais dès qu'il eut repris l'usage de ses sens, il repoussa le médecin avec violence, arracha les pansements, déchira sa plaie de ses propres mains, et expira sur-le-champ. C'était dans la 49e. année de son âge, et l'an 44 av. J.-C. La nouvelle de sa mort répandit le deuil et l'affliction dans la ville d'Utique. Les habitants, malgré l'approche du vainqueur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui rendirent tous les honneurs dus à son rang. On l'inhuma sur le rivage, et on lui éleva dans l'endroit même une statue où il était représenté l'épée à la main, et qu'on voyait encore près de deux cents ans après, du temps de Plutarque. César, qui savait que Caton, après avoir congédié tous ses adhérents, restait dans Utique avec son fils et ses plus intimes amis, hâtait sa marche; mais il apprit en arrivant ce qui venait de se passer. On prétend qu'il dit alors: « Caton, je porte envie à ta mort, puis» que tu m'as envié la gloire de t'avoir » sauvé la vie. » La mort de Caton a été le sujet de plusieurs discussions morales et politiques parmi les modernes, et diversement jugée par eux; mais chez les anciens elle excita l'admiration universelle. Sous Auguste, Horace met la mort de Caton (*Catonis nobile lethum*) au nombre des actions qui honorent le plus le nom romain. Virgile, dans un poëme entrepris en partie pour la gloire de la maison des Césars, peint Caton dans l'Élysée, présidant l'assemblée des justes :

Secretosque pios, his dantem jura Catonem.

Enfin, seuls à l'écart, loin du noir Phlégéthon,
Les justes ont leur place; à leur tête est Caton.

Les portraits qu'en ont tracés Salluste et Velléius Paterculus ont été souvent cités; il en est un moins connu, moins brillant peut-être, mais non moins remarquable, qui a échappé à Cicéron, dans l'intimité secrète de l'amitié, à une époque où il vivait tranquille sous les lois du vainqueur de Pompée, dont il avait accepté les bienfaits. Balbus, Oppius, et plusieurs autres amis de César ayant désiré entendre l'éloge de Caton de la bouche de Cicéron, avaient engagé Atticus à le demander à ce grand orateur. Voici ce qu'il répondit à la lettre qu'Atticus lui écrivit à ce sujet. « L'é» loge de Caton est une matière bien » délicate, et je ne vois pas comment » je pourrais m'y prendre pour la trai» ter d'une manière, je ne dis pas qui » plût, mais qui ne déplût pas à vos » convives. Quand je ne dirais rien de » la vigueur avec laquelle il parlait

» dans le sénat, de son zèle pour la » république et de tout ce qu'il a fait » pour elle, et que je me réduirais à » louer en général cette sagesse et cette » prudence qui ne s'est jamais démentie, ils trouveraient peut-être encore » que j'en dis trop. Pour bien faire l'é- » loge de ce grand homme, il faudrait » s'étendre sur ces trois points; qu'il » a prévu tout ce qui est arrivé; qu'il » s'y est opposé de tout son pouvoir; » et qu'enfin il a mieux aimé mourir » que d'en être le témoin. » Cicéron ne fut pas toujours aussi réservé; il composa une *Vie de Caton*, à laquelle César crut devoir répondre en publiant l'*Anti-Caton*. Nous n'avons plus ces ouvrages; mais dans Plutarque, dans Salluste, dans Appien, dans Valère Maxime, dans Dion Cassius, dans les lettres et les Discours de Cicéron, et dans d'autres anciens, on trouve de nombreux détails sur la vie de cet homme vertueux. C'est dans ces sources que nous avons puisé (1). — CATON (Marcus Porcius), son fils, après la mort de César, combattit pour défendre les restes de la liberté romaine, sous les ordres de Brutus, et périt à ses côtés à la journée de Philippes. W—R.

CATON (VALÉRIUS), grammairien et poète, né dans la Gaule narbonnaise, fut, selon quelques-uns, affranchi d'un nommé *Bursenus;* mais, dans un de ses ouvrages, il dit qu'il est né de condition libre, et que, durant les proscriptions de Sylla, se trouvant mineur, il fut dépouillé de ses biens. Il se fit une grande réputation par son habileté à enseigner la jeune noblesse de Rome, fut regardé comme poète habile, et excella surtout à seconder dans les autres le génie poétique. Un distique cité par Suétone, relatif à Valérius Caton, le témoigne suffisamment: « Caton le grammairien, syrène » des Latins, tu es le seul qui possèdes » l'art de faire naître des poètes, et de » développer les beautés de leurs ouvrages. » Il acquit par ses leçons une fortune assez considérable pour posséder la *Villa de Tusculanum;* mais ses créanciers l'en dépouillèrent, et il fut réduit dans sa vieillesse à une très grande pauvreté. Il se vit forcé, après avoir possédé un palais, de se contenter d'une misérable chaumière, où il mourut abandonné de tout le monde, dans un âge très avancé. Indépendamment de plusieurs livres sur la grammaire, il avait composé divers poëmes dans les genres satirique et érotique. Un d'eux était intitulé l'*Indignation*, un autre *Lydie*, et un troisième *Diane*. Le seul qui nous reste de lui porte le titre de *Diræ* (*imprécations*). Ce petit poëme est divisé en deux parties; dans la première, l'auteur fait des imprécations contre les possessions qu'on lui a ravies; il soulève contre elles tous les éléments, et fait naître tous les fléaux; il semble désirer les voir détruire de fond en comble; dans la seconde, il revient à des sentiments plus doux; il déplore la perte de sa maîtresse Lydie, et envie aux champs qui lui appartinrent le bonheur de la posséder. Ce petit poëme nous est parvenu presque partout défiguré par les copistes; de sorte que, dans son état actuel, il est fort obscur, et dans beaucoup d'endroits inintelligible. Après une lecture attentive, il nous a paru que la seconde partie était un poëme distinct, à tort réuni à ce qui précède, par les copistes. Le premier mot, *battare*, qui revient plusieurs fois dans le cours du poëme, a occa-

(1) La mort de Caton d'Utique fut mise sur la scène française par un anonyme (Jacques Auger), en 1648; elle est aussi le sujet d'une tragédie célèbre d'Addison. Deschamps et Poinsinet de Sivry ont composé deux tragédies, intitulées: *la Mort de Caton*; l'une en 1715, et l'autre 1789. Celle de Deschamps fut jouée avec quelque succès. Z.

sionné un grand nombre de discussions parmi les savants, sans qu'on ait pu encore en déterminer la signification. Malgré cela, le poëme de Valérius Caton contient des passages assez beaux pour qu'on l'ait attribué à Virgile, et pour qu'il ait été mis à la suite des œuvres de ce grand poète par quelques éditeurs. Horace devrait être nommé comme le plus ancien auteur qui ait fait mention de Valérius Caton, si quatre vers que l'on trouve dans de très vieux manuscrits, en tête de la satire X du livre I, et qu'on en retranche dans les éditions ordinaires, étaient véritablement de lui. Si l'on rejette ces vers d'Horace, Ovide est le plus ancien auteur qui ait parlé de Valérius Caton. Ensuite, c'est Suétone, qui nous apprend tout ce que nous savons de sa vie, dans son petit ouvrage sur les illustres grammairiens. Ovide l'accuse d'avoir été un poète licencieux, et une accusation de ce genre, faite par Ovide, ne peut être suspecte d'exagération. Wernsdoff, dans ses *Poëtæ latini minores*, tom. III, a donné la meilleure édition de ce poète; il a été imprimé séparément avec un commentaire de Christophe Arnold, Leyde, 1652. Cette édition a été réimprimée à Hambourg, en 1778, par les soins de G. A. Mirus. Il paraît que Valérius Caton est le plus ancien poète né dans la Gaule transalpine dont il soit parvenu des fragments jusqu'à nous; car il ne nous reste rien de l'école brillante que les Grecs avaient formée à Marseille. Le poëme des *Diræ* n'a encore été traduit dans aucune langue moderne. W—R.

CATON (DIONYSIUS), auteur de quatre livres de distiques moraux adressés à son fils, en vers latins, et qu'il ne faut pas confondre avec les maximes de même genre que Caton avait composées en prose. Le siècle où il a vécu est incertain; mais il est prouvé qu'il est antérieur à Constantin-le-Grand, et il est probable qu'il vécut sous les deux Antonins. Il était païen. La première édition de ses *Distiques*, en 1475, in-4°., est très rare, de même que celle de 1477, imprimée à Caselle, petit bourg près de Turin; les meilleures sont celles d'Othon Arntzenius, *cum notis variorum*, Amsterdam, 1754, 1759, in-8°., et celle de Bernhold, 1784, in-8°. On a imprimé sans les commentaires l'édition d'Arntzénius à Meissen, en 1790, in-12. M. Tzschucke a réimprimé aussi cet auteur dans le tome Ier. de ses *Autores latini minores*, Leipzig, 1790-1795. Les *Distiques* de Caton ont été commentés par Philippe de Bergame, Augsbourg, 1475, in-fol., édition rare, et qu'il faut distinguer de celle qui y fut publiée in-4°., la même année, sans les commentaires de Philippe; par Verrati, Florence, 1604, in-8°.; par Érasme, Strasbourg, 1519, in-4°.; Bâle, 1520, in-4°.; Londres, 1592, in-8°.; par Joseph Scaliger, Leyde, 1598, in-8°.; par Guillaume Coeffetau, Paris, 1648, in-8°. Ils ont été traduits en vers grecs par Planude, Vienne, 1523, in-8°.; par Zuber; par Scaliger, etc. : ces trois versions se trouvent dans l'édition d'Arntzenius; en italien, par Scipion Lentulo, napolitain, 1598, in-8°.; en polonais et en allemand, Cracovie, 1561, in-8°.; en anglais, 1557, et Londres, 1612, in-8°.; en vers français, par P. Grosnet, par Habert, par Dutronchet et par l'abbé Salmon en 1751. M. Boulard a publié en 1798 et 1802, les traductions en vers grecs, allemands et hollandais, chacune avec une version française littérale et interlinéaire, accompagnée du texte latin et de la traduction en vers français. On joint ordinairement à l'édition

d'Arntzenius l'*Historia critica Catoniana, per singulorum seriem consuetam Dionysii Catonis Distichorum ex ordine deducta, cum Max. Planudis metaphrasi græcâ, cum notis variorum*, Amsterdam, 1759, in-8°. W—R.

CATROU (FRANÇOIS), né à Paris le 8 décembre 1659, de Mathurin Catrou, conseiller-secrétaire du roi, entra chez les jésuites en 1677. Ce fut au collége de Rouen qu'il se fit connaître par des compositions qui annonçaient de la facilité, de la grâce et de l'imagination. Ses supérieurs l'ayant ensuite destiné à la chaire, il prêcha sept ans avec applaudissement, et réussit surtout dans les panégyriques; mais dégoûté par la contrainte d'apprendre par cœur, il regretta le temps que sa mémoire faisait perdre à son esprit, et abandonna la chaire. Le *Journal de Trévoux*, qui commença en 1701, lui dut sa naissance et ses progrès. Il l'entreprit avec trois de ses confrères, le soutint environ douze ans, et s'y fit la réputation d'un bon critique. Ce travail périodique ne l'empêcha pas de se livrer à la composition de plusieurs autres ouvrages; les principaux sont: I. *Histoire générale du Mogol*, rédigée sur les Mémoires portugais manuscrits du vénitien Manouchi, 1705, in-4°., ou 5 vol. in-12, avec l'*Histoire du règne d'Aurengzeb*, 1715; II. *Histoire du fanatisme dans la religion protestante, contenant l'histoire des anabaptistes, du davidisme, et des trembleurs*, Paris, 1733, 3 vol. in-12. « Ces trois volumes, dit l'abbé Goujet, écrits avec agrément et une grande vivacité de style, attachent le lecteur par la variété, la singularité et l'importance des faits »; mais d'autres critiques désirent plus de rapidité dans la narration. Catrou avait d'abord publié séparément l'*Histoire des anabaptistes*, Paris (Amsterdam), 1695, in-12, et Amsterdam, 1700, in-12, fig. III. *Traduction de Virgile*, avec des notes critiques et historiques, dont la meilleure édition est de 1729, en 4 vol. in-12. Cette traduction fut alors vivement attaquée par l'abbé Desfontaines, qui l'a été à son tour pour la sienne. « Une vive et singulière imagination, dit le critique, a dicté cette version toujours rampante, souvent burlesque, où le texte même est altéré. Le traducteur prend souvent la liberté de réformer les expressions de l'original, en citant faussement les manuscrits sur lesquels il s'appuie. Quelquefois même, de son propre aveu, il ne consulte que son goût particulier. Il y a dans ses notes de l'esprit et des recherches; mais plusieurs sont peu judicieuses, ne servent qu'à étayer les sens faux qu'il donne à Virgile, et paraissent moins faites pour le poète que pour le traducteur. » Quoique ces critiques soient un peu suspectes dans la bouche d'un rival, le public n'a point appelé de ce jugement, et la traduction est entièrement oubliée, surtout depuis qu'il en a paru de plus fidèles. IV. L'*Histoire romaine*, 1725-37, en 21 vol. in-4°., réimprimée en 1737, en 24 vol. in-12, accompagnée de notes historiques, géographiques et critiques, de gravures, de cartes, de médailles, etc. Cette histoire est la plus étendue que nous ayons; on applaudit dans le temps à la profondeur des recherches, à la solidité des réflexions et à l'art qui avait présidé à l'enchaînement des faits; mais la critique y reprit un style puérilement pompeux, des ornements ambitieux, peu d'accord avec la sévérité de l'histoire, des expressions triviales, un néologisme outré et des détails inu-

tiles, et, en général, le ton de Maimbourg et de Berruyer, plutôt que celui de Tite-Live et de Tacite. L'auteur avait recherché l'éloquence, et n'avait pas rencontré la précision. On fut plus content des notes, qui sont presque toutes du P. Rouillé, associé et continuateur de Catrou. L'ouvrage, cependant, ne mérite pas tout-à-fait l'oubli dans lequel il est tombé. Bundy l'a traduit en anglais, Londres, 1728-1730, 3 vol. in-fol., et Fra Zannino Marsecco en italien. Le P. Routh devait achever l'entreprise de ses collégues; mais la dispersion de la société y mit obstacle. Le P. Catrou mourut le 18 octobre 1737, à soixante-dix-huit ans. Il avait conservé dans sa vieillesse l'imagination belle et vive de ses premières années. Il joignait les qualités du cœur à celles de l'esprit; ses manières étaient affables et polies. (*Voy.* les *Mémoires* de Trévoux et le *Moréri*, édition de l'abbé Goujet.) N—L.

CATS (JACQUES), né à Brouwershaven en Zélande, en 1577, occupe une des premières places parmi les restaurateurs ou plutôt les créateurs de la langue et de la poésie hollandaise. Peu de poètes ont eu une verve plus féconde. Il charma tous les loisirs d'une vie longue et très occupée, en cultivant son aimable talent pour la poésie, et elle fit, dans son extrême vieillesse, les délices de sa retraite. L'amour avait failli le fixer à Orléans, où il était allé prendre ses degrés en droit, après avoir fait de très bonnes études à Leyde. Il refusa à son retour la chaire de droit qui lui fut offerte dans cette université naissante, mais déjà très illustre. Il a rempli, dans les temps les plus difficiles, les premières fonctions administratives et diplomatiques. Ambassadeur en Angleterre en 1627 et en 1651, il en revint, la première fois, décoré de l'ordre de St.-Georges. Il fut grand-pensionnaire de Hollande, de 1636 à 1651. Le caractère du talent poétique de Cats est essentiellement différent de celui de Hooft et de Vondel, ses contemporains et ses émules. Sa muse se distingue par tout ce qu'ont de plus attrayant la naïveté, la simplicité, la bonhomie, la popularité, et on ne l'a pas mal nommé, sous ce rapport, le *La Fontaine de la Hollande.* Il s'élève quelquefois avec son sujet, mais il ne vise jamais au sublime. Nul n'a possédé, nul n'a déployé en vers une plus profonde connaissance du cœur humain : il allie toujours le sentiment à la raison. Comme Ovide, il abuse de sa facilité; il a habituellement, comme lui, une abondance rédondante, mais aussi sa poésie, comme celle d'Ovide, est riche d'expressions et pleine d'images. On lui reproche des chevilles, des répétitions, et une coupe de vers trop monotone; mais que d'excellentes qualités rachètent ces défauts ! pureté de diction, clarté de style, imagination riante et fertile; morale qui, sans prétention, sans effort, soumet l'esprit et le cœur. Et cependant ce poète, qui avait long-temps joui d'une vogue sans exemple, qui avait mérité le surnom national de *père* (Vader Cats), dont les ouvrages, religieusement recueillis et fréquemment réimprimés, furent appelés la *Bible de la jeunesse*, la *Bible des paysans*, avait commencé, au bout de cent ans, à tomber dans le plus injuste décri; il était devenu du bon ton de l'assimiler aux plus insipides rimeurs, quand une réclamation imposante s'est enfin élevée contre cette flétrissure également absurde et ingrate. Van Effen, dans son *Spectateur hollandais*, fit entendre la voix de la raison et de l'équité; les de Kruyff, les Bilderdyk, les

Feith, non moins dignes de juger Cats, ont redressé à leur tour le dédaigneux arrêt de ces impitoyables Aristarques, et, vers la fin du siècle qui vient de s'écouler (1790 et ann. suivantes), les deux derniers ont offert à leurs compatriotes une nouvelle édition des *OEuvres de Cats*, dans un format commode et portatif, quand les précédentes étaient in-folio, ou au moins in-4°. Le recueil des *OEuvres de Cats* est principalement composé d'emblêmes et d'allégories, conformément à l'usage de son temps; de poëmes sur les différents âges et les différentes conditions de la vie; de mélanges sur différents sujets, où l'on trouve fables, chansons, idylles, etc.; d'un poëme sur la vie champêtre; d'un autre sur sa propre retraite rurale et sur sa vieillesse octogénaire. Ses *Emblêmes* sont en trois langues; mais ils prouvent incomparablement mieux son talent pour la poésie latine que pour la poésie française. Il mourut à sa campagne de Zorgvliet, sur la belle route de la Haye à la mer, le 12 septembre 1660, âgé de quatre-vingt-trois ans. Toutes ses œuvres ont été, à ce qu'on assure, traduites en allemand et en vers. Barlæus et Boyus ont élégamment traduit en vers latins, sous le titre de *Faces augustæ*, son poëme de l'*Anneau nuptial*. Feutry a donné une imitation libre de son poëme intitulé les *Jeux d'enfants*, dans ses *Opuscules poétiques et philosophiques*, Paris, 1761, in-8°. M—on.

CATTANEO (Jean-Marie), l'un des plus savants littérateurs italiens de la fin du 15e. siècle, était né à Novare, et mourut à Rome, en 1529. Il eut pour maîtres Paul Merula et Démétrius Chalcondyle. Il avait à peine achevé ses études, lorsqu'il composa un commentaire sur les lettres et sur le panégyrique de Pline le jeune, qui parut à Venise, en 1500, puis en 1506 à Milan. Cet ouvrage le fit connaître dans toute l'Italie. Il se rendit à Rome, où sa réputation l'avait précédé. Le cardinal Bendinello Sauli le prit pour son secrétaire, le fit entrer dans les ordres, et lui fit obtenir un bénéfice. C'est à Rome qu'il publia des traductions de divers opuscules d'Aphtonius, d'Isocrate et de Lucien. Il composa plusieurs autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, mais il a moins réussi dans ce dernier genre. On a de lui un poëme latin à la louange de la ville de Gênes, qu'il fit pour plaire au cardinal, son patron. Il en avait entrepris un autre plus considérable sur le sujet que le Tasse traita depuis avec tant de supériorité, la prise de Jérusalem; mais il ne l'a point achevé. On dit que sa mort fut tenue secrète par ceux qui aspiraient à ses bénéfices, et qu'il fut enseveli sans aucune pompe. C'est à cette circonstance que fait allusion son épitaphe latine, composée par Pierre Mirteo, ou Myrtœus, et rapportée par Paul Jove, dans l'éloge du Cattaneo. — Un autre Cattaneo (Jérôme), noble génois, né à Barlette en 1620, se fit jésuite à quatorze ans, occupa les premiers emplois de son ordre, et fut choisi par la république de Gênes pour être son historien. Il n'a cependant point laissé d'histoire, mais seulement un discours prononcé au couronnement du Doge Agostino Centurione, et qui a pour titre: *Le saggie difficoltà del principato di Genova*, un *Parallèle entre l'ancien monde et le nouveau*, aussi écrit en italien, et quelques autres opuscules. R. G.

CATTANEO (Lazare), jésuite et missionnaire italien, naquit d'une famille noble de Sarzane, sur la côte de Gênes, en 1560. A l'âge de vingt-un

ans, il entra chez les jésuites à Rome, et ayant obtenu, après de longues et vives instances, la liberté de se consacrer aux travaux des missions, il s'embarqua pour les Indes en 1588. La ville de Goa obtint les prémices de son zèle, et il alla l'exercer ensuite pendant deux ans sur la côte de la Pêcherie. De là, des ordres supérieurs l'appelèrent à la Chine, où il devint l'utile coopérateur du célèbre père Ricci, le premier qui porta la foi chrétienne dans cet empire. Il l'accompagna dans son voyage à Pékin, où ce père fut très bien accueilli par l'empereur, qui lui permit de se fixer à la Chine. Le P. Cattaneo partagea le zèle et tous les travaux de cet homme apostolique, pour l'établissement des missions dans les différentes provinces. On appela de Macao de nouveaux missionnaires, et des résidences leur furent préparées dans les villes les plus considérables. Ce premier établissement des jésuites essuya une foule d'obstacles et de contradictions; les plus redoutables pour eux furent les insinuations perfides de quelques Européens qui étaient leurs ennemis. Ceux-ci eurent l'air de s'ouvrir confidemment à quelques Chinois de Macao et de Canton; ils leur dirent que les jésuites étaient des hommes ambitieux, qui, sous prétexte d'annoncer la religion chrétienne, ne tendaient à rien moins qu'à s'emparer de l'empire. Ils leur firent malignement observer la situation géographique des lieux et des villes où ils avaient établi leurs résidences depuis Canton jusqu'à Pékin. Ils assurèrent qu'une flotte hollandaise, qui paraissait depuis quelque temps sur les côtes de la Chine, n'y était arrivée que pour favoriser leur entreprise; que le gouverneur de Macao devait les appuyer de toutes les troupes portugaises qui étaient sous ses ordres, auxquelles devaient se joindre encore celles qu'on attendait du Japon, où l'on savait que les disciples des jésuites étaient puissants et très nombreux. Enfin, ils déclarèrent savoir que le P. Cattaneo était celui sur la tête duquel ces religieux conquérants se proposaient de placer la couronne impériale, et que tel était le motif de tant de courses et de voyages que ce père faisait à la cour et dans les provinces. Ces révélations parurent si importantes aux Chinois qui en furent les dépositaires, qu'ils se hâtèrent d'en instruire les magistrats supérieurs de Canton. Ceux-ci, toujours craintifs et soupçonneux à l'excès pour tout ce qui tient aux affaires d'état, conçurent de vives alarmes à la nouvelle de cette conspiration. Toute la ville de Canton fut dans le trouble et l'agitation, et l'on y prit autant de mesures de sûreté, que si les flottes hollandaises et japonaises eussent déjà menacé les côtes. Ces mêmes bruits se répandirent dans toutes les provinces voisines, et y excitèrent une égale fermentation; déjà même on y annonçait que le P. Ricci avait été exécuté à Pékin. Malheureusement, un jésuite chinois, nommé *François Martinès*, passait à Canton dans cette circonstance, pour se rendre à Macao. Quelque soin qu'il eut pris de se cacher, il fut découvert, saisi, jeté dans une prison, et condamné au supplice d'une bastonnade si violente, qu'il expira sous les coups. La conspiration des missionnaires était un roman trop absurde pour qu'il pût se maintenir. L'imposture se dissipa bientôt d'elle-même, et les Chinois furent les premiers à rougir de leurs ridicules terreurs. Le P. Cattaneo continua pendant quarante-six ans l'exercice des pénibles fonctions de missionnaire à la Chine. Cassé de vieillesse et usé par les travaux, il passa les deux der-

nières années de sa vie privé de l'usage de tous ses membres, assis jour et nuit dans un fauteuil, et mourut à Hang-tchéou en 1640, âgé de quatre-vingts ans. Il a écrit en chinois plusieurs ouvrages destinés à l'instruction de ses néophites; un seul, sous le titre *De la contrition ou de la douleur des péchés*, a été imprimé. G—R.

CATTANI DA DIACCETO (François), né à Florence, le 16 novembre 1446, étudia sous Marcile Ficin, et se rendit si habile, qu'il parvint à remplacer son maître dans sa chaire de philosophie. Il mourut à Florence en 1522. Ses œuvres, presque toutes de philosophie platonicienne, ont été publiées à Bâle en 1563. Son ouvrage intitulé: *Tre libri d'amore*, a été imprimé séparément, à Venise, 1561, in-8°.: on y trouve sa vie, écrite par le Varchi. — Un autre François Cattani da Diacceto, petit-fils du précédent, et qu'on appelle aussi *le jeune*, entra dans l'ordre des dominicains, fut ensuite évêque de Fiésole, assista au concile de Trente, et mourut le 5 novembre 1595. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue: I. *Discorso dell' autorità del papa sopra il concilio*, Florence, 1562, in-8°.; II. *Sopra la superstizione dell' arte magica*, Florence, 1562; III. des traductions italiennes de l'*Hexaméron* de S. Ambroise, Florence, 1560, in-8°., très-rare; des *Offices*, du même, Florence, 1558, in-4°.; des *Épîtres* et *Évangiles*, etc. C. T—Y.

CATTANI (Gaetan), jésuite, né à Modène le 7 avril 1696, fut destiné aux missions. Ses supérieurs l'envoyèrent au Paraguay; il partit de Modène le 14 août 1726, et n'arriva à Ténériffe que le 19 avril 1729. Pendant son séjour au Paraguay, il adressa à son frère, Joseph Cattani, trois longues lettres que Muratori a insérées dans son recueil sur les missions, avec de grands et justes éloges de l'auteur. Ce recueil a été traduit en français, sous ce titre: *Relation des missions du Paraguay*, Paris, 1754, in-12. Muratori le rédigea en partie, d'après les manuscrits de divers jésuites que Cattani avait envoyés en Italie. L'auteur s'y montre observateur instruit et judicieux; il s'exprime avec une facilité et une grâce toutes particulières qui lui font pardonner la longueur de ses lettres. Le comte Algarotti, dont on connaît le jugement délicat en matière de goût, s'était procuré quelques autres lettres de Cattani qu'il comptait livrer à l'impression; il est à regretter qu'il n'ait pas exécuté son dessein. Après un séjour de quatre années au Paraguay, Cattani mourut des suites d'une fièvre maligne, le 28 août 1733, à peine âgé de trente-huit ans. Son confrère, le P. Charles Gervasoni, en donna la triste nouvelle à Joseph Cattani, par une lettre que Tiraboschi a insérée dans le second volume de sa *Biblioteca Modenese*. R. G.

CATTENBURGH (Adrien van), un des plus fameux théologiens de la secte des arminiens ou remontrants, naquit à Rotterdam en 1664; professa pendant vingt-cinq ans dans cette ville, fut lié avec Philippe de Limborch, un des plus savants docteurs de la secte, et mourut vers le milieu du 18e. siècle. On a de lui les ouvrages suivants: I. *Spicilegium theologiæ christianæ Philippi à Limborch*, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol.; II. *Bibliotheca scriptorum remonstrantium*, Amsterdam, 1728, in-8°.; III. *Syntagma sapientiæ Mosaïcæ*, ibid., 1737, in-4°.: Cattenburgh attaque avec force, dans ce dernier ouvrage, les athées et les

déistes ; IV. une *Vie de H. Grotius* (en flamand), imprimée à Amsterdam, en 1727, 2 vol. in-fol. V—VE.

CATTHO (ANGELO), né à Tarente dans le 15e. siècle, fut envoyé près du duc de Bourgogne, par Jean et Nicolas, ducs de Calabre, qui prétendirent l'un après l'autre à la main de sa fille unique Marie. Ces deux princes étant morts avant la fin de la négociation dont était chargé Cattho, le duc de Bourgogne, qui avait été à même de l'apprécier, l'engagea à demeurer à sa cour, et lui fit, pour le retenir, une pension considérable; mais, après la journée de Morat, où les Bourguignons furent défaits par les Suisses, Cattho s'apercevant que les affaires du duc commençaient à s'embrouiller, demanda son congé, et se retira en France, où Louis XI l'accueillit, le nomma son aumônier, et, à quelque temps de là, lui donna l'archevêché de Vienne. Cattho avait connu Philippe de Commines à la cour de Bourgogne, et, dès cette époque, s'était formée entre eux une liaison qui fut durable. Ils se retrouvèrent avec plaisir à la cour de France, et ce fut à la sollicitation de Cattho que Commines écrivit ses mémoires, en plusieurs endroits desquels il le loue de son grand savoir et de son habileté à prédire l'avenir. Ce n'est cependant pas Commines, mais l'auteur d'un *Sommaire de la vie de Cattho*, imprimé avec ses mémoires, qui raconte que celui-ci annonça le premier à Louis XI la mort du duc de Bourgogne : « A » l'instant, dit l'auteur du sommaire, » que ledict duc fut tué, le roy Louys » oyoit la messe en l'esglise Saint- » Martin à Tours, distant de Nancy » de dix grandes journées pour le » moins, et à ladicte messe luy servoit » d'aumosnier l'archevesque de Vien- » ne, lequel en baillant la paix audict » seigneur, luy dyct ces paroles : Sire, » Dieu vous donne la paix et le repos; » vous les avez si vous voulez, *Quia* » *consummatum est* : vostre ennemi, » le duc de Bourgogne, est mort; il » vient d'estre tué, et son armée des- » confitte. Laquelle heure cottée fust » trouvée estre celle en laquelle vérita- » blement avoit esté tué ledict duc. » On peut lire des réflexions très judicieuses sur cette prédiction, et quelques autres, dans le *Dictionnaire* de Bayle, article *Cattho*. Suivant quelques-uns de ses contemporains, il était savant en médecine, mathématicien et littérateur; sa devise était : *Ingenium superat vires*. Il mourut extrêmement regretté, à Vienne, en 1497, et fut enterré dans la cathédrale. Puisque ce dernier point est certain, il faut mettre son prétendu voyage et sa mort à Bénévent au rang des erreurs historiques qui ne doivent plus reparaître. W—s.

CATTIER (PHILIPPE) vivait vers le milieu du 17e. siècle. Il était avocat au parlement de Paris. L'ouvrage qui a donné à son nom quelque célébrité est intitulé : *Gazophylacium Græcorum, hoc est methodus admirabilis secundum quam intra horæ spatium possit quis addiscere innumera vocabula græca*, etc., Paris, 1651, in-4°. C'est trop promettre; mais la méthode de l'auteur peut être d'un grand secours pour l'étude de la langue grecque. Van Bashuysen, professeur à Hanôvre, y fit réimprimer cet ouvrage, en 1708. Abresch, qui en donna une autre édition à Utrecht, en 1757, avec des notes importantes, crut devoir altérer le titre original, qui était trop emphatique; voici celui de son édition : *Gazophylacium Græcorum, seu methodus admirabilis ad insignem brevi comparandam verborum copiam; cum auctario*, etc. Elle a été réim-

primée avec des additions, à Leyde, 1809, in-8°. Il y a une édition du *Gazophylacium* donnée à Paris en 1790, par M. Ballière de Laisement; mais elle ne contient pas le supplément d'Abresch. Cattier fit aussi un *Gazophylacium* pour la langue latine, avec la même promesse dans le titre. Paris, 1665, in-4°., et un *Jardin des racines latines*, Paris, 1667, in-4°. Vingt ans auparavant, en 1647, il avait publié: *Exercitationes quatuor*, etc. Il est question, dans ce livre, de la manière de former une bibliothèque d'auteurs grecs, *quo pacto bibliotheca græca instituenda sit*, etc.: nous n'en connaissons que le titre. En 1667, il publia à Paris, in-4°., ses *Quæstiones seu exercitationes academicæ de usu linguæ græcæ*, qu'un savant bibliographe assure n'être qu'une réimpression des *Exercitationes quatuor*. On connaît encore de Cattier une *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche*, en vers grecs, latins et français. Les talents de Cattier ne l'avaient pas mené à l'opulence. L'abbé de Marolles l'a placé dans le dénombrement des auteurs qui lui avaient donné leurs ouvrages « pour diverses poésies grecques et latines; versé qu'il est, dit-il, dans ces deux langues, qui, pour cela même, ne l'ont pas rendu plus favorisé des dons de la fortune, qui se répandent presque toujours sans distinction du vice ou de la vertu. » Sarrau, dans une de ses lettres à Saumaise (let. 191), parle avec peu d'estime d'un écrit de controverse théologique, dont le titre paraît avoir été: *Catéchisme de la doctrine de Saumur*, et il ajoute qu'on l'attribue à un certain Cattier, assez savant en grec, mais fort ignorant en théologie. La lettre est datée de 1648, et il est probable que c'est de notre Philippe Cattier qu'il s'agit. B—ss.

CATULLE (Caius (1) Valérius), célèbre poète latin, naquit à Vérone, et, selon d'autres, à Sirmium, aujourd'hui Sirmione, petite ville bâtie sur une presqu'île du lac Bénac (aujourd'hui lac de Garda), l'an de Rome 667, 86 avant Jésus-Christ, de parents assez distingués par leur rang et par leur fortune, pour avoir plus d'une fois reçu César, lorsqu'il visitait cette partie de la Gaule cisalpine. Conduit très jeune encore à Rome, sous les auspices de Mallius, dont il célébra depuis le mariage dans une de ses plus jolies pièces (*carm.* 62), Catulle s'y fit bientôt distinguer, par les agréments de son esprit, de tous ceux qui commençaient à illustrer cette époque brillante. Il ne tarda pas à se lier avec Cicéron, Plancus, Cinna, et Cornélius Népos, auquel il dédia par la suite le recueil de ses œuvres. Ce recueil n'est pas volumineux: Catulle y parcourt cependant les principaux genres de poésie, et prouve, par la supériorité avec laquelle il les traite, ce qu'il eût été dans chacun d'eux, si, moins ami du plaisir et des voyages, il eût fait des lettres son objet essentiel. Il est au reste douteux que nous possédions tout ce qu'il avait composé. Nonius et Servius citent de lui des vers que l'on ne trouve point dans le recueil de ses œuvres; et Térentianus en rapporte trois, d'un mètre particulier, qui ne s'y trouvent pas davantage. Si l'on en croit Giraldi (*De poët. hist. dial.* 10), Alde Manuce et Érasme se flattaient de posséder un poëme inédit de Catulle, intulé *Ver* (le Printemps); mais il est démontré qu'il s'agissait du *Pervigilium*, qui n'était point alors attribué à Catulle, et que quelques érudits, Bayle entre autres, lui ont même dis-

(1) Ou Quintus, d'après quelques manuscrits, Pline (liv. XXXVII), et Scaliger.

puté depuis. Quoi qu'il en soit, les anciens et les modernes n'ont jamais varié sur le mérite de celles de ses poésies que le temps a conservées : Tibulle, Ovide en ont fait l'éloge ; et Martial, si jaloux de sa supériorité dans le genre de l'épigramme, ne le cède modestement qu'au seul Catulle (*uno minor Catullo*). Il ne craint pas même de dire que Vérone, patrie de Catulle, ne lui doit pas moins de célébrité que Mantoue à son Virgile. Pline le jeune lui reproche cependant quelques vers un peu durs, et Scaliger lui trouve d'autres défauts encore; mais il n'en est pas moins resté un modèle dans l'épigramme, quand il la renferme dans ses justes bornes, et dans le madrigal, quand il n'est que tendre et galant. Il excella également dans le vers héroïque, et son bel épisode d'Ariane passe pour avoir inspiré le chantre de Didon. Le premier, chez les Romains, il cultiva avec succès la poésie lyrique, et les quatre odes qui nous restent de lui font vivement regretter celles que nous avons perdues. Il est fâcheux que ce poëte aimable n'ait pas toujours assez respecté la décence dans ses écrits; mais Catulle s'était fait, à cet égard, des principes infiniment commodes; il suffit, selon lui (*carm.* 16), que le poète respecte personnellement les mœurs : ses vers peuvent impunément les braver. Il est probable que cette morale était celle des aimables libertins qu'il fréquentait, et des maîtresses, qu'il traite en général assez cavalièrement. Les sociétés de Catulle l'engagèrent souvent dans des embarras sur lesquels il était le premier à plaisanter (*carm.* 13), et qui le mirent en relation avec les jurisconsultes et les avocats les plus célèbres de son temps. Achille Stace, et Balzac après lui, prétendent même que Cicéron plaida pour notre poète; mais ce n'est qu'une conjecture. Il fallait que la vie dissipée de Catulle n'eût pas entièrement dérangé sa fortune, ou que des amis généreux l'eussent réparée, puisqu'il possédait une maison de campagne à Tibur, et une autre beaucoup plus considérable dans la presqu'île de Sirmium. A son retour de Bithynie, où il avait suivi le préteur Memmius, (le même auquel Lucrèce dédia son poëme), il félicite sa belle retraite de recevoir enfin son possesseur : *gaude hero* (*carm.* 31). Ses débris même attestent encore son ancienne magnificence ; ce sont plutôt les restes d'un palais, que les ruines d'une maison particulière. Au surplus, Catulle eut sans doute, et mérita d'avoir des amis ; il en compta parmi tout ce qu'il y avait à Rome de plus distingué. César lui-même fut du nombre, quoique le poète l'eût violemment attaqué dans deux épigrammes, dont la première est de la plus grande force (*carm.* 29); mais le dictateur était politique trop habile, et avait lui-même trop d'esprit, pour ne pas sentir que le parti de la douceur était le meilleur et le seul à prendre dans la circonstance. Catulle en fut quitte pour quelques excuses ; César l'invita à souper, et il ne fut plus question des épigrammes. Les relations d'amitié et d'hospitalité continuèrent même, comme par le passé, entre César et la famille du poète. Catulle joignait au talent de la poésie une érudition profonde et variée, qui lui a valu, de la part de tous ceux qui ont parlé de lui, l'honorable épithète de *docte*. Ovide, Martial, Tibulle ne le désignent jamais autrement, et ce n'était point une de ces épithètes bannales, indifféremment accolées à tous les noms un peu célèbres : c'était un éloge mérité. Il avait fait de la langue et de la poésie grecques une étude particulière, et l'on s'en aperçoit, non

seulement par ses belles versions de l'ode célèbre de Sapho et de la *Chevelure de Bérénice*, traduite de Callimaque, mais par les formes habituelles de son style, et par sa prédilection marquée pour les tours et les figures de diction particulières à cette belle langue. L'opinion la plus commune est que Catulle mourut l'an de Rome 697, à peine âgé de trente ans. Scaliger, dans ses remarques sur la *Chronique* d'Eusèbe, s'efforce de prouver que Catulle avait plus de soixante-onze ans quand il mourut; mais les raisonnements sur lesquels il s'appuie sont dénués de solidité. Isaac Vossius les a fortement ébranlés dans son *Catulle*, et Bayle leur oppose des faits et une logique auxquels il est difficile de ne pas se rendre. Sage médiateur entre des critiques aussi opposés de sentiments, M. Ginguené (préface des *Noces de Thétis et de Pélée*) établit des preuves assez plausibles que Catulle vécut jusqu'à quarante ans. L'état déplorable où fut retrouvé le premier manuscrit de Catulle, vers la fin du quinzième siècle, est la cause des fautes multipliées, des leçons vicieuses qui en ont successivement défiguré les diverses éditions. La première est de 1472, in-fol., sans nom de ville ni d'imprimeur (on la croit de Vindelin de Spire). Nous distinguerons ensuite celles de Parthénius, Brescia, in-fol., 1485; d'Alde, avec les corrections d'Avancius, Venise, 1502 et 1515, in-8°. (cette dernière est bien préférable à la première); d'Alexandre Guarini, Venise, 1521, édition précieuse, presque inconnue hors de l'Italie; de Muret, Venise, Alde Manuce, 1554, in-8°.; d'Achille Stace, Venise, 1566, in-8°.; de Joseph Scaliger, Paris, Robert Étienne, 1577, in-8°.; d'Isaac Vossius, Londres, 1684, et Leyde, 1691, in-4°.; *ad usum Delph.*, Paris, 1685; Volpi, Padoue, 1710; mais, presque honteux de cette faible ébauche, Volpi amassa pendant vingt-sept ans les matériaux d'une nouvelle édition, qui parut au bout de ce temps, Padoue, 1737; celles de Venise, 1738, in-fol., donnée par Corradino, faussaire honteusement démasqué, après avoir séduit un moment quelques hommes instruits; de Coustelier, Paris, in-12, 1743, jolie édition, mais faite malheureusement d'après celle de Corradino; de Baskerville, in-4°., 1772; de Deux-Ponts, 1783 et 1794, in-8°.; celle enfin du savant M. Doëring, Leipzig, 2 vol. in-8°., 1788 et 1792. « C'est, » pour la pureté du texte, la justesse » et la concision des notes, la meil- » leure peut-être, dit avec raison M. » Ginguené, et la plus utile de tou- » tes; » elle ne laisse à désirer qu'un meilleur papier et de plus beaux caractères. Les poésies de Catulle ont été traduites en prose française, entre autres par l'abbé de Marolles, Paris, 1653, in-8°.; par Pézay, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. (y compris la version de Tibulle); par M. Noël, Paris, 1803, 2 vol. in-8°., avec des notes savantes et un choix d'imitations de Catulle par les poètes latins modernes et par nos poètes français. Les *Noces de Thétis et de Pélée* ont été traduites en vers français, par le même abbé de Marolles, ainsi que la *Veillée de Vénus*, Paris, 1673, tom. Ier. de sa *Traduction de toutes les Œuvres de Virgile en vers français*, en 2 vol. in-4°.; par Legendre, Lyon, 1701, in-12; par M. Cournand, Paris; par M. Ginguené, avec le texte latin, revu, et quelquefois heureusement corrigé, sur les meilleures éditions comparées, une préface et des notes, où le goût éclaire et dirige une

critique sage et bien raisonnée, Paris, 1812, gr. in-18; par M. Mollevaut, dans son *Choix de Poésies de Catulle*, Paris, 1812, in-12. A—D—R.

CATULUS (Quintus Lutatius), consul l'an de Rome 650, est principalement connu par la victoire signalée qu'il remporta, conjointement avec Marius, sur les Cimbres, dans la plaine de Verceil : ils furent associés au même triomphe. Des dépouilles des vaincus, Catulus fit élever un portique auquel son nom resta attaché. Dans cette même guerre, il se fit remarquer par un trait de présence d'esprit. Les Cimbres avaient forcé le passage de l'Adige; l'armée romaine, aux ordres de Catulus, fut si effrayée de la manœuvre de l'ennemi, qu'elle abandonna son camp, et se retira en désordre. Le général, voyant qu'il ne pouvait retenir les fuyards, alla se mettre à leur tête, comme s'il les eût guidés lui-même, pour qu'il ne fût pas dit que les Romains avaient fui devant des Cimbres. Enveloppé dans les proscriptions, ses amis ne purent obtenir de Marius qu'il eût la liberté de sortir de Rome et de s'exiler. L'impitoyable proscripteur répéta plusieurs fois : « Qu'il meure. » Catulus s'étant enfermé dans une petite chambre nouvellement enduite de chaux, y fit allumer un grand feu, et s'y étouffa. Il périt ainsi l'an de Rome 665. Il avait, suivant Cicéron, de l'urbanité, de la sagesse, de l'intégrité, du savoir, et une élocution douce et facile. Il avait écrit sur son consulat et sur les événements du temps; mais il n'en est rien resté. Q—R—Y.

CATULUS (Quintus Lutatius), fils du précédent, eut une grande illustration par son caractère et par les circonstances. Consul l'an de Rome 674, il avait pour collègue Æmilius Lépidus. Ce dernier, sans mérite, mais ambitieux, proposa, après la mort de Sylla, de casser les lois et les actes du dictateur. Catulus, à la tête du sénat et des meilleurs citoyens, s'y opposa avec vigueur. Il y eut, à ce sujet, des négociations qui parurent avoir tout concilié; mais Lépidus leva bientôt le masque, et employa la force des armes pour se faire donner un second consulat. Catulus, alors proconsul, marcha contre lui, et le défit dans deux batailles. Son zèle pour le maintien de la constitution eut encore occasion de se montrer. Les pirates infestaient les mers impunément : Rome était menacée d'une disette qui alarmait le peuple. Gabinius, un de ses tribuns, créature de Pompée, profita de la circonstance pour demander que son protecteur eût le commandement des mers pendant trois ans, avec un pouvoir absolu. Le sénat se souleva contre cette loi; des tribuns se hasardèrent d'y mettre leurs oppositions : tout fut inutile. Catulus eut le courage de se présenter pour faire entendre la raison; il l'appuya de toute son éloquence et de toute la force des exemples. Enfin, il employa un moyen qui frappa la multitude : « Vous aimez » Pompée, dit-il; mais en le chargeant » des commissions les plus hasardeuses, vous l'exposez aux plus grands » dangers; si vous veniez à le perdre, » en qui mettriez-vous votre confiance? » Toute l'assemblée s'écria : « Ce serait en vous, Catulus. » Une réponse si flatteuse lui ferma la bouche. Deux ans après, il fut appelé, par le même motif, à jouer le même rôle dans une pareille circonstance. Mithridate, relevé des coups qu'il avait reçus de Lucullus, avait repris une offensive imposante. Pompée, vainqueur des pirates, se trouvait en Asie; tout invitait à l'employer pour terminer la guerre contre le roi de Pont. Le tribun

Manilius proposa d'ajouter au commandement qui était donné à Pompée par la loi *Gabinia*, le commandement de la guerre contre Mithridate. Le sénat fut vivement alarmé de cette proposition; Cicéron l'appuyait. Catulus eut le courage de s'y opposer. Voyant qu'il ne gagnait rien, il s'écria avec indignation, « qu'il ne restait d'au» tre ressource au sénat que d'imiter » l'exemple qui lui avait été donné au» trefois par le peuple, en se retirant » sur quelque nouveau mont sacré, » pour sauver la liberté et les lois. » L'an 683 de Rome, le nouveau Capitole se trouvant presque achevé, après quatorze ans, Catulus, qui avait été chargé de sa construction, eut l'honneur d'en faire la dédicace. Son nom fut gravé sur le frontispice. Les travaux avaient été commencés du temps de Sylla. Sept ans après, César, le premier jour de sa préture, cita Catulus devant le peuple, pour rendre compte de sa conduite dans la construction du Capitole, et voulait faire donner à Pompée le soin de sa confection; mais, ne pouvant résister à l'intérêt puissant que tous les magistrats et les principaux citoyens montrèrent pour Catulus, il se désista de sa poursuite. Catulus n'y survécut pas long-temps; il mourut en 691. Il s'était acquis une grande autorité par sa conduite grave et uniforme, par ses vues pures, par son amour du bien public, et par son attachement aux principes aristocratiques. Cicéron le loue surtout de sa fermeté, que la crainte du danger et l'espoir de la faveur populaire n'altérèrent jamais. Q—R—Y.

CAUCHE (François), voyageur français, qui a publié, en 1651, une des premières relations sur l'île de Madagascar, où il avait séjourné pendant trois ans, suivant Flacourt. Il était né à Rouen, de basse extraction, et n'avait pas fait d'études. Se trouvant à Dieppe à l'âge de vingt-deux ans, et porté, dit-il, par la curiosité naturelle à l'homme de voyager, il s'embarqua, comme soldat, sur un bâtiment commandé par Alonse Goubert, natif de Dieppe. Le but de ce navigateur était d'aller dans la mer Rouge, et de commencer un établissement à l'île Maurice, maintenant l'Ile-de-France; mais ils la trouvèrent occupée par les Hollandais. Obligés de relâcher à Madagascar, Cauche y resta avec un petit nombre de Français, parcourant l'île dans plusieurs directions différentes, et se trouvant toujours bien accueilli par les naturels du pays. Une compagnie s'étant formée en France pour établir une colonie dans cette île, Pronis, qui était le chef de cette expédition, voulut contraindre Cauche de se réunir à lui, ainsi que ses compagnons; mais celui-ci aima mieux revenir en France, sur un bâtiment commandé par un sieur Régimont. Suivant lui, après avoir passé aux îles Comores, ils entrèrent dans la mer Rouge, où ils firent le métier de pirates et prirent plusieurs vaisseaux arabes ou malabares, et revinrent en Europe, après avoir touché à Madagascar. De retour en France, il excita la curiosité par ses récits. Morisot de Dijon rédigea la relation des voyages de Cauche; elle fut publiée sous le titre suivant : *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar et du Brésil; savoir, Relation du voyage de François Cauche, de Rouen en l'île de Madagascar, îles adjacentes et côtes d'Afrique*, en 1638, *et autres pièces*, Paris, 1651, in-4°. La relation de Cauche est réunie à quelques autres voyages, entre autres à celui de Roulon Baro au Brésil, à celui de Moreau dans la même contrée, et à ceux de

Lambert et d'Abère en Egypte. La simplicité du récit de Cauche est faite pour inspirer la confiance; il raconte ce qu'il a vu, et, malgré son peu d'éducation, il ne paraît pas donner dans le merveilleux. On sent que les notions qu'il donne sur les objets d'histoire naturelle sont fort imparfaites; cependant, on reconnaît la plupart de ceux dont il parle, tandis que le rédacteur de cette relation se trompe souvent dans les notes marginales qu'il y a ajoutées. Flacourt, qui succéda à Pronis dans la direction des établissements français à Madagascar, et qui a publié une relation de son voyage, dix ans après celle de Cauche, dit beaucoup de mal de ce dernier; il l'accuse d'en imposer sur les voyages qu'il dit avoir faits dans l'île jusqu'à la baie d'Antongil, et prétend qu'il ne raconte celui de Comore, de Boamaro, de Sainte-Marie, de l'île Socotora et de la mer Rouge, que d'après ce qu'il avait entendu dire aux matelots qui avaient fait cette course avant son embarquement. Flacourt prétend que Cauche n'a pas *bougé de Madagascar*, tout en reconnaissant qu'*il parle assez raisonnablement* de Carcanossi où il avait demeuré; mais qu'il s'est trompé dans le dialogue qu'il a fait imprimer en langue madécasse, *qu'il n'y a point de nègre de l'île qui le puisse entendre.* Ces inculpations peuvent être vraies jusqu'à un certain point; mais, d'un autre côté, on peut croire que Flacourt était prévenu contre un homme qu'il regardait comme un aventurier sans éducation. La relation de Cauche est importante sous plusieurs rapports : elle donne une beaucoup meilleure idée des habitants de Madagascar que celle de Flacourt. D—P—s.

CAUCHON (PIERRE), évêque de Beauvais dans le 15ᵉ. siècle, se rendit tristement fameux par la condamnation de Jeanne d'Arc. Les historiens le représentent comme un partisan fanatique des Anglais, qui déshonora son ministère par ses vices et par sa cruauté. Les habitants de Beauvais, connaissant son attachement servile aux ennemis de la France, le chassèrent de son siége en 1429. Il suivit alors la cour d'Angleterre, et sembla ne respirer que la ruine de sa patrie. Jeanne d'Arc ayant été prise, le 24 mai 1431, dans les limites du diocèse de Beauvais, Cauchon réclama le droit de la condamner. Il s'adressa, pour cet effet, au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne, à l'université de Paris, au frère Martin, vicaire-général de l'inquisition en France; il somma juridiquement le comte de Ligny-Luxembourg, qui avait la Pucelle en sa garde, de la remettre entre ses mains, et il se constitua juge de l'héroïne des Français. Elle avait été conduite à Rouen, dont le siége était vacant; le chapitre prêta territoire à l'évêque de Beauvais, c'est-à-dire, qu'il lui permit d'exercer les fonctions de juge dans le diocèse. Tout fut mis en usage pour perdre Jeanne d'Arc : demandes captieuses, suppositions d'aveux, piéges tendus, réponses altérées, etc. Guillaume Manchon, un des greffiers, attesta, lors de la révision du procès, qu'il avait refusé de se prêter à ces indignes manœuvres, malgré les instances et les menaces de Cauchon. Celui-ci chargea un prêtre nommé l'*Oyselleur*, de s'introduire dans la prison, de feindre d'être, comme Jeanne, retenu dans les fers, de gagner sa confiance, et de recevoir sa confession, que deux hommes apostés derrière une fenêtre ouverte recueillirent par écrit; mais cet expédient sacrilége n'ayant fourni aucun indice des crimes dont Jeanne était accusée, Cauchon fut soupçonné

d'avoir voulu l'empoisonner. Il voulut la faire appliquer à la question : la crainte qu'elle ne mourût dans les tortures l'obligea seule d'y renoncer. Enfin, il prononça la sentence qui la condamnait à une prison perpétuelle, au *pain de douleur et à l'eau d'angoisse.* La populace accabla l'évêque d'injures, et le poursuivit à coups de pierres. D'un autre côté, les Anglais, furieux de n'avoir pu obtenir une condamnation à mort, accusèrent le prélat de n'avoir pas gagné l'argent qu'il avait reçu. Il promit de satisfaire la soif qu'ils avaient du sang de l'héroïne. Jeanne fut reconduite dans son cachot. Elle avait déjà repris ses habits de femme ; on les lui enleva pendant la nuit. A son réveil, elle ne trouva qu'un habit d'homme, et fut enfin obligée de s'en couvrir. Alors l'évêque entra avec ses témoins, sortit transporté de joie, et, rencontrant le comte de Warwich, s'écria : « C'en est fait, » nous la tenons. » Le lendemain, il la déclara *relapse*, *excommuniée*, *rejetée du sein de l'Eglise,* et la livra au bras séculier (le 30 mai 1431). Il fulmina sa sentence sur un échafaud placé devant le bûcher. Jeanne lui dit : « Vous êtes cause de ma mort ; » vous m'aviez promis de me rendre à » l'Eglise, et vous me livrez à mes » ennemis. » On dit que, pour la première fois, l'évêque de Beauvais se sentit attendri, et dévora les pleurs qui le trahissaient ; mais les juges, le peuple, les archers, et le bourreau même, n'avaient pu retenir leurs larmes (*Voy.* JEANNE D'ARC). Cauchon obtint du roi d'Angleterre des lettres de garantie contre le Saint-Siége et le concile. Il mourut subitement en 1443, en se faisant la barbe ; il fut excommunié par Calixte IV ; son corps fut déterré et jeté à la voirie.—Guillaume CAUCHON, neveu et héritier de l'évêque de Beauvais, fut le premier à déclarer, avec serment, que la condamnation de Jeanne d'Arc avait été l'effet de la seule haine des Anglais. V—VE.

CAULET (ÉTIENNE-FRANÇOIS DE), évêque de Pamiers, naquit en 1610, d'un président au parlement de Toulouse. Pendant son cours de théologie en Sorbonne, le caractère aimable et les talents agréables de l'abbé de Foix (c'est le nom qu'il portait alors) lui donnèrent entrée dans le monde, et l'y firent accueillir avec distinction. Le P. de Condren, général de l'Oratoire, s'étant insinué dans sa confiance, le rappela à l'esprit de son état, que depuis il ne perdit jamais de vue. L'abbé Ollier le choisit pour son principal coopérateur dans l'établissement du séminaire de St.-Sulpice. La réputation qu'il s'était acquise dans les missions, porta Vincent de Paul à le désigner, en 1644, pour succéder à Sponde, dans l'évêché de Pamiers. Les guerres civiles avaient réduit ce diocèse dans le plus pitoyable état. Les calvinistes y dominaient encore ; les mœurs publiques présentaient la plus affreuse dépravation. Le nouveau prélat entreprit de remédier à tant de désordres. Sa maison fut réglée comme aurait pu l'être un monastère. L'évêché était de 24,000 livres de rente ; les canons lui en assignaient le tiers pour son entretien ; il se contenta du quart : tout le reste fut destiné à soulager les pauvres, à doter son séminaire, à construire, à réparer, à décorer les lieux consacrés au service divin. Cette réforme fut suivie de trois établissements ecclésiastiques pour former ceux qui se disposaient aux ordres sacrés, ou pour servir de retraite aux prêtres qui avaient besoin de reprendre l'esprit de leur état, et d'asyle aux vieillards et aux infirmes. Il établit des conférences, renouvela les synodes annuels, et fit

des visites fréquentes de son diocèse : il y fonda de tous côtés des écoles, à la tête desquelles il plaçait les ecclésiastiques les plus distingués de son séminaire, en même temps que la baronne de Mirepoix, sa sœur, jeune veuve riche et vertueuse, formait, sous sa direction, des maîtresses pour d'autres établissements semblables, destinés aux personnes du sexe. Les plus grands obstacles que Caulet eut à éprouver dans ses réformes lui vinrent de la part des chapitres de Pamiers et de Foix, dont les chanoines n'avaient plus de régulier que le nom. Caulet, par une heureuse combinaison de douceur, d'adresse et de fermeté, vint à bout d'en faire des modèles de régularité et des exemples d'édification publique. Les mêmes moyens lui servirent à établir la réforme dans toutes les autres communautés des deux sexes qui participaient plus ou moins aux mêmes désordres. Sa maison était ouverte à tous les pauvres ; il allait lui-même porter des secours à ceux que la honte retenait dans leurs tristes réduits. Il trouva dans ses épargnes de quoi suffire à ses immenses charités. Sa réputation attirait à Pamiers des ecclésiastiques de divers diocèses pour le consulter. Tel fut l'illustre abbé de Rancé, qui, par ses conseils, se démit de tous ses bénéfices, et ne conserva que la seule abbaye de la Trappe. Mais les malheureuses affaires du jansénisme et de la régale vinrent le distraire de ses travaux apostoliques, et porter le trouble dans son diocèse. Sa première éducation cléricale lui avait donné des préventions contre Port-Royal ; ses liaisons avec l'évêque d'Aleth, son voisin, le réconcilièrent avec cette société, et lui en firent épouser la cause, dans la fameuse distinction du *fait* et du *droit*, sur la signature du formulaire d'Alexandre VII, distinction qui, après avoir excité un schisme affligeant, amena enfin la paix de Clément IX. Caulet n'en jouit que peu de temps. Le roi était en possession de percevoir, par droit de régale, les revenus d'un évêché vacant, et d'en conférer tous les bénéfices, jusqu'à ce que le nouvel évêque eût fait enregistrer son serment de fidélité à la chambre des comptes, et obtenu main-levée de son temporel. Les églises du Languedoc n'étaient pas sujettes à ce droit ; elles y furent assujetties par la déclaration de 1673. Tous les évêques s'y soumirent, à l'exception de ceux d'Aleth et de Pamiers. Ce dernier rendit une ordonnance pour défendre, sous peine d'excommunication, à tous ses chapitres, de recevoir et d'installer les pourvus en régale, qu'il dénonçait comme des intrus : ses ordonnances furent cassées par l'archevêque de Toulouse, son métropolitain. Il en appela au Saint-Siége. Ni la mort de l'évêque d'Aleth, qui le laissa seul chargé des périls du combat, ni les lettres de cachet lancées contre ses adhérents, ni la saisie de son temporel et de celui de son chapitre, ne purent le faire fléchir dans une cause qu'il croyait être celle de l'Eglise. Louis XIV avait voulu faire venir à Paris les deux prélats opposants : « Gardez-vous en bien, sire, lui dit » Bossuet ! Les peuples, qui les regar- » dent comme deux saints persécutés, » accourraient sur leur passage pour » les honorer comme des martyrs, et » leur demander leur bénédiction. » Le Pelletier-Destouches, retiré à l'abbaye de St.-Cyran, instruit de la détresse où se trouvait réduit celui de Pamiers, lui envoya une lettre de change de deux mille écus. On proposa en plein conseil, de le faire enfermer à la Bastille, comme soutenant un sujet

rebelle. « Lorsque j'ai fait saisir le » temporel de M. de Pamiers, répondit le monarque, je n'ai pas prétendu qu'il mourût de faim, ni empêcher qu'on l'assistât ; il ne sera pas dit que, sous mon règne, on aura puni quelqu'un pour avoir fait un acte de charité. » Ce fut dans ces tristes conjonctures que Caulet termina sa carrière, le 7 août 1680, à soixante-dix ans. On a de ce prélat : I. *Relation de ce qui s'est passé sur le différend entre M. l'évêque de Pamiers et les jésuites du collége, avec une lettre circulaire à tous les évêques de France*, 1668, in-4°.; II. *Inventaire des pièces concernant la régale du diocèse de Pamiers*, 1681, in-4°. et in-12; III. *Mémoire des ruses et des artifices dont se sont servis les chanoines de Pamiers pour éloigner la vie régulière.* Il est resté manuscrit. On publia, en 1734, des *Mémoires sur la vie de M. de Caulet.* Sa *Vie* fait partie de celle *des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal*, par Besoigne, Cologne, 1756, in-12. (*V.* Charlas.) T—d.

CAULET (Jean de), évêque de Grenoble, petit-neveu du précédent, fils, comme lui, d'un président au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville le 6 avril 1693. Nommé en 1726 à l'évêché de Grenoble, il eut ordre l'année suivante de se rendre au concile d'Embrun pour être un des juges de Soanen, qui y fut déposé de l'évêché de Senez. De retour dans son diocèse, il l'édifia par ses vertus, y maintint la tranquillité et ne le quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée le 27 septembre 1771, au milieu des douleurs de l'opération de la pierre. Sa mémoire est encore en vénération dans son diocèse. Il était bon jurisconsulte et assistait quelquefois aux audiences du parlement, où sa qualité de prince de Grenoble lui donnait séance à côté du premier président. Il ne répondait presque jamais aux lettres qu'il recevait ; s'il s'agissait d'une affaire importante, il allait la terminer en personne : on l'a vu souvent faire trente ou quarante lieues, plutôt que d'écrire une lettre. C'était un homme d'un esprit conciliant et studieux ; il a composé divers ouvrages où l'on trouve plus de recherches que d'ordre et d'élégance ; ils sont en général diffus, chargés de citations, et coupés par des digressions qui en rendent la lecture pénible : I. *Instruction pastorale sur le sacrement de Pénitence et sur la Communion*, Grenoble, 1749, in-4°. : quoiqu'elle soit dirigée contre le livre du P. Pichon, ni ce père, ni son livre ne s'y trouvent nommés une seule fois, tant il craignait de se compromettre avec les confrères de l'auteur ; II. trois lettres en réponse aux fameuses lettres *Ne repugnate* (*V.* Bargeton) ; III. *Discours sur l'attentat commis par Damien contre la personne de Louis XV*, Grenoble et Paris, 1757, in-4°. : on y releva quelques principes exagérés sur la souveraineté ; IV. *Dissertations sur les actes de l'assemblée du clergé de* 1765, en trois parties, Grenoble, 1767 et 68, gros ouvrage qui eut peu de succès, et qui n'en valut pas moins à l'auteur un bref de Clément XIII. Sa bibliothèque, composée de vingt mille volumes, fut acquise par la ville de Grenoble, qui l'a depuis enrichie par de nouvelles acquisitions, et l'a rendue publique. Z.

CAULIAC. *Voy.* Chauliac.

CAULINCOURT, ou CAULAINCOURT (Auguste, comte de), général de division, gouverneur des pages de l'empereur Napoléon, naquit d'une ancienne famille du Vermandois. C'est à un Jean de Caulin-

court, moine de Corbie au commencement du 16e. siècle, que nous devons un manuscrit précieux qui se trouve à la bibliothèque impériale, sous ce titre : *Chronicon Corbeiense, ab anno* 662 *ad annum* 1529, in-fol. Auguste de Caulincourt fit ses premières campagnes en Italie; il se signala par un courage calme et des talents militaires formés à l'école d'un héros. Aussi instruit que brave, il ne brillait pas moins dans la société par son esprit et ses lumières, que dans les combats par sa valeur. Il fut emporté par un boulet de canon à la bataille de la Moscua, le 7 septembre 1812. Il s'était porté à la tête du 5me. régiment des cuirassiers sur les masses russes, et s'était emparé d'une redoute, lorsqu'il trouva, dit le 18e. bulletin de la grande armée, « une » mort glorieuse et digne d'envie. »

V—VE.

CAUMARTIN (LOUIS LEFÈVRE DE), garde des sceaux, né en 1552. La famille de Caumartin, aujourd'hui éteinte, mais qui a honoré la magistrature française sous plusieurs des règnes de la monarchie, était originaire du Ponthieu. Louis Lefèvre fut successivement intendant de Poitou et de Picardie, ambassadeur en Suisse, conseiller d'état, président du grand conseil, et eut une grande part aux affaires sous Henri IV, et Louis XIII, qui le fit garde des sceaux en 1622. Ce fut à la recommandation du maréchal de Bassompierre qu'il obtint cette dignité. « Caumartin est bègue, disait » le roi, et moi aussi : de sorte que lui, » qui doit aider à ma parole, aura be» soin d'un autre pour parler pour » lui. » Mais Louis XIII fut décidé par le souvenir des talents que ce sage magistrat avait montrés pendant quarante ans, tant au conseil que dans les diverses commissions, toutes très importantes, dont il s'était trouvé chargé, et dans plusieurs ambassades où il avait fait voir, suivant l'expression de Bassompierre, qu'il n'avait pas « la langue empêchée. » On attendait beaucoup de la prudence de Caumartin dans son nouvel emploi; mais après trois mois d'exercice, il mourut le 22 janvier 1623. Ses *Mémoires* et ses *Lettres* sont conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale. — Il fut père de l'évêque d'Amiens, mort en 1652, et de Louis, nommé, conjointement avec lui, intendant de Picardie, et qui le suivit de près au tombeau, en 1624, au moment où il se rendait, comme ambassadeur, à Venise. — Ce dernier eut pour fils CAUMARTIN (Louis-François Lefèvre de), intendant de Champagne, né en 1624. Il fut ami du cardinal de Retz, son conseil, son agent même pendant la guerre de la fronde, où il joua un rôle assez important. On rapporte qu'au moment où ce parti traitait avec Mazarin pour la liberté des princes, Caumartin se chargea d'obtenir la signature de Gaston d'Orléans, avec lequel on stipulait, entre autres conditions, qu'une de ses filles, Mlle. d'Alençon, épouserait le jeune duc d'Enguien. En conséquence, il se mit en embuscade dans les appartements du prince, le surprit entre deux portes, et, lui mettant la plume entre les doigts, présenta son dos pour pupitre. « Gaston signa, disait Mme. de Che» vreuse, comme il aurait signé la cé» dule du sabbat, s'il avait eu peur » d'y être surpris par son bon ange. » Lous-François Caumartin mourut le 3 mars 1687.

L—P—E.

CAUMARTIN (LOUIS-URBAIN LEFÈVRE DE), fils du précédent, né en 1653, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant des finances, conseiller d'état, et

mérita la réputation d'un magistrat rempli d'esprit, de jugement et de droiture. Il avait eu pour précepteur Fléchier, qui reconnaissait avoir trouvé dans son élève toutes les dispositions qu'il pouvait désirer, soit du côté du caractère, soit du côté de l'esprit. Ce célèbre orateur accompagna à Clermont le jeune Caumartin, dont le père avait été nommé, en 1665, commissaire pour la tenue des grands jours d'Auvergne, et il en écrivit la relation, qu'on trouve dans la collection de ses œuvres posthumes. C'est de l'élève de Fléchier que Boileau fait mention dans sa satyre XI, adressée à Mr. de Valincour:

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau,
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni d'Aguesseau.

et cet éloge n'était que l'expression de l'opinion publique. Ce fut dans son château de St.-Ange, près de Fontainebleau, bâti par François Ier. pour la duchesse d'Étampes, que Voltaire conçut la première idée de la *Henriade*, et peut-être du *Siècle de Louis XIV*. Caumartin était passionné pour Henri IV et Sully, alors trop oubliés. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de Louis-le-Grand, savait les anecdotes les plus secrètes, et se plaisait à les raconter. Le jeune poète revint de St.-Ange occupé du plan de son poëme de *la Ligue*, dont bientôt après il alla continuer l'ébauche à la Bastille. Dans une épître datée du lieu même où Voltaire avait choisi Henri IV pour son héros, il disait de ce magistrat qu'il avait tant de plaisir à écouter:

Homme sage, esprit juste et fin,

et il complétait ainsi son portrait:

Caumartin porte en son cerveau
De son temps l'histoire vivante.
Caumartin est toujours nouveau
A mon oreille qu'il enchante;
Car dans sa tête sont écrits
Et tous les faits et tous les dits
Des grands hommes, des beaux esprits;
Mille charmantes bagatelles,
Des chansons vieilles et nouvelles,
Et les annales immortelles
Des ridicules de Paris.

Il n'est point auteur, comme on l'a dit, des *Recherches sur la noblesse de Champagne* (Châlons, 1672, 2 vol. gr. in-fol.). Ce travail fut seulement exécuté sous sa direction par d'Hozier. C'est à Caumartin et à sa famille qu'on doit la conservation des Mémoires du cardinal de Retz et de ceux de Joly. Il ne laissa point d'enfants, mais un neveu auquel il substitua la belle terre de St.-Ange, dans laquelle il finit ses jours, le 2 septembre 1720, âgé de soixante-sept ans. L—P—E.

CAUMARTIN (Jean-François-Paul Lefèvre de), frère de Louis Urbain, membre de l'académie française et honoraire de celle des inscriptions, était né à Châlons-sur-Marne, le 16 décembre 1668. Il fut, en quelque sorte, élevé sur les genoux du cardinal de Retz, son parrain, qui, avant de mourir, eut l'agrément du roi pour lui résigner une abbaye considérable qu'il avait en Bretagne (celle de Buzay). Elle donnait au jeune abbé le droit de présider une commission aux états de Bretagne, où son père venait d'être nommé commissaire du roi. A l'âge de sept à huit ans, il fit, ou du moins il prononça plusieurs discours qui bientôt devinrent un sujet d'admiration et d'entretien pour toute la province, et même une nouvelle à la cour. Il entra à l'académie française en 1694, n'ayant pas encore vingt-six ans accomplis, et s'y trouva quelques mois après chargé d'une réception d'éclat. Le discours adressé par lui, en cette circonstance, à l'évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre), connu presque uniquement par la haute idée qu'il avait de sa naissance et de son mérite, fut pris par le public et l'académie elle-même pour une ironie soutenue, où le directeur se

moquait finement du récipiendaire, en paraissant l'accabler de louanges. Témoin de l'effet qu'avait produit son discours, l'abbé de Caumartin prit le parti de ne point le donner à l'impression, et, en effet, il n'a vu le jour que long-temps après la mort des personnes intéressées. Quoi qu'il en soit, l'académicien qui, dans cette réponse, avait parlé de l'accueil fait par Louis XIV à l'orgueilleux évêque de Noyon, n'obtint pas d'évêché du vivant de ce monarque, offensé, dit-on. On trouve dans les recueils de l'académie française plusieurs discours qui font honneur à Caumartin. Jamais son goût pour la littérature ne le détourna de la sainteté de ses devoirs d'évêque. Il fut mis en 1717 à la tête du diocèse de Vannes; et dans celui de Blois, qu'il gouverna ensuite et où il mourut le 30 août 1733, il a laissé plus d'un monument de ses lumières, ainsi que de son zèle pieux. Son éloge, prononcé dans l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, par de Boze, et le discours de réception de Moncrif, par lequel il fut remplacé à l'académie française, complètent l'idée qu'on doit se former de ce prélat académicien. L—P—E.

CAURIANA (PHILIPPE-ANTOINE DE), gentilhomme de Mantoue, chevalier de l'ordre militaire de St.-Etienne, remplit avec distinction, vers la fin du 16e. siècle, la première chaire de médecine théorique à Pise. C'est dans les moments de loisir que lui laissaient les devoirs de sa place, qu'il publia *Discorsi sopra i primi cinque libri di Tacito*, Florence, les Juntes, 1597, in-4°., dans lesquels il parle souvent des guerres civiles de France. Il avait résidé quelques années dans ce royaume, et était retourné en Italie avec la princesse Christine de Lorraine, lorsqu'elle se rendit de Blois à Florence pour épouser Ferdinand Ier. de Médicis, grand duc de Toscane (1). C'est en France que Cauriana écrivit un *Commentaire latin sur les guerres civiles de* 1567 *et* 1568, et une *Histoire du siége de la Rochelle en* 1562. L'un et l'autre de ces ouvrages sont restés manuscrits. R. G.

CAURRES (JEAN DES), prêtre, naquit en 1540, à Morœul (en latin Morœlianum), et non pas à Montreuil, comme l'ont cru quelques biographes. Il se voua de bonne heure à l'instruction de la jeunesse, et obtint la cure de Pernay. Il la quitta pour la place de principal du collége d'Amiens, et, quelque temps après, il eut un canonicat à l'église St.-Nicolas de la même ville. Il mourut le 17 mars 1587, dans sa 47e. année. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart sur des sujets de piété. Lacroix du Maine (dans sa *Biblioth. franc.*) et Duverdier en rapportent les titres. Celui-ci accuse des Caurres de plagiat, et avec raison. Des Caurres faisait aussi des vers français; il en composa à la louange des assassins de l'amiral de Coligny; il osa même faire l'apologie de la St.-Barthélemi dans une ode où la poésie est digne des pensées. On trouve ces différentes pièces dans le *Recueil des œuvres morales et diversifiées* de l'auteur, imprimé en 1575, et réimprimé en 1584, in-8°., avec de nombreuses additions. Ce recueil contient des déclamations contre les vices du siècle, et surtout contre les modes. Il reproche avec beaucoup d'aigreur aux dames de friser leurs cheveux et de porter des miroirs suspendus à leur ceinture. On a encore de des Caurres quelques *Ouvrages en latin*,

(1) Les auteurs du *Dictionnaire historique*, tant de fois cité pour de semblables traits d'esprit, ayant vu dans un dictionnaire italien que Cauriana fit ce voyage par ordre du roi Arrigo III (Henri III), ont mis : « par ordre du roi Arragon III. »

un *Traité, en vers français, sur la conservation de la santé*, des *Eglogues sur le mariage du seigneur de Mailly*, etc. Ces différentes pièces ont été imprimées. Lacroix du Maine lui attribue aussi une tragédie de *la Mort de Goliath*, non imprimée de son temps, et qui ne l'a pas été depuis. Beauchamps cite cette pièce, d'après Lacroix du Maine, tom. 1er., p. 474 de ses *Recherches sur le Théâtre français*. Ce qu'il dit par occasion de l'auteur est très superficiel et fort inexact; il paraît même embarrassé sur la manière dont il doit écrire son nom, et il l'écrit *des Caurres*, ou *de Scaurres*. W—s.

CAURROY (François-Eustache du), sieur de Saint-Frémin, eut la réputation du premier compositeur de son siècle, et fut appelé *le Prince des professeurs de musique*. Il naquit à Gerberoy, près de Beauvais, en 1549, d'une famille distinguée dans la robe. Son père le destinait à entrer dans l'ordre de Malte, dont son fils aîné était commandeur. Le jeune du Caurroy répondit aux soins qu'on prenait de lui; mais, ses études achevées, il s'adonna particulièrement à la musique dans laquelle il fit de si grands progrès et s'acquit une telle réputation, que ses parents cessèrent de l'engager à se faire chevalier de Malte. Il entra dans les ordres sacrés, devint chanoine de la Ste.-Chapelle et prieur de St.-Aïoul de Provins. Ses talents lui procurèrent d'illustres protecteurs; enfin, il fut successivement maître de chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Du Caurroy mourut le 7 août 1609, à l'âge de soixante ans, et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins. Ce tombeau, élevé aux frais de Nic. Formé, son successeur, est détruit; M. Millin l'a fait graver dans son *Recueil des Antiquités nationales*. Le cardinal du Perron fit son épitaphe; il aimait beaucoup cet artiste, et composait souvent des vers qu'il lui faisait mettre en musique. Il ne nous reste des nombreuses compositions de du Caurroy, qu'une *Messe des morts*, à quatre parties, sans symphonie. Dans sa *Description de Paris*, Piganiol de la Force rapporte que c'est une tradition généralement répandue que nos *Noëls*, tant connus et tant chantés, étaient des gavottes et des menuets d'un ballet que du Caurroy avait composé pour Charles IX. Parmi les auteurs qui ont cité ce passage, il ne s'en est trouvé aucun qui ait fait remarquer que plusieurs de ces airs étaient plus anciens que du Caurroy, et qu'en supposant qu'il en ait composé quelques-uns, on en trouve aussi qui appartiennent à Jehan Danielle, organiste, à F. S. Bodouin et à Guillaume Costeley, organiste de Charles IX (1).

R t.

CAUS (Salomon de), ingénieur et architecte distingué, naquit dans la Normandie, vers la fin du 16e. siècle. Dès son enfance, il montra les plus grandes dispositions pour la mécanique et pour l'architecture hydraulique. Il passa d'abord en Angleterre, où il fut attaché au prince de Galles; ensuite en Allemagne, en qualité d'ingénieur de l'électeur de Bavière, qui lui donna la direction de ses bâtiments et de ses jardins. Après avoir passé la

(1) André Pitard, petit-neveu de du Caurroy, fit imprimer ses *Mélanges de Musique*, Paris, Ballard, 1610, in-4°. oblong. C'est un recueil de chansons, de psaumes et de noëls, dédié au duc de Bouillon, vicomte de Turenne, maréchal de France, etc.; il est précédé de plusieurs sonnets à la louange de l'auteur; et telle était la reputation dont il jouissait, qu'un de ces sonnets, d'un nommé *de la Hyre*, commence par ces vers :

Chansons, dont la douceur peut les pierres mouvoir,
Et par art les ranger pour bâtir une ville;
Chansons, dont le chant peut rendre une mer tranquille,
Et pour nous en sauver les dauphins émouvoir, etc.

V—ve.

plus grande partie de sa vie auprès de ce prince, de Caus revint en France, où il termina sa carrière vers 1630. On a de lui : I. *la Perspective avec la raison des ombres et miroirs*, Londres, 1612, in-fol. ; II. *les Raisons des forces mouvantes avec diverses machines et plusieurs dessins de grottes et fontaines*, Francfort, 1615, in-fol., réimprimé à Paris, 1624, même format. Cet ouvrage a été traduit en allemand, et a eu plusieurs éditions. Le troisième livre, qui traite de la construction des orgues, est particulièrement remarquable. III. *Hortus Palatinus*, Francfort, 1620, in-fol., avec un grand nombre de figures gravées par de Bry. Cet ouvrage contient la description des embellissements que l'auteur ajouta au jardin de l'électeur, à Heidelberg. IV. *Institution harmonique*, divisée en deux parties, Francfort, 1615, in-fol., dédiée à la reine Anne d'Angleterre. Ce traité, qui est assez curieux, a été traduit en allemand, avec des notes, des additions et des corrections, par Jean Gaspard Troste. V. *la Pratique et la démonstration des horloges solaires*, Paris, 1624, in-fol.—Isaac de Caus, de la même famille que le précédent, naquit à Dieppe, et fut également ingénieur et architecte. Il a publié une *Nouvelle invention de lever l'eau plus haut que sa source*, Londres, 1644, in-fol., avec fig.

R—t.

CAUSANS (Joseph-Louis-Vincens de Mauléon de), chevalier de Malte, colonel d'infanterie, gouverneur du comte de la Marche, prince de Conti, et gouverneur de la principauté d'Orange, naquit à Avignon, au commencement du 18e. siècle. Il s'adonna particulièrement à l'étude des mathématiques, et se persuada qu'il avait trouvé la quadrature du cercle. Cette précieuse découverte lui vint à l'esprit, lorsque, n'étant que simple officier aux gardes, il faisait couper une pièce circulaire de gazon. S'élevant de découvertes en découvertes, il prétendit expliquer par sa quadrature le péché originel et la Trinité. Il s'engagea par un écrit public à déposer chez un notaire jusqu'à la concurrence de 300,000 fr., pour parier contre ceux qui voudraient se présenter contre lui, et il déposa effectivement 10,000 fr., qui seraient dévolus à celui qui lui démontrerait son erreur. Plusieurs personnes acceptèrent le défi, et déposèrent différentes sommes chez des notaires; une jeune demoiselle se mit aussi sur les rangs, et actionna le chevalier de Causans au Châtelet; mais le roi jugea que la fortune d'un homme ne devait pas souffrir d'un pareil travers d'esprit, qui était innocent au fond; car, sur tout autre objet, le chevalier était un homme fort estimable. La procédure fut donc arrêtée et les paris déclarés nuls. L'académie des sciences, qui, par ménagement, avait long-temps refusé de s'expliquer, fut enfin obligée de juger sa démonstration, et de lui déclarer qu'elle n'avait pas le sens commun. Les ouvrages qu'il fit paraître à cette occasion, sont : I. *Prospectus apologétique pour la quadrature du cercle*, 1753, in-4°. ; II. *Démonstration de la quadrature du cercle*, 1754, in-4°. ; III. *la Vraie géométrie transcendante et pratique*, 1754, in-4°. ; IV. *Dernières réflexions instructives sur la quadrature du cercle*, in-4°. ; V. *le Spectacle de l'homme*, 1751, 2 part. in-12 ; VI. *Éclaircissement sur le péché originel*, 1755, in-8°. Malgré le jugement de l'académie, il ne se tint pas pour battu ; car, par une lettre du 16 mars 1758, il s'adressa à M. de Vausenville, inventeur d'une autre solution du même problème, pour aviser

aux moyens d'obtenir le legs de 50,000 écus fait par le testament de M. de Meslay en faveur de ceux qui trouveraient la quadrature du cercle, legs dont tous les inventeurs de quadrature se persuadent que l'académie a encore les fonds (1). C. M. P.

CAUSEUR (JEAN), paysan breton, est peut-être l'exemple le plus curieux de longévité que présente la France. Il naquit au village de Lanfenot, évêché de Léon, en 1638, et mourut à St.-Mathieu, près de Brest, le 10 juillet 1775, âgé de cent trente-sept ans. Causeur se maria à quarante, et fut le père d'un garçon et de quatre filles. Sa femme mourut à quatre-vingt-treize ans. On croit que son fils existe encore. Dans la force de l'âge, Causeur fut successivement employé aux travaux de l'agriculture et à ceux du port de Brest. Plus âgé, il s'occupa du jardinage. Il avait une pension de 300 livres des états de Bretagne; il était sage, frugal; presque toutes les boissons lui étaient agréables; mais il ne s'était jamais permis aucun excès en ce genre. Il mangeait beaucoup de laitage. Sa mort n'a été précédée d'aucune maladie; il s'est éteint sans apparence de douleur. Sa barbe avait été remplacée par un léger poil follet; ses yeux avaient presque disparu. Cependant, à l'âge de cent vingt ans, il se rasait encore lui-même, et il entendait la grand'messe à genoux. Causeur éprouva trois grandes maladies dans cent trente-sept ans. Son portrait a été gravé, et on le rencontre encore quelquefois sur les quais et les boulevarts de Paris. D. N—L.

CAUSEUS. *Voy.* CHAUSSE (de la).

CAUSSIN (NICOLAS), fils d'un médecin de Troyes, naquit dans cette ville en 1583, et entra chez les jésuites en 1607. Il enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris, à la Flèche, et sut si bien se concilier l'affection de ses écoliers que, lorsqu'il avait prononcé quelque harangue en public, ils le portaient, dit-on, en triomphe sur leurs épaules, et le promenaient ainsi par la ville avec de grandes acclamations. Ses succès dans la chaire le produisirent à la cour. Le cardinal de Richelieu, peu satisfait du P. Gordon, confesseur de Louis XIII, le fit remplacer par le P. Caussin, dont la candeur et la simplicité semblaient devoir écarter tout ombrage touchant le crédit que le confesseur pourrait avoir sur l'esprit de son pénitent. Les raisons qui avaient dicté ce choix le firent juger peu propre à la place par ses supérieurs; mais ils ne purent ni le déterminer à la refuser, ni obtenir de lui qu'il ne se conduirait que par leurs conseils. Richelieu, inquiet de la liaison qui existait entre Louis XIII et M[lle]. de la Fayette, engagea le P. Caussin à persuader au roi de la laisser entrer en religion, comme elle le sollicitait. Le confesseur réussit au gré du ministre; mais il n'en continua pas moins à s'entendre avec elle pour insinuer au roi le renvoi du cardinal. Les motifs de cette intrigue, tels qu'ils sont exposés dans la correspondance du P. Caussin avec son général, étaient que Richelieu favorisait la circulation de divers écrits contre l'autorité du pape; qu'il entretenait le trouble dans l'Église; qu'il grévait le peuple d'impôts; qu'il soutenait les Hollandais rebelles contre leur souverain légitime; formait des alliances avec les Turks contre

(1) Le chevalier de Causans, dans une lettre autographe du 22 décembre 1759, parle de la *mauvaise foi insensée de M. Clairault*, et de *la honte* et du *déshonneur qui retomberont sur l'académie des sciences*, si elle se rend *complice de M. Clairaut contre une vérité si évidente*, c'est-à-dire, *la quadrisection de l'angle.* « Pour ôter tout prétexte, dit-il en terminant, j'assure les quatre » cercles concentriques égaux, et qu'il faut nécessairement savoir la quadrature du cercle pour le » diviser ainsi ». (*Collection de* M. V—ve.)

les princes chrétiens, et avec les souverains hérétiques contre les puissances catholiques. Grotius, qui était alors à Paris, dit effectivement qu'après la disgrâce du confesseur, on trouva chez lui des extraits de différents auteurs, qui condamnaient ces sortes d'alliances. Le monarque, qui savait mauvais gré à son confesseur de l'avoir induit à permettre la retraite de Mlle. de la Fayette, lui proposa de soutenir ces griefs devant le cardinal. Il y consentit. La conférence eut lieu à Ruel, en présence du roi. Richelieu, prévenu par le roi lui-même, n'eut pas de peine à détruire les fâcheuses impressions que le P. Caussin avait données au monarque sur son compte, et, dès le lendemain, le jésuite, qui n'occupait son poste que depuis neuf mois, fut relégué, d'abord à Rennes, puis à Quimper. Cette disgrâce fut ainsi annoncée dans la *Gazette de France:* « Le P. Caussin a été dispensé par » S. M. de la plus confesser à l'ave» nir, et éloigné de la cour, parce » qu'il ne s'y gouvernait pas avec la » retenue qu'il devait, et que sa con» duite était si mauvaise, qu'un cha» cun, et son ordre même, a bien plus » d'étonnement de ce qu'il a tant de» meuré en cette charge, que de ce » qu'il en a été privé. » C'est du fond de sa retraite que le malheureux exilé écrivit à son général cette lettre longue et curieuse que Henri de S. Ignace a fait imprimer dans le *Tuba magna mirum clangens sonum.* Il y attribue sa disgrâce au refus de révéler certaines choses qu'il ne tenait de son royal pénitent que par la voie de la confession, aux scrupules qu'il avait fait naître dans la conscience du même prince sur sa conduite envers la reine-mère, alors retirée en pays étranger; à ses remontrances sur les alliances avec les princes infidèles ou hérétiques, et sur l'appui donné aux Hollandais rebelles. Il reproche à ses confrères de l'avoir lâchement abandonné au ressentiment du cardinal ministre. On voit néanmoins, par les mémoires manuscrits de la Marre, qu'ils refusèrent au cardinal de l'exclure de leur compagnie, et même de l'envoyer en Canada, sous prétexte que cette mission étant une preuve d'estime et de bonne opinion, personne désormais ne voudrait se présenter pour la remplir. Le P. Caussin n'eut la permission de revenir à Paris qu'après la mort de Louis XIII, et il regagna les bonnes grâces de sa société par la troisième *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus*, contre l'université, qu'il publia à Paris, 1644, in-8°. C'est dans cette ville qu'il termina sa carrière, le 2 juillet 1651, après quatorze jours de douleurs incroyables, qu'il appelait un bain de délices, en comparaison de tout ce qu'il avait souffert à la cour. Le P. Caussin avait publié dans sa jeunesse diverses pièces latines en vers et en prose, dont la meilleure est intitulée: *De eloquentiâ sacrâ et humanâ.* Il donna depuis un grand nombre d'autres ouvrages de dévotion, dont le plus fameux est sa *Cour sainte*, 5 vol. in-12, dont la vogue prodigieuse fit dire dans le temps, « que le P. Caussin avait mieux » fait ses affaires à la cour sainte qu'à » la cour de France; » elle fut imprimée une infinité de fois, et traduite dans toutes les langues; aujourd'hui elle est devenue ridicule par le style suranné dans lequel elle est écrite, et par les contes burlesques dont elle est remplie. Quelques-uns de ses livres sont singuliers par leur titre, tels que *la Vie neutre des filles dévotes qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, Paris, 1644, in-12; c'est une vie de sainte Isabelle, sœur

de S. Louis, tirée de la *Cour sainte*. Il a aussi composé *Réponse à la théologie morale des jésuites*. Quelques personnes recherchent encore sa *Symbolica Ægyptiorum sapientia*, Paris, 1618, in-4°., et 1634, in-8°.: on trouve dans la première partie les emblêmes d'Orus, et dans la deuxième des réflexions sur les hiéroglyphes.

T—D.

CAUVET (GILLES-PAUL), né à Aix en Provence, le 17 avril 1731, mort à Paris, le 15 novembre 1788, destiné à la jurisprudence par le vœu de ses parents, s'appliqua, par un penchant naturel, à l'étude des beaux-arts, et particulièrement à la sculpture d'ornement et à l'architecture. Venu de bonne heure à Paris, il ne tarda pas à s'y faire distinguer, et fut nommé sculpteur de Monsieur, frère du roi. On peut le regarder comme le premier artiste français qui ait banni de la décoration des appartements le genre vicieux appelé *la rocaille*, et substitué à ces formes maniérées, des ornements d'un goût simple et noble, imités de l'antique. Il publia, en 1777, un ouvrage intitulé : *Recueil d'ornements, à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtiments*, dédié à Monsieur. Ce recueil, gravé par J. Le Roy, M. S. C. Miger, Martini, Petit, Viel, Hemery, Mlle. Liottier l'aînée, et principalement par Mlle. F. C. Liottier, se compose de soixante-quatre planches, non compris le frontispice et la dédicace, et renferme cent douze pièces, qui ont souvent servi de modèles à des décorateurs estimés. Entre les monuments de cet artiste qui subsistent encore, on peut citer la galerie de l'hôtel de Mazarin, aujourd'hui l'hôtel du ministère de la police générale. Quatre tables, dont le corps et les pieds sont en acier argenté et rehaussés d'or, et les dessus en bois pétrifié, exécutées sur ses dessins pour la reine Marie-Antoinette, ont été conservées pendant quelque temps dans le musée Napoléon, comme un objet de curiosité, et décorent maintenant le château de St.-Cloud. Il existe dans les cabinets de divers amateurs, des dessins de Cauvet, représentant des projets de galerie, des frises, des arabesques, des portes, des pendules, des vases, des fontaines et d'autres objets de ce genre. On y remarque des idées neuves, ingénieuses et riantes, un goût élevé, beaucoup d'élégance dans les formes, et beaucoup d'esprit dans l'exécution. Tout n'est pas pur dans les ouvrages de cet artiste, mais tout s'y montre bien supérieur à ce qui s'exécutait avant lui, et même de son vivant: il réformait la branche des arts à laquelle il s'était appliqué, bien avant l'époque où nos grands maîtres ont épuré le style de la peinture. Les artistes les plus célèbres de son temps recherchèrent son amitié. Il se fit autant honorer par ses vertus et par la dignité de son caractère, que par ses talents.

E—c D—D.

CAUX (GILLES DE), sieur de Montlebert, né à Ligneris, village du diocèse de Bayeux, vers 1682, descendait, par sa mère, du grand Corneille; et, comme si le goût des vers et du théâtre eût été héréditaire dans cette famille, il se montra, dès son enfance, passionné pour l'art dramatique. Après avoir achevé ses études au collége de Caen, il entra, en qualité de répétiteur, dans une maison d'éducation. La vivacité de son esprit, et quelques morceaux de poésie qu'il composa, l'ayant fait connaître, le directeur des fermes, le Riche, père du financier la Popelinière, désira l'avoir pour précepteur de ses fils. De Caux les suivit à Paris, et, leur éducation

terminée, obtint, en récompense de ses soins, le contrôle général des fermes à Troyes, et ensuite le même emploi à Bayeux. L'aisance et les loisirs que lui donnait cette place lui permirent de se livrer à son penchant pour la poésie. Il fit représenter, en 1715, *Marius*, tragédie qui a été attribuée au président Hénault (1). Malgré le succès de cette pièce dans sa nouveauté, elle n'a jamais été remise au théâtre. *Lysimachus*, tragédie, terminée par son fils, et jouée en 1737, n'obtint pas le même accueil du public, et ne le méritait pas. De Caux, mort en 1733, à cinquante-un ans, avait laissé, dit-on, une troisième tragédie, intitulée: *Adraste*, qui n'a jamais paru. On connaît encore de lui quelques petites pièces de vers, parmi lesquelles on doit distinguer l'*Horloge de sable, figure du monde*, l'un des meilleurs morceaux de poésie morale qui existent dans notre langue. Cette pièce a été imprimée en 1714, in-4°., avec une traduction en vers latins de l'abbé d'Hérouville, et insérée dans plusieurs recueils, entre autres dans le *Choix de poésies* de Lefort de la Morinière, et dans le tome XIV des *Amusements du cœur et de l'esprit*, de M. Philippe. Désessarts lui attribue, dans les *Siècles littéraires*, un *Recueil de fables choisies* de La Fontaine, traduites en latin, Anvers (Rouen), 1738, in-12; mais M. Barbier dit, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, que cette traduction est des PP. Vinot et Tissard, oratoriens. W—s.

CAUX DE CAPPEVAL, né aux environs de Rouen, au commencement du 18e. siècle, entra au service de l'électeur palatin, et fit imprimer à Manheim plusieurs de ses ouvrages. Il publia successivement: I. *la Prise de Berg-op-Zoom*, poëme, 1747, in-8°.; II. *le Parnasse*, ou *Essai sur les campagnes de Louis XV*, poëme en plusieurs chants, 1752, in-12; III. *Apologie du goût français, relativement à l'opéra*, poëme, avec un *Discours apologétique* et des *Adieux aux bouffons*, en vers, 1754, in-8°.; IV. *Journal des journaux*, ou *Précis des principaux ouvrages périodiques de l'Europe* (depuis janvier jusqu'en avril 1760), Manheim, 1760, 2 vol. in-8°. L'abbé Regley et M. Portelance eurent part à cet ouvrage. V. *Odes héroïques et morales*, Manheim, 1768, in-8°.; VI. une traduction latine de la Henriade, *Voltarii Henriados libri X*, Deux-Ponts, 1772, in-12. Caux de Cappeval avait donné un prospectus d'une nouvelle édition de la *Pucelle* de Chapelain, et avait travaillé, en 1759, à la *Semaine littéraire* de d'Aquin. Ce dernier publia en 1754 une satire assez piquante, intitulée: *Observations sur les œuvres poétiques de M. de Caux de Cappeval*, in-12. Caux se croyait supérieur à Voltaire, qu'il appelait le *Lucain des Français*. On fit contre lui une épigramme terminée par ces vers:

De Caux prétend rimer, et c'est là sa folie:
Mais bien que ses vers durs, d'épithètes enflés,
Soient de tout amateur chez Procope sifflés,
Lui-même il s'applaudit, et d'un ton téméraire
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Voltaire.

V—VE.

CAVAGNES. *Voy*. BRIQUEMAUT.

CAVALCABO (UGOLIN, marquis DE), chef d'une famille noble de Crémone, du parti guelfe, qui avait possédé la souveraineté de cette ville en 1315, fut retenu six ans en prison par Jean Galéaz Visconti, seigneur de Milan, et délivré de ses fers le 30 mai 1403, à la mort de Galéaz

(1) Le Beau la lui attribua encore dans l'éloge qu'il fit de cet académicien, et qu'on trouve dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*; mais le président Hénault ne l'ayant pas comprise dans le recueil qu'il donna de ses pièces de théâtre, en 1770, il est constant que le Beau s'est trompé.

Bientôt, il se fit proclamer seigneur de sa patrie, réussit à ramener tous les guelfes de Lombardie et à former une ligue puissante, avec laquelle il combattit contre les fils de Jean Galéaz et les gibelins; mais il fut surpris et fait prisonnier à Manestrio le 14 décembre 1404. Un de ses parents, nommé *Charles*, lui succéda dans la seigneurie de Crémone. Ugolin s'étant échappé de sa prison en 1406, revint disputer à son cousin la souveraineté qu'il avait fondée. Déjà une guerre civile partageait le petit état de Crémone, lorsque Gabrino Fondolo, soldat de fortune, élevé au commandement des troupes et des forteresses par la faveur des Cavalcabò, s'offrit pour être médiateur entre eux. Il rassembla le 26 juillet 1406, dans un château où il commandait, Ugolin et Charles Cavalcabò, avec tous les chefs les plus distingués de leur famille, et, à la suite d'un grand repas qu'il leur donna, il les fit tous massacrer par ses gardes, et il s'empara lui-même de la seigneurie de Crémone. S. S—I.

CAVALCANTI (Gui), philosophe et poète florentin du 13e. siècle, ami du Dante, et ardent gibelin comme lui, eut à Florence une querelle éclatante avec un des chefs du parti guelfe, qui avait voulu le faire assassiner. Des scènes pareilles ayant troublé plusieurs fois la tranquillité publique, la commune exila les principaux chefs des deux factions : les gibelins furent relegués à Sarzane. L'air y étant fort malsain, ils furent rappelés peu de temps après; mais Cavalcanti y avait gagné une maladie dont il mourut à Florence en 1300. Il avait fait dans sa jeunesse un pèlerinage à St.-Jacques en Galice; il revint par la France, et devint amoureux à Toulouse d'une jeune fille nommée *Mandetta*. Ce fut pour elle qu'il fit une grande partie des vers qui sont restés de lui. On l'a mis au nombre des philosophes épicuriens, c'est-à-dire, en langage anti-philosophique, des athées. En parlant de lui ailleurs (*Hist. lit. d'Ital.*, tom. I, pag. 423), nous avons opposé à cette accusation son pèlerinage, qui ne put être que de dévotion, quoiqu'il se comportât peu dévotement au retour. Les poésies de Cavalcanti remplissent le sixième livre du *Recueil des anciens poètes italiens* publié par les Juntes à Florence, 1527, in-8°. Cette édition est très rare; mais la réimpression du recueil, Venise, 1731, en douze livres in-8°., l'est beaucoup moins. Cavalcanti est un des poètes de ce premier âge dont les vers approchent le plus du bon style. Sa *canzone* sur la nature de l'amour fut ce qui lui fit le plus de réputation. Le savant cardinal Egidio Colonna et quelques autres y firent de doctes commentaires. En la lisant seule, on trouve bien qu'elle avait besoin d'être expliquée; mais ces commentaires auraient souvent eux-mêmes besoin d'explication. G—É.

CAVALCANTI (Barthelemi), de cette noble et ancienne famille, naquit à Florence en 1503. Dans sa jeunesse, les troubles de sa patrie l'appelèrent à porter les armes; mais il paraît qu'il ne quitta point pour cela l'étude des belles-lettres, et surtout de l'art oratoire. En 1530, il prononça publiquement, en habit militaire (*in corsaletto*), dans l'église du St.-Esprit, une harangue adressée à la milice florentine, et une autre, quelques mois après, sur la liberté. Quoiqu'il eût toujours été contraire au parti des Médicis, il ne fut point du nombre des exilés, quand ce parti l'eut emporté, ni même lorsque Alexandre, bâtard du pape Clément VII, fut dé-

claré duc de Florence; mais après qu'il eut été assassiné par Lorenzino de Médicis, et que les Florentins eurent mis à sa place Cosme Ier., qui n'avait alors que dix-huit ans, Cavalcanti s'exila volontairement, et se retira d'abord à Ferrare. Il y fut en grande faveur auprès du cardinal Hippolyte II, qui l'employa dans des affaires politiques, et le chargea entre autres d'une mission auprès du roi de France, Henri II. Cavalcanti alla ensuite à Rome, sous le pontificat de Paul III, qui lui confia aussi plusieurs négociations importantes. Il passa ses dernières années à Padoue, dans un repos honorable, et y mourut le 9 décembre 1562. Les ouvrages qu'il a laissés prouvent qu'étant militaire, il avait étudié l'art de la guerre dans les écrits des anciens; que, partisan du gouvernement républicain, il avait lu et médité leurs écrivains politiques; et qu'enfin, comme orateur, il avait puisé à leur école les principes de l'éloquence. Ces ouvrages sont: I. *Della castrametazione di Polibio, e comparazione dell' armatura e dell' ordinanza de' Romani e de' Macedoni del medesimo, tradotte in lingua italiana*, dans un recueil de traductions d'autres ouvrages grecs sur l'art militaire, dont le premier est celui de Polibe, *sur la manière de camper*, traduit par Philippe Strozzi, Florence, Torrentino, 1552, in-8°.; II. *Trattati, ovvero discorsi sopra gli ottimi reggimenti delle republiche antiche e moderne, con un discorso di Sebastiano Erizzo de' governi civili*, Venise, Sansovino, 1555, in-4°., et ibid., 1571, in-4°.; ces discours se trouvent aussi dans la *Repubblica di Venetia*, de Gaspard Contarini, Venise, 1650, 5 vol. in-12: III. *Rettorica*, Venise, Giolito, 1559, in-fol., réimprimée la même année, par le même, aussi in-fol., et à Pesaro, par Cesano, in-4°.: quelques exemplaires de la deuxième édition de Venise, 1559, portent la date de 1560, mais l'édition est absolument la même. Les deux éditions de Giolito sont fort belles; Volpi affirme cependant que les savants préfèrent celle de Cesano. Cavalcanti composa cette Rhétorique pour plaire au cardinal de Ferrare, à qui il la dédia. Elle est divisée en six livres. Il n'avait eu d'abord dessein que de traduire celle d'Aristote; il reconnut ensuite que, l'art ayant fait des progrès depuis ce philosophe, il devait rassembler les préceptes de tous les auteurs grecs et latins qui en ont écrit. C'est, en effet, ce qu'il fit avec beaucoup de méthode et de clarté; mais dans sa Rhétorique, comme dans toutes les autres, on apprend tout en éloquence, excepté à être éloquent. G—É.

CAVALIER (Jean), le principal chef des camisards, naquit au village de Ribaute, près d'Anduse, en 1679. Il était le fils d'un paysan, et sortait d'exercer à Genève le métier de garçon boulanger, lorsque, désigné comme le libérateur d'Israël, par une visionnaire refugiée qui se mêlait de prophétiser, il rentra en France, pour se joindre aux révoltés des Cévennes. Son extrême bravoure, aidée de nouveaux oracles qui confirmaient celui de Genève, lui fit bientôt déférer le commandement des troupes de la plaine. Par ses talents et son audace, il déconcerta les mesures des vieux généraux les plus renommés, obligea la cour à changer de système, et s'assura une composition glorieuse, quoiqu'au moment où des propositions de paix lui furent faites, il vint d'éprouver un échec qui semblait le laisser sans ressources; mais telle était son activité, qu'il s'était déjà remis en état de défense, lorsque le maréchal de

Villars entama une négociation avec lui. On convint d'une entrevue à Nîmes, des otages furent donnés à Cavalier, et il se rendit à la conférence, accompagné d'une escorte qui se rangea sur une ligne parallèle avec la garde du maréchal. On n'a jamais bien su si la cour avait promis à Cavalier plus qu'elle ne lui accorda, mais il est vraisemblable qu'on ne remplit pas toutes les conditions du traité, et il est certain qu'il s'en plaignit. Quoi qu'il en soit, il reçut pour lui un brevet de colonel et celui d'une pension de 1200 liv.; pour l'un de ses frères, une commission de capitaine, et l'on rendit la liberté à son père et à quelques autres individus détenus pour cause de religion. Tandis que le petit nombre de camisards qui avaient consenti à le suivre se rendaient en Alsace, où son régiment devait se former, il fut appelé à Versailles par le ministre Chamillard. Le roi le vit, et leva les épaules. Ce mépris, l'infidélité de la cour, et l'espèce de surveillance à laquelle il se voyait soumis, le déterminèrent à s'échapper. Il alla d'abord demander du service au duc de Savoie; mais il passa bientôt après en Hollande, et de là en Angleterre, où la reine Anne lui fit l'accueil le plus distingué. L'un des historiens protestants des camisards raconte que, lorsque Cavalier fut présenté à cette princesse, elle lui demanda s'il avait donné sérieusement dans les prophéties, et que, sur ce qu'il répondit affirmativement, et que même il en possédait encore le don, la reine sourit de pitié, et témoigna dès-lors faire peu de cas de lui. Les honneurs et les marques de confiance dont elle le combla démentent cette anecdote, et Voltaire, qui avait connu Cavalier à Londres, atteste qu'il n'avait conservé de ses premières fureurs que le courage, et qu'il avait substitué la prudence au fanatisme. Il paraît même qu'il n'avait pas attendu si tard pour revenir de cette exaltation. Le maréchal de Villars et l'auteur du *Siècle de Louis XIV* rapportent que, lui ayant demandé comment il avait pu, à son âge, avoir tant d'autorité sur ses compagnons, il leur répondit que, « quand on lui désobéissait, sa pro- » phétesse, qu'on appelait la Grande- » Marie, était sur-le-champ inspirée, » et condamnait à mort les réfractaires » qu'on tuait sans raisonner. » Cette réponse semble prouver que, si Cavalier crut d'abord aux révélations, il ne partagea pas long-temps cette erreur fanatique, et qu'il ne s'en servit que pour affermir son autorité. Cavalier étant entré au service de l'Angleterre, commanda un régiment de refugiés, qui, à la bataille d'Almanza, se trouva opposé à un régiment français. « Aussitôt que ces deux corps se » reconnurent, dit le maréchal de Ber- » wick, ils fondirent l'un sur l'autre, » à la baïonnette, avec un tel achar- » nement, qu'ils furent détruits tous » les deux. » Cavalier parvint au grade d'officier-général, et fut nommé gouverneur de l'île de Jersey. Il termina ses jours à Chelsea, en mai 1740. « J'avoue, dit Malesherbes, que » ce guerrier qui, sans avoir jamais » servi, se trouva un grand général, » par le seul don de la nature; ce ca- » misard qui osa une fois punir le cri- » me en présence d'une troupe féroce, » laquelle ne subsistait que par des » crimes semblables; ce paysan gros- » sier, qui, admis à vingt ans dans la » société des gens bien élevés, en prit » les mœurs, et s'en fit aimer et esti- » mer; cet homme qui, accoutumé à » une vie tumultueuse, et pouvant » être justement enorgueilli de ses » succès, eut assez de philosophie » naturelle pour jouir pendant trente-

» cinq ans d'une vie tranquille et pri-» vée, me paraît un des plus rares » caractères que l'histoire nous ait » transmis. » Les *Mémoires de la guerre des Cévennes, sous le colonel Cavalier*, publiés en anglais, de son vivant, en 1725, ne sont point son ouvrage. Un réfugié français, nommé *Galli*, en est l'auteur. S'il a écrit d'après les récits de Cavalier, sa mémoire n'a pas été toujours fidèle.

V. S—L.

CAVALIER, ou CAVELIER. *V.* LEVESQUE.

CAVALIERI (BONAVENTURE) est du petit nombre des géomètres dont les découvertes font époque dans l'histoire de la science. Il naquit à Milan en 1598. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'ordre des hiéronymites, ou jésuates, qu'il ne faut pas confondre avec celui des jésuites. Cavalieri professa d'abord la théologie, pour remplir les devoirs que lui prescrivait la société dont il faisait partie; mais son goût le portant à l'étude de la géométrie, il alla chercher à Pise les secours dont il manquait dans sa patrie. Les confrères avec lesquels il vivait dans le collége de Pise cherchèrent à le détourner d'une étude qu'ils regardaient comme profane, pour le ramener à celle de la théologie, la seule qui, suivant eux, fût digne d'occuper ceux qui vivaient dans les cloîtres. Heureusement dans ce même collége, demeurait aussi le célèbre Benoît Castelli, qui, non seulement détourna Cavalieri de ces idées monacales, mais lui communiqua son enthousiasme et son instruction, et le mit en relation avec Galilée. Cavalieri occupa bientôt un rang distingué parmi les élèves de cet homme illustre, et prit pour but de ses recherches la détermination des aires et des volumes, limités par des lignes et par des surfaces courbes. Des problêmes proposés par Képler et quelques idées qu'il mit en avant sur la considération de l'infini, pour abréger les démonstrations qu'employaient les géomètres anciens dans la mesure des figures curvilignes, amenèrent Cavalieri à envisager les éléments de ces figures, en remontant jusqu'à ceux qu'il appelait *indivisibles*, parce qu'il supprimait une de leurs dimensions. Il concevait les lignes comme formées d'un nombre infini de points, les surfaces d'une infinité de lignes, et les volumes, ou solides, d'une infinité de surfaces. Cette manière de s'exprimer parut dure aux partisans de la géométrie ancienne, et les principes de Cavalieri furent vivement attaqués par quelques-uns des géomètres contemporains; mais ce n'étaient pas les plus habiles. Ceux-ci le comblèrent d'éloges, parce qu'ils surent apprécier la fécondité et la célérité de sa méthode. C'était en effet une véritable méthode d'invention, ce qu'on ne pouvait pas dire de celle que nous a laissée Archimède. Dès que la géométrie des indivisibles fut connue, elle fut très cultivée; Roberval prétendit l'avoir inventée, quoique son ouvrage n'ait paru que deux ans après celui de Cavalieri. Pascal s'en servit aussi; et il y eut entre lui et Cavalieri cette singulière conformité, qu'ils cherchèrent dans la culture de la géométrie un adoucissement à de grandes douleurs physiques. Cavalieri ressentit de bonne heure de fortes atteintes de goutte, et Pascal éprouvait de longues insomnies, occasionnées par de cruels maux de dents. La méthode qu'ils employèrent l'un et l'autre n'est pas encore celle des infiniment petits, mais elle y touche de bien près. Cette dernière diffère de la méthode des indivisibles, en ce qu'elle conserve aux éléments toutes les dimensions des

figures qu'ils composent; on conçoit seulement qu'une de ces dimensions soit infiniment petite. Le manuscrit qui renfermait les découvertes de Cavalieri, ni les recommandations de Galilée ne suffirent pas pour lui faire obtenir la chaire de mathématiques vacante qu'il sollicitait du sénat de Bologne; les juges qui devaient disposer de cette place, interpellèrent Galilée de dire si Cavalieri était suffisamment versé dans l'astrologie; enfin, il l'obtint, et composa divers traités de trigonométrie et d'astronomie pour l'usage de ses auditeurs. Il mit ensuite la dernière main à sa *Géométrie des indivisibles*, l'ouvrage sur lequel se fonde sa réputation, quoiqu'il y ait aussi dans les précédents plusieurs nouveautés dignes de remarque. Il mourut d'une attaque de goutte le 3 décembre 1647. Ses ouvrages sont: I. un traité des sections coniques, sous ce titre: *Lo Specchio ustorio, overo trattato delle settioni coniche*, Bologne, 1632, in-4°.; II. *Directorium generale uranometricum in quo trigonometriæ logarithmicæ fundamenta ac regulæ demonstrantur*, Bologne, 1632, in-4°.; III. *Geometria indivisibilibus continuorum novâ quâdam ratione promota, in hâc postremâ editione ab erroribus expurgata*, Bologne, 1653, in-4°. La première édition est de 1635, in-4°. IV. *Rota planetaria*, imprimée en 1640, sous le nom de *Philomantius*. C'est l'explication d'un planisphère propre à faire trouver les positions respectives des astres ou leurs aspects, et destiné à la pratique de l'astrologie judiciaire. V. *Trigonometria plana et sphærica, linearis et logarithmica*, Bologne, 1635, in-4°.; VI. *Exercitationes geometricæ sex*, Bologne, 1647, in-4°. Cet ouvrage contient des développements de la méthode des indivisibles, des réponses aux objections faites contre ces méthodes, et quelques dissertations particulières. (*Voy.* l'*Éloge de Cavalieri*, publié en 1776, par le P. Frisi.) L—x.

CAVALIERI (Jean-Michel), dominicain, né à Bergame, mort à Bénévent en 1701, a publié en italien une *Galerie des papes, patriarches, archevêques et évêques de l'ordre de S. Dominique, avec un Catalogue des cardinaux du même ordre*, Bénévent, 1696, 2 vol. in-4°., et un *Traité du rosaire*, imprimé pour la troisième fois à Naples, 1713, in-8°. — Cavalieri (Marcel), son frère, dominicain comme lui, fut d'abord professeur de philosophie à Naples, puis vicaire-général du cardinal Vincent Orsini, successivement à Siponte, à Césène et à Bénévent. Il fut nommé, en 1690, évêque de Gravina, et y mourut en 1705. Il avait publié à Naples, en 1686, un *Traité de la messe*, et un autre sur la *Construction des églises*, souvent réimprimé, et enfin des Statuts synodaux, remplis de sagesse, publiés en 1693. C. T—y.

CAVALIERI (Jean-Michel), augustin de l'Observance de Lombardie, né à Bergame, vers la fin du 17e. siècle, fut un homme studieux et d'une grande érudition dans les matières ecclésiastiques. L'ouvrage principal auquel il attacha son nom a pour titre: *Commentaria in authentica sacræ rituum congregationis decreta ad romanum præsertim breviarium missale et rituale quomodolibet attinentia, quinque tomis comprehensa*, etc., Bassano, 1778. Cet ouvrage, déjà imprimé à Bergame, avait été dédié au pape Lambertini. On y fit depuis plusieurs additions, qui ont été jointes dans la nouvelle édition. On a encore du même auteur un petit ouvrage intitulé: *Sopra la sacra cintu-*

ra, e sua origine, e indulgenze concedute a favore della medesima. Il parut un *Office de la semaine sainte*, avec des observations sur quelques exemplaires, qui furent attribuées à Cavalieri. Il mourut le 6 janvier 1757, regretté de Benoît XIV, qui avait beaucoup d'estime et de considération pour lui, et encore plus de sa congrégation, dont il avait été deux fois visiteur. R. G.

CAVALLERII (Jean-Baptiste de), dessinateur et graveur au burin, naquit à Lagherino vers 1530. Il a travaillé à Rome depuis 1550 jusqu'en 1590. Son style de gravure a quelque ressemblance avec celui d'Eneas Vicus, auquel il est d'ailleurs inférieur. Cavallerii a beaucoup gravé d'après Michel-Ange, Raphaël, André del Sarto, Baccio Bandinelli, Livio Agresti, Titien, Daniel de Volterre, et Dorigny; mais la plupart de ses gravures ne sont recommandables que parce qu'elles nous font connaître les ouvrages de ces différents maîtres; l'exécution en est soignée; mais elles manquent d'expression. On y cherche vainement l'ame et la vie qui animent les tableaux qu'elles reproduisent: elles sont froides et sans effet. Cavallerii possédait assez bien la partie mécanique de son art; mais son style manque d'harmonie, et son dessin est très défectueux, surtout aux extrémités de ses figures. C'était un graveur très laborieux; ses estampes, selon l'abbé de Marolles, sont au nombre de trois cent vingt-sept, dont plusieurs ne sont que des copies d'après d'autres graveurs. L'ouvrage d'Antonio Ciccarelli, intitulé: *Vite de' pontifici*, imprimé à Rome en 1588, in-4°., est enrichi de portraits gravés par Cavallerii. On trouve encore dans un autre ouvrage imprimé à Rome, sous le titre de *Beati Apollinaris martyris, primi Ravennatum episcopi res gestæ*, in-fol., 1586, un grand nombre de planches gravées à l'eau forte, et retouchées au burin par Cavallerii. Il a aussi publié: *Antiquæ statuæ urbis Romæ*, en 83 planches, in-4°., 1685. Cet artiste a quelquefois marqué ses pièces de son nom; mais il s'est plus souvent servi du chiffre *C B*. Il mourut à Rome en 1597. A—s.

CAVALLI (François), célèbre organiste, et l'un des plus grands compositeurs de son siècle, naquit à Venise au commencement du 17e. siècle. Maître de chapelle à l'église de St.-Marc, place qu'on a toujours donnée aux professeurs les plus distingués, il est un des premiers qui aient composé de grands opéras. Lorsque les théâtres publics s'établirent à Venise en 1637, Cavalli commença à travailler pour la scène, et continua, pendant plus de trente ans, à l'enrichir de ses ouvrages. Doglioni rapporte que les grands talents de cet artiste le firent appeler par les cours de France et de Bavière, où il donna de nouvelles preuves de la fécondité de son génie. Son opéra de *Xercès*, qui avait été joué à Venise en 1654, fut représenté à Paris, le 22 novembre 1660, dans la haute galerie du Louvre, à l'occasion des noces de Louis XIV. Cet ouvrage, imprimé chez Ballard, en 1660, in-4°., eut peu de succès, soit parce que peu de personnes entendaient la langue italienne, soit parce que tout le monde haïssait le cardinal Mazarin, prôneur de l'artiste italien. Ce qui fortifia davantage cette opinion, c'est qu'à la même époque on représenta une autre pièce italienne intitulée: *Ercole Amante*, dont Lulli avait fait tous les airs de danse et quelques-uns des morceaux de chant. Cet ouvrage, qui eut du succès, fut repris en 1662, avec des ballets dansés par le roi et la reine. Quoi qu'il en

soit, Cavalli a composé, depuis 1637 jusqu'en 1669, trente-huit ouvrages, qui ont été représentés avec succès. Il vivait encore en 1672, et l'on ignore la date de sa mort. Le chevalier Planelli, dans son *Traité sur l'opéra*, prétend que c'est dans la musique de l'opéra de *Jason* qu'on vit pour la première fois, à la fin de quelques scènes, l'*aria*, morceau ordinairement détaché, dont la musique est beaucoup travaillée, soit pour le chant, soit pour les instruments. Avant ce temps, continue-t-il, la musique des opéras, quant au chant, n'était qu'un récitatif grave, soutenu et interrompu par les instruments. On ignore si Cavalli a composé des pièces pour l'orgue.

R—T.

CAVALLINI (PIETRO), peintre et sculpteur, né à Rome en 1259, mort dans la même ville en 1344, fut élève de Giotto, et peut être regardé comme le plus ancien peintre que l'école romaine ait produit depuis la régénération. Après avoir travaillé, conjointement avec son maître, aux mosaïques que celui-ci exécutait à Rome dans l'église de St.-Pierre, il orna de fresques les églises d'Ara-Cœli sur le Capitole, de St.-Pierre, de Ste.-Marie et de Ste.-Cécile *in trastevere*, et de plusieurs grandes mosaïques celle de St.-Paul hors des murs. Venu à Florence pour voir les ouvrages de Giotto, il peignit l'*Annonciation* dans l'église de St.-Marc, dans celle de St.-Basile, et dans plusieurs autres églises de la même ville. Ce sujet lui était si familier, qu'on a cru que toutes les *Annonciations* peintes à Florence dans le 14e. siècle étaient de lui ou d'après lui. Appelé ensuite à Assise, il peignit à fresque le *Crucifiement de J.-C.*, dans l'église souterraine du couvent de St.-François. La fresque d'Ara-Cœli, représentant une *Vierge entourée de rayons, qui tient l'enfant Jésus dans ses bras*, l'*Annonciation* de l'église de St.-Marc de Florence et celle de St.-Basile de la même ville, subsistent encore, ainsi que la fresque de St.-François d'Assise. Ce dernier ouvrage passe pour le chef-d'œuvre de Cavallini. On y voit un grand nombre de figures, des costumes variés et singuliers; l'expression est assez vive; le coloris brillant et bien conservé. Suivant l'opinion de Vasari et de Baldinucci, qui ont écrit la vie de ce maître, il associa au reste de la manière grecque à celle de Giotto. On dit qu'un Crucifix qu'il avait sculpté en ronde bosse, et qui était placé dans l'église de St.-Paul hors des murs, parla à sainte Brigitte, en l'an 1370. On rapporte aussi que le tableau de l'*Annonciation*, peint dans l'église de St.-Marc de Florence, a opéré plusieurs miracles dans le 14e. siècle. Ces traditions ont fait regarder pendant longtemps Cavallini comme un saint.

E—C D—D.

CAVALLINI (PHILIPPE) exerça la médecine à Malte sur la fin du 17e. siècle. En 1689, il publia, sous le titre de *Pugillus meliteus*, la première Flore de cette île intéressante; il y fait mention de plusieurs plantes curieuses, entre autres, du *fucus helminthocorton*, ou coralline de Corse, qui, suivant lui, était déjà employée comme un bon vermifuge. Bruckman a réimprimé cet opuscule dans son ouvrage intitulé : *Epistolæ itinerariæ*, centur. 2. D—P—S.

CAVALLINO (BERNARDO), peintre, né à Naples le 10 décembre 1612, élève du cavalier Massimo Stanzioni, vécut ignoré, mourut pauvre en 1656, et n'obtint une juste réputation qu'après sa mort. Il excella principalement dans des tableaux d'histoire d'une moyenne grandeur, dont les

figures n'avaient que deux ou trois palmes de proportion. Suivant le jugement des écrivains italiens, ses compositions joignent au mérite de la grâce, le charme de l'expression, et son coloris offre un mélange de celui du Guide que son maître avait cherché à imiter, de celui du Titien et de celui de Rubens; ils lui reprochent seulement de ne pas donner assez de beauté aux figures de femmes. Le Calabrese l'appelait le *Poussin des Napolitains*. Ces mêmes écrivains nous donnent cependant lieu de remarquer une grande différence entre ses ouvrages et ceux de l'artiste français; elle consiste en ce que, chez le Poussin, les lumières sont larges et généralement libres, au lieu que Cavallino affecte souvent de les resserrer, pour produire des effets piquants de clair-obscur. Les tableaux de ce peintre sont peu répandus hors des états de Naples et hors de l'Espagne. Sa vie se trouve parmi celles des peintres napolitains, écrites par Bernardo de' Dominici. E—c D—d.

CAVALLUCCI (Antoine), né à Sermonette en 1752, mort à Rome en 1795, d'abord peintre en miniature, protégé ensuite par le duc Gaëtani da Sermoneta, étudia à Rome l'art de peindre l'histoire, et mérita d'être placé, sinon sur le même rang que Mengs et Pompée Battoni, ses contemporains, du moins immédiatement au-dessous de ces peintres célèbres. Il approcha davantage de la manière de Battoni que de celle de Mengs, c'est-à-dire qu'il s'appliqua plutôt à l'étude du modèle vivant qu'à celle de l'idéal. On ne saurait le classer parmi les habiles dessinateurs. Son coloris est clair, vif, riant et assez harmonieux : c'est à ce genre de mérite qu'il doit sa réputation. Un tableau représentant *S. François de Paule*, fait pour l'église de Notre-Dame de Lorette, a été jugé assez bon pour être exécuté en mosaïque. Celui de la cathédrale de Pise, où il a peint *Sainte Bona prenant l'habit de religieuse*, passe pour son chef d'œuvre. On y admire des costumes variés et bien peints, de belles têtes, et un assez bon clair-obscur. E—c D—d.

CAVANILLES (Antoine-Joseph), ecclésiastique espagnol et célèbre botaniste, né à Valence, le 16 janvier 1745, mort à Madrid en 1804, fit ses humanités chez les jésuites de Valence, et étudia la philosophie et la théologie à l'université de la même ville. Ce fut par ses conseils et ceux de son ami, don Jean-Baptiste Munoz, que cette université admit au nombre des ouvrages qui devaient servir aux leçons publiques, ceux de Condillac et de Muschenbroeck, et que les mathématiques, qui y étaient peu cultivées, devinrent une des parties principales de l'enseignement. L'abbé Cavanilles professait la philosophie à Murcie, lorsqu'il fut choisi pour diriger l'éducation des enfants du duc de l'Infantado, ambassadeur à Paris. Il y vint avec eux, en 1777, et demeura douze ans dans cette capitale, où il se livra à l'étude de plusieurs sciences, et particulièrement à celle de la botanique. Il a publié d'abord des *Observations sur l'article* Espagne *de la Nouvelle Encyclopédie*, Paris, 1784, in-8°. Il s'y élève, avec un zèle et une chaleur vraiment patriotiques, contre des assertions fausses ou hasardées, des jugements trop sévères de Masson de Morvilliers, auteur de cet article. Il le combattit avec succès, et le réfuta, non seulement par le raisonnement, mais presque toujours par des faits positifs. L'année suivante, il commença la publication d'un grand ouvrage sur la

botanique, et dont la collection porte ce titre : *Monadelphiæ classis dissertationes decem*, Paris, 1785, 1789; Madrid, 1790, in-4°., avec figures. Les botanistes admirent l'exactitude et la critique judicieuse qui distinguent cet ouvrage. On y trouve la description de toutes les espèces de cette classe, parmi lesquelles il y en avait un grand nombre de nouvelles, et deux cent quatre-vingt-dix-sept figures, dont il avait fait lui-même les dessins; mais il faut dire aussi, que, contre l'usage généralement adopté par les botanistes de notre siècle, de ne mettre qu'une seule espèce sur chaque planche, surtout dans les ouvrages où l'on donne, pour ainsi dire, *ex professo*, les figures, Cavanilles en a réuni plusieurs : c'est une faute de goût. L'inconvénient est d'autant plus sensible, que le format du livre est petit. D'ailleurs, sous le nom et le titre de *Monadelphie*, qu'il prend dans un sens plus restreint que Linné lui-même, Cavanilles rassemble une foule de plantes qui n'ont entre elles aucun autre rapport que celui d'avoir les étamines monadelphes, ou insérées sur un seul corps ; ce qui donne de fausses idées sur les affinités des plantes. Il eut, au sujet de quelques plantes de cet ouvrage, une querelle littéraire avec l'Héritier de Brutelle, sur l'antériorité de la découverte et de la publication de ces plantes; on peut voir les pièces de ce procès littéraire dans le *Journal de Paris* et dans le *Journal de physique*. De retour dans sa patrie, Cavanilles y commença le beau travail qu'il a fait paraître sous ce titre : *Icones et descriptiones plantarum quæ aut spontè in Hispaniâ crescunt aut in hortis hospitantur*, Madrid, 1791-99, 6 v. in-fol. Cet ouvrage, enrichi de 601 planches, supérieurement dessinées par lui-même, contient un grand nombre de genres nouveaux, et un nombre encore plus considérable d'espèces, tant de l'Espagne que de l'Amérique et des Indes, et de la Nouvelle-Hollande. Il était occupé de ce bel ouvrage, lorsqu'il reçut de son gouvernement l'ordre de parcourir l'Espagne pour rechercher les plantes qui y croissent. Ayant commencé son travail par le royaume de Valence, sa patrie, Cavanilles ne s'en tint pas au simple examen des végétaux, il rassembla une foule d'observations sur le règne minéral, sur la géographie et sur l'agriculture de cette province. Ces observations furent imprimées aux frais du roi d'Espagne, sous ce titre : *Observaciones sobre la historia natural, geografia, agricultura, poblacion, etc., del reyno de Valencia*, Madrid, 1795-97, 2 vol. in-fol., ornés de planches, dont l'auteur a fait les dessins. Dans cet ouvrage, le plus utile en ce genre qui ait jamais été publié en Espagne, il se montre continuellement observateur exact, savant physicien et zélé patriote. Il était ami des mœurs et de la religion; mais d'un caractère irritable et dominateur; il eut des disputes avec plusieurs écrivains, et notamment avec l'Héritier, Ruiz et Pavon, auteurs de la *Flore du Pérou*. On l'accusa même d'avoir employé une intrigue pour entraver la publication de cet ouvrage. Il paraît que les torts furent plus souvent de son côté que de celui de ses antagonistes. Cette dispute occasionna quelques écrits, et, au lieu de les laisser tomber dans l'oubli, Cavanilles semble en avoir voulu éterniser la durée et le souvenir; il a rassemblé dans l'ouvrage suivant tous ceux qu'il avait publiés : *Colleccion de papeles sobre controversias botanicas de don Antonio Joseph Cavanilles, con alcunas notas del mismo à los escritos de sus*

antagonistas, Madrid, 1796, in-12, de 273 pages. Il fit imprimer, la même année, sur la culture du riz, ses *Observaciones sobre el cultivo del aroz en el reyno de Valencia, y su influencia en la salud publica*, 1796, in-4°. de 30 pages. Cavanilles ayant été réfuté par D. Vincent Ignace Franco, publia un *Supplemento a la observacione*, etc., Madrid, 1798, in-12 de 38 pages. En 1800, il commença un ouvrage périodique sous ce titre : *Anales de historia natural*, Madrid, 1800, et années suivantes, in-8°. Nommé, en 1801, directeur du jardin de botanique de Madrid, pour remplacer le professeur Ortega, accablé de vieillesse, il réforma ce jardin, et y changea la méthode de l'enseignement. Ses *Leçons publiques de botanique* ont été recueillies et publiées en 1802 et 1803, et traduites en italien par le professeur Viviani, pour l'usage de l'école de botanique de Gênes. Cavanilles allait mettre au jour un *Hortus regius Matritensis*, dont le premier volume était déjà sous presse, lorsque la mort vint arrêter ses utiles travaux, et terminer sa laborieuse carrière. Ses ouvrages ont contribué aux progrès de la botanique, par le grand nombre de plantes qu'il a fait connaître, et dont il a donné de bonnes figures; mais il ne l'a pas enrichie par des vues neuves. Il a suivi trop servilement la manière de décrire de Linné, et n'a fait aucun usage des considérations nouvelles et importantes qu'il pouvait voir dans les ouvrages de Gaertner et de M. de Jussieu, relativement à la structure et à la situation des graines, et aux caractères essentiels qui réunissent les plantes en familles naturelles. M. Thunberg a donné à un genre le nom de *Cavanilla*. Cavanilles avait lui-même cherché à rendre cet honneur à plusieurs de ses compatriotes, pour les venger de l'oubli peu mérité dans lequel étaient plongés leurs ouvrages. D—P—s.

CAVARINUS, prince gaulois, fut établi, par César, roi des Sénonais, dans la Gaule celtique. Avant lui, son frère régnait sur ce peuple, qui ne tarda pas à se révolter contre son nouveau souverain. Cavarinus prit la fuite, et fut poursuivi jusque sur les frontières de ses états. Les Sénonais envoyèrent des députés à César pour se justifier. César commanda que tout leur sénat se rendît auprès de lui; il exigea que cent otages lui fussent remis, et Cavarinus fut rétabli sur le trône. Il suivit ensuite César dans son expédition contre Ambiorix et les *Treviri*, ou peuples de Trèves. Il commandait la cavalerie des Gaulois dans ces guerres, où les Romains savaient faire servir les peuples conquis à de nouvelles conquêtes, et soumettre le monde avec des peuples vaincus. (Voyez César, *De bello Gallico*, liv. V et VII.) V—VE.

CAVARUS, roi des Gaulois qui s'étaient établis dans la Thrace, fut le dernier chef de cette colonie. La capitale de ses états se nommait *Tulé*, selon Polybe, et *Tulis*, suivant Étienne de Byzance. Cavarus avait forcé Prusias à conclure avec les Byzantins une paix peu avantageuse, et la crainte des Gaulois avait seule pu contraindre le roi de Bithynie à renoncer à toutes ses conquêtes. Prusias ne songea plus qu'à se venger. Il attaqua les Gaulois, qui ravageaient les villes de l'Hellespont, et, pour faire perdre à ces peuples l'envie de repasser en Asie, il massacra les femmes et les enfants qui étaient restés dans le camp. Craignant ensuite que Cavarus ne voulût le punir de sa barbarie, il lui suscita, par son or et par ses intrigues, des ennemis puissants, et arma contre lui les peuples

voisins. Cavarus avait des qualités éminentes; mais il se laissa perdre par les flatteries de Sostrate de Chalcédoine, et il périt avec tous ses sujets, qui furent exterminés par les Thraces. (*Voyez* les *Recherches sur les rois de Bithynie*, par Sevin, dans le tome XVI des *Mémoires de l'académie des inscriptions.*) V—ve.

CAVAZZA (Jean-Baptiste), peintre et graveur, naquit à Bologne vers 1620. Disciple du Cavedone et du Guide, on trouve dans quelques-uns de ses tableaux une heureuse imitation du style et de la manière de ces deux grands maîtres. Il avait orné plusieurs églises de Bologne de ses ouvrages, entre autres celles de la *Madonna delle Libertà et dell' Annonciata.* Cavazza composait avec noblesse; son dessin était pur et son coloris agréable. Il a gravé lui-même quelques-unes de ses compositions. Les curieux font un cas particulier de ses gravures. A—s.

CAVAZZA (Pierre-François), peintre, naquit à Bologne en 1675. Il fut élève de Jean Viani, artiste assez célèbre, qui tenait une académie de dessin, rivale de celle du Cignani, et dont les procédés rappelaient l'école du Guerchin, ennoblie par la hardiesse et la vigueur des plus grands coloristes vénitiens. Cavazza, moins heureux dans ses études que les autres élèves qui travaillaient auprès de lui, et voulant à tout prix acquérir de la réputation, négligea la peinture, s'attacha à rassembler une grande collection d'estampes, et parvint ainsi à en posséder une qui aurait pu être achetée par un souverain. On doit lui reprocher de n'avoir pas écrit sur cette partie, et on a lieu de regretter qu'il n'ait pas publié quelque ouvrage sur les moyens propres à faire reconnaître la main des maîtres, et tous ces caprices de dates et de monogrammes qui embarrassent tant les amateurs. Cavazza mourut à Bologne, le 14 octobre 1733. Sa collection a été dispersée dans plusieurs cabinets. A—d.

CAVAZZI (Jean-Antoine), né à Montécuculo, dans le pays de Modène, entra dans l'ordre des capucins. Le roi de Congo ayant expressément demandé des missionnaires capucins, la congrégation de la propagande choisit douze prêtres et deux frères lais, qui se réunirent à Gênes, où ils s'embarquèrent. Assaillis par plusieurs tempêtes, ils abordèrent à différents ports de la Méditerranée, et arrivèrent enfin à Cadix au mois d'avril 1654. Ils en partirent en juillet, et, après avoir touché à Ténériffe, ils atteignirent à leur destination en novembre. Les sentiments du roi de Congo avaient souffert quelque altération; il n'accueillit pas les missionnaires suivant leur attente, et, sans la crainte que lui inspiraient les Portugais, il les aurait persécutés. Cependant, les missionnaires remontèrent le fleuve Coanza, et, arrivés dans l'intérieur du pays, ils se répartirent les différents royaumes pour y travailler au salut des ames. La province de Ghangalla et la cour du roi d'Angole échurent à Cavazzi, qui donna un libre essor à son zèle, et souvent même se laissa emporter au-delà des bornes de la prudence. Il brûlait les idoles des nègres, et réprimandait les rois et les grands sur la polygamie; quelquefois ses représentations étaient bien reçues; mais quelquefois aussi on lui faisait éprouver tant de désagréments, qu'il se voyait contraint de s'éloigner. Il résidait depuis quelque temps à Embaca, lorsqu'en 1658, il reçut ordre du préfet apostolique de se rendre auprès de Zingha, reine de Matamba, qui avait embrassé, quitté et repris le

christianisme. Quoiqu'affaibli par la maladie, il obéit. La reine le reçut avec distinction ; mais bientôt, les maux de Cavazzi s'aggravant, il fut contraint de retourner à Embaca. La profonde connaissance qu'il avait de la langue du pays le fit choisir pour aller, en 1661, prêcher l'Evangile dans les îles du Coanza, qui dépendaient de la reine. Après y avoir détruit les idoles, il revint auprès de Zingha, qui voulut recevoir de sa main le bref du pape Alexandre VII, et lui accorda toute sa confiance. En 1663, il lui administra les derniers sacrements. Sa sœur, qui lui succéda, avait aussi beaucoup d'attachement pour Cavazzi ; mais son caractère faible la rendait esclave de son mari, homme cruel et ennemi juré des missionnaires. Il empoisonna Cavazzi, à qui on administra à temps un contre-poison. Ne pouvant habiter plus long-temps ce lieu, où sa vie courait sans cesse de nouveaux dangers, Cavazzi prit congé de la reine, et, à cause de son extrême débilité, se fit porter à Loanda : il y exerça ses fonctions jusqu'en 1666, que ses infirmités, suites de son long séjour et de ses travaux dans cette contrée, et le besoin pressant que ses confrères avaient de renfort, l'obligèrent à repasser en Europe. Il y arriva en 1668. Ses travaux lui concilièrent tellement les bonnes grâces de la cour de Rome, qu'après avoir rendu compte de sa mission à la congrégation de la propagande, elle l'engagea à écrire sa relation, et à retourner en Afrique avec la qualité de préfet et de supérieur-général de tous ses confrères, au lieu du titre d'évêque que son humilité l'empêcha d'accepter. Il retourna donc au Congo en 1670, y acquit de nouvelles connaissances sur ce qui concerne ce pays, et, après avoir eu le bonheur d'échapper encore une fois à l'intempérie du climat, il revint en Europe, et mourut à Gênes en 1692. Son séjour prolongé au milieu de nations barbares, l'usage fréquent de leur langue et de celle des Portugais, lui ayant fait perdre l'habitude de bien s'exprimer en italien, la congrégation de la propagande chargea le général des capucins de faire rédiger les mémoires de Cavazzi par quelqu'un de son ordre. Le général jeta les yeux sur le P. Fortuné Alamandini de Bologne, prédicateur de l'ordre, homme éloquent et savant, qui publia l'ouvrage sous ce titre. *Gi. Ant. Cavazzi descrizione dei tre regni cioe Congo, Matamba e Angola e delle missioni apostoliche, essercitatevi da religiosi capucini, e nel presente stile ridotta dal. P. Fortunato Alamandini*, etc., Bologne, 1687, in-fol.; seconde édition, Milan, 1690, in-4°. Le P. Labat en a donné une traduction française : *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, etc., Paris, 1732, 5 vol. in-12, avec figures; mais il ne s'est pas astreint à suivre exactement le texte original, et il l'a augmenté de divers documents que lui ont fournis les Portugais. Cavazzi parle avec un ton de vérité qui persuade. Il n'est pas en contradiction avec les autres auteurs qui ont écrit sur le même pays, ce qui fait bien augurer de sa bonne foi; cependant, ce qu'il dit des horribles cruautés dont se souillent les Giagas est si révoltant, que l'on a peine à le croire. Cavazzi est, à beaucoup d'égards, le seul auteur que nous ayons à consulter sur les régions éloignées qu'il a parcourues. Peu de voyageurs ont pénétré aussi avant dans l'intérieur des terres. Son livre fournit beaucoup plus de documents intéressants que l'on n'en trouve ordinairement dans les relations des reli-

gieux de son ordre. La moitié, à peu près, est consacrée à la description du pays, et l'autre à l'histoire des missions. Les notions géographiques répandues dans ce livre sont en général exactes, et l'auteur annonce dans cette partie un savoir qui lui fait honneur. E—s.

CAVE (Guillaume), savant critique anglais, né le 30 décembre 1637 à Picwel, dans le comté de Leicester, où son père était ministre, posséda successivement différentes cures, fut chapelain de Charles II, consacra toute sa vie à l'étude des antiquités ecclésiastiques, et mourut le 13 août 1713, à Windsor, où il était chanoine depuis 1684. Son assiduité au travail et sa profonde érudition sont suffisamment attestées par les ouvrages suivants : I. *le Christianisme primitif*, ou *la Religion des anciens chrétiens*, en anglais, Londres, 1673, in-8°., plusieurs fois réimprimé; traduit en français, Amsterdam, 1712, 2 vol. in-12 : la troisième partie de cet ouvrage rentre dans le sujet que Fleury a bien mieux traité dans ses *Mœurs des chrétiens*; II. *Antiquités apostoliques*, ou *Histoire des apôtres*, avec une introduction aux trois grandes Economies de l'Église, patriarchale, mosaïque et évangélique, en anglais, Londres, 1676 et 1684, in-fol.; III. *Apostolici*, ou *Histoire des hommes apostoliques ou contemporains des apôtres et de ceux qui vécurent dans les trois premiers siècles, au nombre de vingt-trois, depuis S. Étienne, premier martyr, jusqu'à S. Denis d'Alexandrie*, en anglais, Londres, 1677 et 1682, in-fol. : on y a ajouté une Chronologie de ces trois siècles ; IV. *Ecclesiastici*, ou *Histoire des Pères du 4e. siècle et de toutes les hérésies de la même époque, précédée d'une dissertation sur l'état du paganisme sous les premiers empereurs chrétiens*, en anglais, Londres, 1683, in-8°.; 1687, in-fol.; V. *Dissertation sur le gouvernement de l'ancienne Église, par les évêques, les métropolitains et les patriarches, contre l'autorité et la jurisdiction du pape*, en anglais, Londres, 1683, in-8°.; VI. *Tabulæ ecclesiasticæ*, Londres, 1674, in-8°.; Hambourg, 1676. L'auteur revit cet ouvrage, l'augmenta, le mit dans une nouvelle forme, et le donna de nouveau au public, en 1685, sous le titre de *Cartophylax ecclesiasticus*; Colomiez y fit des suppléments, Londres, 1686, in-8°.; l'édition la plus ample est de 1689, sous ce titre : *Ad G. Cave Cartophylacem paralipomena*. Cave s'est arrêté à Luther. Il a beaucoup profité des dissertations du P. Labbe, sur le traité de Bellarmin, *De scriptoribus ecclesiasticis*. En le composant, il s'était proposé de pressentir le goût du public sur l'ouvrage suivant, auquel il doit principalement sa réputation. VII. *Scriptor. ecclesiasticor. historia litteraria*. La première partie parut à Londres en 1688, et la seconde en 1698, 2 vol. in-fol. Les libraires de Genève en donnèrent, en 1705, une contre-façon, qui causa à l'auteur une perte considérable, et le dégoûta de livrer à l'impression une nouvelle édition, à laquelle il ne cessa cependant de travailler, et dont il déposa le manuscrit entre les mains de milord Reeves et du docteur Jones, avec prière de le publier sans aucun changement; mais comme les infirmités de la vieillesse ne lui avaient pas permis de pousser sa révision au-delà du 13e. siècle, Warthon fut chargé de la continuer. Cette nouvelle édition parut à Oxford, en 1740 et 43, 2 vol. in-fol., et fut contrefaite peu de temps après

à Bâle. Elle est enrichie d'additions, de corrections, de prolégomènes laissés par l'auteur; de notes de l'éditeur, des observations du savant archevêque Tennison ; l'ouvrage se termine par trois dissertations sur les écrivains ecclésiastiques dont l'époque est ignorée; sur les livres liturgiques des Grecs, sur l'arianisme d'Eusèbe de Césarée contre Leclerc. Ce fameux critique, détracteur perpétuel des SS. Pères, lui a reproché d'avoir, dans cet ouvrage et dans les précédents, plutôt écrit des panégyriques que des vies; ce qui produisit une guerre de plume entre les deux auteurs. Il fut accusé de socinianisme; mais sans aucune raison. On doit le louer, au contraire, d'avoir témoigné dans tous ses écrits plus de respect pour les grands monuments de la tradition, que n'en ont ordinairement les protestants. Au surplus, cet éloge lui est commun avec les vrais anglicans, qui se sont toujours distingués par-là des autres réformés. Il donne d'excellentes règles pour apprendre à discerner les vrais ouvrages des Pères de ceux qui sont supposés : son style est concis, simple et aisé. Cependant ses prolégomènes ne sont pas à l'abri de la critique. Ses préventions contre les catholiques lui ont fait avancer que les premières éditions des SS. Pères sont plus fidèles que les dernières, parce que les catholiques ont altéré celles-ci. Cependant, c'est un fait généralement avoué, qu'on s'est procuré, depuis les premières éditions, un plus grand nombre et de meilleurs manuscrits, au moyen desquels on en a donné de plus correctes. Il est également certain que tous les retranchements faits à quelques-unes des anciennes se réduisent à la suppression des sommaires et des scolies modernes, propres à égarer les lecteurs. Du reste, on conservait assez des premières dans les Bibliothèques pour faire la comparaison et exposer la fraude au grand jour. T—D.

CAVE (Edouard), journaliste anglais, né en 1691 à Newton, dans le comté de Warwick, était fils d'un cordonnier. Après avoir fait quelques études à Rugby, il fut commis, et travailla ensuite chez un imprimeur, qui lui donna la direction d'un journal hebdomadaire, où il commença à se faire connaître. Le succès de divers écrits de peu d'étendue lui ayant procuré quelques ressources pécuniaires, il en acheta une imprimerie, et forma le projet d'un ouvrage périodique, intitulé le *Gentleman's Magazine*, qui eut le plus grand succès, et fut la source de sa fortune. Ce succès excita l'émulation des libraires, et l'on vit, en peu d'années, naître et mourir une foule d'ouvrages publiés sous le titre de *Magasins*, parmi lesquels le *London Magazine* parvint cependant à se soutenir avec quelque réputation. Cave mourut en 1754, après la publication du 23e. recueil annuel de son journal. Le docteur Johnson a donné une notice sur sa vie. X—s.

CAVEDONE (Jacques), peintre, né à Sassuolo, près de Modène, en 1577, fut d'abord élève des Carrache, ensuite du Guide, qui l'emmena à Rome. Cavedone ne s'attacha pas aux choses les plus difficiles de l'art; il craignit les raccourcis de l'école d'Annibal Carrache, et se borna à représenter des poses faciles, des expressions douces et tranquilles, en y joignant un dessin fini et correct. Il réussit dans les peintures à fresque, et y montra de la vigueur. On demandait un jour à l'Albane s'il y avait des tableaux du Titien à Bologne. « Non, répondit-il; mais on peut

» regarder comme tels les deux du Ca-
» vedone que nous avons à St.-Paul,
» sa *Vierge dans l'étable* et son *Epi-*
» *phanie.* » Cavedone peignit à Imola un très beau *S. Etienne.* On reconnaît la main de ce maître à sa manière de traiter les barbes et les cheveux. Cavedone ayant perdu un fils qui donnait de grandes espérances, devint presque stupide, et perdit tout son talent. A cette époque, il fit à St.-Martin une *Ascension* qui est au-dessous du médiocre. Ce maître n'ayant plus de commande fut réduit à la mendicité, et mourut en 1660, dans une écurie où on l'avait reçu par charité. Le musée a deux tableaux de cet artiste. Celui qui représente la *Vierge et l'Enfant - Jésus portés sur des nuages, et qui apparaissent à S. Eloi et à S. Pétrone*, offre une couleur digne des beaux temps de l'école de Venise, et confirme le jugement de l'Albane. A—D.

CAVEIRAC (Jean Novi de), prieur de Cubiérètes, né à Nîmes, le 6 mars 1713, embrassa l'état ecclésique, et ne se distingua pas moins dans ses études théologiques que dans sa première instruction. Lorsqu'en 1752 un ministre philosophe proposa d'adoucir le sort des protestants, les évêques de Languedoc furent consultés. Celui d'Alais, Vivet de Montclus, leur organe, publia le résultat de leurs conférences dans une lettre où il se soulève en leur nom contre toute idée de tolérance. « Il y avait, dit à cette
» occasion un homme illustre, des su-
» balternes que les évêques faisaient
» travailler : tel était l'abbé de Cavei-
» rac. » Il fut en effet le champion de la doctrine des prélats dans les ouvrages suivants : I. *la Vérité vengée*, ou *Réponse à la Dissertation sur la tolérance des protestants*, 1756, in-12; II. *Mémoire politico-critique*, *où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'état d'établir une nouvelle forme pour marier les calvinistes*, 1756, in-8°.; III. *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, *avec une Dissertation sur la journée de la St.-Barthélemi*, 1758, in-8°. Quelques exemplaires ont paru avec un titre différent : *Paradoxes intéressants sur la cause et les effets de la révocation de l'édit de Nantes*, etc.; mais c'est la même édition, et ce nouveau titre convient assez à ce livre, qui est devenu rare. La dissertation de quarante-quatre pages qui la termine, offre des recherches curieuses. Voltaire l'a désignée le premier par le titre d'*Apologie de la St.-Barthélemi*, quoique l'auteur y dise formellement, que,
« quand on enlèverait à cette journée
» les trois quarts des horribles excès
» qui l'ont accompagnée, elle serait
» encore assez affreuse pour être dé-
» testée de tous ceux en qui tout sen-
» timent d'humanité n'est pas entière-
» ment éteint. » On y apprend que la religion n'eut aucune part aux massacres de la St.-Barthélemi; que ce fut une affaire de proscription; qu'elle ne fut pas préméditée; qu'elle n'a dû jamais regarder que Paris; qu'elle coûta la vie à peine à deux mille individus dans toute l'étendue de la France; que l'amiral de Coligni était un homme sans probité, un conspirateur dangereux, dont il fallait prévenir les desseins, etc. Dans l'*Apologie de la révocation de l'édit de Nantes*, l'auteur fait un grand étalage d'érudition et de science en matière d'économie politique, pour s'efforcer de prouver que cette mesure ne porta aucun préjudice à l'état, qu'il ne sortit pas cinquante mille personnes du royaume; que les fugitifs n'exportèrent que peu d'argent (environ 1,250,000 li-

vres); que la religion catholique et la religion réformée ne peuvent pas subsister ensemble dans un état monarchique, sans en troubler le repos. On pourrait croire qu'avec de telles maximes l'abbé de Caveirac devait se trouver disposé à soutenir la cause des jésuites. Il est cependant certain qu'il n'était pas originairement leur partisan; mais on le gagna, et il s'unit à quelques membres de la société, pour combattre en leur faveur. L'*Appel à la raison, des écrits et libelles publiés par la passion contre les jésuites de France*, Bruxelles (Paris), 1762, 2 vol. in-12, fut le fruit de cette association, et provoqua un décret de prise de corps contre les audacieux auteurs de cet écrit. L'abbé de Caveirac, condamné par contumace au Châtelet, en 1764, à être mis au carcan et banni à perpétuité, chercha un refuge au-delà des Alpes. Là, il publia un *Éloge chrétien du dauphin*, présenté à Clément XIII, Rome, 1766, in-8o.; une *Ode à l'impératrice Marie-Thérèse*, et une idylle latine, intitulée *Parthénope*, à l'occasion du voyage de l'archiduc Léopold à Naples; mais le commerce des muses était un bien faible aliment pour un esprit accoutumé à une controverse active. Recueilli à Livourne par le consul de France, son compatriote, il fit négocier par lui une sorte de réconciliation avec le duc de Choiseul; il ne revint cependant en France qu'après la disgrâce de ce ministre et la destruction des parlements. Alors même il n'osa pas s'éloigner de sa ville natale; mais il y trouva plus d'une occasion d'exercer son génie et sa plume, depuis long-temps oisifs. Il signala surtout son zèle dans un procès scandaleux, où une femme protestante, mariée depuis quinze ans, au Désert, changea tout à coup de religion, et voulut faire déclarer par les tribunaux son union un concubinage, et ses enfants bâtards. On a cru reconnaître le style et la véhémence de l'abbé de Caveirac dans les écrits qui parurent à cette occasion. On lui a de même attribué la *Lettre d'un Visigoth à M. Fréron sur sa dispute harmonique avec Rousseau* (1754, in-12), ancienne production, dont le sujet ne semblait pas comporter ce caractère d'intolérance. Caveirac n'ayant mis son nom sur le titre d'aucun de ses ouvrages, on a pu lui en attribuer qu'il n'avait pas composés; mais il est étonnant que plusieurs bibliographes, et même l'ex-jésuite Feller, lui attribuent l'*Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique sur la tolérance* (Cologne, 1753, 2 vol. in-12), ouvrage qui est tout en faveur des protestants, et que l'abbé de Caveirac combat sans cesse dans son *Apologie de Louis XIV*, etc. Il attribue cet ouvrage à un militaire normand, et l'accuse (page 243) de pécher contre la vérité, la vraisemblance et le bon sens. Cet ouvrage est du chevalier de Beaumont, garde du roi. On était plus fondé à attribuer à Caveirac l'*Accord de la religion et de l'humanité sur l'intolérance* (Paris, 1762, in-12), quoique l'abbé Hébrail, auteur de la *France littéraire de* 1769, attribue ce dernier à l'abbé de Malvaux. M. Barbier dit, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, que l'abbé de Caveirac est l'auteur de la *Réponse aux recherches historiques* (de Pfeffel), *concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon*, brochure publiée à Rome, et réimprimée à Paris, en 1769, in-8o. L'abbé de Caveirac mourut en 1782. V. S—l.

CAVELIER (Robert). *Voy.* Salle (la).

CAVENDISH (Thomas). *Voy.* Candish.

CAVENDISH. *Voy.* Devonshire et Newcastle.

CAVENDISH (Henri), né en 1733, était le second fils du duc de Devonshire. Il n'eut pendant sa jeunesse que le sort réservé en Angleterre aux branches cadettes, c'est-à-dire une fortune très médiocre. Cavendish dédaigna les emplois auxquels sa naissance pouvait le porter, et ses parents, prenant sa modération pour de l'apathie, s'éloignèrent de lui. Son goût pour les sciences lui tint lieu de tout, et il s'y acquit un grand nom. Il est un des savants qui ont le plus contribué aux progrès de la chimie moderne. C'est lui qui, le premier, analysa les propriétés particulières du gaz hydrogène, et assigna les caractères qui distinguent ce gaz de l'air atmosphérique. C'est à lui que l'on doit la fameuse découverte de la composition de l'eau. Schéele avait déjà reconnu qu'en mêlant ensemble un volume quelconque de gaz oxigène et un volume double de gaz hydrogène, le mélange brûlait avec explosion sans laisser aucun résidu visible. Cavendish répéta cette curieuse expérience, mais avec la précision qui le caractérisait. Il enferma les deux gaz dans des vaisseaux de verre bien secs, afin de ne pas laisser échapper le résidu de leur combustion, et il trouva que ce résidu était de l'eau dont la quantité égalait en poids celle des deux gaz employés. Lavoisier ayant depuis répété cette expérience plus en grand, en confirma pleinement les résultats. M. Monge, à Mézières, obtenait des résultats semblables sans avoir connaissance des travaux du chimiste anglais, qui paraît incontestablement avoir l'antériorité de la publication. On voit que cette brillante découverte n'a échappé à Schéele que pour avoir négligé la précaution de brûler les deux gaz dans un vase fermé. Ce même esprit de précision dans les expériences fit faire à Cavendish une autre découverte qui avait échappé à Priestley. Celui-ci avait reconnu qu'une masse d'air atmosphérique enfermée dans un tube au travers duquel on faisait passer une suite d'étincelles électriques, diminuait de volume, et que, dans cette opération, il se formait un acide qui teignait en rouge quelques gouttes de teinture de tournesol qu'il avait introduites dans le tube; mais il ne poussa pas l'expérience plus loin. Cavendish, en la répétant, enferma dans le tube une dissolution de potasse caustique qui absorba l'acide, et le fit connaître pour de l'acide nitreux. L'analyse de l'air resté dans le tube après l'expérience, lui fit voir qu'il avait perdu de l'oxigène et de l'azote une quantité égale au poids d'acide qui s'était formé; il en détermina aisément la proportion, qui se trouva de deux mesures d'azote contre quatre $\frac{2}{4}$ d'oxigène. En effet, en composant exprès un mélange de ces deux gaz bien purs dans cette proportion, et tirant au travers une suite d'étincelles électriques, il trouva que le mélange disparaissait en totalité : ce qui acheva de confirmer sa découverte. Il s'empressa de l'annoncer à M. Berthollet, qui, courrier par courrier, lui envoya en réponse la composition de l'ammoniaque, qu'il venait de découvrir : genre de correspondance qu'il n'appartient pas à tout le monde d'entretenir. Cavendish ne s'est pas moins distingué dans la physique en y portant le même esprit d'exactitude dans les expériences. Il était aussi très versé dans la haute géométrie, et fit une heureuse application de ces connaissances dans une question de

physique très importante, la détermination de la densité moyenne de notre globe. Il y parvint en rendant sensible l'attraction exercée sur un petit disque de cuivre, par une grosse boule de métal. L'appareil est absolument le même que celui de la balance de torsion, de Coulomb qui n'avait pas songé à en faire cette application (*V.* COULOMB). C'est par ce procédé que Cavendish trouva que la densité moyenne de notre globe devait être cinq fois et un tiers aussi grande que celle de l'eau; résultat qui diffère très peu de celui que Maskelyne avait déduit de la déviation latérale du fil à plomb, causé par l'attraction des montagnes. La société royale de Londres l'avait reçu au nombre de ses membres, et l'institut de France le nomma, le 25 mars 1803, l'un de ses huit associés étrangers. A cette époque, Cavendish se trouvait de beaucoup le plus riche de tous les savants, et probablement aussi le plus savant de tous les riches. Un de ses oncles, qui avait été général outre-mer, étant revenu de ses courses, en 1773, avait trouvé mauvais que la famille eût négligé son neveu, et, pour l'en dédommager, l'avait fait, en mourant, héritier de toute sa fortune, qui se montait à plus de 300,000 liv. de rente. Ce changement de fortune ne changea rien au caractère ni aux habitudes de Cavendish. Il fut toujours d'une simplicité vraiment originale dans sa mise et dans ses manières. Tout allait chez lui par des lois presqu'aussi constantes que celles des corps célestes; tout y était réglé d'avance par des formules si exactes, qu'il n'avait jamais besoin de s'en occuper. Ses domestiques étaient comme des automates, et sa maison comme une montre qui n'aurait jamais besoin d'être remontée. Ses habillements ne changeaient jamais de forme, de couleur ni de matière; constamment vêtu de drap gris, on savait d'avance, par l'almanach, quand il fallait lui faire un habit neuf, de quelle étoffe et de quelle couleur il fallait le faire; ou si, par hasard, on oubliait l'époque de cette mutation, il n'avait besoin, pour la rappeler, que de proférer ce seul mot: *le tailleur*. Cet homme, qui dépensait si peu pour lui-même, était d'une générosité vraiment royale pour les sciences ou pour la bienfaisance secrète. Il avait formé une bibliothèque immense et parfaitement choisie, qui était au service des savants et de toutes les personnes curieuses d'acquérir de l'instruction. Il avait fait faire pour cela des cartes d'entrée tout imprimées, les unes portant la simple permission de travailler sur les livres, d'autres de les emporter chez soi, suivant l'objet et les personnes; mais, afin de n'être pas dérangé par les lecteurs, il avait placé sa bibliothèque à deux lieues de sa résidence, dans le quartier où elle pouvait être le plus utile aux savants; il y envoyait chercher les livres dont il avait besoin, il en donnait un reçu, et les rendait ensuite avec la plus grande exactitude. Malgré le bien qu'il faisait, Cavendish ne dépensait pas ses revenus, et sa fortune s'augmenta considérablement. Sa succession s'élevait à un million 200,000 livres sterlings (environ trente millions de francs). Il en a disposé en faveur de plusieurs parents éloignés, et a fait un legs de 400,000 francs à son meilleur ami, le chevalier Blayden, de la société royale de Londres. Cavendish ne s'était jamais marié; il était d'une morale austère, religieux à la manière de Newton et de Locke. Il est mort à Londres au commencement de mars 1810. Cavendish a laissé peu d'écrits, tous insérés dans les *Transactions philosophiques*; ce

sont, entre autres : I. *Expériences sur l'air factice*, 1766; II. *Rapport* fait à la société royale de Londres, *sur les instruments de météorologie* qui servent aux observations journalières que cette compagnie fait imprimer dans ses mémoires, 1776; III. *Mémoire sur la théorie mathématique de l'électricité*, qui contient des applications de l'analyse infinitésimale; IV. *Mémoire sur l'année civile des Hindous et sur ses divisions, avec un rapport sur trois almanachs hindous appartenants à Ch. Wilkins*, 1792. Ces écrits peu volumineux ont tous un caractère d'invention, de finesse, d'exactitude et de fidélité qui doit les faire regarder comme des modèles dans leur genre. B—T.

CAVICEO (JACQUES), né à Parme, en 1443, est connu par un roman en prose, intitulé : *il Peregrino*, composé à l'imitation du *Filocopo* de Boccace; il parut à Venise, en 1526, in-8°., et fut traduit en français par françois Dassy, Paris, 1528, in-8°. Caviceo écrivit plusieurs autres ouvrages, tant en vers qu'en prose. Dans ce dernier genre, on distingue son *Histoire de la guerre qui éclata en 1487 entre les Vénitiens et l'archiduc Sigismond d'Autriche*. Il s'y montre, en toute occasion, partisan des Vénitiens. Conrad Wenger, chanoine de Brescia, lui répondit par un libelle injurieux, intitulé : *Commentaire historique*, inséré dans les *Scriptores germanici* (II. 449), recueillis par Marquard Freher, Strasbourg, 1717. Georges Anselme, de Parme, poète latin, surnommé *le Neveu*, pour le distinguer d'un de ses oncles, dont nous avons aussi quelques poésies latines, a écrit la vie de Caviceo, que l'on trouve à la fin du *Peregrino* italien, mais que le traducteur français a mal à propos négligé de traduire. On y apprend que Caviceo était prêtre, et qu'après diverses aventures il fut exilé de Parme, et se retira à Pordenone, dans le Frioul, où il enseigna publiquement les belles-lettres. Quelque temps après, il fut nommé vicaire-général à Rimini, à Ravenne, puis à Ferrare, où il séjourna sept ans, et mourut à Montecchio, dans le Parmesan, le 3 juin 1511. R. G.

CAVINO (JEAN), surnommé *le Padouan*, fut un habile graveur dans le 16e. siècle. Comme à cette époque on recherchait avec beaucoup d'avidité les médailles antiques, il s'appliqua particulièrement à les contrefaire. « Ce fut Pétrarque, dit M. Ginguené » (dans son *Hist. litt. d'Italie*), qui » apprit à ses contemporains le prix » qu'on devait attacher aux monu» ments des arts et des lettres que le » temps n'avait pas détruits; ce fut » lui qui, le premier, eut l'idée d'une » collection chronologique de médail» les impériales, secours indispensa» ble pour l'étude de l'histoire. » Après Pétrarque, ce goût fut encouragé par Cosme, Pierre et Laurent de Médicis; par Alphonse, roi de Naples, le cardinal St.-Marc, etc. Enfin, on ne se borna pas à former des cabinets de médailles, et ce fut dans le 16e. siècle qu'on commença à publier et à faire connaître ces précieux monuments de l'antiquité. Il est triste de penser que, pendant que des hommes célèbres s'occupaient du soin de les recueillir, des artistes habiles employaient leurs talents à les contrefaire, pour tromper la curiosité peu exercée des premiers *numismates*. Cavino s'associa, vers l'an 1565, Alexandre Bassiano; ils gravèrent ensemble un grand nombre de coins, et inondèrent l'Italie de médailles grecques et romaines qu'ils avaient fabriquées; plus les types qu'ils gra-

vaient s'écartaient des règles numismatiques des anciens, plus ils piquaient la curiosité des antiquaires. Avant lui, quelques graveurs s'étaient déjà exercés dans ce genre de contrefaçon. On trouve dans les ouvrages de Duchoul et dans ceux de Lepois, publiés en 1556 et 1579, des médailles fausses que ces auteurs donnaient comme antiques; mais le Padouan surpassa tous ces contrefacteurs. Ses médailles sont gravées avec une grande habileté, et, sous le rapport de l'art, quelques antiquaires ne dédaignent pas d'en conserver dans leur cabinet. Après Cavino, plusieurs faussaires moins habiles ont marché sur ses traces; nous citerons le Parmesan, Michel Dervieux, français établi à Florence, Carteron en Hollande, Cogornier à Lyon, etc. Les uns se sont appliqués à contrefaire les médaillons de bronze; d'autres, comme Cogornier, les tyrans sous Gallien, pièces toujours très rares, parce que la plupart de ces usurpateurs ont à peine vécu le temps nécessaire pour faire frapper des monnaies. Il est difficile aujourd'hui de se laisser tromper sur ce genre de médailles, qu'on connaît partout sous le nom de *Padouans;* mais il existe des graveurs modernes en Italie et en Allemagne, qui contrefont avec beaucoup d'art les médailles les plus rares et les plus importantes. Ils recherchent avec soin quelles sont les têtes qui manquent à la numismatique dans les suites des rois ou des empereurs, et elles sortent aussitôt de leurs ateliers. Plusieurs cabinets (de l'Allemagne surtout) possèdent une grande quantité de ces monuments apocryphes, et l'on ne saurait trop prévenir les antiquaires d'examiner soigneusement tout ce qui leur arrive des bords du Rhin. Nous avons regardé comme important de nous étendre un peu sur ce genre de contrefaçon, dans l'article du *prince des faussaires*, parce qu'il est le plus habile de ceux qui se sont distingués de son art. Les antiquaires nous sauront gré d'avoir éveillé l'attention sur ces contrefacteurs modernes; au défaut des lois, il est juste que l'opinion publique les atteigne : ils contribuent à altérer les monuments qui forment les premières pages de l'histoire, et ils ont souvent induit en erreur des savants distingués. On trouve des médailles fausses jusque dans la Turkie. Outre les orfèvres qui moulent assez adroitement les pièces que l'on découvre dans cette ancienne terre des arts, on a vu de nos jours un bey qui se donnait lui-même à Constantinople le plaisir de corriger au burin les légendes des médailles, afin de les rendre plus curieuses et plus intéressantes (*Voy.* Osman-Bey). Webber, mort à Florence il y a environ quatre ans, moulait avec un soin particulier les médailles et les monuments; il fabriquait même des coins semblables à ceux des anciens Romains. Les médailles qu'il a cherché à introduire dans les cabinets, sont presque toutes du bas-empire. On en pourrait citer beaucoup d'autres que la cupidité a portés à ce genre de contrefaçon. La plus grande partie des coins du Padouan fut achetée par Thomas Lecointe, antiquaire du roi, et ils furent donnés par lui, en 1670, à l'abbaye de Ste.-Geneviève. Du Moulinet les a fait graver dans l'ouvrage intitulé : *Cabinet de la bibliothèque de Ste.-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol.; ils ont ensuite passé au cabinet impérial, où ils sont aujourd'hui au nombre de cent vingt-deux. Le Padouan ne s'est pas seulement livré à la contrefaçon des médailles antiques, il en a gravé avec beaucoup de soin pour plusieurs

savants et plusieurs seigneurs de son temps; la plus curieuse est celle d'un Quirinus, qui avait fait mettre au revers de sa tête une louve allaitant Romulus et Rémus, avec la légende : *Perpetua soboles*. Il avait sans doute la présomption de descendre des fondateurs de Rome. Parmi les coins qui sont à la bibliothèque impériale, il s'en trouve un de J. C., sur lequel Cavino a mis son nom. Le Padouan et Bassiano se sont représentés eux-mêmes sur une médaille où ils se disent tous les deux de Padoue (*Patavini*). On n'a d'ailleurs que très peu de documents sur la vie de ces deux artistes. Pour être parvenus à mettre autant de perfection dans les médailles qu'ils fabriquaient, il fallait nécessairement qu'ils se fussent livrés avec beaucoup de succès à l'étude de l'antiquité. Nous regrettons de n'avoir pu trouver à la bibliothèque de Ste.-Geneviève le manuscrit de Thomas Lecointe sur les coins du Padouan; le P. Du Moulinet en fait mention : « Il ne paraît pas cependant qu'il ait été remis à la bibliothèque impériale avec les coins de cet artiste. » T—N.

CAVOIE (LOUIS D'OGER, marquis DE), d'une ancienne maison de Picardie, naquit en 1640. Sa mère, femme pleine d'esprit, était venue à la cour pendant les guerres civiles, et avait trouvé accès auprès de la reine-mère, Anne d'Autriche, qui lui témoignait de la bienveillance. Ce fut sous ces auspices que le jeune Cavoie approcha de Louis XIV, encore enfant, et qu'il fut introduit chez Mme. de Seignelai, dont la maison était le rendez-vous de toute la cour. Cavoie, un des hommes de France les mieux faits et de meilleure mine, le plus recherché dans sa parure, devint à la mode par un genre de célébrité qui avait d'autant plus d'éclat qu'elle était prohibée sous les peines les plus sévères. Aussi imprudent que brave et adroit, il s'acquit une si grande réputation par ses duels, que le nom de *Brave Cavoie* lui fut accordé généralement. Il se distingua bientôt par des actions d'un mérite plus solide et d'une valeur plus estimable. Il servit en 1666 comme volontaire dans l'armée navale des Hollandais contre l'Angleterre. Ruyter combattait la flotte anglaise, commandée par le célèbre Monck, devenu duc d'Albermale. Un brûlot s'avançait sur le vaisseau amiral de la flotte hollandaise. Cavoie obtint la permission d'aller couper les cables des chaloupes qui dirigeaient le bâtiment incendiaire. Aidé du comte de Guiche, du chevalier de Lorraine et du chevalier de Coislin, il s'acquitta de cette entreprise périlleuse avec autant d'intrépidité que de bonheur. Cette belle action lui valut l'amitié de Turenne. Il suivit Louis XIV dans toutes ses campagnes, et se distingua tellement au passage du Rhin, qu'il mérita d'être remarqué par le roi lui-même. Boileau l'a célébré dans ces vers de sa fameuse épître :

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblants sous un si noble poids.

mais Louis XIV en fit de sa propre bouche un éloge bien plus flatteur. En apprenant que Cavoie était au nombre de ceux qui avaient été tués en abordant, il dit : « Ah! que M. de Tu- » renne sera fâché! » Tous les courtisans renchérissaient à l'envi sur les louanges qu'on n'épargne point à un homme mort, lorsque, quelques moments après, on vit un cavalier se lancer à cheval dans le fleuve qui, pendant deux cents pas, n'était point guéable, et arriver à la nage. C'était Cavoie, toujours aussi brave qu'heureux, que M. le prince envoyait au roi pour lui donner la première nou-

velle de ce téméraire et mémorable succès. Malgré tous ses titres aux récompenses militaires, ce fut l'amour seul qui mena Cavoie à la fortune. Mlle. de Coëtlogon, une des filles d'honneur de la reine Marie-Thérèse, devint amoureuse de lui : « Ayant moins d'at» traits que de bonté, dit St.-Simon, » sage, naïve, sans malice, aimée de » tout le monde; Cavoie, froid et pres» qu'indifférent, était celui que cet » amour-là intéressait le moins. Le roi » et la reine se crurent obligés de lui » en faire des reproches. » Il fallut que Louis XIV ordonnât à Cavoie d'épouser Mlle. de Coëtlogon, lui donnant en même temps la charge de grand-maréchal-des-logis de sa maison. Cavoie accepta la charge et la femme; mais aussi honnête homme que reconnaissant, il rendit Mlle. de Coëtlogon parfaitement heureuse : elle, toujours en adoration; lui, toujours grave, sérieux et l'air souvent impatienté de ses prévenances. L'ambition de Cavoie n'était pas satisfaite; il espérait davantage de l'estime du roi et de l'amitié du marquis de Seignelai, qui jouissait du plus grand crédit : il se flatta d'être de la promotion des chevaliers de l'ordre en 1688. Louvois haïssait Cavoie, uniquement parce qu'il était aimé de Seignelai : il le fit exclure. Le courtisan se plaignit et demanda à quitter la cour. Louis XIV, qui savait être à propos tour à tour si fier et si affable, excusa son humeur, et eut la bonté de lui dire : « Il y a trop long-temps que » nous sommes ensemble pour nous » séparer : je ne veux pas que vous » me quittiez; j'aurai soin de vos affai» res. » Cavoie ne pensa plus à se retirer; il reçut des grâces et des bienfaits particuliers du roi; mais il n'eut jamais que l'espérance du cordon bleu, qu'il n'obtint pas. Le brave Cavoie, ami de Turenne, l'était aussi du maréchal de Luxembourg. Ce fut lui qui donna à ce dernier le conseil, aussi adroit que ferme et généreux, d'aller se constituer prisonnier à la Bastille, lors de l'affaire des empoisonnements. La loyauté de son caractère répondait à la noblesse de son extérieur; il était estimé et aimé de ce qu'il y avait de plus grand en France; et telle était la réputation de sa probité, qu'il passait pour l'homme auquel on pouvait se fier le plus entièrement. Ami et protecteur des gens de lettres, il avait produit à la cour l'abbé Genest; il était très lié avec Racine, et de pareils rapports avaient fait accuser Cavoie de prétentions en littérature. « Le roi, » dit l'abbé de Choisy dans ses Mé» moires, avait remarqué que Cavoie » et Racine se promenaient toujours » ensemble. Il les voyait un jour passer » sur la terrasse : Cavoie, dit-il à ceux » qui étaient auprès de lui, croit de» venir bel esprit, et Racine se croira » bientôt un fin courtisan. » Le marquis de Cavoie passa les vingt dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus chrétiennes, et mourut le 3 février 1716, âgé de soixante-seize ans. S—Y.

CAVRIOLO. *Voy*. CAPREOLUS.

CAWTON (THOMAS), théologien anglais du 17e. siècle, né à Colchester, et élevé à Oxford, mort en 1677, âgé d'environ quarante ans, a écrit la vie de son père, ministre de St.-Barthélemi à Londres, une *Dissertation sur la langue hébraïque*, et un *Traité sur la Providence divine*, publié après sa mort en 1680, avec une notice sur l'auteur. Il a travaillé à la Polyglotte de Walton et au Dictionnaire de Castell, qui accompagne cet important ouvrage. X—S.

CAXES (PATRICIO), noble florentin, s'engagea comme peintre au service de Philippe III, qui lui fit pein-

dre à fresque la galerie de la reine, au Pardo. Il choisit l'histoire de Joseph et de la femme de Putiphar; mais ses tableaux périrent dans l'incendie du Pardo. — Eugenio Caxes, fils et élève du précédent, naquit à Madrid, fut placé parmi les peintres du roi, et entra en concurrence avec le célèbre Velasquez, tant dans la peinture d'histoire que dans le portrait. Philippe IV se fit peindre par Eugenio Caxes. Du moment que Velasquez entra au service du roi, Eugenio Caxes, éclipsé par lui, employa ses talents à peindre pour les couvents et les églises, qui, par émulation de la cour, donnaient de l'encouragement aux arts. Le couvent de St.-Philippe, dans la ville de Madrid, possédait la principale collection des ouvrages de ce maître; mais ils périrent par le feu, avec le couvent même, en 1718. Il travailla avec Vincencio Carducho aux fresques du Pardo, où le même accident consuma de nouveau ses travaux, avec beaucoup d'autres qu'on doit également déplorer. Il mourut en 1642, à soixante-cinq ans.
D—t.

CAXTON (Guillaume), qui a eu le mérite d'apporter l'imprimerie en Angleterre, naquit vers 1410 dans le comté de Kent. Il apprit chez ses parents, à lire, à écrire, à entendre le français, et même un peu de latin. A l'âge de quinze ans, il fut mis en apprentissage chez un mercier de Londres, Robert Large, depuis lord-maire de cette ville. Caxton demeura avec lui jusqu'à sa mort, en 1441. Il avait dès lors acquis par lui-même de la considération dans le commerce; la compagnie des merciers de Londres le nomma son facteur en Hollande, en Zélande, en Flandre, etc. En 1464, il fut un des ambassadeurs ou députés spéciaux, chargés par le roi Édouard IV de continuer et confirmer le traité de commerce conclu entre ce prince et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lors du mariage de Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, avec Charles-le-Téméraire, fils du duc de Bourgogne. Caxton paraît avoir eu une place dans la maison de cette princesse. Ce fut par ses ordres qu'il entreprit de traduire, du français en anglais, un livre composé par Raoul Lefèvre, chapelain du duc de Bourgogne, sous le titre de *Recueil des histoires de Troye*, et ensuite de l'imprimer par les nouveaux moyens de l'art, dont il s'était instruit en Hollande, « avec de » grandes peines, dit-il lui-même, et » de grandes dépenses. » Ce fut le premier livre imprimé en langue anglaise, et même, à ce qu'il semble, le premier livre imprimé qui ait paru en Angleterre. L'impression en fut commencée à Bruges, et terminée à Cologne en 1471, et cette même année l'ouvrage fut présenté à la duchesse Marguerite. Peu de temps après, Caxton s'étant muni de toutes les choses nécessaires à l'art dans lequel il commençait à se former, retourna en Angleterre, y portant son livre et ce qu'il fallait pour en imprimer de nouveaux. Protégé par Thomas Milling, évêque d'Hereford et abbé de Westminster, homme instruit pour l'époque où il vivait, Caxton établit son imprimerie dans l'abbaye de Westminster. D'autres imprimeurs s'établirent depuis dans d'autres couvents, d'où une imprimerie a conservé, en anglais, le nom de *Chapelle*. Caxton s'occupant alors, comme il le dit lui-même, de répandre en Angleterre des livres « capables d'instruire » les ignorants dans la sagesse et la » vertu, » traduisit, du français en anglais, *le Jeu d'échecs moralisé*, composé d'abord en latin par un excellent docteur en théologie; « ouvrage,

» dit Caxton, plein d'une pieuse sa- » gesse et nécessaire aux hommes de » tous les états et de tous les rangs. » Cet ouvrage parut en 1474, in-fol. Il s'en vendit un certain nombre d'exemplaires. Ce fut le premier livre imprimé en Angleterre; telle est du moins l'opinion la plus générale. Richard Atkins, zélé partisan des Stuarts, a cherché à prouver que le droit de permettre l'impression d'un ouvrage quelconque, appartenait aux rois d'Angleterre, le roi Henri VI ayant, disait-il, acheté en Hollande le secret de l'imprimerie, plusieurs années avant le retour de Caxton. Il cite, à l'appui de cette assertion, un livre imprimé à Oxford, sous la date de 1468; mais cette date paraît fausse, et le fait affirmé n'a trouvé aucun crédit. On ne doit pas non plus s'arrêter à un passage de Shakespeare, dans sa tragédie de *Henri VI*, où le rebelle John Cade dit au trésorier lord Say, avant de lui faire trancher la tête: « Tu as traîtreusement » corrompu la jeunesse du royaume, » en établissant une école; et, au lieu » que nos pères ne connaissaient d'au- » tres livres que la taille qui leur ser- » vait de registre, tu as introduit l'im- » primerie au grand détriment du roi, » de sa couronne et de sa dignité. » Lord Say périt en 1450; c'est-à-dire vingt-quatre ans avant que Caxton fît paraître son *Jeu d'échecs*. Peu scrupuleux sur la vérité des faits, Shakespeare s'est ici contenté de la vérité des caractères. Il y a long-temps que, pour la première fois, la propagation des lumières a été traitée de crime par ceux qui prétendent servir l'intérêt public, comme John Cade prétendait servir le roi en coupant la tête à ses ministres. L'introduction de l'imprimerie en Angleterre excita surtout beaucoup de débats dans le clergé. On a cité le mot d'un évêque de Londres, qui dit dans une assemblée d'évêques: « Si nous ne parvenons pas à détruire » cette dangereuse invention, elle » nous détruira. » Caxton avait commencé à près de soixante ans le métier d'imprimeur; il le continua durant vingt ans, et a imprimé de cinquante à soixante ouvrages, parmi lesquels se trouvent ceux de Chaucer; mais la plus grande partie sont des livres traduits du français, après l'avoir été du latin en cette langue. Plusieurs de ces traductions ont été faites par Caxton, et, dans presque tous les ouvrages imprimés par lui, il a inséré quelques lignes qui toujours attestent la pureté des intentions dont il était animé. Son dernier ouvrage fut une traduction des *Saintes vies des pères ermites vivant dans le désert*. Il la finit le jour de sa mort, arrivée en 1491, Caxton étant alors âgé de quatre-vingt-un ans. Cette traduction fut imprimée en 1495, par Wynkin de Worde, l'un de ses élèves; car il en avait formé plusieurs. Différentes imprimeries s'étaient établies en Angleterre de son vivant, et lui-même paraît avoir progressivement augmenté son établissement et perfectionné sa méthode (1). S—D.

CAYET (Pierre-Victor Palma), naquit en 1525, à Montrichard, petite ville de Touraine, d'une famille honnête, mais pauvre. Ses parents, qui étaient catholiques, l'élevèrent dans les principes de la religion. Il montra, dans ses premières études, des disposi-

(1) Caxton était si laborieux, que lui seul traduisait ses livres, les imprimait, les coloriait et les reliait. Dans les commencements de l'imprimerie, on ne connaissait pas les *errata*; Caxton suppléait aux fautes qui se glissaient dans ses impressions, en les corrigeant à la main en encre rouge, et rétablissait ainsi son texte. Ses livres sont imprimés sur beau papier imitant le vélin. La vie de William Caxton a été écrite en anglais par John Lewis, ministre de Margate dans le comté de Kent, et imprimée à Londres en 1737, vol. grand in-8°. On peut consulter aussi la *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre par Middleton, traduite en français, par G. G. Imbert*, Paris, 1775, in-8°.

tions si heureuses, qu'un gentilhomme ami de sa famille se chargea de l'envoyer à Paris faire son cours de philosophie, et de pourvoir à ses besoins pendant tout le temps qu'il resterait dans les écoles. Son application et sa facilité le firent distinguer par le célèbre Ramus, son professeur; il répondit aux soins et à l'amitié de son maître; et celui-ci ayant embrassé le calvinisme, Cayet ne tarda pas à suivre son exemple. Il se rendit d'abord à Genève pour étudier la théologie, et ensuite il parcourut l'Allemagne, dans le dessein d'entendre les professeurs qui jouissaient alors de plus de célébrité. De retour à Genève, il fut nommé au ministère, et envoyé pasteur à Montreuil-Bonnin, village dans l'arrondissement de Poitiers. Sa réputation l'ayant fait connaître de Catherine de Bourbon, cette princesse le fit venir à Pau, et lui donna le titre de son prédicateur: elle l'amena avec elle à Paris, quand cette ville se fut rendue à Henri IV, et elle le produisit à la cour. Cayet eut l'occasion de voir l'abbé, depuis cardinal Duperron, et de discuter avec lui différents points de controverse; et, soit qu'il eût été convaincu par les arguments de Duperron, soit qu'il consultât son intérêt et son ambition, il songea bientôt à rentrer dans le sein de l'Église romaine. Les calvinistes, instruits des démarches qu'il faisait dans ce dessein, et voulant prévenir l'effet que ne pouvait manquer de produire son changement, le citèrent à comparaître dans un synode, pour répondre à différentes inculpations dont il était chargé. Cayet n'y ayant point paru, fut déclaré indigne d'exercer le ministère, et, en conséquence, déposé. Il n'en poursuivit pas moins son projet, et, le 9 novembre 1595, il fit son abjuration en présence du corps de l'université de Paris. Il fallait que Cayet fût mal partagé des biens de la fortune, puisque le clergé lui fit une pension, pour le dédommager du traitement qu'il avait perdu par sa déposition, et qu'on lui assigna en même temps un logement au monastère de Saint-Martin-des-Champs. Il y demeura jusqu'en 1601, où il vint habiter le collége de Navarre. Dès 1596, cependant, il avait été nommé, non seulement professeur d'hébreu à ce collége, mais encore professeur des langues orientales, place dont il ne jouit en titre qu'en 1599, après la mort de François Jourdain, qu'il avait suppléé jusque-là. En 1600, il fut reçu docteur en théologie, après avoir été ordonné prêtre, et mourut le 10 mars 1610, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On trouve dans les *Mémoires* du P. Nicéron, tome XXXV, la liste de ses ouvrages. Comme la plupart ne roulent que sur des matières de théologie, et sur des points de controverse sans aucun intérêt aujourd'hui, nous n'en rapporterons pas les titres; seulement, nous remarquerons qu'après son abjuration, il eut avec le ministre Dumoulin une conférence publique qui produisit de part et d'autre quelques écrits assez ignorés. Dumoulin venait d'en publier un contre le P. Suarez, intitulé: *les Eaux de Siloë pour éteindre le feu du purgatoire, contre les raisons et allégations d'un cordelier portugais*, 1603, in-8°. Cayet y répondit par le suivant, qui n'a de remarquable que le titre: *la Fournaise ardente et le Four de reverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloë et pour corroborer le purgatoire, contre les hérésies, calomnies, faussetés et cavillations ineptes du prétendu ministre Dumoulin*, Paris, 1603, in-8°. de 88 pag. On voit que Cayet n'épargnait pas les injures à ses anciens confrères; mais on

doit convenir qu'ils lui en avaient donné l'exemple. Ils avaient cherché tous les moyens de le rendre odieux et de le perdre de réputation. Leur colère contre lui les avait aveuglés au point qu'ils ne rougirent pas de l'accuser de magie, et d'avoir fait un pacte avec le diable, pour qu'il lui apprît les langues. Une pareille accusation se réfute d'elle-même; mais il en est une autre sur laquelle nous ne croyons pas devoir garder le même silence, celle d'avoir composé un livre favorable aux mauvaises mœurs, et de l'avoir remis à un imprimeur pour le publier. Bayle, et beaucoup de biographes après lui, ont répété cette accusation sans examen. Les auteurs du *Nouveau Dictionnaire historique* ne disent pas positivement que Cayet avait composé un mauvais livre; mais ils assurent qu'il avait présenté au parlement un *Mémoire pour prouver la nécessité de rétablir les maisons de prostitution*. Ce mémoire est positivement l'ouvrage que les protestants accusent Cayet d'avoir composé. Mais comment imaginer qu'un homme du caractère de Cayet, un vieillard, puisqu'il avait soixante-dix ans au moment de son abjuration, et que cette accusation ne fut faite contre lui qu'après son abjuration; comment, disons-nous, imaginer que cet homme, jusqu'alors de mœurs pures, se soit avisé d'écrire un pareil livre, et qu'il ait eu ensuite l'impudeur de le présenter au parlement? Le Duchat, homme instruit, mais protestant trop zélé pour n'être pas soupçonné de partialité dans une affaire telle que celle-ci, dans ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, dit qu'il parut en 1595, un livre italien, intitulé: *Discorso del remedio delle publiche dissolutioni, di Nicolo Perroto*, et que cet ouvrage n'était qu'une traduction de celui que Cayet avait composé *touchant les dissolutions publiques*. Le Duchat ajoute que Cayet présenta des exemplaires de l'ouvrage italien, portant la date de 1555, et qu'on lui soutint que ce n'était qu'une traduction de son ouvrage sur le même sujet, imprimé à Paris depuis peu de jours. Le Duchat n'avait pourtant vu ni l'original français, ni la traduction italienne. Bayle également n'avait point pu se procurer cet ouvrage; autrement, suivant sa coutume, il n'aurait pas manqué d'en citer les passages les plus obscènes. Cayet, accusé, répond qu'il avait dans sa bibliothèque un ouvrage italien attribué à Perrot, et qu'il l'avait communiqué à Robert Étienne. Si, au lieu d'un ouvrage italien, il lui eût, comme on le prétendait, communiqué un ouvrage français, Robert Étienne pouvait le perdre d'un seul mot. Mais enfin, qui a vu l'ouvrage français dont il s'agit? Où est-il? Puisqu'il a été imprimé, la suppression en a-t-elle été si exacte qu'on n'en ait pas sauvé un seul exemplaire? Et les accusateurs de Cayet, si intéressés à le conserver, auraient-ils négligé de le faire? Si on a eu tort de l'accuser de magie et de mauvaises mœurs, on aurait pu lui reprocher avec fondement son entêtement ridicule pour les sciences occultes, et son obstination à la recherche de la pierre philosophale. Voici le portrait que l'auteur du *Mercure français* nous a laissé de Cayet: « Ce docteur n'a jamais eu d'ennemis » que ceux auxquels il avait fait plaisir. Ses habits, sa forme de vivre, » et sa curiosité à chercher la pierre » philosophale, le rendaient méprisable autant que sa doctrine le faisait » honorer, et l'a fait regretter à ceux » qui particulièrement le connaissaient. » Quelques autres de ses contemporains lui ont rendu la même justice. Outre ses ouvrages de contro-

verse, on a de Cayet : I. *Paradigmata de IV linguis orientalibus præcipuis, arabicâ, armenâ, syrâ, æthiopicâ*, Paris, 1596, in-4°.; II. *De sepulturâ et jure sepulchri*, 1597, in-8°.; III. *Sommaire description de la guerre de Hongrie et de Transylvanie, de ce qui est advenu depuis l'automne de l'an* 1597, *jusqu'au printemps de* 1598, *entre les Turcs et les chrétiens*, traduit de l'allemand, Paris, 1598, in-8°.; IV. *Appendix ad chronologiam Gilb. Genebrardi*, Paris, 1600, in-fol., avec la *Chronologie de Genebrard*; V. *Jubilé mosaïque de* 50 *quatrains sur l'heureuse bien venue de Marie de Médicis, reine de France*, Paris, 1601, in-8°.; VI. *Liber R. Abraham Peritsol compendium viarum sæculi, id est mundi, lat. et hebr. versus*, Paris, 1601, in-12; VII. l'*Heptameron de la Navarride*, ou *Histoire entière du royaume de Navarre*, traduit de l'espagnol (de don Charles, infant de Navarre) en vers français, Paris, 1602, in-12. Cayet avait fait une traduction du même ouvrage en vers latins, non qu'il ne fût pas content de la première, comme le disent quelques biographes, mais pour faire preuve d'un plus grand zèle envers le roi Henri IV, à qui l'ouvrage est dédié : cette seconde version n'a point paru. VIII. *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Fauste, grand magicien*, traduite de l'allemand en français, Paris, 1603, in-12. Il y en a d'autres éditions, elles sont toutes rares et assez recherchées, quoique l'ouvrage soit fort peu de chose. Ce que Cayet dit de la magie, dans l'épître dédicatoire, aurait suffi pour détromper ceux qui l'ont cru magicien, s'ils eussent cherché la vérité. IX. *Chronologie novennaire*, ou *Histoire de la guerre sous Henri IV*, depuis 1589 *à* 1598, Paris, 1608, 3 vol. in-8°.; X. *Chronologie septenaire*, ou *Histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne depuis* 1598 *à* 1604, Paris, 1605, in-8°. Ces deux ouvrages, que l'on réunit au *Mercure français*, dont ils forment l'introduction, sont fort curieux et fort estimés; on y trouve beaucoup d'anecdotes piquantes, et l'auteur y a inséré plusieurs petites pièces rares et intéressantes. Le premier fut censuré par la faculté de théologie de Paris. Cayet répondit à cette censure. Il a paru en 1806 les deux premiers volumes d'une réimpression de la *Chronologie septenaire*, avec des notes de M. Guyot-des-Herbiers, qui devait avoir 4 vol. in-8°., et faire partie de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*. XI. *Histoire véritable comment l'ame de l'empereur Trajan a été délivrée des tourments de l'enfer par les prières de S. Grégoire-le-Grand, trad. du latin d'Alph. Ciaconius*, Paris, 1607, in-8°. de 95 pages; livre singulier et rare (*Voy.* Alph. Chacon). On lui attribue encore : *Apologie pour le roi Henri IV envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs, faite en l'année* 1596; et le *Divorce satyrique*, ou les *Amours de la reine Marguerite de Valois*. Un anonyme, désigné par les lettres initiales L. P. T., a publié un *Discours funèbre sur la mort de Cayet*, 1610, in-8°. de 19 pages. Ce petit ouvrage renferme plusieurs particularités peu connues. On varie sur la manière d'écrire le nom de cet auteur; nous avons préféré le nom de *Cayet* qu'il a adopté lui-même en tête de la *Chronologie novennaire*. Dans quelques priviléges, et à la tête de quelques ouvrages, il est nommé *Cayer*. W—s.

CAYLUS (Daniel-Charles-Gabriel de Pestel, de Lévis, de Tubières de), évêque d'Auxerre, naquit à Paris le 20 avril 1669, d'une ancienne et illustre famille. Il fit ses premières études au collége de Louis-le-Grand, où, disait-il depuis, il remporta un prix de grec, sans avoir jamais appris les principes de la langue grecque. Après avoir reçu le grade de docteur de Sorbonne, il fut produit à la cour en qualité d'aumônier du roi, et, sous les auspices de Mme. de Maintenon, dont le comte de Caylus, son frère, venait d'épouser la nièce, il s'y lia étroitement avec Bossuet et le cardinal de Noailles. Ce dernier le fit son grand-vicaire. Nommé, en 1704, à l'évêché d'Auxerre, l'hiver de 1709 lui fournit l'occasion d'exercer sa charité. Il fondit sa vaisselle d'argent pour nourrir les pauvres, et leur prodigua tous les soins que les devoirs de son ministère purent lui inspirer. M. de Caylus, qui avait accepté la bulle *Unigenitus* en 1714, avec les explications données par l'assemblée du clergé, et dans l'espérance de celles qu'on attendait de Rome, en interjeta appel au futur concile en 1717, lorsque cette espérance fut évanouie, et il se joignit l'année suivante à celui du cardinal de Noailles. Dès ce moment, il prit part à tous les actes qui furent faits par les opposants à ce décret, refusa d'accéder à l'accommodement de 1720, se réunit en 1727 aux douze évêques qui protestèrent contre la déposition de Soanen, et, trois ans après, contre la déclaration de 1730, où la bulle était qualifiée de loi de l'Eglise universelle en matière de doctrine. Le parti qu'il avait pris dans cette fameuse querelle, l'engagea dans de longues et vives disputes avec Languet, son métropolitain; avec les jésuites de son diocèse, pour condamner certaines propositions de leurs professeurs, et réprimer leurs entreprises sur sa juridiction; avec la cour, qui, sous le ministère du cardinal de Fleury et de l'évêque de Mirepoix, cherchait à étouffer toutes les réclamations contre la bulle *Unigenitus*. Il admettait les miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris, mais rejetait le fanatisme des convulsions. Son zèle pour les libertés de l'église gallicane, la pureté du dogme et de la morale dans les matières étrangères au jansénisme, le porta à s'élever fortement, dans des mandements et des instructions pastorales, contre les pères le Courayer, Pichon, Berruyer, contre la thèse de l'abbé de Prades, contre la légende de Grégoire VII, etc. Il mourut à Regennes, le 3 avril 1754, âgé de quatre-vingt-cinq ans, étant alors le doyen des évêques, et le dernier des prélats appelants. Il s'était distingué pendant toute sa vie, par des mœurs pures et simples, par un caractère doux, honnête et liant, qui lui conserva des relations amicales avec un grand nombre de ses collègues, qui, dans les affaires du temps, avaient suivi un parti différent du sien. Les contradictions que ce parti lui suscita n'altérèrent jamais sa sérénité, ni cette paix du cœur qui naît de la droiture des intentions. Le diocèse d'Auxerre lui fut redevable de l'établissement d'un petit séminaire pour les jeunes gens qui se destinaient de bonne heure à l'état ecclésiastique, de nouveaux livres liturgiques, tels que catéchisme, rituel, bréviaire, missel, martyrologe, purgés des imperfections qui dégradaient les anciens. Ses œuvres consistent en dix volumes in-12, dont les six premiers parurent en 1750, et les quatre derniers en 1752. L'abbé Dettey a publié la *Vie de M. de Cay-*

lus, 1765, 2 vol. in-12, ouvrage dont on a donné deux suppléments dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 juin et du 14 août 1766. T—D.

CAYLUS (MARTHE-MARGUERITE DE VILLETTE, marquise DE), petite-fille d'Artémise d'Aubigné, tante de Mme. de Maintenon, fut élevée sous les yeux de cette dernière. Dirigée par un maître aussi habile, elle se fit remarquer dans cette cour de Louis XIV, où l'esprit et les grâces de la conversation étaient un avantage presque commun chez les femmes. Les *Souvenirs de Mme. de Caylus*, seul ouvrage qu'elle ait fait, sont distingués par une diction rapide et facile, par des récits d'une naïveté extrême, où elle fait voir tous ceux dont elle parle, et par des portraits où, quoiqu'elle ne paraisse jamais chercher l'esprit, il se montre quelquefois dans un trait original. A ne considérer ces souvenirs que comme mémoires du temps, on y recueillera peu de connaissances nouvelles sur les causes des événements; mais le témoignage d'une femme de la cour, qui n'avait ni les prétentions d'un auteur, ni les préventions d'un historien, ajoute un poids à leur autorité, et ses anecdotes donnent des couleurs plus vraies à plusieurs parties du tableau historique: elle parle d'elle rarement et en peu de mots. Il est intéressant de l'entendre raconter sa conversion, qui eut lieu dans son enfance, et donna moins de peine à Mme. de Maintenon que celle du reste de sa famille. Elle avoue avec franchise qu'elle trouva la messe du roi si belle, qu'elle consentit à se faire catholique sous la condition de l'entendre tous les jours et d'être garantie du fouet. « Ce fut là, ajoute-t-elle, toute » la controverse qu'on employa, et la » seule abjuration que je fis. » Elle entre dans quelques détails sur ces abjurations de la famille d'Aubigné: « Mme. de Maintenon, dit-elle, était » soutenue de toute l'autorité du roi; » il fallut céder à la force. » On lit plus loin: « Le roi fut trompé sur » l'exécution des moyens qui avaient » été résolus pour amener l'extirpa» tion du schisme, etc.; on passa ses » ordres; on fit, à son insu, des » cruautés qu'il eût punies si elles » étaient venues à sa connaissance, » etc. » Mlle. de Villette se maria en 1686 à J.-A. de Tubières, marquis de Caylus, menin de monseigneur: elle avait à peine treize ans. Trop jeune, trop aimable pour être livrée à elle-même sans dangers, elle s'attacha, malgré les conseils de Mme. de Maintenon, à la société de madame la duchesse, où elle reçut des exemples et même des leçons de galanterie qui durent l'égarer. Voltaire, dans les notes qu'il a jointes à ses *Souvenirs*, l'accuse d'une passion trop connue pour le duc de Villeroy, avec ce correctif: « C'était, au reste, le meilleur » choix que Mme. de Caylus pût faire. » Il dit aussi, dans ces mêmes notes, que Mme. de Caylus était la dernière personne qui eût conservé la déclamation de Racine, et qu'elle récitait admirablement la première scène d'*Esther*, dont le prologue a été fait pour elle. C'était sans doute une femme séduisante, que celle qui avait été formée à l'esprit du monde par Mme. de Maintenon, au talent de la déclamation par Racine, et dont les charmes inspiraient au marquis de la Fare le joli madrigal où l'Amour adresse ce vers au poëte:

Je te promets un regard de Caylus.

La marquise de Caylus fut mère du comte de Caylus, sujet de l'article qui suit. Voltaire fut le premier éditeur des *Souvenirs*, Amsterdam (Genève), 1770, in-8°.; M. Auger en a donné

une nouvelle édition, avec une notice sur Mme. de Caylus, Paris, 1804, in-8°. et in-12; ils ont encore été réimprimés par les soins de M. Renouard, avec la même notice, la préface et les notes de Voltaire, et quatre portraits, Paris, 1804, in-12. Quelques personnes lui attribuent la traduction de *la Boucle de cheveux enlevée*, de Pope, publiée sous le nom de l'abbé Desfontaines. On a un éloge de Mme. de Caylus, par Rémond, frère de Rémond de Montmort. V—z.

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de Tubières, de Grimoard, de Pestels, de Lévi, comte de), marquis d'Esternay, baron de Bransac, conseiller d'honneur né au parlement de Toulouse, naquit à Paris, le 31 octobre 1692. Son père, Jean-Anne, mort en 1705, avait été menin du grand dauphin, et lieutenant-général des armées du roi. Ses parents n'épargnèrent ni soins, ni dépenses, pour lui donner une éducation aussi solide que brillante. Entré au service de bonne heure, il fit sa première campagne avec succès, en 1709, dans les mousquetaires; il reçut même à cette époque des éloges du roi, qui lui donna un guidon de gendarmerie. En 1711, il se signala en Catalogne à la tête d'un régiment de dragons qui portait son nom. En 1713, il se trouva au siége de Fribourg, et se distingua beaucoup dans cette dernière campagne, qui amena la paix de Rastadt. Cette paix laissant du loisir à Caylus, et son esprit ardent ne lui permettant pas de rester dans l'inaction, ce fut alors qu'il se livra sans réserve à la passion des sciences et à celle des lettres et des arts, qui le dominaient depuis son enfance. Avide d'instruction et de connaissances, il entreprit le voyage d'Italie, voyage qu'il méditait depuis long-temps. La vue des chefs-d'œuvre que renferme cette belle contrée ne fit qu'accroître son goût pour les arts et surtout pour l'antiquité, et lui donna l'envie de pousser plus loin ses voyages. De retour à Paris, à l'époque de la mort de Louis XIV, en 1715, Caylus se détermina à quitter le service, pour se livrer entièrement à ses goûts. L'année suivante, Bonac ayant été nommé à l'ambassade de la Porte Othomane, Caylus s'empressa de l'accompagner. Après quelque séjour à Constantinople, il parcourut la Grèce, les Échelles du Levant, et toutes ces contrées fameuses qui nous rappellent de si riches souvenirs. Bravant, pour satisfaire ses nobles penchants, les fatigues, l'intempérie des saisons, la contagion et même la cupidité des brigands, aucun obstacle ne fut capable de l'arrêter. Vêtu d'une simple toile, il se confia à deux voleurs de la troupe d'un nommé *Caracayali*, et, moyennant une somme qu'ils ne devaient toucher qu'à son retour, ils le conduisirent vers leur chef, qui lui prêta des chevaux arabes, et le fit conduire sur les ruines d'Éphèse, sur celles de Colophon, du temple de Diane, et vers les restes de ce théâtre superbe situé sur les bords de la mer, et dont cet élément lui-même faisait le fond, lorsque les sujets qu'on y représentait pouvaient l'exiger. Revenu à l'ancienne Byzance, après avoir passé les Dardanelles et visité les rivages chantés par Homère, il se rendit à Andrinople, où séjournait alors l'empereur othoman, Mustapha II. Sa tendresse pour sa mère, qui gémissait de son absence, le contraignit de borner là un voyage qu'il aurait désiré étendre jusqu'en Égypte, même jusqu'à la Chine. De retour à Paris, en février 1717, il s'occupa de mettre en ordre les riches et nombreux matériaux qu'il avait recueillis. Il fit

cependant encore quelques voyages dans les contrées voisines, entre autres en Angleterre, où il retourna une seconde fois. S'étant enfin fixé dans sa patrie, il se livra entièrement à l'étude de l'antiquité et à la pratique des arts. La peinture, la sculpture, la musique, et surtout la gravure, vinrent tour à tour charmer son existence. Il s'occupa principalement d'un grand ouvrage sur les antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gauloises. Ce recueil contient un grand nombre de gravures représentant les objets antiques, dont il avait rassemblé la riche et rare collection qu'il a léguée au roi. Reçu, en 1731, amateur honoraire à l'académie de peinture, et en 1742, à celle des inscriptions et belles-lettres, Caylus partagea ses travaux entre ces deux compagnies. Il fonda un prix à celle des beaux-arts, en faveur du jeune artiste qui exprimerait avec le plus de vérité et d'énergie le caractère d'une passion indiquée, dessinée ou modelée; un autre, de 500 liv., à celle des inscriptions, pour l'explication et les recherches sur les usages des anciens. Associant ses connaissances à celles d'habiles chimistes, il s'occupa, le premier, avec succès de la recherche des moyens employés par les anciens pour peindre à l'encaustique, et rendre ainsi la peinture inaltérable. S'il n'a pas obtenu une réussite complète, au moins a-t-il fait des progrès, et amené l'attention vers cette partie des arts; ce qui a été cause que, de nos jours, plusieurs savants ont approché du but. Cet antiquaire infatigable enrichit le domaine des sciences d'une infinité d'autres recherches utiles, sur le moyen d'incorporer la peinture dans le marbre, sur le papyrus, la lave des volcans, le tombeau de Mausole, le théâtre tournant de Curion, l'art de tremper le cuivre, celui d'exécuter, par des procédés fort ingénieux, plusieurs sortes d'ornements en verres de différentes couleurs; sur les moyens employés par les Égyptiens pour transporter d'énormes masses à des distances fort éloignées; enfin, sur les embaumements des momies, inventés par ces peuples industrieux. Ces différents objets, et plusieurs autres, sont contenus dans quarante-cinq mémoires environ, dont il a enrichi le recueil de l'académie des inscriptions. Si Caylus, détourné d'abord du but qu'il s'est constamment proposé, par le genre d'éducation relatif à sa naissance et par les devoirs de son premier état, n'a pu faire une étude assez complète des auteurs anciens, s'il est tombé parfois dans quelques erreurs, notamment dans son grand ouvrage, à l'égard de quelques monuments qu'on regarde comme apocryphes; il s'est occupé, avec un grand succès, de la partie du matériel des arts et de l'antiquité. S'il n'a pas toujours rencontré la vérité, qu'il a cependant toujours cherchée de bonne foi, il a eu le mérite d'appeler l'attention sur des matières qui, jusqu'à lui, avaient été fort négligées, et de mettre sur la route les savants et les artistes de toutes les nations, avec lesquels il entretint toujours une correspondance très suivie. Mais si l'on peut reprocher à Caylus de n'avoir pas toujours mis dans ses recherches toute la profondeur possible, on lui doit la justice de dire qu'il était clair et précis, qu'il a traité les matières les plus abstraites d'une manière agréable, et qu'il les a mises en quelque sorte à la portée de tous ses lecteurs. On ne peut mettre en doute que Caylus n'ait été très utile aux arts, non seulement par ses talents, mais encore par son rang, sa fortune et sa considération personnelle, en multipliant par son exemple

le nombre des amateurs dans la haute classe qui, jusqu'alors, avait paru dédaigner cette utile et agréable occupation. Si l'on considère Caylus comme graveur, on verra qu'il a exécuté à l'eau forte, avec beaucoup d'esprit et de goût, un grand nombre de sujets, dont nous allons citer les principaux : une suite de deux cents pièces d'après les plus beaux dessins du cabinet du roi ; un recueil de têtes d'après Rubens et van Dyck, tirées du cabinet de Crozat ; une autre suite de têtes de caractères et de différentes caricatures, d'après Léonard de Vinci, Paris, 1730, in-4°. Il a gravé aussi de grandes estampes représentant les *Fêtes lupercales*, d'après Bouchardon, ainsi que les sujets de la fontaine de Grenelle, et une collection connue sous le nom des *Cris de Paris*. On connaît encore de lui une *Histoire de S. Joseph*, avec figures gravées d'après Rembrandt, Amsterdam, 1757, in-fol., et un grand nombre de sujets d'après Lucas de Leyde, Albert Durer, et autres grands maîtres. Ce fut au milieu de ces occupations, environné de savants et d'artistes, ses amis et ses compagnons d'étude, que Caylus termina, le 5 septembre 1765, une carrière longue et laborieuse, dont il avait su rendre tous les moments utiles. Une probité sévère, beaucoup d'éloignement pour la flatterie, une grande indifférence pour les honneurs, une simplicité rare, peut-être quelquefois un peu de despotisme dans ses opinions, formaient la base de son caractère. Les jeunes artistes trouvèrent en lui un guide et un ami ; il savait prévenir, avec un discernement et une délicatesse encore plus rare que la générosité, ceux d'entre eux dont le manque de fortune pouvait arrêter les progrès. Naturellement bienfaisant, il s'amusait quelquefois, lorsqu'il rencontrait un pauvre dont la figure annonçait la probité, à lui donner un louis pour l'aller changer, et, se cachant ensuite, il jouissait de son embarras, lorsqu'à son retour il ne le trouvait plus. Caylus ne connut jamais d'autre luxe que celui de la libéralité. Son costume était si modeste, que, s'étant un jour arrêté devant une boutique sur laquelle un peintre d'enseignes peignait un S. François, celui-ci le prit pour un de ses camarades, lui demanda son avis, dont il fut si satisfait, qu'il finit par lui mettre le pinceau à la main en le priant de retoucher lui-même le tableau. Caylus monte à l'échelle, et ayant réussi au gré du peintre, celui-ci veut absolument l'entraîner au cabaret voisin, quand il voit la voiture du comte s'avancer et son domestique ouvrir la portière : il reste stupéfait. Caylus, lui donnant la main, lui dit : « Au revoir, » camarade, ce sera pour la première » fois que nous nous rencontrerons. » Ses nombreux ouvrages littéraires peuvent être divisés en trois classes, les romans et facéties, les productions relatives aux arts, et celles qui traitent spécialement de l'antiquité. — Facéties et romans : I. *les Écosseuses*, ou *les OEufs de Pâques*, Troyes, 1739 et 1745, in-12 ; II. *Histoire de Guillaume, cocher*, in-12, sans date ; III. *Féeries nouvelles*, la Haye (Paris), 1741, in-12, 2 vol. ; IV. *Soirées du bois de Boulogne*, la Haye, (Paris), 1742, 2 vol. in-12 ; V. *Étrennes de la St.-Jean*, en société avec Moncrif, Crébillon fils, Duclos, la Chaussée, Voisenon et autres, Troyes, 1742, 1750 et 1757, in-12 ; VI. *Contes orientaux*, la Haye, 1743, in-12, 2 vol. ; VII. *Histoire de Mlle. Cronel, dite Fretillon* (Mlle Clairon), la Haye (Paris), 1743, in-

12, 4 parties; VIII. *Histoires nouvelles et Mémoires ramassés*, Londres (Paris), 1745, in-12; IX. *Quelques Aventures des bals de bois*, en société avec Voisenon, 1745, in-12; X. *cinq Contes des Fées*, 1745, in-12; XI. *Recueil de ces Messieurs*, en société avec Duclos et autres, 1745, in-12. Le *Recueil de ces Dames*, quoique inséré dans les œuvres badines de Caylus et de Chévrier, n'est pas d'eux. XII. *Les Manteaux*, la Haye, 1746, in-12; XIII. *les Fêtes roulantes et les Regrets des petites rues*, 1747, in-12; XIV. *Mémoires de l'Académie des Colporteurs*, 1748, in-8°. On lui attribue : *Tout vient à point à qui peut attendre*, 1775, in-12; *Histoire d'une Comédienne qui a quitté le spectacle*, Londres (Paris), 1781, in-18; *le Pot-Pourri, ouvrage nouveau de ces Dames et de ces Messieurs*, Amsterdam, 1748, in-12. La plupart de ces facéties ont été réunies dans le recueil intitulé : *OEuvres badines du comte de Caylus*, publiées par Garnier, Paris, 1787, in-8°., 12 vol. XV. *Le Caloandre fidèle*, traduit de l'italien de Marini, Amsterdam (Paris), 1740, in-12, 3 vol.; XVI. *Histoire du vaillant chevalier Tyran-le-Blanc*, traduite de l'espagnol, Londres, 1775, 3 vol. in-12. Il a fait aussi quelques parades, telles que *Léandre et Nanette, le Tempérament, la Comédie impromptu*, qui sont plus recherchées pour leur rareté que pour leur mérite. — Ouvrages relatifs à l'antiquité : I. *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, 1752 et années suivantes, 7 vol. in-4°. L'abbé Barthélemi, ainsi que d'autres savants, l'ont aidé dans la confection de ce précieux ouvrage. II. *Numismata aurea imperatorum romanorum*, sans date, in-4°., très rare; III. *Recueil de Médailles du cabinet du roi*, sans date, in-4°., aussi très rare; IV. *Dissertation sur le papyrus*, Paris, 1758, in-4°.; elle se trouve également dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*. V. *Recueil de peintures antiques*, d'après les dessins coloriés de P. S. Bartoli, Paris, 1757, in-fol., en société avec Mariette. Ce magnifique ouvrage est d'un grand prix, n'ayant été tiré qu'à trente exemplaires, tous coloriés, sous la direction de Mariette, auteur du discours préliminaire. On joint à ce recueil la *Mosaïque de Palestrine*, de l'abbé Barthélemi, Paris, 1760, in-fol. — Ouvrages relatifs aux arts : I. *Nouveaux sujets de peinture et de sculpture*, Paris, 1755, in-12; II. *Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée et de l'Énéide, avec des observations générales sur le costume*, Paris, 1757, in-8°.; III. *Histoire d'Hercule le Thébain*, Paris, 1758, in-8°.; IV. *les Vies de Mignard et de Lemoyne*, dans le recueil des *Vies des premiers peintres du roi*, Paris, 1752, in-8°., deux parties; V. *Mémoire sur la peinture à l'encaustique*, en société avec Majaut, 1755, in-8°.; VI. *Description d'un tableau représentant le sacrifice d'Iphigénie*, 1757, in-12; VII. *Vie d'Edme Bouchardon*, Paris, 1762, in-12. Caylus avait projeté de faire graver les dessins des antiquités romaines existantes dans le midi de la France, exécutés par Mignard, d'après l'ordre de Colbert. Il s'en occupait, lorsque la mort vint le surprendre, et cette belle entreprise est restée imparfaite. Il a encore laissé plusieurs manuscrits inédits, entre autres un *Mémoire sur l'ancienne chevalerie et sur les anciens romans*, dont il n'a paru qu'un extrait dans les *Mém. de l'acad. des Inscrip.*; la *Description*

d'un vaisseau sous Tibère; une Lettre sur un manuscrit du 13e. siècle, intitulé : *la Cort du Paradis*, etc. L'*Éloge historique du comte de Caylus*, par Lebeau, Paris, 1766, in-4°., se trouve aussi dans le 7e. volume du *Recueil d'antiquités*, publié après sa mort. On a donné en 1805 un recueil de portraits, d'anecdotes, de réflexions, etc., sous le titre des *Souvenirs de M. de Caylus*, 2 vol. in-12. C'est une supercherie de libraire à laquelle personne n'a été pris. P—E.

CAYOT (AUGUSTIN), sculpteur, naquit à Paris en 1667, et d'abord étudia la peinture sous Jouvenet; mais ayant abandonné cet art pour la sculpture, il reçut les leçons de Le Hongre, gagna deux fois de suite le prix, et fut envoyé à Rome en qualité de pensionnaire du roi. Malgré ces heureux commencements, Cayot, soit qu'il se défiât de son talent, soit que les circonstances ne lui fussent pas favorables, dut se résigner à travailler sous la direction d'un autre artiste. Il s'attacha à Van Clève, et l'aida dans ses ouvrages pendant quatorze années. On cite parmi les productions de Cayot les deux *Anges adorateurs*, exécutés en bronze pour le maître-autel de Notre-Dame de Paris; une *Nymphe de Diane*, statue en marbre du jardin des Tuileries, et une *Didon abandonnée*, qui fut, en 1711, son morceau de réception à l'académie. On ne sait pas précisément en quelle année mourut cet artiste, qui, sans avoir de très graves défauts, n'aura jamais dans l'école qu'un rang secondaire. D—T.

CAYOUMARATH. *Voy*. KAYOUMARATZ.

CAZALÈS, né en 1752 à Grenade sur la Garonne, député, en 1789, par la noblesse du bailliage de Rivière-Verdun, aux états-généraux de France, et l'un des orateurs les plus distingués de cette assemblée fameuse où l'on remarqua de si beaux talents, était fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, et perdit son père étant encore fort jeune. Ses premières études furent incomplètes, ou plutôt, à peine commencées dans la maison paternelle, il les cessa à douze ans, et entra à quinze dans le régiment de Jarnac dragons, où, peu de temps après, il obtint une compagnie. A une constitution physique très vigoureuse, animée par les passions les plus vives, le jeune Cazalès unissait une grande activité d'esprit, une solidité de raisonnement peu commune, et ces qualités étaient embellies par un caractère plein de franchise et de loyauté. Ce dernier hommage lui a été rendu par ses adversaires les plus prononcés. Arrivé dans le monde, sans songer au rôle qu'il pourrait y jouer, il crut que ce qu'il avait de mieux à faire était de tirer parti de tous ses avantages. Sa jeunesse, ses passions, la profession qu'il avait embrassée, l'appelaient à des plaisirs bruyants; la vivacité, la profondeur de son esprit, lui réservaient des jouissances plus solides. Il résolut de cultiver ses facultés morales, sans sacrifier les plaisirs et les goûts de sa jeunesse. Il donnait le jour à la dissipation et aux exercices militaires; il passait les nuits à réparer les torts de son éducation, par la lecture et l'étude des meilleurs ouvrages. Il avait une mémoire prodigieuse, un jugement sain, un talent observateur, et les principes et leurs conséquences se classaient, s'enchaînaient dans son imagination avec un ordre admirable. Avec de pareils moyens, il eut bientôt fait une provision des plus riches et des plus utiles connaissances, qui étonnèrent d'autant plus, qu'il sem-

blait n'avoir rien fait pour les acquérir. Quoiqu'assez jeune encore, et simple capitaine de dragons, il fut remarqué un des premiers aux élections de 1789, par la noblesse de sa province, et député par elle aux états-généraux, sans avoir brigué les suffrages, sans avoir pensé même qu'ils pourraient se fixer sur lui. Dès qu'il parut à Versailles, il fit exception au proverbe : *Nascuntur poëtæ, fiunt oratores*. De sa vie, il n'avait prononcé de discours dans aucune assemblée publique, et l'on entendit un orateur plein de force et d'énergie, dès qu'il parut à la tribune : lui-même fut étonné de ses succès. Dès l'ouverture des états, il fut chargé des intérêts de son ordre dans les fameuses conférences qui eurent lieu pour concilier la noblesse et le tiers-état. Il y soutint avec la plus grande fermeté qu'il fallait conserver l'ancienne constitution des états-généraux, ou s'attendre à l'inévitable bouleversement de l'état; que les trois ordres, séparés et indépendants dans leurs délibérations, devaient avoir le *veto* l'un sur l'autre; que cet ordre de choses seul pouvait consolider la monarchie, et assurer aux sujets une liberté juste et raisonnable, et il en appela au peuple lui-même, de la pureté de ses principes et des décisions de ses représentants. Lorsqu'après la rupture des premières conférences, le roi en eut fait reprendre de nouvelles, Cazalès, qui connaissait la disposition des esprits, et prévoyait que tous ces pourparlers ne contribueraient qu'à les irriter encore, s'opposa dans la chambre de son ordre aux volontés du roi, déclara qu'il fallait sauver la monarchie malgré le monarque lui-même, et fit prendre à la noblesse un arrêté conforme aux principes qu'il avait établis. Cet arrêté n'ayant point eu de suites, et l'ordre de la noblesse, affaibli par la défection de la minorité, s'étant vu forcé de se réunir au tiers-état, en assemblée nationale, Cazalès ne voulut point l'y suivre : il reprit le chemin de son pays; mais il fut arrêté à Caussade, et l'assemblée, à qui il demanda sa liberté, lui ordonna de rentrer dans son sein. Il obéit, et se détermina à prendre part aux délibérations; il s'occupa peu des affaires de simple législation; mais il parut dans toutes les grandes affaires d'état, avec les avantages que lui donnait son talent. Un de ses discours les plus remarquables fut celui qu'il prononça pour la défense du clergé. Un décret avait ordonné que tous les ecclésiastiques en possession de bénéfices, qui ne prêteraient pas serment d'obéissance à la constitution civile du clergé, seraient immédiatement déplacés. Cazalès fit tous les efforts possibles pour faire suspendre cette mesure, qui devait être le dernier coup porté au clergé. « Je voudrais, dit-il en s'adressant aux » députés réformateurs, que cette enceinte pût s'agrandir à ma volonté, » et contenir la nation individuellement assemblée; elle nous entendrait, et jugerait entre vous et moi. » Je dis qu'une scission se prépare; » je dis que l'universalité des évêques » de France, et les curés, en grande » partie, croyent que les principes de » la religion leur défendent d'obéir à » vos décrets; que cette persuasion » se fortifie par la contradiction, et » que ces principes sont d'un ordre » supérieur à vos lois; qu'en chassant » les évêques de leurs siéges et les curés de leurs presbytères, pour vaincre cette résistance, vous ne l'aurez » pas vaincue; vous serez au premier » pas de la carrière des persécutions.... » Ce discours, beaucoup

plus étendu qu'on ne peut le rapporter ici, excita de longs murmures parmi les députés réformateurs; le public parut étonné, et garda le silence. Cazalès avait un organe net et sonore, et se faisait parfaitement entendre; il parlait toujours d'abondance. La plupart des orateurs, même en paraissant improviser, ont presque toujours dans les mains de petites feuilles volantes où sont jetées leurs idées principales, et sur lesquelles ils portent adroitement les yeux. Cazalès ne connaissait rien de tout cela; il n'avait d'autres guides que le feu dont il était animé, sa présence d'esprit et sa prodigieuse mémoire. Ce brillant orateur combattit pour toutes les anciennes institutions, et suivit en cela les principes de Montesquieu, qu'il avait profondément médité, et dont il invoquait sans cesse le témoignage: il voulait la conservation de l'ancienne monarchie, en faisant disparaître les abus qui pouvaient l'avilir, compromettre les intérêts des sujets et d'une sage liberté, qu'il croyait attachée à l'observation des principes dont il se montra le défenseur. Les principes de Cazalès, qui, en fait de souveraineté, étaient ceux de Fénélon, ne parurent pas rigoureusement orthodoxes aux partisans absolus de l'ancien régime; ils lui en firent des reproches dans la suite, et une partie des émigrés le reçut assez froidement. Les opinions qu'il manifestait à la tribune, il les reproduisait dans toutes les conversations et dans toutes les circonstances, avec le même feu et le même courage, attaquait, réfutait sans cesse tous ceux qui, affectant un prétendu dévouement à l'autorité royale, détruisaient la monarchie pièce à pièce par leurs manœuvres et par leurs décrets. Ce fut à la suite d'une discussion de cette nature, qu'il se battit au pistolet avec le jeune Barnave, dont le coup lui effleura le crâne. Cazalès unissait à ses belles qualités cette douce simplicité, cette aimable modestie, compagnes distinctives du véritable mérite. Lorsqu'on lui parlait de ses talents oratoires, il détournait la conversation pour parler de ceux de ses collègues, et particulièrement de Barnave, qu'il a sincèrement regretté. Cazalès donna sa démission de député à l'assemblée nationale après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et se retira en Allemagne. Il revint en France au mois de février 1792, et y resta jusqu'à la révolution du 10 août, qui le força d'émigrer une seconde fois. Il fit, avec les princes de la maison de Bourbon, l'inutile campagne de Verdun, voyagea en Italie, en Espagne et en Angleterre, et fut parfaitement reçu par tous les hommes d'état de ce dernier pays, surtout par Burke, qui avait pour lui la plus haute admiration. Le 18 brumaire arriva. Cazalès avait l'esprit et le caractère trop français pour ne pas accourir dans son pays aussitôt qu'il deviendrait habitable: il y revint en 1801, et trouva des amis parmi ceux qu'on aurait pu croire ses plus implacables adversaires. Il acheta, avec les faibles débris d'une fortune jadis brillante, une petite terre dans le département où il avait pris naissance, et alla s'y fixer, après s'être marié à Paris, en 1803, avec Mme. de Roquefeuille, veuve d'un capitaine de vaisseau. Il vécut heureux dans cette union pendant deux années, et mourut d'une maladie violente, le 24 novembre 1805, âgé de cinquante-trois ans, conservant jusqu'au dernier soupir une égalité d'ame parfaite, et professant les sentiments de la religion, qu'il avait toujours respectée et si honorablement défendue. Il a laissé un fils, de son mariage avec Mme. de Roquefeuille. B—u.

CAZE (LA). *Voy.* LACAZE.

CAZES (PIERRE-JACQUES), peintre, né à Paris en 1676, montra dès sa jeunesse un penchant très vif pour l'art dans lequel il s'est distingué. Placé d'abord, en qualité d'élève, chez Houasse, il quitta trois ans après ce maître, imitateur trop servile de la manière de Lebrun, et entra chez Boullongne l'aîné, connu sous le nom de *Bon Boullongne*. Des études assidues lui donnèrent un rang honorable parmi les élèves assez nombreux de ce peintre. Après avoir exécuté quelques sujets de la fable en camaïeu, Cazes eut occasion de mieux se faire apprécier en peignant pour l'église de Notre-Dame un des tableaux dits du *Mai*. Le sujet était *la Guérison de la femme affligée du flux de sang*. Cazes y montra les talents et les défauts qui caractérisent sa manière. On vit qu'il entendait bien la composition, et qu'il savait, selon l'expression reçue chez les artistes, remplir la toile. Son dessin, sans être d'un grand goût, ne manquait pas de correction; sa couleur, chaude et harmonieuse, offrait peu de variété dans les détails. D'ailleurs, satisfait d'un ensemble assez imposant, Cazes s'était peu occupé de l'expression particulière. Ce qu'on vient de dire sur ce tableau peut s'appliquer aux nombreux ouvrages qu'il produisit dans la suite; car peu de peintres sont tombés aussi fréquemment que lui dans le défaut capital de reproduire sans cesse les mêmes pensées et les mêmes figures. Son pinceau, large, moelleux, et ainsi fort convenable aux grands sujets historiques, rendait assez bien les femmes et les enfants. Il ne manqua presque jamais d'en introduire sur le premier plan de ses tableaux, quel que fût le sujet, et ils y devinrent ce qu'Annibal Carrache appelait assez plaisamment « des figures à louer. » Quoi qu'il en soit, Cazes mérite une place assez distinguée dans l'école française. Il est de ces peintres qui, sans briller au premier rang, n'ont pas du moins dénaturé l'art par des systêmes dangereux. Sa manière convenait surtout aux grands tableaux d'église. Lorsqu'il voulut traiter des sujets mythologiques, il ne fut pas au-dessus du médiocre; il ne put même traiter avec succès le portrait, qui demande une étude exacte et une finesse d'observation auxquelles il ne savait pas s'assujétir. Reçu à l'académie à vingt-sept ans, sur un tableau représentant *le Combat d'Hercule et d'Achéloüs*, il en remplit toutes les places, jusqu'à celle de chancelier, dont il exerçait les fonctions lorsqu'il mourut, le 25 juin 1754. Il serait trop long de citer tous les tableaux dont ce peintre laborieux orna un grand nombre d'églises. St.-Germain-des-Prés, St.-Gervais, St.-Martin-des-Champs, quelques autres églises de Paris, et St.-Louis de Versailles, possèdent ses principaux ouvrages. Cazes ayant travaillé jusqu'à sa mort, éprouva l'influence fâcheuse de la vieillesse; les tableaux qu'il fit pendant ses dernières années furent très inférieurs aux premiers. On compte parmi ses élèves ses deux fils, qui ne se firent aucun nom; mais Chardin et Charles Parrocel profitèrent mieux de ses leçons. Quelques-uns des tableaux de Cazes avaient été placés au musée de Versailles; mais un goût sévère n'a pas permis qu'ils fussent admis au musée Napoléon. D—T.

CAZICLOU-VAIVODE, fils de Dracoula, prince de Valachie, qui s'était mis sous la protection des Turks, moyennant un tribut qu'il leur payait tous les ans. Son fils, dont il est ques-

tion dans cet article, se nommait *Bladus ; Caziclou* est un surnom, qui veut dire en turk l'*empaleur ;* c'est la traduction du mot valaque *capalouch*, que ses sujets lui donnèrent, parce qu'il en fit empaler six mille dans une journée. Après la mort de son père, Caziclou continua de remplir les engagements de ce dernier avec les Turks ; mais bientôt après il profita de l'absence de Mahomet II, occupé à la guerre de Trébisonde, pour faire quelques excursions dans les pays limitrophes de son domaine. Le sulthan instruit l'invita à venir lui faire hommage de sa fidélité ; mais Caziclou s'en excusa sur ce qu'il ne pouvait quitter ses états, à cause du parti que les Hongrois s'y étaient ménagé. Mahomet n'agréa point cette excuse, et ordonna à Hamzeh-Bey, gouverneur de Nicopolis, et à d'autres beys de Romélie, d'aller prendre possession des états de Caziclou, jusqu'à ce qu'il se fût acquitté de son devoir. Hamzeh-Bey ne tarda pas à marcher sur la Valachie; mais à peine avait-il passé les frontières, qu'il fut attaqué dans la nuit par Caziclou-Vaïvode ; son armée fut taillée en pièces, et lui-même périt dans la bataille. Caziclou lui fit couper la tête, et l'envoya au roi de Hongrie, ce qui força Mahomet II à marcher en personne contre Caziclou au printemps de l'année 862 de l'hég. (1458 de J.-C.). Une partie de ses troupes, sous les ordres d'Aly-Bey, fils du prince Michel, détachée pour piller le pays, rencontra un corps d'armée que Caziclou envoyait sur les frontières de la Moldavie ; ce corps fut complètement battu par Aly-Bey. Enhardi par ces succès, Mahomet avance lui-même dans l'intérieur de la Valachie ; tout fuit devant le vainqueur, qui, après avoir parcouru des champs déserts, rencontre enfin une plaine parsemée de pieux, sur lesquels venaient d'expirer un grand nombre de malheureux : dans ce nombre, il reconnut quelques-uns de ses gens qui avaient été pris par Caziclou. Mahomet, brûlant de venger tant d'atrocités, rencontra enfin ce barbare, qui, résolu de se mesurer avec Mahomet, ramassa les débris de son armée, et fondit sur lui dans la nuit ; mais il fut complètement battu, et forcé de prendre la fuite. Son frère cadet, qui était resté fidèle aux Turks, lui succéda dans le gouvernement de Valachie, tandis que lui fut réduit à se réfugier en Hongrie, auprès de Mathias Corvin, fils du célèbre Huniade. Ce dernier, pressé par les représentations des parents des malheureux qu'avait fait périr Caziclou, lui demanda compte de ses atrocités. Jugé et condamné à une prison perpétuelle, il fut relégué à Belgrade, où il termina une vie qu'il avait souillée de tant d'atrocités. R—s.

CAZOTTE (Jacques), naquit en 1720, à Dijon, où son père était greffier des états de Bourgogne. Il fit ses études au collége des jésuites de sa ville natale. Lorsqu'elles furent achevées, un de ses frères, grand-vicaire de M. de Choiseul, évêque de Châlons-sur-Marne, l'appela à Paris pour y perfectionner son éducation. Enfin, le temps de choisir un état étant venu, Cazotte entra dans l'administration de la marine ; il parvint, en 1747, au grade de commissaire, et passa, comme contrôleur des îles du Vent, à la Martinique, sur le convoi qui fut sauvé par M. de l'Étenduère. Cazotte avait du goût pour la poésie, et la rencontre qu'il fit à Paris, chez Raucourt, son compatriote, des auteurs et des gens d'esprit les plus remarquables à cette époque, alluma son amour pour les lettres. Il composa dès-lors plusieurs fables, et l'air et les paroles de quel-

ques chansons qu'on entend encore avec plaisir :

Toujours nous aimer.... landerirette;
Jamais ne changer ... landeriri, etc.
O mai, ô mai, ô le joli mois de mai, etc.

Ce fut vers ce temps aussi qu'il écrivit les *Mille et une Fadaises*, ouvrage dont il faisait lui-même dans la suite assez peu de cas. Établi à la Martinique, Cazotte y partagea son temps entre les devoirs de sa place et les douceurs d'une société d'hommes instruits, parmi lesquels se distinguait le P. de Lavalette, supérieur de la mission des jésuites. Après quelques années de séjour dans la colonie, Cazotte demanda un congé, et revint à Paris, où il trouva une Dijonaise, son amie dès l'enfance (Mme. Poissonier). Celle-ci avait été choisie pour être la nourrice du duc de Bourgogne. Il fallait endormir le royal enfant, et on demandait des chansons. Cazotte composa pour son amie la fameuse romance *Tout au beau milieu des Ardennes*, et cette autre : *Commère, il faut chauffer le lit.* « Ces chansons, dit-on à l'auteur, » pourraient faire le sujet d'un poë- » me. » Ce compliment le fit rêver. Cazotte était près de retourner à la Martinique. Pendant la traversée, il ne s'occupa guère d'autre chose que de s'essayer dans un genre de littérature auquel il n'avait pas songé jusque-là. Enfin, arrivé dans la colonie, il mit sérieusement la main à l'œuvre, et *Ollivier*, poëme, ou, comme il l'a nommé, *fable héroï-comique*, est le fruit des loisirs que ses occupations lui laissaient. Lorsqu'en 1759 les Anglais attaquèrent le fort St.-Pierre, Cazotte contribua, par son zèle et son activité, à rendre leur attaque inutile; mais sa santé affaiblie l'obligea quelque temps après à demander un nouveau congé. Il aborda en France au moment de la mort de son frère, dont il avait été nommé héritier. Cette circonstance, et la nécessité de vaquer à ses propres affaires, le mirent dans le cas de solliciter sa retraite; elle lui fut accordée de la manière la plus honorable, avec le titre de commissaire-général de la marine. Cazotte avait cédé au P. Lavalette tout ce qu'il possédait à la Martinique, en terres, en nègres et en effets; il avait reçu de lui en paiement des lettres de change sur la compagnie des jésuites. Le peu de succès des affaires que le P. de Lavalette avait entreprises engagea les supérieurs de la compagnie à laisser protester les lettres de change. Une telle résolution faisait perdre à Cazotte 50,000 écus, c'est-à-dire, le fruit du travail de toute sa vie. Il fit d'inutiles efforts pour la faire changer; enfin, il se vit contraint de plaider contre ses anciens maîtres. Ce procès a été, pour ainsi dire, l'origine de tous ceux qui sont venus fondre sur cette société. Les mémoires qui ont circulé au nom de Cazotte dans les tribunaux, sont pleins de modération. On l'y voit sans cesse partagé entre la reconnaissance qu'il doit aux instituteurs de son enfance, et les regrets que lui fait éprouver la nécessité où il est de les traduire en justice. Cazotte avait épousé la fille d'un de ses amis, principal juge de la Martinique (Élisabeth Roignon). Lorsqu'il eut renoncé aux affaires, il partagea son temps entre Paris et une campagne que son frère lui avait laissée, à Pierry, près d'Épernai. On imagine sans peine qu'il fut désiré dans les meilleures sociétés de la capitale. Sa gaîté, sa conversation vive et piquante, son esprit et son cœur, toujours en mesure avec ceux qui causaient avec lui, sa parfaite et douce franchise, le faisaient généralement aimer. Il eut donc des succès dans le monde; il en eut même parmi les beaux esprits du siècle, quoiqu'il ne partageât pas les opinions qu'ils

s'efforçaient d'accréditer. Les amis de Cazotte avaient tiré de son porte-feuille le poëme d'*Ollivier*. Le succès qu'obtint cette production singulière détermina l'auteur à faire paraître successivement *le Diable amoureux* et *le Lord impromptu*. Ces ouvrages furent lus avec avidité (*Voy.* FRAMERY). On y remarque une imagination riche et variée, une facilité de style peu commune, et surtout une manière de raconter vive et naturelle. Un étranger entre un jour chez Cazotte avec un livre sous le bras : « Vous êtes, lui dit l'étranger, M. Cazotte, auteur du *Diable amoureux ;* » eh bien, c'est cet ouvrage qui fait » l'objet de ma visite. » L'inconnu supposait à Cazotte des connaissances du genre de celles de Calderon, et il fut très étonné lorsque celui-ci lui avoua que ce que renfermait le *Diable amoureux* était le fruit de sa seule imagination. Les suites de la conversation apprirent à Cazotte que le personnage dont il recevait la visite était un disciple de Martinès. Sa curiosité s'étant enflammée, il obtint d'être initié. L'étranger le fit recevoir dans cette société, dont Martinès de Pasqualis était l'instituteur. On a dit, dans quelques écrits du temps, que cette association devait son origine à M. de St.-Martin : on s'est trompé ; M. de St.-Martin était seulement un de ses membres. Nous ne dirons rien sur ce qu'on enseignait dans cette nouvelle école ; nous observerons seulement que Cazotte n'y fut pas plutôt reçu, que l'Évangile devint sa règle jusque dans les détails les plus minutieux de sa vie. Accoutumé à découvrir toutes ses pensées, il n'hésita pas à publier ses nouvelles idées dans tous les cercles où il était admis. Ce fut peu après, qu'à l'aide d'un moine arabe nommé *Dom Chavis*, il s'occupa de la traduction des contes arabes, dont la collection, en quatre volumes, fait suite aux *Mille et une Nuits*, et forme les tomes XXXVII à XL du *Cabinet des Fées*; c'est de ce sujet qu'a été tiré le *Calife de Bagdad*. Dom Chavis, dans un mauvais langage, moitié français, moitié italien, donnait à Cazotte le cadre de ces contes ; celui-ci, âgé pour lors de soixante-dix ans, prenait la plume à minuit, au retour des sociétés où il avait l'habitude de passer ses soirées, et, se livrant à son imagination, il écrivait jusqu'à quatre ou cinq heures du matin ; tellement qu'en deux hivers il termina son entreprise. Cazotte, au reste, ne fit cet ouvrage que pour apprendre à ceux qui regardaient sa piété comme une preuve de l'affaiblissement de son esprit, que les mêmes moyens qui lui avaient mérité parmi les gens de lettres quelque réputation, lui restaient encore. Le canevas de quelques-uns de ces contes, celui du *Maugrabi*, par exemple, est tout entier de sa composition ; mais, ce qu'il est bon de remarquer, c'est que, dans la plupart des autres, Cazotte a personnifié ses idées spirituelles. Qu'on les lise sous ce point de vue, et on sera très étonné de trouver un traité de perfection morale sous la forme d'un conte de fées. Cazotte avait reçu de la nature une facilité extrême pour la composition ; nous nous contenterons d'en citer deux exemples. Un de ses beaux-frères lui vantait souvent les opéras bouffons, ou comédies mêlées d'ariettes, qui étaient alors dans leur nouveauté, et les regardait comme des chefs-d'œuvre. « Donnez-moi un » mot, lui-dit Cazotte, et si, sur ce » mot, je n'ai pas fait d'ici à demain » une pièce de ce genre, vos éloges » seront mérités. » On était à Pierry; le beau-frère voit entrer un paysan avec des sabots : « Eh bien ! *sabots*, » mon frère, s'écria-t-il ; voyons un

» peu comme vous vous en tirerez. » Cazotte fait sortir tout le monde de son appartement, excepté Rameau, neveu du grand musicien, cerveau dérangé, mais plein de talents ; et dans le cours de la soirée et de la nuit jusqu'au lendemain, fut composé, paroles et airs originaux, l'opéra comique des *Sabots*. Il l'envoya à Paris à son amie Mme. Bertin, des *parties casuelles*, qui la joua sur son petit théâtre. Des acteurs de la comédie italienne l'y virent représenter, le goûtèrent, le demandèrent à Mme. Bertin, et, du consentement de Cazotte, la pièce leur fut livrée. On toucha à quelques scènes, à quelques airs ; on composa toutes les partitions, sans que les premiers auteurs s'en mêlassent ; et quoique l'entrée des Italiens eût été accordée à Cazotte, comme auteur de cette pièce, il ne s'est jamais soucié qu'elle fût donnée sous son nom, et elle paraît encore souvent sous les noms de Duny et de Sedaine. Voici le second trait : Voltaire déshonorait son talent en produisant le poëme de *la Guerre de Genève ;* il paraissait chant par chant, et, quoique indépendamment de la grossièreté de la satire, la poésie y fût au-dessous du médiocre, l'engouement pour cet homme célèbre était tel, qu'on se l'arrachait. Un soir, dans une société, on fait voir à Cazotte les derniers chants arrivés ; il les regarde, sourit : « Vous » n'avez encore que ceux-ci, dit-il ? » Vous êtes bien en retard ; il y en a » d'autres. » Rentré chez lui, il prend la plume, et broche un septième chant, où il suppose les événements du cinquième et du sixième, qui n'ont jamais été faits par Voltaire ; il le rapporte le lendemain. Il avait si bien saisi la manière de Voltaire, que tout le monde en fut la dupe et voulut avoir des copies. La capitale partagea pendant huit jours cette mystification. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que Voltaire lui-même s'y trouvait drapé, et on regardait cela comme un effet de la modestie du grand homme. Cazotte prit d'autant plus de plaisir à cette espiéglerie, qu'il la regarda comme une espèce de vengeance. Quelque temps auparavant il avait publié, sous le voile de l'anonyme, un conte en vers, intitulé *la Brunette anglaise ;* il fut trouvé charmant, et la versification en était si facile, que, d'une commune voix, on l'attribua à Voltaire, et celui-ci ne le désavoua pas ; en sorte que Cazotte eut beaucoup de peine à détromper le public à ce sujet. Il l'inséra depuis dans *Ollivier*. Cela fait naître une question : Pourquoi n'a-t-il pas versifié tout cet ouvrage ? On ne peut douter, d'après cet exemple, qu'il ne lui en eût pas coûté beaucoup ; car il versifiait facilement, et peut-être trop ; en effet, dans d'autres productions en vers qu'il a publiées, il devient extrêmement prosaïque. C'est surtout dans un volume de fables que cet abandon se fait remarquer. Cependant, il en est quelquesunes qui sont très bonnes pour le sujet et pour la manière de raconter ; mais beaucoup d'autres sont plus bizarres que naïves : on y reconnaît pourtant la touche originale de l'auteur. Toujours enjoué, sa gaîté ne dégénère jamais en malice, et, quoiqu'il ait fait souvent des peintures vives de l'amour, il se contient toujours dans les bornes de la décence. Ces qualités se font remarquer et le décèlent dans les moindres bagatelles ; on les retrouve dans ses Nouvelles ; il en est une surtout, l'*Honneur perdu et retrouvé*, qui est un petit chef-d'œuvre. Cazotte, écrivant pour son plaisir et pour celui d'une société bornée, n'avait jamais cherché l'éclat : aussi sa réputation n'était peut-être pas égale à son mé-

rite. Il était parvenu à un âge où d'un jour à l'autre il pouvait s'éteindre ; la pureté de ses mœurs, et surtout les grands principes qui le dirigeaient depuis plusieurs années lui eussent procuré une mort fort douce ; c'eût été *le soir d'un beau jour*. La révolution survint ; elle l'arracha à sa vie paisible, et il mourut en héros. Lorsque la révolution développa sa marche destructive, Cazotte ne négligea rien pour la combattre. Ecrivant par habitude, il témoignait sa douleur à ses amis, et son esprit, qui s'agitait en tout sens, imaginait chaque jour quelques moyens, malheureusement trop faibles, pour arrêter le cours d'un fléau si funeste ; telle est l'origine de sa correspondance avec Ponteau, son ancien ami, et alors secrétaire de la liste civile ; correspondance qui mit en mouvement l'affaire dont Cazotte avait, dit-on, parlé dans la conversation prophétique rapportée par La Harpe. Les auteurs de la journée du 10 août 1792, ayant envahi les bureaux de Laporte, y découvrirent cette correspondance de Cazotte imprudemment conservée. Cazotte, en conséquence, et sa fille Elizabeth, qui lui avait servi de secrétaire, furent arrêtés à Pierry, conduits à Paris, et renfermés dans les prisons de l'Abbaye. On n'a pas oublié comment, dans les terribles journées des 2 et 3 septembre, lorsque Cazotte, à son tour, fut livré aux assassins, l'héroïque Elizabeth se précipita sur lui, et, faisant au vieillard un bouclier de son corps, s'écria : « Vous n'arriverez au cœur de mon père qu'après » avoir percé le mien. » Le fer, pour cette fois, tomba des mains du crime, et Cazotte et sa fille, au lieu d'être massacrés, furent portés en triomphe jusque dans leur maison ; mais ils n'y restèrent pas long-temps paisibles. On arrêta une seconde fois Cazotte, qui, conduit de la mairie à la prison, se vit bientôt traduit devant un tribunal institué pour juger tout ce qui avait rapport aux prétendus crimes du 10 août. Il y subit un interrogatoire de trente-six heures, pendant lequel sa sérénité, sa présence d'esprit ne se démentirent pas un instant. Enfin, il fut condamné à la mort. L'accusateur public ne put s'empêcher de faire précéder ses funestes conclusions de quelques mots d'éloge : « Pourquoi, dit-il à Cazotte, faut-il » que j'aie à vous trouver coupable » après soixante-douze années de » vertus !... Il ne suffit pas d'avoir été » bon fils, bon époux, bon père ; il » faut encore être bon citoyen.... » Le juge qui prononça la condamnation de Cazotte ne crut pas non plus devoir le traiter comme un accusé ordinaire : « Envisage la mort sans » crainte, lui dit-il ; songe qu'elle n'a » pas le droit de t'étonner ; ce n'est » pas un pareil moment qui doit effrayer un homme tel que toi. » L'arrêt fut mis à exécution le 25 septembre 1792. Cazotte passa une heure avec un ecclésiastique avant que de marcher au supplice. Ayant demandé une plume et du papier, il écrivit ces mots : « Ma femme, mes enfants, » ne me pleurez pas, ne m'oubliez » pas ; mais souvenez-vous surtout de » ne jamais offenser Dieu. » Il les donna ensuite à l'ecclésiastique avec une boucle de ses cheveux, qu'il le pria de remettre à sa fille comme un gage de sa tendresse. Parvenu sur l'échafaud, Cazotte, avant que de livrer sa tête à l'exécuteur, se tourna vers la multitude, et, d'un ton de voix élevé, il s'écria : « Je meurs » comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et à » mon roi. » Sa taille était avantageuse, ses yeux bleus remplis d'ex-

pression; dans sa vieillesse, les boucles de cheveux blancs qui tombaient sur sa tête, lui donnaient un air vraiment patriarchal. Les ouvrages de Cazotte sont : I. *la Patte du chat*, conte zinzinois, 1741, in-12; II. *Mille et une Fadaises*, contes, 1742, in-12; III. *la Guerre de l'Opéra*, 1753, in-12; IV. *Observations sur la Lettre de Rousseau au sujet de la musique française*, 1754, in-12; V. *Ollivier*, poëme en douze chants, 1763, 2 vol. in-8°.; VI. *le Lord impromptu*, 1771, in-8°.; VII. *le Diable amoureux*, nouvelle espagnole, 1772, in-8°., édition rare et recherchée, à cause des figures grotesques et d'une préface, qui étaient une satire du luxe d'impression et de gravures dont on ornait souvent alors des écrits très médiocres. Ces trois derniers ouvrages ont eu plusieurs éditions, et on les a traduits en allemand; ils ont été réunis sous le titre d'*OEuvres morales et badines*, Paris, 1776, 2 vol. in-8°. On a aussi les *OEuvres badines et morales de Cazotte*, Londres (Paris), 7 vol. in-18. Le 5e. volume contient cinquante-neuf fables. On trouve dans les deux derniers le 7e. chant de *la Guerre de Genève*, la *Voltairiade*, poëme satirique, plusieurs poëmes, nouvelles et contes en vers; des contes et des nouvelles en prose, entre autres le *Fou de Bagdad*, et *Rachel*, ou *la Belle Juive*, nouvelle historique espagnole. B—SE.

CAZWYNY (ZACHARIA BEN MOHAMMED), naturaliste arabe, le Pline des Orientaux, était d'une famille de jurisconsultes dont l'origine remontait à Anas ben Malek, l'un des compagnons de Mohammed, et qui avait fixé sa demeure à Cazwyn (Casbin), ville de Perse. C'est de là que cet écrivain porte le surnom de *Cazwyny*, sous lequel il est devenu célèbre. Les biographes orientaux ne fournissent que des détails très imparfaits sur sa vie. Aboûl-Mahaçen nous apprend seulement qu'il fut cadhy de Wacith et de Hillah, et qu'il mourut le 7 moharrem 682 (7 avril 1283); mais, si nous ignorons les particularités d'une existence qui fut probablement employée tout entière au profit des sciences, ses ouvrages garantiront sa mémoire de l'oubli. Le plus célèbre est le traité d'histoire naturelle, intitulé : *les Merveilles de la nature et les singularités des choses créées.* Il se compose d'une préface, de quatre prolégomènes, où l'auteur explique en particulier chacun des mots qui entrent dans le titre de son ouvrage, et de deux parties. La première, consacrée aux *êtres supérieurs*, est toute du ressort de l'astronomie. Cazwyny y traite des sphères et généralement de tous les corps célestes, de la division du temps, des noms des jours et des mois chez les Grecs, les Arabes et les Persans, etc. On la retrouve dans Alfergan, dans le *Commentaire de Hyde sur Oulough-Beig*, et dans la *Description du globe céleste-cufique,* donnée par Assemani. M. Idler a publié à Berlin, en 1809, le chapitre qui traite des constellations arabes, dans le volume intitulé : *Recherches sur l'origine et la signification des noms des constellations* (en allemand). La seconde partie de l'ouvrage de Cazwyny a pour titre : *Des êtres inférieurs*, et comprend tous les corps sublunaires. L'auteur s'y occupe d'abord des éléments, en général, puis il décrit chacun d'eux en particulier; de-là il passe à la division géographique du globe en sept climats, explique la cause des tremblements de terre, traite de la formation des montagnes, de l'origine des fleuves, des

sources et des puits; enfin, à la suite de ces différents morceaux, vient la description des trois règnes de la nature. Plusieurs savants, tels que Bochart dans son *Hierozoicon*, M. Wahl dans sa *Neue arabische anthologie*, Ouseley dans son *Oriental collections*, M. Jahn dans son *Arabische Chrestomathie*, avaient déjà publié des fragments de cette partie, lorsque M. de Chézy donna en 1806, à la suite de la *Chrestomathie* de M. Silvestre-de-Sacy, la *Description des trois règnes de la nature*, qu'il éclaircit par des notes semées d'une érudition sage et agréable. Quelques-unes de ces notes sont de M. Silvestre-de-Sacy. On voit, par ce que nous venons de dire, que Cazwyny avait eu pour but, ainsi que Pline, de peindre les merveilles de la nature entière. Son ouvrage, comme celui du naturaliste latin, offre le résumé de tout ce qui avait été écrit précédemment; mais, comme Cazwyny avait l'esprit élevé et les facultés intellectuelles proportionnées à la tâche qu'il avait entreprise, on peut lui appliquer ce que Buffon disait de l'*Histoire naturelle* de Pline : « C'est, » si l'on veut, une compilation de » tout ce qui avait été écrit avant lui, » une copie de tout ce qui avait été » fait d'excellent, d'utile à savoir; » mais cette copie a de si grands » traits, cette compilation contient » des choses rassemblées d'une ma- » nière si neuve, qu'elle est préférable » à la plupart des ouvrages originaux » qui traitent des mêmes matières. » Ce traité d'histoire naturelle a été traduit en persan, et abrégé. On attribue encore à Cazwyny une géographie intitulée : *Adjaïb el-boldan* (Merveilles des Provinces), dont un extrait a été publié à Copenhague en 1790, dans un des programmes de l'université de cette ville, et une *Histoire de la ville de Cazwyn*. J—n.

CEBA (Ansaldo), né à Gênes en 1565, d'une famille noble, y vécut uniquement livré à la culture des lettres. Il publia un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, et mourut dans sa patrie, le 12 avril 1623. Rossi (l'*Eritreo*), dans la 3e. partie de sa *Pinacotheca*, No. XXX, en fait un pompeux éloge. On est obligé d'en rabattre à certains égards. Ses *Rime*, ou poésies lyriques (Rome, 1611, in-4°.), sont médiocres, et ne sont pas exemptes des vices de son siècle; son *Istoria romana italiana* ne lui donne point une place parmi les bons historiens; ses *Esercizii accademici*, Gênes, 1621, in-4°., sont verbeux, et contiennent peu de vues nouvelles, etc.; mais son dialogue *del Poema eroico*, intitulé *il Gonzaga*, Gênes, 1621, in-4°., jouit de quelque estime, et ses trois tragédies en ont encore obtenu davantage. Le marquis Maffei, auteur de la *Mérope*, en a inséré deux dans les 2e. et 3e. volumes du *Choix de tragédies italiennes propres à être représentées*, qu'il fit imprimer à Vérone en 1723, in-8°.; ce sont les *Gemelle Capuane* et l'*Alcippo*. La troisième est plus faible et moins connue; elle a pour titre : *la Principessa Silandra*, imprimée à Gênes en 1621, in-8°. On a encore d'Ansaldo Ceba : I. *Discours* pour le couronnement d'Auguste Doria, doge de Gênes, Gênes, 1601, in-8°.; II. un dialogue *dell' orazione panegirica*, intitulé : *il Doria*, Gênes, 1621, in-8°.; III. *il Cittadino di repubblica*, ibid., 1617, in-fol.; IV. un volume de *Lettres à Sara Ebrea*, etc. Cet auteur donna, par son exemple, une preuve de plus qu'il ne suffit pas, pour exceller dans un art, d'en connaî-

tre et même d'être en état d'en donner les règles. Ses deux poëmes épiques, l'*Esther* et le *Furio Camillo*, n'ont eu et ne méritent aucun succès. On le blâme surtout avec raison d'avoir mêlé, dans le premier, le merveilleux de la fable avec un sujet de la *Bible*. On imprima deux volumes de ses lettres l'année même de sa mort, Gênes, 1623, in-4°. G—É.

CÉBÈS, philosophe grec, disciple de Socrate, l'un des interlocuteurs que Platon introduit dans le *Phœdon*, naquit à Thèbes, et composa trois dialogues, intitulés, *Hebdomade*, ou *la Semaine*; *Phrynicus*; *Pinax*, ou *la Table*. Ce dernier, connu sous le nom de *Tableau de Cébès*, est le seul qui nous reste. On l'a cru imparfait jusqu'en 1689, époque à laquelle Jacques Gronovius le publia à Amsterdam, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de France. Quelques savants ont élevé des doutes sur l'authenticité de ce dialogue; mais il lui est formellement attribué par Lucien, et, après lui, par Tertullien, Diogène Laërce, Chalcidius et Suidas. Wolff est le premier qui ait osé se prononcer contre le sentiment si général des anciens. L'abbé Sevin examine, dans le tome III des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, « si le tableau » attribué à Cébès est véritablement » de cet auteur, » et il ne le croit pas. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage en lui-même, considéré sous le rapport du style, ou sous celui de la morale, est bien digne d'un disciple de Socrate; c'est le tableau de la naissance, de la vie et de la mort des hommes. Le comte de Caylus a fait la critique du *Tableau de Cébès*, mais seulement sous le rapport de l'art, et il se borne à dire que c'est en peinture une mauvaise composition. Il est peu de livres qui aient été aussi souvent imprimés et traduits, soit séparément, soit avec le *Manuel d'Epictète*, ou les *Caractères de Théophraste*, soit dans divers recueils. La première édition, sans date, parut à Venise ou à Rome, vers 1490. Les meilleures éditions sont celles de J. Gronovius, Amsterdam, 1689, in-8°.; de C. G. Heyne, Varsovie, 1770, in-8°.; et de J. Schweighæuser, Leipzig, 1798, in-8°. Le *Tableau de Cébès* a été traduit en vers latins, Oxford, 1715, in-8°.; en *rythme françoise*, par Gilles Corrozet, Paris, 1543, in-8°.; en français, par Gilles Boileau, Paris, 1653, in-8°.; par Lefebvre de Villebrune, Paris, 1783, in-12; et 1795, 2 vol. in-18; par M. Belin de Ballu, Paris, 1790, in-8°.; et par A. G. Camus, Paris, 1796, 2 vol. in-18. V—VE.

CECCANO (ANNIBAL). *V*. RIENZI.

CECCARELLI (ALPHONSE), né à Bevagna, en Toscane, dans le 16e. siècle, est connu par un ouvrage intitulé: *dell' Historia di casa Monaldesca libri V*, Ascoli, 1580, in-4°. Cet ouvrage ayant été supprimé avec soin, à raison de quelques passages injurieux aux principales maisons d'Italie, les exemplaires en sont très rares. Grégoire XIII ayant fait arrêter Ceccarelli, on instruisit son procès, et il fut condamné à mort pour avoir altéré les pièces dont il avait fait usage, et cela dans le dessein de favoriser les prétentions de la maison Monaldesca, au préjudice des autres. « Ce fut là, dit » Muratori (*Annal.* XII, 527), le » juste châtiment de toutes les faussetés » dont il s'était rendu coupable. » Le supplice de Ceccarelli n'effraya cependant point Joseph Campanile, qui, cent ans après, se rendit coupable du même crime (*Voy.* CAMPANILE). W—s.

CECCHI (JEAN-MARIE), l'un des bons poètes comiques italiens du 16e.

siècle, dont le nom, et, à plus forte raison, les ouvrages, sont le moins connus en France: ils le sont même moins dans sa patrie qu'ils ne mériteraient de l'être. On pourrait mettre cet auteur à peu près au même rang que le Bibbiena, Macchiavel, l'Arioste et le Lasca, pour la vérité des caractères, la vivacité du dialogue, la force comique, en même temps que pour le style; il est surtout, sous ce dernier rapport, infiniment au-dessus de l'Arétin. D'après la manière dont les critiques français qui ont le plus d'autorité, tels que Marmontel et La Harpe, ont parlé de l'ancienne comédie italienne, on peut croire qu'il n'y a dans les pièces de tous ces auteurs que des Arlequins, des Pantalons et des Scaramouches; on serait donc bien surpris de n'y trouver aucun de ces acteurs à masque, ni de ces personnages de la foire; mais la vraie et bonne comédie, la comédie de caractère et d'intrigue, conduite à la manière des anciens, et assaisonnée de tout le sel d'Aristophane, de Plaute, et souvent de toutes les grâces de Térence. Dix comédies du Cecchi sont imprimées; cinq sont tirées des deux comiques latins; *la Dote* est prise du *Trinummus* de Plaute; *la Moglie*, de ses *Menechmes; gl' Incantesimi*, de sa *Cistellaria; la Stiava*, de son *Mercator; i Dissimili*, des *Adelphes* de Térence. Les cinq autres sont, ou de l'invention de l'auteur, ou fondées sur des aventures de son temps; ce sont: *il Servigiale*, *il Corredo*, *il Donzello*, *lo Spirito*, et enfin l'*Assiuolo*, peut-être la plus comique de toutes; mais aussi la plus libre, la plus indécente, tant pour les mots que pour les choses, et cependant jouée à Florence en 1515, devant le pape Léon X. Le nombre des pièces de Cecchi restées inédites est infiniment plus considérable. Le Negri, dans ses *Scrittori fiorentini*, en donne la liste, qui tiendrait ici trop de place : ce sont quinze autres comédies, des tragédies, des représentations sacrées, au nombre d'environ soixante. L'auteur avait pourtant un état à remplir; il était homme de loi, et cette multitude effrayante d'ouvrages n'était que le fruit de ses délassements. Il est vrai qu'il vécut très vieux, qu'il était riche, qu'il travaillait à son aise, et que, jusqu'à la fin de sa longue vie, il travailla toujours. On ignore l'époque précise de sa naissance et celle de sa mort. Il est à croire que l'on a imprimé ce qu'il avait fait de meilleur, et l'on peut douter que sa traduction de l'*OEdipe à Colonne*, ou ses *Martyres des saints*, ou sa *Mort et résurrection de Jésus-Christ*, valussent le *Servigiale*, ou l'*Assiuolo*. Sept de ses premières comédies, publiées d'abord par les Juntes, Florence, 1585, in-8°., et devenues très rares, ont été réimprimées dans le *Teatro comico fiorentino*, Florence, 1750, 6 vol. in-8°., et les trois autres ont été imprimées, *i Dissimili* et l'*Assiuolo*, à Venise, 1550, in-12, et *il Servigiale*, à Florence, chez les Juntes, 1561, in-8°., éditions également rares.

G—É.

CECCO D'ASCOLI. Ni l'un ni l'autre de ces deux noms n'est celui du personnage singulier qu'ils désignent dans toutes les biographies et les bibliographies; son nom de famille était *Stabili;* son nom de baptême, *François* ou *Francesco*, dont celui de *Cecco* est le diminutif; et, comme il était né à Ascoli, dans la marche d'Ancône, l'usage de l'appeler *Cecco d'Ascoli* a tellement prévalu, que, si on lui consacrait un article *Stabili* (*François*), ce qui serait cependant plus régulier, personne n'irait l'y chercher.

On fixe ordinairement sa naissance vers l'an 1257. L'un des historiens de sa vie dit que, s'étant livré dès sa première jeunesse avec un succès égal aux études sérieuses et aux arts agréables, il voulut donner à ses concitoyens un essai de ses connaissances en mathématiques, en leur proposant de conduire la mer Adriatique jusque sous les murs d'Ascoli; mais que les habitants n'osèrent accepter cette proposition, dans la crainte de perdre les avantages qu'ils retiraient de la vallée du Tronto. On ajoute que la réputation de Cecco s'étendit jusqu'à Avignon, où résidait le pape Jean XXII; que ce pontife l'y appela, et le fit son premier médecin; que cette faveur excita contre lui des envieux, qui l'obligèrent à demander son congé; que, de retour en Italie, et invité par plusieurs villes, il préféra de se fixer à Florence, où il se lia d'amitié avec Dante; qu'il se brouilla ensuite avec lui et avec Guido Cavalcanti, et qu'il dit de tous les deux beaucoup de mal dans un de ses ouvrages; qu'il s'attira ainsi leur haine et celle des Florentins; qu'enfin les Bolonais l'arrachèrent aux dangers qu'il courait à Florence, en l'appelant comme professeur dans leur université, où il enseigna l'astrologie et la philosophie, depuis 1322 jusqu'en 1325. Tous ces faits sont liés ensemble, de manière qu'on ne peut guère les séparer, adopter les uns, et rejeter les autres. Tiraboschi refuse cependant d'admettre les principaux, ou plutôt cet excellent critique en prouve clairement la fausseté. D'abord Cecco ne fut point médecin; aucun auteur digne de foi ne lui en a donné le titre; il ne professa point cette science; il n'en fit le sujet d'aucun ouvrage. D'où lui serait donc venue cette réputation qui l'eût fait appeler à Avignon pour être médecin du pape? Ensuite Jean XXII ne fut élu qu'en 1316, et si, en quittant sa cour, Cecco se rendit à Florence, il ne put s'y lier ni avec Dante, qui en était exilé depuis 1302, et qui n'y retourna plus, ni avec Guido Cavalcanti, qui était mort en 1300. Ce qui est plus certain et fondé sur des titres incontestables, c'est qu'il enseigna publiquement l'astrologie à Bologne; qu'en 1324, il fut accusé au tribunal de l'inquisition, et condamné par frère Lambert *de Cingulo*, de l'ordre des frères prêcheurs, à des peines purement pénitentielles. La sentence, datée du 16 décembre, porte que, pour pénitence d'avoir mal et irrégulièrement parlé de la foi catholique, il fera, dans le terme de quinze jours, une confession générale de ses péchés; qu'il dira tous les jours trente *Pater noster* et autant d'*Ave Maria*; que, pendant un an, à des époques qui sont fixées, il jeûnera en l'honneur de la croix et du crucifix; que tous les dimanches il entendra le sermon dans l'église des frères prêcheurs ou des frères mineurs; qu'il sera privé de tous ses livres d'astrologie, petits et grands; qu'il ne pourra plus enseigner, soit en public, soit en particulier, l'astrologie, ni à Bologne ni ailleurs; le titre de maître et le doctorat lui sont ôtés pour aussi long-temps que le voudra le frère inquisiteur, et il est enfin condamné à 70 livres d'amende, qu'il paiera, sous peine du double, avant la fête de Pâques. Le chagrin que lui donna cette affaire l'engagea sans doute à quitter Bologne pour Florence. De plus grands malheurs l'y attendaient. Traduit de nouveau devant l'inquisition, il y fut condamné au feu comme hérétique, et brûlé publiquement en 1327. La cause de cette horrible sentence est encore diversement racontée. On peut voir ce qu'en dit Villani, dans le chap. 39 de son Xe. livre. D'autres circonstances

sont ajoutées par Mazzuchelli, *Scrittori italiani*, tome I, part. 2 ; mais le docteur Lami, qui a publié depuis, dans son *Catalogue de la bibliothèque Ricardi*, la sentence de l'inquisiteur de Bologne, y a joint celle de l'inquisiteur de Florence ; et cette sentence prouve que le malheureux Cecco fut atteint dans cette seconde ville par la vengeance du tribunal qui l'avait condamné dans la première à des peines auxquelles il s'était soustrait. « Frère » Accurse, y est-il dit, de l'ordre des » frères mineurs, inquisiteur à Flo» rence, vu le procès qui lui a été ren» voyé le 17 juillet 1327, par frère » Lambert (de Bologne), contre maî» tre Cecco d'Ascoli, ayant cité com» me présent maître Cecco, dans le » chœur de l'église des frères mineurs » de Florence, le 15 septembre de la» dite année, l'a déclaré hérétique, » et l'a livré au tribunal séculier du » vicaire ducal, présent et acceptant, » pour y subir les peines qui lui sont » dues (*animadversione debita pu*» *niendum*) ; a condamné le livre la» tin d'astrologie dont il est l'auteur, » et un autre en langue vulgaire, inti» tulé l'*Acerba* ; a décrété qu'ils se» raient brûlés, et a excommunié tous » ceux qui posséderaient de tels ou » pareils livres. Le même jour, ledit » vicaire transmettant sans délai, par » les soldats de sa garde, maître Cec» co, devant une multitude de peuple » assemblé, l'a fait brûler, pour l'exé» cution de la sentence de mort portée » contre lui et contre tous autres. » On croit communément que le traité d'astrologie écrit en latin, cité dans cette sentence, est le commentaire sur la sphère de J. de Sacrobosco, qui fut dans la suite imprimé sous ce titre : *Commentarii in sphæram Joannis de Sacrobosco*, Bâle, 1485, in-fol., réimprimé avec les commentaires de François de Capoue et Jacques le Febvre d'Etaples, Venise, 1499 in-fol., et 1559, in-fol. Il y en a une édition gothique, sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur, intitulée : *Sphæra mundi cum tribus commentariis Cicchi Esculani, Franç. Capuani de Manfredonia; Jac. Fabri Stapulensis*. Au commencement de ce commentaire, Cecco parle lui-même d'un autre de ses ouvrages d'astrologie, intitulé : *Prælectiones ordinariæ astrologiæ habitæ Bononiæ* ; c'est probablement le même que cite le père Sarti, dans son livre *De professoribus Bononiensibus*. Il y parle, tome I, part. 1, pag. 435, d'un manuscrit de la bibliothèque Vaticane contenant cet ouvrage, qui a pour titre : *Incipit scriptum de principiis astrologiæ secundùm Cicchum, dum juvenis erat electus per universitatem Bononiæ ad legendum*. On peut tirer de ce seul titre des conséquences qui, loin d'éclaircir l'histoire de l'auteur, y jettent une nouvelle obscurité. S'il était fort jeune lorsqu'il écrivit ce livre à Bologne, il y fut donc appelé long-temps avant 1322, ou bien, au lieu d'être né vers l'an 1257, il ne naquit que vers la fin du 13ᵉ. siècle, et, au lieu d'avoir été brûlé, comme on le dit, à soixante-dix ans, il le fut dans toute la force de l'âge, et n'ayant pas plus de trente ans. L'autre ouvrage mentionné dans la sentence, et intitulé l'*Acerba*, est plus connu ; c'est un mauvais poëme écrit en tercets, ou *terza rima*, sur la physique et l'histoire naturelle, avec un mélange de philosophie morale et de visions astrologiques. Il paraît que c'est cette multitude d'objets divers dont il y est parlé qui avait fourni à l'auteur l'idée de son titre. Ce titre, tel qu'il l'y avait mis, était l'*Acerbo*, mot dans lequel le *b* était employé,

comme il l'était souvent, pour un *v.* *Acervo*, du latin *acervus*, signifiait un monceau ou un amas de choses entassées, ce qui désigne assez bien cette multitude et cette diversité d'objets dont il est parlé dans le poëme. Des copistes ignorants ont ensuite mis *acerba*, et c'est sur une de ces copies qu'aura été faite la première édition, d'où ce titre a passé dans toutes les autres. Cette première édition est celle de Venise, par Philippe di Piero, 1476, in-4°. Il y en eut plusieurs autres avant la fin du 15e. siècle, avec un commentaire de Niccolò Massetti, Venise, 1478, 1481, 1484, 1487, toutes in-4°., et toutes fort rares; celles de Milan, 1484, 1505 et 1521, avec le commentaire et des figures en bois, le sont aussi. Deux éditions, données à Venise en 1519 et 1550, in-8°., sont moins recherchées, parce qu'on y a fait quelques suppressions. Il est difficile de trouver dans ce poëme les traits d'hérésie qui en firent brûler l'auteur; mais on y trouve quelques mauvaises critiques du Dante et de Guido Cavalcanti, avec qui Cecco, d'abord leur ami, s'était brouillé. Les Florentins avaient persécuté ces deux poëtes pendant leur vie, et en étaient devenus enthousiastes depuis leur mort. Les admirateurs du Dante et de Cavalcanti se joignirent aux ennemis de Cecco, dont le médecin Dino del Garbo fut un des plus acharnés, et contribuèrent à obtenir contre lui, du Saint-Office, cette sentence aussi absurde que barbare. G—É.

CÉCIL (Guillaume), baron de Burleigh, secrétaire d'état sous Édouard VI et Élisabeth, puis grand trésorier d'Angleterre, naquit le 13 sept. 1520, à Bourn, dans le comté de Lincoln. Il étudiait dans les écoles de droit à Londres, lorsque le hasard fixa sur lui l'attention et les bonnes grâces de Henri VIII. O-neil, fameux chef irlandais, avait amené à Londres deux de ses chapelains, imbus des opinions ultramontaines. Le jeune Cécil, les rencontrant chez son père, qui était maître de la garderobe du roi, entama contre eux une dispute en latin, avec tant d'habileté, que, faute d'arguments, ils se fâchèrent. Le roi, instruit de l'aventure, voulut voir Cécil, et fut si content de sa conversation, qu'il dit au père de lui indiquer une place qui pût convenir à son fils. Il n'y en avait pas de vacante; le père demanda et obtint la reversion de la charge de garde des brefs. Introduit ainsi de bonne heure à la cour, Cécil fut favorisé par d'autres circonstances. Il venait d'épouser, en 1541, la sœur du chevalier Jean Cheeke, homme docte et considéré, précepteur du prince de Galles. Celui-ci recommanda Cécil au comte de Hertford, oncle de son élève, et connu depuis sous le nom de *duc de Sommerset*. Au commencement du règne d'Édouard VI, Cécil entra en possession de sa charge. Ayant à cette époque perdu sa femme, il épousa la fille du chevalier Antoine Cooke, directeur des études du roi. En 1547, le duc de Sommerset, devenu protecteur du royaume, le nomma maître des requêtes, et le mena ensuite à son expédition d'Écosse. Cécil y pensa perdre la vie, à la bataille de Mussleburgh. A son retour à Londres, il fut élevé au poste de secrétaire d'état, en 1548. L'année d'après, les ennemis du protecteur l'ayant fait enfermer à la Tour, y envoyèrent aussi Cécil, et quelques autres partisans du duc. Cécil, par sa conduite équitable et modérée, s'était fait beaucoup d'amis, qui, non contents de le tirer de prison, au bout de trois mois, le ramenèrent à la cour, où l'on trouva ses talents si nécessaires, que le duc de Northumber-

land, alors tout-puissant, le réintégra dans son emploi. Quelque temps après Cécil fut créé chevalier et membre du conseil privé. Il jouissait auprès d'Édouard VI du plus grand crédit. On le regardait même comme l'auteur de plusieurs productions attribuées à ce prince. La princesse Marie ayant reçu de son frère une lettre où il la combattait sur ses sentiments religieux, s'écria en la lisant : « La plume de M. Cécil a » pris pour ceci bien de la peine. » Cécil, dans sa haute faveur, se conduisit avec la circonspection qu'exigeait la difficulté des conjonctures. Des partis divisèrent fréquemment la cour, et se traitèrent avec la dernière rigueur. Cécil, uniquement livré aux devoirs de sa place, échappa à tous les dangers. On a prétendu à tort qu'il avait contribué au projet de rendre Jeanne Gray héritière de la couronne. Au contraire, lorsqu'il s'aperçut que l'on s'occupait de cette affaire, il disposa de ses biens de manière à ce que tout fût en sûreté, dans le cas où il serait emprisonné, ou obligé de sortir du royaume. L'acte fut dressé par les juges ; lorsqu'Édouard dit à Cécil de le signer, comme conseiller privé, celui-ci s'en excusa, et ne consentit à apposer sa signature que comme contre-seing de celle du roi. Après la mort de ce prince, le duc de Northumberland voulant faire dresser, en faveur de sa belle-fille, la proclamation qui établissait ses droits au trône, Cécil lui représenta que cela n'entrait pas dans les attributions de sa charge. Ayant ensuite refusé au duc d'écrire une lettre circulaire pour prouver la légitimité du titre de Jeanne Gray, et déclarer Marie bâtarde, tout le monde suivit son exemple, et le duc fut obligé de la rédiger lui-même. A cette époque, les membres du conseil étaient à la Tour, et s'y regardaient comme prisonniers ; Cécil, profitant du départ du duc pour le comté de Cambridge, les en tira, et les assembla dans la maison du comte de Pembroke. La plupart des membres se déclarèrent pour Marie ; quelques-uns se rendirent auprès d'elle le soir même ; Cécil y alla le lendemain, et fut accueilli avec bonté, quoiqu'on eût essayé de la prévenir contre lui. Il est très probable que, s'il eût voulu changer de religion, il eût conservé sa place ; mais sachant qu'il avait des ennemis puissants, et prévoyant la tournure que prendraient les affaires sous le règne de Marie, il préféra se retirer. Cependant il continua à bien vivre avec ceux qui faisaient partie du ministère. Il connaissait l'esprit de modération du cardinal Pole, et consentit en conséquence à aller avec deux autres députés l'inviter à rentrer en Angleterre, et revint avec lui en 1554, espérant que ce prélat pourrait balancer le crédit du fougueux Gardiner. Il accompagna, en 1555, le cardinal avec deux autres lords, chargés de traiter de la paix avec la France, et resta deux mois au-delà des mers. Depuis son retour, il fut élu deux fois membre du parlement par le comté de Lincoln, et déploya une fermeté et une indépendance d'opinions, qui, jointes à une activité et à un discernement rares, lui assurèrent de l'influence dans les débats. Il contribua à faire rejeter un bill, envoyé par la chambre haute, qui tendait à confisquer les biens des personnes sorties du royaume pour le fait de la religion. Son adresse lui sauva les désagréments que sa conduite en cette occasion aurait pu lui causer. Il entretenait cependant une correspondance secrète avec la princesse Élisabeth, et lui donnait des avis qui lui furent très utiles, dans la position critique où elle se trouvait. Lorsqu'elle

monta sur le trône, en 1558, elle le nomma membre du conseil privé, et secrétaire d'état. Depuis ce moment, il ne cessa de jouir de sa confiance. Comme il avait eu la prévoyance ou la générosité de lui marquer de l'attachement, dans un temps où cette conduite était dangereuse, la reconnaissance d'Élisabeth se manifesta par les grâces dont elle le combla. La première chose qu'il lui conseilla, fut d'assembler un parlement; le premier objet qu'il lui proposa d'y faire traiter, fut le plan de réforme dans la religion. Il eut la plus grande part à l'établissement des trente-neuf articles qui en forment la base. Quoiqu'il remplît les devoirs de son emploi d'une manière qui eût occupé tous les instants d'une autre personne, il prenait une part très considérable à toutes les affaires qui intéressaient la couronne et le bien de la nation. On lui doit entre autres le réglement relatif aux monnaies, qui, depuis Henri VIII, avaient été altérées. Il engagea ensuite la reine à soutenir les Écossais partisans de la réforme, pour les opposer à ceux qui favorisaient la France, et alla en Écosse signer la convention de Leith et le traité d'Édimbourg, qui assurèrent de ce côté la paix de l'Angleterre. La reine, quand il revint, le nomma chef de la cour des pupilles. Cette faveur, si rare sous une princesse qui n'accordait presque jamais deux places à la même personne, excita de nouveau l'envie contre lui. Le plus dangereux de ses ennemis fut le comte de Leicester, favori d'Élisabeth. Il faisait épier toutes les actions de Cécil; il essayait tous les moyens de le perdre. Un jour, il complota, avec plusieurs membres du conseil, de le faire accuser d'un fait quelconque en plein conseil, quand la reine n'y serait pas, et de l'envoyer à la Tour, où on trouverait bien le moyen de le tenir enfermé. Tout se passa au gré de leur désir, et, quoique Cécil se défendît habilement, il était près de succomber, lorsqu'Élisabeth, instruite de la cabale, exprima le mécontentement qu'elle ressentait de manœuvres de ce genre. Lorsque la révolte du duc de Norfolk éclata dans le nord de l'Angleterre, elle fut bientôt apaisée, autant par la sagesse des proclamations sorties de la plume de Cécil, que par la force militaire. La reine, pour le récompenser, le créa, en 1571, baron de Burleigh. Cette nouvelle marque de faveur ayant hautement obtenu l'approbation des Anglais, plusieurs ennemis de Cécil se réconcilièrent avec lui; mais les plus invétérés tramèrent contre lui un complot qui fut découvert par un des complices. Deux des assassins en accusèrent, au moment de leur exécution, l'ambassadeur d'Espagne, qui, pour cet attentat et pour d'autres offenses antérieures, reçut ordre de quitter le royaume. Élisabeth, pour dédommager en quelque sorte Cécil des dangers que son zèle pour son service lui avait fait courir, le fit chevalier de la jarretière, et grand trésorier. Le surcroît d'affaires qu'amenait ce nouvel emploi ne diminua en rien son activité. Cependant les cabales et les intrigues de ses ennemis se renouvelaient sans cesse; plusieurs fois, il se vit dans des conjonctures si hasardeuses, qu'il songea à chercher dans la retraite la paix incompatible avec un grand pouvoir; mais la reine s'opposait constamment à toutes ses déterminations, les traitait comme des attaques d'humeur noire, et lui écrivait à ce sujet des lettres où elle le raillait. Jamais, au reste, les affaires de l'état ne souffrirent des peines qu'il éprouvait. Comme il pesait mûrement les choses avant de les entreprendre, il ne connaissait ni retard, ni obstacles

quand il fallait agir; toujours ses conseils étaient vigoureux, aucune considération ne l'arrêtait. Il avait toujours pensé que la sûreté de la reine serait compromise tant que Marie Stuart occuperait le trône d'Écosse. Hume et tous les historiens l'ont accusé d'avoir fomenté dans ce royaume les troubles qui forcèrent cette princesse imprudente à venir chercher un refuge en Angleterre; il conseilla ensuite à Élisabeth de l'y retenir prisonnière, et, lorsque la conjuration de Babington eut éclaté, il demanda que Marie fût mise en jugement, parce qu'il la regardait comme l'ennemie invétérée de la reine. Dès qu'il eut obtenu le consentement d'Élisabeth, il donna au procureur général les instructions pour former la commission, dresser l'acte d'accusation, et prendre toutes les mesures nécessaires dans la circonstance. Il fut un des commissaires qui allèrent lui faire son procès. S'étant exprimé en termes très forts : « Vous êtes mon ennemi, s'é- » cria Marie — Oui, reprit-il, je » le suis de tous les ennemis de ma » maîtresse. » Lorsqu'après l'exécution de la reine d'Ecosse, Elisabeth affecta d'en être mécontente, comme ayant été faite contre son consentement, elle défendit à Cécil de paraître en sa présence, et le traita avec une rigueur calculée, pour en imposer au public; ce ne fut même que lentement, et avec une espèce de répugnance, qu'elle rendit ses bonnes grâces à Cécil, quoiqu'il lui eût écrit plusieurs lettres extrêmement soumises. Cet orage passé, il reprit toute son influence. Lorsqu'en 1588, l'Angleterre était menacée de l'attaque de la fameuse flotte de Philippe II, il dressa un plan de défense, et ses deux fils servirent à bord du vaisseau de l'amiral Howard. Cependant, le déclin de sa santé et la mort de sa femme lui causèrent une mélancolie qui lui fit de nouveau solliciter sa retraite, et d'autant plus vivement, qu'il voyait son second fils honoré de la confiance de la reine; mais Elisabeth, tout en plaignant Cécil de ses infirmités, lui refusa sa demande de la même manière qu'elle avait déjà fait dans une occasion semblable. Il continua à consacrer sa vie au service de sa reine, ne se donnant que le repos que sa faiblesse toujours croissante exigeait absolument. Un des derniers actes de son ministère fut de travailler à faire la paix avec l'Espagne, pourvu que cette puissance accordât des conditions raisonnables. Ce projet fut vivement combattu dans le conseil par le comte d'Essex, nouveau favori qui désirait se signaler dans les combats. Cécil, à la fin du débat, se contenta de lui indiquer du doigt ce passage dans le livre de prières : « Les hommes de » sang ne vivront pas la moitié de » leurs jours. » Retenu au lit par sa dernière maladie, il conclut entre les États-Généraux et Elisabeth un traité très avantageux pour l'Angleterre. Honoré de la faveur de sa souveraine, aimé du peuple, respecté de ses ennemis, il expira sans douleur le 4 août 1598, au milieu de ses enfants et de ses amis. Cécil n'était ni d'une grande taille, ni d'une figure remarquable; son visage avait pourtant quelque chose d'agréable; ses manières, aisées et polies, contribuèrent à lui faire des amis. Sans être triste ni taciturne, il savait tellement se posséder, que jamais son regard ni ses paroles ne firent découvrir ce qui se passait dans son ame. Il écoutait patiemment, répondait avec promptitude, et toujours d'une manière proportionnée à l'intelligence de celui à qui il parlait. Détestant la paresse, il profitait du peu

e loisir que lui laissaient ses occupa-ons multipliées, pour lire, méditer, omposer différents écrits. Il connais-ait parfaitement les cours étrangères t tout ce qui concernait les lois et administration de son pays. Il était ès versé dans la langue grecque et théologie. Il faisait des vers latins anglais; on en a inséré dans diffé-ents recueils. Plusieurs bibliothèques ubliques d'Angleterre conservent des crits de Cécil. Il publia des réponses différents libelles contre le gouver-ement; un plus grand nombre exis-ent encore en manuscrit. Hayns fit nprimer en 1740 un recueil des pa-iers d'état de Cécil, lord Burleigh; en 760, Murdin en fit paraître la con-nuation. Son habitude du travail et capacité naturelle lui avaient donné ne grande facilité pour écrire ou dic-r, et pour parler sans préparation ır les sujets les plus importants. ans avoir été doué d'une éloquence, i d'un génie remarquables, il se dis-ngua par la solidité de son esprit, intégrité de ses mœurs, son applica-on constante au travail et sa probité itacte dans le maniement des deniers ublics. Sa politique tendait à conser-er la paix à son pays, par le moyen es négociations et même des intri-ues dans les cours étrangères, systé-ie analogue au caractère d'Elisabeth. uoiqu'il n'eût jamais pris un ascen-ant décidé sur l'esprit de cette prin-sse, car peu de souverains ont été lus jaloux de leur autorité, il fut, endant quarante ans, regardé comme on premier ministre, et jouit de plus pouvoir que ceux qui l'avaient pré-édé, ou que ceux qui le suivirent. e tous les ministres d'Elisabeth, il it le seul qui ait laissé à ses descen-ants une fortune considérable, ac-uise par une sage économie. Cepen-ant il vivait avec une magnificence conforme à son rang élevé et à la coutume du temps. Sa vie, publiée par Arthur Collins, peu de temps après sa mort, et réimprimée à Londres en 1732, renferme des détails précieux pour l'histoire. E—s.

CECIL (Robert), second fils du précédent, naquit en 1563. Il fut, à cause de l'extrême faiblesse de sa constitution, élevé dans la maison paternelle par sa mère, femme d'un mérite et d'une instruction rares; on l'envoya ensuite achever ses études à Cambridge. Il servit avec son frère sur la flotte qui combattit la fameuse armée *invincible* des Espagnols, et fut élu membre du parlement pour le comté de Hertford. Les leçons qu'il reçut de son père le formèrent de bonne heure aux affaires; il sut en profiter, devint habile courtisan et homme d'état distingué. Élisabeth reconnut son mérite, et, après l'avoir créé chevalier, l'envoya, en 1596, auprès du comte de Derby, ambassadeur en France. Elle le nomma ensuite second secrétaire d'état sous le chevalier François Walsingham, dont il obtint l'emploi, qu'il conserva jusqu'à sa mort, et, suivant l'expression d'un auteur contemporain, personne ne s'y comporta avec autant d'adresse. Il entretenait même à ses frais des correspondances dans toutes les cours étrangères; ce qui le mit à même de découvrir plusieurs complots tramés contre la reine. Cette conduite le rendit cher à sa souveraine, et odieux aux ennemis de l'Angleterre; ils exhalèrent leur rage dans des pamphlets, où ils l'insultèrent grossièrement, et menacèrent même de le tuer. Élisabeth le combla d'honneurs, et il paraît qu'il en était plus avide que son père. En 1597, il fut un des commissaires envoyés en France pour négocier la paix entre ce royaume et l'Espagne. L'année sui-

vante, il succéda à son père dans la place de président de la cour des pupilles. Comme la reine avait mis de grandes restrictions à son autorité dans l'exercice de cette charge, il disait qu'il était lui-même en curatelle. Il remplaça aussi son père comme premier ministre, et, depuis ce moment, la direction des affaires fut entre ses mains. Il les conduisit, durant les dernières années d'Élisabeth, avec une vigueur et une habileté qui firent encore briller la fin d'un règne auquel son père avait contribué à donner tant d'éclat. Il fit secourir les États-Généraux abandonnés par la France, et apaisa en Irlande un soulèvement soutenu par les Espagnols. Le comte d'Essex, son antagoniste, s'était constamment opposé à son avancement; Cécil fut un des principaux auteurs de sa perte. Cependant sa haine sembla désarmée, lorsqu'Essex, amené devant le conseil privé qui devait faire une enquête sur sa conduite, prononça le discours éloquent et pathétique qui arracha des larmes aux spectateurs. « Cécil, qu'il regardait comme son en» nemi capital, dit Hume, eut pour » lui les procédés les plus honnêtes et » les plus humains. » Essex s'étant mis ensuite en révolte déclarée, fut jugé par ses pairs. Là, son animosité contre Cécil lui fit accuser ce dernier d'être vendu aux intérêts de l'infante d'Espagne. Cécil, qui s'était attendu à cette accusation, comparut, et somma Essex d'en produire les preuves. Après un mûr examen, on la trouva dénuée de fondement. Cécil, tout en servant fidèlement Élisabeth, ne négligeait pas ses intérêts particuliers. Il eut l'art de persuader à Jacques qu'il fallait attendre tranquillement la mort d'Élisabeth, plutôt que d'exciter ses partisans à des tentatives imprudentes. Il prit d'ailleurs toutes les mesures pour lui assurer le trône, et, après la mort de la reine, il lut son testament en public, et proclama Jacques son successeur. Cette conduite lui concilia la confiance de ce monarque, qui le maintint en place. Si les affaires ne furent pas dirigées sous ce règne avec la même énergie que sous celui d'Élisabeth, ce n'est nullement à Cécil qu'il faut l'imputer, mais au naturel pusillanime de son maître, qui voulait, à quelque prix que ce fût, conserver la paix avec tout le monde, et surtout avec l'Espagne. Jacques était attaché à Cécil sans l'aimer; il lui accorda tous les honneurs qu'il put désirer; il le fit consécutivement baron d'Essendem, vicomte de Cramborn, enfin comte de Salisbury et chevalier de la jarretière. D'un autre côté, l'université de Cambridge le nomma son chancelier. Serviteur fidèle de son roi, Cécil ne négligea pas les intérêts de son pays; il n'épousa jamais le parti de l'Espagne, quoique soutenu par le roi et par plusieurs courtisans, qui acquirent par-là des richesses immenses. La cour de Madrid, persuadée de son inimitié, n'épargna aucun moyen pour le perdre dans l'esprit de son maître; elle résolut même de se défaire de lui, si elle ne parvenait pas à le gagner. Les autres ennemis secrets de l'état tramèrent aussi contre lui des complots, qui ne réussirent pas. Désespérés, ils voulurent faire croire qu'il était puritain, opinion que Jacques avait en horreur. Au milieu de toutes ces intrigues, il avait rendu à ce prince et à l'état un service des plus signalés. Lorsque le lord Monteagle reçut la lettre anonyme qui l'avertissait de ne pas aller le 4 novembre 1605 au parlement, où il serait exposé à un danger imminent et soudain, il la porta au comte de Salisbury. Celui-ci eut l'air de ne pas y attacher une grande importance; mais

il la montra au roi, et, suivant plusieurs historiens, il discourut de telle manière sur la signification de cette lettre, qu'il mit le monarque sur la voie de soupçonner de quelle espèce de danger il s'agissait, et, en courtisan habile, il lui laissa la satisfaction de le deviner. Il se fit ensuite honneur par la manière dont il soutint la religion protestante au parlement. L'année suivante, il donna, dans une de ses terres, une fête aux rois d'Angleterre et de Danemarck. A la mort du comte de Dorset, grand trésorier, il lui succéda. Les dépenses extravagantes de Jacques rendaient ce poste difficile; il fut obligé d'avoir quelquefois recours à des moyens oppressifs; cependant il s'efforça d'encourager le commerce et l'industrie, et chercha à améliorer l'état de l'Irlande. Il fit aussi adopter le projet du canal qui porte à Londres l'eau de ce que l'on appelle la Nouvelle Rivière. Son application aux affaires égalait celle de son père; mais son tempérament, bien moins robuste, le fit succomber de bonne heure à l'excès du travail. Il était languissant depuis quelque temps, lorsqu'il fut attaqué d'une complication de maux qui le forcèrent d'aller aux eaux de Bath. Le roi vint le voir deux fois avant son départ, lui exprima le prix qu'il attachait à sa conservation, et le recommanda aux médecins. N'ayant pas trouvé à Bath le soulagement qu'il y attendait, il voulut revenir à Londres; mais il mourut en chemin, le 21 mai 1612. Il était mal fait et même bossu; mais ces désavantages extérieurs étaient effacés par des qualités remarquables; il était doux, affable, poli, et, même au faîte des grandeurs, d'une tranquillité vraiment philosophique. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une grande facilité pour les affaires, la vivacité de son esprit s'annonçait par le feu de ses yeux; son visage était d'ailleurs assez agréable. On lui a attribué plus de génie et de pénétration qu'à son père; mais il avait moins de franchise, il poussait trop loin la finesse. Sa politique tortueuse lui fit trahir tous ceux qui s'occupaient avec lui des affaires de l'état. On l'a accusé d'avoir été en grande partie l'auteur du triste sort de Walter Raleigh; de n'avoir gagné la faveur de Jacques qu'en nourrissant chez lui les idées de pouvoir arbitraire, que ce prince faible aimait tant à établir en système; enfin, d'avoir montré une avidité blâmable dans plusieurs échanges de terres qu'il conclut avec la couronne, et dans divers moyens dont il se servit pour augmenter sa fortune. Malgré tous ces défauts, il fut, sans contredit, le plus habile ministre de Jacques Ier. Sa conduite envers Essex et Raleigh lui avait attiré la haine du public; elle se manifesta par des écrits où l'on empoisonnait ses discours et ses actions, et où sa difformité fournissait matière à de nouvelles injures. Le comte de Salisbury fut auteur d'un ouvrage contre les catholiques, de beaucoup de lettres, de discours au parlement, et de notes sur le discours du docteur Dee, relatif à la réforme du calendrier. Plusieurs de ses lettres ont été insérées dans les *Mémoires d'état*, publiés par Edmond Sawyer, Londres, 1725, 3 vol. in-fol. On a publié la *Correspondance secrète de Robert Cécil, avec Jacques VI, roi d'Écosse*, Londres, 1766, in-12; traduite en français la même année.

E—s.

CÉCILE (Ste.), vierge et martyre. Si l'on pouvait s'en rapporter aux actes du martyre de cette sainte, dont les plus habiles critiques révoquent en doute l'authenticité, il faudrait dire, qu'issue d'une noble extraction ro-

maine, elle fut élevée dans le christianisme au sein d'une famille païenne; qu'obligée par ses parents de s'engager dans le mariage, elle convertit son époux le premier jour de ses noces, sans enfreindre le vœu de virginité perpétuelle qu'elle avait fait dans sa plus tendre jeunesse; enfin qu'elle souffrit le martyre à Rome vers l'an 230, sous le préfet Almaque, dont le nom est aussi inconnu dans l'histoire que la personne, et sous l'empereur Alexandre Sévère, à qui les historiens rendent ce témoignage, qu'il n'exerça jamais contre les chrétiens aucune persécution. Fortunat de Poitiers, le plus ancien auteur qui ait parlé de cette sainte, la fait mourir en Sicile entre l'an 176 et 180, sous les empereurs Commode et Marc-Aurèle; c'est de là que son corps fut transporté à Rome, postérieurement sans doute au 4e. siècle, puisque son nom ne se lit point dans le calendrier romain dressé sous le pape Libère, au milieu de ce siècle; mais antérieurement à la fin du 5e., puisqu'il y avait alors à Rome une église sous son invocation, où le pape Symmaque tint un concile en 500. Au surplus, son nom se trouve dans les plus anciens martyrologes, son office dans les plus anciens missels, et l'Eglise l'a placée dans le canon de la messe comme vierge et martyre; ce qui doit suffire pour établir la canonicité du culte qu'on lui rend, sans être obligé d'entrer dans la discussion des choses invraisemblables qu'en rapportent ses faux actes. Le pape Paschal Ier. découvrit son corps, d'après une vision qu'il eut, dit-on, en songe pendant l'office de nuit, dans l'église de St.-Pierre; il fit rétablir celle de la sainte, qui forme le titre d'un cardinal prêtre, auprès de laquelle il fonda un monastère qui portait son nom, pour y célébrer l'office divin jour et nuit. On prétend, sur la foi des actes de Ste. Cécile, qu'en chantant les louanges du Seigneur, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. C'est d'après cette anecdote, assez suspecte, que les musiciens ont choisi cette sainte pour leur patrone. Le P. de Bralion, de l'Oratoire, a publié à Paris, en 1668, *la Sépulture admirable de Ste. Cécile dans son église de Rome*. La Vie de cette sainte a fourni le sujet de plusieurs tableaux remarquables, entre autres celui du Dominiquin que l'on voit au musée Napoléon. T—D.

CÉCILE, princesse de Suède, fille de Gustave Ier., née en 1540. On l'appelait la plus belle de son sexe. Jean, comte d'Ostfrise, s'étant rendu en Suède à l'occasion du mariage de son frère Édgard avec Catherine, fille aînée de Gustave, fut frappé de la beauté de Cécile, et lui déclara sa passion, qui ne fut point rejetée. Eric, prince royal, observa de près le comte d'Ostfrise, et le surprit chez la princesse à l'entrée de la nuit. Il le fit aussitôt enfermer dans une tour, et donna à cette aventure un éclat qui répandit la douleur sur les derniers jours du roi. La mère du comte et plusieurs princes d'Allemagne auxquels il était allié se plaignirent de sa détention, et la liberté lui fut rendue, à condition qu'il reconnaîtrait par un serment solennel l'innocence de Cécile. Cette princesse fut mariée ensuite à Christophe, margrave de Bade-Rademachern. Son goût pour les intrigues amoureuses ne la quitta point en Allemagne, et sa conduite imprudente la fit tomber, vers la fin de ses jours, dans un état d'abandon et de détresse. Elle mourut à Bruxelles en 1627. C—AU.

CÉCILIEN. *Voy.* DONAT.

CÉCINA-SEVERUS (AULUS), commandait une armée sous les ordres

de Germanicus, dans le temps que les légions romaines se révoltèrent en Germanie. Dans la guerre contre Arminius, Germanicus confia à Cécina quatre légions et des corps d'auxiliaires. Le lieutenant employa habilement ces forces à empêcher la jonction des Chérusques et des Cattes, et il défit les Marses qui avaient osé en venir aux mains avec lui. L'intrépidité de Cécina, qui comptait quarante années de service militaire, fut mise à une nouvelle épreuve. Son armée se trouvait dans la position la plus désavantageuse; elle avait à combattre Arminius et l'effroi que lui causait le souvenir de la défaite de Varus. En faisant les plus grands efforts pour protéger ses gens, Cécina eut son cheval tué sous lui : la première légion l'empêcha d'être enveloppé. Tiré de ce danger, il eut à soutenir ses troupes qu'une fausse alarme chassait de leur camp. Ne pouvant rien par l'autorité ni les prières pour arrêter ses soldats, il se jeta à travers la porte, leur fermant ainsi le passage par la crainte de fouler aux pieds leur général. Assaillis dans ce même camp par les forces d'Arminius et d'Inguiomer, les Romains, ayant Cécina à leur tête, firent une sortie si vigoureuse qu'ils culbutèrent les ennemis et en firent un grand carnage. Cécina fut récompensé par les honneurs du triomphe. Q—R—Y.

CECINA (Alienus), né à Vicence, distingué par sa beauté et la grandeur de sa taille, était jeune lorsqu'il entra dans le parti de Galba, qui le fit questeur, et le mit à la tête d'une légion. Accusé d'avoir détourné, à son profit, des fonds publics, l'empereur ordonna qu'on le poursuivît en justice comme coupable de péculat. Cécina, qui était, par caractère, remuant et ambitieux, « résolut, dit Tacite, de » couvrir ses blessures particulières » par les maux publics. » Il s'attacha à Vitellius, et devint un de ses principaux lieutenants. Dans la guerre que cet empereur soutint contre Othon, il eut le commandement d'une armée de trente mille hommes, avec la commission de passer les Alpes pour marcher contre les Helvétiens, qui refusaient de reconnaître Vitellius. Cécina les soumit en mettant tout à feu et à sang; ensuite il se rendit en Italie, et vint assiéger Plaisance. Il fut repoussé avec beaucoup de perte. Pour cacher la honte d'avoir échoué dans cette entreprise, il repassa soudainement le Pô, et parut à Crémone, qui venait de se rendre à Vitellius. Il reçut deux échecs aux environs de cette ville. La mésintelligence se mit entre lui et Valens, son collègue et son émule. Les cœurs des soldats étaient pour Cécina, à cause de ses bonnes manières et des avantages qu'il avait reçus de la nature. Les armées de Vitellius se réunirent sous ces deux chefs. Elles se trouvèrent auprès de Bedriac, entre Crémone et Vérone, en présence des ennemis. Il se donna une bataille sanglante, où toutes les forces d'Othon furent détruites. Après la ruine de cet empereur, Vitellius eut un nouveau rival dans Vespasien. Cécina eut ordre de s'opposer avec une armée aux progrès de sa marche vers l'Italie. La jalousie qu'il conçut contre Valens, ou quelques mécontentements le portèrent à trahir Vitellius. Il chercha à détacher de leur devoir les centurions et les soldats de son armée. Ces légionaires, qui avaient vaincu pour Vitellius, eurent tant d'horreur de la trahison de Cécina, qui les livrait à Vespasien, qu'ils se jetèrent sur lui et le chargèrent de chaînes. Il était alors consul : ses chaînes furent brisées par Primus, après la victoire qu'il remporta pour Vespasien. Quand cet empe-

reur fut seul maître de l'empire, le génie inquiet de Cécina le porta à former contre la vie de ce prince une conspiration dans laquelle entrait une grande partie de la garde prétorienne. Elle fut révélée à Titus par un des conjurés, qui lui remit, écrite de la main de Cécina, la harangue que celui-ci devait faire aux soldats après l'assassinat. Cette preuve suffit à Titus : il invita Cécina à souper, et, au sortir de table, il le fit tuer dans le palais même. Q—R—Y.

CÉDITIUS (QUINTUS). *Voy.* CALPURNIUS-FLAMMA.

CEDMON, ou CÆDMON, surnommé *le Simple*, à cause de la simplicité de ses mœurs et de son caractère, naquit en Angleterre, d'une famille anglo-saxone, vers le commencement du 6e. ou du 7e. siècle, et entra dans l'ordre de S. Benoît, au couvent de Sternaushen, plus connu sous les noms de Witibi ou de Pharense. On rapporte que, l'esprit toujours tendu vers les choses célestes, Cedmon comprit, à l'aide du pouvoir divin, et par le secours du ciel, l'art et les effets de la poésie et de la musique. On a de lui plusieurs cantiques spirituels et plusieurs versions en anglais, ou plutôt en anglo-saxon, de la plus grande partie des histoires et des mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ses contemporains ne doutèrent nullement qu'il ne fût inspiré du ciel, qui révèle souvent aux petits ce qu'il dérobe à la connaissance des sages et des gens instruits. L'un des biographes de Cedmon, le vénérable Bède, écrivain crédule, dit qu'il produisit des choses admirables ; que, pendant son sommeil, il a composé des ouvrages qu'il transcrivait à son réveil, et que les hommes les plus savants, à force de soins, de travaux et de veilles, n'auraient jamais pu atteindre à la grandeur, à la majesté de sa diction. Ce qui est plus étonnant encore, c'est que, pendant qu'il dormait, son esprit conservait la même activité, et que souvent on entendit sortir de sa bouche des chants doux et agréables, composés avec art ; il les écrivait ensuite. Bède fait mourir Cedmon en 676. On a imprimé à la Haye, en 1655, in-4°., un volume intitulé : *Paraphrasis poëtica Geneseos ac præcipuarum sacræ paginæ historiarum, linguâ anglo-saxonicâ ; ex manuscript. edita à Fr. Junio*, qui contient, avec une version latine, les Cantiques et Paraphrases de Cedmon. On les recherche aujourd'hui comme étant le plus ancien monument connu de la langue anglaise. R—T.

CEDRENUS (GEORGE), moine grec du 11e. siècle, a écrit une espèce de chronique ou d'histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1057 de J.-C. C'est une compilation sans critique et sans jugement, et dans laquelle on trouve les contes les plus absurdes, au moins pour tout ce qui concerne l'histoire ancienne. On en peut cependant tirer quelque parti pour l'histoire du bas empire. « Jean Scylitza, dit Curopalate, sert de continuateur à Cédrenus, et ces deux historiens sont réunis dans la belle édition du Louvre, grecque et latine, donnée avec des notes de Jacq. Goar, et un glossaire de Charles Ann. Fabrot, en 1647, 2 vol. in-fol. Cette édition fait partie de la collection historique connue sous le nom de *Byzantine* ; on ne fait aucun cas des précédentes. V—VE.

CEILLIER (REMI), savant bénédictin, né en 1688, à Bar-le-Duc, entra fort jeune dans la congrégation de St.-Vannes et de St.-Hydulphe, y occupa divers emplois, devint prieur titulaire de Flavigny, et mourut le 17

nov. 1761, après avoir été président de sa congrégation. Barbeyrac ayant avancé dans la préface de sa traduction du *Droit de la nature et des gens*, de Puffendorff, que « presque tous les » pères des six premiers siècles sont » tombés, au sujet de la morale, dans » des erreurs grossières, » dom Ceillier réfuta ce paradoxe dans son *Apologie de la morale des Pères*, Paris, 1718, in-4°. Ce livre est diffus, mais très solide. L'ouvrage par lequel ce docte bénédictin est le plus connu, est une *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, Paris, 1729-1763, 23 vol. in-4°., dont le dernier, publié deux ans après la mort de l'auteur, commençait l'histoire des scholastiques, et s'étend depuis Pierre Lombard jusqu'à Guillaume d'Auvergne (le milieu du 13e. siècle). Il faut y joindre un 24e. volume de tables, rédigées par Rondet et Drouet, d'après celles que dom Strohbol avait faites pour chaque volume particulier. Ce grand ouvrage, estimé pour son exactitude, plus complet que celui de Dupin, en ce qu'il contient l'histoire de plusieurs écrivains omis par ce dernier, lui est peut-être inférieur du côté de l'analyse des ouvrages; mais ce défaut est racheté par l'étendue que le bénédictin donne aux siennes, lesquelles peuvent en quelque sorte suppléer à la lecture des traités. L'auteur s'y attache surtout à donner une juste idée de la doctrine de chaque père; à bien faire connaître les dogmes, la morale et la discipline des premiers siècles. Il porte son jugement sur le mérite, le style, le génie des divers écrivains, et marque toutes les éditions selon l'ordre des temps où elles ont été données. Tout cela et beaucoup d'autres circonstances en rendent la lecture intéressante et instructive. Benoît XIV témoigna à l'auteur sa satisfaction par deux brefs, où il loue sa personne et son ouvrage. T—D.

CELER, architecte romain, vivait sous le règne de Néron. Ce fut par l'ordre de ce prince qu'il construisit, de concert avec Sevère, autre architecte renommé, ce palais devenu si fameux par son étendue et par les richesses qui y étaient prodiguées, et qu'on nomma *la Maison dorée*. Ces deux artistes y avaient réuni tout ce que l'orgueil, la mollesse et la magnificence peuvent exiger des derniers efforts de l'art. Sa vaste enceinte embrassait les monts Palatin et Esquilin. Le marbre, l'albâtre, le jaspe, la nacre, l'or, l'ivoire et les pierres précieuses enrichissaient les lambris, les voûtes et le pavé des appartements; des galeries composées de plusieurs rangs de colonnes, et longues d'un mille, formaient un magnifique portique, au milieu duquel s'élevait la statue du tyran, haute de cent vingt pieds. Une des salles de cet édifice merveilleux était couverte par une voûte tournante, dont les ornements représentaient les astres et le firmament. On faisait tomber à volonté de ce ciel factice une pluie d'eaux parfumées et d'essences précieuses. Les jardins, d'une étendue prodigieuse, renfermaient une multitude de bâtiments de tout genre, des lacs immenses, et toutes sortes d'animaux sauvages et domestiques. La Maison dorée disparut avec le monstre qui l'avait construite. Vespasien rendit le terrain aux Romains, et bientôt, sur ses ruines, s'élevèrent le Colisée et le temple de la Paix, dont les débris majestueux subsistent encore. L—S—E.

CÉLESTIN (S.), élu pape le 3 nov. 422, était romain et fils de Priscus. Il succéda à Boniface Ier. On a de ce saint pontife une lettre décrétale (de l'an 428) aux évêques de Vienne et de Nar-

bonne, qui prescrit aux évêques de ne point porter un habit qui les singularise et qui les distingue du peuple, ce qui prouve qu'alors ce n'était point la coutume en occident de voir un costume particulier aux ecclésiastiques. Cette même décrétale défend de refuser la pénitence aux mourants : enfin, elle ordonne qu'on n'élise point un évêque étranger, et par conséquent désagréable au troupeau. « Il faut avoir, ajoute-t-elle, le consentement du peuple, du clergé, des magistrats. » Les erreurs de Nestorius et sa discussion avec S. Cyrille occupèrent le zèle de S. Célestin. Il provoqua le concile d'Ephèse, où S. Cyrille le représenta, et où Nestorius fut déposé. S. Célestin écrivit aux évêques gaulois pour défendre et consacrer la doctrine de S. Augustin, que quelques-uns d'entre eux rejetaient en soutenant les erreurs de Pélage. S. Célestin ordonna que les psaumes de David seraient chantés dans l'église avant le sacrifice. Il mourut à Rome le 6 avril 432, après un pontificat de neuf ans et dix mois. Sa piété, sa prudence et ses lumières honorent sa mémoire. Ses lettres sont conservées dans le recueil de D. Constant, in-fol., et dans la collection des conciles. D—s.

CÉLESTIN II, pape, nommé, avant son exaltation, *Gui du Chastel*, parce qu'il était né à Città di Castello en Toscane, étudia sous Pierre Abailard. Le pape Honoré II le créa cardinal en 1128, et il succéda à Innocent II le 25 septembre 1143. Il mourut le 3 mars de l'année suivante. Rien ne rend remarquable son pontificat, qui ne fut que de cinq mois et treize jours. D—s.

CÉLESTIN III, élu pape le 30 mars 1191, était connu sous le nom *du cardinal Hyacinthe*, diacre du titre de Sainte-Marie. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans, et succéda à Clément III. A son avènement, Henri VI, désigné empereur, était venu en Italie pour se faire couronner et pour réclamer ses droits sur la Sicile, du chef de Constance, sa femme; mais comme il paraissait à la tête de ses troupes en attitude hostile, la consécration du pape fut différée, afin de retarder également le couronnement de l'empereur. Les Romains se rendirent au-devant de Henri, et lui promirent qu'il serait couronné s'il voulait rendre ses châteaux de Tusculum, qui inquiétaient le pays. Henri s'y engagea et tint parole. On dit qu'à son couronnement le pape poussa du pied la couronne que les cardinaux relevèrent et placèrent sur la tête de Henri. Fleury observe que c'est Roger, auteur anglais, qui rapporte cette cérémonie, dont on ne voit de trace en aucun couronnement, et l'on peut ajouter qu'un écrivain de cette nation est suspect sur l'histoire d'un pape. L'empereur remit la ville de Tusculum au pape, et celui-ci aux Romains, qui la détruisirent. Quant aux affaires de Sicile, malgré la protection que le pape accordait au roi Tancrède, Henri fit valoir ses droits par la force des armes. Après des vicissitudes assez remarquables, il obtint un succès complet qu'il déshonora par des cruautés. Célestin, zélé pour la croisade, ne cessa d'animer les princes chrétiens à cette entreprise. Il approuva la création de l'ordre teutonique faite en Palestine. Il excommunia Léopold, duc d'Autriche, pour avoir tenu prisonnier le roi Richard contre le droit des gens. Il forma quelques plaintes contre le divorce de Philippe-Auguste; mais il n'y donna point de suites. La fin de cette affaire appartient à des temps postérieurs. Le pape Célestin mourut le 8 janvier 1198, après un

pontificat de six ans neuf mois et neuf jours. Les cardinaux lui refusèrent de nommer, dans ses derniers moments, le successeur qu'il désirait, sous prétexte que l'élection devait être libre; mais, en effet, parce que quelques-uns d'entre eux aspiraient, chacun en particulier, à lui succéder. Il reste dix-sept lettres de lui. D—s.

CÉLESTIN IV se nommait *Geoffroy de Châtillon;* il était fils de Jean et de Cassandre Tribelli, sœur d'Urbain III. Il fut élu pape le 22 septembre 1241, trente jours après la mort de Grégoire IX, par dix cardinaux seulement. L'empereur Frédéric II tenait les autres en prison. Célestin avait été chancelier de l'église de Milan. Il s'était fait ensuite religieux de l'ordre de Cîteaux. Il ne survécut que dix-huit jours à son élection, et ne fut point couronné. On soupçonna qu'il avait été empoisonné. L'Église n'eut point de chef visible pendant vingt-un mois, parce que l'empereur Frédéric retint les cardinaux prisonniers pendant près de deux ans. D—s.

CÉLESTIN V (S.), élu pape à Pérouse le 5 juillet 1294, s'appelait *Pierre de Moron.* Il était originaire de la Pouille, né en 1215, de parents obscurs, mais vertueux. Animé, dès sa plus tendre jeunesse, du désir de renoncer au monde, il avait négligé toute espèce d'instruction qui pût le distinguer. Il avait obtenu du pape Grégoire X la permission de fonder un nouvel ordre, suivant la règle de S. Benoît, et, dans cet esprit d'humilité qui le dirigeait, il l'avait composé de gens rustiques et sans études. Il en avait établi le chef-lieu à Sulmone, près d'Aquila, sur une hauteur très escarpée appelée le *Mont-de-Majelle.* Tel fut le successeur de Nicolas IV. Après la mort de ce pape, les cardinaux furent divisés en deux factions, dont l'une tenait pour Charles-le-Boîteux, roi de Sicile, et était dirigée par Mathieu Rono des Ursins; l'autre avait pour chef Jacques Colonne. Plusieurs assemblées successives à Rome n'eurent aucun résultat. Les maladies, les séditions, les chassèrent tour à tour de cette ville, et ce fut enfin à Pérouse, qu'après vingt-sept mois de vacance du St.-Siége, ils se trouvèrent d'accord, par une espèce d'inspiration, ou peut-être de lassitude, pour élire Pierre de Moron, qui prit le nom de *Célestin*, et le donna ensuite aux religieux de sa nouvelle congrégation. Le décret d'élection lui fut porté par cinq députés, qui essuyèrent les plus grandes fatigues, dans une saison brûlante, pour gravir jusqu'à la cellule où se tenait enfermé le saint reclus, qui ne parlait que par une fenêtre grillée. A travers cette grille, ils aperçurent un vieillard de soixante-douze ans, pâle, exténué de jeûnes, la barbe hérissée, les yeux gonflés de larmes, et tout effrayé du changement inopiné de sa fortune. Les députés se prosternèrent devant lui; Pierre se prosterna de son côté, puis il prit par la fenêtre le décret d'élection, et se remit en prières pour consulter Dieu. Il se releva, et déclara qu'il acceptait, pour obéir à la voix du ciel et ne pas abandonner l'Eglise dans son besoin. La joie fut extrême parmi le peuple, qui admirait sa piété. On accourut de toutes parts pour le voir. Charles-le-Boîteux et son fils Charles-Martel, roi de Hongrie, ne furent pas les moins empressés, par des motifs qui ne tardèrent pas à éclater. Le nouveau pape voulut être sacré dans la ville d'Aquila, malgré les instances des cardinaux, qui voulaient que ce fût à Rome même, ou du moins à Pérouse. Pierre fit donc son entrée dans Aquila, monté sur un âne, dont la bride

était tenue par les deux rois Charles. Célestin ne manquait point de bon sens ni de justesse dans ses discours; mais son défaut de connaissance du monde le rendait incertain et timide. Il ne parlait jamais qu'en italien, le latin lui étant trop peu familier pour qu'il s'exposât à en faire usage. Son ignorance des affaires le précipita dans de fausses démarches; elle l'obligea à faire de mauvais choix, et à placer sa confiance dans des gens qui n'en étaient pas assez dignes, tel que Jean Castro de Céli, d'abord moine et prévôt du Mont-Cassin, puis archevêque de Bénévent. Il le fit chancelier de l'église romaine. C'était un homme instruit, mais intéressé, et on l'accusa d'avoir entraîné le pape dans beaucoup de fautes politiques. Le roi de Sicile veillait aussi à ses intérêts. Dans le projet qu'il avait formé de s'emparer de l'esprit de Célestin, il le détermina à venir à Naples, où les cardinaux gémissaient de le voir établi, au lieu de relever à Rome le siége pontifical. Ce fut là que Charles fit approuver par le pape le traité avantageux qu'il avait fait avec Jacques, roi d'Arragon. Il fit de plus donner l'archevêché de Lyon à son second fils Louis, prisonnier du roi d'Arragon, qui n'avait que vingt-un ans et n'était pas tonsuré. Célestin s'empressa de confirmer la fondation qu'il avait faite de son nouvel ordre, en l'affranchissant sur tous les points de l'autorité de l'ordinaire, par des priviléges exorbitants et qui furent restreints par la suite. Il fit une promotion de douze cardinaux, la plupart français, entre autres Jean Le Moine, fondateur du collége qui portait son nom à Paris. La simplicité de Célestin, son défaut d'expérience, la faiblesse de son âge, mettaient à chaque instant sa bonne foi en danger d'être surprise et trahie. On trouvait des grâces accordées à trois ou quatre personnes à la fois, des bulles scellées en blanc, des bénéfices donnés avant qu'ils fussent vacants. Le temps de l'Avent étant proche, Célestin résolut de se retirer dans une petite cellule en bois, qu'il avait fait construire dans un de ses appartements, et de donner commission à trois cardinaux d'expédier toutes les affaires. Le cardinal des Ursins s'opposa fortement à cette mesure. Célestin sentit alors que le fardeau était au-dessus de ses forces; il consulta pour savoir s'il lui était permis d'abdiquer. Les gens intéressés à gouverner sous son nom ne manquaient pas de l'en détourner; mais, à l'instigation de Benoît Cajetan, qui lui succéda sous le nom de *Boniface VIII*, Célestin, persistant dans sa résolution, assembla, le 13 décembre 1694, un consistoire, où il lut un papier qui contenait son acte de cession en termes simples, mais formels. Cette pieuse résignation fit répandre des larmes à toute l'assemblée. Célestin se retira pour laisser délibérer en liberté. Il rentra, et les témoignages de douleur et de regret se renouvelèrent lorsqu'on vit ce saint homme déjà dépouillé des ornements de sa dignité, et revêtu du simple habit de moine qu'il s'était empressé de reprendre. Célestin survécut dix-sept mois à son abdication, et mourut dans un château où Boniface VIII le retenait prisonnier, le 19 mai 1296 (*V.* Boniface VIII). Il fut canonisé par Clément V en 1313. On a de Célestin V divers opuscules dans la *Bibliothèque des Pères*; les principaux sont : *Relatio vitæ suæ*; *De virtutibus*; *De vitiis*; *De hominis vanitate*; *De exemplis*; *De sententiis patrum* (1). D—s.

(1) Sa vie, écrite en latin par le cardinal d'Ailly, archevêque de Cambray, fut remise en meilleur style par Denis Lefèvre, et imprimée à Paris,

CÉLESTIN, anti-pape, élu le 20 décembre 1124, ne garda le Saint-Siége que vingt-quatre heures, et le céda aussitôt à Honoré ou Honorius II (*voy.* HONORÉ.) Lenglet-Dufresnoy, dans ses *Tablettes chronologiques*, lui donne le nom de *Calixte;* il se nommait *Thibaud* avant son élection. D—s.

CELESTIUS, le collégue, plutôt que le disciple de Pélage, ce qui fit que leurs sectateurs s'appelaient indifféremment *Pélagiens* ou *Célestiens*, était irlandais selon les uns, écossais selon les autres, et même, selon d'autres, natif de la Campanie, dans le royaume de Naples. Issu d'une famille noble, mais eunuque de naissance, il fréquenta quelque temps le barreau, qu'il quitta pour entrer dans un monastère, où il mena une vie très régulière. On croit qu'il avait puisé ses erreurs à l'école de Ruffin le Syrien, et que, dès 402, il avait écrit contre le péché originel, avant Pélage. Après avoir fait beaucoup de prosélytes à Rome, il se rendit en 409 en Afrique, se présenta à Aurèle, évêque de Carthage, pour être admis à la prêtrise. Aurèle, prévenu par le diacre Paulin, qui le dénonça comme répandant des erreurs dangereuses, convoqua un concile pour l'examiner et le juger. Célestius, cité pour répondre à la dénonciation de Paulin, tergiversa dans ses réponses, n'osant ni avouer, ni désavouer les erreurs qui lui étaient imputées, les traitant de questions problématiques. Il s'agissait néanmoins de savoir si Adam était né mortel; si son péché lui était personnel, ou s'il était transmissible à ses descendants; si les enfants l'apportent en naissant; si, sans le baptême, ils peuvent parvenir à la vie éternelle; si la loi de Moïse avait, comme celle de J.-C., le privilége de procurer le salut du genre humain. Il fut convaincu d'erreur sur tous ces chefs, condamné, et privé de la communion de l'Église. Il interjeta appel au Saint-Siége, et, sans donner de suite à cet appel, il alla se faire ordonner prêtre à Éphèse, par surprise. Reconnu ensuite, il fut chassé de la ville, se rendit à Constantinople, où il éprouva le même traitement de la part de l'évêque Atticus, et se détermina enfin à aller poursuivre à Rome son appel, interjeté depuis cinq ans. Innocent Ier. était assis sur la chaire de S. Pierre; il confirma le jugement rendu par le concile de Carthage. Après la mort de ce pontife, il eut accès auprès de Zozime, son successeur, lui présenta une confession de foi, où ses erreurs étaient exposées sans déguisement. Zozime, séduit par la profession hypocrite qu'il faisait de se soumettre au jugement qui serait porté, cherchant à ne pas irriter un homme dont il espérait que les talents pourraient être utiles à l'église, prononça, à la tête d'un concile composé de son clergé, et de divers évêques et prêtres qui se trouvaient à Rome, que la confession de Célestius était très catholique. Il voulut néanmoins attendre la réponse des évêques d'Afrique, avant de lever l'excommunication qu'ils avaient portée contre lui; mais, dans sa lettre à ce sujet, il leur reprocha d'avoir agi avec trop de précipitation dans leur jugement et trop de légèreté dans la confiance donnée aux dénonciateurs. Ces dénonciateurs étaient les évêques Héros et Lazare, et le diacre Paulin. Il les traita de fourbes; il déposa les deux premiers, et cita le dernier devant son tribunal. Les évêques africains, choqués et du jugement et des reproches de Zozime, se réunirent en concile, au nombre

1559, in-4°. Lélio Marino publia aussi la vie du saint pontife, en italien, Milan, 1637, in-4°.

de deux cent quatorze ; ils confirmèrent leur premier décret et celui du pape Innocent, représentèrent à leur tour à Zozime qu'il s'était trop hâté d'en croire Célestius sur ses paroles, et le conjurèrent de ne pas recevoir l'hérésiarque à sa communion, qu'il n'eût adhéré expressément au décret du pape Innocent. Zozime se rendit à ces représentations. Il révoqua son premier décret, et adhéra aux anathèmes de son prédécesseur et du concile de Carthage, contre Célestius. Sous le pontificat de S. Célestin, successeur de Zozime, Célestius, qui avait été chassé de Rome par ordre de l'empereur Honorius, eut l'audace d'y revenir pour demander la révision du jugement qui le condamnait, comme si ce jugement n'avait pas eu tous les caractères d'un jugement définitif et irréfragable. Rejeté par ce pape, il se rendit à Constantinople, où il trouva un digne protecteur dans le fameux Nestorius. Son projet était d'obtenir de l'empereur Théodose la convocation d'un concile général ; mais ses intrigues et celles de Nestorius furent déjouées par Marius Mercator, simple laïque, qui, dans un mémoire présenté à l'empereur, fit connaître la personne et les erreurs de l'hérésiarque. Célestius et ses partisans eurent encore recours, en 430, au concile d'Éphèse qui ne les accueillit pas mieux. Depuis cette époque, il n'est plus question de lui dans l'histoire, et l'on n'est pas plus instruit de la date et du lieu de sa mort, que de la date et du lieu de sa naissance. On voit, par quelques fragments de ses écrits, conservés parmi les œuvres de S. Augustin, que c'était un esprit vif, subtil, exercé aux chicanes de la philosophie, doué d'une grande facilité de parler. Il avait d'ailleurs le caractère plus hardi, plus entreprenant que Pélage. T—D.

CÉLIDOINE, évêque de Besançon, succéda à S. Léonce, vers l'année 443. S. Hilaire occupait alors le siége d'Arles, résidence du préteur romain, et en conséquence voulait étendre sa juridiction sur toutes les eglises des Gaules. S'étant rendu à Besançon, accompagné de S. Germain, évêque d'Auxerre, il cita Célidoine à paraître devant l'assemblée des prélats des provinces Séquanoise et Viennoise, pour se justifier des accusations dirigées contre lui, et le déposa, sous prétexte que son élection était irrégulière, attendu qu'avant d'être promu à l'épiscopat, il avait été juge, et qu'en outre il avait épousé une veuve. Célidoine appela de cette sentence au pape S. Léon, qui convoqua un concile pour examiner l'affaire, et le rétablit dans son siége. (*Voy.* S. HILAIRE.) C'est le premier exemple d'un appel interjeté au pape par un évêque. S. Léon fut si satisfait de la déférence de Célidoine, qu'il lui fit don de plusieurs reliques qu'il rapporta à Besançon ; mais cette ville ayant été saccagée en 451, par Attila, toutes les reliques et les vases précieux que renfermait le trésor de son église furent détruits et pillés. On croit que ce barbare fit mettre à mort Célidoine ; du moins les légendaires donnent à ce prélat le titre de martyr ; cependant il n'en est fait aucune mention dans le bréviaire du diocèse. W—S.

CELLAMARE (ANTOINE-GIUDICE, duc de Giovenazzo, prince DE), né à Naples en 1657, d'une famille illustre, originaire de Gênes, fut élevé à la cour de Charles II, fit ensuite plusieurs campagnes, et, en 1702, accompagna Philippe V, petit-fils de Louis XIV, pour défendre le royaume de Naples contre les Impériaux. Il signala son courage la même année à la bataille de Luzzara, fut fait ma-

réchal-de-camp, servit en cette qualité au siége de Gaëte, en 1707, y demeura prisonnier des Impériaux, fut transféré au château de Milan, et y resta en détention jusqu'en 1712, époque de son échange. De retour en Espagne, le prince de Cellamare fut nommé ministre du cabinet, et, en 1715, ambassadeur extraordinaire à la cour de France, où il devint le principal instrument des desseins d'Albéroni, et l'ame d'une conjuration contre Philippe d'Orléans, régent du royaume. Il s'agissait d'arrêter ce prince dans une fête, d'assembler les états-généraux, et de déférer la régence à Philippe V, qui, maître des deux royaumes, aurait fait trembler à son tour l'Europe. Cellamare n'attendait plus que les derniers ordres de la cour de Madrid pour l'exécution de ce hardi dessein, lorsque la conjuration fut découverte par une courtisane. Des lettres que Cellamare envoyait à Madrid par l'abbé Porto-Carrero, ayant été interceptées, on y trouva tous les détails de la conspiration qu'avait tramée cet ambassadeur avec le duc, la duchesse du Maine, et d'autres seigneurs français ennemis du régent. Le prince de Cellamare fut arrêté vers la fin de 1718, et conduit avec une escorte jusqu'aux frontières d'Espagne. Il fut nommé, en arrivant à Madrid, capitaine-général de la Vieille-Castille, et mourut à Séville, le 16 mai 1733, âgé de soixante-dix-sept ans, comblé des faveurs de sa cour. On trouve l'histoire de la conspiration du prince de Cellamare dans les *Mémoires de la régence*, par de Piossens, édition de Lenglet-Dufresnoy, Amsterdam, 1749, 3 vol. in-12. Lenglet avait été employé lui-même à la découverte de cette conspiration. B—P.

CELLARIUS (MARTIN), surnommé *Borrhæus*, né en 1499, à Stutgard, fit ses études à l'université de Wittemberg, où il s'appliqua avec succès aux langues orientales, et devint un des plus rigides sectateurs des dogmes de Luther. Stork, fameux anabaptiste, s'était rendu si redoutable par ses violences et son talent pour la dispute, que personne n'osait entrer en lice avec lui. Cellarius, plus hardi, se présenta au combat avec confiance. Stork, qui possédait à fond la doctrine de Luther, leur commun maître, mit de côté les conciles, les saints pères, tous les monuments de la tradition, considérés sous le rapport de règle de la foi, et réduisit toute la dispute au principe du jugement particulier pour l'interprétation de l'Écriture sainte. Cellarius, ne pouvant disconvenir du principe, ni en nier les conséquences rigoureusement déduites, mit bas les armes, et devint aussi zélé anabaptiste qu'il avait été zélé luthérien. Afin d'être plus libre dans ses opinions, il se retira à Bâle, y professa la théologie, et mourut de la peste le 11 octobre 1564. On croit que, sur la fin de ses jours, il avait abandonné le parti des anabaptistes pour se jeter dans celui des ariens; aussi était-il regardé par les sociniens de Transylvanie comme un homme suscité du ciel, ainsi que Servet, pour donner des idées plus justes de Dieu et de J.-C.; de même que Luther et Zwingle l'avaient été pour éclaircir les matières de la justification et des sacrements. Ses livres théologiques sont des commentaires sur une grande partie de l'Ancien Testament : *De veteris et novi hominis ortu atque naturâ axiomata; De ortu, naturâ, usu atque discrimine eorum jubilæorum quos Deus instituit, quidque inter hos et falsos ab adversario confectos intersit*, etc. Il a en outre composé plusieurs écrits ou commentaires sur la

Politique et la *Rhétorique* d'Aristote; un traité intitulé : *De censurâ veri et falsi*, où il explique la logique de cet ancien philosophe. Enfin, il est connu des savants par un traité qui a pour titre : *Cosmographiæ elementa, commentatio astronomica, et geographica*, Bâle, 1541. T—D.

CELLARIUS (JEAN), dont le vrai nom allemand était *Kellner*, naquit en 1496, à Kundstadt, sur les frontières de la Bohême et de la Moravie. Il fut professeur de langue hébraïque à Louvain, à Tubingue, à Heidelberg, à Wittemberg et à Leipzig, et se livra avec succès, dans cette dernière ville, au ministère de la chaire. Les protestants le regardaient comme un de leurs meilleurs prédicateurs après Luther, et il fut appelé en cette qualité à Francfort, et ensuite à Dresde, où il mourut, le 21 avril 1542. Il a laissé quelques ouvrages de grammaire hébraïque et de théologie. — Christian CELLARIUS, helléniste flamand du commencement du 16e. siècle, né à Isemburg, près de Furnes, fut professeur de langue grecque à Louvain, et ensuite recteur des écoles de Berg-St.-Vinoc. Il a publié : I. *Oratio contrà mendicitatem publicam*, etc., Anvers, 1530, in-8°.; II. *Carmen heroïcum de bello per Carolum V, in Hungariâ adversùs Solimannum Turcarum imperatorem gesto*, ibid., 1533, in-8°.; III. *Carmen de incendio urbis Delphensis*, ibid., 1526, in-8°. C. M. P.

CELLARIUS (JACQUES), bisaïeul du célèbre Christophe Cellarius, fut le premier de sa famille qui latinisa son nom allemand *Keller*, qui signifie *cave, cellier*. Il fut professeur de philosophie et d'éloquence au gymnase de Lauingen, et donna des éditions classiques des *Épithètes* de Cicéron, du *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius, et de la *Phraseologia latina* d'Ant. Schorus. Il vivait encore en 1609.— Daniel CELLARIUS, natif de Wiltberg, dans le Würtemberg, était contemporain du précédent, et fut l'auteur du *Speculum orbis terrarum*, publié à Anvers, 1578, in-fol. C'est un atlas des meilleurs cartes géographiques de ce temps-là, gravées en cuivre par Jean de Jode. — André CELLARIUS, autre géographe, cosmographe et mathématicien, recteur du collége de Horn, en Hollande, publia en latin : I. une *Architecture militaire*, 1656; II. une *Description de Pologne et de Lithuanie*, Amsterdam, 1659, in-12, qui fut traduite en hollandais en 1660. C'est une compilation tirée des meilleurs auteurs polonais; on y trouve quelques anecdotes et de bons détails. III. *Harmonia macrocosmica, seu Atlas universalis et novus totius universi creati*, Amsterdam, 1661, in-fol. Cette cosmographie se joint à l'Atlas de Blaeu; on en a donné une nouvelle édition en 1708.—Il ne faut pas confondre cet auteur avec André CELLARIUS, pasteur à Wiltberg, dans le Würtemberg, qui publia quelques ouvrages de théologie, et mourut en 1562. C. M. P.

CELLARIUS (CHRISTOPHE), un des plus savants et des plus laborieux philologues du 17e. siècle, naquit en 1638, à Smalcalde, ville de Franconie, dont son père était surintendant (dignité qui répond à celle d'évêque des catholiques). Il étudia dans diverses universités d'Allemagne, et, à l'âge de trente ans, il enseigna la philosophie morale et les langues orientales à Weissenfels. En 1673, il fut nommé recteur du collége de Weimar, et ensuite de ceux de Zeitz et de Mersbourg. Lorsque le roi de Prusse fonda l'université de Halle, Cellarius y fut nommé professeur d'éloquence et d'histoire. Il

y mourut le 4 juin 1707, après avoir été long-temps tourmenté de la pierre. Il a donné, avec de savantes notes, et d'excellentes tables, très exactes, des éditions d'un grand nombre d'auteurs anciens, des épîtres de Cicéron, de celles de Pline, de Cornélius Népos, de Quinte-Curce, d'Eutrope, de Sextus Rufus, de Velleius Paterculus, des douze panégyristes anciens, de Lactance, de Minutius Félix, du traité de S. Cyprien sur les idoles, de Sédulius, de Prudentius, de Silius Italicus, de Zozime, de Pæanius, des épîtres de Pic de la Mirandole, du *Thesaurus eruditionis scholasticæ* de Basile Faber. Les ouvrages qui lui appartiennent en propre sont: I. *Historia antiqua*, Jéna, 1698, in-12, abrégé superficiel de l'histoire ancienne; II. *Orthographia latina ex vetustis monumentis*, etc. La meilleure édition est celle qu'a donnée Th.-Christ. Harles, Altenburg, 1768, in-8°. III. *Antibarbarus, seu de latinitate mediæ et infimæ ætatis liber*, Jéna, 1695, in-12, ouvrage estimé; IV. *Curæ posteriores de barbarismis et idiotismis sermonis latini*, ibid., 1700, in-12; V. *Breviarium antiquitatum romanarum*, Halle, 1710, in-8°., traduit en français par Louis Vaslet, la Haye, 1723, in-8°.; VI. *Notitia orbis antiqui*, 2 vol. in-4°., Leipzig, 1701, 1706, 1731 et 1773, avec les additions de Schwartz. Cette dernière édition est la plus complète et la meilleure. Samuel Patrick fit un petit abrégé de cet ouvrage, Londres, 1764. En 1774, à l'époque où les cartes de Delille et de d'Anville avaient rendu presqu'entièrement inutiles celles de Cellarius, on s'avisa de graver ces dernières à Rome sur une échelle beaucoup plus grande, et avec luxe. On réimprima en tête de cet atlas l'abrégé de Samuel Patrick, et quelques morceaux de Jacquier et de Boscovich sur la géographie ancienne. Ce recueil est intitulé: *Christophori Cellarii notitia orbis antiqui in compendium redacta, novis præfationibus exornata à Francisco Tirolio et Johanne Baptista Ghisio, communi sumptu atque labore amplioribus tabulis aucta et accuratioribus catalogis locupletata*, 1774, in-fol. oblong. Les éditeurs de Leipzig réimprimèrent, en 1776, les morceaux de Jacquier et de Boscovich; ils y joignirent dix-huit cartes du moyen âge, que Cellarius avait dressées pour un second traité de géographie qu'il se proposait de donner. Ce supplément important, et qu'on doit joindre à l'édition de 1773, est intitulé: *Appendix triplex notitiæ orbis antiqui Christophori Cellarii cum tabulis æneis XVIII*, Leipzig, 1776, in-4°. de 25 pages avec 18 cartes. Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les diverses éditions de ce traité prouvent déjà que c'est le plus célèbre de tous les ouvrages de Cellarius, et celui qui a eu le plus de succès. A l'époque où il avait entrepris son ouvrage, Ortélius avait, à la vérité, développé dans un grand atlas, et resserré dans un seul volume tout ce que, dans l'état imparfait où se trouvait de son temps la géographie moderne, on pouvait savoir de géographie ancienne. Camden avait traité spécialement de la Grande-Bretagne; Cluvier, de la Germanie, de l'Italie et de la Sicile, qu'il avait parcourues pour cet effet; Valois et Samson, de la Gaule; Paulmier, d'une partie de la Grèce; Briet avait même donné la première partie de son *Parallèle de la géographie ancienne et moderne*, qui comprenait toute l'Europe; mais aucun auteur n'avait encore publié un traité de géographie ancienne complet et suffisamment

étendu. Cellarius eut donc l'avantage de présenter, le premier, un grand ensemble, et cet avantage, dont son ouvrage a joui dans sa nouveauté, il le possède encore aujourd'hui. Cependant, il s'en faut de beaucoup que le mérite de cette production réponde à sa célébrité; on a déjà depuis longtemps remarqué que l'auteur ne fit point usage des lumières que lui fournissait la géographie moderne pour éclairer la géographie ancienne. Il est compilateur, et nullement géographe. Son traité est presqu'entièrement composé de fragments d'auteurs anciens, qui ne sont même pas disposés avec assez d'ordre. Cette méthode de transcrire tout au long les textes anciens, d'ailleurs bonne pour un traité spécial et complet sur un pays quelconque, est mauvaise pour une description générale du monde. On peut voir dans Nicéron le titre des autres ouvrages de Cellarius. La plupart sont relatifs à la littérature classique latine, ou à l'étude élémentaire des langues hébraïque, samaritaine et syriaque. Sa dissertation, *De studiis romanorum litterariis in urbe et provinciis*, se trouve dans le tome III du *Thesaurus* de Sallengre. Ses dissertations, ses harangues et ses lettres ont été publiées, de 1712 à 1715, par D. Walch, qui y a joint l'histoire détaillée de sa vie et de ses écrits. — Christophe Cellarius, fils du précédent, fut secrétaire du roi de Prusse pour les affaires de la basse Saxe. Il a publié : *Origines et successiones comitum Wettinensium usque ad Saxoniæ duces et electores qui ab illis orti sunt*, Halle, 1697, in-4°., ouvrage curieux et bien écrit. W—r.

CELLARIUS (Salomon), autre fils de Christophe, né en 1676, à Zeitz en Misnie, semblait destiné à marcher dignement sur les traces de son père, quoique dans une carrière différente. Il fit, de la médecine, l'objet de son étude particulière, et se livra surtout à des recherches intéressantes sur l'origine de cette science; mais ce travail n'était point encore terminé, quand Cellarius, reçu depuis peu licencié à l'université de Halle, mourut en 1700, âgé seulement de vingt-quatre ans. Son père compléta le manuscrit, et le publia sous ce titre : *Origines et antiquitates medicæ, post prœmaturum Salomonis Cellarii excessum, emendatiores auctioresque editæ à Christophoro patre*, Iéna, 1701, in-8°. C.

CELLINI (Benvenuto), sculpteur, graveur et orfèvre, né à Florence en 1500, excella surtout dans ce dernier genre. Un amateur anglais, voyageant en Italie en 1774, a payé 800 louis une tasse d'argent ciselée par cet artiste. D'un caractère bizarre, d'un esprit querelleur et indépendant, on le voyait à tout propos les armes à la main. Lors du sac de Rome par le connétable de Bourbon, Cellini se réunit à quelques-uns de ses amis, pour opposer une faible résistance; il se vante même, dans une histoire de sa vie écrite par lui-même, dont il existe une édition in-4°., Cologne, sans date (Naples, 1730), réimprimée à Milan, 1806, in-8°., d'avoir tué ce général d'un coup d'arquebuse. S'étant ensuite réfugié au château Saint-Ange, on lui confia le service de cinq pièces d'artillerie, et il s'en acquitta si bien, que, si on l'en croit, il tua aussi le prince d'Orange. Sous Paul III, il fut accusé faussement d'avoir, pendant le sac de Rome, détourné et volé les joyaux de la couronne pontificale; quoiqu'il se fût justifié, il ne sortit de prison que sur les instances de François Ier., qui voulait l'attirer à son service, cet artiste ayant beaucoup plu au roi dans

un voyage qu'il avait déjà fait en France. Arrivé à Fontainebleau, il fut accueilli avec distinction ; mais ce personnage singulier, qui savait tant de choses, ignorait l'art de faire sa cour. Le roi lui ayant demandé une figure colossale pour une fontaine, Cellini fit voir son modèle au monarque sans l'avoir montré auparavant à la duchesse d'Etampes, cette femme toute-puissante, et qui protégeait le Primatice : elle ne cessa de desservir Cellini jusqu'à ce qu'elle eut obtenu son renvoi. Un jour que cette dame avait empêché le roi de venir voir pendant le jour un *Jupiter* que cet artiste avait exposé dans la galerie de Fontainebleau, et que la duchesse avait fait placer, par malice, auprès des belles statues antiques qui arrivaient de Rome, Cellini parvint à éclairer sa figure par le moyen des lumières d'une façon si avantageuse, que toute la cour lui prodigua les plus grands éloges. De retour dans sa patrie, Cellini exécuta en marbre plusieurs figures, et en jeta quelques-unes en fonte. Parmi ces dernières, on remarque un groupe de *Persée qui coupe la tête de Méduse*, et, parmi les premières, un *Christ* pour la chapelle du palais Pitti. Cellini avait un talent supérieur pour graver des coins de monnaie, des médailles, et monter les pierres fines. Joignant des connaissances nombreuses et variées à la multitude de ses talents, cet artiste a laissé plusieurs ouvrages écrits en italien, entre autres, *Due trattati, uno intorno alle otto principali arti dell' oreficeria, l'altro in materia dell'arte della scoltura*, etc. La 1re. édition de ces ouvrages porte la date de Florence, 1568, in-4°., et la 2e., beaucoup meilleure, celle de 1731. On a aussi de Cellini des fragments d'un *Discours sur les principes et la manière d'apprendre le dessin*. Son style est libre, sans apprêt, sans art, original comme son esprit : il est réputé classique et souvent cité dans le vocabulaire *della Crusca*. Il mourut à Florence, le 25 février 1570. P—E.

CELLOT (Louis), né à Paris en 1588, jésuite en 1605, successivement recteur à Rouen, à la Flèche, provincial de la province de France, mourut dans sa ville natale le 20 octobre 1658. Chargé par sa société de défendre les priviléges des réguliers contre les droits des pasteurs, il publia un traité *De hierarchiâ et hierarchicis libri IX*, Rouen, 1641, in-fol.; il s'attacha surtout dans cet ouvrage à combattre le fameux *Petrus Aurelius*, approuvé par le clergé de France (*Voy.* BARCOS). Il y soumettait les conciles généraux à l'autorité du pape; soutenait que les religieux, spécialement les mendiants, dont la fonction était de prêcher et de confesser, appartenaient à la hiérarchie; que les jésuites, en vertu de leurs priviléges particuliers, participaient à la même prérogative; et il attribuait au pontife romain le pouvoir de soustraire les uns et les autres à la juridiction des ordinaires, pour l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique. L'ouvrage contenait plusieurs autres propositions du même genre. La faculté de théologie de Paris était sur le point de lancer une censure contre le livre, lorsque le cardinal de Richelieu, s'étant porté pour médiateur, ménagea, entre le jésuite et les docteurs, des conférences dont le résultat fut que le premier rétracta plusieurs de ses propositions, en adoucit d'autres, donna un sens favorable à quelques-unes. Cette rétractation, tout ample qu'elle était, ne put empêcher que le livre ne fût mis à l'*in-*

dex à Rome, et condamné avec des notes flétrissantes par l'assemblée du clergé de 1642. Cette assemblée chargea le docteur Hallier de le réfuter, ce qu'il fit par son traité *De hierarchiâ ecclesiasticâ*. Le Père Cellot lui opposa *Horarum subcisivarum liber singularis*, Paris, 1648, in-4°., où il rétractait sa rétractation. Ce fut pour le confondre que la faculté de théologie fit imprimer sa déclaration. Dans cette circonstance, parut *Apologia pro Lud. Cellot*, ouvrage parfaitement écrit, plein de sel, de pensées ingénieuses, d'une critique fine et délicate, où l'ironie était bien soutenue d'un bout à l'autre : l'auteur était Hamon, docteur en médecine, déguisé sous le nom d'*Alype de Ste.-Croix*. Outre les ouvrages publiés dans cette dispute, le P. Cellot fit imprimer à Paris, en 1658, divers écrits d'Hincmar de Reims, qui manquaient dans l'édition des œuvres de ce savant archevêque, donnée par le P. Sirmond. Il y joignit les actes du concile de Douzy avec des notes, et diverses pièces inédites concernant la fameuse contestation entre les deux Hincmar. On a encore de lui : *Historia gothescalchi*, Paris, 1655, in-fol., et quelques productions de collége. Le P. Cellot était savant, écrivait bien dans les deux langues; mais l'esprit de corps l'emporta au-delà des bornes. T—D.

CELS (Jacques-Martin), cultivateur et botaniste, naquit à Versailles en 1743. Il entra dans les bureaux de la ferme générale, et devint receveur à l'une des barrières de Paris. Sa caisse ayant été pillée dans une émeute au commencement de la révolution, et les entrées de Paris ayant été supprimées, il fut obligé de tirer parti de ses connaissances en botanique et en agriculture, sciences qui n'avaient été pour lui, jusqu'alors, que des objets de délassements. Il avait suivi les leçons de Bernard de Jussieu, s'était lié avec Lemonnier le médecin, J.-J. Rousseau, et d'autres amateurs de plantes, et s'était formé un jardin botanique très curieux, au moyen des échanges que lui avait procurés sa correspondance. Il cultiva désormais les plantes étrangères pour en faire le commerce, et il contribua beaucoup à en répandre le goût. Les botanistes désireux d'étudier les plantes rares qui se trouvaient en fleur dans son jardin, y étaient bien accueillis, ce qui a donné lieu aux deux beaux ouvrages de M. Ventenat, intitulés : l'un, *Jardin de Cels*, et l'autre, *Choix de plantes tirées du jardin de Cels*, in-fol., avec de belles gravures (*Voy.* Ventenat). Cels lui-même ayant eu, avant son malheur, le goût des livres et possédé une belle bibliothèque, avait publié, de concert avec le libraire Lottin, l'ouvrage intitulé : *Coup-d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, Paris, 1773, in-8°. ; ce n'est qu'un recueil d'étiquettes, faites pour être découpées et placées sur les rayons, afin de distinguer les livres d'après les sujets auxquels ils se rapportent. Il a fourni des notes pour la nouvelle édition d'*Olivier de Serres*, pour le nouveau *La quintinie* et pour quelques autres ouvrages d'agriculture, et ayant été employé sous différents titres pour cette partie de l'administration au ministère de l'intérieur, il a publié successivement des *Instructions* sur diverses branches d'agriculture, et a eu surtout une grande part à la rédaction du projet de code rural. Il appartenait à la section d'agriculture de l'institut, dès l'origine de cette compagnie, et était l'un des principaux membres de

la société d'agriculture du département de la Seine. Il mourut d'une pleurésie le 15 mai 1806. L'auteur de cet article a publié son éloge historique. C—v—r.

CELSE (Aurélius Cornélius) était de la maison Cornélia, famille patricienne établie à Rome. Quoiqu'on ignore le temps où naquit cet auteur, et celui où il mourut, il paraîtrait cependant, d'après des autorités non suspectes, qu'il vécut sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Caligula, environ cent cinquante ans avant Galien. On l'appelait l'*Hippocrate latin*, parce que, dit-on, il avait traduit élégamment presque tout cet auteur dans sa langue. On ne sait trop quelle fut la profession de Celse dans ses premières années; la diversité des opinions sur ce point, vient de ce que cet auteur a écrit sur plusieurs matières, et de manière à persuader qu'il était très versé dans chacune; car ayant traité de la rhétorique, de l'art militaire et de l'agriculture, on serait aussi bien fondé à dire qu'il était autant orateur qu'homme de guerre, ou médecin. Il est à croire qu'il n'étudia d'abord la médecine que comme une branche de la philosophie, et non dans l'intention de la pratiquer. Néanmoins on ne peut s'empêcher de reconnaître combien étaient profondes ses connaissances en ce genre : « *Quid plura?* dit Quintilien en parlant de ce savant, *cùm etiam C. Celsus medicus*, *acri vir ingenio*, *non solùm de his omnibus conscripserit artibus*, *sed ampliùs rei militaris et rusticæ etiam et medicinæ præcepta reliquerit*, *dignus vel illo proposito ut illum scisse omnia illa credamus.* » (*Instit. orat. libro ult.*) Toute la médecine de Celse est renfermée dans huit livres, qui présentent l'état où était l'art de guérir à l'époque où il vivait; le style en est élégant, concis et néanmoins très clair; aussi a-t-on dit de lui qu'il était le Cicéron des médecins. Les quatre premiers livres de son ouvrage ont rapport aux maladies médicales proprement dites; la seméiotique y est présentée avec clarté. Dans les quatre derniers, se trouve tout ce qui a rapport à la matière médicale et aux maladies chirurgicales, comme aussi à leurs moyens manuels de guérison. Les médicaments simples et composés y sont exactement décrits, avec l'histoire des indications qu'ils peuvent remplir. C'est dans le septième livre, consacré au développement de la science vraiment chirurgicale, que l'on trouve les premiers détails écrits sur la pratique de la taille, qu'on a depuis nommée le *petit appareil.* Il est d'autant plus à croire que Celse n'en fut point l'inventeur, que déjà, bien avant lui, le fils d'Alexandre, roi de Syrie, âgé d'environ dix ans, périt des suites de ce procédé, mis en œuvre par des opérateurs gagnés, si l'on en croit Florus l'historien, par Diodore, son tuteur. Aussi notre auteur, qui, comme Hippocrate, connaissait tous les dangers de cette opération, croyait-il qu'on ne devait pas indifféremment la tenter chez toutes sortes de sujets. Tout l'ouvrage est semé de préceptes et de sentences d'une si grande vérité, que leur collection pourrait faire pendant aux *Aphorismes* d'Hippocrate, et mériterait d'être méditée comme eux. Fred. Clossius en a fait un extrait en vers élégiaques, sous ce titre : *De tuendâ sanitate*, Tubingue, 1585. Celse est le fond inépuisable où les bons auteurs ont puisé beaucoup de leurs dogmes, tant en médecine qu'en chirurgie. Il leur a fourni nombre de passages pour appuyer leur doctrine; mais comme c'est le sort de tout ouvrage concis,

écrit dans une langue morte, d'être entendu diversement, selon que chacun interprète à sa guise les mêmes passages, plusieurs écrivains d'opinions différentes ont cru y avoir trouvé les preuves de leurs assertions ; quelquefois même, ils ont offert sa doctrine comme la leur, reproche qu'on ne saurait faire à Fabricio de Aquapendente. Celse, en effet, est son auteur favori ; presque partout il le cite, et souvent il l'interprète avec la sagacité qu'on doit attendre d'un praticien qui, nourri de la lecture des anciens, a joui d'une aussi grande réputation. Il le qualifie d'auteur admirable : *Admirabilis Celsus in omnibus, quem nocturnâ versare manu, versare diurnâ consulo*, dit-il dans la première partie de ses *OEuvree chirurgicales*. Quelques-uns ont donné à Celse le nom de compilateur ; mais, quel que soit le sens qu'on attache à cette dénomination, on ne pourra s'empêcher de dire que son travail n'est nullement à comparer aux ramas indigestes que, de nos jours, on caractérise sous ce nom. Hippocrate et Asclépiade sont les deux auteurs que Celse a le plus suivis ; on peut regarder comme hippocratique toute sa doctrine chirurgicale ; quant au reste, il avoue lui-même le devoir au dernier de ces auteurs. A voir la manière dont tous ses préceptes sont établis, on ne peut s'empêcher de croire que cet écrivain ne fut de la secte des éclectiques, et la preuve en est dans tout ce qu'il dit relativement à l'usage de la saignée, des purgatifs et autres moyens généraux de guérison. On compte plus de cinquante-neuf éditions de Celse, faites en France, en Italie, en Hollande ou en Allemagne, depuis l'édition de Florence, qui parut en 1478, in-fol., jusqu'à celle de Clossius, imprimée à Tubingue en 1785, in-4°. ; les plus recherchées sont celles d'Alde, 1528, in-8°. ; d'Elzevir, 1657, in-12 ; des *Variorum* donnée à Leipzig, par Krause, 1766, in-8°. ; celle de Vallart, imprimée chez Didot en 1772, in-12 ; de Strasbourg, 1806, 2 vol. in-8°., et celle de Padoue, de Comini. Celle qui parut à Lausanne sous la direction de Haller n'est pas sans mérite ; elle offre en tête une préface savante, où l'on trouve tout ce qui intéresse sur cet auteur. Celse a été traduit en différentes langues vivantes, notamment en français par M. Ninnin, qui a publié sa traduction en 1753, in-12, 2 vol. : cette traduction est une des plus correctes. P—R—L.

CELSE, philosophe épicurien, dont Brucker et Mosheim font mal à propos un platonicien de la secte d'Ammonius, qui n'exista qu'après lui, vivait dans le second siècle. Il se rendit fameux par ses ouvrages contre le christianisme, dont le plus connu était intitulé : *Discours véritable*. Cet ouvrage ne nous est point parvenu ; mais Origène nous a conservé tout ce qu'il contenait d'essentiel, dans la célèbre réfutation qu'il en fit un siècle après, et qui est regardée comme un des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique. Les extraits qu'il en a donnés suffisent pour faire apprécier le génie de ce redoutable ennemi de la religion chrétienne. Celse possédait au suprême degré tout ce que le sophisme ingénieux a de plus séduisant, la hardiesse des assertions de plus imposant, et le sel de l'ironie de plus piquant. Il employa contre le christianisme les injures et les railleries beaucoup plus que les raisonnements. Habile à donner un tour ridicule aux histoires de l'*Ancien* et du *Nouveau-Testament* ; saisissant avec art tout ce qui, dans ces deux sources sacrées, pouvait servir à ins-

pirer aux gens du monde du mépris pour la nouvelle religion, il parodiait, avec autant d'esprit que de perfidie, les plus saintes maximes des apôtres, faisait, des plus grands mystères, un objet de dérision, et travestissait d'une manière grotesque les faits rapportés par les Evangélistes. Son érudition n'était pas profonde, mais elle était assez étendue et assez variée pour alimenter ses talents, déjà trop insidieux par eux-mêmes. Celse est le premier auteur païen qui ait écrit contre la religion de J.-C. quand elle commença à être connue parmi les Grecs, et l'on conçoit que, chez un peuple enclin à la raillerie, il dut plus nuire aux chrétiens par ses sarcasmes et ses plaisanteries, que n'aurait pu faire le plus habile dialecticien par des discussions savantes. Cependant, ce dangereux sophiste, qui se vantait de désabuser l'univers de l'enchantement des dogmes du christianisme, n'osa pas contester à J.-C. des vertus éminentes, ni attaquer l'authenticité de son histoire; mais, confondant à dessein les disciples de Marcion, de Valentin, de Lucien et autres sectaires semblables, avec les chrétiens, il accusait ces derniers d'en avoir altéré les traits pour les amalgamer avec leurs dogmes. Il leur reprocha d'avoir tiré leur religion de celle des juifs, ce qui était vrai à bien des égards; mais il prétendit que les juifs avaient pris des païens plusieurs choses qui se trouvent dans les livres de Moïse, telles que les histoires du déluge, de la tour de Babel, de l'embrasement de Sodôme, etc.; du reste, il ne produisait à l'appui de ses assertions aucun écrivain qui ne fût de beaucoup postérieur à Moïse. Les philosophes, ne pouvant soutenir, contre les arguments des chrétiens, l'existence de plusieurs divinités indépendantes, avaient imaginé le système des dieux inférieurs, dont toute la hiérarchie dépendait d'un seul Dieu suprême. Celse embrassa ce système, auquel on croit qu'Apollonius de Tyanes avait eu recours le premier. Ce sophiste avait composé quelques autres ouvrages contre les chrétiens, et un livre contre la magie, par laquelle il prétendait que J.-C. avait opéré les guérisons miraculeuses rapportées dans l'Evangile. — L'antiquité ecclésiastique nous offre un autre Celse, chrétien de religion, qui avait traduit du grec en latin la conférence de Jason avec un juif d'Alexandrie, dont il ne nous reste que la préface du traducteur. T—d.

CELSE (Minos), ou *Minio Celsi*. On a été long-temps partagé sur la réalité de ce personnage; les uns l'ont pris pour Sébastien Castalio; d'autres pour Fauste Socin; quelques-uns pour Lélius Socin; mais enfin Schelhorn est parvenu, à force de recherches, à prouver que c'était un auteur réel, d'abord dans ses *Amœnitates litterariæ*, tome VII, puis dans une dissertation particulière *De Mino Celso*, Ulm, 1748, in-4°. Celse naquit à Sienne au commencement du 16e. siècle; il fut en commerce de lettres avec divers savants, embrassa la nouvelle réforme, se réfugia dans le pays des Grisons, puis à Bâle, où il fut correcteur d'imprimerie chez Pierre Perna. Il donna des éditions très correctes des ouvrages suivants: *Artis chemicæ principes Avicenna atque Geber*, 1572, in-8°.; *Aurificæ artis quem chemiam vocant antiquissimi autores; Raymundi Lullii libelli aliquot chemici; Novum Testamentum latinè-gallicè*, in-8°. On croit que la version latine est celle de Castalion. Celse, en arrivant chez les Grisons, trouva que l'intolérance n'était

pas moins en vogue dans le parti protestant que dans le parti catholique; il eut même la douleur de voir ce système prévaloir dans un synode de Coire, en 1571. C'est ce qui lui inspira un ouvrage intitulé: *Dissertatio, in hæreticis coërcendis, quatenus progredi liceat*, Christingæ (Bâle), 1577, réimprimé dans la même ville en 1584, in-8°., sous cet autre titre, *De hæreticis capitali supplicio non afficiendis.* On l'a quelquefois attribué à Théodore de Bèze, quoique les principes en soient absolument opposés à ceux de ce fameux calviniste. Celse nous apprend dans la préface, qu'il l'avait d'abord écrit en italien, qu'il le traduisit ensuite en latin. Étant mort avant de le pouvoir livrer à l'impression, cet ouvrage fut publié peu de temps après par un anonyme. Daniel Zwicker en fit un abrégé en flamand, 1661, in-4°., qu'il traduisit ensuite en latin, sous le titre de *Henoticum christianorum*, etc., 1562. T—D.

CELSIUS (Magnus - Nicolas), professeur de mathématiques à l'université d'Upsal, né en Helsingie, en 1621, mort en 1679, âgé de cinquante-huit ans, remplit avec distinction les fonctions de sa chaire de mathématiques, et s'occupa aussi de l'étude de l'histoire naturelle, principalement des plantes et des poissons. Il a publié : I. *De plantis Upsaliæ*, Upsal, 1647, in-8°. C'est un petit traité qui fait connaître le nombre des plantes qu'il avait observées aux environs d'Upsal. Son fils en donna un nouveau catalogue beaucoup plus nombreux, environ un siècle après; II. *Dissertatio de naturâ piscium in genere, et piscaturâ*, Stockholm, 1676, in-4°.; III. *Dissertatio de Thule veterum*, Stockholm, 1673, in-4°. D—P—s.

CELSIUS (Olaus), fils du précédent, professeur de théologie et de langues orientales à Upsal, membre de l'académie de Stockholm, naquit en 1670, et mourut en 1756. Charles XI le fit voyager en Allemagne, en Hollande, en France et en Italie. Aux fonctions du ministère évangélique, et à celles de l'enseignement des anciennes langues orientales, il réunit le goût et l'étude de la botanique, dans laquelle il s'est rendu très célèbre par ses savantes recherches pour reconnaître et déterminer avec certitude les plantes dont il est parlé dans la *Bible*, surtout celles que les interprètes et les traducteurs ne désignaient que par le nom hébreu, n'ayant pu le rendre en latin ni dans les langues modernes. Dès la renaissance des lettres, plusieurs savants, tels qu'Ursinus, Lemnius, et ensuite Barreyra, Edmond Castell et d'autres, avaient fait des tentatives plus ou moins heureuses pour traiter ce sujet; mais Celsius les surpassa tous par le moyen de la langue arabe, dont il avait fait une étude approfondie, et qui lui fournit de grandes ressources, surtout dans Abulfeda. Il publia d'abord le résultat de son travail sous la forme de dissertations sur chaque objet en particulier. Il en fit paraître successivement dix-sept. La première est de 1702, et la dernière de 1741. Il les réunit ensuite en un seul corps d'ouvrage, sous ce titre: *Hierobotanicon, seu de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes breves*, Upsal, 1745 et 1747; Amsterdam, 1748, in-8°., en 2 parties ou volumes, la 1re. de 572 pages, et la 2e. de 600 pages. Cet ouvrage, regardé comme capital en son genre, n'est pas seulement le produit d'une immense érudition; on y reconnaît aussi une étude exacte et profonde de la nature vivante. Ce fut par la réunion de ces deux moyens, que Celsius fut en

état de déterminer d'une manière satisfaisante plus de cent plantes connues et en usage dès la plus haute antiquité. Il voulut aussi faire connaître les végétaux de la Suède, et il publia le catalogue de ceux qui naissent spontanément aux environs d'Upsal (dans les *Acta litter. et scient. Suec.* , 1732). Il en parut, huit ans après, un supplément ou appendix (*ibid.*, 1740). On doit regarder Olaüs Celsius comme le véritable fondateur de l'histoire naturelle en Suède ; mais le plus grand service qu'il ait rendu à cette science fut de deviner le génie de Linné. Ce grand homme était très jeune et sans fortune ; Celsius l'accueillit, le logea dans sa maison, lui ouvrit sa riche bibliothèque, dirigea ses premiers pas dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue, et l'encouragea dans ses grandes entreprises pour la réforme de l'histoire naturelle. Linné lui en témoigna sa reconnaissance à sa manière, en donnant le nom de *Celsia* à un nouveau genre qui a beaucoup d'affinités avec celui des *verbascum* ou molènes. L'espèce qui servit de type est une belle plante de l'Orient qui avait été découverte dans l'île de Crète. En la nommant *Celsia orientalis*, Linné a voulu que cette épithète indiquât à la fois le climat d'où elle est originaire, et que, par une allusion poétique qui était dans le caractère de son génie, et dont il faisait un fréquent usage quand il dénommait des plantes, elle rappellât à la postérité la profonde connaissance des langues orientales qu'avait Celsius, et le savant ouvrage qui en est le résultat. Celsius a publié un grand nombre de dissertations sur divers sujets de théologie, d'histoire et d'antiquités ; les plus intéressantes sont : *De linguâ Novi Testamenti originali*, Upsal, 1707, in-8°. ; *De Helsingiâ antiquâ*, 1713, in-8°. ; *De versionibus Bibliorum sueo-gothicis*, Stockholm, 1716, in-8°. ; *De sculpturâ Hebrœorum*, Upsal, 1726, in-8°. ; *Historia linguæ arabicæ ; De monumentis quibusdam runicis*, Upsal, 1727, in-4°. ; *De hodierno statu ecclesiæ armenorum*, Upsal, 1726, in-8°. Olaüs Celsius refusa deux fois la dignité d'archevêque d'Upsal. Les savants de la Suède ont rendu hommage à la mémoire de cet homme célèbre, qui a honoré leur patrie par son savoir et par ses vertus. On trouve des détails sur sa vie dans l'éloge qu'Abraham Baeck, premier médecin du roi de Suède, en a publié à Stockholm, en 1758, in-8°., et dans l'histoire de sa vie : *Vita Olavi Celsii*, insérée dans les *Mémoires de la société des sciences d'Upsal*, tome II. — Olaüs Celsius laissa deux fils, MAGNUS, anobli sous le nom de *Celse*, et OLAUS ; le premier a donné un recueil historique intitulé : *Apparatus ad historiam sueo-gothicam* ; le second, une *Histoire de Gustave Ier.*, qui a été traduite du suédois en allemand, Copenhague, 1757, 2 vol. in-8°. ; une *Histoire d'Éric XIV* ; le commencement d'une *Histoire ecclésiastique de la Suède*, une *Histoire de la bibliothèque d'Upsal*, etc. D—P—s.

CELSIUS (ANDRÉ), professeur d'astronomie à Upsal, où il naquit en 1701, était petit-fils de Magnus-Nicolas ; il fut reçu maître-ès-arts en 1728, et commença dès-lors à donner des leçons publiques avec un grand succès. En 1730, il fut nommé professeur. Il n'y avait encore à cette époque aucun observatoire en Suède, et les bons instruments y étaient inconnus. Celsius fut chargé par le gouvernement de faire un voyage pour se mettre en état de perfectionner l'étude de l'astronomie dans son pays. Il parcourut

l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, s'entretenant avec les astronomes les plus fameux, et visitant les observatoires les plus remarquables. Arrivé à Paris en 1733, il se lia avec les savants qui s'occupaient des moyens de déterminer la figure de la terre, prit part à leurs travaux, et son mérite ayant été apprécié, il fut désigné par le comte de Maurepas pour accompagner Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier et Outhier, dans leur voyage à Tornéo. Ce voyage n'eut lieu qu'en 1736, et, en attendant, Celsius se rendit en Angleterre, pour y faire l'acquisition des meilleurs instruments. Son zèle, ses talents et la connaissance qu'il avait des lieux où devaient se faire les observations, le rendirent très utile aux astronomes français. Louis XV, pour l'en récompenser, lui fit une pension de 1000 liv. tournois. De retour à Upsal, Celsius fit élever à ses frais un observatoire, que ses propres observations et celles de Melanderhielm et de Prosperin ont rendu célèbre. Sa réputation s'étant étendue de plus en plus, il fut comblé d'honneurs littéraires. Les académies de Stockholm et de Berlin, la société royale de Londres, l'institut de Bologne et plusieurs autres compagnies savantes le reçurent parmi leurs membres, et il fut nommé secrétaire de la société royale d'Upsal. Une mort prématurée termina sa carrière en 1744. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels il faut remarquer : I. *Dissertatio de novo methodo dimentiendi distantiam solis à terrá*, 1730 ; II. un recueil de trois cent seize observations d'aurores boréales, faites de 1716 à 1732, Nuremberg, 1733, in-4°., en latin ; III. *Disquisitio de observationibus pro figurá telluris determinandá in Galliá habitis*, Upsal, 1738 ; IV. *Disputatio de novo in fluviis Norlandorum piscandi modo*, Stockholm, 1738 ; V. *De luná non habitabili*, ibid., 1740 ; VI. *De initio anni veterum Sueo-Gothorum*, ibid., 1741 ; VII. *Lettre sur les comètes*, en suédois, Upsal, 1744. On trouve plusieurs mémoires de Celsius dans les recueils des sociétés savantes dont il était membre ; le plus remarquable est celui qu'il remit à l'académie des sciences de Stockholm, peu avant sa mort. Ce mémoire a pour but de prouver que les eaux de la mer ont diminué, de temps immémorial, et qu'elles diminuent encore ; l'auteur détermine même la progression annuelle de cette diminution. Plusieurs savants de Suède, parmi lesquels était Linné, adoptèrent l'opinion de Celsius ; d'autres, ayant à leur tête l'évêque Brovallius, entreprirent de la réfuter, et il en résulta une discussion très animée, à laquelle les états du royaume prirent part. Les savants étrangers se sont également partagés sur cette question, et, quoiqu'elle ne soit pas décidée, les recherches et les observations qu'elle a donné lieu de faire ont été utiles aux progrès de la physique et de la géographie. C—AU.

CELSUS (JULIUS), auteur d'un livre sur la *tactique*, se trouve cité dans l'ouvrage de Laurent Lydus de Philadelphie, sur les magistrats de la république romaine, qui vient d'être publié pour la première fois, en grec et en latin, aux frais et par les soins de M. de Choiseul-Gouffier. Nous savons seulement, par les citations de Lydus, que ce Celsus avait écrit en latin postérieurement au règne de Néron.

W—R.

CELSUS (JUBENTIUS), jurisconsulte, vécut à Rome sous le règne de Domitien, de Nerva, de Trajan et d'Adrien. Étant entré dans une conjuration contre Domitien, il eut l'a-

dresse de se sauver en flattant ce prince, et en lui faisant espérer de dévoiler le plan et les complices de cette conspiration. Sur ces entrefaites, Domitien mourut. Celsus jouit de beaucoup de crédit et de considération sous Trajan, qui le fit préteur. On voit, par une discussion qui eut lieu dans le sénat, et dont Pline le jeune fait mention, que Celsus ne soutenait pas toujours ses opinions avec modération. On prétend qu'il fut assassiné au commencement du règne d'Adrien, sous prétexte qu'il avait dressé des embûches à ce prince dans une partie de chasse. D'autres croient que cette assertion concerne L. Publius Celsus, qui avait été consul sous Trajan. Jubentius Celsus eut un fils du même nom, et que l'on appela *le jeune*. Il se distingua de bonne heure par son habileté dans la science du droit, et fut deux fois consul sous Adrien, qui l'appela à son conseil, avec plusieurs autres jurisconsultes célèbres de ce temps. Il vécut jusqu'au temps d'Antonin, dont il fut le secrétaire. Il avait laissé plusieurs ouvrages sur la jurisprudence, dont on trouve des fragments dans le *Digeste*. B—I.

CELSUS (TITUS CORNÉLIUS), après avoir été tribun militaire, s'était retiré dans ses terres en Afrique, où il vivait en simple particulier, lorsque Vibius Passienus, proconsul de cette province, et Fabius Pomponianus, commandant de la frontière de Libye, le firent proclamer empereur, l'an 264. Pendant que Gallien se livrait aux plaisirs et à la débauche, il s'élevait de tous côtés des tyrans qui se rendaient maîtres de quelques parties de l'empire. Celsus avait un air distingué et une grande taille. Les Africains jetèrent les yeux sur lui, à cause de son intégrité, et le revêtirent de la robe de la déesse céleste (*peplum deæ cœlestis*), qui lui servit de manteau impérial; mais il ne jouit pas long-temps de ces honneurs (sept jours), et presque aussitôt qu'il eût été créé empereur, il fut mis à mort par les ordres (1) d'une femme nommée *Galliène*, cousine de l'empereur Gallien. (*Voy.* GALLIEN.) Les habitants de Sicca le massacrèrent; son corps fut la proie des chiens, et, chose inouïe jusqu'alors, on attacha son effigie à un gibet. On n'a point de médailles authentiques de cet empereur. T—N.

CELTES PROTUCIUS (CONRAD), né à Wipfelt, bourg situé entre Wurtzbourg et Schweinfurt, le 1er. février 1459, fut obligé d'interrompre ses études pour aller dans une campagne soigner les affaires de son père; mais bientôt, ennuyé de ce genre de vie, il s'enfuit secrètement à Cologne, où il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la théologie et des belles-lettres. Il se rendit ensuite à Heidelberg, se mit sous la direction de Rodolphe Agricola, et fit des progrès si rapides, qu'il fut bientôt en état de donner lui-même des leçons. Pendant son séjour à Heidelberg, il contribua à l'établissement de la société littéraire, connue sous le nom de *Societas Rhenana*, la première de ce genre qui ait existé en Allemagne, dont l'influence a été très utile au progrès des lettres dans ce pays, et au sujet de laquelle on trouvera des renseignements dans un Discours de Georges Ruprecht, Jéna, 1752, in-4°. Celtes parcourut ensuite toute l'Italie, dans le dessein d'entendre les professeurs les plus

(1) Il nous paraît qu'on a mal entendu le sens de Trébellius Pollio, quand on dit que c'est Galliène qui le fit proclamer empereur. Cet historien dit positivement qu'il fut élu par les soins de Passienus et de Pomponianus; ensuite il raconte les circonstances de sa mort, et l'attribue à Galliène. Ainsi, le vrai sens se retablit parfaitement, en ajoutant une virgule après le mot *creatur*, dans cette phrase : *Quare creatus, per quamdam mulierem Gallienam nomine...... interemptus est.*

célèbres. Il visita Padoue, Bologne, Florence, Venise et Rome, et, traversant l'Allemagne sans s'y arrêter, alla en Pologne voir Albert Brutus, célèbre astronome. A son retour dans sa patrie où sa réputation l'avait dévancé, l'empereur Frédéric III lui décerna la couronne poétique, honneur qui n'avait été accordé jusque-là à aucun littérateur allemand. Les historiens ne s'accordent point sur la date de cet événement; mais on doit le fixer à 1487, puisqu'on sait que, lors de son couronnement, Celtes n'avait que vingt-huit ans. Il reçut, le premier, le titre de poète impérial, témoin ces vers :

Primus ego titulum gessi, nomenque poëtæ
Cæsareis manibus laurea nexa mihi.

Ce titre lui donnait des priviléges dont il se servit pour attirer de toutes parts dans son pays les hommes savants et laborieux, et pour les attacher à l'enseignement. Il visitait lui-même les principales écoles et les universités, encourageant les professeurs, leur indiquant des méthodes préférables à celles qu'ils avaient adoptées, leur fournissant des livres, etc. Enfin, Maximilien Ier. le récompensa de ses travaux en le désignant pour professeur d'éloquence à l'université de Vienne; il lui donna en même temps la place de son bibliothécaire, et lui accorda plusieurs priviléges dont il jouit jusqu'a sa mort, arrivée le 3 février 1508. Celtes avait réuni un grand nombre de matériaux pour l'histoire d'Allemagne, et il avait pris l'engagement solennel d'y travailler. On doit regretter qu'il n'ait pu accomplir ce dessein. On a de lui : I. *Proseuticum ad D. Fredericum tertium pro laureo Apollinari*, in-4°., sans date, mais de 1487; II. *Ars versificandi et carminum*, Nuremberg, 1487, in-4°. : il y a une autre édition sans date, même format. Toutes deux sont très rares. III. *Quatuor libri amorum secundum quatuor latera Germaniæ*, Nuremberg, 1502, in-fol., fig., très rare. Outre les élégies dans lesquelles l'auteur célèbre ses amours avec une licence, et souvent même un cynisme qu'on ne peut excuser qu'en se reportant aux mœurs du siècle où il écrivait, ce volume contient: *De situ et moribus Noribergæ et magnitudine Hercyniæ silvæ*, et l'*Hymne de St.-Sebald*. IV. *Odarum libri quatuor*, Strasbourg, 1513, in-4°. Quelques bibliographes ont confondu ce recueil avec le précedent, mais c'est à tort. V. *De situ et moribus Germaniæ carmen*, dans le 1er. vol. du recueil de Schardius, des écrivains d'Allemagne, et à Strasbourg, 1610, in-8°.; VI. *De Vistulâ fluvio*, *Salinaria, et de Vesontibus ac eorum venatione*, poèmes insérés dans le tom. 1er. du recueil de Pistorius, intitulé: *Poloniæ historiæ corpus*, Bâle, 1582, in-fol.; VII. *De conscribendis epistolis*, Cologne, 1573, in-8°.; VIII. *Eorum ferè omnium quæ rhætores in orationem venire adserunt, ex Cicerone index*, Strasbourg, 1568, in-8°. On trouve aussi quelques pièces de Celtes dans d'autres recueils, et notamment dans les *Deliciæ poëtarum german.* Il a en outre donné une édition des Œuvres d'Hrosvite (*V.* Hrosvite). Le véritable nom de Celtes était *Meissel*, mot allemand qui signifie *ciseau*, et qu'il latinisa, suivant la coutume de son temps; mais on ignore d'où il prit le surnom de *Protucius*. Saxius dit que ce fut Celtes qui découvrit les *Fables de Phèdre* et la *Carte de Peutinger;* il est certain qu'il trouva cette carte dans un monastère d'Allemagne, et qu'il la donna au savant sous le nom duquel elle est connue (*V.* Peutinger). W—s.

CENALIS, ou CENEAU (Robert),

savant théologien et controversiste, né à Paris, à la fin du 15e. siècle, montra beaucoup de zèle contre les nouvelles doctrines qui commençaient à se répandre dans le royaume, et mérita la protection de François Ier., qui le nomma évêque de Vence, en 1523, puis de Riez, et enfin d'Avranches en 1532. Les ouvrages qu'il a publiés, et qui lui méritèrent de son temps une assez grande réputation, sont surchargés d'érudition, et écrits d'un style diffus et boursoufflé. Nous nous contenterons d'en indiquer ici les principaux : I. *Historia Gallica*, Paris, 1557 et 1581, in-fol. C'est sans raison qu'il a donné le titre d'histoire à cet ouvrage; c'est un recueil de dissertations sur l'origine des Francs et des Bourguignons, et les commencements de leur domination dans les Gaules. Il y adopte sans examen toutes les rêveries débitées jusqu'à lui sur Francus, la fondation de Paris, etc. II. *Tractatus de utriusque gladii facultate usuque legitimo*, Paris, 1546, in-12; Leyde, 1558. Il y établit les droits des deux puissances, la spirituelle et la temporelle, et réfute un auteur anglais qui ôtait à l'Église toute sa juridiction. III. *Pro tuendo sacro cœlibatu*, Paris, 1545, in-8°.; IV. *Traductio larvæ sycophanticæ, petulantissimæque impietatis calvinicæ*, Paris, 1556, in-8°. Un écrivain du parti réformé répondit à cette satire par une brochure intitulée : *Censura facultatis theolog. Parisiensis*. Ce titre a induit Dupin en erreur; persuadé que Ceneau avait réellement encouru les censures de la Sorbonne, il ajoute qu'il s'y soumit sans difficulté. On voit par là que Dupin ne connaissait point le livre dont il s'agit. V. *Methodus de compescendâ hæreticorum ferociâ*, Paris, 1557, in-8°.; VI. *Axioma de divortio matrimonii Mosaïci per legem evangelicam refutato*, Paris, 1549, in-8°.; VII. *De liquidorum leguminumque mensuris, seu verâ mensurarum ponderumque ratione*, Paris, 1532, 1535 et 1547, in-8°. Il y a beaucoup d'érudition dans ce traité, qui a été inséré dans le 11e. tome des *Antiquités de Grævius*. On a encore de Ceneau plusieurs Traités de controverse et les *Statuts synodaux du diocèse de Riez*. Il mourut à Paris en 1560, le 27 avril, et fut inhumé dans l'église de St.-Paul, où l'on voyait son tombeau. Gessner, Simler et Duverdier le nomment mal à propos *Senalis;* et, par un jeu de mot burlesque, on l'a quelquefois désigné sous le nom de *Soupier*. W—s.

CÈNE. *Voy*. LECÈNE.

CENNI (JACQUES-MARIE), né à Sinalunga, dans le territoire de Sienne, le 10 mai 1651, s'appliqua de bonne heure à l'étude des lois, et, s'étant rendu à Rome, il fut successivement secrétaire des cardinaux César Fachinetti, Jules Spinola et Jacques Cantelmo, archevêques de Naples. A travers ses différentes occupations, Cenni trouva le moyen de cultiver la poésie italienne, dans laquelle il avait, dès sa première jeunesse, obtenu des succès et fait remarquer la vivacité de son génie : c'est particulièrement lorsqu'il improvisait qu'elle se faisait apercevoir. Il avait profondément étudié la langue toscane, et des remarques qu'il avait faites sur une édition du *Décaméron*, donnée à Genève, prouvent à quel point il en connaissait toutes les finesses; mais ces notes sont restées inédites dans les archives de la société arcadienne. On a de lui : *Vita di Gaio Cilnio Mecenate, Cavaliere romano*, Rome, 1684, in-12. Ses autres productions n'ont pas été publiées; on doit surtout regretter *le*

Vite de' critici. Cenni mourut à Naples le 31 mai 1692. — Gaetan Cenni, prêtre bénéficier de l'église du Vatican, a été, dans le 18e. siècle, un des plus savants écrivains sur la diplomatique, qu'il ne faut pas confondre avec la diplomatie, comme on l'a fait dans un *Dictionnaire universel*, etc. Ses ouvrages les plus estimés sont : I. *De antiquitate Ecclesiæ Hispanæ dissertationes*, Rome, 1740-41, 2 vol. in-4°. L'auteur se propose de faire voir l'état et la discipline de l'Église d'Espagne depuis son établissement jusqu'au 8e. siècle. Les dissertations sont précédées du code des anciens canons de cette Église, tiré de la collection des Conciles et des Décrétales faite par S. Isidore. Cenni avait dit que l'ordre de St.-Benoît ne datait, en ce royaume, que depuis le 9e. siècle. Pour venger son ordre qu'il croyait attaqué, le P. Scarmagli, abbé du Mont-Cassin, répondit par un écrit intitulé : *Vindiciæ antiquitatum monasticarum Historiæ adversus Cajetanum Cennium*, Arrezzo, 1753. II. *Monumenta dominationis pontificiæ, sive codex Carolinus, et codex Rudolphinus, chronologiâ, dissertationibus et notis illustrata*, 2 vol. in-4°., Rome, 1760.

R. G.

CENSORINUS, grammairien et philosophe sous les règnes d'Alexandre Sévère, de Maximien et de Gordien, écrivit vers l'an 238 un petit ouvrage qu'il intitula : *De die natali*, parce qu'il le composa à l'occasion du jour de la naissance de Quintus Cerellius son ami. Cet ouvrage a été d'une grande utilité aux chronologistes, pour déterminer les principales époques des événements anciens. Censorinus traite aussi dans ce livre de l'histoire naturelle de l'homme, de la musique, des rites religieux, de l'astronomie et d'autres matières ; par tout il se montre érudit, judicieux, et il paraît avoir fait une étude particulière des livres des pythagoriciens et des Étrusques ; son style est toujours clair et concis, sans aucune trace de mauvais goût, mêlé seulement de quelques expressions peu classiques. Il avait composé un traité sur les accents, qui est cité par Cassiodore, mais que nous n'avons plus. M. Fuhrmann, dans son *Manuel de littérature classique* récemment publié en allemand, tom. IV, pag. 321, dit que Censorinus était aussi l'auteur d'un livre intitulé *Indigitamenta* (livres des pontifes, où étaient écrits les noms des dieux et les cérémonies propres à chacun d'eux). Nous pensons que c'est une erreur. Censorinus, cap. 3, cite en effet un livre sous ce titre ; mais il l'attribue à Granius Flaccus, et nous apprend qu'il était dédié à César. Putschius avait aussi attribué à tort à Censorinus les fragments d'un ouvrage intitulé : *De naturali institutione*, qui traite de l'astronomie, de la géométrie, de la musique, de la versification. Ces fragments d'un auteur incertain sont imprimés à la suite de l'ouvrage de Censorinus, dans quelques anciennes éditions : cet auteur a été imprimé pour la première fois à Bologne en 1497, in-fol., avec Épictète et d'autres morceaux ; la meilleure édition est celle qu'a donnée Havercamp, Leyde, 1743, in-8°. ; cette édition, réimprimée en 1767, renferme aussi les fragments des Satires de Lucilius, qu'on ne s'attendait guère à y trouver. La dernière est celle qui a été donnée à Nuremberg par Gruber, in-8°., 1805.

W—r.

CENSORINUS (Appius-Claudius), fut un de ces Augustes ou empereurs éphémères qu'on vit en si grand nombre sous le règne de Gallien, et qui

furent appelés *tyrans*. Il prit la pourpre sous l'empire de Claude second, l'an 269. Il paraîtrait que ce fut malgré lui. Illustre dans les camps et dans le sénat, il avait été deux fois consul, deux fois préfet du prétoire, trois fois préfet de Rome, et quatre fois proconsul. Après avoir parcouru cette honorable carrière, il s'était retiré à la campagne, déjà vieux, et boitant d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre des Perses, au temps de Valérien. Ce fut dans ces circonstances qu'il fut fait empereur, et appelé *Claude* par une sorte de plaisanterie. Comme il mettait beaucoup de rigueur dans la discipline militaire, il fut tué par les mêmes soldats qui venaient de le porter à l'empire. Son historien dit qu'on lisait en grosses lettres sur son tombeau, auprès de Bologne, ces mots : *Felix ad omnia, infelicissimus imperator :* « Heureux en tout, empereur » très malheureux. » Les médailles qu'on attribue à cet empereur sont suspectes. Q—R—Y.

CENTENERA (D. Martin del Barco), né à Logrosan, dans le diocèse de Palencia, porta les armes, en 1573, dans l'expédition des Espagnols sur les bords du fleuve qu'ils nommèrent Rivière d'Argent (*Rio de la Plata*), et, à l'exemple des illustres auteurs de la *Lusiade* et de l'*Araucana*, qui célébrèrent les guerres lointaines auxquelles ils prirent part, il chanta la conquête de la rivière de la Plata, dans un poëme qui a pour titre : *Argentina, y conquista del rio de la Plata, y Tucuman y otros successos del Piru*, Lisbonne, 1602, in-4°., réimprimé dans le tom. III des *Historiadores primitivos de las Indias*, par la Barca, Madrid, 1749, in-fol. Quoique dépourvu de goût et de méthode, rempli de digressions et mêlé de fables, cet ouvrage, dont l'historique va jusqu'à l'an 1581, renferme quelques faits que l'on ne trouve pas ailleurs. Centénera écrivit en prose le Désabusement du monde (*el Desengaño del mundo*). Alonso Fernandès parle de cet auteur avec éloge dans son *Histoire de Palencia*, liv. III, ch. 23. V—VE.

CENTENO (Diego), né en Castille en 1505, d'une famille noble, suivit Pizarre au Pérou, contribua à la conquête de cet empire, se vit bientôt en possession d'une immense fortune dans la province des Charcas, et se distingua à la bataille de Chupas, gagnée en 1542, par Vaca de Castro, sur le jeune Almagro, meurtrier de Pizarre. S'étant déclaré pour Gonzale, frère de ce dernier, Centeno suivit, en 1544, dans la province des Charcas, François d'Almendras, son ami, que Gonzale y envoyait pour commander. Almendras s'étant fait détester par sa tyrannie, Centeno le poignarda lui-même, soit par ambition, soit pour venger ses concitoyens, et, s'étant emparé de l'autorité, il embrassa aussitôt le parti du roi. Il eut bientôt une armée, avec laquelle il prit la ville de la Plata, menaçant Cuzco et tout le haut Pérou ; mais, attaqué, en 1546, par Carvajal, lieutenant de Gonzale, ses troupes furent battues et dispersées ; lui-même, n'ayant plus d'asyle, se réfugia dans des montagnes escarpées, s'y tint caché, et ne dut la vie qu'à la fidélité de quelques Indiens. Excité, peu de temps après, à reprendre les armes, par des émissaires du président la Gasca, que venait d'envoyer Charles-Quint, il sortit de sa retraite, appela ses anciens soldats, cachés près de lui, surprit la ville de Cuzco, défit le lieutenant de Gonzale, et se fit proclamer capitaine-général au nom du roi. Gonzale s'avançant à grandes journées pour le combattre,

ces deux capitaines se disputèrent les armes à la main, à Guarina, le 16 octobre 1547, la possession du Pérou. Centeno fut complètement défait. Porté sur un brancard par des Indiens, et doublement accablé par la maladie et le désespoir, il trouva cependant assez de force pour s'élancer sur un cheval, et se dérober à la mort, par une fuite précipitée, à travers les déserts. Parvenu à joindre l'armée royale, commandée par le président la Gasca, il contribua l'année suivante à la défaite du parti de Pizarre, et entreprit ensuite la découverte de tout le pays qu'arrose la rivière de la Plata. Mécontent néanmoins de n'avoir pas eu une part assez considérable à la distribution des récompenses accordées aux généraux royalistes, il se disposait à passer en Espagne pour aller porter ses réclamations à Charles-Quint, lorsqu'il mourut, en 1549, d'un breuvage empoisonné qu'on lui donna dans un festin, selon Garcilasso de la Véga.

B—P.

CENTENO (Amaro), né dans le 16e. siècle, à Puebla de Zanabria, ville du royaume de Léon, voyagea dans l'Orient, fit un grand nombre d'additions, comme il le dit lui-même, à l'*Histoire des Tatars* de Hayton, qui fut écrite en arménien dans le 14e. siècle, et traduite ensuite en latin, en italien et en français. (*Voy.* Hayton.) Centeno se fit avantageusement connaître par son *Historia de las cosas del Oriente*, Cordoue, 1595, in-4°. On y trouve une description des royaumes de l'Asie, une histoire des Tatars, une histoire d'Égypte et de Jérusalem.

V—ve.

CENTLIVRE (Susanne), femme célèbre en Angleterre par son talent dramatique et par une vie toute romanesque, naquit vers l'année 1667, dans le comté de Lincoln. Son père y possédait un bien considérable; il était non conformiste, et, dans les troubles qui agitèrent le règne de Charles Ier., il se montra partisan zélé de la cause parlementaire. Il en fut sévèrement puni à la restauration de Charles II; ses biens furent confisqués, et il fut obligé de s'enfuir en Irlande, laissant sa fille Susanne dans l'indigence. Elle n'avait que trois ans quand son père mourut, et n'en avait pas douze quand elle perdit sa mère. Dès son enfance, elle montra une disposition particulière pour la poésie; car, à sept ans, elle composa une chanson qui a mérité d'être conservée. Les mauvais traitements qu'elle reçut de ceux à qui son éducation fut confiée l'engagèrent à s'enfuir, très jeune encore, et à se rendre à Londres sans savoir ce qu'elle y deviendrait. Voyageant seule et à pied, elle rencontra sur sa route un jeune homme nommé *Antoine Hammond*, père de l'auteur des *Élégies d'amour*; il étudiait alors à l'université de Cambridge. Frappé de la jeunesse et de la beauté de Susanne, il lui offrit ses secours, et lui proposa de l'accompagner à Cambridge, en prenant des habits d'homme. Elle y consentit, et passa avec lui dans son collége six à sept mois; mais l'étudiant voyant que cette aventure avait déjà fait naître des soupçons, et craignant que la découverte ne lui attirât une fâcheuse affaire, engagea Susanne à se rendre à Londres, où il promit d'aller bientôt la rejoindre. Il lui remit une petite somme d'argent, avec une lettre de recommandation pour une dame de sa connaissance qui vivait à Londres; mais elle n'entendit plus parler de lui. Comment elle y vécut et quelles furent ses ressources, c'est ce qu'on ne sait pas, non plus que la manière dont elle parvint à épouser, avant l'âge de seize ans,

un neveu de sir Stephen Fox. Elle le perdit au bout d'un an, épousa bientôt un officier de terre, nommé *Carrol*, qui fut tué en duel dix-huit mois après, et qu'elle paraît avoir vivement regretté. Réduite alors à une grande détresse, elle résolut de tirer parti de son talent pour la poésie. Elle débuta par une tragédie, l'*Époux parjure*, représentée à Drury-Lane en 1700, avec un médiocre succès; elle donna ensuite plusieurs comédies, dont quelques-unes imitées du français, comme *the Gamester* (*le Joueur*), dont le fonds est pris du *Dissipateur*, de Destouches. Elle voulut ensuite s'essayer comme actrice; mais elle n'y montra pas un talent supérieur. Cependant, en 1766, jouant à Windsor, où était la cour, et représentant le rôle d'Alexandre dans la tragédie des *Reines rivales*, de Lée, son jeu, soutenu par sa beauté, fit une vive impression sur un jeune homme de la maison de la reine nommé *Centlivre*, qui assura enfin son existence par un troisième et dernier mariage. Elle continua de produire des comédies avec une grande fécondité, et quelquefois avec succès. Deux des meilleures, *the Busy-Body* (*l'Affairé*), représenté en 1708 à Drury-Lane, et *a Bold stroke for a wife* (*un Coup hardi pour une femme*), joué en 1707, furent d'abord presque refusées par les directeurs du spectacle. Le succès de l'une et l'autre pièce fut prodigieux, surtout celui de la première, dont l'intrigue est ingénieuse et amusante, mais un peu compliquée : elles sont restées au théâtre, ainsi que *the Wonder, a Woman keeps a secret* (*la Merveille, une Femme qui garde un secret*), jouée en 1714. Elle en a publié quelques autres. Les comédies de mistriss Centlivre ne se distinguent ni par l'élégance du style, ni par la vérité des caractères; mais on y trouve du naturel, de la gaîté, de l'invention dans l'intrigue, et plus d'indécence que dans aucune autre pièce du temps; ce qui pouvait être encore un moyen de succès. Susanne Centlivre mourut le 1er. décembre 1723. Née avec beaucoup d'esprit, et d'un caractère doux et facile, elle était plus instruite qu'on ne devait l'attendre d'une femme qui avait eu tant d'autres choses à faire que de s'instruire. Elle était liée avec la plupart des beaux esprits de son temps, Steele, Rowe, Farquhar, Budgell; mais une chanson qu'elle fit contre la traduction d'Homère, lui attira l'inimitié de Pope, qui, dans sa *Dunciade*, la caractérisa par des traits mordants, mais injustes. Dans les dernières éditions de ce poëme, Pope supprima lui-même les vers les plus injurieux qu'il avait faits contre elle. Ses comédies ont été recueillies en 3 vol. in-12, Londres, 1761. Elle a composé aussi plusieurs pièces de vers et un recueil de lettres sur différents sujets, publiées par Boyer; on y trouve des choses ingénieuses et piquantes. Pierre Joseph Fiquet du Bocage, époux de la dame célèbre de ce nom, publia en 1751, à Berlin, un *Mélange de différentes pièces de vers et de prose, traduites de l'anglais* (3 vol. in-12), parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs de Susanne Centlivre. S—D.

CENTNER (GODEFROI), pro-recteur du collége de Thorn, où il fut successivement professeur de philosophie, d'histoire et d'éloquence, était né dans la même ville en 1712, et y mourut le 18 avril 1774. Outre quelques poésies de circonstance, quelques ouvrages de théologie, et beaucoup d'articles qu'il a fournis aux feuilles périodiques de son pays, ses

principaux écrits sont : I. *Historiographia seu regulæ scribendi historiam ecclesiasticam*, Wittemberg, 1758, in-4°.; II. *Histoire des Thorniens qui se sont illustrés hors de leur patrie*, Thorn, 1763, in-4°.; III. *Monument à la gloire de Thorn*, ibid., 1765, in-4°. : ces deux derniers sont en allemand. C. M. P.

CENTORIO *degli Ortensi* (ASCAGNE), auteur italien du 16e. siècle, passe pour avoir été d'une illustre famille de Milan ; mais Apostolo Zeno a prouvé, dans ses notes sur Fontanini (tom. I, pag. 458), qu'il était Romain. Exilé de Rome, on ne sait par quel motif, il se rendit à Milan, où il séjourna plusieurs années. Il embrassa le parti des armes, servit glorieusement, et porta dans les camps un esprit philosophique peu ordinaire dans un guerrier. Après la paix, il rédigea des mémoires, ou commentaires, dont il avait rassemblé les matériaux pendant la guerre. Ces mémoires sont très estimés en Italie, et, n'ayant point été réimprimés, sont devenus fort rares; ils sont divisés en deux parties, qui parurent à quatre ans de distance l'une de l'autre, mais que l'on réunit ordinairement en un seul volume. La première est intitulée : *Commentarj delle guerre di Transilvania, lib. VI*, Venise, 1565, in-4°., et la seconde: *Commentarj delle cose d'Europa, lib. VIII*, Venise, 1569, in-4°. On a du même auteur : I. cinq *Discours sur l'art de la guerre*, imprimés séparément à Venise en 1558, 1559 et 1562, par Giolito, et qui sont le plus souvent réunis en un seul volume; II. *Peste di Milano del 1576 e 1577*, Venise, 1579, in-4°., divisée en cinq livres; III. *Amorose rime*, Venise, 1552, in-8°., ouvrage de la jeunesse de l'auteur, qui en a encore laissé quelques autres. Dans l'édition qu'il donna des *Novelle del Bandello*, Milan, 1560, 3 vol. in-8°., il ajouta des *sensi morali à ciascuna novella*, mais il retrancha de ces Nouvelles toutes celles qui lui parurent *indignes* d'être réimprimées. Il supprima aussi les lettres et les préfaces que l'auteur a mises en tête de presque toutes, et qui contiennent souvent des détails précieux qu'on ne trouve point ailleurs ; ce qui fait que son édition ne jouit d'aucune estime. R. G.

CEPARI (VIRGILE), jesuite italien, né en 1564 à Panicale, dans le diocèse de Pérouse, fut recteur des colléges de son ordre à Florence et à Rome, et mourut le 14 mars 1631, après avoir composé quelques livres ascétiques estimés, et quelques ouvrages historiques en italien, dont les plus connus sont : I. *Vie de sainte Françoise, romaine;* II. *Vie de Ste. Madeleine de' Pazzi ;* III. *Vie de S. Louis de Gonzague* (il l'avait connu personnellement); IV. *Vie de S. François de Borgia* , Rome, 1624, in-8°.; V. *Vie de Jean Berchmans :* elle a été traduite en français (*Voy.* CACHET). C. T—Y.

CEPEDA (JOACHIM ROMERO DE), poète espagnol du 16e. siècle, publia un poëme sur la destruction de Troie (*la Destruicion de Troia*), Tolède, 1583, in-8°. ; traduisit en vers castillans les *Fables d'Ésope*, Séville, 1590, in-8°. ; donna des *Confitures spirituelles* en vers (*Conserva espiritual*), Médina-del-Campo, 1588, in-8°.; et d'autres œuvres poétiques (*Obras en verso*), Séville, 1582, in-4°. On y trouve une comédie intitulée *le Sauvage* ou *le Rustique* (*Salvage*). — CEPEDA (Ferdin. de), fit imprimer à Mexico, en 1637, in-fol., une relation, en espagnol, de la fondation de cette ville, des grandes inondations qu'elle a souffertes, et des canaux pro-

posés et entrepris depuis 1553 jusqu'en 1637. Léon, dans sa *Bibliotheca indica*, dit qu'un Ferdinand de Cepeda, peut-être le même que l'auteur de la relation de Mexico, avait composé un ouvrage utile sous ce titre: *De la plata ensaiada, y barras de las Indias.* — CEPEDA (François de), né à Oropesa, dans la Nouvelle-Castille, et curé de Cervera, dans le 17e. siècle, écrivit un *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, qu'il commence après le déluge (*desde el diluvio*), et qu'il continue jusqu'à l'an 1642. Cet abrégé fut imprimé à Madrid en 1643 et 1654, in-4°. — CEPEDA (Gabriel de), dominicain, né à Ocana, publia à Madrid, en 1669, une *Histoire de N. D. de Atocha*, réimprimée dans la même ville en 1670, in-4°. V—VE.

CÉPHALAEON, ou CÉPHALION, né à Gergithe, dans l'Asie mineure, fut exilé de sa patrie, et se retira en Sicile, où il écrivit en dialecte dorique un abrégé historique en neuf livres, à chacun desquels il donna le nom d'une des neuf muses. Cet ouvrage comprenait l'histoire générale, depuis Ninus jusqu'à Alexandre-le-Grand. Il est assez souvent cité par les anciens, entre autres, par Denys d'Halicarnasse, ce qui prouve que Suidas s'est trompé en disant que Céphalaeon vivait sous le règne de l'empereur Adrien. Cette histoire existait encore du temps de Photius, qui en parle dans sa *Bibliothèque*, cod. 68. C—R.

CÉPHALE, célèbre orateur d'Athènes, florissait vers la fin de la guerre du Péloponnèse, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à renverser la tyrannie des trente. Quoiqu'il vécût à une époque très orageuse, et que personne n'eût proposé et fait adopter autant de lois que lui, il n'avait jamais eu à se défendre contre aucune accusation, ce qui est un exemple unique dans l'histoire d'Athènes. Il ne faut pas le confondre avec Céphale, fils de Lysanias, qui quitta Syracuse, sa patrie, pour venir demeurer à Athènes, où il jouissait d'une grande considération. Il y eut plusieurs enfants, dont le plus célèbre fut Lysias, l'orateur. Ce fut chez ce Céphale que Socrate tint, si l'on en croit Platon, les discours que ce dernier a recueillis dans ses livres sur la république. — Un autre CÉPHALE, Corinthien, suivit Timoléon en Sicile, et corrigea les lois des Syracusains. C—R.

CÉPHISODORE, sculpteur grec, hérita de la fortune, des talents et de la réputation de son père Praxitèle. Il vivait dans la 105e. olympiade, 360 ans avant J.-C. Sa sœur fut la première femme de Phocion. Pline et Pausanias citent une foule d'ouvrages de cet artiste, et les rangent parmi les chefs-d'œuvre de l'art : les plus remarquables étaient une *Minerve* placée dans le port d'Athènes, et un autel d'une beauté incomparable qui se voyait dans le temple de Jupiter-Sauveur. On admirait aussi dans la même ville une statue de *la Paix portant sur son sein une petite statue de Plutus*, allégorie ingénieuse, et qui se trouvait à peu près répétée à Thèbes dans un groupe de la Fortune et de Plutus, ouvrage de Callistonicus et de Xénophon, sculpteurs grecs. La ville de Pergame possédait aussi un chef-d'œuvre de Céphisodore : c'était un *Symplegma*, c'est-à-dire, un groupe de lutteurs qui s'entrelacent. Le travail était si parfait, que l'œil étonné croyait voir le marbre, ou plutôt la chair, céder sous l'impression des doigts ; peut-être serait-on fondé à regarder comme une copie de ce *Symplegma*, les deux *Lutteurs* de la galerie de Florence, que quelques antiquaires prétendent rattacher à cette

suite de statues composant la famille de Niobé. On voyait sur l'Hélicon six *Muses* de la main de Céphisodore. Dans la suite, plusieurs de ses ouvrages furent portés à Rome. Pline cite, parmi ces derniers, une *Latone*, une *Vénus*, et enfin *Diane* et *Esculape*, placés dans le temple de Junon, situé aux portiques d'Octavie. Tatien, théologien hérésiarque du 2e. siècle, reproche à Céphisodore, dans un discours contre les Grecs, d'avoir érigé les statues de deux courtisanes infâmes, *Anyte de Tégée* et *Myro de Bysance*; mais elles durent sans doute leur célébrité et les honneurs qu'elles reçurent à des talents plus recommandables : leurs poésies étaient admirées dans la Grèce; il paraît même qu'Anyte était vouée au culte d'Esculape. — Il y eut un autre CÉPHISODORE, statuaire, qui vivait dans la 120e. olympiade, et qui réussissait surtout dans les statues des philosophes. On a prétendu que celui-ci était le fils de Praxitèle, et non pas le beau-frère de Phocion, et qu'il fallait lui attribuer une partie des ouvrages qui viennent d'être cités. — On trouve encore un peintre du même nom, contemporain d'Aglaophon et d'Evenor, père de Parrhasius; il a vécu par conséquent dans la 90e. olympiade, 420 avant J.-C. Dans plusieurs éditions de Pline et de Pausanias, on trouve *Céphissodote*, au lieu de *Céphisodore*. L—S—E.

CÉPHISODORE, athénien, voulant soustraire sa patrie à l'oppression de Philippe, fils de Démétrius, arma contre lui Attale, roi de Mysie; Ptolémée, roi d'Egypte; les Etoliens, les Rhodiens et les Crétois : mais leurs secours étant arrivés trop tard pour prévenir l'invasion de Philippe, il fut obligé d'avoir recours aux Romains, et ceux-ci, qui ne demandaient pas mieux que de s'immiscer dans les affaires de la Grèce, pour affaiblir les rois de Macédoine, leur envoyèrent sur-le-champ Atilius avec une armée : ce fut là le premier commencement des guerres de Macédoine, qui se terminèrent par la conquête de ce royaume. Céphisodore fut envoyé de nouveau ambassadeur à Rome l'an 198 avant J.-C., également contre Philippe. Les Athéniens lui érigèrent un tombeau près d'Eleusis. C—R.

CÉPHISODOTE, orateur athénien, fut l'un des dix ambassadeurs que les Athéniens envoyèrent à Sparte l'an 368 avant J.-C. Il se distingua ensuite à la tribune, et Démosthènes fait l'éloge de son talent. Charidème d'Orée lui ayant écrit, vers l'an 352 avant J.-C., qu'il ferait rendre aux Athéniens la Chersonnèse de Thrace, dont Cotys s'était emparé, il fit part de cette proposition au peuple, qui ordonna sur-le-champ d'armer dix vaisseaux, dont on lui donna le commandement, pour aller dans la Chersonnèse; mais comme les Athéniens n'étaient pas aussi prompts à exécuter qu'à décider, Charidème avait déjà changé d'avis lorsque Céphisodote arriva. Celui-ci se voyant repoussé, alla assiéger Alopéconnèse, repaire de pirates qui incommodaient beaucoup les Athéniens; mais Charidème s'y étant rendu, décida Céphisodote, en partie par la force, en partie par la persuasion, à conclure un traité de paix. Les Athéniens ne voulant pas l'approuver, destituèrent Céphisodote, et lui firent son procès; il n'échappa que de huit voix à la peine capitale, et fut condamné à une amende de cinq talents. Eschine nous apprend que Démosthènes, qui était de cette expédition, fut lui-même l'un des accusateurs de Céphisodote. Le reste de sa vie nous est inconnu. C—R.

CÉPION (Quintus Servilius), était consul l'an de Rome 646. Envoyé dans la Gaule contre les Cimbres, il signala le commencement de ses expéditions par le pillage de l'immense quantité d'or que renfermait la ville de Toulouse, dont il s'était emparé, et s'appropria la plus grande partie de ce riche butin. Après l'expiration de son consulat, il resta chargé du commandement. Mallius, nouveau consul, homme sans naissance et sans mérite, fut envoyé dans la Gaule pour le seconder dans la guerre des Cimbres. La discorde se mit entre ces deux généraux; ils se séparèrent, et furent complètement battus. Cépion fut destitué du commandement, avec ignominie, par le peuple, et ses biens furent confisqués. En 648, il fut exclus du sénat. Dix ans après, le tribun Norbanus le traduisit devant le peuple, sans doute au sujet du pillage de l'or de Toulouse. L'accusé trouva de puissants défenseurs. Le consul Crassus, Scaurus prince du sénat, et tout l'ordre des sénateurs se déclarèrent pour lui; mais la violence fit triompher le parti populaire, Cépion fut condamné à l'exil, et se retira à Smyrne. Il fut appelé le *patron du sénat*. Il fut cher à cet ordre, parce que, étant consul, il lui fit rendre par une loi les jugements que Caïus Gracchus avait attribués aux seuls chevaliers. Cette loi portait que les juges seraient pris, moitié dans les sénateurs, moitié dans les chevaliers. Quoique Cépion ait passé pour arrogant, téméraire et cupide, Cicéron en parle honorablement : « C'était, » dit-il, un homme plein de courage » et de fermeté, à qui l'on fit un cri» me des malheurs de la guerre, et » dont la haine du peuple causa la dis» grâce. » Q—R—y.

CÉPORIN (Jacques), né en 1499, à Dynhart, village du canton de Zurich. Son vrai nom de famille était *Wiesendanger*, qu'il changea, selon la mode de son siècle, en le traduisant en grec. Ses parents, paysans aisés, encouragés par ses talents, lui firent fréquenter l'école de Winterthour, et les universités de Cologne, de Vienne et d'Ingolstadt, où il apprit les langues hébraïque et grecque, les mathématiques, etc. Il servit d'abord de correcteur à l'imprimerie de Cratandre, à Bâle. En 1525, Zwingle, qui l'estimait beaucoup, et dont il avait été le maître en langue hébraïque, le fit appeler à Zurich comme professeur de théologie, de grec et d'hébreu. Il mourut vers la fin de la même année, à la fleur de son âge. On a de lui: *Scholia in Dionysii Periegesin* (*descriptionem orbis*) *et in Arati astronomicon*, Bâle, 1523, 1534 et 1547, in-8°.; *Hesiodi georgicon brevi scholio adornatum, epigrammata græca*, Cologne, 1533; et Zurich, 1539; enfin, un *Compendium grammaticæ grecæ*, estimé dans son temps, et souvent réimprimé. U—I.

CEPPÈDE (Jean de la), né à Marseille, vers le milieu du 16e. siècle, d'une famille distinguée, obtint une charge de conseiller au parlement, et ensuite celle de premier président de la chambre des comptes de Provence. Il avait fait une étude approfondie de l'Écriture sainte et de la théologie scholastique. Il développe une grande érudition en ce genre, dans les notes dont il a accompagné ses poésies, qui roulent presque toutes sur des sujets de piété. Il en fit paraître le premier recueil sous le titre d'*Imitation des psaumes de la pénitence de David, avec des sonnets et des méditations sur le mystère de la rédemption*, Lyon, 1594, in-8°. Il retoucha le style des pièces qui composent ce volume, et le fit réim-

primer sous le titre de *Théorèmes spirituels*, Toulouse, 1613, in-4°. : ce premier volume fut suivi d'un second en 1621. L'auteur avait pour la poésie un talent médiocre; il était cependant ami de Malherbe, qui lui a donné de grands éloges : il l'était aussi de Galaup du Chasteuil, de Fr. Duperrier, et de plusieurs autres beaux esprits. Il mourut à Avignon en 1622, et son corps fut transporté à Aigalades, village près de Marseille, dont il était seigneur. W—s.

CERATI (GASPARD), d'une famille noble et illustre de Parme, y naquit en 1690. Après avoir fait de bonnes études au collége ducal de Modène, il revint dans sa patrie, et se rendit en 1708 à Rome, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il s'y fit bientôt distinguer par son savoir, et fut élevé à des places importantes dans l'Église. Il fut, en 1730, confesseur du conclave tenu après la mort du pape Benoît XIII, pour l'élection de Clement XII. Il fut ensuite rappelé à Parme, avec le double titre de bibliothécaire royal et de précepteur de l'infant don Carlos, fils du roi d'Espagne, Philippe V, et d'Élizabeth Farnèse. Ce jeune prince étant parti, peu de temps après, pour l'expédition qui devait le mettre en possession du royaume de Naples, Cerati se hâta de retourner à Rome. En 1733, le grand-duc de Florence, Gaston, le nomma prieur et prélat de l'église conventuelle de St.-Étienne, et proviseur-général de l'université de Pise. C'est dans cette place que monsignor Cerati se rendit pendant trente-cinq ans utile aux lettres et cher à tous ceux qui les cultivaient, non seulement en Italie, mais chez les principales nations de l'Europe. Pour mieux remplir les vues du grand-duc François de Lorraine, successeur de Gaston, il voyagea en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne; il observa l'état des sciences et les méthodes employées dans les universités les plus célèbres, et fut associé aux académies de Paris, de Londres et de Berlin. De retour à Pise, il entretint une correspondance suivie avec les savants et les littérateurs distingués, dont il avait acquis l'amitié dans ses voyages. Tous les étrangers instruits qui passaient à Pise s'empressaient de le visiter, et s'en retournaient charmés de son entretien et de la politesse de ses manières. Il allait souvent à Florence, remplir des devoirs et cultiver des amis. Il y tomba malade en 1769, et mourut le 19 juin, universellement regretté. Il n'a laissé que peu d'ouvrages, dont un seul a été imprimé après sa mort; c'est une dissertation sur l'utilité de l'inoculation : *Dissertazione postuma sull' utilità dell' innesto*. On conserve en manuscrit, dans sa famille, quelques écrits théologiques, et les relations de deux petits voyages à Garda et à Turin. Le comte Antoine Cerati, son neveu, a publié à Parme, en 1778, son éloge, accompagné de notes remplies d'érudition, de philosophie et de goût. G—É.

CERATIN (JACQUES), né dans le 15e. siècle, à Hoorn en Hollande, s'appelait *Teyng*. Il se fit d'abord nommer *Hornanus*, du nom de sa ville natale; il changea bientôt ce nom contre celui de *Ceratinus*, qu'il dérivait du grec κερας, nom qui, comme le mot hollandais *hoorn*, signifie *corne*. Adrien Junius dit qu'il ne conçoit pas pourquoi Cératinus préféra le nom grec au nom hollandais. Savant dans les langues latine et grecque, il professa celle-ci à Tournay, puis à Louvain. Sur la recommandation d'Érasme, il fut appelé à Leipzig en 1525, pour y remplir la chaire que la mort

de Mosellan laissait vacante; et Baillet rapporte qu'à cette occasion Érasme disait que Cératin « était plus savant » lui seul que dix Mosellan ensemble, » quoique celui-ci ne manquât ni d'é» rudition ni d'esprit. » Cératin revint à Louvain, où il mourut, le 20 avril 1530. On a de lui: I. une version latine des deux premiers dialogues de S. Jean-Chrysostôme, imprimée par les soins de D. Hoeschel, avec la version des quatre autres par G. Brice, sous ce titre: *S. Joannis Chrysostomi libri sex de sacerdotio..... cum versione latina Jacobi Ceratini et Germani Brixii, operâ et studio et cum notis Davidis Hoeschelii*, Vienne (en Autriche), 1599, in-8°.; II. *De sono græcarum litterarum*, imprimé avec le traité d'Érasme, *De pronuntiatione*, Cologne, 1529, in-8°.; Paris, sous ce titre: *De rectâ græcarum litterarum pronunciatione*, 1536, in-8°.; réimprimé dans le recueil de S. Havercamp, des écrits faits sur la véritable prononciation de la langue grecque, Leyde, 1736; III. *Lexicon græco-latinum*, imprimé avec une préface d'Érasme, 1524, in-fol.; Alde Manuce avait, en 1497, donné un lexique grec et latin, que plusieurs personnes avaient déjà augmenté quand Cératin entreprit son édition. La même année qu'il la donna, Alde Manuce en fit aussi paraître une nouvelle à Venise, 1524, in-fol. Ces dictionnaires ont eu leur mérite dans leur temps. A. B—T.

CERCEAU (DU). *Voy.* ANDROUET.

CERCEAU (JEAN-ANTOINE DU), né à Paris, le 12 novembre 1670, entra chez les jésuites le 12 janvier 1688. Il se livra de bonne heure à son goût pour la poésie, et publia, en 1695 et 1696, ses poëmes latins *Papiliones*, *Gallinæ* et *Balthazar*, qui eurent du succès. En 1705, il donna le recueil de ses poésies latines, *Carminavaria*, in-12, réimprimé depuis en 1724. On y trouve une espèce de drame, intitulé: *Filius prodigus*, dont il fit par la suite une traduction libre en vers français. L'original et la traduction furent souvent joués dans les colléges des jésuites, ainsi que ses autres pièces françaises, qu'on vient de rassembler en 3 vol. in-12, Paris, 1807; ces pièces sont: l'*Enfant prodigue*, les *Incommodités de la grandeur*, l'*École des pères*, *Ésope au collége*, les *Cousins*, comédies, et le *Destin du nouveau siècle*, intermède mis en musique par Campra. Du Cerceau a fait encore *Euloge*, ou le *Danger des richesses*, tragi-comédie, le *Point d'honneur*, le *Riche imaginaire*, la *Défaite du solécisme*, et le *Philosophe à la mode*, comédies; mais ces ouvrages n'ont jamais été imprimés. La meilleure et la plus connue de toutes ses pièces est sa comédie des *Incommodités de la grandeur*; elle fut représentée par les pensionnaires du collége de Louis-le-Grand, une fois devant le roi d'Angleterre, une autre fois devant Madame, mère du régent, et enfin au Louvre, devant Louis XV et toute la cour. Cette pièce est écrite avec beaucoup de gaîté, et on y trouve des situations plaisantes; mais l'abbé Sabattier a eu tort de dire qu'elle a été imitée par plusieurs de nos poètes dramatiques: le sujet en est le même que celui du *Roi de Cocagne*, de Legrand, qui avait paru quelques années auparavant, et c'est probablement cet ouvrage qui fournit au jésuite l'idée du sien. Le P. du Cerceau est encore auteur d'un *Recueil de Poésies françaises*, consistant en épîtres, fables, contes, épigrammes, en partie imitées de Martial, etc. La dernière édition de ce recueil, souvent imprimé, est en 2 vol. in-12, Paris, 1785. Du Cerceau avait adopté le

genre de Marot, mais il ne sut pas en éviter les écueils, et il est resté très inférieur à son modèle. Le style du jésuite est plus familier que naïf, plus trivial que simple, plus lâche qu'abondant. Voltaire n'a pas montré trop de sévérité, quand il a dit que « ses » poésies françaises, où l'on trouve » quelques vers heureux, sont du » genre médiocre. » L'auteur, d'un caractère vif et inconstant, précipitait son travail, ne le retouchait jamais, et changeait sans cesse d'objet; aussi n'a-t-il rien laissé qui soit véritablement bon. On a trop cité sa petite pièce intitulée les *Pincettes;* la seule qu'on lise encore avec quelque plaisir est son conte de la *Nouvelle Ève*. On a du P. du Cerceau un assez grand nombre d'ouvrages en prose, qui ne sont guère supérieurs à ses productions poétiques : *Réflexions sur la poésie française*, Paris, 1742, 2 vol. in-12; *Lettres de M. D. L. C. P. D. sur l'Histoire des flagellants, de l'abbé Boileau*, in-12, sans date : quelques personnes attribuent cet ouvrage au P. de Rivière; *six Lettres d'Eudoxe à M. l'abbé de ***, sur l'apologie des Lettres provinciales;* les *Vies de Socrate et de Platon*, dans les *Vies des anciens philosophes*, attribuées à Fénelon; l'*Histoire de Thamas Kouli-Kan, sophi de Perse*, Amsterdam, 1741, 2 vol. in-12 : cet ouvrage, rédigé sur les mémoires du P. Krusinski, avait déjà paru sous le titre d'*Histoire de la dernière révolution de Perse*, 1728, 2 vol. in-12; la *Conjuration de Rienzi*, achevée par le P. Brumoy, Paris, 1733, in-12 : on lit cette histoire avec intérêt, la marche en est rapide, et le style convenable au sujet; une *Oraison funèbre du dauphin*, père de Louis XV, prononcée à Bourges; et quelques autres ouvrages dont on peut voir le détail dans le Moréri de 1759. Du Cerceau fut aussi un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux;* il publia les *Épigrammes de Senecé* en 1727, in-12; on croit qu'il en mutila plusieurs, et qu'il en retrancha un grand nombre qui lui parurent trop libres. Le P. du Cerceau était précepteur du prince de Conti (né en 1717). Il l'accompagnait à Véret, château du duc d'Aiguillon, près de Tours. Le jeune prince montrant beaucoup d'inclination pour la chasse, avait enfin obtenu un fusil, et le retournait en tout sens; ce fusil était chargé à balle; le coup partit, et tua roide le P. du Cerceau, le 4 juillet 1730. Le prince de Conti, épouvanté de cet accident, courait partout le château en criant : « J'ai » tué le P. du Cerceau, j'ai tué le P. » du Cerceau; » et il répétait sans cesse ces paroles du ton le plus douloureux, sans que l'on pût en tirer autre chose pendant quelque temps.

A—G—R et W—S.

CERCIDAS, de Mégalopolis, poète et législateur, donna des lois à sa patrie. Démosthènes l'a mis au nombre des traîtres qui s'étaient vendus à Philippe; mais Polybe observe très judicieusement que cet orateur, entraîné par l'amour de la patrie et par sa haine pour le roi de Macédoine, avait donné le nom de traîtres à beaucoup de gens dont le seul tort était d'avoir préféré l'intérêt de leurs concitoyens à celui des Athéniens ou des Lacédémoniens. Mégalopolis avait été fondée malgré les Lacédémoniens, qui avaient fait tous leurs efforts pour la détruire; il était donc naturel que Cercidas cherchât à procurer à son pays l'appui de la seule puissance en état de contenir ses ennemis perpétuels; c'est pour cela qu'il leur fit contracter avec Philippe cette alliance, contre laquelle s'élève Démosthènes. Cercidas, en mourant,

dit à ses amis « qu'il se réjouissait de quitter la vie, dans l'espoir d'aller rejoindre Pythagore, Hécatée l'historien, Homère et Olympus le musicien, » et il ordonna qu'on mît dans son tombeau les deux premiers livres de l'*Iliade*. — Un autre CERCIDAS, de Mégalopolis, sans doute petit-fils du précédent, fut l'intime ami d'Aratus, et commandait un corps de mille Mégalopolitains à la bataille de Sellasie, où Cléomènes fut vaincu par Antigone. C—R.

CERDA (JEAN-LOUIS DE LA), né à Tolède vers 1560, eut pour père Don Juan de la Cerda, chanoine de cette ville. Il entra fort jeune dans l'ordre des jésuites, étudia les sciences sacrées et profanes, professa pendant plus de cinquante ans, dans sa patrie, d'abord la théologie et la logique, ensuite l'éloquence et la poésie. Son mérite le fit rechercher des grands. Urbain VIII voulut avoir, dit-on, son portrait dans sa chambre, et plusieurs fois il chargea le cardinal François Barbérini, légat en Espagne, de le complimenter au nom de Sa Sainteté. La Cerda mourut à Madrid, en 1643, âgé de plus de quatre-vingt-trois ans. « Il joignait, » dit Alegambe, à une grande érudi» tion, beaucoup de candeur et de » simplicité. » Ce savant jésuite est principalement connu par son *Commentaire sur Virgile*, le plus ample qui ait été fait sur ce poète. Les critiques en ont porté des jugements divers; les uns trouvent que la Cerda y montre partout ce qu'on voit rarement uni, le goût et l'érudition; les autres prétendent qu'on ne peut estimer que ce qu'il copie souvent de ses prédécesseurs, et que ce qu'il dit de lui-même est puéril et méprisable. Il est certain que le jésuite espagnol explique souvent ce qui n'a pas besoin d'être expliqué, et quelquefois ce qui ne devrait pas l'être. Les rapprochements qu'il fait du texte des différents poètes prouvent qu'il en avait fait une longue et pénible étude; ses explications géographiques sont très exactes; ainsi, ce volumineux *Commentaire* peut encore être consulté. Le premier volume, contenant les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, parut à Madrid, en 1608, in-fol., et fut réimprimé à Lyon, en 1619. Le second volume, sur les six premiers livres de l'*Énéide*, fut imprimé à Lyon, en 1612, et le troisième, sur les six derniers livres, dans la même ville, en 1617. Cette première édition est la plus rare et la plus recherchée; la meilleure est celle de Lyon, 1619, 3 vol. in-fol.; il en existe deux autres données à Cologne, en 1628 et 1642. On a encore de la Cerda : I. une édition des *OEuvres de Tertullien*, avec des notes, Paris, 1624-1630, 2 vol. in-fol. Quoique Gaspar Barthius parle de cette édition avec éloge, et qu'Antoine Pirez l'appelle *opus altissimæ eruditionis*, les savants n'en font aucun cas : les notes ont été réimprimées en partie dans le Tertullien de *Priorius* (le Prieur). II. *Adversaria sacra, quibus fax præfertur ad intelligentiam multorum scriptorum sacrorum*, Lyon, 1626, in-fol. C'est le plus estimé des ouvrages de la Cerda; on y trouve : *Psalterium Salomonis*, *græcè-latinè*, et le livre de Tertullien, *De Pallio*, avec un *Commentaire*, plus ample que celui de l'édition complète de ses œuvres. III. *De excellentiâ cœlestium spirituum, præsertìm de angeli custodis ministerio*, Paris, 1631, in-8°.; IV. *De institutione grammaticâ libri quinque*. Cet ouvrage, qui eut un succès étonnant, est principalement tiré de la *Minerva* de Sanctius, et des *Grammaticæ introductiones* d'Antoine de Lebrixa. La Cerda obtint,

en 1613, un privilége, qui fut renouvelé en 1675, et par lequel il fut ordonné que, pour l'enseignement du latin, on ne se servirait plus désormais dans toutes les écoles publiques de l'Espagne que de ses *Institutions*. Le savant Grégorio Majans blâme ce privilége exclusif, qui tourna au détriment de la langue latine, en empêchant les professeurs qui avaient trouvé de nouvelles et de meilleures méthodes, de les enseigner publiquement. Nicolas Antonio parle de quelques autres ouvrages de la Cerda, qui offrent peu d'intérêt. V—VE.

CERDA (MELCHIOR DE LA), né à Cifuentès, dans le diocèse de Siguença, entra dans l'institut des jésuites, professa pendant trente ans à Séville, à Cordoue, et publia les ouvrages suivants : I. *Apparatus latini sermonis per topographiam, chronographiam, prosographiam*, etc., en deux parties, Séville, 1598, in-4°.; II. *Usus et exercitatio demonstrationis*, ibid., 1598, in-4°.; III. *Campi eloquentiæ*, Lyon, 1614, 2 vol. in-4°.; IV. *Consolatio ad Hispanos propter classem anno* 1588 *in Angliam profectam subito submersam*, 1621, in-4°. On a encore de Melchior de la Cerda plusieurs relations et discours imprimés séparément. Cet auteur mourut à Séville en 1615. — CERDA (Jean de la), écrivit à la fin du 16e. siècle, en l'honneur des femmes, un gros volume intitulé : *Vida politica de todos los estados de Mugeres*, Alcala, 1599, in-4°. — CERDA (Ferdinand Murillo de la), composa dans l'Amérique espagnole, au commencement du 17e. siècle, un *Livre sur la connaissance des lettres et caractères des langues du Pérou et du Mexique;* cet ouvrage, qui porte la date de 1602, était conservé manuscrit dans la bibliothèque du grand connétable de Castille. — CERDA (Louis Valle de la), né à Cuença dans le 16e. siècle, publia : I. *Avisos de estado y guerra*, Madrid, 1599, in-4°.; l'auteur y traite des moyens de faire la paix, de soumettre les sujets rebelles, etc.; II. un *Traité sur les Monts-de-Piété*, en espagnol, Madrid, 1600 et 1618, in-4°. — CERDA (Pédro de Leyva y de la), comte de Banos, fit imprimer à Madrid, en 1690, un volume in-folio sur la maison de Leyva et de la Cerda, sur les services qu'elle a rendus, et sur ses droits à la grandesse d'Espagne. V—VE.

CERDA (DONA BERNARDA FERREIRA DE LA), portugaise célèbre par ses talents poétiques, née à Porto, était fille d'un sénateur de Lisbonne. Les auteurs portugais disent qu'elle fut la musicienne la plus célèbre de son temps, qu'elle jouait de tous les instruments, parlait diverses langues, cultivait la poésie, et était versée dans la rhétorique, les mathématiques et la philosophie. Philippe III, roi d'Espagne, la fit venir à sa cour, et la chargea d'enseigner les lettres latines aux infants Charles et Ferdinand. Lopez de Véga dédia à cette fille célèbre son églogue intitulée *Phillis*, imprimée à Paris, en 1631. Cardoso loue ses talents dans son *Agiologio Lusitano*, et Antonio de Sousa Mazedo la célèbre dans ses *Excelencias de Portugal.* Toutes les académies d'Espagne et de Portugal ont retenti de ses éloges. Dona Bernarda de la Cerda mourut vers 1650. Ses ouvrages sont : I. un poëme en vers castillans, intitulé : *España libertada*, Lisbonne, 1618, in-4°.; II. un volume de *Comédias*; III. un volume de *Varias poesias, y dialogos;* IV. *las Soledades de Busaco*, et, en prose portugaise, *Dos Cristuos de S. Thome, ou preste Joam.* V—VE.

CERDA Y RICO (Don Francisco), savant espagnol, membre de l'académie d'histoire de Madrid, chef de bureau au département des Indes, a rendu de vrais services à la littérature de son pays, en tirant de l'oubli un grand nombre de bons livres espagnols des siècles précédents, et en enrichissant de commentaires lumineux les nouvelles éditions qu'il en a données; tels sont surtout les ouvrages de Lopez de Véga, les *Mémoires historiques du roi de Castille Alphonse-le-Sage*, le poëme de Villaviciosa, intitulé *la Mosquée*, les poésies spirituelles du père Louis de Léon. Il fut aussi l'un des principaux coopérateurs de la collection intéressante pour l'histoire d'Espagne, commencée vers 1772, sous le titre de *Cronicas de Castilla*. Il est mort en 1792. B—G.

CERDON, hérésiarque du second siècle, disciple de Saturnin et maître de Marcion, était natif de Syrie. Ne pouvant concilier l'existence des mauvais génies avec le système qui suppose que tout vient d'un être unique et suprême par la voie des émanations, comme le faisait Saturnin, il eut recours à deux principes indépendants, l'un bon, qui avait produit les génies bienfaisants; l'autre mauvais, auquel il attribuait la création des génies malfaisants. Cerdon crut avoir trouvé dans ces deux principes l'explication de tout ce qu'on racontait des différents états du genre humain, donnant au bon principe tout ce qui lui parut être dans l'ordre, et au mauvais tout ce qui lui semblait être dans le désordre. Du premier principe émanaient les esprits qui tendent sans cesse vers le bonheur; du dernier, descendaient les corps qui affligent de mille manières les ames qui leur sont unies. Ainsi la loi des juifs, assemblage monstrueux, selon Cerdon, de pratiques pénibles et grossières, d'injonctions cruelles et superstitieuses, ne pouvait provenir que du principe du mal, tandis que la loi des chrétiens, qui respire l'indulgence, la bienfaisance, la miséricorde, était évidemment l'ouvrage du principe du bien. Il concluait de là que Jésus-Christ, auteur de cette dernière loi, était véritablement fils du bon principe; mais comme il répugnait à sa nature qu'il fût assujéti aux accidents de l'humanité, et qu'il suffisait, pour l'instruction du genre humain, qu'il fût revêtu des apparences de la chair, ses souffrances ne furent point réelles. En conséquence de ces idées, il rejetait l'Ancien Testament, qu'il regardait comme l'ouvrage du mauvais principe, et il n'admettait même du Nouveau que quelques parties de l'Evangile de S. Luc. Ce système, dont il avait puisé les germes dans la philosophie orientale, Cerdon vint le débiter à Rome, sous le pontificat du pape Hygin. Forcé d'abjurer ses erreurs, sans y renoncer, il se réduisit à les enseigner en secret, et il ne lui en coûtait rien de les abjurer de nouveau en public, lorsqu'il était convaincu de les propager furtivement. On fut enfin obligé de le séparer de la communion des fidèles. Quelques auteurs rapportent qu'il demanda à y être rétabli, sous la condition de ramener à la saine doctrine ceux qu'il avait séduits, et qu'il mourut pendant le cours de cette pénible mission. Wincker, surintendant du consistoire de Hildesheim, a publié (Leipzig, 1750, in-4°.) divers opuscules de l'abbé de Longuerue, parmi lesquels se trouve *Dissertatio de tempore quo nata est hæresis Montani et de origine hæresium Valentini, Cerdonis atque Marcionis*. T—D.

CÉRÉ (Jean-Nicolas), directeur du jardin botanique de l'Ile-de-France, naquit à l'Ile-de-France en 1737. Son père, officier de marine, envoyé dans cette île pour y prendre le commandement du port, et pour diriger des constructions importantes, avait rendu les plus grands services à l'état. Il s'était aussi distingué dans la guerre de l'Inde, sous les ordres de la Bourdonnais, qui parle avantageusement de lui dans ses Mémoires. Il envoya son fils en France, à l'âge de cinq ans, pour y faire ses études. Le vaisseau sur lequel on l'avait embarqué ayant été poussé à la Martinique, et le capitaine qui s'était chargé du jeune Céré, étant mort, il fut envoyé à Brest sur un autre vaisseau, et l'on ne sut plus à qui il appartenait. Là, on le laissa chez une femme du peuple, où il resta pendant quelques années, sans que les recherches de ses parents pussent leur apprendre ce qu'il était devenu. Enfin, par des réclamations fréquemment insérées dans les papiers publics, on parvint à le découvrir, et il fut placé au collége des jésuites à Vannes. Après y avoir fini ses études, il vint les perfectionner à Paris. Il s'était destiné au génie; mais la guerre ayant de nouveau été portée dans l'Inde, il fut fait officier en 1757, et partit sur l'escadre du comte d'Aché. En 1759, après avoir fait deux campagnes sur mer, il se fixa à l'Ile-de-France, où son père était mort depuis sept ans, et lui avait laissé des possessions considérables. Il s'y occupa de l'histoire naturelle et de la culture. En 1766, le célèbre Poivre fut nommé intendant de cette colonie. Il trouva dans Céré un utile collaborateur, et ce fut par lui que ce voyageur philosophe fut instruit de tous les détails de la culture et du commerce de cette île. Poivre fut rappelé en 1773; l'intendant qui lui succéda, ayant des vues opposées aux siennes, la culture des arbres à épiceries fut négligée; on détruisit même plusieurs plantations, et tout aurait été perdu, si la réputation que Céré s'était acquise par ses travaux et par ses correspondances avec les savants de Paris, ne l'eût fait nommer directeur du jardin royal en 1775. Se trouvant alors à la tête de cet établissement, il se crut en droit d'opposer la plus vigoureuse résistance à ceux qui en méconnaissaient l'utilité. Il eut besoin de beaucoup de constance et de courage pour vaincre les obstacles qu'on lui opposa. Ne recevant point de fonds du gouvernement, il fit à ses frais toutes les dépenses. Il réussit à faire des pépinières considérables de poivriers, de gérofliers, de canelliers, de muscadiers; les jeunes plants furent distribués aux cultivateurs des îles de France et de Bourbon, et le succès fut tel, que, peu d'années après, un particulier recueillit sur son habitation 28 milliers de cloux de gérofle. Alors le généreux Céré étendit ses vues au-delà du pays qu'il habitait; il envoya aux Antilles, à Caïenne et à la Guiane, des caisses de végétaux élevés dans ses pépinières, avec des instructions sur leur culture. Ces plantations réussirent, et la France vit le moyen de s'affranchir du tribut qu'elle payait aux Hollandais pour le commerce des épiceries. En s'occupant de multiplier aux îles de France et de Bourbon les productions précieuses des Moluques et de Ceylan, Céré ne négligea point les fruits étrangers qui convenaient au climat, et qui pouvaient être utiles aux habitants. Il n'en est pas un dont il n'ait essayé la culture, et plusieurs sont aujourd'hui très répandus. Ainsi, le li-tchi de la Chine, le goyavier et le jamrosa de l'Inde, le rima ou arbre

à pain des Célèbes, le mangoustan de Java, l'avocatier et le cacao d'Amérique, plusieurs fruits et légumes d'Europe, furent multipliés par ses soins. M. Melon, voyageur qui passa à l'Ile-de-France en 1786, après avoir parcouru l'Asie, écrivait que le jardin botanique de cette île était une des merveilles du monde, et que l'on y cultivait plus de six cents espèces d'arbres et d'arbustes apportés de diverses contrées. Aussi s'adressait-on à Céré pour avoir dans les jardins d'Europe les productions des tropiques, et la collection des plantes qu'il envoya à l'empereur d'Allemagne en 1782, et dont M. Jacquin a donné le catalogue à la tête de son *Hortus Schoenbrunnensis*, est certainement la plus riche qu'on eut reçue alors des pays chauds. C'est lui qui éleva dans la colonie le gouramy, poisson excellent, transporté de la Chine à Batavia, qu'il ne put acclimater qu'avec beaucoup de peine, et qui est aujourd'hui très commun dans les bassins et dans les rivières. Il faisait des observations météorologiques, et il était parvenu à prédire souvent, plusieurs jours à l'avance, les ouragans qui désolent cette île. Les naturalistes qui y abordaient trouvèrent en lui un ami plein de zèle, qui devinait leurs besoins, qui facilitait leurs recherches, et les aidait de tous ses moyens. L'auteur de cet article, entre autres, avait retrouvé près de lui une seconde famille, pendant dix ans qu'il a passés dans cette colonie. M. Boose, jardinier en chef du jardin impérial de Schoenbrunn, ayant été envoyé aux îles de Bahama, et de là à l'Ile-de-France, pour en rapporter des végétaux vivants, fut arrêté dans cette colonie par des événements qui interrompirent la communication avec l'Europe; Céré l'accueillit, le logea dans sa maison, le traita avec tous les égards qu'il aurait eus pour un ancien ami. Ce voyageur ayant ensuite trouvé un vaisseau qui pouvait le ramener seul en Europe, il n'osait abandonner la riche collection qu'il avait déposée dans le jardin. Son hôte leva toutes les difficultés, en se chargeant de la conserver et de l'accroître jusqu'au moment où il serait possible de la faire parvenir à sa destination. Aussi, lorsque l'empereur d'Allemagne chargea le capitaine Baudin de la rapporter, il donna à Céré une preuve authentique de son estime, en lui envoyant son portrait en pied. Il entretenait une correspondance suivie avec les savants les plus distingués, et particulièrement avec ceux du muséum d'Histoire naturelle. Quoiqu'il composât sans cesse des mémoires, il ne les faisait pas imprimer. Il envoyait ses observations à MM. de Buffon, Daubenton, Thouin, de Lamarck, et à la société d'agriculture de Paris. Cette compagnie sentait si bien le prix de ses travaux, qu'en 1788, elle lui décerna une médaille d'or, qui lui fut envoyée avec une lettre par laquelle le ministre lui témoignait sa satisfaction. On trouve de lui, dans le recueil de cette société, pour l'année 1789, un *Mémoire sur la culture des diverses espèces de riz à l'Ile-de-France*. Son nom est souvent cité dans les dictionnaires de botanique et d'agriculture de l'*Encyclopédie*. S. M. l'empereur, par un décret daté d'Austerlitz, lui confirma le titre de directeur du jardin, en lui accordant une pension de 600 fr. Père de huit enfants, sa maison était le rendez-vous des gens éclairés du pays et des étrangers. Ses études, ses travaux, eurent toujours pour but de propager l'instruction, d'assurer la fortune de ses compatriotes, en la liant à la prospérité publique. Il est mort à l'Ile-de-France, le 2 mai

1810, âgé de soixante-douze ans. M. Deleuze a fait son éloge historique dans le tome XVI des *Annales du muséum d'hist. nat.* Plusieurs naturalistes ont cherché à récompenser son zèle, en donnant le nom de *Cerea*, à un genre qu'ils croyaient nouveau; mais on a reconnu depuis qu'ils s'étaient trompés. L'auteur de cet article, plus heureux, lui en a consacré un qu'il croit à l'abri des changements: c'est un arbre de l'Ile-de-France.

D—P—s.

CEREALIS, ou CERIALIS (Petilius), général romain sous le règne de Vespasien, était proche parent de cet empereur, et fut chargé par lui de marcher contre Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois révoltés. On lui reprocha alors une faute, celle d'avoir laissé se rassembler des ennemis qu'il aurait pu détruire, en les attaquant séparément. Il en fit encore une, mais qu'il répara bien. Civilis et Classicus, à la tête de toutes leurs troupes, tombèrent à l'improviste sur les Romains, campés aux portes de Trèves, les battirent et s'emparèrent d'un pont jeté sur la Moselle. Le bruit en vint à Cérialis dans son lit (il avait passé la nuit hors du camp); il se lève demi-nu, court aux siens, arrête les fuyards, et se montre avec tant d'intrépidité et une témérité si heureuse; il est si bien secondé par des braves qui se rallient à lui, qu'il reprend le pont et en reste maître. Poursuivant avec ardeur ses avantages, il fit changer la fortune, et rétablit ses affaires, au point qu'il mit en déroute et Bataves, et Gaulois, et Germains réunis contre lui, et brûla leur camp. Cérialis se trouva de nouveau en présence de Civilis avec un renfort de trois légions. L'armée romaine, placée désavantageusement dans des terres marécageuses inondées par les eaux du Rhin, reçut un échec. Pour le réparer, Cérialis résolut d'en venir enfin à une action décisive. Dès le jour suivant, on en vint aux mains : l'engagement fut général. La victoire, long-temps incertaine, se déclara pour les Romains. Cette bataille aurait terminé la guerre, si la flotte de Cérialis avait pu poursuivre l'ennemi, et si sa cavalerie n'avait pas été arrêtée par la nuit et par un grand orage. Civilis se retira chez les Bataves pour y lever de nouvelles forces. Classicus en fit autant de son côté, et tous deux se présentèrent bientôt avec une armée considérable: ils furent repoussés dans diverses actions avec une grande perte. Le chef des Bataves n'en reparut pas moins quelques jours après. Il saisit le moment favorable de pénétrer pendant la nuit dans le camp des Romains, au bord du Rhin. Il les trouva endormis, leur tua beaucoup de monde, et fit beaucoup de prisonniers. Le général romain faillit d'être encore surpris dans son lit. Il fut sauvé par une méprise des ennemis, qui emmenèrent le vaisseau amiral, croyant que Cérialis y était. Il avait passé la nuit couché avec une femme de Cologne : sa gloire souffrit de cette aventure. Civilis, malgré l'avantage dont il pouvait s'enorgueillir, fut forcé de se retirer, après de grandes pertes, au-delà du Rhin. Cérialis mit fin à la guerre en portant le ravage dans la Batavie, et en engageant Civilis à reconnaître Vespasien pour empereur. « Cérialis, dit » Tacite, donnait peu de temps à » l'exécution d'un plan; il prenait » subitement son parti, et amenait un » événement brillant : la fortune le » servait souvent, quand d'autres » moyens lui manquaient. » Sous le règne de Vespasien, on retrouve encore Cérialis, gouverneur de la Bre-

tagne (l'Angleterre), après avoir été consul. Ce fut là qu'il eut pour lieutenant et pour associé à ses travaux et à sa gloire, dit Tacite, Agricola, devenu depuis si célèbre. A une époque où les Bretons, toujours mal soumis aux Romains, voulurent remuer, Cérialis, qui commandait une armée dans l'île, les frappa d'une terreur soudaine, en attaquant la ville des Brigantes, la plus peuplée de la Bretagne. Il livra de fréquents combats, dont quelques-uns furent sanglants. Enfin, il laissa dans cette contrée une réputation difficile à égaler par ses successeurs. L'histoire ne nous apprend plus rien de lui. Q—R—Y.

CÉRÉSOLA, ou CERASOLA (DOMINIQUE), né à Bergame en 1683, de parents honnêtes, mais pauvres, entra chez les jésuites, en qualité de frère-lai. Il fut placé, comme portier, au noviciat de St.-André-de-Monte-Cavallo, à Rome. Né avec les plus heureuses dispositions pour la poésie, il employait tout son loisir à étudier Pétrarque; il le savait tout entier par cœur, et s'en était rendu les pensées et les expressions si familières, qu'il imitait avec la plus grande facilité le style et les tours brillants de ce poète, dans les matières même les plus difficiles. Il était improvisateur habile, et traitait avec autant d'abondance que de talent toutes sortes de sujets. Il commença à trente ans à étudier le latin, se rendit familiers les meilleurs auteurs classiques, et apprit aussi le français et l'espagnol. Admis, en 1738, dans l'académie Arcadienne, il y fut souvent applaudi. Il retournait ensuite modestement à son poste au noviciat de Saint-André. Il y mourut en 1746. Après sa mort, le célèbre jésuite Cordara recueillit ses poésies, et les publia avec une notice sur sa vie, Rome, 1747, in-12, sous ce titre : *Rime sacre di Domenico Cerasola;* elles contiennent deux cent soixante-sept sonnets et vingt-sept autres petites pièces; elles furent réimprimées à Gênes en 1748, et à Venise en 1750. L'imitation de Pétrarque y est trop fréquente et trop servile; mais on n'y voit pas sans étonnement à quel degré de talent la nature et la seule étude de Pétrarque avaient pu élever un homme privé de presque toute autre instruction, et relégué dans une profession qui favorisait aussi peu l'essor du génie (*Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, août 1748). G—É.

CEREZO (MATHIEU), né à Burgos en 1635, alla étudier la peinture à Madrid, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'école de don Juan Caréno. Il fit de si rapides progrès, qu'à l'âge de vingt ans, il fut en état d'égaler son maître. Son grand art fut de consulter la nature; il en fit son unique étude pendant plusieurs années. Il s'attacha beaucoup à la manière de son maître, et l'imita si bien, qu'on ne pouvait souvent distinguer les ouvrages de Caréno d'avec les siens. On admire la couleur, le relief, l'esprit et le parfait accord qui règne dans ses tableaux. Peu de peintres ont autant travaillé que Cérézo: il peignait fort bien l'histoire. Il mourut à Madrid en 1685. Entre ses principaux ouvrages qu'on voit à Madrid, on remarque un *S. Thomas de Villeneuve donnant l'aumône aux pauvres*, un *S. Nicolas de Tolentin*, une *Visitation de Ste. Élisabeth*, et un tableau du *Miracle d'Emmaüs*. On voit aussi de lui un Christ dans la grande église. Z.

CERF. *Voy.* LECERF.

CERINI (JOSEPH), poète italien du 18ᵉ. siècle, naquit, en 1738, d'une famille honnête, à Solferino, près de Castiglione, dans le duché de Mantoue. Il fit son cours d'études à Bres-

cia, et s'appliqua surtout à l'éloquence et à la poésie. Il étudia ensuite les lois à Mantoue. Ses parents lui faisaient une pension, en attendant qu'il pût subsister de l'état du barreau, qu'il comptait embrasser; mais ayant épousé, contre leur gré, une jeune personne dont il était éperdûment amoureux, ils lui retirèrent cette pension. Il quitta Mantoue, et conduisit sa femme à Milan, où, se trouvant sans appui et sans connaissances, il languit quelque temps avec elle dans la plus affreuse misère. Sa seule consolation était d'aller tous les jours passer quelques heures à la bibliothèque Ambrosienne. Il s'y lia avec quelques jeunes Milanais, amis des lettres, qui, charmés de son esprit et de sa douceur, le firent recevoir à l'académie des *Humoristes* de cette ville, et, ce qui était un service plus solide, lui procurèrent au barreau quelques affaires. La réputation qu'il s'y fit en peu de temps le mit en état de soutenir sa famille, et il ne désirait rien de plus. Le père Branda, barnabite, ayant alors blessé quelques savants milanais, dans un *Dialogue sur la langue toscane*, Cerini entra en lice pour ses amis, par un écrit intitulé: *Dialogo fra Gracchia e Mastragora*, Milan, 1760. Il obtint le rare avantage de satisfaire son parti, et d'arracher même, par ses connaissances et par sa modération, des éloges à son adversaire. En 1772, il fit jouer sur le théâtre de Milan, *Clary*, espèce de drame, en vers libres, qui eut le plus brillant succès; il le fit imprimer l'année suivante, avec *la Cattiva matrigna*, autre pièce du même genre, qui ne réussit pas moins. Il fut nommé poète du théâtre royal de Milan, place à laquelle étaient attachés des honoraires. Les travaux de cet emploi ne l'occupaient pas uniquement; il publia un petit recueil de *Poésies anacréontiques*, Milan, 1776, in-4°., remarquables par une imagination douce et riante, une élégance exquise et une heureuse facilité. Sa réputation se répandit alors dans toute l'Italie. Le comte Borromée venait, en 1779, de lui confier une place honorable et lucrative, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut, le 5 septembre de la même année. Le comte J. B. Corniani, connu par plusieurs ouvrages estimables, et dernièrement par celui qui a pour titre : *i Secoli della letteratura italiana*, publia un éloge de Cerini, à Brescia, 1779, avec une ode sur la mort de ce poète, qui était son ami. G—É.

CERINTHE, fameux hérésiarque du temps des apôtres, était né à Antioche d'une famille juive. Il étudia à Alexandrie sous les philosophes qui rendaient alors célèbre l'école de cette capitale de l'Egypte. Fier des connaissances qu'il y avait acquises, il alla à Jérusalem, y forma une faction parmi les juifs convertis, qui, prétendant allier les cérémonies de la loi ancienne avec les préceptes de l'Evangile, s'opposaient à la prédication de la nouvelle loi aux gentils. Les troubles qu'il excita dans cette église naissante provoquèrent le zèle des apôtres. Il fut anathématisé, déclaré hérétique, et chassé de l'assemblée des fidèles. Furieux de se voir ainsi traité, Cérinthe passa dans l'Asie, y forma une secte, mélange bizarre de la philosophie orientale, des idées judaïques et des dogmes du christianisme. Il disait que le monde n'a pas été fait par le Dieu suprême, mais par une puissance distincte, élevée au-dessus de toutes choses, qui est très éloignée de Dieu, et ne lui est pas même connue; que cette puissance avait créé des génies de différents grades, chargés de gouverner le

monde, chacun dans leurs différents départements; que la loi des juifs était l'ouvrage d'un de ces génies, et, par-là, Cérinthe expliquait à sa manière toute l'histoire de cet ancien peuple. Il ajoutait que la même puissance, touchée du sort des hommes, avait envoyé dans le temps son fils unique pour les éclairer, les instruire et les sauver; mais comme il lui paraissait absurde de le faire naître d'une simple créature, et de le supposer soumis aux souffrances que l'histoire évangélique en rapporte, il enseignait que Jésus était né de Joseph et de Marie par la voie ordinaire de la génération; qu'il n'excellait au-dessus des autres hommes qu'en justice, en prudence et en sagesse; qu'au moment de son baptême, le Christ, fils unique du principe qui est au-dessus de toutes choses, étant descendu sur lui en forme de colombe, lui avait révélé la connaissance du Dieu suprême, communiqué la vertu de faire des miracles, et donné la force de combattre le génie malfaisant auquel sa nation était assujétie; mais qu'enfin Jésus étant tombé entre les mains des juifs, le Christ était remonté vers son Père; de sorte que Jésus, livré à lui-même, avait souffert, été crucifié, mis à mort, et était ressuscité, pendant que le Christ était demeuré impassible. Ainsi Cérinthe prétendait que le Christ et Jésus étaient deux êtres distincts, dont le premier était un esprit, et l'autre un homme. Cet hérésiarque exigeait de ses sectateurs qu'ils renonçassent au législateur des juifs et à sa loi; qu'ils adorassent le Père du Christ avec le Christ lui-même; qu'ils se conduisissent d'après les préceptes de Jésus. Pour les y encourager, il leur annonçait que Jésus redescendrait sur la terre, qu'il régnerait mille ans dans la Palestine; que, durant tout ce règne inaltérable, ils reprendraient leurs corps, jouiraient de tous les plaisirs des sens, et que cet état serait suivi d'une félicité éternelle dans le ciel. C'est là ce qui fait considérer Cérinthe comme le premier auteur du millénarisme, mais bien différent de celui de quelques anciens Pères, qui ne devait avoir rien de sensuel et de grossier. Cérinthe avait composé un *Évangile* que les uns croient antérieur à celui de S. Luc, et que les alogiens confondaient avec celui de S. Jean. Il avait aussi écrit une *Apocalypse* qui a été quelquefois prise pour celle de S. Jean. Ses disciples supposaient que la résurrection ne consistait que dans le renouvellement de la grâce et dans la justification qu'on reçoit au baptême; mais comme les morts ne peuvent recevoir ce sacrement par eux-mêmes, ils prétendaient que ceux des vivants qui s'intéressaient à leur salut devaient, pour le leur prouver, se faire baptiser à leur place, comme des enfants qui se chargent de la dette de leur père. C'est cette erreur, qui leur était commune avec les marcionites, que S. Paul combat dans le premier chapitre de sa première Épître aux Corinthiens. Les cérinthiens étaient animés d'un esprit de prosélytisme. Ils se répandaient en diverses provinces; leurs apôtres montraient beaucoup de zèle pour la propagation de leurs dogmes, et plusieurs se laissèrent séduire par leur prédication. On croit que S. Jean les a souvent en vue dans son *Évangile*. S. Irénée a conservé quelques fragments de leurs ouvrages. T—D.

CERISANTES (MARC DUNCAN DE), naquit à Saumur en Anjou, vers l'an 1600, de Marc Duncan, gentilhomme écossais, qui s'y était établi, et pratiquait la médecine avec grande

réputation ; il fut connu dans son temps pour avoir eu le courage, en 1634, d'écrire contre la prétendue possession des ursulines de Loudun. Marc Duncan, son fils aîné, prit le nom de *Cerisantes*, pour se distinguer de ses frères, et se fit connaître dans le monde littéraire par son goût pour la poésie latine, qu'il cultiva avec quelque succès. Il avait de l'esprit, une belle tournure, mais autant d'ambition et de vanité que de courage et de mérite réel. Ce mélange de qualités et de défauts l'a rendu l'objet de beaucoup de calomnies dans les différentes carrières que son esprit inquiet et sa tête ardente l'ont poussé à parcourir. Il est du nombre de ceux que les biographes ont jusqu'ici le plus légèrement jugés et le plus infidèlement fait connaître. Du Maurier, fils d'un ambassadeur de France en Hollande, le fit entrer chez le marquis du Vigean comme précepteur de son fils aîné, le marquis de Fors. Ce jeune seigneur étant devenu mestre-de-camp du régiment de Navarre, le précepteur voulut suivre son élève, qui, par reconnaissance, lui donna une lieutenance dans le corps qu'il commandait. Cerisantes se trouva en cette qualité à la bataille de Thionville, en 1639 ; puis, l'année suivante, au siége d'Arras, où il vit périr le marquis de Fors sous ses yeux. Il a laissé une relation latine du combat de Thionville et du siége d'Arras, et, ce qui fait autant d'honneur à son cœur qu'à son talent poétique, une élégie assez élégante sur la mort de son élève. Cerisantes quitta le régiment de Navarre, et alla chercher fortune auprès de la reine Christine. Le chancelier Oxenstiern, qui aimait les belles-lettres, et connaissait Cerisantes par ses écrits en vers et en prose, lui marqua assez de bienveillance pour le députer en France avec le caractère d'envoyé de Suède. Il y fut traité avec distinction par le cardinal Mazarin ; mais, sur ce théâtre, il paraît qu'il mit assez d'imprudence et de légèreté dans son rôle de ministre public, pour se compromettre et se faire rappeler. Il se plaça de lui-même, à un dîner chez le maréchal de Châtillon, au-dessus du marquis du Vigean, homme de la cour et vieillard chez lequel personne n'ignorait qu'il avait été salarié à 50 écus de gages par an ; mais l'envoyé de la cour de Stockholm devait oublier qu'il avait été domestique d'un gentilhomme français, et ceux qui le condamnaient n'avaient pas le droit de s'en souvenir. Aussi le plus ou le moins de fierté avec laquelle il soutint, en cette occasion, un droit de préséance, ne lui eût-il pas nui auprès de sa souveraine, s'il n'eût pas eu l'imprudence de demander raison au duc de Candale d'une prétendue insulte faite à Mlle. de Pons. Ce jeune et brillant fils du duc d'Épernon s'était permis de manquer, en plein Cours-la-Reine, en présence de Cerisantes, à Mlle. de Pons, alors maîtresse du duc de Guise. Cerisantes, lié d'amitié alors avec ce prince, si justement appelé *le héros de la fable*, crut devoir envoyer un cartel au duc de Candale. Cette démarche, qui était une imprudence dans un homme revêtu d'un caractère public, fut qualifiée d'insolence par les parents et les amis du jeune seigneur de la cour le plus à la mode alors. Le duc d'Épernon, le duc de Verneuil, Gaston, duc d'Orléans, lui-même, se réunirent pour perdre Cerisantes, et, à force de sollicitations, ils obtinrent son rappel. Cerisantes, sans emploi à la cour de Suède, erra de contrées en contrées ; il alla jusqu'à Constantinople, où ses ennemis avancèrent, sans preuves, qu'il avait eu l'intention d'em-

brasser l'islamisme, dans l'espérance de devenir pacha. La seule inquiétude de son esprit suffit pour le ramener de Constantinople à Rome, où il était quand la révolution de Naples éclata. Le duc de Guise venait de se jeter dans cette ville, et il y commandait les insurgés. Cerisantes crut avantageux à sa fortune d'aller joindre un prince qui lui portait de l'affection et qui connaissait sa bravoure et ses talents. Il y arriva en effet, et fut employé par le duc de Guise; mais, comme le gouvernement français avait intérêt de surveiller l'illustre aventurier que les Napolitains avaient pris pour chef, Cerisantes servit comme officier dans les troupes napolitaines, mais résida en même temps à Naples comme agent de la France, et, comme tel, il communiquait journellement avec Duval, marquis de Fontenai-Mareuil, ambassadeur de France à Rome. Cette qualité put donner quelque ombrage au duc de Guise; le caractère altier et peu souple de Cerisantes put lui faire de nouveaux ennemis, et ce fut sans doute la double cause qui porta Saint-Yon, le secrétaire du duc et le rédacteur de ses Mémoires, à calomnier, d'une manière aussi odieuse qu'absurde, le brave, mais ambitieux Cerisantes. Il paraît qu'il se disposait à repartir pour Rome, où le pape Innocent X l'appelait pour être son camérier, lorsque le duc de Guise, qui, pour le voir près de lui avec inquiétude, ne croyait pas aux odieuses inculpations dont on rendait Cerisantes l'objet, le pria de ne partir qu'après l'attaque générale qu'il méditait contre tous les postes espagnols à la fois. Cerisantes justifia la haute idée que le prince avait de sa bravoure; il se signala de la manière la plus brillante à l'attaque de la porte Chiaia, dont il était chargé; mais il y reçut une blessure mortelle, un coup de mousquet au talon, dont il mourut quelques jours après, au mois de février 1648. La malignité de l'auteur des *Mémoires du duc de Guise* l'accompagne jusqu'à ses derniers moments. Il a supposé, et d'autres compilateurs l'ont répété après lui, que Cerisantes, en mourant, avait eu la vanité de choisir le duc pour exécuteur testamentaire, et qu'il avait laissé en fondations, donations et legs pieux, plus de 25,000 écus, sachant cependant n'avoir aucun bien au soleil. La vérité est que Cerisantes nomma pour son exécuteur testamentaire, un signor Carlo Carola; que ses prétendus legs, donations et fondations ne se montèrent qu'à 550 ducats, et qu'il demanda seulement, en outre, que le prix de quatre-vingt tonneaux de vin qui lui appartenaient fut employé à l'ornement de la chapelle Ste.-Anne de l'église des Carmes, où il désirait être enterré. Les regrets unanimes des officiers napolitains et français qui accompagnèrent son convoi, prouvent qu'il ne manquait pas de mérite militaire, et que, s'il était un poète médiocre, un ministre public trop vif et un peu spadassin, il était du moins un brave soldat. S—Y.

CERISIERS (René de), jésuite, né à Nantes en 1603, conseiller et aumônier du roi Louis XIV. C'était un homme simple et pieux, remplissant avec exactitude les devoirs de son état, et ne se mêlant en aucune sorte des intrigues de la cour, bien différent en cela de quelques-uns de ses successeurs. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, les uns ascétiques et les autres historiques. Les premiers sont écrits avec assez de naturel et d'onction. On ne fait aucun cas des ouvrages historiques du P. de Cerisiers, et c'est au défaut d'intérêt et de critique qu'on

doit l'attribuer, plus encore qu'au style qui en est faible et suranné, mais exempt d'enflûre et de recherche. La seule production de Cerisiers qui lui ait survécu, et que le peuple lise encore, c'est une espèce de roman spirituel, intitulé : l'*Innocence reconnue*, ou *Vie de Ste. Geneviève de Brabant*, Paris, 1647, in-8°. Berquin dit que cet ouvrage est plein de morceaux de la simplicité la plus noble et la plus touchante. On a imprimé, sous le nom du P. Cerisiers, *Geneviève*, tragédie, Paris, Loyson, 1669, in-12, réimprimée à Rouen, 1711, in-12; mais quelques personnes doutent que cette pièce soit de lui. Il parut en même temps une autre *Geneviève*, tragédie, par François d'Aure, curé de Minière, Montargis, 1670, in-12. A. M. Cécil a traité récemment le même sujet avec succès. On a encore du P. de Cerisiers : I. l'*Image de Notre-Dame de Liesse, ou son Histoire authentique*, Reims, 1622, 1632, in-12; II. les *Heureux commencements de la France chrétienne sous l'apôtre de nos rois S. Remy*, Reims, 1633, in-4°.; 1647, in-8°.; III. la *Consolation de la philosophie*, en vers et en prose, trad. du latin de Boëce, Paris, 1636, in-4°.; 6e. édit., Paris, 1640, in-12. Le censeur qualifie cet ouvrage un chef-d'œuvre de la perfection de notre langue. IV. La *Consolation de la théologie*, Paris, 1640, in-12, 4e. édition. L'auteur lui-même regardait cet ouvrage comme très supérieur à celui de Boëce; le public n'en a pas porté le même jugement. V. *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois de France*, Paris, 1641-44, in-12; publiées avec des additions, sous ce nouveau titre, trop fastueux : le *Tacite françois, avec des réflexions*, etc., Paris, 1648, 2 vol. in-4°.; 1653, 2 vol. in-12, trad. en italien par César-Justinien Masucci, Rome, 1680, in-12; et en allemand, la même année, par Jean Menudier; VI. les *Trois états de l'innocence*, Paris, 1640; Toulouse, 1650, in-8°. L'auteur a voulu donner sous ce titre l'histoire de la pucelle d'Orléans. L'abbé Lenglet l'appelle une rapsodie. Cet ouvrage a été traduit en anglais par G. Lower, Londres, 1654 et 56, 2 vol. in-8°. VII. Le *Hérault françois publiant les actions du maréchal de la Mothe-Houdancourt*, Paris, 1644, in-4°., trad. en espagnol, par Gaspard Salas, Barcelone, 1646, in-4°.; VIII. l'*Armée françoise*, ou *les six Campagnes du roi*, Paris, 1655 et années suivantes; IX. l'*Année françoise*, Paris, 1660, in-12, contenant les éloges de Ste. Clotilde, de la reine Blanche, etc.; X. le *Héros françois*, ou *l'Idée d'un grand capitaine*, Paris, 1645, in-4°., traduit en espagnol. C'est l'éloge du comte d'Harcourt. On attribue encore à Cerisiers la *Cité de Dieu, de S. Augustin*, traduite en français, Paris, 1655, in-fol.; et l'*Illustre Amalazonte*, Paris, 1645, 2 vol. in-12. Ce dernier ouvrage porte le nom du sieur *Desfontaines* au frontispice. W—s.

CÉRISY. *Voy*. HABERT.

CERMISONE (ANTOINE), né à Padoue, fut d'abord professeur de médecine à l'université de Pavie, puis à celle de sa patrie, depuis l'année 1413 jusqu'à sa mort, arrivée en 1441. Ce médecin est connu par un ouvrage intitulé : *Consilia medica 153 contra omnes fere corporis humani ægritudines, à capite ad pedes*. Ce traité, rempli de recettes triviales, de formules incohérentes, ne méritait guère les nombreuses éditions qui en ont été faites. Une des plus anciennes, que nous croyons même être la première, est celle de Brescia, 1476,

Parmi les suivantes, nous nous bornerons à citer celle de Venise, 1503, in-fol.; et celle de Lyon, 1521, in-4°. On a aussi imprimé les *Conseils* de Cermisone avec ceux de Montagnana, Venise, 1514, in-fol., etc. C.

CERQUEIRA, ou CERQUERRA (Louis) [1], évêque au Japon, naquit en 1552, à Alvito, en Portugal, entra dans l'ordre des jésuites à l'âge de quatorze ans, fut reçu docteur en théologie à l'université d'Evora, et désigné par ses supérieurs pour être chef de la mission que Philippe II envoyait au Japon. Il partit après avoir été sacré évêque, et arriva devant Macao en 1595. Il se tint caché avec ses compagnons pendant trois années, dans les environs de cette ville, parce qu'il craignait de tomber entre les mains du prince Taïcosama, ennemi déclaré des chrétiens; mais dès que Cerqueira eut appris sa mort, il se rendit à Nangasacki, où les jésuites avaient une maison dont la direction lui fut remise. Il la conserva seize ans, et gouverna les chrétiens du Japon jusqu'à sa mort. Il était âgé de soixante-deux ans lorsqu'il termina sa vie et son apostolat, le 15 février 1614. On a de lui : I. *De morte gloriosâ sex martyrum qui anno* 1604 *in Japoniâ pro fide passi sunt*, Rome, 1607, in-8°.; II. *De morte gloriosâ Melchioris Bugundoni et Damiani Cæci*, *qui anno* 1605 *eamdem ob causam occisi sunt;* III. *Litteræ ad Claudium Aquavivam generalem præpositum*, *anno* 1613. Ces lettres concernent l'état des missions au Japon. IV. *Manuale casuum conscientiæ*, traduit en langue japonaise et imprimé à Nangasacki, in-4°.; V. *Manuale ad sacramenta ecclesiæ ministranda*, imprimé dans la même ville en 1605, in-4°.: ces deux derniers ouvrages sont d'une excessive rareté en Europe, et il doit s'en trouver difficilement des exemplaires au Japon, depuis que les missionnaires en ont été chassés, et que l'exercice de la religion chrétienne y est défendu sous des peines sévères (Voyez la vie de Cerquerra dans la *Bibliotheca script. societatis Jesu*). V—VE.

[1] *Cerqueira*, suivant Nicolas Antonio; *Cerquerra*, suivant Nathanaël Sotwel.

CERQUOZZI. *V.* MICHEL-ANGE DES BATAILLES).

CERRATO (PAUL), poète latin du 16e. siècle, naquit vers la fin du 15e. à Albe, en Montferrat. Ses principaux ouvrages sont un poëme *De virginitate*, en trois livres, Paris, 1528, in-8°., et un *Epithalame* pour le mariage de Guillaume Paléologue, fils de Boniface, marquis de Montferrat, avec Anne d'Alençon, en 1508. M. Vernazza en a donné une bonne édition avec une savante préface, Verceil, 1778; Cerrato ne s'y montre nullement inférieur aux célèbres poètes, ses contemporains, Vida, Politien, etc., par la force et la majesté du style, et par la pureté du langage. Lilio Giraldi et Scaliger en parlent avec éloge. Il mourut vers l'an 1538, dans un âge peu avancé. L'abbé Cocchis a donné sa vie dans les *Piemontesi illustri*, tom. III, Turin, 1783. B—BE.

CERRETTI (LOUIS), né le 1er. novembre 1738, à Modène, d'un père distingué dans la profession de médecin, comptait parmi les parents ou alliés de sa mère plusieurs personnes illustrées dans la carrière des lettres. Entraîné par leur exemple autant que par son penchant naturel, il s'y livra tout entier dès sa jeunesse. Ses essais s'étaient ressentis de la piété que lui avaient inspirée les jésuites, chez lesquels il avait fait ses premières études : ce furent des sonnets à la louange de quelques saints, particulièrement vénérés chez eux; mais bientôt, emporté

par la fougue de la jeunesse, il prostitua sa muse aux sujets les plus licencieux, sans néanmoins renoncer tout-à-fait aux autres. L'université de Modène le prit d'abord pour secrétaire; et à vingt-cinq ans, il y occupa la chaire d'histoire romaine, puis celle d'éloquence. L'usage était alors de dicter des leçons, laconiquement disposées en préceptes généraux, et de les développer ensuite verbalement en manière de commentaires. Cerretti excellait dans ce développement; on allait en foule pour l'entendre. Lors de la révolution que le nord de l'Italie subit en 1796, Cerretti en prit le parti avec ardeur, et le gouvernement de la naissante république Cisalpine le fit membre de la commission d'instruction publique, puis ambassadeur auprès du duc de Parme. On le choisit ensuite à Bologne pour directeur des études de la province. L'invasion des Austro-Russes, en 1799, le força de s'expatrier, et il se réfugia en France. A son retour en Italie, quoique depuis dix années il eût renoncé à l'enseignement, il obtint, à la fin de 1804, la chaire d'éloquence de l'université de Pavie. Malgré son grand âge, il y parut encore capable d'une noble éloquence; mais dans ses leçons, ce n'était plus le fécond et brillant professeur de Modène. L'empereur des Français lui donna la décoration de la légion d'honneur. Plusieurs académies littéraires l'avaient admis au nombre de leurs membres, et il était devenu régent de l'université, lorsqu'il mourut, âgé de soixante-neuf ans, le 5 mars 1808. Les ennemis qu'il s'était suscités par la violence de son caractère et son orgueil excessif, et par plusieurs satires et épigrammes pleines de fiel, prirent alors trop librement leur revanche. L'université de Pavie retentissait encore de son éloge que venait d'y prononcer solennellement le professeur Santo Fattori, lorsque Milan se vit inondé d'un pamphlet intitulé: *Pensieri sopra la vita litteraria e civile di Luigi Cerretti, ossia lettera di Gio. Batt. Dall' Olio*, Milan, 1808, 151 pag. in-12, dans lequel, rendant publiques des pièces obscènes ou malignes qui n'étaient presque pas connues, et ne devaient point l'être, on décriait avec aigreur ses talents et même ses mœurs. On s'y prévalait surtout des négligences et des incorrections de quelques poésies, qui, au dire de ses amis, avaient été imprimées sans sa participation. Ce fut seulement en 1799, qu'un imprimeur de Pise parvint à former le premier recueil qui ait paru des poésies de Cerretti; et cette édition, où manquent plusieurs pièces de celles qu'il estimait le plus, attestait qu'elle s'était faite sans l'intervention du poète. Il n'était pas même très soigneux d'en conserver les manuscrits; car, à sa mort, on n'a pas trouvé dans ses papiers deux de ses odes les plus chères, l'une *Alla posterità*, que depuis lors on a découverte dans un portefeuille de particulier; et l'autre, *Contro il Suicidio*, qui paraît irrévocablement perdue. Il réussit assez bien dans le genre lyrique, où il se proposa d'imiter la manière gracieuse et naturelle d'Horace; mais il lui est arrivé quelquefois, dans sa prétention au langage naturel et gracieux, de trop amollir son style, et de nuire à la noblesse de la diction. Un juge d'une grande autorité en matière de goût, l'abbé Bettinelli, avait qualifié Cerretti de *Chiarissimo ingegno, trà pochi eccellente*, dans son *Risorgimento d'Italia*, achevé en 1759, et publié en 1773. Cerretti n'était pas moins zélé que Bettinelli pour combattre les défauts qui, depuis les Marini, les Achillini, avaient banni le naturel de la plu-

part des ouvrages de l'esprit; mais il craignait aussi, comme lui, qu'on ne tombât dans l'excès contraire, et que la raison, poussée trop loin, ne tarît les sources de l'invention poétique. Dès 1761, il écrivait en ces termes au marquis don Charles Bentivoglio : » Si l'on peut dire que les *Seicen-* » *tisti* étaient hydropiques, on doit » convenir aussi que nous tombons » en phthisie. » L'un de ses élèves, l'abbé Pédroni, pour réparer le tort fait à sa mémoire, par l'impression de quelques morceaux inconsidérement publiés à Pavie, après sa mort, sous le titre de *Alcune poesie inedite di L. Cerretti*, en 32 pages in-8°., a donné un choix de ses œuvres avouées par le goût et la décence. Ce nouveau recueil, dédié à S. E. M^{r}. le comte Luosi, sénateur, ministre de la justice du royaume d'Italie, forme deux vol. in-8°., dont le premier est intitulé : *Poesie scelte del cavaliere L. Cerretti*; et le second, qui se compose des éloges oratoires de quelques hommes célèbres du dernier siècle, suivis du discours sur les *Vicende del buon gusto*, a pour titre : *Prose scelte del*, etc., Milan, 1812. On a aussi publié ses *Instituzioni di eloquenza*, 2 vol., Milan, 1811. G—N.

CERTON (Salomon), né à Gien dans l'Orléanais, vers 1550, étudia d'abord la médecine et ensuite le droit; mais s'étant lié, pendant qu'il fréquentait les écoles de l'université de Paris, avec Baïf, du Bartas et Rapin, il abandonna la jurisprudence pour se livrer entièrement à la poésie. Il eut assez de discernement pour ne pas mettre au jour de trop bonne heure les vers échappés à sa muse. Il se maria, et obtint une charge de conseiller-notaire et secrétaire du roi. Il fit paraître en 1604, in-8°., la *Traduction en vers de l'Odyssée d'Homère*: elle fut assez bien reçue. Un abbé Terrasson, trouvant qu'elle était estimable sous le rapport de la fidélité, la revit avec soin, et en donna une nouvelle édition avec la traduction de l'*Iliade* et des autres poëmes attribués à Homère, Paris, 1615, 2 vol. in-8°. Goujet dit que la versification en est communément assez faible; mais qu'on y trouve quelques endroits dignes de remarque. Son intention n'était pas de mettre au jour les ouvrages de sa jeunesse; mais un de ses amis s'en étant procuré une copie à son insu, et l'ayant communiquée à l'un des Etienne pour la faire imprimer, Certon, qui en fut averti, se vit obligé de revoir ces ouvrages pour les corriger et les rendre moins imparfaits. Dans ces entrefaites, Etienne étant mort, il les remit à Jean Jannon, imprimeur célèbre de Sédan, qui les publia sous le titre suivant : *Vers lëipogrammes et autres œuvres en poésie de S. C. S. D. R.*, Sédan, 1620, in-12. On entend par *vers léipogrammes* des vers dans lesquels on a omis à dessein une lettre de l'alphabet. Certon n'y a pas mal réussi, et il est peut-être le premier qui se soit essayé, en français, dans ce genre de bagatelles difficiles. M. Peignot, qui, dans ses *Amusements philologiques*, a parlé des vers léipogrammes, n'a point fait mention de ceux de Certon. On trouve encore dans ce recueil des *Sestines*. Ce sont des odes divisées en six stances de six vers chacune. La septième est composée de six vers de six syllabes. Le même volume contient une traduction du poëme latin de de Thou, intitulé le *Chou*, des odes en vers mesurés et rimés, des psaumes traduits en vers mesurés, et quelques poésies latines, la plupart imitées du grec. On y remarque de la facilité, de la grâce, et on ne

peut qu'être fâché que l'auteur ait si mal employé son talent. On lui attribue un poëme latin, intitulé : *Geneva, carmen heroicum, in Genevæ laudem, quod ejus descriptionem et mores complectitur*, Genève, Aubert, 1618, in-4°. Il est mort vers 1610. On peut conjecturer, d'après plusieurs pièces du recueil cité ci-dessus, qu'il était protestant. W—s.

CÉRULARIUS, c'est-à-dire, *le Cirier* (MICHEL), exilé à Constantinople par l'eunuque Jean, qui gouvernait l'empire sous le nom de Michel, son frère, prit l'habit monastique, et succéda au patriarche Alexis, le 25 mars 1043. Trente-six jours après son intronisation, l'eunuque Jean eut les yeux crevés, et mourut dans les fers. Cérularius ne tarda pas à s'élever avec audace contre l'église romaine ; il fit fermer toutes les églises des Latins, qu'il appelait *Azymites*, chassa les moines et les abbés de leurs monastères, anathématisa tous ceux qui recevaient l'eucharistie avec des azymes, prétendit soumettre les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche à sa domination, rompit les liens de l'unité, et prit le titre de *patriarche œcuménique*, ou *universel*. Il adressa, l'an 1053, avec Léon, évêque d'Acride, métropolitain de Bulgarie, une lettre à Jean, évêque de Trani, dans la Pouille, en l'invitant à la communiquer aux autres évêques, aux prêtres, aux moines, aux peuples de l'Occident et au pape lui-même. Cette lettre, écrite en grec, roulait principalement sur les azymes et sur le sabat. Cérularius et Léon prétendaient que J.-C., après avoir célébré l'ancienne pâque avec les azymes, institua la nouvelle avec le pain levé, qu'ils soutenaient être le vrai pain. Ils reprochaient aux Latins de judaïser, en observant le sabat en carême, parce qu'ils jeûnaient le samedi ; de manger de la chair des animaux suffoqués, et par conséquent du sang, et de ne point chanter *Alleluia* en carême. Le cardinal Humbert lut cette lettre, la traduisit en latin, et la porta au pape Léon IX, qui fit une longue réponse au patriarche. Il lui reprochait avec beaucoup de véhémence d'avoir violé la paix, et s'exprimait ensuite en ces termes : « On dit » que, par une entreprise nouvelle et » une audace incroyable, vous avez » condamné ouvertement l'Église la- » tine, sans l'avoir entendue, princi- » palement parce qu'elle célèbre l'eu- » charistie avec des azymes. L'église » romaine commencera donc, après » environ mille vingt ans depuis la » passion de N. S., à apprendre com- » ment elle doit en faire la mémoire ? » Le pape combattait ensuite les hérésies et les erreurs des Grecs ; il leur reprochait d'ordonner des eunuques pour la cléricature et même pour l'épiscopat, de rejeter de leur communion ceux qui se coupaient les cheveux et la barbe à l'exemple des chrétiens occidentaux ; il soutenait que personne n'avait le droit de juger le siége de Rome, citait les priviléges de son église et la fameuse donation de Constantin, qui, comme l'observe Fleury, » est aujourd'hui reconnue fausse par » tous les savants, mais qui n'était pas » alors révoquée en doute. » Le pontife terminait sa lettre par reprocher à Cérularius son ingratitude contre l'Église romaine sa mère, qui, dans plusieurs conciles, avait ordonné que le premier pasteur de Constantinople serait honoré comme évêque de la ville impériale. Cependant, l'empereur Constantin Monomaque faisait à Rome des propositions de paix et de concorde. Léon IX envoya donc à Constantinople, en qualité de légats, le cardinal Humbert, Pierre, évêque d'Amalfi,

et Frédéric, diacre et chancelier de l'église romaine (depuis pape sous le nom d'*Étienne IX*). Il les chargea d'une lettre pour l'empereur, et d'une autre pour le patriarche; elles sont datées du mois de janvier 1054. Humbert publia à Constantinople une longue lettre, pour réfuter les erreurs de Cérularius, qui refusait de reconnaître et de voir les légats. Le cardinal lui reprochait de rebaptiser les Latins, d'enterrer les restes de l'eucharistie, de permettre aux prêtres de se marier, de condamner les moines qui portaient des caleçons, etc. Dans une réponse faite à Nicétas, partisan de Cérularius, Humbert le traita de *stercoraniste*: c'était le nom donné à ceux qui croyaient que l'eucharistie était, comme les aliments, sujette à la digestion et à toutes ses suites. Nicétas se rétracta publiquement, en présence de l'empereur; mais Cérularius, persistant dans ses erreurs, refusa de communiquer avec les légats, et de leur donner des églises pour célébrer la messe. Enfin, les légats se rendirent, le 16 juillet 1054, à l'église de Ste.-Sophie, déposèrent sur le grand autel, un acte d'excommunication, en présence du peuple et du clergé, et sortirent du temple en secouant la poussière de leurs pieds, et criant: « Que Dieu le voie, et qu'il ju» ge! » Ils prononcèrent anathême contre ceux qui communieraient des mains du patriarche ou de ses adhérents, prirent congé de l'empereur en lui donnant le baiser de paix, et partirent deux jours après pour retourner à Rome. Cérularius vint trouver l'empereur, feignit de se repentir, et de vouloir enfin conférer avec les légats. Constantin Monomaque leur écrivit sur-le-champ; ils rentrèrent à Constantinople, et le patriarche demanda que le lendemain même un concile fût tenu dans Ste.-Sophie. Il avait falsifié l'acte d'excommunication en le traduisant, et son dessein était de faire assommer les légats par le peuple; mais, connaissant ce qu'il pouvait oser, l'empereur annonça qu'il serait présent au concile. Cérularius s'y opposa, et le prince fit partir les légats. Alors Cérularius excita dans la ville une grande sédition. Constantin Monomaque se vit contraint de faire fouetter Paul et son fils Smaragde, qui avaient servi d'interprètes aux légats, et de les livrer au fougueux patriarche. Bientôt ce dernier publia, contre son excommunication, un décret, dans lequel il traitait les trois légats du Saint-Siége d'hommes impies sortis des ténèbres de l'Occident, qui avaient fabriqué des lettres au nom du pape, falsifié les sceaux de l'Église romaine, et qui n'étaient que de vils émissaires du duc Argire et des ennemis de l'empire d'Orient. Il écrivit aux patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, pour se plaindre de l'insolence et de la fourberie des légats, venus à Constantinople avec de fausses lettres, et pour leur exposer tous les motifs qui devaient empêcher la réunion des deux Églises d'Orient et d'Occident. Dans toute cette affaire, Cérularius porta au plus haut degré l'audace et l'imposture. Lorsque Michel Strationique eut succédé à l'impératrice Théodora, Isaac Comnène se révolta contre lui, se fit proclamer empereur par les séditieux, et Cérularius, auteur de la révolte, déclara qu'il fallait abattre les maisons des grands qui refuseraient de reconnaître le nouvel empereur; en même temps, il fit dire à Michel de sortir du palais, de se dépouiller de la pourpre, et il couronna solennellement Comnène dans Ste.-Sophie, le 1er. septembre 1058. Dès-lors Cérularius crut son crédit sans bornes et son autorité inébranlable; il ne cessait

de faire des demandes à l'empereur, et, comptant beaucoup trop sur la reconnaissance du prince ou sur sa pusillanimité, il s'emportait jusqu'à dire, lorsqu'il éprouvait un refus, « qu'il saurait bien abattre l'édifice qu'il avait élevé. » Il s'oublia jusqu'à prendre la chaussure écarlate, qui était affectée à la dignité impériale, prétendant qu'il y avait peu ou point de différence entre le sacerdoce et l'empire. Isaac Comnène ne put souffrir les excès de cet évêque factieux ; il chargea les barangues, c'est-à-dire, les Anglais de sa garde, de l'arrêter. Ils l'enlevèrent violemment de son trône, le mirent sur un mulet, le conduisirent jusqu'au bord de la mer, l'embarquèrent, et le déposèrent à Proconèse, lieu fixé pour son exil. L'empereur s'occupait des moyens de le faire déposer dans un concile, lorsque ce prélat mourut, en 1058, victime de son orgueil et de son ambition. V—VE.

CÉRUTTI (JOSEPH-ANTOINE-JOACHIM), né à Turin le 13 juin 1738, fut l'un des derniers membres de cette fameuse société des jésuites, à la destruction de laquelle il survécut. Après avoir été leur élève, il devint l'un de leurs plus célèbres professeurs au collége de Lyon, et soutint avec vigueur les attaques qu'on leur portait. Son *Apologie de l'institut des jésuites*, qu'il écrivit sur les mémoires des PP. Menoux et Griffet, 1762, 3 vol. in-12, fit beaucoup de bruit. Le procureur-général lui intima l'ordre de venir abjurer les principes de la société qu'il avait défendue avec tant d'énergie. Cérutti se soumit, et, après avoir signé le serment prescrit, il demanda froidement : « Y a-t-il encore quelque chose à si- » gner? — Oui, lui répondit le ma- » gistrat, l'*Alcoran*; mais je ne l'ai pas » chez moi. » Cette apologie n'était pas le premier écrit qui fût sorti de la plume de Cérutti. Il s'était déjà distingué par deux discours académiques en 1761. L'un, qui concourut aux jeux floraux, avait pour objet de présenter des moyens de s'opposer aux funestes effets du duel, en frappant de déshonneur ceux qui s'en rendraient coupables : proposition fort belle en théorie, mais si vainement discutée tant de fois. Ce discours fut d'abord imprimé à la Haye en 1761, puis à Paris en 1791, in-8°. Dans le second discours, qui fut couronné à Dijon, il s'agissait de déterminer pourquoi les républiques modernes avaient acquis moins de splendeur que les républiques anciennes : question oiseuse, et dont le développement ne peut amener que des lieux communs ; mais qui ne laissa pas de lui fournir quelques mouvements oratoires qui lui méritèrent le prix. Il eut, en outre, la gloire de voir son discours attribué à l'un de nos plus grands écrivains, à J.-J. Rousseau. L'*Apologie des jésuites* lui valut la faveur particulière du dauphin. Accueilli à la cour, une dame d'une famille distinguée lui inspira une passion très vive. Trompé dans ses vœux, il fut long-temps accablé de douleur ; sa santé en souffrit. Mme. la duchesse de Brancas lui offrit généreusement son amitié : sa reconnaissance fut sans bornes ; il nommait Mme. de Brancas sa mère, sa providence. Cependant, Cérutti resta toujours malade et mélancolique ; une surdité presque totale achevait de le rendre triste et rêveur ; mais ses facultés morales n'avaient rien perdu de leur énergie. Il était à Paris, lorsque la révolution de 1789 éclata. Ses principes, et peut-être quelques sentiments de vengeance des humiliations qu'il avait éprouvées comme défenseur des jésuites, le rendirent l'un des plus ardents propagateurs des nouvelles

institutions. Il était fort lié avec le fameux Mirabeau, dont la plupart des opinions prononcées à la tribune sont l'ouvrage de plusieurs adeptes qu'il faisait travailler à l'édifice constitutionnel; ce fougueux orateur échauffait leurs écrits de cette éloquence populaire dont il possédait si bien le secret. Cérutti était du nombre de ses écrivains. Il fit, en outre, plusieurs brochures de circonstance, entre autres un *Mémoire sur la nécessité des contributions patriotiques*. Il fut appelé au corps législatif en 1791, quelque temps après avoir prononcé l'éloge funèbre de Mirabeau dans l'église de St.-Eustache. L'ardeur de Cérutti pour le travail, et son enthousiasme trop actif pour la nouvelle révolution, fatiguèrent son tempérament déjà altéré par de longues souffrances. Il mourut en février 1792. La municipalité de Paris donna son nom à l'une des rues de cette ville. Cérutti était grand et bien proportionné; il avait la physionomie aimable, l'organe doux et touchant; il séduisait par son accueil et les grâces de sa conversation, répondait avec mesure et politesse, s'échauffait rarement; mais soutenait avec fermeté les opinions qu'il avait adoptées. Ce n'est pas qu'il ait toujours été inébranlable dans ses sentiments; il brillait plus par la finesse et la flexibilité, que par la solidité et la profondeur; mais il ne mettait jamais de fiel ni d'amertume dans ses entretiens, et il était plutôt enclin à une sensibilité très expansive, ou à la plus vive exaltation. Cérutti a écrit en vers et en prose. Les ouvrages en prose que nous avons cités, sont, en général, d'un style pur et correct, mais remplis d'antithèses et de faux brillants. Il a en outre été publié sous son nom : I. l'*Aigle et le Hibou*, apologue en vers, Glascow et Paris, 1783, in-8°.: cet ouvrage est plutôt une dissertation philosophique qu'un apologue; rien n'était moins favorable à la poésie, et surtout à l'humble genre sous lequel il est intitulé, que les observations d'un aigle qui, pour apprendre à régner, voyage dans divers pays, et étudie les différents gouvernements. Cette conception, par ses développements et sa longueur, passe toutes les bornes que l'on est convenu d'accorder à l'apologue. II. *Recueil de quelques pièces de littérature en prose et en vers*, Glascow et Paris, 1784, in-8°.; les morceaux contenus dans ce Recueil sont une *Dissertation sur les monuments antiques*, à l'occasion d'une inscription en six vers grecs trouvés sur une tombe découverte à Naples en 1756; une pièce de vers sur *le Charlatanisme* (1), et un petit poëme sur *les Echecs*. Le premier morceau offre plusieurs recherches curieuses et des réflexions fines et pleines de goût; les deux autres prouvent, ainsi que l'apologue de l'*Aigle et le Hibou*, que Cérutti n'était pas né poète. Ses vers manquent de mouvement, de chaleur, de variété dans les tours, enfin d'inspiration poétique; il y en a quelques uns de fort bien tournés, et quelques difficultés sont assez heureusement vaincues dans le poëme des *Echecs;* mais cela ne suffit pas pour assigner à l'auteur un rang parmi les poëtes. III. *Les Jardins de Betz*, poëme, 1792, in-8°.; les mêmes défauts et les mêmes qualités se font remarquer dans cet ouvrage, qui aurait exigé de la sensibilité, de la grâce et du naturel, et qui n'offre que de la sécheresse, de la prétention et de l'affèterie. IV. *Lettre sur les avantages et l'origine de la gaité fran-*

(1) Ce n'est pas proprement une épître, c'est *le portrait du charlatanisme, fait par lui-même.*

çaise, Lyon, 1761, in-12, et réimprimée à Paris, 1792, in-8°., pièce spirituelle, mais pleine de subtilités et de faux aperçus; V. discours sur cette question : *Combien un esprit trop subtil ressemble à un esprit faux*, 1750, in-8°. En essayant de résoudre cette question, Cérutti aurait pu faire un retour sur lui-même; la subtilité de l'auteur l'a souvent entraîné dans des écarts qu'un esprit juste aurait évités. VI. Autre sur ce sujet : *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu*, 1761, in-4°. Ces deux discours obtinrent le prix de l'académie de Montauban. VII. Autre sur la question : *Pourquoi les arts utiles ne sont-ils pas cultivés préférablement aux arts agréables*, 1761, in-4°.; VIII. autre sur l'*Origine et les effets du désir de transmettre son nom à la postérité*, la Haye, 1761, in-8°.; IX. *Traduction libre de trois odes d'Horace*, 1789; X. *De l'intérêt d'un ouvrage dans le sujet, le plan et le style*, Paris, 1763, in-8°.: cet écrit est un des plus ingénieux de l'auteur. Parmi les nombreuses brochures qu'il a publiées pendant la révolution, nous ne citerons que sa *Correspondance avec Mirabeau* et ses *Idées simples sur les assignats* : ce dernier ouvrage est celui où Cérutti a le plus fait usage de sa fausse dialectique. Les raisonnements subtils et fallacieux dont il est rempli avaient déjà été démentis par l'expérience au commencement du dernier siècle. On sait assez combien peu de temps il a fallu pour la confirmer, et réduire au néant les idées systématiques de Cérutti. XI. Il a été l'un des principaux rédacteurs de la *Feuille villageoise*, journal dont le but était de propager dans les campagnes les principes de la révolution. Personne n'était moins fait que Cérutti pour parler au peuple le langage qui pouvait lui convenir. Ce recueil est rempli de déclamations, de petites anecdotes, de niaiseries sentimentales, qui le rendent aujourd'hui indigne de l'attention des hommes judicieux et éclairés : ce n'était pas ainsi que Benjamin Francklin écrivait pour le peuple à l'époque de la révolution des Etats-Unis. La *Feuille villageoise*, commencée en 1791, fut abandonnée en 1796 : Cérutti n'y a donc travaillé qu'une année, et, quelqu'imparfaite qu'elle fût alors, les autres années lui sont encore bien inférieures. On a réuni, en 1793, sous le titre d'*OEuvres diverses*, in-8°., quelques pièces de Cérutti déjà publiées, et dont nous avons fait mention dans cet article, ainsi que plusieurs autres, purement de circonstance, qu'il nous a paru inutile de rappeler. En résumant notre opinion sur Cérutti, nous voyons en lui un littérateur ingénieux et fin, dont le talent ne pouvait embrasser l'ensemble d'un grand ouvrage, et qui n'a rien laissé qui soit digne de passer à la postérité; et un philosophe superficiel, qui n'a eu de principes que ceux que lui ont suggérés les circonstances, et qui a toujours été entraîné par elles sans en prévoir les funestes conséquences. Doué d'un cœur honnête et sensible, il aurait peut-être songé plus tard à y résister. Eh! qui sait s'il n'en eût pas été la victime? CH—N.

CÉRUTUS, ou CERUTTO. *Voy.* CALCÉOLARI.

CERVANTES SAAVEDRA (MICHEL), naquit, en 1547, à Alcala de Henarès, dans la Nouvelle-Castille, d'une famille noble, et peu favorisée de la fortune. Il cultiva la poésie de bonne heure, et conserva, toute sa vie, un penchant irrésistible pour les muses. Le goût de son siècle, l'exemple de ses compatriotes, la trompeuse

facilité de sa langue, contribuèrent à prolonger l'illusion qu'il se fit à lui-même sur ses talents poétiques. En 1569, Cervantes, à la fleur de son âge, courut chercher en Italie la fortune ou la gloire. Il entra d'abord au service du cardinal Jules Acquaviva, en qualité de page. La guerre entre le grand-seigneur et les Vénitiens lui offrit bientôt un théâtre plus digne de sa naissance et de son courage. Il s'enrôla sous les drapeaux du duc de Paliano, Marc-Antoine Colonne, général de l'armée navale envoyée au secours de l'île de Chypre. Cette expédition ne fut pas heureuse; mais l'année suivante, la victoire de Lépante rétablit l'honneur militaire de la chrétienté, et Cervantes eut sa part de gloire dans cette mémorable journée. Il y reçut une blessure au bras gauche, dont il demeura estropié le reste de sa vie: honorable souvenir qu'il rappelle plus d'une fois dans ses ouvrages, et qui, du moins, servit à consoler son amour-propre, s'il ne fut pas utile à sa fortune. Malgré cet accident, le zèle de Cervantes ne se ralentit pas. Il était encore au service en 1575, lorsque, retournant sur une galère, de Naples en Espagne, il fut pris par le corsaire *Arnaut-Mami*, qui le conduisit à Alger, et le retint parmi ses esclaves. C'est dans cette affreuse position que Cervantes déploya les ressources de son génie et la force de son caractère. Il exposa courageusement sa vie pour briser ses fers et ceux de plusieurs autres chrétiens qui se trouvaient avec lui. L'entreprise, conduite avec autant d'adresse que de persévérance, fut découverte au moment où elle touchait à sa fin. Une mort affreuse menaçait tous ces infortunés. Cervantes osa se charger de la responsabilité commune, et soutint qu'il était seul coupable. L'espoir d'une haute rançon, la sollicitude infatigable des Pères de la Trinité et d'autres circonstances heureuses sauvèrent ce généreux captif. Loin d'être découragé par l'idée du supplice qu'il avait vu de si près, il osa concevoir le projet de faire soulever tous les esclaves détenus dans Alger, et de s'emparer de la ville. Le dey, effrayé de l'audace de cet homme extraordinaire, exigea qu'il lui fût remis, et paya la somme de mille écus à son ancien maître. Dès ce moment, les chaînes de Cervantes s'appesantirent, et il fut soumis à une surveillance particulière. On peut voir ce qu'il en dit lui-même dans la Nouvelle du *Captif*, insérée dans le roman de *Don Quichotte*. Après six ans de souffrances inouïes, il fut enfin racheté par les soins des Pères de la Trinité, qui ne cessèrent de prendre le plus vif intérêt à son sort. Le prince africain, obligé de partir pour Constantinople, où il était appelé, embarrassé d'un esclave aussi remuant, et non moins avide de la forte rançon qui lui était offerte, céda à toutes ces considérations réunies, et Cervantes fut rendu aux vœux de sa famille, en 1581: il avait alors trente-quatre ans. On peut juger qu'étant né pauvre, le goût de la poésie, le métier de soldat et son séjour à Alger ne lui avaient point permis de s'occuper de sa fortune. L'amour ne tarda point à s'emparer à son tour de cette imagination ardente. Cette nouvelle passion lui dicta ses premiers ouvrages. Son mariage suivit de près la publication de *Galatée*, en 1584. Il n'avait composé ce roman que pour faire agréer ses vœux à celle qu'il aimait. Il épousa Catherine Salazer y Palacios, dont la famille, anciennement connue à Esquivias, petit bourg de la banlieue de Tolède, existe encore aujourd'hui. La plume de Cervantes fut à peu près son uni-

que ressource. Don Pédro Fernandez de Castro, comte de Lémos, et le cardinal Sandoval, archevêque de Tolède, passent pour avoir été ses bienfaiteurs, et il est démontré, par toutes les circonstances de sa vie et par ses propres aveux, que cette double protection si vantée l'empêcha tout au plus de mourir de faim. Cet homme, devenu si célèbre après sa mort, et dont l'Espagne est si fière aujourd'hui, fut dédaigné de ses compatriotes, qui ne devinèrent pas son génie. Il vécut dans une grande misère. Le lieu de sa naissance n'a été bien connu que vers la fin du siècle dernier, environ deux cents ans après qu'il n'existait plus. Les premiers ouvrages de Cervantes parurent avant que Philippe II fût descendu au tombeau. Sous ce règne ombrageux, les talents de l'esprit furent dédaignés par système. On craignit également les lumières et les grands services; ce prince n'aima que les inquisiteurs, et n'enrichit que des moines. Si *Don Quichotte* eût été publié dix ans plus tôt (Philippe II mourut en 1598), ce tyran jaloux et sévère, qui prit constamment une gravité affectée pour la véritable grandeur, n'eût point goûté la philosophie de Cervantes. Il eût frémi de voir soulever le coin du voile dont se couvrait en Espagne l'hypocrisie religieuse et politique. Philippe III ne fut ni plus éclairé ni plus généreux; cependant la publication de *Don Quichotte* est le plus glorieux monument de son règne. On raconte même que les folies du chevalier de la Manche égayèrent plus d'une fois ce prince mélancolique, qui, de toutes les qualités de son père, et de Charles-Quint, son aïeul, ne conserva que l'imperturbable gravité dont ils lui laissèrent à la fois l'exemple et le précepte. Cervantes mourut, accablé d'infirmités et de besoins, dans la capitale, et presque sous les yeux d'un souverain qui, sans lui, n'eût jamais connu le bonheur de rire. Le premier ouvrage de Cervantes fut un roman pastoral, intitulé : *Philène;* il donna ensuite : I. *Galatée*, roman pastoral, imprimé pour la première fois à Madrid, 1584; II. des comédies qu'on a de la peine à retrouver, et qui, s'il faut en croire l'auteur, furent toutes représentées avec succès. Le libraire don Antonio Sancha en a réimprimé deux : *Numance*, tragédie, et les *Intrigues d'Alger*, Madrid, 1784. Ces deux pièces, aussi mauvaises l'une que l'autre, ne font pas regretter celles qu'on n'a plus. Il y en avait au moins trente; il en fut imprimé un recueil à Madrid, en 1615, in-4°., et en 1749, 2 vol. in-4°. III. Des *Nouvelles*, espèce de romans où les intrigues amoureuses et la peinture des mœurs et des ridicules offrent une agréable variété. Celle de *Rinçonete et Cortadille* est une satire contre les habitants de Séville, où Cervantes avait demeuré long-temps. Ces nouvelles, au nombre de douze, furent imprimées à Madrid en 1613, in-8°. C'est la première édition; il y en a une foule d'autres; elles ont été traduites en français par de Rosset, Audiguier, Cotolendi, Hessein, l'abbé Saint-Martin de Chassonville, Lefebvre de Villebrune, etc. IV. Le *Voyage au Parnasse*, imprimé à Madrid, en 1614. Ce poème est divisé en huit chants, ouvrage faible, sous le rapport de l'imagination, et d'une versification lâche et prosaïque. Cervantes s'évertue à faire des compliments à tous les auteurs contemporains, et ne s'oublie pas lui-même. V. *Persiles et Sigismonde*, histoire septentrionale, imprimée après la mort de l'auteur, Madrid, 1617, traduite en français par d'Audiguier, Paris, 1653; par Mme.

le Givre de Richebourg, Paris, 1748, 4 vol. in-12, et par M. Bouchon-Dubournial, Paris, 1810, 6 vol. in-18, roman inintelligible, où l'enflure et l'entortillage du style ajoutent encore à la confusion et à l'invraisemblance des aventures. On est forcé d'avouer que Cervantes, dans son épître dédicatoire au comte de Lémos (écrite pendant la dernière maladie de l'auteur), lui recommande cet enfant de sa vieillesse avec une prédilection d'ailleurs assez ordinaire chez les auteurs pour leurs plus faibles écrits. VI. L'*Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche*, dont la 1re. partie parut à Madrid en 1605, et la 2e. en 1615. Cet ouvrage est le seul monument qui assure la gloire de Cervantes. Traduit dans toutes les langues, il est resté sans copie, comme il n'avait point eu de modèle. Les mœurs ont changé ; les ridicules que l'auteur voulut détruire ont fait place à d'autres ridicules. Cependant le héros de la Manche excite encore l'intérêt des hommes de tous les pays, de toutes les classes, de tous les âges. Qui n'aime à se rappeler ses principales aventures ? Ce livre a fourni des proverbes qui sont applicables à toutes les circonstances de la vie. Ceux qui possèdent à fond la langue espagnole ne se lassent point de relire *Don Quichotte;* ceux qui n'ont pas cet avantage ne peuvent goûter le charme du style, ni saisir la finesse des allusions ; mais ils trouvent encore de quoi satisfaire leur esprit. Un héros fantastique et qui cependant ne s'écarte jamais de la nature ; des caractères nouveaux, créés et soutenus avec un talent admirable ; des observations aussi justes qu'ingénieuses, la plaisanterie la plus piquante, un naturel exquis, l'art de peindre porté au plus haut degré de perfection ; voilà ce qui constitue le mérite de cette conception vraiment extraordinaire, à laquelle on peut cependant reprocher quelques défauts ; mais ces défauts sont la dette de l'humanité. Cervantes était au-dessus de son siècle, sans doute, mais il n'osa braver trop ouvertement la puissance du mauvais goût et de la mode. L'auteur de *Don Quichotte* fut loin de jouir d'avance de son immortalité ; ce fut généralement hors de sa patrie qu'on lui rendit justice ; les Espagnols eux-mêmes n'en disconviennent pas, et l'approbation du docteur don Manuel Marquez de Torres, mise en tête de la deuxième partie de l'ouvrage, en est la preuve. Cervantes ne fut point assez encouragé dans son pays pour se presser de publier la continuation de *Don Quichotte.* Il fut obligé de se calomnier lui-même dans une petite brochure intitulée le *Busca pié*, qu'il glissa dans le public, pour éveiller la curiosité de ses compatriotes. « Ce » roman, disait-il dans ce pamphlet » devenu extrêmement rare, sous le » nom d'un héros imaginaire, ren- » ferme une satire des personnes les » plus distinguées de la cour. » C'est ainsi que Cervantes sut tirer parti de la malignité même qui s'empressa de le lire, et fut inconsolable de n'avoir que des éloges à donner au talent de l'auteur et à l'innocence de son ouvrage. Cependant, sous le nom d'*Alonzo Fernandez Avellaneda*, on fit imprimer à Tarragone (en 1614, c'est-à-dire huit ans après la publication de la première partie de Cervantes), une continuation prétendue de *Don Quichotte.* On aurait de la peine à croire aujourd'hui que cette misérable rapsodie eût été mise en parallèle avec le chef-d'œuvre de Cervantes, si, d'après l'histoire littéraire de notre nation même, nous n'étions forcés d'avouer qu'au milieu de la cour de

Louis XIV, la grande autorité de Boileau put à peine garantir Racine de la rivalité de Pradon. L'ouvrage d'Avellaneda est d'une grossièreté révoltante ; les aventures, dépourvues de toute espèce d'intérêt, sont écrites d'un style plat et monotone. Cet anonyme prodigue les injures à l'illustre Cervantes, qu'il appelle *vieux manchot*, *misérable*, *hargneux*, *bavard*, *calomniateur ;* et c'est à cette époque, où la nation espagnole s'enorgueillissait de la gloire de ses armes, que l'envie ne craignit pas d'insulter un vieux et brave militaire dont les talents honoraient son pays, qu'il avait généreusement servi dans les combats. On ne releverait point cette nouvelle preuve de l'acharnement qui poursuit le mérite, si le seul Avellaneda se fût déclaré contre l'auteur de *Don Quichotte ;* mais des littérateurs estimés, tels que don Estevan de Villegas, don Isidro Pérales, don Diego de Torres, don Juan Martinez de Sala Franca, n'ont été guère moins injustes qu'Avellaneda, dont ils n'ont pas rougi d'approuver la grossière malveillance. De nos jours même, le livre du licencié Arragonais a été réimprimé dans Madrid, avec un prologue apologétique. Un mépris général a puni cette spéculation de libraire. Depuis plus de deux cents ans, la gloire de Cervantes n'a fait que s'accroître chez toutes les nations civilisées. Les Espagnols ont fini par ouvrir les yeux vers la fin du siècle dernier, et l'amour-propre national a repris tous ses droits. Alors on a fouillé dans les archives des couvents, des paroisses, des notaires publics, pour découvrir la patrie de cet homme extraordinaire qu'on avait laissé passer sans lui rendre hommage; un laborieux académicien, don Vicente de los Rios, chargé par sa compagnie d'écrire la vie de Cervantes, s'est livré aux recherches les plus minutieuses. Charles III, à qui l'Espagne a dû les premiers progrès qu'elle ait faits dans les beaux-arts depuis près de deux siècles, honora de sa protection le zèle de l'académie de Madrid. On s'occupa d'élever un monument digne de Cervantes en publiant une édition solennelle de *Don Quichotte*. Une fabrique renommée de Catalogne fournit le papier; des caractères nouveaux furent fondus; les talents des plus habiles graveurs, les presses d'Ibarra, déjà si avantageusement connues par la magnifique édition du *Salluste*, tout a été employé pour réparer une grande injustice (1780, 4 vol. in-4°., avec figures). Les Espagnols ont passé même d'une indifférence coupable à un enthousiasme excessif. Ils ont voulu que tout fût parfait, admirable dans ce livre, dont ils avaient d'abord fait si peu de cas. L'analyse qui précède l'édition de l'académie est digne du commentateur le plus fanatique. Le roman de *Don Quichotte* est mis en parallèle avec l'*Iliade*, l'*Énéïde* et la *Jérusalem délivrée ;* un grave académicien s'occupe sérieusement à trouver des rapports entre des ouvrages qui ne peuvent ni ne doivent en avoir entre eux ; enfin l'esprit de parti, ou la fureur des comparaisons a été poussée à tel point, que don Vicente de los Rios finit par établir du rapprochement entre la descente d'Énée aux enfers et celle de don Quichote dans la grotte de Montésinos, entre le séjour du chevalier de la Manche chez la duchesse et celui du fils d'Anchise chez la reine de Carthage, qui est elle-même comparée à la comtesse Trifaldi, etc. Ces aberrations déplorables du commentateur n'ont pas été positivement désavouées par l'académie, et l'on serait presque tenté de

croire que Cervantes est condamné à ne jamais être bien jugé dans son propre pays. Il nous reste à dire que *Don Quichotte*, cet ouvrage d'une gaîté si franche, a été écrit au fond d'une prison, où les alcades d'un village de la Manche jetèrent Cervantes à la suite d'une de ces tracasseries judiciaires si communes en Espagne. Il se vengea de cette persécution en faisant de son héros le compatriote de ses juges, et en choisissant leur pays pour le théâtre de ses exploits. Après l'édition de Madrid, 1780, la plus recherchée est celle de Londres, Tomson, 1738, 4 vol. in-4°., fig. *Don Quichotte* a été mis en français plusieurs fois. François de Rosset le traduisit en 1618, et César Oudin, secrétaire-interprète des langues étrangères sous Louis XIII, en 1639. Il dédia son livre à ce monarque, qui voulait, dit-on, apprendre l'espagnol pour lire *Don Quichotte* dans sa langue naturelle. Plusieurs autres écrivains ont tenté depuis la même entreprise avec aussi peu de succès. Protégé par le nom de Cervantes, qu'il voulait faire oublier, Avellaneda lui-même a obtenu les honneurs de la traduction. En 1704, un écrivain officieux (Lesage) se chargea de le purifier, supprima quelques grossièretés, et ajouta beaucoup du sien. Avellaneda ne pouvait que gagner au change; et, à la faveur de ce déguisement, il trompa les rédacteurs du *Journal des Savants*, qui lui donnèrent des éloges sans avoir vu l'original. La traduction de Filleau de St.-Martin, quoique médiocre, a eu plus de cinquante éditions. On recherche encore *les Principales aventures de Don Quichotte*, avec les figures de Coypel, gravées par Picart, la Haye, 1746, in-fol. et in-4°.; mais, de toutes les versions du véritable *Don Quichotte*, la moins propre à le faire connaître est celle de Florian. Outre qu'il s'est permis de mutiler impitoyablement le corps de l'ouvrage, il est coupable d'avoir voulu enjoliver Cervantes, dont il a gâté le naturel, que nous le soupçonnons de n'avoir jamais senti. Cet académicien a été moins malheureux dans son imitation de la *Galatée*, qu'il a peut-être embellie : ce genre d'écrits convenait plus à son talent.... Cervantes, dans ses compositions pastorales, cédait au goût de son siècle, plutôt qu'à l'impulsion de son génie. Il ne fut vraiment lui-même que dans la création originale du héros de la Manche et de son inimitable écuyer. Cette production est tellement partie de source, qu'il est permis de supposer que l'auteur ne s'est pas douté lui-même de ce qu'il venait de faire; sa prédilection pour le monstrueux roman de *Persiles*, son éternelle manie de faire des vers, et d'en glisser dans tous ses ouvrages, malgré les sarcasmes des critiques de son temps, et les avis réitérés de Jean de Villaroel, son libraire, semblent appuyer cette conjecture. La dernière traduction de *Don Quichotte* est celle de M. Bouchon-Dubournial, publiée en 1807-1808, 8 vol. in-12, la seule complète dans notre langue. M. Dubournial a retranché du *Don Quichotte* l'histoire du *Curieux impertinent*, et l'a fait imprimer à part, sous le titre du *Mari trop curieux*, 1809, in-12. Cervantes mourut à Madrid, le 23 avril 1616, dans sa 79e. année. Il fut enterré, d'après ses intentions, dans l'église des religieuses de la Trinité de cette ville. Ceux qui furent admis à sa société intime regrettèrent le citoyen vertueux et l'homme de bien. Les beaux-esprits qui l'avaient dédaigné ne crurent pas que sa mort

fût une perte : ils étaient loin de soupçonner que l'Espagne n'aurait un jour que le roman de *Don Quichotte* à opposer aux chefs-d'œuvre des autres nations. J. B. E—D.

CERVANTES DE SALAZAR (FRANÇOIS), littérateur espagnol du 16e. siècle. Nicolas Antonio déclare ne savoir ni qui il est, ni où il a pris naissance; mais il est plus connu des savants espagnols par ses ouvrages, réunis sous le titre suivant : *Obras que Fr. Cervantes de Salazar ha hecho, glossado y traducido*, Alcala, 1546, in-4°. On y trouve une glose de l'auteur sur l'*Apologue de l'Oisiveté et du Travail*, par Louis Mexia ; un *Dialogue de la dignité de l'homme*, commencé par Maestro Oliva, et achevé par Cervantes, et l'*Introduction à la Sagesse*, traduite du latin de Louis Vivès. Ambroise Moralès loue le talent et le style de Cervantes de Salazar. Grégorio Majans, dans le *Specimen* de sa Bibliothèque, dit, des opuscules de cet auteur : *Si non sunt aurea, sunt auro cariora*. « Cependant, ajoute-» t-il, on ne les lit pas plus que s'ils » n'étaient ni écrits, ni imprimés, tant » est grande l'ignorance des bons li-» vres, et la surabondance des mau-» vais! » — CERVANTES (Jean-Guillen de), né à Séville, professa le droit canonique dans cette ville, fut député, par ses concitoyens, à l'assemblée des cortès, que Philippe II convoqua dans Madrid en 1586, et s'occupa principalement d'un grand ouvrage sur les lois dites *Leges Tauri*, du lieu où elles furent promulguées. Ses Commentaires devaient avoir trois parties ; mais il ne publia que la première, qui a pour titre : *Prima pars commentariorum in leges Tauri*, Madrid, 1594, in-fol. — CERVANTES (Gonsalve Gomez de), préfet de Tlascala, dans l'Amérique septentrionale, composa, en 1599, un *Memoriale sobre las cosas y govierno de Mexico, beneficio de la Plata, y de la Cochinilla*, qu'il dédia à Eugène Salazar, membre du conseil des Indes. Cet ouvrage n'a pas été imprimé. V—VE.

CERVATON (ANNE), dame espagnole, fille d'honneur de Germaine de Foix, reine d'Arragon, était aussi belle que spirituelle, et fit l'ornement de la cour de Ferdinand V, roi d'Arragon. Elle savait plusieurs langues, et écrivait également bien en vers et en prose. Don Frédéric de Tolède, duc d'Albe, l'aima éperdûment. On trouve parmi les épîtres de Lucius Marineus de Sicile des lettres latines, que le duc d'Albe écrivit, en 1512, à cette belle espagnole, et les réponses qu'elle lui fit en latin. B—P.

CERVEAU (RENÉ), prêtre du diocèse de Paris, était né dans cette ville, le 22 mai 1700, d'un contrôleur des rentes de l'hôtel-de-ville. Ce fut un zélé janséniste, et que son opposition à la bulle *Unigenitus* fit même interdire. Il est le principal rédacteur du *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité*, Paris, 1760-78, 7 vol. in-12 ; il faut à la fin du dernier un supplément de 16 pag. Cet ouvrage, aujourd'hui tombé dans l'oubli, est destiné à exalter les talents et les vertus des jansénistes morts de 1605 à 1778, que l'auteur regardait comme les seuls défenseurs de la vérité. La plupart des hommes qu'on y loue avec excès sont si obscurs qu'on connaît à peine leurs noms. On a encore de Cerveau : I. l'*Esprit de Nicole*, Paris, 1765, in-12, compilation publiée par l'abbé Cerveau, toujours dans le dessein d'attirer l'attention sur le parti auquel il était attaché ; II. des *Poëmes sur le Symbole des apôtres et sur les Sacrements*, des *Cantiques*, etc., Paris,

1768, in-12. Il mourut à Paris, le 15 avril 1780. On ne sait où les éditeurs du *Dictionnaire historique* ont trouvé que cet auteur a remporté, en 1779, le prix d'éloquence à l'académie française, par un *Éloge de Molière*, et qu'il y avait déjà obtenu le prix de poésie. Chacun sait que ce fut l'*Éloge de Molière* par Champfort qui fut couronné en 1769, et non pas en 1779. Quant au prix de *poésie*, obtenu par Cerveau, nous n'avons pu obtenir aucun éclaircissement à cet égard.

W—s.

CERVI (Joseph), chevalier, né à Parme en 1663, fut professeur de médecine dans la même ville. La reine Elisabeth Farnèse le fit venir en Espagne, où il fut nommé premier médecin du roi Philippe V. Il mourut au palais de Buenretiro, le 25 janvier 1748, âgé de quatre-vingt-quatre ans (et non de quatre-vingt-dix-neuf, comme on lit dans Dunkel). Il laissa à son neveu une fortune de plus de trois millions de piastres. On a de lui une *Pharmacopæa Matritensis*, publiée en 1739 avec un grand luxe typographique, aux frais de l'académie de médecine qu'il avait fondée à Séville, et à laquelle il légua sa nombreuse et riche bibliothèque. On voit son portrait, mais flatté d'une manière exagérée, sur une médaille du *Museum Mazzuchellianum*.

C. M. P.

CERVONI (le général), né à Soeria, dans la Corse, en 1768, quitta dès son enfance la maison paternelle, et alla en Sardaigne, où il s'engagea dans un régiment piémontais. Après avoir été long-temps simple soldat, il était parvenu au grade de sous-lieutenant lorsque la révolution française éclata. Il en adopta tous les principes avec ardeur, chercha à les répandre dans la Savoie, où son corps se trouvait, et, lors de l'invasion des Français, il les favorisa de tout son pouvoir, et finit par passer à leur service. Il fut récompensé de ce dévouement par le grade de général de brigade, et c'est en cette qualité qu'il servit au siége de Toulon, où il se fit distinguer par plusieurs actions d'éclat. Envoyé en Italie en 1796, il eut une grande part aux succès de cette campagne, et fut chargé de lever les contributions dans le duché de Parme. Il se signala à la journée de Lodi et au siége de Mantoue, dont il fut ensuite nommé commandant. Ayant été fait général de division, il servit encore pendant quelques années; mais ses blessures et sa mauvaise santé le contraignirent à demander du service dans l'intérieur, en 1799: il eut le commandement de la 8e. division militaire, à Marseille, où il mourut en 1809. Il était commandant de la légion d'honneur.

B—G—T.

CESAIRE (S.), fils de S. Grégoire de Nazianze le père et de Ste. Nonne, frère de S. Grégoire, surnommé *le théologien*, et de Ste. Gorgonie, né vers l'an 330, ne dégénéra point de son illustre famille. Après avoir reçu une éducation chrétienne et cultivée, il alla étudier les lettres profanes à Alexandrie, alors célèbre par l'excellence des maîtres qui y professaient les sciences de toute espèce. Césaire se distingua autant par sa bonne conduite que par ses heureuses dispositions. La rhétorique, la philosophie, la géométrie, l'astronomie furent l'objet de ses études; mais il s'attacha plus spécialement à la médecine, pour laquelle il avait un goût particulier. La réputation de son savoir en ce genre l'avait précédé à Constantinople, lorsqu'il s'y rendit à son retour d'Alexandrie; les magistrats, pour l'y retenir, lui offrirent un traitement avantageux, une

alliance distinguée, et la dignité de sénateur. Ils obtinrent de l'empereur Constance des lettres de citoyen, et ce prince fit de Césaire son premier médecin, charge qu'il conserva sous Julien. Sa générosité, le désintéressement avec lequel il exerçait son art, sa modestie, la pudeur qui rehaussait encore l'éclat de tous les avantages extérieurs dont sa personne était ornée, son éloignement du faste de la cour au milieu de laquelle il vivait, sa protection toujours ouverte aux malheureux, lui firent de nombreux amis. Lorsque Julien éloigna de sa cour tous les officiers qui faisaient profession du christianisme, il excepta Césaire de la proscription générale, pour le fixer auprès de sa personne. Cette distinction devint un sujet de scandale pour les chrétiens. Son frère lui-même, tremblant à la vue du danger auquel sa foi était exposée, s'efforça de le rappeler par une lettre touchante trempée de ses larmes et de celles de leur père. Julien s'était en effet proposé de le convertir au paganisme; il mit tour à tour en œuvre les caresses et les menaces. Ce prince entra même en controverse avec lui, en présence de ses courtisans. Dans une lutte, en apparence si inégale, Césaire sut si bien démêler les sophismes de son antagoniste; il se tira avec tant d'adresse de ses subtilités, et protesta avec tant de fermeté qu'il voulait vivre et mourir chrétien, que Julien, confus, déconcerté, et perdant espérance de le séduire, s'écria: « O heureux père! ô les malheureux enfants! » Le respect public dont Césaire était investi, et le besoin que l'empereur avait de ses talents et de son expérience dans son art, le garantirent du ressentiment de Julien, qui persista à le conserver auprès de sa personne; mais Césaire saisit l'occasion de l'expédition de Perse, qui éloignait l'empereur, pour se retirer de la cour, et aller mettre sa foi à couvert dans le sein de sa famille. Il reprit son poste et sa faveur sous Jovien. Valens le fit questeur de la Bythinie, charge où sa probité et sa fidélité brillèrent d'un nouvel éclat. Il se trouva au tremblement de terre de Nicée, en 368, y perdit une partie de sa fortune, et ne se sauva que par une espèce de miracle du milieu des ruines, d'où il fut retiré le corps tout meurtri de blessures. S. Grégoire, son frère, et S. Basile, son ami, profitèrent de la circonstance pour l'engager plus fortement que jamais à quitter la cour, et à mettre son salut à l'abri de tant de dangers. Césaire se préparait à suivre leur avis, lorsque la mort le surprit, en 369. Son corps fut porté à Nazianze; son éloge funèbre, prononcé par son frère, en présence de leur père et de leur mère. Les Grecs célèbrent sa fête le 9 mars, et les Latins, le 25 février. On lui a attribué, sans fondement, les *Dialogues* contre les païens qui se trouvent insérés sous son nom dans le 11e. tome de la *Bibliothèque des Pères*. T—D.

CESAIRE (S.), évêque d'Arles, naquit en 470, dans le territoire de Châlons-sur-Saône, d'une famille distinguée par sa noblesse, et où la piété était héréditaire. Il répondit parfaitement aux soins que prirent ses parents de lui donner une éducation chrétienne, surtout par sa charité, qui le porta souvent à se dépouiller de ses propres habits pour en revêtir les pauvres. A l'âge de dix-huit ans, il alla s'offrir à l'évêque de Châlons, qui s'empressa de l'aggréger à son clergé; mais le désir d'une plus haute perfection le conduisit deux ans après au monastère de Lérins, célèbre par les hommes recommandables qu'il renfermait, et regardé com-

me la pépinière des évêques des Gaules. L'abbé Porcaire lui confia l'emploi de célérier; l'exactitude avec laquelle il s'en acquitta déplut à quelques moines; il ne put faire cesser leurs murmures, qu'en se démettant, pour se livrer entièrement aux exercices de la vie monastique. Sa santé, dérangée par le climat malsain de l'île de Lérins, et affaiblie par ses austérités, obligea ses supérieurs de l'envoyer à Arles, pour y respirer un meilleur air et mettre quelque distraction à ses austérités. L'évêque Éone, son compatriote et son parent, l'attacha à son église en lui conférant les ordres sacrés, lui donna la conduite d'un monastère situé dans un faubourg au-delà du Rhône, et le désigna, en mourant, pour son successeur. Césaire, effrayé d'un tel fardeau, alla se cacher au milieu d'anciens tombeaux romains, dont on voit encore les ruines à peu de distance d'Arles. Il y fut découvert, et obligé de céder aux vœux du clergé et du peuple, qui le portèrent, malgré lui, en 501, sur le siége vacant. Sa première opération fut de se décharger du soin du temporel sur des diacres d'une probité reconnue, afin de se consacrer tout entier à son nouveau ministère. Il fit bâtir un vaste hospice, où les pauvres reçurent tous les secours que demandait leur état. Il s'occupa ensuite à prémunir son peuple contre l'arianisme dont faisaient profession les Goths, maîtres du pays; à combattre le sémi-pélagianisme, qui, depuis un demi-siècle, avait fait de grands progès en Provence; à extirper les restes des superstitions païennes qui avaient résisté au zèle de ses prédécesseurs. Il s'appliqua à faire fleurir les études dans le clergé, et, sous son pontificat, l'école d'Arles fut en grande réputation; à rétablir la discipline ecclésiastique; à régler la liturgie, en introduisant dans son église l'usage de chanter tous les jours les heures canoniales, qu'on ne chantait auparavant que les veilles et les jours de dimanche, en excitant les laïques à accompagner le clergé dans le chant des psaumes et des hymnes, en faisant composer des prières en grec et en latin pour les fidèles; car les deux langues étaient alors vulgaires dans le pays. Il fonda dans sa ville épiscopale un monastère de filles, dont le nombre s'éleva jusqu'à deux cents, et sa sœur en fut la supérieure. La règle qu'il leur donna, et qui fut introduite dans d'autres monastères, est la première qui ait été composée en Occident pour des religieuses; on y remarque surtout un article qui les obligeait à copier des livres, à l'exemple des moines. S. Césaire était alors considéré comme le premier évêque des Gaules, moins encore par l'éminence de son siége, qui participait à la dignité métropolitaine dont jouissait la ville d'Arles depuis que Trèves avait perdu cette prérogative, que par sa grande réputation de vertu, de zèle et de capacité: un mérite si généralement reconnu ne le garantit point de la calomnie. Son zèle pour l'exécution des réglements de discipline dressés, sous son influence, en 505, dans le concile d'Agde, dont les évêques de la province narbonnaise lui avaient déféré la présidence, souleva contre lui quelques esprits peu disposés à s'y soumettre. Licinien, l'un de ses secrétaires, se mit à la tête de la cabale, et pendant que ce saint prélat, prosterné au pied des autels, priait pour la paix des nations et pour le repos des villes, il fut dénoncé à Alaric comme coupable d'ourdir une intrigue pour livrer la ville d'Arles au roi de Bourgogne, dont il était né sujet. Le prince Goth,

sans examen, le relégua à Bordeaux; mais la calomnie ayant été découverte bientôt après, Césaire ne tarda pas à être rendu aux vœux de son troupeau. Le peuple accourut en foule au-devant de lui, portant des croix, des cierges allumés, faisant retentir l'air du chant des psaumes. Son retour fut marqué par la grâce qu'il obtint de ses calomniateurs, condamnés à être lapidés, et dont on se disposait à exécuter la sentence. La même accusation se renouvela deux ans après, durant le siége que les Francs et les Bourguignons mirent devant cette ville. Son innocence, bientôt après reconnue, ne lui procura une liberté momentanée que pour être de nouveau inculpée. Césaire, ne consultant que son ardente charité, à la vue des prisonniers francs et bourguignons exposés à mourir de faim et de misère, épuisa les trésors amassés par ses prédécesseurs, fondit les vases d'or et d'argent qui servaient au service divin, vendit les meubles de son église pour payer leur rançon, et, pendant qu'il dépouillait ainsi les temples matériels, pour conserver à J.-C. ses membres spirituels, ses ennemis, travestissant cet acte de générosité chrétienne en une lâche trahison, le dénoncèrent à Théodoric, souverain du pays, comme ayant appauvri l'église et la ville d'Arles, pour rendre des soldats aux armées des puissances avec lesquelles on était en guerre. Traduit à Ravenne sous escorte, il en imposa tellement à Théodoric, par la dignité de son maintien, par l'air vénérable qui resplendissait sur toute sa figure, et par la noble franchise de ses discours, que ce prince visigoth, indigné de la frivolité des accusations, le renvoya chargé de présents. Les courtisans imitèrent la munificence de leur maître, et le produit de tous ces riches dons fut encore employé au rachat des prisonniers que le sort de la guerre avait fait tomber entre les mains des Goths. Césaire profita de son voyage en Italie pour aller visiter les tombeaux des saints apôtres. Sa réputation l'avait depuis long-temps précédé dans la capitale du monde chrétien. Le pape Symmaque l'accueillit comme le personnage le plus illustre de l'Eglise d'Occident; il le décora du pallium, le nomma vicaire du St.-Siége dans les Gaules et en Espagne, et confirma, en sa considération, les priviléges de l'église d'Arles. Son épiscopat fut marqué par la tenue d'un grand nombre de conciles convoqués et présidés par lui. On y fit de bons réglements pour la réforme des mœurs, la discipline ecclésiastique, l'ordre de la liturgie sacrée, et même sur des questions dogmatiques. Le plus célèbre de ces conciles est le second d'Orange, en 529, où fut condamné le sémi-pélagianisme qui dominait depuis long-temps dans cette partie des Gaules. On y fit vingt-cinq canons, tirés des propres expressions de S. Augustin, qui forment une des plus belles décisions de l'Eglise sur le péché originel, la nécessité et la gratuité de la grâce. Toutes ces matières épineuses y furent approfondies et traitées avec une fidélité scrupuleuse; tous les subterfuges des sémi-pélagiens, développés et proscrits avec cette autorité qui accompagne ordinairement la vérité lorsqu'elle est montrée dans tout son jour. Aussi, quoique ce concile ne fût composé que de douze évêques assemblés fortuitement pour la simple dédicace d'une église, ses décrets, confirmés par l'approbation de toute l'Eglise, ont-ils toujours servi de règle dans les disputes sur ces matières, comme s'ils avaient été faits dans un concile général, et, dès ce

moment, les sémi-pélagiens, qu'on avait tolérés, ont été mis irrévocablement dans la classe des hérétiques. Quelques années après, Contuméliosus, évêque de Riez, déposé dans un concile présidé par S. Césaire, trouva un protecteur dans le pape Agapet, qui ordonna la révision du procès, suspendit la sentence, défendit même à ses commissaires d'y avoir égard; mais le saint évêque d'Arles et ses collègues ne firent pas moins exécuter cette sentence, qui avait été approuvée par Jean II, prédécesseur d'Agapet. Cet acte de vigueur épiscopale forme un des précieux monuments qui servent de base aux libertés de l'Église gallicane. Césaire, épuisé de travaux, accablé d'infirmités, mourut le 27 août 542, dans son église métropolitaine, entouré des évêques de sa province, accourus pour lui rendre leurs derniers hommages, et recevoir son dernier soupir. Il fut enterré solennellement dans l'église du grand monastère des religieuses qu'il avait fondé, et qui porta depuis son nom. Sa sainteté fut attestée par de nombreux miracles. Ses ouvrages consistent principalement en sermons et en homélies, qui ont été quelquefois attribués à S. Augustin. Il avait un talent particulier pour ce genre de composition. Nous n'avons de bien authentique qu'environ cent deux discours de ce genre, insérés dans le 5e. volume de l'édition de S. Augustin par les Bénédictins. Ils sont courts; le style en est simple, à la portée du commun des hommes, quelquefois même populaire, comme il l'appelle lui-même, *pedestri sermone*. On voit cependant, par quelques endroits, qu'au besoin il savait s'élever à de grandes pensées noblement exprimées, et qu'il aurait pu aspirer à la gloire de l'éloquence, dont il avait pris des leçons à Arles sous le célèbre rhéteur Pomère. La seule lettre qui nous reste du grand nombre de celles qu'il avait écrites porte les mêmes caractères. Le *Libellus episcoporum provinciæ Leoni papæ oblatus de renovando ecclesiæ Arelat. privilegio*, est imprimé au tome III des *Conciles* de Labbe, et dans le *S. Léon* du P. Quesnel. Il avait composé deux règles, l'une pour les religieuses, l'autre pour les religieux, qui cessèrent d'être en vigueur lorsque celle de S. Benoît fut devenue d'un usage général; on les trouve dans le *Code des règles* de S. Benoît d'Aniane, publié en 1638 par D. Hugues Menard. On regrette la perte de son *Traité de la grâce et du libre arbitre*. Casimir Oudin avait annoncé, en 1722, une édition particulière des œuvres de S. Césaire; mais ce projet est resté sans exécution. Sa vie, écrite par ses disciples, a été insérée dans les Bollandistes avec de savantes notes. Ses sermons ont été traduits en français par l'abbé Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. in-12.

T—D.

CÉSALPIN (André), médecin italien, a rendu son nom célèbre par l'étendue de ses connaissances, et par l'invention d'une méthode en botanique, fondée sur l'organisation des plantes, et principalement sur les parties de la fructification; ce qui a établi les rapports naturels des familles, et les caractères qui doivent servir de base aux classifications. Césalpin naquit en 1519, à Arezzo en Toscane. Il se livra de bonne heure à l'étude de toutes les sciences, et surtout à la philosophie d'Aristote, qui était alors considérée comme le seul moyen d'acquérir des connaissances solides; il sut la débarrasser des formes scholastiques par lesquelles on l'avait obscurcie et défigurée. Toutes les fois qu'il l'appliqua

à la recherche des phénomènes de la nature, elle le conduisit à de grandes découvertes; mais, en d'autres occasions, elle l'entraîna dans des subtilités métaphysiques qui pouvaient nuire à sa tranquillité; car elles le firent accuser d'irréligion, et on lui attribua un système d'athéisme et de matérialisme que plusieurs auteurs ont prétendu ressembler à celui qui fut enseigné depuis par Spinosa. Dans le fond, ce n'était que la doctrine d'Aristote qu'il exposait, et souvent dans les mêmes termes que ce grand philosophe. Il avait soin de dire que les opinions qu'il présentait ainsi étant contraires à la religion chrétienne, il les rejetait; mais ce correctif ne lui réussit pas toujours; car on l'attaqua vivement sur ces opinions. Samuel Parker, archidiacre de Cantorbéry, dans plusieurs endroits d'un ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Disputatio de Deo et Providentiâ divinâ*, traite d'impie le système de Césalpin, expose ses dogmes, et découvre ses artifices. Nicolas Taurel, médecin de Montbéliard, fit paraître un gros volume, intitulé : *Alpes cæsæ, hoc est Andreæ Cæsalpini monstrosa et superba dogmata discussa et excussa*, Francfort, Zachar. Palthénius, 1597, in-8°. : le titre était une allusion puérile au nom de Césalpin. Voulant faire tomber sur lui seul l'accusation d'athéisme et de matérialisme, ce médecin tâcha de prouver que l'auteur italien avait altéré les passages d'Aristote qu'il citait, pour se mettre à l'abri de son nom, et qu'il avait été bien plus loin que ce philosophe païen dans ces systêmes désolants. Il ne paraît pas qu'en Italie on ait fait beaucoup d'attention à ces inculpations; les opinions de Césalpin furent regardées plutôt comme un jeu d'esprit que comme une doctrine sérieuse; en sorte qu'il vécut tranquille, et qu'il jouit pendant toute sa vie de la plus haute considération, puisque, après avoir enseigné longtemps la médecine et la botanique avec distinction à Pise, il fut appelé à Rome où il fut nommé premier médecin du pape Clément VIII, et professeur de médecine au collége de la Sapience, emplois qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 23 février 1603 : il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'est par erreur que Tournefort avance la mort de Césalpin, et l'indique au 26 mars 1602. Ses ouvrages sont : I. *Quæstionum peripateticarum libri V*, Florence, 1569, in-4°.; Venise, les Juntes, 1571 et 1593, in-4°. L'épître dédicatoire est adressée au grand-duc de Toscane, François de Médicis; elle est datée de Pise, le 1er. juin 1569. Bernardin Telesio fit réimprimer ces Questions dans son Traité *De rerum naturâ*, et un livre de Philippe Mocenigo sur la philosophie, à Genève, 1588, in-fol. C'est cet ouvrage que Taurel critiqua avec tant d'amertume. Césalpin fit des additions à ces Questions; elles parurent à Rome l'année de sa mort, en 1603, réunies aux additions de son Traité *De plantis*. C'est dans ces Questions péripatéticiques qu'il expose la doctrine d'Aristote d'une manière claire et précise; il en fait une application continuelle à toutes les branches de la physique et de la métaphysique. Très souvent, il se trompe avec son siècle : c'est ainsi qu'il cherche à expliquer le mouvement du soleil autour de la terre, et qu'il embarrasse le cours des planètes dans des épicycles; mais aussi, d'autres fois, il devance de beaucoup ses contemporains par ses découvertes, et notamment par celle de la circulation du sang. Bayle reconnaît que l'idée et le premier aperçu appartiennent à l'auteur italien. Il faut convenir que Har-

vey a l'avantage de l'avoir ensuite complètement démontrée par des expériences. Les anatomistes ont cru que Césalpin n'avait pas connu la circulation complète, mais qu'il admettait un flux et reflux, un mouvement d'Euripe. Haller, ce grand physiologiste, dit qu'il ne paraît pas avoir connu la grande circulation, mais seulement celle qui se fait par le poumon. Ce savant, ainsi que tous les autres anatomistes, n'a jugé de la découverte de la circulation générale par les artères et ensuite par les veines, dans tout le corps, que par ce qu'en a dit Césalpin dans ses *Questions péripatétiques*, liv. V, ch. 4, et dans ses *Questions de médecine*, liv. II, ch. 17; mais, dans les passages de ces deux ouvrages qui ont été souvent cités, cette idée, qui a tant contribué au perfectionnement de la physiologie et de la médecine, est obscurcie par des raisonnements de la vieille école; elle est exprimée d'une manière plus claire et plus précise dans le Traité *De plantis*, liv. I, ch. 2, qui a été publié quatorze ans après. On y trouve le passage suivant, auquel on n'avait pas fait attention jusqu'ici, parce que les médecins et les physiologistes ne cherchaient pas, dans un livre qui traite de la botanique, la preuve d'une grande découverte en anatomie. Césalpin dit: *Nam in animalibus videmus alimentum per venas duci ad cor tanquàm ad officinam caloris insiti, et adeptâ inibi ultimâ perfectione, per arterias in universum corpus distribui agente spiritu, qui ex eodem alimento in corde gignitur*. Ce passage, aujourd'hui plus connu, doit le faire mettre au nombre des auteurs de cette belle théorie. Césalpin s'est d'ailleurs peu occupé de dissections; sa découverte est due à ses profondes connaissances sur les trois règnes de la nature, à la pénétration et à la subtilité de son génie.

II. *Dæmonum investigatio peripatetica, in quâ explicatur locus Hippocrat. si quid divinum in morbis habeatur*, Florence, 1580, in-4°. Cet ouvrage fut composé sur la demande de l'archevêque de Pise, Jacques-Pierre Borboni, à qui l'auteur le dédia. Ce prélat ayant consulté tous les savants de l'université de Pise, sur une prétendue possession diabolique des religieuses de l'un des couvents de cette ville, demanda surtout que l'on décidât si la cause de ce phénomène était naturelle ou surnaturelle. Césalpin, qui avait été plus particulièrement interpelé, répondit à cette question par ce Traité. Il commença par exposer, avec une érudition singulière, tous les faits que l'on a attribués au pouvoir de la magie et de la sorcellerie; non content de citer les auteurs les plus graves, il recueille les contes populaires, et il les rapporte sans laisser entrevoir qu'il eût aucun doute sur leur existence; mais ensuite il les soumet à une discussion péripatétique, c'est-à-dire, suivant les principes d'Aristote. Alors, faisant parler ce philosophe, il dit qu'il peut y avoir des intelligences ou des démons intermédiaires entre Dieu et les créatures; mais que, quoiqu'ils soient matériels, ils ne peuvent communiquer avec l'homme. Il s'ensuivrait de-là que tous les faits exposés par Césalpin ne pourraient être réels. C'est de cette manière de discuter que l'on est parti pour lui attribuer cette opinion; tandis que, concluant en son propre nom, il le fait en se soumettant à la croyance générale de l'église; puisqu'il déclare qu'il regarde la possession de ces religieuses comme surnaturelle, et qu'alors les secours de la médecine étant insuffisants, il faut avoir recours à ceux de l'église. On peut présumer qu'une pareille conclusion lui fut dictée par sa prudence;

mais rien ne l'indique dans le texte. Ce Traité n'appartient que par sa forme à ceux de philosophie ; car, pour le fond, il pourrait être rangé parmi ceux de médecine. III. *Quæstionum medicarum libri duo*, Venise, 1593 et 1604, in-4°. Dans ces deux éditions, on a réuni l'*Investigatio dæmonum*, et l'ouvrage suivant : IV. *De medicamentorum facultatibus libri duo* : c'est un Traité de matière médicale ; V. *Ars medica*, Rome, 1601, 1602 et 1603, 3 vol. in-12, réimprimé avec quelques changements, sous les deux titres suivants, après la mort de l'auteur : VI. *Catoptron, sive speculum artis medicæ Hippocraticum, spectandos, dignoscendos, curandosque exhibens tum universos, tum particulares totius corporis morbos ; in quo multa visuntur, quæ à præclarissimis quibusque medicis intacta prorsus relicta erant arcana*, Francfort, 1605, in-8°., Venise, 1606, in-4°. et in-8°.; Trévise, 1606, in-8°.; Strasbourg, 1670, in-8°.; VII. *Praxis universæ artis medicæ*, Trévise, 1606, in-8°. Césalpin, dans ces différents ouvrages de médecine, fait toujours une application de la manière de raisonner d'Aristote à l'art de guérir. Quoique sa réputation comme médecin ait été grande pendant sa vie, il ne paraît pas que ses écrits aient procuré de nouvelles lumières sur cet art ; ils sont peu consultés aujourd'hui, et peut-être seraient-ils oubliés comme ceux de philosophie, si les derniers travaux de Césalpin sur l'histoire naturelle n'eussent pas donné à son nom une gloire immortelle ; tel est l'ouvrage suivant : VIII. *De plantis libri XVI*, Florence, 1583, in-4°. Jusqu'à Césalpin, les savants s'occupaient de la recherche et de la connaissance des plantes, plutôt en érudits et en médecins qu'en naturalistes ; en sorte qu'ils les rangeaient alphabétiquement, suivant les noms que leur avaient donnés les anciens, ou peut-être plus arbitrairement, en suivant l'ordre de vertus souvent imaginaires. Césalpin chercha dans la nature une marche plus certaine, un procédé plus régulier ; il inventa la première méthode de botanique, fondée sur les caractères tirés de la considération de la forme de la fleur et du fruit, et du nombre des graines ; ce qui lui donna des affinités et des rapprochements naturels. Son Traité est divisé en seize livres ; le premier est consacré à développer l'organisation des végétaux, et là il posa les bases de l'anatomie et de la physiologie végétales. On y trouve bien des idées dont la vérité n'a été reconnue que long-temps après. Il fit aussi connaître avec beaucoup de sagacité la structure de l'intérieur des graines, qu'il compare aux œufs des animaux : cette idée renferme la fameuse proposition, *omnia ex ovo*, développée depuis par Harvey. L'honneur de l'avoir indiquée le premier n'appartient ni à l'un, ni à l'autre, mais à Empédocle, qui l'avait énoncée dès la plus haute antiquité. Quoiqu'en général Césalpin semble refuser le sexe aux plantes, cependant il le reconnaît dans plusieurs occasions, et il s'accorde parfaitement avec les botanistes de notre siècle, en donnant le nom de mâles aux individus stériles qui portent les étamines, et de femelles à ceux qui portent les fruits : malgré cela, l'usage contraire a long-temps prévalu. Il fit connaître avec exactitude l'organisation de l'intérieur des plantes ; il crut que leur force vitale résidait dans la moelle, qu'il regarda comme leur cœur et comme la source du fruit, tandis que les autres parties de la fleur, qu'il distingue très bien, provenaient du bois et de l'écorce ; en sorte que,

suivant lui, la fleur n'était qu'une expansion des parties intérieures. Linné a adopté cette idée, en lui donnant des développements, dans les dissertations qui portent le titre de *Prolepsis plantarum*. Quelque importance que Césalpin accordât à la moelle, il remarqua cependant qu'elle n'était nécessaire à la vie des arbres que dans les premiers moments de son existence. Les quinze autres livres offrent autant de classes particulières, dans lesquelles sont rangées les plantes qu'il décrit. Ces classes sont fondées, 1°. sur la considération de la durée, comme arbres ou comme herbes; 2°. sur la situation de la radicule dans les graines; 3°. sur le nombre des graines dans les fruits ou dans leurs loges; 4°. sur les racines; 5°. sur l'absence des fleurs et des fruits; enfin, par des considérations souvent majeures, ces classes sont subdivisées en quarante-sept sections, et celles-ci en neuf cent quarante chapitres. Quelques-uns de ces chapitres contiennent des généralités sur les classes et les sections, et souvent sur le caractère de groupes importants, reconnus aujourd'hui comme familles naturelles. Chacun des autres chapitres porte pour titre le nom d'une plante, et contient sa description; quelquefois elle est seule, mais plus souvent il y en a quelques autres qui lui sont rapportées, comme des espèces congénères. Cela n'est pas assez général pour que l'on puisse regarder ces chapitres comme des genres, tels que les établissent les botanistes de notre temps. Ils sont terminés par des discussions savantes sur les noms des anciens, de Théophraste et Dioscoride chez les Grecs, de Pline chez les Romains. On voit partout qu'il avait une profonde connaissance de ces auteurs; mais il se distingua de son siècle par l'observation de la nature. Cet ouvrage devait déterminer une heureuse révolution dans la botanique; mais personne alors ne voulut le suivre dans la route qu'il avait tracée; on craignit les difficultés : il avait trop devancé ses contemporains. Gaspard Bauhin témoigne, dans une lettre particulière, qu'il avait eu le dessein de distribuer son *Pinax* suivant la méthode de Césalpin; mais il avoue qu'il ne le comprenait pas assez. En outre, on était accoutumé à voir les ouvrages de botanique ornés de figures plus ou moins bien exécutées, et Césalpin les avait bannies du sien. Il eut un tort plus réel, ce fut de ne pas y donner la concordance de la nomenclature des auteurs qui l'avaient précédé et de ceux de son temps. Il fait connaître les plantes par des noms qui lui sont particuliers, et ce sont ordinairement des noms vulgaires dans quelques contrées de l'Italie, principalement de la Toscane; aussi a-t-il été difficile de déterminer les plantes dont il parle. Gaspard Bauhin, qui l'a entrepris dans son *Pinax*, s'est souvent trompé. Par la même raison, on ne peut déterminer au juste le nombre des espèces dont il fait mention dans son ouvrage; quelques-uns le portent à huit cents; mais ils n'ont compté que les principales, en sorte qu'elles vont à quinze cent vingt, suivant Haller. Son herbier est conservé à Florence chez les héritiers du sénateur Pandolfini; il contient les échantillons de sept cent soixante-huit espèces, desséchés et collés sur deux cent soixante-six larges feuilles de papier. Plusieurs savants ont été à portée de le consulter, entre autres Micheli, et, au rapport de Targioni, Étienne Roselli en avait préparé un catalogue. Césalpin dédia cet ouvrage à son souverain, François de Médicis, grand-duc de Toscane. Ce n'était ni flatterie,

ni basse adulation, mais un hommage qu'il rendait au savoir et au caractère généreux de ce prince éclairé, qui soutenait avec éclat le nom de Médicis. Il associe ce prince à sa propre gloire, en lui exposant les motifs qui l'ont engagé à abandonner la marche ordinaire, et en le jugeant digne de le comprendre et de goûter ses raisons. Dans cette préface, pleine de vues neuves et philosophiques, qui annonce un homme de génie supérieur à son siècle, se trouve, entre autres, une page, dans laquelle il concentre les principes et pose les bases sur lesquelles doivent être établis les méthodes et les systèmes de botanique; il y fait voir tous les avantages que l'on peut en tirer, dans le nombre desquels il compte la connaissance des propriétés des plantes, que l'on peut déduire d'après leurs affinités ou la ressemblance de leurs formes extérieures. Malgré les travaux que l'on a entrepris depuis sur ce sujet, on n'a rien pu ajouter d'essentiel à cette esquisse; en sorte que si, de tous ses ouvrages, cette page seule nous fût restée, elle suffirait pour assurer à jamais la gloire de Césalpin. Ses principes restèrent ensevelis pendant près d'un siècle, quoique Columna eût travaillé à les propager. Ce fut Morison qui les ressuscita en 1669, d'abord par ses *Prœludia*, et ensuite dans son *Histoire des Plantes*, par sa méthode, fondée, comme celle de Césalpin, sur la considération du fruit; mais cet auteur, à qui l'on reprocha avec raison beaucoup de vanité, la donna comme entièrement de lui. (*Voy.* MORISON). Rai a été de meilleure foi; car il dit positivement que c'est dans Césalpin qu'il a pris l'idée de sa méthode. Peu de temps après, Tournefort lui fit pareillement honneur de l'invention des méthodes en botanique, et depuis lors on a continué d'en rendre hommage à Césalpin. Linné, entre autres, dans l'écrit intitulé: *Classes plantarum*, donne l'esquisse de cette méthode; mais c'est plus récemment que, par les travaux de Gaertner et de M. de Jussieu, on a pu juger jusqu'à quel point il avait connu la structure de l'intérieur des graines et leur organisation. IX. *Appendix ad libros de Plantis et Quæstiones peripateticas.*, Rome, 1603, in-4°. Ce livre a été réimprimé dans le *Museo di fisica* de Boccone, Venise, 1697, in-4°. Césalpin avait aussi composé l'histoire naturelle des minéraux dans un ordre systématique, comme il avait traité celle des végétaux. Son ouvrage n'attendait que l'impression, lorsque Clément VIII l'ayant appelé à Rome pour y professer la médecine, il trouva que Michel Mercati, son ancien disciple, l'avait prévenu, et, en distribuant par ordre la collection des minéraux, connue sous le nom de *métallothèque du Vatican*, avait eu le soin d'en faire graver les différentes pièces. Il regarda alors son travail comme inutile; mais Mercati, qui mourut bientôt après, n'ayant pas eu le temps de traiter des pierres et des métaux, Césalpin fit paraître l'ouvrage suivant: X. *De metallicis libri tres*, Rome, 1596, in-4°., réimprimé à Nuremberg en 1602, in-4°., par les soins de Conrad Agricola. Le premier livre traite des sels, des bitumes, alums et autres fossiles; le second, des pierres, des crystaux, des pierres précieuses, et il donne l'étymologie du nom des pierres; le troisième traite des métaux. L'ouvrage de Mercati a été publié sous le titre de *Metallotheca*. Borel, dans sa *Bibliothèque chimique*, cite un ouvrage de Césalpin, intitulé: *De lapidibus*, mais sans dire s'il est imprimé ou manuscrit. Plumier a consacré à la mémoire de Cesalpin un genre de plantes des

climats équatoriaux, qu'il a nommé *Cæsalpinia*; il renferme des arbres et des arbustes élégants de la famille des casses, qui de plus sont utiles pour la teinture, tels que le bois de Brésil et le sapan. D—P—s.

CÉSAR (CAÏUS JULIUS). Parmi les hommes que l'histoire honore du titre de grands, aucun, peut-être, ne le mérita plus que le dictateur César, qui changea le gouvernement des Romains, et dont le nom sert encore, dans les langues modernes, à rappeler l'idée de la puissance et de la valeur. Descendant de l'illustre famille Julia, qui rapportait son origine à Énée et à Vénus, il naquit l'an de Rome 654, et 100 ans av. J.-C. Dans son enfance, il fut témoin des guerres civiles de Sylla et de Marius, son oncle maternel. Rome alors offrait d'illustres modèles à la valeur, et, à l'ambition, de funestes exemples. Lorsque César fut parvenu à l'âge viril, Sylla, qui était le maître, ne put lui pardonner d'être le neveu de Marius et le gendre de Cinna. Il lança même contre lui un décret de proscription, et ne consentit à le révoquer qu'à la sollicitation des vestales, et par le crédit de la famille Julia. On ajoute que Sylla, en cédant aux prières de ceux de son parti, leur dit qu'ils se repentiraient un jour d'avoir sauvé un jeune homme dans lequel il voyait plusieurs Marius. Echappé à la proscription, le jeune César sortit de Rome, et se rendit en Asie, où il commença sa carrière militaire. Revenu à Rome, après la mort de Sylla, il accusa Dolabella de malversations dans son gouvernement, et fit admirer son éloquence dans une cause où il avait, pour adversaires Hortensius et Cotta. Comme le don de la parole était un moyen d'arriver au pouvoir, le jeune César ne négligea rien pour surpasser les plus habiles, et résolut d'aller à Rhodes prendre des leçons d'éloquence auprès du professeur grec Apollonius Mollon. Dans le trajet, il fut pris par des pirates ciliciens. Sa conduite, en cette circonstance, montra en lui un caractère fait pour commander. Les pirates avaient fixé sa rançon à vingt talents; il la porta lui-même à soixante. Il resta trente-huit jours au milieu de ces barbares, avec lesquels il prenait plutôt le ton d'un maître que celui d'un prisonnier. Comme les habitants de Milet avaient fourni l'argent de sa rançon, il fut conduit dans leur ville; aussitôt il arme quelques bâtiments, poursuit les pirates, en prend plusieurs, et les fait mettre en croix, comme il les en avait menacés lorsqu'il était en leur puissance. Pendant le séjour qu'il fit à Rhodes, ayant appris que Mithridate avait attaqué des provinces alliées des Romains, il passe sur le continent, et, quoique sans mission, rassemble des troupes, met en déroute les commandants du roi de Pont, maintient dans les intérêts de Rome les villes qui avaient été envahies. De retour à Rome, il trouva Pompée à la tête du sénat et de la république. Comme son attachement connu pour le parti de Marius mettait un obstacle à son ambition, il s'attacha au parti qui dominait alors, et se réunit à Cicéron pour faire passer la loi *Manilia*, qui accordait à Pompée des pouvoirs extraordinaires. Cette résolution plaisait d'autant plus à César, qu'elle avait jeté la division parmi les grands, et qu'elle favorisait d'avance les prétentions de ceux qui voudraient un jour s'élever au-dessus des lois de la république. Nommé tribun militaire, la première dignité qu'il dut aux suffrages de ses concitoyens, il appuya fortement ceux qui voulaient rendre au peuple les tribuns que Sylla leur avait ravis, et contribua au rap-

pel de plusieurs exilés qui avaient été proscrits dans les troubles excités par Lépide. Le parti de Marius, qui avait été renversé par le sénat, vivait encore dans le souvenir du peuple; César ne négligea aucune occasion de flatter la multitude, en lui rappelant un grand homme dont elle conservait la mémoire. Lorsqu'il fut questeur, il osa, en prononçant à la tribune l'éloge funèbre de sa tante Julia, produire en public les images de Marius, qu'on n'avait point vues depuis la dictature de Sylla. Lorsqu'il fut promu à la dignité d'édile, il fit relever les statues et les trophées du vainqueur des Cimbres. Dès cette époque, il fut accusé dans le sénat d'aspirer à la tyrannie; mais le peuple, comblé de ses largesses, vanta son dévoûment et son courage, et le zèle qu'il avait mis aux embellissements de Rome pendant l'exercice de sa charge; la multitude surtout n'oublia point qu'elle lui devait de magnifiques spectacles, et qu'il avait fait placer des siéges pour la commodité des spectateurs dans les jeux mégalésiens. Lorsque la conspiration de Catilina fut découverte, César osa recommander les conjurés à la clémence du sénat, et soutint son opinion avec une chaleur qui pouvait faire croire qu'il n'était pas étranger au complot. L'indignation contre lui fut si grande, que les chevaliers qui étaient de garde ce jour-là n'attendaient qu'un signe de Cicéron pour le massacrer; mais Cicéron craignit de le trouver coupable, et le sauva de la fureur des chevaliers. César, au milieu des plus vastes projets d'ambition, vivait alors comme un homme de plaisir, engagé dans plusieurs intrigues de galanterie, et se livrant même à l'intempérance du vin. Servilia, sœur de Caton, était passionnée pour César, qui passait pour être le véritable père de son fils Marcus Brutus. Le temps n'était plus où la licence des mœurs ôtait aux grands personnages de Rome leur influence et leur popularité. A la mort de Métellus, César obtint la dignité de grand pontife, quoiqu'il eût pour compétiteurs deux hommes puissants. Le jour de l'élection, voyant sa mère en pleurs, il l'embrassa, et lui dit: « Vous me verrez aujourd'hui souverain pontife, ou exilé. » Peu de temps après cette élection, Clodius, ayant été accusé publiquement de s'être introduit la nuit dans la maison d'Aurélia, pour corrompre la femme de César, ce dernier répudia sa femme, et refusa de poursuivre Clodius, en disant « que la femme de César ne » devait pas même être soupçonnée. » Son véritable motif fut la crainte de se brouiller avec Clodius, qui avait un grand crédit parmi le peuple, et qui pouvait le servir dans ses projets d'ambition. César était alors préteur; en sortant de cette charge, le sort lui assigna le gouvernement d'Espagne; retenu à Rome par ses nombreux créanciers, il eut besoin que Crassus vînt à son secours, et se déclarât sa caution pour des sommes considérables. Plutarque rapporte un mot de César, qui semblerait faire croire que dès-lors il songeait à la souveraine puissance. Comme il traversait un pauvre village des Alpes, quelques-uns de ses amis lui demandèrent si, dans ce misérable lieu, le pouvoir et les dignités occasionnaient des débats. « J'aimerais » mieux, leur dit-il, être le premier » dans ce lieu, que le second dans » Rome. » César employa tout le temps qu'il resta dans son gouvernement à en étendre les frontières. Il porta la guerre dans la Galice et dans la Lusitanie qu'il soumit à Rome; mais, dans une conquête si utile pour l'état, il ne négligea pas ses intérêts particuliers;

il s'empara, par des contributions violentes, de tout l'argent de ces provinces, et fut bientôt assez riche pour payer ses dettes, qui s'élevaient, dit-on, à 38 millions de notre monnaie. Lorsqu'il revint à Rome, où il n'avait plus de créanciers, les richesses qui lui restaient suffirent encore pour lui acheter un grand nombre de créatures. Afin de parvenir au consulat, il réconcilia Crassus et Pompée, et se servit du crédit de l'un et de l'autre. Quoiqu'il eût un collégue, il gouvernait avec une autorité absolue. Bibulus, qui lui était associé, s'opposait vainement à ses volontés; ce qui faisait dire aux beaux esprits du temps « qu'ils n'étaient » pas sous le consulat de César et de » Bibulus, mais sous le consulat de Ju» lius et de César. » César chercha surtout à se rendre agréable au peuple, et proposa dans le sénat une loi par laquelle on devait distribuer les terres de la Campanie entre vingt mille citoyens de ceux qui avaient au moins trois enfants. Cette loi fut rejetée par les sénateurs, qui ne virent pas qu'ils en laissaient à César tout le mérite; le peuple l'adopta, et le sénat se vit forcé de la confirmer. César s'attacha Pompée, en lui donnant sa fille Julie en mariage, et, peu de temps après, il obtint le gouvernement des Gaules et de l'Illyrie, avec le commandement de quatre légions. Les guerres que fit César, ses combats, ses victoires ne sont ignorés de personne; les Gaules n'ont point de province qui ne conserve la tradition, le souvenir de ses exploits, et dans laquelle on ne montre encore les lieux où il a campé, ceux où il a vaincu. Il triompha d'abord des Helvétiens, qu'il força de se renfermer dans leurs montagnes; il attaqua ensuite et défit Arioviste, allié du peuple romain; il soumit les Belges, les plus redoutables des Gaulois, porta ses armes jusqu'au-delà du Rhin, passa la mer, et alla planter les aigles romaines jusque sur le territoire de la Grande-Bretagne (*Voy.* CARACTACUS et CASSIVELAUNUS). Dans l'espace de dix ans que dura la guerre des Gaules, on prétend qu'il emporta de force ou qu'il réduisit par la terreur de ses armes huit cents villes, qu'il subjugua trois cents peuples ou nations, qu'il défit en différents combats trois millions d'hommes: le tiers de ce nombre fut tué sur le champ de bataille, et, à la suite des combats, un autre tiers fut réduit en esclavage (*V.* AMBIORIX, ARIOVISTE, VERCINGENTORIX). Au milieu de ses victoires, César ne négligea rien pour amasser de grandes richesses; il trafiqua de la guerre et de la paix; il n'épargna ni les temples des dieux, ni les terres des alliés. Tout ce qui servait à augmenter sa puissance lui paraissait juste et honnête, et Cicéron rapporte qu'il avait souvent dans la bouche ces mots d'Euripide: « S'il faut violer le droit, il ne » le faut violer que pour régner. » Le sénat s'occupa d'envoyer dans les Gaules des commissaires pour examiner sa conduite. On proposa même de le livrer à Arioviste, pour expier le manque de foi envers les alliés du peuple romain; mais l'éclat de ses victoires, l'affection du peuple, l'argent qu'il avait fait répandre, firent échouer toutes les tentatives de ses ennemis. Rome célébra ses triomphes par des supplications ou actions de grâce qui durèrent vingt-quatre jours, chose qui ne s'était point encore vue. Pendant tout ce temps, on remercia les dieux de ses sacriléges, et les louanges du peuple et même du sénat achevèrent d'étouffer les accusations. César devait ses succès à sa valeur et à l'amour qu'il inspirait à ses soldats, attachés à sa personne par le soin qu'il

prenait de leur subsistance, et par des récompenses magnifiques. Il semblait qu'il ne fût que le dépositaire des richesses qu'il accumulait chaque jour, et qu'il ne les conservât que pour en faire le prix de la valeur et la récompense du mérite. « Par-là, dit un his» torien, les soldats de la république » devinrent insensiblement les sol» dats de César. » Rome alors était dans un grand désordre; tout y était devenu vénal, et César avait trouvé dans les Gaules assez de trésors pour tout acheter. Il comblait de présents tous les citoyens, de quelque ordre qu'ils fussent; les accusés, les hommes perdus de dettes, la jeunesse dérangée, dit Suétone, ne trouvaient qu'en lui un sûr réfuge; il cherchait à familiariser ses partisans avec l'idée de troubler la république, et l'histoire rapporte qu'il avait coutume de dire à ceux dont il ne pouvait payer les dettes qu'il n'y avait qu'une guerre civile qui pût les tirer d'affaire. Les succès, la puissance de César, encore plus que ses projets connus, commencèrent à éveiller la défiance de Pompée, qui était honteux de n'avoir pas deviné un si redoutable rival. Il ne prit cependant que de faibles précautions, persuadé qu'il resterait toujours le maître, tant qu'il serait à la tête du sénat: il chercha toutes les occasions de l'humilier, sans préparer les véritables moyens de lui résister. Tandis que les ennemis de César annonçaient leurs intentions et leurs projets, César tenait ses desseins cachés. Plus les esprits s'échauffaient dans le sénat, plus il affectait de modération et parlait le langage de la paix, bien convaincu qu'il ne manquerait pas de prétexte de faire la guerre, sans avoir l'odieux de la provoquer. Il était venu à Ravenne avec une légion, lorsque le sénat rendit un décret, portant que si, dans un délai limité, César ne renonçait pas à son commandement, il serait traité comme un ennemi de la république. Trois tribuns de son parti, Marc Antoine, Curion et Cassius Longinus protestèrent contre ce décret. Chassés avec violence de l'assemblée du sénat, ils s'enfuirent au camp de César, cachés sous des habits d'esclaves. Ils ne manquèrent point d'exagérer dans leurs récits les menaces faites contre César, et par-là redoublèrent l'amour des soldats pour leur général. Dès ce moment, la guerre était déclarée. Le sénat chargea les consuls de pourvoir à la sûreté publique, et César donna ordre à ses troupes de s'avancer vers la rivière du Rubicon, qui sépare la Gaule cisalpine de l'Italie. La république, qu'on invoquait encore de part et d'autre, n'était plus qu'un vain nom; César et Pompée ne pouvaient plus être considérés que comme les chefs de deux factions rivales qui cherchaient à se mettre audessus des lois. Pompée, qui, selon l'expression de Lucain, ne voulait point de supérieur, laissait quelques espérances aux amis de la liberté; César, qui ne voulait point d'égal, menaçait de tout asservir. L'un voulait arriver à la suprême puissance par les lois ellesmêmes; pour l'autre, tous les moyens étaient bons. Le premier se reposait sur son crédit personnel, et semblait attendre sa puissance des suffrages de ses concitoyens; le second, que Cicéron appelle *monstrum activitatis*, ne négligeait aucun moyen, et regardait le pouvoir comme une conquête promise à ses armes. Le parti de Pompée paraissait le plus légitime; mais dans l'état des choses, celui de César était le plus sûr. En apprenant le décret du sénat, César marcha droit à la rivière du Rubicon. Là, les dangers qu'il allait courir et les maux que son entreprise

pourrait causer à sa patrie se présentèrent à son esprit, et le tinrent quelque temps en suspens; mais après avoir réfléchi sur la haine et l'animosité de ses ennemis, et sur ses propres forces, il traverse le pont, en s'écriant: « Le sort » en est jeté. » Il arrive à Rimini, et la consternation se répand jusque dans Rome; le sénat s'assemble, et délibère au milieu des alarmes; on ne sait à quels moyens s'arrêter; on ne propose que des mesures qu'il n'est plus temps de suivre; les principaux du sénat se reprochent les uns aux autres de s'être laissés tromper; tous ensemble donnent et reçoivent des avis que la crainte fait abandonner. Dans ce désordre, Pompée était sans troupes, et craignait de faire prendre les armes au peuple, qui laissait voir son attachement à César; il sortit de Rome, qu'il ne devait plus revoir, avec les consuls et les principaux sénateurs, se retira d'abord à Capoue, et de là à Brindes. César l'y suivit, investit la place, et essaya de fermer le port par un môle; mais avant que l'ouvrage pût être achevé, Pompée s'embarqua secrètement, et fit voile la nuit vers Dyrrachium, laissant l'Italie entière au pouvoir de César. Les consuls, avec leurs troupes, étaient déjà partis pour Dyrrachium; César envoya ses lieutenants prendre possession de la Sardaigne et de la Sicile, et s'avança lui-même vers Rome: il y entra sans son armée, comme un général qui serait venu paisiblement rendre compte de sa conduite. Le petit nombre de sénateurs qui étaient restés se réunit pour le recevoir, et le peuple se porta en foule pour revoir, après dix ans d'absence, un général qu'il chérissait, et qui lui promettait un ordre de choses nouveau. César ne commit pas d'autre acte de violence que de s'emparer du trésor public, qui était dans le temple de Saturne, et que le parti de Pompée et du sénat avait eu la maladresse de laisser derrière lui, se contentant d'en emporter la clef. En vain le tribun Métellus osa s'opposer à cette espèce de sacrilége; César le menaça de le faire mourir, « châtiment, lui dit-il, qui » me coûterait plus à prononcer qu'à » faire exécuter. » Le tribun se retira, et César trouva dans les dépouilles des nations vaincues les moyens de subjuguer le peuple vainqueur. La guerre s'étendit bientôt à toutes les parties de la république; César laissa à Antoine le commandement de l'Italie, envoya des lieutenants en quelques provinces, et partit lui-même pour l'Espagne, où il défit Pétréius et Afranius, lieutenants de Pompée; soumit à son retour la ville de Marseille, qui s'était déclarée contre lui, et revint à Rome, où Lépide, préteur, et depuis triumvir, le nomma dictateur, de sa propre autorité. Pompée était alors en Grèce, à la tête d'une nombreuse armée; César alla le chercher pour le combattre. Ayant débarqué dans la Chaonie avec cinq légions, il apprit que la flotte qui lui amenait des vivres et des renforts avait été battue et dispersée par celle de Pompée. Dans la situation critique où cette circonstance le plaçait, il résolut d'aller au-devant d'Antoine, qui devait lui amener de nouvelles légions, et se jeta lui seul dans un bateau de pêcheur, où il courut les plus grands dangers. Ce fut alors qu'en s'adressant au pêcheur qui le conduisait, il dit ce mot fameux, rapporté par Plutarque et par Lucain: « Cesse de craindre; tu » portes César et sa fortune. » Le secours d'Antoine arriva enfin, et César résolut d'attaquer Pompée, dont le camp s'étendait sous les murs de Dyrrachium. Après plusieurs tentatives inutiles, il se retira en Macédoine, où il fut suivi par Pompée, qui lui offrit la

bataille. Enfin, cette grande querelle entre Pompée et César, entre la république et l'empire, fut décidée dans les plaines de Pharsale, l'an 48 av. J.-C. L'habileté et la valeur de César pendant l'action n'eurent rien d'égal, si ce n'est sa générosité après la victoire. Il renvoya chez eux les Romains faits prisonniers, et brûla, sans les lire, les lettres qu'on avait trouvées dans la tente de Pompée. Ayant poursuivi Pompée en Égypte, la tête de son rival lui fut présentée comme le dernier gage de la victoire. Il détourna les yeux de ce sanglant spectacle, et versa des pleurs, en réfléchissant sur la destinée de ce grand personnage, autrefois son ami et son allié. Tandis qu'il était à Alexandrie, retenu par les charmes de Cléopâtre et par les différends élevés dans la famille de Ptolémée, il vit éclater autour de lui une sédition qui devint bientôt une guerre ouverte, dans laquelle il montra plus de courage que de prudence, et courut les plus grands dangers. Après un séjour de plusieurs mois en Égypte, César marcha contre Pharnace, roi de Pont, qu'il défit avec la célérité qu'il a si bien exprimée lui-même par ces mots: *Veni, vidi, vici.* Il lui restait encore des ennemis redoutables à combattre; Scipion, Labienus, Caton et le roi de Mauritanie, Juba, avaient en Afrique de puissantes armées qui menaçaient de relever le parti de Pompée. Après une campagne où César déploya toute son habileté, l'Afrique ne renferma plus de Romain qui ne fût de son parti, à l'exception de Caton, qui s'était enfermé dans Utique, et qui aima mieux se donner la mort que de se rendre au vainqueur (*V.* CATON). César, qui admirait tout ce qui s'élevait au-dessus des autres hommes, envia à Caton la gloire de sa mort, et lui donna des larmes comme à Pompée. Le vainqueur, après avoir soumis l'Afrique, et donné l'ordre de reconstruire Carthage, revint en Italie, où l'attendaient les acclamations du sénat et du peuple romain. Quatre triomphes lui furent décernés. Il triompha avec un faste prodigieux, pour les victoires remportées sur les Gaulois, sur les Égyptiens, dans le royaume de Pont et la Mauritanie. Il fit des largesses au peuple, et lui donna des festins et des spectacles; il combla les soldats de ses libéralités. Cependant les deux fils de Pompée étaient parvenus à rassembler de grandes forces en Espagne; la présence de César devenait indispensable au-delà des Pyrénées; il s'y rendit, et attaqua les fils de Pompée dans les plaines de Munda: la bataille fut si opiniâtre que, de son propre aveu, il combattit moins pour la victoire que pour sa vie; mais il fit de si grands prodiges de valeur, qu'il força enfin la fortune à se déclarer de son parti. Dès-lors tout plia sous sa puissance; il rentra dans Rome, maître du monde entier. Le triomphe qu'il obtint alors pour avoir vaincu des Romains excita de secrets murmures parmi le peuple et les sénateurs; mais personne n'osa se plaindre publiquement. Le sénat lui décerna des honneurs extraordinaires, et une autorité sans bornes. Il fut nommé consul pour dix ans, et dictateur perpétuel; on lui donna le nom d'*empereur*, le titre de *père de la patrie*. On déclara sa personne sacrée et inviolable. On lui accorda le privilége d'assister aux spectacles dans une chaire dorée, avec une couronne d'or sur la tête. Le décret du sénat portait que, même après sa mort, cette chaire et cette couronne d'or seraient placées dans tous les spectacles pour immortaliser sa mémoire. Il ne manquait à tant d'honneurs que le titre de roi. On assure qu'il délibéra s'il le prendrait, et il essaya pour ainsi dire

le diadême ; mais il craignit qu'un titre nouveau ne fît trop sentir aux Romains la ruine des vieilles lois. Il poussa même trop loin sa condescendance pour les vieux préjugés de la république, et se montra moins habile à maintenir son pouvoir qu'à le conquérir. Il conserva les formes des institutions républicaines au milieu d'un gouvernement absolu, et rappela sans cesse l'idée de la liberté qu'il avait opprimée. Il lui était peut-être plus facile de détruire le sénat que de l'attirer dans son parti; il voulut que ce corps fût respecté, et lui-même le méprisa, ce qui irrita violemment les esprits. « Par-là même, dit Montes» quieu, sa clémence fut insultante; » on regarda qu'il ne pardonnait pas, » mais qu'il dédaignait de punir. » Arrivé au pouvoir souverain par la victoire, il voulut en jouir comme s'il l'avait reçu de ses aïeux, et bannit trop tôt les inquiétudes qui troublent presque toujours la jouissance d'une autorité nouvelle. « J'aime mieux, disait» il, périr une fois que de craindre tou» jours.» Il renvoya sa garde espagnole, contre l'avis de ses meilleurs amis, qui lui représentaient continuellement que la domination acquise par les armes ne se conservait que les armes à la main. Il croyait trop légèrement les discours de ses flatteurs, qui lui faisaient entendre « qu'après avoir éteint les guerres civiles, la république avait plus d'intérêt que lui-même à sa conservation. » Son extrême sécurité causa sa mort. Il avait le projet de faire la guerre aux Parthes, et devait partir pour l'Asie. Ses partisans, pour disposer les Romains à le voir revêtu du titre de roi, affectaient de publier que l'on trouvait dans les livres des Sibylles que les Parthes ne seraient jamais vaincus si les Romains n'avaient un roi pour général. Les ennemis de César profitèrent de ce bruit, qu'ils avaient peut-être contribué à répandre, pour avancer sa perte; une conjuration fut formée contre lui, à la tête de laquelle étaient Brutus et Cassius qu'il avait fait préteurs. Le complot devait éclater au milieu du sénat, et l'époque en était fixée aux ides de mars, jour où César, disait-on, devait se faire déclarer roi. La conjuration ne fut pas si secrète qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public; mais César refusa de prendre aucune précaution. Calpurnie, femme du dictateur, était si persuadée de la réalité du danger, qu'elle le conjura avec les plus vives instances de ne pas sortir le jour des ides de mars, fixé pour l'assemblée du sénat. Ému par les sinistres prédictions de son épouse, et plus encore par ses larmes et par ses prières, César se détermina à rester chez lui; mais Décimus Brutus lui ayant représenté l'importance des matières qui allaient être traitées au sénat, le fit changer de résolution. Comme il était sorti de sa maison, un certain Artémidore lui remit un billet qui renfermait la découverte de tout le complot. César reçut plusieurs autres billets, par lesquels on l'avertissait du danger qu'il allait courir; mais, pressé par la multitude qui l'entourait, il ne put les lire, et les remit à ses secrétaires. A peine fut-il entré dans le sénat, que tous les conjurés, comme pour lui faire honneur, l'environnèrent; Attilius Cimber, qui était du nombre, se présenta pour lui demander le retour de son frère qui était exilé, et, sous prétexte de le prier avec plus de soumission, prit le bas de sa robe, et la tira tout à coup avec violence. A ce signal, Casca prit son épée, et lui porta un coup dans l'épaule. Au même instant, César saisit l'épée de son meurtrier, et se jette sur lui en criant : « Scélérat de Casca,

» que fais-tu? » Plutarque raconte que les sénateurs qui étaient alors présents, et qui ne savaient rien du complot, n'eurent la force ni de prendre la fuite, ni de secourir César, ni de proférer une seule parole. Tandis que César était aux prises avec Casca, tous les conjurés tirent leurs épées, et lui portent plusieurs coups. Cassius, plus animé que les autres, lui fit à la tête une blessure profonde; César se défendait encore, lorsque, apercevant Brutus l'épée levée sur lui, il s'écria: « Et » toi aussi, mon fils Brutus. » Au même instant, il se couvrit le visage avec sa robe, et tomba percé de trente-trois coups aux pieds d'une statue de Pompée, le 15 mars de l'an 43 av. J.-C.: il avait alors cinquante-six ans. Tous les sénateurs prirent la fuite, et portèrent l'effroi parmi le peuple, en racontant ce qu'ils avaient vu. Le corps de César, abandonné, fut porté dans sa maison par trois esclaves. Lorsqu'on lut son testament à la tribune aux harangues, le peuple, qu'il n'avait point oublié, fit éclater sa douleur et menaça les conjurés. Ses funérailles furent célébrées avec une grande pompe. Le sénat, qui n'avait osé le défendre, le mit au rang des dieux, et ordonna qu'il ne fût rien changé à ses lois. L'histoire a raconté les résultats déplorables de cet assassinat: la jalousie, l'ambition, le ressentiment personnel, avaient armé la plupart des meurtriers. Quelques-uns d'entre eux obéirent à la passion de la liberté; mais ils ne virent point que la république était destinée à périr, et que, dans l'état des choses, Rome ne pouvait rien espérer de plus heureux que d'avoir un maître comme César. Il nous reste à faire connaître quelques traits du caractère et de la conduite de ce grand homme. L'amour de la gloire et de la puissance fut sa passion dominante; on sait qu'il pleura devant une statue d'Alexandre, en songeant qu'il n'avait encore rien fait à l'âge où le fils de Philippe était maître de l'univers. Cicéron disait que le pouvoir était, pour César, comme une divinité. Il déploya une activité qui étonna toujours ses ennemis, et, pour nous servir de l'expression de Lucain, il croyait n'avoir rien fait, tant qu'il lui restait quelque chose à faire. Au milieu des dissensions de Rome, il regardait toujours comme ses amis tous ceux qui n'étaient pas ses ennemis déclarés. Cette maxime le servit pour parvenir à son but; elle le perdit quand il fut le maître. César était attaché à la doctrine d'Epicure, qui s'était depuis peu introduite dans Rome. Lors du procès de Catilina, il manifesta, sur la nature de l'ame, des opinions qui scandalisèrent la vertu de Caton. Ses mœurs se ressentaient de ses opinions sur la religion et la morale. On ne peut répéter ici ce que Suétone raconte de ses liaisons avec Nicomède, liaisons qui le faisaient appeler la *reine de Bithynie*. Le père de Curion, dans un discours public, osa dire de César « qu'il était le mari de toutes les fem» mes, et la femme de tous les maris.» Montesquieu a remarqué que César avait plusieurs vices, mais qu'il n'avait point de défauts. La première de ses qualités fut une générosité de caractère qui se démentit rarement; il pardonnait volontiers les injures, les satires dirigées contre lui, et l'on peut dire qu'il eut beaucoup à pardonner. La nature, qui semblait l'avoir fait naître pour commander au reste des hommes, lui avait donné un air d'empire et une grande dignité dans ses manières; souvent un seul mot lui suffisait pour apaiser la révolte d'une légion, ou les murmures des mécontents; il excellait dans l'art de se faire obéir et de maintenir la discipline. César était

né avec de si heureuses dispositions, que rien n'était étranger à son génie. Il cultiva toutes les sciences connues de son temps, et réforma le calendrier auquel il donna son nom (*V.* Sosigène). S'il se fût livré tout entier à l'art oratoire, il se serait placé à côté de Cicéron; l'orateur romain nous le représente comme cédant à peine sur ce point aux plus habiles. Il publia quelques ouvrages sur la grammaire, l'astronomie, la religion, l'histoire et la littérature. Tous ses écrits sont perdus, à l'exception de quelques-unes de ses lettres, de ses *Commentaires sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile*, et de quelques fragments rassemblés dans les bonnes éditions des commentaires. « Ces commentaires, dit » Cicéron dans *Brutus*, sont un très » bon ouvrage; le style en est pur, » coulant, dépouillé de toute parure » oratoire, et pour ainsi dire nu; on » voit que l'auteur n'a voulu laisser » que des matériaux pour ceux qui » voudraient traiter le même sujet. » Peut-être quelques sots écrivains » croiront pouvoir broder ce canevas; » mais les gens de goût se garderont » bien d'y toucher. » Asinius Pollion, dont l'opinion est rapportée par Suétone, pensait que les mémoires de César n'étaient ni exacts, ni fidèles : il serait difficile d'apprécier un pareil jugement à sa juste valeur. Quoi qu'il en soit, les *Commentaires de César*, qui, les premiers, nous ont donné des notions sur la Gaule, sont aujourd'hui pour nous un monument national; ils sont devenus classiques à la fois pour les amis des lettres et pour les militaires. Les *Commentaires de César* comprennent : I. *De bello Gallico libri septem*, qui ont été traduits en grec; cette traduction, attribuée à M. Planude, à Th. Gaza, et à quelques autres, parut pour la première fois en 1606, dans l'édition donnée par G. Jungermann. Casaubon, dans sa préface de Polybe, parle d'une traduction française faite par Henri IV. On a la *Guerre des Suisses pour la conquête des Gaules, traduite du premier livre des Commentaires de Jules César, par Louis XIV*, Paris, 1651, in-fol. : cette traduction a été réimprimée dans les *OEuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. in-8°. Les *Commentaires de César des guerres de la Gaule, mis en français par Blaise de Vigenère, avec quelques annotations dessus*, ont été imprimés à Paris, 1576, in-4°., et réimprimés en 1584 et 1600; Genève, 1602, in-4°.; Paris, 1603, 1609, in-4°.; 1617, in-fol.; 1625, in-4°.; on recherche ces dernières éditions, dans lesquelles on trouve le *Parallèle de César et de Henri IV*, par Ant. de Bandole. La *Guerre de Jules César dans les Gaules, avec des notes militaires par de Percis*, a été imprimée à Parme, 1786, 3 vol. in-8°. Percis avait déjà fait imprimer les *Campagnes de Jules César dans les Gaules, présentées à S. A. R. l'archiduc Joseph*, tom. Ier., Milan, 1760, in-4°. Le livre VIII de la *Guerre des Gaules* n'est pas de César, mais de Hirtius. II. *De Bello civili libri tres*. A ces deux ouvrages, on joint ordinairement : 1°. *Liber de bello Alexandrino*, 2°. *De bello Africano*, 3°. *De bello Hispaniensi*, attribués généralement à Hirtius déjà nommé (*V.* Hirtius). La première édition de César parut à Rome en 1469, in-fol., par les soins d'André Aleria, et y fut réimprimée en 1472. Ernesti, éditeur de la *Bibl. lat.* de Fabricius, s'est trompé en disant que ces éditions ne contenaient que les cinq premiers livres de la *Guerre des Gaules*; on y trouve les sept livres de la *Guerre*

des Gaules et les trois de la *Guerre civile;* ces œuvres ont été réimprimées à Venise, en 1471, in-fol.; sans nom de ville, en 1473; à Rome, en 1476; à Milan, en 1477 et 1478; à Trévise, en 1480; à Venise, en 1482, 1490, 1494, 1499. Parmi les éditions postérieures au 15ᵉ. siècle, on doit remarquer celles d'Alde, 1513, in-8°., et 1519, même format; celles des Juntes, Florence, 1508, 1514, in-8°. J. Scaliger donna une édition de César, Leyde, Elzévir, 1635, in-12. L'édition de Leyde, Elzévir, 1635, in-fol., *cum notis variorum ex recensione Marci Zuerii Boxhornii* est recommandable à cause des inscriptions sur les villes d'Espagne qui se trouvent à la fin, et encore à cause des cartes et des figures. Goduin en donna une *in usum Delphini*, Paris, 1678, in-4°.; Cellarius publia la sienne en 1705: elle a été réimprimée dix fois; celle de Maittaire parut en 1716, in-12, avec un index; celle qui sortit des presses de Barbou est de 1755, 2 vol. in-12; mais on doit surtout distinguer, 1°. l'édition de G. Jungermann, Francfort, 1606, in-4°., préférée à la réimpression de 1669: on y trouve en regard la version grecque des livres *De bello Gallico;* 2°. l'édition de J.-G. Grævius, 1697, in-8°., contenant les notes de Denis Vossius, fils de Gérard Isaac, la notice de Scaliger sur la Gaule, la vie de Jules César, attribuée à Julius Celsus, et autres pièces; 3°. celle de Davisius, *cum notis variorum*, Cambridge, 1706, 1727, in-4°.; on trouve à la fin la version grecque des livres *De bello Gallico;* 4°. celle de Samuel Clarke, Londres, 1712, in-fol. (*Voy.* Butini): cette édition est dédiée au célèbre Marlborough; 5°. celle de F. Oudendorpe, Leyde, 1737, 2 vol. in-4°., dans laquelle sont toutes les notes de D. Vossius, de Davisius, de Clarke; 6°. celle de S. Fr. Nath. Morus. Leipzig, 1780, in-8°., qu'Ernesti appelle excellente; 7°. la jolie et correcte édition publiée à Londres, 1790, 2 vol. in-8°., chez Th. Payne; 8°. et enfin, l'édition donnée par J.-J. Oberlin, d'après celles de Oudendorpe, de Cellarius, de Morus, Leipzig, 1805, in-8°., excellente édition, et la plus recommandable pour la pureté du texte. La première des traductions des *Commentaires de César* en langues vulgaires de l'Europe est l'espagnole de D. Diégo Lopez de Tolède, imprimée à Tolède, 1498, in-fol. On recherche la traduction italienne, 1575, in-4°., 1618, in-4°., avec les figures gravées par Palladio, qui font connaître les camps, les siéges et l'art militaire des romains. Il y a une réimpression de 1635, in-4°., peu estimée. Nous ne parlerons pas des autres traductions étrangères; parmi les traductions françaises, nous nous contenterons d'indiquer celle de Perrot d'Ablancourt, qui parut pour la première fois en 1650, in-4°. Cette traduction, souvent réimprimée, a été retouchée par Le mascrier, 1763, 2 vol. in-12, avec une carte de la Gaule par d'Anville, et de nouveau retouchée par de Wailly, 1766, 1775, 2 vol. in-12. Il y en a d'autres réimpressions. Les *Commentaires de César, d'une traduction toute nouvelle*, parurent à la Haye, 1743, 2 vol. in-12. M. Lancelot Turpin de Crissé en donna une avec des notes critiques et militaires, Montargis, 1785, 3 vol. in-4°., et atlas, recherchée par les militaires, réimprimée en Hollande, 1787, 3 vol. in-8°., avec cartes. M. le Déist de Botidoux, a donné les *Commentaires de César, traduction nouvelle, le texte en re-*

gard, avec des notes critiques et littéraires, un index géographique et six cartes de la Gaule, etc., 1809, 5 vol. in-8°. Les *Commentaires de César, traduits par J.-B. Varney*, ont paru en 1810, 2 vol. in 8°. Parmi les écrits auxquels les commentaires de César ont donné naissance, on doit distinguer les *Mélanges de remarques sur César et autres auteurs militaires*, par Warnery, Varsovie, 1782, in-12. La vie de Jules César a été écrite par Suétone dans ses *Douze Césars*, et par Plutarque. Fr. Fleuri (Floridus) a publié *Cæsaris præstantia et res gestæ*, Bâle, 1540, in-fol.; il y met son héros au-dessus de Pyrrhus, d'Alexandre, d'Annibal, de Scipion, de Pompée. Pierre Ramus a écrit : *De Cæsaris militiâ*, Francfort, 1574, in-8°. Georges Schubart a fait imprimer : *C. Julius Cæsar dictator perpetuus, sub exemplo mutatæ reipublicæ descriptus*, Jéna, 1681, in-4°., opuscule que B. G. Struvius a fait réimprimer dans sa *Bibliotheca librorum rariorum* (*thecâ secundâ*). On doit à Hubert Goltzius : *Vita et res gestæ Cæsaris cum figuris numismatum*, Bruges, 1563, in-fol.; réimprimés à Anvers, 1645, in-fol., avec les notes très estimées de Louis Nonnius. Goltzius a quelquefois cru véritables des médailles qui ne sont que supposées. J. Sebald Fabricius a publié : *Julius Cæsar numismaticus*, Londres, 1678, in-8°., où il interprète Dion Cassius. Æneas Vicus a donné : *Vita Julii Cæsaris ex numismatibus*, Venise, 1560, in-8°. J. Clandorp est auteur de la *Notitia familiæ C. Julii Cæsaris et Octaviani Augusti*, Paris, 1634, in-4°.; après lui, G. de Peschwitz fit imprimer : *Familia Cæsarum Augusta*, Jéna, 1662, in-12. Quelques personnes attribuent à M. Valérius Corvinus Messala le livre *De Augusti Cæsaris progenie*, qu'un plus grand nombre regarde comme apocryphe. Bury a écrit en français l'*Histoire de la vie de Jules César*, 1758, 2 vol. in-12. A. G. Meissner a composé, en allemand, une Vie de Jules César, dont la première partie a paru à Berlin, 1799, in-8°. (*Voy.* J. Celsus CONSTANTINUS). M—D.

CÉSAR (JULES), savant jurisconsulte anglais, né en 1557, d'une famille ancienne, près de Tottenham, dans le comté de Middlesex, étudia à l'université d'Oxford, acheva ses études à celle de Paris, et occupa successivement, sous le règne d'Élisabeth, les places de maître des requêtes, de juge de la haute cour de l'amirauté et de directeur de l'hôpital de Ste.-Catherine. Jacques Ier., à son avènement au trône, le créa chevalier, le nomma chancelier et sous-trésorier de l'échiquier, et, en 1607, l'un de ses conseillers privés. Élu en 1614 maître des rôles, il résigna sa place de chancelier de l'échiquier. Il conserva sous Charles Ier. celle qu'il occupait dans le conseil, et mourut à Londres en 1636, âgé de soixante-dix-neuf ans, avec le caractère d'un homme éclairé, juste, et surtout bienfaisant et charitable. Sa voiture était connue de tous les pauvres de Londres ; un homme de sa connaissance la lui ayant empruntée pour une course dans la ville, se vit bientôt entouré et suivi d'une telle foule de mendiants que, pour les satisfaire, il lui en coûta trente fois plus que ne lui aurait coûté le louage d'une voiture. Ce jurisconsulte avait laissé des manuscrits qui, après être demeurés long-temps oubliés dans sa famille, allaient passer dans la boutique d'un marchand de fromage, lorsque Samuel Patterson en ayant eu communication, fit connaître

leur mérite. Ils furent vendus en 1757 plus de 300 liv. sterl. X—s.

CESARI (Alexandre), graveur, surnommé *le Grec*, vraisemblablement parce qu'il était né en Grèce, vivait dans le 16ᵉ. siècle. Il demeura long-temps à Rome, où il fut employé par différents pontifes à graver des médailles et des pierres fines. Michel-Ange fut si content de celle qu'il grava pour le pape Paul III, dont le revers représente Alexandre-le-Grand prosterné aux pieds du souverain pontife des juifs, qu'il s'écria que l'art ne pouvait aller plus loin, et qu'il fallait craindre même qu'il ne rétrogradât. Cesari a gravé aussi sur une cornaline le portrait de Henri II, roi de France, qui a tout le mérite de l'antique. Ce maître joignait à une belle exécution les grâces et la pureté du dessin. Vasari regarde comme son chef-d'œuvre un camée représentant la tête de Phocion l'Athénien. P—e.

CÉSARINI. *Voy.* Julien.

CESARINI (Virginio), de la même famille romaine que le cardinal de ce nom, naquit en 1595. Il fut très versé dans la connaissance des lettres grecques et latines, dans la philosophie, l'astronomie, la géographie, la médecine, la jurisprudence, fort instruit dans tous les genres de la littérature, orateur éloquent et bon poète. Sa jeunesse et cette universalité de connaissances le firent comparer, par le cardinal Bellarmin, au fameux Pic de la Mirandole. On fit même frapper une médaille qui les représentait tous les deux. Avec tant de talents et de qualités rares, Cesarini n'avait ni présomption, ni orgueil; il était doux, affable, et d'une modestie singulière. Le pape Urbain VIII se l'attacha, lui donna une des charges de la chambre pontificale, et se proposait de l'élever au cardinalat. Cesarini s'occupait d'un traité sur l'immortalité de l'ame, que le cardinal Bellarmin l'avait engagé à écrire, lorsqu'il mourut, en avril 1624, n'ayant pas encore trente ans accomplis. De tous les ouvrages qu'il avait composés, on n'a publié que ses *Poésies latines et italiennes*, que l'on trouve dans les *Septem illustrium virorum poëmata*, Anvers, 1662, in-8°. Son buste fut placé au Capitole, avec une inscription à sa louange. Il laissa sa bibliothèque à l'académie *dei Lincei* dont il était membre. Sa Vie a été écrite et mise au jour par le savant prélat Augustin Favoriti, mort à Rome en 1682. R. G.

CÉSARION. *Voy.* Cléopatre.

CÉSARIUS (D. Pierre), religieux de l'ordre de Cîteaux, l'an 1199, dans le monastère d'Heisterbach, au diocèse de Cologne, devint prieur de Villers dans le Brabant, et mourut vers 1240. On a de lui un livre singulier et curieux intitulé: *De miraculis*, Nuremberg, 1481, in-fol.; réimprimé à Douai en 1604, in-8°., et dans le tome II de la *Bibliotheca patrum Cistercensium*, de Bertrand Tissier. L'ouvrage de Césarius, écrit en forme de dialogue, contient un grand nombre de prétendus miracles, avec lesquels il amusait la piété des novices soumis à sa direction. « Il y a dans ces histoires, dit » Lenglet-Dufresnoy, des choses grotesques, et qui feraient honte à l'état » monastique, s'il ne se soutenait pas » lui-même par sa dignité et par *la » grande nécessité* d'avoir des moines » dans l'Église. » Césarius, en publiant son livre, eut aussi pour but d'épouvanter les ennemis de son ordre. Il raconte l'histoire d'un écolier qui avait mal parlé des Cisterciens, et dont les diables enlevèrent l'ame pendant qu'il dormait. Ils s'en servirent pour jouer à la balle dans un vallon, la recevant sur des ongles pointus,

jusqu'à ce que Dieu leur envoyât l'ordre de cesser, et l'ame revint habiter son corps. Les deux premières éditions du livre *De miraculis* sont préférées, parce qu'elles sont entières, à celle du P. Tissier, qui, voulant corriger son auteur, dit Lenglet, *lui a ôté tout le sel*. L'ouvrage de Césarius a été mis à l'index en Espagne. On a encore du même auteur : *De vitâ et passione S. Engelberti*, Cologne, 1633. V—VE.

CESAROTTI (Melchior), l'un des littérateurs et des poètes italiens les plus célèbres du 18e. siècle, naquit à Padoue, le 15 mai 1730, d'une famille noble et ancienne, mais sans fortune. Placé de bonne heure dans le séminaire de cette ville, où l'éducation était confiée à de savants professeurs, il y donna des preuves d'un génie prématuré. Il avait un oncle, religieux franciscain, qui le faisait venir dans son couvent pendant les vacances; lorsqu'il était importuné par la vivacité bruyante de son neveu, il l'enfermait dans la bibliothèque de la maison. L'enfant ne tarda pas à y prendre plaisir; il fit de sa prison une école, et, quand son oncle le faisait appeler, c'était là qu'on l'allait chercher et qu'on le trouvait toujours. Ses études littéraires achevées avec de brillants succès, et l'imagination remplie de ce qu'elles ont de séduisant, il ne trouva point le même attrait dans la philosophie, telle qu'on l'enseignait alors; il en trouva encore moins dans les mathématiques, peut-être aussi par le vice des méthodes d'enseignement. Il restait dans un état d'incertitude fatigant pour un esprit aussi vif que le sien; un livre et un ami l'en retirèrent, et concoururent également à développer dans son ame les germes de cette vraie philosophie qu'on n'apprend point dans les écoles. Ce livre est *la Sagesse* de Charron, et cet ami fut le savant Joseph Toaldo, l'un des principaux ornements de l'université de Padoue. Ce fut à la lecture de l'un et au commerce de l'autre, qu'il dut l'esprit philosophique qui dirigea sa vie et qui caractérise ses ouvrages. Son attachement pour Toaldo, qu'il appelait son cher Socrate, ne se refroidit jamais; il lui survécut, et consacra, dans sa retraite de Selvaggiano, un monument à sa mémoire. Après la philosophie, Cesarotti essaya de la jurisprudence et même de la théologie; mais il revint bientôt à des études de son goût, et ne s'en écarta plus. Nommé à la chaire de rhétorique du séminaire où il avait été élevé, à un âge où la plupart des jeunes gens entrent dans cette classe, il se livra avec un zèle ardent et avec une sorte d'enthousiasme aux devoirs que sa place lui imposait. Il se déclara dès-lors ouvertement contre les préjugés et la routine des écoles; dans ses exercices publics, il choisissait toujours des sujets qui lui donnaient l'occasion de les combattre. Son activité était infatigable, ses lectures immenses, et il ne lisait aucun livre sans en tirer des extraits et sans y faire des notes. Le célèbre littérateur Jean Antoine Volpi lui ouvrit les trésors de sa riche bibliothèque; il la dévora tout entière, en suivant toujours sa méthode, d'extraire et de noter. Comme il ne pouvait suffire seul à ce travail, il s'y faisait aider par ceux de ses disciples qui montraient le plus d'intelligence. Avec ce secours, il ne tarda pas à rassembler plus de douze volumes d'analyses, de citations et de morceaux choisis de littérature ancienne et moderne, grecque, latine, italienne et française. Le désir de complaire à une société d'hellénistes qu'il fréquentait lui fit entreprendre la traduction du *Prométhée* d'Eschyle; il la fit imprimer; mais il trouva dans la

suite cette première production si imparfaite, qu'il la condamna lui-même à l'oubli. Il traduisit plus heureusement, en vers italiens, trois tragédies de Voltaire, *Sémiramis*, la *Mort de César*, et *Mahomet*, qu'il faisait représenter par ses élèves, sur le théâtre du séminaire. Il les relisait sans cesse lui-même, non dans sa traduction, mais dans le texte français, avec des transports et un enthousiasme toujours nouveaux. Il relisait surtout *Zaïre*, que cependant il ne traduisit pas; il la recommença jusqu'à quatre fois de suite, en fondant en larmes, et sans pouvoir s'en rassasier. Sa réputation commençait à s'étendre. Il fut appelé, en 1762, à Venise, pour faire l'éducation des enfants de l'illustre maison Grimani. Il y donna, en différentes occasions, de nouvelles preuves de son talent poétique, et fit alors imprimer ses traductions de Voltaire, avec des discours préliminaires pleins de philosophie et de connaissance de l'art; l'un *sur le Plaisir de la tragédie*, l'autre *sur l'Origine et les Progrès de l'art poétique*. Le second est pourtant inférieur au premier; il en jugea ainsi lui-même, et le rejeta de l'édition générale de ses œuvres, où l'autre tient une place distinguée. Il fut bientôt recherché par tout ce que Venise avait de plus illustre et de plus instruit. Il se lia aussi avec des étrangers amis des lettres, et entre autres avec un jeune anglais nommé *Charles Sackville*, qui lui fit connaître les poëmes d'Ossian, nouvellement publiés à Londres par Macpherson. Quelques morceaux qu'il lui traduisait verbalement, excitèrent dans Cesarotti une admiration qui le détermina sur-le-champ à apprendre l'anglais. A mesure qu'il avait expliqué un des poëmes du barde écossais, il le traduisait en vers italiens, et ces traductions inspiraient à leur tour au bon Sackville la plus vive admiration. Tout fut achevé en moins de six mois; célérité prodigieuse dans un aussi beau travail! Sackville fit alors un de ces traits rares dans l'histoire des lettres, et que peu de gens riches sont dignes d'imiter : il fit faire à ses frais, à Padoue, une belle édition de l'Ossian italien, en 2 vol. in-8°., et la donna tout entière à l'auteur. En 1768, la mort du savant P. Carmeli ayant laissé vacante, dans l'université de Padoue, la chaire de grec et d'hébreu, Cesarotti y fut nommé. Dès-lors, fixé dans sa patrie, au-dessus du besoin, et satisfait de son sort, il ne songea plus qu'à remplir dignement les devoirs de sa place, et à justifier par ses travaux l'estime de ses concitoyens. Il publia successivement sa *Traduction de Démosthènes*, son *Cours raisonné de littérature grecque*, et son *Homère*, trois grands travaux dont nous parlerons plus bas. Les Vénitiens ayant fondé à Padoue, en 1779, une académie des sciences, des lettres et des arts, Cesarotti fut nommé secrétaire perpétuel de la classe des belles-lettres. C'est pour remplir une des fonctions de cette place, qu'il lut chaque année, dans les séances publiques du corps entier, ces *Rapports académiques*, où il montra tant d'étendue dans les connaissances, et tant de variété dans le talent. L'*Essai philosophique sur les langues* fut entrepris et terminé à la demande de plusieurs membres distingués de l'académie, et il adressa l'*Essai sur le goût* à l'Arcadie romaine, dans laquelle il avait pris le nom de *Meronte Larisseo*. Après les événements qui changèrent, en 1796 et 1797, les destinées de l'Italie, il publia, par ordre du gouvernement républicain, un *Essai sur les études*, où il entreprit de corriger les méthodes scolastiques, et de

diriger l'éducation vers la plus grande utilité des élèves et le plus grand bien de la patrie. Il écrivit aussi l'*Instruction du citoyen*, et y ajouta le *Patriotisme éclairé*, deux mots qui ne devraient jamais aller l'un sans l'autre, et qui sont trop souvent séparés. Sa vie ne cessa point d'être toute littéraire, et il continua de partager son temps entre ses devoirs, ses études, les plaisirs de la campagne, et la société de quelques amis. Les bienfaits de l'empereur Napoléon l'allèrent chercher dans sa retraite; il fut nommé chevalier, ensuite commandeur de l'ordre de la couronne de fer, et gratifié de deux pensions extraordinaires. Il consacra sa reconnaissance par plusieurs inscriptions monumentales, dans sa jolie et modeste maison de campagne de Selvaggiano, et mieux encore par le poëme en vers libres, intitulé *Pronea* (*la Providence*), publié vers la fin de 1807. Parvenu à un si grand âge, il méditait encore de nouveaux travaux, et il poursuivait avec la plus grande activité l'édition générale de ses œuvres, commencée depuis 1800, et dans laquelle presque tous ses ouvrages sont corrigés et retouchés, lorsqu'une attaque violente d'une maladie de la vessie, à laquelle il était sujet, l'enleva le 3 novembre 1808. Cesarotti était petit, mais bien fait, et d'une constitution robuste; il était blond; ses yeux, quoique d'un bleu pâle, avaient beaucoup de vivacité; sa voix faible et un peu rauque avait néanmoins de l'accent et des inflexions très sensibles; sa physionomie était expressive, et tout son corps avait beaucoup de mouvement; il gesticulait même un peu trop. Simple et même négligé dans ses vêtements, il aimait mieux, disait-il, avoir un bel arbre de plus à sa campagne, qu'à la ville un plus bel habit. Sa conversation était animée, gaie, piquante, inépuisable dans un petit cercle d'amis; mais dans une société nombreuse, et, dans ce qu'on nomme le grand monde, il était contraint, embarrassé; il semblait avoir perdu la parole, la physionomie, et jusqu'au mouvement. Considéré comme écrivain, c'est un de ces hommes extraordinaires qui se frayent des routes nouvelles, qui excitent la surprise et l'admiration, qui inspirent un grand désir de les suivre, et dont l'exemple est presque toujours fatal à leurs imitateurs. Sa prose est vive, pleine de chaleur et de force; mais elle manque de pureté; les néologismes y sont fréquents, et surtout les gallicismes. La prose italienne du 18e. siècle ressemble peu à celle du 16e., à celle qu'écrivaient un Macchiavel, un Annibal Caro, un Galilée; les Italiens attachés à leur langue ne trouvent pas que ce progrès soit à son avantage, et ils en accusent principalement Cesarotti. Celui de tous ses ouvrages en vers le plus justement célèbre est sa traduction d'Ossian; c'est un chef-d'œuvre qui joignait à tous ses autres mérites celui d'une nouveauté séduisante d'images, de sentiment et de style, et qui réveilla fortement les imaginations italiennes, alors assoupies dans la satiété et dans une sorte de langueur. Il n'exista peut-être jamais de copie qui eût à ce point l'apparence et les effets d'une composition originale; mais l'un de ces effets fut un engoûment déplorable pour cette nature, ces descriptions et ces tableaux du Nord, si étrangers au riche sol et au beau ciel de l'Italie. Chacun voulut écrire dans ce style, que l'on nomma *ossianique*, et qui, admirable dans un seul ouvrage, devint insipide et insupportable dans tous. Séduit lui-même par un si éclatant succès, il n'écrivit plus autre-

ment, et on lui reproche d'avoir souvent fait parler Homère du même style qu'Ossian; mais en reconnaissant même en lui ces vices qui ont eu, et auront peut-être long-temps, des suites funestes pour la littérature de son pays, on ne peut nier que Césarotti n'ait été doué des qualités les plus éminentes de l'esprit, qu'il n'y ait joint une vaste érudition, éclairée par la philosophie, et exempte de pédantisme, qu'enfin il n'y ait dans sa manière d'écrire quelque chose de ferme, de chaud et d'entraînant, qui n'appartient qu'à un écrivain supérieur. L'édition de ses œuvres, donnée à Pise, et qui n'est pas encore achevée, contiendra en tout trente-huit ou quarante volumes in-8°. On en a déjà trente-sept, dont le plus grand nombre a paru de son vivant: I. le premier, publié en 1800, contient l'Essai *sulla filosofia delle lingue applicato alla lingua italiana*, imprimé d'abord à Padoue, 1785, in-8°., puis à Vicence, 1788, et l'autre Essai moins considérable, *sulla filosofia de gusto*. Le premier a fait le plus de bruit: c'est un écrit ingénieux, tissu avec beaucoup d'art, et qu'on peut regarder comme une apologie adroite de la manière et du système de style de l'auteur; c'est, sans doute, pour cela même qu'il l'a mis en tête de sa collection. Cet essai reçut beaucoup d'éloges et éprouva aussi des critiques. Cesarotti ne jugea digne de réponse que celle qui se trouve dans l'excellent ouvrage de M. Galeani Napione, de l'académie de Turin, intitulé: *Dell' uso e de' pregi della lingua italiana*. Cette reponse est imprimée ici à la suite de l'*Essai*, sous le titre de *Rischiaramenti apologetici*, et accompagnée d'une lettre, aussi apologétique, adressée à M. Napione lui-même. Ces questions, débattues avec beaucoup de politesse, ne peuvent être que fort intéressantes pour les philologues italiens. II. Les *Poesie di Ossian, antico poeta celtico*, remplissent les quatre volumes suivants. La première édition, Padoue, 1763, 2 vol. in-8°., est belle, mais nécessairement incomplète, puisque l'*Ossian* de Macpherson même l'était alors; dans la deuxième, Padoue, 1772, 4 vol. petit in-8°., ce qui manquait à la première était ajouté, et l'auteur avait corrigé et perfectionné sa traduction en plusieurs endroits, mais il avait fait aussi une suppression considérable. Dans celle de 1763, importuné par les adorations enthousiastes d'un padouan nommé *Paul Brazzolo* pour Homère, il avait pris à tâche d'élever son barde calédonien au-dessus du poète grec, par des observations mises surtout à la fin du grand poëme de *Fingal*. Soit pour n'être pas obligé de soutenir cette gageure par de nouvelles observations sur les autres poëmes, soit par tout autre motif, il supprima toutes celles de cette espèce dans la seconde édition. Celle de Nice, 1780, 3 vol. in-12, a le mérite de contenir les observations critiques; mais on y a suivi, pour le texte, la première de Padoue, et l'on n'a mis qu'à la fin comme variantes les importantes corrections de la seconde. Dans la nouvelle édition, tout est rétabli; l'ouvrage a été revu en entier avec de nouveaux soins, et, de plus, Cesarotti a joint au premier discours préliminaire une traduction abrégée de la dissertation anglaise du professeur Blair, sur l'authenticité des poésies d'Ossian, et un nouveau discours historique sur les contestations auxquelles a donné lieu en Angleterre la question de cette même authenticité, morceau d'histoire et de critique littéraires intéressant et curieux. III. Le grand travail sur Homère occupe ensuite onze volumes. Il commence par l'*Iliade* traduite en

vers, en quatre volumes. Ce n'est point, à proprement parler, une traduction, mais une refonte presque générale du poëme d'Homère, dans laquelle l'auteur s'est permis de retrancher, d'ajouter, de changer ce qu'il a voulu. Il serait trop long de dire par quels degrés il fut conduit jusqu'à ce point. Son *Iliade*, qui, dans la première édition, n'avait que ce titre, ne porta dans la seconde et dans les suivantes que celui de *la Mort d'Hector*; elle les réunit ici tous deux. Les érudits ont généralement blâmé cette entreprise; les poètes et les littérateurs partisans de Cesarotti l'ont applaudie et louée avec excès. Ceux à qui certaines formes de son style ne plaisent pas, même en ne blâmant pas le projet, ont repris dans l'exécution le caractère peu homérique qui s'y montre souvent; presque tous conviennent cependant que, si l'auteur a été trompé par cet esprit d'indépendance philosophique qu'il portait dans tous ses travaux, il n'appartenait qu'à un homme de génie et à un grand poète de se tromper ainsi. La traduction littérale de l'*Iliade* en prose, qui remplit les sept autres volumes, est accompagnée de discours préliminaires, de morceaux de critique traduits d'auteurs anglais, français et allemands qui ont écrit sur Homère, et suivie d'observations savantes du traducteur; il a de plus joint au texte de sa traduction toutes les notes qu'il a jugées utiles dans Pope, dans Mme. Dacier, dans Rochefort, dans Bitaubé, en y ajoutant les siennes. C'est ce tout ensemble qu'on a justement appelé une *Encyclopédie homérique* : il n'a été rien fait d'aussi étendu, ni d'aussi complet sur Homère; et si les adorateurs de ce prince des poètes font à Cesarotti un crime de sa *Mort d'Hector*, ils doivent trouver dans les soins qu'il a pris pour ce second travail, et dans l'exactitude qu'il s'y est prescrite, des motifs de lui pardonner, malgré les critiques raisonnées et souvent très fortes qu'il s'est encore permises dans ses notes. IV. Les vol. 17 et 18 de la collection contiennent les *Relazioni accademiche*, ou les Rapports annuels sur les travaux de l'académie de Padoue pendant dix-huit années consécutives, précédés d'un *Mémoire sur les devoirs académiques*, et suivis des éloges de quelques académiciens, morts depuis la fondation de l'académie, jusqu'en 1786. V. Le 19e. vol. offre huit satires choisies de Juvénal, traduites en vers italiens à la manière libre de l'auteur, avec le texte en regard et des notes. VI. Les 20e., 21e. et 22e. vol. contiennent le *Cours de littérature grecque*, ou du moins la partie que l'auteur en avait terminée. Il avait embrassé une carrière immense; il passait les nuits sur des livres grecs, apparemment mal imprimés, qui lui causèrent un mal d'yeux dont il eut de la peine à guérir. Il publia en 1781, à Padoue, ces trois volumes, contenant des traductions de harangues choisies de Lysias et d'Isocrate, et de l'apologie de Socrate; des discours critiques sur Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Lycurgue, Eschine, Hypéride, Démade, Dion, des morceaux choisis de leurs ouvrages, des observations et des notes. VII. Six volumes sont ensuite consacrés à la traduction de Démosthènes, précédée de celle de la préface française de Tourreil, et de la Vie de Démosthènes par Plutarque. Les harangues sont accompagnées de notes et d'observations historiques, philologiques et critiques; c'est enfin un travail presque aussi complet sur cet orateur, que celui de notre abbé Auger, publié quelques années après (la première

édition du *Démosthènes* de Cesarotti parut en 1774, et celle de l'abbé Auger en 1777). Là, se termine la partie la plus importante des œuvres de Cesarotti. VIII. Six autres volumes comprennent des mélanges en prose et en vers, parmi lesquels on distingue surtout (volume 29) le *Discours sur le plaisir de la tragédie* et la *Lettre d'un Padouan à M. l'abbé Denina*, en réponse à quelques traits d'un discours de cet illustre académicien, où il avait peu ménagé Padoue; quelques apologues en prose (volume 30); le volume entier des *Poésies originales* (32), et les traductions de trois *Tragédies de Voltaire* (33). Les *Vies des cent premiers papes*, resserrées dans un petit volume (34) de moins de trois cents pages, ne peuvent ajouter beaucoup ni aux lumières historiques, ni à la réputation de l'auteur. IX. La correspondance de Cesarotti terminera cette riche collection; elle doit remplir quatre, ou peut-être même six volumes, dont les trois premiers (35-37) ont paru. L'édition en général est soignée; commencée par l'auteur lui-même, elle est continuée, depuis sa mort, par M. Joseph Barbieri, son ami, et devenu son successeur dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue, depuis que Césarotti eut obtenu sa retraite et le titre de professeur émérite. M. Barbieri a récemment publié des Mémoires sur la vie et les ouvrages de son ami, Padoue, 1810, in-8°., précédés d'une épître à sa louange, adressée à M. Angelo Mazza, lequel a consacré lui-même à la mémoire de Cesarotti, un poëme en cinquante stances *Sdrucciole*, magnifiquement imprimé à Plaisance, 1809, grand in-4°.: ce poëme est suivi d'un bel éloge en prose, tiré de la *Nécrologie littéraire* de M. Louis Bramieri. Cesarotti a joui pendant sa vie d'une réputation colossale; réduite à sa juste valeur, elle sera toujours celle d'un des hommes qui a le plus honoré les lettres, sa patrie et son siècle. G—É.

CESELIUS. *V.* CASSELIUS.

CESI (le prince FRÉDÉRIC, duc de Aqua-Sparta), né à Rome en 1585, cultiva dès la plus tendre jeunesse, avec un zèle extraordinaire, ses dispositions pour les sciences. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il institua l'académie des *Lyncei*, dont l'objet principal était de travailler à faire des découvertes dans l'histoire naturelle, science pour laquelle il avait une grande passion. C'est la plus ancienne académie d'Italie dont le but ne fût pas la poésie ou la littérature. Il lui donna le nom d'*Académie des Lyncei*, pour marquer que les académiciens devaient avoir des yeux de lynx, afin de découvrir les secrets de la nature. Ils prirent en conséquence un lynx pour leur devise. On voit à la tête de l'histoire de cette académie, par Bianchi, une médaille, qui, d'un côté représente le buste du prince Cési, et, au revers, un lynx placé au milieu d'une couronne civique, avec cette légende, *Lynceis institutis.* Quelques personnes attribuent au prince Cési l'invention du microscope et du télescope: au moins il est sûr qu'il en a propagé l'usage et qu'il les a, l'un des premiers, désignés sous ces deux noms. Les académiciens portaient un anneau d'or, dont le chaton contenait une émeraude, où étaient gravés un lynx, le nom du fondateur, et celui de l'académie. Le prince Cési voulait leur donner un costume particulier, et ériger cette académie en espèce d'ordre de chevalerie. Le nombre des membres était petit, parce qu'on en exigeait des connaissances profondes et solides. On y distinguait Galilée,

Fabio Colonna et François Stelluti, qui a, le premier, appliqué le microscope à des observations suivies sur les abeilles. Elle avait une branche à Naples, qui eut des succès sous la presidence de J.-B. Porta; mais elle fut de courte durée, ayant donné de l'ombrage au gouvernement qui l'accusa de s'occuper de magie. Les séances, à Rome, se tenaient dans le palais Cesi; le prince fournissait à tous les frais de l'académie. Il fit planter, pour l'usage des académiciens, un jardin de botanique, construire un cabinet d'histoire naturelle, et une bibliothèque. Il eut à surmonter de violentes contrariétés de la part de son père qui, jusqu'à sa mort, arrivée deux ans avant celle de son fils, s'opposa fortement à toutes ces innovations; on l'a même accusé d'avoir voulu faire assassiner Jean Eckius, médecin hollandais, qui avait inspiré au prince Frédéric le goût de l'histoire naturelle, et qui fut, en effet, contraint de quitter l'Italie pendant quelques années. Ce corps philosophique ouvrit ses séances le 17 août 1603. Tant que le fondateur vécut, l'académie ne fit que prospérer, et produisit des écrivains habiles d'histoire naturelle : le prince lui-même fut de ce nombre : il découvrit, le premier, les graines de la fougère. Après sa mort, arrivée en 1630, le commandeur Cassiano del Pozzo recueillit l'académie des Lyncei dans son palais; elle s'y soutint jusqu'en 1651, par la protection du cardinal Barberini, qui en était membre. Il n'en est plus fait mention depuis cette époque. Le savant fondateur avait publié divers traités, savoir : sur les abeilles (*Apiarium*), Rome, 1625, in-fol.; sur les bois fossiles (*Metallophytum*); sur plusieurs phénomènes particuliers (*Prodigiorum omnium physica expositio*). Il excita les académiciens, ses confrères, à éclaircir et à publier l'ouvrage de François Hernandez, sur l'histoire naturelle du Mexique, abrégé par Antoine Recchi. Il fit tous les frais des gravures, soit des plantes, soit des animaux, et y ajouta des tables (*Tabulæ phytosophicæ*), pour partager les plantes selon leurs diverses formes et qualités; mais sa mort prématurée l'empêcha de les publier. Cet ouvrage, orné des remarques de Terrentius de Constance, de Jean Fabri et de Fabio Colonna, ne put paraître qu'en 1651. Ces tables, distribuées par accolades, suivant la méthode du temps, offrent, de la manière la plus concise et la plus exacte, la philosophie botanique telle que l'a conçue, un siècle après, le célèbre Linné, et, en rapprochant quelques passages des deux auteurs, on serait tenté de croire que le naturaliste suédois les aurait étudiés, quoique ni lui ni aucun botaniste jusqu'à Haller n'ait cité cet ouvrage curieux. C'est le seul qui ait été publié au nom de l'académie des Lyncei. Bianchi, sous le nom de *Janus Plancus*, qui essaya de rétablir cette académie (*Voy.* Jean Bianchi), en a donné une notice historique; mais D. Balthasar Odescalchi, duc de Cesi, en a donné une beaucoup plus détaillée, sous ce titre : *Memorie istorico-critiche dell' accademia de' Lincej e del principe Federico Cesi*, Rome, 1806, in-4°. de 317 pages. En 1785, on voyait encore dans la bibliothèque du palais Albani, à Rome, un manuscrit du prince Cesi, en 3 vol. in-fol., contenant les figures d'un grand nombre de champignons peints d'après nature, et d'une très belle exécution. Fabio Colonna avait donné le nom de *Cæsia* a une plante dont la singularité l'avait frappé; mais on reconnut bientôt que ce n'était qu'une variété monstrueuse de ja-

cinthe. M. Robert Brown, plus heureux, lui a consacré un des genres nombreux qu'il a découverts à la Nouvelle-Hollande. T—D et D—P—s.

CÉSI, ou CÉSIO (BERNARD), jésuite, né à Modène en 1581, d'une famille noble. Les connaissances qu'il avait acquises sur la philosophie naturelle le firent choisir pour enseigner cette science aux princes de Modène. Il mourut de la peste dans cette ville, le 14 sept. 1630, âgé de quarante-neuf ans. On a de lui : *Mineralogia, sive naturalis philosophiæ Thesauri, in quibus metallicæ concretionis, medicatorumque fossilium miracula, continentur*, etc., Lyon, 1636, in-fol. Cet ouvrage, publié par les jésuites six ans après la mort de l'auteur, fut dédié à François Ier., duc de Modène: il n'a plus d'autre utilité que de faire connaître l'état de la minéralogie à cette époque, et les immenses progrès qu'elle a faits de nos jours. — CÉSI (Innocent), moine du Mont-Cassin, né à Mantoue, d'une famille noble, en 1652, mort à Pavie le 5 août 1704, a composé plusieurs ouvrages, principalement sur la physique et la météorologie : I. *Universalis harmonia mundi*, etc., Venise, 1681, in-4°.; II. *Eglogæ scientiarum*, Venise, 1684; III. *Meteorologia artificialis et naturalis*, Parme, 1687; IV. *Tractatus de antiquis Romanorum ritibus*, Bologne, 1692, in-4°.; V. *De meteoris dissertatio*, Mantoue, 1700. Il a laissé aussi plusieurs manuscrits, dans le nombre desquels on a indiqué celui-ci : *Dell' uso lecito dell' opinione probabile in concorso della più probabile.*

D--P—s.

CESIO (CARLO), peintre et graveur à l'eau forte, naquit à Antradoco, près de Rome, en 1626, et mourut à Rieti en 1686. Il fut élève de Piètre de Cortone, et peignit plusieurs tableaux dans le goût de son maître : ce sont les mêmes défauts, et quelquefois les mêmes beautés. On voit, dans plusieurs églises de Rome, des fresques de Césio; la composition en est riche et l'ordonnance bien entendue. Les tableaux à l'huile de ce maître ont le même genre de mérite; cet artiste est cependant beaucoup moins connu comme peintre que comme graveur à l'eau forte. Il a gravé à la pointe, à la manière des peintres, et retouché avec le burin quelques-unes des belles fresques de Piètre de Cortone. La galerie Pamphili, à Rome, où Piètre avait représenté l'histoire d'Énée, est de ce nombre; les gravures de cette fresque forment une suite de seize morceaux. Les peintures dont Lanfranc avait décoré la chapelle des Buongiovanni, dans l'église de St.-Augustin, à Rome, et représentant la vie de ce saint, ont également été gravées par Césio; mais son plus grand ouvrage de gravure est la *Galerie du palais Farnèse*, à Rome; les planches sont au nombre de quarante-une. Le dessin de Césio a de la correction, les extrémités de ses figures sont bien marquées; mais l'ensemble de ses gravures n'est pas toujours d'un effet agréable, ni d'une exécution bien soignée.

A—s.

CÉSON, ou CÆSO (QUINTIUS), fils du dictateur Quintius Cincinnatus, était remarquable par sa taille gigantesque et sa force extraordinaire. « A » l'éclat de sa naissance, et à tous ces » avantages qu'il devait aux dieux, dit » Tite-Live, il en joignait d'autres » qu'il ne devait qu'à lui-même. Il pas» sait pour l'homme le plus éloquent » et le plus intrépide de la république. » Placé au centre de la troupe patri» cienne, il les dominait tous par sa » haute stature. La force de sa voix et » la vigueur de son bras lui tenant lieu,

» en quelque sorte, de tous les consu-
» lats et de toutes les dictatures, il
» soutenait à lui seul toute la furie des
» attaques tribunitiennes et des bour-
» rasques populaires. Sous un tel chef,
» les jeunes patriciens chassèrent plus
» d'une fois les tribuns du Forum, et
» mirent le peuple en déroute. Qui-
» conque entreprenait de lui résister,
» était sûr de s'en retourner le corps
» meurtri de coups et ses habits en
» pièces. » Ce fut ainsi que Céson empêcha long-temps que la loi agraire ne fût mise à exécution ; mais les tribuns ayant adroitement profité de ses emportements souvent inconsidérés, et l'ayant désigné à la vengeance du peuple, ce fût en vain que son père et Capitolinus Quintius, son oncle, rendirent témoignage à sa valeur et parlèrent des nombreux services qu'il avait rendus aux armées romaines; ce fut en vain que Céson lui-même parut en suppliant devant l'assemblée du peuple; de nouvelles plaintes sur des voies de fait du jeune patricien ayant été produites, peu s'en fallut que l'accusé ne fût immolé à l'instant même : tous les efforts des consuls pour le sauver n'eurent d'autre résultat que d'empêcher qu'il ne fût mis en prison jusqu'au jugement, et cette faveur ne fut arrachée au peuple qu'à condition que son père fournirait une caution dont le peuple fixa la somme. Ceson ayant pris le parti de se retirer en exil chez les Toscans, sans attendre que son jugement fût prononcé, le malheureux dictateur fut obligé de vendre tous ses biens pour payer le cautionnement de son fils (*Voy*. CINCINNATUS). Tite-Live ne parle plus de Céson; mais on lit dans Cicéron qu'il fut ensuite rappelé, et que les tribuns, voyant combien son père était aimé du peuple, n'osèrent pas s'y opposer. M—D j.

CÉSONIE (CÆSONIA MILONIA), fille d'Orfitus et de Vestilias, fut la quatrième femme de l'empereur Caligula. Elle avait eu trois filles d'un mari qui était encore vivant. Dion nous dit que Caligula l'épousa pendant qu'elle était enceinte, afin d'avoir un enfant dans les trente jours de son mariage. D'après Suétone, ce fut le jour même qu'elle accoucha, qu'il se déclara l'époux de Césonie et le père de sa fille : il lui donna le nom de *Julie Drusille*, en mémoire de sa sœur Drusille qu'il avait aimée jusqu'au scandale. Il fit porter l'enfant dans le temple des déesses, la plaça sur le sein de Minerve, en la chargeant de la nourrir et de l'élever. Quoique Césonie ne fût ni jeune, ni belle, Caligula l'aima avec passion; elle l'accompagnait souvent dans les camps, vêtue en amazone. Il disait qu'il lui ferait donner la question pour savoir d'elle pourquoi il l'aimait tant ; de son côté, Césonie ne négligeait aucun moyen pour plaire à l'empereur, et elle se livrait avec lui à tous les genres de débauches. On croit même qu'elle lui donna un philtre amoureux ; mais qui ne produisit d'autre effet que de le rendre furieux. Caligula, voulant passer pour dieu, se fit construire un temple sous le nom de *Jupiter-Latin*, et ce fut Césonie et son oncle Claude qu'il choisit pour prêtres de ce temple. Il leur associa les plus riches particuliers de Rome, et il se constitua lui-même membre de ce collége avec son cheval Incitatus. Lorsque Caligula fut assassiné, Césonie périt le même jour percée de coups par un centurion, et sa fille fut écrasée contre les murailles. Quelques antiquaires, comme Vaillant, Beger et autres, ont cru voir le portrait de Césonie au revers d'une médaille de Caligula, frappée en Espagne à Carthago-Nova, comme on a

cru reconnaître Livie dans les médailles frappées par Tibère, sous les traits de la Justice, de la Piété, de la Santé (*Justicia*, *Pietas*, *Salus*). Il n'était pas permis alors de mettre l'effigie des impératrices sur les médailles de coin romain, et, pour éluder la loi ou l'usage, on faisait graver la tête de quelque divinité avec les traits de la princesse qu'on voulait honorer. Les villes grecques, au contraire, ont fait frapper en tout temps des médailles avec le portrait des empereurs, des Césars, de leurs femmes, et même de leurs parents les plus proches. T—n.

CESPÈDES (Paul de), peintre espagnol, naquit, en 1538, à Cordoue, et fut chanoine de cette ville. C'était une de ces têtes bien organisées, dans lesquelles se rassemblent sans effort des connaissances diverses et quelquefois opposées en apparence. On assure qu'à la connaissance de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de l'antiquité, il joignait celle de l'italien, du latin, et même du grec, de l'hébreu et de l'arabe; qu'enfin il avait du talent pour la poésie et l'éloquence. Cespèdès fit deux voyages à Rome, et forma son goût sur le style fier et gigantesque de Michel-Ange. Etant dans cette ville, il vit qu'une statue de son compatriote Sénèque était sans tête; il en fit une, et lorsqu'ensuite on retrouva celle qui avait appartenu au tronc, la sienne fut jugée la meilleure. Parmi les ouvrages que Cespèdès exécuta dans Rome, on remarque des tableaux à fresque pour l'église de la Trinité. De retour en Espagne, il orna de ses ouvrages les églises de Séville et d'autres cités d'Andalousie; mais ses principaux tableaux se voient à Cordoue. Dans la cathédrale de cette ville, on admire une *Cène*, où il a su varier judicieusement les expressions des personnages; ce tableau est encore remarquable par la finesse de la couleur. On assure que, dans cette partie, les meilleurs ouvrages de Cespèdes approchent beaucoup de la manière du Corrège. Son dessin est correct, et il entendait bien l'anatomie et la perspective. Cespèdès a écrit un traité sur les antiquités de Cordoue, dans lequel il cherche à prouver que l'église à laquelle il appartenait avait été un temple de Janus. On a perdu deux autres ouvrages de lui: dans l'un, il comparait l'art de peindre des anciens avec celui des modernes; l'autre était un poëme sur la peinture en général. Il mourut à Cordoue en 1608, à soixante-dix ans. D—t.

CESPEDES (André Garcias de), mathématicien et géographe espagnol au commencement du 17e. siècle, purgea de beaucoup d'erreurs les cartes hydrographiques qui étaient conservées dans la maison royale du commerce des Indes, et fut aidé dans ce travail par Rodrigue Zamorano, qui était, comme lui, cosmographe royal. Les ouvrages de Cespèdes sont: I. *Hydrographia y theoricas de planetas*, Madrid, 1606, in-fol.: on trouve dans ce volume un *Traité de la navigation*; II. *Libro de instrumentos nuevo[illegible] geometria muy necessarios para [illegible]edir distancias y alturas*, Madrid, 1606, in-4°. Il y a dans ce livre un traité *De conducir aguas*, et un autre *De artilleria*. L'auteur laissa manuscrits un livre sur la *Mécanique*, un autre sur l'usage de l'*Astrolabe*, et un *Isolario general*, c'est-à-dire, une histoire de toutes les îles du monde. — Cespèdes (D. François) écrivit, au commencement du 17e. siècle, sur l'art de l'équitation, et publia les ouvrages suivants: *Tradado de la Gineta*, Lisbonne, 1609, in-8°.; et *Memoria de los differentes piensos*

y otras advertencias para tener lucidos los cavallos; Séville, 1624, in-4°. V—VE.

CESPEDES Y MENEZES (GONSALVE DE), historien espagnol, peu estimé, même de ses compatriotes, né à Madrid vers la fin du 16e. siècle, écrivit l'*Histoire de Philippe III*, imprimée à Lisbonne en 1631, et à Barcelone en 1634, in-fol. Il avait déjà publié à Madrid, en 1622, in-4°., une *Historia apologetica de los sucesos de Arragon en año de* 1591 *y* 1592. Cet ouvrage fut réimprimé à Sarragosse en 1622, in-4°. Cespèdes fit paraître en 1635, in-4°., sous le nom de Gérard, espagnol, deux écrits politiques intitulés: *Francia engañada*, et *Francia respondida*. Il avait débuté dans la carrière des lettres par le *Poema-tragico del Español Gerardo, y desengaños del Amor lascivo*, Madrid, 1615, in-4°. Les autres ouvrages de Gonsalve de Cespèdes sont: *Varia fortuna del soldado Pindaro*, Lisbonne, 1626, in-4°.; Madrid, 1664, in-8°., et *Historias peregrinas, con el origen y excelencia de algunas ciudades de España*, Sarragosse, 1623, in-4°. V—VE.

CESSART (LOUIS-ALEXANDRE DE), inspecteur-général des ponts et chaussées, né à Paris en 1719, fut, dès sa jeunesse, destiné à la carrière des armes. Il servait dans la gendarmerie de la maison du roi pendant la guerre de Flandre, et se distingua aux batailles de Fontenoi et de Rocoux. Après quatre campagnes pénibles, le délabrement de sa santé le força de renoncer à la carrière militaire. Il entra dans l'école des ponts et chaussées, et parvint, par son application et ses talents, à être nommé, en 1751, ingénieur de la généralité de Tours. C'est-là que, de concert avec de Voglie, ingénieur en chef, il construisit le beau pont de Saumur, commencé en 1756, et dont les piles furent fondées par caissons, sans épuisement ni batardeaux, invention hardie que Charles Labelye, ingénieur de Vevey en Suisse, avait déjà employée à Londres en 1738, pour fonder le pont de Westminster, mais qui n'avait point encore été pratiquée en France. Cessart perfectionna ce procédé, et surmonta habilement les difficultés particulières au local. C'est encore là qu'avec de Voglie, il imagina et fit exécuter une machine aussi économique qu'ingénieuse pour recéper les pieux, avec la plus grande précision, jusqu'à vingt ou trente pieds au-dessous de la surface de l'eau. Cessart fut nommé, en 1775, ingénieur en chef de la généralité de Rouen; les grands travaux qu'il y dirigea, et le succès de la construction du pont de Saumur qui avait commencé sa réputation, le firent choisir, en 1781, pour la direction des travaux de Cherbourg, entreprise la plus hardie en ce genre qui eût encore été exécutée en France depuis la cessation des travaux de Dunkerque. Il s'agissait de former un mole d'une lieue de longueur, à une lieue au large, dans une mer fort houleuse, profonde de quarante à cinquante pieds, et où les marées de l'équinoxe sont d'une hauteur et d'une violence extrêmes. En agrandissant le système des fondations par caissons, Cessart imagina de submerger des cônes énormes remplis de pierres, qui devaient servir de point d'appui aux pierres que l'on jetterait entre deux, jusqu'à ce qu'on eût partout atteint la surface des plus hautes eaux. Ce projet gigantesque fut accueilli, on s'en occupa avec ardeur; mais on crut devoir diminuer les dépenses, et, au lieu de quatre-vingts cônes que la digue

aurait exigés pour qu'ils se touchassent à peu près par la base, on n'en coula que dix-huit. Le sommet des cônes fut détruit par la violence du flot, et des difficultés que l'on n'avait point prévues obligèrent de faire d'autres modifications au projet, ce qui donna beaucoup de désagréments à l'ingénieur; mais il n'en a pas moins le mérite de l'invention et du perfectionnement d'un des plus beaux procédés de l'architecture hydraulique. Il avait été décoré du cordon de St.-Michel, et, en dernier lieu, nommé commandant de la Légion-d'Honneur. Il s'occupait de la description détaillée des travaux dont il avait été chargé, lorsqu'il mourut en 1806. M. Dubois d'Arneuville les a publiés sous ce titre : *Description des travaux hydrauliques de L.-A. de Cessart, ouvrage imprimé sur les manuscrits de l'auteur*, Paris, 1806 et 1809, 2 vol. in-4°., avec 67 planches et le portrait de Cessart. Ce bel ouvrage, indispensable à tous ceux qui s'occupent de travaux hydrauliques et maritimes, renferme les détails des travaux suivants : 1°. pont de Saumur; 2°. murs de quai de Rouen, exécutés en 1777 sur cent dix toises de longueur, à une profondeur d'eau de plus de quarante pieds dans les marées d'équinoxe; 3°. port du Hâvre : entre autres ouvrages, il y établit un pont tournant de la plus grande solidité; 4°. écluse de chasse du Tréport, exécutée en 1778 de concert avec Lamblardie; 5°. projet d'un nouveau pont tournant, pour un bassin qui aurait de trente-six jusqu'à cinquante-six pieds d'ouverture; 6°. projet d'un pont en fer en face du Louvre. On a fait diverses modifications à ce projet, en l'exécutant sous le nom de *Pont des Arts* : c'est le premier de ce genre qui ait été achevé en France. Le 2e. vol. est uniquement consacré à la description des travaux du port de Dieppe et de la rade de Cherbourg. L'écluse de chasse construite à Dieppe en 1779, était la plus considérable que l'on eût encore vue en France; elle a suffi non seulement pour repousser à la mer plus de quatre mille toises cubes de galets que les marées montantes amènent annuellement dans ce port, mais pour découvrir le roc du fond du chenal.

C. M. P.

CESSOLES (Jacques de), jacobin picard, né dans la Thiérache, au village de Cessoles, dont il prit le nom, suivant l'usage du temps, est appelé en latin *de Cesolis*, *Cassolis* et *Casulis*. Quelques biographes, trompés par la ressemblance du nom, ont cru qu'il était de Casal en Montferrat; d'autres ont imaginé qu'il était de Thessalonique, parce qu'il est quelquefois appelé *Jacobus de Thessalonia*, mot que M. Laserna présume être formé, par corruption, de *Tesselarum ludus*. Il moralisa, vers l'an 1290, le jeu des échecs en latin. Cet ouvrage, qui ne contient pas la manière de jouer aux échecs, mais des règles de conduite dans tous les états, appliquées à la marche de ce jeu, fut imprimé sous le titre suivant : *De moribus hominum et officiis nobilium super ludo scacchorum*, Milan, 1479, in-fol. Une autre édition sans date, excessivement rare, sous ce titre : *Solacium ludi scacchorum scilicet regiminis et morum hominum et officium virorum nobilium*, in-fol., de 39 feuillets, paraît être sortie des presses de Ketelaer, à Utrecht, 1473. Les manuscrits de ce traité sont communs. Il fut traduit en français dans le 14e. siècle, par Jean Ferron, dominicain, qui dédia sa version à Bertrand Aubery de Tarascon, et par Jean de Vignay, hospitalier de St.-Jacques du

Haut-Pas, qui fit sa traduction par ordre de Jean II, roi de France; elle fut publiée sous ce titre : le *Jeu des échets moralisé*, Paris, 1505, in-4°. La Monnoye, dans ses notes sur Lacroix du Maine, ne croit pas que la traduction de Jean Ferron ait été imprimée ; elle existait en manuscrit dans la bibliothèque du duc de La Vallière (N°. 1321). Dès le 14e. siècle, ce livre fut traduit en vers allemands par Conrad de Ammershusein, que l'on accuse d'avoir paraphrasé l'original. On en connaît une traduction en prose allemande, par un anonyme; une version anglaise, par Canton, et une hollandaise, plusieurs fois réimprimée dans le 15e. siècle. La version italienne du livre de Cessoles est aussi recherchée que l'original ; elle a pour titre : *Libro di Giuocho delli scacchi*, *intitolato di costumi degl' huomini e delli officii de nobili*, *composto per maestro Jacopo Ducciesole dell' ordine de frati predicatori*, Florence, 1493, in-4°., fig. en bois.

V—VE et W—S.

CESTI (Marc-Antoine), récollet d'Arezzo, qu'Adami fait natif de Florence, fut un des plus célèbres musiciens du 17e. siècle. Il était disciple de Carissimi et contemporain de Cavalli. Ferdinand III le nomma maître de sa chapelle, et il paraît avoir été employé comme ténor à celle d'Alexandre VII, en 1660. Cesti ne contribua pas moins puissamment que Cavalli aux progrès de la musique dramatique. Il s'efforça de substituer à la monotone psalmodie, qui, jusqu'alors, en avait fait la base, le genre gracieux dans lequel excella son maître, et il transporta au théâtre les cantates que Carissimi avait inventées pour l'église. Il fit représenter sur le théâtre de Venise, de 1649 à 1669, huit opéras : *Orontéa*, *César amoureux*, l'*Esclave royal*, *Titus*, l'*Esclave fortunée*, *Argenne*, *Genseric* et *Argia*, qui, presque tous, eurent un brillant succès, et furent jouées dans toutes les grandes villes d'Italie. On croit qu'il mit aussi en musique le *Pastor fido* du Guarini. Il n'excella pas moins dans le genre des cantates, et en composa un grand nombre. Son style est large, plein de feu et agréable. Il mourut à Rome en 1688. D. L.

CESTONI (Hyacinthe), naturaliste et pharmacien de Livourne, naquit le 13 mai 1637, au village de Santa-Maria in Giorgio, près de Montalto, dans la marche d'Ancône. Il apprit les éléments de la langue latine; mais ses parents, ne se trouvant pas en état de lui faire continuer ses études, le mirent chez un apothicaire de Livourne, où il demeura deux ans. Sur la fin de l'année 1650, on l'envoya à Rome, où il se rendit fort habile dans son art : il y resta quelques années. Après avoir fait un voyage de quatre mois à Marseille, Lyon et Genève, il retourna à Livourne, où il se fixa. Sa manière de vivre était particulière; comme les pythagoriciens, il ne se nourrissait que de fruits et de légumes : avec ce régime, il prolongea ses jours jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans et quelques mois. Il mourut de la gravelle, le 29 janvier 1718. Il a composé plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle. C'est à son seul génie qu'on les doit; car il fut plus occupé à observer la nature elle-même qu'à l'étudier dans les livres. Tous sont écrits en italien, et la plupart sont imprimés dans les œuvres de son ami Vallisnieri : I. *Osservazioni intorno alli pellicelli del corpo umano*, *insieme con altre nuove osservazioni*. Ces observations ont été publiées à Florence en 1687, en forme de lettres, par Redi, sous le nom supposé du docteur Giovan Co-

simo Bonomi. Cestoni dit, dans cet ouvrage, que la gale est due à de très petits insectes, reconnus et caractérisés depuis par Murray, Wichmann, etc. II. *Vere condizioni della salsapariglia, del modo di conoscer la vera, e di darla, come venga adulterata, ed in quali mali convenga, ed in quale maniere piu efficace : scritte al sign. Giovanni English a Roma.* C'est une lettre qui traite du moyen de distinguer la vraie salseparcille de celle qui est sophistiquée, qui indique les maladies contre lesquelles il faut l'employer, et la manière qui est la plus efficace. III. *Vero modo di dare e preparare la chinachina*, etc.; IV. *Maravigliose scoperte dell' origine di molti animalucci su le foglie de' cavoli*, etc. Ce mémoire a été inséré dans un livre publié à Padoue sous ce titre : *Trattato di remedj per le malattie del corpo humano*, Padoue, 1709, in-4°. V. *Dell' origine delle pulci dall' uovo, e del seme dell' alga marina.* Ce petit ouvrage fut publié par Vallisnieri, avec un de ses traités, à Padoue, en 1713, in-4°. VI. *Istoria della grana dell' kermès e di un' altra nera grana*, etc., etc.; VII. *Descrizione ossia compendio del balsamo Pinelli*, Bologne, 1696, in-12; VIII. *Memorie concernenti la storia naturale e la medicina, tratte dalle lettere inedite di Giacinto Cestoni, al Caval. Ant. Vallisnieri. Opuscoli scelti*, t. X.

C. et D—P—s.

CÉTHÉGUS (MARCUS CORNELIUS), fut un des premiers et des plus illustres membres de cette famille romaine, qui, suivant Horace, affectait un costume particulier :

Fingere cinctutis non exaudita Cethegis (1).

Marcus Cornelius Céthégus vivait pendant la seconde guerre punique. Il fut nommé grand pontife l'an de Rome 539. Deux ans après, élevé à la préture, il fit rentrer dans le devoir les villes de Sicile qui s'étaient révoltées. Ses talents et sa vertu le firent revêtir de la charge de censeur, quoiqu'il n'eût pas encore exercé le consulat, ce qui était contre l'usage. L'an 544, il ferma le lustre, et trouva à Rome, dans ce dénombrement, cent trente-sept mille cent huit citoyens. En 548, il fut fait consul, et eut pour département l'Étrurie avec la vieille armée. Les Étruriens s'étaient presque tous déclarés pour Magon, général des Carthaginois; Céthégus, armé d'un décret du sénat, fit punir avec une justice sévère les principaux coupables, et l'année suivante, n'étant que proconsul, il contribua, plus que tout autre, à la défaite de Magon dans le pays des Gaulois insubriens. Magistrat et guerrier, Céthégus était aussi grand orateur. Cicéron dit qu'il fut le premier Romain qu'on put appeler éloquent, et le poète Ennius l'appelle *la moelle de l'éloquence* (*suadæ medulla*). (Voy. *Tite-Live*, liv. XXXI à XXXV).

V—VE.

CÉTHÉGUS (CAIUS), romain d'une extraction noble, et sénateur, était né pour les factions et les complots. Il avait épousé avec chaleur la cause de Marius, et avait été chassé de Rome avec lui; mais quand Sylla l'eut emporté, il changea de parti, se jeta aux pieds du vainqueur, l'assura de son dévoûment, et obtint de rentrer dans Rome. Après la mort de Sylla, il acquit par l'intrigue et les cabales une si grande influence que, pendant l'absence de Pompée, il fit donner à Antoine un commandement sur toutes les

(1) Les Céthégus conservaient dans leur vêtement l'ancienne manière de leurs pères; ils méprisaient la tunique, ne portaient sous leur toge qu'une espèce de tablier, et avaient le bras droit tout nu.

côtes de la Méditerranée, et à Lucullus la conduite de la guerre contre Mithridate. Ce fut alors qu'il fit une excursion en Espagne pour y lever des contributions. Trouvant des obstacles à ses violences, il eut l'audace d'insulter et même de blesser le proconsul Métellus Pius. Son crédit à la fin souffrit de l'insolence de sa conduite et de l'infamie de sa vie. Se voyant gêné par la surveillance des magistrats et par la vigilance particulière de Cicéron, il entra, avec empressement, dans la conspiration de Catilina, et prit pour sa part de diriger le massacre de leurs ennemis dans Rome. Céthégus était un des conjurés qui avaient écrit à la nation des Allobroges par leurs ambassadeurs pour la faire entrer dans le complot. Quand la conspiration fut découverte, il y eut deux moyens de conviction contre lui, un amas d'armes trouvé dans sa maison, et sa lettre produite par les ambassadeurs. Sa condamnation ayant été prononcée, il fut aussitôt conduit en prison et exécuté par les ordres de Cicéron. Q—R—Y.

CETHURA. *Voy.* ABRAHAM.

CETINA (GUTIERREZ DE), poète espagnol, partage, dit Velasquez, avec Jean Boscan, Garcilasso de la Vega, D. Diego Mendoza et D. Louis de Haro, l'honneur d'avoir introduit en Espagne la véritable poésie dans le 16e. siècle. Il naquit à Séville, embrassa l'état ecclésiastique, fut docteur en théologie et vicaire d'une des paroisses de Madrid : c'est tout ce qu'on sait de sa vie. On ne connaît guère mieux ses vers, dont il ne reste qu'un petit nombre épars dans les livres espagnols. On croit qu'il avait composé dans sa jeunesse des comédies plus régulières que celles de ses contemporains; mais elles ne sont pas venues jusqu'à nous. Fernando de Herréra loue plusieurs fois Cétina dans son commentaire sur les poésies de Garcilasso de la Vega, surnommé *le Pétrarque espagnol*. Il compare ensemble ces deux poètes pour l'élégance et la correction du style, pour la délicatesse et le charme des vers, et pour les heureuses imitations qu'ils firent l'un et l'autre des meilleurs poètes italiens. Herréra cite plusieurs pièces de vers de Cétina qui confirment le jugement favorable qu'Argote de Molina en a porté dans son Discours sur la poésie castillane. Christophe de Mesa fait aussi l'éloge de Cétina dans son poëme intitulé : *la Restauracion de España*. On voit, par les vers imprimés de notre auteur, qu'il eût pu être surnommé l'*Anacréon de l'Espagne*, si cet honneur n'eût été réservé à Villegas. Le parnasse de cette nation n'a point de pièces anacréontiques antérieures à celles de Cétina. Il y a de la grâce dans ses madrigaux, qui n'avaient point encore de modèle dans sa patrie; mais on ne peut faire le même éloge de ses *Canciones*, où, comme l'observe M. Bouterweck, l'hyperbole est poussée jusqu'à l'absurdité.

V—VE.

CÊTRAS, mécanicien, né à Chalcédoine, perfectionna le bélier, machine de guerre fort célèbre dans l'histoire ancienne, et que le hasard avait fait découvrir pendant le siège de Cadix par les Carthaginois. Ceux-ci s'étant emparés d'un fort voisin de la place, et manquant d'outils et d'instruments pour le démolir, imaginèrent de frapper les murs avec un tronc d'arbre que les soldats portaient sur leurs bras, et dont les coups redoublés détruisirent peu à peu les murailles. Un ouvrier de Tyr, nommé *Péphasmène*, témoin de cet effet, suspendit le bélier à une autre pièce de bois transversale,

soutenue sur deux poteaux, et employa avec succès cette machine contre les murs de Cadix. Cétras vint ensuite, et plaça tout l'appareil sur des roues; il arma le bélier d'une tête de bronze, couvrit la machine d'une espèce de toit, et garnit les côtés de peaux de buffles, pour que les hommes chargés de la faire mouvoir fussent à l'abri des pierres et des traits. On la trouve représentée sur plusieurs monuments antiques dans ces divers états. C'est dans *Vitruve* que se trouve le nom de Cétras et les détails qui le concernent. Athénée lui donne le nom de *Geras*. L—S—E.

CETTO (Benoît), savant Hongrois, né en 1731 à Bude, où son père était bourgmestre, fut successivement professeur de belles-lettres à Wesprin, d'éloquence et d'antiquités à Neitra, de philosophie et de mathématiques à Pest, et de théologie au collége protestant de Debreczin. L'excès du travail ayant affaibli sa santé, il donna sa démission, et accepta un emploi d'aumônier à la suite d'un régiment de cuirassiers; l'exercice et la dissipation inséparable de ce nouvel état, le rétablirent, et il y demeura dix ans. Il est principalement connu par la part qu'il prit à la dispute littéraire élevée sur l'origine des Hongrois, entre le jésuite Pray et J.-I. Deseritz. A la mort de ce dernier, le jésuite croyait rester le maître du champ de bataille; mais Cetto ramassa le gant, et publia : I. *Jos. Inn. Desericii, hungari Nitriensis et Georg. Pray S. J. sacerdotis dissertationes collectæ*, etc., Colocza, 1768, in-fol.; II. idem *Pars altera, qua epistola Prayana ad partem primam responsoria, in examen vocatur*, ibid., id.; III. id. *Pars tertia, D. Deguinesii de Sinensium origine ab Ægyptiorum coloniis repetenda dissertatio latinè reddita*, Pest, 1771 (*V.* de Guignes). Le P. Pray, qui s'appuyait sur cette dissertation, ne laissa pas ces écrits sans réponse; on peut consulter, à ce sujet, Horanyi, *Mem. Hung.* C. M. P.

CEVA (Thomas), né à Milan, le 20 décembre 1648, mort dans la même ville le 3 février 1736. Entré de bonne heure dans la compagnie dite de Jésus, il ne tarda pas à se faire connaître comme mathématicien et comme poète. Il inventa un instrument pour exécuter mécaniquement la trisection de l'angle, et publia cette découverte en 1695. Les Italiens reprochent au marquis de l'Hôpital, qui la publia aussi dans son *Traité des sections coniques*, imprimé à Paris plusieurs années après, de n'avoir fait aucune mention du P. Ceva. Parmi ses poésies latines, on remarque surtout le poëme intitulé : *Philosophia novo-antiqua*, traduit en vers italiens (*sciolti*), par Denis-André Sancassani Magati de Comacchio, Venise, 1730. Le *Puer Jesus*, dédié à Joseph I[er]., roi des Romains, parut en 1690, et fut également traduit en vers italiens par monsignor Giorgi, évêque de Ceneda. Les autres ouvrages du P. Ceva sont : I. diverses poésies latines et italiennes : on y trouve jusqu'à la solution géométrique du problême le plus intéressant de la vie humaine, celui de s'assurer la félicité éternelle, qui fait le sujet d'un poëme latin en quatre livres. II. *Opuscula mathematica*, publiés en 1699, où on trouve des considérations assez ingénieuses sur la multisection de l'angle, soit par son instrument mécanique, soit par le secours de certaines courbes. III. Une Vie du poète Lemène, qui parut à Milan en 1706, sous ce titre : *le Memorie d'alcune virtù del signor conte Francesco de Lemene con alcune*

riflessioni sulle sue poesie. — Ceva eut deux frères, qui, sans égaler son mérite, furent aussi des hommes distingués. Le premier est *Jean*, commissaire de la chambre archiducale du duché de Mantoue, et savant mathématicien. Il publia : I. *De lineis rectis se invicem secantibus, constructio statica*, Milan, 1678, in-4°. On y trouve, sur les centres de gravité, une théorie profonde et supérieure à ce qu'on avait publié jusqu'alors. II. *Opuscula mathematica*, ibid., 1682, in-4°.; III. *Geometria motûs*, Bologne, 1692, in-4°. Wolf recommande beaucoup cet ouvrage, qui traite principalement du mouvement des eaux. IV. *Tria problemata geometris proposita*, Mantoue, 1710, in-4°.; V. *De re nummariâ, quoad fieri potuit, geometricè tractatâ*, ibid., 1711, in-4°.; VI. *De mundi fabricâ, unico gravitatis principio innixâ, deque fluminibus*, etc., Mantoue, 1715, in-4°. VII. *Hydrostatica*, ibid., 1728, in-4°. — Le second, Christophe Ceva, était poète. Il se fit jésuite en 1666, et mourut au bourg St.-Sépulcre en Toscane, le 28 mai 1719. Quelques-unes de ses poésies latines ont été imprimées par les soins de son frère Thomas; elles se trouvent, en forme d'appendice, à la fin des *Sylvæ* de ce dernier, imprimées à Venise en 1732. Il avait traduit en vers latins la *Jérusalem délivrée.* Cette traduction, qui n'a pas été publiée, s'est conservée en manuscrit dans la riche bibliothèque de l'abbé Fr. Carrara de Bergame. Le savant abbé Serassi, auteur de *la Vie du Tasse*, donne à cette traduction la préférence sur toutes celles qui ont été faites, en vers latins, du même poëme. R. G.

CEVA (Théobaldo), né à Turin, en 1697, entra jeune dans l'ordre des carmes, et fut fait professeur de belles-lettres à Pise, et ensuite à Turin. Ses supérieurs l'ayant ensuite appliqué à écrire l'histoire de son ordre, il composa d'abord deux vies particulières, et fut obligé d'interrompre ce travail, à cause de la querelle qu'il eut avec Biagio Schiavo. Il mourut le 8 octobre 1746. Il a laissé divers ouvrages, tous en italien; nous ne citerons que les suivants : I. *Choix de sonnets, avec des observations critiques sur le sonnet en général*, Turin, 1735, in-8°.; Venise, 1737, in-8°. Dans la préface de cet ouvrage, il prend la défense de la critique de Muratori sur Pétrarque, contre Schiavo, qui, dans sa traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, avait fortement attaqué cette critique; de-là une guerre littéraire qui dura plusieurs années, et à laquelle beaucoup d'autres écrivains prirent part. II. *Choix de chansons, avec des notes critiques, et une dissertation sur les poésies lyriques du P. Céva*, publié et augmenté par Ignace Gajone, Venise, 1756, in-8°.; 1758, in-8°., en italien. C. M. P.

CEVALLOS. *Voy.* Zevallos.

CEZELLI (Constance de), née à Montpellier, d'une ancienne et riche famille, épousa le sieur de Barri de St.-Aunez, et se distingua, dans les guerres de la ligue, par une action héroïque, dont l'histoire a conservé le souvenir. Son mari était gouverneur de Leucate, alors petite place du Languedoc. Six mille lansquenets espagnols étant débarqués auprès de Narbonne, en 1590, le sieur de Barri alla recevoir les ordres du duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, et fut fait prisonnier en route par les ligueurs; mais il trouva moyen de faire savoir sa détention à Constance de Cezelli, qui était alors à Montpellier, et il lui enjoignit de se jeter dans Leucate, et de défendre cette

place. Constance s'embarqua à Maguelone, arriva dans la ville, et, par sa présence, ranima le courage de la garnison. Cependant les Espagnols et les ligueurs, ayant le gouverneur entre leurs mains, se présentèrent devant Leucate, persuadés que les portes leur en seraient facilement ouvertes. Constance, vêtue en amazone, une pique à la main, repoussa les assiégeants, et rendit tous leurs efforts inutiles. Outrés de honte et de fureur, ils firent dire à cette héroïne que, si elle ne livrait incessamment la place, ils feraient pendre son mari. Constance offrit tout ce qu'elle possédait pour sa rançon; mais il lui fut répondu que le prix de la rançon de son mari était Leucate même, et qu'il allait périr si elle hésitait encore. Alors, les yeux baignés de larmes, Constance s'écria: « J'ai des biens considérables, je les » ai offerts, et je les offre encore pour » sa rançon; mais je ne rachèterai » point, par une indigne lâcheté, une » vie dont il aurait honte de jouir. » Après un nouvel assaut livré avec furie, et repoussé avec courage, les ligueurs firent étrangler le sieur de Barri, et renvoyèrent son corps à Leucate. Le duc de Montmorenci avait fait conduire dans cette place le sieur de Loupian, prisonnier de guerre; il devait répondre de la vie du gouverneur. La garnison, indignée, demandait sa mort à grands cris, et voulait user du triste droit de représailles; mais Constance de Cezelli refusa constamment aux soldats de leur livrer le prisonnier, montrant à la fois toutes les vertus qui font les héros, la vaillance, la grandeur d'ame et l'humanité. Henri IV reconnut le généreux dévouement de Constance de Cezelli, en lui laissant le gouvernement de Leucate, jusqu'à ce que son fils Hercule eût atteint l'âge de commander. V—VE.

CHABANNES (Antoine de), comte de Dammartin, grand-maître de France, frère de Jacques Ier. (1), favori de Charles VII et de Louis XI, fut d'abord page du comte de Ventadour, puis du brave Lahire: il fit ses premières armes contre les Anglais, au siège de Verneuil, et se distingua au siége d'Orléans, en 1428. Il fut adjoint à Charles de Bourbon, comte de Clermont, pour le gouvernement de l'île de France et du Beauvaisis; il partagea les exploits de Jeanne d'Arc, sauva Lagny et Compiégne, et, s'étant réuni à Lahire, ravagea l'Artois, le Cambresis, le Hainaut, et la Picardie, soumise aux ennemis de l'autorité royale. A la suite de ces guerres désastreuses, les brigands connus sous le nom d'*écorcheurs* désolaient la France, portant partout le pillage et l'incendie. Chabannes, au lieu de s'opposer à leurs ravages, se mit à leur tête, parcourut avec eux la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine, et porta la terreur de ses armes jusque sous les murs de Bâle, où le concile était assemblé. Chabannes quitta ces brigands en 1439, épousa Margueritte de Nanteuil, qui lui apporta en dot le comté de Dammartin, et s'attacha dès-lors à Charles VII, qu'il servit avec zèle. Ce prince l'ayant un jour salué du titre de *capitaine des écorcheurs*, il lui répondit, avec plus de hardiesse que de vérité: « Je n'ai jamais écorché que vos ennemis, et il » me semble que leur peau vous a fait » plus de profit qu'à moi. » Irrité du propos du roi, Chabannes s'en vengea en engageant le dauphin à se joindre

(1) Jacques I de Chabannes, grand-maître de France, mourut le 20 octobre 1453, des blessures qu'il reçut au siége de Castillon, dans le combat où le brave Talbot et son fils furent tués (Voyez sa *Vie*, par du Plessis, Paris, 1617, in-8°., et les *Hommes illustres* de Thévet.) — Un autre Chabannes (Antoine de), évêque du Puy, fut arrêté par ordre de François Ier., en 1523, comme complice du connétable de Bourbon.

aux mécontents dans la guerre de la *Praguerie;* mais à la paix il revint en faveur. En 1446, il fit rentrer dans le devoir le comte de St.-Paul, qui méconnaissait l'autorité royale. Il rendit un service plus important au roi, en lui révélant la conjuration parricide du dauphin (depuis Louis XI). Charles fit venir son fils, qui traita Chabannes d'imposteur, et lui donna un démenti : « Je sais, ré- » pondit Chabannes, le respect que je » dois au fils de mon maître; mais je » suis prêt à soutenir par les armes la » vérité de ma déposition contre tous » ceux de la maison du dauphin qui » se présenteront. » Personne ne se présenta. Chabannes présida la commission qui fut chargée de juger Jacques Cœur, et l'histoire lui reproche de s'être fait adjuger, à vil prix, plusieurs terres du condamné. Louis, rebelle contre son père, avait assemblé des troupes aux environs de Valence. Chabannes fut chargé de soumettre le Dauphiné, et de s'assurer de la personne du dauphin. Le Dauphiné fut soumis, mais Louis s'évada, feignant un pèlerinage à St.-Claude. Cependant Charles VII mourut en 1461, Louis XI monta sur le trône, et la disgrâce de Chabannes fut bientôt aussi grande que l'avait été sa faveur. Sa charge de grand-maître de France fut donnée à Antoine de Croy. Déjà Chabannes s'était soustrait, par la fuite, à la haine de son nouveau maître. Il trouva des amis généreux. Rouhault, maréchal de Gamaches, le duc de Bourbon, et les seigneurs les plus vertueux de la cour osèrent élever la voix en sa faveur. Il sortit enfin de sa retraite, et, fort de son innocence, il vint tomber aux pieds de Louis, le conjurant de le faire juger selon toute la rigueur des lois, *sans consulter sa miséricorde.* Le monarque fut inflexible, et lui commanda de sortir du royaume. Il se retira en Allemagne; ses biens furent saisis. La comtesse, son épouse, se vit réduite à chercher un asyle chez un de ses fermiers. On instruisit le procès de Chabannes; sommé de comparaître, il revint en France, et se constitua prisonnier à la Conciergerie, d'où on le transféra à la tour du Louvre. Il fut déclaré criminel de lèse-majesté. Louis XI, *voulant préférer miséricorde à justice*, commua la peine capitale en un bannissement perpétuel, en lui assignant l'île de Rhodes pour le lieu de son exil; mais bientôt, changeant de résolution, le monarque le fit renfermer à la Bastille. Ses biens furent partagés entre les favoris. En 1465, il s'échappa de sa prison, alla se joindre aux princes révoltés contre le roi, et, la même année, le traité de Conflans le rétablit dans ses biens. L'année suivante, il se réconcilia avec Louis, qui ajouta à la restitution de ses terres la seigneurie de Gonesse, et plusieurs autres propriétés. Son procès fut revu, l'arrêt de sa condamnation cassé; et, afin que sa justification parût plus éclatante, ce fut à Tours, pendant la tenue des états, en 1468, que le monarque la proclama par des lettres patentes. Dès-lors, par un des plus singuliers jeux de la fortune, Chabannes devint l'intime confident de Louis XI. Bientôt il fit déclarer la guerre au duc de Bourgogne, obtint le commandement de l'armée, et, lorsque Louis se trouva prisonnier de son vassal, et qu'il se vit réduit à commander à Chabannes de licencier les troupes, Chabannes, interprétant les volontés secrètes de son maître, sauva le roi et la monarchie, en restant à la tête de ses soldats. Louis lui écrivit bientôt après : « Monsieur le grand » maître, mon ami, vous m'avez bien » montré que m'aimez, et m'avez fait

» le plus grand service que pourriez » faire. » Lorsque le monarque institua l'ordre de St.-Michel, en 1469, Chabannes fut compris dans la première nomination, ainsi que Gilbert de Chabannes, seigneur de Curton, et sénéchal de Guienne. Lorsque Louis XI envoya le collier de son ordre au duc de Bretagne, ce prince répondit « qu'il ne voulait point tirer au collier » avec Chabannes. » Cette injure était déplacée. Chabannes joignait à une naissance illustre un rang élevé dans l'état, et un grand mérite personnel. Il commanda l'expédition dont le roi le chargea contre le duc de Nemours, le sire d'Albret, les comtes de Foix et d'Armagnac. Jamais sujet ne reçut d'un souverain des pouvoirs plus étendus. Il pouvait disposer des biens des rebelles, les punir ou leur pardonner. Les princes effrayés se soumirent, et Chabannes pardonna. En 1471, la guerre étant de nouveau rallumée entre Louis et le duc de Bourgogne, Chabannes se distingua par d'audacieuses entreprises que le succès justifia. Charles-le-Téméraire se hâta de demander une trève, dont Chabannes fut nommé l'un des conservateurs. Après l'expiration de la trève, il se signala par divers exploits dans la Picardie et dans les Pays-Bas. Il passait alors pour le modèle des guerriers. Pierre de Rohan, maréchal de France, son ami, lui fit un jour demander l'épée dont il se servait dans les combats: « Je veux garder, lui écrivit Chabannes, les statuts du défunt roi, qui » ne voulait point qu'on donnât à son » ami chose qui piquât; mais je l'envoie » à Bajaumont, qui vous la rendra; » et il chargea Bajaumont de vendre, *pour six-blancs*, cette épée à un pauvre, de faire dire, avec ce prix, une messe *à monsieur St. George*, de racheter ensuite l'épée, et de la remettre au maréchal de Rohan. Chabannes devint enfin suspect au prince le plus sombre et le plus défiant qui ait régné sur la France. Il ne fut plus employé dans la guerre; mais Louis lui conserva son office de grand-maître, et il lui écrivit: « Je n'oublierai jamais » les grands services que vous m'avez » faits, pour quelque homme qui en » veuille parler. » Chabannes, dans sa vieillesse, vivait retiré de la cour, lorsqu'en 1485, Charles VIII lui donna le gouvernement de l'île de France et de Paris. Il mourut le 25 décembre 1488. Du Plessis, gentilhomme bourguignon, fit imprimer les *Vies de Jacques et Antoine de Chabannes*, Paris, 1617, in-8°. On trouve à la Bibliothèque impériale, sous le N°. 8437, un manuscrit intitulé: *Mémoires de la vie d'Antoine de Chabannes*, *extraits des titres et généalogies de sa maison*, in-fol. (*Voy.* aussi les *Mémoires sur la maison de Chabannes*, par l'abbé de Chabannes, Paris, 1759, 3 parties in-8°.)

V—VE et B—G—T.

CHABANNES. *V.* PALICE (de la).

CHABANNES (JEAN DE), seigneur de Vandenesse, surnommé le *Petit-Lion*, digne frère de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, fit prisonnier, à la journée d'Agnadel, le fameux général l'Alviane, et le présenta à Louis XII sur le champ de bataille. Il contribua beaucoup au succès de la journée de Marignan. En 1521, forcé de rendre à Pescaire la ville de Como, où il s'était renfermé à la hâte, et sans munitions, avec sa compagnie de cinquante lances et cinq cents aventuriers français, il obtint une capitulation honorable; mais, au mépris des conditions signées, Como fut livrée au pillage, et la garnison perdit une partie de ses équipages. Vandenesse écrivit à Pescaire, pour lui offrir

: le convaincre, en combat singulier, s'il s'était comporté en perfide et en che. Pescaire rejeta tout ce qui s'était ssé sur l'indocilité des troupes, et outa que, si Vandenesse persistait à nculper, il mentirait méchamment, qu'il l'en convaincrait les armes à main. Vandenesse envoya jeter le ge de bataille; Pescaire le releva. ependant, il fut convenu, de part et autre, que, pour vider leur querelle, s attendraient que la paix ou une ève entre leurs souverains les rendît bres de disposer de leurs vies; mais andenesse mourut avant la fin de la ierre. Il se distingua, par de beaux its d'armes, à la malheureuse jourée de la Bicoque. Lors de la retraite e Rebec, en 1524, Bonivet lui cona la garde de l'artillerie. « Oui, dit-il, je vous la garderai, je vous en assure, tant que je vivrai, ou j'y mourrai; » et il tint parole. Il soutenait, vec Bayard, tout l'effort des enneis, lorsqu'ils tombèrent l'un et l'aue mortellement blessés en même mps. « Vandenesse, dit Brantôme, était fort petit de corsage, mais très grand de courage; de sorte que, dans les vieux romans, on l'appelait le *Petit-Lion*. » V—VE.

CHABANNES. *Voy*. ROCHON DE HABANNES.

CHABANON, né à l'île de St.-omingue en 1730, « avait, dit M. de Fontanes, été dans son enfance et dans sa première jeunesse, dévot comme Mme. Guyon. Il avait bien changé dans la suite; il s'était jeté dans l'excès absolument contraire. Il ne croyait pas plus à la religion qu'à l'amour : il se prétendait détrompé. » Cette dévotion ne ura que six mois après sa sortie du ollége, et ce qui en détermina la n fut celle de son aveuglement sur s menées des jésuites pour l'attirer vers eux. Il avait beaucoup de goût pour la musique, et acquit bientôt un talent très distingué pour le violon. Ce talent même contribua à ses succès dans le monde. Après avoir consacré huit ans à la musique, il voulut s'adonner aux lettres, et se retira entièrement de la société. Il voyait seulement un ou deux amis à des heures qu'il leur avait prescrites, à condition encore qu'ils viendraient le chercher dans sa retraite. Quelques ouvrages qu'il composa lui ouvrirent les portes des académies. Il fut reçu à l'académie française, à la place de Foncemagne, le 20 juin 1780; dès l'année 1760, il était de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il est mort le 10 juillet 1792. « Chabanon, dit encore M. de Fontanes, eut plus d'esprit que de talent, une érudition égale à son esprit, et un caractère encore préférable à tous ses titres littéraires. Il cultiva les arts pour eux-mêmes; il s'y dévoua tout entier, sans recueillir le prix de ce dévouement. La faveur publique s'éloigna presque toujours de ses travaux, et ses confrères accordaient plus d'éloges à ses mœurs qu'à ses écrits.... Plusieurs de ses épîtres sont remplies d'observations ingénieuses qui prouvent la connaissance du monde, de sentiments aimables qui font chérir l'écrivain, et de morceaux entiers écrits avec une élégance qui annonce le disciple des bons maîtres. Ses conceptions dramatiques n'ont pas réussi. Elles montrent cependant l'esprit exercé et les combinaisons d'un homme qui connaît l'art..... Les vers de Chabanon, quoiqu'on en trouve d'heureux dans ses épîtres, semblent pourtant le fruit du travail plus que de l'enthousiasme. Son goût, plus cultivé

» que naturel, était celui de la réflexion, plutôt que de l'instinct. » Aussi paraissait-il moins fait pour » la poésie que pour la prose..... Il » faut donc préférer aux ouvrages » poétiques de Chabanon, ceux qu'il » a écrits en prose. Sa traduction des » *Pythiques* de Pindare est d'un style » pur, noble, et harmonieux au jugement de Voltaire, qui, comme » on sait, n'avait pas un grand fond » de respect pour Pindare. Celle de » Théocrite est estimable. Ce n'est pas » que Chabanon aimât beaucoup les » anciens qu'il traduisait. C'était un » Grec infidèle à sa patrie, comme » l'abbé Terrasson;.... car il blasphêmait Homère, qu'il avait pourtant » l'avantage de lire dans l'original.... » Il publia un ouvrage sur la musique.... Il parla d'une matière qu'il » avait approfondie. Il n'a point fait » de livre plus lu et plus goûté généralement. Ses mémoires, qu'on » a publiés après sa mort, promettent » plus d'intérêt encore. C'est un tableau naïf de ses habitudes les plus » secrètes et des sentiments les plus » chers qui ont occupé sa vie. Il y » retrace les faiblesses, les enchantements et les peines d'un amour » porté jusqu'au délire de l'enthousiasme, pour trois femmes qui l'ont » trompé. » Voici la liste des ouvrages de Chabanon : I. *Éponine*, tragédie, 1762, in-8°. Cette pièce eut peu de succès; l'auteur en fit depuis un opéra qui fut joué en 1773, sous le titre de *Sabinus*. II. *Éloge de Rameau*, 1764, in-8°.; III. *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe*, 1764, in-8°. On trouve à la suite une *Dissertation sur Homère*, et *Priam au camp d'Achille*, tragédie en un acte. IV. *Eudoxie*, tragédie, 1769, in-8°.; elle n'a pas été représentée; V. *Virginie*, tragédie, reçue au théâtre Français, mais non représentée; VI. *Discours sur Pindare et sur la poésie lyrique, avec la traduction de quelques odes*, 1769, in-8°; VII. *les Odes pythiques de Pindare, traduites, avec des notes*, 1771, in-8°.; VIII. *Vie du Dante*, avec une notice de ses ouvrages, 1773, in-8°.; IX. *Épître sur la manie des jardins anglais*, 1775, in-8°.; X. *Idylles de Théocrite, traduction en prose avec quelques imitations en vers*, 1775, in-8°.; on y trouve la vie de Théocrite, et la traduction du poëme de Musée; nouvelle édition, précédée d'un *Essai sur les poètes bucoliques*, 1777, in-8°.; XI. *Vers sur Voltaire et son apothéose au Parnasse*, 1779, in-8°.; XII. *Observations sur la musique, et principalement sur la métaphysique de l'art*, 1779, in-8°., refondu et considérablement augmenté, sous ce titre : *De la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1785, 2 vol. in-8°. L'auteur refuse à la musique le pouvoir d'imiter, et renvoie l'expression musicale au rang des chimères. XIII. *Éloge historique de L.-J.-S. le Feron*, 1791, in-8°.; XIV. *OEuvres de théâtre et autres poésies*, 1788, in-8°. On y trouve l'*Esprit de parti*, comédie en cinq actes; le *Faux Noble*, comédie en cinq actes; la *Toison d'or*, opéra; les opuscules dont nous avons parlé sous les Nos. IX et XI, et quelques pièces fugitives. XV. *Tableau de quelques circonstances de ma vie; Précis de ma liaison avec mon frère Maugris, ouvrages posthumes, publiés par Saint-Ange*, 1795, in-8°. On y trouve, pag. 104 et 185, des anecdotes curieuses sur Voltaire. L'éditeur de ce volume y a, au surplus, ajouté plusieurs pièces

de sa façon. — CHABANON DE MAUGRIS, né en 1736, mort le 19 novembre 1780, était frère du précédent. Il servit pendant quelque temps dans la compagnie des jeunes cadets de la marine, et commanda même une batterie dans l'île d'Oléron; mais l'air de Rochefort l'exposant à des fièvres continuelles, il renonça au service, et se dévoua à l'étude. On a de lui : I. *Odes d'Horace, livre III, traduites en vers français, avec des notes*, 1773, in-12 : son frère y eut quelque part; II. *Philémon et Baucis*, ballet héroïque, 1774, in-8°.; III. *Alexis et Daphné*, pastorale, 1775, in-8°. La musique de ces deux pièces est de M. Gossec. IV. Un *Mémoire* dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, quoiqu'il ne fût pas membre de cette compagnie. On a aussi de lui plusieurs pièces pour le clavecin. A. B—T.

CHABAUD (JOSEPH), oratorien, né à Soleilha, diocèse de Senez, mort le 11 mars 1762, a fait imprimer : I. *Pièces d'éloquence et de poésie, qui ont remporté le prix au jugement de l'académie de Pau*, 1746, in-12; II. *le Parnasse chrétien*, 1748, in-12; 1760, in-12. C'est un recueil de poésies de divers auteurs. Il a été réproduit, avec quelques changements, par M. Lablée, sous le titre de *Nouveau Parnasse chrétien*, 1806, in-12; réimprimé avec de nouveaux changements en 1807, in-12. Le P. Chabaud avait obtenu quelques couronnes académiques. Ce fut lui qui remporta le prix d'éloquence à l'académie française, en 1750. A. B—T.

CHABAUD (ANTOINE), né à Nîmes le 23 février 1727. Après quelques années de service dans l'infanterie, il passa dans le corps royal du génie. Pour se mettre en état d'entrer avec le grade de capitaine dans cette arme, il lui suffit d'une année d'études à l'école de Mézières. Il avait auparavant appris les mathématiques sans maître, et avec le seul secours des livres. Les archives du département de la guerre renferment un grand nombre de mémoires de sa composition sur les différentes parties de son art; mais le plus important de ses travaux est son projet pour les canaux de Picardie. Les ministres St.-Germain et Turgot, peu contents de ceux qu'on avait commencés pour joindre la Seine à l'Escaut par l'Oise et la Somme, l'avaient chargé d'examiner si cette communication ne pourrait pas s'opérer par une voie plus avantageuse. Son avis fut que la jonction désirée pouvait se faire par l'Oise et par la Sambre, sans renoncer à la communication de l'Oise à la Somme par un canal particulier, s'embranchant dans l'une et l'autre de ces rivières. Ce système avait l'avantage d'ouvrir des communications plus étendues, plus utiles en cas de guerre, de les ouvrir dans un pays où elles étaient plus nécessaires, et d'assainir une contrée couverte d'eaux stagnantes. Ces idées obtinrent l'assentiment des savants et des gens de l'art; elles furent particulièrement goûtées de Turgot, et l'exécution en était assurée, si ce ministre fût resté plus longtemps en place. Ses successeurs revinrent à l'ancien projet; Chabaud n'eut pas même la liberté de publier le sien. Il fut cependant cité dans l'*Histoire des Canaux* de Lalande; Condorcet en releva le mérite dans un écrit anonyme intitulé : *Mémoire sur le canal de Picardie*, et, tout récemment, un militaire distingué a développé tous les motifs qui auraient dû lui assurer la préférence. Successivement major et lieutenant-colonel du génie, Chabaud reçut en 1783 l'ordre de se rendre à Constantinople, pour

y fortifier cette ville et le détroit des Dardanelles, et pour donner des conseils aux Turks sur toutes les parties de l'art de la guerre. Le zèle de cet officier fut moins contrarié par l'ignorance et les préjugés de ceux qui étaient l'objet de sa mission, que par les obstacles que lui suscitèrent les agents diplomatiques. L'esprit d'observation et le désir de se rendre utile accompagnèrent Chabaud partout où il fut employé, et l'on dut à ses dispositions un grand nombre d'ouvrages intéressants. De ce nombre sont les *Histoires de Montmédi*, *de Péronne*, *de St.-Quentin et de Sedan*, écrits pleins de détails curieux et de vues utiles sur les positions militaires, sur l'agriculture, sur le commerce et l'industrie de ces villes. Vers la fin de ses jours, résumant tout ce que l'expérience et les travaux de sa vie entière lui avaient appris, il considéra la France sous les rapports militaires et politiques, et établit les bases d'un système général de défense dans un grand ouvrage, dont les acquisitions de l'empire français, en amenant de nouvelles combinaisons politiques, ont sans doute restreint l'utilité, mais n'ont pas diminué le mérite. Cette circonstance a sans doute empêché la publication de ce livre. L'auteur avait dédaigné de mettre au jour les ouvrages de littérature et de poésie dont il s'était occupé dans sa jeunesse. Les seuls écrits qu'il a donnés au public, sont : I. *Observations sur la disposition des pierres de parement de maçonnerie baignées par des masses d'eau quelconque, et plus particulièrement de celles qui sont exposées à la mer*, 1787; II. *Mémoire sur les volcans et tremblements de terre*, 1785, dans lequel, appliquant la théorie de la pompe à feu aux terribles effets de ces phénomènes, il en explique les causes d'une manière plus satisfaisante qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Chabaud embrassa les principes de la révolution avec chaleur, mais avec sagesse, et il devint en 1790 l'un des administrateurs de son département. Nommé colonel - directeur du génie, il fut obligé d'aller résider à Sette. La croix de St.-Louis lui avait été offerte aussitôt qu'il avait eu le temps de service requis; mais, protestant, il n'avait pas voulu l'accepter, à cause du serment de catholicité exigé par les statuts. Il mourut à Sette le 5 août 1791. V. S—l.

CHABERT (Joseph-Bernard, marquis de), né à Toulon, en 1723, entra fort jeune dans la marine, et se livra avec tant de succès aux observations astronomiques propres à déterminer les positions géographiques, qu'on lui confia, lorsqu'il n'était encore que garde de la marine, le commandement d'un bâtiment, avec lequel il corrigea les cartes de plusieurs lieux dont les longitudes et les latitudes n'étaient pas même connues avec l'exactitude que la sûreté de la navigation exige. En 1753, il fut enseigne des vaisseaux du roi, et parvint successivement jusqu'au grade de lieutenant-général des armées navales. Il mourut le 2 déc. 1805, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ses services militaires lui font autant d'honneur que les nombreux travaux auxquels il s'est livré pour perfectionner l'hydrographie. Nous avons de lui un *Voyage fait en 1750 et 1751 sur les côtes de l'Amérique septentrionale*, Paris, imprimerie royale, 1753, in-4°.; ce voyage fait partie de la collection de l'académie des sciences. On n'y trouve rien de ce qui regarde les mœurs et les peuples de cette contrée; mais ses observations astronomiques et ses relève-

ments, qui ont servi à placer les côtes de l'Acadie suivant leur véritable gisement, y sont donnés avec beaucoup de détails. Chabert avait aussi rassemblé des matériaux, avec lesquels il espérait rédiger un Atlas général des côtes de la mer Méditerranée. La plupart des cartes de cet Atlas étaient terminées en 1791, époque désastreuse où il s'éloigna de sa patrie. Lorsque des temps plus heureux lui permirent de s'en rapprocher, il s'occupa sans relâche, malgré la privation de la vue, de mettre la dernière main à ce travail; mais il ne put jamais terminer ce grand ouvrage, et réunir toutes ses cartes en un seul corps. Chabert a joui de plusieurs avantages remarquables; comme marin, il a toujours commandé des bâtiments en chef, à l'exception d'une seule campagne; et, comme savant, il fut membre du bureau des longitudes, et associé à presque toutes les académies de l'Europe. R—L.

CHABOT (Philippe de), connu sous le nom d'*amiral de Brion*, comte de Charni et de Busançois, naquit d'une famille illustre, originaire du Poitou, et fut élevé dans le château d'Amboise, avec François Ier., Anne de Montmorency, Montchenu et Robert de la Marck, prince de Sedan. Jouer à la paume, tirer de l'arc, tendre des filets, chasser le daim et le cerf dans les bois, dompter des chevaux, briser des lances, tels furent les jeux et les premiers travaux du prince et de ses favoris. Le prince n'était encore que comte d'Angoulême : « Un jour, dit Brantô» me, qu'ils estoient en leurs goguettes » et gauderies, ils vinrent à dire audit » comte, quand il seroit roy, quels » états il leur donneroit.... M. de Mont» morency dit qu'il voudroit un jour » fort estre connétable; Brion dit qu'il » voudrait estre amiral, et Montchenu » premier maistre d'hostel. Selon le » souhait faict, au bout de quelque » temps, le roy les pourvut tous trois, » et les apointa desdits états. » Après l'évasion du connétable de Bourbon, François Ier., qui était à Lyon, craignant qu'il n'éclatât quelque sédition dans Paris, se hâta d'y envoyer la reine et les princes ses fils, comme gages de son affection, et Philippe de Chabot, pour expliquer au parlement et à l'hôtel-de-ville la trahison du connétable et la conduite de son maître. Cette mission eut le plus heureux succès. En 1524, Chabot se jeta, avec deux cents lances et trois mille fantassins italiens, dans la ville de Marseille, qu'assiégeaient Pescaire et Bourbon, avec l'armée de Charles-Quint, qui fut obligée de lever le siége. En 1525, Chabot eut le malheur d'opiner, avec Bonivet, pour la bataille de Pavie. Il se battit en brave, et fut fait prisonnier. « Il y fit si bien, dit Brantôme, » que le roi lui donna la charge d'ami» ral. » Bonivet l'avait laissée vacante en cherchant et trouvant la mort dans les champs de Pavie. En 1529, François Ier. chargea l'amiral de se rendre en Italie, pour y faire ratifier par Charles-Quint, le traité de Cambrai. Il rappela les Français et les Italiens qui tenaient encore une partie du royaume de Naples, et fit évacuer par les Vénitiens les cinq ports de la Pouille. En 1535, il fut chargé du commandement en chef dans la guerre contre le duc de Savoie. Il s'empara de Chambéri, de Montmélian, et de presque tout le Piémont; Turin lui ouvrit ses portes. Il assiégeait le duc dans Verceil, lorsqu'il se laissa persuader par le cardinal de Lorraine, qui allait négocier la paix à Rome, de ne pas poursuivre ses succès. Le cardinal ne lui avait montré aucun ordre à cet égard, et l'amiral fit une faute dont François Ier. conserva toujours le souvenir.

Chabot eut le malheur de venir se mêler aux intrigues de la cour. Elle était partagée entre le dauphin, qui périt par le poison, en 1636, et le duc d'Orléans, son frère, qui régna dans la suite sous le nom de *Henri II*. Le connétable, réuni à Diane de Poitiers, était chef du parti du dauphin; l'amiral, allié à la duchesse d'Étampes, était à la tête du parti du duc d'Orléans. Les deux chefs commencèrent par se craindre, et finirent par se haïr. Chabot était le seul gentilhomme de France qui traitât d'égal à égal avec le superbe connétable; et, tandis que le chancelier et les cardinaux lui donnaient le titre de *monseigneur*, l'amiral continuait de l'appeler, comme aux jours de leur éducation commune, *bon compagnon et mon frère*. Lorsqu'en 1541, François Ier. résolut de faire rechercher juridiquement ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'état, le faste de Chabot fournit au connétable l'occasion qu'il cherchait de le perdre. Il présenta au roi des cahiers d'informations qu'il avait fait recueillir en Bourgogne et dans différents ports de mer. Le chancelier Poyet, après les avoir lus, déclara qu'ils contenaient la preuve de vingt-cinq délits emportant la peine capitale. Chabot osa parler au roi avec trop de fierté; il fut arrêté et constitué prisonnier au château de Melun. Une commission, composée de maîtres des requêtes et de magistrats pris dans des cours souveraines, fut chargée de le juger; le chancelier, vendu au connétable, présida la commission. Toutes les accusations se réduisaient à ces deux chefs, que l'amiral avait, de son autorité, haussé à son profit les droits perçus sur la pêche du hareng, et que, dans son gouvernement de Bourgogne, il s'était approprié certains droits réservés pour l'entretien des villes de guerre. Sa défense présenta plus de moyens d'excuse que de justification. Il fut déclaré, le 8 février 1540, convaincu de concussions, d'exactions, de malversations et autres entreprises sur l'autorité royale, condamné à 15,000 liv. d'amende, au bannissement, et à la confiscation de ses biens. Le chancelier Poyet, en faisant rédiger le jugement, pendant la nuit, se permit d'ajouter à la clause du bannissement, ces mots : *sans pouvoir être rappelé pour quelque occasion ou mérite que ce soit;* aux mots *concussions* et *malversations*, il ajouta ceux d'*infidélités*, de *déloyauté*, et força, par ses menaces, les juges indignés de signer sa rédaction. Daniel rapporte qu'un des magistrats joignit à sa signature le mot latin *vi*, en caractères presque imperceptibles, et qui signifiaient qu'il cédait à la violence. Le jugement fut présenté à François Ier., qui l'approuva; mais la rigueur du monarque s'évanouit devant les pleurs de la duchesse d'Étampes. Chabot obtint de faire mettre de nouvelles pièces sous les yeux de la commission, qui, en maintenant le premier jugement, déclara l'amiral exempt du crime de lèze-majesté et d'infidélité au premier chef. Bientôt il lui fut permis de paraître à la cour: « Eh bien, lui dit le » roi, vanterez-vous encore votre in» nocence? — Sire, répondit-il, j'ai » trop appris que nul n'est innocent » devant son Dieu et devant son roi; » mais j'ai du moins cette consolation, » que toute la malice de mes ennemis » n'a pu me trouver coupable d'au» cune infidélité envers votre majes» té. » Il obtint des lettres de grâce, fut déchargé de l'amende, et rétabli dans ses emplois; mais le chancelier eut l'attention d'insérer dans ces lettres l'arrêt de condamnation tout entier, et d'ajouter qu'il avait *été porté*

au vu et au su du roi, et muni de son approbation. C'était ôter à l'amiral tout moyen de révision. Il ne tarda pas à être vengé : le connétable fut disgracié et se retira à Chantilly. Chabot et le cardinal de Tournon se partagèrent, par ordre du roi, les fonctions qu'il remplissait dans le ministère. La disgrâce du connétable avait entraîné celle du chancelier. Le triomphe de l'amiral était complet; mais il ne put long-temps en jouir ; son jugement lui avait porté un coup mortel. « Depuis, » dit Brantôme, le pauvre homme ne » profita de son corps, car dès-lors » son pouls s'arresta et cessa tout à » coup par telle véhémence de peur, » qu'oncques depuis il ne le put re- » trouver, ni jamais put estre trouvé » par quelque grand et expert méde- » cin qui fut. » Il mourut le 1er. juin 1543, et ne put voir le chancelier Poyet mis en jugement la même année. Les reproches concernant le procès de l'amiral formèrent seuls, dans cette cause célèbre, soixante-douze chefs d'accusation. (*Voy.* POYET.) La duchesse d'Étampes obtint, le 24 mars 1541, un arrêt du parlement qui déchargea l'amiral de tout crime. Pierre Doré, dominicain, prononça l'oraison funèbre de Chabot, et la fit imprimer dans un livre intitulé : *La déploration de la vie humaine*, Paris, 1543, 1556, in-12. On trouve dans le 6e. livre des *Recherches* de Pasquier, des détails curieux sur le *procès extraordinaire fait à Philippe Chabot*. Le Laboureur a placé son éloge dans le second tome des *Mémoires de Castelnau*, Paris, 1659, in-fol. On conserve à la bibliothèque impériale un recueil manuscrit des *Lettres de l'amiral de Brion*, *écrites en* 1525, 2 vol. in-fol., Nos. 8591, 8592. Quoique Chabot ne se soit pas personnellement signalé comme amiral, il ne négligeait pas la marine, et on lui doit l'idée de la colonie du Canada (*Voy.* Jacques CARTIER). On conserve encore quinze cartes marines et autres, dessinées sur parchemin, qui proviennent de son cabinet et qui forment un des plus curieux morceaux de géographie du commencement du 16e. siècle. Le tombeau de Philippe de Chabot a été transféré de l'église des Célestins de Paris au musée des Monuments français. La postérité masculine de l'amiral finit à son fils, qui ne laissa que des filles ; mais sa maison était divisée en plusieurs branches; il était oncle de Jarnac, fameux par son duel avec la Chateigneraie (*V.* CHATEIGNERAIE). C'est Henri Chabot, petit-fils de Jarnac, qui a commencé la branche des ducs de Rohan-Chabot, par son mariage avec Marguerite, héritière de Henri, duc de Rohan. Cette branche des Chabot est la seule qui subsiste aujourd'hui. V—VE.

CHABOT (GAULTIER). *Voyez* GAULTIER.

CHABOT (FRANÇOIS), né en 1759 à St.-Geniez, dans le Rouergue. Son père, qui était cuisinier du collége de Rhodez, eut la facilité de lui faire faire ses études à peu de frais. Chabot avait beaucoup d'esprit naturel et une imagination très ardente. Ses professeurs le prirent en amitié, et s'appliquèrent surtout à lui inspirer des sentiments religieux. Le jeune homme écouta leurs leçons avec avidité ; mais alla beaucoup plus vite qu'ils ne le voulaient sans doute eux-mêmes : il devint dévot à l'excès, se fit capucin, reçut la prêtrise, et fut peu de temps après gardien de son couvent. Devenu directeur des consciences, il voulut connaître les auteurs profanes de son siècle qui pouvaient les égarer. Cette lecture donna une autre direction à son imagination. Toute sa ferveur l'aban-

donna, et le rigide capucin devint tout à coup un moine débauché qui fut le scandale de la ville de Rhodez. L'assemblée constituante ayant supprimé les congrégations religieuses, Chabot sortit des premiers de son monastère, et continua, pendant quelque temps, d'exercer les fonctions ecclésiastiques, en se rangeant dans le parti de ceux de ses confrères qui se soumirent à la constitution civile du clergé. Le nouvel évêque de Blois le choisit pour son grand-vicaire, le présenta aux électeurs du département de Loir-et-Cher, comme un zélé partisan du nouvel ordre de choses, et ils le choisirent pour leur député à l'assemblée nationale. Chabot ne démentit pas l'opinion que ses commettants s'étaient faite de lui, ou plutôt dépassa de bien loin toutes leurs espérances. Il parlait avec beaucoup de véhémence et de facilité, et surtout avec une imperturbable audace. Il avait entendu dire que les états libres ont besoin d'une grande agitation pour se soutenir, et il ne cessa de se tourmenter pour en produire autour de lui. Tous ceux qui n'étaient pas de son parti, les ministres, le roi, ses propres collègues, étaient chaque jour l'objet de ses dénonciations; une de ses plus remarquables victimes fut le duc de Brissac, qu'il parvint à faire décréter d'accusation. Enfin, il fut un des hommes qui contribuèrent le plus à détruire ce qui restait encore du trône des Bourbons en 1792. On avait imaginé, quelque temps avant le 10 août, l'existence d'un comité autrichien, et l'on alla jusqu'à indiquer sérieusement, dans un discours public à la tribune de l'assemblée, le château de Bagatelle, comme le lieu où l'invisible comité tenait ses séances. Chabot se dévoua, en véritable Séide, pour faire croire à la multitude la réalité de ce fantôme, et il indiqua devant l'assemblée différentes circonstances, d'un ton si affirmatif, que les ministres qu'il voulait compromettre, crurent qu'ils ne pouvaient garder le silence. Ils dénoncèrent à la justice Chabot, avec deux de ses collègues : un juge de paix, nommé *Étienne Larivière*, lança contre eux un mandat d'amener; mais l'assemblée vit dans l'ordre du juge un attentat contre l'inviolabilité de ses membres. Larivière fut décrété d'accusation, et envoyé à la haute-cour d'Orléans : il périt depuis d'une manière affreuse. À peu près dans le même temps, Chabot se fit blesser légèrement par six hommes affidés, et fit répandre que ces six hommes étaient des sicaires de la cour, qui avaient voulu commencer par lui la destruction des députés patriotes. On assura aussi dans le temps qu'il avait pressé avec instances deux de ses collègues de le tuer et de porter son corps sanglant dans le faubourg St.-Antoine, pour exciter contre la cour la fureur populaire. Le 20 juin et dans la nuit du 9 au 10 août 1792, Chabot se rendit dans les églises de ce faubourg, où les assemblées populaires tenaient leurs séances, et y prêcha l'insurrection avec la dernière violence. Le 10 août, il arracha cependant quelques malheureux prêtres à la mort, et le 2 septembre, l'estimable abbé Sicard lui dut aussi la vie. Après les événements du 10 août, il dénonça à la multitude encore furieuse, la pluralité des membres de l'assemblée, comme ayant provoqué les malheurs qui venaient d'avoir lieu, par leur obstination à défendre le général la Fayette, contre lequel il demanda un décret de mise hors la loi. Il n'avait pas cessé de déclamer contre lui pendant toute la session. Chabot fut choisi pour député à la convention, par le département qui l'avait envoyé à

l'assemblée législative, et il poursuivit avec la même ardeur, contre les fédéralistes, le système qu'il avait adopté contre Louis XVI; mais il eut un peu moins de succès dans cette nouvelle lutte. On le vit dans les premiers rangs, dans toutes les grandes crises; mais il fut souvent éclipsé par des hommes plus adroits et plus puissants que lui, et rejeté dans la foule des révolutionnaires subalternes. Tout en tirant parti de l'audace de l'infatigable capucin, ceux qui couraient la même carrière, se moquaient de lui, et ne voulaient pas l'admettre aux avantages de la victoire. Son ancien état, si opposé au rôle qu'il jouait alors, lui attira les plaisanteries et les sarcasmes de tous les journalistes, qui le rendirent ridicule, même pour ses partisans. Il avait conservé dans le monde la malpropreté qu'on a reprochée à son ordre: avec une tête crasseuse, il avait le cou et la poitrine découverts, une jacquette, au lieu d'habit, les jambes nues et un pantalon d'une étoffe grossière; et c'est en cet état qu'il se présentait à l'assemblée et au public. Ce fut lui qui imagina de donner aux jeunes gens, mis proprement, la dénomination de *muscadins;* et qui proposa de chasser de la république tous ceux qui n'avaient pas les mains calleuses, pour distribuer leurs propriétés *aux sans-culottes*. Parmi les victimes de sa fureur, on cite le père Venance, son ancien confrère, qu'il fit périr sur l'échafaud, pour se venger de ce que ce malheureux avait autrefois fait des vers contre lui. Ce fut encore Chabot qui fit adopter la qualification de *montagnards* par les députés de son parti, qui se plaçaient constamment sur les bancs les plus élevés de la salle. Enfin, il obtint le décret qui métamorphosa momentanément la cathédrale de Paris en *Temple de la Raison* (*voy.* Chaumette), et finit par se marier avec une Autrichienne, nommée *Léopoldine Frey*, de Brünn en Moravie. Il invita tous les membres du club des Jacobins à ses noces; mais déjà son influence commençait à baisser, et son alliance avec la jeune Autrichienne ne l'augmenta pas. Les deux frères de la malheureuse Frey, l'un et l'autre barons allemands, étaient venus en France, comme beaucoup d'autres étrangers, pour tâcher de s'enrichir au milieu du désordre, et ils avaient sacrifié leur sœur à Chabot dans cette intention. Ils se trompèrent cruellement: depuis que les chefs du parti fédéraliste avaient disparu, Robespierre immolait à sa sûreté ou à ses vengeances tous ceux dont il craignait l'ascendant ou les contrariétés: députés et autres étaient frappés sans distinction. Chabot, craignant de voir l'orage arriver jusqu'à lui, essaya de le conjurer; il se plaignit de ce que les députés, même montagnards, étaient espionnés, menacés, et réclama, mais trop tard, l'inviolabilité qu'il n'avait pas reconnue pour ses collègues: il alla même jusqu'à déclarer qu'il fallait un parti d'opposition, un côté droit dans l'assemblée, et qu'il en formerait un à lui seul. Ce langage ne plut pas à quelques-uns de ses collègues. Il fut arrêté et mis au secret dans la prison du Luxembourg. On l'accusa d'avoir, de concert avec ses beaux-frères et quelques autres députés, cherché à s'enrichir sur des effets de l'ancienne compagnie des Indes, en falsifiant une loi rendue à cet égard. Cette affaire très obscure ne fut jamais éclaircie, et il importe peu qu'elle le soit aujourd'hui. Chabot, du fond de son cachot, rappela en vain à Robespierre son dévouement pour lui et les services qu'il lui avait rendus: le tyran fut inflexible. Voyant qu'il n'y

avait plus d'espoir, il demanda du poison à sa femme, qui vint à bout de lui en faire tenir. Il l'avala courageusement; mais se sentant les entrailles déchirées, il poussa des cris affreux, appelant du secours. On imagina que le feu était dans sa chambre; les prisonniers accoururent; le concierge ouvrit, et on vit le malheureux se roulant par terre dans des convulsions épouvantables, implorant la pitié des nombreux détenus renfermés au Luxembourg par suite de ses violences et de ses dénonciations. Le docteur Saiffert, l'un d'eux, lui fit donner du contre-poison, et Chabot conserva assez de vie pour aller la perdre trois jours après sur l'échafaud, le 5 avril 1794. Il était âgé de trente-cinq ans. Ses beaux-frères subirent le même sort. B—u.

CHABRÉE (Dominique), médecin et botaniste, né à Genève, exerçait la médecine à Yverdun vers le milieu du 17e. siècle. Il est connu par un ouvrage de botanique, et pour avoir concouru à la publication de l'*Histoire des plantes*, de Jean Bauhin. François-Louis de Graffenried, seigneur de Guertzensée, qui était alors bailli à Yverdun, résolut, par amour pour les sciences, et pour honorer la mémoire du célèbre Jean Bauhin, de faire mettre en lumière le chef-d'œuvre de ce grand botaniste, son *Histoire universelle des plantes*, que lui, ni son gendre Cherler, n'avaient pu faire paraître avant leur mort. Graffenried tira ce grand ouvrage de l'obscurité où il était depuis trente-huit ans; il fournit généreusement aux frais de l'entreprise, qu'il fit exécuter sous ses yeux, et il chargea Chabrée de surveiller l'impression et l'arrangement des figures qui devaient être insérées dans le texte. Le premier volume parut à Yverdun en 1650, in-fol.; le second et le troisième en 1651. Chabrée s'acquitta de cette commission avec beaucoup de négligence; car, dans plusieurs endroits, il y a des transpositions de figures. Quinze ans après, il donna, comme de lui, un abrégé de cet ouvrage; il réunit toutes les figures en un seul volume in-fol., et y ajouta de courtes descriptions; mais il laissa subsister le plus grand nombre des erreurs qui se trouvaient dans la grande édition; il y inséra un petit nombre de plantes nouvelles, et, entre autres, un *selinum*, auquel on a donné pour nom spécifique, celui de ce botaniste, *selinum Chabræi;* cet ouvrage fut publié sous ce titre : *Stirpium icones et sciagraphia cum scriptorum circa eas consensu et dissensu*, Genève, 1666, in-fol., chez Gamonet et Lapierre; il fut réimprimé en 1668 chez Samuel de Tournes, et reproduit dans la même ville, avec un titre un peu différent: *Omnium stirpium sciagraphia et icones quibus plantarum et radicum tum in hortis cultarum, tum in urbium foris et muris*, etc., Genève, J.-Ant. Chouet, 1677, in-fol.; mais il est à présumer que c'est la même édition, à laquelle on a seulement changé le frontispice. Le livre est mal imprimé, et n'annonce pas de grandes connaissances. Malgré ses défauts, il a été recherché et il est devenu rare. Chabrée aurait pu le rendre plus utile, en citant les pages de la grande histoire de J. Bauhin et du *Pinax* de Gaspard, ce qui aurait fait la concordance des noms de plantes qui se trouvent dans les principaux ouvrages des deux illustres frères. Il n'y a que Tournefort qui l'ait tenté dans ses *Institutiones*. Adanson avait donné, en son honneur, le nom de *Chabrea* au genre de plantes que Linné avait précédemment nommé *Peplis*, mais il n'a pas été adopté. D—P—s.

CHABRIAS, général athénien, descendait sans doute de Chabrias, qui, avec Léogoras, son gendre, commandait l'armée que les Athéniens envoyèrent contre Pisistrate et ses fils. Celui dont nous avons à parler fut dans sa jeunesse disciple de Platon. Les Athéniens lui ayant donné, l'an 392 av. J.-C., le commandement d'un corps de troupes étrangères qu'ils entretenaient à Corinthe, il fit dans la Laconie plusieurs incursions qui furent très heureuses. Dans une de ces occasions, Agésilas se mit à sa poursuite avec des forces très supérieures auxquelles il échappa avec beaucoup d'adresse. Il rassembla ses troupes et son butin sur un endroit élevé, y fit allumer de grands feux, comme s'il y devait passer la nuit, et décampa lorsque l'obscurité fut venue, sans être aperçu par Agésilas, qui s'était placé à cinq stades de lui pour l'attaquer dès que le jour serait venu. L'an 388, il alla débarquer dans l'île d'Egine avec dix vaisseaux, et défit quelques troupes commandées par Gorgopas, Spartiate, qui fut tué dans le combat. Lorsque la paix fut rétablie dans la Grèce, on l'envoya dans l'île de Chypre, au secours d'Evagoras, roi de Salamine, qui s'était révolté contre le roi de Perse; Chabrias lui rendit de très grands services, et lui fit obtenir une paix honorable. Il passa ensuite en Egypte pour commander les troupes d'Acoris, qui était aussi en révolte ouverte contre le roi de Perse; mais les Athéniens le rappelèrent sur les plaintes qui leur furent faites par Pharnabaze. Les Thébains ayant (379 avant J.-C.) chassé la garnison que les Lacédémoniens avaient mise dans la Cadmée contre la foi des traités, les Athéniens se trouvèrent entraînés dans leur parti par la tentative que fit Sphodrias pour s'emparer du Pirée. Ils choisirent Timothée et Chabrias pour généraux. Ce dernier partit sur-le-champ, souleva l'Eubée et les îles Cyclades contre les Lacédémoniens, et revint à Athènes prendre le commandement d'un corps de cinq mille hommes destiné à secourir les Thébains. De concert avec Gorgidas, leur général, il sut éluder tous les efforts d'Agésilas, qui, venu dans la Béotie avec des forces considérables, cherchait à amener une action décisive. Se trouvant une fois vivement pressé par ce général, qui, après quelque avantage obtenu sur les troupes légères, était venu attaquer le corps d'armée, Chabrias ordonna à ses soldats de rester immobiles, le genou gauche appuyé contre le bouclier, et la lance en avant. Agésilas, voyant ce front hérissé de fer, n'osa pas attaquer, et prit le parti de retourner dans la Laconie. Chabrias se sut si bon gré de cette invention, que, lorsqu'on lui érigea une statue à Athènes, il se fit représenter dans l'attitude qu'il avait fait prendre à ses soldats. Plusieurs savants ont cru reconnaître ce monument, dans la statue appelée communément *le Gladiateur.* L'an 376 av. J.-C., il défit vers Naxos l'escadre des Lacédémoniens, commandée par Pollis, et rendit aux Athéniens l'empire de la mer qu'ils avaient perdu depuis la bataille d'Ægospotamos. Un nouveau traité de paix ayant été conclu par les soins d'Artaxercès Mnémon, les Grecs posèrent tous les armes, à l'exception des Lacédémoniens et des Thébains, qui continuèrent la guerre. Les Athéniens restèrent d'abord neutres; mais, après la bataille de Leuctres, ils crurent devoir prendre le parti des Lacédémoniens, et Chabrias ayant été envoyé à Corinthe, repoussa les Thébains qui cherchaient à s'emparer de cette ville. Il alla ensuite

dans la Béotie; mais ayant laissé surprendre Orope par les exilés et les Thébains, il fut rappelé, et accusé de trahison; il se vit abandonné de tous ses amis, et Platon seul le suivit pour rendre témoignage en sa faveur. Il fut cependant absous, malgré le talent que déploya, dans cette occasion, Callistrate, l'un de ses accusateurs; mais le séjour d'Athènes lui paraissant dangereux, et s'accordant peu d'ailleurs avec son goût pour le faste et la dépense, il accepta les propositions de Tachus, roi d'Egypte, qui avait déjà Agésilas à sa solde, et il alla prendre le commandement de ses forces navales. Tachus, trahi par Agésilas, ayant été obligé de prendre la fuite, Chabrias revint à Athènes, et les Athéniens l'envoyèrent dans la Thrace prendre le commandement de l'armée qu'ils entretenaient pour faire la guerre à Cersobleptes. A son arrivée, il trouva cette armée licenciée, parce qu'Athénodore, à qui il succédait, avait manqué d'argent pour la payer; il se vit obligé de signer avec Cersobleptes un traité de paix désavantageux, et les Athéniens, ne l'ayant pas approuvé, envoyèrent des députés pour en conclure un nouveau. Peu de temps après (358 av. J.-C.), éclata la guerre sociale entre les Athéniens, d'une part, et, de l'autre, les peuples de Byzance et des îles de Chios, de Rhodes et de Cos. Les Athéniens donnèrent le commandement de leurs forces à Charès, que Chabrias suivit comme général en second, suivant Diodore, ou comme simple volontaire, si l'on en croit Cornélius Népos. Ils allèrent d'abord attaquer Chios, et Charès, voulant l'attaquer en même temps par terre et par mer, confia le commandement des vaisseaux à Chabrias, qui parvint à forcer l'entrée du port; mais n'ayant pas été suivi par le reste de l'escadre, il se trouva entouré de toutes parts, et périt en défendant son vaisseau, quoiqu'il eût pu facilement échapper en se jetant à la nage. Sa perte fut vivement sentie à Athènes, et on décerna les plus grands honneurs à sa mémoire. Démosthènes dit qu'il avait pris, dans le cours de sa vie, dix-sept villes, soixante-dix vaisseaux, fait trois mille prisonniers, fait entrer cent dix talents dans le trésor public, et érigé un grand nombre de trophées, sans que les ennemis en eussent jamais érigé un seul pour l'avoir vaincu. Il ajoute, ce qui est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un général, que les Athéniens, sous son commandement, n'avaient pas perdu une seule ville, une seule forteresse, un seul vaisseau, ni même un seul de leurs citoyens. Il y a sans doute de l'exagération dans cet éloge, et on n'en sera pas surpris, lorsqu'on saura que Démosthènes disait cela en défendant les immunités accordées à Ctérippus, fils de Chabrias. Cependant, ce que nous avons dit suffit pour donner une idée juste des talents de ce général, qui aurait sans doute égalé tous ceux qui l'avaient précédé, s'il avait vécu à une époque plus heureuse. Il était, suivant Plutarque, lent à se décider, et paraissait lourd; mais il s'échauffait au moment du combat, et devenait alors téméraire. Il reconnut le premier le mérite de Phocion, et se plut à le pousser dans la carrière des armes. Sa vie, par Cornélius Népos, nous apprend peu de choses; on s'attendrait à trouver plus de détails dans l'*Histoire grecque* de Xénophon, qui finit à la bataille de Mantinée, quatre ans avant la mort de Chabrias; mais la partialité de cet écrivain pour les Lacédémoniens ne lui a pas permis de trouver de grands hommes ailleurs qu'à Sparte, et il a fait tous ses efforts pour

dissimuler les talents de ceux qu'Agésilas, son héros favori, avait eus pour antagonistes. C—R.

CHABRIT (PIERRE), conseiller au conseil souverain de Bouillon et avocat au parlement de Paris. C'est un des hommes auquel on entreprit dans le siècle passé de faire une grande réputation. Les vrais principes du gouvernement et de la législation françaises s'étaient perdus, suivant quelques-uns, sous les règnes de Louis XII, de Henri IV et de Louis XIV; pour les recouvrer, il fallait aller les chercher dans les lois des Goths, des Bourguignons et des Alains. Chabrit se chargea de ce travail. Il fouilla dans une mine que beaucoup d'autres avaient exploitée avant lui. Il n'eut de particulier que la manière dont il traita son sujet. « J'ai voulu abréger et approfondir, » dit-il. Tout se resserre dans son livre, les vues, les chapitres, les phrases. Il a des chapitres de trois ou quatre phrases, des phrases de trois ou quatre mots; mais il est court sans être précis. Il dit avec beaucoup d'emphase des choses très communes, et ses réflexions, comme le remarque Camus, perdraient une bonne part de l'admiration qu'on sollicitait en leur faveur, si elles eussent été énoncées en termes plus simples et moins obscurs. N'ayant pas de style à lui, il tenta de s'approprier celui de Montesquieu, et son premier volume ne contient pas une phrase qui ne soit calquée sur une phrase de l'*Esprit des lois*. Il cherche à en imiter, non seulement la manière, mais encore les manières : ce défaut se fait moins remarquer dans le deuxième volume. Au reste Chabrit est fort sobre de citations; on dirait qu'il craint de paraître érudit. Ses jugements sont en général faux. Tout ce qu'il dit du droit romain est dicté par la plus injuste prévention. Il est loin d'y voir, comme le sage Robertson, un des moyens les plus actifs de la civilisation de l'Europe moderne. Il paraît qu'il en avait très peu lu le texte. Son livre fut excessivement prôné quand il parut; l'académie française décerna à l'auteur le prix fondé par M. de Valbelle, pour l'ouvrage le plus utile; Diderot voulut l'envoyer à l'impératrice de Russie, pour l'aider dans la composition d'un code qui fut annoncé avec tant de bruit en Europe, et dont il n'a jamais existé que les instructions, données sous le nom de cette princesse, et qu'un Français, établi à St.-Pétersbourg, lui composa de divers passages de Montesquieu et de Beccaria. On a conservé la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. La mort empêcha l'exécution de ce projet. On loue d'ailleurs les mœurs et le caractère de Chabrit. Il mourut jeune et pauvre à Paris en 1785. On assure qu'il s'empoisonna, désespéré de ne pouvoir payer une dette à son échéance, et, ce qui est affreux, le soir même de sa mort, on apporta chez lui de l'argent qu'il n'attendait pas. Le titre de son livre est : *De la monarchie française et de ses lois*, Bouillon, société typographique, 1783, 1784, 2 vol. in-8°. B—I.

CHABROL (GUILLAUME-MICHEL), avocat du roi au présidial de Riom, naquit dans cette ville en 1714, d'une famille remarquable par les magistrats et les militaires distingués qu'elle a produits. Il a publié, en 1784, un *Commentaire* en 4 vol. in-4°., sur les coutumes d'Auvergne. On y reconnaît un profond jurisconsulte et un guide sûr dans le droit romain et le droit coutumier. En tête de ce Commentaire se trouvent des dissertations historiques tenant à l'histoire générale, et dont l'auteur s'est habilement servi pour

éclaircir un grand nombre de questions importantes. Le 4e. volume est un recueil de monuments historiques, de généalogies et de notes sur toutes les localités de la province d'Auvergne; on y trouve une foule de choses que l'on chercherait vainement ailleurs : ces notes, souvent minutieuses, sont en général très exactes. Quoique le reste de l'ouvrage ait beaucoup perdu de son intérêt par la nouvelle législation, on peut encore le consulter avec fruit, sous le rapport du droit romain. Zélé pour sa patrie, et plus particulièrement pour la ville qui l'avait vu naître, Chabrol en a défendu constamment les intérêts dans les nombreuses députations dont il a été chargé. Il a eu l'occasion d'en discuter différents points historiques, et il l'a fait avec une érudition et une sagacité peu communes. Ses mémoires ont été notés dans la *Nouvelle Bibliothèque historique* de France, t. III, pag. 502. Louis XV lui accorda, en 1767, des lettres de noblesse, dans lesquelles il fut rappelé qu'il était issu des Sirmond, des Arnauld et de Jean de Basmaison, auteur d'une *Paraphrase sur la coutume d'Auvergne*. Il fut nommé conseiller d'état par Louis XVI, le 21 mars 1780, et mourut à Riom le 22 février 1792. Z.

CHABRY (Marc), peintre et sculpteur, né en 1660 à Barbentane, ou, selon d'autres, à Lyon. Il se maria dans cette dernière ville en 1684, et y fit un grand nombre d'ouvrages, tels que la peinture et la sculpture du maître-autel de l'église de St.-Antoine; un bas-relief au-dessus de l'entrée de l'hôtel-de-ville, représentant *Louis XIV à cheval;* le piédestal de la statue du même monarque à la place Bellecour; les groupes de deux jets d'eau dans la même place; l'autel d'une chapelle à l'Oratoire; plusieurs ouvrages dans l'église du collége de la Trinité et dans celle de la Congrégation du même collége. Le roi le nomma son sculpteur à Lyon, après avoir vu une statue d'*Hercule* et une de la *Vierge*, que Chabry lui avait fait présenter. Le maréchal de Villeroy lui paya 6000 liv. une figure de l'*Hiver*, et un négociant de Lyon, lui acheta 2000 liv. un *Christ* en buis, assez bien travaillé pour qu'on l'eût attribué à Puget. Chabry se rendit en Allemagne; mais la mort du prince qui l'y avait appelé le contraignit de revenir à Lyon en passant par Mayence, où il fit le portrait de l'électeur. Comme ce déplacement avait été nuisible à sa fortune, il n'accepta point la proposition qu'on lui fit ensuite d'aller en Espagne, et il mourut à Lyon le 4 août 1727, à soixante-sept ans. — Marc Chabry, son fils, fut aussi sculpteur, et fit pour Lyon, sa patrie, la chaire de l'église des Carmes déchaussés, les *quatre Evangélistes*, les *Statues de S. Pierre* et *de S. Paul* dans la même église; quelques statues à l'église des Chartreux, et les bassins de la place Bellecour. La plupart des ouvrages de ces deux artistes furent détruits à l'époque des désastres qui accablèrent Lyon en 1793. D—t.

CHACON (Pierre), en latin *Ciacconius*, prêtre espagnol, surnommé *le Varron* de son siècle, naquit à Tolède en 1525, fit ses études à Salamanque, refusa les appointements considérables qu'on lui offrit pour professer la langue grecque et les mathématiques, qu'il avait apprises parfaitement sans le secours d'aucun maître. Il voulut se consacrer entièrement à l'étude de la philosophie et de la théologie. Ses amis lui ayant conseillé d'aller à Rome, Grégoire XIII le chargea du soin de revoir la *Bible*, les écrits des

Pères et le décret de Gratien. Il l'employa aussi à la correction du calendrier, avec Christophe Clavius, et le nomma chanoine de Séville. Chacòn commenta les *Origines* de S. Isidore, les *Ascétiques* de Cassien, le livre d'Arnobe *Adversùs gentes*, l'*Octavius* de Minutius Félix, les *Œuvres* de Tertullien, Pomponius Méla *De situ orbis*, les Traités de Varron *De linguâ latinâ* et *De re rusticâ*, les *Commentaires de César*, l'*Histoire naturelle* de Pline, les histoires de Salluste, etc. Antonio dit qu'il semblait né pour corriger et rétablir les auteurs anciens. Il aimait la solitude. Singulièrement attaché à ses livres, qu'il appelait ses *fidèles compagnons* et ses *amis*, il disait, comme Scipion l'Africain : « Je ne suis jamais moins seul » que lorsque je semble être seul. » Exempt de toute ambition, il faisait plus de cas d'un savant pauvre que d'un riche courtisan, et répétait souvent ces vers d'Horace :

Dulcis inexpertis cultura potentis amici ;
Expertus metuit.....

Sa modestie et son désintéressement égalaient sa science. Il ne publia aucun ouvrage pendant sa vie. Cependant sa réputation était si grande à Rome, qu'on le montrait du doigt comme un homme incomparable. André Schott rapporte qu'il attachait si peu de prix à la gloire littéraire, qu'il invitait ses amis à publier, sous leur nom, ses propres ouvrages. Il mourut à Rome, le 25 octobre 1581, âgé de cinquante-six ans, et laissa tous ses biens à l'église de St.-Jacques, pour nourrir les pauvres de sa nation qui étaient à Rome. Le cardinal Baronius, Gérard Vossius, Victor Rossi, de Thou, Casaubon, d'autres encore louent l'érudition immense de Chacòn, et plusieurs l'appellent un trésor, un miracle, un fleuve de science. Ses remarques sur le décret de Gratien n'ont point été publiées ; on prétend que, choqué de la vanité de quelques personnes qui voulaient lui en disputer la gloire, il déchira les marges où il les avait écrites (Denis Simon, *Bibliothèque des auteurs de droit*). Jansson Almeloveen dit, dans son *Plagiariorum syllabus*, que Chacòn, *dissimulato improbè nomine, describit Platinam*, et il cite à l'appui de cette assertion, Conringius, *De Bibliothecâ Augustâ*, et Mercurialis, *De Arte gymnasticâ*. Les principaux ouvrages de P. Chacòn, imprimés après sa mort, sont : I. *De triclinio Romano, sive de modo convivandi et conviviorum apparatu liber*, Rome, 1588 et 1590, in-8°. ; Amsterdam, 1689, in-12. On trouve dans cette dernière édition, un *Appendix* de Fulvio Orsini, et la Dissertation de Jérôme Mercurialis, *De accubitûs in cœnâ antiquâ origine*. Joseph Scaliger, en rendant justice au mérite de Chacòn, trouve néanmoins beaucoup de fautes dans le livre *De triclinio*. II. *Opuscula : in columnæ rostratæ* (1), *C. Duilii inscriptionem explicatio ; de ponderibus et mensuris, et nummis tàm græcorum et latinorum, quàm hispanorum et italorum, libri tres*, Rome, 1586, 1608, in-8°. ; l'opuscule sur la colonne Trajane se trouve aussi dans Grævius, t. IV, et a été réimprimé à part, Leyde, 1597, in-8°. ; III. *Calendarii veteris explanatio*, Anvers, 1568 (2), et dans le t. VIII des *Antiquités* de Grævius. Ce calendrier, gravé sur une table de marbre au temps de Jules-César, était conservé dans la bibliothèque Farnésienne. On a imprimé les notes de P. Cha-

(1) Cette colonne rostrale, premier monument de la guerre punique, est conservée au Capitole.

(2) Publié par Arias Montanus, qui écrit le nom de l'auteur d'une manière singulière, *Thraçonius*.

còn sur Salluste, César, Arnobe, Cassien, Tertullien, Pompeïus Festus, Pomponius Méla et S. Isidore. Celles qu'il avait faites sur Gratien, Pline, Varron, S. Jérôme, S. Hilaire, S. Ambroise et Sénèque, n'ont point été publiées. On trouve indiqué, dans le catalogue de la bibliothèque Ambrosienne, un manuscrit de P. Chacòn, intitulé : *Fragmentum de astrologiâ.* V—VE.

CHACON (Alphonse), en latin *Ciaconius*, n'était point parent de Pierre Chacòn, et n'avait avec lui de commun que le nom. Il naquit à Baeça, dans le royaume de Grenade, en 1540, entra dans l'ordre des frères prêcheurs, professa l'Ecriture-Sainte au couvent de St.-Thomas de Séville, et fut un des hommes les plus savants de son siècle, principalement dans l'histoire ecclésiastique et dans les antiquités de tout genre, dont il avait formé une riche collection. Il se rendit à Rome, où Grégoire XIII le nomma pénitencier apostolique, et non patriarche d'Alexandrie, comme on l'a dit par erreur. De Thou l'appelle *Hispaniæ magnum lumen.* Ange Rocca, dans son *Appendice* à la bibliothèque du Vatican, l'appelle *Helluo antiquitatum.* On lui doit une savante explication des figures de la colonne Trajane; mais il montra peu de jugement en reproduisant l'histoire fabuleuse de Trajan, délivré des peines de l'enfer par les prières de S. Grégoire-le-Grand. Il fut réfuté par Bellarmin et Melchior Cano. On lui reprocha aussi d'avoir cru que S. Jérôme avait été revêtu de la dignité de cardinal. Son ouvrage le plus considérable est une *Histoire des papes et des cardinaux.* Il avait formé à Rome une bibliothèque riche en livres imprimés, en manuscrits, en antiquités et en portraits d'hommes célèbres. Il mourut dans cette ville, non en 1590, comme le disent André Schott dans sa *Bibliothèque espagnole*, et Ghilino dans son théâtre, puisqu'il publia plusieurs écrits après cette époque; mais, comme le dit l'historien de Thou, le 14 février 1599, à l'âge de cinquante-neuf ans. On a de lui : I. *Tractatus de liberatione animæ Trajani imperatoris à pœnis inferni precibus S. Gregorii P. M.*, Rome, 1576, in-fol.; Reggio, 1585, in-4°. : ce traité singulier se trouve aussi réuni à la description de la colonne Trajane du même auteur; il a été traduit en italien par Franç. Pifferi, Camaldule, Sienne, 1615, in-4°., et en français, par Cayet, Paris, 1607, in-8°. II. *Historia utriusque belli Dacici à Trajano Cæsare gesti ex simulacris quæ in columnâ ejusdem Romæ visuntur collecta*, Rome, 1556, 1576, 1585, 1616, in-fol., fig.; ouvrage curieux et estimé, dont il existe plusieurs autres éditions; III. *De sancti Hieronymi cardinalitiâ dignitate liber*, imprimé à Rome en 1591, et à Venise en 1593; IV. *De martyribus monasterii S. Petri de Cardena in Burgensi diœcesi liber*, in-16; V. *De signis sanctæ crucis quæ in diversis olim regionibus novissimèque anno 1591 in Angliâ et Galliâ divinitùs apparuerunt*, Rome, 1592, in-8°.; VI. *De jejuniis et variâ eorum apud antiquos observantiâ tractatus*, Rome, 1599, in-4°.; VII. *Commentarius de martyrio ducentorum monachorum*, Augsbourg, 1594, in-12; VIII. *Vitæ et res gestæ pontificum Romanorum et Romanæ ecclesiæ cardinalium*, Rome, 1601, in-fol.; 1630, 2 vol. in-fol., et 1677, 4 vol. in-fol. : cette dernière édition est la plus estimée; on y joint ordinairement la continuation de Mar. Guarnacci, qui va jusqu'à Clément XII, et a été imprimée à Rome en 1751, 2 vol.

in-fol. L'ouvrage de Chacòn ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de François de Moralès Cabrera. L'édition de 1630 fut donnée par Luc Wadding, et celle de 1677, par le P. Olduini. IX. *Epistolæ*, imprimées dans le tome III de la collection des Pères Martène et Durand; X. *Bibliotheca ecclesiastica* (1), en partie copiée de celle de Gessner : les livres des rabbins y sont compris parmi les auteurs ecclésiastiques. Alphonse Chacòn laissa plusieurs manuscrits sur les antiquités; il y traitait des monnaies, des généalogies, des rois mages, etc. — Chacon (Ferdinand), chevalier de l'ordre de Calatrava, dans le 16e. siècle, composa un traité d'équitation, intitulé : *De la cavalleria de la Gineta*, imprimé à Séville en 1551, in-4°. — Chacon (Denys Daza), né à Valladolid dans le 16e. siècle, se rendit fameux dans la chirurgie, et publia : *Pratica y theorica de Cirurgia*, en deux parties, Valladolid, 1605, in-fol. V—ve.

CHADERTON (Laurent), professeur à Cambridge, est du petit nombre des gens de lettres qui ont poussé leur carrière au-delà d'un siècle. Né à Oldham, dans le comté de Lancastre, le 14 septembre 1536, de parents catholiques, il embrassa la communion anglicane pendant son cours d'études à Cambridge, fut promu aux ordres, et se livra avec succès à la prédication et à l'enseignement de la théologie. Il savait le grec, l'hébreu, le français, l'espagnol et l'italien, ce qui le fit choisir pour plusieurs éducations particulières, desquelles il s'acquitta avec distinction. Walter Midmaï, son ancien ami et compagnon d'études, étant devenu chancelier de l'échiquier, voulut fonder à Cambridge un nouveau collége qui fût comme un séminaire de bons prédicateurs, mais sous la condition expresse que Chaderton en serait le recteur. Celui-ci, auquel on offrait en même temps une place beaucoup plus lucrative, n'hésita pas à préférer l'avantage de l'instruction publique à son intérêt particulier; il refusa la riche prébende, et fut le premier recteur du collége Émanuel à Cambridge, en 1584. Il en exerça les fonctions jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, fut alors nommé professeur émérite, et vécut encore huit ans, consacrant son temps à la société de ses amis et à la culture des arbres de son jardin. Il conserva jusqu'à la fin l'usage de ses sens et de sa mémoire, et mourut dans sa 105e. année, en novembre 1640, laissant en manuscrit plusieurs ouvrages théologiques, et notamment une *Critique de Baronius*, dont on trouve des copies dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre. Le seul de ses ouvrages qu'on ait imprimé est un Traité *De justificatione coram Deo, et fidei justificantis perseverantiâ non intercisâ*. Ce livre fut publié avec d'autres écrits par Antoine Thysius, professeur en théologie à Leyde. La vie de Chaderton, écrite en latin par Guill. Dillingham, a été imprimée à la suite de celle d'Ussérius, Cambridge, 1700, in-8°. C. M. P.

CHADJAR-EDDOURR, sulthane d'Égypte, fut aussi célèbre pour son

(1) Cet ouvrage de Ciacconius a été imprimé par les soins de François-Denis Camusat, sous ce titre : *A. Ciaconii bibliotheca libros et scriptores ferè cunctos, ab initio mundi ad annum 1583, ordine alphabetico complectens*, Paris, 1731, in-fol. L'éditeur y ajouta ses notes ; mais le livre eut peu d'acheteurs. Jean-Gaspard Arkstée et H. Merkus, libraires de Hollande, en ayant acheté dans une vente publique un grand nombre d'exemplaires, déchirèrent les quatre ou cinq premiers feuillets, y mirent un nouveau titre et une préface par C. Kappius, pour faire croire que c'était une nouvelle édition. La *Bibliothèque* de Ciacconius ne comprend que les quatre premières lettres de l'alphabet et une partie de la cinquième ; le dernier mot est *Epimenide*.

courage et ses talents politiques que pour sa rare beauté. Elle monta sur le trône en 648 de l'hégire, 1250 de J.-C., après le meurtre de Tourân-Châh (*Voy.* TOURAN-CHAH) qu'elle y avait placé par son adresse et sa fermeté ; mais les troubles et les guerres qui déchiraient l'empire des successeurs de Saladin exigeant un prince guerrier et politique, le peuple reconnut sulthan Aïbek, fondateur de la dynastie des Mamlouks Baharytes. Celui-ci, qui devait en partie son élévation à la faveur de Chadjar-Eddourr, l'épousa, et, oubliant bientôt les droits de la reconnaissance et de la fidélité conjugale, il forma le dessein de la répudier et de s'unir à la fille du roi de Moussoul. Chadjar-Eddourr, instruite de son dessein, le fit poignarder par ses esclaves. Elle subit aussitôt le châtiment de son crime. Dès que les Mamlouks furent instruits du crime de Chadjar-Eddourr, ils la jetèrent dans une prison, où la mère d'Aly, fils et successeur d'Aïbek, la fit assassiner. Son corps, jeté dans un fossé, fut la proie des chiens, jusqu'à ce qu'on leur en arrachât les restes, qui furent déposés dans un cercueil élevé de son vivant. Ainsi finit une princesse qui avait sauvé l'empire par ses grandes qualités. Joinville, historien de S. Louis, la nomme *Saiareldor*. J—N.

CHADUC (BLAISE), né en 1608, à Riom, en Auvergne, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1629, y professa les belles-lettres, la philosophie et la théologie, exerça avec distinction le ministère de la chaire, dans la capitale et dans les provinces, donna pendant tout le cours de sa vie des preuves de son zèle, de sa piété et de ses lumières, et mourut à Paris le 18 janvier 1694. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Lettre d'un théologien à un sien ami sur l'usure*, 1672, in-4°., où il soutient que le prêt à jour n'est contraire qu'à la charité; qu'il n'est défendu de tirer l'intérêt de son capital qu'à l'égard des pauvres, et non à l'égard des riches et des commerçants. Le P. Thorentier, son confrère, qui avait passé vingt-cinq ans dans le commerce, l'attaqua sous le nom de *Du Tertre*, dans un ouvrage intitulé : *l'Usure expliquée et condamnée par les écritures*. Chaduc y répondit sous celui du sieur de *Mariolles*, docteur en théologie, par le *Traité de la nature de l'usure, selon la loi de Dieu et la doctrine des SS. PP.*, Avignon, 1675, in-16. Le ton qu'il y prend contre son antagoniste est vif, et annonce un homme piqué. II. *Ad sylvarum autorem carmen*, à la tête des poésies latines du P. Duclercq, Vendôme, 1657; III. un recueil de Sermons, sous le titre de *Dieu enfant*, Lyon, 1682, in-12. Ils sont bien écrits, mais manquent d'onction. IV. D'autres Sermons pour les octaves du St.-Sacrement et des Morts; V. un *Panégyrique de S. Amable*, patron de son pays, où il avoue qu'on ne sait rien de la vie de ce saint, et se borne à parler de quelques vertus attribuées à ses reliques. Le P. Chaduc était oncle de M. Soanen, évêque de Senez, et parent du père Sirmond. — Louis CHADUC, de la même famille, né en 1564, fut conseiller au présidial de Riom. Son goût pour les antiquités lui fit entreprendre le voyage d'Italie, où il forma des liaisons avec les savants, et fit une abondante récolte de manuscrits, de livres rares, de médailles, de marbres antiques et de pierres gravées, dont il orna son cabinet, déjà très riche en ce genre. Il écrivit la relation de son voyage, qui est restée manuscrite; fit graver en taille douce toutes ses pier-

res gravées, rangées sous différentes classes, avec de courtes explications et des tables. Il composa aussi un traité *De annulis*, qu'il se disposait à faire imprimer, lorsqu'il en fut détourné par la publication de celui de Kirchmann, sous le même titre. Le cabinet de Chaduc fut vendu après sa mort, arrivée le 19 septembre 1638, au président de Mesmes, qui le céda à Gaston d'Orléans, d'où il passa dans celui du roi. Savaron, son compatriote et son ami; le P. Sirmond, son parent; le P. Petau et autres savants parlent avantageusement de lui. T—D.

CHÆREA. *Voy.* CHEREA.

CHAFÉI (MOHAMMED BEN IDRYS), fondateur d'un des quatre rits orthodoxes suivis dans la religion musulmane, naquit à Gazah en Syrie, l'an 150 de l'hég. (767 de J.-C.), le jour même de la mort du fameux Aboû-Hanyféh. Dès l'âge de deux ans, il fut conduit à la Mekke, qu'il habita longtemps. Ce fut là que cet homme célèbre, dont la mémoire n'était pas moins prodigieuse que celle d'Avicenne, et dont l'érudition surpassait celle des savants musulmans qui vivaient alors, se livra à l'étude du droit sous Malek (*Voy.* MALEK), et plusieurs autres grands docteurs. A la connaissance des lois, il joignit celle de la littérature, et il expliquait les anciens poëtes arabes avec autant de facilité qu'il interprétait le Corân et les traditions prophétiques. Il joignait à ces heureuses qualités une assiduité infatigable au travail. On dit qu'il partageait les nuits en trois parties, l'une était donnée à la prière, l'autre au travail, et la dernière au sommeil. Il vint à Baghdâd en 195 de l'hég. (810-1 de J.-C.), y séjourna peu de temps, et se rendit en Égypte, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en redjeb 204 de l'hég. (décembre 819 de J.-C.). Chaféi est, dit-on, le premier, parmi les musulmans, qui ait écrit sur la jurisprudence proprement dite. Il est auteur : I. d'un *Traité sur les Ossoul*, ou *Fondements du musulmanisme*, dans lequel tout le droit, tant civil que canonique, est expliqué avec beaucoup de clarté; II. de deux autres traités intitulés : l'un *Sonan*, et l'autre *Mesned*, sur la même matière. Sa doctrine est suivie par un grand nombre de musulmans. Saladin et Gaïts-Eddyn, sulthân ghauryde, firent bâtir, le premier au Caire, le second à Hérat, en Khorâçân, un collége, où l'on n'enseignait que la doctrine de cet imam. Chaféï descendait en ligne directe d'Abdel-Mothaleb, aïeul de Mahomet, et était par conséquent de la famille de ce faux prophète. J—N.

CHAFFAULT DE BESNÉ (le comte DU), lieutenant-général des armées navales de France, se distingua dans de nombreuses campagnes pendant soixante-dix années de service. En 1756, commandant la frégate l'*Atalante*, il combattit dans les parages des îles du Vent contre le vaisseau de ligne anglais le *Warwick*, de 64 canons, et s'en rendit maître. Le comte d'Aubigni, qui commandait l'escadre dont la frégate faisait partie, témoin des habiles manœuvres de du Chaffault, et connaissant sa rare intrépidité, resta spectateur généreux et tranquille du combat, pour ne pas lui dérober l'honneur d'une si étonnante victoire. Du Chaffault commanda l'avant-garde de la grande flotte qui sortit de Brest le 8 juillet 1778, sous les ordres du comte d'Orvilliers, se distingua au combat d'Ouessant, et y fut grièvement blessé à l'épaule. L'année suivante, il remplaça d'Orvilliers dans le commandement général des flottes combinées de France et d'Espagne. A la fin de la campagne, des contra-

dictions qu'il éprouva l'engagèrent à donner sa démission. Il vivait retiré dans son château, près de Montaigu, se livrant aux soins de l'agriculture et à sa bienfaisance envers les pauvres, lorsqu'il fut arrêté, en 1793, par ordre du comité révolutionnaire de Nantes, et conduit au château de Luzançai, dont on avait fait une maison de détention pour les étrangers. Il était le seul Français détenu dans cette maison, et le comité croyait lui avoir accordé une grande faveur. Vieillard plus qu'octogénaire, mais fort et robuste, il avait une figure vénérable et de très beaux cheveux blancs. Ses compagnons d'infortune eurent bientôt des droits à ses soins, à ses veilles, aux débris de sa fortune. Des Américains, des Irlandais, des Suédois, des Allemands, détenus avec lui, respectaient dans sa personne le caractère et l'honneur français, que les révolutionnaires cherchaient à leur rendre odieux. Un savetier, soldat de la *compagnie Marat*, eut un jour l'insolence d'aller s'asseoir dans la chambre du comte du Chaffault, et lui dit, en fumant sa pipe et le tutoyant avec l'arrogance de ces temps déplorables : « Ton château vient d'être brûlé ; les » trésors que tu avais enfouis ont été » découverts et confisqués. » Le bon vieillard parut recevoir cette nouvelle avec assez d'indifférence; mais il ne pouvait s'accoutumer aux épouvantables cris des malheureux qu'on engloutissait en masse dans la Loire. C'est sous les fenêtres de sa prison que se faisaient les *noyades*. Le comité ne répondit à aucune de ses pétitions. Son nom, ses services, ses vertus, étaient de trop grands crimes. Il tomba malade dans le dixième mois de sa captivité, et mourut quelques jours avant le 9 thermidor, à quatre-vingt-sept ans, plus encore de chagrin et d'ennui, que de son grand âge et des suites de son ancienne blessure, qu'on pansait tous les jours. — Pierre DU CHAFFAULT, de la même famille, nommé évêque de Nantes en 1477, rétablit la tranquillité dans son diocèse en prêtant au duc de Bretagne le serment de fidélité que ses deux prédécesseurs avaient refusé, ce qui avait été un des prétextes de la guerre dite du *bien public*. Il mourut en réputation de sainteté, le 6 novembre 1487, et on lit une oraison en son honneur dans des Heures imprimées à Nantes en 1517. On a, sous le nom de ce prélat, un Missel où l'on trouve des cérémonies particulières, et un Breviaire imprimé à Vannes (*Venetiis*), 1480, dans lequel on a employé des chiffres arabes dont plusieurs bibliographes croyaient l'usage beaucoup plus récent en France. V—VE.

CHAH-AALEM, dernier souverain de la dynastie tymouryde dans l'Inde, naquit en 1725, et se nommait *Aly-Goher* avant de monter sur le trône. Il était fils aîné de Aâlem-Guyr II. Le courage et l'activité qu'il déploya dans ses premières années semblaient devoir le préserver du triste sort qui lui était réservé. Nommé, par son père, naïb, ou vice-roi de Djedjer, en 1756, il se retira dans son gouvernement pour se soustraire aux machinations d'un ministre ambitieux, qui ne voulait pas se borner à gouverner son maître et l'empire, mais qui eut bientôt lieu de se repentir d'avoir obligé le jeune gouverneur à fuir la cour. Aly-Goher rassembla une petite armée, leva des contributions, et la conduisit aux portes de Dehly en 1758. Ayant obtenu les contributions qu'il désirait, il partit au mois d'octobre 1759, pour faire une expédition dans le Bengale, où ses armes furent moins heureuses. Il venait même d'être fait prisonnier à

Guyah, dans le Behâr, par les Anglais, réunis aux troupes impériales, quand on apprit la mort de Aâlem-Guyr, assassiné à Dehly, le 8 de rabyi 2e. 1173 (mardi 30 octobre 1759), par l'ordre de son infâme ministre. Aussitôt Aly-Goher recouvra sa liberté, et passa des fers sur le trône. La cérémonie de son inauguration se fit avec une grande solennité, à Patnâh, capitale du Behâr. Trop faible pour marcher sur Dehly, où commandait le perfide vézyr, appuyé d'un officier et d'une garnison marhatte, il se joignit au fameux Choudjââ-êd-Doulah. Celui-ci s'estima heureux de pouvoir engager le souverain de l'Hindoustân dans une coalition que les princes musulmans de cet empire avaient formée contre les princes hindous; en effet, Chah-Aâlem sanctionna par sa présence la mémorable victoire remportée par les premiers dans les plaines de Pannibet, le 7 janvier 1761, victoire funeste à l'Hindoustân, puisqu'elle affaiblit considérablement les Marhattes, la seule puissance capable d'entraver les audacieuses opérations des Anglais, et d'arrêter leurs incalculables progrès. Les vainqueurs ne tardèrent pas à être convaincus de cette triste vérité. Privés de leurs alliés naturels, ils eurent bientôt les Anglais sur les bras, et furent battus par eux dans les plaines de Bakhchar, le 23 octobre 1764. Dans cette circonstance lamentable, Châh-Aâlem fit une démarche que ses malheurs nous défendent de caractériser, et qu'il nous est déjà trop pénible de consigner ici. Ce monarque écrivit au colonel Monro pour le féliciter de sa victoire, et ensuite alla chercher un asyle dans le camp des Anglais, et accusa Choudjââ-êd-Doulah de l'avoir entraîné dans la guerre, et d'avoir contraint l'autorité royale à n'être que l'instrument des desseins ambitieux d'un simple sujet. Il poussa la faiblesse jusqu'à promettre aux Anglais les domaines de Choudjââ. Trop profonds politiques pour laisser apercevoir le mépris qu'une pareille conduite leur inspirait, ceux-ci accueillirent le monarque fugitif avec la plus noble hospitalité. On l'installa de la manière la plus pompeuse dans la ville d'Allah-Abad, où il représenta comme un roi de théâtre, dans le palais et dans la forteresse construite par Akbar, au confluent du Gange et du Djemnah. Quelles leçons, quel souvenir dans ce nom et dans ces monuments, pour un arrière-petit-fils de l'immortel Akbar, et un descendant de Tamerlan! L'ennui seul, ou plutôt les procédés violents et outrageants du major Smith chassèrent Châh-Aâlem de ce séjour, qu'il habita très tranquillement pendant plus de quatre ans, après lesquels il fit son entrée solennelle à Dehly, le 25 décembre 1771. Cette démarche lui fit perdre la protection des Anglais, et il passa de leur tutelle sous celle des Marhattes, qui l'abandonnèrent, puis sous celle des Rohyllahs. Les Marhattes s'étaient retirés en 1773. A cette époque, le monarque jouit un moment de l'autorité suprême, et l'employait à fermer les nombreuses plaies de l'empire; mais bientôt, triste jouet des factions ourdies à sa cour par les Rohyllahs, par les Marhattes, par les amis de Choudjââ, et surtout par ceux des Anglais, il se vit réduit plusieurs fois à défendre ses provinces, sa capitale, son propre palais contre des sujets rebelles, ambitieux et ingrats. Les bienfaits même dont il les comblait ne servaient qu'à enfler leur orgueil, et à leur inspirer plus d'audace. Enfin, un misérable rohyllah, nommé *Gholâm-Cadyr*, conçut l'infernal projet de détrôner son légitime souverain. Ses premières tentatives

ne furent pas heureuses. Une femme qui avait hérité du petit fief et surtout du courage de son mari, aventurier alsacien, la Begum, c'est-à-dire la princesse Somrou, suivie d'un petit nombre de ses soldats, et avec très peu d'artillerie, repoussa les attaques de Gholâm-Cadyr; mais sa retraite ne fut que simulée, il reparut avec des démonstrations moins hostiles, et obtint même son pardon de l'empereur, qui céda aux importunités des traîtres dont il était circonvenu. Enhardi par l'impunité, le rôhyllah devint exigeant, et fit des demandes que le monarque rejeta avec indignation. On signifia à ce prince, au milieu du dorbar, ou salle du conseil, sa destitution, et on lui enjoignit de se retirer dans son harem. Des satellites s'avançant l'auraient précipité de son trône, s'il n'en fût descendu promptement. Alors on proclame empereur un de ses frères, sous le nom de *Djihân-Châh*. Le trésor impérial est enlevé, le palais démeublé; on pénètre dans le harem pour enlever aux femmes leurs bijoux les plus précieux. Privé de tout moyen de résistance, trop faible pour trouver des ressources en lui-même, Châh-Aâlem passa plusieurs jours dans la stupeur du désespoir; il ne sortit de cet anéantissement qu'éveillé par les cris d'un de ses fils que les brigands traitaient avec la dernière indignité. « Misérables, s'écria-t-il, épargnez au » moins ce spectacle aux yeux d'un » père. » Aussitôt, trois satellites le saisissent, le renversent, et Gholâm-Cadyr, lui appuyant le genou sur la poitrine, lui arrache les prunelles avec la pointe de son poignard. Cette scène lamentable eut lieu le 10 août 1788. On le reporta dans le harem, où sa présence répandit la consternation la plus affreuse. Gholâm-Cadyr continua ses perquisitions, et ne tarda pas à préparer sa retraite pour échapper à la juste indignation des Marhattes. Il venait en effet de traverser à gué le Djemnah quand l'armée marhatte, commandée par le brave général de Boigne, entra dans Dehly. On replaça le malheureux monarque sur le trône, et l'on se mit à la poursuite de son infâme assassin; il fut arrêté, enfermé dans une cage de fer, et exposé ainsi aux insultes de toute l'armée. On lui arracha ensuite les yeux, on lui coupa successivement le nez, les oreilles, les mains et les pieds. La fin du règne de Châh-Aâlem fut encore plus insignifiante que le commencement. Privé de la vue, réduit à la plus triste dépendance, il fut successivement le pensionnaire et le mannequin des Marhattes et des Anglais. Il leur dut sa propre subsistance et celle de sa nombreuse famille. Abandonné aux mains qui daignaient le nourrir, il essayait de charmer l'ennui de sa solitude et l'horreur de sa situation en cultivant la poésie. Il publia même quelques élégies, où respire une mélancolie douce et trop naturelle. Enfin, dix-huit ans s'étaient écoulés depuis son anéantissement politique, lorsque quatre-vingt-deux coups de canon, nombre égal à celui des années de Châh-Aâlem, annoncèrent à la ville de Calcutta que cette ombre de potentat avait entièrement disparu. Il mourut à Dehly le 16 novembre 1806. Plusieurs salves d'artillerie furent bientôt tirées du même fort de Calcutta, pour saluer sulthân Akbar II, fils du monarque décédé, et héritier du plus pompeux comme du plus insignifiant des titres. Malgré ce titre, et malgré l'existence de ce fantôme, nous croyons pouvoir affirmer que la dynastie du grand Tamerlan n'existe plus. L—s.

CHAH-DJIHAN (CHEHAB ED-DYN, *la lumière de la religion*), fils de

Djihan-Guyr, reçut à sa naissance le nom de *Sulthân-Khorrem.* Il vit le jour à Lâhor, où son père avait fixé le siége de l'empire de l'Hindoustân, le 5 janvier 1592. A peine sorti de l'enfance, il fut en butte à la jalousie et aux perfides machinations d'une favorite qui voulait assurer la couronne à son fils : elle ne put empêcher cependant l'empereur de confier au jeune sulthân Khorrem, dès l'an 1023 (1613-14), une expédition dans le Dekehan. Les rebelles furent soumis, et le vainqueur reçut de l'empereur les plus honorables témoignages de sa satisfaction; mais des soupçons injurieux pour lui et trop fondés vinrent encore troubler la bonne harmonie rétablie dans la famille impériale. Un des frères de Sulthân-Khorrem mourut subitement; les présomptions les plus fortes se réunirent contre celui-ci, et l'empereur ne pardonna jamais ce lâche assassinat. Khorrem, n'ayant plus de mesures à garder, leva l'étendard de la révolte, et le 27 djomady 2e. 1031 (lundi 9 mai 1622), il se fit proclamer empereur par son armée, et prit le nom de *Châh-Djihân*, souverain du monde. Bientôt, il marcha droit sur Dehly, où Djihân-Guyr faisait alors sa résidence. L'armée impériale livra, sous les murs même de cette ville, une bataille sanglante à celle du rebelle, qui fut vaincu et obligé de prendre la fuite. Il conduisit les débris de son armée dans le Bengale, dont il s'empara, aussi bien que du Béhâr; mais il fallut encore abandonner ces nouvelles conquêtes, et accepter la paix qu'un trop faible père voulait bien proposer. L'empire moghol était à peine pacifié, que la mort de Djihân-Guyr semblait devoir provoquer de nouvelles commotions. Trois de ses fils annonçaient des prétentions à la couronne : Châh-Djihân l'obtint, et ses deux concurrents disparurent. On sait que l'un d'eux fut enfermé avec ses deux enfants dans une chambre du palais impérial, dont on mura les fenêtres et la porte. Le palais entier retentit pendant plusieurs jours des hurlements de ces trois infortunés. Châh-Djihân avait trente-six années solaires et vingt-huit jours quand il monta sur le trône de l'Hindoustân, à Agrah, le 1er. février 1628. Malgré la promptitude avec laquelle le nouveau souverain avait battu et exterminé ses compétiteurs à l'empire, quelques voisins turbulents, tels que les Tatars-Ouzbeks, crurent le moment favorable pour tenter une invasion dans l'Hindoustân; ils furent repoussés au-delà du Sind. Les habitants, toujours inquiets du Dekehan, voulurent aussi profiter de l'absence des troupes impériales, assez sérieusement occupées dans le nord de l'Inde, et rentrer sous la puissance des radjahs, ou princes hindous. Châh-Djihân voulut leur donner une leçon capable de leur ôter toute espérance et jusqu'au désir même de faire à l'avenir de semblables tentatives. Au mois de février 1631, il partit d'Agrah, suivi d'une armée de cent mille cavaliers et de trois cent mille fantassins, divisée en douze corps qui entrèrent dans le Dekehan par autant de côtés différents. Les confédérés, assaillis de toutes parts, s'estimèrent trop heureux de conserver la vie et une faible partie de leurs propriétés. Cette importante opération dura deux ans, et le monarque rentra triomphant dans sa capitale le 7 mars 1633. Une famine qui désola l'Hindoustân à cette époque, lui suggéra le projet de détruire le brahmanisme, parce que les Hindous s'occupaient beaucoup plus des exercices de dévotion que de l'agriculture. « Malheu- » reux, vous avez mille dieux, » leur

disait le monarque musulman en signant l'ordre de briser les idoles et de renverser les pagodes, « et, parmi » cette légion de dieux, il ne s'en » trouve pas un qui pourvoie à votre » subsistance; ils ne servent qu'à vous » distraire du soin d'y pourvoir vous- » mêmes. » Les Hindous montrèrent, pour la défense de leurs divinités et de leurs temples, une énergie dont on ne les aurait jamais crus capables; un grand nombre périt avec un courage digne d'une plus belle cause. Châh-Djihân reconnut bientôt l'inutilité de ses tentatives, et surtout combien étaient dangereux les décrets qu'il avait eu l'imprudence de rendre: il eut le bon esprit de les révoquer et le noble courage d'avouer sa faute, en disant : « Un » monarque qui veut avoir des sujets » fidèles doit leur passer toutes les » absurdités de leur religion et tolérer » la fourberie de leurs prêtres. » Tout en louant cette sage résignation, toujours pénible pour un monarque absolu, nous ne devons pas dissimuler que celui-ci voulut s'en dédommager en attaquant d'autres idolâtres tout aussi fanatiques, mais bien moins nombreux et moins dévoués que les Hindous. La prétendue idolâtrie des Portugais lui servit de prétexte pour les attaquer et venger une insulte qu'il avait reçue d'eux, lorsqu'en 1033 (1623-24) il avait réclamé leur secours contre son père. Une armée formidable attaqua Hougly; la ville, réduite bientôt aux dernières extrémités, fut prise d'assaut et une partie de la garnison passée au fil de l'épée. Les images des saints furent brisées ou déchirées par ordre du monarque, et pour plaire à la sulthane favorite, qui avait la plus profonde horreur pour le culte catholique. Les Anglais et les Hollandais ne furent pas étrangers aux brillants succès de cette expédition; ils avaient saisi avec empressement l'occasion d'écarter de dangereux rivaux. Différentes expéditions non interrompues occupèrent le monarque indien, et ne l'empêchèrent pas de faire d'énormes accroissements à la ville de Dehly, afin de la rendre digne d'être la capitale de son empire. Il profita d'un intervalle de paix, et, le 1er. avril 1648, il s'installa dans le nouveau palais. On aura une idée des sommes prodigieuses qu'il consacra à l'embellissement de cette ville, qui prit alors le nom de *Châh-Djihân-Abad*, quand on saura que l'ameublement et les seuls ornements du palais coûtèrent plus de 14 millions. On cite, comme une des circonstances les plus mémorables de cette fête, la présentation d'une histoire des dix premières années du règne de l'empereur, composée par Hamed, élève du célèbre Aboûl-Fazl. L'auteur fut magnifiquement récompensé. Absorbé dans les jouissances de toute espèce que lui offrait ce nouveau séjour, constamment occupé de l'embellir, Châh-Djihân négligea les soins de son empire. L'ambitieux et perfide Aureng-Zeyb eut tout le temps de préparer sa propre élévation, la ruine de son père et celle de ses frères. Ses projets éclatèrent lorsqu'il n'était plus temps de les traverser. Darâ-Chékoûh, le fils bien aimé de Châh-Djihân, voulut lui résister : tous ses efforts furent vains. Après la défaite des troupes impériales, Châh-Djihân fut arrêté le 15 juin 1656 par les satellites du plus indigne fils; incarcéré dans le palais d'Agrah, il y reçut bientôt la tête du fidèle et infortuné Darâ. Le monarque végéta sept ans entiers dans cette captivité, qui fut bien adoucie par les soins que lui donnait une tendre fille, la jeune et belle Djihân-Arâ, modèle de piété filiale, et que nous serions tentés de nom-

mer l'*Antigone indienne*, si son nom ne méritait pas d'être conservé aussi religieusement que celui de l'héroïne grecque. Les exercices de dévotion remplissaient une partie des longues heures du monarque captif, qui, pour devenir dévot, avait beaucoup changé; car, jusqu'à l'époque de ses malheurs, il avait témoigné la plus profonde indifférence pour toutes les religions, et cette indifférence était le résultat de l'attention toute particulière qu'il avait donnée, dans sa jeunesse, aux discussions théologiques soutenues en présence de Djihân-Guyr, son père, par les missionnaires, les mollas et les brâhmanes. Fatigué un jour d'entendre les chrétiens et les musulmans vanter les miracles qui signalèrent la naissance, et prouvaient conséquemment la vérité de leur religion mutuelle, il leur proposa de les placer sur un bûcher, les uns tenant l'Evangile, et les autres le Corân; il promit d'embrasser la religion de celui que le feu épargnerait. Nous ignorons lequel des deux apôtres refusa de se soumettre à cette épreuve; mais elle n'eut pas lieu. Enfin l'ennui, ou une cause plus triste encore, et qu'on devine aisément, d'après le caractère profondément atroce d'Aureng-Zeyb, termina la carrière malheureuse de son vieux père. Châh-Djihân mourut à Agrah le 21 janvier 1666. L'intérêt qu'on ne peut refuser au plus infortuné des pères ne doit cependant pas nous déterminer à dissimuler les justes reproches d'avarice, d'indolence et de cruauté qu'il a mérités. Il poussa l'amour des femmes à l'excès, et dépensa plus de 11 millions de francs pour élever un monument funèbre à la sulthâne Nour-Mahl: cette profusion doit être attribuée autant à son goût pour les grands édifices et pour les arts, qu'à son amour pour la sulthâne. Il faut convenir pourtant que les grands seuls étaient exposés à la cruauté de ce souverain, qui redoutait leur ambition, ou convoitait leurs richesses. Il se montrait clément et affable envers le peuple, se plaisait même à rendre la justice en personne. Un soldat avait enlevé la femme d'un écrivain, et celle-ci refusait même de reconnaître son mari qui la réclamait; l'affaire fut portée devant l'empereur, qui, ne pouvant dans le moment découvrir la vérité, renvoya les parties, mais garda auprès de lui la jeune femme. Quelques jours après, il feignit tout à coup d'avoir besoin d'encre, et dit à cette femme de lui en broyer et de lui en préparer, ce qu'elle fit avec une dextérité parfaite: « Tu t'y prends » trop bien, lui dit-il, pour n'avoir » pas été la femme d'un écrivain pu- » blic: retourne avec ton mari. » L—s.

CHAH-ROUKH-MYRZA, 4ᵉ. fils de Tamerlan, naquit à Samarcande le 14 de rabyi premier 779 (mardi 21 juillet 1377). Dès ses plus tendres années, on découvrit en lui les grandes qualités de son père, auxquelles il joignit dans la suite les vertus les plus rares. Dans cet âge où l'homme avide de gloire saisit avec empressement l'occasion de montrer du courage, sans examiner la cause qu'il embrasse, Châh-Roukh suivit son père dans la Perse, qui cherchait à secouer le joug que les Tatars lui avaient imposé peu d'années auparavant. Le jeune prince donna dans cette expédition des marques éclatantes de valeur. Il coupa lui-même la tête au chef des rebelles, et vint la jeter aux pieds de son père, en lui disant: « Puisses-tu » fouler aux pieds toutes les têtes de » tes ennemis comme celle de l'or- » gueilleux Mansour! » Le vainqueur qui venait de faire cette action, et qui s'exprimait ainsi, était âgé de dix-sept ans. Tamerlan avait trop de talent

pour ne pas connaître ceux de son fils, ou pour négliger de les employer. Ce prince, après l'avoir chargé de différentes expéditions qui réussirent glorieusement, lui donna le gouvernement du Khorâçân, où il se conduisit avec tant de sagesse, qu'à la mort du conquérant tatar, les peuples le reconnurent pour leur souverain. Hérat, capitale du Khorâçân, devint le siége d'un puissant empire, dont les limites reculèrent chaque jour; car les ennemis et les envieux de Tymour, espérant assouvir leur ressentiment sur ses fils, commirent différentes hostilités qui obligèrent Châh-Roukh de recourir aux armes. Marchant alors à la tête de ses armées, il montra qu'aux vertus d'un prince pacifique, il joignait les talents d'un bon général. Des victoires successives firent passer sous sa domination le Mazendérân, la Transoxiane; enfin, la Perse entière, une partie des Indes et de la Tatarie, de manière que ses états touchaient à ceux de l'empereur de la Chine. Il choisissait lui-même des personnes capables de bien gouverner les sujets qui leur étaient confiés, et leur donnait de vive voix, ou par écrit, des préceptes qui devraient être gravés en lettres d'or, dans l'intérieur de tous les palais. En remettant le Turkestan à Olough-Beyg, son fils aîné, si célèbre par son amour pour les lettres, il lui dit: « Sachez, mon fils, que le Très- » Haut ne nous a pas donné l'autorité » pour notre mérite personnel; nous » devons lui témoigner notre recon- » naissance en prenant pitié de tous » les malheureux; car Dieu a dit à » *Daoud* (David): *Je t'ai établi mon* » *vicaire sur la terre, pour rendre* » *la justice aux hommes.* Veillez » donc à ce que les juges observent » les lois, et conservez-les dans leurs » honneurs et dans leurs dignités. Ac- » cordez une protection particulière » aux habitants des campagnes; dé- » fendez-les contre l'oppression et l'a- » vidité des grands, qui rejettent sur » ces malheureux les impôts et tous les » fardeaux de l'état. » Malgré sa prudence, Châh-Roukh trouva parmi ses protégés des ingrats qui lui déclarèrent la guerre, ou qui gouvernèrent mal leurs nouveaux états; mais, toujours victorieux, il réprimait bientôt leurs écarts. Certains auteurs l'accusent d'une trop grande économie, qui tenait, disent-ils, de l'avarice. Voici un trait qu'ils citent à l'appui de leur inculpation. Un potier de terre rencontra Châh-Roukh, et lui demanda s'il croyait au dogme de leur religion, qui enseigne que tous les musulmans sont frères. « Certes, répondit le mo- » narque, je le regarde comme très » vrai. — S'il en est ainsi, pourquoi » suis-je dans l'indigence, tandis que » vous avez une si grande fortune? » Donnez-moi donc la portion qui » m'appartient en qualité de votre » frère. — Tu as raison. » Et aussitôt il fait donner à ce malheureux une pièce de la valeur de trois sous. L'autre très mécontent : « Voilà » donc, s'écrie-t-il, tout ce qui me re- » vient d'un si grand trésor? — Re- » tire-toi doucement, dit Châh-Roukh, » et ne dis rien à qui que ce soit. Si » tes frères me faisaient la même de- » mande, ta portion ne serait pas en- » core aussi forte. » Il n'avait aucun des vices des princes orientaux, et possédait la plupart des qualités, des connaissances, des vertus même qui leur manquent. Son activité ne lui laissait négliger aucune des branches de l'administration; il donnait une attention particulière au commerce, cette principale source de la prospérité des états. Les marchands étrangers étaient accueillis avec empressement, proté-

gés d'une manière toute particulière, et, non content d'encourager et de favoriser les grandes opérations commerciales, il cherchait tous les moyens d'entretenir des relations de cette espèce avec les royaumes les plus lointains. C'est ainsi qu'il envoya en ambassade à différents princes de l'Asie, des hommes sages et vraiment capables de seconder des vues aussi louables. L'auteur de cet article a publié successivement les deux relations d'Abdoul-Rizac, son molla ou aumônier, et auteur d'une Vie estimée de Châh-Roukh et de ses successeurs, que nous possédons à la Bibliothèque impériale. Il fut envoyé à la Chine en 1412, et dans l'Inde en 1443. La première a paru sous le titre d'*Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse*, etc., *et d'un empereur de la Chine*, traduites du persan, etc., Paris, 1788, in-8°. L'autre relation a été insérée dans le second volume de la *Collection portative de Voyages traduits de différentes langues orientales et européennes*, 1798, in-18. Maître paisible d'un vaste empire dont l'administration l'occupait tout entier, Châh-Roukh fournit une carrière brillante. Il régna quarante-trois ans, après la mort de Tymour son père, sur la Perse, la Tatarie, l'Inde et le Turkestan. Enfin, âgé de plus de soixante-onze ans, il mourut le jour du nourouz, c'est-à-dire le jour de la nouvelle année solaire; suivant les anciens Persans, au mois de zoul-hadjah 850 (20 mars 1447), à Fachâroud, petit endroit dépendant de Rey, et fut enterré dans cette dernière ville. Il laissa cinq enfants, et même sept, suivant Khondemyr; l'aîné, nommé *Olough-Beyg*, succéda à son père, et s'acquit une juste célébrité par son amour pour les sciences. (*Voy.* OLOUGH-BEYG.) L—s.

CHAHAN, prince d'Arménie, était gendre de Léon VI, roi arménien en Cilicie, dont il défendit la puissance avec courage et habileté contre les Égyptiens, qui envahirent ce petit état vers le milieu du 14e. siècle. Ne pouvant résister à leur nombreuse armée, il s'enferma avec son beau-père dans le fort de Goban, où il se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Obligé de se rendre, il fut conduit en Égypte avec toute la famille royale. Échappé de sa prison, il se rendit en Espagne, où Jean Ier., roi de Castille, l'accueillit avec distinction, et obtint la délivrance du roi Léon, qui se rendit aussi en Espagne, puis en France, où Chahan mourut vers 1390. Z.

CHAHYN-GUÉRAI, fils d'Ahmed-Guéraï, et dernier khân de Crimée, n'a que la triste célébrité d'avoir laissé renverser le trône occupé par une dynastie issue de Djenguyz-Khân. Nommé d'abord, en 1772, calghaï-sulthân, c'est-à-dire lieutenant du Khân-Saheb-Guéraï son frère, il fut destitué par lui en 1774, et résolut de se venger d'une manière éclatante. Il mit les Nogaïs dans son parti, et les Russes lui envoyèrent en secret un régiment entier. Au mois de juin 1776, Châhyn commença ses hostilités contre un khân nommé *Devlet-Guéraï*, que la Porte othomane avait substitué à son frère. Au mois de novembre 1776, Châhyn remporta une victoire complète, non loin de Taman, sur ce nouveau khân. D'après un avantage aussi signalé, il n'hésita pas à se rapprocher des côtes d'Asie avec quarante mille Tatars, et un nombreux corps de Circassiens que ses succès avaient attirés dans son parti. Il n'attendait que les gelées pour passer en Crimée sur la glace, et chasser le khân qui lui était bien inférieur en

forces. Las de garder l'incognito, les Russes le secondent ouvertement, s'emparent de Perecop en janvier 1777, et enjoignent au khân de souscrire un acte d'indépendance pour mettre à sa place Châhyn-Guéraï. Celui-ci avait alors le grade de lieutenant dans le régiment de Preabagaiski. Dès les premiers jours de mars, il pénétra dans la presqu'île par Kaffah, conduisant avec lui trente-cinq à quarante mille hommes; le 4 de ce mois, il fut proclamé khân à Baghtchèh-Séraï, et envoya aussitôt demander au Grand-Seigneur l'investiture accoutumée, en reconnaissant sa suprématie spirituelle. Il envoya aussi une autre députation à la cour de St.-Pétersbourg, pour exprimer sa reconnaissance à la czarine, et témoigner sa soumission envers elle. En attendant les marques extérieures de la souveraineté qu'on devait lui envoyer de Constantinople, Châhyn en exerçait les droits, et annonçait des vues bien supérieures à celles qui dirigent ordinairement la conduite des monarques musulmans. Résolu de civiliser les Tatars et d'introduire parmi ses troupes la discipline européenne dont il reconnaissait tous les avantages, il commença par détruire la plupart des formes de l'ancien gouvernement, leva de nouvelles troupes, et leur assigna une paye non interrompue. Avant lui, les khâns n'avaient point de troupes régulières et permanentes. Ces mesures, et d'autres qu'il serait trop long de rapporter, épuisèrent bientôt le mince trésor du souverain, qui n'avait pas, comme ses prédécesseurs, la facilité de recourir à la Porte othomane pour obtenir des secours d'argent. Il se vit dans la triste nécessité d'employer des moyens qui lui aliénèrent le cœur de ses sujets; il y eut des soulèvements fomentés aussi par des émissaires. Craignant pour sa propre sûreté, le khân invoqua le secours des Russes, qui avaient trop d'intérêt à saisir une pareille occasion pour paraître sourds à sa démarche. En 1777, des détachements Russes entrèrent en Crimée, et s'étaient déjà installés à Guzlevèh et dans d'autres places, lorsqu'au mois d'octobre de la même année, les Tatars, excités par les Turks, fondirent tout à coup sur les Russes, dispersés dans la Crimée et dans le Kouban. Ils en firent un horrible massacre. Cette grande catastrophe favorisa les tentatives d'un compétiteur de Châhyn, que le dyvân de Constantinople avait envoyé avec quelques secours. A peine avait-il reçu les marques distinctives d'une autorité bien illusoire, que Châhyn, suivi de huit mille Russes, le défit et le contraignit de s'embarquer à Balouklava, et fut de nouveau réinstallé sur le trône de Crimée, vers le mois de juin 1778; mais ce ne fut qu'après beaucoup de négociations et d'instances de la part de la Russie et même de la France, qu'il reçut du Grand-Seigneur son investiture au mois de novembre 1779. Cette vaine formalité, accordée à des sollicitations importunes, pour ne pas dire même impératives, n'empêcha pas le sulthân de susciter des embarras et de mauvaises affaires à celui qu'il regardait avec raison comme un rebelle et comme la créature des Russes, les éternels ennemis de l'empire othoman. Les émissaires du dyvân en Crimée fomentèrent de nouveaux troubles, et furent parfaitement secondés par les circonstances. Au mois de juillet 1781, les Tatars du Kouban se mirent en insurrection; au mois de décembre de la même année, la famine se fit ressentir, et la population de la Crimée diminua d'une manière effroyable, tant par la mort des habitants que par leurs émigrations.

Châhyn reparut encore, escorté par une armée russe. Depuis long-temps la czarine convoitait la Crimée. Il lui était impossible de trouver un moment plus favorable pour s'en emparer. Ses troupes occupaient les principales forteresses et ses vaisseaux bloquaient les ports. Le khân s'était rendu odieux au dyvân de Constantinople, et méprisable aux yeux de ses sujets, qui le regardaient comme la créature des infidèles, et le soupçonnaient d'avoir abjuré l'islamisme. Après une négociation savamment conduite par le prince Potemkin, un nouveau traité fut conclu à Constantinople entre la Russie et la Turkie, le 21 juin 1783, et ratifié le 20 septembre de la même année. Ce traité assurait à la czarine la paisible possession de la Crimée, du Kouban et autres nouvelles conquêtes. Le faible Châhyn-Guéraï signa une renonciation formelle et irrévocable, pour lui comme pour ses héritiers, à la souveraineté de la Crimée. On lui accorda une pension annuelle de cent mille roubles; mais bientôt l'ennui ou les mauvais procédés le déterminèrent à quitter Baluga, ville de la petite Russie où il s'était retiré, pour se rendre à Constantinople. La présence d'un souverain musulman détrôné, descendant de Djenguyz, et à la famille de qui le trône othoman est dévolu dans le cas où la dynastie régnante viendrait à s'éteindre, déplaisait au sulthân et lui causa même des inquiétudes. On lui enjoignit de se retirer dans une île de la Grèce, à Rhodes, suivant l'opinion généralement adoptée. Cet ordre présageait le triste sort qui lui était réservé. En effet, quelque temps après son arrivée dans cette île, le malheureux khân fut étranglé en sortant du bain. On envoya sa tête à Constantinople. En lui finit une des dynasties fondées par les enfants de Djenguyz-Khân. Le royaume de Crimée, absorbé aujourd'hui dans le vaste empire russe, avait conservé une existence plus ou moins précaire pendant plus de cinq cents ans. L s.

CHAIS (Pierre), né à Genève le 3 janvier 1701, fut élevé dans sa patrie et reçu ministre en 1724. Après avoir voyagé en la compagnie de quelques seigneurs anglais, et parcouru la Suisse, la Lorraine, l'Alsace et la Hollande, il vint à Paris à la fin de 1727. Peu de temps après, et en mars 1728, il fut élu pasteur de la Haye, où il arriva en mai de la même année. Six ans après, il épousa Antoinette Guilhelmine Paw. Chais desservit pendant cinquante ans l'église confiée à ses soins. Il fut à la fois ministre respectable, homme aimable dans le monde et écrivain distingué; mais il reste un monument de l'existence de Chais bien autrement précieux que les livres qu'il a faits: c'est la maison de charité que l'Église française a fondée à la Haye. Chais en conçut le plan, réussit à le faire goûter, veilla à son exécution et à sa conservation. Il mourut en octobre 1785. Ses ouvrages imprimés sont : I. *le Sens littéral de l'Écriture-Sainte défendu contre les principales objections des antiscripturaires et des incrédules modernes*, traduit de l'anglais de Stackhouse, avec une dissertation du traducteur sur les démoniaques, 1738, 3 vol. in-8°.; II. une édition de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* du président Hénault, avec son agrément et quelques corrections qui lui furent soumises, la Haye, 1747, in-8°. Le président Hénault, dans l'avertissement en tête de sa troisième édition, parle avec éloge de Chais. III. *Lettres historiques et dogmatiques sur les jubilés et les in-*

dulgences, ibid., 1751, 3 vol. in-8°. La cour de Rome est très maltraitée dans cet ouvrage, rempli de recherches curieuses. IV. *Théologie de l'Écriture-Sainte*, ou *la Science du salut*, ibid., 1752, 2 vol. in-8°.; V. *Instruction abrégée sur les premiers principes de la religion chrétienne*, ou *Catéchisme pour les jeunes enfants*, 1752, in-12; VI. *Discours apologétique sur la méthode de communiquer la petite vérole*, 1754, in-8°., et dans les *Mémoires de l'académie de Harlem*. Ce fut Chais qui, le premier, fit connaître l'inoculation en Hollande, par ses écrits et l'heureux usage qu'il en fit sur sa propre famille. VII. *Catéchisme historique et dogmatique*, avec un supplément *sur la nature et la perfection de Dieu*, 1755, in-8°.; VIII. *la Sainte-Bible*, ou *le Vieux et le Nouveau-Testament, avec un Commentaire littéral composé de notes choisies et tirées de divers auteurs anglais*, la Haye, 1743 et suiv., 8 vol. in-4°.: les 7e. et 8e. ne parurent qu'en 1790. Ces huit volumes, dont le 7e. est en deux parties, ne contiennent que les livres historiques de l'Ancien-Testament; il est malheureux que l'auteur n'ait pu achever son travail sur les autres parties de l'Écriture. IX. *Sermons*, 1790, 2 vol.; X. *les Mœurs anglaises*, ou *Appréciations des mœurs et des principes qui caractérisent la nation britannique*, traduites de l'anglais de Brown, 1758, in-8°.; XI. il a fourni beaucoup d'articles pour les tomes IX à XXVI de la *Bibliothèque raisonnée*, pour les cinq derniers volumes de la *Bibliothèque britannique*, pour la *Nouvelle Bibliothèque*, et pour la *Bibliothèque impartiale*, publiée à Leyde par Luzac. Il a aussi beaucoup travaillé aux vingt-cinq premiers volumes de la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*. A. B—T.

CHAISE. *V.* FILLEAU et LACHAISE.

CHAIX (DOMINIQUE), curé de Baux, près de Gap, né à Mont-Auroux en 1731, mort en 1800, âgé de soixante-neuf ans, fit, quoique sans maître, une étude approfondie de la botanique, et surtout des plantes de son pays. M. Villars, son élève, le cite souvent dans son *Histoire des plantes du Dauphiné*, à l'occasion de beaucoup de plantes rares ou nouvelles dont il lui devait la connaissance; et, pour perpétuer le souvenir de ses travaux, il a donné le nom de *Chaixi* à quelques espèces que ce botaniste avait découvertes dans les Alpes : telle est entre autres une espèce de bouillon blanc, nommée *verbascum chaixi*. On trouve aussi dans cet ouvrage un catalogue des végétaux qui croissent spontanément aux environs de Gap, que ce curé avait composé, à sa prière, sous le titre de *Flore Gapençoise*. On l'a aussi imprimé séparément, sous ce titre : *Plantæ Vapincenses*, etc., in-8°. Les herbiers de Chaix ont passé entre les mains de M. Picot-Lapeyrouse, et ses manuscrits, formant deux gros volumes in-4°., à M. Villars, qui a lu son Éloge au lycée de Grenoble.

B—G—T.

CHALAIS (prince DE). *V.* TALLEYRAND.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du 3e. siècle, auteur d'un commentaire estimé sur le *Timée* de Platon, que Meursius fit imprimer à Leyde, en 1617, in-4°., et que Jean-Albert Fabricius a mis à la fin du second volume des œuvres de S. Hypolite, avec de savantes notes, Hambourg, 1718, in-fol. Les critiques sont partagés sur la religion de

cet ancien auteur. Fabricius prétend qu'il était chrétien ; Giraldi le fait même diacre de Carthage. L'abbé Goujet, dans une dissertation insérée dans le Ier. tome des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, soutient l'opinion contraire, et il se fonde sur ce que Chalcidius adopte toutes les erreurs de Platon ; qu'il doute de la divinité des livres de Moïse ; qu'en parlant des dogmes du christianisme, il ne le fait qu'avec indifférence et sans rien dire qui prouve qu'il en fut persuadé. Mosheim et Brucker le mettent dans la classe de ces philosophes syncrétistes ou éclectiques, qui amalgamaient la philosophie de Platon avec les dogmes du christianisme, prétendant que les vérités enseignées par J.-C. avaient été connues long-temps auparavant, mais cachées par les prêtres sous le voile des cérémonies, des fables et des allégories, et que les deux religions convenaient dans les points essentiels. Mosheim pense que Chalcidius ne fit jamais profession du christianisme. Brucker est d'une opinion contraire, et il dit que les erreurs platoniciennes qu'on lui reproche lui furent communes avec plusieurs grands hommes, dont le christianisme n'est point révoqué en doute. Ce platonisme des anciens Pères a été solidement réfuté par M. Malleville, dans son *Histoire de l'éclectisme*.

T—D.

CHALCOCONDYLE (LAONIC, ou NICOLAS), est plus connu sous le nom de *Chalcondyle*. Il naquit à Athènes, on ignore en quelle année. L'époque de sa mort est également inconnue ; on sait seulement qu'il florissait vers 1470. Nous avons de lui une *Histoire des Turcs et de la chute de l'empire grec ;* elle commence à l'année 1298, et va jusqu'à 1462. « Sa diction, dit » M. de Ste.-Croix, dans l'*Examen* » *des historiens d'Alexandre*, est » barbare, ou pleine d'expressions » triviales, mais son ouvrage est im» portant pour l'histoire du 15e. siè» cle. » La 1re. édition du texte grec est de Genève, 1615, in-fol. ; la meilleure est celle de Paris, 1650, in-fol., avec un glossaire, par Fabrot. Cette dernière édition, qui fait partie de la *Byzantine* du Louvre, a reparu dans la *Byzantine* de Venise. Chalcondyle a été traduit en français, et commenté par Blaise de Vigenère, Paris, 1577 et 1584, in-4°. Artus Thomas et Mézerai ont continué Vigenère ; le premier, jusqu'à l'année 1612 ; le second, jusqu'en 1649. Ces deux continuations ont été imprimées plusieurs fois.

B—ss.

CHALCONDYLE (DÉMÉTRIUS), ne vit point le jour à Constantinople, ni en Crète, comme l'ont écrit quelques auteurs, mais à Athènes. On peut placer sa naissance vers 1424 ; car il paraît constant qu'il mourut en 1511, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Démétrius était élève de Théodore Gaza, et, sur sa réputation, Laurent de Médicis l'invita à se rendre à Florence pour y professer le grec. Il dut y arriver vers 1479. Ses leçons furent d'abord très suivies ; mais bientôt, il trouva dans Politien un rival, qui, parlant le latin avec plus de grâce et d'élégance, lui enleva presque tous ses auditeurs. Démétrius était savant, on en convenait ; mais on le trouvait sec et aride, et l'on abandonnait son école pour celle de Politien, qui joignait beaucoup d'éloquence à beaucoup d'érudition. A la mort de Laurent de Médicis, Démétrius quitta Florence, et se rendit à Milan, où Louis Sforce l'appelait. Il y resta jusqu'à la fin de sa vie, se livrant tout entier à l'enseignement du grec et à des travaux d'érudition. On nomme, parmi ses élèves

les plus célèbres, Benoît Jove, frère de Paul; Étienne Niger, Reuchlin, et Thomas Linacer, qui fut en Angleterre un des fondateurs de la littérature grecque, et en donna les premières leçons dans l'université d'Oxford. Plusieurs biographes prétendent que Démétrius, avant d'aller à Milan, avait passé quelque temps à Venise, et qu'Alde Manuce l'avait employé à corriger les épreuves de ses éditions; mais ce fait est contredit par l'exact et savant Börner, dans son *Histoire des Grecs du 15e. siècle.* Alde eut pourtant des relations avec Démétrius; car il lui a dédié son édition d'*Euripide*. Dans l'épître dédicatoire, il le nomme le premier des Grecs de cet âge, et le seul dont la doctrine rappelle l'ancienne Athènes. Démétrius est auteur d'une grammaire grecque, dont la 1re. édition parut à Milan, vers 1493; elle est sans date, et de la plus grande rareté. Gourmont l'a réimprimée à Paris, en 1525, in-4°.; il y en a encore une édition de Bâle, 1546, in-8°. Démétrius avait composé cet ouvrage pour l'usage de ses auditeurs; il voulait mettre entre leurs mains une grammaire plus complète que les éléments de Chrysoloras, et plus facile, plus simple que le grand traité de Théodore Gaza. Le véritable titre de Démétrius à la gloire littéraire, c'est d'avoir donné les premières éditions d'*Homère* (Florence, 1488, 2 vol. in-fol.), d'*Isocrate* (Milan, 1493, in-fol.), et de *Suidas* (Milan, 1499, in-fol.). B—ss.

CHALDUN. *Voy.* IBN-KHALDOUN.

CHALGRIN (JEAN-FRANÇOIS-THÉRÈSE), né à Paris en 1739, de parents peu aisés. Leurs rapports avec M. de Marigni, directeur-général des bâtiments, décida de l'état du jeune Chalgrin, et en fit un architecte. A cette époque, le mauvais goût dominait en France. Un seul homme, le comte de Caylus, s'arma contre la barbarie, et, quoiqu'il eût à vaincre la faveur dont jouissaient les Oppenord, les Messonnier, les Sajoue et les Perrotte, qui avaient porté leur influence sur tous les arts, il prouva, par ses écrits, combien un seul individu peut influer sur le goût d'une nation. Tout changea de style, et rien de ce qui se fabriquait à Paris ne fut plus trouvé convenable, s'il n'était une imitation de quelque ornement grec. Dès-lors, les artistes qui, tels que Soufflot, Moreau et Jardin, avaient visité l'Italie, sensibles à la révolution qui s'opérait, ouvrirent leurs écoles et leurs portefeuilles aux élèves. Le jeune Chalgrin, admis à celle de Moreau et de Boulet, y étudia le goût de ses maîtres, et fut un des premiers dont les compositions se distinguèrent par des productions rectilignes. Le concours d'un pavillon sur l'angle d'un grand parc, à la convenance d'un souverain, fut le sujet du grand prix que remporta Chalgrin à l'académie. A la suite de ce triomphe, il partit pour l'Italie, où il étudia et dessina les plans et les profils de différents monuments dont l'académie de France était alors dans l'usage de demander des développements à ses élèves. De retour à Paris, il sut mériter l'estime du ministre Choiseul, qui se faisait un devoir de protéger le talent et d'encourager les artistes. Le duc de la Vrillière, satisfait d'un projet que lui présenta le jeune Chalgrin, le chargea de la construction de son hôtel, et le jour où il en prit possession fut un jour de fête pour l'artiste qui, invité pour recevoir des compliments, arriva quelques minutes plus tard. Ce ministre lui en ayant fait un léger reproche, attribua la cause de ce retard à la montre de l'architecte, et il lui en offrit une enrichie de diamants. Une

place vaquait alors à l'académie d'architecture; le nom de trois habiles architectes fut soumis au roi, suivant l'usage, et Chalgrin, quoique très jeune, fut préféré. Vers le même temps (1770), il se fit remarquer par la construction d'une salle de bal et de festin, à l'occasion du mariage du dauphin. Lors de la formation de la maison des princes, il fut nommé premier architecte et intendant des bâtiments de la maison de Monsieur. Le comte d'Artois le nomma aussi intendant de ses bâtiments. Ses travaux les plus importants sont: l'hôtel de St.-Florentin, rue de l'Orangerie; le collége de France, place Cambrai; la tour et la chapelle des fonts, sous le portail de St.-Sulpice, et le buffet d'orgues; l'église de St.-Philippe du Roule; la restauration du palais du Luxembourg, dont le grand escalier est un chef-d'œuvre de magnificence; plusieurs hôtels à Paris, et châteaux; l'arc de triomphe que l'on construit à l'Étoile. Chalgrin fut chargé, en 1796 et 1797, de toutes les fêtes qui furent ordonnées par le directoire exécutif. Il fut de la classe d'architecture de l'institut, et du conseil des bâtiments auprès du ministre de l'intérieur. Architecte distingué, plus encore par le caractère de grandiose qu'on retrouve dans ses conceptions, que par une grande précision dans ses détails, il n'était pas assez sévère dans ses profils, ni dans le choix des ornements, et se montra toujours trop difficile à revenir sur ses premières idées. Les contrariétés qu'il éprouva sur l'exécution de l'arc de triomphe de l'Étoile l'avaient fortement affecté. Il avait espéré que le terme de son travail servirait de réponse à ses contradicteurs; mais la mort ne lui a pas permis de voir cette espérance se réaliser. Cet artiste était très laborieux, et a toujours détaillé lui-même ses premières conceptions. Il a formé peu d'élèves, et il est mort sans fortune, le 20 janvier 1811. B—L—R.

CHALICAN. *Voy.* IBN KHALICAN.

CHALIER (MARIE-JOSEPH), né en 1747 à Beaulard, près de Suze en Piémont, fut élevé dans sa patrie, et se destina d'abord à l'état ecclésiastique; mais, dégoûté bientôt d'une profession qui s'alliait mal avec ses penchants, il y renonça, et entreprit différents voyages. Il parcourut successivement le royaume de Naples, l'Espagne et le Portugal, étudia les langues de ces contrées, et vint s'établir à Lyon, dans le dessein d'y enseigner l'italien et l'espagnol. Après quelques essais peu avantageux, il entra dans le commerce, et parvint à s'associer à une maison de commission pour les étoffes de Lyon. Il reprit alors ses voyages, établit en Italie d'utiles relations, et acquit en peu d'années un crédit et une fortune assez considérables. En 1789, il embrassa le parti de la révolution avec un enthousiasme qui tenait du délire. Il fit plusieurs voyages à Paris, et en revint toujours avec un nouveau degré d'exaltation. Après la prise de la Bastille, il apporta à Lyon des pierres de cette forteresse, et, en les distribuant à la multitude, il les baisait avec transport. On le vit souvent, à cette époque, se mettre à genoux dans les rues, et couvrir de ses larmes les affiches qui contenaient des décrets ou des proclamations conformes à ses idées. Ces manières bizarres fixaient les regards de la multitude, et Chalier devint son idole; l'engoûment était au point, que la salle du club ne suffisait pas à la foule qui s'y portait lorsque Chalier devait présider la séance, ou y prendre la parole. Son éloquence était populaire et toute en images, en jeux de mots et en pantomime. Il prenait à la tribune les attitudes les plus

singulières et les plus grotesques, s'enfonçait de manière à n'être plus aperçu, reparaissait ensuite, s'élevait sur la pointe des pieds, montait même sur la banquette, et débitait alors, avec une énergie difficile à peindre, les plus extravagantes maximes. Il se chargeait de haranguer les généraux et les commissaires du gouvernement, toutes les fois qu'en passant à Lyon ils visitaient le club, et, suivant que leurs manières et leurs discours se trouvaient conformes ou contraires à ses idées, il les accablait de caresses, ou les apostrophait avec audace. « Lasource, dit-il » un jour au conventionnel de ce nom, » tu n'es *la source* ni du patriotisme, » ni de la vérité.... Ton armée! disait- » il une autre fois à un général qui » avait appelé *son armée* les troupes » dont il allait prendre le commande- » ment, penses-tu parler à des escla- » ves?.... Dis, l'armée de la républi- » que, ou crains la colère du peuple.» Au retour d'un second voyage que Chalier fit à Paris, il distribua son portrait avec cette inscription : « Le » patriote Chalier a passé six mois à » Paris, pour être l'admirateur de la » Montagne et de Marat. » Ce fut à cette époque que l'exagération de ses idées, qui, jusqu'alors, n'avait paru que burlesque, prit ce caractère atroce et sombre qui devait le conduire à l'échafaud. Il ne parlait plus que d'égorger les aristocrates et les riches; il formait des listes de proscription, qu'il intitulait : *Liste importante, ou Boussole des patriotes pour les diriger sur la mer du civisme*, et il excitait la multitude à imiter les massacres de Paris. Le 6 février 1793, il fait convoquer, au son d'une cloche qui fut promenée dans toutes les rues de Lyon, une assemblée générale du club des Jacobins, et là, il prononce le serment que chacun doit prêter : ce serment vouait à la mort quiconque violerait les secrets de la séance. Il propose ensuite la formation d'un tribunal populaire, qui sera chargé de prononcer sur le sort des aristocrates. « Neuf cents victimes, s'écrie-t-il, sont » nécessaires à la patrie en danger; » on les exécutera sur le pont Morand, » et les cadavres seront précipités » dans le Rhône. » Pendant qu'on adopte ces exécrables propositions, quelques membres en retard se présentent pour entrer; Chalier, quittant la tribune, se précipite à la porte, armé de son poignard, et leur fait prêter le terrible serment. Cependant, quelques personnes, effrayées de l'énormité des crimes qui se préparent, parviennent, sous divers prétextes, à sortir de la salle, et courent dévoiler au maire de la ville les secrets de la conjuration. Nivière-Chol (c'est le nom de ce respectable magistrat) appelle autour de lui les citoyens les plus recommandables; il assemble la garde nationale, et déjoue, par des mesures sages, les projets des conjurés. Ce contre-temps ne décourage pas Chalier; il ourdit de nouvelles trames, et, pendant plusieurs mois encore, il continue d'agiter la ville; mais l'indignation éclata enfin, et, le 29 mai 1793, à la suite d'un combat sanglant qui fut livré au milieu de la ville, Chalier fut arrêté à sa maison de campagne à la Croix-Rousse, traduit devant le tribunal criminel, et condamné à mort le 17 juillet. Les motifs de sa condamnation furent puisés principalement dans sa conjuration du 6 févr. Cet arrêt fut rendu malgré un décret de la convention, sollicité par Marat en faveur de son disciple. Chalier fut exécuté le lendemain de la sentence; il parcourut à pied le long trajet de la prison au lieu du supplice, sans donner aucun signe de faiblesse; il était accompagné d'un

prêtre, et paraissait s'entretenir assez tranquillement avec lui; mais arrivé sur l'échafaud, la vue de l'instrument du supplice ébranla sa fermeté: il était en défaillance au moment où il fut décapité. Ce fut au tribunal criminel, lorsqu'il entendit sa condamnation, qu'il s'écria : « Ma mort coûtera cher » à mes concitoyens. » Paroles prophétiques qui se réalisèrent si malheureusement. Après le siége de Lyon, le corps de Chalier fut déterré, et ses cendres déposées au Panthéon, d'où elles furent ensuite tirées et jetées à la voierie avec celles de Marat. Chalier était d'une petite taille; il avait le teint jaune et tous les signes d'un tempérament bilieux; ses yeux étaient étincelants, ses lèvres grosses; sa tête chauve était couverte d'une perruque poudrée; son regard était équivoque, sa démarche mal assurée, et l'on remarquait, dans l'habitude générale de son corps, quelque chose de convulsif qui indiquait l'état d'agitation où était constamment son ame. Z.

CHALIEU (l'abbé), antiquaire, né à Tain en Dauphiné, le 29 avril 1733, de parents très pauvres, commença ses études au collége de Tournon, et se destina à l'état ecclésiastique. Des missionnaires de la congrégation de Ste.-Colombe, qui surent apprécier ses dispositions, lui fournirent les moyens d'aller à Paris pour y faire son cours de théologie. L'évêque de St.-Pons, qui eut alors occasion de le connaître, se l'attacha d'abord en qualité de secrétaire, et le chargea ensuite d'un cours de théologie; mais cet évêque ayant été exilé, Chalieu, se trouvant sans protecteur, retourna dans son pays, occupa une chaire de théologie à Tournon, et la quitta bientôt pour se dévouer à l'étude de l'antiquité et des monuments. L'enthousiasme avec lequel il s'y livra ne le quitta qu'à sa mort, arrivée en 1810. Son cabinet, dont M. Millin a donné la description dans le *Voyage au midi de la France*, contenait des objets très curieux, qui, suivant ses intentions, ont été vendus au profit de ses parents et des pauvres. Le maire de Tain a publié en 1811, par souscription, les manuscrits de Chalieu, dont le recueil forme 1 vol. in-4°., intitulé : *Mémoires sur les diverses antiquités du département de la Drôme, et sur les différents peuples qui l'habitaient avant la conquête des Romains*. Chalieu avait beaucoup d'instruction, mais il s'est souvent occupé d'objets qui ne méritaient pas les longues dissertations qu'il leur a consacrées, et il n'a point porté un coup-d'œil assez philosophique dans l'étude des antiquités. Cependant ses travaux méritent l'attention des archéologues, et plusieurs de ses dissertations sont très curieuses; mais celles qui ont pour objet la géographie, contiennent des erreurs très graves, surtout relativement aux Voconces et aux Allobroges. B—G—T.

CHALIN DE VINARIO (RAYMOND), médecin du 14e. siècle, né à Vinas, petit village du Languedoc, étudia la médecine à Montpellier, et, après y avoir exercé quelque temps cette profession, se rendit à Avignon. C'est là qu'il fut témoin de cette peste meurtrière qui se manifesta, pour la première fois, en 1347, puis se renouvela en 1360, en 1373 et en 1382, et détruisit le quart du genre humain. Chalin traça une description exacte de ce fléau dans un opuscule estimé. Jacques Daléchamp, à qui un chirurgien de Montpellier, appelé *Guillaume Lothier*, en avait prêté un exemplaire manuscrit, pour avoir son sentiment, fut frappé de la bonté de cet ouvrage, malgré la barbarie de

style : c'est ce qui le détermina à le publier, après l'avoir traduit en meilleur latin, Lyon, 1552, in-16. Ce traité est divisé en trois livres ; dans le premier, on examine les causes et les symptômes de la peste ; on enseigne, dans le second, les moyens de s'en garantir, et, dans le troisième, on explique en détail la manière de traiter les pestiférés. L'auteur, qui vivait dans un siècle peu éclairé, se montre zélé partisan de l'astrologie judiciaire, et c'est presque le seul défaut qu'on puisse lui reprocher. Comme il exerçait la médecine à Avignon en même temps que Gui de Chauliac, il décrit les mêmes pestes que lui, et les décrit aussi exactement. Il parle, en outre, des deux dernières pestes du 14e. siècle, dont Gui de Chauliac ne fait pas mention, probablement parce qu'il n'en a pas été témoin. C.

CHALINIÈRE (Audebois de la). *Voy.* Babin.

CHALIPPE (Louis-François-Candide), de l'ordre des récollets, né à Paris en 1684, mort dans la même ville en 1757, est connu par quelques sermons médiocres, par une *Oraison funèbre du cardinal de Mailly*, 1722, in-4°., et surtout par une *Vie de S. François d'Assise*, Paris, 1729, in-4°., à laquelle les journalistes de Trévoux donnèrent de grands éloges, et dont ils firent de longs extraits. L'auteur s'y fait gloire d'être d'un ordre de catholiques *ardents* ; dit qu'en matière de foi, toute puissance émane du pape, qu'il est l'évêque du monde, et justifie Innocent III sur l'excommunication de l'empereur Othon III. Il rapporte ensuite sérieusement que Scot, allant disputer pour l'immaculée conception, fit sa prière devant une image de la Ste. Vierge ; que Marie inclina la tête pour l'assurer de son secours, et que cette image est celle où l'on voyait la Vierge dans cette attitude, à la porte de la Ste.-Chapelle basse du Palais, à Paris. T—d.

CHALLE (Charles-Michel-Ange), peintre, né à Paris le 18 mars 1718, d'une famille nombreuse et peu aisée, mort dans la même ville le 8 janvier 1778, fut professeur de perspective à l'académie de peinture, et jouit d'une grande considération ; mais il l'obtint plutôt par ses connaissances en architecture et en géométrie, que par les productions de son pinceau. Celles-ci sont en petit nombre, et tellement dispersées, qu'on ne peut guère citer que le plafond qu'il peignit pour son morceau de réception, dont le sujet est *la Peinture et la Sculpture unies par le génie du Dessin*, et le tableau qu'il composa pour l'église de St.-Hipolyte : il représente *le Clergé de Rome qui félicite ce saint sur sa conversion.* Ce dernier tableau passait pour son meilleur ouvrage. Challe fut nommé dessinateur du cabinet du roi, et chevalier de l'ordre de St.-Michel. Il dut cette faveur à l'étude particulière qu'il avait faite des monuments antiques et à son goût pour la décoration. On lui confia la direction des fêtes publiques et des pompes funèbres. C'est d'après ses dessins qu'a été construite la chaire à prêcher de St. Roch, qui offre un mélange bizarre d'idées profanes et religieuses, et dont le dessin est aussi incohérent dans l'ensemble que dans les détails. On ignore le lieu et l'année de sa naissance. Il a laissé en manuscrit une traduction de Piranési et un voyage, en forme de lettres, dans les principales villes d'Italie, des observations sur les phénomènes du Vésuve, etc., qui ne seront probablement jamais publiés. Il avait fait imprimer sur son art quelques ouvrages auxquels il n'avait pas mis son

nom, et qu'il serait difficile de désigner par leurs titres. — Un autre CHALLE (Simon), frère du précédent, statuaire, se fit remarquer dans le même temps. L—N.

CHALLES (CLAUDE-FRANÇOIS MILLIET DE), mathématicien, né en 1621, à Chambéri, où son père était premier président du sénat, entra dans la compagnie de Jésus dès l'âge de quatorze ans, et professa pendant neuf ans les humanités et la rhétorique. Rempli de zèle pour la conversion des infidèles, il demanda d'être employé dans les missions orientales, et il obtint d'être envoyé chez les Turks. Pendant ce voyage, il eut occasion de s'instruire des détails de la navigation, et se sentit porté, par un goût irrésistible, vers l'étude des mathématiques. A son retour, Louis XIV le nomma professeur d'hydrographie à Marseille, et c'est-là qu'il dressa une grande carte de la Méditerranée, qui n'a pas été gravée, mais qui était construite sur des observations astronomiques, et dégagée des erreurs qui défiguraient toutes les cartes à cette époque. Ses supérieurs l'ayant rappelé au collége de la Trinité, à Lyon, il y enseigna pendant quatre ans la philosophie, et les mathématiques pendant sept ans. Les cinq années suivantes, on voulut qu'il enseignât la théologie, afin de s'assurer qu'aucun emploi n'était au-dessus de sa capacité. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, surpris que, d'un excellent mathématicien, on voulût faire un médiocre théologien, dit qu'il fallait le laisser vieillir dans la science pour laquelle il était né; il le fit nommer recteur du collége de Chambéri. Le P. de Challes fut ensuite appelé à Turin, où il mourut, le 28 mars 1678. Ses principaux ouvrages sont : I. *Euclidis elementorum libri octo, ad faciliorem captum accomodati*, Lyon, 1660, in-12, souvent réimprimé, traduit en français en 1672, commenté par Ozanam (Paris, 1709, in-12), et par Audierne (Paris, 1753, in-12). II. *Cursus seu mundus mathematicus*, Lyon, 1674, 3 vol. in-fol. On n'avait point encore publié de cours de mathématiques aussi complet, et c'est à cet ouvrage que le P. de Challes doit sa réputation. Quoique le format soit peu commode, et que les figures ne soient gravées qu'en bois, cet ouvrage a été long-temps recherché, pour sa clarté, et il peut encore être consulté avec fruit. Il comprend trente-un Traités, divisés en cent dix-huit livres. On y trouve, dans les Traités de la coupe des pierres et dans celui du trait de charpente (*Ars tignaria*), des détails qui n'avaient point encore paru à cette époque. Le Traité de navigation et celui de la recherche des centres de gravité ont joui long-temps d'une grande estime; le premier a été traduit en français, Paris, 1673, in-4°. Après la mort de l'auteur, ses manuscrits passèrent à son frère, François-Amédée d'Arvillars, archevêque de Tarentaise, qui les communiqua au P. Aimé Varcin, jésuite; et c'est d'après ces manuscrits que ce dernier donna une nouvelle édition du *Cursus seu mundus mathematicus*, Lyon, 1690, 4 vol. in-fol. Cette édition comprend, de plus que la première, 1°. une Histoire des mathématiques, depuis Thalès jusqu'à l'an 1670; 2°. les six derniers livres d'Euclide; 3°. la réfutation du système de Descartes. III. *Principes généraux de la géographie mathématique*, Paris, 1676, in-12. Roucher a voulu faire honneur au P. de Challes de la première idée de l'aplatissement de la terre; Lalande a réfuté cette opinion dans le *Journal de Paris*. On trouve un abrégé de la vie du P. de

Challes, dans son Oraison funèbre, composée par le P. Hyacinthe Ferreri, jésuite, et insérée dans la dernière édition du *Mundus mathematicus*.

C. M. P.

CHALLONER (Richard), évêque titulaire de Debra, et vicaire apostolique en Angleterre pour le district de Londres, naquit le 29 septembre 1691, dans le diocèse de Chichester, de parents protestants, fut élevé dans la religion romaine par un prêtre catholique, et fit de très bonne heure abjuration des dogmes de Calvin. On l'envoya, en 1704, au collége anglais de Douai, où, après avoir fait de bonnes études, il devint successivement professeur de rhétorique, de philosophie et de théologie. Challoner repassa en Angleterre en 1730, où il s'employa tout entier aux fonctions du saint ministère et à la composition de divers écrits, parmi lesquels on distingue: I. les *Fondements de la doctrine catholique*, pour prouver la vérité des différents articles de la profession de foi de Pie IV; II. *Histoire abrégée des commencements et des progrès de la religion protestante*, dont le but est de montrer qu'elle a pris naissance dans les passions humaines; que, dès son origine, elle a été déchirée par une foule de sectes ennemies les unes des autres; III. *Raisons pour lesquelles un catholique romain ne peut pas se conformer à la religion protestante*, suivies de la *Pierre de touche du protestantisme*: il y met cette religion en contradiction avec le texte de la Bible; IV. le *Jeune homme instruit sur les fondements de la religion chrétienne*; V. *Autorité infaillible de l'Église dans les matières de doctrine, fondée sur les promesses de J.-C., et prouvée par les ouvrages même des protestants*; VI. *Essai sur l'esprit des prédicateurs dissenters*, contre quelques presbytériens qui ne cessaient de calomnier les catholiques dans leurs sermons, sur la présence réelle, la transsubstantiation et le sacrifice de la messe. Le docteur Middleton, dans sa *Lettre écrite de Rome*, avait prétendu établir une exacte conformité entre le papisme et le paganisme. Challoner le réfuta dans la préface du *Chrétien catholique instruit dans le sacrement, le sacrifice, les cérémonies et les pratiques de l'Église*; mais comme il prouvait que les reproches de son adversaire retombaient sur l'église anglicane, on lui répondit par une dénonciation où il était déféré comme ennemi de son pays, de sorte qu'il fut obligé de se tenir caché. Challoner était alors le docteur le plus apparent de l'Église catholique d'Angleterre. Le collége de Douai, qui était le principal établissement de cette Église sur le continent, et la pépinière des missionnaires destinés à perpétuer le catholicisme dans leur pays, le désigna pour président; mais le docteur Petre, évêque catholique de Londres, et en quelque sorte le chef spirituel de tous les catholiques d'Angleterre, s'empressa de le demander pour son coadjuteur. Il s'établit entre les deux pétitionnaires une lutte honorable pour celui qui en était l'objet; mais elle se termina enfin à l'avantage du docteur Petre, et Challoner fut sacré le 29 janvier 1741. Les devoirs de cette éminente dignité ne ralentirent point son travail pour la composition. Chaque année fut marquée par de nouveaux ouvrages; tels sont les *Mémoires des missionnaires*, etc., où l'on voit que, depuis l'année 1577 jusqu'à la fin du règne d'Élisabeth, en 1603, le nombre des catholiques qui avaient souffert la mort pour cause de religion se montait à cent trente-quatre; les *Fondements de l'ancienne*

religion, excellent traité de l'Église contre les protestants ; *Britannia sancta*, 1745, 2 vol. in-4°., contenant les vies des saints les plus célèbres dans les trois royaumes, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à la réformation. La mort de Petre, en 1758, le laissa chargé du soin de tout son troupeau. Il s'empressa de le partager avec le docteur Giffard, qu'il sacra comme son coadjuteur. Malgré les occupations de son ministère, il publia encore, en 1760, la *Cité de Dieu du Nouveau-Testament*, où il trace l'histoire de l'Église, celle des principales hérésies, et de la conversion des différents peuples jusqu'à ces derniers temps ; le *Martyrologe britannique*, auquel il ajouta depuis un supplément et un appendix. Il s'était élevé à Londres, dès 1741, une nouvelle secte, connue sous le nom de *méthodistes*, qui faisait chaque jour des progrès dans le peuple. Ce fut pour dissiper l'illusion de ces fanatiques, que Challoner publia sa *Précaution contre les méthodistes.* Nous passons sous silence un grand nombre d'autres ouvrages, les uns de dévotion, les autres de controverse, de traductions de livres de piété, soit du latin, soit du français. Challoner joignait à tant de compositions, des conférences, des instructions familières, des fondations pour l'éducation de la jeunesse, un établissement pour les domestiques sans place ; et il trouvait les moyens d'entretenir ces établissements par des souscriptions accordées à la confiance qu'on avait en lui. Cependant son ministère fut troublé par de fâcheux événements. Une loi du règne de Guillaume III assurait 100 livres sterl. de récompense à quiconque dénoncerait un prêtre catholique pour avoir exercé les fonctions de son état. Cette loi, tombée en désuétude, n'était point révoquée. Un officier de police s'insinua dans les chapelles catholiques, et jusque dans la confiance des prêtres, sous prétexte de vouloir se convertir. Ses dénonciations furent rejetées avec indignation par le lord-maire, par l'évêque anglican de Londres, par le célèbre lord Mansfield, grand-justicier d'Angleterre. Cependant, le grand jury, tout en détestant l'infamie de l'avide délateur, se vit forcé de lancer des décrets. Pendant ce temps-là, des orateurs populaires formaient des attroupements, déclamaient contre les catholiques, les chapelles furent fermées. Chaque jour les prêtres étaient condamnés à des amendes pécuniaires, à des emprisonnements perpétuels. Challoner fut, comme ses coopérateurs, l'objet des dénonciations, et traduit devant le tribunal de Old-Baily ; mais le zèle de leurs défenseurs et l'humanité des juges les firent acquitter ; et comme les dénonciations continuèrent encore, le parlement donna enfin le bill de 1778, qui déchargea les catholiques des peines portées par la loi de Guillaume III, et les mit sur le pied des autres non-conformistes. Challoner sortait à peine de cette persécution lorsque la fameuse révolte de 1780, conduite par le lord Gordon, pour faire révoquer le bill de tolérance, éclata par le pillage des chapelles, par l'incendie des maisons de plusieurs catholiques, et mit toute la ville de Londres en danger ; mais le parlement sut maintenir son ouvrage ; les séditieux furent dispersés, leur chef mis à Newgate, et, depuis cette époque, les catholiques n'ont point cessé de jouir des avantages de la nouvelle loi. Challoner, parvenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans, mourut d'apoplexie, le 12 janvier 1781, emportant avec lui les regrets de son nombreux troupeau, et même de ceux

dont la religion était contraire à la sienne. Le curé anglican de la paroisse de Milton, où son corps fut transporté, dressa sur son registre l'acte de dépôt en ces termes : « Le 22 janvier » 1781, a été enterré le docteur Challoner, prêtre papiste, évêque titulaire de Londres et de Salisbury, » homme excellent et vraiment pieux, » doué d'un grand savoir et d'une » rare capacité. » Sa Vie, ornée de l'analyse de ses ouvrages, a été composée en anglais, par M. James Barnard, son grand-vicaire, Londres, 1784, in-8°. T—D.

CHALMERS (GUILLAUME), en latin *Camerarius*, d'une famille noble d'Écosse, natif d'Aberdeen, fut élevé à Rome dans le collége de sa nation, tenu par les jésuites, chez lesquels il entra. Il professa la philosophie à Châlons-sur-Marne. Son opinion sur la prémotion physique, qui était alors un grand sujet de dispute dans les écoles, étant contraire à celle de ses confrères, lui suscita des tracasseries qui l'obligèrent de les quitter. Le P. de Bérulle le ramena en 1625 d'Angleterre en France, et, deux ans après, il devint un des disciples de ce pieux fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Il professa la philosophie à Angers. Ce fut durant ses deux cours d'enseignement qu'il publia les deux ouvrages suivants : *Selectæ disputationes philosophicæ*, trois parties réunies en un vol. in-fol., 1630; *Ad universam Aristotelis logicam introductio*, 1632, in-8°. Comme, dans le premier, il avait soutenu la prémotion physique et attaqué la science moyenne, le P. Annat lui répondit par des sophismes, et Théophile Raynaud par des injures. Chalmers leur opposa *Antiquitatis de novitate victoria*, 1634, in-4°., dont la modération contrastait avec l'acrimonie de ses adversaires. Pendant qu'il professait la théologie à Saumur, il fit imprimer *SS. Augustini*, *Fulgentii et Anselmi monimenta nunc primùm ex veteribus manuscriptis eruta*, et *annotationibus illustrata*, Paris, 1634, in-12. L'année suivante, M. de Sancy, son ancien confrère, évêque de St.-Malo, l'associa au gouvernement de son diocèse. Chalmers mourut à Paris en 1678, dans un âge très avancé. Il est auteur de plusieurs autres ouvrages théologiques et d'une *Histoire ecclésiastique d'Écosse*, Paris, 1643, écrite pour faire pendant à l'*Histoire civile* du même pays qu'avait publiée David Chalmers, son frère. T—D.

CHALONER (THOMAS), né à Londres, vers 1515, fut élevé à l'université de Cambridge, où il se distingua par d'heureuses dispositions pour la poésie latine. Paraissant ensuite à la cour, sous le règne de Henri VIII, il accompagna, comme gentilhomme d'ambassade, sir Henri Knevet, ambassadeur d'Angleterre auprès de l'empereur Charles-Quint. Son goût pour les entreprises hasardeuses l'engagea à suivre cet empereur dans son expédition contre Alger, où il pensa périr, le vaisseau qui le portait ayant été englouti dans la tempête qui dispersa toute la flotte. Chaloner, après avoir nagé quelque temps dans l'obscurité, sentait ses forces presque épuisées, lorsqu'il se sentit frapper à la tête par un cable; il le saisit avec les dents, et fut ainsi remonté, avec quelques dents de moins, dans le vaisseau auquel appartenait ce cable. Revenu en Angleterre, il fut nommé secrétaire du conseil. Sous le règne d'Édouard VI, il suivit en Écosse le duc de Sommerset, qui le créa chevalier, en 1547, après la bataille de Musslebourg, où

Chaloner s'était conduit de la manière la plus brillante. L'attachement de Chaloner aux intérêts du duc nuisit, par la suite, à sa fortune, et même le rendit suspect à la cour; mais, fidèle à remplir ses devoirs, ses amis le sauvèrent du moins des dangers de sa position, d'abord pendant la dernière partie du règne d'Édouard VI, et ensuite pendant celui de la reine Marie, où sa qualité de protestant aurait pu lui faire courir de plus grands risques encore. Élisabeth le prit en grande faveur, et l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand Ier., qu'il amusa de l'espoir du mariage de son fils avec cette princesse; ce qui le détacha des intérêts du roi d'Espagne. Envoyé ensuite en Espagne, malgré sa répugnance, et obligé, par l'ordre d'Élisabeth, d'y demeurer, malgré les désagréments que donnaient à sa position, près d'un prince aussi ombrageux que Philippe, les méfiances subsistant alors entre les deux cours, il en conçut un tel chagrin, qu'il tomba dangereusement malade. Ayant alors enfin obtenu son rappel, il revint en Angleterre, en 1564; mais sa santé était détruite; il mourut le 7 octobre 1565, âgé de cinquante ans, laissant une grande réputation comme écrivain et comme homme d'état. Ses principaux ouvrages sont : I. *De republicâ Anglorum instaurandâ, libri decem*, dont les cinq premiers livres seulement furent publiés du vivant de Chaloner en 1564, et l'ouvrage complet en 1579, avec des vers de lord Burleigh en l'honneur de l'auteur, dont il était l'ami; II. un recueil de poésies latines, panégyriques, épitaphes, épigrammes, etc., sous le titre de : *De illustrium quorumdam encomiis miscellanea cum epigrammatis ac epitaphiis nonnullis*, imprimé avec l'ouvrage précédent. Il a fait aussi un poëme latin en l'honneur de Henri VIII, adressé à la reine Élisabeth, et un autre sur la mort de Jeanne Gray. X—s.

CHALONER (Thomas), fils du précédent, naquit vers 1559. Ayant perdu son père de bonne heure, il dut son éducation au grand trésorier Burleigh. Il visita, en 1580, plusieurs contrées de l'Europe, et fit un long séjour en Italie, où il s'occupa principalement de recherches sur la chimie et l'histoire naturelle. A son retour, vers 1584, il fréquenta la cour, où ses connaissances et ses manières polies le firent accueillir. Étant dans sa terre, près de Gisborough en Yorkshire, l'aspect du pays voisin, qui lui offrit de la ressemblance avec celui des environs de Pouzzol, dont il avait vu retirer de l'alun, lui fit penser que ce terrain en pourrait aussi fournir. Cette découverte eut lieu vers l'an 1600; mais il paraît que Chaloner ne l'appliqua d'une manière utile que lorsqu'il eut fait venir des ouvriers des Pays-Bas et de France. Il ne jouit pas du fruit de ses travaux, qui avaient procuré à sa patrie une nouvelle branche d'industrie. La couronne s'empara de l'entreprise, comme faisant partie du droit régalien des mines, et l'afferma à un autre. Par la suite, le long-parlement, considérant cet octroi comme un monopole, rendit l'exploitation à ses propriétaires primitifs. Vers la fin du règne d'Élisabeth, Chaloner, créé chevalier dès 1591, fit un voyage en Écosse, où l'on croit qu'il fut envoyé par Robert Cécil. Il y gagna les bonnes grâces de Jacques Ier., qui, devenu roi d'Angleterre, lui confia l'éducation du prince Henri, son fils aîné. Après la mort de son pupille, Chaloner occupa un emploi à la cour, et mourut en 1615. Il a écrit en anglais : *De la vertu du nitre, où l'on expose les*

diverses cures qui se sont opérées par son moyen, Londres, 1584, in-4°. Ce petit livre montre chez son auteur une connaissance profonde des minéraux, et traite de leur usage en médecine, par le moyen de la chimie. — Thomas CHALONER, un de ses fils, homme de beaucoup d'esprit et très instruit, aigri probablement par l'injustice commise envers sa famille, au sujet des mines d'alun, se rangea parmi les mécontents. Il se distingua dans le long-parlement, fut un des juges de Charles Ier., et devint membre du conseil privé. Voyant que l'on s'occupait de rétablir la royauté, il publia un pamphlet intitulé : *Discours contenant un plaidoyer pour la monarchie*, où il proposait un grand nombre de restrictions au pouvoir royal. Lors de la restauration, il se retira prudemment en Hollande ; car il fut excepté de l'*acte d'oubli*, et mourut peu après à Middelbourg. — Jacques CHALONER, son frère, fut avantageusement connu comme antiquaire, et écrivit l'*Histoire de l'île de Man*, publiée depuis. Il fut aussi membre du long-parlement et un des juges du roi. On lui fit grâce de la vie à la restauration, parce qu'il n'avait pas, comme son frère, signé l'ordre d'exécuter Charles Ier. Il mourut en 1661. F—s.

CHALONS (VINCENT), né à Lyon vers 1642, entra dans l'Oratoire en 1660, et se distingua à Paris par son talent pour la chaire. Le président de Harlay l'engagea à se charger de l'éducation de son fils, mort conseiller d'état. Le magistrat, mécontent de la plupart des ouvrages qu'on avait alors sur l'*Histoire de France*, lui traça le plan d'un abrégé tiré des sources même, où, laissant à part une infinité de faits dont la connaissance est inutile à un magistrat, il s'attacha surtout aux événements importants, à l'origine de nos usages, des dignités du royaume, à l'établissement des corps de magistrature et d'enseignement, sans négliger les grandes révolutions. Le P. Chalons entra parfaitement dans les vues de M. de Harlay. L'ouvrage ayant passé de la bibliothèque de ce magistrat dans celle de M. de Chauvelin, depuis garde des sceaux, fut imprimé en 1720, sous le titre d'*Histoire de France*, 3 vol. in-12 : elle va jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Elle est encore consultée, quoique superficielle et souvent peu exacte sur notre droit public. Le P. Chalons est mort chanoine de la cathédrale du Mans le 24 juillet 1694. T—D.

CHALOTAIS (1) (LOUIS-RENÉ DE CARADEUC DE LA), procureur-général au parlement de Bretagne, naquit à Rennes le 6 mars 1701, et devint célèbre par ses talents, son courage et ses malheurs, surtout par un procès criminel qui divisa la cour et les parlements du royaume, amena le renversement des grandes magistratures, et fut l'époque de la plus forte atteinte portée à l'autorité royale, avant la révolution de 1789. La Chalotais, lié avec Duclos, son compatriote, avec d'Alembert, l'abbé de Mably et plusieurs autres gens de lettres du 18e. siècle, osa provoquer la destruction des jésuites, tandis que la cour hésitait encore sur le parti à prendre à leur égard, et qu'elle envoyait à Rome, au père Ricci, leur général, un projet qui assurait la conservation de l'ordre. Ce projet, rédigé par Flesselles, président de la commission chargée d'examiner les constitutions des jésuites, et qui, bientôt après, se montra l'en-

(1) Cet article a été rédigé sur la correspondance inédite de Calonne, de Flesselles, de Damilly, le Prestre de Châteaugiron, la Chalotais, etc.

nemi de la Chalotais, fut expédié pour Rome, au mois de novembre 1761, et le 1er. décembre suivant, le procureur-général au parlement de Bretagne commença devant les chambres assemblées la lecture de son premier *Compte rendu des constitutions des jésuites*. Le second *Compte rendu* fut lu au mois de mars 1762. L'un et l'autre furent imprimés in-4°., et il en parut plusieurs éditions in-12. On admira la force et l'énergie du style de la Chalotais; mais les ennemis des jésuites même trouvèrent qu'il ne rendait pas assez de justice aux hommes célèbres que la société avait produits dans presque tous les genres. Les auteurs de quelques brochures publiées à cette époque, et qu'on attribuait au P. Griffet, à Cerutti et à l'abbé de Caveyrac, prétendirent que d'Alembert n'était point étranger à la rédaction des fameux *Comptes rendus* du magistrat breton. Plusieurs réfutations et plusieurs défenses de ces écrits ajoutèrent à leur célébrité. L'impulsion fut donnée, les procureurs-généraux des autres cours souveraines imitèrent l'exemple de la Chalotais, et les jésuites furent supprimés. Mais ils étaient chargés de l'éducation publique, et il fallait songer à les remplacer dans cet important ministère. Cette idée n'échappa point à la Chalotais. Il terminait le second *Compte rendu* par supplier le roi d'ordonner qu'on travaillât à un nouveau plan d'éducation. C'était aussi un des principaux objets de ses réquisitoires du 7 décembre 1761 et du 24 mai 1762. Il présenta, le 24 mars 1763, au parlement de Bretagne, son *Essai d'éducation nationale*, ou *Plan d'études pour la jeunesse*, qui fut imprimé in-12. Dans cet ouvrage (1), comme dans ses réquisitoires, il soutenait, sans trop le prouver peut-être, « que l'éducation » donnée par les jésuites était vi» cieuse, propre tout au plus pour » l'école, et qu'on pouvait en substi» tuer une qui formât des sujets pour » l'état. » C'est le but qu'il se propose dans son *Essai*. Il y expose les abus de l'éducation publique d'alors, et indique quelques moyens d'y remédier. Le livre de l'*Éducation publique*, que Diderot fit paraître dans le même temps, rentre dans les vues et dans le plan de la Chalotais, et cette même époque est aussi celle où Rousseau publia son *Émile*. La Chalotais avait dû se faire des ennemis puissants. On prétendit qu'il se tenait à Rennes et dans d'autres villes de Bretagne des assemblées secrètes, où les jésuites et leurs partisans machinaient la perte de ce magistrat. Bientôt le parlement et les états crurent que le gouvernement attentait, par quelques édits bursaux, aux droits, franchises et libertés de la province. Les ministres et les états firent imprimer diverses brochures, pour et contre la pleine *Souveraineté du roi sur la province de Bretagne*. Le parlement refusa d'enregistrer les édits. La Chalotais fit des réquisitoires; sa cour, des remontrances et des arrêtés. La lutte devint si vive, que les officiers du parlement, à l'exception de douze, signèrent l'acte de leur démission le 22 mai 1765. Alors le duc d'Aiguillon commandait dans la province, et de Flesselles en était intendant. La Chalotais fut arrêté le 11 novembre, conduit au château du Toro, et, dans la nuit du 21 au 22 décembre, à la citadelle de Saint-Malo. Il servait dans la haute magistrature depuis trente-six ans. Son fils, de Caradeuc, procureur-général en

(1) Il a été traduit en plusieurs langues : en hollandais, Amsterdam, 1767, in-8°.; en russe Pétersbourg, 1770, in-8°.; en allemand, Gœttingue, 1771, in-8°.

concurrence avec lui, et cinq conseillers au parlement (1), partagèrent sa disgrâce. Le roi nomma pour les juger une commission ou chambre royale, qui s'assembla à Saint-Malo; elle fut composée de membres du conseil, parmi lesquels on distinguait Calonne et Lenoir. La Chalotais était accusé d'avoir écrit au secrétaire d'état Saint-Florentin, deux billets anonymes, dont le plus court était conçu en ces termes : « Dis à ton maître que, mal- » gré lui, nous chasserons ses douze j. » et toy aussi. » Par ces douze j., on entendait les douze membres du parlement qui n'avaient pas donné leur démission. Le roi et son ministre n'étaient pas plus ménagés dans le second billet, et, pour le style et l'orthographe, l'un et l'autre étaient plus dignes d'un portefaix ivre, que d'un sage magistrat. On fit venir des experts écrivains de Paris et de Lyon. Ils déclarèrent que les billets étaient écrits de la main de la Chalotais. Ce magistrat écrivait au roi : « Votre procureur- » général offre sa tête, s'il peut être » prouvé qu'il a écrit ou fait écrire, » envoyé ou fait envoyer ces billets » anonymes, ou rien d'approchant. » Et, dans ses interrogatoires, dans ses mémoires, il se justifia de les avoir écrits. Dans son testament, qu'il fit le douzième mois de sa captivité, et pendant une maladie qui le mettait en danger de mort, il déclarait avoir été *indignement et faussement calomnié*, et ajoutait : « Que Dieu me soit » en aide, consentant qu'il me punisse » éternellement si je ments. » Il était encore accusé d'avoir formé, avec le comte de Kerguezec, un complot contre les affaires du roi aux états de Bretagne. La procédure s'instruisit; le comte de Saint-Florentin, le duc d'Aiguillon, l'intendant de Flesselles, et la chambre royale de Saint-Malo, parurent, aux yeux de la France entière, mettre beaucoup de passion et de violence, où il eût fallu une dignité calme et une justice sévère. On n'entrera point ici dans les longs détails de ce procès célèbre, qui fut imprimé en 1767 en 3 vol. in-4°., et 6 vol. in-12, sous le titre de *Procès instruit extraordinairement contre MM. de Caradeuc de la Chalotais*, etc., avec cette épigraphe singulière : *Ad perpetuam sceleris memoriam.* La Chalotais composa son premier mémoire le 15 janvier 1766. On lisait en tête ces paroles remarquables : « Je » suis dans les fers; je trouve le » moyen de former un mémoire, je » l'abandonne à la Providence; s'il » peut tomber entre les mains de » quelque honnête citoyen, je le prie » de le faire passer au roi, s'il est pos- » sible, et même de le rendre public » pour ma justification et celle de mon » fils. » Ce mémoire fut écrit au château de Saint-Malo avec une plume faite d'un cure-dent, de l'encre composée d'eau, de suie de cheminée, de vinaigre et de sucre, sur des papiers d'enveloppe de sucre et de chocolat. C'est après l'avoir lu, que Voltaire écrivait : « J'ai reçu le mémoire de » l'infortuné de la Chalotais. Malheur » à toute ame sensible qui ne sent pas » le frémissement de la fièvre en le » lisant! Son cure-dent grave pour » l'immortalité.... Les Parisiens sont » des lâches, gémissent, soupent et » oublient tout. ». Le second mémoire de la Chalotais porte la date du 17 février 1766; le troisième, qui parut en janvier 1767, a pour épigraphe : *Quid labor aut benefacta juvant?* Dans le premier, il regarde Calonne comme son ennemi personnel, et le

(1) Piquet de Montreuil, Euzenou de Kersalaun, de Bourblanc, Charette de la Gascherie, et Charette de la Colinière. Le général vendéen Charette était de la même famille que ces derniers.

peint sous des couleurs flétrissantes. Dans le dernier, il attaque formellement le ministre Saint-Florentin, et représente sa conduite à son égard comme inique, odieuse et barbare. Ces mémoires, imprimés secrètement, et dont les éditions se multiplièrent malgré les recherches de la police, furent supprimés par des arrêts du conseil, comme contenant des faits calomnieux et injurieux à des personnes chargées d'exécuter les ordres du roi. Ils sont écrits avec esprit, mais d'un style violent, et on y trouve plus d'énergie que le magistrat n'en montra dans les interrogatoires qu'il subissait alors, et dans lesquels il se répand en compliments et en suppliques, lorsque son ame eût dû être soulevée d'indignation devant un tribunal qu'il refusait de reconnaître. On sait avec quelle force il peint, dans ses mémoires, l'orgueil jaloux, la haine implacable, réunissant tous leurs efforts pour étouffer le cri de l'innocence. On joint aux trois mémoires de la Chalotais, sa *Lettre au roi*, avril 1766, et sa *Lettre au comte de Saint-Florentin*, du 18 juin suivant : ces deux pièces furent aussi imprimées in-12 furtivement. On remarque, dans cette cause extraordinaire, deux genres de défense employés par la Chalotais : des mémoires publiés secrètement comme des pamphlets extra-judiciaires, et des mémoires imprimés avec autorisation comme pièces du procès; ces derniers, qui parurent in-4°., sont une *Cédule évocatoire*, deux *Mémoires* et quatre *Requêtes au roi* (1). La Chalotais avait accusé Calonne d'avoir employé des manœuvres perfides pour le perdre (*Voy.* CALONNE). Il s'était répandu dans le monde que ce juge était resté saisi, sans la produire, d'une lettre où la Chalotais se justifiait pleinement. Calonne eut aussi besoin de justification; il fit imprimer un *Mémoire présenté au roi*, 1766, in-4°. et in-12 : la logique en fut trouvée faible, et le style était médiocre. On lit, à la fin, la lettre suivante, écrite de la main du roi : « Je vous autorise à faire imprimer ce » mémoire; vous n'aviez pas besoin » de justification auprès de moi : je » rends justice à vos talents; comptez » sur toute ma protection. » Si, comme on peut le croire, Calonne, procureur-général de la commission, ne fut point coupable de perfidie dans l'affaire de la Chalotais, on ne peut se refuser, en lisant sa correspondance, à voir qu'il y mit beaucoup de passion et de légèreté. Il écrivait au chancelier, de Rennes, le 19 décembre 1766 : « Les charges s'aggravent de plus en » plus; la levée des scellés produit » plus de découvertes qu'on ne l'au» rait cru; il y a des lettres séditieu» ses, etc. » Il écrivait de St.-Malo : « Le très-humble serviteur de M. le » chancelier *presse la mesure à for» ce de rames*, pour que l'instruction » soit bientôt complète et *bien con» ditionnée*.... Un intrigant enthou» siaste a été arrêté et conduit dans » *notre volière*, etc. » Plusieurs personnes semblèrent croire, dans le temps, que si la Chalotais ne fut point condamné à l'échafaud par la commission, il le dut à Calonne; mais il paraît que la cour n'avait voulu faire de cette commission qu'un épouvantail. Les ministres désiraient que le parlement de Rennes, *renforcé*, comme l'écrivait Calonne, *d'une nouvelle cuvée de rentrants*, se chargeât de juger les détenus, et Calonne mandait

(1) La *Cédule* est du 2 juillet 1766; les *Requêtes* du 26 août, 12 décembre 1766, 2 mai et 8 avril 1767; les deux *Mémoires* du 26 juillet 1766, et de 1770. Toutes ces pièces parurent au nom de la Chalotais et de ses co-accusés, et sont suivies de consultations signées par des avocats de Paris.

au chancelier, le 12 février 1766: « D'ici à cinq à six jours, nous approcherons de notre *nec plus ultrà*, et » nous lâcherons sans regret ce qu'on » réclame sans désir. » En effet, le nouveau parlement de Rennes demandait à être saisi de l'affaire de la Chalotais, et il devait ensuite se récuser. La chambre royale cessa les fonctions qui l'avaient rendue si odieuse, parce qu'on la regardait comme une usurpation sur les tribunaux ordinaires, et comme un instrument de vengeance. Le nombre des récusations fut si grand parmi les membres du parlement, qu'il ne resta que treize juges pour instruire le procès. De nouveaux écrivains experts furent appelés. Ils déclarèrent que les billets anonymes étaient de la main de la Chalotais, qui fut décrété de prise de corps, et récusa ses nouveaux juges et le parlement tout entier. Enfin, la fermentation générale des esprits, les remontrances des cours souveraines, et les conseils du duc de Choiseul, déterminèrent le roi à arrêter le cours des procédures commencées, et la Chalotais, son fils et quatre conseillers furent exilés à Saintes. Bientôt, le chancelier voulut engager la Chalotais à se démettre de sa charge. Il lui envoya l'académicien Duclos. La Chalotais le voyant arriver, lui dit: « Venez-vous » me voir comme mon ami, ou comme » mon tentateur? Dans le premier cas, » soyez le bien-venu; dans le second, » je ne puis, ni ne veux vous écou- » ter. » La franchise de Duclos ne lui permit pas de dissimuler qu'il était chargé d'une négociation, et qu'il avait des propositions à faire de la part du chancelier. La Chalotais ferma l'oreille, et Duclos repartit. Cependant, le parlement de Bretagne, qui avait été rétabli, ne cessait de réclamer énergiquement ses deux procureurs-généraux et les quatre conseillers, en s'appuyant sur la contradiction des diverses réponses du roi, qui les déclarait innocents et qui les punissait. Les brochures les plus sanglantes se succédaient sans relâche, malgré les brûlures dont on les illustrait. Parmi ces pamphlets, on distingua: *Trois Lettres d'un gentilhomme breton à un noble espagnol*, 1768, in-12. Elles roulaient principalement sur les menées des jésuites pour se venger de la Chalotais, et on les regardait comme les auteurs de tous les troubles qui agitaient la Bretagne. Lorsque la première de ces lettres fut condamnée à être brûlée, par le parlement de Rennes, le 4 mars 1768, un membre s'écria, après la lecture du réquisitoire: « Eh! messieurs, ne nous las- » serons-nous jamais de faire brûler *la* » *vérité?* » Bientôt les états et le parlement de Bretagne vengèrent la Chalotais, en attaquant le duc d'Aiguillon. Son procès fut instruit avec un grand éclat. Il était accusé d'avoir tout mis en usage pour faire périr la Chalotais, d'être un suborneur de témoins, etc. Les mémoires, les arrêts du conseil, les arrêts des parlements, les remontrances, les libelles, inondaient Paris et les provinces (*voy.* d'AIGUILLON et LINGUET). La fermentation était extrême. A la même époque, paraissaient les brochures de d'Holbach et de Voltaire. Plus de cent-cinquante colporteurs étaient enfermés à Bicêtre. L'opinion était travaillée en tous sens, et le code Maupeou parut au milieu d'une nuée de pamphlets. L'exil de la Chalotais ne finit qu'après la mort de Louis XV. Il revint alors à Rennes reprendre ses fonctions au parlement: « J'arrive à Rennes, écrivait-il le 11 » novembre 1775.... Il y a aujour- » d'hui dix ans que nous fûmes ar- » rêtés. Je vais mener une nouvelle

» vie, grâces au roi Louis XVI et à » la reine; mais je crains bien qu'elle » ne soit pas longue.... Je ressens » presque toutes les incommodités de » la vieillesse, fruits d'une guerre » aussi longue que celle de Troie. » Il s'occupait à revoir son *Plan d'éducation*, auquel il voulait mettre la dernière main, lorsqu'il mourut à Rennes, le 12 juillet 1785. La Chalotais brillait dans la conversation par l'esprit de saillie. Il éprouva qu'une parole indiscrète, qu'un bon mot, tel que celui qu'on lui attribue sur l'expédition militaire du duc d'Aiguillon à St.-Cast, peut être quelquefois la cause de grandes infortunes. Avant sa célébrité, la Chalotais avait composé un *Mémoire sur les dispenses de mariage* (1). — Anne-Raoul DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS, son fils, procureur-général au parlement de Bretagne, périt sous la hache révolutionnaire, le 17 janvier 1794, à l'âge de soixante-cinq ans. V—VE.

CHALUCET (ARMAND-LOUIS BONIN DE), nommé évêque de Toulon en 1684, ne fut sacré qu'en 1692, par suite des différents qui s'étaient élevés entre Louis XIV et la cour de Rome. Il signala son zèle pastoral lorsque l'armée des alliés, commandée par Victor-Amédée, duc de Savoie, pénétra dans la Provence en 1707, et vint, au mois d'août, mettre le siége devant Toulon. Les ennemis ne purent approcher de la ville, défendue par des hauteurs qu'on avait garnies de troupes et de canon; mais la flotte qui bloquait Toulon par mer, bombarda cette place, et treize bombes tombèrent sur le palais épiscopal. Le prélat refusa de s'éloigner dans le danger, et voulut le partager avec les habitants. Il mit tous ses soins à entretenir l'union parmi les commandants, à soutenir le courage du peuple et des soldats, et donna tout ce qu'il possédait pour les nourrir. Une inscription, placée en 1708 à l'hôtel-de-ville, immortalisa le zèle de l'évêque et la reconnaissance de son peuple; on y lisait ces mots :.... *Quòd inter missiles hostium ignes et disjectæ domûs ruinas, intrepidus optimates consilio et exemplo firmavit, plebem frumento et pecuniâ juvit*, etc. Chalucet, ami du président de Lamoignon, lui écrivait : « Nous briderons l'Italie, nous » assurerons la Catalogne, nous ré» jouirons Cadix, et peut-être que » nous étonnerons Lisbonne (1). » On a de lui quelques ouvrages de controverse, et d'excellentes *Ordonnances synodales*, imprimées à Toulon en 1704, in-12. Il mourut en 1712. Son portrait, peint par Franquin, a été gravé par Coëllemans, in-fol. V—VE.

CHALVET (MATHIEU DE), né en 1528, à la Roche-Montez, en Auvergne, fut confié aux soins de Pierre Lizet, son oncle maternel, premier président au parlement de Paris, qui lui fit faire ses études sous Oronce Finé, Tusan et Buchanan, les plus habiles professeurs qu'il y eut alors. Il se rendit ensuite à Toulouse, pour étudier le droit, et de là en Italie, où il connut Alciat et Socin. De retour à Toulouse, il prit ses degrés, fut reçu conseiller au parlement. Pendant les troubles qui agitèrent le Languedoc après la St.-Barthélemi, Chalvet se retira en Auvergne, où il entreprit la traduction des œuvres de Sénèque le philosophe. En 1595, il fut député de sa compagnie pour aller saluer Henri IV, passant à Lyon, et, en 1603,

(1) On le trouve imprimé dans le recueil intitulé : *Avis aux princes catholiques*, ou (seize) *Mémoires de canonistes célèbres*, etc., Paris, 1768, 2 part. in-12.

(1) Extrait d'une de ses lettres inédites.

fut de nouveau envoyé vers le roi, qui le nomma conseiller d'état. Il revint ensuite à Toulouse, où il mourut, le 20 juin 1607. Sa *Traduction des œuvres de Sénèque*, imprimée en 1604, in-fol., à Paris, le fut, pour la seconde fois, en 1638, même format, avec des corrections et des additions de Baudouin, et l'abrégé de la vie du traducteur. Au jugement de Huet, le style de cette traduction, qu'on ne lit plus, est lâche et diffus. Chalvet avait composé des vers latins et français, qui n'ont point été publiés, mais qui lui avaient fait de son vivant quelque réputation, puisqu'il fut créé juge de la poésie française, et *mainteneur* des jeux floraux. — CHALVET (Hyacinthe de), son petit-fils, né à Toulouse en 1605, entra dans l'ordre de St.-Dominique, et accompagna le comte de Romorantin, chargé de conduire des troupes au secours de Candie, assiégée par les Turks. Il profita de cette circonstance pour visiter les lieux saints, fut fait captif à son retour, et n'obtint sa liberté qu'en 1650. Il revint à Toulouse, et y fit imprimer le 1er. volume de son *Theologus ecclesiastes*, ouvrage dont l'impression, continuée à Lyon, fut terminée à Caen en 1659, 6 vol. in-fol. La chaire de théologie de l'université de Caen étant venue à vaquer, il l'obtint au concours, en 1662, et la remplit d'une manière brillante pendant quatorze ans. Il revint enfin à Toulouse, où il mourut en 1683. On a de lui deux autres ouvrages, l'un sur *les Grandeurs de S. Joseph*, et le second sur *les Avantages de S. Dominique*. W—s.

CHALVET (PIERRE-VINCENT), naquit à Grenoble en 1767. Destiné à l'état ecclésiastique, il était dans les ordres au commencement de la révolution, dont il embrassa les principes. Il rédigea, dès le 15 août 1791, un ouvrage périodique intitulé : *Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité*; ce journal a duré jusqu'en 1792, et la collection, qui est assez rare, forme deux volumes in-8°. En 1793, Chalvet publia son mémoire sur les *Qualités et les devoirs d'un instituteur*, Paris, in-8°. : cet ouvrage n'eut aucun succès, parce qu'on n'y trouve rien de neuf, qu'il manque d'ordre, et que le style en est commun. Lors de la formation de l'école normale, Chalvet y fut envoyé comme élève; ensuite, on le nomma professeur d'histoire à l'école centrale de l'Isère. En 1797, il fit paraître sa *Bibliothèque du Dauphiné*, Grenoble, in-8°., qu'il donna comme une nouvelle édition de celle d'Allard. Mercier de Saint-Léger a prétendu que le nouvel ouvrage ne vaut pas l'ancien; mais ce jugement est trop sévère. En effet, Chalvet a refait tous les articles, et il a corrigé beaucoup d'erreurs. Ils ont, l'un et l'autre, souvent oublié les dates, et trop négligé les détails bibliographiques; mais l'ouvrage de Chalvet, ayant été composé un siècle après celui d'Allard, est plus complet, et quelques-uns des articles consacrés aux hommes célèbres des 17e. et 18e. siècles sont assez bien rédigés. A la suppression des écoles centrales, Chalvet fut nommé bibliothécaire de la ville de Grenoble; en même temps, il fit un cours particulier d'histoire, qui fut suivi. Il publia à Grenoble, en un volume in-12, les poésies de Charles d'Orléans (*Voy.* CH. D'ORLÉANS). Il est mort le 23 décembre 1807, laissant de nombreux manuscrits, dont aucun n'a paru digne de l'impression. B—G—T.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.



